Comité scientifique international
pour la rédaction d'une Histoire générale de l'Afrique (UNESCO)

HISTOIRE GENERALE DE L'AFRIQUE

II. Afrique ancienne

DIRECTEUR DE VOLUME : G. MOKHTAR

Éditions UNESCO

HISTOIRE GÉNÉRALE DE L'AFRIQUE

Comité scientifique international pour la rédaction d'une Histoire générale de l'Afrique (UNESCO)

HISTOIRE GÉNÉRALE DE L'AFRIQUE

II

Afrique ancienne

Directeur du volume
G. MOKHTAR

UNESCO

Les auteurs sont responsables du choix et de la présentation des faits figurant dans cet ouvrage ainsi que des opinions qui y sont exprimées, lesquelles ne sont pas nécessairement celles de l'UNESCO et n'engagent pas l'Organisation.

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'UNESCO aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Publié par l'organisation
des Nations Unies pour l'éducation,
la science et la culture
7, place de Fontenoy,
75732 Paris SP, France

1re édition, 1980
1re réimpression, 1984
2e réimpression, 1989
3e réimpression, 1995
4e réimpression, 1999

ISBN 92-3-201708-3

© UNESCO 1980, 1984, 1989, 1995, 1999

Table des matières

Chronologie
Introduction générale
G. MOKHTAR
avec le concours de J. VERCOUTTER 9
Chapitre 1
Origine des anciens Egyptiens
Cheikh ANTA DIOP 39
Chapitre 2
L'Égypte pharaonique
A. ABU BAKR 73
Chapitre 3
L'Egypte pharaonique : société, économie et culture
J. YOYOTTE 107
Chapitre 4
Relations de l'Egypte avec le reste de l'Afrique
A.H. ZAYED
avec le concours de J. DEVISSE 133
Chapitre 5
Le legs de l'Egypte pharaonique
R. EL NADOURY
avec le concours de J. VERCOUTTER 153

Chapitre 6
L'Egypte à l'époque hellénistique
H. RIAD
avec le concours de J. DEVISSE 191
Chapitre 7
L'Egypte sous la domination romaine
S. DONADONI 217
Chapitre 8
La Nubie : trait d'union entre l'Afrique centrale et la Méditerranée, facteur géographique de civilisation
S. ADAM
avec le concours de J. VERCOUTTER 235
Chapitre 9
La Nubie avant Napata (3100 à 750 avant notre ère)
N.M. SHERIF 259
Chapitre 10
L'empire de Koush : Napata et Meroé
J. LECLANT 295
Chapitre 11
La civilisation de Napata et de Meroé
A. HAKEM
avec le concours de I. HRBEK et J. VERCOUTTER 315
Chapitre 12
La christianisation de la Nubie
K. MICHALOWSKI 347
Chapitre 13
La culture pré-axoumite
H. DE CONTENSION 363
Chapitre 14
La civilisation d'Axoum du Ier au VIIe siècle
F. ANFARY 385
Chapitre 15
Axoum : du Ier au IVe siècle
Economie-système politique, culture
Y. KOBISHANOV 407
Chapitre 16
Axoum chrétienne
TEKLE TSADIK MEKOURIA 429
Chapitre 17
Les protoberbères
J. DESANGES 453

Chapitre 18
La période carthaginoise
B.H. WARMINGTON 475
Chapitre 19
La période romaine et post-romaine en Afrique du Nord
I. La période romaine
A. MAHJOUBI 501
II. De Rome à l'Islam
P. SALAMA 539
Chapitre 20
Le Sahara pendant l'Antiquité classique
P. SALAMA 553
Chapitre 21
Introduction à la fin de la préhistoire
en Afrique subsaharienne
M. POSNANSKY 575
Chapitre 22
La côte d'Afrique orientale
et son rôle dans le commerce maritime
A.M.H. SHERIFF 595
Chapitre 23
L'Afrique orientale avant le VII^e siècle
J.E.G. SUTTON 613
Chapitre 24
L'Afrique de l'Ouest avant le VII^e siècle
B. WAI-ANDAH 641
Chapitre 25
L'Afrique centrale
F. VAN NOTEN avec le concours de D. COHEN et P. DE MARET 673
Chapitre 26
L'Afrique méridionale : chasseurs et cueilleurs
J.E. PARKINGTON 695
Chapitre 27
Les débuts de l'Age du fer en Afrique méridionale
D.W. PHILLIPSON 729
Chapitre 28
Madagascar
P. VÉRIN 751
Chapitre 29
Les sociétés de l'Afrique sub-saharienne
au premier Age du fer
M. POSNANSKY 779

Rapport de synthèse du colloque «le peuplement de l'Egypte ancienne et le déchiffrement de l'écriture méroïtique» 795

Conclusion
G. MOKHTAR 825

Notice biographique des auteurs du volume II 831

Membres du Comité scientifique internationale pour la rédaction d'une Histoire générale de l'Afrique 835

Abréviations utilisées dans la bibliographie 837

Bibliographie générale 843

Index 893

Chronologie

Il a été convenu d'adopter la présentation suivante pour l'écriture des dates :

Pour la Préhistoire, les dates peuvent être présentées de deux manières différentes :

— soit en référence à l'époque actuelle, ce sont les dates BP (before present), l'année de référence étant + 1950 ; toutes les dates sont donc négatives par rapport à + 1950 ;

— soit en référence au début de l'ère chrétienne ; les dates fixées par rapport à l'ère chrétienne sont marquées par un simple signe – ou + précédant les dates. En ce qui concerne les siècles, les mentions « avant Jésus-Christ», « après Jésus-Christ » sont remplacées par « avant notre ère », « de notre ère ».

Exemples : (i) 2300 BP = – 350
(ii) 2900 avant J.C. = – 2900
1800 après J.C. = + 1800
(iii) V^e siècle av. J.C. = V^e siècle avant notre ère
III^e apr. J.C. = III^e siècle de notre ère

Introduction générale

G. Mokhtar
avec la collaboration de *J. Vercoutter*

Le présent volume de l'*Histoire générale de l'Afrique* concerne cette longue période de l'histoire du continent qui va de la fin du Néolithique, c'est-à-dire vers le VIIIe millénaire avant notre ère, jusqu'au début du VIIe siècle de notre ère.

Cette période qui couvre quelque neuf mille ans de l'histoire de l'Afrique a été découpée, non sans hésitation, selon quatre grandes zones géographiques :

— Le « couloir » nilotique, égyptien et nubien (chapitres 1 à 12).
— Le « massif » éthiopien (chapitres 13 à 16).
— La partie de l'Afrique souvent désignée, par la suite, sous le nom de « Maghreb », et son complément saharien (chapitres 17 à 20).
— Le reste de l'Afrique, enfin, à l'est comme à l'ouest, au sud comme au nord de l'équateur, avec les îles africaines de l'océan Indien (chapitres 21 à 24).

La répartition ainsi adoptée résulte en fait du compartimentage actuel de la recherche historique en Afrique. Il aurait pu paraître plus logique, en effet, de diviser le volume selon les grandes divisions écologiques du continent qui offrent aux groupes humains qui les habitent les mêmes conditions de vie, sans qu'aucune véritable « barrière » physique ne s'oppose aux échanges, culturels ou autres, à l'intérieur de ces régions.

On aurait obtenu alors une division toute différente qui, allant du nord au sud, aurait compris : ce que l'on appelle, après le VIIIe siècle de notre ère, « l'île du Maghreb », en grande partie méditerranéenne par sa géologie, son climat, son écologie en général ; la large bande sub-tropicale saharienne et

son « accident » tectonique qu'est la vallée du Nil ; puis la zone des grands bassins fluviaux sub-tropicaux et équatoriaux, avec leur façade atlantique ; on aurait eu ensuite, vers l'est, le massif éthiopien avec la corne de l'Afrique tournée vers l'Arabie et l'océan Indien ; enfin, la réunion des Grands Lacs équatoriaux aurait offert la transition nécessaire entre les bassins nilotique, nigérien et congolais vers l'Afrique méridionale et ses annexes que sont Madagascar et les autres îles proches de l'Afrique dans l'océan Indien.

Un tel découpage, plus satisfaisant pour l'esprit que celui qui a dû être arrêté, était malheureusement irréalisable. Le chercheur qui veut étudier l'Histoire de l'Afrique dans l'Antiquité est considérablement gêné, en effet, par le poids du passé. Le « sectionnement » qui lui est imposé et qui se reflète dans le plan ici adopté, résulte en très grande partie de la colonisation des XIX^e^ et XX^e^ siècles de notre ère. Qu'il fût « colon », intéressé au pays où il vivait, ou « colonisé » se penchant sur le passé de son peuple, l'historien se trouvait, malgré lui, enfermé dans des limites territoriales arbitrairement fixées, Il lui était difficile, voire impossible, d'étudier les rapports avec les contrées avoisinantes qui pourtant faisaient le plus souvent un « tout », historiquement parlant, avec le pays où il résidait.

Ce poids historique, si lourd, n'a pas entièrement disparu aujourd'hui. Par paresse d'esprit d'une part : enfermé dans une ornière, on a, malgré soi, tendance à la suivre, mais aussi parce que les archives de l'Histoire de l'Afrique que sont les documents de fouilles ou les textes et l'iconographie, pour certaines régions, sont réunies, classées et publiées selon un ordre préconçu, mais arbitraire, qu'il est fort difficile de remettre en question.

Ce volume de l'*Histoire de l'Afrique*, plus encore peut-être que le volume qui l'a précédé, doit recourir aux hypothèses. La période qu'il couvre est obscure, en raison de la rareté des sources, en général, et des sources bien datées, en particulier. Cette remarque vaut aussi bien pour les sources archéologiques, très inégalement réunies, que pour les sources écrites ou figurées, sauf pour certaines régions relativement privilégiées comme la vallée du Nil et le « Maghreb ». C'est cette insuffisance de bases fermes de documentation qui rend indispensable le recours aux hypothèses, les faits établis avec certitude restant toujours l'exception.

Autre point à souligner : il y a de grandes insuffisances dans les sources archéologiques dont dispose l'historien. Les fouilles, pour l'ensemble du continent, n'ont pas rejoint la densité qu'elles ont atteinte dans certaines parties de l'Afrique, le long de la côte et dans l'arrière-pays de sa frange septentrionale notamment, et surtout dans la vallée du Nil depuis la mer jusqu'à la II^e^ Cataracte.

Cette insuffisance, en quantité, des documents archéologiques ne peut malheureusement être complétée par les récits de voyageurs étrangers, contemporains des événements ou des faits que l'on cherche à cerner. Le caractère massif et l'étendue même du continent ont découragé, dans l'Antiquité comme aux époques ultérieures, la pénétration en profondeur des allogènes. On remarquera que l'Afrique, dans l'état actuel de nos connaissances, est le seul continent où les « périples » aient joué un rôle historique important. (Cf. chapitres 18 et 22).

Ces diverses considérations expliquent pourquoi l'Histoire de l'Afrique, de – 7000 à + 700, reste encore le domaine des grandes hypothèses. Celles-ci, toutefois, ne sont jamais gratuites, elles reposent sur des documents, rares et insuffisants certes, mais qui existent néanmoins. La tâche des auteurs qui ont contribué à cet ouvrage a été de réunir, de peser, de critiquer ces sources. Spécialistes des régions dont ils retracent l'histoire, aussi fragmentaire soit-elle, ils présentent ici la synthèse de ce qu'il est légitime de déduire des documents dont ils disposaient. Les hypothèses qu'ils présentent, bien que sujettes à réexamen lorsque les sources s'enrichiront, permettront, nous en sommes sûrs, d'encourager et de donner des lignes directrices de recherches aux historiens de l'avenir.

Parmi les nombreuses zones d'ombre qui nous masquent encore l'évolution historique de l'Afrique, celle qui recouvre le peuplement ancien du continent est l'une des plus denses. Ce peuplement est en effet des plus mal connus. Les thèses en présence qui trop souvent reposent sur un nombre insuffisant d'observations scientifiquement valables, ces thèses sont difficilement conciliables à une époque où l'anthropologie physique est en pleine mutation. Le « monogénétisme » lui-même, par exemple (cf. chapitre 1), n'est encore qu'une hypothèse de travail qui demande à être éprouvée. Par ailleurs, compte tenu de l'énorme laps de temps qui s'est écoulé entre les pré- ou proto-humains découverts dans la vallée de l'Omo ou à Olduvai (cf. volume I) et l'apparition de types humains bien caractérisés en Afrique méridionale notamment, admettre, sans preuves ou découverte de chaînons intermédiaires, qu'il y a eu continuité permanente et évolution *in situ*, ne peut être malheureusement qu'une vue de l'esprit.

Dans ce même domaine du peuplement, la *densité* de la population africaine durant la période cruciale qui s'est écoulée de 8000 à 5000 avant notre ère serait importante à apprécier. C'est, en effet, la période de la genèse des cultures qui se sont ensuite diversifiées. Or, selon que cette densité est très forte ou faible, elle favorise ou rend inutile le développement de l'écriture.

L'originalité de l'Egypte antique, par rapport au reste de l'Afrique à la même époque, réside peut-être essentiellement dans le fait que la forte densité des populations établies à haute époque sur les bords du Nil, entre I^re^ Cataracte et partie méridionale du Delta, a exigé, peu à peu, l'usage de l'écriture pour la simple coordination du système d'irrigation indispensable à la survie de ces populations. En revanche, au sud de la cataracte d'Assouan, une faible densité de l'occupation humaine n'aurait pas rendu l'emploi de l'écriture indispensable, les petits groupes somatiques occupant le pays restant indépendants les uns des autres. Il est donc, on le voit, très regrettable que la densité du peuplement reste, à cette époque, du seul domaine des hypothèses.

L'écologie, enfin, joue un grand rôle dans l'histoire de l'Afrique. Elle y varie considérablement dans l'espace comme dans le temps. La dernière phase humide du Néolithique s'achève vers – 2400, en pleine période historique, alors que les Pharaons de la V^e^ dynastie règnent en Egypte. Les conditions climatiques, et donc agricoles, qui ont présidé à l'éclosion des premières grandes civilisations africaines, ne sont donc pas les mêmes que celles qui ont

prévalu par la suite. Il faut en tenir compte dans l'étude des rapports qui ont uni ces civilisations avec les populations qui les entouraient. L'environnement de – 7000 à – 2400, soit pendant 4600 ans, c'est-à-dire pendant beaucoup plus de la moitié de la période étudiée dans ce volume, a été très différent de celui qui s'est établi après la seconde moitié du IIIe millénaire. Ce dernier, qui semble très proche de l'environnement actuel, a fortement marqué les sociétés humaines établies en Afrique. La vie de société n'est pas, ne peut pas être la même dans les grandes zones désertiques subtropicales au sud et au nord que dans le domaine de la grande forêt équatoriale, dans les massifs montagneux et dans les grands bassins fluviaux, ou dans les marais et les grands lacs. Au demeurant, ce « compartimentage » en grandes zones écologiques donne une importance capitale aux *routes* qui permettent de passer d'un domaine à l'autre, par exemple du « Maghreb » ou de l'Ethiopie montagneuse, comme de la vallée du Nil, vers les bassins centraux du Congo, du Niger et du Sénégal ; ou encore de la façade maritime atlantique vers la mer Rouge et l'océan Indien. Or, ces routes sont encore très mal explorées. On les devine, ou plutôt on les « suppose » beaucoup plus qu'on ne les connaît. Leur étude archéologique, quand elle pourra être entreprise systématiquement, devrait nous apprendre beaucoup sur l'histoire de l'Afrique. En effet, ce n'est que lorsqu'elles auront été reconnues et explorées à fond que l'on pourra aborder, avec fruit, l'étude des migrations qui, de – 8000 à – 2500, ont profondément modifié la répartition des groupes humains en Afrique, à la suite des dernières grandes fluctuations climatiques qui affectèrent le continent.

Nous ne possédons encore que de trop rares jalons sur certaines de ces routes. Il n'est même pas impensable que certaines d'entre elles soient complètement inconnues de nous. L'examen approfondi des photographies prises par satellites n'est pas encore systématiquement entrepris. Il devrait éclairer d'un jour tout nouveau l'étude des grands axes de communication anciens, transafricains, aussi bien que les voies secondaires, non moins importantes. Cet examen permettra aussi de diriger et de faciliter les contrôles archéologiques sur le terrain, indispensables pour apprécier, entre autres, les influences réciproques que les grandes aires de culture ont exercé les unes sur les autres dans l'Antiquité. C'est peut-être dans ce domaine que l'on peut attendre le plus des recherches à entreprendre.

Comme on le voit, les chapitres du volume II de *l'Histoire de l'Afrique* constituent des points de départ pour des recherches futures beaucoup plus que l'exposition de faits bien établis. Sauf dans des cas exceptionnels et pour des régions très limitées par rapport à l'immensité du continent africain, ces derniers restent malheureusement fort rares.

La vallée du Nil depuis le Bahr el-Ghazal, au sud, jusqu'à la Méditerranée, au nord, tient, dans l'Antiquité, une place à part dans l'Histoire de l'Afrique. Elle doit cette place particulière à plusieurs faits : à sa propre position géographique tout d'abord, ensuite à l'originalité de son écologie par rapport au reste du continent, enfin, et surtout, l'abondance — relative, certes, mais unique en Afrique — de sources originales bien datées, qui permettent de suivre son histoire depuis la fin du Néolithique vers – 5000 jusqu'au VIIe siècle de notre ère.

Position géographique

En grande partie parallèle aux rives de la mer Rouge et de l'océan Indien auxquels des dépressions perpendiculaires à son cours lui donnent accès, la vallée du Nil, au sud du 8e parallèle Nord et jusqu'à la Méditerranée, est aussi largement ouverte vers l'Occident grâce aux vallées qui, parties de la région tchadienne, du Tibesti et de l'Ennedi, aboutissent dans son cours. L'épanouissement du Delta, les oasis libyques, comme l'isthme de Suez, lui donnent enfin un large accès à la Méditerranée. Ainsi ouvert à l'est et à l'ouest, comme au sud et au nord, le « couloir nilotique » est une zone de contacts privilégiés non seulement entre les régions africaines qui le bordent, mais aussi avec les centres de civilisation anciens plus éloignés de la péninsule arabique, de l'océan Indien et du monde méditerranéen, occidental aussi bien qu'oriental.

Toutefois l'importance de cette situation géographique varie dans le temps. Le Néolithique finissant est caractérisé, en Afrique, par une dernière phase humide qui se prolonge dans l'hémisphère Nord jusque vers – 2400. Durant cette période qui s'étend du VIIe au IIIe millénaire avant notre ère, les régions situées à l'est comme à l'ouest du Nil connaissent des conditions climatiques favorables aux installations humaines et en conséquence les rapports et les contacts entre l'orient et l'occident du continent ont une importance égale à ceux qui se nouent entre le nord et le sud.

A partir de – 2400, en revanche, le dessèchement même de la partie de l'Afrique située entre les 30e et 15e parallèles Nord fait de la vallée du Nil la voie de communication principale entre la façade méditerranéenne du continent et ce que l'on appelle aujourd'hui l'Afrique au sud du Sahara. C'est par elle que transiteront, du nord au sud et vice versa, matières premières, objets fabriqués et, sans doute, idées.

Comme on le voit, en raison des variations du climat, la position géographique de la vallée moyenne du Nil, comme de l'Egypte, n'a pas la même importance, ou plus précisément le même impact, durant la période qui s'écoule de – 7000 à – 2400 qu'après cette date. De 7000 à 2400 avant notre ère, groupes humains et cultures peuvent circuler librement dans l'hémisphère Nord, aussi bien de l'est à l'ouest que du sud au nord. C'est l'époque primordiale de formation et d'individualisation des cultures africaines. C'est aussi l'époque où les rapports entre l'est et l'ouest ont pu, le plus librement, jouer entre la vallée du Nil et les civilisations du Proche-Orient, d'une part, comme entre l'Afrique occidentale et l'Afrique orientale d'autre part.

A partir de – 2300, en revanche, et jusqu'au VIIe siècle de notre ère, la vallée du Nil devient la voie privilégiée entre le sud et le nord du Continent. C'est par elle que passeront les échanges de nature diverse entre l'Afrique noire et la Méditerranée.

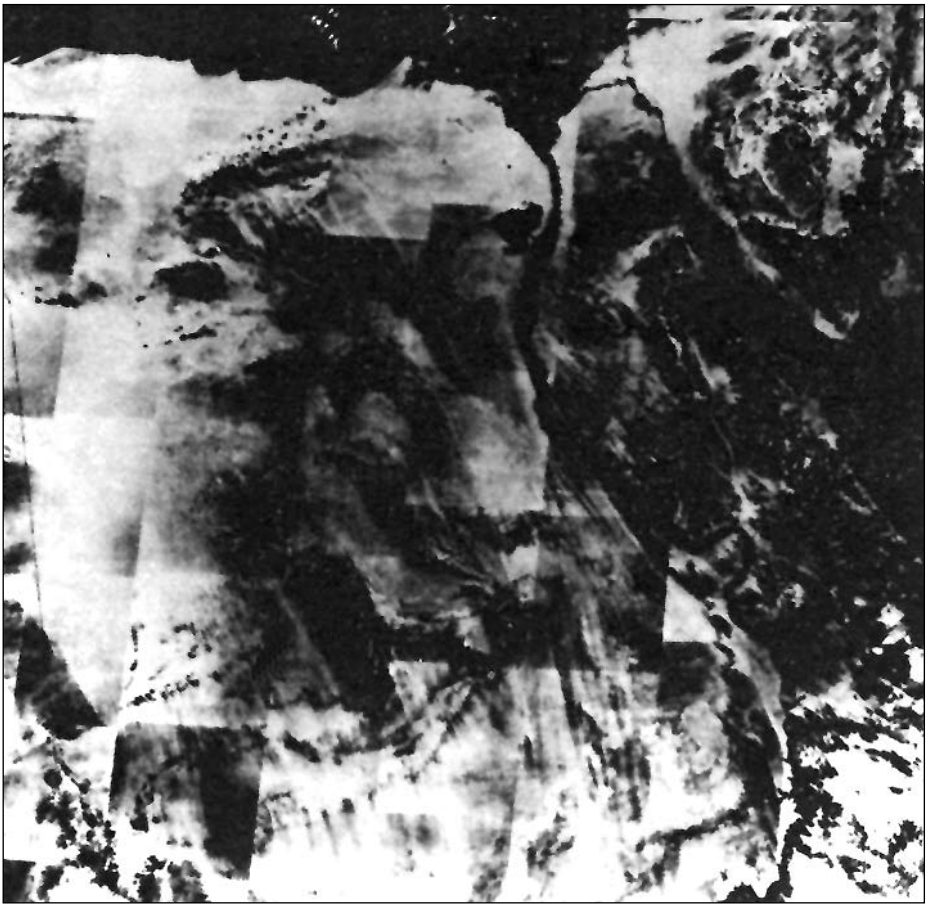

Le déferlement des sables (extrait de l'article de Farouk El-Baz, « Le Courrier de l'Unesco », juillet 1977, photo Nasa, Etats-Unis). L'assemblage de 60 photographies de l'Egypte, transmises par un satellite « Landsat » en orbite à 920 km de la Terre, montre nettement, en foncé, l'étroit ruban fertile constitué par la vallée du Nil, ainsi que le triangle du delta et l'oasis du Fayoum. Le désert occupe les deux tiers de l'image, à l'ouest du Nil. Dans la partie inférieure, on peut distinguer des rangées de dunes dessinant de grandes courbes parallèles.

Sources de l'histoire de la vallée du Nil dans l'Antiquité

L'importance et les avantages que procure à la vallée du Nil sa position géographique dans l'angle nord-est du continent auraient pu rester un simple « thème » excitant pour l'esprit, servant, au mieux, d'introduction aux recherches historiques, si cette même vallée n'était pas aussi la partie de l'Afrique la plus riche en sources historiques anciennes. Ces sources permettent, dès le Ve millénaire avant notre ère, de contrôler et d'apprécier le rôle joué par les facteurs géographiques dans l'histoire de l'Afrique en général. Elles nous permettent aussi non seulement de connaître assez bien l'histoire « événementielle » de l'Egypte proprement dite, mais, surtout, de nous faire une idée précise de la culture matérielle, intellectuelle et religieuse de la basse et moyenne vallée du Nil, jusqu'aux marais du Bahr el-Ghazal.

Les sources à notre disposition sont à la fois archéologiques, donc muettes — en apparence du moins —, et littéraires. Les premières, surtout pour les plus hautes époques, n'ont été recherchées et réunies que récemment. Elles sont encore non seulement incomplètes et inégales, mais aussi peu ou mal exploitées. Les secondes, en revanche, ont une longue tradition derrière elles.

Bien avant Champollion, en effet, l'Egypte « mystérieuse » a attiré la curiosité. Dès l'époque « archaïque », au VIe siècle avant notre ère, les Grecs, successeurs en cela des Préhellènes, notaient déjà ce qui dans la vallée du Nil différait de leurs coutumes et de leurs croyances. Les observations qu'ils firent dans ce domaine nous sont parvenues grâce à Hérodote. Pour mieux comprendre leurs nouveaux sujets, les souverains lagides — surpris de l'originalité de la civilisation égyptienne — firent rédiger au IIIe siècle, toujours avant notre ère, une histoire complète de l'Egypte pharaonique : politique aussi bien que religieuse et sociale. Manéthon, égyptien de naissance, fut chargé de la rédaction de cette histoire générale de l'Egypte. Il avait accès aux archives anciennes, et pouvait les lire. Si son œuvre nous était parvenue complète, bien des incertitudes nous eussent été épargnées. Malheureusement elle disparut dans l'incendie de la Bibliothèque d'Alexandrie. Les extraits, qui ont été conservés au hasard de compilations trop souvent faites à des fins apologétiques, nous fournissent néanmoins un cadre solide pour l'histoire de l'Egypte. En effet, les trente et une dynasties « manéthoniennes » restent aujourd'hui encore la base solide de la chronologie relative égyptienne.

La fermeture des derniers temples égyptiens sous Justinien, au VIe siècle de notre ère, eut pour conséquence l'abandon des écritures de l'Egypte pharaonique : hiéroglyphique aussi bien que hiératique ou démotique. Seule la langue survécut dans le copte, mais les sources écrites devinrent peu à peu lettres mortes. Il fallut attendre 1822 et la découverte de Jean-François Champollion (1790-1832) pour que l'on ait de nouveau accès aux documents anciens rédigés par les Egyptiens eux-mêmes.

Ces sources littéraires égyptiennes anciennes ne peuvent être utilisées qu'avec prudence car elles ont un caractère particulier. Le plus souvent elles

ont été rédigées avec une arrière-pensée précise : énumérer les réalisations d'un pharaon, pour démontrer ainsi qu'il accomplissait au mieux sa mission terrestre, celle de maintenir l'ordre universel voulu par les dieux (Maât), en s'opposant aux forces du chaos qui menacent cet ordre en permanence. Ou encore, assurer la perpétuité du culte et du souvenir des pharaons qui avaient mérité la reconnaissance des générations successives. C'est à ces deux catégories de documents qu'appartiennent d'une part les longs textes et les représentations figurées « historiques » qui ornent certaines parties des temples égyptiens et, d'autre part, les « listes d'ancêtres » vénérables comme celles que l'on trouve sculptées dans les temples de Karnak, à la XVIII^e^ dynastie, et à Abydos à la XIX^e^.

Pour compiler les listes royales comme celles auxquelles nous venons de faire allusion, les scribes disposaient de documents « authentiques » établis soit par le clergé, soit par l'administration royale. Cela suppose, d'ailleurs, l'existence d'archives officielles régulièrement tenues. Malheureusement deux seulement de ces documents nous sont parvenus. Encore sont-ils incomplets.

Ce sont la Pierre dite de Palerme, car le fragment le plus important de ce texte est conservé au musée de cette ville sicilienne, et le Papyrus royal de Turin.

La Pierre de Palerme

C'est une dalle de diorite, gravée sur ses deux faces, qui nous donne les noms de tous les pharaons ayant régné en Egypte depuis les origines jusqu'à la V^e^ dynastie vers – 2450. A partir de la III^e^ dynastie, la Pierre de Palerme énumère non seulement les noms des souverains dans l'ordre de leur succession, mais aussi, année par année, les événements les plus importants des règnes. Ce sont de véritables « annales » et il est d'autant plus regrettable que, brisé, ce document incomparable ne nous soit parvenu qu'incomplet.

Le Papyrus de Turin

Ainsi appelé car il est conservé dans le musée de cette ville, il est non moins capital, bien qu'il ne consiste qu'en une liste des souverains, avec leur « protocole complet » et le nombre d'années, mois et jours de leur règne, classés par ordre chronologique. Cette liste allait jusqu'à la XX^e^ dynastie. Il donnait donc une liste complète de tous les pharaons depuis la plus haute époque jusqu'en – 1200 environ. Malheureusement, trouvé intact au XIX^e^ siècle, il fut si malmené lors de son transport qu'il fut mis en miettes et qu'il a fallu des années de travail pour le reconstituer.

Mais de très nombreuses lacunes subsistent encore aujourd'hui. Une des particularités du Papyrus de Turin est de grouper les pharaons en séries. A la fin de chacune de ces « séries », le scribe fait l'addition du nombre total d'années pendant lesquelles les pharaons ainsi groupés ont gouverné. Nul doute que nous n'ayons là l'origine des « dynasties » manéthoniennes.

La Pierre de Palerme.
(Source : A.H. Gardiner, « The Egypt of the Pharaohs », 1961, Oxford University Press.)

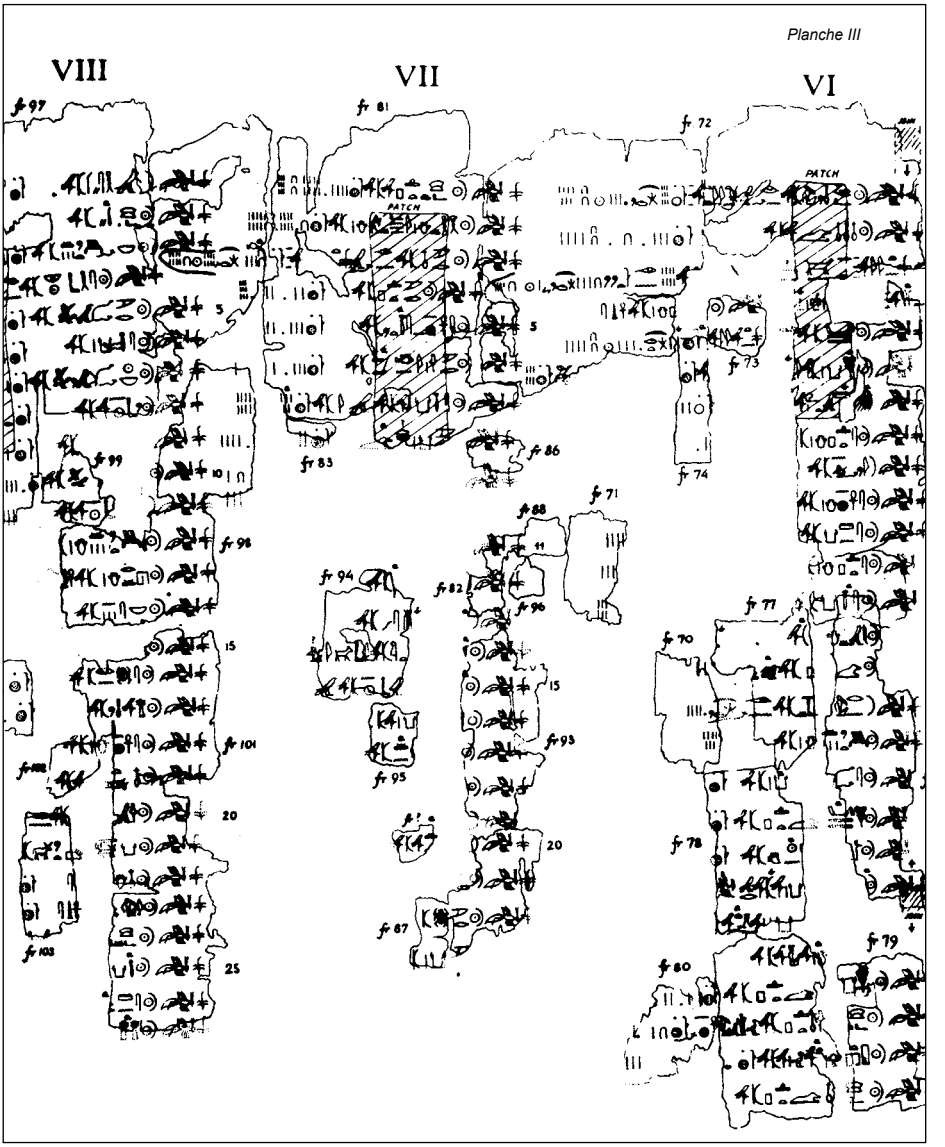

La papyrus de Turin.
(Source : A.H. Gardiner,
« The Royal Canon of Turin »,
Oxford, 1954.
Photo Griffith Institute,
Ashmolean Museum, Oxford.)

Chronologie égyptienne

Pierre de Palerme, Papyrus de Turin et listes royales monumentales sont d'autant plus importants pour l'histoire de l'Egypte que les Egyptiens n'ont jamais utilisé d'ère continue ou cyclique tels que nos dates : avant ou après le Christ, celle de l'Hégire ou des Olympiades, par exemple. Leur comput est fondé sur la personne même du pharaon, et toute date est donnée par rapport au souverain régnant lors de la rédaction du document. C'est ainsi, pour prendre un exemple, qu'une stèle sera datée de « l'an 10 du pharaon N, le 2e mois de la saison *Akhet*, le 8e jour », mais le comput repartira à *un* lors de l'accession au trône du souverain suivant. Cet usage explique l'importance, pour l'établissement de la chronologie, de connaître à la fois les noms de *tous* les pharaons ayant régné et la *durée* du règne de chacun d'entre eux. S'ils avaient pu nous parvenir intacts, Papyrus de Turin et Pierre de Palerme nous auraient fourni cette connaissance indispensable. Malheureusement il n'en est rien et les autres monuments qui complètent parfois les lacunes de ces deux sources capitales n'ont pas suffi cependant à nous transmettre une liste complète et sûre de tous les pharaons égyptiens. Non seulement, pour certaines périodes, l'ordre de succession lui-même reste sujet à controverse lorsque Papyrus de Turin et Pierre de Palerme font défaut, mais encore la durée exacte du règne de certains souverains reste inconnue. On ne possède, au mieux, que « la plus haute date connue » d'un pharaon donné, mais son règne a pu durer fort longtemps après l'érection du monument qui donne cette date.

Même avec ces lacunes, si l'on additionne bout à bout toutes les dates fournies par les sources à notre disposition, on arrive à un total de plus de quatre mille ans. C'est la chronologie *longue* qui fut acceptée par les premiers égyptologues jusque vers 1900. On s'aperçut alors qu'un tel laps de temps était impossible, car l'étude des textes et des monuments montrèrent, d'une part, qu'à certaines époques plusieurs pharaons régnaient en même temps et qu'il y avait donc des dynasties parallèles, et, d'autre part, qu'il arrivait parfois qu'un pharaon prenait un de ses fils comme co-régent. Chacun des souverains datant ses monuments de son propre règne, il y avait donc des chevauchements ; et en additionnant les règnes des dynasties parallèles ou ceux des co-régents avec les règnes des souverains en titre, on aboutissait obligatoirement à un chiffre beaucoup trop élevé et faux.

Il aurait probablement été impossible de trouver une solution au problème qui se posait ainsi, si une particularité du calendrier pharaonique ancien n'avait fourni un cadre chronologique sûr, parce qu'il liait ce calendrier à un phénomène astronomique permanent pour lequel il était facile d'établir des tables. Nous faisons allusion ici au lever de l'étoile Sothis — notre Sirius — en même temps que le soleil sous la latitude d'Héliopolis-Memphis. C'est ce qu'on appelle le « lever héliaque de Sothis » qui fut observé et noté dans l'Antiquité par les Egyptiens. Ce sont ces observations qui ont fourni les dates « sothiaques » sur lesquelles repose encore aujourd'hui l'essentiel de la chronologie égyptienne.

A l'origine, les Egyptiens comme la majorité des peuples de l'Antiquité semblent avoir utilisé un calendrier lunaire, notamment pour fixer les dates des fêtes religieuses. Mais, à côté de ce calendrier astronomique, ils en utilisaient un autre. Peuple de paysans, leur vie quotidienne était puissamment marquée par le rythme de la vie agricole : semailles, moissons, engrangement, préparation des nouvelles semailles. Or, en Egypte, dans la Vallée, ce rythme agricole est conditionné par le Nil, dont les avatars déterminent la date des différentes opérations. Rien d'étonnant donc que, parallèlement à un calendrier religieux, lunaire, les anciens habitants de la Vallée aient aussi utilisé un calendrier naturel fondé sur le retour périodique de l'événement, capital pour leur existence, qu'était l'inondation, la crue du Nil.

Dans ce calendrier, la première saison de l'année — en égyptien *Akhet* — voyait le début de la crue. Les eaux du fleuve montaient peu à peu et recouvraient les terres desséchées par l'été torride. Pendant quatre mois environ, les champs allaient se gorger d'eau. Au cours de la saison suivante, les terres peu à peu sorties de l'eau de la crue étaient prêtes à être ensemencées. C'est la saison *Peret* — littéralement : « sortir » —, terme qui fait sans doute allusion à la fois à la « sortie » des terres de l'eau et à celle de la végétation. Les semailles achevées, le paysan attendait la germination puis la maturation des plantes. Au cours de la troisième et dernière saison, les Egyptiens moissonnaient puis engrangeaient les récoltes. Ils n'avaient plus ensuite qu'à attendre la nouvelle crue et à préparer les champs à sa venue. C'était la saison *Shemou*.

Il est possible, sinon très vraisemblable, que pendant fort longtemps les Egyptiens se soient contentés de ce calendrier. Le premier de l'an commençait alors avec la montée réelle de la crue. La saison *Akhet* ainsi inaugurée se poursuivait jusqu'au retrait réel des eaux, qui marquait le début de la saison *Peret*. Celle-ci se terminait lorsque les céréales venues à maturité étaient prêtes à être fauchées, ce qui marquait le début de la saison *Shemou* qui ne se terminait qu'avec la nouvelle crue. Peu importait aux paysans que telle saison fut plus longue que telle autre, ce qui comptait pour eux c'était l'organisation du travail qui variait avec les trois saisons.

A quel moment, et pour quelles raisons, les Egyptiens ont-ils lié la crue du Nil à l'apparition simultanée du soleil et de l'étoile Sothis à l'horizon ? Il sera sans doute difficile de le déterminer. Nul doute que ce lien ne soit le résultat d'observations répétées et de profondes croyances religieuses. L'étoile Sothis (Sirius) — en égyptien *Sepedet* : « l'Aiguë », la Pointue — sera plus tard identifiée à Isis dont les larmes, croyait-on, déterminent la crue du Nil. Peut-être avons-nous là le reflet d'une croyance très ancienne qui associait l'apparition de l'étoile divinisée à la montée des eaux. Quelles que soient leurs raisons, les Egyptiens, en liant le début de la crue et, partant, le premier jour de l'année à un phénomène astronomique, nous ont fourni le moyen de fixer des points de référence très sûrs dans leur longue histoire.

Sous la latitude de Memphis, le début, fort discret, de l'inondation se situe vers la mi-juillet. Une observation de quelques années semble avoir suffi aux Egyptiens pour leur montrer que le commencement de la crue revenait en moyenne tous les 365 jours. Ils divisèrent alors leur année de trois saisons empi-

riques en une année de douze mois de trente jours chacun. Puis ils affectèrent quatre mois à chacune des saisons. En ajoutant cinq jours supplémentaires — en égyptien les cinq *heryourenepet*: « les cinq sur (en plus de) l'année », que les Grecs appelèrent « épagomènes » — les scribes obtinrent une année de 365 jours qui était, de beaucoup, la meilleure de toutes celles qui furent adoptées dans l'Antiquité. Toutefois, bien que très bonne, cette année n'était pas parfaite. En effet, la révolution de la terre autour du soleil se fait, non pas en 365 jours, mais en 365 jours 1/4. Tous les quatre ans, l'année officielle, administrative, des Egyptiens prenait un jour de retard sur l'année astronomique, et ce n'est qu'au bout de 1460 ans — ce que l'on appelle une *période sothiaque* — que les trois phénomènes: lever du soleil, lever de Sothis, début de l'inondation se produisaient simultanément au premier de l'an officiel.

Ce lent décalage entre les deux années eut deux résultats importants. Le premier est de permettre aux astronomes modernes de déterminer à quelle date les Egyptiens avaient pu adopter leur calendrier; cette date devant, nécessairement, coïncider avec le début d'une période sothiaque. La coïncidence des phénomènes, début de l'inondation et lever héliaque de Sothis, s'est produite trois fois au cours des cinq millénaires qui ont précédé notre ère: en – 1325/– 1322, en – 2785/– 2782 et en – 4245/– 4242. On a longtemps cru que c'était entre – 4245 et – 4242 que les Egyptiens avaient adopté leur calendrier. On admet maintenant que ce ne fut qu'au début de la période sothiaque suivante, soit entre – 2785/– 2782.

Le deuxième résultat de l'adoption par les Egyptiens du calendrier solaire fixe fut d'entraîner peu à peu un décalage entre les saisons *naturelles*, déterminées par le rythme même du Fleuve, et les saisons *officielles* utilisées par l'administration, qui étaient, elles, fondées sur une année de 365 jours. Ce décalage, d'abord peu sensible, un jour tous les quatre ans, s'accroissait peu à peu; il passait d'une semaine à un mois, puis à deux mois, jusqu'à ce que les saisons officielles en arrivent à être entièrement décalées et que l'été *(Shemou)* du calendrier officiel tombe en pleine saison *Peret* naturelle. Ce décalage ne manqua pas de frapper les scribes égyptiens et nous possédons des textes qui notent, très officiellement, la différence entre le lever héliaque réel de Sothis et le début de l'année administrative. Ces observations ont permis de fixer avec une approximation de quatre ans les dates suivantes:

— Le règne de Sésostris III englobe nécessairement les années –1882/–1879.
— L'an 9 d'Aménophis I est tombé entre les années –1550 et –1547.
— Le règne de Thoutmosis III englobe les années –1474/–1471.

En combinant ces dates avec celles, relatives, fournies par les sources à notre disposition: Papyrus de Turin, Pierre de Palerme, monuments datés des diverses époques, on a pu obtenir une chronologie de base, la plus sûre de celles de tout l'Orient ancien. Elle fixe le début de l'histoire de l'Egypte à –3000. Les grandes divisions « manéthoniennes » peuvent se chiffrer ainsi:

— III^{e}-VI^{e} dynastie (Ancien Empire): vers –2750/–2200.
— VII^{e}-X^{e} dynastie (I^{re} Période intermédiaire): –2200/–2150.
— XI^{e}-XII^{e} dynastie (Moyen Empire): –2150/–1780.

— XIII^e-XVII^e dynastie (II^e Période intermédiaire): – 1780/– 1580.
— XVIII^e-XX^e dynastie (Nouvel Empire): – 1580/– 1080.
— XXI^e-XXIII^e dynastie (III^e Période intermédiaire): – 1080/– 730.
— XXIV^e-XXXI^e dynastie (Basse Epoque): – 730/– 330.

La conquête d'Alexandre de Macédoine, en 332 avant notre ère, marque la fin de l'histoire de l'Egypte pharaonique et le début de la période hellénique (cf. chap. 6).

L'environnement nilotique

Il n'est peut-être pas inutile de citer ici la phrase d'Hérodote (II.35) concluant la description de l'Egypte: «Les Egyptiens qui vivent sous un climat singulier au bord d'un fleuve offrant un caractère différent de celui des autres fleuves, ont adopté aussi presque en toutes choses des mœurs et des coutumes à l'inverse des autres hommes» (trad. Ph. E. Legrand).

Certes, lorsqu'il écrivit cette phrase, Hérodote ne pensait qu'aux pays riverains de la Méditerranée. Il n'en demeure pas moins que, de tous les pays africains, l'Egypte est celui qui possède l'environnement le plus original. Elle le doit au régime du Nil. Sans le fleuve, l'Egypte n'existerait pas. Cela a été dit et redit mille fois depuis Hérodote: c'est une vérité première.

Au vrai, les servitudes sévères que le fleuve nourricier impose aux sociétés humaines installées sur ses rives ne se sont fait sentir que progressivement. Elles ne sont devenues inéluctables qu'à un moment où la civilisation égyptienne était déjà vieille de plus de sept siècles. Les groupes humains qui ont créé cette civilisation ont donc eu le temps de s'habituer progressivement aux impératifs qui leur furent peu à peu imposés par l'écologie nilotique.

Du Néolithique finissant, vers –3300 jusqu'à –2400, l'Afrique nord-occidentale, Sahara compris, a connu un régime relativement humide. L'Egypte, à cette époque, ne dépendait donc pas uniquement du Nil pour sa subsistance. A l'est comme à l'ouest de la Vallée, la steppe s'étendait encore, abritant un gibier abondant et facilitant un élevage important. L'agriculture n'était encore alors qu'une des composantes de la vie quotidienne, et l'élevage — voire la chasse — jouait un rôle au moins aussi important, comme en fait foi la Pierre de Palerme qui nous laisse deviner que l'impôt dû par les puissants du régime au pouvoir central était calculé non pas sur le revenu des terres qu'ils pouvaient posséder, mais sur le nombre de têtes de bétail confié à leurs bergers. Le recensement de cette richesse fondamentale se faisait tous les deux ans. Les scènes qui décorent les mastabas de l'Ancien Empire, de la fin de la IV^e à la VI^e dynastie (de – 2500 à – 2200), montrent bien que l'élevage tient toujours une place essentielle dans la vie des Egyptiens à cette époque.

On peut donc soupçonner que la recherche du «contrôle» du Fleuve par l'homme, qui sera l'achèvement essentiel de la civilisation égyptienne car c'est ce contrôle qui lui permettra de s'épanouir, fut sans doute stimulée à l'origine, non pas par le désir de mieux tirer parti de l'inondation

pour l'agriculture, mais surtout pour se défendre des méfaits de la crue. On oublie parfois que le débordement du Nil n'est pas seulement bénéfique : il peut être une véritable catastrophe et c'est sans doute pour s'en protéger que les premiers habitants de la Vallée apprirent à construire digues et barrages pour mettre à l'abri leurs villages et à creuser des canaux pour assécher leurs champs. Ce faisant ils acquirent peu à peu une expérience qui leur fut indispensable lorsque le climat africain entre les 30e et 15e parallèles Nord devint progressivement aussi sec qu'il l'est aujourd'hui, transformant en déserts absolus les abords immédiats de la vallée du Nil en Egypte comme en Nubie. Toute la vie dans la Vallée fut désormais rigoureusement conditionnée par la crue.

Utilisant les techniques de construction de digues et de creusement de canaux acquises au cours des siècles, les Egyptiens mirent peu à peu au point le système d'irrigation par bassins *(hod)* et assurèrent ainsi non seulement leur survie, sous un climat de plus en plus désertique, mais encore leur expansion (cf. chapitres 4 et 8). Ce système, simple dans son principe et complexe dans son fonctionnement, exige une synchronisation. Il comporte deux surélévations naturelles, créées par le Nil parallèlement à ses rives au cours de millénaires de crues. Ces « digues » naturelles, renforcées peu à peu par les riverains pour se mettre à l'abri d'une inondation trop brutale, furent complétées par des digues perpendiculaires, véritables barrages artificiels, qui doivent sans doute leur origine aux digues édifiées par les populations les plus anciennes pour protéger leurs installations lors de la crue.

L'édification, à la fois, des levées de terre parallèles au fleuve et des barrages perpendiculaires eut pour résultat de découper l'Egypte en une série de bassins, d'où le nom du système. Leur sol fut rigoureusement aplani pour que, lors de la crue, l'ensemble du bassin soit recouvert d'eau. A l'arrivée de l'inondation, des « saignées » pratiquées dans les digues parallèles au Fleuve permettaient de remplir les bassins. Après avoir séjourné un certain temps, pour saturer les champs, l'eau était renvoyée au Nil en aval. Par ailleurs, un système de canaux utilisant la pente naturelle de la vallée permettait d'envoyer l'eau prise en amont vers des terres plus basses parce que situées en aval, terres que la crue, même bonne, n'aurait pu atteindre.

Les avantages du système, que l'expérience apprit peu à peu aux Egyptiens, étaient d'assurer une répartition égale de l'eau et du limon sur toute la surface des terres cultivables, d'irriguer des parties de la Vallée qui seraient restées stériles, enfin, et surtout, de maîtriser le Fleuve et sa crue. Le remplissage des bassins tout comme les prélèvements d'amont en aval par les canaux avaient pour effet de ralentir le courant et d'éviter ainsi les conséquences désastreuses de l'irruption brusque de millions de mètres cubes d'eau arrachant tout sur leur passage. Le ralentissement du courant à son tour facilitait le dépôt sur les champs du limon dont ces eaux étaient chargées.

Il n'est pas exagéré de dire que ce système d'irrigation, tout à fait original, est à la base même du développement de la civilisation égyptienne. Il explique comment l'ingéniosité humaine parvint peu à peu à surmonter des difficultés considérables et réussit à modifier l'écologie naturelle de la Vallée.

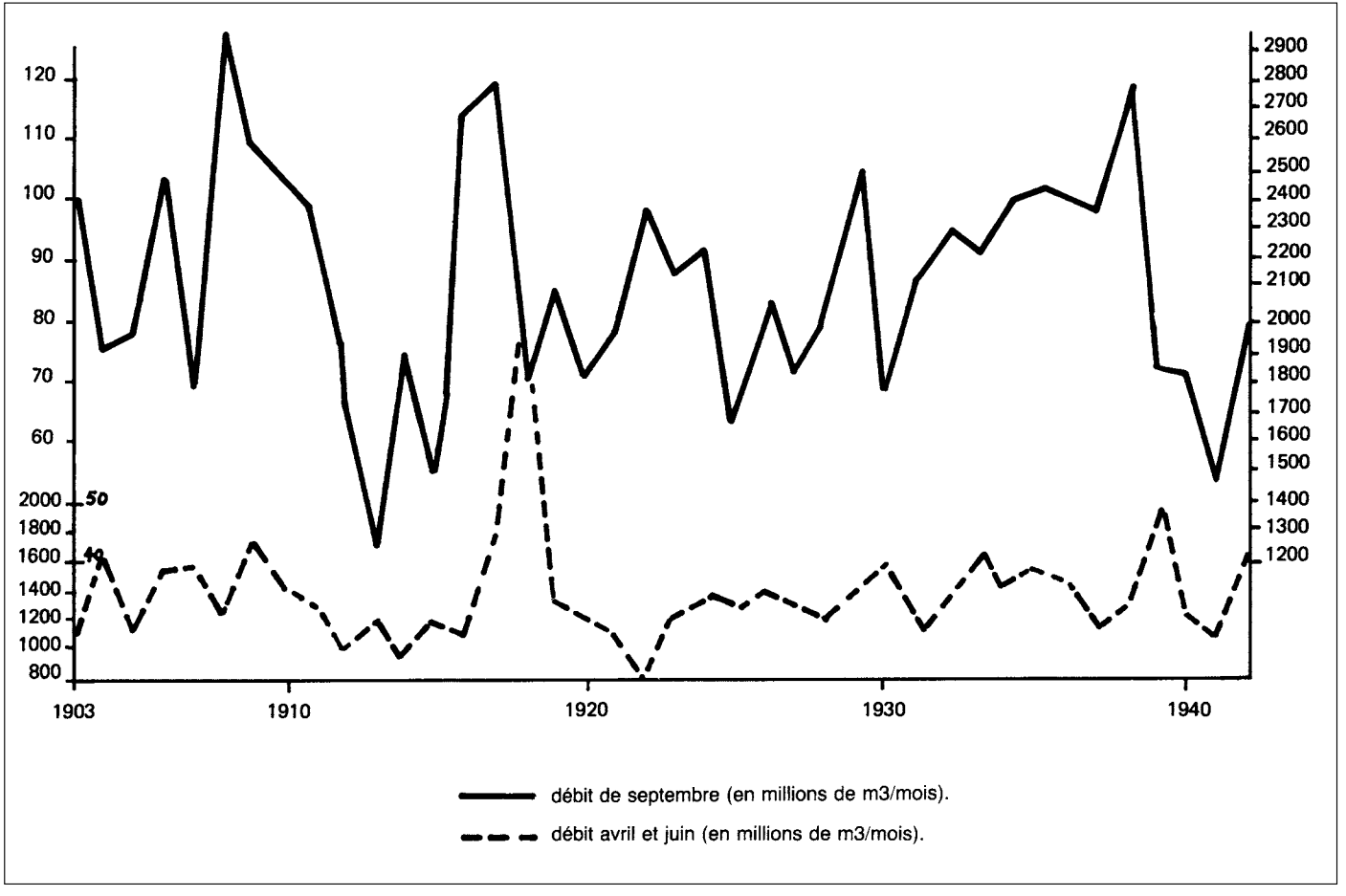

Les crues du Nil.
(Source : J. Besançon, « L'Homme et le Nil », Paris, Gallimard, NRF, 1957, p. 79.)

Cette nouvelle écologie qui résulte de l'intervention humaine exige un travail considérable. Après chaque crue, il faut réparer les digues, renforcer les barrages transversaux, recreuser les canaux. C'est là une œuvre permanente et collective, qui, à l'origine, était sans doute effectuée à l'échelle du village primitif. A l'époque historique, elle est contrôlée et mise en œuvre par le gouvernement central. Que ce dernier n'assure pas à temps l'entretien délicat de l'ensemble du système et la crue suivante risque de tout emporter avec elle, remettant la Vallée dans son état primitif. En Egypte, l'ordre politique conditionne l'ordre naturel dans une très grande mesure. En effet, il ne suffit pas, pour que la subsistance de tous soit assurée, que le système des bassins fonctionnât avec régularité. Un des caractères de la crue du Nil est de varier énormément, en volume, d'une année sur l'autre. Les inondations peuvent être, ou trop fortes et tout détruire sur leur passage, ou trop faibles et ne pas assurer une irrigation suffisante. Par exemple, de 1871 à 1900, la moitié à peine des crues furent suffisantes pour assurer les besoins de l'Egypte (cf. fig. page 24).

L'expérience apprit vite aux Egyptiens à se méfier de l'inconstance du Fleuve. Il était indispensable, pour pallier les insuffisances prévisibles, d'avoir toujours disponible un « volant » de sécurité afin de nourrir la population et, pour prévoir l'avenir, d'assurer un ensemencement normal quelles que fussent les circonstances. Ce volant est assuré par le gouvernement central grâce au *double grenier royal* qui stocke le grain nécessaire dans des magasins répartis dans tout le pays. En limitant la consommation dans les périodes d'abondance et en mettant en réserve le plus de ressources possible, en prévision de crues insuffisantes ou trop fortes, le gouvernement se substituait, pour ainsi dire, à l'ordre naturel et jouait un rôle d'une extrême importance.

On voit que l'homme, en modifiant profondément les conditions que lui imposait la nature, joue un rôle essentiel dans l'eclosion et le développement de la civilisation dans la vallée du Nil. L'Egypte n'est pas seulement un « don du Nil », elle est avant tout une création humaine, d'où l'importance des problèmes anthropologiques dans la Vallée.

Le peuplement de la vallée du Nil

Dès le Paléolithique, l'homme occupe, sinon le fond de la Vallée proprement dit, du moins ses abords immédiats et notamment les terrasses qui le dominent. Les successions de périodes humides et sèches au Paléolithique comme au Néolithique (cf. volume I) ne manquèrent pas de modifier dans un sens ou dans l'autre la densité de la population, mais le fait demeure qu'aussi loin que l'on puisse remonter, l'*homo sapiens* a toujours habité l'Egypte.

A quelle race appartenait-il ? Il est peu de problèmes anthropologiques qui aient soulevé autant de discussions passionnées. Au demeurant ce problème n'est pas nouveau. Déjà en 1874 on argumentait pour savoir si les Egyptiens anciens étaient « noirs » ou « blancs ». Un siècle plus tard, le Colloque organisé par l'Unesco au Caire prouvait que la discussion n'était pas

close, ni sans doute près de l'être. Il n'est pas facile, en effet, de trouver une définition physique du « Noir », qui soit acceptée de tous. Récemment un anthropologue mettait en doute la possibilité même de trouver des moyens sûrs permettant de déterminer la « race » à laquelle appartenait un squelette donné — au moins en ce qui concerne les restes humains très anciens, ceux du Paléolithique par exemple. Les critères traditionnels, physiques, des anthropologues (indice facial, longueur des membres, etc.) ne sont plus acceptés par tous aujourd'hui et on revient, comme les Anciens, à la détermination du « Noir » par la nature des cheveux et la couleur de la peau, appréciée scientifiquement il est vrai par le taux de « mélanine ». Toutefois, la valeur de ces indications est, à son tour, contestée par certains. A ce rythme, après avoir perdu au cours des ans la notion même de race « rouge », nous risquons fort de devoir abandonner bientôt celle de « races » noire ou blanche. Au demeurant, il est fort douteux que les habitants de la vallée du Nil aient jamais appartenu à une « race » pure, unique, qui y aurait introduit la civilisation. L'histoire même du peuplement de la Vallée s'inscrit en faux contre une telle possibilité.

L'Homme, en effet, n'a pas pénétré d'un seul coup, en une fois, dans une vallée vide ou peuplée seulement d'une faune sauvage. Il s'y est installé progressivement au cours de millénaires, au fur et à mesure que la densité même de groupes humains ou les variations climatiques exigeaient de nouvelles ressources alimentaires ou une sécurité plus grande. Etant donné sa position à l'angle nord-oriental du continent africain, il était inévitable que la vallée du Nil dans son ensemble, et l'Egypte en particulier, devinssent le point d'aboutissement de courants humains venus non seulement de l'Afrique mais aussi du Proche-Orient, pour ne pas parler de l'Europe plus lointaine. Aussi n'est-il pas étonnant que les anthropologues aient cru pouvoir discerner, parmi les quelques squelettes « nilotiques » très anciens dont ils disposaient, des représentants de la « race » de Cro-Magnon, des « arménoïdes », des « négroïdes », des « leucodermes » etc.; encore conviendrait-il de n'accepter tous ces termes qu'avec précaution. Si une « race » égyptienne a jamais existé — et l'on doit en douter — elle est le résultat de mélanges dont les éléments de base ont varié dans le temps comme dans l'espace. On pourrait le vérifier s'il était possible, ce qui est bien loin d'être le cas, de posséder un nombre suffisant de restes humains pour chacune des périodes historiques et des diverses parties de la Vallée.

Un fait demeure cependant, c'est la permanence en Egypte comme en Nubie d'un certain type physique qu'il serait vain de qualifier de « race », car il varie légèrement suivant que l'on considère la Basse ou la Haute-Egypte. De couleur plus foncée dans le Sud que dans le Nord, il est dans l'ensemble plus sombre que dans le reste du bassin méditerranéen, Afrique du Nord comprise. Les cheveux sont noirs et frisés; le visage plutôt rond et glabre est parfois, à l'Ancien Empire, orné d'une moustache; assez élancé en général, c'est le type humain que fresques, bas-reliefs et statues pharaoniques nous font connaître, et il ne faut pas oublier que ce sont des *portraits* comme l'exigent les croyances funéraires égyptiennes qui veulent que ce soit l'individu même, non une abstraction, qui survive dans l'outre-tombe.

Il serait certes facile, en sélectionnant certains portraits et en négligeant l'ensemble de ceux qui nous sont parvenus, de faire appartenir le type égyptien à telle ou telle « race », mais il serait non moins facile aussi de choisir d'autres exemples qui anéantiraient de telles conclusions. En fait, à qui sait voir, c'est la variété même des individus que l'art égyptien nous présente : « profils droits, profils prognathes, pommettes saillantes à l'occasion comme chez Sésostris III, lèvres charnues souvent ourlées ; parfois un nez légèrement busqué (Hémioumou, Pepi I, Gamil Abd el-Nasser), le plus souvent un nez raide et massif à la Chéphren et, dans le Sud surtout, des nez qui s'effacent, des lèvres plus épaisses » (Jean Yoyotte). C'est cette variété même qui montre que dans la vallée du Nil nous avons affaire à un type humain, non à une race, type que les habitudes et les conditions de vie particulières à la Vallée ont, peu à peu, créé au moins autant que les mélanges dont il est le produit. On en a un exemple frappant dans la statue du « Cheikh-el-Beled », vivant portrait du maire du village de Saqqarah au moment où la statue, vieille de plus de quatre mille ans, fut découverte. Que dans l'égyptien ancien, le fonds « africain » — qu'il soit noir ou clair — soit prépondérant, cela est plus que probable, mais dans l'état actuel de nos connaissances il est impossible d'en dire plus.

Écriture et environnement

L'Egypte fut le premier pays d'Afrique à utiliser l'écriture. Si l'on en juge par l'emploi dans le système hiéroglyphique de « pictogrammes » représentant des objets qui n'étaient plus utilisés depuis longtemps au début de l'époque historique, il est possible de fixer son invention à l'époque « amratienne » dite aussi du « Nagada I » (cf. vol. I), c'est-à-dire vers – 4000, si l'on suit les dates proposées par la méthode du carbone 14. C'est donc un des plus anciens systèmes d'écriture connus. Il se développa très rapidement puisqu'il apparaît déjà constitué sur la Palette de Narmer, le premier monument « historique » de l'Egypte que l'on peut dater de – 3000. Il est, de plus, essentiellement africain par la faune et la flore utilisées dans les signes d'écriture.

L'écriture égyptienne est, fondamentalement, « pictographique » comme beaucoup d'écritures anciennes, mais alors qu'en Chine et en Mésopotamie, par exemple, les signes, pictographiques à l'origine, évoluèrent rapidement vers des formes abstraites, l'Egypte resta fidèle à son système jusqu'à la fin de son histoire.

Tout objet ou être vivant qui peut être dessiné fut employé comme signe, ou « caractère », dans l'écriture égyptienne : pour écrire les mots « harpon » ou « poisson » il suffisait au scribe de dessiner un harpon ou un poisson. C'est ce que l'on appelle les « signes-mots », car un seul signe suffit à écrire un mot tout entier. Ce principe resta utilisé pendant toute la civilisation pharaonique, ce qui permit aux scribes de créer autant de signes-mots nouveaux qu'ils en eurent besoin pour « signifier » êtres ou objets inconnus lors de la création de l'écriture, tels que le cheval ou le char par exemple. Dans le système pictographique pur, les *actions* aussi peuvent être représentées par des

Palette en schiste de Narmer (I^re^ dynastie), recto/verso. Ce spécimen d'écriture égyptienne est l'un des plus anciens connus. Le protocole du roi, figuré par le poisson ncr et le ciseau mr. occupe le rectangle situé entre les deux têtes d'Hathor. Les autres petits hiéroglyphes inscrits au-dessus de la tête des différents personnages en indiquent le nom ou le titre ; le chef capturé s'appelait peut-être Washi (wr = harpon, š = mare). Le groupe situé en haut à droite était probablement censé expliquer la figure centrale : à cette époque très ancienne, la substance de phrases tout entières pouvait apparemment être exprimée à l'aide de simples groupes de symboles dont les éléments suggéraient des mots distincts. En l'espèce, on pourrait donner l'interprétation suivante : le Dieu-Faucon Horus (c'est-à-dire le roi) fait prisonniers les habitants du pays du papyrus (T - mḥw, « le Delta »)
(Source : J. Pirenne. « Histoire de la civilisation de l'Egypte ancienne », 1961, Vol. I, fig. 6 et 7 (pp. 28–29). éditions de la Baconnière, Neuchâtel, Suisse. Photo H. Brugsch. musée du Caire.)

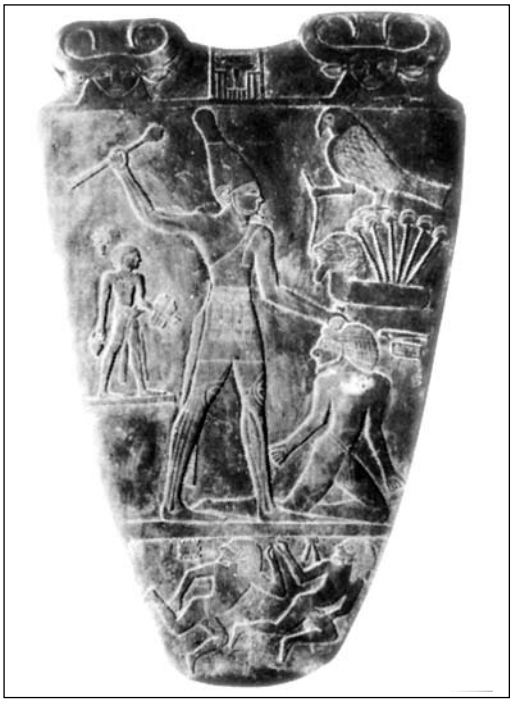

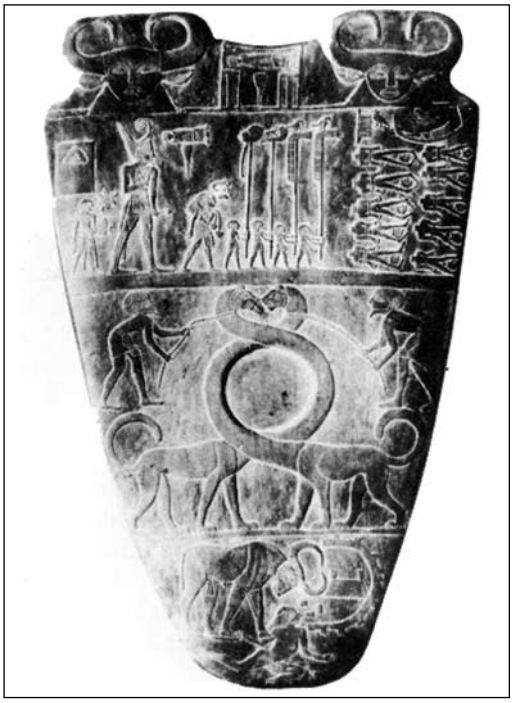

dessins. Pour écrire les verbes « courir » ou « nager », il suffisait au scribe de dessiner un personnage en train de courir ou de nager.

Toutefois, malgré toute son ingéniosité, le système pictographique était incapable d'écrire des mots abstraits tels que « aimer », « se souvenir », « devenir ». Pour surmonter cette difficulté, il fallait que les Egyptiens dépassent le stade de la pictographie pure. Ils le firent en utilisant deux autres principes : celui de l'*homophonie*, d'une part, et de *l'idéographie* d'autre part. C'est d'ailleurs l'emploi *simultané* des trois principes — pictographie pure, homophonie et idéographie — qui rendit si difficile le déchiffrement des hiéroglyphes à l'époque moderne. En effet, dans l'écriture égyptienne, certains signes se lisent phonétiquement, d'autres non : ils ne servent qu'à *préciser* la lecture (son) ou le sens du mot.

Le principe de l'homophonie est simple : en langue parlée le mot écrit, l'échiquier par exemple, se prononçait *men*. Grâce à ce principe le signe pictographique représentant un échiquier pourra, à volonté, être utilisé pour signifier l'objet même, ou pour écrire *phonétiquement* tous les « homophones », c'est-à-dire tous les mots qui se prononçaient aussi *men* et, parmi ceux-ci, le mot abstrait « être stable ». De la même façon, le signe de la « houe » se prononçait *mer*, il pouvait donc être employé pour écrire le verbe « aimer », qui se disait *mer*. Dans ces cas les signes-mots originels devenaient des signes phonétiques. Etant donné que le nombre d'homophones simples, mot pour mot — du type *men* « échiquier » pour *men* « être stable » ou *mer* « houe » pour *mer* « aimer » — est relativement limité, l'innovation n'aurait présenté qu'un avantage réduit, si les scribes ne l'avait étendue à des mots complexes. Par exemple, pour écrire le mot abstrait « établir » qui se prononçait *semen* et qui n'avait pas d'homophone simple, ils utiliseront deux signes-mots en se servant de leur valeur phonétique : ce seront un morceau d'étoffe plié qui se prononçait *s(e)* et l'échiquier *men*. Mis côte à côte ces deux signes se liront alors phonétiquement *s(e)* + *men* = *semen* et l'ensemble signifiera « établir », « fonder ». Arrivé à ce stade le scribe égyptien avait à sa disposition un instrument capable d'exprimer phonétiquement, au moyen d'images, n'importe quel mot de la langue, quelle que fût sa complexité. Il lui suffisait de décomposer le mot en autant de sons qu'il pouvait transcrire au moyen d'un signe-mot ayant approximativement la même prononciation. L'écriture hiéroglyphique avait déjà atteint ce stade à l'époque « Thinite » vers – 3000, ce qui suppose une assez longue évolution antérieure.

Le système ainsi complété avait toutefois des défauts. Il utilisait nécessairement un grand nombre de signes — on en compte plus de quatre cents usuels — qui pouvaient laisser le lecteur perplexe quant à leur lecture. Prenons, en français, l'exemple simple du dessin d'un bateau. Faudrait-il le lire : barque, canot, bateau, navire, nef, etc. ? Il était de plus impossible, à première vue, de savoir si un signe donné était employé comme signe-mot désignant l'objet représenté ou s'il était utilisé comme signe phonétique.

La deuxième difficulté fut aisément surmontée : les scribes prirent l'habitude de faire suivre d'un trait vertical les signes-mots désignant l'objet même. Pour la première, un système complexe se mit en place progressive-

ment. C'est celui que les égyptologues qualifient de « compléments phonétiques ». Ceux-ci sont constitués de vingt-quatre signes-mots ne comportant qu'une seule consonne. Ils furent peu à peu utilisés par les scribes pour préciser la lecture phonétique des signes. Pour prendre un exemple : le signe représentant une natte sur laquelle un pain est posé se lit *hetep*. On prit peu à peu l'habitude de faire suivre le signe-mot, employé phonétiquement, de deux autres signes : le pain, qui se lisait *t*, et le siège qui se lisait *p*. Ces deux signes rappelaient aussitôt qu'il fallait lire *hetep*.

Il est manifeste que ces vingt-quatre signes simples jouent en fait le rôle de nos lettres, et qu'il y avait là en germe l'invention de l'alphabet puisque ces signes expriment toutes les consonnes de la langue égyptienne, et que l'égytien, comme l'arabe et l'hébreu, n'écrit pas les voyelles. Il n'y avait donc aucun mot de la langue qui n'aurait pu être écrit simplement au moyen de ces signes. Cependant les Egyptiens ne franchirent jamais le pas et bien loin de n'employer que les seuls signes simples, pratiquement « alphabétiques », ils compliquèrent encore, au moins en apparence, leur système d'écriture en faisant intervenir, en plus des signes employés phonétiquement et leurs compléments phonétiques, de nouveaux signes purement idéographiques. Ces signes sont placés à la fin des mots. Ils permettent à première vue de classer ces mots dans une « catégorie » donnée. Les verbes désignant une action physique comme « frapper », « tuer », seront suivis du signe du bras humain tenant une arme. Ceux qui désignent un fait abstrait comme « penser », « aimer » seront suivis du signe représentant un rouleau de papyrus. De même pour les substantifs : le mot « bassin » sera suivi de l'idéogramme de l'eau — trois traits ondulés horizontaux —, les noms de pays étrangers seront suivis du signe de la « montagne » — par opposition à l'Egypte qui est plate, etc.

Si les Egyptiens n'utilisèrent jamais une écriture simplifiée — on ne possède qu'un seul texte en écriture « alphabétique », encore est-il de très basse époque et a-t-il pu être influencé par l'exemple des écritures alphabétiques utilisées par les voisins de l'Egypte —, ce « conservatisme » s'explique sans doute par l'importance que l'image, et donc le signe qui est une image, garde à leurs yeux. Cette image possède une puissance magique latente. Encore vers – 1700 les scribes dans certains cas mutilent les signes qui représentent des êtres dangereux, du moins à leurs yeux : les serpents auront la queue coupée, certains oiseaux seront dépourvus de pattes. Cette puissance magique que possède le signe s'étend au mot tout entier ; elle est telle que, lorsqu'on voudra nuire à une personne, le *nom* de celle-ci sera soigneusement martelé ou effacé partout où il est écrit. Ce nom, en effet, fait partie de l'individu, dans un sens il *est* la personne même : le détruire c'est la détruire.

Avec son système complexe de signes-mots, de signes plurisyllabiques phonétiques, de compléments phonétiques et de déterminatifs idéographiques, donc pêle-mêle de signes qui se lisent et d'autres qui ne se lisent pas, l'écriture hiéroglyphique est complexe, certes, mais aussi très évocatrice. Les déterminatifs coupent bien les mots, l'ordre rigide des mots dans la phrase — verbe, sujet, complément — facilite l'interprétation, et les difficultés que peut rencontrer le traducteur moderne résident le plus souvent dans l'ignorance

où nous sommes parfois du sens exact de beaucoup de mots. Encore peut-on savoir grâce aux « déterminatifs » dans quelles catégories il faut les ranger.

On a souvent laissé entendre que l'écriture hiéroglyphique égyptienne avait été soit apportée dans la Vallée par des envahisseurs venus de l'Est, soit empruntée par les Egyptiens à la Mésopotamie. Le moins que l'on puisse dire est qu'aucune trace matérielle d'un tel emprunt n'est décelable dans l'écriture de l'Egypte pharaonique telle qu'elle nous apparaît à l'aurore de l'Histoire vers – 3000. Bien au contraire on peut suivre sa lente formation stade par stade : de la pictographie pure, au stade des phonogrammes complexes, à celui des « compléments phonétiques », enfin à celui des « déterminatifs ». Certains signes employés phonétiquement représentent des objets qui n'étaient plus employés lorsque les premiers textes apparaissent, ce qui prouve que l'écriture s'est forgée à la période *pré*-historique, alors que ces objets étaient d'un emploi courant. Enfin, surtout peut-être, les signes hiéroglyphiques anciens sont *tous* empruntés à la faune et à la flore nilotiques prouvant ainsi que l'écriture est d'origine purement africaine. Si l'on admet une influence externe dans l'apparition de l'écriture égyptienne, ce ne pourrait être, tout au plus, que celle de *l'idée* d'écrire. Ce qui, au demeurant, est peu probable, compte tenu de la très haute époque où l'écriture s'est formée en Egypte, au IV^e^ millénaire avant notre ère.

Une des forces qui a présidé à l'invention et au développement de l'écriture hiéroglyphique dans la vallée du Nil réside sans doute dans la nécessité pour ses habitants d'agir en commun et de façon concertée pour lutter contre les fléaux qui les menaçaient périodiquement et, entre autres, l'inondation du Nil. Si une famille, un groupe de familles, voire un petit village étaient impuissants à ériger une protection assez forte contre une montée imprévisible des eaux, il n'en allait pas de même des groupes humains nombreux agissant en commun. La configuration même de l'Egypte favorise la constitution de tels groupes. En effet, la largeur de la Vallée n'est pas régulière. Parfois limitée au cours même du fleuve, elle s'élargit aussi et forme alors des petits bassins d'une étendue parfois assez considérable. Ces bassins naturels constituent autant d'unités géographiques à possibilités agricoles certaines. Elles paraissent avoir eu très rapidement tendance à se constituer en petites unités politiques sous l'autorité de l'agglomération la plus importante du bassin dont la divinité protectrice devient celle de l'ensemble. C'est très probablement là l'origine des « nomes » qui apparaissent déjà constitués à l'époque historique.

Il y a certes une très grande différence géographique entre la Haute-Egypte, le Saïd, ainsi segmenté en une succession de bassins naturels bien individualisés, et la Basse-Egypte, ou Delta, où le fleuve en se divisant en multiples bras découpe lui-même le sol en unités d'un caractère tout différent et moins nettes que celles du Saïd.

Il faut rappeler ici que la terminologie traditionnelle de « Haute » et « Basse » Egypte, lorsqu'on l'emploie pour l'époque de formation de l'Etat pharaonique est fallacieuse. Dans l'état actuel de nos connaissances des cultures prédynastiques, ce que l'on appelle la Haute-Egypte ne dépasse guère au sud la région d'El-Kab pour se terminer au nord aux environs du

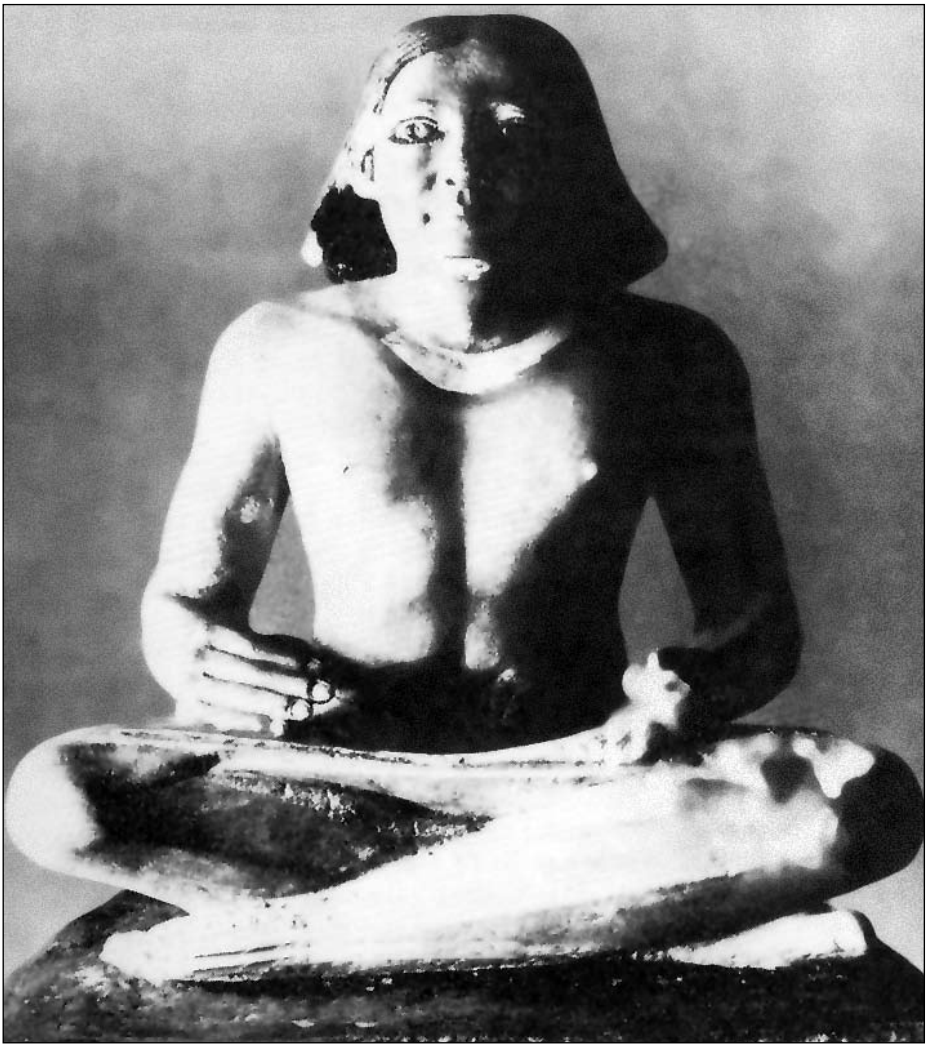

Statue du scribe accroupi, Knoubaf.
(Source : W.S. Smith, « The history of Egyptian sculpture and painting in the Old Kingdom, » 1re éd., 1946, pl. 19a. Photo Museum of Fine Arts, Boston.)

Fayoum. Son centre politique se situe dans le « bassin » thébain à Negada, mais descendra vers le nord dans la région d'Abydos, autre bassin naturel, qui jouera un grand rôle dans l'histoire de l'Egypte. La Basse-Egypte, elle, part du Fayoum mais se borne au nord à la pointe aiguë du Delta. Bien que l'on soit très mal renseigné sur son extension à une aussi ancienne époque, il paraît certain qu'elle n'atteignait pas la mer. Son centre se situait dans la région du Caire-Héliopolis actuels.

Dans ce « berceau » de l'Egypte pharaonique, les « bassins » du Sud constituent une force au moins égale à celle du Nord. Cette force est mieux structurée grâce à l'individualité des bassins qui la composent. On comprend mieux alors que ce soit la Confédération des provinces du Sud qui ait en définitive imposé l'unité culturelle à la Vallée en soumettant la Confédération des provinces du Nord, à l'originalité moins marquée.

Les petites unités politiques du Sud, suivant l'étendue du « bassin » qu'elles occupaient, disposaient d'un nombre d'hommes suffisant pour entreprendre les travaux collectifs indispensables à la survie de la province, tels que le renforcement des berges latérales du fleuve, qu'ils transformèrent peu à peu en véritables digues (cf. ci-dessus), puis la construction des barrages qui protégeaient les agglomérations. Ce travail pour être effectif exigeait une organisation. Celle-ci, à son tour, dut faciliter sinon l'invention de l'écriture, du moins son rapide développement. Il fallait, en effet, transmettre les ordres à un nombre important d'hommes répartis sur des distances assez grandes pour accomplir une tâche qui ne pouvait être exécutée que dans un temps limité : *après* la moisson et *avant* la nouvelle montée des eaux. La répartition du travail, l'ordre de priorité, la fourniture de l'outillage, même rudimentaire, l'approvisionnement sur place des travailleurs, tout cela exigeait une « administration » aussi simple fût-elle. Celle-ci ne pouvait être efficace que si elle pouvait prévoir, concevoir et diriger les différentes étapes des opérations à partir d'un centre nécessairement parfois assez éloigné du point où les travaux allaient être exécutés. Cela se conçoit mal sans l'instrument incomparable que constitue l'écriture pour enregistrer les données indispensables : nombre d'hommes, rations, hauteur des digues à atteindre et surtout transmettre rapidement les ordres aux différents points du territoire.

L'unification politique de l'Egypte par Menés vers – 3000 ne pouvait qu'accentuer encore le développement de l'administration et, partant, de l'écriture. En effet, il s'agissait pour le « Chef » d'organiser les travaux d'intérêt collectif non plus seulement dans un territoire d'étendue limitée, mais pour l'ensemble du pays dont une des caractéristiques est d'être très allongé et où, par conséquent, la capitale qui donne les ordres est toujours très éloignée d'une importante partie du territoire. Par ailleurs, en raison même de l'inconstance de l'inondation (cf. fig. page 24), une des responsabilités de l'administration centrale est de mettre en réserve le plus de vivres possible en période d'abondance, pour pallier les insuffisances toujours prévisibles à brève échéance. Il faut donc que les dirigeants, en l'espèce Pharaon, sachent exactement ce qui est à la disposition du pays pour pouvoir, en cas de nécessité, ou rationner ou répartir les ressources existantes dans les régions les

plus touchées par la famine. C'est là la base de l'organisation économique de l'Egypte et, en fait, de son existence même. Cela exige matériellement une comptabilité complexe d'« entrées » et de « sorties », aussi bien « matières » que « personnel », qui explique le rôle essentiel que joue le *scribe* dans la civilisation de l'Egypte ancienne.

Le scribe est donc la véritable cheville ouvrière du système pharaonique. Dès la IIIe dynastie, vers – 2800, les plus hauts personnages de l'Etat se font représenter l'écritoire sur l'épaule et les princes de l'Ancien Empire se feront « statufier » en scribes accroupis (cf. figure page 32). Dans un conte célèbre, le roi en personne prend la plume, si l'on peut dire, pour consigner par écrit ce que s'apprête à lui dire un prophète. La puissance magique qui reste toujours attachée à l'écriture renforce encore l'importance du scribe dans la société. Connaître le nom des choses c'est avoir pouvoir sur elles. Il n'est pas exagéré de dire que toute la civilisation égyptienne repose sur le scribe et que c'est l'écriture qui a permis son développement.

Le contraste entre l'Egypte et la vallée nubienne du Nil permet de mieux comprendre le rôle de l'écriture et ses raisons d'être dans l'éclosion et le développement de la civilisation égyptienne. Au sud de la Ire Cataracte, en effet, nous sommes en présence d'une population de même composition que celle de la Haute-Egypte. La Nubie cependant fut toujours réfractaire à l'emploi de l'écriture, bien que les contacts permanents qu'elle eut avec la vallée égyptienne n'aient pu lui laisser ignorer celle-ci. Cela s'explique, semble-t-il, par la différence de mode de vie. D'un côté nous avons un peuplement dense que les nécessités de l'irrigation et du « contrôle » du Fleuve, dont dépend son existence même, ont étroitement lié dans une société hiérarchisée où chacun joue un rôle précis dans la mise en valeur du pays.

De l'autre côté, en revanche, en Nubie, nous avons une population possédant à l'aurore de l'histoire une culture matérielle égale, sinon supérieure, à celle de la Haute-Egypte, mais cette population est répartie dans des groupes moins nombreux et plus espacés. Ces groupes sont plus indépendants et plus mobiles car chez eux l'élevage nécessite de fréquents déplacements et joue un rôle économique au moins aussi important que l'agriculture, très limitée dans une vallée plus étroite qu'en Egypte. Ces populations nubiennes n'éprouvent pas le besoin d'une écriture. Elles resteront toujours dans le domaine de la tradition orale, n'adoptant que de façon très épisodique l'écriture, et encore uniquement semble-t-il pour des besoins religieux, ou lorsqu'elles seront sous la dépendance d'une autorité centrale de type monarchique (cf. chapitres 10 et 11).

La différence de comportement entre deux populations de composition ethnique similaire éclaire singulièrement un fait en apparence aberrant : pourquoi l'une adopte et invente peut-être une écriture alors que l'autre, qui connaît cette écriture, la dédaigne? Les conditions de vie, imposées au groupe habitant la Basse Vallée par les servitudes du contrôle du Nil, auront pour résultat de faciliter l'éclosion puis le développement de l'écriture. Celle-ci à son tour fit de ce groupe une des premières grandes civilisations mondiales.

L'Égypte africaine, réceptacle d'influences

Vers – 3700, on constate une unification de la culture matérielle dans les deux foyers de civilisation de la vallée du Nil; ou, plus précisément, le foyer méridional, tout en gardant ses traits distinctifs, adopte en partie la culture du foyer septentrional. On associe souvent cette pénétration dans le Sud de la civilisation du Nord, d'une part, à l'invention de l'écriture et, d'autre part, à l'apparition en Egypte d'envahisseurs plus évolués que les autochtones.

Nous avons vu précédemment qu'en ce qui concerne l'écriture, une origine purement nilotique, donc africaine, non seulement n'est pas exclue, mais reflète probablement la réalité. Par ailleurs, une invasion d'éléments « civilisateurs » venus de l'extérieur, de Mésopotamie notamment, ne repose que sur des indices des plus fragiles. Cela dit, l'originalité comme l'antiquité de la civilisation égyptienne ne doivent pas masquer le fait qu'elle fut aussi le réceptacle d'influences multiples. Sa position géographique, d'ailleurs, la prédisposait à cela.

La relative humidité du climat à la fin du Néolithique et durant toute la période prédynastique, qui voit la formation de la civilisation en Egypte, rendait « perméable », si l'on peut dire, le désert arabique entre mer Rouge et vallée du Nil. C'est sans doute par cette voie qu'ont pénétré en Egypte les influences mésopotamiennes dont l'importance, d'ailleurs, a peut-être été exagérée. A l'opposé, on connaît mal, faute de suffisantes prospections, les contacts de l'Egypte avec les cultures du Sahara oriental à la fin du Néolithique. Certaines figurations de palettes protodynastiques laissent supposer, toutefois, des traits communs entre les populations du désert libyque et celles de la vallée du Nil.

Vers le nord, il ne semble pas qu'à haute époque les liens, par l'isthme de Suez, entre l'Egypte et le couloir syro-palestinien aient été aussi étroits qu'ils le seront à partir de l'Ancien Empire; bien que, là aussi, on note des traces très anciennes de contacts avec la Palestine, et que le mythe osirien ait pu prendre naissance à l'occasion de rapports entre le foyer de civilisation du Delta et la côte boisée du Liban, rapports qui remonteraient alors à une très haute époque.

Les liens avec le Sud paraissent de prime abord plus clairs, mais leur importance est difficile à cerner. Dès le IVe siècle avant notre ère, les populations au sud de la Ire Cataracte (cf. chapitre 10) sont en contact étroit avec la basse vallée du Nil. Aux époques pré- et protodynastiques, les échanges entre les deux groupes de populations sont nombreux: similitude des techniques dans la poterie et la fabrication de la pâte émaillée (« faïence égyptienne »), utilisation des mêmes fards, emploi d'armes similaires, mêmes croyances dans la vie d'outre-tombe, rites funéraires apparentés. A l'occasion de ces contacts, les Egyptiens ont dû avoir des relations, directes ou par personnes interposées, avec les populations de l'Afrique plus lointaine, comme on peut le déduire du nombre des objets en ivoire et en ébène qui ont été recueillis dans les tombes égyptiennes les plus anciennes. Même si l'on admet que la limite écologique de l'ébène s'établissait plus au nord que de nos jours, elle était encore fort éloi-

gnée de la Basse-Nubie, et nous trouvons donc là une indication précieuse de contacts entre l'Afrique « au sud du Sahara » et l'Egypte. Indépendamment de l'ivoire et de l'ébène, l'encens, qui apparaît très tôt, ainsi que l'obsidienne, produits étrangers à la vallée du Nil, ont pu faire l'objet d'importations de la part des Egyptiens. Par ce commerce, techniques et idées seront passées d'autant plus facilement d'un domaine à l'autre que les Egyptiens possédaient, nous l'avons vu, un fonds africain important.

Ainsi, de quelque côté que l'on se tourne, à l'ouest comme à l'est, au nord comme au sud, l'Egypte a reçu des influences extérieures. Celles-ci, cependant, n'ont jamais altéré profondément l'originalité de la civilisation qui s'est peu à peu élaborée sur les rives du Nil avant de rayonner à son tour sur les régions voisines.

Les points obscurs de nos connaissances

Pour pouvoir apprécier le rôle que les influences extérieures ont pu jouer lorsque la civilisation est apparue dans la vallée du Nil, il faudrait que l'archéologie de l'ensemble du pays fût bien connue pour les hautes époques. Une connaissance très complète est en effet indispensable pour comparer avec fruit le matériel archéologique recueilli en Egypte et celui fourni par les cultures voisines, afin de déceler importations ou imitations, seules preuves tangibles de contacts importants.

Or, si l'archéologie du IV^e^ millénaire avant notre ère est assez bien connue, aussi bien en Haute-Egypte qu'en Basse-Nubie (entre I^re^ et II^e^ Cataractes), il n'en va pas de même pour les autres parties de la vallée du Nil. Le Delta, notamment, nous est pratiquement inconnu pour les époques pré- et protodynastiques, sauf pour de très rares endroits situés sur sa périphérie désertique. Toutes les évocations de possibles influences venues d'Asie à ces époques, par l'isthme de Suez ou la côte méditerranéenne, relèvent donc du domaine des hypothèses.

Nous nous heurtons aux mêmes difficultés pour la haute vallée du Nil, entre V^e^ et VI^e^ Cataractes. Notre ignorance de l'archéologie des hautes époques dans cette vaste région est d'autant plus regrettable que c'est là qu'ont dû se produire les contacts et s'effectuer les échanges entre la partie égyptienne de la vallée du Nil et l'Afrique au sud du Sahara. Cette ignorance nous empêche de comparer les réalisations de la civilisation pharaonique naissante avec celles des cultures qui régnaient alors non seulement dans la Haute Vallée, mais aussi dans les régions situées à l'est, à l'ouest et au sud du Nil. De récentes découvertes, entre V^e^ et VI^e^ Cataractes, suggèrent l'existence, sinon de contacts directs, du moins d'une troublante similitude de formes et de décors dans le mobilier funéraire comme dans celui de la vie quotidienne, entre la Haute-Egypte prédynastique et le Soudan au sud du 17^e^ parallèle.

A la déficience de nos connaissances dans l'espace, si l'on peut dire, s'ajoute celle de nos connaissances dans le temps. La civilisation pharaonique proprement dite dura plus de trois millénaires; pour un tiers environ de cet

énorme laps de temps, nous ne savons pas, ou nous connaissons mal, ce qui s'est passé en Egypte. L'histoire des pharaons, en effet, se divise en temps forts et en temps faibles (cf. chapitre 2). Durant les périodes de centralisation marquée du pouvoir royal, nous possédons de nombreux documents et monuments qui permettent de reconstituer avec sûreté les événements importants. Telles sont les époques que l'on est convenu d'appeler l'*Ancien Empire*, de – 2700 à – 2200, le *Moyen Empire*, de – 2000 à – 1800, et le *Nouvel Empire*, de – 1600 à – 1100. Pendant les périodes d'affaiblissement du pouvoir central, en revanche, les sources de nos connaissances s'amenuisent, voire même disparaissent, de sorte que l'histoire pharaonique présente des « trous », que les égyptologues désignent sous le nom de « Périodes intermédiaires ». Il en existe trois : la première s'étend de – 2200 à – 2000, la deuxième de – 1800 à – 1600, la troisième enfin, de – 1100 à – 750. Si on leur ajoute les débuts de la monarchie pharaonique, de – 3000 à – 2700, encore très insuffisamment connus, on voit que, pendant plus de dix siècles, l'histoire de l'Egypte reste pour nous sinon totalement inconnue, du moins dans une brume épaisse.

Conclusions

Malgré les défauts que nous venons de souligner dans nos connaissances de la civilisation pharaonique, celle-ci tient cependant une place primordiale dans l'histoire de l'Afrique antique. Par ses monuments, par ses textes, par l'intérêt qu'elle a suscité chez les voyageurs anciens, elle nous apporte une quantité de renseignements sur les façons de penser, de sentir, de vivre, des Africains à des époques qu'il nous serait impossible d'aborder autrement que par elle.

Cette place, bien que primordiale, n'est sans doute que dérisoire par rapport au rôle que la connaissance de l'Egypte et de la Nubie antiques peut jouer dans l'histoire du continent. En effet, lorsque l'archéologie des pays qui cernent la vallée du Nil sera mieux explorée et donc mieux connue, l'Egypte et le Soudan nilotique fourniront à l'historien et à l'archéologue les moyens de comparaison et de datation indispensables à la résurrection du passé, comme à l'étude des courants d'influences qui, du sud au nord et de l'est à l'ouest, constituent la trame même de l'histoire de l'Afrique.

CHAPITRE 1

Origine des anciens Égyptiens

Cheikh Anta Diop

Le triomphe à la suite des travaux du professeur Leakey de la thèse sur l'origine monogénétique et africaine de l'humanité permet de poser le problème du peuplement de l'Egypte et même du monde en des termes tout à fait nouveaux. Il y a plus de 150 000 ans, des hommes morphologiquement identiques à l'homme actuel vivaient dans la région des Grands Lacs aux sources même du Nil, à l'exclusion de toute autre région du monde. Cette idée et tant d'autres qu'il serait trop long de rappeler ici constituent la substance du dernier rapport en cours de publication que feu le Dr Leakey a présenté au VIIe Congrès panafricain de préhistoire à Addis Abeba en 1971[1]. Cela veut dire que l'humanité entière a pris naissance conformément à l'intuition des Anciens au pied même des monts de la Lune. Contre toute attente et contre les hypothèses récentes, c'est de cet endroit que les hommes sont partis pour peupler le reste du monde. Il en résulte deux faits d'importance capitale.

— Nécessairement, la première humanité était ethniquement homogène et négroïde; en effet, la loi de Gloger qui s'appliquerait aussi à l'espèce humaine veut que les organismes des animaux à sang chaud qui se développent sous un climat chaud et humide aient une pigmentation noire (eumélanine)[2]. Si donc l'humanité a pris naissance sous les tropiques, sous la latitude des Grands Lacs, elle avait nécessairement une pigmentation brune dès l'origine et c'est par la différenciation sous d'autres climats qu'elle s'est fragmentée postérieurement en d'autres races.

1. Actes du VIIe Congrès panafricain de préhistoire et de l'étude du Quaternaire (sous presse), décembre 1971, Addis Abeba.
2. M.F. Ashley MONTAGU, 1960, p. 390.

— Deux voies seulement s'offraient à cette humanité pour aller peupler les autres continents, le Sahara et la vallée du Nil. Nous ne traiterons ici que de cette dernière région.

Du Paléolithique supérieur à l'époque dynastique, tout le bassin du Fleuve fut occupé par ces peuples négroïdes dans un mouvement progressif.

Témoignage de l'anthropologie physique relatif à la race des anciens Égyptiens

On pourrait supposer qu'il s'agit d'un problème anthropologique et que, par conséquent, les conclusions des anthropologues auraient dissipé tous les doutes par l'apport de vérités certaines et définitives. Il n'en est rien, le caractère arbitraire des critères employés pour ne mentionner que ce fait, tout en écartant l'idée d'une conclusion recevable sans critiques, introduit tant de « complications savantes » qu'on se demande par moments si la solution du problème n'eût pas été plus proche si on n'avait pas eu le malheur de l'aborder de cette façon.

Cependant, bien que les conclusions de ces études anthropologiques soient au-dessous de la réalité, elles n'en attestent pas moins, et d'une façon unanime, l'existence d'une race nègre depuis les époques les plus reculées de la préhistoire jusqu'à la période dynastique. Il est impossible de citer ici toutes ces conclusions : on les trouvera résumées dans le chapitre X de *Préhistoire et Protohistoire d'Egypte* du Dr Emile Massoulard (Institut d'ethnologie, Paris, 1949). Nous nous contenterons d'en citer quelques-unes :

« Miss Fawcett estime que les crânes de Negadah forment un ensemble suffisamment homogène pour que l'on puisse parler d'une race de Negadah. Par la hauteur totale du crâne, la hauteur auriculaire, la hauteur et la largeur de la face, la hauteur nasale, l'indice céphalique et l'indice facial, cette race se rapprocherait des Nègres ; par la largeur nasale, la hauteur de l'orbite, la longueur du palais et l'indice nasal, elle serait plus près des Germains.

« Les Négadiens prédynastiques ressembleraient donc par certains de leurs caractères aux Nègres, par d'autres aux races blanches » (*op. cit.* pp. 402-403).

Notons que l'indice nasal des Ethiopiens et des Dravidiens les rapprocherait des Germains, bien qu'il s'agisse de deux races noires.

Ces mensurations qui nous laisseraient indécis entre les deux extrêmes que sont la race nègre et la race germanique donnent une idée de l'élasticité des critères employés. Citons ici quelques-uns de ces critères :

« Thomson et Randall MacIver ont cherché à préciser davantage l'importance du facteur négroïde dans la série de crânes qui provient d'El-Amrah, Abydos et Hou. Ils les ont divisés en trois groupes : 1. Crânes négroïdes, ce sont ceux dont l'indice facial est inférieur à 54 et l'indice nasal supérieur à 50, c'est-à-dire face basse et large et nez large ; 2. Crânes non négroïdes, ceux dont l'indice facial est supérieur à 54 et l'indice nasal

inférieur à 50, face haute et étroite et nez étroit; 3. Crânes intermédiaires, ceux qui appartiennent à l'un des deux premiers groupes par leur indice facial et à l'autre par leur indice nasal, ainsi que ceux qui sont à la limite de ces deux groupes. La proportion des négroïdes serait, au Prédynastique ancien, de 24% chez les hommes et 19% chez les femmes, au Prédynastique récent de 25% et 28%.

« Kieth a contesté la valeur du critérium choisi par Thomson et Randall MacIver pour séparer les crânes négroïdes des non négroïdes. Il estime que si l'on examinait d'après ce même critérium une série quelconque de crânes d'Anglais actuels, on en trouverait environ 30% négroïdes » (*op. cit.* pp. 4200-421).

On pourrait faire la remarque inverse de celle de Kieth en disant que si l'on examinait d'après ce même critère les 140 millions de Nègres qui vivent aujourd'hui en Afrique noire, un minimum de 100 millions de Nègres sortiraient « blanchis » de ces mensurations.

Remarquons d'autre part que la distinction de « négroïdes », « non négroïdes » et « intermédiaires » n'est pas claire; en effet, « non négroïde » n'est pas l'équivalent de race blanche et « intermédiaire » encore moins.

« Falkenburger a repris l'étude anthropologique de la population égyptienne dans un travail récent où il fait état de 1787 crânes masculins dont l'âge va du Prédynastique ancien jusqu'à nos jours. Il distingue quatre groupes principaux » (*op. cit.* p. 421).

La répartition des crânes prédynastiques entre ces quatre groupes donne les résultats suivants, pour le Prédynastique entier:

« 36% de Négroïdes, 33% de Méditerranéens, 11% de Cromagnoïdes et 20% d'individus ne rentrant dans aucun de ces trois groupes, mais apparentés soit aux Cromagnoïdes, soit aux Négroïdes. La proportion des Négroïdes est nettement supérieure à celle que Thomson et Randall MacIver ont indiquée et que Kieth trouve cependant trop élevée.

« Les chiffres de Falkenburger correspondent-ils à la réalité? Il ne nous appartient pas d'en décider. S'ils sont exacts, la population prédynastique, loin de représenter une race pure, comme l'a dit Elliot Smith, se composait d'au moins trois éléments raciaux différents: de Négroïdes pour plus d'un tiers, de Méditerranéens pour un tiers, de Cromagnoïdes pour un dixième, et pour un cinquième, d'individus plus ou moins métissés » (*op. cit.* p. 422).

Ce qu'il faut retenir de toutes ces conclusions, c'est que leur convergence prouve, malgré tout, que le fonds de la population égyptienne était nègre à l'époque prédynastique.

Elles sont donc incompatibles avec les idées selon lesquelles l'élément nègre ne se serait infiltré en Egypte que tardivement. Au contraire, les faits prouvent que cet élément a été prépondérant du commencement à la fin de l'histoire égyptienne, surtout quand on remarque encore que « méditerranéen » n'est pas synonyme de race blanche. Il s'agirait plutôt de la « race brune ou méditerranéenne » d'Elliot Smith.

« Elliot Smith fait de ces proto-Egyptiens un rameau de ce qu'il appelle la race brune, qui n'est autre que la race méditerranéenne ou eurafricaine de Sergi » (*op. cit.* p. 418).

L'épithète brune ici concerne la peau et n'est que « l'euphémisme » de nègre[3].

On voit donc que c'est la totalité de la population égyptienne qui était nègre, à part une infiltration d'éléments nomades blancs à l'époque protodynastique.

L'étude de Petrie sur la race égyptienne révèle une immense possibilité de classification qui ne manque pas de surprendre le lecteur.

« Petrie a néanmoins publié une étude sur les races de l'Egypte au Prédynastique et au Protodynastique où il n'est fait état que des représentations. Il distingue, outre la race stéatopygienne, six types différents : le type aquilin, caractéristique d'une race libyenne à peau blanche ; le type à barbe tressée, qui appartient à une race d'envahisseurs venue peut-être des bords de la mer Rouge ; le type à nez pointu, venu sans doute du désert arabique ; le type à nez droit (titled nose), originaire de la Moyenne-Egypte ; le type à barbe projetée en avant, venu de la Basse-Egypte ; le type à cloison nasale droite, originaire de la Haute-Egypte. D'après les représentations, il y aurait donc eu en Egypte, aux époques considérées, sept types raciaux différents. On verra dans les pages suivantes que l'étude des squelettes ne semble guère autoriser "de telles conclusions" (*op. cit.* p. 391).

Cette classification donne une idée de la gratuité des critères employés pour déterminer la race égyptienne.

Quoi qu'il en soit, on voit que l'anthropologie est loin d'avoir établi l'existence d'une race égyptienne blanche ; elle tendrait même à établir le contraire.

Cependant, dans les manuels courants, le problème est supprimé : le plus souvent, on tranche, on affirme catégoriquement que les Egyptiens étaient des Blancs. Tous les honnêtes profanes ont alors l'impression qu'une telle affirmation doit nécessairement s'appuyer sur des travaux solides antérieurement établis alors qu'il n'en est rien, comme le montre tout ce qui précède. C'est ainsi qu'on a faussé l'esprit de tant de générations.

Beaucoup d'auteurs tournent aujourd'hui la difficulté en parlant de Blancs à peau rouge et de Blancs à peau noire sans que leur bon sens cartésien soit choqué.

« L'Afrique est, dans la bouche des Grecs, la Libye, expression déjà impropre puisqu'on y compte bien d'autres peuples que lesdits Libyens, lesquels figurent parmi les Blancs de la périphérie septentrionale, ou si l'on veut méditerranéenne, et distincts à ce titre, pour un grand nombre de fractions, des Blancs à peau brune (ou rouge) (Egyptiens). »[4]

On trouve, dans un manuel destiné à la classe de cinquième, la phrase suivante :

3. On pourra reprendre l'étude de la pigmentation de cette race selon la méthode que nous décrivons ci-dessus ; en effet, Elliot SMITH a souvent trouvé sur les cadavres des lambeaux de peau et la momification qui détériore celle-ci n'existait pas encore.
4. D.P. DE PEDRALS, 1950, p. 6.

« Un Noir se distingue moins par la couleur de sa peau (car il y a des Blancs à peau noire) qu'à ses traits : lèvres épaisses, nez épaté, etc. »[5]

Ce n'est qu'au prix de tels remaniements de base qu'on a pu « blanchir » la race égyptienne.

Il n'est pas inutile de rappeler les excès des théoriciens de l'anthroposociologie du siècle dernier et du début de ce siècle qui, à la suite d'une microanalyse des physionomies, distinguaient en Europe même, en France en particulier, des stratifications raciales là où il n'y avait plus qu'un même peuple devenu quasi homogène[6]. Aujourd'hui, les Occidentaux qui tiennent à leur cohésion nationale se gardent bien d'examiner leurs propres sociétés dans une telle optique explosive, mais ils continuent à appliquer inconsciemment la même méthode aux sociétés extra-européennes.

Les représentations de la période protohistorique : leur valeur anthropologique

L'étude des représentations faite par F. Petrie sur un autre plan montre que le type ethnique était noir: d'après cet auteur, il s'agit du peuple des Anou (Anu) dont le nom attesté dès cette époque est toujours « écrit » avec trois colonnes (barres) sur les rares inscriptions de la fin du IVe millénaire avant notre ère. Les ressortissants sont toujours représentés avec des attributs incontestables de chef qu'on chercherait en vain sur les rares représentations des autres races qui apparaissent toutes comme des éléments étrangers asservis, arrivés dans la Vallée par infiltration (cf. « Tera-Neter »[7] et le roi Scorpion que Petrie groupe ensemble : (traduction) « Le roi Scorpion… appartenait à la race précédente des Anu. D'ailleurs, il adorait Min et Seth »[8]).

On verra ci-dessous que Min, comme les principaux dieux égyptiens, était appelé dans la tradition égyptienne même « le grand Nègre ».

Après avoir évoqué les différents types étrangers qui disputaient la Vallée aux Noirs autochtones, Petrie décrit ces derniers, les Anu, dans les

5. Géographie, classe de 5e, 1950.

6. Dans sa « *Lutte des races* » (1883), GUMPLOVICZ affirme que les diverses classes dont se compose un peuple correspondent toujours à des races différentes, dont l'une a établi sa domination sur les autres par la conquête. G. DE LAPOUGE, dans un article publié en 1897, ne posait pas moins d'une douzaine de « lois fondamentales de l'anthropo-sociologie », dont quelques-unes sont bien typiques : la « loi de répartition des richesses » stipulait que, dans les pays à mélange Europaeus-Alpinus, la richesse croît en raison inverse de l'indice céphalique ; la « loi des indices urbains », illustrée par Ammon à propos de ses recherches sur les conscrits badois, énonçait que les habitants des villes présentent une plus grande dolichocéphalie que ceux des campagnes environnantes ; la « loi de stratification » se formulait : « L'indice céphalique va en diminuant et la proportion des dolichocéphales en augmentant des classes inférieures aux classes supérieures dans chaque localité ». Dans ses *Sélections sociales*, le même auteur n'hésitait pas à affirmer que « la classe dominante de l'époque féodale se rattache, d'une manière à peu près exclusive, à l'Homo Europaeus » de sorte que « ce n'est pas le hasard qui a maintenu les pauvres au bas de l'échelle sociale, mais leur infériorité congénitale ». « On voit que le "racisme" allemand n'avait rien inventé. Lorsque A. Rosenberg affirmait que la Révolution française s'explique par une révolte des brachycéphales de la race alpine contre les dolichocéphales de la race nordique ». A. CUVILLER, 1967, p. 155.

7. Illustration p. 44.

8. W.M.F. PETRIE, 1939, p. 69.

1

2

1. Figure protohistorique du Seigneur Tera-Neter, appartenant à la race nègre des Anou qui furent les premiers habitants de l'Egypte.
(Source: C.A. Diop, « Antériorité des civilisations nègres: Mythe ou réalité historique? », Présence Africaine, Paris, 1967, pl. XIV.)

2. Figurines prédynastiques.
(Source: C.A. Diop, 1967. pl. LVI(4).)

termes suivants : (traduction) « A côté de ces types, appartenant au nord et à l'est, il y a la race autochtone des Anu ou Annu, peuple dont le nom est écrit avec trois barres (ou colonnes) qui constitua une partie des habitants de l'époque historique. La question se complique trop si on inclut tous les noms écrits avec une seule barre, mais en ne considérant que les Anu, représentés par trois barres, nous trouvons qu'ils occupaient l'Egypte du Sud et la Nubie, et leur nom se rencontre aussi au Sinaï et en Libye. Quant aux Egyptiens du Sud, nous possédons le document le plus important qui les concerne, le portrait d'un chef, Tera-Neter, moulé grossièrement en relief dans une faïence de couleur verte, trouvé dans le tout premier temple d'Abydos. Précédant son nom, son adresse est donnée sur la plus ancienne des cartes de visite, "Palais d'Anu dans la cité Hemen, Tera-Neter" ; Hemen était le nom du dieu du Tuphium. Herment, sur le côté opposé, était l'emplacement de Anu du sud, Anu Menti. L'endroit suivant, au sud, est Aunti (Gebeleyn) et au-delà de ce lieu, Aunyt-Seni (Esneh). » [9]

Amelineau donne dans l'ordre géographique les villes fortifiées bâties dans toute la vallée du Nil par les Noirs Anou.

: Ant, (Esneh)

ou : Ant, « On » du sud (aujourd'hui Hermonthis)

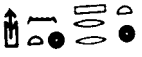 : Denderah où naquit Isis d'après la tradition

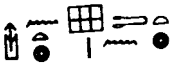 : désigne une ville appelée « On » dans le nome de Tinis

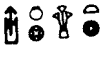
ou
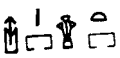 : désigne la ville appelée « On » du nord, la célèbre Héliopolis.

L'ancêtre commun de ces Anou établis le long du Nil était Ani ou An, nom déterminé par le bois (khet) et qui, dès les plus anciens textes du *Livre des morts* est donné au dieu Osiris.

Le dieu Ani a pour femme la déesse Anet qui est aussi sa sœur, comme Isis est la sœur d'Osiris.

9. W.M.F. PETRIE.

L'identité de ce dieu An avec Osiris a été démontrée par Pleyte[10]. En effet, rappelons que Osiris est aussi surnommé 1'Anou: « Osiris Ani ». Le dieu Anou est tantôt représenté par le signe tantôt par . Les tribus Anouak actuelles du Haut-Nil sont-elles apparentées aux anciens Anou? Les recherches futures permettront de répondre à la question.

Petrie croit pouvoir opposer le peuple prédynastique représenté par Tera-Neter et le roi Scorpion (qui est déjà un pharaon, témoin sa coiffure) à un peuple dynastique adorateur du faucon et qui serait représenté par les pharaons Narmer[11], Khasékhem Sanekhel et Djeser[12]. En se reportant aux figures reproduites ici, on s'aperçoit aisément qu'aucune différence ethnique n'existe entre ces deux catégories et qu'elles appartiennent toutes à la race noire.

La peinture murale de la tombe SD.63 (sequence date 63) d'Hiérakonpolis montre les Noirs autochtones soumettant les éléments étrangers qui s'étaient infiltrés dans la Vallée si l'on en croit l'interprétation de Petrie: (traduction) « En-dessous se trouve la barque noire d'Hiérakonpolis appartenant aux hommes noirs que l'on voit en train de vaincre les hommes "rouges" »[13].

Le manche de couteau de Djebel el-Arak offre des scènes de combats analogues: (traduction) « II y a aussi des combats d'hommes noirs maîtrisant des hommes rouges »[14]. Cependant la valeur archéologique de ce dernier objet, qui n'a pas été trouvé en place mais entre les mains d'un marchand, est inférieure à celle du matériel précédent.

Il ressort de ce qui précède que les représentations humaines de la protohistoire et de la période dynastique même ne correspondent nullement à l'idée que les anthropologues occidentaux aiment à se faire de la race égyptienne. Partout où le type racial autochtone est rendu avec tant soit peu de netteté, il apparaît négroïde. Nulle part, les éléments indo-européens et Sémites ne sont repréesentés, même comme simples citoyens jouissant de leur liberté, à plus forte raison sous les traits d'un chef local quelconque, mais invariablement comme des étrangers soumis. Les rares spécimens que l'on rencontre sont toujours figurés sous les traits de captifs, les mains liées derrière le dos, ou en position de crapaudine[15]. Une figure protodynastique représente un captif indo-européen à genoux, les mains serrées contre le corps et portant une longue tresse. Les caractéristiques de l'objet montrent qu'il servait de pied de meuble et représentait une race vaincue[16]. Souvent la représentation est volontairement grotesque comme c'est le cas pour d'autres figures protodynastiques montrant des individus aux cheveux tressés en forme de « queue de cochon », les « pigtail » de Petrie[17].

10. E. AMELINEAU. 1908, p. 174.
11. Illustration p. 64.
12. Illustration p. 64.
13. WMF. PETRIE, *op. cit.*, p. 67.
14. Illustration p. 49
15. Illustration p. 63.
16. Illustration p. 63.
17. Illustration p. 63. Je sais que l'on a l'habitude de dire que l'indo-europeen est une langue et non une race, mais je préfère ce terme à celui d'aryen dès l'instant que cel emploi n'engendre aucune confusion.

Dans la tombe du roi Ka (Ire dynastie) à Abydos, Petrie a trouvé une plaquette représentant un captif indo-européen enchaîné les mains derrière le dos. Pour Elliot Smith il s'agit d'un sémite.

L'époque dynastique a livré également des documents (voir p. 50) montrant des prisonniers indo-européens et Sémites. En revanche, les traits typiquement négroïdes des pharaons Narmer, Ire dynastie, le fondateur même de la lignée des pharaons, Djeser, IIIe dynastie (avec lui tous les éléments technologiques de la civilisation égyptienne étaient déjà en place), Chéops, le constructeur même de la grande pyramide (type camerounais)[18], Mentouhotep, le fondateur de la XIe dynastie (teint noir foncé)[19] Sésostris, Ier, la reine Ahmosis Nefertari et Aménophis Ier montrent que toutes les classes de la société égyptienne appartenaient à la même race noire.

Nous avons reproduit à dessein les documents représentant les types indo-européen et sémite pour les opposer aux différentes physionomies des pharaons noirs et pour bien montrer que ces deux types sont radicalement absents dans toute la lignée des pharaons, si l'on exclut les dynasties étrangères libyennes et ptolémaïques (illustration p. 58).

On a l'habitude d'opposer les « négresses » de la tombe de Horemheb au type égyptien. Cette opposition est purement factice ; elle est sociale et non ethnique ; il existe autant de différence entre une aristocrate sénégalaise de Dakar et ces anciennes paysannes africaines aux mains calleuses, aux extrémités anguleuses, qu'entre elles et une aristocrate égyptienne des anciennes villes.

Il existe deux variantes de la race noire :

— les Noirs à cheveux lisses : représentés en Asie par les Dravidiens et en Afrique par les Nubiens et les Tubbou ou Tedda ; les uns et les autres ont souvent la peau d'un noir de jais ;

— les Noirs à cheveux crépus des régions équatoriales.

Les uns et les autres formaient la population égyptienne.

Test par le dosage de la mélanine

En fait on peut connaître directement la couleur de peau des anciens Egyptiens et, partant, l'ethnie de ceux-ci, par une analyse microscopique pratiquée en laboratoire ; je ne crois pas que cette possibilité ait échappé à la sagacité des chercheurs qui se sont intéressés a la question.

La mélanine (eumélanine), corps chimique responsable de la pigmentation de la peau, est insoluble en général et se conserve pendant des millions d'années dans la peau des animaux fossiles[20]. A plus forte raison, on la retrouve aisément dans la peau des momies égyptiennes, malgré une légende tenace selon laquelle les peaux des momies, altérées par les

18. Illustration p. 53
19. Illustration p 54.
20. R.A. NICOLAUS, 1968, p. 11.

produits de momification, ne se prêtent plus à aucune analyse [21]. Bien que l'épiderme soit le niveau de localisation de la mélanine, les inclusions des mélanocytes dans le derme au niveau de la couche de séparation de ces deux parties de la peau révèlent, même dans le cas d'une destruction plus ou moins importante de l'épiderme par les produits de momification, un taux de mélanine inexistant chez les races leucodermes. Les échantillons que nous avons analysés ont été prélevés au laboratoire d'Anthropologie physique du musée de l'Homme à Paris sur les momies provenant des fouilles de Mariette en Egypte [22]. Cette méthode est parfaitement applicable aux momies royales de Thoutmosis III, Sethi Ier, Ramsès II, qui sont en très bon état de conservation au Musée du Caire. Depuis deux ans, j'ai demandé, en vain, de tels échantillons à analyser au conservateur du Musée du Caire. Pourtant il ne faudrait pas plus de quelques millimètres carrés de peau pour monter une préparation; on réalise ainsi des préparations d'une épaisseur de quelques U, éclaircies au benzoate d'éthyle. On peut les observer en lumière naturelle ou avec un éclairage en ultraviolet qui rend fluorescent les grains de mélanine.

Quoi qu'il en soit, disons en résumé que l'évaluation du taux de mélanine par l'observation microscopique est une méthode de laboratoire qui permet de classer les anciens Egyptiens indubitablement parmi les Noirs.

Mensurations ostéologiques

Parmi les critères retenus en anthropologie physique pour classer les races, celui des mensurations ostéologiques est peut-être le moins trompeur (par opposition à la craniométrie) pour distinguer un Noir d'un Blanc. Or, l'application de ce critère classe également les Egyptiens parmi les Nègres. Cette étude a été faite par le célèbre savant allemand Lepsius à la fin du siècle dernier, et ses conclusions restent valables; les progrès réalisés depuis dans le domaine de la méthodologie en anthropologie physique ne dévalorisent en rien ce critère: « Le canon dit de Lepsius, et qui donne, mis au carreau, les proportions du corps de l'Egyptien parfait, a le bras court, est négroïde ou nigritien. » [23]

Groupes sanguins

Il est remarquable que même les Egyptiens d'aujourd'hui, surtout ceux de la Haute-Egypte, appartiennent au même groupe B que les populations d'Afrique occidentale sur l'océan Atlantique et non au groupe A2 caractéristique de la race blanche avant tout métissage [24]. Il serait intéressant d'étudier l'importance du groupe A2 sur les momies égyptiennes puisque les techniques actuelles permettent de le faire.

21. Thomas J. PETTIGREW, 1834, pp. 70-71.
22. Cheikh Anta DIOP, *B.I.F.A.N.*, 1977.
23. M.E. FONTANE, pp. 44-45 (Voir reproduction: T).
24. M.F.A. MONTAGU, *op. cit.*, p. 337.

1

2

1. Manche du couteau de Djebel el-Arak (recto). Epoque prédynastique tardive. (Photo Giraudon, musée du Louvre).

2. Captifs sémites de l'époque pharaonique. Rocher du Sinaï. (Source: C.A. Diop, 1967, pl. LIX)

1

1. Prisonniers indo-européens. (Source: CA. Diop. 1967. pl. LVIII(b))

2

2. Prisonnier indo-européen. (Source: C.A. Diop, 1967. pl. LVIII(a))

La race égyptienne d'après les auteurs classiques de l'Antiquité

Pour les écrivains grecs et latins contemporains des Egyptiens de l'Antiquité, l'anthropologie physique de ces derniers ne posait pas de problèmes : les Egyptiens étaient des Nègres lippus, à cheveux crépus et à jambes grêles ; l'unanimité de leurs témoignages, sur un fait physique aussi saillant que la race d'un « peuple », sera difficile à minimiser ou à passer sous silence.

Nous citons quelques-uns de ces témoignages pour fixer les idées. **Hérodote** (480 ? à 425 avant notre ère). Surnommé le père de l'histoire.

A propos de l'origine des Colches [25], Hérodote écrit :

« Manifestement, en effet, les Colchidiens sont de race égyptienne ; mais des Egyptiens me dirent qu'à leur avis les Colchidiens descendaient des soldats de Sésostris. Je l'avais conjecturé moi-même d'après deux indices : d'abord parce qu'ils ont la peau noire et les cheveux crépus (à vrai dire, cela ne prouve rien, car d'autres peuples encore sont dans ces cas), ensuite et avec plus d'autorité, pour la raison que, seuls parmi les hommes, les Colchidiens, les Egyptiens et les Ethiopiens pratiquent la circoncision depuis l'origine. Les Phéniciens et les Syriens de Palestine reconnaissent eux-mêmes qu'ils ont appris cet usage des Egyptiens. Les Syriens, qui habitent la région du fleuve Thermodon et du Pathenios, et les Macrons, qui sont leurs voisins, disent l'avoir appris récemment des Colchidiens. Ce sont là les seuls hommes qui pratiquent la circoncision et l'on peut constater qu'ils le font de la même manière que les Egyptiens. Des Egyptiens eux-mêmes et des Ethiopiens, je ne saurais dire lesquels des deux apprirent cette pratique des autres ; car c'est évidemment chez eux une chose très ancienne ; qu'on l'ait apprise en fréquentant l'Egypte, voici qui en est aussi pour moi une forte preuve : tous ceux des Phéniciens qui fréquentent la Grèce cessent de traiter les parties naturelles à l'imitation des Egyptiens et ne soumettent pas leurs descendants à la circoncision » [26].

Hérodote revient à plusieurs reprises sur le caractère nègre des Egyptiens et l'utilise, chaque fois, comme une donnée qui tombe sous le sens pour démontrer des thèses plus ou moins complexes.

Ainsi, pour prouver que l'oracle grec de la ville de Dodone, en Epire, est d'origine égyptienne, il donnera entre autres arguments : « et lorsqu'ils ajoutent que cette colombe était noire, ils nous donnent à entendre que cette femme était égyptienne » [27].

25. Au Vᵉ siècle avant notre ère à l'époque où Hérodote visita l'Egypte, vivait encore en Colchide, sur le rivage arménien de la mer Noire, à l'est de l'antique port de Trébizonde, un peuple noir, les Colches, entouré de nations leucodermes. L'antiquité savante s'interrogea sur ses origines et Hérodote dans *Euterpe*, son livre II consacré à l'Egypte, essaie de prouver que les Colches étaient des Egyptiens, d'où les arguments que nous citons. Hérodote, se fondant sur les stèles commémoratives dressées par Sésostris en pays conquis, soutient que ce pharaon est allé jusqu'en Thrace et en Scythie où l'on aurait trouvé ces stèles encore de son temps, livre II, 103.
26. Hérodote, Livre II, 104. Comme chez beaucoup de peuples d'Afrique noire, la femme égyptienne était excisée : cf. Strabon (*Géographie*, Livre XVII, ch. 1).
27. Hérodote, Livre II, 57.

Les colombes en question, il y en avait deux en fait d'après le texte, symbolisent deux femmes égyptiennes qui auraient été enlevées de Thèbes en Egypte pour fonder les oracles de Dodone en Grèce et de Libye (Oasis de Jupiter Amon).

Hérodote ne partageait pas l'opinion d'Anaxagore selon laquelle la fonte des neiges sur les hauts sommets de l'Ethiopie était à l'origine des crues du Nil[28]. Il s'appuyait sur le fait qu'il ne pleut ni ne neige en Egypte « et que la chaleur y rend les hommes noirs »[29].

Aristote (389 ? à 322 avant notre ère). Savant, philosophe, précepteur d'Alexandre le Grand.

Aristote, dans un de « ses » ouvrages mineurs, a tenté d'établir avec une naïveté inattendue une corrélation entre le physique et le moral de l'être et nous a laissé un témoignage sur la race égyptienne et éthiopienne, qui confirme les dépositions d'Hérodote. Selon Aristote :

« Ceux qui sont trop noirs sont couards, ceci s'applique aux Egyptiens et aux Ethiopiens. Mais ceux qui sont excessivement blancs sont également couards, témoin les femmes, mais la complexion qui correspond au courage est entre les deux. »[30]

Lucien (125 ? à 190 de notre ère). Ecrivain grec.

Le témoignage de Lucien est aussi explicite que les deux précédents. Il met en scène deux Grecs, Lycinus et Timolaus, entre lesquels s'instaure un dialogue.

« *Lycinus* (décrivant un jeune Egyptien). — Ce garçon n'est pas seulement noir, mais il est lippu aussi et a les jambes trop grêles… Ses cheveux ramassés derrière en une tresse montrent qu'il n'est pas de condition libre. *Timolaus*. — Ceci est le signe d'une très haute naissance en Egypte, Lycinus. Tous les enfants de condition libre (nés libres) tressent leurs cheveux jusqu'à l'âge adulte ; c'est juste le contraire de nos ancêtres qui trouvaient convenable, pour les personnes âgées, de nouer leurs cheveux avec une broche en or pour les tenir. »[31]

Apollodore (Ier siècle avant notre ère). Philosophe grec.

D'après Apollodore, « Egyptos subjugua le pays des pieds noirs et l'appela Egypte d'après son propre nom »[32].

Eschyle (525 ? à 456 avant notre ère). Poète tragique, créateur de la tragédie grecque.

Dans les *Suppliantes* Danaos, fuyant avec ses filles les « Danaïdes », poursuivi par son frère Egyptos, accompagné de ses fils les « Egyptiades », qui veulent épouser de force leurs cousines, monte sur un tertre, observe la mer et décrit ainsi les « Egyptiades » qui rament au loin : « Je distingue l'équipage avec ses membres noirs sortant des tuniques blanches. »[33]

28. Sénèque, *Questions naturelles*. Livre IV, 17.
29. Hérodote, Livre II, 22.
30. Aristote, *Physiogn*. 6.
31. Lucien, *Navig*., paragraphes 2 à 3.
32. Apollodore, Livre II, « La famille d'Inacus », paragraphes 3 et 4.
33. Eschyle : *Les Suppliantes*, vers 719 à 720. Voir également vers 745.

Chéops, pharaon de la IV^e dynastie, constructeur de la Grande Pyramide.
(Source : C.A. Diop, 1967, pl. XVIII.)

Mentouhotep I^er^.
(Source : C.A. Diop, 1967, pl. XXII.)

Une description similaire du type égyptien est reprise encore, quelques lignes plus bas, au vers 745.

Achille Tatius d'Alexandrie

Il rapproche les bouviers du Delta des Ethiopiens et montre qu'ils sont noirâtres comme des métis.

Strabon (58 avant notre ère ? vers 25 après).

Visita l'Egypte et presque tous les pays de l'Empire romain. Il confirme la thèse selon laquelle les Egyptiens et les Colches appartenaient à la même race : mais il pensait que la migration ne s'était faite qu'à partir de l'Egypte vers l'Ethiopie et la Colchide.

« Des Egyptiens se sont établis dans l'Ethiopie et dans la Colchide. » [34]

Il n'y a aucun doute sur l'idée que Strabon se faisait de la race des Egyptiens, car il tente par ailleurs d'expliquer pourquoi les Egyptiens sont plus noirs que les Hindous, ce qui permettrait d'écarter, s'il en était besoin, toute tentative de confusion entre la race « hindoue et l'égyptienne ».

Diodore de Sicile (63 avant ? 14 après). Historien grec contemporain de César Auguste.

D'après son témoignage, c'est l'Ethiopie qui aurait colonisé l'Egypte (au sens athénien du terme : la densité augmentant, une fraction du peuple émigre vers de nouvelles terres).

« Les Ethiopiens disent que les Egyptiens sont une de leurs *colonies* [35] qui fut menée en Egypte par Osiris. Ils prétendent même que ce pays n'était au commencement du monde qu'une mer, mais que le Nil, entraînant dans ses crues beaucoup de limon d'Ethiopie, l'avait enfin comblé et en avait fait une partie du continent… Ils ajoutent que les Egyptiens tiennent d'eux, comme de leurs auteurs et de leurs *ancêtres*, la plus grande partie de leurs lois. » [36]

Diogène Laërce

Il a écrit à propos de Zénon (333-261 avant notre ère), fondateur du stoïcisme :

« Zénon, fils de Mnaseas ou Demeas, était natif de Citium à l'île de Chypre, une cité grecque qui avait reçu des colons phéniciens. »

« Il avait le cou tordu, dit Thimoteus d'Athènes dans son livre intitulé *Vies* cependant Apollonius de Tyr dit qu'il était frêle, très grand et noir, d'où le fait que certains l'aient appelé une branche de vigne égyptienne, selon Chrysippe dans le I^er^ livre de ses *Proverbes*. » [37]

Ammien Marcellin (330 ? – 400 de notre ère). Historien latin ami de l'empereur Julien.

34. Strabon, *Géographie*, Livre I, chapitre 3, paragraphe 10.

35. Souligné par nous.

36. Diodore, *Histoire universelle*, Livre III. L'ancienneté de la civilisation éthiopienne est attestée par l'auteur grec le plus ancien et le plus vénérable, Homère, aussi bien dans l'Iliade que dans l'Odyssée :

« Jupiter aujourd'hui suivi de tous les dieux
Des Ethiopiens reçoit les sacrifices » (*Iliade* I, 422).
« Hier pour visiter la sainte Ethiopie
Au bord de l'océan Jupiter s'est porté » (*Iliade* I, 423).

37. Diogène Laërce, Livre VII. 1.

Avec lui, nous touchons au déclin de l'Empire romain et à la fin de l'Antiquité classique.

Neuf siècles environ séparent sa mort de la naissance d'Eschyle ou d'Hérodote, neuf siècles pendant lesquels les Egyptiens submergés par les leucodermes n'ont cessé de se métisser. On peut dire sans exagération qu'en Egypte, dans une maison sur dix, il y avait un esclave blanc, asiatique ou indoeuropéen[38].

Il est remarquable que ce métissage n'ait pas réussi, malgré son intensité, à bouleverser les constantes raciales. En effet, Ammien Marcellin écrit :

« Mais les hommes d'Egypte sont, pour la plupart, bruns et noirs, d'aspect grêle et sec. »[39]

L'auteur confirme également les dépositions précédentes sur les Colches.

« Au-delà de ces contrées se trouvent les régions populeuses des "Camaritae"[40] le Phasis avec son cours impétueux borde le pays des Colches, une ancienne race d'origine égyptienne. »[41]

Nous venons de procéder à une revue partielle des témoignages des auteurs gréco-latins anciens sur la race égyptienne. Leur convergence est impressionnante et constitue un fait objectif difficile à minimiser ou à dissimuler. L'érudition moderne oscille constamment entre ces deux pôles.

Signalons le témoignage d'un savant de bonne foi, Volney, qui, s'étant rendu en Egypte entre 1783 et 1785 — c'est-à-dire en pleine période d'esclavage nègre —, fit les constatations suivantes sur la race égyptienne, celle-là même d'où étaient issus les pharaons, les Coptes :

« Tous ont le visage bouffi, l'œil gonflé, le nez écrasé, la lèvre grosse: en un mot, un vrai visage de mulâtre. J'étais tenté de l'attribuer au climat, lorsque, ayant été visiter le Sphinx, son aspect me donna le mot de l'énigme. En voyant cette tête caractérisée de Nègre dans tous ses traits, je me rappelai le passage remarquable d'Hérodote, où il dit: pour moi, j'estime que les Colches sont une colonie des Egyptiens, parce que, comme eux, ils ont la peau noire et les cheveux crépus: c'est-à-dire que les anciens Egyptiens étaient de vrais Nègres de l'espèce de tous les naturels d'Afrique; et dès lors, on explique comment leur sang, allié depuis plusieurs siècles à celui des Romains et des Grecs, a dû perdre l'intensité de sa première couleur, en conservant cependant l'empreinte de son moule originel. On peut même donner à cette observation une étendue très générale et poser en principe que la physionomie est une sorte de monument propre, en bien des cas, à contester ou éclaircir les témoignages de l'histoire sur les origines des peuples… »

Volney, après avoir illustré cette proposition en citant le cas des Normands qui, 900 ans après la conquête de la Normandie, ressemblent encore aux Danois, ajoute :

« Mais en revenant à l'Egypte, le fait qu'elle rend à l'histoire offre bien des réflexions à la philosophie. Quel sujet de méditation, de voir la barbarie

38. Les notables égyptiens aimaient avoir dans leur « harem » une esclave syrienne ou mitannienne.
39. Ammien Marcellin, Livre XXII, par. 16 (23).
40. Bandes de pirates qui montaient sur de petites embarcations appelées « Camare ».
41. Ammien Marcellin, Livre XXII, par. 8 (24).

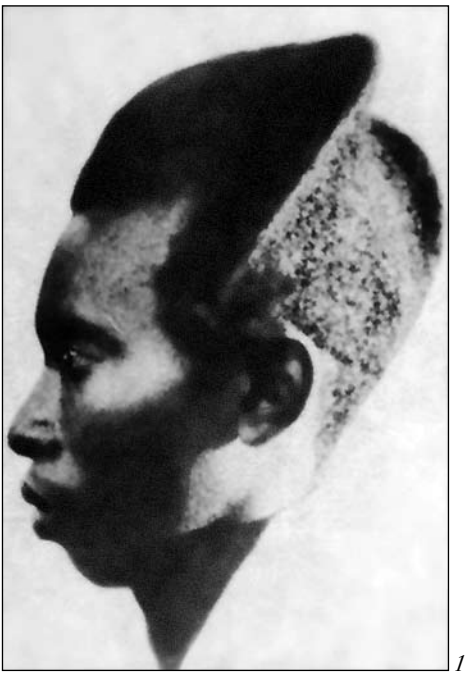

1

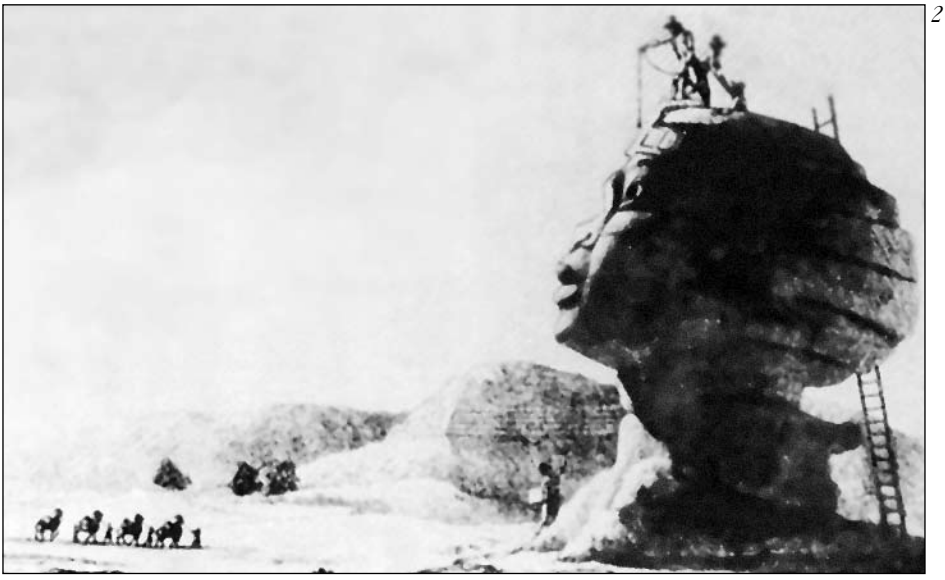

2

1. Ramsès II et un Mutuisi actuel.
(Source : C.A. Diop, 1967, pl. XXXV).

2. Le Sphinx tel que l'a trouvé la première mission scientifique française du XIX^e siècle. Son profil typiquement nègre serait celui du pharaon Khâefré ou Chéphren (vers –2600 IV^e dynastie), bâtisseur de la deuxième pyramide de Giseh. Ce profil n'est ni hellène ni sémite : il est bantu.
(Source : C.A. Diop, 1967, pl XIX.)

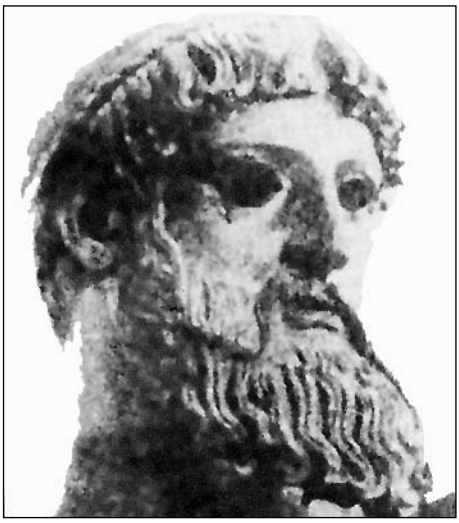

1

2

3

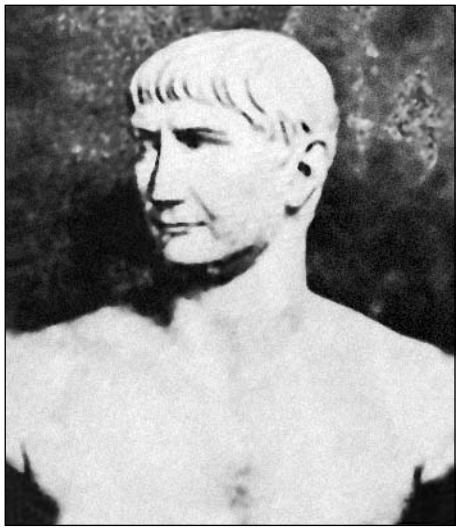

4

1, 2, 3, 4, Différents types indoeuropéens (Zeus, Ptolémée, Sérapis, Trajan). Comparer avec le type égyptien. Une confusion est-elle possible? (Source: CA. Diop, 1967, pl. LVII).

5. Voici le type sémite; comme le type indo-européen, il est totalement absent dans la classe dirigeante d'Egypte où il n'entra d'abord que comme captif de guerre ainsi que le type indo-européen.

5

et l'ignorance actuelle des Coptes issus de l'alliance du génie profond des Egyptiens et de l'esprit brillant des Grecs, de penser que cette race d'hommes noirs, aujourd'hui notre esclave et l'objet de notre mépris, est celle-là même à qui nous devons nos arts, nos sciences et jusqu'à l'usage de la parole, d'imaginer, enfin, que c'est au milieu des peuples qui se disent les plus amis de la liberté, de l'humanité, que l'on a sanctionné le plus barbare des esclavages et mis en problème si les hommes noirs ont une intelligence de l'espèce de celle des hommes blancs! » (*Voyage en Syrie et en Egypte*, par M.C.F. Volney, Paris, 1787, Tome I, p. 74 à 77.)

A cette déposition de Volney, Champollion-Figeac, frère de Champollion le Jeune, répliquera dans les termes suivants :

« La peau noire et les cheveux crépus, ces deux qualités physiques ne suffisent pas pour caractériser la race nègre et la conclusion de Volney relative à l'origine nègre de l'ancienne population égyptienne, est évidemment forcée et inadmissible. » [42]

Etre noir de la tête aux pieds et avoir les cheveux crépus, cela ne suffit pas pour être un Nègre! On voit ainsi à quel type d'argumentation spécieuse l'égyptologie a dû recourir dès sa naissance. Certains spécialistes soutiennent que Volney a voulu placer le débat sur un terrain philosophique. Mais qu'on le relise, Volney ne fait que tirer les conséquences de faits bruts matériels qui s'imposent à ses yeux et à sa conscience comme une évidence.

Les Égyptiens vus par eux-mêmes

Il n'est pas superflu d'interroger les principaux intéressés. Comment les Egyptiens anciens se voyaient-ils eux-mêmes ? Dans quelle catégorie ethnique se classaient-ils ? Comment se désignaient-ils ? La langue et la littérature léguées par les Egyptiens de l'époque pharaonique fournissent des réponses explicites à ces questions que les savants ne peuvent pas s'empêcher de minimiser, de déformer ou d'interpréter.

Les Egyptiens n'avaient qu'un terme pour se désigner eux-mêmes :

= *kmt* : les Nègres (littéralement) [43]. C'est le terme le plus fort qui existe en langue pharaonique pour indiquer la noirceur ; il est de ce fait écrit avec un hiéroglyphe qui représente un bout de bois qui a charbonné et non des écailles de crocodiles [44]. Ce mot est l'origine étymologique de la fameuse racine *kamit* qui a proliféré dans la littérature anthropologique moderne. La racine biblique *kam* en dériverait. Il a fallu donc faire subir aux faits une distorsion pour qu'il puisse signifier aujourd'hui « blanc » dans la langue des

42. J.J. Champollion-Figeac, 1839, pp. 26-27.
43. Cette découverte importante a été faite du côté africain par Sossou Nsougan qui devait rédiger cette partie du chapitre I. Pour le sens du mot, voir *Wörterbuch der ägyptischen Sprache*, fünfter Band, Berlin, 1971, pp. 122 et 127.
44. *Wörterbuch*, *op. cit.*, p. 122.

savants alors que, dans la langue pharaonique mère qui lui a donné naissance, il signifiait noir charbon.

Dans la langue égyptienne, on forme un collectif à partir d'un adjectif ou d'un substantif en les mettant au féminin singulier.

kmt a été formé de la sorte, à partir de l'adjectif = *km* : noir ; il signifie donc, rigoureusement, les Nègres et pour le moins les Noirs. Le terme est un collectif qui désigne ainsi tout le peuple de l'Egypte pharaonique en tant que peuple noir.

En d'autres termes, sur le plan purement grammatical, si l'on veut désigner les Nègres dans la langue pharaonique, on ne peut pas user d'un autre mot que celui-là même que les Egyptiens utilisaient pour se désigner. Il y a mieux : la langue nous offre un autre terme, = *kmtjw* = *les Nègres*, *les Noirs* (littéralement) : *les Egyptiens par opposition aux autres peuples étrangers*[45], qui dérive de la même racine *km* et que les Egyptiens utilisaient également pour se désigner *en tant que peuple et par opposition aux autres peuples étrangers*[45]. Ce sont là les deux seuls adjectifs nationaux que les Egyptiens employaient pour se désigner et qui tous signifient Nègre, Noir dans la langue pharaonique. Les spécialistes ne les citent presque jamais, ou alors, c'est pour les traduire par des euphémismes comme « les Egyptiens », en passant complètement sous silence le sens étymologique[46]. Ils leur préfèrent l'expression :

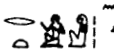 = *rmt n kmt* = les hommes du pays des Noirs ou les hommes du pays noir.

En égyptien, les mots sont suivis en général d'un déterminatif qui en précise le sens ; aussi, pour cette dernière expression, les spécialistes font remarquer que = *km* noir, et cette couleur doit s'appliquer au déterminatif qui le suit et qui symbolise le pays ; donc, disent-ils, on doit traduire la terre noire (à cause du limon) ou le pays noir, et non le pays des Noirs, comme nous serions enclins à le faire aujourd'hui en pensant à l'Afrique noire et l'Afrique blanche. Soit, mais si nous appliquons précisément cette règle à = *kmt*, nous sommes obligés de reconnaître que noir s'applique ici au déterminatif, lequel représente tout le peuple d'Egypte symbolisé par les deux hiéroglyphes de l'homme, la femme et les trois traits placés au-dessous d'eux et qui marquent le pluriel. Donc, si l'on peut élever un doute en ce qui concerne l'expression : = *kmt*, on ne le peut pas lorsqu'il s'agit des deux adjectifs nationaux *kmt* et *kmtjw* à moins de raisonner selon son bon plaisir.

Il est remarquable que l'idée ne soit jamais arrivée aux Egyptiens anciens d'appliquer ces qualificatifs aux Nubiens et autres populations de l'Afrique pour se distinguer d'eux ; pas plus qu'un Romain, à l'apogée de l'Empire, ne pouvait employer un terme de couleur pour se distinguer des Germains de l'autre rive du Danube, de même race, mais restés à l'âge ethnographique.

45. *Wörterbuch*, *op. cit.*, p. 128.
46. R.O. FAULKNER, 1964, p. 286.

Dans les deux cas, il s'agissait du même univers anthropologique ; aussi les termes distinctifs employés étaient-ils des termes de civilisation ou d'appréciation morale. Pour les Romains civilisés, les Germains de même race étaient des barbares.

Les Egyptiens désignaient les Nubiens par le terme = *Nahas*[47], qui est un nom de peuple et ne revêt aucune signification de couleur dans la langue égyptienne ; c'est faire un contresens volontaire de traduire par nègre comme on le fait dans presque toutes les publications actuelles.

Les épithètes divines

Enfin, noir ou nègre est l'épithète divine qui qualifie invariablement les principaux dieux bienfaiteurs d'Egypte, tandis que les esprits maléfiques ont pour épithète *dešrêt* = rouge et nous savons que, dans l'esprit des Africains, ce terme désigne les nations blanches ; il est à peu près certain qu'il en était ainsi en Egypte, mais je voudrais m'en tenir ici aux faits les moins discutables.

Voici les surnoms :

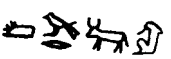 = *km-wr* : le grand noir ; surnom d'Osiris d'Athribis[48].

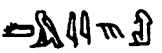 = *kmj* : le noir, le nègre, titre d'Osiris[49].

= *kmt* : déesse, la noire[50].

= *km* : noir, appliqué à Hathor, Apis, Min, Thot[50].

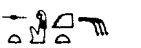 = *set kemet* : la femme noire, Isis[51].

En revanche, Seth, le désert stérile, a pour épithète dešrêt = le rouge[52].

Les animaux sauvages qu'Horus a combattus pour créer la civilisation sont qualifiés de *dešrêt* rouge ; en particulier, l'hippopotame[53]. De même les êtres maléfiques anéantis par Thot sont des :

= *dešretjw* : les rouges, et ce terme est l'opposé grammatical de *kmtjw* (page 60) et est construit selon la même règle : formation des nisbés.

47. C'est le terme qui figure sur la stèle de Sésostris III.
48. *Wörterbuch*, *op. cit.*, p. 124.
49. *Wörterbuch*, *op. cit.*, p. 125.
50. *Wörterbuch*, op. cit., p. 123.
51. On remarquera que set -km = épouse noire en walaf. *Wörterbuch*, *op. cit.*, p. 492.
52. *Wörterbuch*, *op. cit.*, p. 493.
53. dešrêt = le sang en égyptien. *Wörterbuch*, *op. cit.*, p. 494.
deret = le sang en walaf.

Témoignage de la Bible

D'après la Bible: « Les fils de Cham furent: Cush, Mitsraïn (c'est-à-dire l'Egypte), Puth et Cannan. Les fils de Cush: Saba, Havila, Sabta, Raema et Sabteca. »[54]

D'une façon générale, toute la tradition sémite (juive et arabe) classe l'Egypte ancienne parmi les pays des Noirs.

L'importance de ces dépositions ne peut être ignorée car il s'agit de peuples qui ont vécu côte à côte et parfois en symbiose (les Juifs) avec les anciens Egyptiens et qui n'ont aucun intérêt à présenter ceux-ci sous un faux jour ethnique. L'idée d'une interprétation erronée des faits ne saurait être retenue non plus[55].

Données culturelles

Parmi les innombrables faits culturels identiques recensés en Egypte et dans le monde africain noir actuel, nous ne retiendrons que la circoncision et le totémisme.

D'après le passage d'Hérodote cité ci-dessus, la circoncision est d'origine africaine. L'archéologie a donné raison au père de l'histoire car Elliot Smith a pu constater par l'examen des cadavres bien conservés que les Egyptiens étaient circoncis dès la protohistoire[56], c'est-à-dire antérieurement à 4000 avant notre ère.

Le totémisme égyptien est resté vivace jusqu'à l'époque romaine[57]. Plutarque le mentionne également; les études d'Amelineau[58], Loret, Moret, Adolphe Reinach ont démontré l'existence évidente d'un totémisme égyptien contre les défenseurs de la thèse d'une zoolâtrie.

« Si l'on réduit la notion de totem à celle d'un fétiche, généralement animal, représentant d'une espèce avec laquelle la tribu se croit apparentée et avec laquelle elle renouvelle périodiquement son alliance, fétiche qu'elle porte à la guerre comme enseigne; si l'on accepte cette définition minimale mais suffisante du totem, on peut dire qu'en nul pays le totémisme n'a eu des destinées aussi brillantes qu'en Egypte; nulle part sans doute on ne pourrait mieux l'étudier. »[59]

Parenté linguistique

Le walaf[60], langue sénégalaise parlée dans l'extrême Ouest africain sur l'océan Atlantique, est peut-être aussi proche de l'égyptien ancien que le

54. Genèse 10 (6.7).
55. Cheikh Anta DIOP, 1954, p. 33 et suivantes.
56. E. MASSOULARD, 1949, p. 386.
57. JUVENAL, Satire XV, vers 1 à 14.
58. A. AMELINEAU, *op. cit.*
59. A. REINACH, 1913, p. 17.
60. Orthographié souvent wolof.

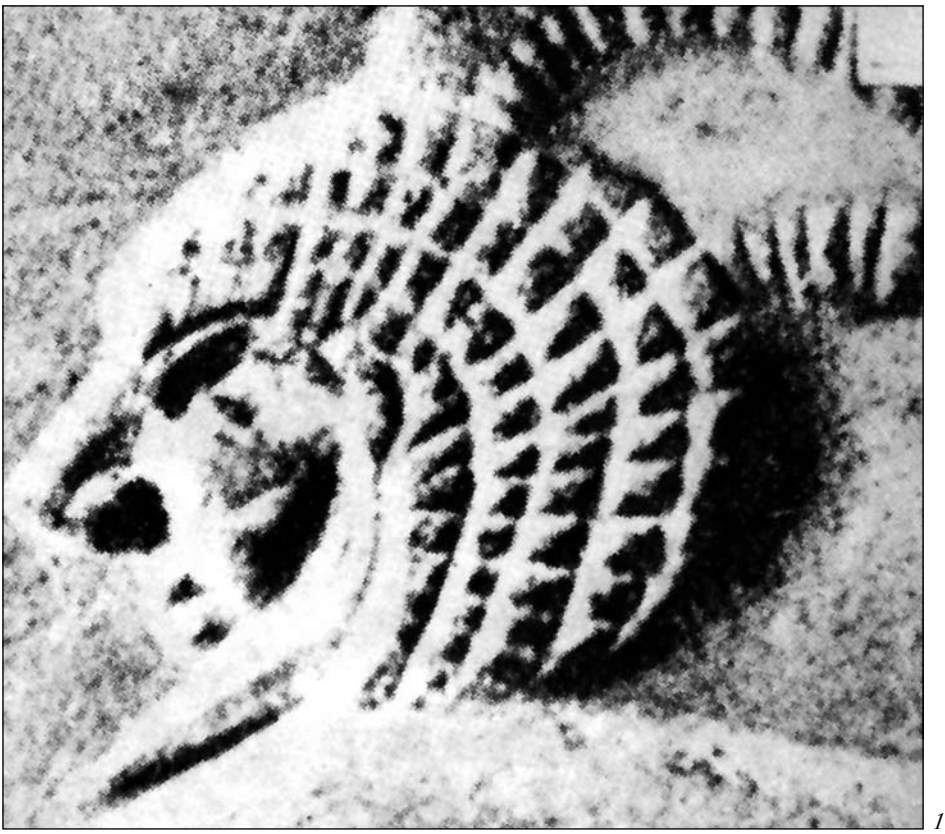

1

1. Type étranger.
(Source : CA. Diop. 1967.
pl. LVIII(1)).

2. Crapaudine de porte en pierre provenant de Hiérakonpolis. I^er^ dynastie, Egypte.
(Source : University Museum. Philadelphie).

3. Captif libyen.
(Source : C.A. Diop. 1967.
pl. LVI(2)).

2

3

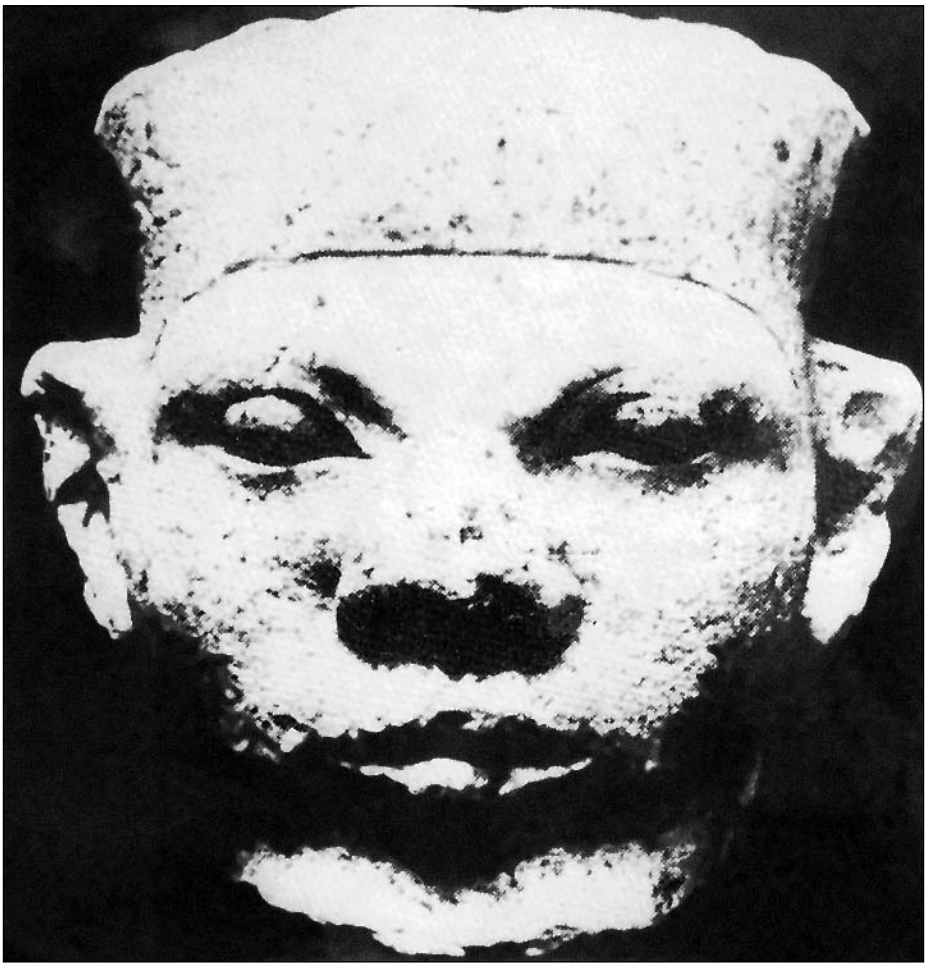

1. Un pharaon de la I^re^ dynastie (d'après J. Pirenne. il s'agirait de Narmer. le premier pharaon de l'histoire). (Source : C.A. Diop. 1967, pl XVI).

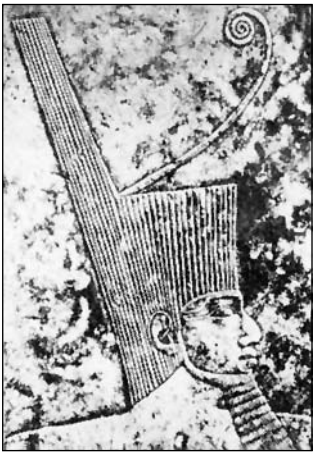

2

2. Djeser, nègre typique, pharaon de la III^e^ dynastie, qui inaugura la grande architecture en pierre de taille : pyramide à degrés et domaine funéraire de Saqqara. Avec lui tous les éléments technologiques de la civilisation égyptienne sont déjà en place et vont se perpétuer. (Source : C.A. Diop. 1967, pl. XVII).

copte. Une étude exhaustive consacrée à cette question vient d'être faite[61]. Nous n'en présenterons ici que quelques éléments de nature à montrer que la parenté entre l'égyptien ancien et les langues africaines n'est pas un fait hypothétique, mais une évidence que l'érudition moderne n'a pas la possibilité d'écarter. On verra qu'il s'agit d'une parenté généalogique.

Verbes

	Egyptien	Copte	Walaf
= *kef*	empoigner, prendre, dépouiller (de quelque chose)[62].	(dialecte sa'idique) *kef* : saisir sa proie. *keh* : dompter[63].	
	Présent	**Présent**	**Présent**
	kef i	keh ei	kef na
	kef ek	keh ek	kef nga
	kef et	keh ere	
			kef na
	kef ef	keh ef	kef ef } na
	kef es	keh es	
	kef n	keh en	kef es }
	kef ten	keh etetû	kef nanu
	kef sen[64]	keh ey [63]	kef ngen
			kef nañu
	Passé	**Passé**	**Passé**
	kef ni	keh nei	kef (on) nâ
	kef (o) nek	keh nek	kef (on) nga
	kef (o) net	keh nere	
			kef (on) na
	kef (o) nef	keh nef	kef (on) ef } na
	kef (o) nes	keh nes	kef (on) es }
	kef (o) nen	keh nen	
	kef (o) n ten	keh netsten	kef (on) nanu
	kef (o) n sen [64]	keh ney [63]	kef (on) ngen
			kef (on) nañu

61. Cheikh Anta DIOP, 1977 (a).
62. Roger LAMBERT, 1925, p. 129.
63. A. Mallon, pp. 207-234.
64. Dr. A. DE BUCK, 1952

Egyptien		Walaf
	= *feḫ* : s'en aller	*feh* : s'en aller précipitamment

Nous avons les correspondances suivantes entre les formes verbales avec identité ou similitude de sens: toutes les formes verbales égyptiennes, à l'exception de deux, sont aussi attestées en walaf.

Egyptien	Walaf
feḫ-ef feḫ-es	feh-ef feh-es
feḫ-n-ef feḫ-n-es	feh-ôn-ef feh-ôn-es
feḫ-w	feh-w
feḫ-wef feḫ-w-es	feh-w-ef feh-w-es
feḫ-w-n-ef feḫ-w-n-es	feh-w-ôn-ef feh-w-ôn-es
feḫ-in-ef feḫ-in-es	feh-il-ef feh-il-es
feḫ-t-ef feḫ-t-es	feh-t-ef feh-t-es
feḫ-tyfy feḫ-tysy	feh-ati-fy feh-at-ef feh-at-es
feḫ-tw-ef feḫ-tw-es	mar-tw-ef mar-tw-es
feḫ-kw(i)	fahi-kw
feḫ-n-tw-ef feḫ-n-tw-es	feh-an-tw-ef feh-an-tw-es
feḫ-y-ef feḫ-y-es	feh-y-ef feh-y-es

	Egyptien	Walaf
	= *mer* : aimer	*mar* : lécher[65]
	mer-ef mer-es	mar-ef mar-es
	mer-n-ef mer-n-es	mar-ôn-ef mar-ôn-es
	mer-w	mar-w
	mer-w-ef mer-w-es	mar-w-ef mar-w-es
	mer-w-n-ef mer-w-n-es	mar-w-ôn-ef mar-w-ôn-es
	mer-in-ef mer-in-es	mar-il-ef mar-il-es
	mer-t-ef mer-t-es	mar-t-ef mar-t-es
	mer-tw-ef mer-tw-es	mar-tw-ef mar-tw-es
	mer-tyfy mer-tysy	mar-at-ef mar-at-es
		mar-at y-fy mar-aty-sy
	mer-kwi	mari-kw
	mer-y-ef mer-y-es	mar-y-ef mar-y-es
	mer-n-tw-ef mer-n-tw-es	mar-an-tw-ef mar-an-tw-es
		mar-tw-ôn-ef mar-tw-ôn-es

65. Par extension: aimer intensément (d'où le verbe *mar-maral*) à la manière de la femelle qui lèche le petit qu'elle vient de mettre bas. Ce sens ne s'oppose pas à l'idée que peut évoquer le déterminatif de l'homme portant la main à la bouche.

Démonstratifs égyptiens et walafs

On a les correspondances phonétiques suivantes entre les démonstratifs égyptiens et walafs :

Egyptien	Walaf	Eg	W
= *pw (ipw)*	*bw*	(p (w	b w
= *pwy (ipwy)*	*bwy*	(p (w (y	b̄ w y
= *pn (ipn)*	*banē*	(p (n	b̄ n
	bāle	(p (n	b̄ l [66]
= *pf (ipf)*	*bafē*	p f	b f
= *pfʒ (ipfʒ)*	*bafa*	p f 3	b̄ f a
= *pfy*	*bafy*	p f y	b̄ f y
= *pʒ (ipʒ)*	*bâ*	p 3	b ā
= *iptw*	*baṯw*	p ṯ w	b t w
= *iptn*	*baṯné, baṯalé*	p ṯ n n	b t n l
= *iptf*	*baṯafé*	p t f	b̄ t f

66. Voir ci-dessous l'explication de cette loi importante.

Ces correspondances phonétiques ne relèvent ni de l'affinité élémentaire ni de lois générales de l'esprit humain, car elles sont des correspondances régulières de faits singuliers, vérifient un système entier, celui des démonstratifs dans les deux langues et celui des formes verbales... C'est en appliquant de pareilles lois que l'on a pu démontrer l'existence de la famille linguistique indo-européenne.

On pourrait pousser la comparaison et constater que la plupart des phonèmes restent inchangés d'une langue à l'autre. Les quelques changements qui présentent un grand intérêt sont les suivants:

La correspondance n (E) ⟶ l (W)

Egyptien	Walaf
n	l
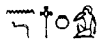 = *naḏ* : demander	*laḏ* = demander
= *nah* : protéger	*lah* = protéger
= *benben* : sourdre	*bel bel* = sourdre
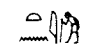 = *teni* : vieillir	*talé* = important
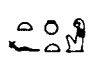 = *tefnut* : la déesse sortie de la salive de Ra	*tefnit* = « cracher » un être humain *teflit* = crachat *tefli* = crachant
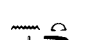 = *nebt* : tresses	*let* = tresses *nâb* = tresser provisoirement les cheveux

La correspondance ḥ (E) ⟶ g (W)

Egyptien	Walaf
ḥ	g
= *ḥenn* : phallus	*gen* = phallus
= *ḥwn* : l'adolescent, jeune	*gwné* = adolescent *goné*
= *ḥor* : Horus	*gor* = vir (latin)
= *ḥor gwn* : Horus adolescent	*gor gwné* = homme jeune (m,ă,m)

Cependant, il est encore prématuré de parler de l'entourage vocalique des phonèmes égyptiens avec précision. Mais la voie est ouverte pour la redécouverte du vocalisme de l'égyptien ancien à partir du comparatisme avec les langues africaines.

Conclusion

La structure de la royauté africaine avec la mise à mort réelle ou symbolique du roi après un temps variable de règne oscillant autour d'une huitaine d'années, correspond à la cérémonie de régénération du pharaon par le truchement de la fête sed.

De même le rite de la circoncision, le totémisme, les cosmogonies, l'architecture, les instruments de musique, etc.[67] de l'Afrique noire renvoient à l'Egypte.

L'antiquité égyptienne est à la culture africaine ce que l'antiquité gréco-latine est à la culture occidentale. La constitution d'un corps de sciences humaines africaines devra partir de ce fait.

On comprend combien il est délicat de rédiger un pareil chapitre dans un ouvrage comme celui-ci où l'usage des euphémismes et des compromis est de règle. Aussi, plutôt que de sacrifier la vérité scientifique, nous avions pris soin de proposer trois préalables à la rédaction de ce volume, qui furent tous acceptés, lors de la séance plénière de 1971[68]. La réalisation des deux premiers correspond à la tenue du colloque du Caire du 28/1 au 3/2/1974[69]; qu'il me soit permis de rappeler certains passages du rapport du colloque. S'agissant de la répartition conventionnelle en parts égales de la population égyptienne entre Noirs, Blancs et Métis après une discussion approfondie, le professeur Vercoutter qui fut chargé par l'Unesco de rédiger le rapport d'introduction reconnut que l'idée est insoutenable :

« Le professeur Vercoutter est d'accord pour renoncer aux estimations en pourcentages qui ne signifient rien, aucun élément statistique indiscutable ne permettant de les fixer » (p. 16, §3).

Concernant la culture égyptienne :

« Le professeur Vercoutter rappelle que, pour lui, l'Egypte est africaine dans son écriture, dans sa culture et dans sa manière de penser » (p. 17, §5).

« Le professeur Leclant lui reconnaît ce même caractère africain [à l'Egypte] dans son tempérament et dans sa manière de penser » (p. 17, §6).

Dans le domaine linguistique le rapport constate : « Sur ce point, à la différence des précédents, l'accord entre les participants s'est révélé large. Les éléments du rapport du professeur Diop et le rapport du professeur Obenga ont été considérés comme très constructifs » (p. 28, §7).

67. Cheikh Anta DIOP, 1967.

68. Voir rapport final du Comité scientifique international pour la rédaction d'une *Histoire générale de l'Afrique*, Unesco, Paris 30 mars - 8 avril 1971.

69. Colloque sur le peuplement de l'Egypte ancienne et le déchiffrement de l'écriture méroïtique. *Cf. Etudes et Documents*, Histoire générale de l'Afrique, n° 1, Unesco, 1978.

De même le colloque a rejeté la thèse selon laquelle l'égyptien pharaonique serait une langue sémitique : « Plus largement, le professeur Sauneron souligne l'intérêt de la méthode proposée par le professeur Obenga après le professeur Diop. L'égyptien est une langue [utilisée] durant au moins 4500 ans. L'Egypte étant placée au point de convergence d'influences extérieures, il est normal que des emprunts aient été faits à des langues étrangères ; mais il s'agit de quelques centaines de racines sémitiques par rapport à plusieurs milliers de mots. L'égyptien ne peut être isolé de son contexte africain et le sémitique ne rend pas compte de sa naissance ; il est donc légitime de lui trouver des parents ou des cousins en Afrique »(p. 29, §4).

La parenté génétique, c'est-à-dire non accidentelle, entre l'égyptien et les langues africaines est reconnue : « Le professeur Sauneron, après avoir noté l'intérêt de la méthode utilisée, puisque la parenté en ancien égyptien et en wolof des pronoms-suffixes à la troisième personne du singulier ne peut être un accident, souhaite qu'un effort soit fait pour reconstituer une langue paléoafricaine à partir des langues actuelles » (p. 29, §7).

Dans la conclusion générale du rapport, il est noté que :

« La très minutieuse préparation des interventions des professeurs Cheikh Anta Diop et Obenga n'a pas eu, malgré les précisions contenues dans le document de travail préparatoire de l'Unesco, une contrepartie toujours égale. Il s'en est suivi un réel déséquilibre dans les discussions » (p. 30, §7).

Par conséquent, c'est une nouvelle page de l'historiographie africaine qui a été écrite au Caire. Le colloque avait recommandé des études complémentaires sur la notion de race. Celles-ci sont faites depuis mais n'apportent rien de nouveau au débat historique. Elles nous disent que la génétique et la biologie moléculaire ne reconnaissent que l'existence des populations, la notion de race, elle, n'ayant plus de sens. Pourtant, dès qu'il s'agit de la transmission d'une tare héréditaire, la notion de race au sens le plus classique du terme revêt de nouveau un sens, car la génétique nous apprend que « l'anémie falciforme ne frappe que les Noirs ». La vérité est que tous ces « anthropologues » ont déjà tiré au fond d'eux-mêmes les conséquences du triomphe de la thèse monogénétique de l'humanité sans oser aller jusqu'à l'explication, car si l'humanité a pris naissance en Afrique, elle fut nécessairement négroïde avant de blanchir par mutation et adaptation à la fin de la dernière glaciation en Europe au Paléolithique supérieur ; et l'on comprend mieux maintenant pourquoi les Négroïdes grimaldiens ont d'abord occupé l'Europe pendant dix mille ans avant qu'apparût le Cro-magnon (vers – 2000 BP), prototype de la race blanche.

Le point de vue idéologique transparaît aussi à travers des études apparemment objectives.

Sur le plan de l'histoire et dans le domaine des relations sociales, c'est le phénotype, c'est-à-dire l'individu, le peuple, tel qu'il est perçu, qui est le facteur dominant par opposition au génotype. La génétique d'aujourd'hui nous autorise à imaginer un Zoulou ayant le « même » génotype que Vorster ; est-ce à dire que l'histoire qui se déroule sous nos yeux va mettre sur un même pied d'égalité les deux phénotypes, c'est-à-dire les deux individus, dans toute

l'activité nationale et sociale ? Certainement non, l'opposition restera non pas sociale mais ethnique.

Cette étude oblige à réécrire l'histoire universelle dans une perspective plus scientifique en tenant compte de la composante négro-africaine qui fut longtemps prépondérante.

Elle rend désormais possible la constitution d'un corps de sciences humaines négro-africaines qui s'appuie sur des bases historiques solides au lieu d'en rester à l'état d'hypothèses.

Enfin, s'il est vrai que seule la vérité est révolutionnaire, on peut ajouter que seul le rapprochement opéré sur la base de la vérité est durable ; on ne sert pas la cause du progrès humain en jetant un voile pudique sur les faits.

La redécouverte du vrai passé des peuples africains doit contribuer non pas à les éloigner les uns des autres, mais à les unir dans la plénitude, à les cimenter du nord au sud du continent pour les rendre aptes à accomplir ensemble une nouvelle mission historique pour le plus grand bien de l'humanité, et cela est conforme à l'idéal de l'Unesco[70].

70. *Note du Directeur de volume* : Les opinions exprimées par le professeur Cheikh Anta Diop dans ce chapitre sont celles qu'il a exposées et développées au Colloque de l'Unesco sur « Le peuplement de l'Egypte ancienne » qui s'est tenu au Caire en 1974. On trouvera un résumé de ce colloque à la fin de ce volume. La position qui est présentée dans ce chapitre n'a pas été acceptée par tous les experts qui se sont intéressés au problème (cf. ci-dessus, Introduction). — *Gamal Mokhtar.*

CHAPITRE 2

L'Égypte pharaonique

A. Abu Bakr

La fin de l'ère glaciaire en Europe semble avoir entraîné d'importantes modifications dans le climat des pays situés au sud de la Méditerranée. La diminution du volume des pluies amena les populations nomades de l'Afrique saharienne à immigrer vers la vallée du Nil pour être sûres de trouver de l'eau de façon permanente. Le premier peuplement véritable de la vallée du Nil pourrait avoir commencé au début du Néolithique (vers –7000). Les Egyptiens adoptèrent alors un mode de vie pastoral et agricole. Tout en perfectionnant leurs outils et leurs armes de pierre, ils inventèrent également ou adoptèrent la poterie, ce qui nous a été très précieux pour reconstituer un tableau complet des différentes cultures de l'Egypte au cours du Néolithique[1].

Préhistoire

Peu avant la période historique, les Egyptiens apprirent à utiliser les métaux[2]. Ceci les conduisit à la période dite Chalcolithique (ou Cuprolithique). Le métal peu à peu supplanta le silex. L'or et le cuivre eux aussi firent leur première apparition bien que le bronze n'ait pas été utilisé avant le Moyen Empire et que, semble-t-il, l'emploi du fer n'ait pu être généralisé avant la dernière période de l'histoire pharaonique.

1. Cf. *Histoire générale de l'Afrique*, Unesco, vol. I, chap. 25, « Préhistoire de la vallée du Nil ».
2. *Ibid*, chap. 28, « Invention et diffusion des métaux, et développement des systèmes sociaux jusqu'au Ve siècle avant notre ère ».

L'Egypte, située au nord-est de l'Afrique, est un petit pays par rapport à l'énorme continent dont elle forme une partie. Et pourtant, elle a donné naissance à l'une des plus grandes civilisations du monde. La nature elle-même a divisé le pays en deux grandes parties différentes : les étroites bandes de terre fertile situées le long du fleuve, d'Assouan jusqu'à la région du Caire d'aujourd'hui, que l'on appelle la « Haute-Egypte », et le large triangle formé au cours des millénaires par le limon déposé par le Nil qui coule vers le nord pour se jeter dans la Méditerranée, région que l'on appelle « Basse-Egypte » ou « Delta ».

Les premiers occupants n'eurent pas la vie facile et il dut y avoir d'âpres luttes entre différents groupes humains pour s'assurer des terres en bordure du Nil et dans la région relativement restreinte du Delta. Ces populations venues de l'est et de l'ouest aussi bien que du sud appartenaient sans doute à plusieurs groupes somatiques. Il n'y a rien de surprenant à ce que les obstacles dressés par la nature, ajoutés à la diversité des origines, aient au départ isolé ces différents groupes qui s'établirent dans des territoires séparés, le long de la Vallée. On peut voir dans ces groupes l'origine des nomes qui constituèrent le fondement de la structure politique de l'Egypte au cours de la période historique. Cependant le Nil fournissait un moyen de communication commode entre les localités situées sur ses rives et contribua à créer l'unité de langue et de culture qui fit disparaître finalement les particularités individuelles.

La grande réalisation de l'époque historique fut le contrôle de la terre (cf. ci-dessus, Introduction). Installés tout d'abord sur des affleurements de pierre au-dessus des plaines d'alluvions, ou sur un terrain plus élevé en bordure du désert, les premiers Egyptiens réussirent à dégager le terrain situé immédiatement autour d'eux pour le cultiver, à assécher les marécages et à construire des digues pour lutter contre les crues du Nil. Peu à peu, ils apprirent les avantages des canaux pour l'irrigation. Ce travail nécessitait un effort organisé sur une grande échelle, qui contribua au développement d'une structure locale à l'intérieur de chaque province.

Certains fragments de textes de la littérature primitive[3] pourraient avoir conservé le souvenir du développement de l'unité politique de l'Egypte. A une époque reculée, les nomes du Delta se seraient, semble-t-il, organisés en coalitions. Les nomes occidentaux de cette région étaient traditionnellement unis par le culte du dieu Horus, tandis que ceux de l'est du Delta avaient pour protecteur commun le dieu Andjty, seigneur de Djadou, qui fut plus tard absorbé par Osiris. Les nomes occidentaux, a-t-on suggéré, auraient vaincu ceux de l'Est et formé au nord de l'Egypte un royaume uni. Ainsi, dans tout le Delta se serait étendu le culte d'Horus considéré comme le plus grand des dieux, culte qui se serait étendu progressivement à la Haute-Egypte pour détrôner Seth, le principal dieu d'une union des peuples de la Haute-Egypte[4].

3. Sur les « Textes des Pyramides », voir en dernier la traduction anglaise de R.O. FAULKNER, Oxford, 1969.

4. La référence de base de cette théorie aujourd'hui controversée est K. SETHE, Leipzig, 1930. (*Abshanlungen für die Kunde des Morgensland*, XVII, 4) (J. V.).

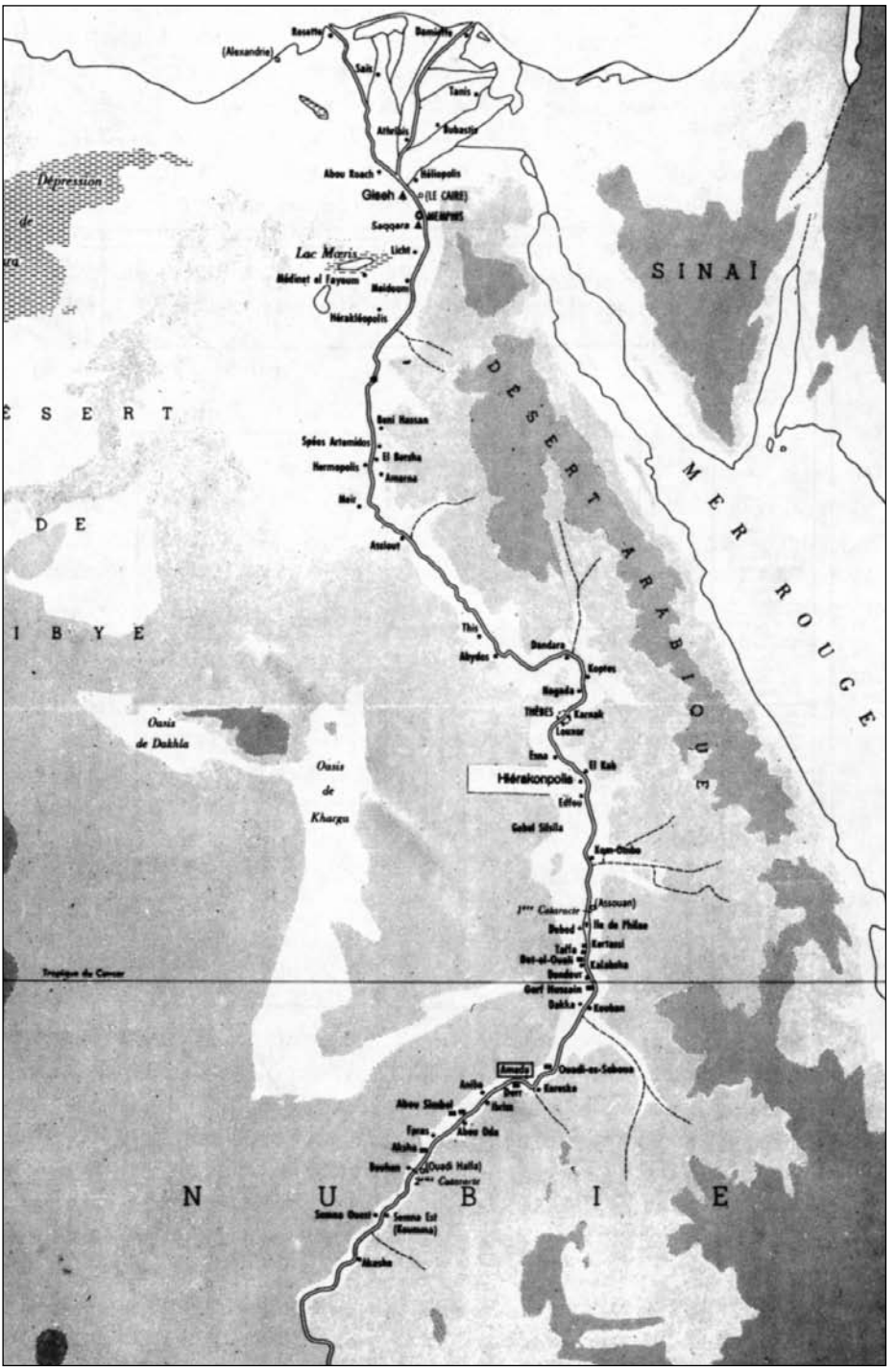

Le Nil de IIIe Cataracte à la Méditerranée.
(Source : Centre d'études et de documentation sur l'Ancienne Egypte (C.E.D.A.E.) Amada - Cahier 1, pl.1.)

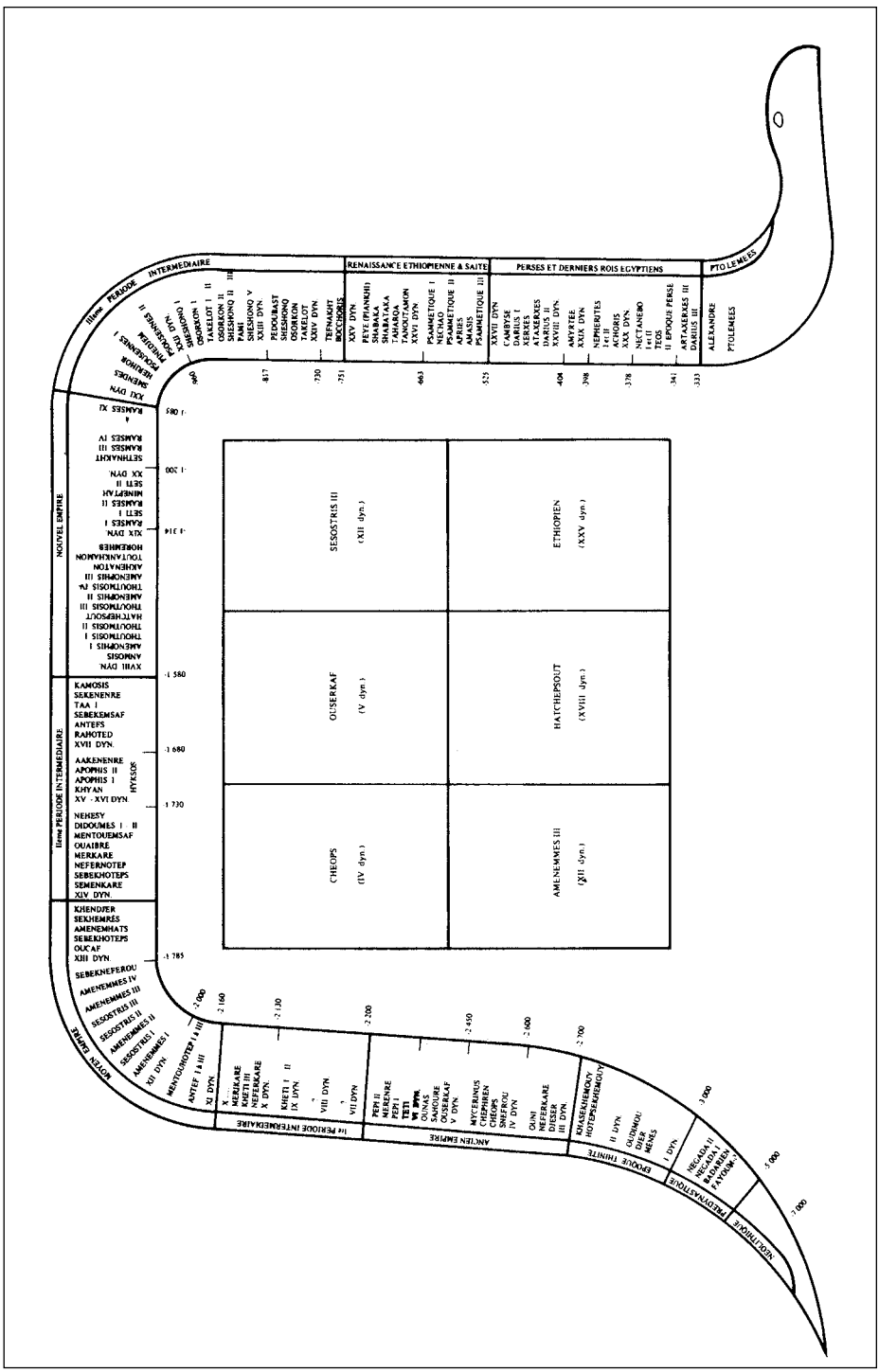

Chronologie de l'histoire égyptienne diagramme établi par J. Vercoutter.

Le premier événement d'importance historique qui nous soit connu, est l'union de ces deux royaumes préhistoriques en un seul; ou plutôt l'assujettissement de la Basse-Egypte par le souverain de la Haute-Egypte que la tradition désigne sous le nom de Ménès alors que les sources archéologiques l'appelèrent Narmer. Il inaugure la première des trente « dynasties » ou familles régnantes entre lesquelles l'historien égyptien Manéthon (–280) répartit la longue lignée des souverains jusqu'à l'époque d'Alexandre le Grand. La famille de Ménès résidait en Haute-Egypte à Thinis, qui était la principale cité de la province englobant la ville sacrée d'Abydos. C'est près d'Abydos, où se trouve le temple du dieu Osiris, que Petrie déterra les gigantesques tombeaux des rois des deux premières dynasties. Sans aucun doute, c'est le royaume du Sud qui imposa sa domination au pays tout entier et peu après sa première victoire Narmer installa sa capitale à Memphis, près de la ligne de démarcation des deux territoires[5].

Nous ne connaissons encore que de façon assez vague les rois des deux premières dynasties (la période archaïque) (cf. chap. 1); et il ne nous est pas possible d'en apprendre beaucoup plus sur les événements de chacun de leurs règnes. Cependant, il est hors de doute que cette période fut marquée par une rude tâche de consolidation. Au cours des 300 ans qui suivirent la I^re^ dynastie, la culture de la fin de la période prédynastique demeura vivace, mais il apparaît que pendant les III^e^ et IV^e^ dynasties l'unité politique se renforça et que le nouvel Etat avait assez de stabilité pour s'exprimer d'une manière spécifiquement égyptienne. Ceci s'effectua grâce à la création d'un nouveau dogme selon lequel le roi était considéré comme différent des hommes, en fait comme un dieu régnant sur les humains. Le dogme de la divinité de Pharaon[6], difficile à cerner, fut un concept formé au cours des premières dynasties de façon à affermir une autorité unique sur les deux territoires. A dater de la III^e^ dynastie, on pourrait admettre que c'est un dieu qui est à la tête de l'Etat, et non un Egyptien du Nord ou du Sud.

Selon la théorie de la royauté, le pharaon incarnait l'Etat et était responsable de toutes les activités du pays (cf. chap. 3). De surcroît il était le grand prêtre de chacun des dieux et tous les jours, dans tous les temples, il était au service de ceux-ci. Dans la pratique, il lui était impossible d'accomplir tout ce qu'il était censé faire. Il lui fallait des délégués pour s'acquitter de ses tâches au service des dieux: des ministres d'Etat, des représentants officiels dans les provinces, des généraux dans l'armée et des prêtres dans les temples. En vérité, son pouvoir théorique était absolu; mais, dans la pratique, il n'était pas libre d'agir à sa guise. Après tout, il incarnait des croyances et des pratiques solidement établies depuis longtemps, et qui, au cours des années, s'étaient progressivement développées. La vie privée des rois était dans la réalité si codifiée qu'ils ne pouvaient même pas se promener à pied ou prendre un bain sans se soumettre à un cérémonial établi pour eux et réglé par des rites et des obligations.

5. Cf. W.C. HAYES, Chicago, 1965. J. de CENIVAL, Paris, 1973.
6. Sur la conception même de la divinité de Pharaon, consulter G. POSENER, Paris, 1960.

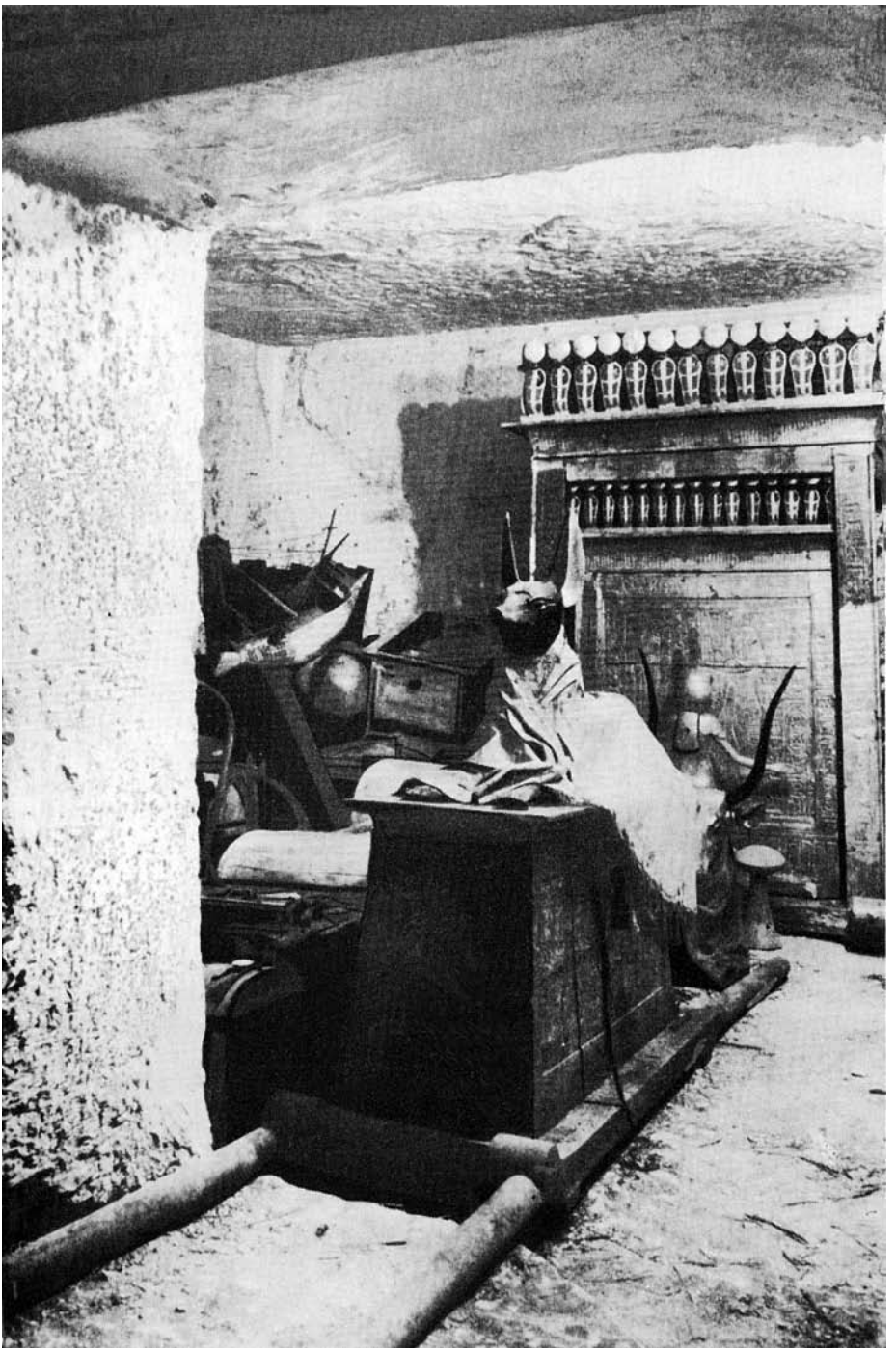

Trésor de Toutankhamon : Anubis à l'entrée du Trésor. (Source : The Connoisseur et M. Joseph, « Life and death of a pharaoh : Tutankhamun ». Photo Griffith Institute, Ashmolean Museum, Oxford.)

Pourtant, sous leurs couronnes richement ornées, les pharaons avaient bien sûr un cœur et un esprit humains ; ils étaient sensibles à l'amour et à la haine, à l'ambition et à la méfiance, à la colère et au désir. L'art et la littérature ont établi un type idéal auquel on se réfère pour dépeindre un Dieu Roi d'Egypte stéréotypé du début à la fin de l'histoire, et il est remarquable que l'on parvienne néanmoins à connaître des rois pris en particulier comme des êtres doués d'une personnalité distincte.

Nous savons tous le grand intérêt que les nations de l'Antiquité portaient aux croyances égyptiennes, et comment ceux qui avaient perdu leur foi dans les croyances de leurs ancêtres se tournaient vers les « sages » de l'Egypte. Une certaine vénération pour la « sagesse » de l'Egypte survécut même jusqu'à la disparition des religions non monothéistes.

Comme d'autres peuples contemporains, les Egyptiens du Néolithique voyaient des dieux dans la nature qui les entourait ; ils étaient persuadés que la terre et le ciel étaient pleins d'esprits innombrables. Ces esprits, croyaient-ils, établissaient leur demeure terrestre dans les plantes ou les animaux, ou dans n'importe quel objet remarquable par sa taille ou sa forme. Par la suite, toutefois, ils ne considérèrent plus les animaux ou les objets eux-mêmes comme des dieux, car progressivement, ils crurent plutôt qu'il s'agissait là de la manifestation visible ou de l'habitat d'une force divine abstraite. L'animal ou l'objet choisi comme la manifestation tangible d'un dieu pouvait être, soit une créature utile et amie, telle que la vache, le bélier, le chien ou le chat, soit une bête sauvage terrifiante telle que l'hippopotame, le crocodile ou le cobra. Dans chacun de ces cas, les Egyptiens rendaient hommage et offraient des sacrifices à un seul et unique représentant de l'espèce sur terre. Ils vénéraient la vache, et pourtant abattaient les vaches pour se procurer de la viande ; ils adoraient également le crocodile, et pourtant tuaient les crocodiles pour se défendre.

Tels étaient les dieux locaux et chacun dans son propre domaine était le dieu suprême et le maître incontesté du territoire, à une exception près : celle du dieu local d'une ville dans laquelle un chef de groupe prenait le pouvoir. S'il parvenait à monter sur le trône et à réussir à établir ou à consolider l'unité des royaumes du Sud et du Nord, ce dieu local montait en grade et devenait le dieu officiel de tout le pays.

En outre les premiers Egyptiens voyaient des forces divines dans le soleil, la lune, les étoiles et les crues du Nil. Ils ont dû en redouter les manifestations visibles et ressentir l'influence qu'elles avaient sur eux, car ils les vénéraient et en faisaient de puissants dieux : Rê le soleil, Nout le ciel, Noun l'océan, Chou l'air, Geb la terre et Hapi l'inondation[7].

Ces divinités étaient représentées sous une forme humaine ou animale, leur culte n'était pas limité à une localité en particulier. Les déesses jouaient, elles aussi, un rôle décisif dans la religion et jouissaient d'une vénération très largement répandue. Leur nombre, cependant, n'a probablement pas dépassé la douzaine bien que certaines d'entre elles, telles que Hathor, Isis, Neith et

7. Exposé systématique détaillé des croyances égyptiennes dans H. KEES, Leipzig, 1941.

Trésor de Toutankhamon. Le dossier du trône en plaqué or : la Reine Ankhesenamun met la dernière main à la toilette du Roi.(Source : The Connoisseur et M. Joseph, op. cit. Photo F.L. Kennett.)

Bastet, aient joué un rôle important dans tout le pays. Hathor était généralement associée à Horus, Isis à Osiris, Neith était la déesse protectrice de la capitale préhistorique du Delta, et Bastet (la déesse-chatte) jouit d'une grande popularité après la II^e^ dynastie dans le dix-huitième nome de Basse-Egypte.

Chez aucun autre peuple, ancien ou moderne, l'idée d'une vie au-delà de la tombe n'a joué un rôle aussi important et n'a influencé autant la vie des croyants que chez les anciens Egyptiens[8]. La croyance dans l'au-delà fut sans doute à la fois favorisée et influencée par les facteurs géographiques propres à l'Egypte où la sécheresse du sol et la chaleur du climat assuraient une remarquable conservation des corps après la mort, ce qui a dû accroître fortement la conviction que la vie continuait après la mort.

Au cours de l'histoire, les Egyptiens en vinrent à croire que le corps renfermait différents éléments immortels, à savoir : le *ba* représenté par un oiseau à tête d'homme, aux traits identiques à ceux du défunt et possédant des bras humains. Ce *ba* prenait vie à la mort de l'être humain et les prières récitées par le prêtre qui présidait la cérémonie funèbre, ainsi que la nourriture qu'il offrait, contribuaient à assurer la transformation du mort en un *ba* ou âme. Le second élément était connu sous le nom de *ka* ; c'était un esprit protecteur qui prenait vie à la naissance d'une personne. Lorsque le dieu Khnoum, le dieu-bélier d'Assouan, créateur des êtres humains, les façonnait à partir du limon, il créait deux modèles pour chaque individu, un pour son corps, l'autre pour son *ka*. Le *ka* était l'image exacte de l'homme et demeurait avec lui tout au long de sa vie, mais passait avant lui dans l'au-delà. C'est pour servir le *ka* que les Egyptiens garnissaient en abondance leurs tombes de ce que nous appelons le « mobilier funéraire » (un assortiment complet de tout ce que le propriétaire possédait dans sa maison terrestre). Bien que l'on crût que le *ka* demeurait généralement à l'intérieur de la tombe, il pouvait aussi sortir à l'extérieur. Ainsi la nécropole était la cité des *kas*, tout comme la ville était le lieu de résidence des vivants. Le troisième élément important était l'*ib*, le cœur, considéré comme le centre des émotions et la conscience de l'individu. C'était le guide de ses actes pendant le temps qu'il passait sur terre. Le quatrième élément était l'*akh* que les Egyptiens croyaient être un pouvoir surnaturel ou divin auquel l'homme ne parvenait qu'après sa mort. Ils croyaient que les étoiles qui brillaient dans le ciel était des *akhs* des défunts. Enfin, il y avait le corps lui-même, le *khat* ou coquille enveloppante périssable, mais qui pouvait être embaumé afin d'être à même de partager avec le *ka* et le *ba* la vie éternelle de l'au-delà.

En dehors de leurs idées sur la vie future dans la tombe et la nécropole, les Egyptiens élaborèrent peu à peu d'autres conceptions concernant l'au-delà et le destin qui attendait leur *ba*. Deux d'entre elles, les théories solaires et osiriennes, se répandirent largement. On crut d'abord que le pharaon mort, étant lui-même d'essence divine, résidait avec les dieux, et on l'identifia tout à la fois au dieu Soleil (Horus ou Rê) et à Osiris. Avec le temps, cependant,

8. L'ouvrage de base approfondi sur les croyances funéraires des Egyptiens est H. KEES, Leipzip, 1926 : Berlin, 1956

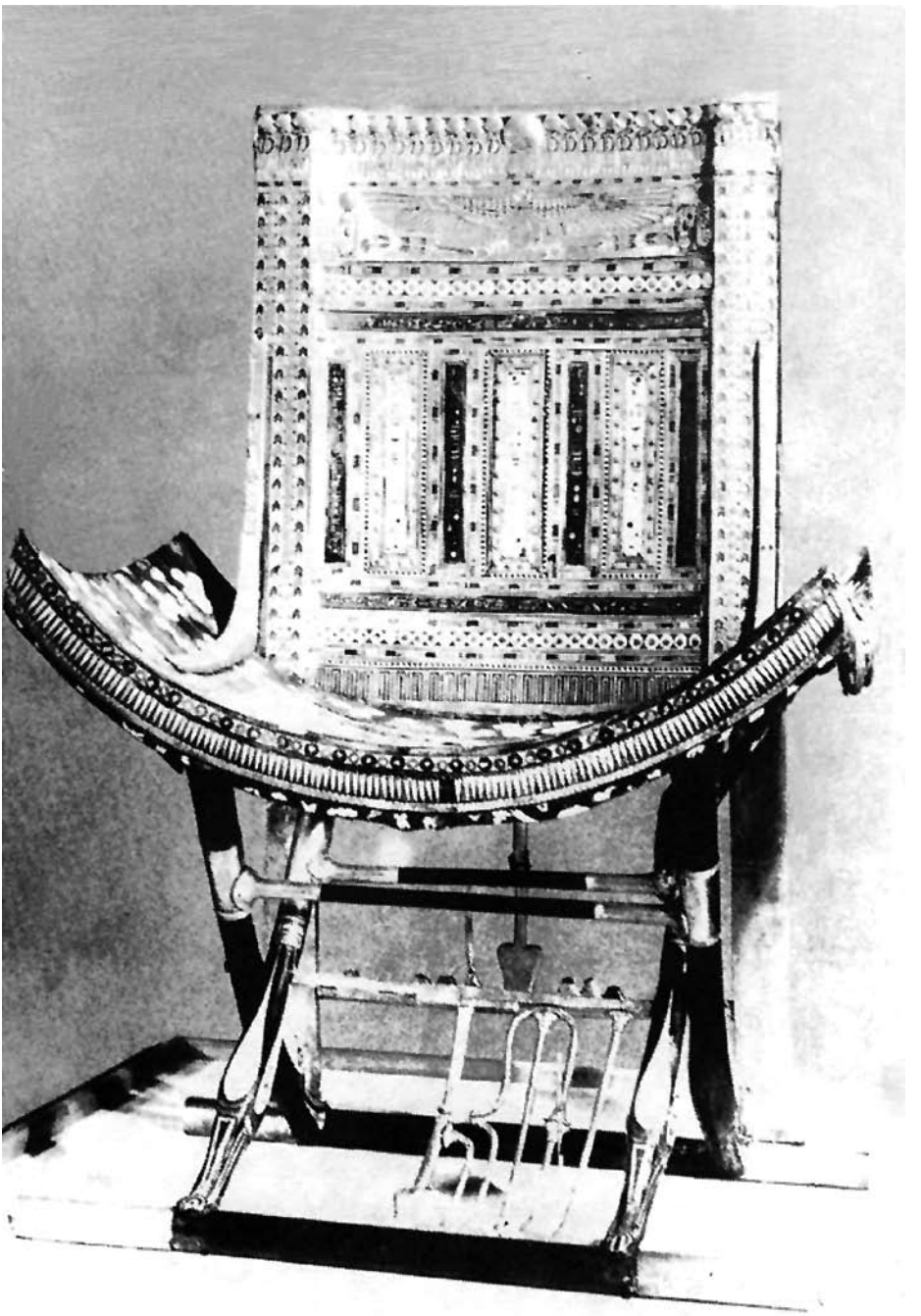

Trésor de Toutankhamon.
Le trône « ecclésiastique » de Pharaon : les restes des éléments de décoration ajourée entre les pieds évoquent « La Réunion des Deux Terres ».
(Source : The Connoisseur et M. Joseph, op. cit. Photo F.L. Kennett.)

ce concept fut adopté par des nobles influents au Moyen Empire, et plus tard par tous les Egyptiens sans considération de rang social.

Ceci ressort des textes mortuaires, dont les versions les plus anciennes qui aient été conservées sont ce qu'on appelle les « Textes des Pyramides », inscrits en hiéroglyphes sur les murs des salles mortuaires de la pyramide du roi Ounas, dernier pharaon de la V^e dynastie. Lorsque les chefs de groupes locaux ainsi que les roitelets de la Première Période Intermédiaire, et plus tard les nobles du Moyen Empire, se furent appropriés les « Textes des Pyramides », un bon nombre de formules magiques et de rites furent éliminés, modifiés ou recomposés pour les adapter au tout-venant des individus. Ces textes, généralement connus sous le nom de « Textes des Sarcophages »[9], étaient pour la plupart inscrits en écriture hiéroglyphique cursive à l'intérieur des cercueils rectangulaires typiques du Moyen Empire, les titres à l'encre rouge, le reste du texte à l'encre noire. Au Nouvel Empire, la plupart des formules des Textes des Sarcophages ainsi qu'une foule d'autres strophes nouvelles sont appelées « Le Livre des Morts »[10]; mais cette appellation est quelque peu trompeuse. En réalité, aucun « livre » de ce genre n'a jamais existé; le choix des chapitres transcrits sur chaque papyrus variait selon les dimensions du rouleau, le goût de l'acquéreur et les sentiments du prêtre qui les transcrivait. Quarante ou cinquante chapitres représentaient la longueur moyenne pour un « Livre des Morts ». A ce livre vint s'ajouter un certain nombre d'autres « Livres » funéraires écrits sur papyrus ou inscrits sur les murs des tombes; les prêtres du Nouvel Empire les composèrent et les popularisèrent. Ces livres comprenaient notamment ce que l'on connaît sous le nom de « Livre de Celui qui est aux Enfers » (Imj-Douat) et le « Livre des Grandes Portes », guide magique décrivant le voyage du soleil dans les régions souterraines pendant les douze heures de la nuit.

L'Ancien Empire[11] (2900-2280 avant notre ère)

III^e dynastie

On a déjà noté que les rois des deux premières dynasties (période archaïque) semblent s'être avant tout préoccupés de conquêtes et de la consolidation de celles-ci. Nous croyons que le nouveau dogme de la royauté divine apparut en fait avec la III^e dynastie et que c'est à ce moment-là seulement que

9. Pour les « Textes des Sarcophages », l'édition de base du texte seul est de A. de BUCK, Chicago, 1935-1961. Traduction anglaise des textes dans R.O. FAULKNER, Oxford, 1973-1976

10. En français, traduction dans P. BARGUET, Paris, 1967. L'Oriental Institute of Chicago a publié de son côté, en traduction anglaise annotée, un « Livre des Morts » complet; cf. Th. G. ALLEN, Chicago, 1960.

11. En anglais, cf. W.S. SMITH, Cambridge, 1971 (3^e éd.); en français, J. VANDIER, « L'Ancien Empire » et « La fin de l'Ancien Empire et la Première Période Intermédiaire », dans E. DRIOTON et J. VANDIER, Paris, 1962, pp. 205, 238, 239-242.

l'Egypte devint une nation unifiée. La dynastie fut fondée par le roi Djeser qui, de toute évidence, fut un souverain vigoureux et capable. Cependant sa renommée a été considérablement surpassée par celle d'Imhotep, architecte, médecin, prêtre, magicien, écrivain et compositeur de proverbes, célèbre déjà de son temps, et dont la renommée est parvenue jusqu'à nous. Vingt-trois siècles après, il devint le dieu de la Médecine, dans lequel les Grecs (qui l'appelaient Imouthès) reconnaissaient leur propre « Asclépios ». Sa réalisation la plus remarquable comme architecte fut la « pyramide à degrés » et le vaste complexe funéraire qu'il construisit pour son pharaon à Saqqarah sur une superficie de quinze hectares dans un rectangle de 544 mètres sur 277. Il en commença la construction par un mur de clôture semblable à celui d'une forteresse; il introduisit une innovation remarquable en substituant la pierre à la brique.

Les autres rois de la III^e^ dynastie furent aussi peu marquants que ceux des deux premières, bien que l'immense pyramide à degrés, restée inachevée, du roi Sekhemkhet (qui fut peut-être le fils et le successeur de Djeser) à Saqqarah, ainsi que l'énorme excavation d'un tombeau non achevé à Zawijet-el-Aryan, dans le désert au sud de Gizeh, indiquent suffisamment que le complexe pyramidal de Djeser ne fut pas unique. Le roi Houni, dernier de la III^e^ dynastie, est le prédécesseur immédiat de Snéfrou, fondateur de la IV^e^ dynastie. C'est le propriétaire d'une pyramide à Meidoum, à environ soixante-dix kilomètres au sud du Caire. Ce monument, qui à l'origine se présentait sous la forme d'une série de marches, subit plusieurs agrandissements et transformations avant de devenir une véritable pyramide lorsqu'il fut achevé (peut-être par Snéfrou).

IV^e^ dynastie

La IV^e^ dynastie, l'un des sommets de l'histoire de l'Egypte, commence avec le long règne de Snéfrou dont les annales, telles qu'elles sont conservées en partie sur la Pierre de Palerme[12], nous content les campagnes militaires victorieuses contre les Nubiens du sud et les tribus libyennes à l'ouest, le maintien du commerce (en particulier celui du bois) avec la côte syrienne, et les vastes entreprises de construction menées année après année et comprenant l'édification de temples, de forteresses et de palais dans toute l'Egypte. Snéfrou régna vingt-quatre ans; il appartenait probablement à l'une des branches mineures de la famille royale. Pour légitimer sa situation, il épousa Hétep-Hérès[13], la fille aînée d'Houni, infusant ainsi du sang royal à la nouvelle dynastie. Il fit construire deux pyramides à Dashour, celle du sud de forme rhomboïdale, celle du nord véritablement pyramidale et d'une forme qui se rapproche quelque peu de celle de la grande pyramide de Khoufou à Gizeh.

Les successeurs de Snéfrou, Khoufou (Chéops), Kafrê (Chéphren) et Menkaouré (Mykérinos), sont surtout connus grâce aux trois grandes pyrami-

12. Cf. ci-dessus. Introduction.
13. La tombe de la reine Hétep-Hérès a été découverte à Gizeh. Elle a fourni un mobilier d'excellente qualité qui montre l'habileté des artisans égyptiens à l'Ancien Empire. Cf. G.A. REISNER, Cambridge, Mass., 1955.

Chéphren.
(Source : J. Pirenne 1961, vol. I
fig. 33, p. 116.)

des qu'ils firent élever sur le haut promontoire de Giseh, à dix kilomètres du Caire d'aujourd'hui. La pyramide de Khoufou possède la particularité d'être la plus grande construction d'une seule pièce jamais élevée par l'homme[14] et, par la perfection du travail, la précision du plan et la beauté des proportions, elle demeure la première des Sept Merveilles du monde. Les pyramides du fils et du petit-fils de Khoufou, bien que plus petites, sont semblables à la fois par la construction et par la disposition de leurs bâtiments secondaires.

Il y eut plusieurs interruptions dans la succession royale de la IVe dynastie, dues aux luttes de succession entre les enfants des différentes épouses de Khoufou. Son fils Didoufri gouverna l'Egypte pendant huit ans avant Chéphren, et un autre fils s'empara du trône pour une courte période avant la fin du règne de Chéphren. Il se peut qu'un troisième ait succédé au dernier vrai roi de la dynastie, Shepseskaf.

Ve dynastie

Cette dynastie montre bien la puissance grandissante du clergé d'Héliopolis. Une légende du Papyrus Westcar[15] rappote que les trois premiers rois de la Ve dynastie furent les descendants du dieu Rê et d'une femme Radjedet, épouse d'un prêtre d'Héliopolis. Ces trois frères étaient Ouserkaf, Sahourê et Neferirkarê. C'est surtout par les magnifiques bas-reliefs qui décoraient son temple funéraire à Abousir, au nord de Saqqarah, que l'on connaît Sahourê. C'est un fait bien connu que, quoique les pyramides royales de la Ve dynastie fussent bien plus petites que les grandioses tombeaux de la IVe dynastie et de moins bonne construction, les temples funéraires voisins des pyramides étaient des ouvrages raffinés, abondamment décorés de bas-reliefs peints dont certains avaient un caractère semi-historique. Près des pyramides, la plupart des rois de cette dynastie firent construire de grands temples dédiés au dieu Soleil; chacun était dominé par un gigantesque obélisque solaire.

Outre la fréquente construction de temples et leur dotation, comme la Pierre dite de Palerme (cf. Introduction) en donne la liste, les pharaons de la Ve dynastie consacrèrent leur activité à préserver les frontières de l'Egypte et à développer les relations commerciales qui existaient déjà avec les pays voisins. Des expéditions punitives menées contre les Libyens du désert occidental, les Bédouins du Sinaï et les populations sémitiques du sud de la Palestine furent relatées sur les murs de leurs temples funéraires. De grands navires capables d'affronter la mer explorèrent les côtes

14. On sait que la pyramide proprement dite, symbole solaire, contient ou surmonte le caveau funéraire où reposait la momie royale; cette pyramide n'est qu'un élément du complexe que constitue la sépulture royale complète. Celle-ci comporte, outre la pyramide, un temple bas, dans la plaine, dit souvent « temple de la Vallée » et une allée ouverte, ou « chaussée », montant de ce temple à l'ensemble « haut du complexe », sur le plateau désertique, composé de la pyramide proprement dite et du temple funéraire, accolé à la face est, le tout entouré d'une enceinte. Cf. I.E.S. EDWARDS, London, 1947, revised edition, 1961.

15. Texte rédigé pendant le Moyen Empire, cf. G. LEFEBVRE, Paris, 1949, p. 79. Le récit du Papyrus Westcar est romancé. Les premiers rois de la Ve dynastie descendent des rois de la IVe dynastie. Cf. L. BORCHARDT, 1938, pp. 209-215. Toutefois, il paraît certain que le clergé d'Héliopolis joue un rôle important lors du passage de la IVe à la Ve dynastie.

de Palestine durant les règnes de Sahourê et d'Isési. Des navires égyptiens atteignirent les rivages du pays de Pount sur la côte des Somalis pour se procurer des produits de grande valeur (myrrhe, ébène), des animaux, etc. Le commerce du bois de cèdre avec la Syrie continua d'être prospère et le port très ancien de Byblos, sur la côte, au pied des pentes boisées du Liban, vit de plus en plus souvent la flotte égyptienne chargée du commerce de bois de construction. On sait que les relations commerciales avec Byblos existèrent dès les toutes premières dynasties (cf. chap. 8). Un temple égyptien y fut élevé pendant la IVe dynastie et des objets portant le nom de plusieurs pharaons de l'Ancien Empire ont été découverts dans la ville et dans les environs du vieux port.

VIe dynastie

Rien ne prouve que des troubles politiques dans le pays aient accompagné le passage de la Ve dynastie à la VIe. Avec le long règne dynamique de Pépi I (le troisième roi), la dynastie révéla ses mérites. Pour la première fois un roi égyptien renonça à la tactique militaire purement défensive pour pénétrer avec le gros de ses armées au cœur du pays ennemi. Sous la poussée de la grande armée conduite par Ouni, le général égyptien, les ennemis furent refoulés chez eux jusqu'au mont Carmel au nord et pris au piège, pendant la dernière de cinq campagnes, par des troupes débarquées de navires égyptiens sur un point éloigné de la côte nord de la Palestine.

Il est possible, si l'on en croit certaines indications, que Pépi I ait pris son fils Mérenrê comme co-régent car il apparaît qu'il ne régna seul que pendant cinq ans au plus. Pendant ce temps, toutefois, il fit beaucoup pour développer et consolider la mainmise égyptienne en Nubie, et peu avant sa mort, il parut en personne à la Ire Cataracte pour recevoir l'hommage des chefs de provinces nubiennes.

A la mort de son frère Mérenrê, Pépi II, qui avait six ans, monta sur le trône et dirigea le pays pendant quatre-vingt-quatorze ans; il quitta ce monde au cours de sa centième année, après l'un des plus longs règnes de l'histoire. Pendant la minorité du roi, le pouvoir fut aux mains de sa mère et de son frère. La seconde année du règne de Pepi II fut marquée par le retour en Egypte d'Herkhouf, nomarque d'Elephantine qui avait voyagé en Nubie et avait atteint la province de Yam; il ramenait une riche cargaison de trésors et un danseur pygmée en cadeau pour le roi. Plein d'enthousiasme, le roi âgé de huit ans adressa une lettre de remerciements à Herkhouf, le priant de prendre toutes les précautions possibles pour que le pygmée arrivât à Memphis en bon état[16].

Le très long règne de Pépi II s'acheva dans la confusion politique dont l'origine remonte au début de la VIe dynastie, au moment où la puissance croissante des nomarques de la Haute-Egypte leur permit de construire leurs tombeaux dans leur propre province et non pas près du roi dans la nécropole.

16. Herkhouf, nomarque, fit graver le texte même de la lettre royale sur les parois de sa tombe à Assouan. Traduction du texte par J.H. BREASTED, Chicago, 1906, pp. 159-161. L'aspect anthropologique du problème du « Nain danseur du Dieu » a été étudié par R.A. DAWSON, 1938, pp. 185-189.

La décentralisation progressa alors rapidement. A mesure que le roi perdait le contrôle des provinces, les puissants gouverneurs provinciaux voyaient leur pouvoir s'accroître de plus en plus. L'absence de monuments après ceux de Pépi II est bien le signe de l'appauvrissement total de la maison royale. Comme la désintégration gagnait rapidement du terrain, cet appauvrissement atteignit toutes les classes de la société. La chute fut-elle précipitée par les forces de désintégration déjà trop puissantes pour qu'aucun pharaon pût résister, ou par le très long règne de Pépi II qui sut mal se défendre, on ne le sait pas exactement. Ce qui est clair c'est que l'Ancien Empire se termina presque dès la mort de Pépi II, et que commença alors une période d'anarchie que l'on appelle « la Première Période Intermédiaire ».

La première période intermédiaire

A la mort de Pépi II, l'Egypte se désintégra dans une explosion de désordre. Une période d'anarchie, de chaos social et de guerre civile commença alors. Sur toute la longueur de la vallée du Nil, des principicules se battaient dans une telle confusion que Manéthon nota dans son *Histoire de l'Egypte* que la VII^{e} dynastie comprit soixante-dix rois qui régnèrent soixante-dix jours. Ceci représente sans doute un régime d'exception installé à Memphis pour remplacer temporairement la royauté disparue avec l'écroulement de la VI^{e} dynastie[17].

On connaît peu de choses sur la VIII^{e} dynastie et même si le nom des rois nous est parvenu, l'ordre chronologique de leurs règnes est controversé. Peu après, cependant, une nouvelle maison réussit à s'installer à Hérakléopolis (en Moyenne-Egypte) et il y eut quelques tentatives pour maintenir la culture memphite. Les rois des IX^{e} et X^{e} dynasties tinrent évidemment sous leur contrôle le Delta, qui avait été la proie de nomades pillards vivant dans le désert. La Haute-Egypte toutefois s'était fractionnée entre ses anciennes unités initiales, chacun des nomes sous le contrôle de son gouverneur local. Par la suite, l'histoire de l'Egypte est marquée par la croissance d'un empire thébain qui, pendant la XI^{e} dynastie, devait s'étendre sur la Haute-Egypte d'abord, et, peu de temps après, sur toute l'Egypte.

C'est le sage Ipou-Our qui a le mieux décrit la situation de l'Egypte après l'écroulement de l'Ancien Empire, qui avait été l'instigateur des plus importantes réalisations matérielles et intellectuelles du pays et qui avait permis aux plus hautes capacités individuelles de se donner libre cours. Ses écrits qui remontent, semble-t-il, à la Première Période Intermédiaire[18] ont été conservés sur un papyrus du Nouvel Empire qui se trouve maintenant au musée de Leyde. Certaines citations tirées de son ouvrage permettraient de

17. La Première Période Intermédiaire (en abrégé P.Pé.I), pose encore de très nombreux problèmes. On trouvera des exposés généraux dans J. SPIEGEL, 1950, et H. STOCK, Rome, 1949. Très bons résumés des problèmes, dans J. VANDIER, *in* E. DRIOTON et J. VANDIER, *op. cit.*, 1962, pp. 235-237 et 643-645.

18. La date du texte est controversée, on a proposé de le dater de la II^{e} Période Intermédiaire, cf. J. VAN SETERS, 1964, pp. 13-23. Toutefois cette nouvelle date n'a pas été acceptée.

montrer la révolution sociale au cours de la première partie de la Première Période Intermédiaire, et l'absence de toute autorité centralisée :

« Tout n'est que ruine. Un homme frappe son frère, (le fils) de sa mère ; la peste sévit sur tout le pays. Le sang coule partout. Quelques individus sans foi ni loi n'ont pas hésité à piller les terres royales. Une tribu étrangère a envahi l'Egypte. Les nomades des déserts sont partout devenus égyptiens. Eléphantine et Thinis dominent la Haute-Egypte, sans payer de taxes, en raison de la guerre civile […]. Les pillards sont partout […]. Les portails, les colonnades et les murs sont consumés par le feu […]. Les hommes ne naviguent plus vers [Byblos] au nord. Qu'allons-nous faire pour les cèdres ? L'or fait défaut. Partout le blé a disparu […]. Les arrêts de la cour de justice sont dédaignés […]. Celui qui n'a jamais rien possédé est maintenant un homme prospère. Les pauvres du pays sont devenus riches, et celui qui possédait est maintenant devenu celui qui n'a rien […]. »[19]

Cependant, de la tourmente naquirent certaines valeurs positives : une insistance nouvelle et encourageante sur l'individualisme, par exemple, l'égalité sociale et la dignité de l'homme, quelle que soit sa classe sociale. Ainsi, au sein même du chaos, les Egyptiens élaborèrent un ensemble de valeurs morales qui exaltait l'individu. Ceci ressort nettement du papyrus bien connu sous le nom de *Protestations du paysan éloquent*[20] datant de la X^e^ dynastie. C'est l'histoire d'un pauvre paysan qui, ayant été spolié de ses biens par un riche propriétaire fermier, clame ses droits :

« Ne dépouille pas de son bien un pauvre homme, un faible, tu le sais bien. Ce qu'il possède c'est le [souffle même] d'un homme qui souffre, et celui qui s'en empare lui bouche le nez. Tu as été désigné pour mener les débats à l'audience, pour trancher entre deux hommes et pour punir le brigand mais, regarde, c'est le défenseur du voleur que tu voudrais être. On te fait confiance, alors que tu es passé à l'ennemi. Tu as été désigné pour être le rempart du malheureux, pour le protéger afin qu'il ne se noie pas [mais] regarde, tu es le lac qui l'engloutit. »[21]

Il est clair que les Egyptiens considéraient la démocratie non pas dans son sens politique, mais comme une affirmation de l'égalité entre tous les hommes en face des dieux d'une part et des dirigeants d'autre part. Le changement le plus frappant, cependant, se fit sentir dans ce que nous appelons « la démocratisation de la religion funéraire ». Sous l'Ancien Empire, seuls les personnages de rang royal ou distingués par le pharaon avaient l'assurance de rejoindre les dieux dans l'autre vie. Avec l'affaiblissement du pouvoir royal, cependant, les puissants de ce monde s'approprièrent les textes funéraires et les inscrivirent sur leur cercueil. Les nouveaux possédants eurent, pour leur enterrement, des cérémonies convenables et des stèles commémoratives. Les barrières entre les classes sociales disparaissaient ainsi à la mort, et c'est en fait grâce au dieu Osiris que cela se fit.

Osiris était l'un des dieux du Delta, connu dès les tout premiers temps, et son culte se répandit rapidement dans le pays entier. Il dut son succès moins à la

19. D'après A.H. GARDINER, Leipzig, 1909.
20. Traduction française du texte dans G. LEFEBVRE, Paris, 1949, pp. 47-69. Traduction anglaise récente, dans W.K. SIMPSON, New Haven-Londres, 1972, pp. 31-49.
21. D'après J.A. WILSON, *in* J.B. PRITCHARD, 1969, p. 409.

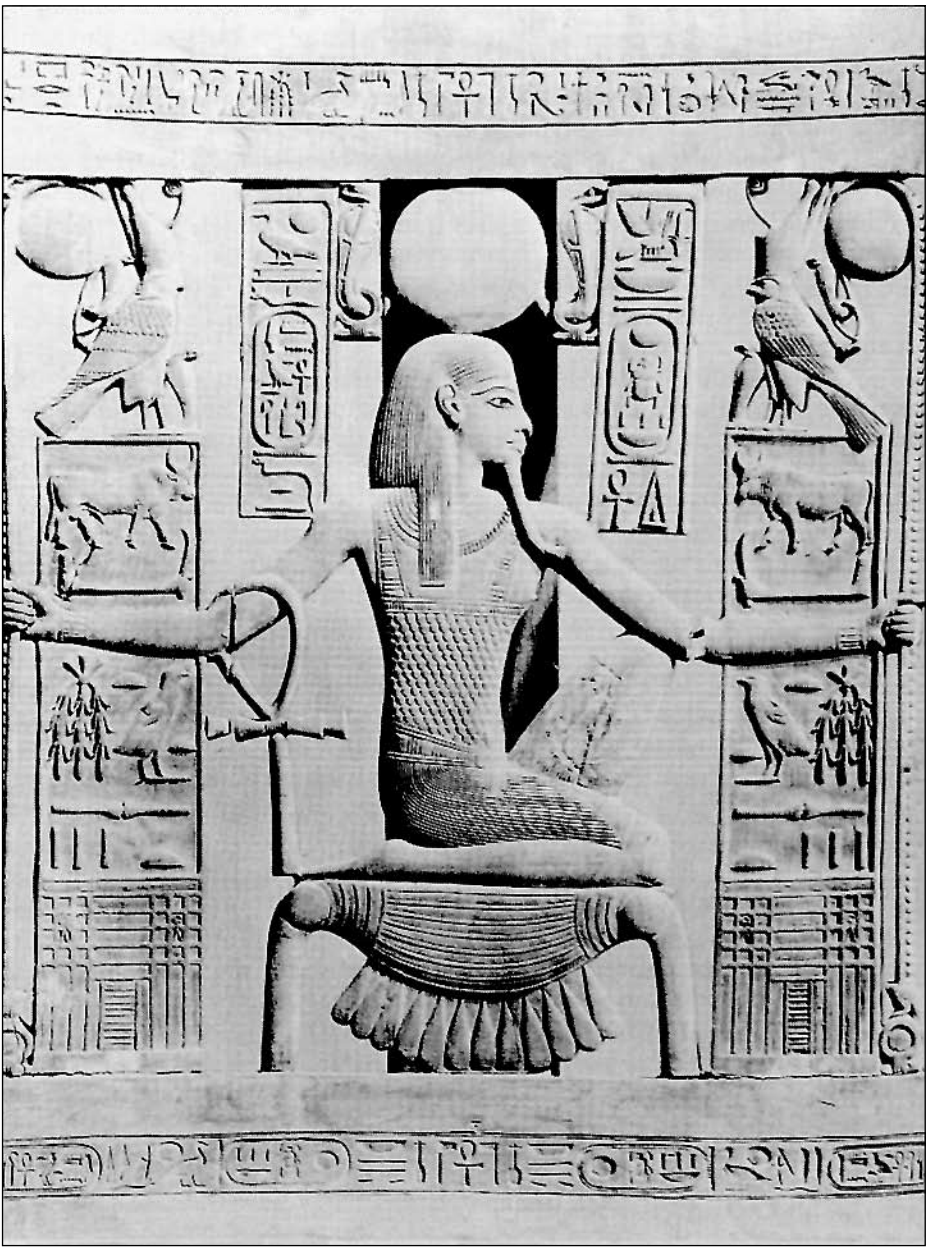

Trésor de Toutankhamon : Dossier d'un siège décoré de noms royaux et des symboles du souhait que Pharaon vive « un million d'années ». (Source : The Connoisseur et M. Joseph, op. cit. Photo F.L. Kennett.)

destinée politique de ses adorateurs qu'au caractère funéraire de ses attributs et dès la XI[e] dynastie son culte était solidement établi à Abydos, la grande cité qui demeura, durant toute l'histoire de l'Egypte, le centre du culte des rois morts. Le fait que les prêtres d'Abydos ne nourrissaient pas d'ambition politique fit échapper Osiris au destin de certains autres dieux dont le culte ne survécut pas aux rois qui, en montant sur le trône, les avaient installés au premier plan. Dans la dernière période de l'histoire de l'Egypte, le culte d'Osiris et d'Isis s'étendit plus que jamais, gagnant les îles grecques, Rome et même les forêts de Germanie[22]. En Egypte même, il n'y avait pas de temple consacré à quelque divinité que ce fût qui ne réservât un autel au culte du grand dieu des Morts et certaines cérémonies les jours de fêtes en l'honneur de sa résurrection.

Le Moyen Empire (2060-1785 avant notre ère)[23]

Bien que les Egyptiens aient été conscients des valeurs démocratiques, ils les perdirent de vue. Elles semblaient se préciser pendant les périodes de troubles, mais s'estompèrent rapidement avec le retour de la prospérité et de la discipline pendant le Moyen Empire, qui fut la seconde grande période de développement national. Une fois de plus, l'Egypte s'unifia par la force des armes. Thèbes jusque-là petit nome inconnu et sans importance, mit un terme à la suprématie d'Hérakléopolis et revendiqua l'Etat d'Egypte tout entier; en gagnant la guerre, Thèbes réunit les deux pays sous son autorité unique.

Le roi Mentouhotep II se distingue comme la personnalité dominante de la XI[e] dynastie. Sa grande œuvre dut être la réorganisation de l'administration du pays. Toute résistance à la maison royale avait été écrasée, mais il se peut qu'il y ait eu de temps à autre de petits soulèvements. Quoi qu'il en soit, le climat politique du Moyen Empire fut différent de celui des époques précédentes en ce que la sécurité paisible de l'Ancien Empire était une chose révolue. Mentouhotep II, dont le règne fut long, construisit le plus important monument de l'époque à Thèbes: le temple funéraire de Deir el-Bahari. Son architecte créa une forme de construction nouvelle et efficace. Il s'agissait d'un édifice en terrasses garni de colonnades et surmonté d'une pyramide bâtie au milieu d'une salle à colonnes située au niveau supérieur[24].

Après Mentouhotep, la famille commença à décliner. Sous le règne du dernier roi de la XI[e] dynastie, uncertain Amenemhat, portant entre autres titres celui de vizir du roi, est sans doute le même homme qui fonda la XII[e] dynastie, le roi Amenemhat, premier d'une ligne de puissants souverains.

22. L'exposé le plus complet que l'on possède de la légende osirienne est celle que recueillit et publia Plutarque, dans son *de Iside et Osiride*. Cf. en dernier: en anglais J.G. GRIFFITH, Cambridge, 1970; en français, J. HANI, Paris, 1976.
23. E. DRIOTON et J. VANDIER. 1962. *op. cit.* chap. VII. pp. 239-281: W.C. HAYES. Cambridge. 1971.
24. E. NAVILLE, 1907-1913.

Amenemhat I adopta trois mesures importantes qui furent strictement respectées par ses successeurs. Il établit une nouvelle capitale appelée It-Taoui (c'est-à-dire : « Celle-qui-saisit-les-deux-terres ») peu éloignée de Memphis vers le sud, d'où il pouvait mieux contrôler la Basse-Egypte ; il instaura la coutume de placer à côté de lui sur le trône son fils comme co-régent, coutume considérée comme opportune, sans doute à la suite d'une conspiration de palais qui mit sa vie sérieusement en danger, et à laquelle il fait allusion avec amertume dans les conseils qu'il a laissés pour servir de guide à son fils Sésostris I[25] ; et enfin il établit le projet de l'assujettissement de la Nubie et installa un comptoir commercial plus au sud qu'on n'avait jamais tenté de le faire. Il fut peut-être le fondateur du comptoir commercial de Kerma (près de la III[e] Cataracte) qui fut, semble-t-il, un centre d'influence égyptienne à partir du règne de Sésostris I.

Sésostris I marcha sur les traces de son père et, grâce à sa propre énergie, à ses capacités et à sa largeur de vues, put appliquer des plans pour l'enrichissement et l'expansion de l'Egypte. Une série d'expéditions, menées par le roi lui-même ou par ses officiers de haute valeur, resserra le contrôle de l'Egypte sur la Basse-Nubie. C'est à cette époque que fut construite la première forteresse de Bouhen en aval de la II[e] Cataracte[26]. A l'ouest, l'activité du roi semble s'être limitée à des expéditions punitives contre les Libyens Temehou et Tehenou, et au maintien des communications avec les oasis. Sa politique vis-à-vis des pays du Nord-Est consista seulement à défendre ses frontières et à poursuivre le commerce avec les pays du Proche-Orient.

Les deux rois suivants, Amenemhat II et Sésostris II ne s'intéressèrent apparemment pas à la consolidation et à l'expansion des conquêtes de l'Egypte[27]. Sésostris III, cependant, s'impose à notre souvenir par la reconquête totale et l'assujettissement de la Basse-Nubie qu'il réduisit à l'état de province égyptienne. Le long règne prospère de son successeur Amenemhat III fut marqué par un programme ambitieux d'aménagements hydrauliques aboutissant à une vaste expansion agricole et économique au Fayoum (une oasis au bord d'un grand lac alimenté par un canal venant du Nil). Ce canal passait par une étroite brèche dans les collines du désert au bord de la vallée à environ 80 km au sud du Caire. Grâce à un barrage, l'écoulement des eaux qui se jetaient dans le lac fut régularisé et le percement de canaux d'irrigation ainsi que la construction de digues permirent une récupération massive des terres.

Avec Amenemhat IV la famille royale commença, de toute évidence, à perdre de sa force. Son règne court et terne, suivi par le règne encore plus court de la reine Sébekneferourê, marque la fin de la dynastie.

25. Sur l'avènement de cette dynastie, consulter G. POSENER, Paris, 1956.

26. Les fouilles et travaux récents à Bouhen, consécutifs à la Campagne de sauvetage de la Nubie lancée par l'Unesco, sont en cours de publication. Cf. R.A. CAMINOS, Londres, 1974 et H.S. SMITH, Londres, 1976.

27. On notera néanmoins que la forteresse de Mirgissa au sud de la II[e] Cataracte, la plus importante des fortifications dans le Batn-el-Haggar nubien, a été construite par Sésostris II (cf. J. VERCOUTTER, 1964, pp. 20-22) et qu'en conséquence, la Nubie était toujours sous contrôle égyptien, sous son règne.

La deuxième période intermédiaire[28]

Les noms portés par certains pharaons de la XIII^e^ dynastie sont le reflet de l'existence en Basse-Egypte d'une importante population asiatique. Sans doute cet élément s'accrut-il sous l'effet de l'immigration de groupes nombreux venus des terres situées au nord-est de l'Egypte et contraints à se déplacer vers le sud par suite de vastes mouvements de populations dans le Proche-Orient. Les Egyptiens appelaient les chefs de ces tribus *Heka-Khasouta* — c'est-à-dire « Chefs de pays étrangers » — d'où le nom d'*Hyksos* forgé par Manéthon et qui est maintenant généralement appliqué au peuple tout entier.

Les Hyksos ne commencèrent à mettre sérieusement en péril l'autorité politique de la XIII^e^ dynastie qu'aux environs de –1729. En –1700, cependant, ils apparaissaient comme un peuple de guerriers bien organisés et bien équipés ; ils conquirent la partie est du Delta, y compris la ville de « Hat-Ouaret » (Avaris) dont ils refirent les fortifications et qu'ils prirent pour capitale. L'on admet généralement que la domination des Hyksos en Egypte ne fut pas la conséquence d'une invasion soudaine du pays par les armées d'une nation asiatique isolée. Ce fut, comme nous l'avons dit, le résultat d'une infiltration, durant les dernières années de la XIII^e^ dynastie, de groupes appartenant à plusieurs peuples, surtout sémitiques, du Proche-Orient. En effet, la plupart de leurs rois portaient des noms sémites tels que *Anat-Her*, *Semken*, *Amou* ou *Jakoub-Her*.

Il ne fait aucun doute que l'occupation Hyksos eut une profonde répercussion sur le développement de la nation[29]. Ils introduisirent en Egypte le cheval, le char et l'armure. Les Egyptiens, qui n'avaient jamais jusque-là eu besoin de pareilles armes, les retournèrent finalement contre les Hyksos et les chassèrent du pays. C'était la première fois au cours de leur histoire que les Egyptiens se trouvaient sous domination étrangère. L'humiliation ébranla le sentiment qu'ils avaient depuis toujours de leur suprématie et de la sécurité que leur assurait la protection des dieux. Ils entamèrent une guerre de libération sous la conduite des gouverneurs du nome de Thèbes. Les rares documents qui nous restent de cette époque relatent surtout la guerre de libération entreprise par les rois de la fin de la XVII^e^ dynastie contre les oppresseurs asiatiques et après presque cent cinquante ans de colonisation. Ahmosis réussit finalement à s'emparer de leur capitale Avaris, et à les poursuivre jusqu'en Palestine où il mit le siège devant la place-forte de Charouhen. Il progressa ensuite vers le nord-est et fit un raid dans le territoire de Zahi, sur la côte phénicienne. La puissance Hyksos était enfin abattue.

28. L'ensemble de cette période très obscure de l'histoire de l'Egypte a fait l'objet d'une publication, J. V. BECKERATH, 1965.
29. Sur les Hyksos et les divers problèmes que posent leur occupation de l'Egypte et ses séquelles, cf. en dernier lieu J. VAN SETERS, New Haven-Londres, 1966.

Le Nouvel Empire (1580-1085 avant notre ère)

La XVIII^e dynastie[30]

Le roi Ahmosis I, salué par la postérité comme le père du Nouvel Empire et le fondateur de la XVIII^e dynastie, fut de toute évidence d'une vigueur et d'une capacité exceptionnelles. Son fils Aménophis I lui succéda; digne successeur de son père, il dirigea avec vigueur la politique intérieure aussi bien que la politique extérieure. Quoique plus préoccupé sans doute par l'organisation de l'empire que par les conquêtes, il trouva cependant le temps de consolider et d'étendre la conquête de la Nubie jusqu'à la III^e Cataracte. La Palestine et la Syrie ne bougèrent pas pendant les neuf années de son règne.

Aménophis I semble avoir mérité sa réputation de grandeur qui fut à son apogée lorsque l'on fit de lui et de sa mère les divinités tutélaires de la nécropole thébaine[31]. Ses successeurs furent Thoutmosis I et Thoutmosis II, puis la reine Hatshepsout qui épousa successivement chacun de ses deux demi frères, Thoutmosis II et Thoutmosis III. Toutefois, au cours de la cinquième année de son règne, Hatshepsout fut assez puissante pour pouvoir se déclarer chef suprême du pays. Pour légitimer ses prétentions[32], elle fit savoir que son père était le dieu national Amon-Rê qui se présenta à la mère de la reine sous les traits du père de celle-ci, Thoutmosis I. Les vingt années de son règne pacifique furent prospères pour l'Egypte. Elle s'attacha tout particulièrement aux affaires intérieures du pays et à la construction de grands édifices. Les deux réalisations dont elle fut le plus fière furent l'expédition au pays de Pount et l'érection de deux obélisques flanquant le temple de Karnak. Toutes deux devaient témoigner de sa dévotion à son « père » Amon-Rê.

Après la mort de Hatshepsout, Thoutmosis III prit enfin le pouvoir. Dans la force de ses trente ans, il nous raconte lui-même que, jeune prêtre, il participait à Karnak à une cérémonie où son père était officiant; la statue d'Amon le distingua et par un oracle le désigna comme roi. Son premier acte fut de renverser les statues d'Hatshepsout et d'effacer le nom et l'image de celle-ci partout où ils apparaissaient. Sa vengeance assouvie, il forma rapidement une armée et partit en guerre contre une coalition des Etats-cités de la région de la Palestine, de la Syrie et du Liban, qui avaient uni leurs forces dans la ville de Megiddo et se préparaient à la révolte contre la domination égyptienne. Progressant avec une rapidité stupéfiante, Thoutmosis surprit l'ennemi et l'amena à chercher refuge à l'intérieur des murs de la cité. Avec la reddition de Megiddo, toute la région jusqu'au Liban méridional tomba sous le contrôle

30. Cf. J. VANDIER cf. note 11, ch. IX, pp. 335-342; et ch. X, pp. 390-414; T.G.H. JAMES, W.C. HAYES, Cambridge, 1973.

31. J. CERNY, 1927, pp. 159-203.

32. Le « Problème d'Hatshepsout » et la « persécution » de la reine par Thoutmosis III a fait couler beaucoup d'encre. On trouvera un bon exposé du problème et des solutions qui lui ont été proposées dans J. VANDIER (cf. note 11), pp. 381-383.

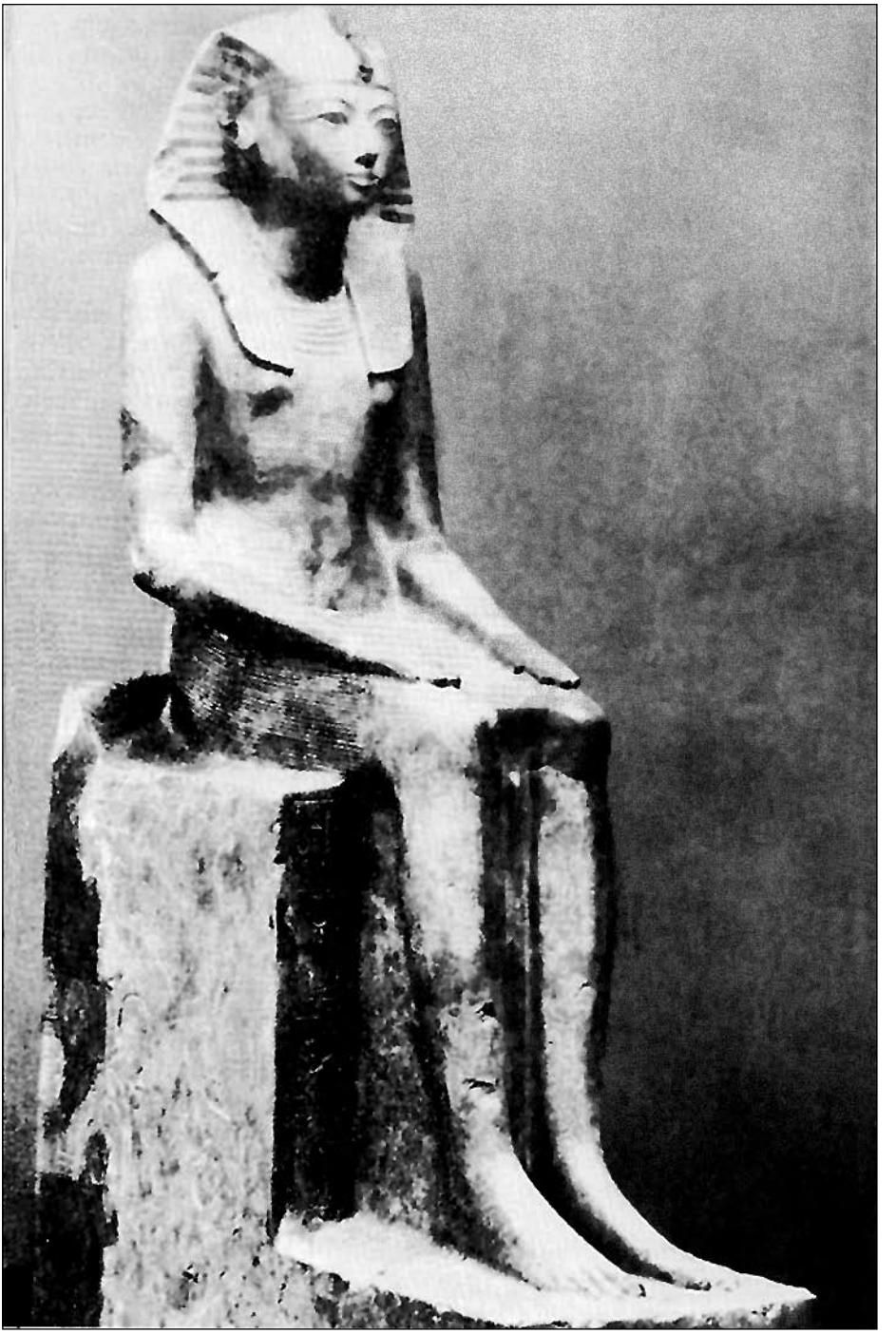

Reine Hatshepsout assise. (Source : C. Aldred : « New Kingdom Art of Ancient Egypt », fig. 21. Photo The Metropolitan Museum of Art, New York.)

égyptien. Thoutmosis III entreprit dix-sept campagnes à l'étranger et instaura une crainte des armes égyptiennes qui pendant longtemps imposa le respect en Syrie et dans le nord de la Mésopotamie. L'Egypte était devenue une puissance mondiale; les frontières de son empire s'étendaient au loin. Sur aucun autre règne, nous n'avons de renseignements aussi complets que ceux fournis par les Annales de Thoutmosis III, gravées sur les murs du temple de Karnak. D'autres détails furent rapportés par ses généraux; ces événements furent transformés en contes populaires tels que celui de Joppé envahi par surprise par le général Djehouti qui cacha ses hommes dans des sacs et réussit ainsi à les faire pénétrer subrepticement dans la ville assiégée — une histoire qui rappelle beaucoup celle d'Ali Baba et des quarante voleurs.

A Thoutmosis succédèrent deux pharaons pleins de capacités et d'énergie: Aménophis II et Thoutmosis IV, ce dernier étroitement allié au royaume du Mitanni par son mariage avec la fille de la maison royale. C'est cette princesse, sous son nom égyptien de « Mout-em-Ouya » qui figure sur les monuments comme étant l'épouse principale du pharaon et la mère d'Aménophis III.

Quand Aménophis III succéda à son père, il avait probablement déjà épousé la principale de ses femmes, la reine Tii. L'accession au trône du jeune roi eut lieu à un moment de l'histoire égyptienne où, grâce à quelque deux siècles de réalisations uniques tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, le pays était à l'apogée de sa puissance politique et connaissait la prospérité économique et le développement culturel. De surcroît, la paix régnait sur le monde et le pharaon et son peuple pouvaient profiter des nombreux plaisirs et du luxe que la vie leur offrait alors. Il semble qu'Aménophis III se soit peu soucié de maintenir son autorité à l'étranger, bien qu'il se soit véritablement efforcé de retenir ses Etats « vassaux » et ses alliés par des dons libéraux en or nubien. Vers la fin de son règne, comme il ressort clairement des lettres de Tell-el-Amarna[33], l'absence de démonstrations militaires encouragea les hommes énergiques à comploter pour retrouver leur indépendance et à se révolter contre l'autorité égyptienne. Aménophis III cependant ne semble pas s'en être préoccupé outre mesure. C'est en tant que bâtisseur et patron des arts qu'il mérita son nom de « Aménophis le Magnifique ». C'est à lui que nous devons le temple de Louxor qui est considéré comme le plus beau de tous les édifices du Nouvel Empire, ainsi que d'autres réalisations architecturales à Karnak et d'autres encore dans tout le pays et ailleurs comme en Nubie à Soleb.

Bien que le culte d'Aton ait commencé sous le règne d'Aménophis III, son développement semble n'avoir pas influencé le culte des autres dieux jusqu'à une période avancée de son règne; c'est peut-être au cours de sa trentième année de règne que son fils Aménophis IV (connu plus tard sous le nom d'Akhnaton) serait devenu co-régent. Physiquement faible, le corps

33. Trois cent soixante-dix-sept tablettes cunéiformes découvertes dans les ruines du bureau des Archives de la capitale et comprenant essentiellement de la correspondance entre Aménophis III et Akhnaton d'une part, et d'autre part les rois du Hatti, de l'Arzawa, du Mitanni, de l'Assyrie, de la Babylonie, de Chypre et les gouverneurs des villes de Palestine et de Syrie. Sur ces textes, cf. W.F. ALBRIGHT, Cambridge, 1975.

frêle et efféminé, le nouveau roi n'avait en lui l'étoffe ni d'un soldat ni d un homme d'Etat. Il se préoccupa surtout de problèmes intellectuels et spirituels, ou plutôt de ses propres problèmes intellectuels et spirituels. Comblé de son titre de « celui qui vit la Vérité », il cherchait à se rapprocher toujours plus étroitement et plus harmonieusement de la nature et à trouver dans la religion des relations plus directes et plus rationnelles avec sa divinité[34].

Aménophis IV, jeune et fanatique, fut l'instigateur d'une profonde évolution politique. L'objet de ses attaques fut principalement le clergé d'Amon. Ses mobiles étaient peut-être tout autant politiques que religieux. En effet, les grands prêtres du dieu national Amon-Rê à Thèbes avaient acquis une puissance et une richesse telles qu'ils constituaient une menace directe pour le trône. Aménophis IV, au début de son règne, vécut encore à Thèbes, où il fit élever un grand temple dédié à Aton à l'est du temple d'Amon à Karnak. Puis, manifestement ulcéré par les réactions que ses réformes suscitaient à Thèbes, il décida de quitter la ville. Il créa une nouvelle résidence royale à Tell-el-Amarna, en Moyenne-Egypte. Dans la sixième année de son règne, lui-même et sa famille, ainsi qu'une importante suite de fonctionnaires, prêtres, soldats et artisans, se rendirent à la nouvelle résidence qu'il appela « Akhet Aton » (c'est-à-dire « l'horizon d'Aton »), où il vécut jusqu'à sa mort qui survint quatorze ans plus tard. Il changea son propre nom en celui de « Akhnaton », ce qui signifie « Celui-qui-est-au-service d'Aton », tandis qu'il donnait à sa reine Nefertiti le nom royal de « Neferneferou-Aton », autrement dit « Beau-de-beauté est Aton ».

Non content de proclamer Aton « Le Seul Vrai Dieu », Akhnaton s'en prit aux anciennes divinités. Il ordonna en particulier que le nom d'Amon fût rayé de toutes les inscriptions, même dans les noms comme celui de son père. Il décréta en outre la dissolution du clergé et la dispersion des biens des temples. C'est sur ce point qu'Akhnaton souleva la plus violente opposition, car les temples vivaient de subventions accordées par le gouvernement, en échange des bénédictions solennelles données aux entreprises de l'Etat.

Tandis que le tumulte grondait autour de lui, Akhnaton vivait dans sa capitale, adorant son dieu unique. C'était le culte de la puissance créatrice du soleil sous le nom d'Aton ; ce culte n'avait nul besoin d'images du Dieu, et il se pratiquait en plein air, dans la cour du temple, consistant surtout à déposer des fleurs et des fruits sur l'autel. La religion d'Aton était bien plus simple que la religion traditionnelle, car elle s'appuyait sur la vérité, ou plutôt sur la liberté individuelle. Elle se rattachait à l'amour de la nature, car les pouvoirs créateurs de vie du soleil s'exprimaient universellement dans toute chose vivante. L'hymne composé par le roi[35] exprime, par-dessus tout, une joie de vivre spontanée et l'amour de toutes les choses créées, dans lesquelles l'esprit d'Aton s'incarnait.

Akhnaton, en esthète qu'il était, méprisait les formes stylisées de l'art traditionnel et insistait pour que l'artiste, dans un esprit de libre naturalisme,

34. Aménophis IV-Akhnaton et son époque ont récemment fait l'objet de nombreuses publications. On consultera C. ALDRED, 1968.
35. Traduction de J.A. WILSON, *in* J.B. PRITCHARD. 1969. *op. cit.* pp. 369-371.

Akhnaton devant le soleil
(photo fournie par le D G. Mokhtar).

représentât l'espace et le temps perceptibles immédiatement et non pas sous leur aspect d'éternité. Il permit ainsi que lui-même et sa famille fussent représentés dans des poses autres que solennelles : en train de manger, de jouer avec leurs enfants ou de les étreindre. Il ne chercha nullement à cacher au public sa vie privée ; en agissant ainsi, il choqua ses contemporains qui trouvaient cette absence de cérémonial malséante pour sa condition de Roi-Dieu.

La révolution atoniste ne survécut pas à Akhnaton. Son co-régent et successeur, Sémenkharê entreprit immédiatement de se réconcilier avec le clergé d'Amon. Un compromis fut trouvé, aux termes duquel Amon était à nouveau reconnu. Sémenkharê ne régna pas plus de trois ans ; son successeur fut Toutankhaton qui par la suite changea son nom en celui de Toutankhamon[36]. Puisque nous savons que ce jeune pharaon mourut vers l'âge de dix-huit ans et qu'il régna au moins neuf ans, il avait aux alentours de huit ans quand il monta sur le trône. L'origine de ces deux rois est discutée ; cependant tous deux fondaient leurs prétentions au trône sur le fait qu'ils avaient épousé les filles d'Akhnaton. Pendant le règne de Toutankhamon, et même après sa mort, l'on hésita quelque peu à répudier Aton qui, malgré la réhabilitation d'Amon, gardait sa place parmi les dieux. Cet état de choses se prolongea pendant le règne du roi Aï qui suivit celui de Toutankhamon. Ce n'est qu'avec Horemheb que la persécution d'Aton commença avec le même acharnement que l'on avait auparavant déployé contre Amon.

La XIX^e^ dynastie[37]

Horemheb était issu d'une lignée de nobles provinciaux d'une petite ville de Moyenne-Egypte. Sa longue carrière de maréchal de l'armée égyptienne et d'administrateur lui donna l'occasion de mesurer la corruption politique qui s'était dangereusement accrue depuis le début du règne d'Akhnaton. Il lança rapidement une vaste série de réformes qui furent salutaires pour le pays. Il promulgua également un décret pour hâter le recouvrement du revenu national et mettre un terme à la corruption des fonctionnaires militaires et civils.

Horemheb témoigna d'une faveur particulière à l'égard d'un officier du nom de Ramsès qu'il nomma vizir et choisit comme son successeur au trône. Mais c'était déjà un vieillard et il ne régna que deux ans. Après lui, vint son fils et co-régent, Séthi I, premier d'une lignée de guerriers qui concentrèrent tous leurs efforts pour redonner à l'Egypte son prestige à l'extérieur. Dès que Séthi I monta sur le trône, il eut à faire face à la dangereuse coalition de différentes cités syriennes, encouragées et même soutenues par les Hittites. Il eut la chance de pouvoir attaquer la coalition, la vaincre et redonner à l'Egypte la possibilité de reprendre le contrôle de la Palestine. Peu après avoir repoussé

36. La découverte sensationnelle, en 1926, de la tombe pratiquement inviolée du jeune pharaon a suscité de très nombreux articles. On consultera surtout H. CARTER et A.C. MACE, Londres, 1923-1933, et Ch. DESROCHES-NOBLECOURT, Paris, 1963.

37. Cf. J. VANDIER cf. note 11, chap. IX, pp. 349-356 et chap. X, p. 418-422 ; R.O. FAULKNER, Cambridge, 1975.

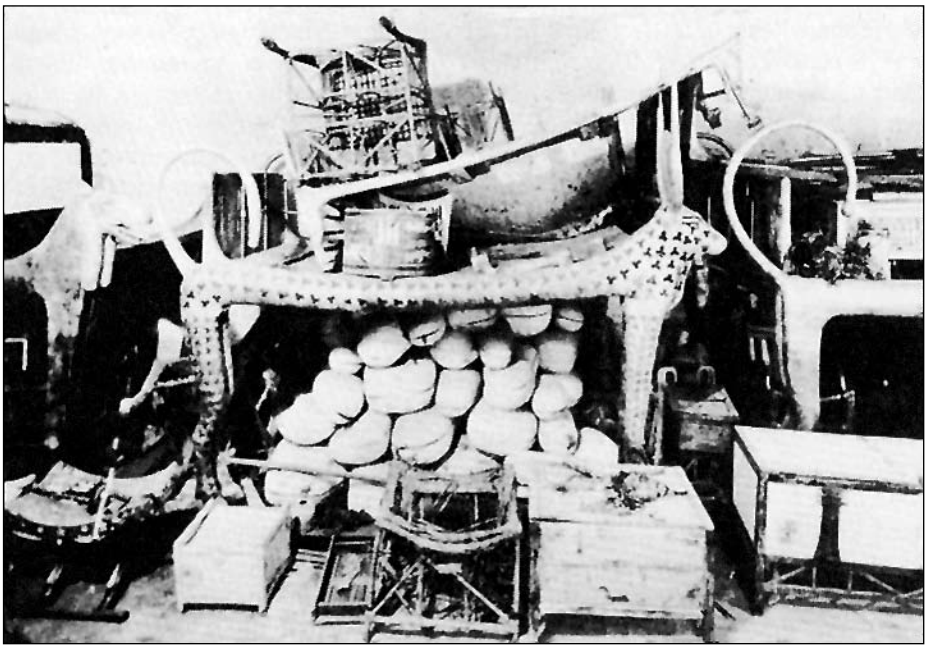

1

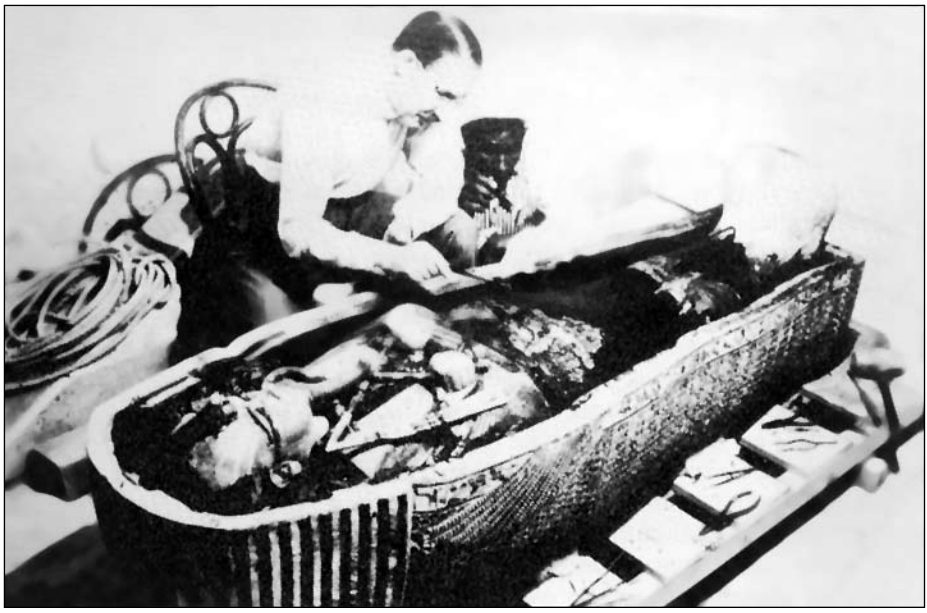

2

1. Trésor de Toutankhamon. Intérieur de l'antichambre. La couche d'Hathor.

2. Howard Carter, l'archéologue qui découvrit le tombeau de Toutankhamon, avait dû ouvrir un sarcophage de pierre et trois cercueils emboîtés avant d'atteindre le quatrième qui renfermait la momie. Le masque en or massif battu à l'effigie du défunt, qui était posé sur le visage, est l'une des pièces les plus spectaculaires de l'exposition « Treasures of Tutankhamun ». (Photo Harry Burton, coll. The Metropolitan Museum of Art, New York.)

une attaque libyenne, Séthi pénétra en Syrie septentrionale où les troupes égyptiennes entrèrent en conflit ouvert avec les Hittites pour la première fois. Il réussit à prendre Kadech, mais bien que les Hittites eussent été contraints à se retirer provisoirement, ils étendirent leur influence en Syrie septentrionale. La guerre fut poursuivie par son successeur Ramsès II.

Sous le règne de Ramsès II, la résidence royale et le centre administratif furent transférés dans une ville située dans la partie nord-est du Delta et nommée Pi-Ramsès, où fut établie une base militaire, convenant bien aux manœuvres d'importants corps d'infanterie et de chars de guerre. Dans la cinquième année de son règne, Ramsès II partit à la tête de quatre armées pour écraser une puissante coalition de peuples asiatiques rassemblés par le roi hittite Moutaouali, et poursuivre les tentatives de son père pour récupérer les possessions égyptiennes en Syrie septentrionale. Dans la célèbre bataille qui eut lieu près de Kadech sur l'Oronte, l'avant-garde des forces de Ramsès tomba dans un piège tendu par l'ennemi, une de ses armées fut mise en déroute par les chars hittites et lui-même dut se battre pour sortir d'une situation désespérée ; il réussit cependant à regrouper ses forces et à transformer ce qui aurait pu être une déroute en une victoire quelque peu douteuse. Des représentations et des comptes rendus détaillés de cette bataille ainsi que de certaines des campagnes les plus glorieuses de Palestine et de Syrie qui se déroulèrent avant et après cette bataille, furent sculptés sur les murs des grands temples de Ramsès II taillés dans le roc, à Abou-Simbel et à El-Derr en Basse-Nubie, dans son temple d'Abydos, sur le pylône qu'il fit ajouter au temple de Louxor et dans le temple de Karnak ainsi que dans son temple funéraire, le Ramesseum.

Les hostilités entre les deux pays se poursuivirent pendant un certain nombre d'années. Ce n'est pas, en fait, avant la vingt et unième année de son règne que Ramsès II conclut finalement la paix en signant un remarquable traité avec le roi hittite Hattousil. Par la suite, des relations cordiales furent entretenues entre les deux puissances et Ramsès épousa la fille aînée de Hattousil au cours d'une cérémonie présentée partout comme un symbole de « paix et fraternité ». En conséquence de cet accord, l'influence égyptienne s'étendit le long de la côte jusqu'à Ras-Shamra (Ougarit), ville de Syrie septentrionale. Bien que les Hittites aient conservé leur pouvoir à l'intérieur, dans la vallée de l'Oronte, celui-ci était près de sa fin. A la mort de Hattousil, un nouveau danger apparut avec la migration des « Peuples de la Mer »[38]. Cette migration en masse irradia, à partir des Balkans et de la région de la mer Noire, sur tout l'est du monde méditerranéen et bientôt submergea le royaume hittite. Ramsès, qui vieillissait (il régna soixante-sept ans), ne prit pas garde aux signes inquiétants venus de l'étranger, et son vigoureux successeur Mineptah se trouva placé devant une situation grave quand il monta sur le trône.

38. Sur les « Peuples de la Mer », cf. en dernier, l'hypothèse hardie de A. NIBBI, 1975, pp. 146-159.

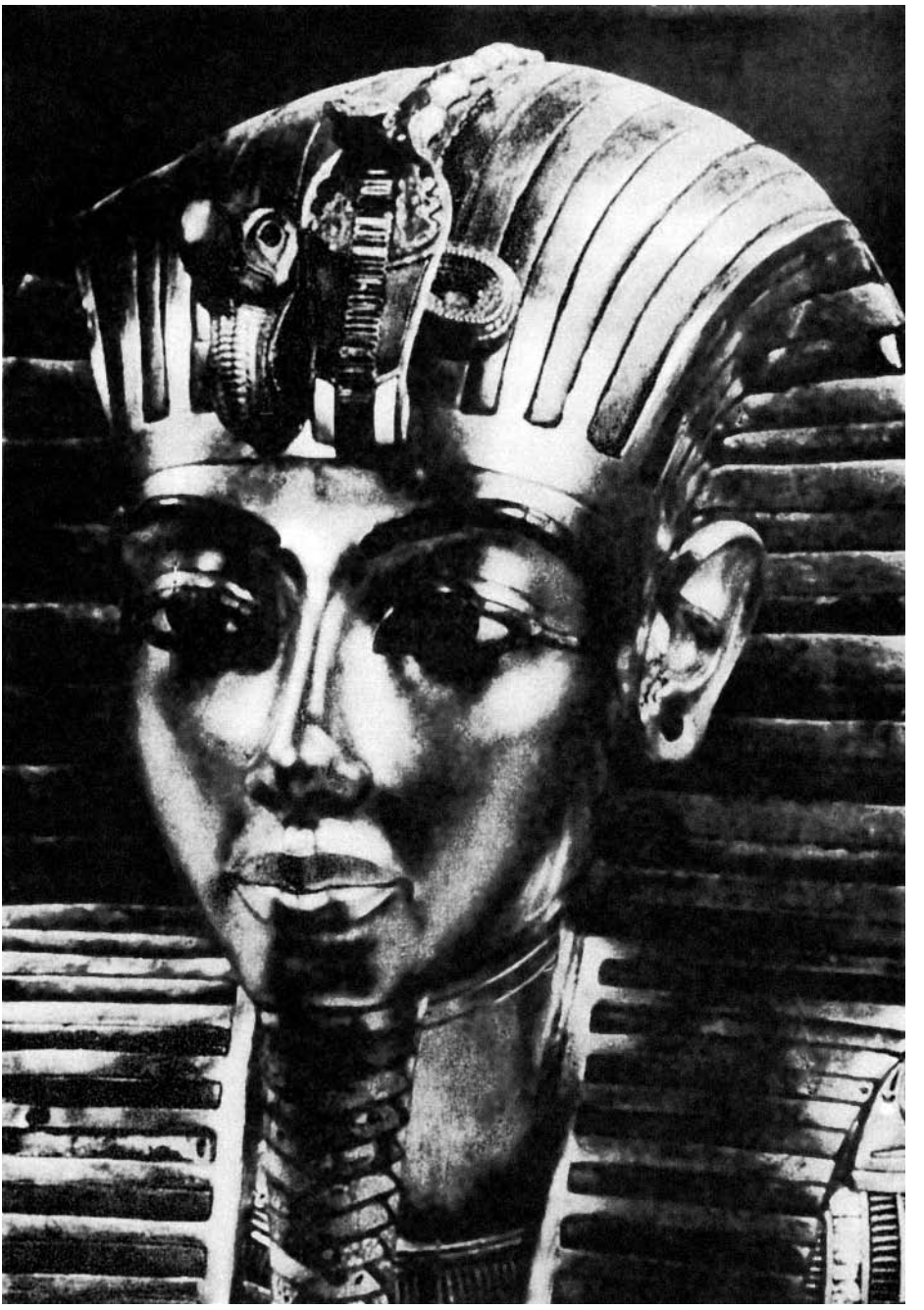

Trésor de Toutankhamon : Le masque funéraire en or massif de Toutankhamon.
(Source : The Connoisseur et M. Joseph, op. cit., photo F.L. Kennett).

Un très grand nombre de belliqueux Peuples de la Mer avaient pénétré dans la région côtière à l'ouest du Delta et, s'étant alliés aux Libyens, menaçaient l'Egypte. Mineptah les affronta dans une grande bataille dans l'ouest du Delta pendant la cinquième année de son règne, et infligea aux envahisseurs une écrasante défaite. Sur les stèles de Mineptah, il est fait mention de ses activités militaires dans la région syro-palestinienne, et l'on trouve énumérés les cités et les petits Etats qu'il conquit, dont Canaan, Askalon, Gézer, Yenoam et Israël (ce dernier mentionné pour la première fois dans les documents égyptiens).

La XX^{e} dynastie[39]

A la mort de Mineptah, il y eut une lutte dynastique et le trône fut occupé par cinq souverains plus ou moins éphémères dont l'ordre de succession et le degré de parenté n'ont pas encore été établis avec une certitude raisonnable. L'ordre fut rétabli par Sethnakht qui occupa le trône pendant trois ans et fut le premier roi de la XX^{e} dynastie. Son fils Ramsès III lui succéda et, au cours d'un règne de plus de trente et un ans, s'employa à faire renaître, alors qu'il était déjà bien tard, la gloire du Nouvel Empire. Au cours des cinquième et onzième années de son règne, il infligea une défaite décisive aux hordes d'envahisseurs venues de Libye occidentale et, au cours de la huitième, fit battre en retraite les Peuples de la Mer, venus en masse ordonnée par mer et par terre. Il est significatif que ces guerres furent toutes trois défensives et eurent lieu, à part l'unique expédition sur terre contre les Peuples de la Mer, aux frontières de l'Egypte, ou même à l'intérieur du pays. Une seule défaite eût signifié la fin de l'histoire de l'Egypte en tant que nation, car il ne s'agissait pas là de simples attaques militaires lancées dans un but de pillage ou de domination politique, mais de véritables tentatives d'occupation du riche Delta et de la vallée du Nil par des nations entières de peuples avides de terres, comprenant les combattants, leurs familles, leurs troupeaux et leurs biens.

Face aux maux internes qui assaillaient alors son pays, Ramsès III fut moins heureux que devant les ennemis venus de l'étranger. L'Egypte était accablée par des perturbations dans la main-d'œuvre, des « grèves sur le tas » d'ouvriers du gouvernement, une inflation du prix du blé, une chute de la valeur du bronze et du cuivre. La décadence fut complète sous les rois suivants : de Ramsès IV à Ramsès XI. La faible autorité de la maison royale fut rendue encore plus précaire par la puissance accrue des prêtres d'Amon, qui finalement s'arrangèrent pour choisir un grand-prêtre, Hérihor, pour monter sur le trône et fonder une nouvelle dynastie.

39. Cf. J. VANDIER (cf. ci-dessus, note 11), chap. IX. pp. 356-366 et chap. X, pp. 432-439.

Période de déclin[40]

Dynasties XXI à XXIV

Au cours de la XXI^e dynastie, le pouvoir fut partagé, d'un commun accord, entre les princes de Tanis dans le Delta[41] et la dynastie de Hérihor à Thèbes. A la mort de ce dernier, Smendès, qui gouvernait le Delta, semble avoir exercé son autorité sur tout le pays. Cette période vit l'épanouissement d'une nouvelle puissance, une famille d'origine libyenne, venue du Fayoum. Il se peut qu'à l'origine ils aient été des mercenaires qui s'étaient établis là quand l'Egypte abandonna l'Empire[42]. Toutefois, l'un des membres de cette famille, appelé Sheshonq, réussit à s'emparer du trône d'Egypte et à fonder une dynastie qui dura environ deux cents ans.

Vers la fin de la XXII^e dynastie, l'Egypte se trouva irrémédiablement divisée en petits Etats rivaux et menacée à la fois par l'Assyrie et par un puissant Soudan indépendant. Pourtant, un homme du nom de Pédoubast réussit à asseoir une dynastie rivale. Bien que Manéthon appelle dynastie tanite cette XXIII^e dynastie, les rois n'en continuèrent pas moins à porter les noms des pharaons de la XXII^e dynastie : Sheshonq, Osorkon et Takélot. Sous ces deux dynasties, l'Egypte maintint des relations pacifiques avec Salomon à Jérusalem qui épousa même une princesse égyptienne. Pourtant, au cours de la cinquième année du règne du successeur de Salomon, Sheshonq attaqua la Palestine. Bien que l'Egypte n'ait pas cherché à conserver la Palestine, elle regagna un peu de son ancienne influence et bénéficia d'un commerce extérieur développé.

La XXIV^e dynastie ne comprend qu'un seul roi, Bakenrenef, que les Grecs appelaient Bocchoris, fils de Tefnakht. C'est probablement ce dernier qui signa un traité avec Hoshen de Samarie contre les Assyriens. Bocchoris entreprit de soutenir le roi d'Israël contre le roi assyrien Sargon II, mais son armée fut battue à Raphia en -720. Son règne prit fin quand le roi du Soudan Shabaka envahit l'Egypte.

La XXV^e dynastie ou dynastie soudanaise[43]

Aux alentours de –720, il y eut une nouvelle invasion de l'Egypte, mais cette fois venue du sud. D'une capitale située près de la IV^e Cataracte, Peye, un Soudanais qui gouvernait le Soudan entre les I^re et VI^e Cataractes, se trouva assez puissant pour défier le trône des pharaons. Il eut vent de la nouvelle qu'un certain Tefnakht de Sais avait réussi à unifier le Delta, avait occupé

40. Cf. KITCHEN, Warminster, 1973. La généalogie et la chronologie de cette époque confuse est étudiée par M. BIERBRIER, Londres, 1975.
41. Cf. J. YOYOTTE, 1961, pp. 122-151.
42. Cf. W. HOLSCHER, Glückstadt, 1937.
43. Vue d'ensemble dans H. VON ZEISSL, Glückstadt, 1944. Pour plus de détails sur cette période, cf. chap. 10 de ce volume.

Trésor de Toutankhamon : Pot à onguent en forme de double cartouche probablement à usage rituel. (Source : The Connoisseur et M. Joseph, op. cit. Photo F.L. Kennett.

Memphis et mettait le siège devant Hérakléopolis. Lorsqu'il apprit que le gouverneur d'Hermopolis en Moyenne-Egypte s'était joint aux forces de Tefnakht, il envoya une armée en Egypte. C'était sans aucun doute un vaillant chef. Sa conduite chevaleresque au combat, sa manière de traiter dignement les princesses faites prisonnières, son amour des chevaux, la façon dont il célébrait scrupuleusement les cérémonies religieuses, et son refus de traiter avec les princes vaincus, qui selon les rites étaient impurs (ils n'étaient pas circoncis et mangeaient du poisson), tous ces traits sont révélateurs de sa personnalité. Cette dynastie dura soixante ans, jusqu'au moment où les Assyriens, après bien des campagnes, réussirent à y mettre fin.

La dynastie saïte[44]

L'Egypte fut libérée de la domination assyrienne par un Egyptien du nom de Psammétique. En –658, il réussit avec l'aide de Gygès de Lydie, et des mercenaires grecs, à détruire tous les vestiges de la suzeraineté assyrienne, et à fonder une nouvelle dynastie, la XXVI^{e}. Les rois de cette dynastie furent plus ou moins des hommes d'affaires qui s'efforcèrent courageusement de redresser la situation de l'Egypte en contribuant à la prospérité commerciale du pays. La Haute-Egypte devint le grenier où s'accumulait la production agricole que vendait la Basse-Egypte.

La période perse[45]

Sous le règne de Psammétique III, les Egyptiens durent subir la conquête de leur pays par les Perses dirigés par Cambyse; avec cette occupation, l'histoire de l'Egypte comme puissance indépendante s'acheva pratiquement. La XXVII^{e} dynastie comprit des rois perses. La XXVIII^{e} dynastie fut celle d'Amyrtée, dynaste local qui fomenta une révolte durant le règne tourmenté de Darius II. Grâce à des alliances avec Athènes et Sparte, les rois des XXIX^{e} et XXX^{e} dynasties réussirent à conserver l'indépendance ainsi conquise pendant une soixantaine d'années.

La seconde domination perse en Egypte commença sous Artaxerxès III en –341. Alexandre y mit rapidement fin en envahissant l'Egypte en –332, après avoir battu les Perses à la bataille d'Issos.

44. Cf. J. VANDIER (cf. note 11), chap. XIII, pp. 574-600. Sur l'intervention saïte en Nubie, très important pour l'histoire de l'Afrique. Cf. S. SAUNERON et J. YOYOTTE, 1952, pp. 157-207.
45. L'ouvrage de base sur cette période demeure G. POSENER, Le Caire, 1936.

CHAPITRE 3

Egypte pharaonique société, économie et culture

J. Yoyotte

Économie et société

Champs et marais

La constitution de l'Etat pharaonique autour de l'an –3000 et la période obscure qui suivit correspondirent sans aucun doute à un grand développement économique. Les tombes royales et privées d'époque thinite le laissent entrevoir: les dimensions des bâtiments augmentent et de nombreux objets d'art suggèrent les progrès du luxe et le savoir-faire raffiné des artisans. On ne saurait démontrer si la nécessité de coordonner les irrigations fut la cause majeure de la formation d'un Etat unifié ou si la réunion du pays sous les rois thinites, jointe au développement de l'écriture, allait permettre de coordonner les économies régionales par la rationalisation des travaux d'infrastructure et la répartition systématique des ressources alimentaires. Toujours est-il que, jusqu'au XIX^e^ siècle de notre ère, la prospérité et la vitalité de l'Egypte seront liées à la culture des céréales (blé, orge). Un système de bassins d'inondation, qui disciplinent et étalent, entre des digues de terre, les eaux et les limons apportés par la crue, a duré jusqu'au triomphe actuel de l'irrigation pérenne: il est attesté dès le Moyen Empire, et on peut supposer qu'il avait pris forme à de plus hautes époques[1]. Ce

1. Les textes relatifs aux techniques d'irrigation sont très rares. La plus ancienne allusion sûre à l'irrigation par basins (*hod*) se trouve dans les textes des sarcophages du Moyen Empire (A. DE BUCK, Chicago, 1951, p. 138 b-c).

1

2

1. Moisson. (Source : J. Pirenne, 1961, Vol. I, fig. 79 (haut), p. 256. Mastaba d'Akhet-hetep, musée du Louvre, n° 6889).

2. Confection d'une meule. (Source: J. Pirenne, 1961, Vol.1, fig. 79 (bas), p. 256. Mastaba de Ptahsekhem-ankh. Museum of Fine Arts, Boston, n° 6483.)

système ne permet évidemment qu'une récolte par an ; en revanche, la courte durée du cycle agricole libère beaucoup de main-d'œuvre au profit des grands travaux que demandent les constructions divines et royales. Les Anciens pratiquaient aussi une irrigation pérenne en élevant l'eau de canaux ou de bassins creusés jusqu'à la nappe souterraine. Mais longtemps les jambes et les épaules d'hommes chargés de palanches furent les seules machines élévatrices qu'ils connurent et l'arrosage par rigoles resta réservé aux cultures maraîchères, aux arbres fruitiers et aux vignobles (il est possible, toutefois, que l'apparition du shadouf au Nouvel Empire ait permis de faire par endroits une double récolte annuelle de céréales)[2]. Faute de savoir stocker les eaux, on ne savait pas encore pallier les conséquences qu'avaient les Nils trop bas, cause d'infertilité pour nombre de bassins, et les Nils trop hauts, qui dévastaient les terrains et les habitations. Toutefois, des greniers et le développement des transports fluviaux permettaient d'assurer l'alimentation d'une province par une autre ou d'une année sur la suivante. Les rendements moyens sont bons ; les surplus font vivre un personnel administratif surabondant et les travailleurs de fabriques d'importance moyenne (arsenaux maritimes et fabriques d'armes, filatures de certains temples, etc.). Les temples et les hauts fonctionnaires, par le contrôle qu'ils exercent — plus ou moins selon les périodes — sur les ressources alimentaires, peuvent se constituer des clientèles.

Le pain et la bière, tirés des céréales, sont la base de la nourriture quotidienne, mais l'alimentation des anciens Egyptiens n'en fut pas moins étonnamment diversifiée. On est frappé par le nombre de types de gâteaux et de pains qui sont recensés dans les textes. Les jardins procurent, comme de nos jours, fèves, pois chiches et autres légumineuses, oignons, poireaux, laitues et concombres. Les vergers fournissent des dattes, des figues, des noix de sycomore, du raisin. Une viticulture savante, pratiquée principalement en divers points du Delta et dans les oasis, offre une grande variété de crus. Des ruchers contribuent à l'alimentation en sucre. L'huile est extraite du sésame et du nebaq, l'olivier, introduit au Nouvel Empire, restant rare et réussissant assez mal.

L'Egypte pharaonique n'a pas transformé la totalité de la Vallée en terrain agricole et, à côté des ressources qu'elle tirait des champs et des jardins, elle trouvait des ressources complémentaires dans les marais et les étangs qui couvraient, en vastes étendues, les franges septentrionales du Delta et les rivages du lac Moeris, ou qui, par places, occupaient les terrains déprimés en bordure du désert et au creux des méandres du Nil. Dans ces *pehou*, on chassait ou capturait une sauvagine abondante et variée ; on pêchait, à la senne, à la nasse, au panier, à la ligne, la grande variété des poissons du Nil, lesquels, en dépit d'interdits qui en frappaient la consommation selon les provinces ou le statut des personnes, tenaient un rôle certain dans l'alimentation populaire. Un appoint était fourni, en outre, par ces produits de cueillette que sont les rhizomes du souchet comestible, la moelle du papyrus et, à partir de

2. Voir l'interprétation ingénieuse que W. SCHENKEL a proposé des données du Papyrus Wilbour, Wiesbaden, 1973.

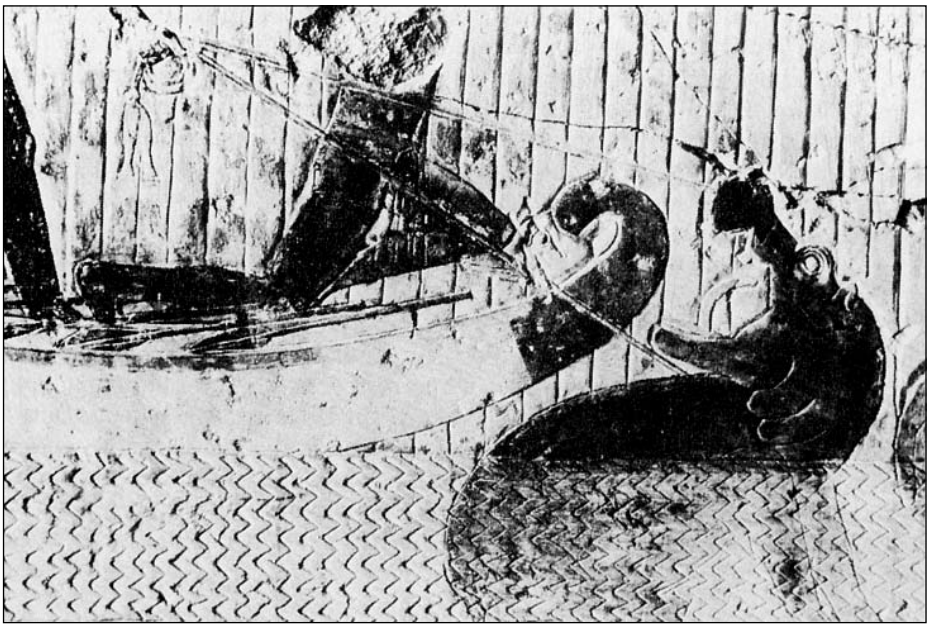

1

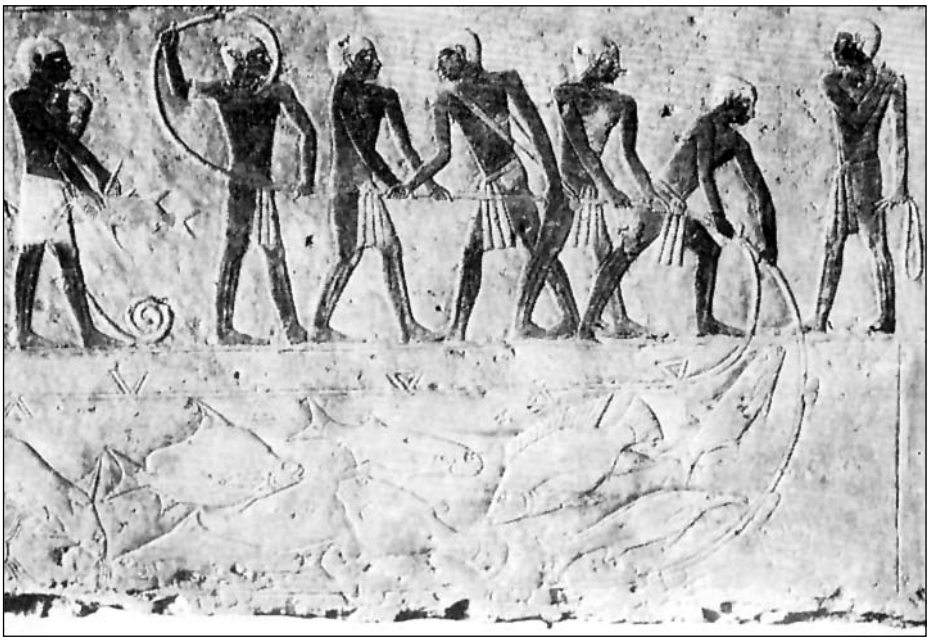

2

1. Chasse à l'hippopotame.

2. Pêche au filet.
(Source: J. Pirenne, 1961, Vol. 1, fig. 66, p. 201. Mastaba d'Akhet-hetep, musée du Louvre.
Photos Archives photographiques, Paris.*)*

l'époque perse, les graines du lotus indien. Les marais, enfin, servaient de pâturage aux vaches et aux bœufs.

L'élevage bovin, encore que le climat, trop humide, ne lui ait pas été spécialement propice et que du cheptel frais ait été régulièrement importé de Nubie et d'Asie, tint une place considérable dans la vie et les représentations religieuses du pays. Les tables des dieux et des grands devaient être bien alimentées en viande de bœuf; l'art du découpage était spécialement raffiné, les graisses animales couramment utilisées pour fabriquer des onguents parfumés. On sait que les Egyptiens de l'Ancien Empire s'appliquaient à garder captifs et à engraisser dans des parcs un certain nombre d'espèces — oryx, bubales, gazelles, etc., et même des grues et des hyènes — mais le pays renonça par la suite à un élevage décevant, qui mobilisait beaucoup de main-d'œuvre, les ruminants du désert devenant par la suite, dans les proverbes comme dans les rites d'envoûtement, le symbole des êtres inassimilables[3]. En revanche, ils connurent de belles réussites dans l'élevage de basse-cour, avec notamment l'oie du Nil. Les chèvres, si néfastes aux arbres dont la Vallée était pauvre, et les moutons, élevés sur les jachères et les franges désertiques, ainsi que le porc (en dépit de quelques interdits) prenaient une place appréciable dans l'alimentation populaire. En pleine époque historique, on assiste à une transformation du cheptel ovin : à l'ancien bélier aux cornes horizontales torsadées, incarnation de Khnoum, de Rê, d'Herishef et autres antiques divinités, s'ajoute vers –2000 et se substitue progressivement par la suite le bélier aux cornes recourbées qui sera voué au dieu Amon et dont on discute l'origine, africaine ou asiatique. Deux espèces africaines, domestiquées par les Egyptiens, réussirent spécialement bien et sont étroitement liées, dans nos représentations, au passé pharaonique : l'âne, utilisé dès la période archaïque, bête de charge que l'homme ne monte pas (et qui fut paradoxalement voué au méchant dieu Seth) et le chat familier qui n'apparaît qu'au tournant de l'Ancien et du Moyen Empire (et qu'on adora comme une forme apaisée des déesses dangereuses).

Mines et industries

La chasse au lièvre et au gros gibier, que pratiquaient dans le désert les nobles et les soldats de police, fournissait des plaisirs sportifs et un moyen de varier l'ordinaire, mais ne pouvait avoir une grande importance économique. Ce que le désert offre, c'est un bel ensemble de ressources minières : fards vert et noir du désert arabique, utilisés pour soigner et orner les yeux dès la préhistoire ; pierres solides et de belle apparence qui serviront aux bâtisseurs et aux sculpteurs (calcaire fin de Toura, grès du Silsileh, granit d'Assouan, albâtre d'Hatnoub, quartzite du Gebel Ahmar, « grauwacke » du Hammamat[4]) ; pierres semi-précieuses telles que la turquoise du Sinaï ou les

3. Papyrus Lansing, 2, 8-9 (R.A. CAMINOS, 1954, p. 382). Sur la signification religieuse de l'antilope-oryx : Ph. J. DERCHAIN.

4. La grauwacke ou greywacke (inexactement qualifiée de « schiste » dans beaucoup d'ouvrages) est « a fine-grained, compact, hard, crystalline, quartzore rock, very like slate in appearance and generally of various shades of grey ». A. LUCAS, Londres, 1962, pp. 419-20.

cornalines et améthystes de Nubie. Très tôt, naquit une industrie de la glaçure qui permettait de fabriquer des objets ayant l'aspect de la turquoise ou du lapislazuli (stéatite glacée et « faïence égyptienne » à noyau de quartz). Au Nouvel Empire, l'Egyptien améliore, grâce à l'Asie, ses techniques de la verrerie et y passe maître.

Un avantage que le pays tire des immensités arides qui l'entourent est l'or qu'on va chercher dans le désert arabique et en Nubie. Symbole d'immortalité parfaite, ce métal ne joue pas encore le rôle économique fondamental qu'il aura dans des civilisations plus récentes ; on le tient, cependant, comme un signe essentiel de richesse, et il se voit attribuer plus de valeur que l'argent, métal d'importation qui fut pourtant toujours plus rare et avait, à l'Ancien Empire, plus de prix que l'or. Les déserts contiennent quantité de gisements de cuivre, mais d'assez faible teneur, sauf au Sinaï, et l'Egypte devint bientôt tributaire du cuivre d'Asie. Il faut noter que les transformations de la métallurgie pharaonique demeurèrent toujours à la traîne de celles du Proche-Orient. L'âge du bronze, puis l'âge du fer y sont plus tardifs qu'ailleurs. Le métal, heureusement remplacé par le bois et le silex dans l'outillage agricole, par les pierres dures pour le façonnage des sculptures, est relativement rare et précieux, outils et armes étant conservés et distribués par les services publics[5].

La capacité industrielle de l'Egypte ancienne s'affirme en deux domaines qui la placent dans une position privilégiée par rapport aux voisins asiatiques auxquels elle devait demander des métaux et du bois de charpente. Les pharaons furent exportateurs de textiles, le lin d'Egypte étant alors d'une finesse inégalée, et de papeterie. Le papyrus, utile à tant de choses — voiles, cordes, vêtements, chaussures —, permet de fabriquer un support à écrire très souple qui est l'instrument du pouvoir scribal et qui, à partir du moment où l'écriture alphabétique se répand aux alentours de la Méditerranée orientale, est très demandé à l'extérieur. L'exploitation intense de cette plante a sans doute contribué pour beaucoup à la disparition des marais, refuges des oiseaux, des crocodiles et des hippopotames qui égayaient, selon le goût des Anciens eux-mêmes, le paysage égyptien.

Un facteur déterminant des réalisations du régime pharaonique réside incontestablement dans ses moyens de transport. Rarement utilisés, les bovins n'étaient guère attelés qu'à l'araire ou au traîneau funèbre et c'est l'âne, plus résistant et moins exigeant qui, dans les champs comme sur les pistes désertiques, était l'animal de bât idéal (on sait que le cheval, introduit au cours du IIe millénaire, resta un luxe de guerrier et que les riches virtualités économiques de la roue, dont le principe était connu pourtant dès l'Ancien Empire[6], ne furent pas exploitées). Avec un moindre rendement, certes, bien qu'on sût l'employer par troupeaux entiers, l'âne précéda et sup-

5. Sous la XIIIe dynastie, des pointes de flèche et de javelot de silex étaient fabriquées à l'imitation des modéles de métal, mais selon une tradition technique archaïque, comme le montre l'armement retrouvé dans la forteresse de Mirgissa (A. VILA, 1970. pp. 171-199).

6. Une échelle de siège montée sur roulettes est représentée dans un tombeau de la VIe dynastie (W.S. SMITH, Boston, 1949, p. 212 fig. 85).

pléa le chameau qui ne s'implanta que lentement dans les campagnes à partir de l'époque perse. L'Egypte, pour les transports de masse à longue distance, était servie par son fleuve et par ses canaux : barques moyennes et grands bateaux assuraient une vitesse appréciable et une régularité certaine. Les qualités précoces de la nautique égyptienne ont rendu possibles aussi bien la centralisation de l'économie que les prodigieuses réalisations architecturales (pyramides, temples énormes, colosses, obélisques). En outre, dès les Hautes Epoques, des voiliers étaient lancés sur la mer Rouge et la Méditerranée (et rien ne permet d'affirmer qu'à l'origine les Phéniciens furent les initiateurs des Egyptiens en matière de navigation maritime). Pour déplacer notamment les lourdes masses de pierre indispensables aux constructions sacrées, l'ingénierie pharaonique avait inventé des procédés subtils, mais dont la simplicité confond : utilisation des vertus dérapantes du limon mouillé pour déplacer de simples traîneaux (ni roues ni rouleau) ; mise à profit de la montée du Nil pour lancer les barges chargées d'énormes blocs ; recours à des claies de roseaux pour freiner les bateaux[7], etc. C'est dans la reconstitution de tels procédés auxquels un moderne ne pense pas, obnubilé qu'il est par des technologies sophistiquées et d'autres notions du rendement, que la recherche est en train de fournir la clef de la science mystérieuse des pharaons[8].

La plupart des procédés agricoles et industriels avaient été inventés dès le IIIe millénaire et il semble que l'Egypte ait été lente, timide, voire misonéiste, lorsqu'elle aurait pu tirer parti des innovations techniques qui lui furent révélées de l'extérieur. Dans l'état présent de la documentation et des études, on croirait que les remarquables réalisations des origines avaient fourni des solutions aux problèmes vitaux qui se posaient aux habitants de la Vallée et mis en place un système social et politique efficace, le « despotisme pharaonique », dont les carences étaient comme refoulées par une représentation religieuse si cohérente qu'elle survivra encore dans les temples, plusieurs siècles après que la mainmise de pouvoirs étrangers eut démontré l'inadaptation d'une tradition et d'une pratique sociale au défi de jeunes puissances.

Le système économique et social

Mieux vaut s'abstenir de qualifier en termes abstraits le mode de production pharaonique, que l'on ne pourra jamais qu'entrevoir, faute de sources conservées en nombre suffisant[9].

Quelques données typiques se dégagent de la documentation disponible. Le commerce extérieur et l'exploitation des mines et carrières relèvent de l'Etat. La plupart des transactions commerciales connues par les textes portent sur de faibles volumes de denrées et sont faites de gré à gré entre particuliers ; l'intervention d'intermédiaires professionnels est rare et paraît bien impliquer d'ordinaire les agents commerciaux relevant du roi ou d'un temple.

7. G. GOYON, 1970, pp. 11-41.
8. En dernier lieu, H. CHEVRIER, 1964, pp. 11-17 ; 1970, pp. 15-39 ; 1971, pp. 67-111.
9. Mise au point critique et bibliographie chez J.J. JANSSEN, 1975, pp. 127-185.

Rien ne permet d'imaginer l'existence d'une « bourgeoisie » d'entrepreneurs et de commerçants privés et si l'expression, parfois employée, de « socialisme d'Etat » est ambiguë et anachronique, il apparaît bien que, dans l'ensemble, production et distribution aient relevé de services administratifs.

Un regard d'ensemble sur le matériel disponible donnera en effet l'impression que tout relève du roi. Doctrinalement, certes, celui-ci est le maître de toute décision et de toute ressource. En vertu d'un devoir théologique, il assure l'ordre cosmique, la sécurité de l'Egypte, le bonheur de ses habitants en ce monde et dans l'autre, non seulement en exerçant son métier de roi, mais en entretenant les divinités, ce qui l'amène à partager sa prérogative économique avec les temples. D'autre part, tant pour rendre le culte dans ces temples que pour gérer les affaires de la nation, Pharaon, seul prêtre en théorie, seul guerrier, seul juge, seul producteur, délègue son pouvoir à toute une hiérarchie d'individus : un des moyens de salarier ces fonctionnaires est de leur confier des terres dont ils touchent le revenu. En fait, à toute époque, le monopole royal sur les biens de production fut une illusion doctrinale.

Assurément, les expéditions qui vont au Pount, à Byblos, dans les déserts, en Nubie, chercher des denrées exotiques et des pierres, sont normalement envoyées par le roi et encadrées par des fonctionnaires. Les constructions de temples relèvent pareillement de l'administration. A l'époque impériale, le Pays de Koush annexé et les protectorats palestinien et syrien sont directement exploités par la couronne, etc. En revanche, la mise en valeur de la terre égyptienne ne dépendait pas exclusivement de celle-ci. A côté de la « maison du roi », il y a les domaines des dieux qui possèdent des champs, du cheptel, des ateliers (le dieu Amon lui-même, à son apogée, put détenir des mines) et disposent de leur propre hiérarchie bureaucratique. Le fait que les dieux soient parfois immunisés par charte royale contre certains impôts et réquisitions est, au fond, un signe que les temples sont « propriétaires » de leurs terres, de leur personnel et de leur outillage. En outre, à partir de la XVIII^{e} dynastie au moins, les guerriers reçoivent des tenures héréditaires. Les hauts fonctionnaires bénéficient de dotations foncières qu'ils gèrent eux-mêmes. Les scènes de la vie privée, sculptées dans les mastabas de l'Ancien Empire, montrent que leur maison possède ses troupeaux, ses artisans et sa propre flottille de transport. On ignore comment se constituent des fortunes privées et transmissibles, mais il est patent qu'il en existe et qu'à côté des fonctions qu'on peut seulement souhaiter transmettre à ses enfants, il y a des « biens de maison » dont on dispose entièrement. Cependant, pratiquement à toute époque, les tenures sont d'étendue restreinte et territorialement dispersées, de sorte que les grandes fortunes ne prennent pas la forme, redoutable pour le pouvoir, de latifundia. La petite propriété rurale est attestée, notamment au Nouvel Empire où le terme « champs d'hommes pauvres » désigne en fait les terres de petits exploitants indépendants et bien distincts des tenanciers opérant sur les champs des dieux ou du roi. Relativement peu nombreux, les étrangers que l'on déporte en Egypte au temps des grandes conquêtes sont des spécialistes (viticulteurs palestiniens, bouviers libyens) ou deviennent des colons militaires ; les esclaves acquis par des particuliers ne sont

souvent que des domestiques et pour attestée qu'elle soit, la main-d'œuvre servile (parfois pénale) ne fournit, croit-on, qu'une force limitée à l'agriculture (encore que l'assimilation tardive des « répondants » magiques, mis à la disposition des défunts, à un troupeau d'esclaves achetés[10] ferait croire que l'esclavage permit, sous les Ramsès, d'assurer les gros travaux d'irrigation et d'amendement). Il reste que la masse de la population laborieuse paraît avoir été attachée *de facto* à la terre, une terre qu'elle n'avait guère lieu de fuir qu'en cas de défaillance fiscale.

On peut supposer que, dans les villages, prédominait une économie domestique, le gros du travail des champs étant à la charge des hommes. Dans les bourgs, les domaines royaux, les temples, la spécialisation professionnelle est poussée fort loin. Des corps parfois très hiérarchisés de boulangers, potiers, faiseurs de bouquets, fondeurs, sculpteurs, dessinateurs, orfèvres, porteurs d'eau, gardiens en tous genres, bergers de chiens, moutons, chèvres, oies, et ainsi de suite pour toutes les espèces domestiques, relèvent du roi ou des temples, le métier s'enseignant de père en fils. On sait relativement bien comment vivait la communauté des ouvriers qui, installés dans un village adossé à la Vallée des Rois (site actuel de Deir el-Medineh), creusaient et décoraient les tombes des pharaons et des reines: artistes et excavateurs sont des fonctionnaires, dirigés par un scribe royal et deux chefs d'équipe nommés par le souverain[11]. Ils perçoivent, en céréales, un salaire régulier, prélevé parfois directement sur les revenus d'un temple, et des attributions en poisson, légumes ou autres aliments. Ils échangent entre eux de petits biens et de petits services et se jugent entre eux (sauf à recourir au verdict oraculaire d'un dieu local). Standing assez satisfaisant et position morale assez forte pour que la communauté sache recourir à la grève en cas de retard de paiements.

Les services administratifs

L'organisation et la répartition de la production, la gestion de l'ordre public, le contrôle de toute activité revenaient aux cadres administratifs relevant soit du prince — le pharaon ou, durant les périodes de division, les chefs locaux —, soit des temples. Ces cadres sont recrutés parmi les scribes, la connaissance de l'écriture étant la porte de toute érudition, de toute technique supérieure (les intéressés se sont plu à le faire valoir dans leurs *Satires des métiers* et leurs essais épistolaires) et donc source confisquée de pouvoir et de confort. Ces scribes, dépositaires de la culture profane et religieuse, régnent sur toutes les activités professionnelles; les hauts officiers des forces armées eux-mêmes le sont au Nouvel Empire. Ils peuvent être ingénieurs, agronomes, comptables, ritualistes, et beaucoup cumulent plusieurs compétences. Instruits non sans une brutale sévérité, ils professent une morale souvent élevée, chargée d'intentions bienveillantes et d'un certain mépris à l'égard du commun, de respect pour l'ordre social tenu pour parfaite expression de l'harmonie universelle. Même lorsqu'ils s'abstiennent

10. J. CERNY, 1942, pp. 105-133.
11. Bibliographie chez D. VALBELLE, 1974.

de toute prévarication, conformément à des principes trop souvent réaffirmés, ils jouissent de ressources proportionnées à leur rang dans la hiérarchie (l'éventail des rémunérations étant largement ouvert, au moins sous la XII^e^ dynastie)[12] : dotations en terres, salaires en rations, bénéfices sacerdotaux pris sur les revenus réguliers et offrandes royales aux temples, cadeaux honorifiques ou funéraires reçus directement du souverain. Les plus hauts mènent grand train en ce monde et dans l'autre, et leur richesse, sans parler de leur influence, leur recrute une clientèle.

Titulatures et généalogies montrent clairement qu'il n'y avait pas une caste de « scribes » distincte d'une caste de guerriers et d'une caste de prêtres. La classe dirigeante est une et se confond avec la fonction publique. Tout bon élève peut normalement accéder aux emplois et monter fort loin si sa compétence et son zèle le font distinguer par le roi, seul arbitre, théoriquement, en matière de promotion sociale. Il est toutefois normal de transmettre une partie au moins de ses fonctions à ses enfants et nous ne devons pas être trop dupes d'une phraséologie qui présente volontiers tout fonctionnaire comme quelqu'un que le roi a tiré de rien. Nous connaissons des lignées de grands commis et dans la Thèbes du I^er^ millénaire, on peut voir quelques familles se partager les postes et prêtrises de la « maison d'Amon » à une époque, il faut le dire, où le droit d'hérédité prend une importance considérable.

L'histoire pharaonique paraît bien avoir été rythmée par la lutte entre le haut fonctionnariat, tendant à se constituer en pouvoir héréditaire et autonome, et la monarchie s'attachant à conserver le contrôle des nominations. L'Ancien Empire disparaît ainsi quand s'affermissent, dans les provinces du Sud, les lignées de « grands chefs » ou préfets héréditaires. A la Deuxième Période Intermédiaire, de hautes fonctions sont devenues un bien personnel susceptible d'être vendu. La fin du Nouvel Empire est venue lorsque le pontificat thébain et le commandement militaire du Sud réunis deviennent l'apanage d'une dynastie de grands prêtres d'Amon et la période libyenne verra se reproduire dans le Delta le processus de morcellement que la Haute-Egypte avait connu durant la Première Période Intermédiaire. Les implications économiques, causes et conséquences de ces évolutions, ne peuvent être sérieusement définies. On retiendra qu'à chaque période d'affaiblissement du pouvoir central, d'émiettement territorial du système administratif, des luttes intestines perturberont la tranquillité des campagnes, l'influence internationale et la sécurité des frontières seront compromises ; les constructions religieuses se font plus rares ou plus modestes, la qualité des œuvres d'art diminue.

L'organisation politique

L'idéal avoué de la société égyptienne est donc une monarchie forte, sentie comme le seul moyen de donner au pays l'impulsion nécessaire à son bonheur. Le souverain est l'essence du service public : le terme « pharaon », vient de l'expression *per-aô* qui s'appliquait, sous l'Ancien Empire, à la

12. Texte caractéristique, G. GOYON, Paris, 1957.

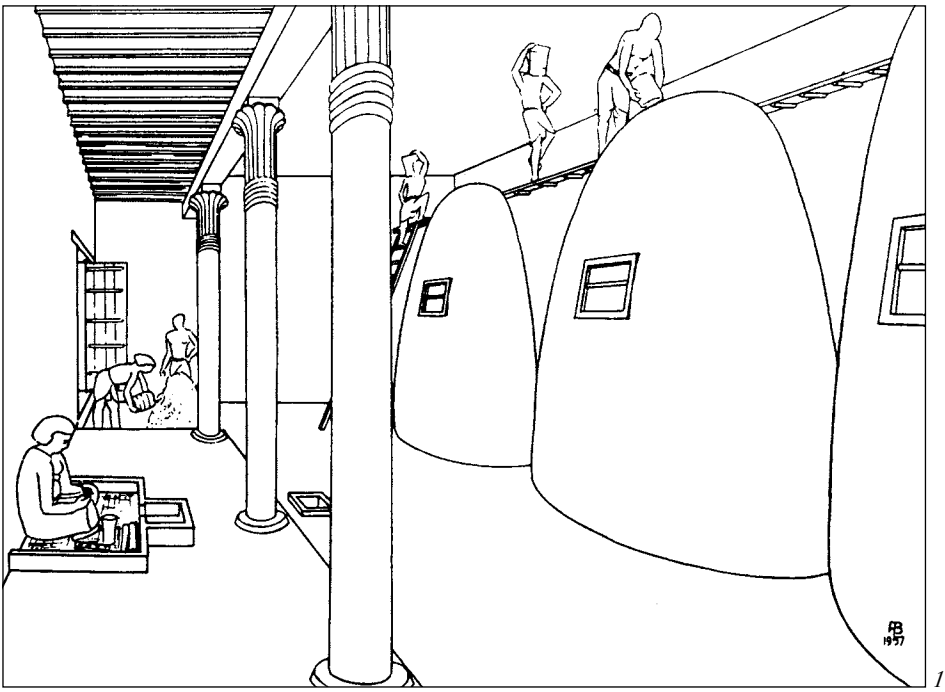

1

2

1. Remplissage de greniers (dessin). (Source : A. Badawy, « A history of Egyptian architecture », Los Angeles, 1966, fig. 17, p. 36.)

2. Reddition des comptes. (Source : J. Pirenne, 1961, fig. 94 (haut), p. 297. Mastaba de Mérérouka, Saqqara. Photo Fondation égyptologique Reine Elisabeth, n° 283.)

« grande maison » du prince, y inclus sa résidence et ses ministères et qui, au Nouvel Empire, en est venue à désigner la personne du roi. Celui-ci est d'une autre nature que le reste des humains : les légendes relatives à sa prédestination, les quatre noms canoniques et les épithètes qu'il ajoute à son nom de naissance, le protocole qui l'entoure, la mise en scène qui accompagne ses apparitions et ses décisions, la multiplication infinie de ses images, de ses cartouches et de ses titulatures dans les bâtiments sacrés, ses fêtes jubilaires, le type de sa sépulture (pyramides memphites, syringes thébains), marquent la différence. Une des manifestations les plus évidentes de l'usure périodique du pouvoir et de certaines poussées sociales est l'adoption par un nombre croissant de particuliers de formes de tombeau[13], de thèmes iconographiques et de textes funéraires qui étaient auparavant réservés au seul roi. D'autre part, alors que la pratique monogame paraît avoir prédominé chez les humains, le roi-dieu prend couramment plusieurs femmes ; il épouse parfois sa sœur, voire ses filles.

La dévolution du pouvoir royal est chose mystérieuse. Le transfert du trône de père en fils est assurément habituel, conforme au modèle donné dans le mythe par Osiris et Horus, prototype du fils qui procède à l'inhumation de son père et le venge de la mort, et le principe d'hérédité prête parfois, comme sous la XII^e^ dynastie, à un couronnement anticipé du successeur. Il ne faut pas croire, cependant, que le droit d'être roi trouve simplement sa source dans une simple transmission héréditaire, de mâle en mâle et par primogéniture. Les quelques souverains qui nous parlent de leurs antécédents insistent sur le libre choix que leur père avait fait d'eux comme lieutenant-général et héritier présomptif (Séthi I, Ramsès II, Ramsès III, Ramsès IV). Cependant, les formules phraséologiques par lesquelles est rappelée la « légitimité » d'un roi sont les mêmes, que celui-ci soit le fils aîné de son prédécesseur ou un parvenu. Chaque souverain hérite « de la royauté de Rê, de la fonction de Shou, du trône de Geb », succédant ainsi directement aux dieux fondateurs et ordonnateurs du monde ; chacun a été « choisi » par le dieu de sa ville d'origine. Prédestiné à sa fonction, le roi a été procréé des œuvres mêmes du dieu solaire (mythe figuratif de la théogamie)[14] et, au Nouvel Empire, la désignation ou reconnaissance du nouveau roi par l'oracle d'Amon fonde la légitimité du nouveau monarque. Un « droit divin » direct l'emporte donc sur la légitimité dynastique. Chaque règne est, en fait, un nouveau commencement. C'est le rite qui fait et maintient le souverain et, chaque fois que celui-ci agit en prêtre ou en législateur, les mêmes purifications, les mêmes onctions, les mêmes ornements renouvellent son « apparition en roi ». Assimilé alors à un dieu, adoré parfois de son vivant comme un véritable dieu — Aménophis III ou Ramsès II, par exemple, à travers leurs prodigieux colosses —, le pharaon assume une fonction surnatu-

13. Le phénomène de différenciation du traitement posthume des rois, puis d'usurpation progressive des privilèges funéraires du souverain par les particuliers se produisit plusieurs fois. Le premier cycle commença au cours de l'Ancien Empire puis fut accéléré par l'affaiblissement du pouvoir royal durant la Première Période Intermédiaire ; mais on ne peut plus soutenir que se produisit brusquement à cette époque une démocratisation des privilèges funéraires.
14. H. BRUNNER, Wiesbaden, 1964.

relle sans toutefois prétendre sérieusement à posséder des dons surnaturels et en restant au contraire l'homme par excellence qui dépend des dieux et qui doit les servir[15]. On compte quatre femmes devenues pharaons : curieusement, les deux premières (Nitocris et Sobek-nofrou) marquent la fin d'une dynastie et les deux autres (Hatshepsout et Taouosré) ont été traitées en usurpatrices par la postérité. Des honneurs étaient prodigués aux mères, épouses et filles de roi. Certaines princesses du Moyen Empire et plus nettement encore, ultérieurement, Tii, première femme d'Aménophis III, et Néfertari, première femme de Ramsès II, n'eurent des honneurs exceptionnels. L'influence qu'une Ahhotep, sous Ahmosis, ou d'une Ahmose-Nofretari, sous Aménophis I, purent exercer sur les affaires politiques ou religieuses, fut sans doute déterminante. L'attribution à des princesses ou à des reines de la fonction rituelle d'« Epouse divine d'Amon » marque le rôle moteur de la féminité et de la femme dans le culte rendu au dieu cosmique. Cependant rien ne permet de déceler sûrement les manifestations d'un régime matriarcal dans la conception égyptienne de la royauté et,[16] notamment, la théorie selon laquelle le droit dynastique était normalement transmis par les femmes chez les Amôsides est loin d'être démontrée.

L'étude des titulatures de grands et petits fonctionnaires, et des quelques textes législatifs et administratifs qui sont parvenus jusqu'à nous, permet de se faire une idée plus ou moins précise de l'organisation des services : gouvernement des nomes ; hiérarchie et répartition des obligations cultuelles des prêtres ; administrations royales ou sacerdotales des terres arables, du cheptel, des mines, des greniers, des trésors, des transports fluviaux, de la justice, etc. ; organigrammes savants, sinon rigoureux — qui varièrent évidemment selon les époques —, prouvant une science raffinée de la gestion, de remarquables techniques de secrétariat et de comptabilité (rubriques, accolades, tableaux croisés, etc.). Cette paperasserie envahissante n'en fut pas moins efficace. L'Egypte dut sans doute plus sa puissance extérieure à son organisation avancée qu'à son agressivité, et ses réalisations monumentales qui ont bravé le temps sont certainement dues à l'art que ses scribes avaient de manier sur une grande échelle le travail humain et les matériaux lourds.

A la tête de l'ensemble des services, siège le *tjaty*, ou « vizir », selon une désignation traditionnelle en égyptologie. Ce premier ministre, responsable de l'ordre public, est comparé au dieu Thot, « cœur et langue du Soleil Rê », il est avant tout la plus haute instance judiciaire de l'Etat après Pharaon et le ministre de la justice. Certains vizirs qui furent en fonction durant plusieurs règnes consécutifs durent prédominer dans la vie politique du pays. Néanmoins le tjaty (ou les deux tjaty au Nouvel Empire) n'était pas le seul conseiller du roi, ni même nécessairement le premier. Nombre de dignitaires se vantent d'avoir été entendus à huis clos par leur souverain ou d'avoir été choisis pour des missions extraordinaires et, à l'époque impériale, le gouverneur de la Nubie « fils royal » honoraire, relève directement du pharaon et est presque souverain sur son territoire. A vrai dire, il ne semble pas que la puis-

15. G. POSENER, Paris, 1960.
16. Données utiles chez B. GROSS-MERTZ, 1952.

sance politique des ministres se soit exactement reflétée dans la hiérarchie administrative. Certaines personnalités, le scribe des recrues Amenhotep, fils de Hapou, un architecte qui fut progressivement érigé au rang des dieux pour sa sagesse, ou encore le pontife de Ptah, Khâmouas, un des nombreux fils de Ramsès II[17], furent sans doute aussi influents que les vizirs contemporains. Le despotisme radical de la monarchie pharaonique ramenait à la Résidence le soin de dénouer les conflits politiques majeurs : la proscription de la mémoire de divers hauts fonctionnaires — non seulement un Senmout et les autres familiers d'Hatshepsout, mais des personnages ayant servi des souverains moins contestés (deux princes royaux et le vice-roi de Nubie Ousersatet sous Aménophis II) — est le témoin muet de crises gouvernementales.

L'organisation militaire

Le roi est responsable de la sécurité nationale. Doctrinalement, tout le mérite des victoires et des conquêtes lui revient. Pour avoir tenu seul, avec sa garde, devant Kadech, Ramsès II tira de ce thème, par l'image et par la littérature, de grands effets de propagande, réaffirmant la primauté du roi, seul sauveur par la grâce divine, sur une armée dont pourtant sa dynastie était issue. Bien entendu, dès le temps des pyramides, le pays était doté d'un commandement, à la fois militaire et naval, spécialisé, dirigeant des forces déjà accoutumées à manœuvrer et parader en rangs disciplinés. Cependant, au IIIe millénaire, les peuplades des contrées avoisinantes ne font pas peser de bien lourdes menaces. Des razzias dépeuplent aisément la Nubie au profit de l'Egypte ; de triomphales promenades, pour lesquelles on lève en masse les populations rurales, suffisent à intimider et spolier les populations sédentaires des confins libyques et asiatiques, tandis que les « chasseurs du désert » contrôlent les mouvements de Bédouins faméliques. Le meilleur de ce que nous savons des militaires memphites concerne leur participation à des activités d'intérêt économique et aux grands travaux de construction. Les « équipes de jeunes recrues d'élite » qui servent de garde au roi encadrent le transport des pierres destinées aux pyramides et certaines grandes expéditions vers les mines du Sinaï ou les carrières orientales. Un corps para-militaire spécialisé, les *sementi*[18], prospecte et exploite les mines d'or dans les déserts et la Nubie, tandis que les « interprètes » s'en vont au loin négocier ou arracher l'acquisition de produits asiatiques ou africains. Avec la Première Période Intermédiaire, la division du royaume en principautés rivales modifie l'organisation militaire : aux suivants personnels du prince et aux contingents des nomes, s'adjoignent des auxiliaires de choc, recrutés chez les Nubiens ou les Aâmou asiatiques. Deux traits caractéristiques, déjà manifestes au IIIe millénaire, caractériseront toujours les années pharaoniques : la participation, des troupes aux grandes entreprises économiques ou monumentales, comme encadrement ou comme main-d'œuvre ; le recours à des troupes fraîches et mordantes recrutées chez

17. Sur ce personnage, thèse récente de Farouk GOMAA, 1973.
18. Sur ce corps peu connu de chercheurs d'or, J. YOYOTTE, 1975, pp. 44-45.

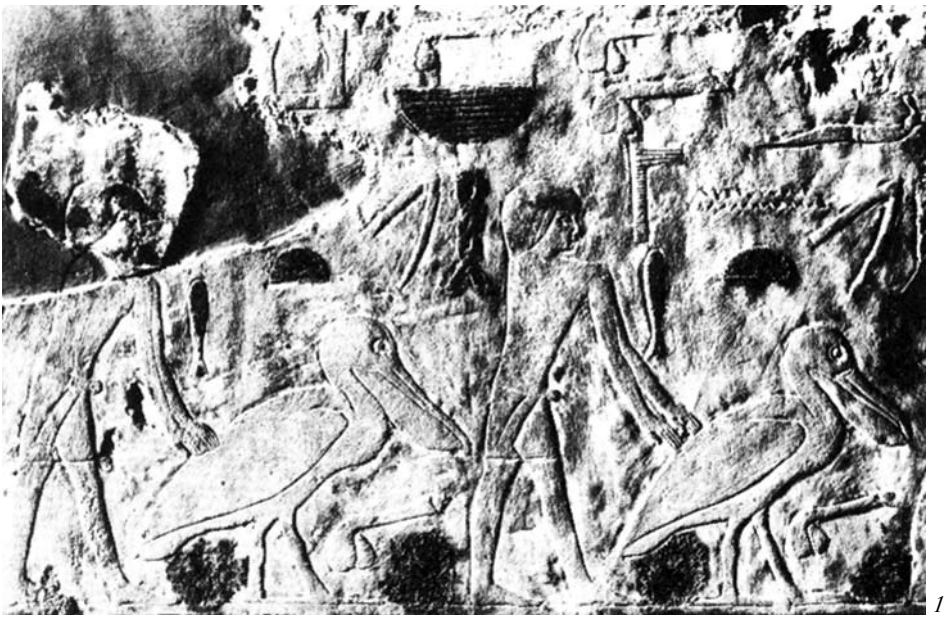

1

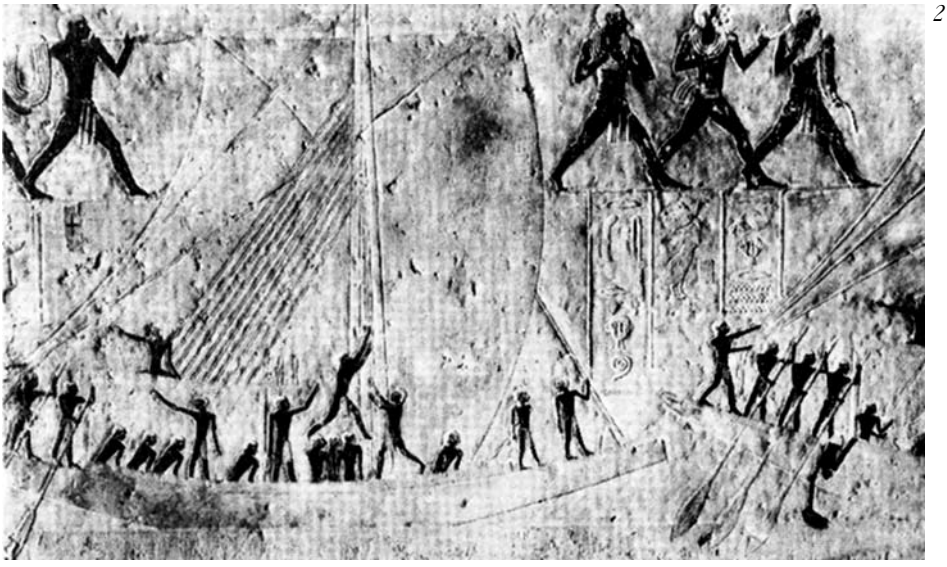

2

1. Pélicans apprivoisés. (Source : J. Pirenne, 1961, Vol. 1, fig. 61 (haut), p. 188. Bas-relief au musée de Berlin.)

2. Opérations navales. (Source : J. Pirenne, 1961, Vol. 1, fig. 74-75, pp. 220-221. Mastaba d'Akhethetep, musée du Louvre.) Photo Archives photographiques, Paris.

des étrangers. Volontiers militaire par sens de l'ordre et goût du prestige, l'Egypte se sentit d'humeur peu guerrière.

Le Nouvel Empire, bien sûr, temps de grands conflits internationaux, connaîtra un développement jusqu'alors inconnu de l'armée de métier, répartie en deux armes, charrerie et infanterie, divisée en grands corps d'armée, commandée par une hiérarchie complexe et servie par une importante bureaucratie, vaste structure qui tint tête aux empires et aux principautés d'Asie et paraît bien avoir réglé la crise ouverte par l'hérésie atoniste. Les soldats reçoivent de petites tenures et, sous les Ramsès, de nombreux captifs, Nubiens, Syriens, Libyens, Peuples pirates de la Mer, seront incorporés et dotés de la sorte. En dépit de leur acculturation assez rapide, les Libyens (renforcés peut-être par des envahisseurs de même origine) se constitueront en force autonome et finiront par faire de leur grand chef un pharaon. Pourtant, cette Egypte des guerriers meshouesh ne saura pas s'adapter au renouvellement des techniques militaires, tandis que l'Assyrie s'organisait en une formidable machine de combat. Dans le nouveau choc des empires, les rois saïtes, plutôt que de dépendre de ces guerriers, s'appuieront sur de nouveaux colons militaires, recrutés chez les Ioniens, les Cariens, les Phéniciens et les Judéens. Enfin, dans les ultimes guerres contre l'Empire perse, les derniers pharaons indigènes, comme d'ailleurs leurs adversaires, solderont des mercenaires grecs réunis par des aventuriers cosmopolites. Le détraquement de l'appareil défensif national qui ne dissipa ni le mythe ancestral du pharaon triomphateur unique, ni la nostalgie des conquêtes passées (*Geste de Sésostris*), ni le souvenir complaisant des guerres intestines (*Cycle de Petoubastis*), fut le point faible d'une Egypte renaissante dont, pour le reste, ni l'économie ni la culture n'étaient tombées en décadence.

Représentations religieuses et morales

Les mythes

Une grandeur sûrement, une faiblesse peut-être, de la civilisation pharaonique réside dans l'image splendide qu'elle se fit du monde et des forces qui le régissent, image cohérente qui se manifeste dans ses mythes, ses rites, ses arts, sa phraséologie et sa littérature sapientiale. Un trait doit être rappelé de cette mentalité égyptienne qui expliquera pourquoi l'exposé succinct et partiel qu'on va lire de la mythologie pharaonique ne fournira ni claire hiérarchie ou généalogie du panthéon, ni cosmogonie et cosmographie systématiques. Pour appréhender une force, une réalité naturelle, la poésie mythique accepte toutes les images, toutes les légendes léguées par la tradition. Il peut y avoir plusieurs dieux uniques : le ciel est un plafond liquide, le ventre d'une vache, le corps d'une femme, une truie, etc. Il exista ainsi plusieurs visions de la genèse de l'univers, qui furent combinées de diverses façons dans les grandes synthèses élaborées localement au cours des âges et dont chacune pouvait être réactualisée à l'état pur dans l'accomplissement

d'un acte rituel donné, auquel elle conférait une dimension cosmique. De grands traits sont communs à chaque système. Le monde actuel est organisé et maintenu par le soleil, après que la déesse (Methyer, Neith) qui nageait dans le Noun, les eaux préexistantes, ou encore un collège de dieux révolus (l'Ogdoade ou les « dieux morts » à Edfou et à Esna), ou encore la première terre émergée (Ptah-Totenen), eurent préparé la manifestation de ce démiurge qui existait, virtuel, « inerte », au sein du chaos. Celui-ci a déclenché le processus générateur à l'aide de Sa Main, première déesse, et s'est démultiplié en couples successifs : Shou (l'atmosphère) et Tefnout, force de flamme, tous deux êtres léonins, Geb (la terre) et Nout (le ciel) et, de proche en proche, tous les membres des Ennéades, plus exactement des pluralités divines, procèdent de lui. La structure présente du cosmos, voulue par le démiurge, est installée et complétée par son verbe, par la concrétisation des sons et c'est ainsi, notamment, que les hommes (*romé*) sont issus de ses larmes (*ramé*), comme d'ailleurs aussi les poissons (*remou*).

La force de la divinité solaire, un rayonnement vital mais qui peut être destructeur, est l'« Œil de Rê », entité féminine qui se confond à l'occasion avec la déesse par qui s'accomplit la génération des créatures, lorsque le dieu se dédouble, et qui, compagne et fille à la fois, se manifeste dans la chevelure et les couronnes royales et peut être saisie sous les apparences d'un cobra, d'un lion, d'une torche, de l'encens que le feu embrase. La genèse qui n'a fait que rejeter à l'extérieur les ténèbres premières, se renouvelle pratiquement chaque jour au lever du soleil. Chaque jour, comme aux origines, le créateur doit affronter des forces hostiles : le dragon Apopis qui menace d'assécher le fleuve céleste, ou bloque la marche de l'astre par l'action de son œil maléfique[19], la mystérieuse Tortue et les « ennemis » innommables qui se déchaînent à l'Orient. Avant chaque apparition matinale, le soleil doit aussi se laver dans les étangs du bord du monde, se purifier de la nuit et de la mort. Il vieillit au cours de son périple diurne et il se régénère mystérieusement, tandis qu'au long de la nuit, il parcourt sur un autre fleuve un autre monde. Au Nouvel Empire, de fantastiques compositions, telles que le *Livre de l'Amdouat* ou le *Livre des Porches*, symboliseront les phases de cette régénération physique des « chairs » de Rê, en décrivant les rivages hantés de divinités auxiliaires, de formes et de forces énigmatiques, de bienheureux et de damnés.

Ce monde est bien précaire. La nuit, la lune, second Œil divin, se substitue à l'autre, mais il ne cesse de décroître, attaqué par le couteau d'un dieu terrible, Thot ou Chonsou qu'on identifiera ensuite pudiquement à l'astre lui-même[20], ou encore par Seth, un cochon, un oryx… Diverses légendes, d'autre part, racontent que l'Œil droit, la déesse incandescente, s'enfuit loin du soleil et doit être récupéré. L'une d'elles, explicitement, lie cette escapade à une opération d'anéantissement lancée contre l'humanité qui conspirait contre Rê vieillissant. Un beau jour, en effet, la « révolte » est née ici-bas et les hommes

19. Ce thème mythologique a été récemment mis en lumière par J.F. BORGHOUTS, 1973, pp. 114-150.
20. Choix de textes chez G. POSENER, S. SAUNERON et J. YOYOTTR, Sur l'aspect archaïque des dieux lunaires, G. POSENER.

y ont perdu leur égalité première[21]. Périodiquement aussi, le courroux de l'Œil de Rê se réveille, cette « puissante » Sekhmet afflige les humains de maladies et le Nil insuffisant ajoute aux « calamités de l'année ».

Rê a pardonné leur révolte aux hommes et leur a donné la magie pour assurer leur survie, mais il s'est éloigné d'eux. Une dynastie divine a régné sur ce monde. En ces temps-là, Seth a tué Osiris qui, ressuscité par les soins d'Isis et d'Anubis l'embaumeur, devient le parangon de tout roi défunt et, par extension, de tout défunt. Il est aussi l'image quotidienne du soleil qui meurt au soir et la lymphe issue de son cadavre est tenue pour l'eau qui monte annuellement (une image, entre plusieurs autres, de la crue du Nil). Sokar-Osiris est aussi le grain qu'on enterre et qui germe. Seth, proscrit des tombes et des sanctuaires osiriens, resta longtemps un dieu vénéré, brutalité vitale, entité orageuse, auxiliaire de Rê contre Apophis, désordre nécessaire à l'ordre[22]. Ce n'est que vers le VIII^e^ siècle avant notre ère qu'une ferveur nouvelle tirant Osiris et Isis de la sphère funéraire où leur mythe fondait la survie, Seth fut dégradé au rang d'Apophis et traité comme personnification du Mal et comme patron des envahisseurs.

L'harmonie suppose l'unité; l'unité, toujours précaire, appelle la réunion. Rival d'Horus, fils d'Osiris, Seth en est l'indispensable contrepartie. Selon la tradition première, tout roi réalise dans sa personne Horus et Seth réconciliés, de même que doivent être réunies les deux plaines du Nord et du Sud ou encore la terre noire de la vallée et la terre rouge du désert. Le mythe selon lequel l'œil d'Horus a été arraché par Seth et soigné par Thot supportera maintes gloses rituelles qui assimilent à la récupération de l'œil guéri (*oudjat*) toute offrande, toute addition de grain nourricier et la lune elle-même, en quelque sorte tout ce qui doit être complet pour assurer la plénitude et la fécondité.

A l'ordre divin répondent non seulement la structure et les rythmes du monde physique, mais un ordre moral — la Maât — norme de vérité et de justice qui s'affirme lorsque Rê triomphe de son ennemi et qui doit s'imposer, pour le bonheur des hommes, dans le fonctionnement des institutions comme dans les comportements individuels. « Rê vit de Maât. » Thot, dieu des savants, comptable de Rê, juge entre les dieux, est « heureux par Maât »[23].

Les dieux

Toutes les doctrines, toutes les images qu'on vient de voir sont reçues dans tous les temples. Les hymnes qui chantent les attributs cosmiques et la merveilleuse providence du dieu initiateur reprennent les mêmes motifs, qu'il s'agisse d'une déesse primordiale comme Neith, d'un dieu-terre comme Ptah, ou encore d'Amon-Rê, de Khnoum-Rê, de Sobek-Rê. Les

21. A. DE BUCK, Chicago, 1961, pp. 462-464.
22. H. TE VELDE, 1967.
23. Des textes mettent en parallèle le dérèglement de la nature et la perturbation de l'ordre politique et social. Cependant, Maât est une notion morale et judiciaire et, en dépit d'une théorie assez répandue, il n'est pas évident que ce concept englobe l'ordre physique du monde.

grands mythes — l'Œil de Rê, l'Œil d'Horus, la passion d'Osiris — ainsi que les pratiques rituelles fondamentales sont communes à tous les centres. Cependant, ce sont des dieux différents, possédant en propre leur nom, leur image traditionnelle, leurs manifestations animales, leurs dieux associés, qui sont les « maîtres » des différentes villes : Khnoum à Elephantine, à Esna et ailleurs, Min à Coptos et Akhmim, Montou à Hermonthis, Amon à Thèbes, Sobek à Soumenou, au Fayoum et ailleurs, Ptah-Sokar à Memphis, Rê-Harakhté-Atoum à Héliopolis, Neith à Saïs, Bastet à Boubastis, Ouadjyt à Bouto, Nekhbet à El-Kab, etc., et les nombreux dieux locaux qui sont surnommés des Horus, les nombreuses déesses qui sont des Sekhmet redoutables ou d'aimables Hathor. Avait-on anciennement réparti à travers le territoire des figures qui étaient associées dans des mythes plus ou moins oubliés ? La chose est possible. En tout cas, l'existence préhistorique de différentes religions locales pourrait expliquer pour beaucoup le polythéisme qui prolifère dans une religion dont l'unité est manifeste. Il apparaît que cette religion tendit, par des identifications, à réduire cette pluralité à quelques types : un dieu suprême, généralement solaire et souvent explicitement identifié à Rê (Amon-Rê, Montou-Rê, Haroeris-Rê, etc.) ; une déesse-compagne qui est l'Œil de Rê (Moût = Bastet = Sekhmet = Hathor, etc.) ; le dieu-fils combattant du type Horus-Onouris ; un dieu mort du type Osiris (Sokar, Seth, etc.). Les théologiens du Nouvel Empire présentèrent chaque ville « initiale » comme une station que le démiurge avait touchée au cours d'une genèse itinérante et considérèrent que les trois premiers dieux de l'Etat, Amon aérien, Rê solaire, Ptah chthonien, étaient trois manifestations cosmographiques et politiques d'une seule et même divinité. Le dédale des problèmes théoriques posés par un panthéon multiforme fut le domaine de maintes spéculations théologiques, voire philosophiques : Ptah concevant dans « son cœur qui est Horus » et créant par « sa langue qui est Thot » ; Sia, « la connaissance » et Hou, « l'ordre », attributs majeurs du soleil ; les quatre Ames qui sont Rê (feu), Shou (air), Geb (terre) et Osiris (eau) ; l'inconnaissabilité et l'infinité de Dieu qui est « le ciel, la terre, le Noun et tout ce qui est entre eux », etc. Un vif sentiment de l'unité divine prédomina chez les lettrés, à partir au moins du Nouvel Empire, ce sentiment allant avec une foi qui vénérait, comme autant d'approches de l'ineffable, les mythes, les noms, les idoles de tous les dieux du pays. La démarche du fameux Akhnaton qui ne voulut reconnaître comme dieu véritable que le seul disque visible du soleil, reste dans la droite ligne de la pensée égyptienne. Elle est hérésie par la façon dont elle bouscula une tradition qui, faisant la part du mystère, acceptait et conciliait toutes les formes de piété et de pensée.

Le temple

Tous les dieux ont créé leur ville, tous entretiennent leur domaine et, par-delà leur domaine, l'Egypte entière. Le roi, simultanément, s'occupe de tous les dieux. Héritier du soleil, successeur d'Horus, il lui incombait de maintenir l'ordre providentiel et pour cela, d'entretenir des êtres divins, eux-mêmes menacés par d'éventuels retours du chaos, de détourner les

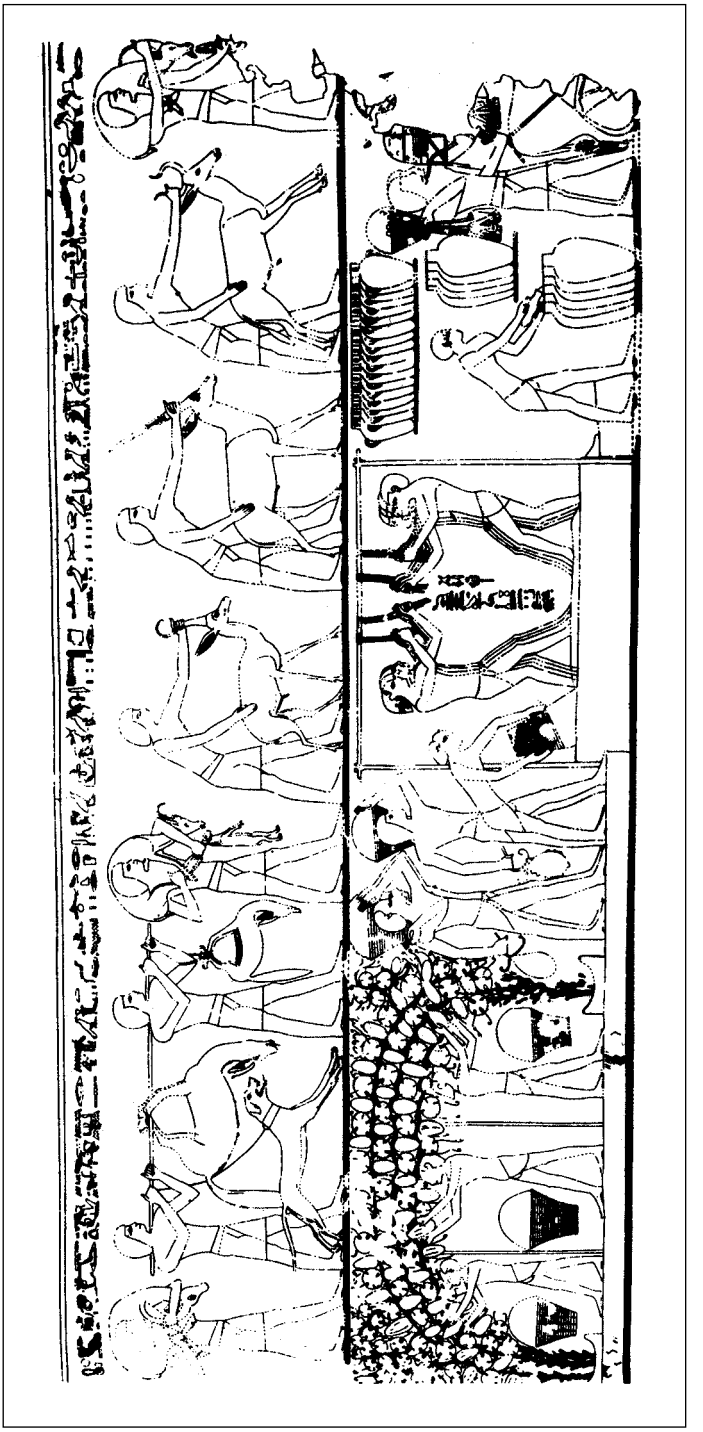

Vendange et pressoir (Source : N. de G. Davies ; « The Tomb of Rekh-mi-rè at Thebes », 1943, Vol. II, pl. XLV. Photo The Metropolitan Museum of Art, New York.)

colères de la déesse, de recourir à la perpétuelle collaboration du divin pour que soient garantis le cycle de l'année, la montée du Nil, la croissance normale des plantes, la multiplication du cheptel, la neutralisation des rebelles, la sécurité des frontières, la joie de vivre et le règne de Maât parmi ses sujets. Pour ce faire, une science sacrée recourt à la magie du verbe et du geste, à la magie des écrits et des images, à celle des formes architecturales, tous procédés qui auront également cours pour assurer la survie des défunts. Les cérémonies exécutées par les prêtres initiés accompagnent les gestes rituels de formules verbales qui en renforcent l'effet contraignant par des références conjuratoires aux précédents mythiques. A représenter ces rites, à écrire ces textes sur les murs des temples, on en fixe durablement l'action. De même, en multipliant dans les enceintes sacrées les statues du roi et les images des particuliers, on leur permet, pour toujours, de servir le dieu, d'être ses commensaux et d'en recevoir un surcroît de force vitale. Du temple, l'architecte fait un modèle réduit de l'univers dont il assure la pérennité : son pylône est la montagne du Levant, son Saint des Saints obscur est le lieu où s'endort le soleil, ses colonnes sont le marais primordial d'où la création émergea, le soubassement de ses murs est la terre d'Egypte. Avec ses jardins et ses bâtiments de service, il est isolé par une haute enceinte de briques des impuretés qui pourraient polluer le divin ; les officiants et les privilégiés qui sont admis sur le témenos sont astreints à des lustrations et des interdits alimentaires, vestimentaires et sexuels. Pour que le culte soit effectivement assuré par le pharaon, des tableaux gravés sur les murs le représentent qui accomplit les divers rites, et qui présente, en de longs défilés, les nomes d'Egypte, les phases de la crue, les divinités mineures qui président aux différentes activités économiques. Au long de chaque jour, l'idole, autrement dit la forme par laquelle on peut communiquer avec le dieu, est purifiée, encensée, vêtue, nourrie et longuement invoquée : des hymnes qui l'exhortent à l'éveil, réaffirment sa puissance providentielle et sollicitent son action bienveillante. Lors des grandes fêtes, le dieu sort en procession pour se recharger d'énergie divine au contact des rayons solaires, pour visiter les tombes des rois morts et des dieux révolus, pour réactualiser les événements mythiques par lesquels le monde a été formé[24].

Le temple est, avant tout, une usine où le roi, doublé par des prêtres initiés, pratique une haute magie d'Etat pour assurer la bonne marche des choses (en premier lieu, pour assurer l'alimentation de son peuple). Pour lointains qu'ils soient, les dieux, ces moteurs du monde, n'en sont pas moins sentis comme des êtres personnels, proches de chaque mortel. Au Nouvel Empire, le commun s'en vient les prier devant les portes secondaires des temples, dans des oratoires de village ou dans les vestiges de monuments anciens, où l'on ressent leur présence (le grand Sphinx de Gizeh notamment fut tenu comme une idole, à la fois du soleil et d'Houroun, dieu guérisseur

24. Notre connaissance du symbolisme des temples et de leur décor ainsi que de leur fonctionnement rituel se fonde sur les grands monuments bâtis et décorés aux époques grecque et romaine (Edfou, Ombos, Dendara, Philae, etc.). Pour une information générale, cf. S. SAUNERON et H. STERLIN, Paris, 19751975.

emprunté aux Cananéens). Des hymnes sont gravés sur de petites stèles pour dire la confiance que de simples mortels portent au dieu de leur ville, et, du grand Amon lui-même, « juge impartial, qui vient vers celui qui l'appelle, qui écoute les suppliques », on implore d'humbles grâces pour sa santé ou ses affaires. De tout temps, d'ailleurs, les noms propres nous apprennent que toutes les couches de la population se réclamaient du patronage direct des plus grandes divinités. Au demeurant, en dépit de sa forte spécificité et d'un clergé jaloux de secrets où résidait la vie de la nation, la religion égyptienne fut singulièrement accueillante. Elle s'annexa au Nouvel Empire les divinités syro-palestiniennes, fit de Bès, génie protecteur des femmes et des bébés, un habitant du Soudan oriental, accepta et égyptianisa Dedoun, seigneur de la Nubie, reconnut Amon dans le dieu-bélier des Nubiens et implanta profondément le culte du dieu thébain en pays de Koush, identifia plus tard ses dieux à ceux du panthéon hellénique et, dans les campagnes, gagna le cœur des colons grecs à l'époque lagide.

Pourtant, l'identification de la terre égyptienne et du monde organisé informait singulièrement sur l'idée que les sujets de Pharaon se faisaient des nations extérieures. Peuples africains et sémitiques, cités et monarchies étaient assimilables à des forces de chaos, toujours prêtes à subvertir la création (l'écriture hiéroglyphique caractérise tout pays étranger comme un désert montagneux !). De part et d'autre des portes, dans les temples, deux tableaux se font face, montrant au sud le roi triomphant des Nubiens, au nord le roi triomphant des Asiatiques[25]. Ces images anéantissent magiquement, aux entrées du microcosme, les « rebelles » qui menacent l'ordre ; au Nouvel Empire, les vastes représentations qui seront sculptées sur les parois extérieures pour montrer les campagnes victorieuses et les butins rapportés au dieu ne feront qu'illustrer par l'anecdote historique la coopération permanente du souverain et de la divinité dans le maintien de l'équilibre universel. Trait de mentalité intéressant et qui nuance le « chauvinisme » du dogme : les rites d'envoûtement dirigés contre les princes et peuples d'Asie, de Nubie et de Libye ne visent pas tant à les ruiner qu'à les priver d'intentions hostiles.

La morale

Une harmonie parfaite a été créée et le roi est là pour la maintenir. L'idéal se situe donc « au temps de Rê » et les prêtres de Basse Epoque imaginaient même un âge perdu où les serpents ne mordaient pas, où les épines ne piquaient pas, où les murs ne croulaient pas, tandis que Maât régnait sur terre[26]. Le régime parfait n'est pas une utopie que l'on tend à réaliser par des règles nouvelles qu'il convient d'inventer ; il se situe aux origines et il est actuel du moment que l'on se conforme à Maât. C'est dire que la morale que professent les *Enseignements* rédigés par de hauts fonctionnaires mem-

25. Ch. DESROCHES-NOBLECOURT et Ch. KUENTZ, Le Caire, 1968, pp. 49-57 et notes 178-189, pp. 167-8.
26. E. OTTO, Paris, 1969, pp. 93-108.

phites (Djedefhor, Ptahhotep) et par divers scribes des époques ultérieures (Ani, Amenemope), ainsi que les instructions gravées dans les temples tardifs à l'intention des prêtres, est fondamentalement conformiste et que la pédagogie ne tendait guère à développer les facultés d'invention. Les textes où quelqu'un fait état de ses trouvailles sont bien peu nombreux par rapport aux autobiographies conventionnelles et aux formules convenues. Le talent des nombreux sculpteurs qui surent faire œuvre personnelle tout en acceptant tout naturellement les contraintes traditionnelles n'en est que plus édifiant.

L'éthique courante classe sur le même plan les vertus proprement dites et les qualités intellectuelles, la bienséance et la droiture, l'impureté physique et la vilenie. Fondée sur une psychologie désabusée, elle prône la soumission aux supérieurs et la bonté envers les inférieurs. Il est admis que la réussite sociale est la suite habituelle de la vertu et si la notion d'une rétribution posthume des actes se développa très tôt, les artifices magiques offert, par les formules funéraires pour échapper au tribunal divin en marquent les limites. Un grand soin est apporté à l'éducation du comportement : ne pas trop parler, rester calme dans ses gestes, pondéré dans ses réactions, idéal que la statuaire égyptienne exprime à merveille. Tout excès est préjudiciable : l'emporté trouble autrui et court à sa propre perte. Certains sages, toutefois, introduisent dans leurs réflexions une vive religiosité intime et traduisent une aspiration au dépassement individuel. Mieux vaut un cœur droit que d'accomplir formellement les rites. C'est en Dieu qu'on trouve le « chemin de vie ». La dette de la sagesse biblique à l'égard de la culture égyptienne ne doit pas être sous-estimée. Même si elle se réfère plus souvent à des nécessités d'ordre social qu'à une compréhension charitable, la préoccupation pour l'autre est grande. Les rois et les scribes nous ont laissé de bonnes leçons de morale sociale : soigner tout uniment les intérêts du roi et ceux du peuple, ne pas avantager le fort au détriment du faible, ne pas se laisser corrompre, ne pas tricher sur les poids et mesures. L'Egypte dégagea aussi la notion de dignité humaine : « n'usez pas de violence envers les hommes (…), ils sont nés des yeux de Rê, ils sont issus de lui » ; dans un des célèbres contes du *Papyrus Westcar*, un magicien refuse de se livrer à une expérience dangereuse sur un prisonnier « car il est interdit d'agir ainsi envers le troupeau de Dieu ».

Le tableau que l'idéologie officielle traçait de l'ordre idéal correspondait, somme toute, à celui que le pays offrait lorsque, les Deux Terres dûment réunies, une monarchie forte et une administration consciencieuse assuraient la prospérité et la tranquillité générale. Avec la Première Période Intermédiaire, les guerres civiles, les infiltrations de barbares, le bouleversement brutal des conditions éveillèrent l'angoisse. « Des changements s'opèrent, ce n'est déjà plus comme l'an dernier ». Il fallut trouver des « mots nouveaux », pour parler comme l'écrivain Khakheperrê-sonb, dit Ankhou dans ses *Propos*, pour saisir des événements inouïs. Ainsi naquit un genre pessimiste dont procède notamment la *Prophétie de Neferti* qui évoque la crise qui mit fin à la XI^e^ dynastie et les *Admonitions* du chef des

chanteurs Ipou-our à la veille de l'époque Hyksôs[27]. Un Néferti et plus tard l'*Oracle du Potier* et les divers contes relatifs à l'expulsion des *Impurs* ne stigmatisent la subversion de Maât que pour faire ressortir le triomphe final du roi-sauveur et de l'ordre. En revanche, le *Dialogue du Désespéré avec son âme* vient à mettre en doute l'utilité des rites funéraires, tandis que des *Chants de Harpiste* invitent à profiter du bon temps. Parfois des propos hédonistes se glissent dans des compositions conventionnelles. Mieux conservée, la littérature profane révélerait un monde de pensée plus diversifié que ne le font, sur la pierre, les inscriptions royales et sacerdotales. Certains contes, les chants d'amour, des détails comiques émaillant dans les chapelles funéraires les scènes de la vie privée, les essais allègres que les dessinateurs jettent sur des ostraca révèlent en fin de compte, au-delà du conformisme pharaonique, un peuple heureux, habile, humoriste, amical, tel qu'il est demeuré.

Le droit

La religion et la morale insistent, on l'a vu, sur le maintien d'une discipline totale qui profite à la communauté des sujets considérée dans son ensemble et sur l'action exclusive, dans l'administration et dans les rites, de la personne royale. L'art lui-même s'intéresse plus au général qu'à l'individuel, au type exemplaire qu'à la spontanéité individuelle. Il est d'autant plus saisissant de constater que le droit pharaonique fut résolument individualiste. Vis-à-vis des décisions royales, de la procédure et des pénalités, hommes et femmes de toutes classes semblent avoir été juridiquement égaux. La famille est restreinte au père, à la mère et à leurs jeunes enfants et la femme jouit de droits égaux en matière de propriété et d'action en justice. Dans l'ensemble, la responsabilité est strictement personnelle. La famille étendue n'a pas de consistance légale et le statut d'un homme ne se définit pas en fonction de son lignage. Dans le domaine du droit, l'Egypte pharaonique se différencie nettement par rapport à l'Afrique traditionnelle et anticipe singulièrement les sociétés européennes actuelles.

Croyances et pratiques funéraires

Le même individualisme régnait dans les croyances et pratiques relatives aux destinées posthumes. Chacun, selon ses ressources, pourvoit à sa survie, à celle de son conjoint et à celle de ses enfants en cas de mort prématurée. Le fils doit participer rituellement aux funérailles de son père et, si besoin est, assurer sa sépulture. L'être humain (ou divin), en dehors de son corps charnel, réunit plusieurs composantes — le *ka*, le *ba* et d'autres entités moins connues — dont la nature reste difficile à préciser et dont les relations réciproques n'apparaissent quasiment pas. Les pratiques funéraires veulent assurer la survie de ces « âmes », mais un trait célèbre de la religion égyptienne est d'avoir lié cette survie à la conservation du corps lui-même, en

27. Cf. J. VAN SETERS, 1964, pp. 13-23.

recourant à la momification, et d'avoir multiplié les dispositions pour que les défunts puissent jouir d'une vie au moins aussi intense et heureuse qu'en ce monde-ci. Une tombe est composée d'une superstructure ouverte aux survivants et d'un caveau où le défunt prendra place, accompagné d'objets magiques ou usuels. Les personnages aisés confient par contrat un revenu à des prêtres professionnels qui, de père en fils, se chargeront d'apporter des offrandes alimentaires. Et, précaution définitive, le pouvoir contraignant de la parole et de l'écrit, la magie des images sculptées et peintes seront mis en œuvre. Dans la chapelle — mastaba ou hypogée — les rites efficaces de l'enterrement et de l'offrande sont fixés pour l'éternité ; d'autres tableaux reconstituent les activités laborieuses et joyeuses d'un domaine idéal ; statues et statuettes multiplieront les corps de substitution. Sur les planches du cercueil, sur les parvis du caveau, sur un « Livre des Morts » confié à la momie, seront recopiées les formules récitées lors de l'inhumation et des conjurations permettant de jouir de toutes ses facultés, d'échapper aux dangers de l'Autre Monde, d'accéder à la destinée divine. Comme en théologie, la doctrine égyptienne relative aux destinées posthumes aura juxtaposé différentes représentations : survie comme compagnon du soleil, résidence au sein de la tombe avec réveil matinal, sortie du *ba* en plein air et jouissance d'objets familiers, installation dans de merveilleuses campagnes auprès d'Osiris. Dans tous les cas, celui qui peut bénéficier d'une belle sépulture changera de condition : il est pareil aux dieux, pareil à Osiris, pareil à tous les rois qui sont des Osiris.

CHAPITRE 4

Relations de l'Egypte avec le reste de l'Afrique

Abd el Hamid Zayed
avec le concours de J.Devisse

Sur un tel sujet, il convient de se garder des confusions, des généralisations hâtives, des conclusions sans fondements scientifiques suffisants.

Ce qui est aujourd'hui communément admis est que, sur la base des recherches archéologiques, les preuves décisives manquent des contacts entre l'Egypte et l'Afrique au sud de Méroé. Ceci n'interdit évidemment pas les hypothèses. Mais elles doivent être considérées comme telles tant que des découvertes nombreuses ne viennent pas leur donner le poids indispensable.

On a parlé, voici quelques années, de la découverte d'objets égyptiens fort loin au cœur du continent. Un Osiris du VII^e^ siècle a été retrouvé au Zaïre, sur les bords du fleuve Lualaba, près du confluent de la Kalunegongo; une statue portant le cartouche de Thoutmosis III (– 1490 – 1468) a, elle, été trouvée au sud du Zambèze. Mais l'étude critique des conditions dans lesquelles ces objets ont été mis au jour ne permet absolument pas, à l'heure actuelle, de conclure qu'ils sont significatifs de relations entre l'Egypte et les régions considérées au VII^e^ ou au XV^e^ siècle[1].

On se souvient que A. Arkell avait, lui, conclu à l'existence de relations entre l'Egypte byzantine et l'actuel Ghana, sur la foi d'un indice assez peu convaincant.

Bien entendu, ceci ne signifie nullement qu'on doive, dès maintenant, fort de l'argument *a silentio*, conclure qu'il n'a pas existé de relations anciennes entre l'Egypte et l'ensemble du continent. Il faut sur ce terrain, et quelle que soit la discipline de base pratiquée, procéder avec une rigueur

1. Voir J. LECLANT, *B.S.F.E.*, 1956, pp. 31-32.

scientifique qui exclut les hasardeux rapprochements et les impressions pour ne se fier qu'aux démonstrations matérielles qu'apportent *les séries de faits scientifiquement établis*.

On croit par exemple retrouver, sur quelques points, des influences de la civilisation égyptienne sur d'autres civilisations africaines. Seraient-elles démontrées — elles ne le sont pas — *ces influences* n'apporteraient pas la preuve de *contacts* anciens. Eva L.R. Meyerowitz voit dans le fait que les Akan ont pris le vautour pour symbole de l'« autocréation », une influence évidente de l'Egypte[2]; le même auteur souligne les rapports entre les dieux Ptah et Odomankoma (akan), qui ont créé le monde de leurs propres mains, après s'être créés eux-mêmes, et qui sont l'un et l'autre bissexués. Le rapprochement est intéressant[3]; il n'administre pas la preuve qu'ont existé des contacts entre l'Egypte ancienne d'une part, les ancêtres des Akan ou la région du golfe du Bénin d'autre part.

On a, pour en finir, très tôt considéré que le culte du serpent, étudié dans toutes les civilisations africaines par nombre de spécialistes éminents, pouvait avoir une origine égyptienne. C'est, sur ce terrain comme sur bien d'autres, céder peut-être aux illusions du diffusionnisme et négliger l'observation attentive que les cultures anciennes ont porté à leur environnement. Au demeurant, d'autres hypothèses demeurent ouvertes: J. Leclant[4] n'expose-t-il pas que l'on tend à penser, parfois, que le culte du serpent viendrait, à Méroé et peut-être en d'autres régions d'Afrique, de l'Inde.

Une fois soulignée la prudence qu'il convient d'adopter, il est loisible d'étudier les traces certaines, hypothétiques, peu probables, des relations anciennes de l'Egypte avec le reste du continent.

Il faut encore, avant d'y venir, remarquer que, quelle que soit la thèse que l'on adopte finalement en ce qui concerne le peuplement ancien de l'Egypte[5], le *décalage* chronologique et technologique semble grand entre celle-ci et les civilisations périphériques[6]. Très tôt la *culture égyptienne*, même si elle est techniquement totalement solidaire de l'Afrique, s'est séparée de son environnement occidental et méridional; bien plus encore, c'est évident, s'est-elle méfiée de ses voisins septentrionaux lorsqu'ils sont devenus menaçants. L'Egypte pharaonique se sent, culturellement, *décalée* par rapport à ses voisins. Son avance — dont les causes sont si difficiles à discerner — est incontestable. Dès lors progressivement, même si des solidarités ethniques demeurent, les différences profondes du mode de vie établissent une distance entre Egyptiens et peuples voisins. Surtout si l'on admet l'identité ethnique entre les Egyp-

2. E.L.R. MEYEROWITZ, 1960, p. 71.
3. Il faut d'ailleurs noter ici que le problème de l'autocréation n'est pas limité à Ptah (démiurge mais surtout patron des ouvriers-artisans), mais s'étend aussi à Rê et à d'autres divinités. Il semble qu'il y ait, en Egypte, un mythe général sous-jacent, adopté localement par divers groupements, peut-être d'ailleurs à diverses époques.
4. Voir chapitre 10.
5. Voir chapitre 1 et le résumé des Actes du Colloque du Caire.
6. H.J. HUGOT, 1976. p. 76, fait remarquer qu'au moment où l'Egypte est unifiée, vers – 3200, le Néolithique saharien est à son apogée. H.J. HUGOT rejette catégoriquement l'hypothèse, parfois formulée, que le Néolithique égyptien pourrait être d'origine saharienne (p. 73).

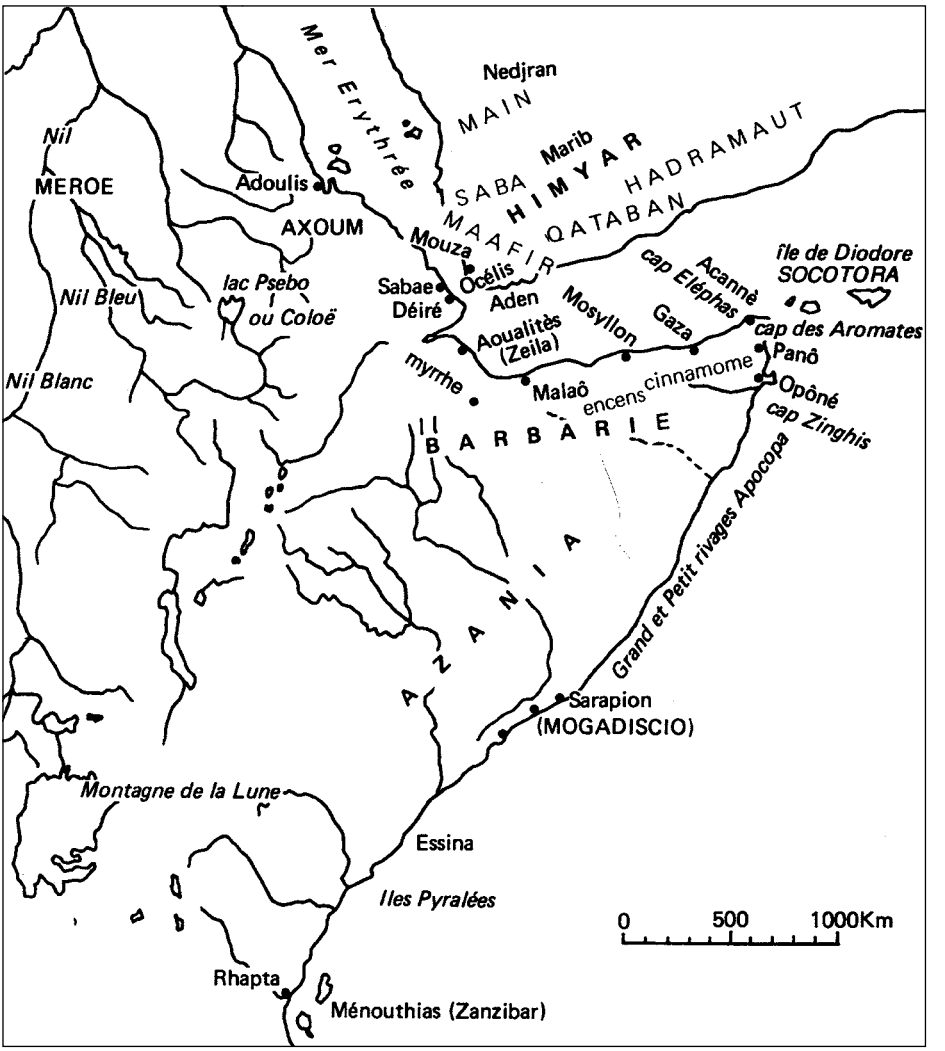

La Corne de l'Afrique et les régions voisines dans l'Antiquité (d'après J. Doresse).

tiens et leurs voisins méridionaux, il est capital de s'interroger sur les raisons qui éclaireraient, si nous parvenions à les découvrir, les limites d'adoption de l'écriture comme instrument de cohésion culturelle et sociale dans la vallée du Nil. Le problème, à lui seul, devrait retenir l'attention des chercheurs. L'adoption et la perpétuation de l'usage de l'écriture seraient-elles des faits liés à des considérations « biologiques » et « naturelles », un accident « essentiel » lié au « génie d'un peuple », ou plus simplement le produit nécessaire d'une culture à un certain stade de son intégration politique et sociale ?

Le Colloque du Caire (1974) a souligné la grande stabilité ethnique et culturelle de l'Egypte durant les trois millénaires de sa vie pharaonique. Véritable « éponge », la basse Vallée du fleuve a absorbé, durant plus de trente siècles, les infiltrations ou colonisations venues des diverses périphéries, sauf en quelques moments difficiles de plus massive pression des peuples étrangers. A l'Ouest, mais aussi au Sud, les peuples plus ou moins parents ont été contenus dans leur habitat par des fortifications, ou considérés comme utilisables à merci pour le ravitaillement de la Vallée ou pour sa défense. Hors de ce sentiment de l'originalité égyptienne, qui n'est peut-être caractéristique que des hautes classes de la société et qui se développe peu à peu, il est difficile de comprendre comment les Egyptiens se comportent vis-à-vis de leurs voisins immédiats. Ceux-ci sont, comme d'ailleurs tous les autres peuples avec lesquels les Egyptiens entrent en contact, considérés comme normalement astreints à apporter leur contribution en hommes et en richesses à la civilisation pharaonique. Le tribut est, dès les origines, l'un des signes de la soumission des voisins aux Egyptiens ; non versé, il entraîne l'envoi d'expéditions punitives. Mais les voisins n'ont pas eu, trois millénaires durant, qu'une attitude résignée et passive ; l'Egypte n'a pas toujours été en mesure de leur dicter sa loi. Les rapports de l'Egypte avec l'Afrique varient, bien entendu, avec les siècles.

Voisins de l'Ouest : Sahariens et Libyens[7]

On admet en général que, à l'époque prédynastique, les échanges humains intenses ont diminué, voire cessé, avec le Sahara. Encore que ces échanges soient très mal connus et parfois niés[8]. Pour l'époque dynastique, l'influence de l'Egypte sur le Sahara est certaine mais très mal connue encore[9].

7. Il nous faut remercier ici le Professeur T. GOSTYNSKI, auteur d'une monographie sur la Libye antique qu'il a bien voulu communiquer à l'Unesco pour faciliter la rédaction de ce chapitre. Divers emprunts à cette étude ont été faits par l'auteur de ce chapitre.

8. Rapport final du Colloque du Caire (1974) en plusieurs passages. L'une des enquêtes en cours les plus prometteuses a pour base les gravures et peintures rupestres « de l'Atlantique à la mer Rouge » ; cette enquête paraît concerner surtout la période préhistorique, mais elle est riche en informations précises.

9. H.J. HUGOT, 1976, p. 73. Mais cet auteur (p. 82) met en garde contre les conclusions hâtives de ceux qui, par exemple, veulent reconnaître dans certains thèmes de peintures rupestres sahariennes (béliers à disques solaires, sorciers à masques zoomorphes, etc.) les traces d'une influence de la XVIII[e] dynastie : « C'est, dit-il, aller vite en besogne et oublier trop facilement la façon d'administrer la preuve scientifique nécessaire à la validité d'une hypothèse ».

En fait, dans l'état actuel des recherches, pour les Egyptiens à l'époque dynastique, les Sahariens sont essentiellement les Libyens, progressivement concentrés au nord d'un des plus grands et difficiles déserts du monde. Il n'en était pas ainsi au Néolithique : la rapide désertification qui s'est aggravée à l'époque dynastique a rejeté les Libyens, pasteurs et chasseurs, à la périphérie de leur ancien habitat, lorsqu'elle ne les a pas conduits, affamés, à « frapper à la porte » du paradis nilotique qu'il a fallu défendre contre eux. Leur pression s'est exercée, incessante et rarement couronnée de succès, sauf peut-être dans l'ouest du Delta où leur peuplement est certainement ancien et homogène. Les grandes oasis qui ceinturent leur désert : Kharga, Dakhla, Farafara, Siouah, voient se développer les activités cynégétiques de l'aristocratie égyptienne. Celle-ci assume ainsi une obligation qui à l'origine incombait au roi. Lutter contre les habitants du désert (même le lièvre inoffensif) — et les détruire — c'est contribuer au maintien de l'ordre cosmique. Le désert appartient à Seth et au chaos primordial qui, en permanence, menace de revenir sur terre et de détruire l'ordre (Maât) voulu par les dieux et dont Pharaon a la responsabilité. La chasse, dès lors, n'est pas un divertissement de privilégiés : elle a une profonde résonance religieuse.

Lorsqu'on veut se diriger, par le sud, vers le Tchad ou, par le nord, vers le Fezzan puis le Niger, il faut passer par ces oasis. Rien ne prouve aujourd'hui, cependant, que ces itinéraires aient été régulièrement fréquentés à l'époque dynastique.

L'une des recherches futures les plus intéressantes devrait justement les concerner. L'archéologie, la toponomastique devraient permettre de révéler si oui ou non ces grands axes de la circulation africaine ont été utilisés par les Egyptiens vers le Tibesti, le Darfour, le Bahr el-Ghazal, le Tchad et vers le Fezzan et Ghadamès.

En tout cas les Libyens constituent pour les Egyptiens une réserve de main-d'œuvre et de soldats, au moins à partir de la XIX^{e} dynastie. Les captifs libyens, reconnaissables à la plume qu'ils portent plantée sur la tête, ont bonne réputation militaire, en particulier comme conducteurs de chars. Capturés et souvent marqués au fer rouge, s'ils ne sont pas utilisés pour les grands travaux collectifs ou domestiques[10] ils sont enrôlés dans l'armée, où leur place proportionnelle s'accroît au fil des siècles et où ils retrouvent d'autres « importés », les Nubiens. Eleveurs, ils fournissent aussi, sous forme de tribut ou, involontairement, au cours de razzias, un bétail abondant à la consommation égyptienne[11]. Là encore, d'ailleurs, ils remplissent une fonction économique comparable à celle des Nubiens.

Bien entendu, l'historiographie égyptienne juge très mal les interventions libyennes lorsqu'elles se sont produites[12]. Faisant déjà pression sous

10. Snéfrou se vante d'avoir capturé 11 000 Libyens et 13 100 têtes de bétail.

11. Les inscriptions parlent d'« importations » de plusieurs dizaines de milliers de têtes de bovins, d'ovins, de caprins et d'ânes.

12. De – 3000 à – 1800 les Egyptiens sont capables — d'après leurs sources — de maîtriser les poussées libyennes. Toutes les expéditions dont il est question, pendant cette longue période, vont d'Egypte en Libye. Leur existence même révèle qu'il existe un problème des relations avec les Libyens. De – 1800 à – 1300, les sources égyptiennes sont muettes sur ce point.

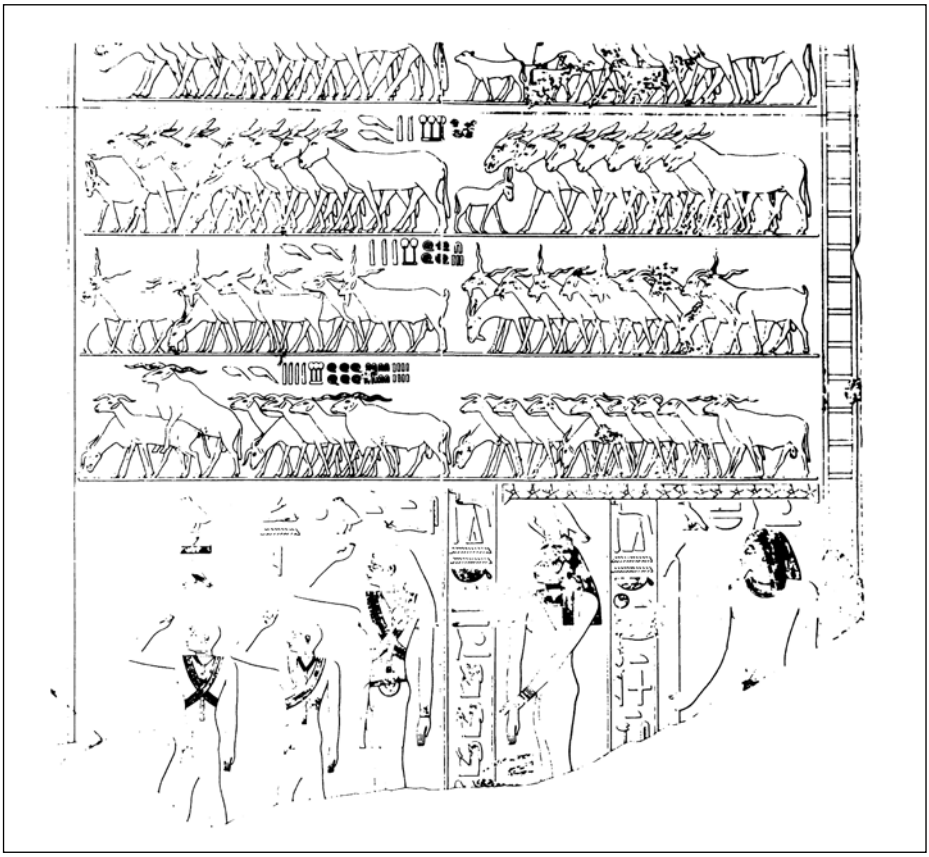

1

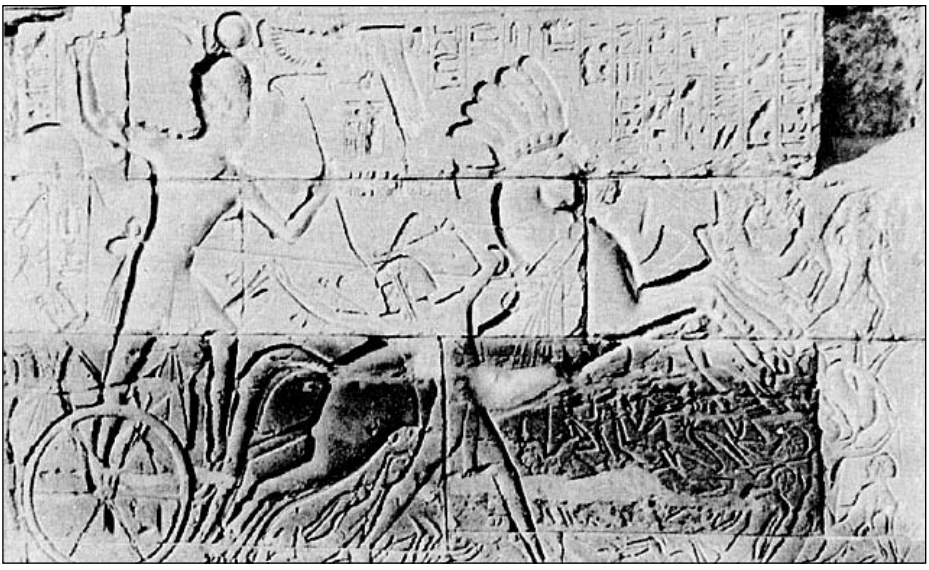

2

1. Tribut des prisonniers libyens à l'Ancien Empire (dessin). (Source : W. Smith, « Interconnections in the Ancient Near East », 1965 fig. 186, Photo Yale University Press).

2. Sethi I tuant un chef libyen. (Source: H. Schafer, « Principles of Egyptian Art », 1974, pl. 56. Photo Oriental Institute, University of Chicago.)

l'Ancien Empire, les Libyens ont à nouveau cherché aux XIIIe et XIIe siècles à pénétrer en Egypte. Séthi Ier et Ramsès II ont développé un réseau de fortifications contre eux et capturé les plus audacieux. Après deux vaines tentatives d'invasion du Delta occidental d'où ils avaient été chassés, les Libyens obtiennent de Ramsès III, au XIIe siècle, l'autorisation de s'installer dans ce même Delta. En échange, ils prennent une part accrue à la défense militaire de l'Egypte, Au Xe siècle, et pendant près de deux siècles, des Libyens gouvernent l'Egypte, sous les XXIIe et XXIIIe dynasties. Cette situation nouvelle provoque de vives réactions en Haute-Egypte où l'on cherche à s'appuyer, contre eux, sur Napata. Ainsi apparaît un schéma qui va demeurer longtemps important dans la vie de l'Egypte : celui de la rivalité entre hommes de guerre et politiques noirs et blancs associés à la vie de l'Etat égyptien. La réponse nubienne, dans l'instant, a consisté dans l'installation de la dynastie « éthiopienne » créée par Peye.

Il convient de ne jamais oublier, lorsqu'on pense aux relations de l'Egypte avec l'extérieur, africain ou non, au rôle encore si mal connu du Delta. Les fouilles archéologiques sont encore si insuffisantes dans cette région de l'Egypte que seules des hypothèses peuvent être ébauchées.

A l'époque dynastique, le Delta a été submergé fréquemment et parfois massivement, par les mouvements des peuples voisins de l'Ouest, du Nord ou du Nord-Est[13]. Ces faits ont toujours eu des conséquences plus ou moins importantes sur la vie de l'Egypte. Il suffit de rappeler les relations vitales de ce pays avec Byblos pour le ravitaillement en bois, l'épisode des Hyksos, celui de l'Exode du peuple hébreu, les assauts des Libyens et des Peuples de la Mer, pour comprendre que le Delta a toujours constitué une zone difficile dans la vie de l'Egypte pharaonique. En particulier lorsque celle-ci cherche à développer des échanges extérieurs complémentaires entre l'Afrique, l'Asie et la Méditerranée, est-elle contrainte de contrôler solidement le rivage deltaïque. Dans une certaine mesure, dès l'époque pharaonique, l'engagement au Nord et au Nord-Est de la politique militaire et commerciale égyptienne peut entrer en contradiction avec le désir de contacts et de pénétration vers l'intérieur du continent africain. Il convient de ne jamais oublier, s'agissant de l'histoire de l'Egypte à toutes les époques, cette contradiction importante. Méditerranéenne et maritime, l'Egypte doit contrôler un « espace utile » ouvert sur la Méditerranée et le nord de la mer Rouge, des portages bien aménagés entre cette dernière et le Nil au nord de la Ire Cataracte suffisant à assurer la jonction indispensable entre « bassins économiques » occidental et oriental. Plus africaine, l'Egypte peut être tentée par une pénétration

13. L'Histoire ancienne du Delta, le Colloque du Caire l'a fortement souligné, reste à découvrir. En fait, ce que l'on sait de l'Egypte du « Nord » à la pré- et proto-histoire ne descend pas beaucoup plus bas que… Le Caire actuel ! On n'est guère mieux renseigné à l'Ancien Empire. La frange maritime a pu rester fort longtemps et sur une grande profondeur, hors de l'univers égyptien. En fait, au IVe millénaire, lors de la formation de l'Etat égyptien, la « Basse-Egypte » est la région qui va d'Héliopolis au Fayoum inclus. La « Haute-Egypte », elle, va du sud du Fayoum à El-Kab. Le « Delta » est donc à peine en cause, et la Haute-Egypte, plus « africaine », dit-on, s'arrête à l'apparition des grès justement qualifiés de « nubiens », qui marquent l'entrée dans un autre monde (ethnique ? politique ?). le « Pays de l'Arc », Ta-Seti.

profonde le long du Nil, au moins jusqu'à la IVe Cataracte; elle rencontre alors des difficultés de tous ordres qui sont examinées dans d'autres chapitres de cet ouvrage; elle peut aussi être attirée vers le Tchad par les vallées anciennes qui débouchent sur la rive gauche du Nil, vers l'Éthiopie riche en ivoire; vers le sud, elle rencontre probablement un obstacle majeur dans l'immense zone marécageuse du Sud difficilement atteinte ou franchie par les Egyptiens et qui a protégé pendant toute l'Antiquité le secret des très hautes vallées du Nil. Si l'on suit aujourd'hui assez bien l'histoire des relations septentrionales de l'Egypte, celle des portages entre mer Rouge et Nil, l'information archéologique est indigente concernant les relations terrestres méridionales lointaines des Egyptiens anciens.

On a donc recours, pour le moment, à des hypothèses plus ou moins solides, fondées sur des textes, sur la linguistique, l'ethnologie ou le simple bon sens. Mais l'histoire de l'Egypte a si longtemps été considérée par les égyptologues eux-mêmes comme « méditerranéenne » et « blanche », qu'il faut reconvertir les techniques d'enquête, les matériaux utilisés et surtout les mentalités des chercheurs pour replacer la terre des pharaons dans son contexte africain.

Voisins du Sud: les Egyptiens, les hauts bassins du Nil et leurs liaisons avec l'Afrique[14]

Les fouilles archéologiques les plus récentes, souvent encore inédites, soulignent des parentés, très difficiles à expliquer, entre le Néolithique de la région de Khartoum et celui de la Basse-Vallée.

Dès l'Ancien Empire, cependant, les relations ont cessé d'avoir cette apparente unité de l'époque néolithique. Dès la Ire dynastie, des forts protègent le sud de l'Egypte contre les voisins méridionaux. De plus en plus, à travers une longue histoire commune, les différences, les divergences d'intérêt, de politique et de culture séparent les territoires situés au nord de la Ire Cataracte de ceux qui s'étendent au sud de la IVe. Les relations, cependant, n'ont jamais totalement cessé, complexes et diverses, entre les Egyptiens et leurs voisins du Sud qu'ils nomment *Nehesyou*.

En tout état de cause, la Basse-Nubie intéresse les Egyptiens pour l'or qu'elle produit; et les régions nilotiques plus méridionales pour les routes de pénétration qu'elles recèlent vers l'Afrique intérieure par le Nil Blanc, les vallées sahariennes ou le Darfour. Cet intérêt constant, dans l'histoire de l'Egypte, pour l'accès au Sud, explique aussi probablement l'attention prêtée par les Egyptiens au contrôle des oasis occidentales, voie d'accès au Sud parallèle à celle du Nil.

14. Pour le détail des événements et certains développements qui n'ont pas été repris ici, on se reportera aux chapitres 8, 9, 10, 11.

Dès le début de l'Ancien Empire, comme la Libye, le Soudan a fourni aux Egyptiens des hommes[15] et des ressources en animaux et en minéraux[16]. Les Nubiens ont tenu, eux aussi, une grande place dans l'armée égyptienne, où ils sont des archers réputés. De même sont-ils importés comme main-d'œuvre agricole (au Moyen Empire, au Fayoum par exemple, des villages de colons nubiens sont identifiables par le nom du village: « Village des Nubiens ») mais assez rapidement assimilés par le milieu socio-culturel égyptien. Dès la fin de la Ire dynastie, probablement, des changements apparaissent en Nubie, qui ont vraisemblablement perturbé les relations avec l'Egypte. La longue émergence du Groupe C, qui n'apparaît totalement constitué qu'à l'époque de la Ve dynastie, laisse un trou chronologique de cinq siècles dans nos connaissances sur ces relations.

Les Egyptiens commencèrent à organiser leurs relations avec le Soudan à la fin de la Ve dynastie. A cette même période un nouveau poste politique et économique, celui de gouverneur du Sud, apparut. Le titulaire était chargé de garder la « porte » Sud de l'Egypte, d'organiser les échanges commerciaux, et de faciliter la circulation des expéditions commerciales. Ce poste exigeait de son titulaire certaines conditions, parmi lesquelles la connaissance du commerce et des langues des habitants de la région. Ouni est l'un de ces gouverneurs du Sud sous la VIe dynastie, qui commandait aux recrues des différentes parties de la Nubie: Nehesyou (Nubiens) des pays de Irtet, du Medja, du Yam, des Ouaouat et du Kaou.

A la fin de l'Ancien Empire les relations commerciales entre l'Egypte et le Soudan subirent une interruption. Cependant, le prince d'Edfou raconte sur le mur de son tombeau à Moalla que des grains furent envoyés à Ouaouat pour empêcher la famine. Cela apporte la preuve de la continuation des relations entre l'Egypte et la Nubie. De même, les soldats de Nubie ont joué un grand rôle dans les combats en Moyenne-Egypte pendant la Première Période Intermédiaire; des modèles en bois peint d'une troupe d'archers nubiens de quarante hommes prouvent l'importance que les Egyptiens accordaient aux soldats soudanais.

Cependant, à ce même moment, le développement du Groupe C en Basse-Nubie est probablement responsable, au même titre que les troubles de la Première Période Intermédiaire, de l'amoindrissement des relations entre Egyptiens et « Soudanais ».

Les peuples du Groupe C sont encore mal connus. On a cru longtemps qu'ils s'étaient lentement infiltrés dans la vallée du Nil; on pense aujourd'hui qu'ils sont simplement les successeurs des peuples du Groupe A.

En tout état de cause, les rapports de ces peuples avec les Egyptiens ont été constamment difficiles.

15. Le pharaon Snéfrou affirme avoir ramené 7000 hommes du Sud, d'un pays nommé Ta-Seti. Seti = arc (archaic type of bow), A.H. GARDINER, 1950, p. 512. Ta-Seti = Terre de ceux qui portent l'arc Seti. II est intéressant de noter que toutes les tribus, du Soudan, portent ce même arc, jusqu'au bassin du Congo.

16. Dès –2500, des fourneaux destinés à fondre le cuivre local sont installés par les Egyptiens à Bouhen, au sud de Ouadi Halfa.

Plusieurs pièces de poterie découvertes près de Djebel Kokan, au bord du Khor Baraka à Agordat (Erythrée) se trouvent au musée de Khartoum. Elles ressemblent aux poteries du Groupe C découvertes en Basse-Nubie. Une raison inconnue aurait-elle poussé les peuples du Groupe C à abandonner la Basse-Nubie — un événement qui se situerait probablement durant la XII[e] dynastie égyptienne — (sécheresse, apparition de forces égyptiennes en Nubie ?). Le peuple de ce groupe se serait alors dirigé de la vallée de Ouadi Allaqi vers les montagnes de la mer Rouge où se trouvent de nos jours les tribus des Bédja.

De même, quelques peuples parlant un langage nubien habitent les collines de Nuba au sud du Kordofan. De là on peut tirer l'hypothèse que le Soudan a vu un mouvement du Groupe C du nord vers le sud et l'ouest.

Au Sud, l'empire de Kerma, moins directement aux prises avec les poussées égyptiennes, reçoit de l'Egypte une influence culturelle dès – 2000, mais garde son originalité jusqu'à son terme, vers – 1580.

Peu à peu, les Egyptiens vont appliquer à cette culture le nom de Koush, connu dès – 2000 mais utilisé par eux pour caractériser le royaume organisé au sud de la II[e] Cataracte après – 1700.

Au début du Moyen Empire, les rois de l'Egypte, menacée par des Bédouins asiatiques, auraient demandé l'aide des habitants du Soudan. Mentouhotep III, fondateur de la XI[e] dynastie, était peut-être noir de peau, ce qui apporterait la preuve du retour des relations entre l'Egypte et le Soudan interrompues durant la Première Période Intermédiaire. Il est probable que des Egyptiens se sont dirigés vers le Soudan. Les stèles trouvées à Bouhen nous apprennent que plusieurs familles égyptiennes vécurent longtemps en Nubie durant le Moyen Empire[17]. Elles portent des noms égyptiens et adorent des dieux locaux[18]. Les rois du Moyen Empire ont construit quatorze citadelles en Nubie pour protéger les frontières et les expéditions commerciales.

Lorsque les Hyksos s'emparèrent des parties septentrionale et moyenne de l'Egypte, Koush accrut son indépendance et sa puissance. Le royaume de Koush présentait un danger latent pour les pharaons. Un texte égyptien récemment découvert le montre : au cours de la reconquête contre les Hyksos, Kamose, dernier pharaon de la XVII[e] dynastie est avisé de la capture d'un messager du roi hyksos invitant le roi de Koush à s'allier à lui contre les Egyptiens. Avec la XVIII[e] dynastie, la pression sur le Soudan est redevenue très forte et l'expansion plus large que jamais auparavant[19]. Du même coup, l'égyptianisation des régions entre les II[e] et IV[e] Cataractes a progressé.

17. J. VERCOUTTER, V, 1957, p. 61-69. La datation adoptée par J. VERCOUTTER dans cet article a été récemment contestée. J. VERCOUTTER pense maintenant que ces stèles datent plutôt de la II[e] Période Intermédiaire, et sont presque contemporaines des Hyksos.

18. Georges POSENER, 1958, p. 65 : « Ce pays [Koush] a été colonisé par l'Etat pharaonique, il a subi pendant de longs siècles l'ascendant de la civilisation égyptienne, les mœurs, la langue, les croyances, les institutions ; tout le cours de l'histoire de la Nubie porte l'empreinte de sa voisine du Nord ».

19. C'est l'époque où, sans raisons apparemment claires encore aujourd'hui, l'iconographie égyptienne marque une rupture importante dans la représentation des Noirs d'Afrique. Diverses hypothèses ont été formulées à partir de ce constat, dont celle d'une intensification et d'une extension des contacts avec le reste du continent à ce moment.

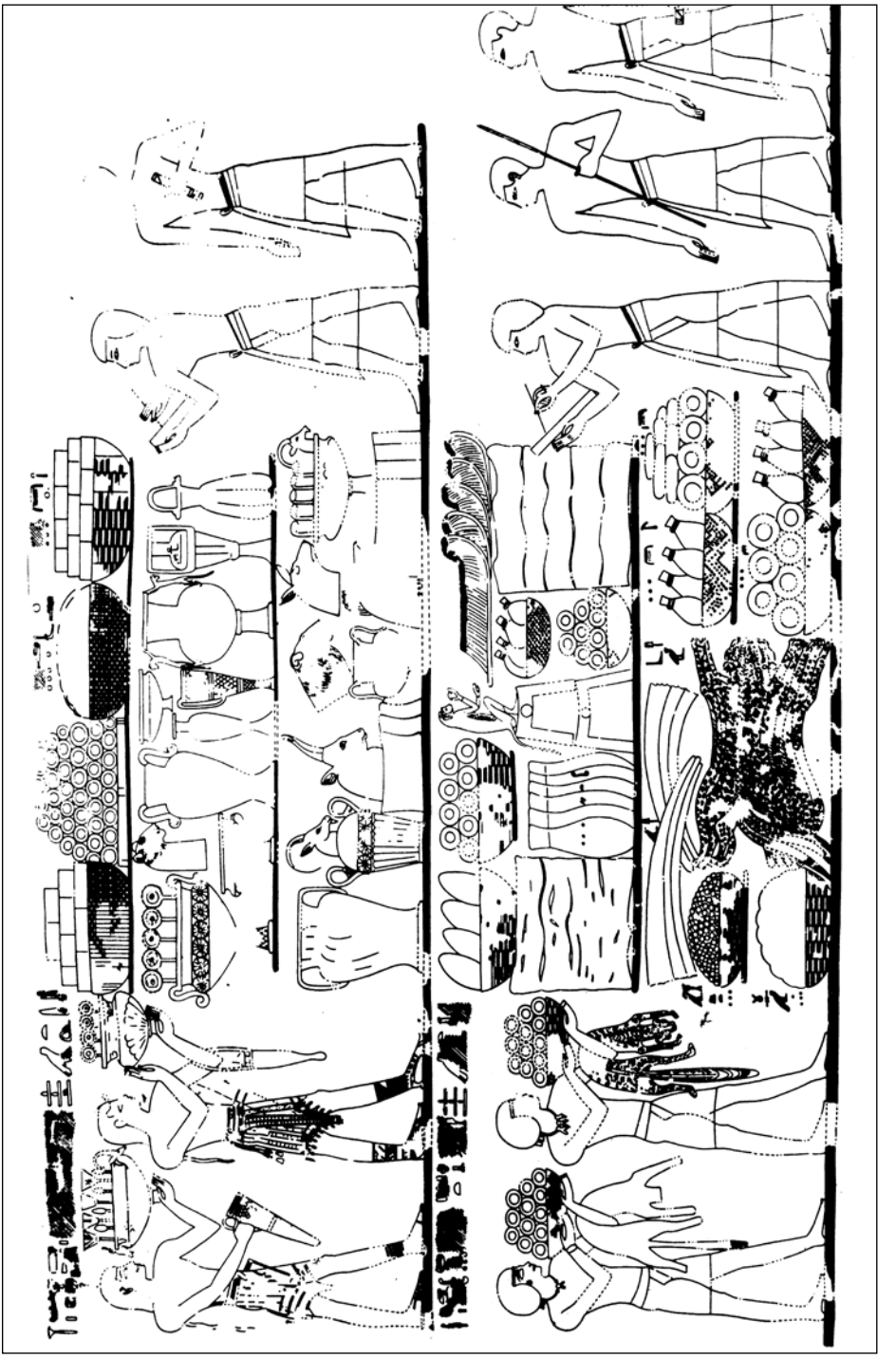

Tribut nubien de Rekh-mi-ré. (Source : N. de G. Davies, 1943, pl. XVIII. Photo The Metropolitan Museum of Art, New York.)

Durant le règne de Thoutmosis III les tombeaux de cette région changèrent de forme, et, au lieu de tombes en tumuli, on construisit des tombeaux de forme égyptienne; au lieu de tombeaux rupestres, de petites pyramides comme celles qui furent trouvées à Deir el-Medineh. D'où la ressemblance entre les cités de Bouhen et Aniba et les cités égyptiennes. De même, on trouve dans les tombeaux du Soudan des *shaouabtis* et des scarabées. Les dessins des tombeaux des princes et leurs noms étaient inscrits d'une façon typiquement égyptienne. Le tombeau de Heka-Nefer[20], le prince d'Aniba durant le règne de Toutankhamon, ressemblait aux tombeaux rupestres en Egypte. Simpson a même supposé que cette tombe était surmontée d'une pyramide du genre de celles de Deir el-Medineh. De même le tombeau de Dhouty-Hotep, le prince de Debeira sous le règne de la reine Hatshepsout, est typiquement semblable à ceux de Thèbes.

L'union de la Nubie et de l'Egypte n'a jamais été plus forte qu'à ce moment: en –1400 est édifié le temple de Soleb. Réciproquement les Soudanais jouent un rôle militaire et parfois administratif plus fort qu'auparavant. L'union culmine lorsque la XXV^e^ dynastie « éthiopienne » domine l'Egypte. Cependant, égyptianisés, les habitants des hautes vallées ne sont pas devenus égyptiens. Sous une forme égyptienne, c'est une culture originale qui s'exprime, même à l'époque de la XXV^e^ dynastie.

Cette dernière rend à l'Egypte une « profondeur africaine » qu'a enregistrée la Bible: Dieu protège les Hébreux de l'assaut des Assyriens, en inspirant à ceux-ci, en songe, la crainte d'une intervention de Taharqa[21]; le roi juif Ezechias recherche l'alliance du pharaon et de son peuple[22].

Ce sont les derniers grands moments de l'unité.

A la conquête de Thèbes par les Assyriens répond le développement, au sud, de l'empire méroïtique. La défense de cette zone contre les assauts du nord devient d'autant plus nécessaire que les armées « égyptiennes » désormais comportent de forts contingents de Juifs, de Phéniciens, de mercenaires helléniques. On connaît mal, faute de recherches suffisantes, les relations certainement difficiles entre le nouvel empire nilotique et l'Egypte.

Pount

La localisation du « fabuleux » pays de Pount, avec lequel les Egyptiens étaient en relations, au moins au Nouvel Empire, et dont parlent les « images » de Deir el-Bahari, a fait, comme tant d'autres problèmes de l'histoire africaine, couler beaucoup d'encre. Pas toujours d'excellente qualité. On a

20. W.K. SIMPSON, 1963, n° 1.
21. II Rois XIX 9 et Isaïe XXXVII 9.
22. W. REICHHOLD, 1976. L'auteur fournit une intéressante traduction d'un passage du chapitre XVIII d'Isaïe, où il est question de l'envoi d'une ambassade chez le pharaon noir: « Allez, messagers rapides, vers le peuple élancé et bronzé, vers un peuple redouté depuis toujours, peuple puissant et dominateur au pays sillonné de fleuves ».

cherché à placer ce pays au Maroc, en Mauritanie, en « Zambézie », etc.[23] L'accord est aujourd'hui à peu près réalisé pour situer Pount « dans la Corne de l'Afrique », avec beaucoup d'hésitations encore sur l'endroit exact où en fixer le territoire. Une hypothèse séduisante l'attache à la partie de la côte africaine qui va de la rivière Poitialeh, au nord de la Somalie, au cap Gardafui. Cette zone est montagneuse et comporte des terrasses de cultures qui évoquent celles qui sont représentées à Deir el-Bahari. Sur ces terrasses poussent de nombreux arbres dont le baumier producteur d'encens. Il se trouve dans cette région un golfe qui serait le quai des bateaux de la reine Hatshepsout. Cette région est nommée aujourd'hui Golwin et c'est là que se jette l'ancienne rivière nommée Elephas. Cette localisation, l'évocation des navires d'Hatshepsout destinés au Pount postulent l'utilisation de la voie maritime pour les relations des Egyptiens avec ce pays extérieur.

Récemment, R. Herzog (1968) s'est efforcé de montrer qu'il n'en avait pas été ainsi et que les relations des Egyptiens avec Pount avaient été possibles par la seule voie de terre. Les réactions ont été vives contre cette tentative[24].

De très récentes recherches[25] ont permis de retrouver sur la côte de la mer Rouge, au nord de Quseir, à l'embouchure du Ouadi Gasus, les traces de l'activité des Egyptiens en relation avec Pount. L'une des inscriptions retrouvées est ainsi transcrite par l'auteur de la découverte : « King of Upper and Lower Egypt, Kheperkare[26] beloved of the God Khenty-Khety, son of Re, Sesostris beloved of Hathor, mistress of Pwenet » (Pount). Une autre comporte ce passage : « … the Mine of Punt to reach [it] in peace [and] to return in peace. »

Ces découvertes confirment — d'autres inscriptions s'ajoutant à celles-là pour renforcer les certitudes — l'utilisation de la voie maritime pour gagner Pount. Elles n'apportent malheureusement, de par le lieu où elles ont été faites, aucune indication nouvelle sur la localisation géographique de Pount.

L'accord semble donc à peu près établi sur l'idée que les navires égyptiens allaient chercher à Pount l'encens précieux et bien d'autres produits naguère dispensés par l'Arabie méridionale. On peut au moins tenter de jalonner l'espace sans doute visité par ces navires[27].

On prétend que quelques pharaons ont essayé d'accéder à des régions plus lointaines. Une expédition à Pount sous Ramsès III est décrite dans le grand papyrus Harris. « La flotte, […] passa par la mer Mouqad ». Ses bateaux arrivèrent au sud du cap Gardafui, peut-être jusqu'au cap de Hafoun qui donne sur l'océan Indien. Mais cette route était assez dangereuse pour les bateaux égyptiens, à cause des tempêtes qui s'élèvent en cette région. Sans

23. Dernier état de la question qui fait un relevé complet des hypothèses. R. HERZOG, 1968, p. 42-43.

24. Voir par exemple : K.A. KITCHEN, 1971. Cependant les découvertes archéologiques récentes, dans les contrées qui séparent Pount de l'Egypte ne permettent pas de refuser sans examen approfondi, l'hypothèse formulée par HERZOG.

25. Abd el-Halim Fayyd, *Mana'im* (thèse), Alexandrie, 1976.

26. Il s'agit de Sésostris I[er] (environ –1970 –1930). Les textes égyptiens mentionnent des expéditions à Pount bien avant cette date, dès l'Ancien Empire.

27. C'est ce que fait K.A. KITCHEN, 1971.

1

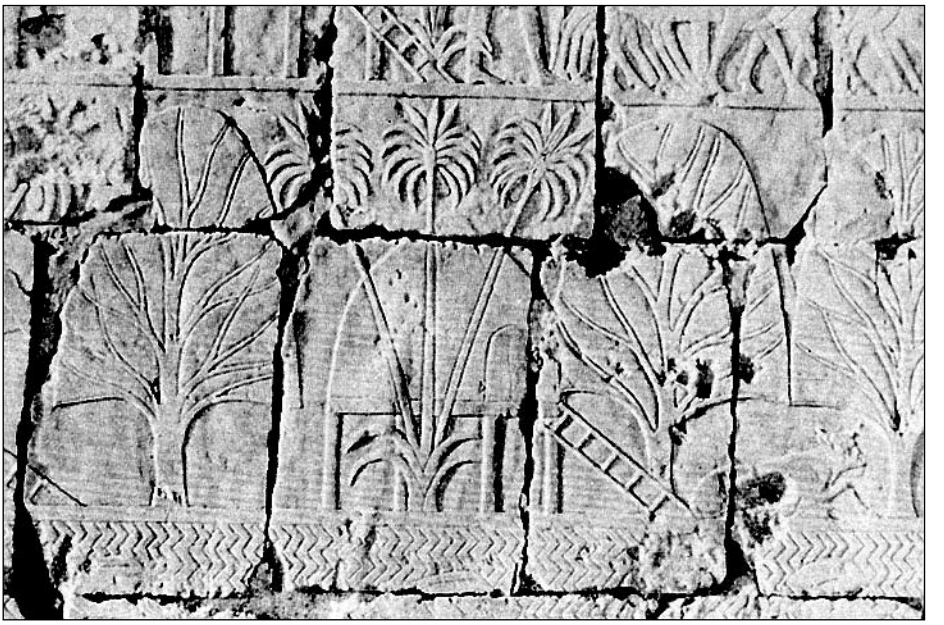

2

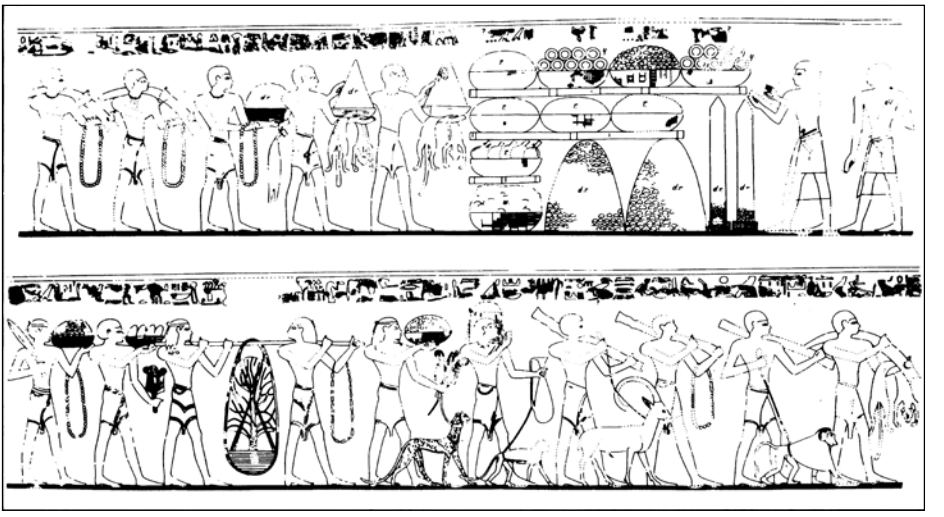

1. Maisons du pays de Pount. (Source : W. Wolf, « Le Monde des Egyptiens », 1955, pl. 72 (bas), Correâ-Buchet-Chastel. Photo A. Brack.)

2. Le tribut de Pount. (Source : N. de G. Davies, 1943, pl. XVII. Photo The Metropolitan Museum of Art, New York.)

doute, dès lors, faut-il conclure que le cap Gardafui constituait une limite méridionale de la navigation vers Pount, et que les frontières méridionales de Pount se situaient près de ce cap. Quant à ses limites septentrionales, on peut dire qu'elles ont changé de siècle en siècle.

Il existerait, à en croire P. Montet, une autre manière d'envisager le problème. P. Montet écrit[28]: « […] le pays de Pount était un pays africain, car s'il pleut sur la montagne de Pount, d'après une stèle d'époque saïte, le régime du Nil en est affecté; et il s'étendait jusqu'en Asie, car une expression géographique, dont le seul exemple encore inédit se trouve à Soleb, est Pount d'Asie. Pour tenir compte de cette double donnée, il faut identifier les deux pays du dieu avec les deux rives du détroit de Bal el-Mandeb, et d'autant plus que l'arbre à l'encens pousse aussi bien dans l'Arabie heureuse qu'en Afrique »[29].

Les relations entre l'Egypte et Pount ont connu des étapes successives.

La première précède le règne d'Hatshepsout. Les Egyptiens n'avaient alors pas assez d'informations sur Pount; ils obtenaient l'encens par des intermédiaires qui multipliaient les légendes sur ce pays afin d'augmenter le prix de l'encens. Rares et hardis sont les quelques Egyptiens connus pour avoir réussi le « voyage à Pount ». Un homme d'Assouan, sous l'Ancien Empire, dit: « Etant parti avec mes maîtres, les princes et scelleurs du dieu Teti et Khuri à Byblos et Pount, onze fois j'ai visité ces pays ».[30]

Hatshepsout a ouvert la deuxième période. Une flotte de cinq navires, à en croire le décorateur du temple de Deir el-Bahari, a été expédiée pour ramener des arbres à encens.

Perehu et sa femme — cette dernière était difforme[31] — avec sa fille, ainsi qu'un groupe d'indigènes sont là pour recevoir l'expédition. Ils échangent des compliments, des cadeaux et des produits connus pour provenir du Pount. Trois grands arbres ont été ramenés et plantés par la suite dans le jardin du dieu Amon; ils ont poussé à tel point que les bestiaux passent en dessous[32]. Au pied de ces grands arbres, les autres cadeaux sont représentés amassés: l'ivoire, les carapaces de tortues, le bétail à petites cornes et à grandes cornes, « des arbres à encens avec leurs racines et leur terre d'origine, emballés comme le ferait de nos jours un bon jardinier, l'encens sec, l'ébène, des peaux de panthère, des babouins, des cercopithèques et des lévriers, une girafe, etc. »

28. P. MONTET, 1970, p. 132.
29. K.A. KITCHEN, 1971, p. 185, souligne que cette hypothèse est rendue inacceptable par la seule présence de la *girafe* parmi les animaux caractéristiques de Pount.
30. J.H. BREASTED, 1906-1907, 1, para. 361.
31. Essentiellement par sa stéatopygie.
32. DIXON, 1969, p. 55, trouve que la réussite de la plantation des arbres à encens ramenés par l'expédition de Hatshepsout à son temple était temporaire. Il dit, p. 64: « Notwithstanding a partial and temporary success, the transplantation experiments were a failure. The precise reasons for this failure will be clear only when the botanical identity of the tree(s) producing the incense has been established. These cannot be done on the basis of the conventionalized Egyptian representations. In the meantime it is suggested that for reasons of commercial self-interest the Puntites may have deliberately frustrated the Egyptian experiment. » Il semble que cette réussite fut momentanée, les rois qui suivirent Hashepsout n'auraient pas continué à apporter ces arbres: par exemple Amenhotep II en apporta (voir tombeau n° 143 à Thèbes) ou Ramsès II et III qui en demandèrent l'importation.

Il existe aussi dans une salle du même temple de Deir el-Bahari une représentation de la naissance divine de Hatshepsout, où sa mère Ahmosé s'éveille à l'odeur d'encens du pays de Pount. Là, le nom de Pount a été joint à sa naissance divine, une preuve de l'amitié entre la reine d'Egypte et le Pount et les habitants de celui-ci qui adoraient Amon.

La représentation de cette expédition nous a permis de connaître la vie du pays de Pount, ses plantes, ses animaux, ses habitants. Les huttes coniques dressées sur pilotis parmi les palmiers, les ébéniers et les baumiers.

Après Hatshepsout, à en croire les représentations de Pount qui figurent sur les temples, aucune nouveauté n'apparaît. Puis les textes parlent de l'arrivée d'habitants de Pount en Egypte. Pount figure désormais dans les listes des peuples vaincus — ce qui, étant donné l'éloignement de ce pays, semble assez peu réaliste. Les chefs de Pount sont considérés comme devant apporter des cadeaux au pharaon; celui-ci charge un de ses subordonnés de recevoir ces chefs et leurs cadeaux. Des indices apparaissent du trafic dans les ports de la mer Rouge entre Pountiens et Egyptiens et du transit des marchandises venues de Pount par la voie terrestre entre la mer Rouge et le Nil (Tombeau d'Amon-Mose à Thèbes et tombeau n° 143).

Vers la fin du règne de Ramsès IV, les relations avec Pount s'interrompent. Mais la mémoire de Pount demeure dans l'esprit des Egyptiens.

Peut-être faut-il compter au nombre des traces laissées par ces relations anciennes le fait que l'appuie-tête porte, en langue somalienne actuelle, un nom (*barchi* ou *barki*) proche de celui qu'il portait en égyptien ancien; de même les Somaliens nommaient leur nouvel an « la fête de Pharaon ».

Le reste de l'Afrique

La recherche de relations extérieures, par un peuple ou ses dirigeants, peut répondre à des motivations extrêmement variées, même si celles-ci peuvent être, en définitive, ramenées, le plus souvent, à des mécanismes simples.

Les *besoins* constituent un puissant mobile à l'exploration et à la recherche de relations stables. Or l'Egypte a besoin de produits africains: l'ivoire, l'encens, l'ébène et plus généralement les bois sont de ce nombre; le Proche-Orient peut, pour le bois, constituer une excellente solution de remplacement. Encore conviendrait-il de rechercher, statistiquement, dans l'ensemble de la production culturelle égyptienne, s'il n'existe pas de traces d'utilisation de bois venus d'Afrique intérieure.

On pose trop souvent le problème des rapports de l'Egypte et de l'Afrique en termes unilatéraux, l'Egypte diffusant sa propre culture vers l'extérieur. C'est oublier que, matériellement, elle dépend de la vente de certains produits africains et que, dès lors, les influences ont fort bien pu être réciproques. Dans ce domaine tout reste à faire et l'enquête est très difficile. L'écologie a changé depuis les époques lointaines de l'Ancien Empire jusqu'à l'apparition des Grecs en Egypte; il faudra de patientes, de longues recherches, fondées sur l'archéologie et la linguistique, pour reconstituer les

réseaux anciens d'échange dont les textes et les images n'ont peut-être gardé que des traces très indirectes. Dans ce domaine, ce que nous avons appris ces dernières années, par l'archéologie par exemple, du commerce lointain de l'obsidienne, matériau privilégié, aux temps préhistoriques, doit nous inciter à la patience, à la prudence, mais aussi à l'espoir d'aboutir à des résultats aujourd'hui insoupçonnables…

La curiosité scientifique peut constituer un deuxième mobile, puissant, de recherche de contacts.

Une exploration navale des côtes africaines, à l'époque du pharaon Nékao II (– 610 – 595) retient l'attention des chercheurs. Tous ne sont pas d'accord sur l'historicité des faits rapportés par Hérodote, un siècle après.

« La Libye se trouve être entièrement entourée par la mer, sauf du côté où elle confine à l'Asie. Nékou, roi d'Egypte, est, pour autant que nous le sachions, le premier qui en a fourni la preuve. Lorsqu'il eut fait arrêter le creusement du canal qui devait amener les eaux du Nil dans le golfe Arabique, il expédia des vaisseaux montés par des Phéniciens, en leur donnant l'ordre d'effectuer leur retour par les Colonnes d'Hercule et la mer située au nord, et de rentrer ainsi en Egypte. Les Phéniciens, s'étant donc embarqués sur la mer Erythrée, s'engagèrent dans la mer Australe. L'automne venu, ils abordèrent dans la partie de la Libye où ils étaient et y semèrent du blé. Ils attendirent ensuite l'époque de la moisson et, après la récolte, ils reprirent la mer. Après avoir voyagé ainsi pendant deux années, ils doublèrent les Colonnes d'Hercule dans le courant de la troisième, et rentrèrent en Egypte.

« Ils rapportèrent, à leur retour, que pendant leur voyage de circumnavigation autour de la Libye, il avaient eu le soleil à leur droite. Cela me semble absolument incroyable, mais paraîtra peut-être admissible à un autre. C'est ainsi que la Libye a été connue pour la première fois.[33] »

Bien entendu, dans ce texte, Libye désigne le continent africain tout entier, les Colonnes d'Hercule sont le détroit de Gibraltar, les Phéniciens proviennent de leur pays récemment conquis par Nékao II. Cela étant, le problème demeure entier. J. Yoyotte[34] croit à l'authenticité de ce récit et des événements qu'il rapporte. Une association a été récemment créée en France — sous le nom d'Association Pount — qui s'est donné pour but de refaire, sur un bateau spécialement construit selon les techniques égyptiennes, le tour de l'Afrique décrit ici. Mais les sceptiques ne manquent pas, qui expliquent tel ou tel passage du récit d'Hérodote autrement que par la circumnavigation du continent; ou qui, même, mettent totalement en cause l'authenticité de cette affaire. Comme pour le périple d'Hannon, la bataille entre chercheurs n'est probablement pas, de loin, terminée sur ce point.

Nékao II, qui se situe bien plus tard dans la longue chaîne des pharaons, avait entrepris bien d'autres travaux. On lui attribue les premiers grands travaux de construction d'un canal sur le tracé duquel les historiens, une fois de plus, hésitent. Ce pourrait être un canal joignant la Méditerranée et la

33. Hérodote.
34. J. OYOTTE, 1958, VI, p. 370.

mer Rouge, il faut plus probablement penser au canal joignant le Nil à la mer Rouge, canal qui fut effectivement ouvert, pendant de longs siècles à la navigation et qui garda, à l'époque islamique, une grande importance pour les relations de l'Egypte et de l'Arabie.

Est-ce aussi à la curiosité et au goût de l'exotisme qu'il faut attribuer l'expédition d'Hirkhouf, pour le compte de Pépi II, d'où l'on tire de si contradictoires et si difficilement admissibles conclusions. Hirkhouf, on l'a vu[35], a ramené du « pays de Yam » un nain danseur pour Pépi II. On en tire parfois la conclusion que cet exemple — unique — fournit la preuve de l'existence de *relations* entre l'Egypte, le Haut-Nil et le Tchad, par l'imprudente conclusion que le nain était un Pygmée[36].

Certes les expéditions de Hirkhouf ont un caractère historique, alors que beaucoup d'autres revêtent un aspect légendaire ou fictif[37]; mais, d'une part, l'habitat ancien des Pygmées est très mal connu et il demeure hasardeux de leur attribuer une présence importante dans les zones supérieures des bassins du Nil[38] et, d'autre part, rien ne prouve que le nain en question ait été un Pygmée; enfin la localisation du pays de Yam demeure très incertaine[39].

Le dossier est, on le voit, mal assuré et encore peu consistant, du point de vue de la curiosité d'esprit et de l'exotisme. L'observation, souvent retenue, que la faune africaine est présente dans l'iconographie égyptienne, ne constitue nullement une preuve décisive, pour le moment, de l'existence de relations profondes avec l'Afrique. Le babouin, animal de Thot, les peaux « de panthère », qui font partie du rituel du culte rendu par Horus à Osiris et du vêtement pharaonique, peuvent provenir des pays limitrophes ou d'un commerce segmentaire, de main en main. Aucune conclusion sérieuse n'est possible tant que, d'une part, l'aire exacte des animaux « cités » par les Egyptiens, par le texte ou par l'image, n'est pas connue aux dates contemporaines de celles où ils sont cités; tant que, d'autre part, statistiquement et chronologiquement, l'étude qualitative et quantitative de ces citations ne permet pas d'avoir une idée précise des connaissances égyptiennes réelles sur ce point.

Qu'il s'agisse des besoins ou de la curiosité, les informations aujourd'hui rassemblées sont donc très minces, d'interprétation trop difficile et trop controversée pour conclure dès maintenant, alors que des voies nombreuses et originales sont ouvertes à une recherche rentable et incontestable.

Il est, dès lors, tout à fait légitime d'enregistrer quelques hypothèses, d'insister sur quelques recherches souhaitables, sans laisser au lecteur l'impression ou le droit de penser que ce qui suit est acquis et, encore moins, démontré.

35. Voir chapitres 8, 9, 10, 11.
36. P. MONTET, 1970, p. 129, dit beaucoup plus prudemment à ce sujet: « Avant [Hirkhouf] un voyageur nommé Baourded avait ramené un nain danseur originaire du pays de Pount. »
37. Mattha GIRGIS, Le Caire, 1963.
38. Sur les variations dans la localisation des Pygmées, voir: Claire PREAUX, 1957, pp. 284-312.
39. HERZOG (1968) estime que Hirkhouf a atteint les marais du Sueddi ou les collines du Darfour. T. SÄVE SÖDERBERGH, Le Caire, 1953, p. 177, situe, lui, le pays de Yam au sud de la IIe Cataracte et pense que les oasis « libyennes », à l'ouest du Nil, ont pu servir de relais dans les voyages d'exploration vers le Sud, qui préfigurent les futures caravanes du Darfour.

On peut s'interroger — on ne l'a guère fait jusqu'ici — sur la possibilité pour les Egyptiens d'avoir usé de l'étain du Nigeria. Il y a, dans le monde antique, deux grands pôles de production d'étain connus et alimentant le commerce international de ce produit: la Cornouaille et l'Insulinde. Est-il totalement déraisonnable de penser que Nok aurait pu naître d'une ancienne exploitation de l'étain du Bauchi, cette exploitation trouvant un débouché dans la vallée du Nil?[40] Simple et gratuite hypothèse pour le moment qui mériterait d'être vérifiée, tant elle éclairerait, si les résultats de l'enquête n'étaient pas négatifs, des aspects difficiles à comprendre, des relations anciennes entre l'Egypte et l'Afrique plus méridionale. Pour vérifier cette hypothèse, il serait évidemment indispensable de travailler très sérieusement, sur tous les plans, à l'aide de toutes les disciplines, les vestiges que pourraient conserver les régions de passage comme le Darfour et le Bahr el-Ghazal. Dans ce domaine comme dans tant d'autres, presque tout reste à faire.

Les ethnologues pourraient, par des enquêtes très longues et très rigoureuses, apporter plus d'une information dans ce difficile dossier.

On s'est souvent demandé si le chevet ne se serait pas, inventé par les Egyptiens, répandu depuis leur civilisation vers les autres régions de l'Afrique[41]. Une fois encore, il convient d'être prudent et de ne pas céder au vertige du diffusionnisme. Le chevet, l'appuie-tête sont-ils exclusivement africains à partir de l'Egypte ? Existent-ils dans d'autres cultures éloignées de l'Afrique ? Ne seraient-ils pas, d'abord, fonctionnels et comme tels susceptibles d'avoir été « inventés » en des points très éloignés les uns des autres ?

Faut-il, sur un autre terrain, conclure, comme le font un peu vite certains chercheurs, que toute forme de « royauté sacrée » est, en Afrique, d'origine égyptienne par relation physique et historique entre l'Egypte ancienne et ses créateurs africains ?[42] Ne faut-il pas penser à des héritages plus ou moins décalés dans le temps ?

Quels ont été les cheminements du culte du bélier, animal d'Amon présent aussi à Koush, au Sahara, chez les Yoruba et chez les Fon? Il faut pour le moment inventorier ces ressemblances et ces présences, sans conclure trop rapidement[43].

Dans beaucoup de domaines, il est possible de rapprocher des techniques, des pratiques ou des croyances égyptiennes anciennes de faits africains similaires, plus ou moins récents.

Un des exemples les plus séduisants, à première vue, est celui des « doubles » de la personne physique auxquels les Egyptiens et nombre des sociétés

40. Contre cette hypothèse, voir le récent article de H. SCHÄFFER (*J.E.A.*), qui estime que l'étain utilisé par les Egyptiens provenait de Syrie.

41. Note sur les chevets des anciens Egyptiens et sur les affinités ethnographiques que manifeste leur emploi, par E. T. HAMY, dans le livre de Geoffrey PARRINDER, 1969, p. 61, qui nous donne un bel exemple d'un appui-tête africain. Il est exposé au British Museum. Au Fezzan on en a découvert un: C.M. DANIELS, 1968, p. 267. pls. 7. 6 et fig. 10.

42. Voir G. W. B. HUNTINGFORD, dans R. OLIVER et G. MATHEW, 1963, pp 88-89 Et aussi Basil DAVIDSON, 1965, p. 44.

43. G.A. WAINWRIGHT, 1951.

africaines actuelles accordent de l'importance. Les formes de la survie de ces doubles après l'apparence de la mort physique, par exemple chez les Bantu ou les Oulé, chez les Akan aussi, rend évidemment très tentant un rapprochement avec les conceptions égyptiennes de l'époque pharaonique[44].

On a depuis longtemps souligné que les Dogon enterrent des poteries d'envoûtement — ils ne sont d'ailleurs, et de loin, pas les seuls à le faire — et on a rapproché ce fait de l'habitude qu'avaient les Egyptiens de placer des tessons de poterie portant les noms de leurs ennemis dans d'autres poteries qu'ils enterraient en des points très précis. Le rapprochement a été fait aussi, entre les rites d'inhumation égyptiens et ceux que décrit al-Bakrī pour les rois du Ghana au XI^e^ siècle.

On n'en finirait pas de relever, dans une littérature plus ou moins scientifique, des faits de même nature accumulés depuis des décennies. La linguistique, à elle seule, fournit d'autre part un immense champ d'enquête où les probabilités sont, à l'heure actuelle, plus nombreuses encore que les certitudes.

Tout cela conduit à conclure que *l'influence* de la civilisation égyptienne sur les civilisations africaines plus récentes est vraisemblabe mais très mal mesurée aujourd'hui et sans la prudence nécessaire qui consiste à se poser la question de l'influence exercée, *dans l'autre sens* sur l'Egypte. Influence sur cinq mille ans n'est pas preuve de contacts synchroniques ; traces de contacts n'est pas preuve de permanence de ces contacts. Ce dossier est passionnant, mais il vient à peine d'être ouvert.

D'une manière générale, et pour conclure, cette question des relations entre l'Egypte et le continent africain à l'époque pharaonique est l'une des plus importantes qui se posent aujourd'hui à l'historiographie africaine. Elle met en cause un grand nombre de postulats scientifiques ou philosophiques, par exemple l'acceptation ou le refus du caractère noir exclusif du peuplement le plus ancien de l'Egypte, l'acceptation ou le refus du diffusionnisme. Elle met en cause aussi la méthodologie de la recherche, par exemple pour la circulation des inventions, du cuivre ou fer, des textiles aux supports d'écriture. Elle met en cause la possibilité, jusque-là tranquillement assumée, pour un chercheur isolé de mener à bien de si larges enquêtes sans le concours des disciplines voisines.

Cette question est, de tous ces points de vue, un test capital du sérieux, de la rigueur et de l'ouverture d'esprit scientifique des Africains qui vont s'efforcer de la débroussailler, avec le concours, plus éclairé que naguère, des chercheurs étrangers à l'Afrique.

44. G. POSENER, S. SAUNERON et J. YOYOTTE, 1959, p. 113, ont souligné l'intérêt de ce rapprochement avec la prudence nécessaire.

CHAPITRE 5

Le legs de l'Egypte pharaonique

Rashid el-Nadoury
avec le concours de J. Vercoutter

Le précieux héritage légué à l'humanité par l'Egypte pharaonique se retrouve dans de nombreux domaines tels que l'histoire, l'économie, la science, l'art et la philosophie. Les spécialistes de chacun de ces domaines parmi beaucoup d'autres en ont depuis longtemps reconnu l'importance bien qu'il soit souvent difficile, voire impossible, de déterminer de quelle façon le « legs » égyptien est passé aux cultures voisines ou postérieures. En effet, cet « héritage », si important pour l'histoire de l'humanité, ou tout au moins le témoignage que nous en avons, s'est en grande partie transmis par l'intermédiaire de l'Antiquité classique, grecque d'abord, latine ensuite, avant de passer dans le domaine arabe. Or Préhellénes et Grecs ne sont entrés en contact avec l'Egypte qu'à partir de –1600 environ. Des liens étroits ne se sont établis qu'au VII^e^ siècle avant notre ère avec la dispersion d'aventuriers, de voyageurs, puis de colons grecs dans le Bassin méditerranéen, en Egypte particulièrement. Par ailleurs, les Grecs et leurs prédécesseurs, à ces mêmes époques du II^e^ puis du I^er^ millénaire avant notre ère, étaient en contact avec les civilisations de l'Asie Mineure et par elles avec le monde mésopotamien ancien qu'elles continuaient. Or, il est souvent fort difficile de préciser dans quel domaine culturel, asiatique ou égyptien, toujours étroitement lié, est apparue telle ou telle « invention », telle ou telle technique.

Par ailleurs, les difficultés de la chronologie aux hautes époques rendent les attributions de « paternité » d'autant plus hasardeuses que les datations au carbone 14 sont trop vagues pour permettre de décider dans un milieu où les connaissances se sont toujours transmises rapidement, lequel des deux

domaines, l'asiatique ou l'africain, doit être considéré, à un ou deux siècles près, comme l'initiateur. Enfin, on ne saurait négliger les *convergences* possibles. Pour ne prendre qu'un exemple : tout laisse supposer (cf. Introduction) que l'écriture a été découverte à peu près à la même époque en Egypte et en Mésopotamie, sans qu'il y ait eu nécessairement *influence* d'une civilisation sur l'autre.

Cela dit, il n'en demeure pas moins que le legs égyptien à la civilisation en général, et aux anciennes civilisations de l'Afrique en particulier, ne saurait être sous-estimé.

Époque préhistorique

Une des contributions les plus anciennes et les plus précieuses de l'Egypte à l'histoire de l'humanité se situe dans le domaine de l'économie. A la fin de la période néolithique, vers 5000 avant notre ère, les anciens Egyptiens ont peu à peu transformé la vallée du Nil (cf. chap. 1), permettant à ses habitants de passer d'une économie de cueillette à une économie de production de nourriture, et cette importante étape du développement de la Vallée eut des conséquences matérielles et morales considérables. L'accroissement de l'agriculture qu'elle rendit possible eut pour première conséquence l'adoption d'un mode de vie villageois stable et intégré, et cet important progrès devait influencer l'évolution sociale et morale pendant les longues périodes dynastiques aussi bien que pendant la préhistoire.

Il n'est pas certain que, dans la « révolution » néolithique, l'Asie ait joué le rôle prédominant et unique qu'on lui attribuait naguère (cf. *Histoire de l'Afrique*, Unesco, Vol. I, chap. 27). Quoi qu'il en soit, un des premiers résultats de cette « révolution » néolithique dans la Vallée fut d'orienter la pensée des anciens Egyptiens vers les forces naturelles qui les entouraient. Ils considéraient celles-ci, particulièrement le soleil et l'inondation, comme des divinités symbolisées sous des formes nombreuses, spécialement celles des animaux et des oiseaux qui leur étaient les plus familiers. Le développement de l'agriculture eut également pour conséquence l'établissement du principe de la coopération à l'intérieur de la communauté villageoise, sans laquelle la production agricole serait restée assez limitée. Ceci entraîna une autre conséquence importante : l'introduction à l'intérieur de la communauté d'un nouveau système social, la spécialisation du travail. Une classe de travailleurs spécialisés apparut : dans l'agriculture, l'irrigation, les industries agricoles, la céramique et de nombreuses activités connexes. La masse importante de vestiges archéologiques témoigne de leurs anciennes traditions dans ces domaines.

Un des traits remarquables de la civilisation pharaonique est sa continuité. Ce qui est une fois acquis se transmet, souvent en se perfectionnant, depuis l'aurore jusqu'à la fin de l'histoire de l'Egypte. C'est ainsi que des techniques du Néolithique se sont transmises et enrichies au Prédynastique

(– 3500/– 3000) puis se sont maintenues en pleine période historique. Nous n'en voulons pour preuve que la taille de la pierre.

Héritiers du Néolithique de la Vallée, les Egyptiens, utilisant les gisements de la Vallée, à Thèbes notamment, taillent dès -3500 des silex d'une qualité incomparable dont le couteau du Djebel el-Arak n'est qu'un échantillon entre des centaines d'autres. Obtenues par pression, les fines et régulières rainures de la pierre donnent à l'objet une surface légèrement ondulée, parfaitement polie, inimitable. La fabrication de telles armes exige une remarquable habileté manuelle. Celle-ci ne se perd pas en Egypte et une scène peinte dans une tombe de Beni Hasan montre des artisans du Moyen Empire (vers –1900) taillant encore ces mêmes couteaux à lame incurvée.

Cette maîtrise de la matière se retrouve dans la taille des vases de pierre. Là encore la technique passe du Néolithique au Prédynastique, puis à l'Ancien Empire et se perpétue jusqu'à la fin de l'histoire égyptienne. Toutes les pierres même les plus dures sont utilisées par le sculpteur égyptien: basalte, brèche, diorite, granit, porphyre ne présentent pas pour lui plus de difficultés que les albâtres calcaires, schistes, serpentines et steatites plus tendres.

D'Egypte, les techniques de taille des pierres dures passeront au monde méditerranéen. Il est difficile, en effet, de ne pas croire que c'est sinon en Egypte même, du moins en milieu profondément imprégné de culture égyptienne comme le couloir syro-palestinien, que les tailleurs de vases Cretois ont appris leur métier: les formes mêmes du vase qu'ils sculptent au Minoen ancien[1] trahissent l'origine égyptienne.

L'habileté du tailleur de pierre dure passera aux sculpteurs. Elle se manifeste dans la grande sculpture égyptienne en pierre dure, du Chéphren du Caire, en diorite, jusqu'aux grands sarcophages en basalte noir des taureaux Apis; elle se transmettra aux sculpteurs ptolémaïques puis à la statuaire de l'Empire romain.

Les changements qui se produisent ainsi au Néolithique se traduisent de façon exemplaire dans l'apparition en Egypte de l'urbanisme, dont on trouve un exemple frappant dans l'un des plus anciens villages de la vallée du Nil, Merimdé Beni Salamé, à la limite ouest du Delta.

Avec la croyance très ancienne à l'au-delà et à l'immortalité, nous avons un ensemble d'importants progrès culturels et sociaux que nous pouvons suivre à travers le Néolithique et le Chalcolithique, la période prédynastique et la période protodynastique. Ils ont abouti à la constitution et au développement de la tradition pharaonique.

Époque historique

Dans la civilisation pharaonique des temps historiques on peut distinguer deux courants principaux dont l'un est constitué par l'héritage matériel

1. Cf. PENDLEBURG, Aegyptium.

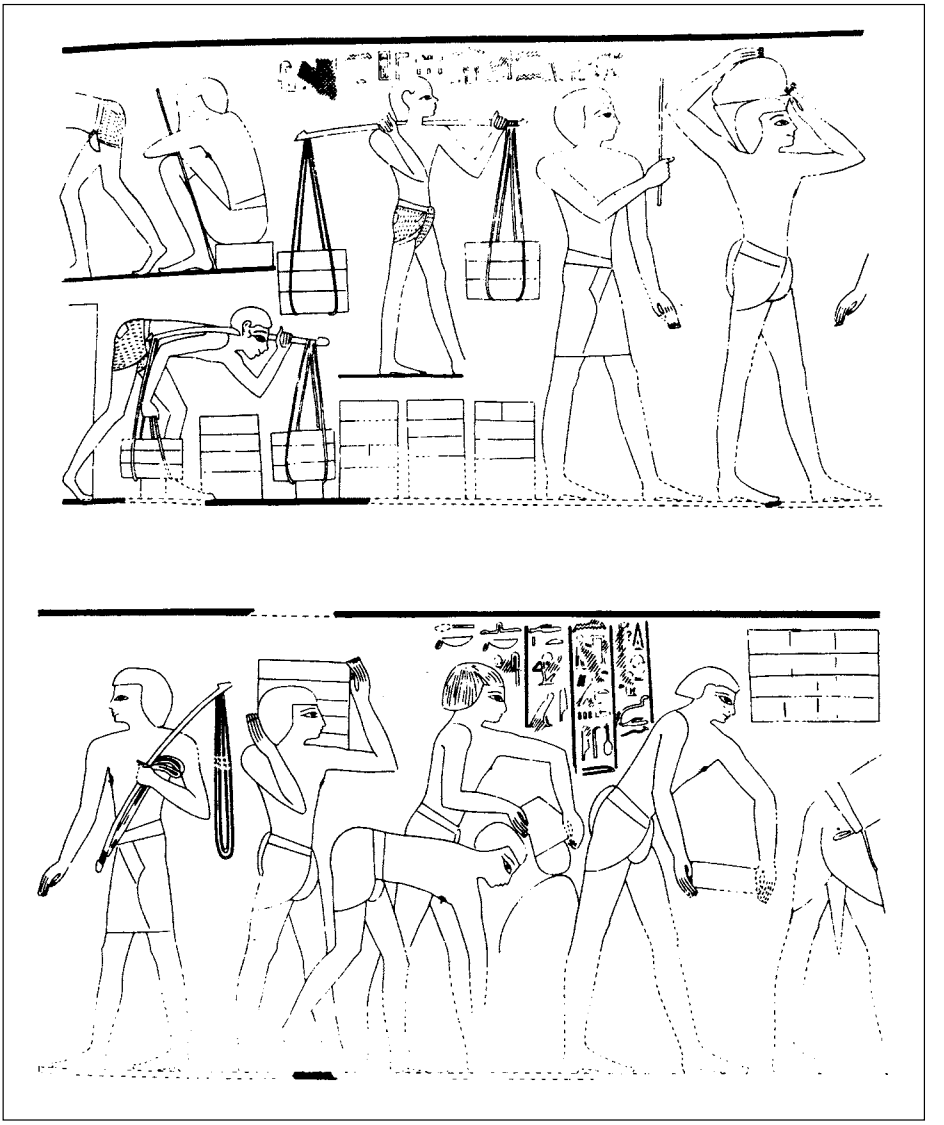

Fabrication de briques.
(Source : N. de G. Davies, 1943,
pl. LIX. Photo The Metropolitan
Museum of Art, New York.)

néolithique et prédynastique. L'autre venu aussi du plus lointain passé est de nature plus abstraite. Ces deux aspects sont liés entre eux et constituent le phénomène culturel égyptien. La partie matérielle de cet héritage est constituée par les réalisations dans les domaines de l'artisanat, de la science (géométrie, astronomie, chimie), des mathématiques appliquées (médecine, « chirurgie ») et de l'art. La partie culturelle comprend les théories religieuses, littéraires et philosophiques.

L'artisanat

La contribution de l'ancienne Egypte dans le domaine de l'artisanat apparaît dans le travail de la pierre comme nous venons de le voir, mais aussi de la métallurgie, du bois, du verre, de l'ivoire, de l'os et de nombreux autres matériaux. Les anciens Egyptiens, après avoir découvert les diverses ressources naturelles du pays, procédèrent à leur extraction et perfectionnèrent peu à peu les techniques. Celles de l'agriculture et de la construction, d'une nécessité vitale pour la communauté, exigeaient la fabrication d'outils de pierre et de cuivre tels que haches, ciseaux, maillets et herminettes. Ces outils étaient façonnés avec une grande habileté pour satisfaire aux diverses exigences de l'architecture et de l'industrie, comme le percement de trous ou la fixation des blocs. Ils fabriquaient également des arcs, des flèches, des poignards, des boucliers et des bâtons de jet. Pendant longtemps, et même à l'époque historique, outillage et armement, hérités de l'époque néolithique, resteront surtout lithiques. Les falaises calcaires qui bordent le Nil sont riches en silex de grande taille et d'excellente qualité, que les Egyptiens continuèrent à utiliser longtemps après l'apparition du cuivre et du bronze. Au demeurant, très souvent le rituel religieux exigeait l'emploi d'instruments de pierre, ce qui contribua beaucoup au maintien des techniques de taille de la pierre, et en particulier du silex.

Pour l'outillage métallique, le fer n'ayant pratiquement pas été utilisé avant l'extrême fin de l'époque pharaonique, les techniques métallurgiques de l'Egypte se ramènent à celles de l'or, de l'argent, du cuivre et de ses alliages, bronze et laiton. On a retrouvé au Sinaï des traces de l'exploitation et du traitement du minerai de cuivre par les Egyptiens; de même en Nubie, à Bouhen, où les pharaons de l'Ancien Empire disposaient de fonderies pour le cuivre.

Au Sinaï, comme en Nubie, les Egyptiens travaillaient en collaboration avec les populations locales et les techniques utilisées pour le traitement du métal purent donc facilement passer d'un domaine culturel à l'autre. C'est peut-être à cette occasion que, d'une part, l'écriture pharaonique par le truchement de l'écriture protosinaïtique, qu'elle influença, put jouer un rôle important dans l'invention de l'alphabet, et que, d'autre part, la métallurgie du cuivre put se répandre largement en Afrique nilotique d'abord, puis au-delà.

Dès l'époque archaïque, vers –3000, les Egyptiens ont connu et utilisé pour leurs outils de cuivre, toutes les techniques de base de la métallurgie: forgeage, martelage, moulage, estampage, soudure et rivetage. Ils les maîtrisèrent très vite, et indépendamment des outils, on a retrouvé de grandes

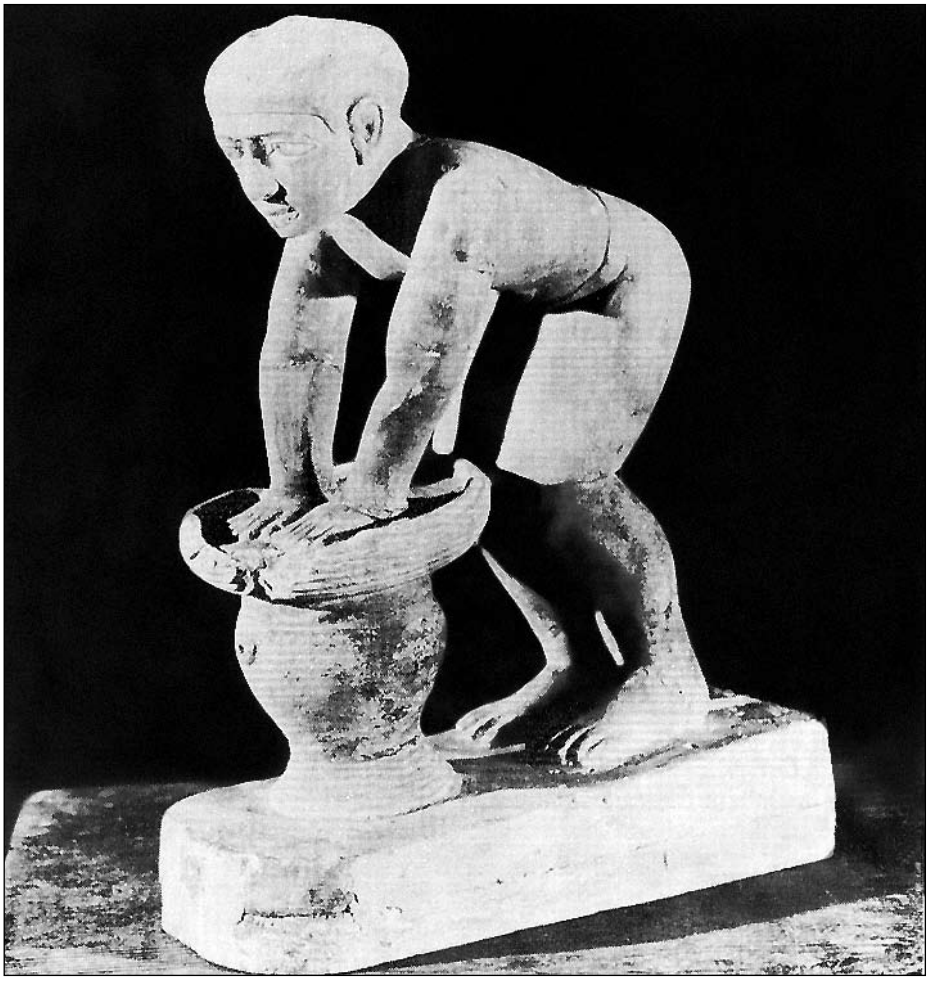

1

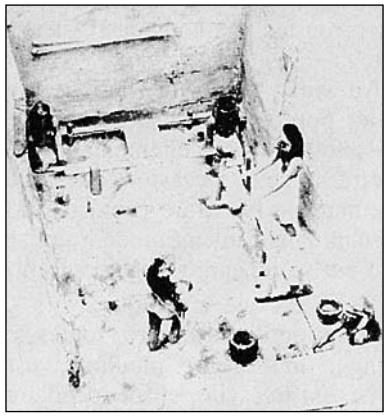

2

1. Fabrication de la bière, Ancien Empire. (Photo Otonoz.)

2. Modèle d'atelier de tissage (XII^e dyn., vers –2000). (Source : W. Wolf, 1955, pl. 45. Photo The Metropolitan Museum of Art, New York.)

statues égyptiennes de cuivre datant de – 2300 ; dès – 2900, les textes signalent des statues de même type et dès la plus haute époque, les scènes des mastabas montrent des ateliers où l'or et l'électrum, mélange d'or et d'argent, sont transformés en bijoux. Si la métallurgie de l'or comme du cuivre n'a pas pris naissance en Egypte, il n'en demeure pas moins que l'Egypte a largement contribué à son perfectionnement et à son expansion.

Ainsi que nous l'avons souligné au début de ce chapitre, il est souvent difficile de déterminer qui du domaine culturel asiatique ou africain, a « inventé » telle ou telle technique. L'Egypte présente un grand avantage ; grâce aux figurations des tombes, elle nous a transmis de très nombreux renseignements sur les techniques employées par ses artisans. Dans les ateliers, représentés en peinture ou en bas-relief sur les parois des sépultures, qu'elles soient construites ou hypogées, nous voyons, par exemple, menuisiers et ébénistes s'affairer à la fabrication des meubles, des armes, des bateaux, etc. ; grâce à ces scènes nous découvrons non seulement les outils : pinces, marteaux, scies, drilles, herminettes, ciseaux, maillets, tous fidèlement représentés dans le moindre détail, mais aussi la manière dont ils étaient employés. C'est ainsi que nous savons que la scie égyptienne était une scie « à tirer » et non une scie « à pousser », comme la scie moderne. Il y a là pour l'histoire des techniques et de leur transmission une mine de renseignements qui n'a pas encore été pleinement utilisée.

A côté des représentations figurées, les anciens Egyptiens ont laissé dans leurs sépultures des « modèles réduits » représentant différents ateliers avec les ouvriers aux divers stades de leur travail, qui sont aussi pour l'historien d'une valeur inestimable pour l'interprétation des techniques et du développement de celles-ci. Par ailleurs les quantités importantes d'objets fabriqués à la main ou à l'aide d'outils qui ont été retrouvées attestent de la diversité des industries dans l'ancienne Egypte. Par exemple, ils utilisaient pour la joaillerie des matières précieuses et semi-précieuses comme l'or, l'argent, le feldspath, le lapislazuli, la turquoise, l'améthyste et la cornaline, et fabriquaient avec une remarquable précision des couronnes, des colliers et autres parures.

La culture précoce du lin leur fit acquérir très tôt une grande habileté dans la filature et le tissage. Ce dernier est connu dès le Néolithique, vers – 5000, et son origine se confond donc avec l'apparition de la civilisation dans la vallée du Nil. Ce sont les femmes qui filent le lin, de façon très habile puisqu'elles manient souvent deux fuseaux à la fois. Une des caractéristiques de la technique du filage égyptien est la grande distance entre la filasse brute, contenue dans des récipients posés à même le sol, et le fuseau qui la transforme en fil. Pour accroître encore cette distance les fileuses se juchent sur des tabourets. Les métiers à tisser, d'abord horizontaux puis verticaux à partir du Moyen Empire, leur permirent la confection d'étoffes de grande longueur qu'exigeait aussi bien l'ample vêtement quotidien que le rituel funéraire : bandelettes et linceuls pour momies. Les tissus constituaient pour les pharaons un des moyens d'échange les plus appréciés à l'étranger. Le plus fin d'entre eux, le *byssus*, fabriqué dans les temples, était particulièrement vanté. Les Ptolémées surveillaient les ateliers de tissage et contrôlaient la

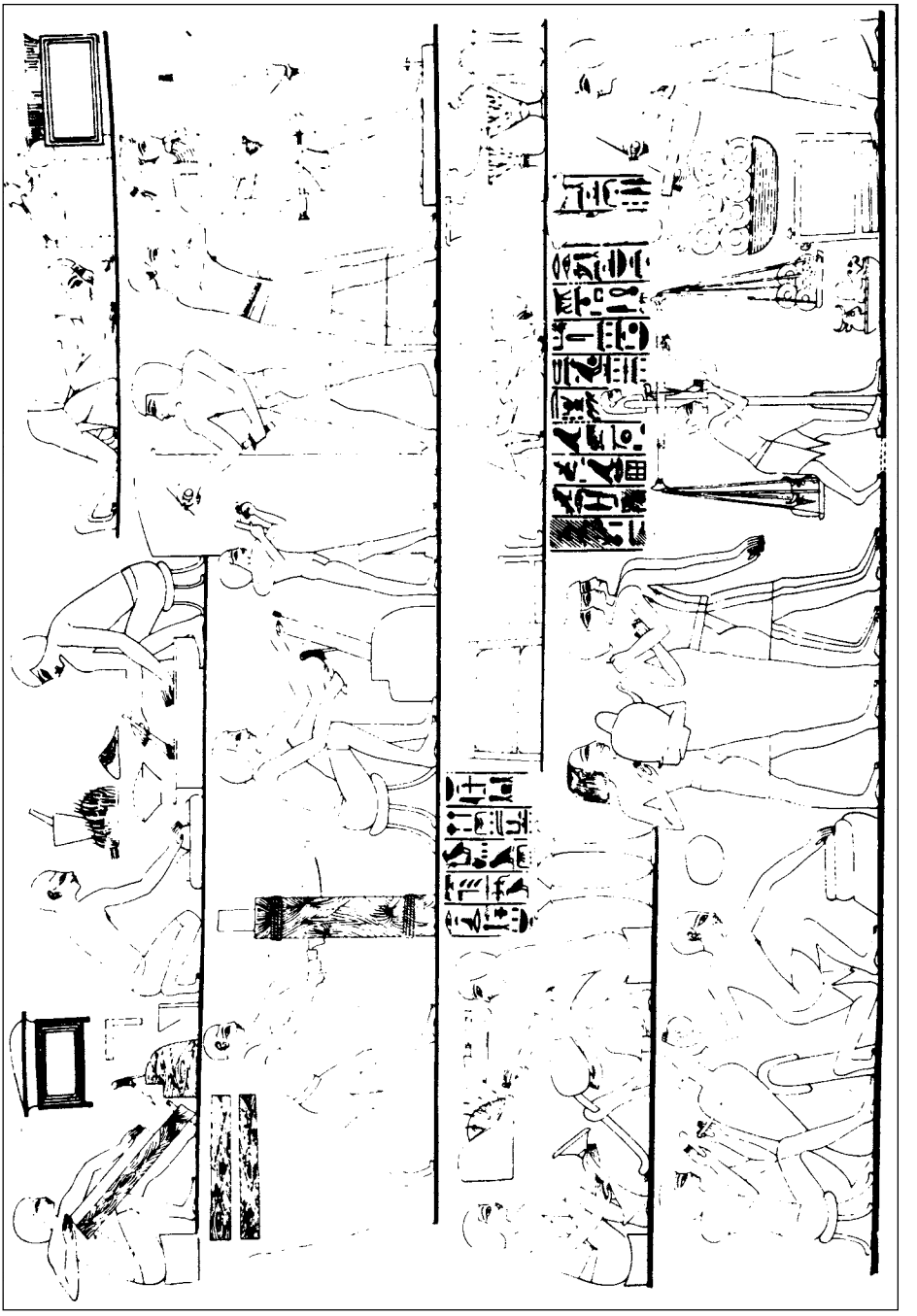

Ebénistes au travail.
(Source : N. de G. Davies, 1943, pl. LV, The Metropolitan Museum of Art. New York.)

qualité de la fabrication et c'est leur administration centrale qui, suivant sans doute l'usage des pharaons autochtones, organisait la vente à l'étranger, qui procure au roi d'énormes revenus en raison de la qualité du travail des tisserands égyptiens. Nous saisissons là sur le vif une des façons dont le « legs égyptien » s'est transmis.

Les industries du bois, du cuivre et du métal furent également perfectionnées et leurs produits sont parvenus jusqu'à nous dans un bon état de conservation.

Parmi les autres objets, produits par l'artisanat égyptien, figurent des vases d'argent, des cercueils de bois, des peignes et des manches d'ivoire décorés. Les anciens Egyptiens savaient également très bien tisser les roseaux sauvages pour la fabrication de nattes; la fibre tirée du palmier leur permettait de confectionner filets et cordages robustes. Nous citerons également la fabrication de poteries, qui commença dans la préhistoire par une poterie grossière, suivie par une poterie plus fine, rouge à bord noir, puis par une poterie lissée et incisée. Ces récipients étaient utilisés pour emmagasiner diverses matières, mais certains avaient un but décoratif. La croyance des Egyptiens en certaines valeurs, et particulièrement à la vie éternelle, en nécessitant la fabrication d'objets souvent décorés en grand nombre à l'usage des morts, fut à l'origine d'un haut niveau de perfection et de production artistique.

Parmi les contributions de l'Egypte à la civilisation mondiale figurent les techniques du verre. S'il est vrai que la Mésopotamie et les civilisations de l'Indus connurent elles aussi, très tôt, la technique de l'émaillage qui est à l'origine du verre, rien ne permet cependant d'affirmer que ce soient elles qui l'aient répandu. Tout au plus peut-on supposer qu'une fois encore il y a eu un phénomène de convergence et que le verre a été découvert indépendamment, en Asie et dans la vallée du Nil.

Un fait demeure: l'habileté dont les verriers égyptiens témoignèrent assez vite. Dès le Prédynastique (vers – 3500) l'existence d'objets en verre (perles) paraît attestée en Egypte, bien qu'il ne soit pas certain qu'ils résultent d'une création volontaire de l'artisan. Le verre, en tant que tel, connu à la V^e^ dynastie (vers – 2500), se répand à partir du Nouvel Empire (vers – 1600). Il est alors employé non seulement pour des perles, mais pour la fabrication de vases dont les formes varient beaucoup, de l'élégant calice à pied aux vases en forme de poisson. Ils sont le plus souvent polychromes et toujours opaques. Le verre transparent apparaît sous Toutankhamon (vers – 1300). A partir de – 700 environ, les vases de verre égyptiens de la forme dite « alabastre », polychromes, se répandent dans toute la Méditerranée. Ils sont copiés par les Phéniciens qui en font une de leurs industries.

A la Basse-Epoque, des signes hiéroglyphiques, moulés en verre de couleur, sont sertis dans le bois ou la pierre pour constituer des inscriptions. Les techniques des verriers pharaoniques passent aux artisans de l'époque hellénistique qui inventent le verre « soufflé ». Alexandrie d'Egypte devient alors le plus grand centre de fabrication d'objets de verre qui sont exportés jusqu'en Chine et Aurélien taxera les verres égyptiens importés à Rome.

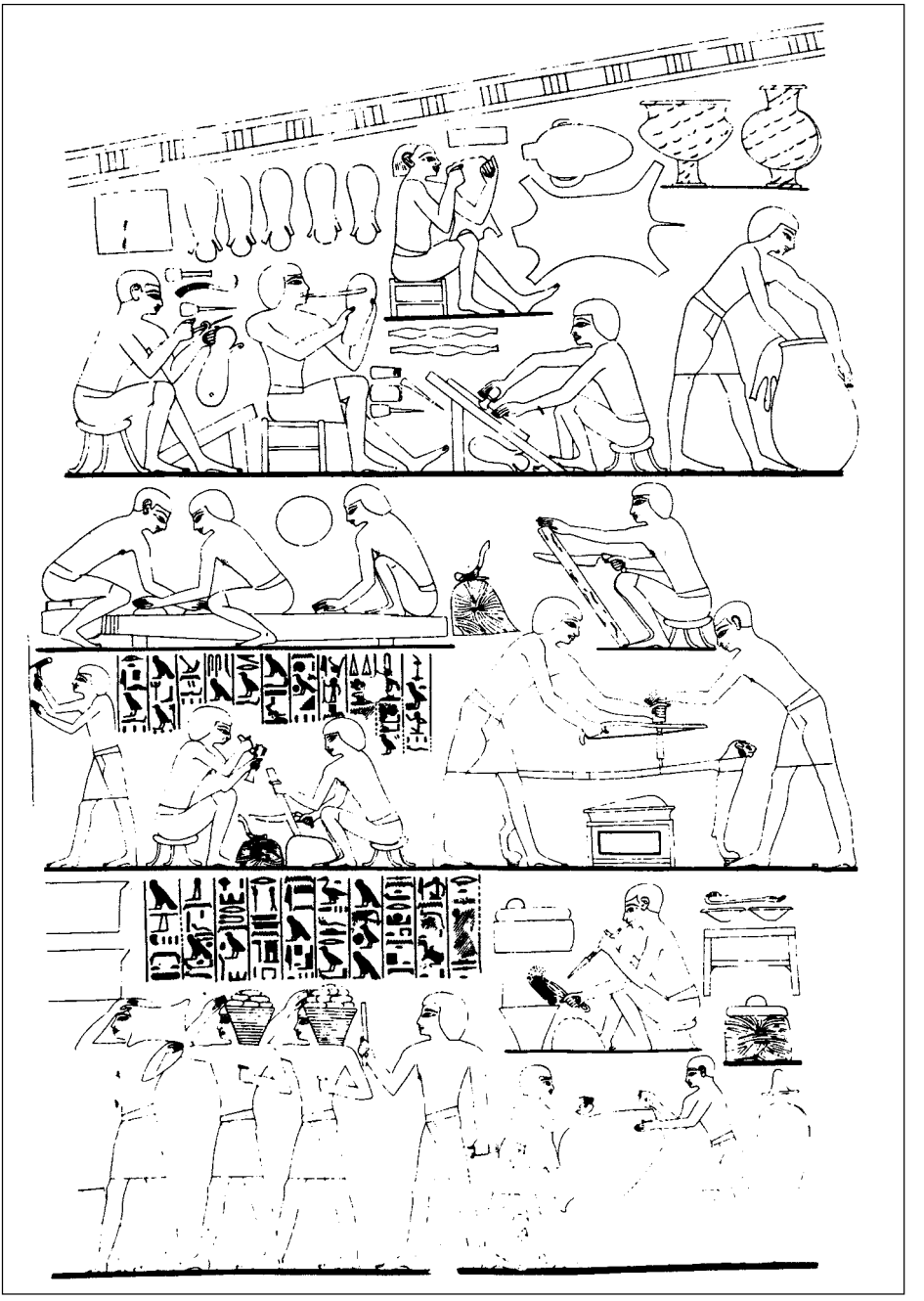

Fabrication de vases de métal. (Source : N. de G. Davies, 1943, The Metropolitan Museum of Art, Egypt Expedition, Vol. XI. New York, pl. LIII. Photo The Metropolitan Museum of Art, New York.)

L'Empire méroïtique importera des objets en verre d'Alexandrie, mais surtout adoptera les techniques de fabrication et les répandra dans la haute vallée du Nil.

Une des plus importantes industries des anciens Egyptiens fut celle du papyrus, dont il furent les inventeurs.

Il n'est pas de plante qui ait joué un plus grand rôle en Egypte que le papyrus. Ses fibres servaient à fabriquer ou à calfater les bateaux, à faire des mèches pour les lampes à huile, des nattes, des corbeilles, des cordes, des câbles. Les câbles qui servirent à amarrer le pont de bateaux que Xerxès tenta de lancer au travers de l'Hellespont, avaient été tressés en Egypte avec des fibres de papyrus. Réunis en faisceaux, ses tiges avaient servi de piliers à l'architecture primitive avant que les architectes classiques ne s'en inspirent pour leurs colonnes fasciculées ou simples, aux chapiteaux en forme de fleurs fermées ou épanouies. Surtout le papyrus servait à la fabrication du « papyrus » d'où est venu notre mot « papier », sans doute reflet d'un mot égyptien ancien paperaâ, « Celui-de-la-Grande-Demeure » (le Palais Royal), qui nous a été transmis par l'Antiquité classique.

Le papyrus était fabriqué en croisant des épaisseurs successives de fines bandes tirées de la tige de la plante qui, après pressage et séchage, permettaient de produire une grande feuille.

Vingt feuilles réunies entre elles lorsqu'elles étaient encore fraîches constituaient un rouleau dont la longueur variait de trois à six mètres. On pouvait mettre bout à bout plusieurs rouleaux, certains papyrus mesurant 30 et 40 mètres de long.

C'est le rouleau qui constitue le « livre » égyptien. On le tenait de la main gauche et on le déroulait au fur et à mesure de la lecture. Le « volumen » de l'Antiquité classique en est l'héritier direct.

De tous les supports utilisés pour écrire dans l'Antiquité, le papyrus est certainement le plus pratique. Il est souple et léger; son seul inconvénient est sa fragilité. Il résiste mal, à la longue, à l'humidité et c'est un combustible de choix. On a estimé que pour tenir à jour les listes de matériel d'un petit temple égyptien, il fallait 10 mètres de papyrus par mois. Les notaires de province, à l'époque ptolémaïque, utilisaient de six à treize rouleaux, soit de 25 à 57 mètres par jour: de 750 à 1600 mètres par mois. Or chaque grand domaine, le palais royal, tous les temples, avaient leurs registres, leurs inventaires, leurs bibliothèques, ce qui représente des centaines de kilomètres de papyrus qui ont certainement existé alors que quelques centaines de mètres seulement ont été retrouvés.

Le papyrus, utilisé en Egypte dès la I^re^ dynastie, vers – 3000 jusqu'à la fin de l'histoire pharaonique, sera adopté par les Grecs, les Romains, les Coptes, les Byzantins, les Araméens et les Arabes. Une grande partie de la littérature hellénistique et latine nous est parvenue sur papyrus. Les rouleaux de papyrus constituaient une des exportations importantes de l'Egypte; c'est, incontestablement, un des legs majeurs de l'Egypte pharaonique à la civilisation.

Toutes ces industries demandaient technique et savoir-faire, et elles ont amené la création d'une nouvelle classe d'artisans et de nouvelles techniques.

Les musées et les collections privées du monde entier contiennent des centaines, et même des milliers, de spécimens archéologiques des divers produits de l'Egypte ancienne.

La tradition et le savoir-faire des anciens Egyptiens dans le domaine de la construction en pierre ne fut pas la moindre de leurs contributions à l'histoire des techniques de l'humanité. Ce n'était pas tâche facile de transformer les énormes blocs bruts de granit, de calcaire, de basalte et de diorite en des blocs bien façonnés et polis, prêts pour l'utilisation dans leurs différentes entreprises architecturales.

Au demeurant, la recherche des pierres pour les monuments contribua, tout comme la prospection des minerais métalliques, des fibres et pierres semi-précieuses et des pigments colorés, à la diffusion des techniques égyptiennes dans le domaine culturel asiatique aussi bien qu'africain.

En effet, les Egyptiens n'hésitaient pas à aller chercher leurs pierres en plein désert, parfois à une centaine de kilomètres du Nil. La carrière dont provient la statue de diorite bien connue de Chéphren du musée du Caire, a été retrouvée dans le désert nubien à quelque 65 kilomètres au nord-ouest d'Abou Simbel. L'exploitation des carrières apparaît dès l'aurore de l'histoire de l'Egypte vers – 2800.

Les techniques des carriers égyptiens variaient avec la nature de la pierre. Pour le calcaire, ils creusaient des galeries dans les larges bancs des falaises éocènes qui bordent le Nil. C'est ainsi qu'ont été obtenus les magnifiques blocs de pierre fine avec lesquelles étaient édifiées les grandes pyramides, recouverts de blocs de granit. Le grès, à partir d'El-Kab en Haute-Egypte, comme en Nubie, était exploité à ciel ouvert. Pour les pierres dures, les carriers taillaient une rainure autour du bloc à détacher. Ils creusaient ensuite, de place en place, dans cette rainure de profondes encoches dans lesquelles ils plaçaient des coins de bois qu'ils mouillaient. La dilatation du bois suffisait à fendre le bloc le long de la rainure. Cette technique est encore employée par les carriers modernes pour le granit. Nous vient-elle d'Egypte ?

Les seuls outils des carriers égyptiens sont le maillet de bois et le ciseau de cuivre pour les pierres tendres : calcaire et grès ; le pic, le ciseau et le marteau de pierre dure pour les roches métamorphiques : granit, gneiss, diorite, basalte. Lorsque la carrière était située loin du Nil, une expédition était lancée qui pouvait comprendre jusqu'à 14 000 hommes, officiers et soldats, portefaix et carriers, scribes et médecins. Ces expéditions qui pouvaient séjourner longtemps hors d'Egypte ont dû contribuer à la diffusion de la civilisation égyptienne, notamment en Afrique.

L'habileté acquise dans l'exploitation des pierres de construction dès l'époque archaïque a amené les Egyptiens, dès la fin de l'Ancien Empire (vers – 2400), à creuser en plein roc leurs demeures éternelles, c'est-à-dire leurs tombes. Bien avant cette date, de – 3000 à – 2400, l'établissement de leurs sépultures construites, conçues comme l'habitation du mort, les avaient déjà amenés à construire au-dessus de celles-ci d'imposantes superstructures dont l'évolution architecturale a, au cours des temps, produit la pyramide à degrés puis la pyramide.

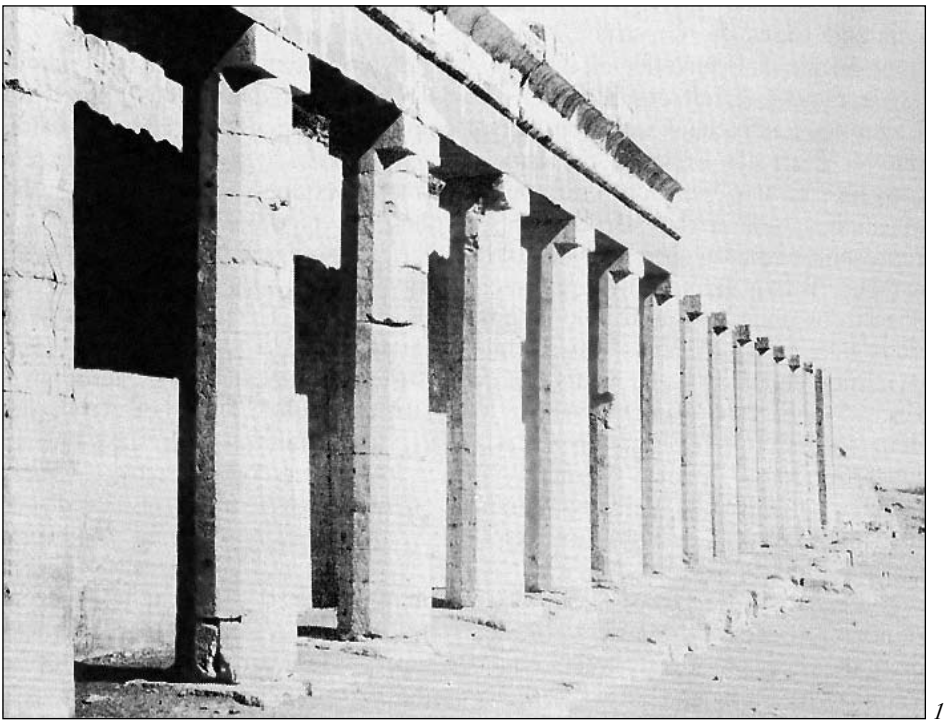

1

1. Colonnes « protodoriques » de Deir el-Bahari. (Source : J. Pirenne, vol. II, fig. 36, pp. 156–157. Photo J. Capart.).

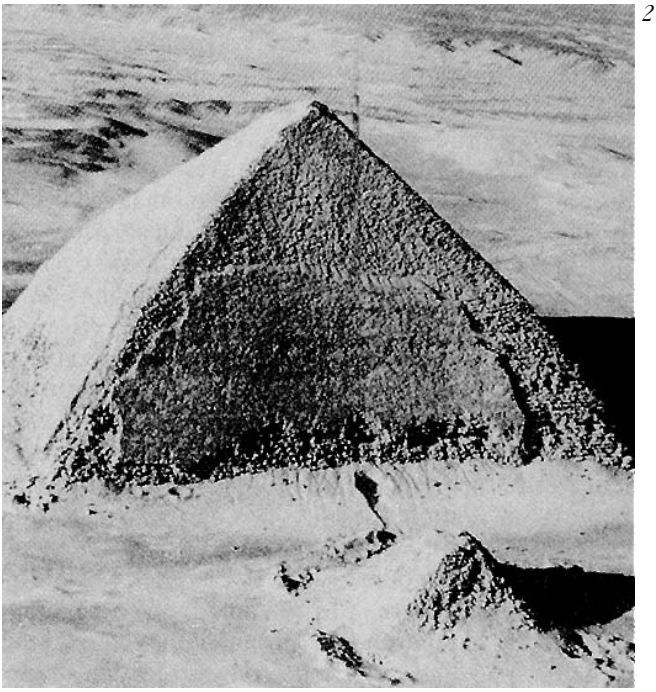

2

2. Pyramide de Snefrou à Dashour. (Source : J. Pirenne, 1961, vol. I, fig. 25, p. 100.).

La maîtrise des Egyptiens dans le travail du bois s'affirme de façon éclatante dans la construction navale. Les nécessités mêmes de la vie quotidienne dans la vallée du Nil, où la seule voie de communication commode est le Fleuve, a fait des Egyptiens des experts en navigation dès l'aurore de l'histoire. Les bateaux occupent une place privilégiée dans les toutes premières œuvres d'art dès l'époque préhistorique. Aussi n'est-il pas étonnant que leur croyance en une vie d'outre-tombe étroitement calquée sur la vie terrestre les ait incités, soit à déposer dans les tombes des modèles de bateau, soit à représenter construction de bateaux et scènes de navigation sur les parois des tombes. Il leur arrivait même d'enterrer de véritables barques à proximité des sépultures pour les mettre à la disposition des morts. Tel fut le cas à Helouan dans une nécropole des deux premières dynasties et à Dashour, près de la pyramide de Sésostris III, mais une découverte plus récente est extraordinaire. En 1954 en effet, on découvrit, le long du flanc sud de le grande pyramide, deux fosses creusées en plein roc et recouvertes d'énormes dalles de calcaire. Dans ces fosses avaient été déposés, démontés mais complets, avec rames, cabines, gouvernails, les bateaux mêmes qui avaient servi à Chéops. Un de ces bateaux a été sorti de la fosse et remonté. L'autre attend encore qu'on le sorte de sa « tombe ».

Le bateau de Chéops, qui occupe maintenant un musée spécial, a été remonté. Il est composé de 1224 pièces de bois qui avaient été partiellement démontées, et placées en treize couches superposées dans la fosse. Il mesure 43,40 m de long, 5,90 m de large, et était d'un tonnage d'environ 40 tonnes. Les planches du bord ont 13 à 14 cm d'épaisseur. Son tirant d'eau, difficile à calculer avec précision, était manifestement très faible par rapport à la masse du navire. Bien qu'il possède des couples rudimentaires, le bateau de Chéops n'a pas de quille, il est à fond plat, étroit. Le fait le plus remarquable est qu'il a été construit sans l'aide d'aucun clou : les pièces de bois sont entièrement assemblées entre elles à l'aide de tenons et mortaises. Les éléments constitutifs : bordées, couples, traverses, sont liés entre eux par des cordes. Ce qui, au demeurant, a facilité leur remontage. Le navire comportait une grande et spacieuse cabine centrale, ainsi qu'un abri couvert à l'avant. Il n'avait pas de mât, et était uniquement propulsé à la rame ou halé, bien que la voile ait été utilisée par les Egyptiens avant le règne de Chéops. La méthode de construction par pièces assemblées entre elles par des liens, explique les expéditions militaires amphibies loin de l'Egypte en mer Rouge, comme sur l'Euphrate. L'armée égyptienne emportait avec elle, démontés, les bateaux dont elle pouvait avoir besoin.

Comme en témoigne leur largeur par rapport à leur longueur et surtout leur très faible tirant d'eau, les bateaux égyptiens ont été manifestement conçus pour la navigation fluviale. Il s'agissait avant tout d'obtenir la plus grande capacité possible tout en évitant les ensablements. Néanmoins, dès la V^{e} dynastie, et sans doute avant, les Egyptiens avaient su adapter leurs navires à la navigation hauturière. Les bateaux de Sahouré montrent que pour la navigation en mer la hauteur de la proue comme celle de la poupe, qui dépassent largement la ligne de flottaison sur le bateau de Chéops, a été fortement diminuée. Elle constituait en effet un handicap quand le navire

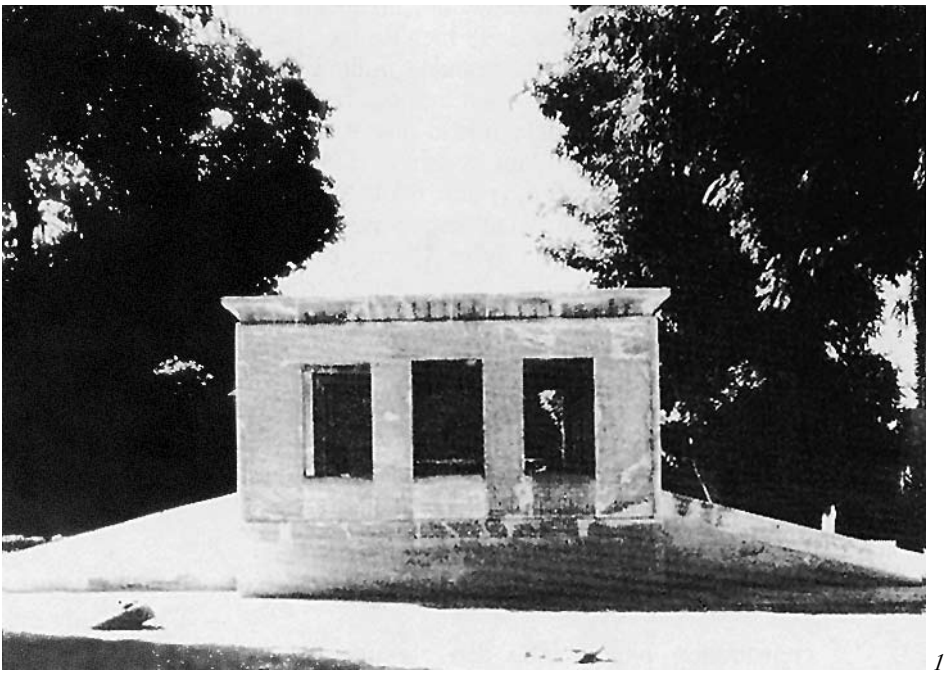

1

1. Karnak : reposoir de la barque d'Amon.

2. Gizeh : reposoir de la barque de Chéops.

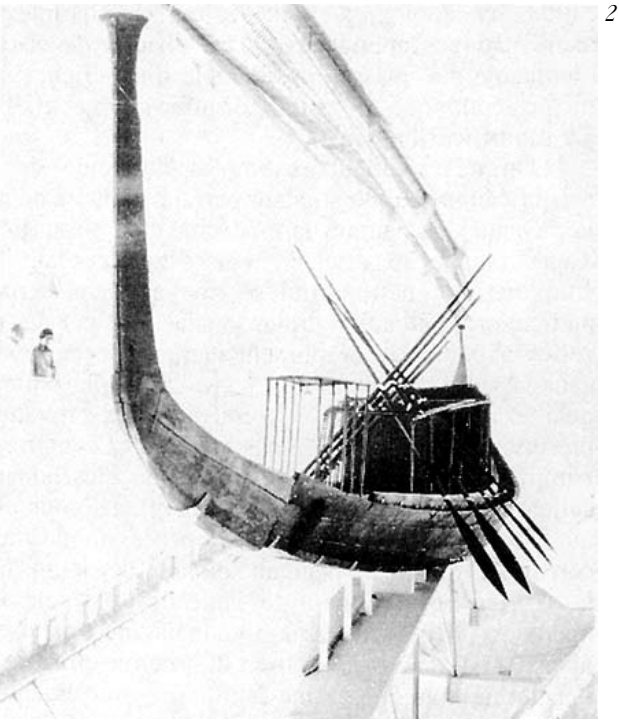

2

avait à affronter les lames de la Méditerranée ou de la mer Rouge. Par ailleurs les ingénieurs navals égyptiens surent donner une grande solidité à l'ensemble du navire en le dotant d'un « câble de torsion » qui reliait, au-dessus du pont, l'avant à l'arrière. Ce câble jouait ainsi le rôle d'une véritable quille en assurant la rigidité de l'ensemble et en palliant le danger d'une cassure médiane.

Ainsi modifié, le navire égyptien était capable d'assurer les liaisons maritimes les plus lointaines qu'aient entreprises les pharaons, que ce soit en Méditerranée vers la Palestine, la Syrie, Chypre et la Crète, ou en mer Rouge vers le lointain pays de Pount. Rien ne permet de croire dans ce domaine, que les Egyptiens aient été influencés par les Phéniciens. Bien au contraire, il est fort probable, bien qu'impossible à prouver dans l'état actuel de nos connaissances, que ce soient les Egyptiens qui aient été, d'une part, les initiateurs de la navigation maritime à voile : vergues et voiles égyptiennes sont orientables et permettent diverses « allures », et, d'autre part, les inventeurs du gouvernail : dès l'Ancien Empire les grandes rames de direction situées à l'arrière du bateau sont pourvues de barres verticales qui en font de véritables gouvernails.

La science

La contribution pharaonique dans le domaine de la science et des mathématiques appliquées constitue un précieux héritage, en physique, en chimie, en zoologie, en médecine, en pharmacologie, en géométrie et en mathématiques appliquées. Dans chacun de ces domaines, ils ont légué à l'humanité une masse considérable d'expériences, qu'ils avaient parfois eux-mêmes combinées pour la réalisation d'objectifs particuliers.

La momification

Un des meilleurs exemples du génie des anciens Egyptiens est la momification, qui illustre leur parfaite maîtrise de nombreuses sciences comme la physique, la chimie, la médecine et la chirurgie, résultat de l'accumulation d'une longue expérience. Par exemple, leur découverte des propriétés chimiques du natron, qui se trouvait dans certaines régions d'Egypte, en particulier au Ouadi Natroun, a été suivie par des progrès dans l'utilisation de celles-ci pour l'accomplissement pratique des exigences de leurs croyances dans la vie d'outre-tombe. Ils croyaient à la prolongation de la vie dans l'au-delà et ils essayaient de prouver cette croyance de manière pratique en préservant à jamais le corps humain. Le natron a été analysé comme un composé de carbonate de sodium, de bicarbonate de sodium, de sel et de sulfate de sodium. Les anciens Egyptiens connaissaient les fonctions chimiques de ces substances. Dans le processus de momification, ils mettaient le corps dans du natron pendant soixante-dix jours. Ils extrayaient le cerveau par les narines et retiraient les intestins par une incision dans le côté. Ces opérations demandaient une connaissance précise de la structure de l'organisme. La bonne conservation des momies illustre une connaissance intime de l'anatomie humaine et une familiarité avec la chirurgie.

Ramsés II (technique des fluides). Photo Commissariat à l'énergie atomique.

Chirurgie

Ce sont sans doute les connaissances du corps humain acquises par la momification qui permirent aux Egyptiens de développer les techniques chirurgicales dès une haute époque. La chirurgie égyptienne est, en effet, assez bien connue grâce au « Papyrus Smith », copie d'un original composé sous l'Ancien Empire, entre – 2600 et – 2400. C'est un véritable traité de chirurgie osseuse et de pathologie externe. Quarante-huit « cas » y sont examinés systématiquement. Chaque fois, l'auteur du traité commence par un intitulé général : « Instructions *concernant* (tel ou tel cas) », puis suit une description clinique : « *Si tu remarques* (tels symptômes) ». Les descriptions sont toujours précises et justes. Elles sont suivies du diagnostic : « *Tu diras à ce sujet : un cas de* (telle ou telle blessure) ; et, selon le cas, « *un cas que je traiterai* » ou « *un cas pour lequel on ne peut rien* ». Si le chirurgien peut traiter, le traitement à suivre est alors décrit avec précision, par exemple : « *tu banderas avec de la viande le premier jour, puis tu mettras deux bandes de tissus de façon à faire joindre les lèvres de la blessure, etc.* ».

Plusieurs des traitements indiqués par le Papyrus Smith sont encore appliqués de nos jours. Les chirurgiens égyptiens savaient fermer les plaies par des points de suture, et réduire les fractures au moyen d'attelles de bois ou de cartonnage. Enfin, il leur arrivait de recommander de laisser agir la nature. Par deux fois, en effet, le Papyrus Smith ordonne de laisser le blessé à son régime diététique habituel.

Parmi les cas étudiés par le Papyrus Smith figurent les plaies superficielles du crâne et du visage, surtout, et les lésions qui atteignent les os ou les articulations : contusions des vertèbres cervicales ou spinales, luxations, perforations du crâne ou du sternum, fractures diverses : nez, mâchoires, clavicules, humérus, côtes, crâne, vertèbres. L'examen des momies a parfois permis de retrouver les traces du travail des chirurgiens tels cette mâchoire de l'Ancien Empire qui porte deux trous percés pour drainer un abcès, ou ce crâne où la fracture consécutive à un coup de hache ou d'épée a été réduite et le patient guéri. Par ailleurs, les dentistes opéraient des plombages avec un ciment minéral et on a retrouvé sur une momie un essai de prothèse (fil d'or reliant deux dents branlantes).

Par son esprit de méthode, le Papyrus Smith témoigne de la maîtrise acquise par les chirurgiens égyptiens anciens. Une maîtrise qui, on peut le penser, fut transmise de proche en proche, en Afrique comme en Asie, et à l'Antiquité classique, notamment par les médecins qui accompagnent toujours les expéditions égyptiennes en territoire étranger. On sait, d'ailleurs, que des souverains étrangers, tels le prince asiatique de Bakhtan, Bactriane, ou Cambyse lui-même, faisaient venir chez eux des médecins égyptiens et qu'Hippocrate « avait accès à la bibliothèque du temple d'Imhotep à Memphis » et que d'autres médecins grecs suivront son exemple.

Médecine

La connaissance de la médecine peut être considérée comme une des plus importantes contributions des anciens Egyptiens à l'histoire de l'humanité. Les documents indiquent de manière détaillée les titres des médecins

égyptiens et leurs différents domaines de spécialisation. Les civilisations du Proche-Orient antique et du monde classique ont reconnu les capacités et la réputation des anciens Egyptiens dans les domaines de la médecine et de la pharmacologie. Une des plus importantes personnalités égyptiennes de l'histoire de la médecine est Imhotep, vizir, architecte et médecin du roi Djeser de la III^{e} dynastie. Sa renommée s'est transmise à travers toute l'histoire ancienne de l'Egypte jusqu'à l'époque grecque. Divinisé par les Egyptiens sous le nom d'Imouthès, il fut assimilé par les Grecs à Asklépios, le dieu de la médecine. L'influence égyptienne sur le monde grec, à la fois en médecine et en pharmacologie, est facilement discernable dans les remèdes et dans les prescriptions. Les fouilles ont permis de découvrir certains instruments médicaux utilisés dans les opérations chirurgicales.

Le témoignage écrit sur la médecine égyptienne ancienne est constitué par des documents médicaux comme le Papyrus Ebers, le « Papyrus de Berlin », le Papyrus chirurgical Edwin Smith et beaucoup d'autres, qui illustrent les techniques d'opérations et décrivent les traitements qui étaient prescrits.

Ces textes sont des copies d'originaux remontant à l'Ancien Empire (vers – 2500). A la différence du Papyrus chirurgical Edwin Smith (cf. ci-dessus), très scientifique, les textes purement médicaux sont influencés par la magie. Pour les Egyptiens, la maladie était le fait des dieux ou d'esprits malfaisants, ce qui justifie le recours à la magie et explique que certains remèdes du Papyrus Ebers, par exemple, ressemblent plus à une incantation magique qu'à une prescription médicale.

Malgré cet aspect, au demeurant commun aux autres civilisations de l'Antiquité, la médecine égyptienne est loin d'être négligeable et on y décèle un embryon de méthode, notamment dans l'observation des symptômes, méthode qui, sans nul doute, passera à la postérité en raison de son importance.

Le médecin égyptien examinait le malade et constatait les symptômes du mal. Il établissait ensuite son diagnostic puis prescrivait le remède. Tous les textes connus suivent ce schéma, il s'agit donc d'une pratique courante. L'examen pouvait se faire en deux fois à quelques jours de distance pour les cas douteux.

Parmi les maladies reconnues et bien décrites par les médecins égyptiens, voire traitées par eux, figurent: les embarras gastriques, la dilatation d'estomac, les cancers cutanés, le coryza, la laryngite, l'angine de poitrine, le diabète, la constipation, les maladies du rectum, la bronchite, la rétention et l'incontinence d'urine, la bilharziose, les ophtalmies, etc.

Dans leurs traitements, les médecins égyptiens utilisaient: suppositoires, onguents, électuaires, potions, onctions, massages, clystères, purges, cataplasmes et même les inhalations qu'ils enseignèrent aux Grecs. La pharmacopée comporte beaucoup de « simples », dont malheureusement nous ne savons pas traduire les noms. Ainsi, en raison de sa méthode, des ressources dont elle disposait dans sa pharmacopée, on comprend le prestige dont la médecine égyptienne a joui dans l'Antiquité; prestige dont Hérodote nous a conservé l'écho.

Les noms de près d'une centaine de médecins égyptiens anciens nous sont connus grâce aux textes. Parmi eux, on note des oculistes, dentistes parmi lesquels Hesy-Rê, qui vécut sous la IV^e^ dynastie vers – 2600, peut être considéré comme un des plus anciens. Il y avait aussi parmi les « spécialistes », des vétérinaires. Les médecins utilisaient dans leurs opérations des instruments différenciés.

Mathématiques (arithmétique, algèbre et géométrie)

Les mathématiques constituent un domaine important de la science dans lequel ont travaillé les anciens Egyptiens. La précision des mesures de leurs monuments et de leurs sculptures gigantesques est une bonne preuve de leur goût pour l'exactitude. Ils n'auraient jamais pu atteindre cette perfection sans un minimum d'esprit mathématique.

Deux importants papyrus mathématiques du Moyen Empire (– 2000 – 1750), nous sont parvenus. Ce sont les Papyrus de Moscou et Rhind. La méthode de numérotation égyptienne, à base décimale, consistait à répéter les signes des nombres : unités, dizaines, centaines, milliers, autant de fois qu'il était nécessaire pour obtenir le chiffre désiré. Le « zéro » n'existait pas. Il est intéressant de remarquer que les symboles de fractions égyptiennes pour 1/2, 1/3, 1/4, etc. prennent leur origine dans le mythe d'Horus et Seth, dans lequel l'œil du faucon Horus fut arraché par Seth, et coupé en morceaux. Ce sont ces morceaux qui symbolisent certaines fractions.

On peut considérer les mathématiques égyptiennes dans trois aspects : l'arithmétique, l'algèbre et la géométrie.

Le calcul *arithmétique* était une nécessité de l'organisation administrative égyptienne. Celle-ci, très centralisée, devait connaître, pour être efficace, ce qui se trouvait dans chaque province, dans chaque domaine ; aussi les scribes passaient-ils un temps infini à dresser des états : surface des terres cultivées, quantités et répartitions des produits disponibles, nombre et quantité du personnel, etc.

Pour leurs calculs, les Egyptiens utilisaient une méthode simple : ils ramenaient toutes leurs opérations à des séries de multiplication ou de division par deux (*duplication*), système lent mais qui n'exige qu'un effort minimum de mémoire et rend inutile toute table de multiplication. Dans les divisions, lorsque le dividende n'est pas exactement divisible par le diviseur, le scribe fait intervenir les fractions, mais le système employé ne comporte que des fractions dont le numérateur est un 1. Les opérations sur les fractions se font aussi par duplications systématiques. On trouve dans les textes de nombreux partages proportionnels obtenus ainsi, et le scribe ajoute à la fin de ses calculs la formule « c'est bien cela », qui équivaut à notre C.Q.F.D.

Tous les problèmes posés et résolus par les « traités » égyptiens ont ce trait commun : ce sont des problèmes matériels du type de ceux que le scribe, seul dans un poste lointain, aura à résoudre quotidiennement, tels le partage de sept pains entre dix hommes proportionnellement à leur grade hiérarchique, ou le calcul du nombre de briques nécessaires à la construction d'un plan incliné. C'est donc un système essentiellement empirique aussi peu abstrait

que possible, et il est difficile de savoir ce qui, dans un tel système, a pu se passer dans les domaines culturels voisins.

Il n'est pas sûr que l'on puisse parler d'une *algèbre* égyptienne : les spécialistes de l'histoire des sciences ne sont pas d'accord sur ce sujet. Certains problèmes du Papyrus Rhind sont libellés en utilisant la formule : « Une *quantité* (égyptien ahâ) à laquelle on ajoute (ou retranche) telle ou telle partie (n) devient (N), quelle est cette quantité ? » ce qui revient à poser $x \pm x/n = N$.

Ce qui a incité certains historiens des sciences à admettre que les Egyptiens ont utilisé le calcul algébrique. Mais les solutions proposées par le scribe du Papyrus Rhind pour ce type de problème sont toujours obtenues par l'arithmétique simple et le seul cas où l'algèbre aurait pu être utilisée est un problème de partage qui implique l'existence d'une équation du second degré. Le scribe, pour le résoudre, a opéré comme un algébriste moderne, mais a pris comme base de calcul, non pas un symbole abstrait comme *x*, mais le chiffre 1. Suivant que l'on admet ou non qu'il est possible de pratiquer l'algèbre sans symboles abstraits, on acceptera ou rejettera l'existence de l'algèbre égyptienne.

Les écrivains grecs, d'Hérodote à Strabon, s'accordent pour admettre que les Egyptiens ont inventé la *géométrie*. Ils y auraient été conduits par la nécessité de calculer chaque année la superficie des terres enlevées ou apportées par la crue du Nil. En fait, comme les mathématiques, la géométrie égyptienne est empirique. Il s'agit avant tout, dans les traités anciens, de fournir au scribe la « recette » pour trouver rapidement la surface d'un champ, le volume de grains contenus dans un silo, le nombre de briques nécessaires à la construction d'un édifice. Pour y parvenir le scribe ne suit jamais de raisonnement abstrait, il donne les moyens pratiques d'arriver à la solution : il donne des chiffres. Cela dit, on constate que les Egyptiens savaient parfaitement calculer la surface du triangle et du cercle, le volume du cylindre, de la pyramide, du tronc de pyramide, et, vraisemblablement celui de la demi-sphère. Leur plus grande réussite est le calcul de la surface du cercle. Ils procédaient en soustrayant 1/9 du diamètre et en portant ce résultat au carré, ce qui revient à donner à la valeur 3,1605, très supérieure à la valeur 3 que lui donnent les autres peuples de l'Antiquité.

Ces connaissances géométriques étaient appliquées pratiquement dans *l'arpentage* qui joue un grand rôle en Egypte. Nombreuses sont les scènes figurées des tombes qui représentent l'équipe d'arpenteurs occupés à contrôler que les bornes des champs n'ont pas été déplacées et à mesurer ensuite à l'aide d'une corde à nœuds, ancêtre de notre chaîne d'arpentage, la superficie du champ cultivé. La corde d'arpentage, *nouh*, apparaît dans les textes les plus anciens, vers – 2800. Le gouvernement central possédait des archives cadastrales qui d'ailleurs furent mises à mal par la révolution memphite aux environs de – 2150, mais remises en ordre au Moyen Empire, vers – 1990.

Astronomie

Nous ne disposons pas pour l'astronomie égyptienne d'exposés d'ensemble des connaissances comparables à ceux que nous avons pour les

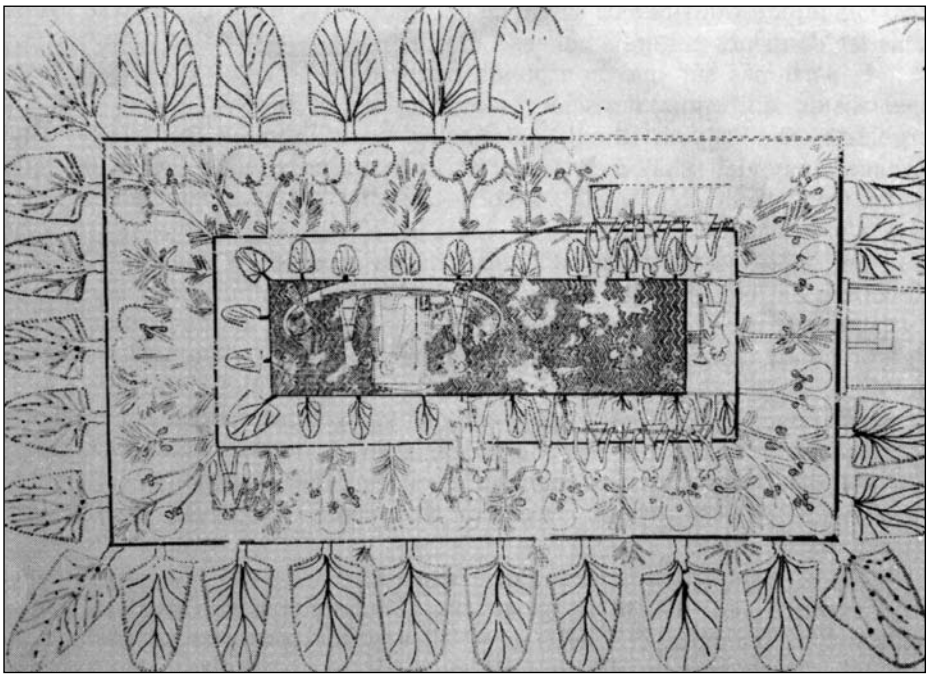

1

2

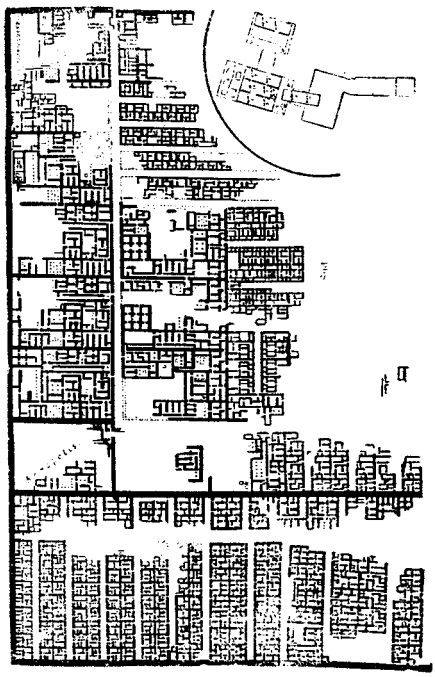

1. Jardin égyptien. (Source : N. de G. Davies, 1943, The Metropolitan Museum of Art, Egypt Expedition, Vol. XI, New York, pl. CX. Photo The Metropolitan Museum of Art, New York.)

2. Urbanisme : plan de Kahoun, dessin d'après Pétrie : La ville d'Illahun, montrant l'encombrement des quartiers pauvres (dans le médaillon, tombeau de Maket, XIX^e^-XX^e^ dyn.). Source : J.H. Breasted, Histoire de l'Egypte », I, p. 87, reproduit dans J. Pirenne II, p. 74, Editions de la Baconnière, Neuchâtel.

mathématiques (Papyrus Rhind et de Moscou), ou pour la chirurgie et la médecine (Papyrus Edwin Smith et Ebers). Pourtant, il est vraisemblable que de tels « traités » ont existé ; en effet, le Papyrus Carlsberg 9, qui décrit une méthode de détermination des phases de la lune, a certes été écrit à l'époque romaine, mais il dérive de sources beaucoup plus anciennes et n'est pas influencé par la science hellénistique ; il en va de même pour le Papyrus Carlsberg 1. Malheureusement les sources les plus anciennes ne nous sont pas parvenues et l'apport égyptien dans le domaine astronomique doit se déduire des applications pratiques faites à partir d'observations. Cet apport est loin d'être négligeable.

Nous avons vu (cf. Introduction) que l'année civile égyptienne était répartie en trois saisons, de quatre mois de trente jours chacun ; à ces 360 jours étaient ajoutés cinq jours en fin d'année. Cette année de 365 jours, la plus exacte que connut l'Antiquité, est à l'origine de la nôtre, puisqu'elle servit de base à la réforme julienne de – 47, d'abord, et ensuite à la réforme grégorienne de 1582. A côté du calendrier civil, les Egyptiens utilisaient aussi un calendrier liturgique lunaire et savaient prévoir les phases lunaires avec une approximation suffisante.

Depuis l'expédition d'Egypte de Bonaparte, les Européens ont été frappés par l'exactitude de l'orientation des édifices pharaoniques et particulièrement de celle des pyramides dont les faces sont tournées vers les quatre points cardinaux. En effet, la déviation par rapport au nord vrai des grandes pyramides est toujours inférieure au degré. Une telle précision n'a pu être obtenue que par observation astronomique : direction de l'étoile polaire de l'époque ; culmination d'une étoile fixe ; bissectrice de l'angle formé par la direction d'une étoile à douze heures d'intervalle ; bissectrice de l'angle du lever et du coucher d'une étoile fixe ; ou encore observation des écarts maxima d'une étoile fixe (qui aurait été 7 de la Grande Ourse, selon Z. Zorba). Dans tous ces cas une observation astronomique précise est à la base de l'orientation. Observation que les Egyptiens étaient fort capables d'opérer, puisqu'ils disposaient, sous l'autorité du vizir, d'un corps d'« astronomes », chargés d'observer quotidiennement le ciel nocturne pour noter le lever des étoiles, notamment de Sirius (Sothis) ; mais surtout pour déterminer le déroulement des heures nocturnes. Celles-ci, pour eux, étaient de durée variable selon les saisons : la nuit, qui devait comporter douze heures, commençait toujours au coucher du soleil pour se terminer à son lever. Sur des tables qui nous sont parvenues, chaque heure nocturne était précisée mois par mois, de dix jours en dix jours, par l'apparition d'une constellation ou d'une étoile de première grandeur. Ils distinguaient trente-six de ces constellations ou étoiles qui constituaient des *décans*, chacun de ceux-ci étant chef d'une *décade* (dix jours).

Ce système remonte au moins à la III^{e} dynastie (vers – 2600). Les prêtres astronomes, indépendamment des « tables », disposaient d'instruments d'observation simples : une mire et une équerre munie d'un fil à plomb qui demandaient la participation d'une équipe de deux observateurs. En dépit de cette technique rudimentaire, les observations étaient justes comme en témoigne la précision des orientations. Des représenta-

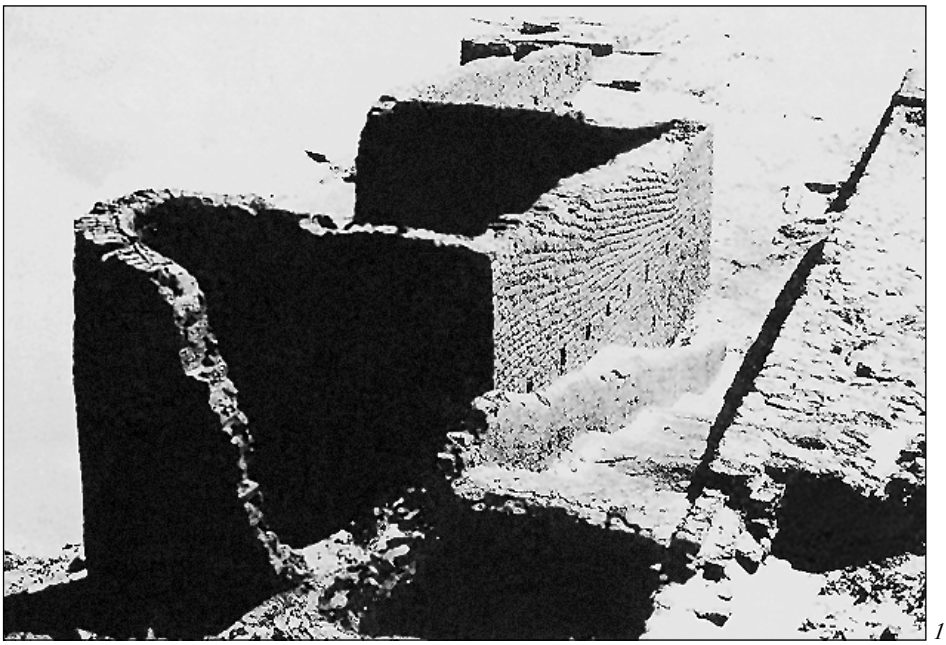

1

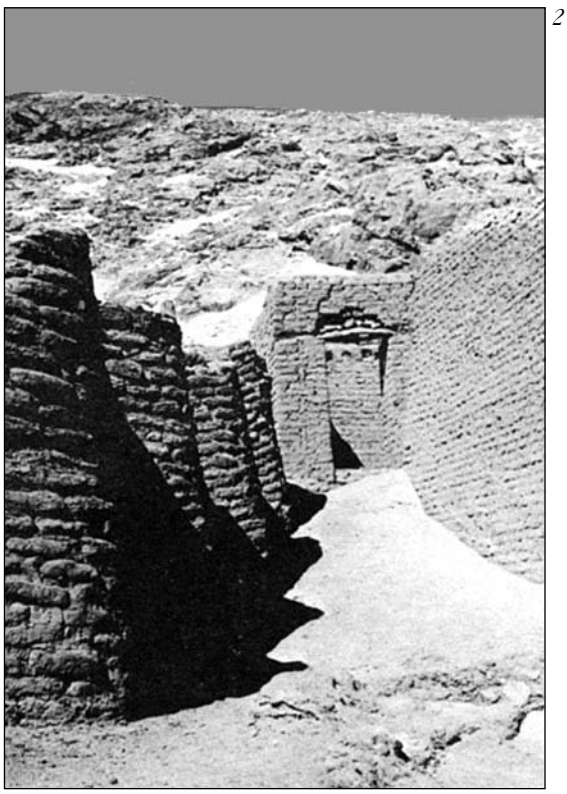

2

1 et 2. Vue partielle de Mirgissa, forteresse militaire, construite il y a environ 4000 ans. (Photos R. Keating.).

tions du ciel figurent dans certaines tombes. Elles sont imagées, ce qui a permis d'identifier quelques-unes des constellations reconnues par les Egyptiens. La Grande Ourse est appelée la « Jambe de Bœuf » ; les étoiles groupées autour d'Arcturus sont représentées par un crocodile et un hippopotame accolés, le Cygne est figuré par un homme aux bras étendus, Orion par un personnage courant la tête tournée en arrière, Cassiopée par une figure aux bras étendus, et sous différentes figures, le Dragon, les Pléiades, le Scorpion et le Bélier.

Pour la détermination des heures diurnes, elles aussi variables selon les saisons, les Egyptiens utilisaient le *gnomon* : simple tige plantée verticalement sur une planchette graduée, munie d'un fil à plomb. C'était cet instrument qui servait à contrôler le temps pendant lequel on irriguait les champs, l'eau devant être impartialement répartie. Indépendamment du gnomon, les Egyptiens disposaient aussi, dans les temples, d'« horloges à eau » que les Grecs leur emprunteront et perfectionneront, ce sont les clepsydres de l'Antiquité. On en fabriquait en Egypte dès – 1580.

Architecture

Les anciens Egyptiens appliquèrent leurs connaissances mathématiques à l'extraction, au transport et à la mise en place des énormes blocs de pierre qu'ils utilisaient pour leurs entreprises architecturales. Ils possédaient une longue tradition de l'emploi de la brique crue et de diverses espèces de pierre, qui datait d'une époque très reculée. Ils commencèrent à utiliser le lourd granit au début du III^e^ millénaire avant notre ère, pour le sol de certaines tombes de la I^re^ dynastie à Abydos. Pendant la II^e^ dynastie, le calcaire fut utilisé pour la construction des murs des tombes.

Une nouvelle phase architecturale fut inaugurée pendant la III^e^ dynastie. Ce fut un événement capital de l'histoire de l'Egypte car il s'agissait de la construction du premier bâtiment entièrement en pierre : la pyramide à degrés de Saqqarah, qui constitue une partie du grand complexe funéraire du roi Djeser.

C'est à Imhotep, architecte et sans doute vizir du roi Djeser (vers – 2580), que l'on doit ce complexe de la pyramide à degrés où apparaît, pour la première fois, la pierre de taille. Elle est alors de petites dimensions. Tout se passe comme si elle était une imitation en calcaire de la brique crue, utilisée antérieurement dans l'architecture funéraire. De même, colonnes engagées et solives du plafond sont des copies en pierre des faisceaux de plantes et des poutres utilisées dans la construction primitive. Tout indique donc que c'est à l'Egypte que nous devons la première architecture en pierre de taille en assises régulières.

Nombreuses sont les formes architecturales inventées par l'Egypte : la plus caractéristique est sans doute la *pyramide*. D'abord à degrés, ce n'est que progressivement sous la IV^e^ dynastie, vers – 2300, qu'elle prend sa forme triangulaire. Dès cette époque les architectes abandonnent le petit appareillage de la III^e^ dynastie au profit de blocs de grandes dimensions, tant de calcaire que de granit.

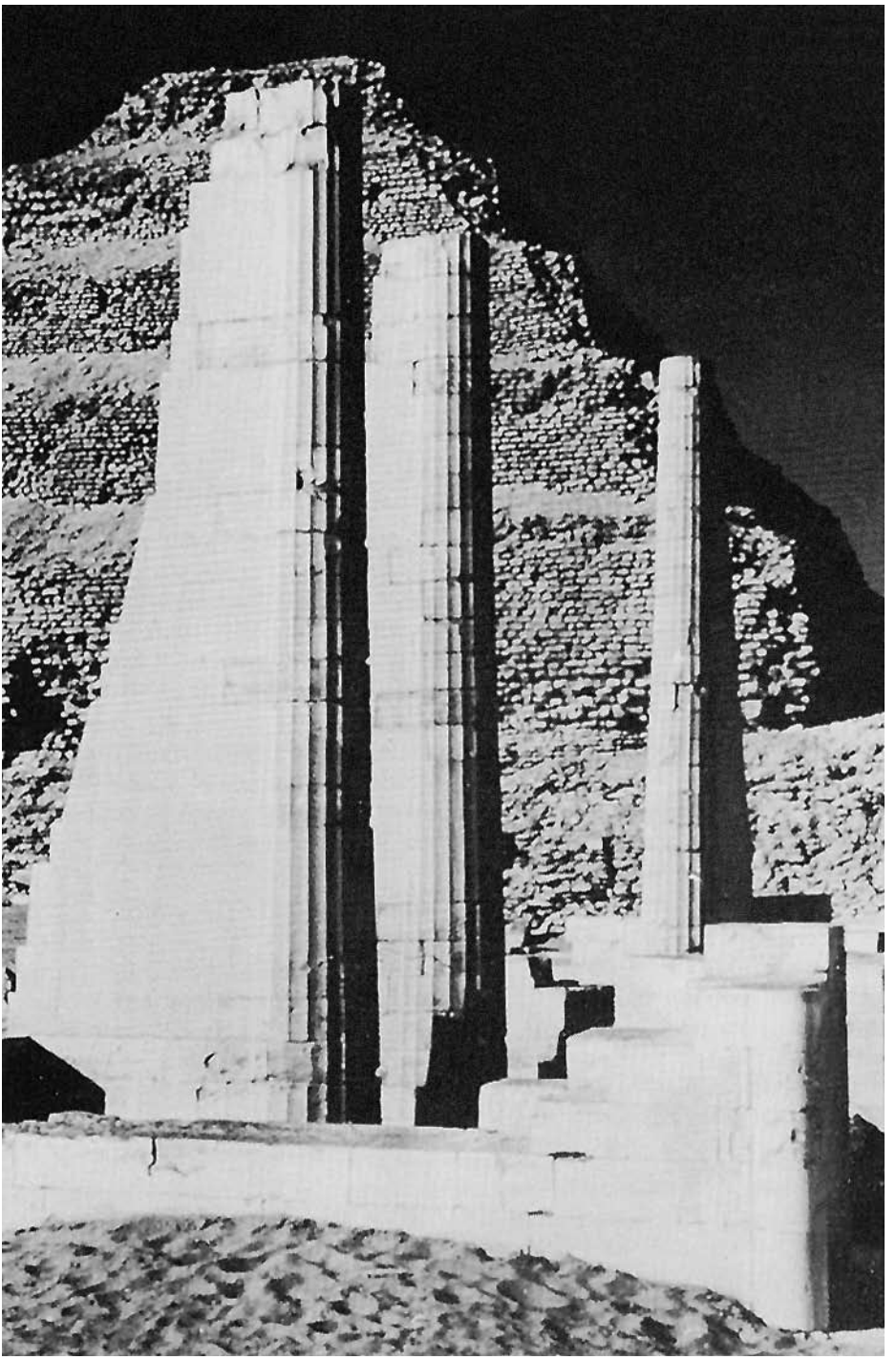

Colonnes fasciculées du temple de Saqqarah. (Source : J. Pirenne, 1961, vol. I, fig. 17, p. 64.)

L'architecture civile, jusqu'à la conquête romaine, reste fidèle à la brique crue, qui est employée même pour les palais royaux. Les bâtiments annexes du Ramesseum à Thèbes, comme les grandes forteresses de Nubie, permettent de se faire une idée des ressources qu'offre ce matériau. Il permet d'atteindre à un extrême raffinement, comme en témoigne le palais d'Aménophis IV à Tell el-Amarna avec ses pavements et ses plafonds décorés de peintures.

Une autre contribution de l'Egypte dans le domaine de l'architecture est l'invention de la colonne. Ce fut d'abord la colonne engagée, qui fut suivie par la colonne libre.

Ces techniques s'appuyaient sur l'expérience de l'environnement local, qui exerça une grande influence sur le développement de l'architecture. Par exemple, les anciens Egyptiens empruntèrent l'idée de la colonne aux bottes de plantes sauvages comme le roseau et le papyrus. Ils taillèrent les chapiteaux des colonnes en forme de fleurs de lotus, de papyrus et de plantes. Les colonnes cannelées et les chapiteaux en forme de lotus, de papyrus et de palme sont également des innovations architecturales qui constituent une contribution à l'architecture mondiale.

Il semble que ce soient les anciens Egyptiens qui aient inventé la voûte, qui fut d'abord une voûte de briques, dès la II^{e} dynastie, vers –2900, pour devenir voûte de pierre à la VI^{e} dynastie.

Notons, toutefois, que la voûte « en berceau » de briques crues apparaît aussi très tôt en Mésopotamie. C'est un cas où lys asiatique et lys africain se confondent et où il est à peu près impossible de déterminer qui est l'initiateur, s'il n'y a pas eu, en fait, simple phénomène de « convergence », ces deux domaines ayant inventé, séparément, la même technique.

La grande pyramide de Gizeh était une des sept merveilles du monde ancien. La réalisation d'une construction de proportions aussi énormes est une preuve des capacités architecturales et adminstratives des anciens Egyptiens. La construction des corridors ascendants menant à la chambre royale de granit, et la présence de deux ouvertures reliées à l'extérieur sur les deux côtés nord et sud de la chambre royale, pour assurer la ventilation, peuvent être considérées comme de bons exemples de leur ingéniosité.

L'exactitude des proportions, des mesures et de l'orientation des chambres et des corridors des pyramides, sans parler de la taille et de l'érection d'obélisques de pierre massive, indiquent un haut degré de développement technique dès une époque reculée.

Pour le transport et la mise en place des blocs de pierre, les Egyptiens utilisaient leviers, rouleaux et traverses de bois. Leurs réalisations architecturales, malgré leurs dimensions considérables, n'utilisent en fait que la seule force des bras humains, sans l'aide d'aucun moyen mécanique autre que le principe du levier sous ses diverses formes.

Les connaissances techniques acquises par les Egyptiens aussi bien dans la construction que dans l'irrigation grâce au creusement des canaux et à l'établissement de digues ou de barrages se retrouvent dans d'autres domaines proches de l'architecture.

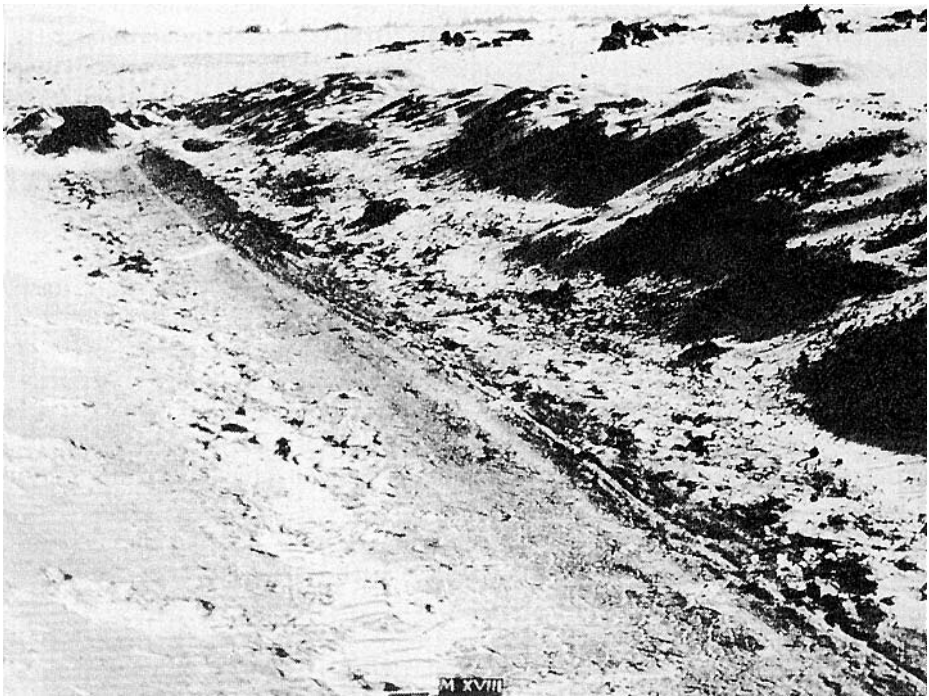

1

2

1 et 2. Mirgissa : « La glissière à bateaux ».
(Photos Mission archéol. franç. au Soudan.)

Dès –2550, ils étaient capables de construire, en pierre de taille, un barrage de retenue dans un ouadi près du Caire. Un peu plus tard, leurs ingénieurs aménageaient des chenaux navigables dans les roches de la Ire Cataracte à Assouan. Tout laisse supposer que vers –1740, ils réussirent à établir un barrage sur le Nil même, à Semneh en Nubie, pour faciliter la navigation vers le Sud. Enfin, toujours à la même époque, ils construisaient parallèlement à la IIe Cataracte, un « chemin de terre » sur lequel, utilisant la fluidité… du limon du Nil, ils faisaient glisser leurs bateaux. Cette route de plusieurs kilomètres, véritable préfiguration de ce que sera le *diolkos* grec de l'isthme de Corinthe, leur permettait de n'être jamais arrêtés par l'obstacle des rapides de la IIe Cataracte (cf. illustration p. 180).

C'est encore au domaine architectural que font penser l'art des jardins et l'urbanisme égyptien.

Les Egyptiens aimaient les jardins. Pauvres, il s'arrangeaient pour faire pousser un ou deux arbres dans l'étroite cour de leur maison. Riches, leur jardin rivalisait en importance et en luxe avec la demeure proprement dite. Sous la IIIe dynastie (vers – 2800), un haut fonctionnaire possède un jardin de plus d'un hectare, avec un bassin qui est le trait distinctif du jardin égyptien. Celui-ci, en effet, s'ordonne systématiquement autour du ou des bassins, car il peut y en avoir plusieurs. Ceux-ci sont à la fois viviers, des réservoirs d'eau pour l'arrosage, et une source de fraîcheur pour la maison toute proche : c'est près du bassin aussi que le maître de maison fait souvent construire un léger pavillon de bois pour venir respirer la fraîcheur vespérale et recevoir ses amis en buvant frais (cf. illust. p. 174).

Les bassins artificiels peuvent être de grandes dimensions. Snéfrou navigue sur le lac de son palais en compagnie de jeunes rameuses peu vêtues, et Aménophis III en fera aménager un immense dans son palais thébain. Ce goût si égyptien du jardin-parc se transmettra à Rome.

Le « génie » grec ne semble pas avoir eu la primeur de l'« urbanisme ». Dès –1895, sous le règne de Sésostris II, nous voyons une agglomération comme Kahoun entourée d'une enceinte rectangulaire. La ville comporte à la fois des bâtiments administratifs et des habitations. Les maisons « ouvrières » — on en a fouillé près de 250 — sont construites en « blocs » le long des rues de 4 m de large, qui donnent dans une artère centrale de huit mètres de large. Chaque maison occupe une superficie — au sol — de 100 à 125 m^2 et comporte une dizaine de pièces de plain-pied. Dans une autre partie de la ville s'élèvent les demeures des « dirigeants » — « hôtels » qui peuvent avoir jusqu'à 70 pièces, ou maisons plus modestes, beaucoup plus grandes cependant que les demeures « ouvrières ». Ces demeures sont elles aussi disposées le long d'artères rectilignes, parallèles aux murs d'enceinte. Ces rues sont pourvues en leur centre d'une rigole pour l'évacuation des eaux (cf. illust. p. 174).

Ce dispositif urbain se retrouve dans les grandes forteresses construites en Nubie, et il est encore adopté au Nouvel Empire, à Tell el-Amarna notamment, où les rues se recoupent à angles droits, bien que la disposition de la ville soit moins rigoureusement géométrique qu'à Kahoun.

1

2

1. Mirgissa. (Photo Mission archéologique française au Soudan.)

2. Mirgissa. (Photo R. Keating.)

Il serait certes dangereux de penser que toutes les villes égyptiennes étaient aménagées comme celles de Kahoun et de Tell el-Amarna. Celles-ci ont été bâties en une fois sur l'ordre d'un souverain. Les villes qui se sont développées peu à peu devaient avoir un aspect moins régulier. Il n'en demeure pas moins que les plans géométriques et les maisons, si l'on peut dire, standardisées, nous éclairent sur les tendances égyptiennes en urbanisme. Sont-elles à l'origine de l'urbanisme hellénistique ? On peut se poser la question.

S'il est incontestable que l'architecture est un des domaines où l'Egypte a beaucoup apporté, il est en revanche plus malaisé de déterminer quelle part de cette œuvre est passée dans le domaine universel. Certes les architectes du monde entier — et jusqu'à nos jours — ont utilisé portiques à colonnes, pyramides et obélisques, ces créations indiscutablement égyptiennes. N'y eut-il pas, en plus, une influence plus lointaine grâce à l'intermédiaire grec ? Il paraît difficile de ne pas voir dans les colonnes fasciculées de Saqqarah, dans celles « proto-doriques » de Beni Hasan les ancêtres lointains des colonnes de l'art classique grec, puis romain. Un fait au moins paraît établi : les traditions architecturales pharaoniques pénètrent en Afrique par l'intermédiaire napatien d'abord, puis méroïtique qui transmet formes — pyramides et pylônes entre autres — et techniques — construction en petites pierres de taille bien appareillées.

Contribution culturelle

Cet aspect abstrait de l'héritage pharaonique est constitué par les contributions dans les domaines de l'écriture, de la littérature, de l'art et de la religion.

Littérature

Les Egyptiens mirent au point un système d'écriture hiéroglyphique dans lequel beaucoup de signes proviennent de leur environnement africain, ce qui laisserait supposer une création originale de leur part plutôt qu'un emprunt (cf. ci-dessus Introduction). Ils exprimèrent d'abord leurs idées au moyen d'idéogrammes, puis cette forme d'écriture évolua rapidement vers l'expression d'éléments phonétiques qui, à son tour, conduisit à un système d'abréviation qui pourrait, peut-être, être considéré comme une étape vers l'écriture alphabétique.

Les contacts culturels avec l'écriture sémitique au Sinaï, où des graphies particulières apparaissent qui empruntent des formes apparentées à l'écriture hiéroglyphique ont pu contribuer à l'invention du véritable alphabet qui fut emprunté par les Grecs et exerça une influence sur l'Europe. Les Egyptiens avaient également inventé les instruments de l'écriture (que nous avons déjà décrits à propos de leurs activités industrielles); leur découverte du « papyrus », transmise à l'Antiquité classique, grâce à la légèreté, à la souplesse, aux dimensions pratiquement illimitées que l'on pouvait donner aux

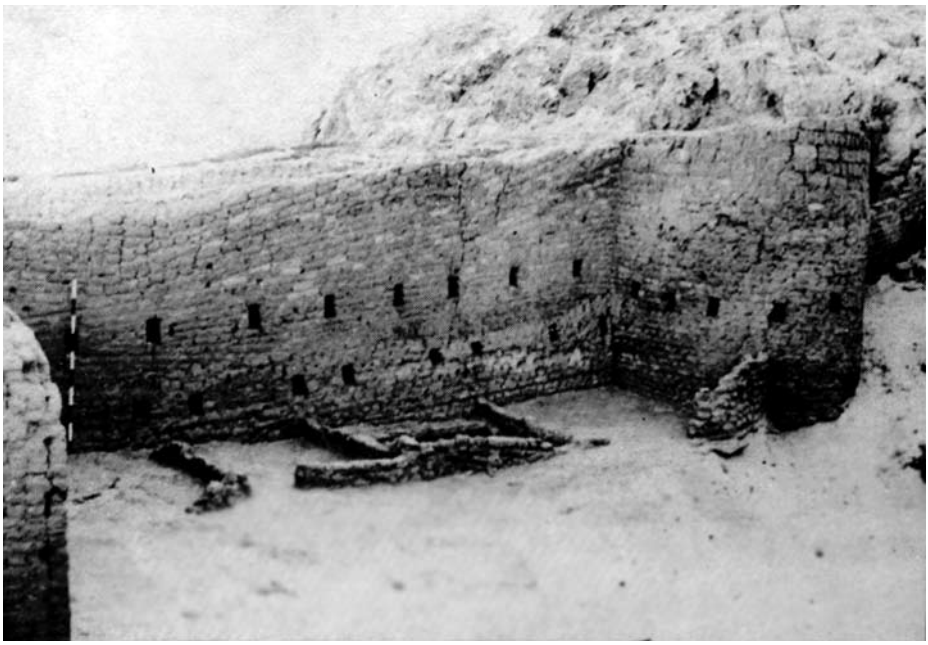

1

2

1. Mirgissa, mur d'enceinte externe.

2. Mirgissa, mur d'enceinte septentrionale.
(2 photos de la Mission archéologique française au Soudan.)

« rouleaux » de papyrus, joua un rôle certain dans la diffusion de la pensée et des connaissances.

Il existe une littérature importante des temps pharaoniques, qui couvre tous les aspects de la vie des anciens Egyptiens: théories religieuses, littérature telle que récits, théâtre, poésie, dialogues et satires. Cette littérature peut être considérée comme une des parties les plus importantes de l'héritage culturel de l'Egypte, bien qu'il soit impossible de déterminer ce qui en fut recueilli par les cultures africaines avoisinantes. Un ethnologue contemporain a pu recueillir chez les Nilotes de la province de l'Equatoria, en République du Soudan, une légende d'origine égyptienne, connue aussi par un texte d'Hérodote.

Certains des spécimens les plus marquants de la littérature égyptienne sont des œuvres de la Première Période Intermédiaire, et du début du Moyen Empire. Un égyptologue eminent, James Henry Breasted, a pu considérer cette littérature comme un signe précoce de maturité sociale et intellectuelle. Il a décrit cette période comme l'aube de la conscience, où un homme pouvait dialoguer avec sa propre âme sur des thèmes métaphysiques. Nous citerons également une œuvre écrite: *Le paysan éloquent* qui exprime le mécontentement à propos de la communauté et de la situation du pays, et pourrait être considérée comme un premier pas vers la révolution sociale et la démocratie. Un bon exemple de la littérature égyptienne est le texte inscrit sur quatre cercueils de bois trouvés à El-Bersheh en Moyenne-Egypte. « J'ai créé les quatre vents afin que chaque homme puisse respirer… J'ai fait l'inondation afin que le pauvre puisse en profiter aussi bien que le riche… J'ai créé chaque homme égal à son voisin… »

Il est vraisemblable enfin que certains éléments de la littérature égyptienne se soient perpétués jusqu'à nous, grâce aux récits merveilleux de la littérature arabe. Ceux-ci, en effet, semblent avoir parfois puisé dans la tradition orale égyptienne. On a pu ainsi rapprocher le récit d'Ali-Baba et des quarante voleurs dans les *Mille et une nuits* d'un texte pharaonique de –1450, *la Prise de Joppé*, et le récit de Sindbad le Marin a été rapproché du conte pharaonique du Moyen Empire, *le Naufragé*.

Art

Dans le domaine de l'art, les anciens Egyptiens ont utilisé de nombreux moyens d'expression comme la sculpture, la peinture, le bas-relief et l'architecture. Ils mêlent les affaires et les activités terrestres aux espoirs pour l'au-delà. En effet, si leur art est particulièrement expressif, c'est que cet art répond à l'expression de croyances profondes. La mort pour un Egyptien n'est qu'apparente; lorsque tout signe de vie a cessé, la personne humaine subsiste néanmoins, intégralement. Toutefois, pour se maintenir elle a besoin d'un support: le corps grâce à la momification ou, à défaut, son image. Statues et statuettes, bas-reliefs et peintures des tombes, ne sont là que pour perpétuer la vie de l'individu dans l'au-delà. Cela explique pourquoi les détails du corps humain sont proportionnés avec exactitude. Pour donner plus de vivacité au regard, les yeux des statues étaient incrustés et

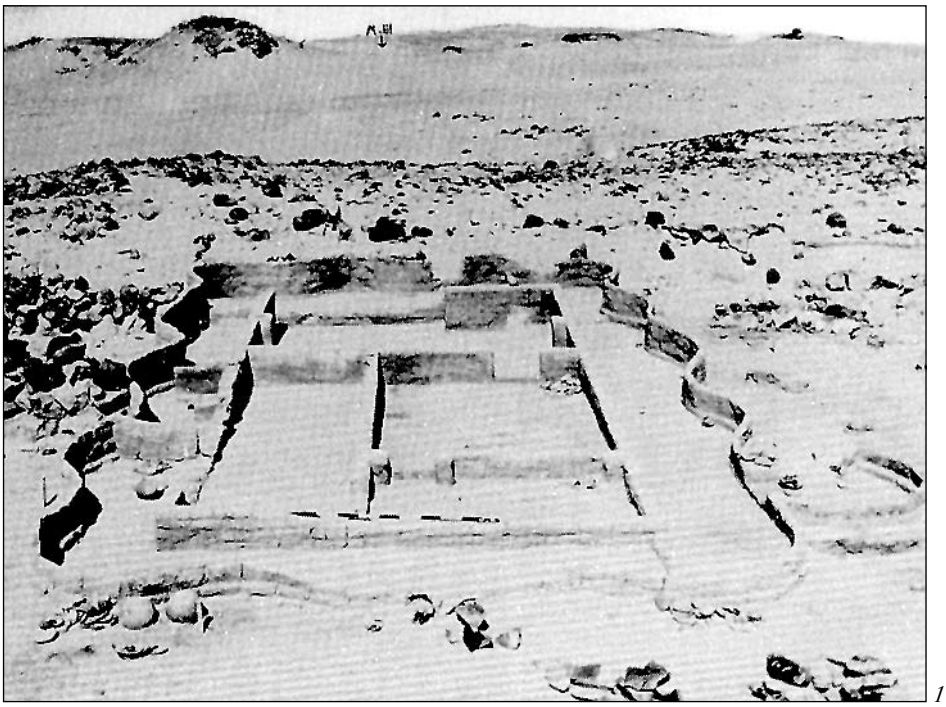

1

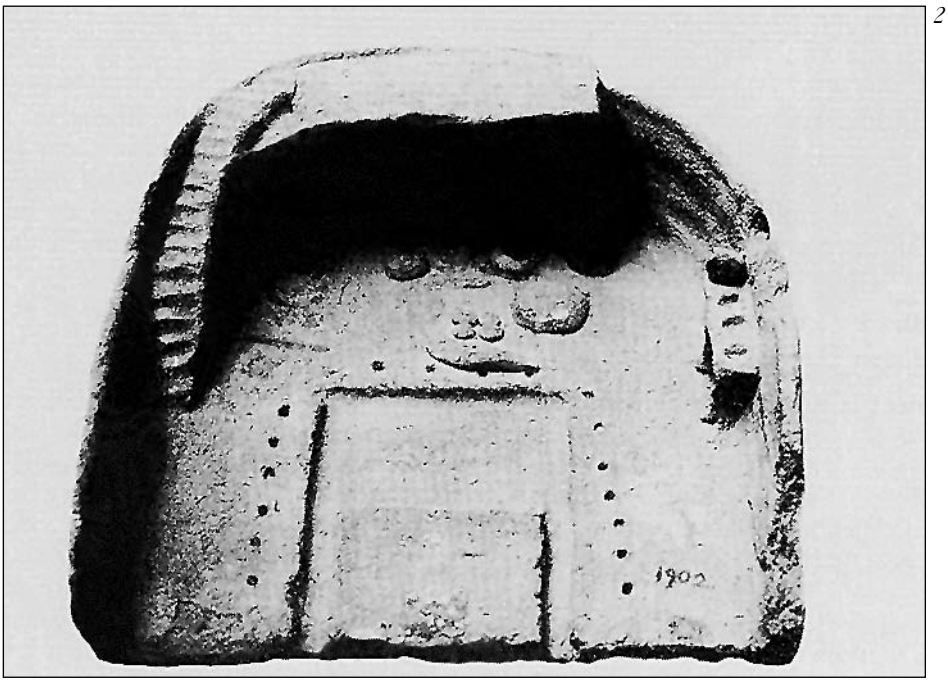

2

1. Mirgissa. Maison particulière. (Photo Mission archéol. française au Soudan.)

2. Modèle de maison au Moyen Empire. (Photo fournie par le D G. Mokhtar.)

les sourcils eux-mêmes étaient faits de cuivre ou d'argent. Les prunelles étaient de quartz blanc et les pupilles de résine. Les artistes égyptiens fabriquaient parfois des statues d'or ou de cuivre martelé sur un support de bois, qui demandaient une grande adresse et une grande expérience dans le façonnage du métal. Cette adresse est illustrée par un très grand nombre de statues découvertes dans les différents sites archéologiques tout au long de la période historique.

Dans le domaine des arts mineurs, les anciens Egyptiens ont produit un très grand nombre d'amulettes, de scarabées et de sceaux, ainsi que des objets d'ornement et de la joaillerie qui, pour être de petite taille, n'en sont pas moins beaux. Ce sont sans doute ces petits objets qui ont été le plus largement répandus et appréciés — dans le monde africain et le Proche-Orient, voire l'Europe. C'est souvent grâce à eux que l'on peut déceler les liens qui unissaient jadis l'Egypte à d'autres peuples.

L'ensemble de l'activité artistique n'exprimait pas seulement une préoccupation de l'art pour l'art, mais constituait surtout une expression de la croyance égyptienne en une répétition dans l'au-delà de la vie terrestre.

Religion

La religion peut être considérée comme une des contributions philosophiques de l'Egypte. Les anciens Egyptiens ont conçu de nombreuses théories sur la création de la vie, le rôle des puissances naturelles et le comportement de la communauté humaine à leur égard, ainsi que sur le monde des dieux et leur influence sur la pensée humaine, les aspects divins de la royauté, le rôle des prêtres dans la communauté, la croyance en l'éternité et en la vie dans l'au-delà.

Cette profonde expérience de la pensée abstraite a exercé sur la communauté égyptienne une influence qui produisit un effet durable sur le monde extérieur. L'influence religieuse égyptienne sur certains aspects de la religion gréco-romaine est particulièrement apparente pour l'historien, comme en témoigne la popularité de la déesse Isis et de son culte dans l'Antiquité classique.

Transmission de l'héritage pharaonique Rôle du couloir Syro-Palestinien

Dans la transmission de l'« héritage » pharaonique au reste du monde, la Phénicie joue un rôle particulier et important.

L'influence de l'Egypte sur la Phénicie est le résultat des contacts économiques et culturels entre les deux régions. Cette relation devint apparente avec le développement du commerce et de l'exploration dès les temps pré- et protodynastiques, pour satisfaire aux besoins importants de ces périodes. L'invention de l'écriture comme moyen essentiel de communication fut

Déesse Hathor protégeant Pharaon.

elle-même en partie le résultat de facteurs économiques et religieux. Les contacts avec la Phénicie, en effet, étaient indispensables pour l'importation de matières premières essentielles comme le bois, qui était nécessaire pour la construction des temples et monuments religieux.

Les commerçants égyptiens avaient établi leur propre sanctuaire à Byblos, une cité avec laquelle ils entretenaient des contacts commerciaux très étroits. Par l'intermédiaire phénicien, idées et culture égyptiennes se répandirent dans l'ensemble du bassin de la Méditerranée. L'influence de la culture égyptienne sur la sagesse biblique, entre autres, mérite d'être soulignée (cf. chap. 3).

Les relations commerciales et culturelles entre l'Egypte et le Levant se sont poursuivies tout au long du IIe et du Ier millénaires avant notre ère, qui comprennent le Moyen et le Nouvel Empire ainsi que sous les dernières dynasties. Les relations se développèrent naturellement à la suite de l'expansion politique et militaire égyptienne et les traits du style artistique égyptien apparaissent dans divers sites de Syrie et de Palestine comme Ras Shamra, Qatna et Megiddo, comme le montrent des statues, des sphinx et des motifs décoratifs. Les échanges de présents ont contribué à développer ces relations culturelles et commerciales.

Il convient de remarquer que c'est l'influence artistique égyptienne qui a affecté l'art local de Syrie, et que c'est là une conséquence directe des contacts entre l'Egypte et le Levant.

Au Mittani, dans le nord-est de la Syrie, il est également possible d'observer des éléments artistiques égyptiens comme, par exemple, des représentations de la déesse Hathor sur les peintures murales. Il semble que l'influence artistique égyptienne se soit répandue à partir de la Syrie dans les communautés voisines. Ceci est illustré par des manches et des appliques d'ivoire, ainsi que par la présence de motifs égyptiens dans le décor de certains bols de bronze et, particulièrement, par des efforts pour imiter le costume égyptien, les scarabées ailés et les sphinx à tête de faucon.

L'influence artistique égyptienne observée dans l'art de Phénicie et de Syrie se combine avec des motifs artistiques locaux, ainsi qu'avec d'autres éléments étrangers, à la fois dans la sculpture en ronde bosse et dans le bas-relief. Ce phénomène peut être observé non seulement en Syrie, mais aussi dans les objets phéniciens découverts à Chypre et en Grèce, car les Phéniciens jouèrent un important rôle culturel et commercial dans le monde méditerranéen, et transportèrent des éléments de la culture égyptienne dans d'autres régions.

L'influence de l'écriture hiéroglyphique égyptienne se retrouve dans les écritures sémitiques du Levant, comme le montre la comparaison de certains hiéroglyphes égyptiens typiques, des signes proto-sinaïtiques et de l'alphabet phénicien. Les éléments proto-sinaïtiques ont été influencés par les idéogrammes hiéroglyphiques égyptiens, et ils simplifièrent ceux-ci d'une manière qui peut apparaître comme une étape vers les signes alphabétiques. L'écriture proto-sinaïtique pourrait être considérée comme une étape vers l'alphabet phénicien, et donc vers les alphabets européens. Ce vaste héritage

pharaonique répandu par les civilisations anciennes du Proche-Orient a été à son tour transmis à l'Europe par l'intermédiaire du monde classique.

Les contacts économiques et politiques entre l'Egypte et le monde méditerranéen oriental, à l'époque historique, eurent pour résultat de répandre certains éléments de la civilisation pharaonique jusqu'en Anatolie et dans le monde égéen préhellénique. C'est ainsi qu'une coupe portant le nom du temple solaire d'Ouserkaf, premier pharaon de la V^{e} dynastie, a été retrouvée dans l'île de Cythère. Des fragments ayant appartenu à un fauteuil plaqué d'or, portant les titres de Sahouré ont été trouvés à Dorak en Anatolie.

A côté des rapports entre l'Egypte pharaonique et le monde méditerranéen, il faut souligner l'importance des relations culturelles qui ont uni l'Egypte à l'Afrique profonde. Ces rapports existent aussi bien durant les périodes préhistoriques les plus lointaines qu'à l'époque historique. Sous les pharaons la civilisation égyptienne a imprégné les cultures africaines avoisinantes. Les études comparatives montrent l'existence d'éléments culturels communs entre l'Afrique noire et l'Egypte, tels les rapports entre la Royauté et les forces de la Nature. Ceci résulte clairement des faits archéologiques observés dans l'ancien domaine du Pays de Koush : des pyramides royales ont été construites à El-Kurru, Nouri, Djebel Barkal et Méroé. Elles témoignent de l'importance du rayonnement égyptien dans le domaine africain. Malheureusement notre ignorance de la langue méroïtique, comme de l'étendue de son Empire, nous cache encore l'impact qu'a pu avoir ce rayonnement sur les cultures africaines anciennes dans leur ensemble, à l'est comme à l'ouest et au sud de l'Empire méroïtique.

CHAPITRE 6

L'Egypte à l'époque hellénistique

H. Riad
avec le concours de J. Devisse

A la mort d'Alexandre le Grand, son empire comprenait la Macédoine, une grande partie de l'Asie Mineure, la côte est de la Méditerranée, l'Egypte et s'étendait vers l'est en Asie jusqu'au Pendjab. Après sa mort survenue en – 323, trois dynasties issues de trois de ses généraux étaient bien implantées pour diriger l'empire: les Antigones en Macédoine, les Séleucides dans ce qui avait été l'Empire perse en Asie, et les Ptolémées en Egypte.

Les Ptolémées règnent trois siècles sur l'Egypte, ouvrant une période très différente des précédentes dans l'histoire de ce pays, au moins dans les formes externes de sa vie et de sa géographie politique. L'Egypte devait passer ensuite sous la domination romaine.[1]

Un État d'un type nouveau en Égypte

Sous un peu plus d'une douzaine de souverains lagides, l'Egypte a commencé par être marquée vigoureusement du sceau étranger et des nécessités de la

1. Ces limites sont conventionnelles; voir: W. TARN, Londres. 1930. p.l et sq., K. BIEBER, New York. 1955. p.l. donne comme limites –330–300; elle mentionne d'autres auteurs, tels que DROYSEN: –280 jusqu'au début de l'âge d'Auguste et Richard LAGUEUR qui donne pour début –400.

politique nouvelle, quitte, comme autrefois, à assimiler ensuite lentement les nouveaux maîtres[2] du Delta[3].

La défense avancée de la capitale, Alexandrie, située pour la première fois dans l'histoire de l'Egypte au bord de la mer, à partir de Ptolémée II probablement, nécessite le contrôle militaire et naval de la Méditerranée orientale. Le double danger des assauts de leurs rivaux de Syrie et des Nubiens contraint les Lagides à une politique militaire très coûteuse. D'autre part, il a fallu distribuer des terres aux mercenaires, mais aussi payer en numéraire de grosses dépenses; d'autre part, les Lagides ont dû rechercher fort loin de l'Egypte les bases d'une puissance militaire suffisante. La recherche du bois pour construire les navires a conduit à la fois à ralentir les travaux de construction en Egypte, à développer, dans la vallée du Nil, des plantations royales et à importer les bois de l'Egée et des îles; il a fallu importer aussi le goudron, la poix, le fer, nécessaires aux constructions navales[4]. Une des constantes de la vie économique égyptienne pour plus d'un millénaire se met alors en place. L'aspect le plus spectaculaire de l'« effort d'armement » réside en l'équipement de bases de chasse à l'éléphant sur toute la côte africaine jusqu'en Somalie[5] et la construction de navires destinés au transport des pachydermes, à très grands frais. Il faut des éléphants pour lutter contre les rivaux Séleucides qui s'en procurent en Asie[6]. Il faut aussi aller chercher en Inde des dompteurs capables de dresser les pachydermes capturés. Les conséquences culturelles d'un tel effort sont la seule trace durable qui en soit demeurée: la découverte du mécanisme des moussons par Hippale, à l'époque de Ptolémée III, abrège le voyage aux Indes et le rend moins dangereux et moins coûteux. Tout naturellement les relations commerciales avec l'Asie s'accroissent.[7] Les Ptolémées n'ont pas ménagé leurs efforts pour améliorer les relations entre la mer Rouge et le Delta. Le canal que Darius Ier avait fait percer depuis la branche orientale du Nil vers les lacs Amers est creusé davantage et la navigation des gros bateaux y est rendue plus aisée sous le règne de Ptolémée Philadelphe. Celui-ci fait aussi établir une route entre Coptos en Thébaïde et Bérénice sur la mer Rouge.

La politique extérieure a conduit les Lagides à de fortes dépenses, qu'il fallait compenser par des revenus très importants au bénéfice du pouvoir. La direction stricte de l'économie, la surveillance des exportations, le dévelop-

2. C'est le cas surtout sous le fondateur de la lignée, Ptolémée Soter Ier (–367 –283), sous son fils Ptolémée II Philadelphe (–285 –246) et sous Ptolémée III Evergète (–246 –221) qui sont les plus remarquables hommes de guerre et peut-être de gouvernement de toute la lignée.

3. Claire PREAUX (1950, p. 111) fait à juste titre remarquer l'importance tout à fait nouvelle du Delta dans les relations extérieures de l'Egypte.

4. Claire PREAUX (1939) souligne l'importance de l'effort: en –306, Ptolémée Ier dispose de 200 vaisseaux. Ptolémée Philadelphe disperse plus de 400 navires dans son « empire ».

5. J. Leclant, 1976 (b), p. 230. Ptolémée Philadelphe a fait créer des ports à Arsinoé, Myos Hormos et Bérénice. Il a, de plus, fait jalonner les routes entre le Nil et la mer Rouge (C. PREAUX, 1939).

6. C. PREAUX, 1939.

7. « Ptolémée Philadelphe essaie de détourner de la voie caravanière d'Arabie les marchandises qui, par là, venaient de l'Ethiopie, de l'Arabie même et — par l'intermédiaire des Arabes — de l'Inde. C'est encore à Alexandrie que profite cette politique », cité dans A. BERNAND, 1966, pp. 258-9.

pement systématique de certaines d'entre elles, sous monopole royal, ont apporté une première solution. Le blé est stocké dans d'immenses greniers à Alexandrie. Le roi dispose ainsi de produits à exporter vers le Nord, en échange des matières premières stratégiques; il dispose aussi des moyens de récompenser l'énorme population d'Alexandrie par des distributions périodiques de blé; en particulier aux moments de disette. L'accroissement de la production des denrées exportables a conduit à une mise en valeur systématique de terres nouvelles, payées sur le trésor royal. Mais le pouvoir demeure indifférent au sort des cultivateurs égyptiens. Il ne joue plus, au moins au début, le rôle pharaonique de coordinateur de la production, mais seulement celui de prédateur des produits dont son trésor a besoin.[8]

Un autre moyen de combler les énormes dépenses d'armement et d'importation consiste à favoriser l'exportation vers la Méditerranée de produits africains: l'ivoire, l'or, les œufs d'autruche sont achetés au sud de l'Egypte, dans la Corne de l'Afrique, et revendus en Méditerranée. De l'océan Indien arrivent encore d'autres produits: bois précieux, colorants, soieries, pierres précieuses, qui, retravaillés parfois par les Alexandrins, sont réexportés vers la Grèce, les colonies grecques, l'Italie et toute la Méditerranée orientale, et jusqu'à la mer Noire. Une fois de plus, on le verra, les conséquences de cette activité commerciale sont grandes sur le plan culturel.

Sans doute même les Lagides vendent-ils des esclaves: certainement moins que Carthage au même moment.[9]

En même temps on a cherché à diminuer les frais d'achat de produits qu'exigeait l'importante colonie grecque qui occupait l'Egypte: pour satisfaire les goûts et les habitudes des Grecs, les Lagides ont tenté d'imposer en Egypte des cultures nouvelles, comme celle du baumier. Mais les paysans égyptiens se sont montrés réfractaires à ces nouveautés.

Ces efforts ne pouvaient porter leurs fruits qu'au prix d'une tension militaire constante, d'un contrôle permanent de la Méditerranée orientale, de la mer Rouge et de l'océan Indien: les Lagides n'ont jamais eu durablement tous les atouts en mains; dès le quatrième souverain, les atouts leur échappent peu à peu et l'Egypte, lentement, se replie une fois de plus sur son économie traditionnelle.

Il reste que les Lagides ont donné à l'économie égyptienne une impulsion vigoureuse, mais assez artificiellement tout de même, puisque l'Etat et la classe dominante grecque en étaient les principaux bénéficiaires. L'industrie de transformation est particulièrement développée dans le Delta et dans la région d'Alexandrie. On veille tout particulièrement à obtenir de la laine et à acclimater les moutons arabes et milésiens. Les ateliers de tissage travaillent cette matière première nouvelle, à côté du lin: on sait alors fabriquer quatorze variétés différentes de tissus. Alexandrie a le monopole de la manufacture du papyrus, plante particulière à l'Egypte qui pousse dans les marécages du Delta, non loin de la capitale. L'art du verre, déjà connu au temps des pharaons, est poussé à un très haut degré de perfection et de nouvelles méthodes

8. Bien entendu, le payrus est l'un de ces produits.
9. J. LECLALNT, 1976 (b), p. 230.

sont mises au point sous les Ptolémées. Pendant des siècles, Alexandrie est un centre de fabrication d'articles en verre. A Alexandrie, on est aussi très habile pour travailler des métaux comme l'or, l'argent et le bronze et les vases incrustés sont hautement estimés.

Alexandrie exporte non seulement les marchandises qu'elle produit (tissus, papyrus, verre, joaillerie), mais aussi celles qui arrivent d'Arabie, de l'Afrique orientale et de l'Inde.

Sans doute, l'une des rançons du développement de la production « industrielle » dans le Delta a-t-elle consisté dans le développement de l'esclavage.[10]

Il fallait, pour résoudre tant de problèmes de financement, une monnaie de qualité[11] ; celle-ci devait, pour faciliter les échanges avec le reste du monde hellénistique, être rattachée aux étalons monétaires de celui-ci, qui sont étrangers à l'Egypte. Tout un système financier est mis en place. Les banques jouent un rôle important dans la vie économique du pays. Une banque centrale d'Etat est installée à Alexandrie avec des filiales dans les nomes et des sous-filiales dans les villages importants. Toutes sortes de transactions bancaires se font dans ces banques royales. Il existe également des banques privées qui jouent un rôle secondaire dans la vie économique du pays. Le fonctionnement des monopoles royaux, la lourde administration fiscale coûtent très cher et pèsent très gravement sur la population.[12] Cette économie très encadrée n'apporte aucun élément d'enrichissement aux Egyptiens eux-mêmes.

Les conflits sont très fréquents entre les indigènes et les étrangers dans le domaine de l'agriculture. Certains de ces conflits se terminent par la retraite de paysans dans les temples pour se mettre sous la protection des dieux ou par la fuite loin de chez eux.

Les Lagides sont considérés comme les rois les plus riches de leur époque. Leur richesse est certainement partagée par un grand nombre de Grecs qui appartiennent à la classe dirigeante. Tous vivent confortablement. Pour leur plaisir, les Lagides et les Grecs d'Alexandrie peuvent, par exemple, aisément se procurer « en province » fleurs et fruits de l'Egypte.[13]

Ptolémée Philadelphe a, le premier, senti que le poids de ce système risquait d'être insupportable aux Egyptiens. Il a voulu devenir un véritable souverain égyptien, héritier des pharaons : on le voit par exemple visiter les travaux de mise en valeur du Fayoum. Après leurs échecs extérieurs, ses successeurs ont accentué cette tendance.

Mais les Lagides n'ont jamais réussi à effacer l'inégalité originelle de la société sur laquelle ils régnaient.

Du point de vue social, politique, économique, la situation des étrangers était fort différente de celle des autochtones et bien plus avantageuse. Les

10. PREAUX, 1939.

11. La recherche de l'or s'intensifie, sous les Lagides, dans les vallées des affluents du Nil, en direction de l'Ethiopie : les conditions d'extraction sont décrites comme effroyables par Strabon. L'or produit ne suffit pas à la demande : son prix monte (C. PREAUX, 1939).

12. Comme c'est presque toujours le cas, cette fiscalité s'est alourdie lorsque les revers ont succédé aux succès initiaux (C.PREAUX, 1939).

13. Sur l'ensemble de l'économie lagide, voir, récemment : Edouard PILL, 1966, p. 133 sq.

hauts fonctionnaires du palais et les membres du gouvernement étaient des étrangers, de même que, dans l'armée, les officiers et les soldats. Dans le domaine agricole, les étrangers avaient plus de chances que les indigènes de devenir propriétaires terriens. Dans l'industrie, ils étaient entrepreneurs et non pas ouvriers. La plupart des banques royales et privées étaient dirigées par eux. Bref, ils étaient riches tandis que les indigènes étaient pauvres. Si un indigène désirait emprunter de l'argent ou du grain, il le faisait généralement auprès d'un étranger; s'il désirait louer un lopin de terre, c'était habituellement du terrain qui appartenait aux étrangers, et le tout à l'avenant. Si bien que les indigènes devinrent des outils dociles entre les mains des étrangers. Outre leur travail habituel, les Egyptiens autochtones avaient beaucoup d'autres charges à remplir. Ils devaient obligatoirement travailler aux canaux et aux digues, et de temps en temps dans les mines et les carrières. Par faveur spéciale, les étrangers étaient probablement exemptés de travail imposé, et certaines classes chez eux jouissaient de privilèges spéciaux en matière d'impôts.

Il ne faudrait cependant pas pousser à l'extrême cette analyse: les Egyptiens de naissance sont parvenus, en s'enrichissant et en collaborant avec les Grecs, à prendre place parmi les classes dominantes. C'est, par exemple, le cas de Manéthon.

L'archéologie livre parfois des trouvailles difficiles à interpréter, s'agissant de cette société; E. Bernand a publié l'épitaphe, rédigée par un poète local de culture grecque, d'un esclave noir.[14]

L'une des conséquences les plus imprévues de la venue de nombreux Grecs en Egypte a consisté en la diffusion de certains cultes égyptiens dans l'ensemble du monde hellénique.

Les Grecs ont, en arrivant, leurs dieux et leurs conceptions religieuses, fort différents de ceux des Egyptiens. Très vite cependant, un effort d'association de certains dieux grecs et égyptiens apparaît: on crée une nouvelle triade, formée de Sérapis le Dieu-Père, Isis la Déesse-Mère et Harpocrate le Dieu-Fils. Pour les Egyptiens, Sérapis est l'ancien dieu Osir-Hapi, Osirapis (d'où vient le nom de Sérapis). Pour les Grecs, Sérapis, représenté sous les traits d'un vieillard barbu, ressemble à leur dieu Zeus. Et chacune des deux communautés l'adore à sa manière. Isis est une déesse purement égyptienne, mais elle est désormais représentée vêtue d'une robe grecque garnie du nœud caractéristique sur la poitrine. Harpocrate, Horus enfant, fils d'Isis, est représenté comme un enfant, le doigt dans la bouche.

Le centre de cette nouvelle religion est le Serapeion d'Alexandrie élevé à l'ouest de la ville. Nous possédons très peu de renseignements sur la forme de ce temple, mais nous savons par les historiens romains qu'il se dressait sur une haute plate-forme à laquelle on accédait par un escalier de cent marches. Au IIIe siècle déjà, le culte de Sérapis s'étend rapidement aux îles de la mer Egée. Au Ier siècle, partout les hommes invoquent Sérapis et Isis, comme sauveurs. Leur culte s'étend au loin, celui d'Isis parvenant à Ourouk en Babylonie, tandis que celui de Sérapis atteint l'Inde. De toutes

14. E.BERNAND, 1969. pp.143-147.

Relief représentant la déesse Isis avec son fils Harpocrate à l'arrière-plan.
(Photo Musée du Caire.)

les divinités du monde hellénistique, Isis-aux-Noms-Innombrables est probablement la plus grande. On a découvert à Zos un hymne à Isis qui dit : « Je suis celle que les femmes appellent déesse. J'ai décrété que les femmes seraient aimées par les hommes, j'ai réuni mari et femme, et j'ai inventé le mariage. J'ai décrété que les femmes porteraient des enfants et que les enfants aimeraient leurs parents ».[15]

Lorsque le christianisme triomphe, Isis est la seule à survivre ; ses statues servent d'images pour la Madone.

Jean Leclant note, dans un ouvrage récent, qu'une tête sculptée de prêtre d'Isis trouvée à Athènes et qui correspond au Ier siècle, est peut-être celle d'un mulâtre[16] ; le même auteur insiste sur le rôle des Noirs dans la diffusion du culte isiaque.[17]

Une capitale prestigieuse, sur la mer « à côté de l'Égypte »

Au cours du règne de Ptolémée est fondée Alexandrie ; et elle est si florissante qu'elle devient non seulement la capitale de l'Egypte mais aussi la cité la plus importante du monde hellénistique. Il convient d'insister sur l'idée que l'Egypte, militairement vaincue et politiquement incorporée à l'empire macédonien, a exercé une fascination incomparable sur Alexandre qui a voulu y fixer une de ses créations urbaines les plus prestigieuses et qui a peut-être songé à y établir la capitale de son empire. La science égyptienne, d'autre part, a une réputation si considérable que les savants de l'empire viennent très vite s'installer à Alexandrie. Sous les Ptolémées, Alexandrie peut être considérée comme la capitale intellectuelle du monde méditerranéen. On parle d'elle comme si elle n'était pas située *en* Egypte, mais *près* de l'Egypte (Alexandrea ad Aegyptum). Strabon la définit ainsi : « Le principal avantage que présente la ville, c'est d'être le seul lieu de toute l'Egypte placé également pour le commerce de la mer à cause de la beauté de ses ports et pour le commerce intérieur parce que le fleuve y transporte facilement toutes les marchandises et les rassemble en ce lieu, devenu le plus grand marché de la terre habitable. »[18] En fait, Strabon est à la fois optimiste quant à l'excellence du site choisi et bien loin de donner, en ces quelques lignes, un portrait complet d'Alexandrie.

La création de la ville et de ses ports a en fait exigé d'énormes et durables travaux.[19]

15. W. TARN, 1930, p. 324 ; G. DITTEMBERGER, 1893-1901.
16. J. LECLANT, 1976 (b).
17. J. LECLANT, 1976 (b), p. 282. Voir aussi SNOWDEN, 1976, pp. 112-116.
18. Cité par A. BERNAND, 1966, p. 92.
19. Pour ne citer que cet exemple, d'immenses citernes conservaient l'eau douce pour les habitants. Au début du XIXe siècle, trois cents de celles-ci étaient encore visibles (A. BERNAND, 1966, p. 42).

Tête d'Alexandre le Grand.
(Photo Musée gréco-romain
d'Alexandrie.)

L'emplacement de la nouvelle cité avait été choisi par Alexandre le Grand tandis qu'il se rendait de Memphis à l'Oasis d'Amon (Siouah) pour consulter le célèbre oracle du temple de Zeus-Amon en – 311. Il avait été frappé par l'excellence de la position de la bande de terre située entre la Méditerranée au nord et le lac Mariout au sud, bien à l'écart des marécages du Delta et en même temps tout près de la branche canopique du Nil. L'endroit était occupé par un petit village du nom de Rakot, bien protégé des vagues et des tempêtes par l'île de Pharos. Les plans de la future cité qui immortalise le nom d'Alexandre furent tracés par l'architecte Dinocrate et le travail commença immédiatement. Au moment de la mort d'Alexandre, les travaux n'étaient pas très avancés et il semble que la ville n'était pas achevée avant le règne de Ptolémée II (– 285 – 246).

L'architecte forme le projet de relier l'île de Pharos à la terre ferme par une grande jetée appelée Heptastadion (elle avait sept stades de long, soit environ 1200 mètres). Cette jetée a disparu sous les alluvions accumulées des deux côtés.

La construction de l'Heptastadion a pour conséquence la création de deux ports de mer: l'un à l'ouest le « Portus Magnus », plus important que celui de l'est appelé « Portus Eunostos » ou « port de bon retour ». Un troisième port sur le lac Mareotis est destiné au commerce intérieur.

Les plans de la nouvelle cité sont tracés dans le style le plus moderne des cités grecques. Son trait principal est la prédominance des lignes droites. En règle générale, les rues sont rectilignes et se coupent à angle droit.

Sous Ptolémée I[er] Soter, Memphis garde encore le rôle politique principal. Mais le corps d'Alexandre ayant été, dit-on, transporté dans la nouvelle capitale[20], Ptolémée II y installe définitivement le siège du pouvoir lagide.

La cité est divisée en districts. Phion d'Alexandrie (– 30 + 45), dit qu'il y avait cinq districts dont les noms étaient ceux des cinq premières lettres de l'alphabet grec. Nous ne connaissons malheureusement que peu de choses sur ces districts. Le quartier royal occupe presque un tiers de la surface de la ville et donne sur le port oriental. C'est le quartier le plus beau avec les palais royaux entourés de jardins où se trouvent de magnifiques fontaines et des cages renfermant des animaux ramenés de tous les coins du monde. Ce district englobe également le célèbre Musée, la Bibliothèque et le cimetière royal.

Les habitants de la ville vivent par communautés: les Grecs et les étrangers dans la partie est, les Juifs dans le district du Delta tout près du quartier royal, tandis que les Egyptiens proprement dits demeurent à l'ouest dans le quartier Rakoti. L'ensemble de cette population a une réputation d'instabilité, même si les caractéristiques de chacun des groupes ethniques ou sociaux sont très différentes les unes des autres.

L'éventail social est extrêmement ouvert dans la ville. Il y a là le roi et sa cour, les hauts fonctionnaires et l'armée. Il y a également des érudits, des savants et des hommes de lettres, de riches hommes d'affaires, de modestes

20. A. BERNAND, 1966, p. 299; le tombeau n'a jamais été retrouvé, s'il a existé.

boutiquiers, des artisans, des débardeurs, des marins et des esclaves. Les Egyptiens autochtones forment l'élément principal de la population d'Alexandrie; on compte parmi eux des paysans, des artisans, des petits commerçants, des bergers, des marins, etc.

Dans les rues de la ville, on parle plusieurs langues: le grec, avec ses divers dialectes, est bien entendu la plus répandue; mais dans les quartiers indigènes l'égyptien est la langue des habitants, tandis que, dans le quartier juif, l'araméen et l'hébreu prédominent. On entend aussi d'autres langues sémitiques.

Alexandrie est célèbre, en particulier, à cause de quelques monuments dont la localisation n'est pas aisée de nos jours. Certaines des parties les plus importantes de la ville hellénistique sont aujourd'hui au-dessous du niveau de la mer et le reste est profondément enfoui sous la ville moderne. Aussi, en parlant des monuments de la ville ancienne, nous nous appuierons souvent sur la description d'auteurs anciens autant que sur ce que les archéologues ont découvert.

Au sud-est de l'île de Pharos, à l'entrée du port situé à l'est, se dressait le célèbre *Phare* qui était considéré comme l'une des sept merveilles du monde. Le phare d'Alexandrie donna son nom et sa forme fondamentale à tous les phares de l'Antiquité.

Ce phare fut complètement détruit au XIVe siècle, si bien que ce que nous savons de sa forme et de son aménagement repose sur quelques références classiques et certaines descriptions d'historiens arabes[21].

Des pièces de monnaie anciennes et des reproductions effectuées sur mosaïque nous donnent une idée de sa forme. C'est Sostrate de Cnide qui en est l'architecte, vers – 280, sous le règne de Ptolémée Philadelphe. Sa hauteur est d'environ 135 mètres. La pierre calcaire est le matériau principal utilisé pour sa construction. Les frises et les ornements sont partie en marbre, partie en bronze.

Le Phare fonctionne jusqu'à l'époque de la conquête arabe en +642. Puis commence une série de catastrophes qui se succèdent jusqu'au XIVe siècle. En +1480, le sultan mameluk Kait Bey utilise les ruines pour construire un fort qui sert de défense côtière contre les Turcs qui menaçaient l'Egypte à cette époque; ce fort est toujours debout et porte le nom du sultan.

Le même mot arabe — *al-Manarah* — désigne à la fois phare et minaret. On a souvent voulu voir dans le Phare d'Alexandrie le prototype du minaret des mosquées. La chose n'est pas démontrée avec une certitude totale; du moins y a-t-il des rapports intéressants entre les proportions du phare et celles de certains minarets.

21. En +1166, Abu-I-Hajjy Yussuf Ibn Muhammad al-Balawi al-Andalusi vient en touriste à Alexandrie. Il laisse une description précise des mesures du phare. La section de base en est un carré de 8,55 m de côté, le premier étage s'élève jusqu'à 56,73 m du sol; le deuxième, de section octogonale, s'élève encore de 27,45 m au-dessus du premier; le troisième, un cylindre, mesure encore 7,32 m de hauteur. Voir A. BERNAND, 1966, p. 106; des mesures fournies par cet auteur arabe ne coïncident pas avec celles que l'on attribue traditionnellement au Phare d'Alexandrie.

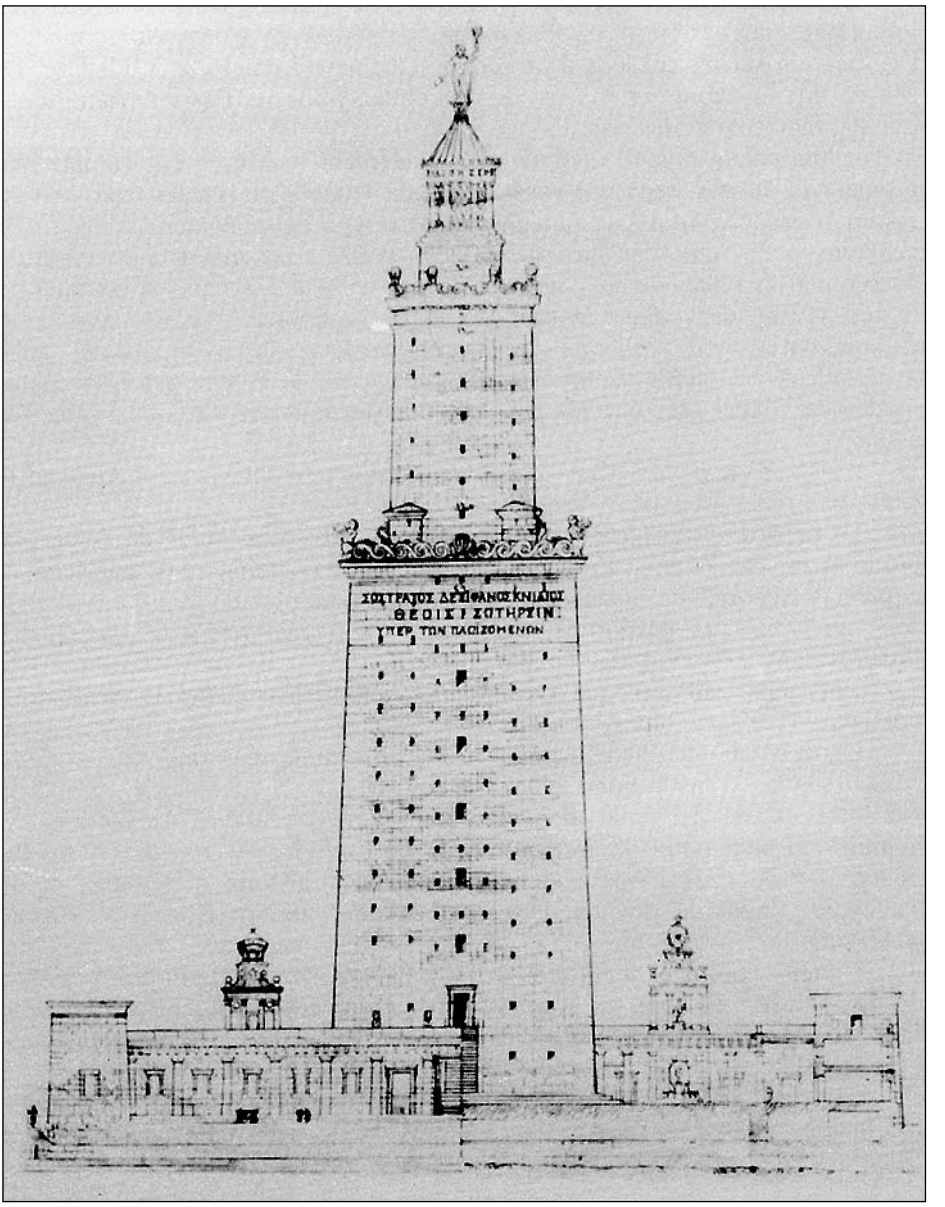

Phare d'Alexandrie.
(Source : Thieresch, « Der Pharos
Antike Islam und Occident ».)

Le *Musée*, avec son énorme *Bibliothèque* est de loin la réalisation la plus importante des Lagides à Alexandrie. Ptolémée Ier Soter en commence l'édification sur les conseils d'un réfugié athénien, Démétrios de Phalère. Le Musée tire son nom des Muses, dont le culte symbolise l'esprit scientifique. Les bâtiments sont ainsi décrits par Strabon :

« Les palais royaux comprennent également le Musée qui compte une promenade, un exèdre et une vaste salle dans laquelle on sert les repas pris en commun par les philologues attachés au Musée. Il existe également des fonds généraux pour l'entretien du collège et un prêtre a été mis à la direction du Musée par les rois et de nos jours par César. »[22] Ainsi, savants et hommes de lettres vivent dans cette institution, logés et nourris ; ils se consacrent entièrement à leurs recherches et à leurs études, sans avoir aucune tâche matérielle à accomplir. Cette organisation ressemble à celle des Universités modernes, à ceci près que les pensionnaires ne sont pas astreints à faire des cours[23].

Au IIe siècle de notre ère, le titre de pensionnaire du Musée d'Alexandrie demeurait objet d'envie.

Démétrios de Phalère avait conseillé à Ptolémée Soter de créer une bibliothèque rassemblant l'ensemble de la culture contemporaine par achat et copie systématique de manuscrits : très rapidement plus de 200 000 volumes sont rassemblés. La gestion de ce dépôt culturel est confiée à des spécialistes illustres dans le monde grec contemporain[24].

Une autre bibliothèque de moindre importance, dans le Serapeion, contenait 45 000 volumes.

Dans le monde hellénistique il n'y eut nulle part ailleurs, à notre connaissance, d'institution semblable au Musée d'Alexandrie. Seule la Bibliothèque de Pergame pouvait rivaliser avec celle d'Alexandrie. Si aujourd'hui nous pouvons lire les tragédies d'Eschyle, les comédies d'Aristophane, les odes de Pindare et de Bacchylide, l'histoire d'Hérodote et de Thucydide, nous le devons dans une certaine mesure à la Bibliothèque d'Alexandrie.

Un tel « équipement culturel » devait bien évidemment attirer les savants du monde grec. Ils sont, en effet, venus en grand nombre à Alexandrie et ont fait, au Musée, quelques-unes des découvertes les plus importantes de l'Antiquité.

Certains poètes y font œuvre de secrétaires mais aussi de courtisans. Callimaque y compose, parmi bien d'autres œuvres, une élégie célèbre : « la Boucle de cheveux de Bérénice ». Bérénice, épouse de Ptolémée III Evergète, promet aux dieux une boucle de ses cheveux si son mari revient sain et sauf de la guerre en Syrie. Quand il rentre, la reine s'acquitte de son vœu. Le

22. STRABON. éd. Londres, 1917, 17-18.

23. Comme nos universités, le Musée est parfois critiqué. Un Alexandrin se plaint que « dans l'Egypte populeuse, on engraisse des scribes, grands amateurs de grimoires, qui se livrent à des querelles interminables dans la volière des Muses », cité par A. BERNAND, 1966.

24. L'un de ceux-ci, Callimaque de Cyrène (–310 – 240) dresse un catalogue en 120 livres de tout ce que contient la Bibliothèque.

lendemain la boucle royale disparaît du temple. A cette époque Conon l'astronome vient de découvrir une nouvelle constellation parmi les étoiles du ciel; aussi l'appelle-t-il « la Boucle de Bérénice », et il invente le mythe que les dieux eux-mêmes ont retiré la boucle du temple pour la placer au ciel. De nos jours encore la constellation porte ce nom. Cette galante invention de l'astronome, Callimaque la glorifie dans une élégie que nous ne possédons que dans la traduction latine de Catulle (vers – 84/vers – 54).

Les géographes, les cosmographes, les astronomes prennent une large part au développement de la science alexandrine. Mais, nous le verrons, c'est essentiellement à l'Egypte qu'ils doivent certaines de leurs découvertes, et pas seulement à la Bibliothèque d'Alexandrie.

Eratosthène, père de la géographie scientifique, est né à Cyrène vers – 285. Vers – 245 Ptolémée lui offre le poste de bibliothécaire. II l'occupe jusqu'à sa mort. L'effort le plus remarquable d'Eratosthène est celui fait pour mesurer la circonférence de la terre en se fondant sur le rapport entre l'ombre projetée au solstice d'été sur le cadran solaire d'Alexandrie et l'absence de cette ombre à Syène (Assouan). Il parvient à la conclusion que la circonférence de la terre entière est de 252 000 stades (46 695 kilomètres), ce qui dépasse d'un septième la circonférence réelle de la terre, qui est 40 008 kilomètres. Le même Eratosthène dresse un catalogue de 675 étoiles.

Le géographe Strabon (vers – 63/+ 24) à qui nous devons le plus ancien relevé systématique de la géographie de l'Egypte, naît en Cappadoce, passe la majeure partie de sa vie à Rome et en Asie Mineure et vient finalement s'établir à Alexandrie. Bien que Strabon appartienne à la période romaine, l'essentiel de son œuvre est hellénistique. Son traité de géographie comprend dix-sept volumes; sa description de l'Egypte se trouve dans le dernier volume et en occupe près des deux tiers.

La géographie et l'astronomie supposent des connaissances très poussées en mathématiques. Parmi les hommes éminents du Musée se trouve le célèbre mathématicien Euclide (– 330 – 275); il est le premier à se voir confier la direction de la section des mathématiques et écrit un ouvrage important sur l'astronomie (les « Phenomena ») en même temps que le célèbre traité de géométrie (les « Eléments ») qui demeura par la suite un ouvrage fondamental, traduit en latin et en arabe. Archimède de Syracuse (– 287/– 212), l'un des plus grands mathématiciens de l'école d'Euclide, découvre la relation entre le diamètre et la circonférence, la théorie de la spirale et la loi de la pesanteur. Mais sa plus importante contribution aux mathématiques et à la mécanique est son invention: la « vis d'Archimède » qu'on utilise encore en Egypte pour élever l'eau.

Apollonios de Perga, le grand géomètre, vient de Palmyre à Alexandrie vers – 240 pour travailler à l'école mathématique et doit son renom à son remarquable traité sur les « Sections Coniques ». C'est le fondateur de la trigonométrie.

Très dépendante, au début, des disciples d'Eudoxe et de Pythagore, l'école mathématique d'Alexandrie prend dès le III^e^ siècle sa personnalité propre; elle devient le principal foyer des mathématiques grecques.

Théophraste vit à l'époque de Ptolémée Ier ; il est considéré comme le fondateur de la botanique scientifique en raison de son histoire et de sa physiologie des plantes.

L'historien Diodore de Sicile se rend en Egypte en – 59. Le premier livre de son ouvrage, *Bibliothèque historique*, écrit en grec, est consacré à une étude des mythes, rois et coutumes de l'Egypte. Il écrit (1.10) : « Au commencement du monde, l'homme parut pour la première fois en Egypte, en raison du climat favorable de ce pays et de la nature du Nil. »

Les médecins, eux aussi, viennent travailler au Musée et à la Bibliothèque ; la liberté intellectuelle qui y règne leur permet d'étudier plus avant l'anatomie grâce à la dissection des cadavres. Hérophile d'Asie Mineure vient en Egypte dans la première moitié du IIIe siècle ; il est le premier à découvrir la relation entre les battements du cœur et le pouls, à distinguer entre les artères et les veines. Certains des noms qu'il donne à des parties du corps sont encore utilisées de nos jours ; tels sont par exemple, le duodenum et le torcular d'Hérophile.

Erasistrate, autre chirurgien éminent, né aussi en Asie Mineure, améliore à Alexandrie la connaissance anatomique du cœur.

Dans ce cas, la célébrité de l'école médicale d'Alexandrie va survivre longtemps ; une épigramme funéraire de Milan dit du médecin à qui elle est destinée : « Il avait pour patrie la toute divine Egypte ».

Avec le temps, l'élément d'origine proprement égyptien fait de plus en plus sentir son existence. Manéthon, un Egyptien de Samanoud dans le Delta, est l'un des plus célèbres prêtres-érudits qui vécurent au début du IIIe siècle avant notre ère. Son principal ouvrage, *Aegyptiaca*, aurait été notre meilleure source d'informations sur l'histoire de l'ancienne Egypte, s'il nous était parvenu dans son intégralité. Les fragments que nous possédons encore contiennent des listes de noms de rois groupés en dynasties et mentionnent la durée du règne de chacun, méthode adoptée par les historiens modernes.

Le Musée et sa Bibliothèque ont connu, cependant, une fin déplorable. On suppose que la première catastrophe eut lieu pendant la campagne d'Alexandrie, de Jules César. Celui-ci mit le feu aux navires qui se trouvaient dans le port pour empêcher ses ennemis de s'en emparer. Les flammes furent si violentes qu'elles atteignirent les dépôts de livres, bien que certains croient qu'elles n'atteignirent point la Bibliothèque et que le feu détruisit seulement les boutiques de libraires.

Après la conquête de l'Egypte par les Romains, le déclin et la ruine ont dû être progressifs. Le Musée et la Bibliothèque souffrirent des troubles de cette époque. Parmi les savants, beaucoup quittèrent le pays et les livres prirent le chemin de Rome. En + 270, l'empereur Aurélien détruisit une grande partie du Bruchium, le quartier d'Alexandrie où étaient situés le Musée et la Bibliothèque. En outre, le développement et le triomphe du christianisme leur portèrent un coup fatal. Il est absolument impossible d'admettre leur existence après le Ve siècle. Aussi l'accusation d'avoir fait brûler la Bibliothèque d'Alexandrie portée contre Amr Ibn al-As par l'historien syrien chrétien

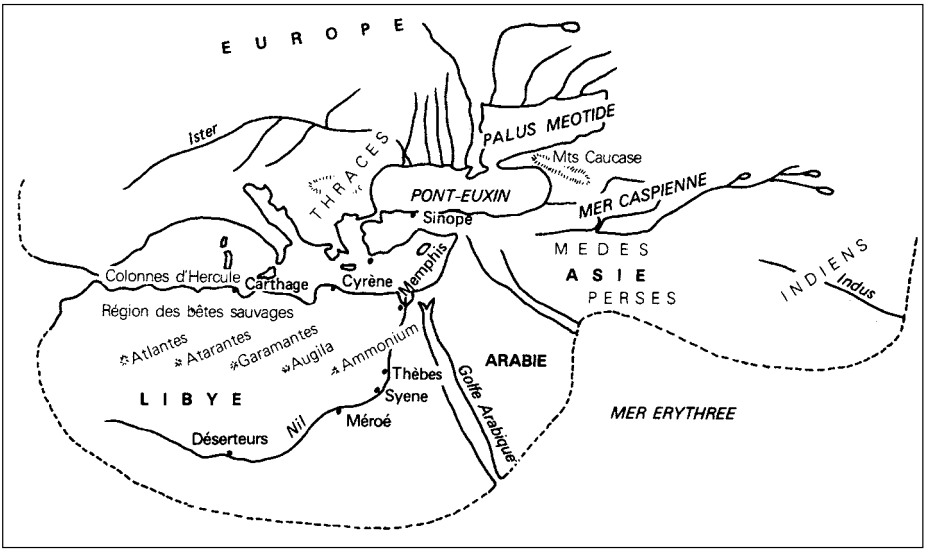

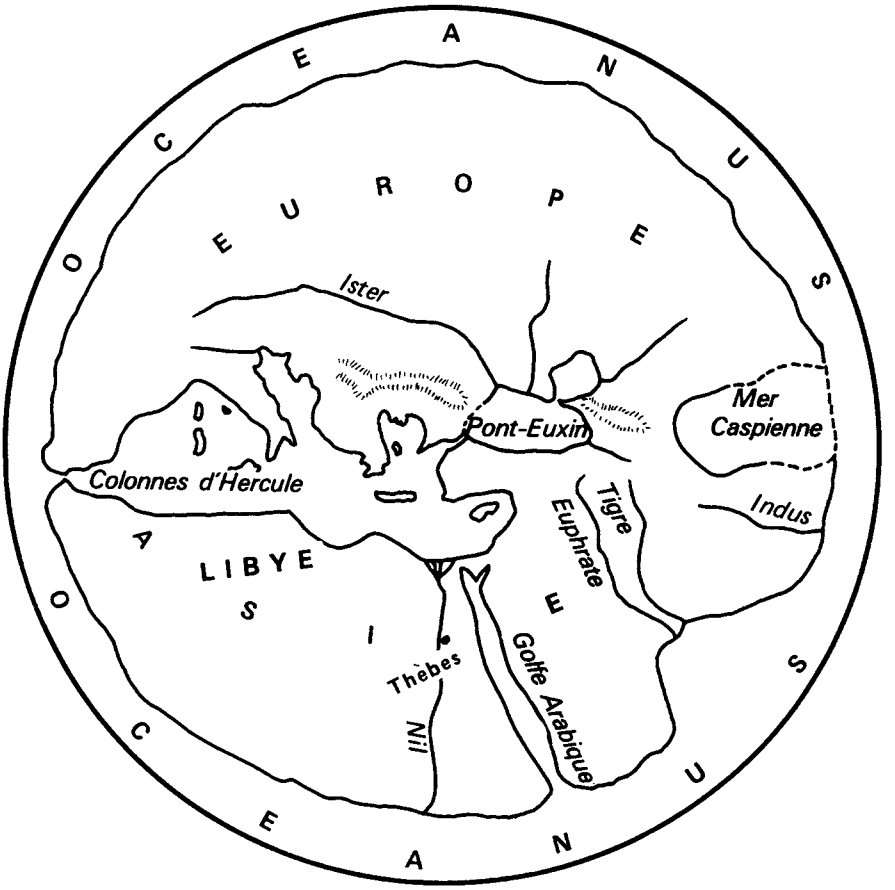

1. Le monde selon Hérodote (d'après Bunbury, « History of Ancient Geography », pl. III).

2. Le monde selon Hécatée (d'après Bunbury, id., pl. II).

Abu al-Faraj ibu al- Ibri (connu en Europe comme Barhebraeus) du XIIIe siècle est-elle dénuée de fondement.

L'imprégnation égyptienne de la culture hellénistique

Les Ptolémées, on l'a vu, se sont efforcés de développer les relations entre l'Egypte et l'océan Indien. On discute encore vivement aujourd'hui la question de savoir s'ils ont eu une politique systématique d'exploration terrestre pour reconnaître le cours du Nil et faire du Fleuve, loin vers le sud, un axe de pénétration et de relations économiques. En tout cas l'activité d'exploration au sud de l'Egypte est certaine : Timosthène, navarque de Philadelphe, visite la Nubie ; Ariston reconnaît les côtes de l'Arabie ; Satyros longe la côte africaine jusqu'au sud du cap Gardafui. Les récits de ces reconnaissances sont consignés : ils alimentent l'œuvre de savants comme Agatarchide[25].

Les explorateurs ont d'ailleurs d'illustres prédécesseurs. Hécatée de Milet a été le premier géographe grec à visiter l'Egypte ; il a rédigé vers – 500 la première description systématique du monde. Malheureusement, il ne nous est parvenu que des fragments de son traité de géographie. En Egypte, il avait poussé jusqu'à Thèbes, et il semble bien qu'il ait inséré dans son traité une description détaillée de l'Egypte. Hécatée considérait la terre comme un disque plat, ayant pour centre la Grèce. Il divisait le monde en deux continents : l'Europe et l'Asie. Celle-ci comprenait l'Egypte et l'ensemble de l'Afrique du Nord, connue à cette époque sous le nom de Libye. Il imaginait que le Nil était relié au sud au fleuve Océan, lequel entourait le monde entier. Hérodote d'Halicarnasse avait visité l'Egypte vers – 450. Il était allé au sud, jusqu'à Eléphantine, qu'il décrivit comme étant la frontière entre l'Egypte et l'Ethiopie. Hérodote consacra le second des neuf livres de ses « Histoires » à l'Egypte. Il est le premier géographe à avoir mentionné Méroé par son nom : il rencontra réellement des Méroïtes à Assouan.

Hérodote pensait que la terre est plate mais, contrairement à Hécatée, il ne croyait pas qu'elle était de forme circulaire ; il ne croyait pas non plus qu'elle était entourée par le fleuve Océan. Il divisait le monde en trois continents : l'Europe, l'Asie et la Libye (c'est-à-dire l'Afrique) ; il déclarait que celle-ci était entourée de tous côtés par la mer, sauf là où elle touchait à l'Asie.

Longtemps après eux, Diodore visite l'Egypte en – 59. Il décrit le cours du Nil dans le 1er livre de son ouvrage. Le Fleuve pour lui, prend sa source en Ethiopie ; il baigne de nombreuses îles dont celle qui est nommée Méroé. Diodore consacre le 3e livre entier à l'Ethiopie, c'est-à-dire au pays qui s'appelle de nos jours le Soudan. Comme lui, Strabon nomme « Ile » la région de Méroé ; il donne aussi des détails sur les habitants.

25. Voir C. PREAUX, 1939, p. 356. A ce moment les peuples visités sont dépeints d'après les mœurs observées et nommés en fonction de leurs habitudes alimentaires : ces traits sont passés ensuite dans les textes latins antiques et médiévaux et pour une part dans les sources arabes.

1

1. Ulysse échappe à Polyphème caché sous le ventre d'un bélier (sculpture antique). Edit. Alinari, Rome, nº 29773.

2. Peinture d'un tombeau à Anfushi, Alexandrie.

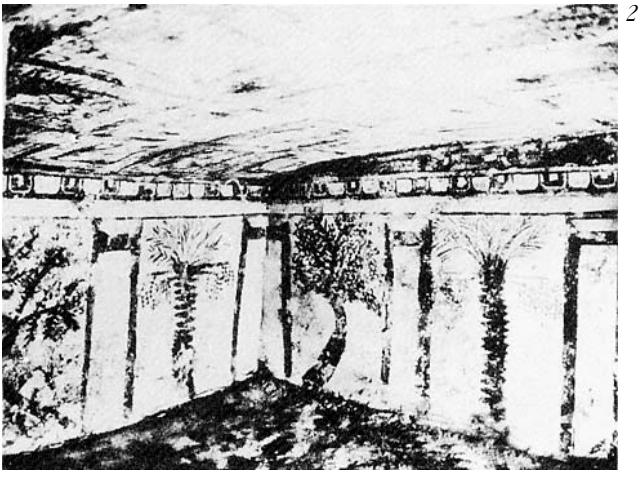

2

Si les Grecs, en général, considèrent comme un exploit qu'ils commémorent en gravant leur nom sur les monuments égyptiens, d'aller visiter la Ire Cataracte et de la dépasser un peu au sud,[26] les savants s'intéressent beaucoup à la vallée du Nil au sud d'Assouan (appelée alors Syène). Dès l'époque de Ptolémée Philadelphe, la latitude exacte de Méroé est connue[27]. Eratosthène qui, on l'a vu, a travaillé à Syène, calcule la distance de Méroé à l'équateur. Le même Eratosthène décrit avec un grand luxe de détails les conditions de navigation sur le Nil. Il connaît, au moins indirectement, le Nil Bleu et l'Atbara. Ses connaissances et celles de bien d'autres « explorateurs » sont passées dans des ouvrages postérieurs. Ceux de Strabon, d'abord, puis ceux de Pline, friand de détails pittoresques sur l'intérieur de l'Afrique et la vallée du Nil. Chez le grand cosmographe Ptolémée enfin, qui va plus tard systématiser les données de l'héritage hellénistico-égyptien. A leur tour ces auteurs transmettent ces données encombrées parfois de détails ou d'observations plus ou moins légendaires, aux cultures byzantine, occidentale ou musulmane. L'essentiel des connaissances sur la vallée moyenne du Nil est donc fixé pour longtemps, à l'époque des Lagides. On a pu dire que cette vallée moyenne est le « point de ralliement des astronomes et des ethnographes » et que les missions scientifiques y accompagnent régulièrement les expéditions militaires[28].

Plus étonnante encore est l'absorption lente du milieu grec par l'égyptien. Les Egyptiens n'ont pas, semble-t-il, cédé à la pression culturelle; ils sont demeurés indépendants d'esprit à l'égard des Lagides, à la différence des Grecs dont l'adulation de la royauté est frappante[29]. Pourtant la langue grecque bénéficie alors d'un caractère international et d'une facilité de graphie que ne connaît pas l'égyptien. Officiellement tout le monde parle ou écrit le grec. Les archéologues constatent cependant qu'ils découvrent presque autant de papyrus en démotique qu'en grec[30]. Le droit grec ne pénètre que très lentement les actes juridiques égyptiens. Au contraire, c'est peu à peu le calendrier égyptien qui s'impose. En grec finalement tout un héritage égyptien est mis à la disposition d'un monde qu'il n'aurait jamais atteint sans l'outil linguistique nouveau qui lui sert de véhicule.

C'est probablement dans l'art que l'imprégnation égyptienne et même noire de la culture hellénique est la plus surprenante et spectaculaire. Amis du théâtre, comme à Athènes, les Grecs ont installé en Egypte des monuments adaptés à leurs goûts. Mais ils ont contracté, au contact des temples égyptiens, le sens du colossal. La même tendance leur est venue aussi dans le domaine de la sculpture: on a retrouvé une tête de Sérapis mesurant cinquante et un centimètres de haut; les statues gigantesques sont nombreuses au musée gréco-romain d'Alexandrie.

26. C, PREAUX, 1957, p. 310 sq.
27. Ibidem.
28. Ibidem.
29. C. PREAUX, 1939.
30. La grande différence entre eux est celle des travaux qui leur sont consacrés: très nombreux pour les papyrus grecs, ils demeurent rares pour les autres. Il y aurait là, cependant, une source abondante de renseignements sur la gestion des temples, sur la vie des familles égyptiennes.

Bien sûr les techniques et les goûts artistiques sont, au départ, en milieu grec d'Egypte, comparables à ceux des autres milieux grecs de l'empire éclaté. Bien sûr aussi, la production des ateliers alexandrins ressemble pour une part à celle de Grèce et elle subit l'influence des modes extérieures à l'Afrique. Des exemples de cet art importé existent en grand nombre, au musée d'Alexandrie. L'un des plus remarquables est la tête d'Alexandre qui s'inscrit dans la tradition de l'école de Lysippe. Mais à Alexandrie aussi, on innove : la plus importante des innovations est ce que les archéologues appellent, à l'aide d'un mot italien, le *sfumato* — c'est-à-dire un mélange de lumière et d'ombre sur les contours adoucis des traits du visage, sans accorder beaucoup d'attention à la représentation des cheveux ou des joues. Cheveux et joues sont en général modelés en stuc, car celui-ci se prête au modelage en taille-douce préféré par les artistes d'Alexandrie. Quand on se livrait ainsi à un ajout, celui-ci était généralement coloré. A tous les niveaux, sculpteurs et peintres s'inspirent des modèles égyptiens. On peut imaginer ce qu'il en est au niveau des dieux. Isis porte une robe très ajustée garnie du nœud caractéristique entre les seins ; elle a sur la tête une couronne égyptienne, mais le modelé du corps est typiquement grec. Parmi les déesses grecques, Aphrodite était très populaire. Des figurines la représentent souvent nue, dans différentes attitudes : surgissant de la mer, tordant ses cheveux, soulevant le pied et se penchant pour dénouer sa sandale, ou bien s'efforçant de maintenir des deux bras son manteau autour de la partie inférieure de son corps.

Parmi les héros grecs, Héraclès est fréquemment représenté. Sur des bols ou des lampes trouvés à Alexandrie figurent ses travaux : on le voit lutter contre le lion, le taureau et les Amazones.

Le Nil était représenté dans l'Egypte pharaonique sous la forme d'un gros homme, aux mamelles porteuses de lotus et de papyrus, les plantes qui poussent dans la vallée du Nil. Les Grecs le voient comme un homme fort et barbu, assis ou couché, entouré d'hippopotames, de crocodiles ou d'un sphynx, les symboles de l'Egypte. Les représentations royales suivent la même voie. La peinture, très fidèle aux modèles grecs aux IV^e^ et III^e^ siècles encore, laisse apparaître au II^e^ siècle des scènes de style égyptien, qui en côtoient d'autres de style grec, comme, à Alexandrie, dans l'un des tombeaux d'Anfushi. La principale chambre mortuaire est décorée dès l'entrée d'un mélange de styles égyptien et grec à la fois dans l'architecture et dans la peinture.

Le I^er^ siècle est marqué par le manque de précision linéaire des palmiers peints d'un autre tombeau d'Anfushi. La décoration du second tombeau d'Anfushi comporte beaucoup plus d'éléments égyptiens et de nouvelles scènes de type égyptien.

La mosaïque est connue d'abord dans l'est de la Méditerranée et peut-être à Alexandrie même. Plusieurs pavements en mosaïque avec des motifs picturaux ont été découverts à Alexandrie et aux alentours. Le plus important porte le nom de « Sophilos » et représente, dans le rectangle central, une tête de femme qui tient un mât et une vergue ; cette tête est couronnée d'une coiffe en forme de proue de navire : on a pensé que c'était une personnification

de la ville d'Alexandrie. Ce rectangle central est entouré d'une série de riches bordures décoratives. On l'a trouvé dans l'est du Delta et il date du IIe siècle.

Mais c'est sans aucun doute dans la prolifération des statuettes humoristiques, grotesques[31] ou réalistes qui représentent des scènes de vie quotidienne et mettent en scène Egyptiens et Africains noirs que la production hellénistique d'Egypte surprend le plus par la variété de ses inventions et de ses goûts. De petites figurines de bronze, marbre, terre cuite ou stuc représentent la part populaire de cet art. Mais des productions de plus grande valeur montrent le succès général de ces thèmes.

Bès, le plus égyptien des dieux adoptés par les Grecs, est représenté sous des traits grotesques. On lui donne alors une épouse : Bésa ou Béset, aussi drôle et aussi laide que lui. L'attirance des Grecs d'Egypte pour tout ce qui est non grec les conduit à commander des objets d'usage quotidien, de luxe ou d'agrément qui représentent des Noirs. Le réalisme de l'observation atteint parfois à une grande qualité artistique ; le plus souvent il manifeste davantage les qualités d'observation du sculpteur que son goût. Parfois une scène révèle quelques incidents de rue comme cette statuette représentant un jeune Noir endormi près d'une amphore. Les Noirs sont associés à toute sorte d'objets d'usage quotidien, par exemple les vases à eau. Aucune peur, aucun sens malsain de l'exotisme n'apparaissent dans ces représentations. L'association du Noir aux éléphants, leur lutte contre les crocodiles deviennent des topiques de cette production ; cependant que la représentation de nains constitue un écho assourdi des thèmes littéraires anciens relatifs aux Pygmées. Lutteurs, danseuses, jongleurs, orateurs, musiciens noirs révèlent une présence saisie sur le vif par les sculpteurs, mais aussi le goût d'un public pour ces représentations. Des têtes, des portraits de Noirs, parfois fort beaux, montrent aussi que des personnages de rang social plus élevé qui proviennent de l'Afrique noire, vivent ou passent dans l'Alexandrie des Lagides[32].

Peut-être l'intérêt porté par les Lagides aux grandes oasis présahariennes, voie d'accès vers le monde Noir, explique-t-il partiellement cette attention prêtée aux Noirs par les Alexandrins.

Par l'art hellénistique d'Egypte, la figure du Noir pénètre plus que jamais auparavant dans le monde méditerranéen.

L'Égypte à l'époque hellénistique : ses rapports avec ses voisins

D'Egypte, certains aspects de la civilisation hellénistique gagnent, à travers la Cyrénaïque (la partie est de la Libye), l'Afrique du Nord[33]. La civilisation grecque n'apparaît pas en Cyrénaïque pour la première fois

31. A. BADARY. 1965. pp. 189-198.
32. Sur le sujet voir : F.M. SNOWDEN Jr., 1976. pp. 187-212.
33. Sur la Libye, l'auteur du chapitre a reçu le concours du Dr Nostapha Kamel Abdel Alim.

1

2

3

1. Fragment d'un balsamarium en bronze. (Source : « L'Image du Noir dans l'art occidental », Vol. I, 1976, ill. n° 237, photo Menil Foundation/Hickey and Robertson, Houston; D. and J. de Menil Collection.)

2. Tête de grotesque. (Photo Musée gréco-romain d'Alexandrie.)

3. Statuette (fragment) : « Allumeur de réverbère » noir, debout, marchant, vêtu d'une tunique et portant une courte échelle du bras gauche (manquent le bras droit et les pieds). (Photo Musée gréco-romain d'Alexandrie. INV. 16422.)

à cette période : nous savons que des Grecs venus de l'île dorienne de Théna émigrèrent en Cyrénaïque où ils fondèrent en –631 Cyrène, leur première colonie, qui fut suivie de quatre autres : le port de Cyrène (plus tard Cyrollonia), Tauchira, Barca (aujourd'hui Al-Marj) et Euhespénidès. Ces quelques colonies, spécialement Cyrène, étaient des produits de la civilisation grecque et subirent les transformations politiques qui survenaient normalement dans n'importe quelle cité grecque. Avec la fondation de Cyrène commença le règne de la dynastie battiade qui prit fin à la suite de luttes internes aux alentours de –440. Puis s'ensuivit le conflit traditionnel entre l'aristocratie et la démocratie, et la Cyrénaïque devint une terre de confusion et de troubles.

Pendant ce temps, la totalité du monde antique était à la veille d'un grand bouleversement avec l'arrivée d'Alexandre le Grand. Celui-ci, à l'automne de –332 envahit l'Egypte, se dirigea vers l'ouest jusqu'à Praetonium (aujourd'hui Marsa-Matrouh) en se rendant à l'oasis de Siouah pour consulter l'oracle de Zeus-Amon. Comme Cyrène et probablement les autres villes souhaitaient éviter l'invasion de la Cyrénaïque par Alexandre (en réalité, elles s'étaient méprises sur les intentions de ce dernier), elles envoyèrent des ambassadeurs qui devaient le rencontrer à Praetonium et l'assurer du loyalisme de leurs cités, pour tenter de sauvegarder leur indépendance. Mais elles ne purent la préserver indéfiniment. En effet, en –322, après la mort d'Alexandre, Ptolémée, encore satrape de l'Egypte, profita des luttes intestines à Cyrène et annexa la Cyrénaïque ; ce fut le début de la période hellénistique dans ce pays. Sauf pendant une brève période d'indépendance (vers –258/–246), la domination des Ptolémées sur la Cyrénaïque se maintint de –332 à –96, date à laquelle Ptolémée Apion (le fils de Ptolémée III Evergète) qui régnait sur la Cyrénaïque la légua au peuple romain ; jumelée avec la Crète, elle devint une province romaine.

Au début de l'époque hellénistique, la Cyrénaïque était un pays de petits villages avec très peu de villes. Sous le règne des Ptolémées, ces villes reçoivent de nouveaux noms, dont certains sont des noms dynastiques des Ptolémées. Tandis que Cyrène garde son nom, Tauchira est rebaptisée Arsinoé (aujourd'hui Tokra), le port de Barka reçoit le nom de Ptolémaïs (aujourd'hui Tolmeta) et devient le centre officiel de la ville.

Euhespéridès est abandonnée pour une nouvelle cité qui reçoit le nom de Bérénice (aujourd'hui Bengazi) en l'honneur de la princesse cyrénéenne et épouse de Ptolémée III.

Le port de Cyrène est élevé au rang de cité et reçoit le nom d'Apollonia (aujourd'hui Susa).

La Cyrénaïque était peuplée d'un mélange de races. Dans les villes, outre les Grecs, citoyens à part entière, et les Grecs qui jouissent de certains droits limités, il existe une population non grecque, composée surtout de Juifs et de nombreux autres étrangers. En dehors des villes, la population rurale (*georgoi*) comporte des Libyens de naissance et les soldats mercenaires établis comme *clérouques*.

Ces georgoi cultivent les terres arables de la Cyrénaïque, qui comprennent les terres royales (*gê basilikê*), les terres des cités (*gê politikê*) et celles

laissées aux Libyens de naissance. Cette structure sociale provoque le conflit entre les Libyens de naissance et les colons grecs.

Du point de vue économique, la Cyrénaïque était, à la période hellénistique, un pays de grande importance. Elle était considérée comme l'un des greniers du monde antique. Cyrène aurait envoyé un don de 800 000 médimnes de grains aux villes grecques situées en Grèce proprement dite pendant la famine qui sévit de –330 à –326. On a beaucoup parlé de la laine, de l'élevage de chevaux et du célèbre silphium de Cyrénaïque qui fut un monopole des rois battiades et qui reste probablement aussi un monopole pour les Ptolémées.

Ce don de grains n'est pas la seule preuve des étroites relations d'amitié entre les Grecs de Cyrénaïque et ceux de Grèce. Il est bien connu que Cyrène avait largement contribué à la vie intellectuelle des Grecs, particulièrement au IVe siècle par ses philosophes et ses mathématiciens de grand renom. Grâce à ses étroits contacts intellectuels avec Athènes, Cyrène permit à la philosophie et à de nombreuses branches du savoir de fleurir sur le plateau de Cyrénaïque. A Cyrène, se développa l'école philosophique de Cyrénaïque, appelée « Cyrénéenne », école socratique mineure fondée par Aristippe (vers –400 –365), petit-fils de l'Aristippe, ami et compagnon de Socrate. Cette activité et cette richesse de production intellectuelle se manifestèrent encore à l'époque hellénistique. Il suffit pour s'en convaincre de citer le nom de Callimaque (–305 –240) et celui d'Eratosthène (–275 –194) qui, parmi d'autres, quittèrent Cyrène pour Alexandrie pour enrichir l'activité de celle-ci dans le domaine des sciences et de la littérature. A l'Académie, au Musée et à la Bibliothèque, ils apportèrent leur participation à l'intelligence créatrice d'Alexandrie, et permirent à cette cité de devenir le principal pôle d'attraction intellectuelle de l'époque hellénistique. Et à Athènes même Carnéade le Cyrénéen (–305 –240), l'un des « philosophes sceptiques », fonda la Nouvelle Académie. A Cyrène, ainsi que dans les autres cités grecques, le système grec d'éducation fut conservé. Un grand nombre d'inscriptions font référence au gymnase et à l'éphébeion.

Bien des statues de philosophes, de poètes et des neuf Muses ont été découvertes à Cyrène. La découverte d'un buste de Démosthène, même s'il s'agit d'une copie romaine, offre un grand intérêt, car elle montre en quelle haute estime la population grecque de Cyrène tenait un si grand orateur grec.

Quelques bons exemples de sculpture alexandrine ont été découverts parmi les nombreuses statues de marbre de Cyrène. Les rares portraits originaux de l'époque hellénistique montrent des affinités très étroites avec « l'art hellénistique » d'Alexandrie. Il est bien naturel que la technique utilisée à Alexandrie ait été suivie jusqu'à un certain point à Cyrène. Une autre ressemblance entre la sculpture grecque de Cyrénaïque et celle d'Alexandrie se retrouve dans les bustes de Cyrène. En comparant les bustes funéraires cyrénéens et les portraits de momies égyptiennes, on ne peut manquer de remarquer l'étroite similitude qui existe entre eux. Même si les exemplaires datent de l'époque romaine, leur origine ptoléméenne ne saurait être niée.

De Cyrène venaient de la poterie hellénistique peinte et des figurines en terre cuite. Ces dernières étaient fabriquées dans des ateliers locaux qui avaient commencé par reproduire et imiter les créations grecques en terre cuite, mais peu à peu créèrent un type et un style qui leur étaient propres. L'étude de ces figurines est importante car elles sont le reflet de la vie quotidienne des habitants de la Cyrénaïque, surtout de ceux qui vivaient dans les villes.

Dans le domaine de la religion, le culte dynastique des Ptolémées parvint en Cyrénaïque comme le montrent tant d'inscriptions dédicatoires consacrées aux rois et aux reines de cette dynastie. Les cités de Cyrénaïque adoptèrent aussi le culte de Sérapis. A Cyme et Ptolémaïs, on a découvert des temples d'Isis et d'Osiris.

De Cyrénaïque, ce culte gréco-égyptien atteignit probablement la Tripolitaine, qui ne fut jamais gouvernée par les Ptolémées aux temps des Pré-Romains. A Leptis Magna, on a découvert le sanctuaire de Sérapis et d'Isis, et il est intéressant de noter qu'à Sabratha le culte d'Isis était accompagné de mystères isiaques. Le culte d'Isis et de Sérapis a dû s'étendre plus loin vers l'ouest, à mesure que le culte d'Isis s'universalisait et que le culte de Sérapis donnait au monde antique un nouvel espoir de vie meilleure.

Une grande partie de ce qui a été dit de la Cyrénaïque hellénistique ne concerne que les Grecs car il est difficile de découvrir des renseignements considérables sur les Libyens autochtones et de savoir jusqu'à quel point ils furent influencés par la civilisation hellénistique. Nous savons que les Libyens de souche ne voyaient pas d'un bon œil la présence des Grecs du fait qu'ils étaient chassés des terres côtières fertiles et maintenus à l'intérieur de leur pays. Toutefois la civilisation hellénistique doit beaucoup à cette région de l'Afrique du Nord qui lui permit de se développer et de s'épanouir pendant trois siècles.

Des relations amicales entre l'Egypte et Méroé ont certainement été la cause essentielle de la grande prospérité de Méroé, surtout pendant le règne d'Ergaménès et de ses successeurs. On a trouvé jusqu'ici peu de traces de l'influence hellénistique dans les temples et les pyramides de Méroé[34]. Ergaménès fit édifier à Dakka, en Basse-Nubie, un temple de conception purement égyptienne. Lorsqu'il mourut, sa momie fut enfermée dans une pyramide près de Méroé, qui était décorée de scènes inspirées du Livre des Morts. Son successeur, Azekranon (Ezekher-Amon), fit bâtir un temple de style égyptien près de Debôd, non loin de Philae.

Les gens de Méroé menaient une vie très proche de celle des Egyptiens. Nos renseignements sur la vie et la société de cette époque ne peuvent provenir que de l'étude de documents archéologiques puisque nous ne savons pas encore lire la langue méroïtique[35] et que nous ne possédons pas cette richesse d'informations sur la vie quotidienne que nous offrent les peintures tombales de l'Egypte ancienne.

Comme en Egypte, le roi était considéré comme divin. Les reines jouaient un rôle important dans la vie du pays, et gouvernaient parfois. Les

34. Voir F. et U. HINTZE, 1966. pp. 23-28.
35. Sur cette question, voir chapitre 10.

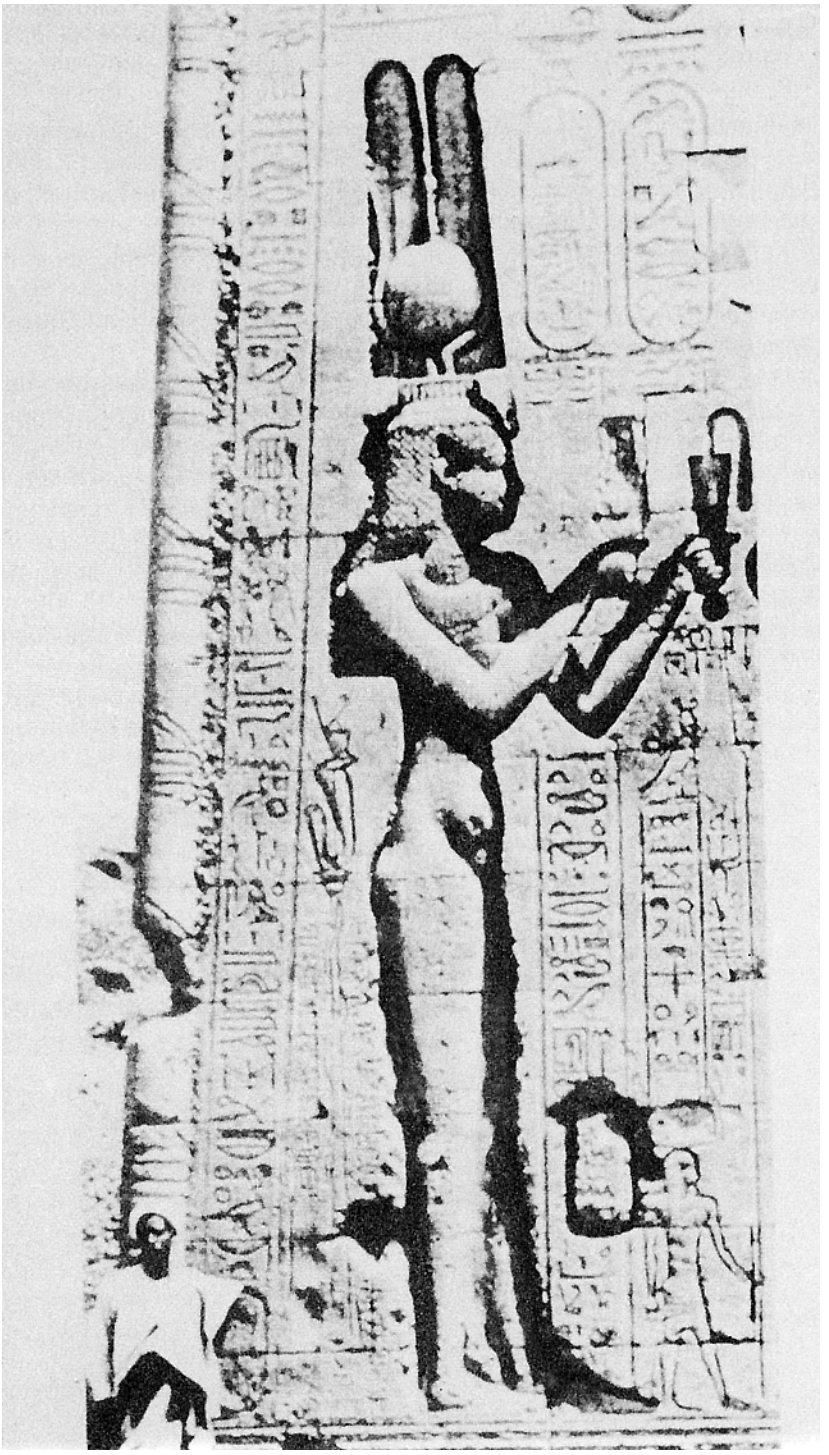

Cléopâtre VII

prêtres avaient une influence considérable et les temples possédaient de grands biens. Les populations méroïtiques s'inspiraient la plupart du temps, pour leurs idées religieuses officielles, de l'Egypte : mais elles avaient aussi leurs propres dieux.

Les coutumes funéraires méroïtiques révèlent un mélange de traditions locales et égyptiennes. Le mobilier que l'on a découvert montre que les lits sont de style *angareeb*, semblables aux lits de l'Egypte ancienne et utilisés de nos jours encore dans la vallée du Nil.

La principale activité de la majorité des populations méroïtiques était l'agriculture. Pour irriguer leurs terres, elles utilisaient la *shadouf* et la *sakkieh* (ou *saqia*, voir p. 300), deux dispositifs encore utilisés en Egypte et au Soudan pour faire passer l'eau des basses aux hautes terres.

On a trouvé çà et là de semblables outils et des armes tels que des herminettes, des lames de houe, des haches et des ciseaux, ainsi qu'un grand nombre d'articles comme des petites pinces. Tous ces instruments étaient en bronze. Mais on a aussi découvert à Méroé de grands outils en fer ; la présence de gros tas de carcas de fer près de l'emplacement de la ville rendait la production et l'usage du fer très commun. Le minerai était fondu dans de simples fourneaux chauffés au charbon de bois produit à partir des acacias qui poussaient le long du Nil.

Il existe des traces d'objets semblables en Egypte et au Soudan. Mais il en est qui sont, et de façon frappante, égyptiens d'allure, tels que des pose-tête et des instruments de musique, et il se peut que l'origine de ces objets soit Méroé.

CHAPITRE 7

L'Egypte sous la domination romaine

S. Donadoni

Rome, de l'alliance à la domination sur l'Égypte

Le passage de l'Egypte de la domination ptolémaïque à celle de Rome s'effectua pratiquement sans secousses. Depuis longtemps les rapports entre Alexandrie et Rome avaient été marqués par une cordialité qui remontait à l'époque de Ptolémée Philadelphe. Celui-ci le premier avait signé un traité d'amitié et envoyé une ambassade à Rome en –273. Un demi-siècle plus tard, Ptolémée Philopator avait maintenu sa bienveillance envers Rome pendant la guerre avec Hannibal (–218/–201). Rome à son tour avait sauvé l'indépendance égyptienne lors de l'invasion d'Antiochus III en –168. Toutefois, après cette prise de position, la République avait pratiquement acquis la possibilité et l'habitude d'un contrôle dans les affaires égyptiennes qui ne se montra que trop ouvertement dans les dernières années du royaume des Ptolémées. Les intrigues entre Cléopâtre VII (–51/–30) et les généraux romains avaient eu probablement pour but de leur faire épouser les intérêts de son royaume, mais son soutien inconditionnel à Marc Antoine lui valut enfin la perte définitive du trône au moment où son ami fut vaincu par Octavien (–31).

L'attitude du nouveau maître envers l'Egypte montre bien l'importance qu'il attachait à cette nouvelle province de l'Empire romain. Trois légions (à peu près 15 000 hommes) y furent détachées. On leur confia avant tout la reprise de contrôle sur le pays, victime de l'anarchie qui y avait sévi pendant les derniers règnes des Ptolémées et qui avait amené jusqu'à la destruction de Thèbes en –88. C'est le premier « préfet » romain, Cornelius Gallus, qui

conduisit les troupes en Haute-Egypte et leur fit même passer la Ire Cataracte. Après lui le préfet Petronius reconquit cette province de la Basse-Nubie qui s'appelait la Dodécaschène puisqu'elle mesurait « 12 schènes » (soit à peu près 120 km) de Syène (Assouan) à Hiéra Sykaminos (Maharaqa). Elle avait été jadis territoire ressortissant des Ptolémées, mais depuis longtemps déjà les souverains de Méroé (au Soudan actuel) l'avaient annexée à leur royaume. L'excès de fierté que l'homme de confiance de l'empereur romain, le préfet Gallus, tira de ses entreprises finit par lui coûter la vie (–28): ce qui mit bien en évidence le caractère très spécial qu'Octavien, devenu Auguste, attribuait à sa conquête. La Province d'Egypte, en effet, fut très jalousement réservée à l'administration directe de l'empereur, et le Sénat n'avait nullement le droit de s'en occuper à quelque titre que se fût. On en arriva même à interdire formellement aux sénateurs d'y mettre pied et la règle fut suivie avec beaucoup de sévérité. En Egypte, l'empereur romain devenait donc le successeur des Ptolémées et tâchait d'assumer leur fonction dans la structure du pays. Il assume la responsabilité des cultes, et déjà Auguste connu comme bâtisseur de nombreux temples (dont les mieux conservés sont ceux de Nubie, à Débod, à Talmis, à Dendour, à Pselkis). Il assume aussi la responsabilité du bien-être commun, et l'armée est employée non seulement à garantir l'ordre public, mais aussi à réparer le réseau des canaux qui avait beaucoup souffert pendant la période de désordre des derniers Ptolémées [cet exemple fera règle, et un semblable emploi des troupes se rencontre du temps de Néron (+54 +68), de Trajan (+98 +117), de Probus (+276 +282)].

L'administration romaine

L'empereur romain tient des Ptolémées le modèle d'une administration de l'Egypte, conçue comme si celle-ci formait en réalité une sorte de vaste domaine personnel, dont le revenu est globalement administré par le roi. L'exploitation du pays devient sous Auguste le point de départ de toute la politique envisagée pour le pays, et elle continuera, même si son successeur en vient à reprocher au préfet d'y avoir levé trop de taxes, en lui rappelant qu'il faut bien tondre les brebis, mais non pas les écorcher.

L'autorité, exercée directement par l'empereur, se manifeste dans le fait que la plus haute autorité du pays est le « préfet » qui est nommé directement par lui, et parmi des gens de rang « équestre » (non sénateurs !), ainsi qu'il en est pour les autres fonctionnaires (des *procuratores*)[1] qui agissent au nom de l'empereur. Au point de vue administratif, un petit détail en dit beaucoup sur le caractère particulier de l'Egypte: c'est ici en effet le seul pays dans tout l'Empire où l'on compte les ans selon le « règne » de l'empereur et non pas selon les noms des consuls en charge. On continue ainsi la vieille habitude ptolémaïque et pharaonique, en reconnaissant au chef de l'Etat romain un

1. Soit des « représentants » *pro*, au lieu de, et *curare*, s'occuper.

Tête de tétrarque.
(Source : Grimm el Johannes, 1975, op. cit., pl. 59. Photo Musée du Caire.)

caractère « royal » qu'on ne lui connaît nulle part ailleurs dans l'organisation de l'Empire.

Ce qui toutefois donne un caractère nouveau à l'exploitation impériale par rapport à celle des Ptolémées, c'est le fait que, tandis que sous ceux-ci les produits des champs et de l'industrie égyptienne servaient à enrichir une dynastie qui d'une façon ou d'une autre avait ses intérêts dans le pays même, les empereurs voyaient dans l'Egypte le réservoir de ce blé qu'on avait l'habitude de distribuer à la plèbe de Rome pour en mériter la bienveillance. Cette fonction de « grenier de l'Empire » ôte au pays le fruit de son sol sans qu'il en retire des contreparties substantielles par l'effet d'un commerce régulier.

Le passage de l'Egypte de la condition d'Etat indépendant à celle de « province » comporte en réalité d'autres et plus importantes différences de structure.

Il nous est possible d'en parler avec beaucoup de détails, puisque nous sommes très largement renseignés sur tout ce qui touche à la vie quotidienne par des documents précieux et particuliers à l'Egypte : les « papyrus ». Il s'agit des chartes publiques et privées que le sol sec de l'Egypte a conservées pendant des millénaires et qu'il a transmises aux savants, qui depuis un siècle et demi les soumettent à leur examen philologique et historique. Ce sont donc des textes originaux qui sont à la base de nos connaissances et qui éclairent les narrations des historiens avec une précision des données rarement atteinte dans d'autres domaines du monde ancien.

L'administration de base maintient comme unité géographique le « nome » (aujourd'hui on dirait une *moudiriyah*), subdivisé à son tour en deux « toparchies », qui réunissaient un certain nombre de villages (*kome*). Les nomes de Haute-Egypte sont réunis dans une unité supérieure, la Thébaïde, ainsi que les « Sept Nomes » de la Moyenne-Egypte (l'Heptanomis) et que les nomes du Delta. A la tête du nome est un « stratège », selon le vieux titre ptolémaïque d'origine militaire, qui a à ses côtés comme technicien administratif un « scribe royal » (encore un titre ptolémaïque). De plus petits fonctionnaires sont en charge de l'administration des unités moindres, et là aussi on maintient des traditions plus anciennes.

Nouvelle est l'administration centrale, dont le noyau est installé à Alexandrie, la vieille ville royale, qui assure maintenant le rôle de capitale à la place de Memphis. Cet état-major de l'administration est entièrement composé de citoyens romains et directement nommé par l'empereur. Le préfet, avant tout : il est le chef de toutes les branches de l'administration, de celle des finances aussi bien que de l'armée et de la justice. Son pouvoir n'est limité que par la possibilité qu'on a de faire appel de ses décisions auprès de l'empereur lui-même. Pour faire face à ses devoirs, le préfet dispose d'un conseil composé lui aussi de « chevaliers » romains. Le *juridicus*, le *dikaiodotes*, l'*archidikastes*, l'assistent dans l'administration de la justice, le *procurator usiacus*[2] dans l'administration financière des biens revenus

2. de *ousia*, « le domaine. »

personnellement à l'empereur, et un chevalier contrôle les temples. Les groupes de nomes sont, eux aussi, sous l'autorité de trois « épistratèges » qui sont des chevaliers et ont le rang de *procuratores*. La tradition organisatrice romaine veut que le même personnage qui a la responsabilité militaire ait celle de l'administration en général et de la justice en particulier. Cela a profondément affecté le mécanisme juridique le plus ancien, qui reconnaissait l'autorité des juges selon le droit local égyptien pour les causes dont la documentation était dans la langue du pays et des juges grecs dans les autres cas. Maintenant le seul juge est le préfet, qui peut évidemment déléguer son pouvoir à d'autres (le « stratège » surtout), mais qui reste le seul responsable. Il fait chaque année un tour à travers le pays pour résoudre les cas les plus complexes (c'est ce qu'on appelle le *conventus* qui a lieu à Péluse près d'Alexandrie, à Memphis, à Arsinoé dans le Fayoum). Il applique le droit romain pour les citoyens romains, et pour les autres le « droit des étrangers », qui tient compte des us et coutumes du pays, avec un certain nombre de limitations toutefois.

On entrevoit déjà par ces quelques indications que la présence romaine a de quoi modifier la structure de l'Egypte ptolémaïque. Mais dès l'époque d'Auguste, d'autres faits sont encore plus lourds de conséquences. L'administration ptolémaïque était très centralisée, et en principe elle était formée de fonctionnaires payés, dont les émoluments étaient constitués par le droit d'exploiter des domaines agricoles de dimensions différentes en rapport avec l'importance de la fonction. Pareillement, l'armée était une organisation héréditaire, qui comportait le bénéfice également héréditaire de cultiver des propriétés, elles aussi différenciées selon que le titulaire était grec ou égyptien, qu'il avait un cheval à nourrir ou non, etc. Le système avait souffert, déjà pendant l'époque ptolémaïque, d'une usure inévitable : à l'époque romaine il change totalement.

On substitue à l'idée du « fonctionnaire » payé celle du « magistrat » gratuit. En même temps on institue des « collèges » de gens ayant tous la même fonction, tous solidairement responsables. A côté du « stratège » on rencontrera les *archontes* (les « commandants »), à côté du « scribe du village » (*komogrammateus*), des « anciens » (*presbyteroi*).

Si l'Etat ne prend plus à son compte l'administration et ses frais, on assiste en revanche à un élargissement de l'importance de la petite et de la moyenne propriété privée, dérivant de la distribution des terrains qui étaient jusque-là « royaux » ou bien en usufruit (les *kleroi* dédommageant les employés publics). On aura donc une classe de possédants parmi lesquels seront élus les magistrats non payés, qui vont exercer leur fonction comme un devoir (*munus*), duquel ils ont été dédommagés à l'avance par les droits de propriété qui leur ont été donnés. Cette classe de propriétaires et de potentiels administrateurs est celle à qui l'Empire confie la défense de ses intérêts en choisissant un groupe social comme favori et l'opposant aux autres.

Sous les premiers Ptolémées les Grecs avaient eu une position de privilège de fait, qui s'était de beaucoup amoindrie après la bataille de Raphia (– 217), où les troupes égyptiennes nationales s'étaient bien battues, et surtout lors des difficultés des derniers rois de la dynastie.

L'occupation romaine, dans son besoin d'opposer un groupe à l'autre, reprend la vieille tradition, et redonne aux Grecs une position de privilège, et cette fois-ci non seulement en pratique, mais également sur un plan juridique.

Les Egyptiens paient une taxe de « capitation » (la *laographie* à laquelle on est tenu par le fait même d'exister), dont les Grecs sont exempts; les habitants des capitales des nomes (les « métropoles ») paient des taxes moins élevées que celles des habitants des villages; les paysans sont empêchés de quitter le sol qu'ils travaillent (*idia*); il est surtout important que l'on provienne d'une famille d'éducation grecque, et cela n'est prouvé que si l'on peut démontrer par des documents que les deux aïeuls mâles ont tous les deux fréquenté le « gymnase », c'est-à-dire l'école grecque. Celle-ci était une institution libre à l'époque ptolémaïque: elle devient maintenant une institution limitée aux « métropoles » et contrôlée par l'Etat. Les « provenants du gymnase » (les *apo tou gymnasiou*) n'ont droit à cette appellation qu'après un examen de leurs titres généalogiques (*epikrisis*), et forment une bourgeoisie urbaine hellénisante en opposition avec les habitants de la campagne, paysans et égyptiens pour la plupart.

Les droits des Egyptiens en tant que tels disparaissent dans ce nouveau contexte social, qui s'efforce avant tout d'organiser une classe moyenne solide et co-intéressée au sort de l'Empire.

Ce n'est peut-être pas le lieu de souligner le statut particulier de celles qui, sous les Ptolémées, étaient des « villes autonomes » (*poleis*) telles que Ptolémaïs en Haute-Egypte et la vieille et glorieuse Naucratis[3] dans le Delta. La troisième *polis*, Alexandrie, reste le plus grand port de la Méditerranée et rivalise avec Rome en population et importance. Elle perd son Sénat, toutefois; et son port devient la base de la *classis Augusta Alexandrina*, une unité navale militaire, tandis que tout près de la ville, à Nicopolis, campe l'armée romaine. Les Alexandrins, dont la verve caustique et l'esprit turbulent étaient célèbres, ne sont jamais en bons termes avec les nouveaux maîtres, et s'efforcent de le montrer à chaque occasion.

L'Égypte sous la domination romaine

Pour bien longtemps on ne touche point à ces bases de la domination romaine. La vie provinciale se déroule dans une *pax romana* qui est payée par les obligations relatives à la consigne du blé (*annona*) et qui périodiquement fait place à des sursauts de rébellion et de protestation. Cependant, Tibère (+14/+37), le successeur d'Auguste, peut déjà réduire à deux le nombre des légions détachées en Egypte. Sous son successeur se manifestent pour la première fois des désordres opposant les Grecs d'Alexandrie et les Juifs, nombreux dans la ville. Il apparaît ainsi une rivalité qui se manifeste alternativement par les luttes les plus sanglantes et les plaintes

3. Une colonie grecque remontant à l'époque saïte.

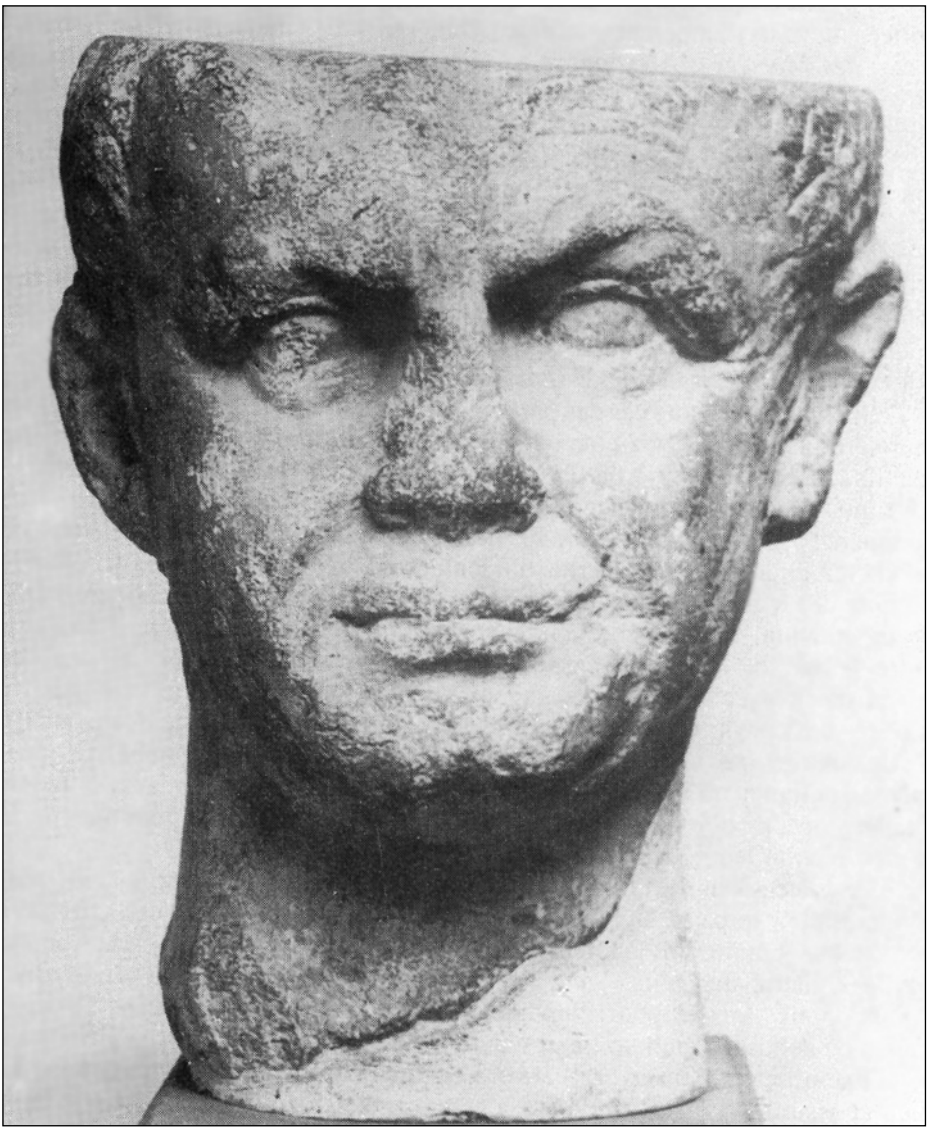

Tête d'une statue de Vespasien.
(Source : Grimm el Johannes.
« Kunst der Ptolemäer -und
Römerzeit im Ägypt ». pl. 36.
975. Photo Musée du Caire.)

officielles portées devant l'empereur à Rome. Une littérature édifiante (les prétendus *Actes des Martyrs d'Alexandrie*) raconte avec des couleurs apologétiques les procès des Juifs. En réalité, Rome a tenté d'imposer des solutions d'équilibre qui ont mécontenté les deux parties, dont chacune a cru être la sacrifiée.

Les rapports entre le gouvernement et les Juifs d'Egypte s'enveniment lors de la révolte en Judée. Vespasien (+69/+79), devenu empereur en Syrie et acclamé à Alexandrie, rappelle les légions de Nicopolis pour le siège de Jérusalem; et après la destruction de cette ville, sous le règne de Trajan (+98/+117), les Juifs d'Egypte organisent une rébellion qui en arrive à mettre Alexandrie en état de siège et dont on se souvient longtemps comme « la guerre des Juifs ». Lorsque le général Marcius Turbo a défait les rebelles, la colonie juive d'Alexandrie cesse d'exister.

Si on laisse de côté ces cas particuliers, le premier siècle de l'Empire et les premières années du deuxième constituent une période de calme et de bien-être relatifs. L'empereur Néron (+54/+68) envoie des explorateurs dans le royaume de Méroé, avec lequel on entretenait des rapports de paix et de commerce; Vespasien (+69/+79) devient très populaire à Alexandrie où l'on en vient à lui attribuer des vertus miraculeuses; Trajan (+98/+117) réduit le nombre des légions résidant en Egypte et en laisse une seule en raison du calme de la situation. C'est encore à Trajan que l'on doit le creusement d'un canal entre le Nil et la mer Rouge qui doit faciliter le commerce oriental, en concurrence avec les routes caravanières aboutissant en Syrie et passant à travers des pays hors du contrôle romain. Tout cela est à l'avantage d'Alexandrie, qui reste le port principal de toute la Méditerranée. On peut même souligner qu'à l'occasion d'une famine qui accable le pays, le même Trajan s'occupe d'y faire parvenir le blé nécessaire, renversant pour une fois le principe selon lequel l'Egypte doit verser l'*annona* à Rome.

Le successeur de Trajan, Hadrien (+117/+138) montre encore plus d'intérêt pour le pays. Il y fait un voyage assez long en +130 et +131 avec son épouse. On lui doit la réfection des destructions occasionnées à Alexandrie par la « guerre des Juifs », et la fondation en Moyenne-Egypte d'une ville, Antinoopolis, fondée pour commémorer son favori Antinoos dans l'endroit même où celui-ci s'était volontairement noyé pour sauver son maître — dit-on — d'une obscure menace oraculaire. Le jeune martyr fut consideré comme un dieu et assimilé à Osiris, et on est là certainement dans la tradition égyptienne de l'apothéose « par noyade »; mais des raisons pratiques ont conseillé la fondation de cette ville, à qui est donné le statut des *poleis* (« villes libres ») et qui va être en même temps un centre philoromain dans l'intérieur de l'Egypte et le point de débouché d'une route caravanière reliant la mer Rouge avec la vallée du Nil.

La situation économique des paysans et des petits propriétaires que nous pouvons contrôler d'assez près sur les documents originaux représentés par les papyrus, montre toutefois que la discrimination à l'avantage de la bourgeoisie, qui avait été de règle dans la politique romaine, allait porter de mauvais fruits. Les petits s'appauvrissent et une inquiétude commence à se

1

Fouilles polonaises à Kôm el-Dikka, Alexandrie :
1. Thermes romains et hypocauste.
2. Corridor autour du théâtre.

2

manifester, dont le signe prémonitoire est le meurtre du préfet d'Alexandrie sous le règne du successeur d'Hadrien, Antonin le Pieux (+138/ +161). Celui-ci doit se rendre en Egypte pour y remettre de l'ordre. Son fils, le philosophe et philanthrope Marc Aurèle (+161/+180), se trouve aux prises avec une situation encore plus critique lorsque les *boukoloi*, les « bouviers » du Delta, se soulèvent dans une insurrection qui fut à la fois une jacquerie farouche et un sursaut de nationalisme, sous la conduite d'un prêtre égyptien, Isidore. Un enthousiasme mystique unit les rebelles qui en arrivent (dit-on) à des pratiques d'anthropophagie rituelle, mais qui savent défendre avec héroïsme leurs droits à une vie moins misérable et à leur caractérisation ethnique. Les Alexandrins sont cette fois-ci du côté des Romains, en tant que privilégiés par rapport aux Egyptiens. La rébellion ne peut être brisée par les troupes locales et il faut que le général Avidius Cassius arrive de Syrie avec ses légions. Il ne peut arriver à vaincre les « bouviers » qu'en semant entre eux la discorde.

Il est assez important de rappeler que ce même Avidius Cassius en +175, alors que circulaient des rumeurs de la mort de l'empereur, se fit acclamer empereur lui-même par ses troupes à Alexandrie : c'est la première tentative en ce sens qui ait eu lieu en Egypte, et elle se termina sans grand dommage, puisque Marc Aurèle pardonna à l'imprudent.

La tension entre Rome et l'Egypte ne cesse d'augmenter malgré la réforme de Septime Sévère (+193/+211) qui restitue aux Alexandrins leur « Sénat » (la *boulé*, marque d'autonomie) qu'Auguste avait supprimé. Lorsque son successeur Caracalla (+211/+217) vient visiter Alexandrie, il est tellement vexé des boutades de ses citoyens à son égard qu'il n'hésite pas à organiser un massacre général des jeunes gens de la ville, après les avoir fait rassembler sous prétexte de vouloir les enrôler dans l'armée. Après le carnage, les troupes abandonnent leurs quartiers de Nicopolis et restent dans la ville elle-même pour la contraindre à la soumission.

Ces épisodes sanglants diminuent en partie l'importance du geste le plus fameux du prince, l'octroi de la *Constitutio Antoniana* en +212. Ce document capital donne le droit de cité à tous les habitants de l'Empire, et abolit les barrières qui séparaient jusque-là les citoyens romains des provinciaux. Les citoyens romains en Egypte étaient restés jusque-là très rares, à l'exception des fonctionnaires venus du dehors. Dans la plupart des cas il s'agissait des Egyptiens qui avaient servi dans l'armée romaine, qui, au moment où ils étaient mis en congé après 20 ou 25 ans de service, obtenaient leur droit de citoyen et qui revenaient dans leur ville d'origine pour occuper une position en vue dans le petit cadre des « métropoles ».

Avec la *Constitutio* l'Empire perd, en principe, cette duplicité de statut pour ses habitants, le droit commun devient celui de Rome, la structure générale de la société s'en trouve bouleversée. Toutefois, s'il y a eu un pays où cette révolution sociale fut le moins ressentie, c'est l'Egypte. En effet, une clause de la *Constitutio* excluait des bénéfices de la cité les *dediticii*, ceux qui s'étaient rendus après une défaite militaire, et les Egyptiens furent considérés comme tels.

Encore une fois, la classe moyenne, la bourgeoisie urbaine hellénisée, est favorisée par les empereurs au détriment de la plèbe paysanne autochtone. Un rescrit du même Caracalla en arrive à interdire l'accès des Egyptiens à la ville d'Alexandrie, excepté lorsqu'ils y apportent le combustible pour les thermes et les boeufs pour la boucherie. Toutefois, on fait une exception pour ceux qui voudraient (et qui pourraient) décider d'y vivre pour parfaire une éducation qui les assimilerait aux Grecs. On ne pourrait pas montrer plus éloquemment le caractère économique de la discrimination.

En concomitance avec la *Constitutio*, on change le système général de l'administration. Au moment où Alexandrie reçoit de nouveau son Sénat, une réforme générale change le statut des villes. Les « métropoles » deviennent « cités » (*poleis*) et assument directement l'administration du nome. Les charges publiques ne sont plus confiées à ceux parmi les « riches et capables » (*euporei kai epitedeoi*) qui ont été tirés au sort par l'épistratège, mais aux membres du Sénat (*boulé*) dont désormais toute ville est pourvue. Chacun doit à son tour prêter son concours à l'administration et se charger des dépenses nécessaires. Il nous reste dans des papyrus les procès-verbaux de séances des hauts collèges, où les *prytanes* (tel est le titre des membres qui composent la *boulé*) établissent qui doit occuper les charges publiques. Les candidats malgré eux tâchent de s'y soustraire. Ces honneurs en effet sont devenus intolérablement lourds dans une économie qui a souffert de la révolte des « bouviers » et des destructions qui en ont découlé, et par la sclérose du système — et qui a ainsi perdu la plus grande partie de sa splendeur primitive.

L'Egypte n'est plus le grenier de l'Empire : cette fonction est remplie désormais par l'*Africa* (le Maghreb actuel), déjà à partir de la fin du IIe siècle. Cela ne peut signifier autre chose, sinon que l'Egypte est épuisée. On commence à assister à un phénomène qui devient de plus en plus répandu et dangereux, la « fuite » (*anachoresis*) des cultivateurs qui abandonnent leurs champs et vont vivre dans le désert, étant désormais incapables de payer les impôts que l'Etat exige d'eux.

Le IIIe siècle voit, vers sa moitié, une série d'événements très spectaculaires : un préfet d'Egypte, Marc Jules Emilien, qui se fait nommer empereur (+ 262), sa défaite sanglante par Galien après quelques mois de règne, l'apparition à l'horizon de l'Egypte de peuples étrangers qui y viennent faire des razzias, ou même en occuper le territoire pendant quelque temps.

Ce n'est pas un hasard si, pendant le règne de Claude II (+ 268/+ 270) un Egyptien, Thimagenes, appelle dans le pays des Palmyréens. Ceux-ci, dans leur opulente ville caravanière, sont alliés mais indépendants de l'Empire. Sans rompre avec celui-ci, leur reine Zénobie envoie une armée de 70 000 hommes, qui donne beaucoup de peine à la garnison romaine, dont les victoires sont inutiles, la population prenant le parti des envahisseurs. Même lorsqu'Aurélien a repris en main la situation et que les Palmyréens ont été refoulés, des éléments antiromains de la population, sous la conduite d'un certain Firmus, s'allient avec ce qui reste en Egypte des envahisseurs. De plus, ils se rattachent une peuplade dont on commence maintenant à parler avec terreur, les Blemmyes, c'est-à-dire les nomades qui sont en train d'occu-

1

2

1. Statuette : Gladiateur noir debout, vêtu d'une tunique, d'une cuirasse et d'un casque, armé d'un bouclier et d'un poignard. (Source : E. Breccia, « Terracotta » II, 1934. Photo Musée gréco-romain d'Alexandrie, Inv. 23241.)

2. Statuette : Guerrier noir debout, tenant une double hache. (Source : E. Breccia, 1934. Photo Musée gréco-romain d'Alexandrie, Inv. 23099.)

3. Carreau de faïence : Noir agenouillé soufflant dans un instrument de musique. (Photo Allard Pierson Museum, Amsterdam, Inv. 1991.)

3

per la Basse-Nubie et qui souvent apparaissent en Haute-Egypte, surgissant du désert qu'ils dominent et terrorisant les populations agricoles.

Le général qui a tenu tête aux Palmyréens, aux Blemmyes et à leurs alliés de la guérilla égyptienne est Probus (+276/+282), successeur d'Aurélien après en avoir commandé les troupes. On lui doit des tentatives sérieuses pour améliorer la situation d'un pays qui courait vers la ruine et qui n'avait plus d'intérêt à une vie sociale ayant son centre dans l'administration traditionnelle. Les faveurs avec lesquelles avaient été accueillis même les Blemmyes qui se comportaient pourtant comme des nomades maraudeurs avaient bien montré que le pays devait être protégé de l'intérieur, en donnant une nouvelle confiance à ses habitants. C'est sans doute dans cet esprit que l'on voit le général Probus, vainqueur des barbares envahisseurs, employer ses troupes (une fois qu'il est devenu empereur) à creuser les canaux pour améliorer l'agriculture.

La crise de l'Egypte ne fait que précéder, en réalité, dans un domaine bien défini, une crise plus vaste de beaucoup, celle de l'Empire lui-même. L'homme qui a le courage de l'affronter est Dioclétien (+284/+305), qui refond à nouveau tout le système de l'Etat. Il n'est pas question ici de toucher à un sujet aussi vaste si ce n'est pour ce qui a trait à l'Egypte. L'esprit réaliste du nouvel empereur lui fait abandonner la Nubie, ouverte à l'invasion des Blemmyes, en la donnant aux Nobades — une population africaine voisine de celle des Blemmyes — à condition qu'ils montent la garde à la frontière méridionale de l'Empire. Pour ce service celui-ci est prêt à payer des sommes que ces roitelets (*reguli*, *basiliskoi*) se plaisent à considérer comme des tributs.

L'Egypte elle-même est divisée en trois provinces, dont chacune comprend une vieille épistratégie. Les deux provinces septentrionales (le Delta et l'« Heptanomis »), appelées maintenant *Aegyptus Jovia* et *Aegyptus Herculia*, sont sous le contrôle d'un fonctionnaire civil (*praeses*) qui n'a pas de pouvoir sur les troupes, tandis que la province méridionale, la Thébaïde, qui est plus exposée aux invasions éventuelles, est soumise à un *dux*, réunissant en ses mains le pouvoir civil et militaire. L'Egypte perd ses caractères de province à part, on y frappe une monnaie qui est analogue à celle du reste de l'Empire. L'administration voit surgir, ainsi que partout ailleurs, les nouveaux personnages du *curator civitatis*, le « curateur de la cité », du *defensor civitatis*, le « défenseur de la cité » à qui on adresse les réclamations, de l'*exactor civitatis*, le « percepteur de la cité », qui s'occupe des problèmes fiscaux. Sans entrer dans les détails on doit remarquer que l'on inaugure à ce moment un nouveau système d'impôts, qui sont fixés par périodes de quinze ans à la fois (« indictions »), ce qui constitue un certain progrès par rapport au désordre des taxations arbitraires ou inattendues, mais qui n'a de sens que si tout le système de la production de la richesse reste rigoureusement égal à lui-même. La société tend, lentement au début, d'une façon de plus en plus claire par la suite, à se figer dans des cadres fixes, auxquels on tâche d'échapper lorsque le poids fiscal devient trop lourd. L'Etat est ainsi porté à veiller à ce que personne n'abandonne son poste, et si les paysans doivent rester paysans et toujours sur les mêmes terres devenant ainsi des serfs de la

glèbe, les *honestiores* (les « respectables ») eux aussi sont liés à leur devoir de contribuables et d'administrateurs. L'*anachoresis* devient vite une nécessité à tous les niveaux de l'échelle sociale. Il n'y a que les personnages ayant une autorité politique assez concrète qui arrivent à défendre leur position. Il est assez naturel que les moins fortunés cherchent à se placer dans l'entourage de ces puissants, en leur demandant aide contre le fisc, et en leur passant la disponibilité de leurs biens. Le gouvernement s'oppose avec toutes ses ressources légales à ce glissement vers une société dominée et organisée par la grande propriété foncière : mais les lois sont vaines là où on ne tient pas compte des raisons qui sont à la base du processus que l'on voudrait bloquer. Lorsque les grands propriétaires auront le droit de se considérer comme les percepteurs des impôts qu'ils doivent à l'Etat, (ce que l'on appelle l'*autopragie*), le système de la propriété aura définitivement changé : la petite propriété qui avait été la force de la classe moyenne au début de l'Empire disparaît devant la propriété (et l'autorité) baronale, et celle-ci émiette les vieilles unités administratives du type municipal et d'autres unités économiques de subsistance.

Le christianisme, levain de transformation de la société égyptienne

Ce processus exige évidemment une longue période de développement, et ne saurait être séparé de toute une autre série de considérations sur un événement qui lui est contemporain : l'essor du christianisme en Egypte.

On peut considérer ce phénomène dans un cadre historique assez large comme un des moments des échanges entre l'Egypte et le reste du monde ancien dans le domaine de la religion. On sait bien, en effet, la diffusion et l'importance des cultes de la vallée du Nil dans l'Empire romain. Isis et Osiris, ou Sérapis qui en est une forme, deviennent des dieux que l'on vénère partout et qui donnent à des peuples éloignés les uns des autres les mêmes espoirs mystiques de salvation, les mêmes expériences de foi ardente.

De tels cultes, dont l'emprise sur les consciences et les sentiments des masses était difficilement contrôlable par le pouvoir politique, connurent à plusieurs reprises des moments difficiles. Auguste, qui a pourtant été en Egypte un bâtisseur de temples, n'a pas caché sa méfiance envers les dieux de ce pays, qui avaient soutenu son adversaire Antoine, dont la propagande avait dit que la relation avec Cléopâtre allait jusqu'à menacer la position impériale de Rome. La défaite d'Actium avait été officiellement une défaite des dieux égyptiens aussi. Mais déjà Caligula change d'attitude vis-à-vis des divinités étrangères ; Titus (+ 79/+ 81) consacre un taureau Apis ; son successeur Domitien (+ 81/+ 96) est un adepte fervent des dieux d'Egypte à qui il est lié par des dettes de gratitude superstitieuse à partir du moment où, dans une situation dangereuse, il a pu se sauver en se camouflant en prêtre isiaque. Depuis lors, la passion d'Osiris, le deuil d'Isis, la résurrection de son époux deviennent des garanties pour ceux qui souffrent, et l'on reconnaît dans ces

divinités une profonde consonance avec la nature humaine, en même temps que des qualités qui la transcendent.

C'est dans ce sens que l'expérience religieuse égyptienne peut avoir aidé à la diffusion d'une autre religion de salut, tel que peut être considéré sous certains de ses aspects le christianisme. Et cela, évidemment, d'autant plus dans un pays où les préoccupations de l'au-delà ont toujours eu un poids prépondérant dans la spéculation religieuse.

Mais il ne faut non plus oublier que l'Egypte avait, depuis de longs siècles, une colonie juive, dont nous avons parlé et dont la présence, déjà à l'époque de Ptolémée Philadelphe, avait motivé une traduction grecque du texte de la Bible que l'on appelle la « traduction des Septante ». Une connaissance des données scripturaires sur lesquelles se greffe le christianisme était donc possible en Egypte assez tôt et dans des milieux différents, ce qui peut en avoir facilité la diffusion à ses débuts.

De tout cela nous savons fort peu en réalité. Ce que l'on peut plutôt souligner, c'est que la diffusion du christianisme est un fait qui a ses parallèles dans l'essor d'autres expériences religieuses, telles que celle des Gnostiques ou des Manichéens, dont l'Egypte a restitué les œuvres originales dans des papyrus ou des parchemins sortis de son sol.

Tout cela est une conséquence de la crise du monde païen, qui n'arrive plus par sa religion traditionnelle à satisfaire les besoins spirituels des hommes de cette époque ; mais dans le contexte égyptien il n'est que trop facile de noter que le christianisme ainsi que le gnosticisme ou le manichéisme adoptent comme langue de prédication la langue du pays, les parlers coptes recueillis dans leurs variantes provinciales région par région, selon l'exigence de la propagande religieuse. Si cela, d'un côté, signifie que l'on s'adresse aux couches les plus humbles de la population, celles qui avaient été exclues de la culture grecque des classes dominantes, cela signifie aussi que sur le plan religieux on donne la première place à cet élément indigène et à cette culture nationale qui, pratiquement dans les mêmes années, étaient exclus des bénéfices de la *Constitutio Antoniana* et étaient refoulés en dehors des nouveaux cadres de l'Empire où la plupart des sujets étaient devenus des « citoyens ». Là où, au point de vue officiel, l'Egyptien de souche est un *dediticius* qu'on ne s'occupe pas d'assimiler, pour les chrétiens au contraire la désignation d'« Hellène » devient synonyme de « païen » et par cela désignation de mépris.

Le nombre et l'importance des chrétiens se manifeste, par un paradoxe singulier mais non rare, à travers les persécutions lancées contre eux à plusieurs reprises par les empereurs. Celle de Dèce (+ 249/+ 251) nous a laissé en Egypte une série de singuliers monuments : il s'agit des certificats que l'on décernait à ceux qui, en présence des autorités, avaient fait le sacrifice païen, en brûlant quelques grains d'encens pour le salut de l'empereur : ceux qui refusaient étaient des chrétiens, et pouvaient être châtiés en tant que sujets déloyaux. Mais la persécution qui efface le souvenir de toutes les autres dans le souvenir populaire, au point qu'elle donne le point de départ à l'ère copte (« ère des Martyrs ») est celle déclenchée par Dioclétien avec toute l'énergie et la rigueur dont ce prince était capable (+ 303).

Ce fut la dernière épreuve, celle qui démontra l'inutilité de s'opposer à une situation qui était désormais consolidée. Peu d'années après, Constantin reconnaissait à Milan (+313) le droit d'être chrétien, et entreprenait la longue œuvre d'assimilation de la société des chrétiens aux nécessités de l'Empire. L'histoire du christianisme égyptien, à partir de ce moment, est strictement liée aux rapports entre Alexandrie et Constantinople, la nouvelle ville impériale.

L'originalité de l'Égypte à l'intérieur de l'Empire chrétien

A partir du moment où, sous Théodose, l'Empire devient officiellement chrétien, l'histoire de l'Egypte est directement concernée par l'attitude officielle des empereurs, qui, de Constantinople, prétendent de plus en plus définir ce que doit être le dogme enseigné et reçu dans tout l'Empire. Le désir de l'unité juridique s'accompagne vite de la volonté d'uniformité religieuse à laquelle on donne le nom d'orthodoxie.

En tant que religion, le christianisme est caractérisé par un certain nombre de points de foi: dès les premiers siècles de son existence ils ont fait l'objet de méditations et d'interprétations différentes, opposant parfois d'une façon farouche les coreligionnaires les uns aux autres.

Tant que l'Eglise n'avait pu paraître en plein jour, les querelles entre fidèles étaient restées sans poids politique. Mais dès que la communauté des chrétiens finit par coïncider avec la masse des sujets de l'Empire, leurs démêlés deviennent des affaires d'Etat. Constantin déjà, a été souvent obligé d'intervenir pour régler les différends qui envenimaient les rapports entre groupes de chrétiens, et qui, sous le couvert de la théologie, menaçaient souvent l'ordre public. Pour l'esprit pratique et autoritaire de l'empereur, la discussion religieuse — l'« hérésie » — est quelque chose qui doit disparaître pour laisser place à une conception ordonnée et définitivement reconnue de ce qui est vrai et par conséquent, légitime. Ses successeur suivirent son exemple, et cette attitude fut à la base de continuelles tensions entre la cour constantinopolitaine et l'évêché alexandrin, chacun des deux se considérant responsable de la rectitude de la foi, de l'« orthodoxie ».

Dans ces débats religieux, les traditions locales profondément ressenties, conservées et vénérées, s'opposent souvent aux décisions abstraites et lointaines du pouvoir. A Alexandrie comme à Antioche, le prestige des sièges épiscopaux les plus anciens de la chrétienté est renforcé par la qualité de certains des prélats qui les occupent. Plus encore peut-être, les deux capitales intellectuelles du monde gréco-romain imposent aux débats théologiques qui s'y développent un tour difficilement conciliable avec les conceptions impériales et parfois même avec les conceptions de l'évêque de Rome.

A Alexandrie, le christianisme a pris très tôt et de manière organique un caractère assez différent de ce qui était le sien dans le reste du pays. La

culture grecque dont la ville est imprégnée se manifeste dans la façon même par laquelle la nouvelle religion y a été accueillie. Plutôt que d'un acte révolutionnaire de foi, il s'agit d'une tentative de justifier et d'encadrer des conceptions nouvelles dans les grandes expériences de la philosophie et de la philologie antiques. On a devant les yeux le modèle de ce qu'avait accompli à Alexandrie même le juif Philon au Ier siècle de notre ère, lorsqu'il a tenté de donner un sens grec et universel à l'Ecriture. On organise, ainsi, un *Didaskaleion*, dont le fondateur semble être un certain Pantène, stoïcien converti, qui a une bonne expérience de la philosophie grecque. La persécution de Septime Sévère fait fermer l'école pendant quelque temps, mais elle reprend sous la conduite de personnages tels que Clémen d'Alexandrie (c. 145/+210), un prodige d'érudition, et de son élève Origène (+185/+252). Avec ce dernier, la spéculation philosophique et l'intérêt philologique atteignent leur point culminant; il en arrive à suivre, bien qu'étant chrétien, l'enseignement du fondateur du néo-platonisme, Ammonius Sacca. Ce sont ces personnages qui ont fait le plus pour greffer le christianisme encore en formation sur la tradition classique, et qui lui ont donné la capacité de recueillir l'héritage d'une civilisation (celle de la Grèce et de Rome) qui en principe semblait ne pouvoir lui être assimilée. C'est là l'apport le plus important de l'Egypte au christianisme naissant. Mais cette attitude n'est pas faite pour séduire la partie non grecque du pays, qui vit son expérience religieuse d'une façon plus instinctive. De son côté, l'évêque d'Alexandrie se trouve dans une position très particulière vis-à-vis de ses prêtres (*presbyteroi*) qui forment un collège très puissant comme dans l'Eglise des origines. Aussi s'appuie-t-il sur les évêques provinciaux (les *chorepiskopoi*, les évêques de la *chora* — le terme par lequel on désigne l'Egypte en dehors d'Alexandrie), qui dépendent de lui pour leur consécration.

Dans cette tension d'intérêts et d'attitudes éclatent des différends très graves. Le premier fut l'œuvre de l'évêque Mélèce de Lycopolis (Assiout) qui rallie autour de lui les rigoristes. Ceux-ci se refusent à admettre dans le sein de l'Eglise ceux qui ont failli pendant les persécutions.

Un autre débat beaucoup plus lourd de conséquences résulte des divergences d'interprétation entre clercs et entre écoles philosophiques sur la coprésence de l'humanité et de la divinité dans le Christ. Faut-il penser qu'il y a en lui deux natures indissociables, une seule divine, l'humaine n'étant qu'apparence, ou deux, séparées. Un prêtre, Arius, penche en Syrie pour cette dernière solution. Il suscite la réplique officielle de l'Eglise qui le condamne. Le défenseur le plus ardent de l'orthodoxie, saint Amanase (+293/+373), patriarche d'Alexandrie, dans cette tempête, tient triomphalement tête même aux empereurs favorables à l'arianisme; il est le champion reconnu de l'Eglise aussi bien chez les Grecs que chez les Latins. Un demi-siècle plus tard, c'est encore un patriarche d'Alexandrie, Cyrille (+412/+444), qui s'oppose aux doctrines de Nestorius, le patriarche de Constantinople, et qui sait tenir tête à l'empereur Théodose II. A cette occasion, Cyrille corrige les affirmations antérieures des théologiens en soulignant qu'il y a dans le Christ une personne et deux natures. Après sa mort, le moine Eutychès, appuyé par le successeur de Cyrille, Dioscore, franchit une nouvelle étape en déclarant

1

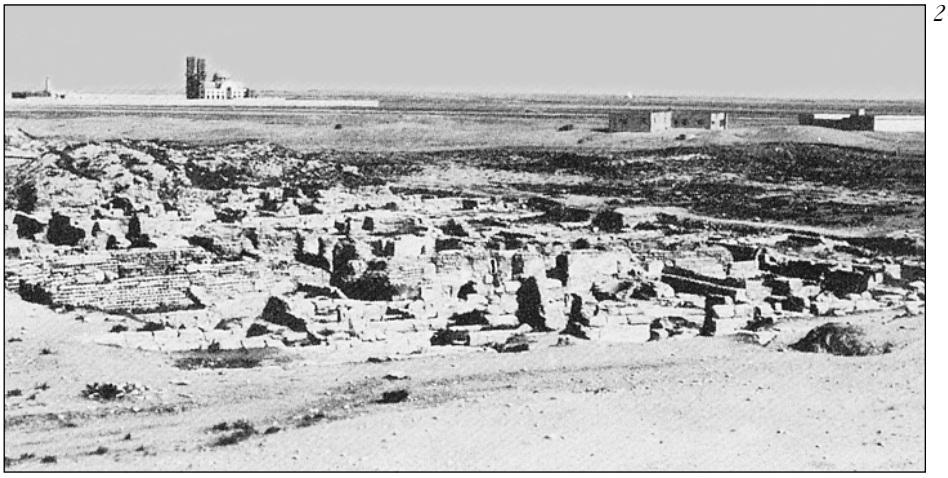

2

1. Peinture de Baouit. (Source : K. Wessel, « Koptische Kunst », Recklinghausen, 1963, fig. 100. Photo Musée du Caire.)

2. L'antique résidence qui desservait le monastère de Mari-Mina.

qu'il n'y a dans le Christ qu'une seule nature. Le Concile de Chalcédoine a condamné cette doctrine en +451. Puis les Alexandrins, fiers de la science et de la sainteté de leurs patriarches, l'ont retenue comme vérité de foi. On a donné par la suite à cette tendance philosophico-théologique, le nom de monophysisme.

Les décisions du Concile de Chalcédoine (+451), qui tranche définitivement en rendant obligatoire la croyance en l'union intime de deux natures dans le Christ, ouvre à Alexandrie une crise qui n'a trouvé son épilogue qu'avec la conquête musulmane. Désormais au patriarche nommé par Constantinople et qui, dépendant du roi (*maliken* arabe) est appelé melchite, patriarche nanti de pouvoirs administratifs, judiciaires et policiers, s'oppose couramment un patriarche monophysite, défenseur, aux yeux des Egyptiens, de la seule vérité théologique tolérable: l'unicité de nature du Christ. Au pouvoir du patriarche melchite appuyé sur la légitimité et la force impériales, s'oppose celui du patriarche monophysite qui a pour lui l'appui d'un « sentiment national » progressivement de plus en plus anti-byzantin.

Les démêlés acharnés et parfois sanglants des fidèles ont surtout pour théâtre la ville d'Alexandrie. Des échos d'événements souvent scandaleux qui se passent dans cette ville parviennent en province. En réalité, le christianisme de la Vallée a su manifester son goût pratique comme contrepoids des spéculations des Alexandrins par une expérience qui allait être fondamentale dans le développement de l'Eglise. Considérant la vie mondaine comme source et occasion de péché, les chrétiens d'Egypte développent d'une façon organique le refus du monde et se réunissent en collectivités religieuses. Celles-ci avaient peut-être des exemples tant dans l'Egypte païenne que parmi les Juifs d'Egypte (qu'on se souvienne des *Thérapeutes* dont Philon décrit les usages vertueux) mais elles deviennent maintenant éléments portants de la nouvelle religion. On peut distinguer différents moments dans l'histoire de ce mouvement: le monachisme. Son premier représentant illustre est Paul de Thèbes (+234/+347), ermite qui fuit le monde suivi de son disciple Antoine (+251/+356) qui organise les anachorètes, et enfin et surtout Pacôme (+276/+349) qui, avec un sens pratique très poussé, imagine des groupes vivant en commun (*koinobia*) et travaillant en commun, soumis à une certaine discipline avec des responsabilités et une vie sociale très poussée. On arrive ainsi à Schenoute d'Atripe (+348/+466) qui au Couvent Blanc (le Deir el-Abiad) assujettit à la discipline la plus stricte hommes et femmes, et porte à son achèvement en Egypte le système qui devait connaître d'autres développements dans l'Europe médiévale.

Il est évident que ce refus du monde, d'un côté, ce rassemblement d'un grand nombre de personnes, de l'autre, ne sont pas seulement des gestes de foi. Il s'agit plutôt du transfert dans un cadre religieux de ces faits que nous avons déjà remarqués comme typiques de l'Egypte byzantine. L'*anachoresis* est un terme aussi bien religieux que fiscal (*anachoretes* désigne tant l'ermite que celui qui s'enfuit pour échapper aux taxes qu'il n'a plus les moyens de payer); et l'enthousiasme avec lequel on se rend dans le désert pour y vivre dénonce l'amertume de la vie quotidienne. En même temps, de nombreux documents originaux relatifs à la vie dans les monastères nous les montrent

comme de grandes administrations, propriétaires de terres, de bestiaux, d'ateliers, de magasins et d'installations agricoles. Le couvent peut être riche et actif, là même où les moines peuvent être personnellement pauvres et adonnés à la vie contemplative. On s'aperçoit aisément qu'on est là en présence d'une solution analogue à celle qui détermine la disparition de la petite propriété à l'avantage du *latifundium*. Ce n'est pas par hasard que les empereurs tâchent d'empêcher de se faire moines les personnes inscrites sur les listes des administrateurs: ceux qui vivent dans un couvent y trouvent non seulement de quoi satisfaire leur sentiment religieux, mais aussi une protection contre l'autorité et les difficultés de la vie qui est l'aspiration ultime de cette époque.

Sous cet angle on peut comprendre la signification des chiffres relatifs à la population des monastères que nous transmettent les sources. Il s'agit souvent de plusieurs dizaines de milliers de personnes. Le statut de moine est devenu celui d'une grande partie de la population, une façon d'organiser la vie collective pour faire face à l'Etat ou suppléer à son incapacité de remplir ses devoirs envers la population. Dans ce cadre, les autorités ecclésiastiques tendent de plus en plus à se substituer aux autorités civiles.

On se rend facilement compte que ce milieu est moins porté que par le passé à exploiter les traditions de l'hellénisme, tant dans ses formes classiques que dans ses nouvelles manifestations constantinopolitaines. Les traditions figuratives de l'époque romaine se développent sur place dans ce qu'on appelle, d'une façon assez vague, l'art copte. La littérature nationale, qui n'a maintenant que des intérêts religieux, s'exprime dans la langue parlée du pays, et une riche floraison de textes pieux témoigne du développement d'une tradition qui n'a peut-être pas trouvé jusqu'ici pleine justice dans le milieu des historiens.

Finalement, cependant, l'esprit de résistance alexandrin, essentiellement théologique, rejoint au VI^e^ siècle celui des anachorètes. Le pouvoir de Constantinople exerce une pression accrue pour imposer, à l'Egypte qui n'en veut pas, les formules de Chalcédoine et bien d'autres, nées à Constantinople par la suite. Tout concourt à discréditer en Egypte l'« Eglise officielle » riche et autoritaire, chargée du maintien de l'ordre et à rendre populaires les persécutés monophysites qui ont reçu au V^e^ siècle de grands renforts doctrinaux de Syrie et qui accueillent d'autres persécutés syriens au VI^e^ siècle. Un sentiment commun de lassitude s'empare des Egyptiens des divers milieux sociaux. La certitude de la justesse et de la justice des positions égyptiennes est renforcée par la multiplication des textes apocryphes relatifs à des épisodes de la vie du Christ en Egypte. Le Byzantin est devenu un étranger indésirable, un occupant mal supporté.

Les papyrus nous ont gardé des renseignements très précis sur l'état d'esprit des diverses couches de la population. Partout c'est le même sentiment de crainte, d'insuffisance, de lassitude. On comprend bien que le pays n'a plus de force économique, épuisé qu'il est par une administration rapace et inepte, divisé à l'intérieur par des querelles, séparé de Constantinople par une méfiance mutuelle.

En quelques années deux conquêtes militaires vont révéler la fragilité de la domination byzantine.

Le roi sassanide Chosroês II veut affaiblir Byzance. Déjà les Sassanides dominent le sud de l'Arabie et gênent le commerce byzantin en mer Rouge. Ils frappent, après +615, dans trois directions: vers l'Anatolie et Byzance, vers Alep et Antioche, vers Akaba et l'Egypte. Le Delta est atteint en +615. L'occupation perse se traduit par l'insurrection des Juifs libérés de la longue oppression romaine. Et aussi par la réapparition au grand jour de l'Eglise monophysite, la seule officielle durant quelques années.

La reconquête de l'Egypte par Héraclius en +629 n'ouvre qu'un court répit pour les Byzantins, contraints de surveiller attentivement une colonie désormais ingouvernable. La terreur règne, appliquée par le patriarche melchite, lorsque Byzance décide d'imposer, en +632, une nouvelle orthodoxie qui n'est ni celle de Chalcédoine et de Rome ni le monophysisme. Dès +639 les Musulmans apparaissent menaçants. En +642, l'Egypte s'est donnée aux nouveaux conquérants qui ont promis d'établir une situation économique et fiscale plus juste. La conquête arabe ouvre une nouvelle période de l'histoire égyptienne.

CHAPITRE 8

La Nubie trait d'union entre l'Afrique centrale et la Méditerranée facteur géographique de civilisation

Shehata Adam
avec le concours de J. Vercoutter

Un simple coup d'œil sur une carte générale, physique, de l'Afrique suffit à montrer l'importance de la Nubie pour les rapports de l'Afrique centrale, celle des Grands Lacs et du bassin congolais, avec le monde méditerranéen. Parallèle en grande partie à la mer Rouge, la vallée du Nil, en creusant le « Couloir » nubien entre le Sahara à l'ouest et le désert arabique ou nubien à l'est, met en prise directe, si l'on peut dire, les vieilles civilisations du bassin de la Méditerranée avec celles du monde noir. Ce n'est pas un hasard si une admirable tête en bronze d'Auguste a été trouvée à Méroé, à moins de 200 km de Khartoum.

Certes, si la route ainsi créée par le Nil permet la traversée sûre d'une des régions désertiques du monde, elle n'est toutefois pas aussi aisée qu'elle pourrait sembler de prime abord. Les « cataractes », d'Assouan aux environs d'Omdurman, gênent considérablement la remontée du Nil du nord vers le sud ; elles peuvent même interrompre complètement la navigation. Par ailleurs, les boucles du fleuve allongent beaucoup la route ; elles peuvent elles aussi constituer un obstacle sérieux, comme entre Abou Hamed et le ouadi el-Milk, lorsque le cours du Nil, de sud-nord qu'il était, tourne vers le sud-ouest. Courants et vents dominants s'unissent alors pour s'opposer pendant une grande partie de l'année à la remontée des bateaux vers le sud ; on remarquera toutefois qu'ils favorisent la descente vers la Méditerranée. Plus au sud, enfin, la région des grands marécages des « Sudds », sans être impénétrable, ne facilite cependant pas les échanges culturels ou économiques.

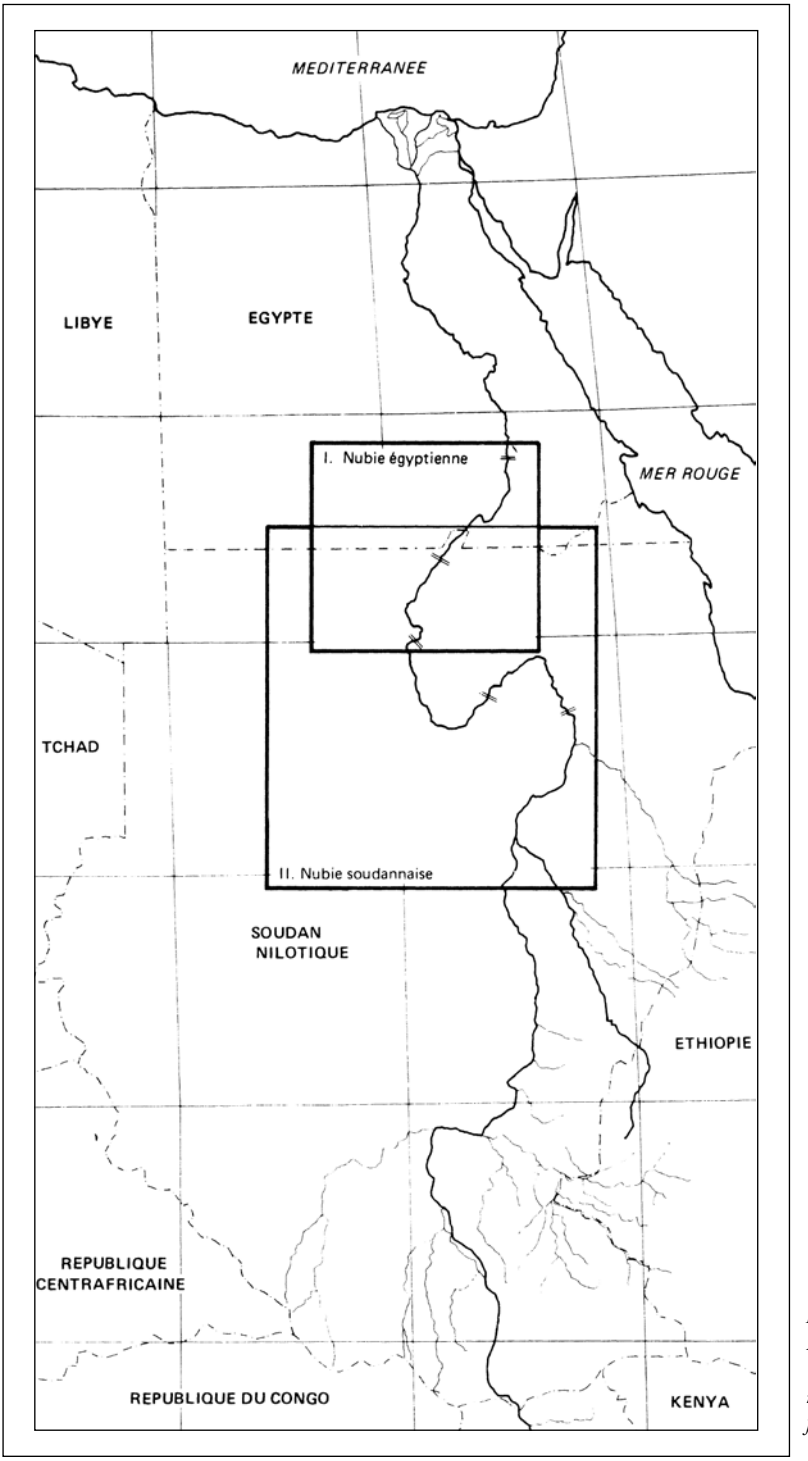

La vallée du Nil et le « couloir » nubien. (Carte founie par J. Vercoutter.)

Tout bien considéré, néanmoins, la Nubie reste en Afrique une zone de contacts très privilégiée, non seulement entre le sud et le nord du continent mais aussi entre l'est et l'ouest. En effet, dans sa partie méridionale, par le Nil Bleu, l'Atbara et leurs affluents, ainsi que par les plaines de piémont éthiopiennes et la dépression perpendiculaire à la côte de la mer Rouge, la Nubie offre des accès commodes non seulement vers les hautes terres éthiopiennes, mais aussi vers la mer Rouge et l'océan Indien. Enfin, par les tributaires occidentaux du Nil, les ouadis Howar et el-Milk, aujourd'hui asséchés mais qui ne le furent pas toujours et qui débouchent dans la vallée principale entre III^e^ et IV^e^ Cataractes, comme par les plaines du Kordofan et du Darfour, la Nubie a aussi un accès facile avec la dépression du Tchad et, par elle, avec le bassin du Niger, et donc avec l'Afrique atlantique.

Comme on le voit, la Nubie est un véritable carrefour de routes africaines. Les civilisations de l'est comme de l'ouest, du sud comme du nord du continent, sans oublier celles du Proche-Orient, de l'Asie plus lointaine et de l'Europe méditerranéenne, peuvent s'y rencontrer.

Depuis quelques années, le mot « Nubie » a tendance à se restreindre à la seule partie septentrionale du pays située entre I^re^ et II^e^ Cataractes. La campagne de l'Unesco pour la « Sauvegarde de la Nubie » a accentué, sinon créé, cette tendance. En réalité, la Nubie ne s'arrête pas au redoutable Batn-el-Haggar, aride et rocailleux, elle va beaucoup plus au sud. Déjà en 1820, dans la *Description de l'Egypte*, Costaz la définissait comme « la partie de la vallée du Nil qui s'étend de la I^re^ Cataracte jusqu'au Royaume de Sennar », dont la capitale est à plus de 280 km au sud de Khartoum. Aussi larges soient-elles, les limites géographiques de la Nubie ainsi précisées sont encore trop étroites.

Historiquement, comme en font foi les plus anciens textes égyptiens, la Nubie commençait, lorsqu'on venait du nord, un peu après El-Kab. En effet, la province égyptienne située entre Thèbes et Assouan porta longtemps le nom de « Pays de l'Arc », en égyptien ancien *Ta-Seti*, qui traditionnellement dans les documents hiéroglyphiques désigne ce que nous appelons la Nubie. La Grande Nubie, à l'aurore de l'Histoire, commençait donc avec la partie gréseuse de la vallée du Nil, celle où les « grès nubiens » remplacent les formations calcaires de l'aval. Elle incluait à l'origine la I^re^ Cataracte. Sa limite sud est plus difficile à saisir. Toutefois, l'archéologie montre que, dès le IV^e^ millénaire avant notre ère, les mêmes cultures ou des cultures apparentées entre elles ont couvert toute la région qui s'étend depuis les confins du massif éthiopien au sud, jusqu'à la partie égyptienne de la vallée du Nil au nord. En définitive, reprenant et précisant la phrase de Costaz, on pourrait définir la Nubie historique comme la partie du bassin du Nil qui s'étend de la frontière ouest-nord-ouest de l'Ethiopie actuelle jusqu'à l'Egypte. Cela comporte non seulement la vallée du Nil principal, mais aussi une part de celles du Nil Blanc et du Nil Bleu, ainsi que de tous les tributaires situés au nord du 12^e^ parallèle, tels l'Atbara, le Rahad et le Dinder (cf. cartes).

Il importait de préciser les limites de la Nubie, afin, d'une part, de faire le point de ce que nous savons du pays, et, d'autre part, de mieux apprécier

le rôle d'intermédiaire qu'elle a joué entre l'Afrique centrale et le monde méditerranéen.

Il faut tout de suite noter un énorme déséquilibre dans nos connaissances sur les diverses parties de la Nubie. Grâce aux prospections archéologiques entreprises avant la construction ou surélévation des barrages à Assouan, la Basse-Nubie, celle qui s'étend entre Assouan et la Cataracte de Dal (cf. carte), est sans conteste la partie de la vallée du Nil la mieux connue du point de vue archéologique. Il faut toutefois noter qu'aucune prospection ne fut effectuée avant l'édification du tout premier barrage d'Assouan, en *1896*, de sorte que tous les vestiges anciens situés près du fleuve, dans les limites de la première retenue d'eau, furent détruits sans qu'on ait une idée de leur nombre, de leur nature ou de leur importance. Ce n'est qu'à partir de la première surélévation du barrage, en *1902*, que les prospections furent entreprises et renouvelées systématiquement avant chaque nouvelle surélévation ; après la dernière, en *1929-1938*, plus de cinquante volumes, très souvent *in-folios*, avaient été consacrés aux monuments et à l'archéologie de la Nubie « égyptienne ». Avant la mise en eau du nouveau barrage de Shellal, le Sadd-el-Aly, une nouvelle et dernière prospection préalable fut menée jusqu'au Batn-el-Haggar. Les rapports *in extenso* de cet ultime effort commencent à paraître.

On peut donc considérer que l'histoire et l'archéologie de la Basse-Nubie sont assez bien connues, et lorsque toutes les études historiques, archéologiques et anthropologiques en cours de rédaction seront publiées, on pourra apprécier à sa juste valeur le rôle que cette partie de la Nubie a joué dans les rapports entre le sud et le nord du continent africain.

En ce qui concerne la Nubie au sud du Batn-el-Haggar, la situation est fort différente et beaucoup moins satisfaisante. Certaines régions, très limitées d'ailleurs, sont privilégiées par rapport à l'ensemble du pays qui reste en grande partie *terra incognita* du point de vue archéologique, et partant historique. Certes, les sites « pharaoniques » importants entre II^{e} et IV^{e} Cataractes ont été fouillés ou sont en voie de l'être ; de même un certain nombre de sites plus spécifiquement « soudanais », tels, du sud vers le nord : Djebel Moya, quelques habitats néolithiques à Khartoum ou proches de la ville, les centres de Naque, Mussawarat es-Sufra, Ouad ben Naga, Méroé, Ghazali, Napata, Dongola et Kerma. Encore faut-il souligner qu'aucun de ces sites n'a été exploré de façon exhaustive, et que des sites majeurs, comme Kerma ou Méroé, centres politiques d'importance capitale pour l'étude du rayonnement « nubien » en Afrique, sont encore à peine effleurés.

Indépendamment des fouilles archéologiques, les sources littéraires anciennes pharaoniques aussi bien que grecques et latines apportent quelques renseignements sur l'histoire et la civilisation de la Nubie antique. Elles permettent de se faire une certaine idée du rôle que celle-ci a joué dans l'évolution de l'Afrique. Toutefois ces sources ne suffisent pas à combler des lacunes qui résultent de l'absence totale d'informations archéologiques et littéraires, sur la majeure partie de la Nubie, qu'il s'agisse des grandes vallées du pays : celles du Nil principal, au sud de la II^{e} Cataracte, du Nil Bleu, du Nil

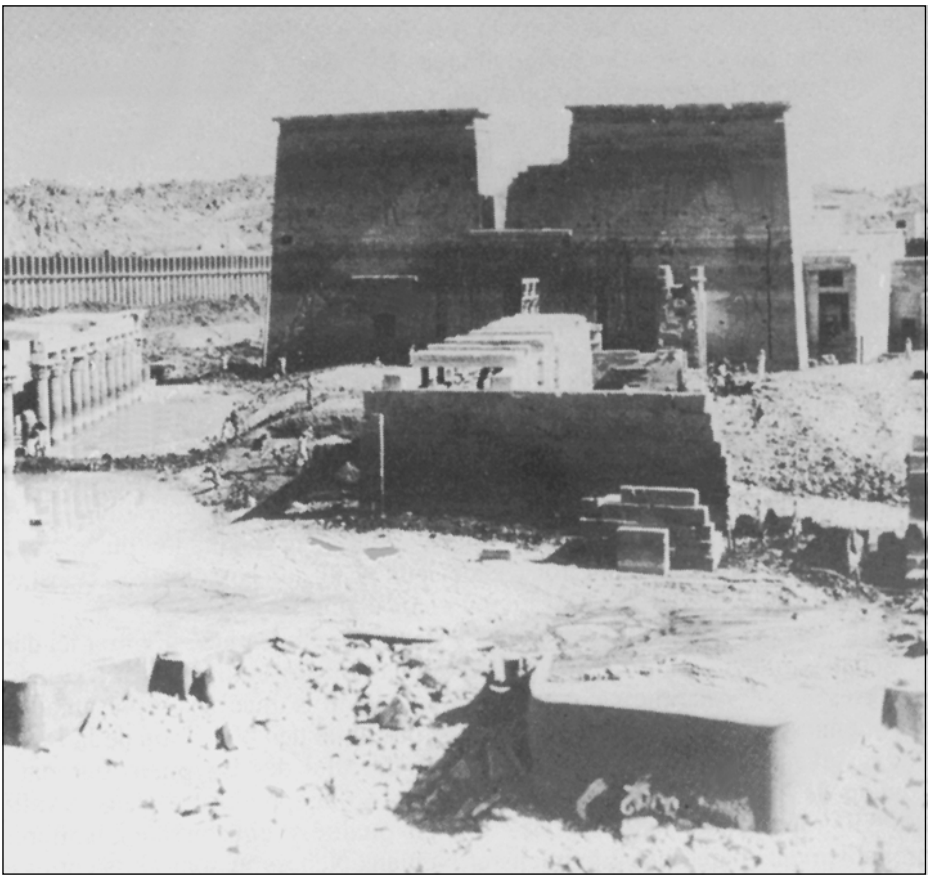

1. Les monuments nubiens de Philae en cours de remontage sur l'île voisine d'Agilkia.

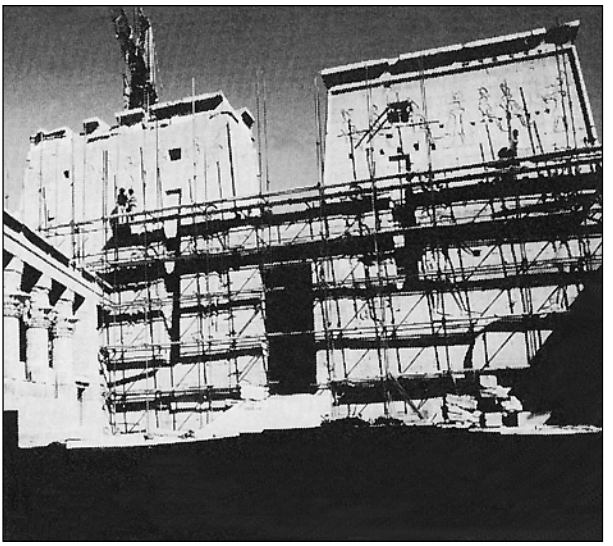

2. Le temple d'Isis en cours de remontage à Agilkia. A gauche, colonnade du « Mammisi » ou « Maison de la naissance » où naquit Horus le dieu-soleil. (Photo Unesco, A.H. Vorontzoff.)

Blanc et de l'Atbara, aussi bien que des territoires limitrophes tels Darfour, Kordofan et routes orientales vers la mer Rouge et l'Ethiopie.

Ainsi, par sa situation géographique, la Nubie est le pays d'Afrique qui devrait fournir le plus de renseignements bien datés sur les liens qui n'ont pas manqué de s'établir à la fois entre l'Afrique centrale et le nord du continent, aussi bien qu'entre l'Afrique orientale et l'Afrique occidentale. Mais l'insuffisance des sources à notre disposition, sauf pour le nord du pays ne nous permet qu'une idée des plus rudimentaires sur la nature, la durée et l'importance de ces liens.

Un fait, qui a frappé tous les observateurs anciens venus de la Méditerranée, mérite d'être souligné dès l'abord : la Nubie est un pays peuplé de Noirs. Les Egyptiens représentent toujours ses habitants d'une couleur beaucoup plus foncée que la leur. Les Grecs et après eux les Romains les désignent du nom d'« Ethiopiens », c'est-à-dire « à la peau brûlée » et les premiers voyageurs arabes qualifieront la Nubie de « Beled es-Sudan », le « Pays des Noirs ». Dans les textes médiévaux le titre « Préfet des Nubiens » se dira « Praefectus Negritorum » et les Nubiens seront appelés « Nigrites ». Dans les peintures murales de Faras enfin, les habitants du pays se distingueront par la couleur foncée de leur peau des personnages célestes : Christ, Madone, saints et saintes de couleur claire.

Il n'est pas dans notre intention, ni de notre compétence, d'entrer ici dans le débat purement anthropologique de l'appartenance ethnique des Nubiens : « nègres » ou « hamites » (sic). Notons toutefois que les représentations égyptiennes distinguent nettement le type physique des Nehesyou de la Basse-Nubie, avant –1580, qui ne se différencie de celui des Egyptiens que par la couleur de la peau, de celui des « Koushites » qui apparaissent dans la vallée du Nil à partir de cette époque, soit en qualité d'envahisseurs, soit plus probablement, parce que Egyptiens et Nubiens Nehesyou sont alors entrés en contact avec eux dans des régions situées plus au sud. Ces nouveaux « Koushites », non seulement ont la peau extrêmement noire, ils ont aussi beaucoup des traits faciaux que l'on retrouve encore aujourd'hui dans la population de l'Afrique centrale et occidentale : ils diffèrent des Nubiens anciens et modernes.

Africaines de langue comme de civilisation, les populations nubiennes étaient à même de servir utilement d'intermédiaires entre les diverses cultures qui les entouraient et étaient certainement fort proches de la leur. On trouvera dans les chapitres qui suivent celui-ci (chapitres 9 à 12) l'histoire détaillée de la Nubie, depuis le VII^e^ millénaire *avant* jusqu'au VII^e^ siècle *après* notre ère. Il est donc inutile de l'exposer à nouveau. Rappelons brièvement, cependant, ce qui dans cette longue histoire touche plus particulièrement aux rapports du pays avec les civilisations voisines.

Du VII^e^ au IV^e^ millénaire et surtout durant la phase humide du Néolithique finissant, il y eut, semble-t-il, communauté de culture matérielle entre l'ensemble de la Nubie, depuis les confins du massif montagneux éthiopien jusqu'à la région d'El-Kab, voire plus au nord encore jusqu'à la Moyenne-Egypte. Ce n'est qu'à partir de l'extrême fin du IV^e^ millénaire que l'on note

une nette différenciation de civilisation entre la basse vallée égyptienne du Nil et la haute vallée nubienne. Jusqu'à cette date, coutumes funéraires, céramique, instruments lithiques, puis métalliques, sont sinon identiques, du moins fort similaires depuis Khartoum, au sud, jusqu'à Matmar, près d'Assiout, au nord. Ils témoignent d'une forte parenté d'organisation sociale de croyances religieuses et funéraires, comme de mode de vie qui associe chasse, pêche et élevage, à une agriculture encore rudimentaire.

Vers –3200, l'écriture apparaît en Egypte alors que la Nubie au sud de la Ire Cataracte reste fidèle à ses systèmes sociaux et à sa culture orale propre. En effet, c'est probablement l'organisation politique fortement centralisée qui entraîne la généralisation de l'écriture dès –2800 et qui permet le développement de l'irrigation et, en conséquence, de l'agriculture communautaire, au détriment de la chasse, de la pêche et de l'élevage ; ce qui va peu à peu accentuer les différences de civilisation entre le sud et le nord de la vallée, entre la Nubie dans le sens le plus large du terme et l'Egypte.

Dans le sud, les populations noires de la Nubie, avec leur culture orale, gardent une organisation sociale et politique fragmentée en petits groupes qui n'éprouvent pas le besoin d'adopter l'écriture dont ils ne peuvent cependant pas ignorer l'existence, puisqu'ils restent en contact direct, parfois violent, avec le monde « pharaonique ». Ce dernier de son côté, et en raison des nécessités même de l'irrigation, va tendre peu à peu à une organisation de type monarchique très fortement centralisée. Seule une autorité centrale puissante est en effet capable d'imposer, en temps utile, les travaux collectifs qu'exige la mise en culture de l'ensemble de la basse vallée du Nil : établissement et entretien des digues latérales au fleuve, aplanissement des « bassins », creusement des canaux et des barrages pour la meilleure répartition possible des eaux d'une inondation toujours variable. Ainsi, par la force des choses, deux types de sociétés très différenciées vont progressivement se créer et coexister dans la vallée du Nil : l'une, en Nubie, de type pastoral, peut-être encore semi-nomadique, bien qu'elle n'ignore pas l'agriculture, l'autre essentiellement agricole, étroitement liée à l'exploitation intensive de la terre, et politiquement centralisée. Ces deux civilisations ainsi « spécialisées », si l'on peut dire, de similaires et autarciques qu'elles étaient à l'origine, avant le IIIe millénaire, vont devenir complémentaires du point de vue économique, facilitant, en fait, les échanges entre elles.

Il est malheureusement fort difficile de saisir dans leur détail les liens qui se tissent entre les deux sociétés. En effet, les rapports entre les deux domaines culturels, à partir de la fin de ce IIIe millénaire ne sont plus connus que par les sources égyptiennes, déformées, quand elles sont littéraires, car les textes égyptiens ont tendance à ne mentionner que les expéditions militaires ; très incomplètes quand elles sont archéologiques, sauf pour la Basse-Nubie, puisqu'elles se limitent au matériel archéologique nubien trouvé en Egypte, ou, au mieux, aux objets égyptiens trouvés dans les sites nubiens qui ont été fouillés entre Assouan et la Cataracte de Dal.

Telles quelles ces sources nous permettent d'entrevoir des liens assez étroits entre haute et basse vallée du fleuve. La communauté d'origine des

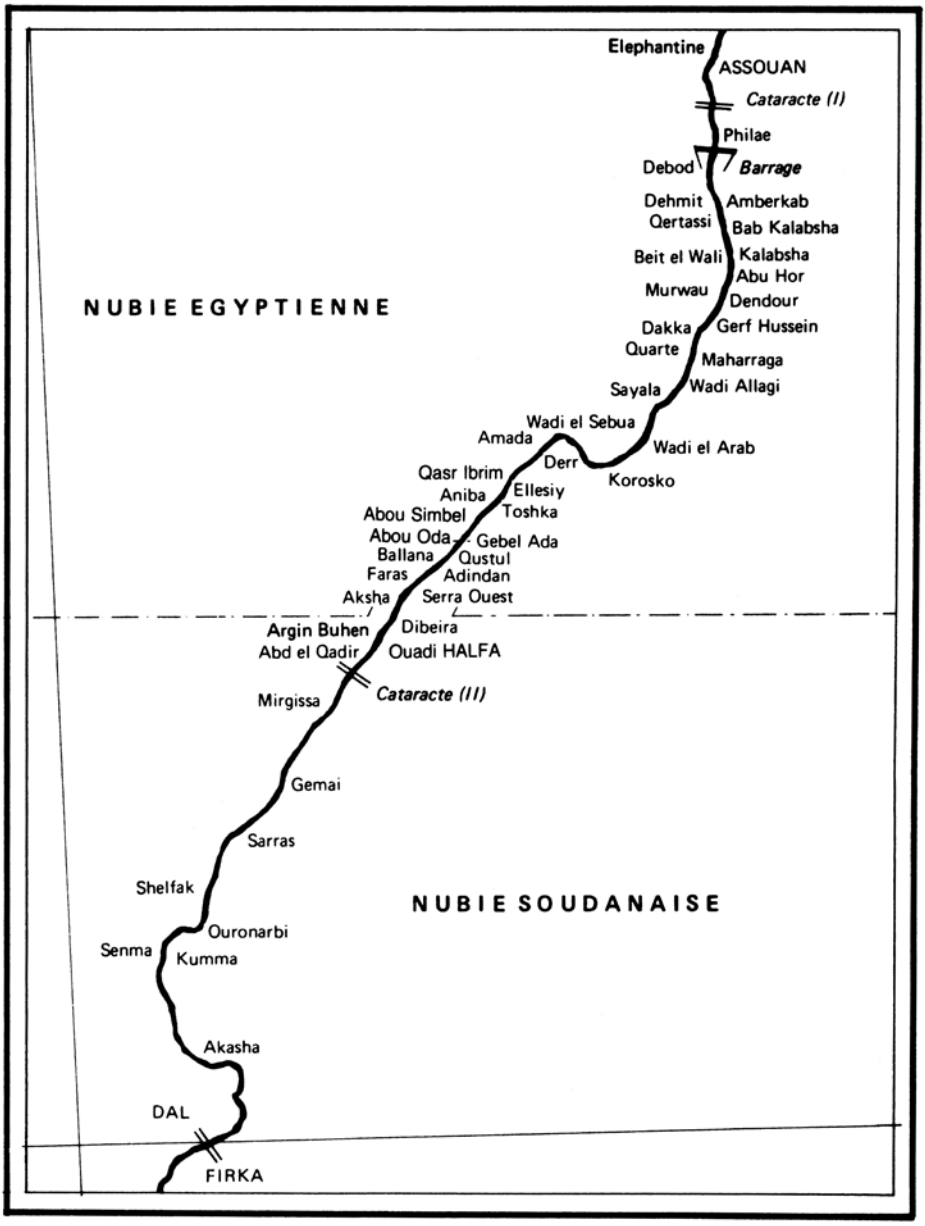

La Nubie qui fut (d'après K. Michalowski. « Faras. Die Kalhedral aus dem Wüstensand ». Benziger Verlag. 1967. page 29).

deux cultures, qu'il ne faut pas oublier, favorise au demeurant les échanges. La poterie commune égyptienne proto-dynastique et thinite pénètre jusqu'à la Cataracte de Dal et au-delà. Elle témoigne de l'échange de produits fabriqués entre le Nord et le Sud, car aux objets égyptiens retrouvés en Nubie : vases, perles, amulettes, répondent l'ébène, l'ivoire, l'encens, peut-être l'obsidienne, abondants dans le mobilier funéraire égyptien à cette époque. A l'occasion de ces échanges, techniques et idées ont pu se répandre et passer de part et d'autre. Nos connaissances sont encore trop fragmentaires pour pouvoir évaluer l'importance, voire le sens, de ces influences. Pour ne prendre que deux exemples : la technique de remaillage — perles et amulettes — est-elle passée du Nord au Sud, ou du Sud au Nord ? Elle apparaît pratiquement à la même époque dans les deux sociétés.

Il en va de même pour la poterie rouge à bords noirs si caractéristique de l'art du potier dans tout le domaine nilotique ancien. Elle semble apparaître dans la haute vallée du Nil, entre IV^e^ et VI^e^ Cataractes, avant d'être attestée dans la basse vallée, en Egypte ; mais là encore les repères chronologiques sont trop incertains pour que l'on puisse être affirmatif.

En revanche, la poterie faite à partir d'une argile fossile de couleur claire, « chamois », celle que les spécialistes désignent sous le nom de « poterie Qena » (Qena ware), est indiscutablement égyptienne, aussi bien par la matière dont elle est faite que par sa technique de fabrication. Cette poterie est largement importée au moins en Basse-Nubie depuis la fin du IV^e^ jusqu'au début du III^e^ millénaire avant notre ère. Sa présence, très fréquente dans les sites nubiens au sud de la I^re^ Cataracte témoigne d'un commerce actif entre la région thébaine et la Basse-Nubie. L'argile de Qena, en effet, permet la fabrication de vases de grandes dimensions, réceptacles de matières, liquides ou solides, dont nous ignorons malheureusement la nature : huiles, graisses, fromages (?), mais qui constituent le témoignage indéniable d'échanges réitérés entre le Couloir nubien et l'Egypte. Echanges qui dépassent sans doute en importance historique les raids épisodiques que, dès la fin du IV^e^ millénaire, les pharaons prennent l'habitude de lancer dans la région située entre I^re^ et II^e^ Cataractes, le Ta-Seti — le « Pays de l'Arc ».

Ces raids, dont les tout premiers textes égyptiens nous ont gardé le souvenir (cf. chapitre 9, ci-dessous), sont cependant le premier témoignage du double aspect, à la fois militaire et économique, des rapports qui s'établissent entre le sud et le nord de la vallée du Nil. Ce sont ces rapports qui, pour ambigus qu'ils soient, donnent toute son importance au « Couloir nubien » en tant que trait d'union — par personnes interposées — entre l'Afrique et la Méditerranée.

Dès –3200, sous la I^re^ dynastie, les Egyptiens connaissent assez bien le pays pour oser y aventurer une troupe jusqu'à l'entrée de la II^e^ Cataracte. On devine déjà les raisons de cette pénétration : tout d'abord la recherche de matières premières qui font défaut — ou commencent à faire défaut — à l'Egypte. Le bois notamment : la forêt-galerie qui, à haute époque, a dû régner le long du fleuve est menacée, et doit disparaître peu à peu avec les

progrès de la mise sous contrôle du Nil dans la basse vallée comme par l'élaboration progressive du système d'irrigation par bassins (cf. chap. 1).

La volonté d'assurer la liberté de passage vers le sud est sans doute une seconde et forte raison de l'intervention armée égyptienne en Nubie : encens, gomme, ivoire, ébène, panthères, ne proviennent pas de la région entre Ire et IIe Cataractes, mais de beaucoup plus au sud. Or la Basse-Nubie possède alors une population dense, comme le prouvent le nombre et l'étendue des cimetières du Groupe A (cf. chap. 9).

Cette population, contrairement à ce que l'on pensait il y a quelques années encore, n'est pas venue du nord ; elle est la descendante des groupes néolithiques installés dans la vallée entre Ire et IIIe Cataractes. Elle est aussi, sans doute, apparentée à celles qui occupaient la haute vallée entre IVe et VIe Cataractes, si l'on en juge par le *mobilier* archéologique recueilli de part et d'autre. Cette population, tout en comptant encore chasseurs et pêcheurs parmi ses membres, est agricole le long du fleuve, mais essentiellement pastorale, peut-être même semi-nomade, par ses éléments habitant la savane qui s'étend à l'ouest comme à l'est du Nil. Nous sommes encore, en effet, dans la phase climatique humide de la fin du Néolithique africain, de sorte que le « Couloir nubien » ne se borne pas à l'étroite vallée du fleuve, mais s'étend sans doute largement de part et d'autre, de telle sorte que ses habitants sont à même d'intercepter, s'ils le veulent, le passage des convois égyptiens vers le sud, non seulement le long du fleuve mais aussi sur terre.

Au demeurant, l'intérêt que portent les Egyptiens à la Basse-Nubie est prouvé par le nombre des noms — ethniques ou toponymes — se rapportant à cette région que les textes pharaoniques les plus anciens nous ont conservés pour une partie somme toute limitée de la Vallée, puisqu'elle n'est que d'environ 325 km entre Eléphantine au nord et les premiers rapides de la IIe Cataracte au sud, à Bouhen, où les Egyptiens sont parvenus, au moins sous le règne du roi Djer de la Ire Dynastie, sinon sous le roi Scorpion lui-même, à l'extrême fin de l'époque prédynastique.

A partir de –2700 disparaît brusquement la source d'information sur les contacts Nord-Sud que constituaient les sites fouillés du Groupe A, du moins en Basse-Nubie. En effet, on n'y trouve plus alors, ou pratiquement plus, de sépultures et d'habitats nubiens. Tout se passe comme si le pays avait été brusquement abandonné par ses habitants. Cette disparition de populations autrefois denses, entre Ire et IIe Cataractes, est encore mal expliquée. Est-elle due à une surexploitation du pays par les pharaons ou à un retrait volontaire des Nubiens : soit dans la savane, de part et d'autre de la vallée, soit plus au sud ? Il est d'autant plus difficile de répondre à ces questions que la région qui s'étend au sud de la IIe Cataracte, de même que les approches orientales et occidentales du Nil, sont pratiquement inexplorées du point de vue archéologique.

Ainsi, pour la période qui va de –2700 à –2200 environ, sommes-nous réduits aux seules indications, fort maigres, que nous fournissent les sources littéraires égyptiennes. Celles-ci font état de campagnes militaires en Nubie, dans le Ta-Seti, celles mêmes qui pourraient être à l'origine de l'abandon du pays par ses habitants. C'est ainsi qu'elles nous apprennent que sous Snéfrou

(vers – 2680) les troupes de Pharaon auraient capturé un très grand nombre de prisonniers (11 000) et de têtes de bétail (200 000), ce qui confirme à la fois la densité de la population nubienne, à la fin du Groupe A, avant l'abandon du pays, et l'importance de l'élevage dans leur société. Une importance que l'on a pu rapprocher du « Cattle-Complex » des Africains modernes du nord-est du continent. Au demeurant, une telle quantité de bêtes ne peut s'expliquer que si, non seulement la vallée du Nil, mais également la steppe ou savane qui l'encadrait alors, étaient exploitées par ces populations sur une bande sans doute fort profonde de part et d'autre du fleuve.

Une source archéologique importante éclaire un peu l'histoire non événementielle du Couloir nubien durant cette période obscure. On a retrouvé en effet, en 1961-1962, à Bouhen, un habitat de l'Ancien Empire égyptien : il a fourni des empreintes de sceaux des pharaons de la fin de la IV^e^ et surtout de la V^e^ dynastie. Cet habitat était lié à un ensemble de hauts fourneaux pour le traitement du minerai de cuivre.

Cette découverte montre d'une part que les Egyptiens ne dépendaient pas uniquement du minerai asiatique, du Sinaï notamment, pour leur approvisionnement en métal et qu'ils avaient déjà bien prospecté la Nubie africaine pour en connaître les possibilités en matières premières métallifères. D'autre part, et surtout, elle indique que les Egyptiens ont pu — sinon dû — introduire les techniques de fonderie dans la haute vallée du Nil. L'exploitation du cuivre africain, dont la trouvaille de Bouhen apporte la preuve, exigeait en effet le repérage et l'exploitation du filon métallique, la construction de fours spéciaux, leur approvisionnement en combustible convenable, la fabrication de creusets, la conduite de la coulée et le raffinement, au moins grossier, du métal obtenu et sa transformation en lingots. Il est impossible que les Nubiens qui assistèrent à ces opérations, s'ils n'y participèrent pas, n'aient pas acquis alors les rudiments de la métallurgie. Cette initiation précoce, au milieu du III^e^ millénaire avant notre ère, expliquerait, au mieux, la maîtrise dont ils témoigneront un demi-millénaire plus tard, vers – 2000 aussi bien dans la fabrication des objets en cuivre que dans la métallurgie de l'or.

Un peu avant – 2200, la période obscure qui vient d'être évoquée prend fin et les sources, archéologiques aussi bien que textuelles, réapparaissent. Pour leur part, les textes égyptiens de la VI^e^ dynastie, la dernière de l'Ancien Empire, nous ont gardé plusieurs récits d'expédition menées en Haute-Nubie (cf. chap. 9). Ces expéditions ont, au début de la dynastie, un caractère économique et pacifique très net. Il s'agit pour les Egyptiens de se procurer en Nubie, soit les pierres rares nécessaires aux constructions royales, soit simplement du bois — suivant une technique qui sera réutilisée plus tard, recherche de produits rares ou encombrants et celle du bois sont associées. On construit dans la haute vallée, avec le bois local, des bateaux qui serviront au transport des produits échangés. La flotte parvenue à bon port en Egypte, le bois qui a servi à la construction des bateaux est récupéré pour être employé à d'autres usages. Nul doute qu'à l'occasion de ces échanges, idées et techniques, cette fois encore, aient circulé de part et d'autre de la vallée. Le panthéon égyptien s'enrichit même au passage d'un dieu

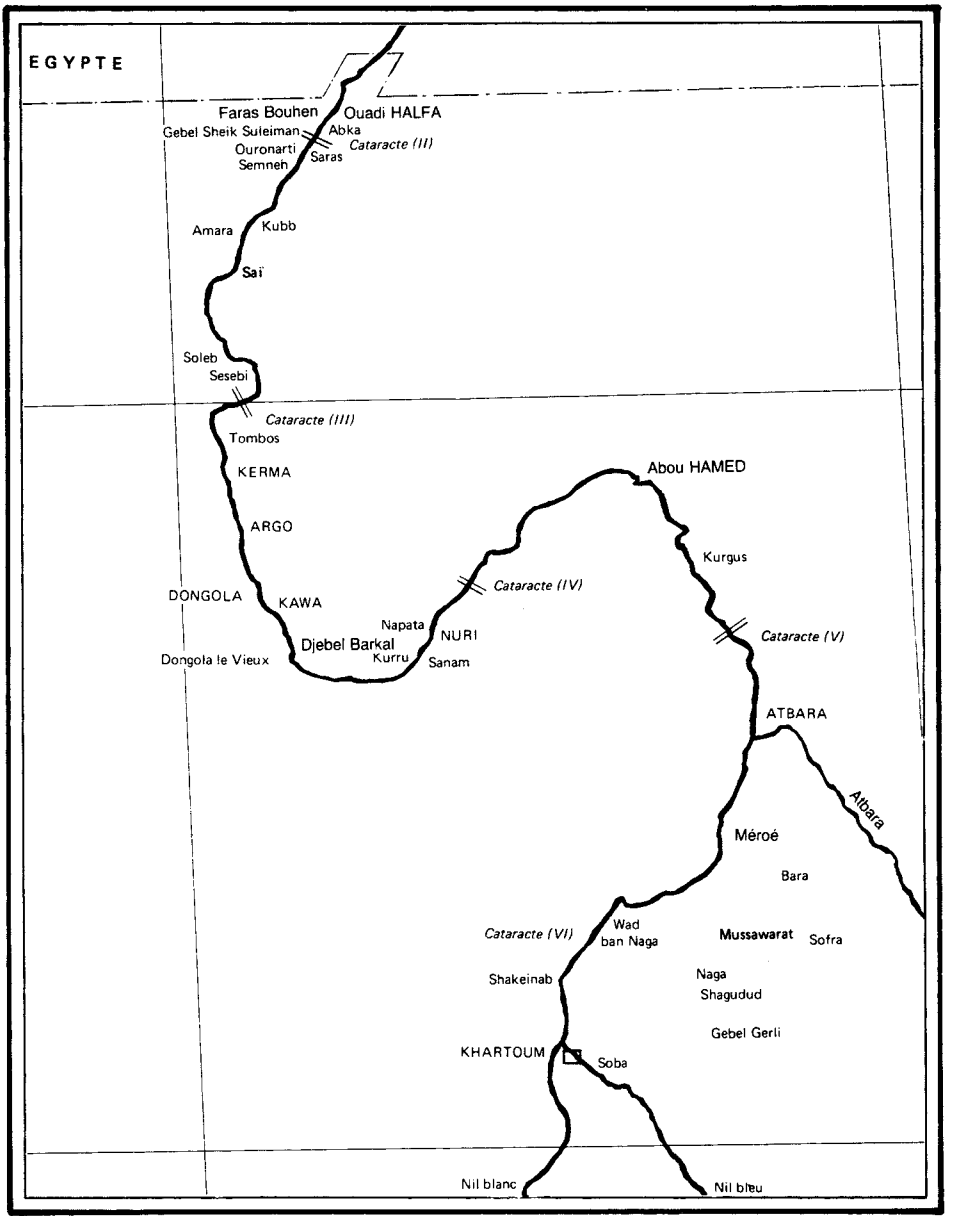

La Haute-Nubie soudanaise (d'après F. et U. Hintze, « Alte Kulturen im Sudan », Munich, 1966, p. 26.)

africain, Dedoun, pourvoyeur d'encens. Pour faciliter les rapports avec le sud, les Egyptiens creusent des chenaux navigables dans les rapides de la Ire Cataracte à Assouan, inaugurant ainsi au IIIe millénaire avant notre ère une politique d'aménagement des voies de communication, politique qui sera ensuite imitée par les pharaons du Moyen Empire, comme par ceux du Nouvel Empire.

Parallèlement à la route du fleuve, les expéditions égyptiennes empruntent aussi les routes de terre, qu'il serait certainement inexact, à cette époque, de qualifier de désertiques puisque la phase humide « néolithique » s'achève à peine et que les pistes vers le sud devaient encore être sinon ombragées, du moins jalonnées de nombreux points d'eau, ce qui explique qu'elles aient pu être régulièrement empruntées par des animaux de bât comme l'âne, qui exigent un ravitaillement en eau régulier. C'est par une de cès routes terrestres, dite des oasis — des découvertes récentes semblent indiquer que l'une d'entre elles au moins avait son point de départ dans l'oasis de Dakhlah, l'oasis de Kharga étant alors encore un lac —, c'est par cette voie de terre que parviennent en Egypte, à dos d'âne, l'encens, l'ébène, certaines huiles, les peaux de léopard, l'ivoire, etc. Malheureusement les textes égyptiens ne nous disent, ni ce que les Egyptiens donnaient en échange de ces produits, ni surtout où, exactement, ils se les procuraient. Les noms de pays africains que mentionnent ces textes font encore l'objet de discussions entre spécialistes pour en déterminer la localisation. Là encore, il faut attendre beaucoup de l'exploration archéologique systématique non seulement de la vallée nubienne du Nil au sud de la IIe Cataracte, mais aussi — surtout peut-être — des routes terrestres qui à l'ouest de la vallée joignent la chaîne des oasis dites libyques, à Selima et aux vallées ou dépressions conduisant à l'Ennedi, au Tibesti, au Kordofan, au Darfour et au Tchad (cf. carte).

Que ce soit en suivant la route de la Vallée, ou par voie de terre, il semble très vraisemblable d'admettre que dès cette haute époque les Egyptiens soient déjà en contact avec l'Afrique au sud du Sahara et que le Couloir nubien joue un rôle essentiel dans ces rapports. En effet, sous Pépi II, vers – 2200, une expédition égyptienne ramène du sud lointain un « nain danseur du dieu » (cf. chap. 9). Le mot employé pour désigner ce personnage est *deneg*, alors que le mot habituel pour « nain » dans les textes hiéroglyphiques est « nemou ». On se demande donc — et la réponse est le plus souvent affirmative — s'il ne faut pas voir dans ce *deneg* un Pygmée. Si tel est bien le cas, et la traduction *deneg* = Pygmée est largement acceptée aujourd'hui, les Egyptiens de l'Ancien Empire auraient été en contact directement ou par personnes interposées avec ce peuple de la forêt équatoriale. Même si, ce qui est possible — sinon vraisemblable en raison de la différence de climat au IIIe millénaire —, l'habitat des Pygmées s'étendait beaucoup plus au nord qu'aujourd'hui, il n'en demeure pas moins que ce domaine se trouvait très au sud de la Nubie et qu'en conséquence, d'une part, les Egyptiens de l'Ancien Empire avaient des contacts avec l'Afrique centrale, et d'autre part, la Nubie et ses habitants jouaient un rôle considérable dans l'établissement de ces rapports.

Au demeurant, les contacts Afrique centrale-Egypte devaient remonter fort loin puisque le mot *deneg* apparaît déjà dans les Textes des Pyramides. La date de composition de ces textes est, il est vrai, controversée, mais dans l'hypothèse la plus conservatrice ils ne peuvent être plus récents que la V^e^ dynastie et, selon toute probabilité, ils sont beaucoup plus anciens.

Ainsi, sous la V^e^ dynastie au plus tard, les Egyptiens auraient connu l'existence des Pygmées, ce qui est confirmé par le texte de la VI^e^ dynastie qui rappelle qu'un *deneg* était déjà parvenu en Egypte du temps du pharaon Isési, avant-dernier roi de la V^e^ dynastie, ce Pygmée ayant été trouvé dans le pays de Pount, cela appuie la localisation de son pays d'origine très au sud de la Nubie, puisque Pount doit se trouver sur la côte érythréenne ou somalienne. Là aussi, le « nain danseur » avait dû être procuré aux Egyptiens par personnes interposées. On voit que, dans tous les cas, la présence vraisemblable de Pygmées en Egypte implique des rapports entre la basse vallée du Nil et l'Afrique sub-équatoriale.

A la fin de la VI^e^ dynastie, sous le règne de Pépi II, les rapports entre Egypte et Nubie, fondés pacifiquement sur l'intérêt mutuel et la nécessité pour les pharaons d'avoir libre accès aux ressources de l'Afrique lointaine, ces rapports semblent se détériorer. Les textes de la fin du règne de Pépi II laissent soupçonner des conflits entre les expéditions égyptiennes et les habitants du « Couloir ». C'est ainsi qu'un chef d'expédition égyptien est tué au cours d'un voyage vers le sud et que son fils doit conduire un raid de secours pour récupérer le cadavre et l'ensevelir selon les rites en Egypte.

Il est difficile de ne pas rapprocher cette tension des changements climatiques qui se produisent à partir de – 2400 et qui entraînent, certainement, des mouvements de population. Jusqu'à – 2400, en effet, l'humidité, plus forte qu'aujourd'hui, rendait habitable toute la zone située entre les 30^e^ et 15^e^ parallèles Nord. Même si la densité de population était faible en raison de son étendue, cette zone devait contenir un nombre important d'habitants.

Le dessèchement progressif du climat eut pour résultat d'obliger ces populations à se réfugier dans des régions plus hospitalières : le sud, d'une part, et, bien entendu, la vallée du Nil, d'autre part. Il semble que l'iconographie égyptienne ait gardé le souvenir de ces migrations. C'est vers – 2350, en effet, à partir de la V^e^ dynastie, que l'on voit apparaître dans les scènes de la vie quotidienne qui ornent les mastabas le thème des bergers d'une maigreur squelettique. Il est tentant, pour ne pas dire plus, de voir dans ces « affamés » les pasteurs nomades ou semi-nomades fuyant les régions en voie de désertification pour trouver nourriture et travail en Egypte.

Il paraît donc inutile de chercher, comme cela a été fait, une origine lointaine aux populations dites du Groupe C (cf. chapitre 9) qui apparaissent vers – 2300 dans le Couloir nubien. En réalité, ces populations étaient proches de la Vallée, où seules des conditions climatiques nouvelles les ont poussées à s'installer. Toutefois, ce mouvement convergent du désert en formation vers les rives du fleuve a dû entraîner des conflits entre les habitants déjà établis dans la Vallée et les nouveaux venus. Ce serait un écho de ces conflits que les textes de la fin de la VI^e^ dynastie nous auraient conservé.

Quoi qu'il en soit, ces nouvelles populations sont les descendantes directes de celles du Groupe A, comme le montrent les sources archéologiques. Elles conservent les traditions d'échanges mutuels avec la basse vallée du Nil, et vont servir d'intermédiaires entre l'Afrique et les mondes égyptien et méditerranéen.

A partir de – 2300, pour autant que l'archéologie permette de l'entrevoir, la population du Couloir nubien se répartit en plusieurs « familles » très proches les unes des autres, distinctes cependant, à la fois par la culture matérielle : céramique, types des instruments, armes et outils utilisés, et par le rituel observé lors des enterrements : types de tombes, répartition du mobilier funéraire à l'intérieur et à l'extérieur de la sépulture, etc. Toutefois, les ressemblances sont beaucoup plus nombreuses que les divergences : importance de l'élevage, emploi général de la céramique rouge à bord noir, sépultures du type « tumulus », etc.

D'Assouan au Batn-el-Haggar (cf. carte) les populations du Groupe C restent, de – 2200 à – 1580, en contact étroit avec l'Egypte, soit que celle-ci administre directement la région, de – 2000 à – 1700 environ, soit que, de – 1650 à – 1580, de nombreux Egyptiens vivent à demeure dans le pays, sans doute au service du nouveau royaume de Koush (cf. ci-dessous et chap. 9), tout en gardant des liens avec la région thébaine dont ils proviennent, contribuant ainsi à la diffusion des idées et des techniques égyptiennes.

Plus au sud, à partir du Batn-el-Haggar, commence le domaine du royaume de Kerma, du nom du centre le plus important retrouvé à ce jour (cf. chap. 9). La civilisation de Kerma ne diffère de celle du Groupe C que par des détails. Le matériel archéologique découvert dans les rares sites fouillés témoigne de liens étroits non seulement avec l'Egypte, mais également, à partir de – 1600, avec les Hyksos asiatiques qui ont eu avec elle des contacts directs, semble-t-il.

Il est assez facile de déterminer la limite nord de la zone administrée directement par les populations « Kerma », elle s'établit dans le Batn-el-Haggar. En revanche, il est beaucoup plus malaisé d'en préciser la limite sud. Des trouvailles récentes (1973) de poterie Kerma au sud de Khartoum, entre Nil Bleu et Nil Blanc, sembleraient indiquer que, sinon le royaume de Kerma lui-même, du moins son influence s'étendait jusqu'à la Gezira actuelle. Il aurait donc été en contact direct avec le monde nilotique des Sudds (cf. carte).

Cette incertitude où l'on est de l'extension du royaume de Kerma vers l'Afrique équatoriale est d'autant plus regrettable que ce royaume, qui fut sans doute le premier « empire » africain connu de l'Histoire, était en mesure d'exercer, par le degré de civilisation qu'il a atteint, une influence profonde sur les pays situés tant au sud, sur le haut Nil et en Afrique centrale, que dans les régions avoisinantes de l'est et de l'ouest. Si l'on admet que le royaume de Kerma s'étendait de la III^{e} Cataracte jusqu'au Nil Blanc, il commandait non seulement la grande voie africaine nord-sud, par la vallée du Nil, mais aussi les routes transversales est-ouest vers l'Afrique atlantique et vers la mer Rouge et l'océan Indien (cf. carte et ci-dessus). Il pouvait donc transmettre aux cultures africaines de ces régions techniques

et idées venues d'Egypte, ou des Hyksos d'Asie Mineure, avec lesquelles, nous l'avons vu, il était en contact.

Ce n'est pas le lieu de reprendre ici la discussion sur l'origine égyptienne ou nubienne des grands édifices qui aujourd'hui encore dominent le site de Kerma (cf. chap. 9); bien que la technique de fabrication des briques soit pharaonique, les bâtiments ont un plan tout différent de ce qui est attesté dans la basse vallée à la même époque. Jusqu'à plus ample informé, il est préférable d'y voir des constructions « koushites » ayant subi l'influence égyptienne. Il semble que ce site soit le centre urbain le plus important du royaume de Koush dont le nom apparaît dans les textes pharaoniques dès – 2000. Il importe seulement de souligner que ce royaume pouvait influencer profondément les cultures voisines par ses techniques, en métallurgie notamment, et que, grâce à sa puissance politique, indiquée par l'importance de sa capitale, il avait la possibilité d'étendre au loin cette influence. Malheureusement, l'archéologie périphérique, si l'on peut dire, de son domaine est encore mal explorée, voire complètement inconnue, de sorte que, dant l'état actuel de nos connaissances, toute spéculation sur le rôle joué par le royaume de Kerma dans la transmission des idées, des langues ou des techniques reste du domaine des hypothèses.

Nous venons de souligner un fait qui paraît certain: la puissance matérielle du royaume de Koush. Cette puissance est attestée par les précautions que prennent contre lui les pharaons de la XII^e^ dynastie, depuis Sésostris I jusqu'à Amenemhat III. Pour apprécier la menace latente que représente « Kerma » pour l'Egypte, il faut avoir vu la chaîne de forteresses qui, de Semneh au sud jusqu'à Debeira au nord (cf. carte), défendait la frontière sud de l'Egypte face aux armées koushites. Toutes ces forteresses, onze au total, avec leurs murailles épaisses de six à huit mètres sur dix à douze mètres de hauteur, avec leurs défenses avancées à bastions arrondis et leurs accès protégés vers le fleuve, non seulement assuraient la protection de celui-ci, mais constituaient autant de bases de départ pour les campagnes militaires dans le désert ou vers le sud, expéditions qui se succèdent sans répit sous les six premiers pharaons de la dynastie et qui témoignent de l'irréductible énergie des populations Kerma, elles-mêmes peut-être poussées par des mouvements ethniques venus du Sud lointain. C'est une des tragédies de la construction du nouveau barrage d'Assouan d'avoir entraîné la disparition de ces forteresses, chefs-d'œuvre de l'art de la fortification, sans qu'il ait été possible de les sauver.

De – 2000 à – 1780, les travaux d'aménagement exécutés par les Egyptiens sur la voie nord-sud prouvent abondamment que le Couloir nubien demeure le trait d'union principal entre l'Afrique, la basse vallée du Nil et le monde méditerranéen: nettoyage des chenaux navigables dans la I^re^ Cataracte, établissement d'un *doilkos* — piste terrestre pour bateaux — parallèle aux infranchissables rapides de la II^e^ Cataracte, barrage à Semneh pour faciliter le passage des rapides mineurs du Batn-el-Haggar, tout montre que les pharaons de la XII^e^ dynastie entendent améliorer au maximum la route vers le sud.

En fixant la frontière de l'Egypte à Semneh, Sésostris III renforce encore les défenses militaires contre un éventuel et puissant agresseur méridional

mais il rappelle aussi dans un texte célèbre (cf. chap. 9) que cette barrière fortifiée ne doit pas gêner le trafic commercial, profitable aux Egyptiens comme aux Nubiens.

La période troublée, encore mal connue, de –1780 à –1580, que les égyptologues ont appelée « Deuxième Période Intermédiaire », semble avoir été l'âge d'or du royaume de Koush. Sa capitale, Kerma, aurait alors tiré parti de l'affaiblissement de la royauté égyptienne pour intensifier et capter à son profit les échanges entre basse et haute vallée du Nil.

L'importance de ces échanges ne saurait être minimisée. Les innombrables empreintes de terre sigillaire qui ont servi à sceller correspondance et envois divers venus du nord en témoignent ; elles ont été retrouvées à Kerma aussi bien que dans les forteresses égyptiennes qui, contrairement à ce que l'on croyait naguère, ne furent pas abandonnées à la Deuxième Période Intermédiaire, ou ne le furent que tardivement et pour peu de temps. Alors qu'au Moyen Empire les garnisons étaient régulièrement relevées, sous la Deuxième Période Intermédiaire les occupants des forteresses restent en permanence en Nubie, ils y ont leur famille, ils sont enterrés sur place ; il est même vraisemblable que peu à peu ils ont reconnu la suzeraineté du roi de Koush. De culture égyptienne, ils ont dû largement contribuer à répandre celle-ci dans une société à laquelle ils s'étaient intégrés.

Il semble que les rapports entre royaume africain de Koush et Egypte aient connu le maximum d'intensité à l'époque Hyksos (–1650 –1580). Tout au long du Couloir nubien, se retrouvent scarabées et empreintes de sceaux aux noms des souverains asiatiques qui occupent alors l'Egypte. Ils sont si nombreux à Kerma même que l'on a pu croire pendant un temps que la Nubie avait été conquise par les Hyksos après la soumission de la Haute-Egypte. Il n'en fut rien, mais les liens entre Africains du Nil moyen et Asiatiques du Delta étaient tels que, lorsque les pharaons thébains de la XVII^{e} dynastie entreprendront la reconquête de la Moyenne et de la Basse-Egypte, le roi Hyksos se tournera tout naturellement vers son allié d'Afrique pour lui proposer une action militaire concertée contre leur ennemi commun, le pharaon d'Egypte (cf. chap. 9).

Au demeurant, les contacts entre la Haute-Egypte thébaine et les Koushites de Kerma sont ambivalents, à la fois hostiles et complémentaires. De –1650 à –1580, des Thébains au service du roi de Koush en Moyenne-Nubie lui apportent leurs connaissances techniques ; de nombreux Egyptiens restent dans les forteresses de Basse-Nubie où ils assurent par leur présence la continuité des rapports entre Koush au sud et hégémonie Hyksos au nord. Par ailleurs les derniers pharaons de la XVII^{e} dynastie emploient des mercenaires africains, les Medjaiou, aussi bien dans les luttes entre Egyptiens pour l'unification de la Haute-Egypte que dans la guerre de libération contre les Hyksos. Ces Medjaiou du désert nubien sont cousins germains des Nehesyou sédentaires qui occupent les rives du fleuve ; de même race, ils ont pratiquement la même culture.

Ainsi, pendant toute la Deuxième Période Intermédiaire, des mouvements constants de personnes entre Nubie et Egypte furent certainement favorables aux échanges commerciaux aussi bien que culturels entre les deux

contrées. Le Couloir nubien devient alors un creuset où s'élabore une culture mixte, africaine et méditerranéenne à la fois. Ces contacts très étroits eurent toutefois des répercussions dramatiques sur l'évolution du premier royaume Koush de Kerma.

Les pharaons de la XVIII^e^ dynastie, les Thoutmosides, héritiers et descendants de ceux qui rétablirent l'unité de l'Egypte et entreprirent la libération du pays contre les envahisseurs Hyksos, se rendirent compte du danger que représentait pour l'Egypte la présence, au sud de ses frontières, d'un royaume africain uni, car il s'en fallut de peu sans doute pour qu'une alliance Hyksos-Koushites ne réduisît à néant les ambitions thébaines. D'autre part, la menace asiatique subsistait même après le retrait des Hyksos en Palestine. Pour s'en protéger, l'Egypte va entreprendre une politique systématique d'intervention au Proche-Orient.

Réduite à ses seules ressources en hommes et en matières premières, l'Egypte est faible face aux possibilités de l'Asie Mineure, l'évolution de l'histoire en fera la preuve. Connaissant la richesse de l'Afrique au sud de Semneh, en hommes comme en matières premières qui leur font défaut, les pharaons thébains n'auront de cesse qu'ils ne contrôlent complètement le Couloir nubien, unique voie d'accès à cette Afrique dont les ressources leur sont nécessaires pour leur politique asiatique.

Contrairement à ce qui est souvent écrit, la conquête du Couloir nubien par les armées égyptiennes ne fut pas aisée. Pour la réaliser, campagnes après campagnes militaires se succédèrent sous chacun des pharaons du Nouvel Empire, depuis Ahmosis jusqu'à Séti I et Ramsès II inclus.

Il est vraisemblable que la résistance manifestée par les populations nubiennes se traduisit non seulement par des révoltes contre la mainmise égyptienne sur le pays, mais aussi par une fuite plus ou moins générale vers le sud en abandonnant leurs terres. Le pays se vide peu à peu de ses habitants comme en témoigne le nombre décroissant de tombes en Haute comme en Basse-Nubie. Les pharaons furent alors contraints de pousser de plus en plus loin vers le sud, pour obtenir ce qu'ils cherchaient en Afrique et dont ils avaient le plus grand besoin pour leur politique d'hégémonie au Proche-Orient.

Ayant conquis dès Thoutmosis I toute la région située entre II^e^ et IV^e^ Cataractes, les Egyptiens commandaient directement les pistes menant au Darfour, au Kordofan et au Tchad, soit par Selima et le ouadi Howar à partir de Saï, soit par le ouadi el-Milk à partir de l'actuelle Debba. Par ailleurs ils pouvaient désormais pénétrer vers l'Afrique des Grands Lacs soit en suivant simplement la vallée du Nil à partir de Abou Hamed, près duquel on a retrouvé des inscriptions rupestres aux cartouches de Thoutmosis I et Thoutmosis III, soit en coupant le désert de la Bayouda à partir de Korti et en rejoignant le Nil principal à hauteur de la VI^e^ Cataracte en passant par les ouadis Moqaddam et Abou Dom, itinéraire beaucoup plus court et qui, en outre, offrait l'avantage d'éviter les difficultés de la remontée du Nil, sud-ouest/nord-ouest, entre Korti et Abou Hamed, comme de la traversée des rapides des IV^e^ et VI^e^ Cataractes.

Les pharaons du Nouvel Empire ont-ils vraiment profité de ces possibilités exceptionnelles d'atteindre l'Afrique profonde ? Rien ne permet de

l'affirmer. Une fois encore, toutefois, il nous faut souligner l'absence de toute reconnaissance archéologique sérieuse le long de ces voies de pénétration, aussi bien dans les ouadis occidentaux (Howar et El-Milk), que sur le tronçon du Nil entre IVe et Ve Cataractes, comme dans la Bayouda. Toutefois à partir du règne de Thoutmosis IV, vers –1450, le profond changement dans l'iconographie des Noirs représentés dans les tombes et sur les monuments semble indiquer que les Egyptiens ont en fait utilisé ces routes, soit que leurs expéditions les aient parcourues, soit que des intermédiaires l'aient fait pour eux.

Les Noirs qui figurent dans les tombes comme sur les monuments pharaoniques présentent des types physiques tout à fait nouveaux. Ces types rappellent parfois ceux des Nilotes actuels, Shillouks et Dinkas (tombe de Sebek-hotep), mais aussi ceux des habitants du Kordofan et des Nouba « Mountains » du Soudan moderne.

Les quelques études anthropologiques valables faites sur les populations qui continuèrent à habiter la vallée nubienne entre IIe et IVe Cataractes malgré l'occupation pharaonique au IIe millénaire ne semblent pas apporter d'indices d'importants changements ethniques en Nubie à cette époque. Elles montrent, au contraire, une remarquable continuité dans le type physique des habitants de la région. On pourrait donc admettre, jusqu'à plus ample informé, que ces Noirs qui apparaissent dans l'iconographie égyptienne du Nouvel Empire sont entrés en contact avec les Egyptiens là même où ils habitaient — et en conclure que, même limités aux courtes périodes d'expéditions militaires, des contacts directs se produisirent en Afrique profonde, entre Egyptiens et Noirs, entre –1450 et –1200.

Le tableau rapide que nous venons d'esquisser du rôle d'intermédiaire privilégié, parfois involontaire, que joue la Nubie en raison de sa position géographique entre l'Afrique centrale et la Méditerranée, montre que ce rôle est bien établi à partir de –1800. Les constantes de ce tableau (importance pour l'Egypte de s'assurer des ressources africaines, d'une part, et d'autre part attraction de la part de la Nubie vers les cultures septentrionales) font que s'établit un courant permanent d'échanges, courant qui se maintient avec des périodes d'intensité variables au cours des périodes suivantes de –1200 à +700.

Que ce soit le royaume de Napata de –800 à –300, ou l'empire de Méroé de –300 à +300, les civilisations de Ballana et Qustul (Groupe X) de +300 à +600, ou les royaumes chrétiens à partir de +600, dans tous les cas la Nubie reste le lien essentiel entre l'Afrique centrale et la civilisation méditerranéenne. Comme les Hyksos avant eux, les Perses, les Grecs, les Romains, les chrétiens et les musulmans, tous découvrent en Nubie le Monde africain noir. Sur cette terre privilégiée se cristallisent ainsi des cultures mixtes de la même façon que, de –7000 à –1200, une civilisation s'était peu à peu établie qui à des traits nubiens fondamentaux joignait une influence égyptienne, septentrionale, évidente.

A travers la Nubie, objets, techniques, idées, s'infiltrent du Nord vers le Sud, et sans doute vice versa. Malheureusement, nous l'avons dit à maintes reprises mais on ne saurait trop le répéter, tant que l'archéologie de l'Afrique

au sud du 20e parallèle ne sera pas mieux établie, le tableau que nous venons de tracer ne demeurera qu'une esquisse très incomplète, voire fallacieuse, dans laquelle la part attribuée au Nord, par rapport à celle qui appartient au Sud, est sans doute exagérée simplement parce que nous ne connaissons pas encore ce dernier. Toutes les hypothèses, souvent élaborées, de diffusion des langues et des cultures de part et d'autre de la vallée du Nil, comme entre le Nord et le Sud, resteront… des hypothèses, tant que nous n'aurons pas de connaissances plus précises des cultures « noires » qui ont existé de – 7000 à + 700 dans les Sudds nilotiques, le Kordofan, le Darfour, le Tchad aussi bien qu'à l'est sur les confins éthiopiens comme entre Nil et mer Rouge.

CHAPITRE 9

La Nubie avant Napata (3100 à 750 avant notre ère)

Nagm-el-Din Mohamed Sherif

La période du groupe A

Vers la fin du IVe millénaire avant notre ère florissait en Nubie une culture remarquable appelée par les archéologues culture du Groupe A[1]. Les outils de cuivre (les plus anciens outils de métal trouvés à l'heure actuelle au Soudan) et les poteries d'origine égyptienne exhumées des tombes du Groupe A montrent que l'épanouissement de cette culture fut contemporaine de la Ire dynastie en Egypte (–3100). Cette culture est désignée par une simple lettre parce qu'elle ignorait l'écriture, qu'on n'a trouvé d'allusions à elle dans aucune culture possédant une écriture et qu'on ne peut l'associer à aucun lieu précis de découverte ni aucun centre important. Ce fut néanmoins une période de prospérité, marquée par une augmentation considérable de la population.

Des découvertes archéologiques appartenant certainement au Groupe A ont été faites jusqu'à présent en Nubie, entre la Ire Cataracte au nord et Batn-el-Haggar (le Ventre de pierres) au sud. Mais on a aussi trouvé des poteries semblables à celles du Groupe A à la surface de divers sites plus au sud, au Soudan septentrional. Une tombe située près du pont d'Omdurman[2] a fourni un pot qui est impossible à distinguer d'un autre pot trouvé à Faras dans une tombe du Groupe A[3].

1. G.A. VON REISNER, 1910.
2. A.J. ARKELL, 1949, xvi, 145 pp. 99, 106 et pl. 91-100.
3. F.L. GRIFFITH, 1921, pp. 1-13, 83.

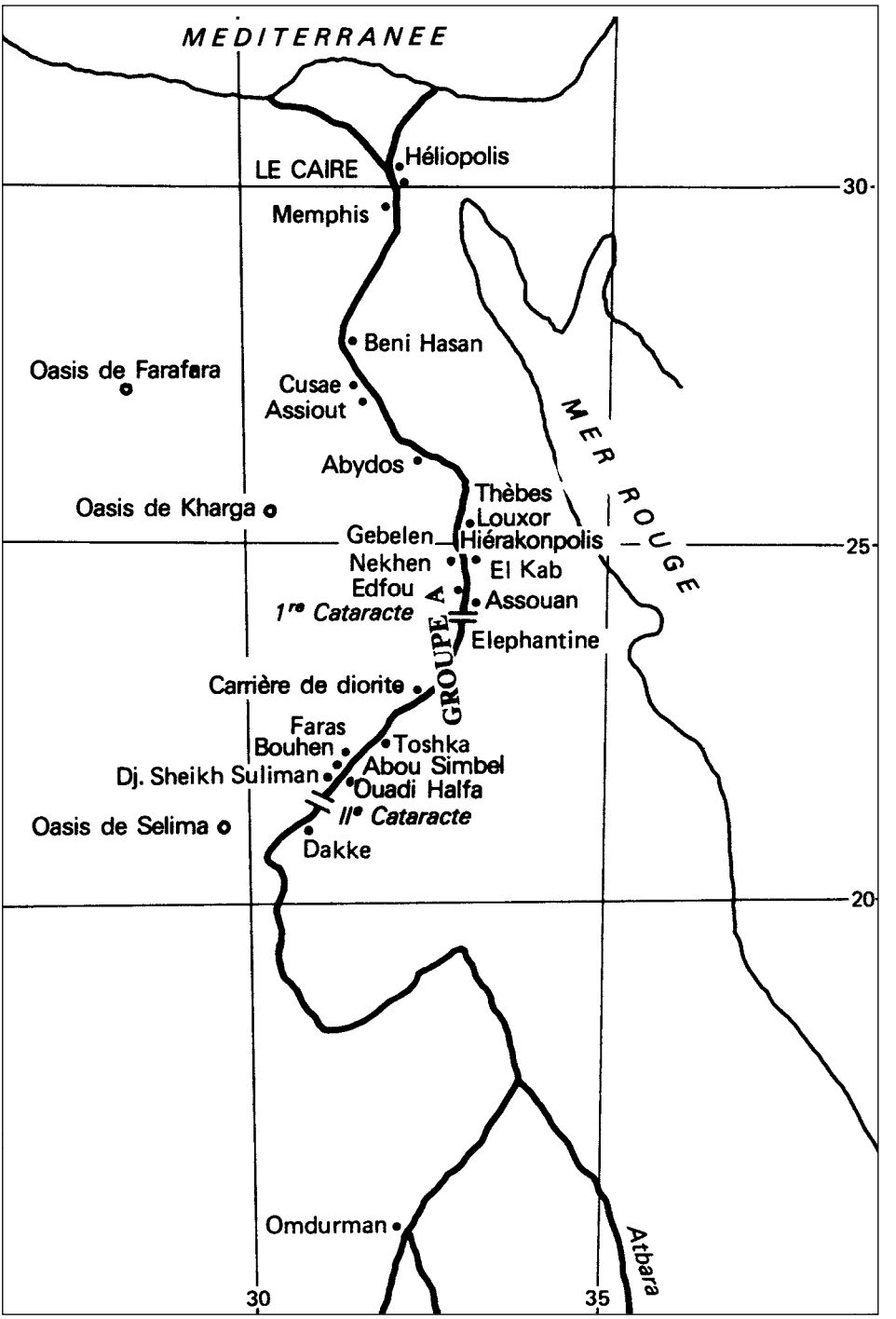

La Nubie et l'Egypte.
(Carte fournie par l'auteur.)

Du point de vue ethnique, le Groupe A était très semblable physiquement aux Egyptiens prédynastiques[4]. C'était un peuple semi-nomade, qui élevait probablement des moutons, des chèvres et quelques bovins. Il vivait habituellement dans de petits campements, se déplaçant toutes les fois qu'un pâturage était épuisé.

Au point de vue culturel, le Groupe A appartient au Chalcolithique, c'est-à-dire qu'il était essentiellement néolithique, mais faisait un usage limité d'outils de cuivre, qui étaient tous importés d'Egypte. Une des caractéristiques importantes de la culture du Groupe A est la poterie que nous trouvons dans les tombes des peuplades appartenant à ce groupe. On peut distinguer plusieurs types, mais les traits constants de la poterie du Groupe A sont la facture très adroite et les dessins et la décoration artistique, qui mettent cet art céramique bien au-dessus de celui de la plupart des cultures contemporaines[5]. Un des exemples typiques de la poterie du Groupe A est une belle poterie mince avec un intérieur poli noir et à l'extérieur des décorations peintes en rouge imitant la vannerie. En même temps que ce type de poterie on trouve de grandes jarres en forme de bulbes avec une base pointue[6] et des pots avec des poignées en « rebords onduleux » et des jarres coniques de faïence rose foncé[7] d'origine égyptienne.

En ce qui concerne les sépultures du Groupe A, nous connaissons deux types de tombes. Le premier type est une simple fosse ovale d'environ 0,80 m de profondeur, et le deuxième une fosse ovale de 1,30 m de profondeur avec une chambre plus profonde d'un côté. Le corps, dans un suaire de cuir, était placé en position repliée sur le côté droit, avec, normalement, la tête vers l'ouest. A part les poteries, les articles placés dans les tombes comprenaient des palettes de pierre en forme de plaques ovales ou rhomboïdes, des éventails en plumes d'autruche, des meules d'albâtre, des haches et des poinçons de cuivre, des boomerangs de bois, des bracelets d'os, des idoles féminines d'argile et des grains de colliers en coquillages, en cornaline et en stéatite émaillée bleue.

La fin du Groupe A

Au Groupe A, qui a probablement survécu en Nubie jusqu'à la fin de la II^{e} dynastie d'Egypte (– 2780), succéda une période de pauvreté et de déclin culturel très net, qui dura depuis le commencement de la III^{e} dynastie d'Egypte (–2780) jusqu'à la VI^{e} dynastie (–2258). Elle a donc été contemporaine de la période connue en Egypte sous le nom de période de l'Ancien Empire[8]. La culture trouvée en Nubie pendant cette période a été appelée Groupe B par les premiers archéologues qui ont travaillé dans cette région. Ils estimaient que la Basse-Nubie, pendant la période de l'Ancien Empire

4. W.B. EMERY, 1965, p. 124.
5. B. SCHONBACK, 1965, p. 43.
6. W.B. EMERY, 1965, *op. cit.*, p. 125.
7. W.B. EMERY, 1965, *op. cit.*, p. 125.
8. W.B. EMERY, 1965, *op. cit.*, pp. 124-127.

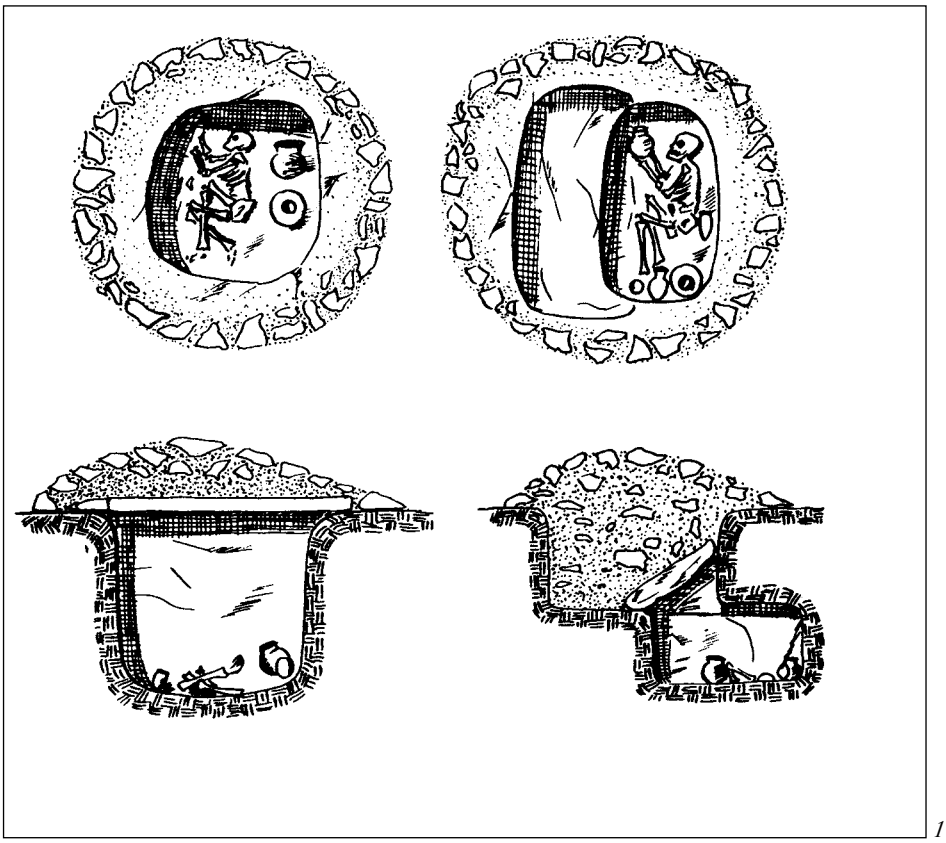

1

1. Types de sépultures du Groupe A (d'après W.B. Emery. 1965).

2. L'inscription du roi Djer à Djebel Sheikh Suliman.

3. Types de poteries du Groupe A.

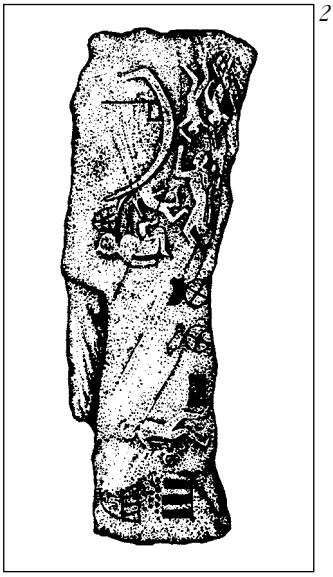

2

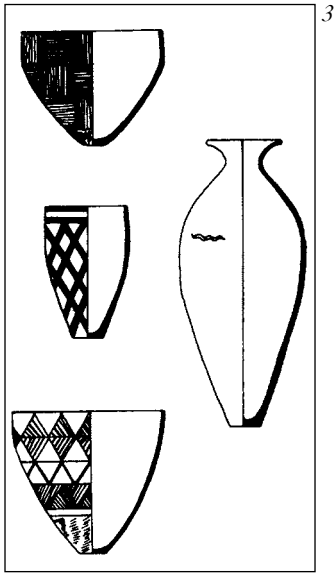

3

égyptien, était habitée par un groupe distinct du Groupe A qui l'avait précédé[9].

Cette hypothèse, que certains savants[10] continuent de tenir pour valable[11] a été rejetée par d'autres[12] et l'existence du Groupe B est maintenant généralement considérée comme douteuse[13].

La persistance des caractéristiques du Groupe A dans les tombes attribuées au Groupe B montre qu'il est plus probable que c'étaient simplement des tombes du peuple du Groupe A appauvri, à un moment où sa culture était sur le déclin. Les nouvelles caractéristiques propres au Groupe B et par lesquelles il diffère de son prédécesseur peuvent n'avoir été que le résultat du déclin général et de la pauvreté. La cause de ce déclin peut être cherchée dans les activités hostiles répétées de l'Egypte contre la Nubie après l'unification de la première et sa transformation en un Etat fort et centralisé sous un souverain unique.

L'Egypte en Nubie

Depuis les premiers temps, les anciens Egyptiens étaient éblouis par les richesses que renfermait la Nubie sous forme d'or, d'encens, d'ivoire, d'ébène, d'huiles, de pierres semi-précieuses et d'autres marchandises de luxe ; ils avaient donc constamment essayé de faire passer sous leur domination le commerce et les ressources économiques de ce pays[14]. Nous voyons ainsi que l'histoire de la Nubie est presque inséparable de celle de l'Egypte. Une tablette d'ébène datant de l'époque de Hor-aha, premier roi de la I^re^ dynastie égyptienne, semble célèbrer une victoire sur la Nubie[15] mais la nature exacte des activités du roi contre les Nubiens n'est pas encore connue. Il pouvait s'agir seulement d'une expédition militaire destinée à protéger sa frontière à la hauteur de la I^re^ Cataracte[16]. Les objets façonnés égyptiens découverts à Faras[17] dans les tombes du Groupe A qui dataient du règne de Djer eit Ouadji (le troisième et le quatrième roi de la I^re^ dynastie), témoignent aussi du contact entre les deux pays même en ces temps lointains.

Cependant, la plus ancienne preuve de conquête égyptienne proprement dite en Nubie est le document très important exposé maintenant au jardin des Antiquités du Musée national du Soudan à Khartoum. C'est une scène gravée sur une plaque de grès, qui se trouvait originellement au sommet d'un petit monticule appelé Djebel Sheikh Suliman, sur la rive gauche du Nil, environ

9. G.A. vonREISNER, 1910, *op. cit.*, pp. 313-348.
10. W.B. EMERY, 1965, *op. cit.*, pp. 127-129.
11. B.G. TRIGGER, 1965, p. 78
12. H.S. SMITH, 1966, p. 118.
13. F. HINTZE, 1968.
14. B.G. TRIGGER, *op. cit.*, p. 79.
15. W.M.F. PETRIE, 1901, p. 20 et pl. 1 et 2.
16. T. SAVE-SODERBERGH, 1941.
17. F.L. GRIFFTH *op. cit.*, pp 1-18.

onze kilomètres au sud de la ville de Ouadi Haifa[18]. Elle date du règne du roi Djer, troisième roi de la Ire dynastie comme nous l'avons dit plus haut. La scène décrit une bataille livrée sur le Nil aux Nubiens par le roi Djer.

A l'extrême droite de la scène on voit un bateau du style de la Ire dynastie, avec une poupe verticale et une proue élevée. Plusieurs cadavres flottent au-dessous du bateau et un personnage (peut-être un chef nubien) est suspendu à la proue. A gauche de ce bateau, il y a deux dessins ressemblant à des roues qui sont les hiéroglyphes représentant un village avec un carrefour, ce qui signifie une ville. A gauche des signes des villes se trouve le signe des vaguelettes qui représente l'eau (ce qui indique probablement que le champ d'opérations était la région de la Cataracte). Ensuite, on voit l'image d'un homme avec les bras liés derrière le dos et tenant un arc (en égyptien *seti*), qui personnifie « Ta-Seti », le Pays de l'Arc (c'est-à-dire la Nubie). Derrière cet homme, on voit le nom du roi Djer sur ce qui est probablement la façade d'un palais[19].

On trouve un autre témoignage des entreprises hostiles de l'Egypte contre la Nubie dans un fragment de pierre portant des inscriptions venant de Hiérakonpolis (El-Kom-el-Ahmar, sur la rive gauche du Nil, au nord d'Edfou), qui montre le roi Khasékhem, de la IIe dynastie, agenouillé sur un prisonnier représentant la Nubie. Mais la véritable conquête de la Nubie semble avoir eu lieu sous le règne de Snéfrou, le fondateur de la IVe dynastie. La Pierre de Palerme[20] nous apprend que le roi Snéfrou a détruit Ta-Nehesyou, « le Pays des Nubiens »[21] et a capturé 7000 prisonniers et 200 000 moutons et bovins.

Après les opérations militaires de Khasékhem et de Snéfrou, les Nubiens semblent avoir accepté la suprématie des Egyptiens, car il est évident que les Egyptiens n'eurent aucune difficulté à exploiter les vastes ressources minérales de la Nubie. On ouvrit des carrières de diorite à l'ouest de Toshka pour fournir de la pierre pour les statues royales et les différentes expéditions y gravèrent sur le roc des inscriptions de Chéops — le constructeur de la grande pyramide de Gizeh —, Didoufri et Sahouré de la Ve dynastie (– 2563 – 2423). Pour pouvoir exploiter les ressources minérales du pays qu'ils avaient conquis, les Egyptiens colonisèrent la Nubie. Les récentes découvertes archéologiques à Bouhen, juste au-dessous de la IIe Cataracte, ont montré l'existence d'une colonie purement égyptienne à Bouhen à l'époque des IVe et Ve dynasties. Une des industries de cette colonie égyptienne était le travail du cuivre, car on y a trouvé des fourneaux et du minerai de cuivre ; cela indique l'existence de gisements de cuivre dans la région. Plusieurs noms de rois de la IVe et de la Ve dynastie y ont été trouvés sur des papyrus et des sceaux de jarre[22].

Il est en outre très probable que les Egyptiens étendirent leur autorité sur le pays situé au sud de la IIe cataracte au moins jusqu'à Dakka, environ 133 kilomètres au sud de Bouhen. Une inscription de l'Ancien Empire

18. A.J. ARKELL, 1950, pp. 27-30.
19. N.M. SHERIF, 1971, pp. 17-18.
20. J.H. BREASTED, 1906, p. 146.
21. A.H. GARDINER, 1961, pp. 34. 133.
22. W.B. EMERY, 1963, pp. 116-120.

découverte par l'auteur à Dakka montre que les Egyptiens cherchaient des minerais dans cette partie de la Nubie[23].

Deux inscriptions mentionnant le roi Mérenrê, de la VI^e^ dynastie, découvertes au niveau de la I^re^ Cataracte[24] indiquent que la frontière sud de l'Egypte était peut-être à Assouan pendant la VI^e^ dynastie (*–2423 –2242*); cependant il semble que les Egyptiens exerçaient une certaine influence politique sur les les tribus nubiennes, car on peut inférer de ces inscriptions que le roi Mérenrê était venu dans la région de la I^re^ Cataracte pour y recevoir l'hommage des chefs de Medjou, Irtet et Ouaouat, qui étaient probablement des régions tribales au sud de la I^re^ Cataracte.

Quoi qu'il en soit, la paix régna en Nubie pendant la VI^e^ dynastie.

Les Egyptiens attachaient une grande importance aux possibilités commerciales de ce pays et à leurs incidences sur la prospérité économique de l'Egypte. Le commerce était bien organisé et dirigé par les nomarques très compétents d'Assouan, dont l'importance avait beaucoup augmenté à l'époque, du fait de sa situation comme centre d'échanges entre le nord et le sud et comme poste de contrôle frontalier. Les chroniques de ces rois, inscrites dans leurs tombes sur la rive gauche du Nil à Assouan, fournissent aux chercheurs une grande quantité d'informations intéressantes sur les conditions de vie en Nubie à l'époque. D'après ces chroniques, la Nubie semble avoir été à l'époque divisée en régions gouvernées par des princes indépendants.

Parmi les inscriptions de ces seigneurs d'Assouan, la plus révélatrice est la biographie de Herkhouf, le célèbre chef de caravane qui servit les rois Mérenrê et Pépi II. Il conduisit quatre missions au pays de Yam, région non encore identifiée mais certainement située plus au sud que la II^e^ Cataracte. Trois de ces expéditions[25] eurent lieu sous le règne de Mérenrê et la quatrième sous celui de Pépi II. Lors du premier voyage, Herkhouf et son père étaient chargés de « trouver une route pour aller à Yam », mission qui leur prit sept mois. Le second voyage, que Herkhouf fit seul, dura huit mois. Pour ce voyage il prit la « route éléphantine » (la route du désert partant de la rive occidentale à Assouan) et revint par Irtet, Mekker et Tereres. Herkhouf dit clairement que les pays d'Irtet et de Setou étaient gouvernés par un même chef. Son troisième voyage passa par la « route des oasis ». Il apprit au cours de ce voyage que le chef de Yam était parti conquérir la Libye. Il le suivit jusque dans ce pays et réussit à l'apaiser. Il revint de ce voyage « avec 300 ânes chargés d'encens, d'ébène, d'huile, de peaux de léopard, de défenses d'éléphants, de troncs d'arbres et de beaucoup d'autres beaux objets ». Quand il passa au nord par les territoires d'Irtet, de Setou et de Ouaouat, qui étaient maintenant sous la domination d'un seul chef, il était accompagné par une escorte militaire de Yam. De la quatrième et dernière expédition, Herkhouf ramena de Yam un nain danseur pour le jeune roi Pépi II, qui en fut enchanté.

23. F. HINTZE, 1965, p. 14.
24. J.H. BREASTED, 1906, *op. cit.*, pp. 317-318.
25. J.H. BREASTED, 1906, *op. cit.*, pp. 333-335.

Mais, par la tombe de Pépinakht, un autre nomarque d'Eléphantine qui était vassal de Pépi II, nous apprenons que, bien que les relations entre Egyptiens et Nubiens aient été en général bonnes pendant la VI[e] dynastie, la paix pouvait être sérieusement perturbée en Nubie. Il semble qu'il y ait eu des périodes de troubles où l'Egypte dut recourir aux armes. Pépinakht fut envoyé une fois « pour tailler en pièces Ouaouat et Irtet ». Sa mission fut couronnée de succès, car il réussit à tuer un grand nombre de Nubiens et à faire des prisonniers. Il fit une deuxième expédition vers le sud pour « pacifier ces régions ». Cette fois il ramena deux chefs nubiens à la cour d'Egypte.

La période du groupe C

Vers la fin de l'Ancien Empire d'Egypte[26] ou pendant la période appelée par les égyptologues la Première Période Intermédiaire (*–2240 –2150*)[27] apparut en Nubie une nouvelle culture indépendante (avec des objets caractéristiques et des rites funéraires différents), appelée par les archéologues le Groupe C. Analogue à son prédécesseur le Groupe A, cette culture était aussi chalcolithique. Elle dura dans cette partie de la vallée du Nil jusqu'au moment où la Nubie fut complètement égyptianisée, au XVI[e] siècle avant notre ère. La limite nord de la culture du Groupe C se trouvait au village de Koubanieh nord, en Egypte[28]; la frontière sud n'est pas encore connue avec certitude, mais on a trouvé des restes de cette culture vers le sud jusqu'à Akasha, à la limite la région de la II[e] Cataracte, ce qui fait qu'il est probable que cette frontière du Groupe C était quelque part dans la région de Batn-el-Haggar.

On ne sait encore rien de certain sur les affinités ethniques du Groupe C ni sur l'origine de sa culture. En l'absence de tout indice précis à ce sujet, les archéologues ont été amenés à formuler diverses théories hypothétiques[29]. L'une de ces théories avance que le Groupe C pourrait être une continuation du Groupe A, car ces deux cultures sont apparentées[30]. Une autre théorie soutient que le Groupe C provient d'une influence étrangère, introduite en Nubie par l'arrivée d'une nouvelle peuplade. Les partisans de cette théorie diffèrent entre eux quant à l'origine de ce peuple et de la direction d'où il est venu. Les divers arguments ont été étayés par des indices culturels et anatomiques. Certains avancent que cette nouvelle peuplade est entrée en Basse-Nubie par le désert de l'est ou de la région de la rivière Atbara[31]. D'autres pensent qu'elle venait de l'ouest et plus précisément de la Libye[32]. Une théorie récente rejette l'hypothèse d'une migration et estime que la culture du groupe C est le résultat d'une évolution. Quoi qu'il en soit, il reste

26. B.G. TRIGGER, 1965, *op. cit.*, p. 87.
27. A.J. ARKELL, 1961, p. 46.
28. H. JUNKER, 1920, p. 35.
29. M. BIETAK, 1965, 1-82.
30. G.A. VON REISNER, 1910, *op. cit.*, p. 333.
31. C.M. FIRTH, Le Caire, pp. 11-12.
32. W.B. EMERY et L.P. KIRWAN, 1935, p. 4.

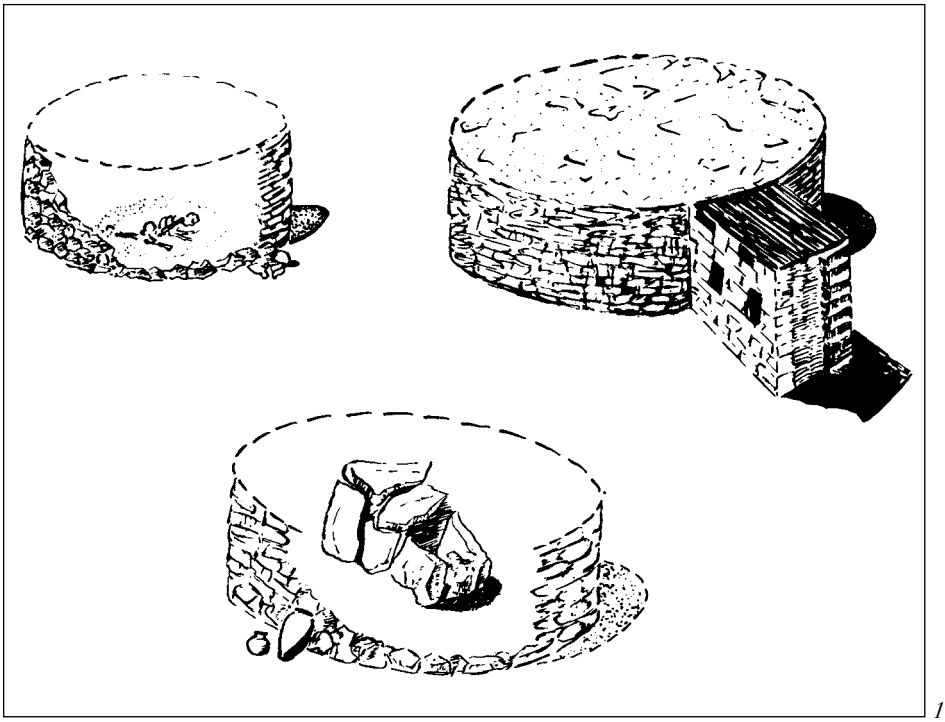

1

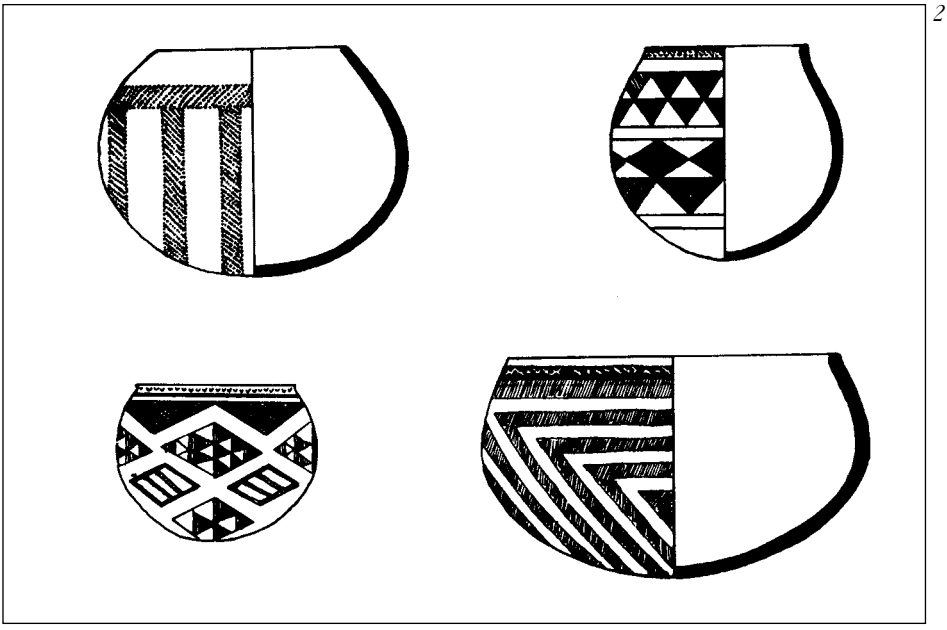

2

1. Tombes typiques du Groupe C (d'après Steindorff).

2. Types de poteries du Groupe C.

beaucoup à apprendre sur l'archéologie des régions en question et, tant que les fouilles n'auront pas donné des résultats beaucoup plus importants, les théories esquissées ci-dessus resteront de simples hypothèses.

Le peuple du Groupe C était essentiellement pasteur et habitait de petits campements ou, à l'occasion, s'installait dans des villages. Les maisons découvertes dans la région de Ouadi Haifa appartiennent à deux types : l'un avec des pièces rondes, dont les murs sont faits de pierre enduite de boue, l'autre constitué par des pièces carrées dont les murs sont de briques de boue[33]. Leurs principales caractéristiques sont déduites du grand nombre de peintures rupestres représentant du bétail et de l'importance du bétail dans leurs rites funéraires.

Les plus anciennes sépultures de la culture du Groupe C sont caractérisées par de petites superstructures de pierre au-dessus de fosses rondes ou ovales. Le corps, à demi replié, était couché sur le côté droit, la tête orientée vers l'est et souvent placée sur un oreiller de paille. Le corps était souvent enveloppé d'un vêtement de cuir. Ce type de sépulture fut suivi par un autre, comprenant de grandes superstructures de pierre sur des fosses rectangulaires, souvent avec les angles arrondis et parfois garnies intérieurement de plaques de pierre. Un troisième type, plus tardif, est aussi considéré comme appartenant au Groupe C. On y trouve des chapelles de briques, fréquemment adossées au nord et à l'est des superstructures de pierre. Les tombes étaient habituellement orientées du nord au sud. Des animaux étaient enterrés dans les tombes. Parfois des crânes de bœufs ou de chèvres, avec des motifs peints en rouge et noir, étaient placés tout autour des superstructures. Les objets contenus dans les tombes comprenaient différents types de poteries, des bracelets de pierre, d'os et d'ivoire, des boucles d'oreilles en coquillages, des grains de collier d'os et de faïence, des sandales de cuir, des disques de nacre pour bracelets et des scarabées égyptiens. On y trouve parfois aussi des miroirs de bronze et des armes (poignards, épées courtes et haches de combat)[34].

Malgré des contacts de plus en plus nombreux avec l'Egypte, la culture du Groupe C continue à se développer de façon indépendante, sans adopter ni la technologie, ni les croyances religieuses, ni l'écriture de l'Egypte. L'une des caractéristiques les plus importantes de cette culture est sa poterie. Elle est faite à la main et normalement en forme de bol ; ces bols sont fréquemment décorés de motifs géométriques imprimés ou gravés sur la surface et souvent remplis d'un pigment blanc. Un des outils de pierre typiques du Groupe C est la hache de pierre verte (néphrite).

Le Moyen Empire

Les souverains du Moyen Empire d'Egypte, après avoir mis fin aux troubles internes de leur pays et l'avoir unifié sous leur pouvoir, tournè-

33. T. SÄVE-SÖDERBERGH, 1965, pp. 44-45.
34. T. SÄVE-SÖDERBERGH, 1965, *op. cit.*, pp. 49-50.

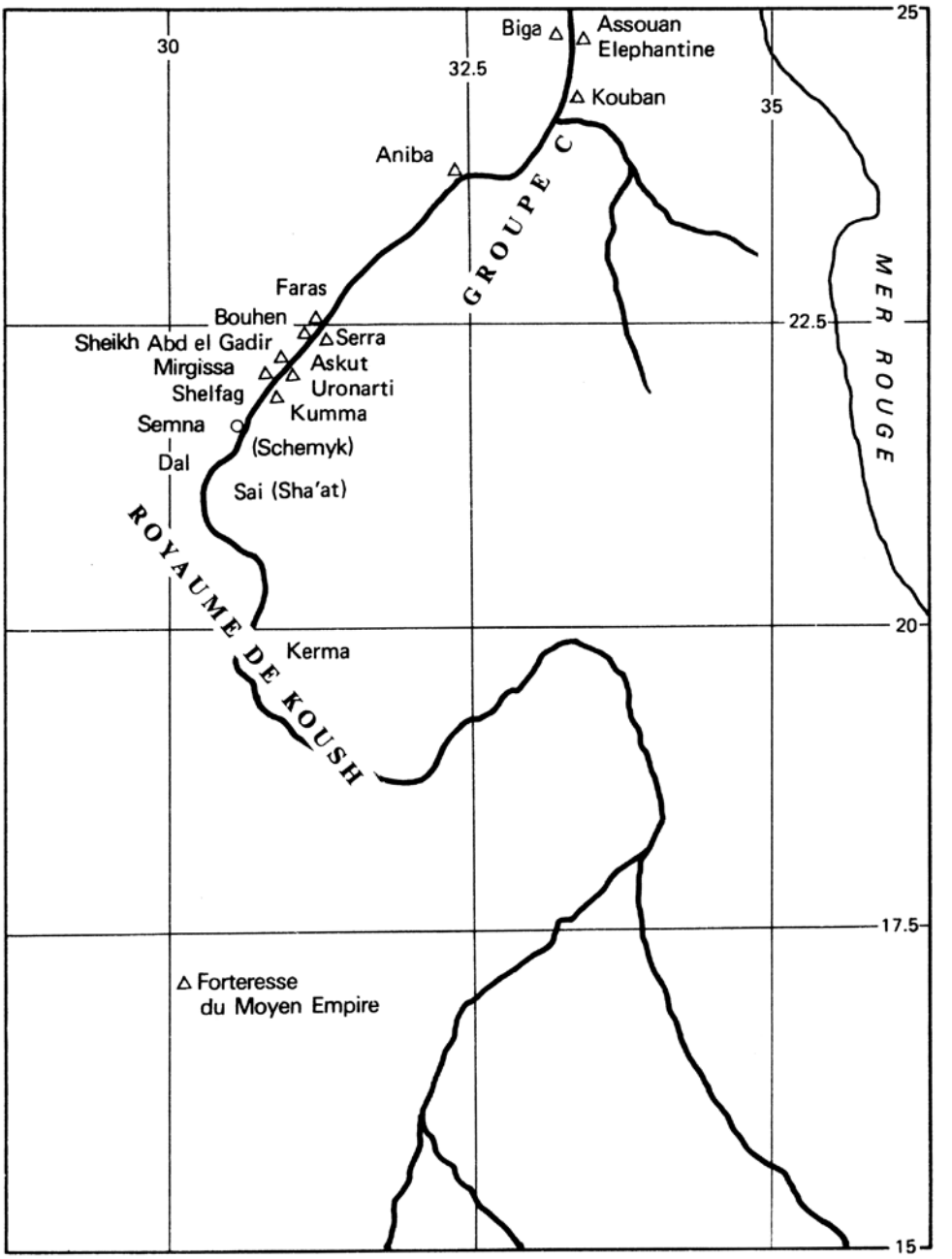

La Nubie avant –1580. (Carte fournie par l'auteur.)

rent leur attention sur le pays situé au sud, la Nubie. Cette entreprise commença sous les rois de la XI[e] dynastie, de Thèbes. Sur un fragment provenant du temple de Gebelein en Haute-Egypte, Mentouhotep II est représenté en train de frapper ses ennemis, parmi lesquels on voit des Nubiens. Une inscription sur roche relative à Mentouhotep III, près de la I[re] Cataracte, mentionne une expédition « avec des navires vers Ouaouat », le secteur Shellal-Ouadi Haifa. En outre, l'existence de plusieurs graffiti sur les deux collines à l'est et au nord du village d'Abd el-Gedir, sur la rive gauche du Nil juste au-dessous de la II[e] Cataracte, graffiti qui mentionnent les noms d'Antef, Mentouhotep et Sebekhotep (noms communs pendant la XI[e] dynastie) et relatant des activités liées à l'exploitation des carrières, à la chasse et au travail des scribes[35] montre que les Egyptiens de la XI[e] dynastie avaient probablement occupé la Nubie jusqu'à Ouadi Haifa vers le sud. En tout cas, quelle qu'ait été la situation de la Nubie sous la XI[e] dynastie, c'est sous la XII[e] dynastie (–1991 –1786) que la Nubie fut effectivement occupée jusqu'à Semneh où la frontière sud du royaume fut solidement établie. C'est pour marquer la frontière de façon certaine que fut érigée à cet endroit la remarquable stèle de Sésostris III, le cinquième roi de la dynastie. Elle défendait à tout Nubien de la passer « en descendant le courant, par voie de terre ou par bateau, et aussi à tous troupeaux des Nubiens, excepté les Nubiens qui viendraient pour faire du commerce à Iken ou pour toute affaire légitime qui pourrait être traitée avec eux »[36]. On sait maintenant qu'Iken est la forteresse de Mirgissa, à environ quarante kilomètres au nord de Semneh[37].

Plusieurs documents indiquent que c'est Amenemhat I, le fondateur de la XII[e] dynastie, qui a commencé l'occupation permanente de cette partie de la Nubie. On pense qu'il est en partie d'origine nubienne, ce qu'on déduit du contenu d'un papyrus, conservé maintenant au Musée de Léningrad, dont le seul objet était de légitimer son accession au trône d'Egypte. D'après ce papyrus, le roi Snéfrou, de la IV[e], appela un prêtre pour qu'il l'amuse. Quand le roi l'interrogea sur l'avenir, le prêtre lui prédit une période de souffrances et de misère en Egypte, qui finirait « quand un roi appartenant au sud-viendrait, du nom d'Ameny, fils d'une femme de Ta-Seti » (la Nubie). Le nom Ameny est une abréviation du nom Amenemhat[38]. Une inscription rupestre trouvée près de Korosko, en Basse-Nubie, et datant de la vingt-deuxième année du règne d'Amenemhat déclare que ses troupes ont atteint Korosko afin de « renverser Ouaouat ». Dans les instructions qu'il a laissées à son fils, Amenemhat déclare : « J'ai saisi le peuple de Ouaouat et capturé le peuple de Medjou. »[39] D'autres inscriptions du même roi à l'ouest d'Abou Simbel font état de l'exploitation de carrières en Basse-Nubie pendant la dernière partie de son règne.

35. A.J. ARKELL, 1961, pp. 56, 58-59.
36. A.H. GARDINER, 1961, *op. cit.*, p. 135.
37. J. VERCOUTTER, 1964, p. 62.
38. A.H. GARDINER, 1961, *op. cit.*, p. 126.
39. J.H. BREASTED, 1906, *op. cit.*, p. 483.

L'occupation de la Nubie commencée par Amenemhat I fut achevée par son fils et successeur Sésostris I[40]. Sur une grande pierre gravée — dressée en la dix-huitième année du règne de Sésostris I à Bouhen par un officier du nom de Mentouhotep — le dieu thébain de la guerre, Montou, est représenté donnant au roi une rangée de prisonniers de guerre ligotés, provenant de dix localités nubiennes. Le nom de chaque localité est inscrit dans un ovale au-dessus de la tête et des épaules du captif représentant le peuple de cette localité. Parmi les pays conquis mentionnés sur cette stèle de grès figurent Koush, Sha'at et Shemyk. Sha'at s'appelle maintenant l'île de Sai[41], à environ 190 kilomètres au sud de Bouhen, et Shemyk, d'après une inscription récemment découverte, est la région de la Cataracte de Dal, quarante kilomètres en aval de l'île de Sai.

Koush est un nom que les Egyptiens utilisèrent vite pour désigner un grand territoire au sud; cependant c'était à l'origine un territoire nubien limité qui est évoqué pour la première fois sous le Moyen Empire[42]. Si la stèle de Bouhen énumère les noms de lieux dans l'ordre, du nord au sud, comme d'autres documents connus de la même période[43], Koush se situait dans ce cas non seulement au nord de Sha'at, mais aussi au nord de Shemyk. Or, nous savons que ce dernier lieu est l'île de Dal ou la région de la cataracte de Dal, au nord de l'île de Sai; nous pouvons situer Koush sans crainte de nous tromper quelque part au nord de Dal et au sud de la II^{e} Cataracte ou de Semneh[44].

Un second témoignage de la victoire de Sésostris I sur la Nubie, assurant aux pharaons de la XII^{e} dynastie la domination complète de la contrée au nord de Semneh est fourni par l'inscription trouvée dans la tombe d'Ameny, le nomarque de Beni Hassan en Egypte. Elle nous apprend qu'Ameny est remonté en bateau vers le sud en compagnie du roi lui-même et qu'il était « allé au-delà de Koush et parvenu à l'extrémité de la terre »[45].

Les raisons qui poussaient les Egyptiens à occuper une partie de la Nubie étaient à la fois économiques et défensives. Les raisons économiques étaient le désir de s'assurer, d'une part, l'importation des produits du sud tels que plumes d'autruche, peaux de léopards, ivoire et ébène et, d'autre part, l'exploitation des richesses minières de la Nubie[46]. En outre, la sécurité de leur royaume exigeait la défense de sa frontière méridionale contre les Nubiens et les habitants du désert à l'est de la Nubie. Leur stratégie consistait à maintenir une région tampon entre la véritable limite de l'Egypte proprement dite, au niveau de la I^{re} Cataracte, et le pays situé au sud de Semneh qui constituait la source de la véritable menace pour les Egyptiens, ce qui leur permettait de commander le passage le long du Nil et de prévenir les menaces pouvant venir pour eux du pays de Koush.

40. A.J. ARKELL, 1961, *op. cit.*, pp. 59-60.
41. J. VERCOUTTER, 1958, pp. 147-148.
42. G. POSENER, 1958, p. 47.
43. G. POSENER, 1958, *op. cit.*, p. 60.
44. G. POSENER, 1958, *op. cit.*, p. 50
45. A.H. GARDINER, 1961, *op. cit.*, p. 134.
46. B.G. TRIGGER, 1965, *op. cit.*, p. 94.

Une forteresse du Moyen Empire à Bouhen : les fortifications Ouest. (Source: ministère de l'Information et de la Culture, République démocratique du Soudan.)

La nature défensive de l'occupation égyptienne en Nubie pendant la période du Moyen Empire est clairement montrée par le nombre et la puissance des forteresses que les rois de la XII^e^ dynastie durent bâtir dans le territoire occupé. Un papyrus de la fin du Moyen Empire, découvert dans une tombe près du Ramesseum à Louxor[47] énumère dix-sept forts nubiens entre Semneh au sud et Shellal au nord. Il y en a deux sortes: ceux qui sont au nord de la II^e^ Cataracte, qui sont destinés à tenir bien en main la population indigène[48], c'est-à-dire le peuple du Groupe C, et ceux qui sont construits sur des éminences entre la II^e^ Cataracte et Semneh, qui ont pour fonction de protéger les bateaux en difficulté sur les hauts-fonds et de défendre la frontière[49]. Le fait que ces forts étaient construits en vue de la défense est d'ailleurs indiqué par les noms mêmes qui leur sont donnés, tels que: « repousser les tribus », « réprimer… », « maîtriser les déserts », « repousser Inou » et « repousser les Mezaiou »[50].

Pour illustrer la solidité de ces forteresses et les efforts accomplis pour les rendre inexpugnables, il suffit de décrire la forteresse de Bouhen, qui était l'une des mieux conservées en Nubie avant d'être inondée par les eaux du nouveau barrage d'Assouan. Cette formidable forteresse du Moyen Empire était composée d'une série complexe de fortifications construites suivant un plan rectangulaire de 176 mètres sur 160[51]. Le système de défense comprenait un mur de briques de 4,80 m d'épaisseur et d'au moins 10 m de haut avec des tours à des intervalles réguliers. Au pied de ce mur principal était un rempart pavé de briques, protégé par une série de bastions ronds avec deux rangées de meurtrières. Tout le fort était entouré d'un fossé sec creusé dans le roc et profond de 6,50 m. Ce fossé était large de 8,40 m et l'escarpement extérieur était rehaussé par des briques. Il y avait deux portes sur la face est regardant vers le Nil et une troisième, lourdement fortifiée, à l'ouest vers le désert.

Après la chute du Moyen Empire et l'invasion des Hyksos (tribus asiatiques), les Egyptiens perdirent le pouvoir en Nubie. Les forts furent pillés et brûlés par les indigènes qui semblent avoir profité de la chute du gouvernement central d'Egypte pour prendre leur indépendance.

Kerma (–1730 –1580)

Comme nous l'avons déjà vu, la frontière sud du Moyen Empire égyptien avait incontestablement été fixée à Semneh par Sésostris III. Mais les importantes fouilles de l'archéologue américain G.A. Reisner entre 1913 et 1916 à Kerma, un peu en amont de la III^e^ Cataracte et à 240 km à vol d'oiseau au sud de Semneh, ont révélé une culture, appelée culture de Kerma, dont les spécialistes ont donné des interprétations divergentes.

47. W.B. EMERY, 1965, *op. cit.*, p. 143.
48. A.H. GARDINER, 1961, *op. cit.*, p. 134.
49. A.J. ARKELL, 1961, *op. cit.*, p. 61.
50. A.H. GARDINER, 1961, *op. cit.*, p. 135.
51. W.B. EMERY, 1960, pp. 7-8.

1

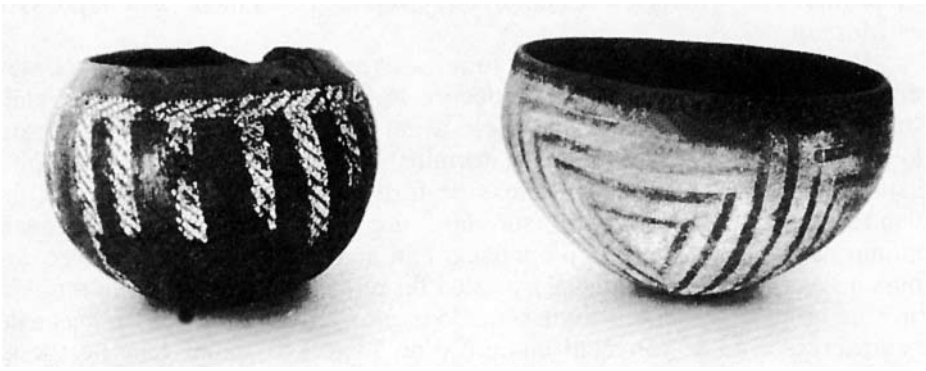

2

3

1, 2 et 3. Poterie de Kerma.
(Source : ministère de l'Information et de la Culture, Rép. dém. du Soudan.)

L'ancien site de Kerma comprend deux édifices remarquables, connus localement sous les noms de Doufoufa de l'Ouest et Doufoufa de l'Est. Le premier est une masse compacte de briques séchées au soleil et le deuxième est une chapelle funéraire, elle aussi en briques faites de boue, entourée d'un grand cimetière de tumulus. Le mode de construction des deux bâtiments est typique du Moyen Empire. Dans la Doufoufa de l'Ouest, Reisner a trouvé des fragments de vases d'albâtre avec les cartouches de Pépi I et Pépi II, de la VI^e^ dynastie, ainsi que ceux d'Amenemhat I et Sésostris I. Près de la Doufoufa de l'Est on a trouvé une inscription sur pierre relatant qu'Antef, compagnon unique du roi, avait été envoyé pour réparer un bâtiment à « Inebou — Amenemhat maa Kherou », « les murs d'Amenemhat le justifié ». Dans un tumulus près de cette chapelle funéraire, on a trouvé la partie inférieure d'une statue de Hapidjefa (prince d'Assiout en Egypte, où se trouve sa tombe), une statue de sa femme Sennouwy et des fragments d'autres statues de rois et de hauts fonctionnaires égyptiens. A la lumière de ces découvertes, Reisner conclut[52] que: a) les murs situés au-dessous de la Doufoufa de l'Ouest sont ceux du poste de commerce de l'Ancien Empire; b) la Doufoufa de l'Ouest était, pendant le Moyen Empire, le plus avancé au sud de la chaîne de forts construits par les Egyptiens entre Assouan et Kerma pour protéger leurs intérêts en Nubie; c) Kerma était le quartier général des gouverneurs-généraux égyptiens, dont le premier a pu être Hapidjefa; d) les gouverneurs-généraux égyptiens étaient enterrés dans le cimetière près de la Doufoufa de l'Est selon des rites différents de ceux des Egyptiens; e) quand les Hyksos ont envahi l'Egypte, le poste fortifié de Kerma, le plus avancé, fut détruit par les Nubiens.

C'est Junker[53] qui a le premier mis en question l'interprétation avancée par Reisner pour les matériaux archéologiques découverts à Kerma. La Doufoufa de l'Ouest était trop petite pour être un fort et en même temps, étant à 400 km du fort égyptien le plus proche, à Semneh, était dangereusement isolée. De plus, les matières premières, telles que graphite, oxyde de cuivre, hématite, mica, résine, cristal de roche, cornaline, coquille d'œufs d'autruche, découvertes dans les diverses pièces, indiquent que la Doufoufa de l'Ouest était un poste commercial fortifié plutôt qu'un centre administratif.

Pour ce qui est du cimetière, l'opinion de Reisner, à savoir que c'était le lieu de sépulture des gouverneurs égyptiens, était fondée seulement sur la découverte des statues d'Hapidjefa et de sa femme dans un des grands tumulus, comme nous l'avons dit plus haut. Le mode de sépulture dans ces grandes tombes de Kerma était entièrement nubien. Les corps n'étaient pas momifiés et le défunt était enterré sur un lit, avec ses femmes, ses enfants et ses domestiques dans la même tombe. Sachant que ces tombes ne sont égyptiennes ni par leur construction ni par leur mode de sépulture et que les Egyptiens redoutaient d'être enterrés à l'étranger principalement parce que les rites n'y seraient pas respectés, il devient difficile de croire qu'un homme du rang social et politique d'Hapidjefa aurait été enterré à l'étranger selon un rite complètement différent des croyances religieuses

52. G.A. von Reisner, 1923, *H.A.S.*
53. H. Junker, 1921.

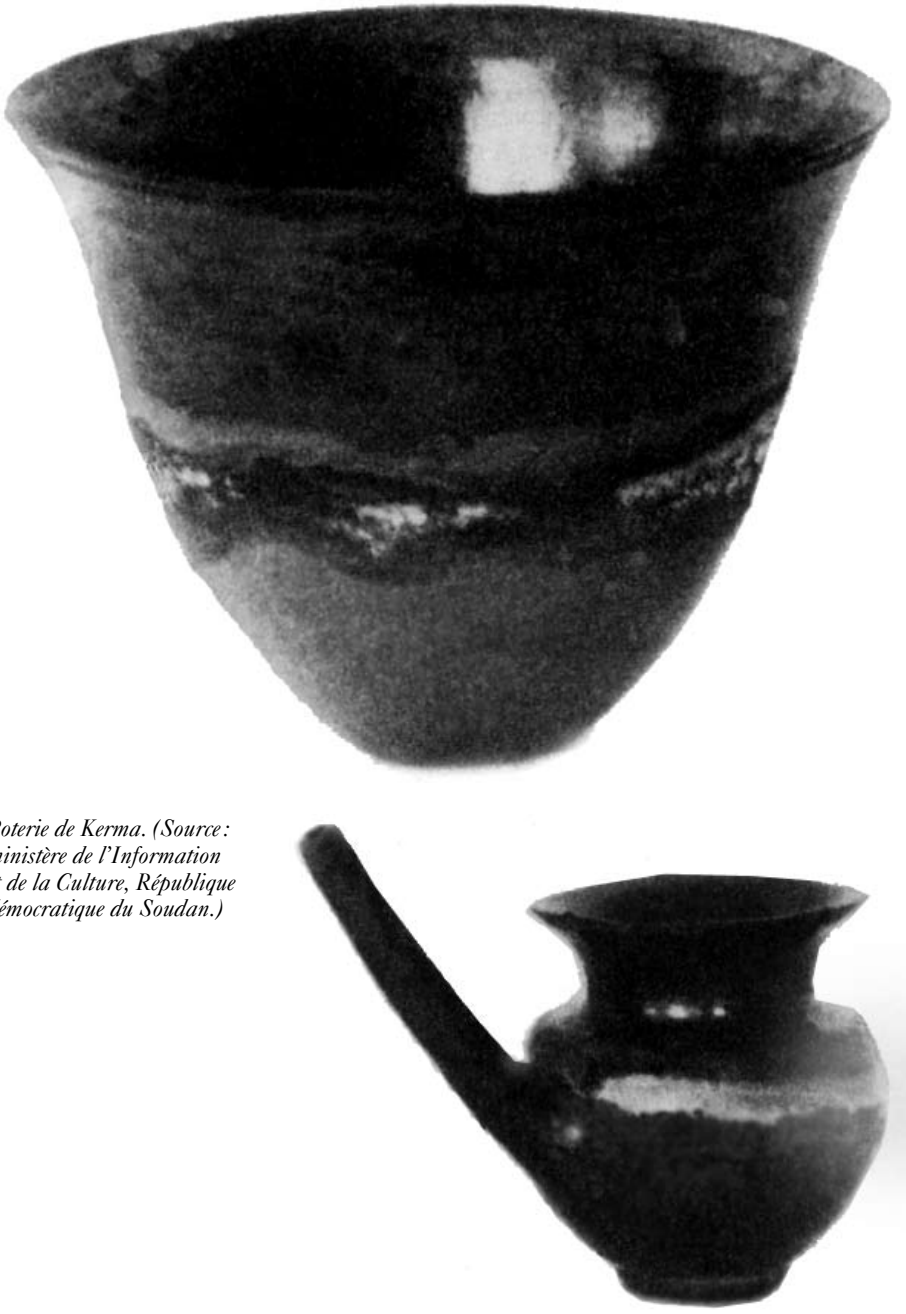

Poterie de Kerma. (Source : ministère de l'Information et de la Culture, République démocratique du Soudan.)

égyptiennes. En outre, parmi les objets trouvés dans le tumulus attribué à Hapidjefa, se trouvaient de nombreux objets datant sans aucun doute de la Deuxième Période Intermédiaire ou période des Hyksos[54]. Säve-Söderbergh et Arkell[55] en ont conclu que les statues trouvées dans ce tumulus avaient été échangées par des négociants égyptiens contre des marchandises nubiennes venant des princes locaux de Kerma pendant la Deuxième Période Intermédiaire.

Ainsi l'idée de Reisner au sujet de la Doufoufa de l'Ouest et du cimetière autour de la Doufoufa de l'Est a été généralement rejetée. La plupart des spécialistes ont soutenu que la Doufoufa de l'Ouest était seulement un poste de commerce égyptien, et que le cimetière était destiné à la sépulture des princes locaux.

Hintze, réexaminant les diverses idées qui ont été avancées au sujet de Kerma, constate qu'elles « contiennent des contradictions internes qui font douter de leur correction »[56]. Il note d'abord que les arguments présentés par Junker contre l'interprétation de Reisner sont également valables contre l'hypothèse de Junker lui-même, selon laquelle la Doufoufa de l'Ouest était un poste de commerce fortifié. Hintze considère aussi que l'existence d'un poste de commerce fortifié égyptien dans cette partie de la Nubie est improbable dans l'hypothèse où Kerma serait (comme le soutiennent certains des adversaires de Reisner)[57] le centre politique de Koush, l'ennemi traditionnel de l'Egypte pendant le Moyen Empire. Et comme tous les savants dont il a examiné les opinions sont d'accord pour considérer que le cimetière est nubien et que la Doufoufa de l'Est est une chapelle funéraire qui lui est rattachée, Hintze fait remarquer l'invraisemblance de l'envoi par le pharaon d'un fonctionnaire égyptien dans le « vil Koush » pour réparer une chapelle rattachée a un cimetière nubien. Enfin, Hintze souligne que, comme l'avait déjà montré Säve-Söderbergh, le cimetière appartient à la Deuxième Période Intermédiaire; il est donc postérieur à la Doufoufa de l'Ouest et par conséquent, les gouverneurs supposés de la Doufoufa de l'Ouest au moment du Moyen Empire ne peuvent y être enterrés.

Toutes ces observations ont donc conduit Hintze à abandonner complètement la notion d'un poste de commerce égyptien à Kerma. Pour lui, Kerma est simplement « le centre d'une culture indigène nubienne et la résidence d'une dynastie locale ». La Doufoufa de l'Ouest était la résidence du prince indigène de Koush et a été détruite par les troupes égyptiennes au début du Nouvel Empire.

C'est une théorie simple et qui semble plus proche de la vérité, surtout si l'on tient compte des indices fournis par le cimetière. La date des objets trouvés dans les tombes, le mode de construction de ces dernières et les rites d'enterrement montrent que ce ne sont pas des tombes destinées à des gouverneurs-généraux égyptiens du Moyen Empire. Mais il faudra encore

54. T. SÄVE-SÖDERBERGH, 1941, 111-13, 1956: 59.
55. A.J. ARKELL, 1961, *op. cit.*, p. 71.
56. F. HINTZE, 1964, pp. 79-86.
57. A.J. ARKELL, 1961, *op. cit.*, p. 72.

1

1. Kerma: la façade Est de Doufoufa, avec une tombe au premier plan. (Source : ministère de l'Information et de la Culture, République démocratique du Soudan.)

2. Sépulture de Kerma.

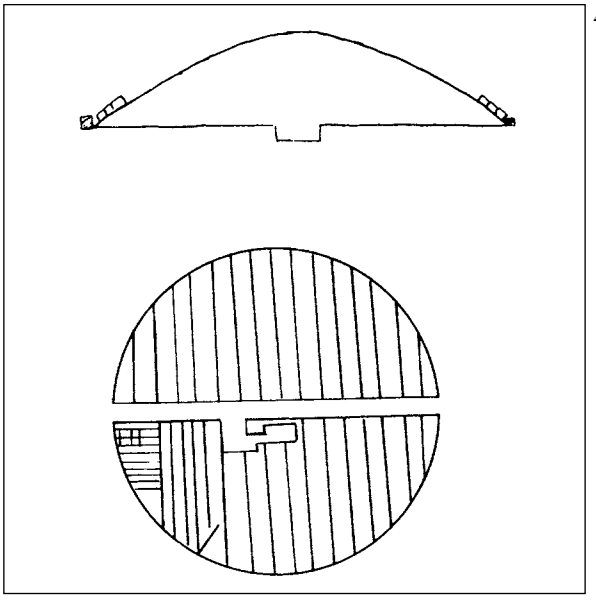

2

trouver des preuves convaincantes avant de conclure que la Doufoufa de l'Ouest était la résidence du prince indigène de Koush. L'existence d'un poste de commerce ordinaire égyptien à Kerma pendant le Moyen Empire ne peut être rejetée aussi facilement que Hintze voudrait le faire. Le site fouillé par Reisner est le seul qui ait été exploré jusqu'ici dans la région de Dongola et même là les fouilles ne sont pas encore terminées. La région de Dongola est riche en sites de l'époque de Kerma et, tant qu'on n'y aura pas fait des recherches archéologiques systématiques, beaucoup de choses resteront à apprendre sur la culture de Kerma.

Le royaume de Koush

Comme le nom géographique de Koush est lié à Kerma[58] et comme les tumulus de Kerma montrent clairement qu'ils servaient à la sépulture de puissants rois indigènes qui avaient des relations diplomatiques et commerciales avec les rois Hyksos en Egypte, il semble plus vraisemblable que Kerma était la capitale de Koush. Ce royaume a connu son ère de prospérité à l'époque appelée, dans l'histoire de l'Egypte, Deuxième Période Intermédiaire (–1730 –1580). L'existence de ce royaume, dont le souverain était appelé « Prince de Koush », est attestée par plusieurs documents. La première stèle de Kamose[59] le dernier roi de la XVII[e] dynastie égyptienne et probablement le premier roi qui ait dressé la bannière de la lutte organisée contre les Hyksos, décrit la situation politique dans la vallée du Nil à cette époque. Elle montre l'existence d'un royaume indépendant de Koush, dont la frontière nord était fixée à Eléphantine, d'un Etat égyptien, dans la Haute-Egypte, entre Eléphantine au sud et Cusae au nord et enfin du royaume Hyksos en Basse-Egypte. Une autre stèle[60] nous apprend que Kamose intercepta sur la route des oasis un message envoyé par Apophis, le roi Hyksos, « au Prince de Koush », demandant son aide contre le roi égyptien. En outre, deux stèles découvertes à Bouhen montrent que deux fonctionnaires nommés Sepedher[61] et Ka[62] étaient au service du « Prince de Koush ». Le royaume de Koush, qui comprit toute la Nubie au sud d'Eléphantine après la chute du Moyen Empire en Egypte (à la suite de l'invasion Hyksos), s'écroula quand Thoutmosis I conquit la Nubie au-delà de la IV[e] Cataracte.

La culture de Kerma

Les sites typiques de la culture de Kerma découverts en Nubie ne vont pas plus loin au nord que Mirgissa[63] ce qui indique que la II[e] Cataracte était la frontière entre la culture Kerma et la culture du Groupe C. Les éléments

58. G. POSENER, 1958, *op. cit.*, 39, 68; A.J. ARKELL, 1961, *op. cit.*, p. 72.
59. L. HABACHI, 1955, p. 195.
60. SÄVE-SÖDERBERGH, 1956, pp. 54-61
61. Philadelphia, 10984
62. Khartoum, N° 18.
63. J. VERCOUTTER, 1964, pp. 57-63.

1 et 2. Poterie de Kerma. (Source : ministère de l'Information et de la Culture, Rép. dém. du Soudan.)

caractéristiques de la culture Kerma sont une poterie tournée fine et très polie, rouge avec un haut noir, des vases en forme d'animaux ainsi que d'autres décorés de dessins d'animaux, des poignards spéciaux en cuivre, du bois travaillé et décoré de figures incrustées en ivoire et des figures et ornements de mica cousus sur des chapeaux de cuir. Bien qu'une grande partie des objets découverts à Kerma montre sans aucun doute une tradition culturelle indigène, on ne peut pas ignorer l'influence des techniques et de l'artisanat égyptiens[64]. On a avancé qu'une grande partie de ces objets avaient été fabriqués par des artisans égyptiens[65], mais on peut aussi penser qu'ils ont été faits suivant le goût local par des artisans indigènes qui avaient appris les techniques égyptiennes.

Dans le domaine religieux, ce sont les rites funéraires qui caractérisent la culture de Kerma. La tombe de Kerma est marquée par un tumulus de terre en forme de dôme bordé par un cercle de pierres noires parsemées de galets blancs. Un des grands tumulus du cimetière de Kerma (K III) consistait en murs de briques formant un cercle de 90 mètres de diamètre[66]. Deux murs parallèles qui traversaient le tumulus d'est en ouest en son milieu formaient un couloir central qui le divisait en deux sections. Un grand nombre de murs parallèles partaient à angle droit des deux côtés de ce couloir jusqu'à la circonférence du cercle vers le nord et le sud. Au milieu du mur sud du couloir, une porte ouvrait sur un vestibule conduisant vers l'est à la chambre principale de la sépulture. A Kerma, le principal personnage enterré reposait sur un lit, couché sur le côté droit. Sur ce lit étaient posés un oreiller de bois, un éventail en plumes d'autruche et une paire de sandales. Un grand nombre de vases en terre étaient placés à côté du lit et le long des murs de la fosse. La plus frappante des coutumes funéraires de Kerma était celle des sacrifices humains, dont les victimes étaient enterrées avec leur maître. Le titulaire de la tombe était accompagné de 200 à 300 personnes, dont la plupart étaient des femmes et des enfants. Ils étaient enterrés vivants dans le couloir décrit ci-dessus.

Le nouvel Empire (–1580 –1050)

Quand les Egyptiens se furent réinstallés après avoir complètement libéré leur pays des Hyksos, ils recommencèrent à tourner leur attention vers leur frontière sud, et ce fut le commencement de la conquête la plus complète de la Nubie par l'Egypte depuis le début de son histoire ancienne.

La première stèle du roi Kamose, déjà mentionnée, explique comment Kamose était situé entre un roi en Basse-Egypte et un autre dans le pays de Koush. Elle déclare aussi que ses courtisans étaient satisfaits de l'état de choses sur la frontière sud de l'Egypte puisque Eléphantine était fortement

64. B.G TRIGGER, 1965, *op. cit.*, p. 103.
65. A.J. ARKELL, 1961, *op. cit.*, p. 74.
66. G.A. VON REISNER, 1923, *H.A.S.*, p. 135.

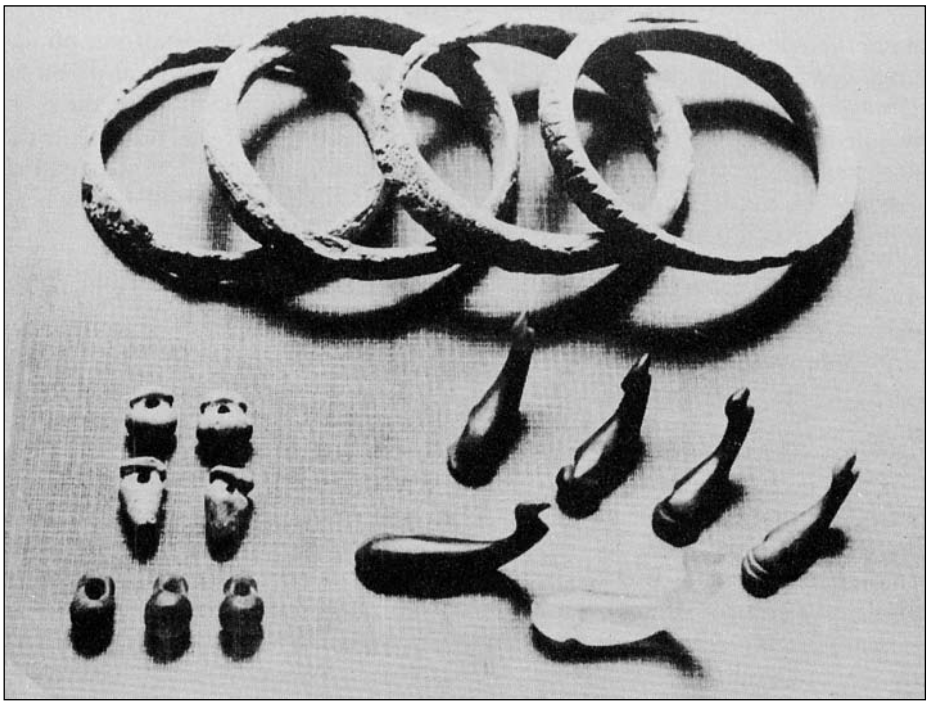

1

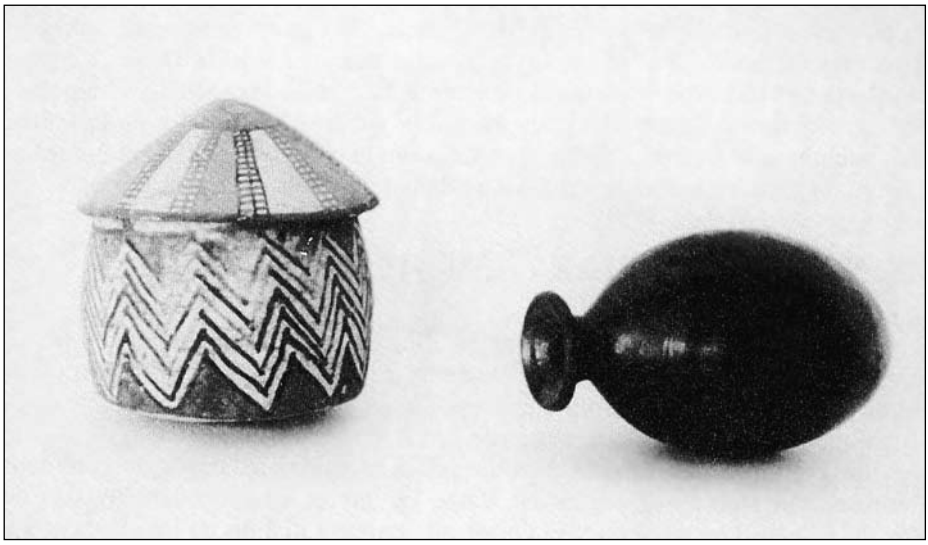

2

1. Ornements individuels.
2. Poterie de Kerma. (Source : ministère de l'Information et de la Culture, République démocratique du Soudan.)

tenue. Mais un passage de la deuxième stèle[67] montre que Kamose fit la guerre contre les Nubiens avant d'attaquer les Hyksos. Compte tenu de la déclaration des courtisans (disant que la frontière à Eléphantine était forte et bien gardée), il est vraisemblable que Kamose ne fit qu'une expédition punitive contre les Nubiens, ce qui peut expliquer l'existence des noms royaux de Kamose près de Toshka en Basse-Nubie.

L'occupation véritable de la Nubie fut entreprise par Amosis, successeur de Kamose et fondateur de la XVIII^{e} dynastie égyptienne. Notre principale source d'information sur ses activités militaires en Nubie et celles de ses successeurs immédiats est l'autobiographie de l'amiral Ahmose, simple patron de navire (commandant), fils d'Ebana, qui est inscrite sur les murs de sa tombe à El-Kab en Egypte. Nous y apprenons que « Sa Majesté est montée jusqu'à Hent Hennefer (localité non identifiée en Nubie) pour renverser les Nubiens après qu'elle eut détruit des Asiatiques ». Amosis réussit à rebâtir et agrandir la forteresse Bouhen et à y dresser un temple. Il a même pu avancer jusqu'à l'île de Sai, 190 km en amont de Bouhen, car on y a trouvé une statue de lui et des inscriptions portant son nom et celui de sa femme[68]

Cependant ce fut Thoutmosis I (–1530 –1520) qui mena à bien la conquête du Soudan du Nord, mettant fin ainsi à l'indépendance du royaume de Koush. En arrivant à Toumbous, à l'extrémité sud de la III^{e} Cataracte, il y grava sa grande inscription. Ensuite, il continua sa marche vers le sud, occupant effectivement toute la longueur du fleuve entre Kerma et Kourgous, à 80 km au sud d'Abou Hamed, où il laissa une inscription et peut-être bâtit un fort[69]. Ainsi la Nubie fut entièrement conquise par l'Egypte et ce fut le commencement d'une ère nouvelle et brillante de son histoire, qui a laissé sur sa vie culturelle des marques qui ont persisté pendant les périodes suivantes.

La Nubie sous la XVIII^{e} dynastie

Nous savons par une inscription rupestre entre Assouan et Philae, datée de la première année du règne de Thoutmosis II[70], qu'il y eut une révolte en Nubie après la mort de Thoutmosis I. D'après cette inscription, un messager arriva pour apporter à Sa Majesté la nouvelle que Koush avait commencé à se révolter et que le chef de Koush et d'autres princes établis plus au nord conspiraient ensemble. Elle nous apprend aussi qu'une expédition avait été envoyée et la révolte matée. Après cette expédition punitive, la paix fut restaurée et solidement établie en Nubie pour de nombreuses années.

Tout le règne de Hatshepsout, qui succéda à Thoutmosis II, connut la paix. Le monument le plus important de l'époque de cette reine en Nubie est le temple magnifique qu'elle bâtit à Bouhen à l'intérieur des murs de la citadelle du Moyen Empire[71]. Il était dédié à Horus, le dieu à tête de faucon,

67. T. SÄVE-SÖDERBERGH, 1956, *op. cit.*, p. 57.
68. J. VERCOUTTER, 1956 et 1958, *op. cit.*
69. A.J. ARKELL, 1961, *op. cit.*, p. 84.
70. J.A. BREASTED, 1906, pp. 119-122.
71. D. Randall MACIVER et C.L. WOOLLFY, 1911.

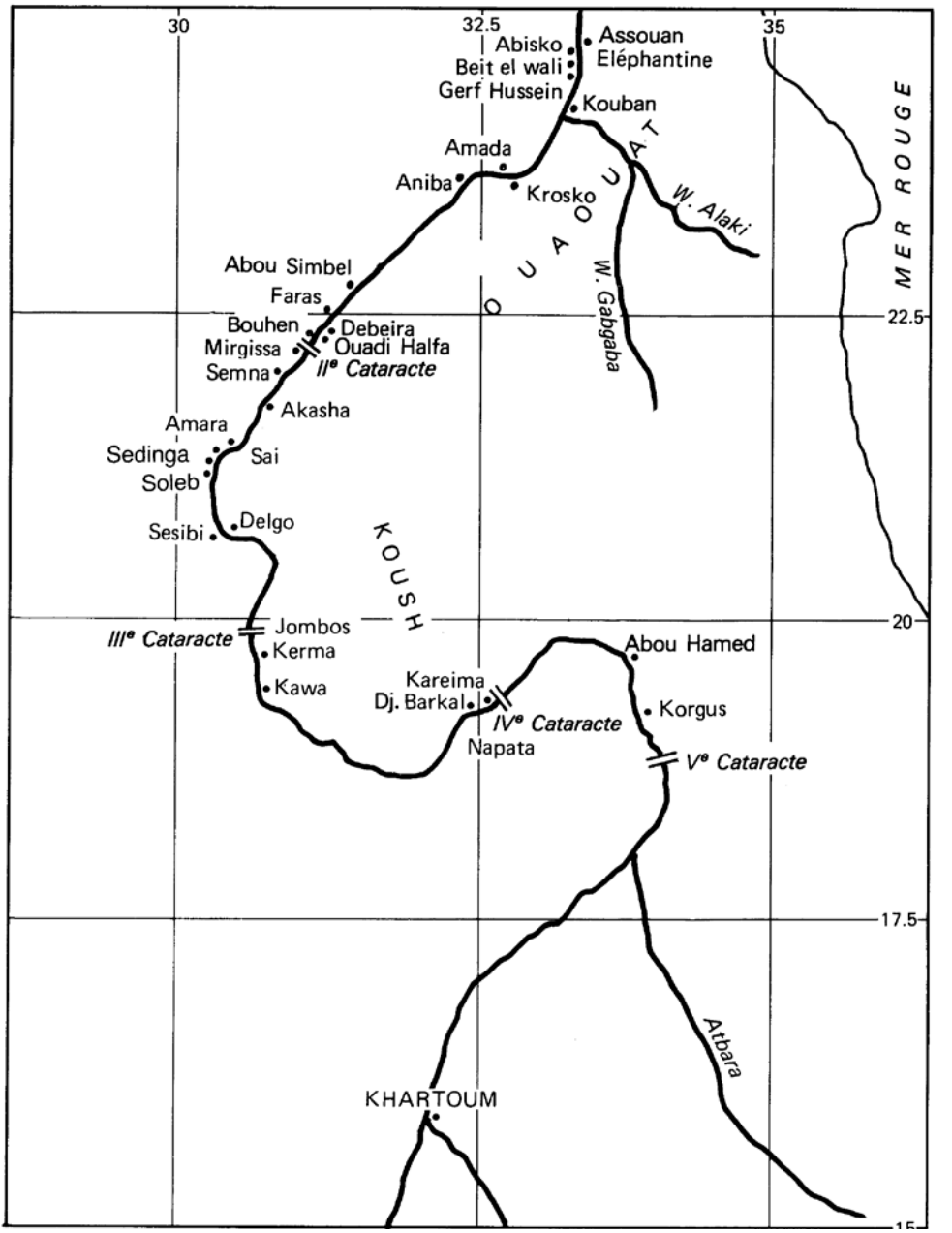

La Nubie pendant le Nouvel Empire. (Carte fournie par l'auteur.)

« Seigneur de Bouhen ». Ce temple présente un grand intérêt, à la fois historique et artistique. On y trouve des reliefs dans le plus beau style et de la plus belle facture de la XVIII[e] dynastie, et les couleurs sur les murs sont encore bien conservées. Plus tard, le temple fut usurpé par Thoutmosis III, qui dénatura le plan original et effaça systématiquement et impitoyablement les cartouches et les portraits de la reine Hatshepsout.

Le temple est construit en grès nubien et comprend deux parties principales : une avant-cour et un bâtiment rectangulaire avec une rangée de colonnes sur chacun des côtés nord, sud et est. La reine Hatshepsout construisit aussi un temple dédié à la déesse Hathor à Faras, sur la rive occidentale du Nil, juste à l'endroit de la frontière moderne entre l'Egypte et le Soudan[72].

Les annales de Thoutmosis III, inscrites sur les murs du grand temple d'Amon à Karnak, font état du paiement des tributs de Ouaouat et de Koush pendant respectivement huit ans et cinq ans. Cela indique clairement que le tribut de Nubie parvenait régulièrement dans les coffres du roi[73] et, par conséquent, que la paix continua à régner sous Thoutmosis III. Dans la seconde année de son règne, il reconstruisit en pierre le temple bâti en brique par Sésostris III à Semneh-Ouest, qui était en ruines, et le dédia au dieu nubien Dedoun, à Khnoum et à Sésostris III déifié. Ce temple est l'un des mieux conservés des temples indépendants pré-ptolémaïques de toute la vallée du Nil. Ses murs sont couverts de scènes en relief, d'inscriptions hiéroglyphiques et de peintures. Les textes et les scènes sont incontestablement l'œuvre d'artisans de première classe[74]. Il construisit aussi de petits temples dans les forts de Semneh-Est, Ouronarti, Faras et peut-être dans celui de l'île de Sai.

A Thoutmosis III succéda Aménophis II, pendant le règne duquel la paix continua à régner en Nubie. Il acheva l'érection du temple d'Amada (ville importante de Basse-Nubie), commencé par son père Thoutmosis III. Une stèle datée de la troisième année de son règne, dressée dans ce temple, relate son retour victorieux d'une campagne en Asie avec les corps de sept princes « qu'il avait abattus avec sa propre massue ». Il fit pendre six princes captifs devant les murailles de sa capitale à Thèbes. La stèle nous apprend que le septième prince fut « envoyé par bateau jusqu'en Nubie et pendu au mur d'enceinte de Napata afin que la preuve visible de la puissance victorieuse de Sa Majesté soit visible éternellement »[75].

Du règne de Thoutmosis IV, qui succéda à Aménophis II, nous avons dans l'île de Konosso, près de Philae, une inscription rappelant une expédition victorieuse pour réprimer une révolte en Nubie. Elle est datée de la huitième année du règne de Thoutmosis IV.

A Thoutmosis IV succéda son fils Aménophis III qui mena, en la cinquième année de son règne, une campagne contre la Nubie jusqu'à Karei. Il érigea à Soleb, sur la rive gauche du Nil à 220 km au sud de Ouadi Haifa, le

72. F.L. GGRIFFITH, 1921, *op. cit.*, p. 83.
73. A.J. ARKELL, 1961, *op. cit.*, p. 88.
74. R.A. CAMINOS, 1964, *Kush*, p. 85.
75. A.H. GARDINER, 1961, *op. cit.*, p. 200.

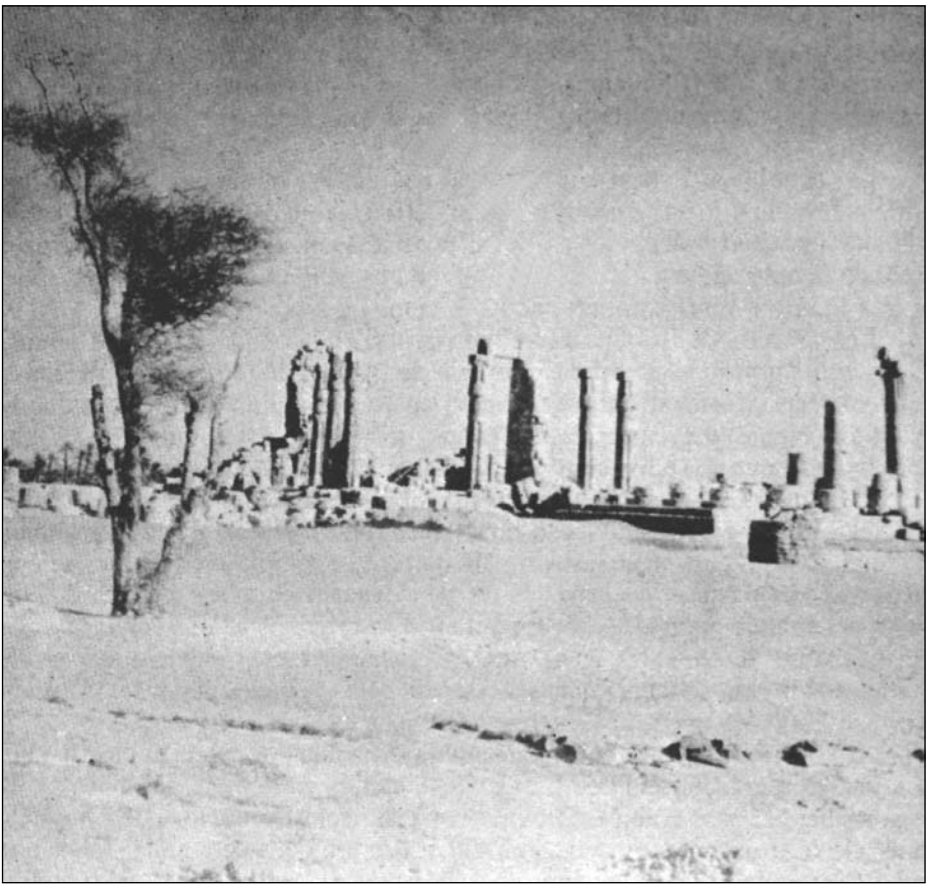

Le temple d'Aménophis III à Soleb. (Source : ministère de l'Information et de la Culture, République démocratique du Soudan.)

temple le plus magnifique de toute la Nubie. Ce temple était dédié à sa propre image vivante. Aménophis III construisit aussi un temple pour la reine Tii, à Sedinga, 21 km au nord de Soleb sur la même rive du Nil.

Le soulèvement politique causé en Egypte par la révolution religieuse d'Aménophis IV ou Akhnaton (–1370 –1352) ne troubla pas la paix en Nubie et les travaux de construction continuèrent comme auparavant. Aménophis IV, avant de changer son nom en Akhnaton, construisit à Sesebi, au sud de Soleb et en face de Delgo, un groupe de trois temples sur un même soubassement[76]. Ils étaient à l'intérieur d'une petite ville enceinte de murs, qui comprenait une petite chapelle dédiée à Aton, le nouveau dieu. Il semble qu'il ait fondé aussi la ville de Gem-aton, située à Kawa, en face de l'actuelle Dongola. A Kawa un petit temple fut aussi bâti par son successeur Toutankhamon[77]. A Faras, Houy, le vice-roi de Toutankhamon pour la Nubie, bâtit un temple et une colonie entourée de murs[78].

La fin de la XVIII^e^ dynastie, bien que marquée par des troubles en Egypte, ne semble pas avoir affecté la continuité de la paix et de la stabilité en Nubie. Au total, la Nubie se développa paisiblement pendant la XVIII^e^ dynastie.

La Nubie sous la XIX^e^ dynastie

A partir de l'époque d'Akhnaton, la position de l'Egypte s'affaiblit continuellement à l'intérieur et à l'extérieur. Akhnaton était un rêveur et son mouvement religieux fit beaucoup de tort à l'Empire. En outre, les pharaons qui lui succédèrent furent des faibles, complètement incapables de trouver des solutions aux problèmes de l'époque. Le malaise avait envahi tout le pays. Il y avait tout lieu de craindre une guerre civile ouverte et le pays était menacé par une anarchie générale. A ce moment critique, l'Egypte eut la chance de trouver un libérateur en la personne d'un général nommé Horemheb, qui était un chef capable et expérimenté. Pendant le règne de Toutankhamon, Horemheb parcourut la Nubie en qualité de chef de l'armée pour vérifier la loyauté de l'administration après la restauration de l'ancien régime[79]. Quand il usurpa le trône d'Egypte, il fit une seconde apparition en Nubie. Bien que ce voyage, d'après les inscriptions sur les murs de son temple commémoratif creusé dans le roc à Silsila en Haute-Egypte, ait été une expédition militaire, il semble qu'il se soit agi plutôt d'une simple visite de l'usurpateur qui voulait s'assurer de sa position dans une région d'importance vitale pour lui en Egypte. En tout cas, Horemheb s'assura la loyauté de l'administration égyptienne de Nubie, comme le montre le fait que Aser, vice-roi de la Nubie sous le règne précédent, continua à occuper le même poste sous Horemheb.

Ramsès I (–1320 –1318), qui succéda à Horemheb, fut le véritable fondateur de la XIX^e^ dynastie. Pendant la seconde année de son règne, il érigea

76. H.W. FAIRMAN, 1938, pp. 151-156.
77. M.F.L. MACADAM, 1955, p. 12.
78. F.L. GRIFFITH, 1921, *op. cit.*, p. 83.
79. A.J. ARKELL, 1961, *op. cit.*, p. 94.

une stèle dans le temple de Hatshepsout à Bouhen, sur laquelle il nous apprend qu'il a augmenté le nombre des prêtres et des esclaves du temple et qu'il lui a ajouté de nouveaux bâtiments.

Après la mort de Ramsès I, son fils Séthi I (–1318 –1298) monta sur le trône. Il exploita systématiquement les mines d'or de Nubie pour accroître son trésor afin de mener à bien ses immenses projets de construction. Pour augmenter la production des mines de Ouadi-el-Alaki, il creusa un puits sur la route qui va de Kouban en Basse-Nubie vers le sud-est, mais il ne trouva pas d'eau et ne réussit pas à augmenter la production d'or de cette région. En Haute-Nubie, Séti I construisit une ville à Amara-Ouest, à environ 180 km au sud de Ouadi Haifa. Il construisit probablement aussi le grand temple d'Amon à Djebel Barkal (le *dw-w3b* des anciens Egyptiens: la montagne sacrée) près de Kereima. On ne trouve guère de traces d'activités militaires en Nubie pendant le règne de Séthi I. Il semble qu'il n'y ait jamais eu besoin d'expéditions militaires importantes, mais cela n'exclut pas qu'il y ait eu de petites expéditions punitives envoyées en Nubie pour une raison ou pour une autre.

A Séthi succéda son fils Ramsès II (–1298 –1232). Nous avons de nombreuses représentations d'activités militaires en Nubie sous le règne de ce pharaon, mais, comme elles ne donnent pas de dates ni de noms de lieux, elles sont considérées comme sans valeur historique[80]. Dans l'ensemble la paix a régné en Nubie sous Ramsès II, comme le confirment les énormes travaux de construction entrepris par lui dans toute la Nubie.

Au cours de la troisième année de son règne, nous trouvons Ramsès II à Memphis, en consultation avec ses hauts fonctionnaires au sujet de la possibilité d'ouvrir le pays Alaki pour y développer les mines d'or que son père avait tenté en vain d'exploiter. Le vice-roi de Koush, qui était présent, expliqua les difficultés au roi et lui raconta les vaines tentatives de son père pour fournir de l'eau à la route. Cependant le roi ordonna une nouvelle tentative qui réussit: on trouva de l'eau seulement douze coudées au-dessous de la profondeur atteinte par son père Séti I. Une stèle fut dressée à Kouban, où la route conduisant aux mines de Ouadi-el-Alaki quitte la vallée du Nil, pour commémorer ce succès.

Ramsès II, comme nous l'avons déjà dit, construisit énormément en Nubie. Il bâtit des temples à Beit-el-Ouali, Gerf Hussein, Ouadi-es-Sébua, Derr, Abou Simbel et Akasha en Basse-Nubie et à Amara et Barkal en Haute-Nubie.

Les fouilles faites jusqu'à présent à Amara[81] ont montré que la ville a été fondée par Séthi I et que le temple était l'œuvre de Ramsès II. La ville a été habitée de façon continue pendant les XIX^{e} et XX^{e} dynasties. On pense qu'Amara était la résidence du vice-roi de Koush[82].

Le temple d'Abou Simbel, une des plus grandes œuvres creusées dans le roc du monde entier, est sans aucun doute une pièce architecturale

80. W.B. EMERY, 1968, *op. cit.*, p. 193.
81. H.W. FAIRMAN. 1938, *op. cit.*; 1939, pp. 139-144; 1948, pp. 1-11.
82. A.J. ARKELL, 1961, *op. cit.*, p. 194.

unique[83]. Il est taillé dans un promontoire de grès sur la rive gauche du Nil. La raison du choix de ce site est peut-être qu'il était considéré comme sacré depuis longtemps. Il était consacré à Rê-Harakhte, dieu du soleil levant, qui est représenté comme un homme à tête de faucon portant le disque solaire.

Sur la façade du temple d'Abou Simbel se trouvent quatre statues colossales de personnages assis, également taillées dans le roc. Ces statues, deux de chaque côté de l'entrée, représentent Ramsès II portant la double couronne d'Egypte. L'entrée ouvre directement dans la grande salle où l'on voit deux rangées de quatre piliers à base carrée. Sur le devant de ces piliers, se trouvent de gigantesques statues du roi debout portant toujours la double couronne. Sur les murs de la grande salle, qui sont hauts de neuf mètres, on voit des scènes et des inscriptions relatives à des cérémonies religieuses et aux activités militaires du pharaon contre les Hittites en Syrie et les Nubiens dans le sud. Dans les murs nord et est de cette salle s'ouvrent des portes qui mènent à plusieurs magasins dont les murs sont entièrement couverts de bas-reliefs religieux. En sortant de la grande salle par la porte centrale du mur ouest on entre dans une petite salle, dont le toit est supporté par quatre piliers carrés et les murs ornés de bas-reliefs religieux. Entre cette salle et le sanctuaire, on trouve encore une pièce qui possède trois portes dans son mur ouest, les deux portes latérales donnant accès à des pièces plus petites, sans inscriptions sur leurs murs, et celle du milieu menant au saint des saints, où Ramsès II est représenté sur son trône comme un dieu, à côté des trois dieux les plus puissants d'Egypte, à savoir Amon-Rê de Thèbes, Rê-Harakhte d'Héliopolis, la cité du soleil, et Ptah de Memphis, la ville capitale.

Administration de la Nubie

A la tête de la machine administrative en Nubie pendant la période du Nouvel Empire se trouvait le vice-roi de Nubie. Depuis le début, ce personnage porta le titre de « gouverneur des pays méridionaux » en même temps que celui de « Fils du roi ». C'est le premier titre qui correspond à ses fonctions réelles. A l'époque de Thoutmosis IV, le vice-roi de Nubie avait le même nom que le prince héritier, Aménophis. Pour distinguer l'un de l'autre, on appela le vice-roi de Nubie « le fils koushite du roi ». Ensuite ce titre fut donné à tous les vice-rois qui succédèrent à Aménophis. Ce titre n'indique pas nécessairement que les vice-rois de Nubie étaient de famille royale ; mais il peut indiquer l'importance de cet office et la grande autorité dont disposait le vice-roi. Ces hauts fonctionnaires étaient choisis parmi des hommes de confiance entièrement dévoués au pharaon, devant lequel ils étaient directement responsables ; et ils étaient des administrateurs capables.

La Nubie était divisée en deux vastes territoires : le pays entre Nekhen (en Haute-Egypte) et la II^e^ Cataracte, appelé Ouaouat, et l'ensemble du pays plus au sud, entre la II^e^ et la IV^e^ Cataracte, appelé Koush. Le vice-roi était à la tête d'un grand nombre de départements administratifs qui étaient

83. W.B. EMERY, 1965, *op. cit.*, p. 194.

manifestement imités de ceux de l'Egypte. Il était aidé par des fonctionnaires placés à la tête des divers départements administratifs nécessaires pour l'administration de la Nubie. Les villes nubiennes étaient dirigées par des gouverneurs responsables devant le vice-roi. Le vice-roi de Nubie était aussi le chef religieux du pays. Son personnel comprenait un « commandant des archers de Koush » et deux adjoints, un pour Ouaouat et l'autre pour Koush. Il avait sous ses ordres des forces de police pour la sécurité intérieure, des garnisons dans les villes et une petite armée pour protéger les diverses expéditions vers les mines d'or. La principale responsabilité du vice-roi était la livraison ponctuelle du tribut de Nubie personnellement au vizir de Thèbes[84].

Les chefs de tribus indigènes participaient aussi à l'administration de la Nubie. La politique égyptienne de l'époque était de s'assurer la loyauté des princes locaux[85] ce que les Egyptiens obtenaient en leur permettant de garder leur souveraineté dans leurs districts.

L'égyptianisation de la Nubie

Les premiers stades de l'occupation égyptienne en Nubie pendant le Nouvel Empire rencontrèrent naturellement de la résistance. Mais les Nubiens s'accommodèrent bientôt du développement pacifique sans précédent de leur pays sous la nouvelle administration égyptienne. Nous avons déjà vu dans les pages précédentes que des temples avaient été bâtis dans toute la Nubie par les rois des XVIII^{e} et XIX^{e} dynasties. Ensuite, des villes, centres religieux, commerciaux et administratifs se développèrent autour de ces temples. L'ensemble de la Nubie fut réorganisée suivant une ligne purement égyptienne, et un mode d'administration entièrement égyptien fut appliqué, ce qui entraîna la présence dans ces centres d'un nombre considérable de scribes, prêtres, soldats et artisans égyptiens. Cette situation aboutit finalement à l'égyptianisation complète de la Nubie. Les indigènes adoptèrent la religion égyptienne et se mirent à adorer des divinités égyptiennes. Les anciennes coutumes funéraires cédèrent la place aux rites égyptiens typiques. Au lieu de coucher les morts sur le côté dans une position à demi repliée, on les allongea sur le dos ou on les plaça dans un cercueil de bois. Les tombes de cette époque sont de trois types[86] : une fosse rectangulaire simple, un puits creusé dans le roc avec une chambre funéraire souterraine à l'extrémité et une fosse rectangulaire avec une niche latérale creusée le long d'un des grands côtés. Les objets déposés dans ces tombes sont des objets égyptiens typiques de l'époque. Les techniques égyptiennes en art et en architecture furent aussi adoptées par les Nubiens.

Le processus d'égyptianisation, qui avait en réalité commencé en Nubie pendant la Deuxième Période Intermédiaire, fut alors simplement accéléré pour atteindre son maximum. Parmi les principaux facteurs qui ont contribué

84. A.J. ARKELL, 1961, *op. cit.*, p. 98.
85. B.G. TRIGGER, 1965, *op. cit.*, p. 107.
86. W.B. EMERY, 1965, *op. cit.*, p. 178.

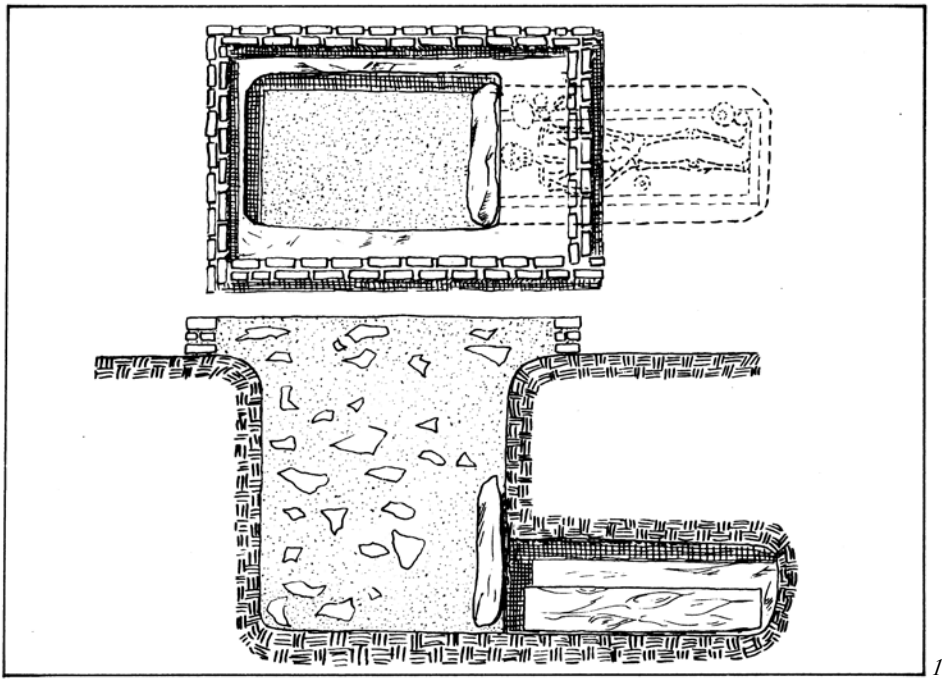

1

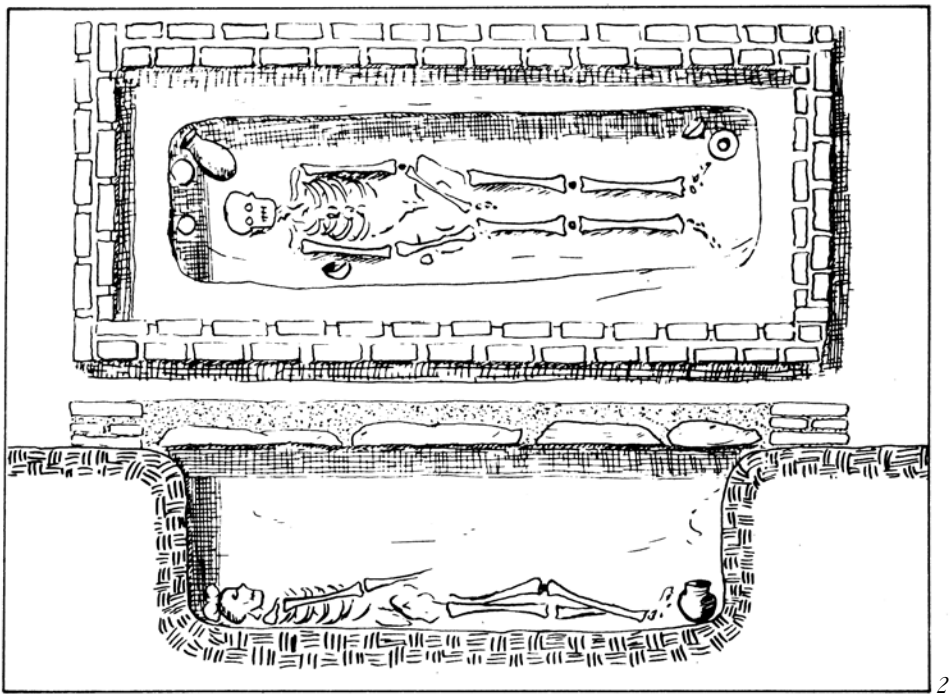

2

1 et 2. Types de sépultures du Nouvel Empire (d'après W.B. Emery, 1965).

à favoriser l'assimilation rapide du mode de vie égyptien par les Nubiens, on peut citer la politique de l'administration pharaonique en Nubie pendant le Nouvel Empire. Comme nous l'avons déjà dit, la politique officielle était de s'assurer la loyauté et le soutien des chefs indigènes. Leurs fils étaient élevés à la cour royale d'Egypte, où « ils entendaient le langage des Egyptiens de la suite du roi, ce qui leur faisait oublier leur propre langue »[87]. Ils étaient ainsi fortement égyptianisés et cela contribuait naturellement à renforcer la loyauté des princes nubiens envers l'Egypte et la culture égyptienne. Il s'ensuivit naturellement que, le chef s'étant converti à une religion étrangère et ayant accepté dans sa vie quotidienne les règles d'une autre culture, ses sujets imitèrent son exemple. L'égyptianisation atteignit d'abord les classes supérieures, ce qui prépara la voie à une égyptianisation rapide de la population locale de la Nubie.

L'un des princes locaux qui vivaient ainsi de la même façon qu'un Egyptien de la classe supérieure de l'époque fut Djehouty-hotep, prince du district de Serra (l'ancien Teh-khet), au nord de Ouadi Haifa. Il vécut sous le règne de la reine Hatshepsout et il hérita de son père sa charge qui passa ensuite à son frère Amenemhat. Par une statuette ayant appartenu à Amenemhat (et qui est maintenant au Musée national du Soudan), nous savons qu'il avait travaillé comme scribe dans la ville de Bouhen avant de devenir prince de « Teh-khet ». Cela montre que la classe supérieure participait à l'administration de la Nubie, pendant le Nouvel Empire, au même titre que les Egyptiens.

La tombe de Djehouty-hotep a été découverte à un kilomètre et demi à l'est du Nil près du village de Debeira, à environ vingt kilomètres au nord de la ville de Ouadi Haifa[88]. Elle a été taillée dans une petite colline de grès et elle est conçue et décorée de façon entièrement égyptienne. Les scènes de cette tombe nous montrent le prince Djehouty-hotep inspectant les travaux dans sa ferme, recevant l'hommage de ses serfs à la manière égyptienne, monté sur un chariot traîné par un cheval pour chasser avec un arc et des flèches, enfin participant à un banquet avec ses invités. Il serait à peu près impossible de le distinguer d'un noble Egyptien du Nouvel Empire s'il ne mentionnait pas son nom nubien à côté de son nom égyptien. Les inscriptions hiéroglyphiques sur les montants de la porte de la tombe mentionnent Horus, probablement la déesse Hathor, Dame de Faras, autrefois « Ibshek »[89], et Anubis, le dieu à tête de chien de la Nécropole.

L'économie de la Nubie

L'importance économique de la Nubie pendant le Nouvel Empire se déduit principalement des listes de tribut sur les murs des temples et aussi des représentations picturales de marchandises nubiennes dans les tombes des fonctionnaires égyptiens qui avaient la charge de les apporter aux pharaons.

87. T. SÄVE-SÖDERBERGH, 1941, *op. cit.*, p. 185.
88. H.T. THABIT, 1957, pp. 81-86.
89. T. SÄVE-SÖDERBERGH, 1960, p. 30.

A cette époque les Egyptiens intensifièrent leur exploitation des mines de Nubie plus qu'ils ne l'avaient jamais fait auparavant, pour se procurer de la cornaline, de l'hématite, du feldspath vert, de la turquoise, de la malachite, du granit et de l'améthyste. Mais le principal produit de la Nubie était toujours l'or. Pendant le règne de Thoutmosis III le tribut annuel du seul pays de Ouaouat se montait à 550 livres du métal précieux[90]. L'or de Nubie provenait des mines de la région située autour de Ouadi-el-Alaki et Ouadi Gabgaba, dans le désert de l'est, et aussi des mines situées le long de la vallée du Nil jusqu'à Abou Hamed au sud[91].

Les autres importations de l'Egypte en provenance de la Nubie comprenaient l'ébène, l'ivoire, l'encens, des huiles, du bétail, des léopards, des œufs et des plumes d'autruche, des peaux de panthères, des girafes et des chasse-mouches faits de queues de girafe, des lévriers, des babouins et du grain. A la fin de la XVIII[e] dynastie, nous voyons, parmi les représentations des produits constituant le tribut de Nubie, des produits manufacturés. Dans la tombe de Houy, vice-roi de Nubie pendant le règne de Toutankhamon, nous voyons que le tribut venant du sud comprenait des boucliers, des tabourets, des lits et des fauteuils[92].

Fin du Nouvel Empire

Par suite de ses richesses et aussi de la puissance de ses troupes, la Nubie commença vers la fin du Nouvel Empire à jouer un rôle important dans les affaires politiques intérieures de l'Egypte elle-même. Le désordre, la faiblesse, la corruption et les luttes pour le pouvoir ont caractérisé cette époque en Egypte. Ceux qui prenaient part à ces luttes, comprenant pleinement l'importance de la Nubie pour leurs entreprises, s'efforçaient de gagner le soutien de son administration. Le roi Ramsès-Siptah de la XIX[e] dynastie alla lui-même en Nubie, pendant la première année de son règne, pour nommer Séti vice-roi de Nubie[93]. Son délégué apporta des cadeaux et des récompenses aux hauts fonctionnaires de Nubie. Mineptah-Siptah, le dernier roi de la XIX[e] dynastie, fut même obligé d'envoyer un de ses fonctionnaires pour rapporter le tribut de la Nubie[94], ce qui figurait parmi les devoirs du vice-roi de Nubie quand le pharaon avait un pouvoir réel sur l'ensemble de son empire.

Pendant la XX[e] dynastie, la situation se détériora considérablement en Egypte. y eut une conspiration du harem sous Ramsès III (–1198 –1166), visant à le déposer. Parmi les conspirateurs, il y avait la sœur du commandant des archers de Nubie, qui prit contact avec son frère pour qu'il lui prête son concours dans l'exécution du complot. Mais il est évident que le vice-roi de Nubie resta fidèle au pharaon. Sous Ramsès XI, le dernier roi de la XX[e] dynastie, une révolte éclata dans la région d'Assiout. Le roi

90. F. HINTZE, 1968, *op. cit.*, p. 17.
91. J. VERCOUTTER, 1959, *op. cit.*, p. 128.
92. N.M. DAVIES, et A.H. GARDINER, 1926, p. 22.
93. J.A. BREASTED, 1906, *op. cit.*, III, p. 642.
94. D. Randall MACIVER et C.L. WOOLLEY, 1911, *op. cit.*, 26 pl. 12.

réussit, avec l'aide de Pa-nehesi, le vice-roi de Koush, et de ses troupes, à réprimer la révolte et à restaurer l'ordre en Haute-Egypte. Après ce soulèvement un certain Hérihor devint le grand prêtre d'Amon à Thèbes. Il semble que Hérihor ait été fait grand prêtre par Pa-nehesi et ses soldats nubiens. Il faisait probablement partie de la suite de Pa-nehesi. Dans la dix-neuvième année du règne de Ramsès XI, après la mort de Pa-nehesi, Hérihor fut nommé vice-roi de Nubie et vizir de Thèbes. Il devint ainsi le maître véritable de la Haute-Egypte et de la Nubie. Après la mort de Ramsès XI, il devint roi (–1085) et avec lui commença une nouvelle lignée de rois en Egypte. Ensuite, le chaos régna sur l'Egypte et entraîna en Nubie une période sombre, qui dura jusqu'au VIII^e^ siècle avant notre ère : à ce moment Koush devint subitement une puissance mondiale.

CHAPITRE 10

L'empire de Koush : Napata et Méroé

J. Leclant

Région aujourd'hui fort isolée par les déserts et les barrières si difficilement franchissables des IIe, IIIe et IVe Cataractes du Nil, le Dongola et les bassins voisins du Nil moyen ont été autrefois le centre de formations politiques puissantes et riches. Dans la première moitié du IIe millénaire, la culture dite de Kerma correspond à un royaume fort et prospère : Koush des textes égyptiens. La prospection archéologique, fort lacunaire, de cette zone aujourd'hui encore mal connue ne permet guère de préciser l'histoire de ce secteur, après la phase brillante, mais relativement courte, de la domination par l'Egypte du Nouvel Empire (–1580 –1085) ; pour près de trois siècles, le lien semble coupé entre l'Afrique et le monde méditerranéen ; un silence presque total règne sur la Nubie. Mais à partir de la fin du IXe siècle avant notre ère, c'est le réveil ; la fouille par G. A. Reisner de la nécropole de Kurru[1], près de Napata, en aval de la IVe Cataracte, a fait connaître les tombes d'une suite de princes : des tertres d'abord, puis des sortes de mastabas maçonnés.

La domination soudanaise en Égypte La XXVe dynastie dite « éthiopienne »

Ce sont les rois ancêtres de la lignée qui a réalisé l'union de l'Egypte et du Soudan — connue dans l'histoire sous le nom de XXVe dynastie d'Egypte

1. D. DUNHAM, I, 1950.

ou « dynastie éthiopienne »[2]. On a longtemps pensé que celle-ci descendait de transfuges égyptiens ayant fui la région thébaine. La similitude de certains noms, le rôle joué par le dieu Amon et son clergé étaient les arguments invoqués. Puis quelques pointes de flèches de type saharien firent croire à une origine libyenne de la dynastie. En fait, celle-ci est indigène; celle peut-être des successeurs des anciens souverains de Kerma.

Les premiers princes demeurent anonymes. Puis à Alara succède Kashta dont le nom semble formé sur celui de Koush; ses cartouches, à l'égyptienne, figurent sur une stèle trouvée à Elephantine; les Nubiens occupaient alors (vers – 750), partiellement du moins, la Haute-Egypte.

La stèle de Peye (Piankhy)

Avec le roi suivant (Piankhy) dont le nom doit se lire désormais Peye[3], on entre dans la grande histoire: l'une des inscriptions qu'il a fait graver à Napata et qui, retrouvée au milieu du siècle dernier, est conservée au Musée du Caire, la stèle de la Victoire[4], est un des textes les plus longs et les plus circonstanciés de l'Egypte ancienne; sur les deux faces et sur les tranches, 159 lignes de hiéroglyphes rendent compte des délibérations du roi dans son palais et des étapes de sa campagne contre les princes libyens, maîtres de la Moyenne-Egypte et du Delta, scènes pieuses et discours se succèdent; Peye sait se montrer clément; grand amateur de chevaux, il est courroucé à Hermopolis de trouver les animaux morts à l'écurie, mais il pardonne; il refuse cependant de rencontrer des « impurs », les dynastes du Delta, qui mangeaient du poisson. Et soudain, au milieu des jubilations, c'est le retour vers le sud, jusqu'au Soudan. Cependant à Thèbes est installée dès lors comme Divine Adoratrice d'Amon la propre fille de Kashta, Aménirdis l'ancienne[5]. Une autre grande stèle de Peye[6], découverte en 1920, définit le caractère fédératif de l'Empire koushite en même temps qu'elle affirme la prépondérance du dieu Amon: « Amon de Napata m'a fait souverain de tout peuple; celui auquel je dis: tu es roi, il sera roi; celui auquel je dis: ne sois pas roi, il ne sera pas roi. Amon de Thèbes m'a fait souverain de l'Egypte; celui auquel je dis: apparais en roi, il apparaît en roi; celui auquel je dis: n'apparais pas en roi, il n'apparaîtra pas en roi….. Les dieux font un roi, le peuple fait un roi, mais c'est Amon qui m'a fait. »

2. J. LECLANT, Le Caire, 1965, pp. 354-359.
3. Le nom lu autrefois Piankhy comporte en écriture hiéroglyphique le signe de la « croix ansée », qu'on lisait *ankh* à l'égyptienne; mais le signe semble avoir été considéré par les Méroïtes comme un simple idéogramme, celui de la « vie », correspondant au sens de la racine méroïtique p*(e)y(e)*; d'où la lecture Peye généralement adoptée aujourd'hui. Cf. A. HEYLER et J. LECLANT, 1966, p. 552; K.B. PRIESE, 1968, pp. 165-191; G. VITTMANN, 1974, pp. 12-16.
4. J.H. BREASTED, 1906-1907, pp. 406 sq.; K.H. PRIESE, 1970, pp. 16-32; J. LECLANT, 1974, pp. 122-123.
5. J. LECLANT, 1973 (b).
6. Musée de Khartoum, n° 1851: G.A. VON REISNER, 1931, pp. 89-100 et pl. V.

Le roi Shabaka

Vers – 713, Shabaka, frère de Peye, monte sur le trône. Il soumet à l'Empire de Koush[7] la vallée entière du Nil jusqu'au Delta. Il aurait fait brûler Bocchoris, le dynaste de Saïs, qui lui résistait ; les compilateurs des listes royales d'Egypte le considèrent comme le fondateur de la XV^e^ dynastie. La grande politique du Proche-Orient entraîne les Koushites vers l'Asie où la poussée des Assyriens commence à se faire sentir ; les appels se font pressants des princes et des villes de Syro-Palestine, en particulier de Jérusalem[8]. Mais au début Shabaka semble maintenir de bonnes relations avec l'Assyrie. Au Soudan et en Egypte, il commence une politique monumentale qui se développe sous ses successeurs, les deux fils de Peye : Shabataka d'abord (– 698 – 690), puis le glorieux Taharqa (– 690 – 664)[9].

Le roi Taharqa, la lutte contre les Assyriens

Le nom de Taharqa se retrouve sur de nombreux monuments tout au long de la vallée. Il construit des sanctuaires au pied du Djebel Barkal, cette montagne vénérée, sorte de table de grès qui domine le grand bassin fertile de Napata. Son nom se lit en plusieurs autres points de Nubie, à Kawa par exemple. Dans la région thébaine, il dresse des colonnades aux quatre points cardinaux du temple de Karnak et y édifie de nombreuses petites chapelles où s'associent les cultes d'Amon et d'Osiris. Sa présence est assurée à Memphis et dans le Delta. Délaissant la nécropole traditionnelle de Kurru, Taharqa édifia à Nuri ce qui semble un cénotaphe comparable à l'Osireion d'Abydos[10] ; une tombe présentant des éléments de sa titulature a été retrouvée à Sedinga[11]. Plusieurs statues d'une exceptionnelle qualité nous font connaître les traits du monarque, s'avançant d'une démarche ferme ; le granit splendidement taillé était rehaussé d'éléments d'or ; la face est lourde, le nez charnu s'épanouit au-dessus d'une large bouche aux lèvres épaisses ; le menton court et fort souligne l'extraordinaire puissance du visage. Des textes, en particulier plusieurs grandes stèles découvertes par Griffith à Kawa, font mieux connaître la politique du roi : constructions religieuses, donations somptueuses en vaisselle, objets cultuels et matières précieuses, dotations en personnel. L'an VI est particulièrement célèbre : une haute crue du Nil permit de souligner la

7. Egyptiens et Nubiens ont désigné cette formation politique du nom de « Koush » qui était traditionnellement utilisé pour la région du Nil moyen, depuis le Moyen Empire. Ce nom figurant dans la Bible, les auteurs anglo-saxons utilisent l'adjectif « kushite ». Dans la tradition de l'historiographie française en revanche, nous désignons la dynastie correspondante, la XXV^e^ ; d'Egypte, comme « éthiopienne » (cf. note 2). Nous éviterons ici ce dernier terme pour supprimer tout risque de confusion avec l'Ethiopie contemporaine.

8. H. VON ZEISSL, 1955, pp. 21-26.

9. J. LECLANT, 1965, index p. 407.

10. D. DUNHAM, II, 1955, pp. 6-16.

11. Tombe WT 1 de Sedinga : M.S. GIORGINI. 1965 pp. 116-123.

prospérité du royaume[12]. Le roi qui à ce propos insiste sur les circonstances de son avènement relate la venue de la reine-mère Abaïé[13].

Vis-à-vis des Assyriens, Taharqa avait accepté la lutte : son nom retentit dans la Bible[14] où se perçoit l'effroi devant les guerriers noirs du pays de Koush. Assarhaddon (–681 –669) échoue dans sa tentative de pénétrer en Egypte ; c'est son successeur Assurbanipal qui, à la tête d'une très forte armée, s'empare de Thèbes en –663 et met la ville à sac.

Le roi Tanoutamon, la fin de la domination soudanaise sur l'Egypte

A Taharqa a déjà succédé alors son neveu Tanoutamon, le fils de Shabataka. La stèle dite du Songe conte successivement l'apparition de deux serpents — allusion évidente au double *uraeus* des souverains Koushites, le couronnement de Tanoutamon à Napata, sa marche vers le nord, la prise de Memphis, des constructions à Napata, une campagne dans le Delta avec la soumission des princes locaux. Mais en fait, avec la défaite infligée par les Assyriens, c'est le repli des Koushites vers le sud et la fin de leur dynastie en Egypte. Désormais cette dernière sera tournée définitivement vers la Méditerranée, l'unité du pays étant faite par un dynaste du Delta, le saïte Psammétique I qui le libère des Assyriens. En l'an IX de Psammétique I (–654), celui-ci fait adopter sa fille Nitocris comme Divine Adoratrice à Thèbes[15].

Une monarchie double

Sans doute convient-il de s'arrêter à ces cinquante années pendant lesquelles l'Egypte et le Soudan unis ont été une grande puissance africaine. Le royaume koushite apparaît comme une monarchie double ; le symbole en est le double *uraeus*, ces deux serpents qui se dressent au front du pharaon et le protègent. Par leur allure générale, leurs vêtements, leurs attitudes, les souverains de la XXV^e^ dynastie copient les pharaons d'Egypte qui les ont précédés et dont ils s'affirment les successeurs, voire les descendants. Le style de leurs monuments est typiquement pharaonique. Les inscriptions sont égyptiennes avec des réminiscences de la tradition la plus classique. Les reliefs et les statues font apparaître les traits suivants : pommettes marquées, maxillaires puissants, lèvres fortes. Ils portent aussi des ornements propres au Soudan : ils arborent volontiers une sorte de calotte qui enserre

12. Provoquée par d'énormes pluies, cette « inondation à entraîner les bestiaux » submergea le pays entier ; mais la volonté providentielle d'Amon évita d'autres calamités annexes, détruisant rongeurs et rampants, repoussant les déprédations des sauterelles et ne permettant pas de déchaînement des vents du Sud.
13. M.F.L. MACADAM, 1949, Inscr. IV, pp. 18-21.
14. II *Livre des Rois*, 19, 9 ; *Isaïe*, 37, 9.
15. R.A. CAMINOS, 1964, pp. 71-101.

étroitement leur nuque et dont une patte protège la tempe ; un épais bandeau noué la maintient et laisse flotter deux pans à l'arrière des épaules. Des têtes de béliers, animal sacré d'Amon, parent leurs boucles d'oreilles ou les retombées de leurs colliers. Amon est en effet le grand dieu dynastique, adoré dans quatre grands sanctuaires : Napata, Tore (sans doute Sanam), Kawa et Pnubs (Tabo, dans l'île d'Argo). Au culte de chacun de ces sanctuaires étaient consacrées des princesses, musiciennes d'Amon. Dans la partie soudanaise de leur Empire, les Koushites sont fréquemment entourés de leurs mères, épouses, sœurs et cousines. Ce n'est pas le cas en Egypte même, où cependant les pharaons Koushites sont assistés à Thèbes par les Divines Adoratrices — princesses vouées à la virginité parce qu'épouses exclusives du dieu Amon ; pourvues de privilèges régaliens, les Aménirdis et les Shepenoupet constituent une sorte de dynastie parallèle, se succédant de tante à nièce ; mais elles ne sont pas éponymes et n'ont pas à agir sur la crue du Nil. A la tête d'une importante maison, leur pouvoir est cependant limité par la présence à Thèbes même d'un Préfet de la Ville, représentant de Pharaon.

La gloire de la XXV^e^ dynastie a été grande ; toute une tradition à son sujet s'est élaborée chez les auteurs classiques. Et de fait l'art de cette époque témoigne d'une grande vigueur. Reprenant le meilleur de la tradition passée, les Koushites y ont apporté une puissance nouvelle et une force remarquable.

Napata, première capitale de l'Empire koushite

Après que les Koushites se furent retirés de l'Egypte sous les coups des Assyriens, leur histoire est bien plus difficile à établir ; la chronologie même demeure fort incertaine. Pendant un millénaire se poursuit le destin d'un Etat désormais de plus en plus africain : le royaume de Koush, comme il se désigne lui-même, d'après l'antique nom indigène de la contrée. Du point de vue de l'égyptologie traditionnelle, c'est une longue décadence durant laquelle les influences pharaoniques auraient dégénéré. En fait c'est une culture d'Afrique qui tantôt s'affirme davantage dans sa spécificité et tantôt veut se mettre à l'unisson de la civilisation égyptienne, elle-même d'ailleurs proprement africaine ; des échos parviennent parfois de la Méditerranée, en particulier après la fondation d'Alexandrie.

La capitale se maintient d'abord à Napata, au pied de la montagne sainte du Djebel Barkal. Puis, sans doute au VI^e^ siècle de notre ère, elle est transférée bien plus au sud, à Méroé. L'extension du royaume Koushite n'est guère précisée, la diversité de ses régions encore mal mise en évidence. A l'extrême nord, la Basse-Nubie, sorte de marche-frontière, demeura en litige entre les Méroïtes et les maîtres de l'Egypte : Saïtes, Perses, Ptolémées puis Romains ; zone de silence depuis la fin du Nouvel Empire égyptien (vers –1085), cette région peu favorisée, dans les solitudes des déserts du Tropique, semble

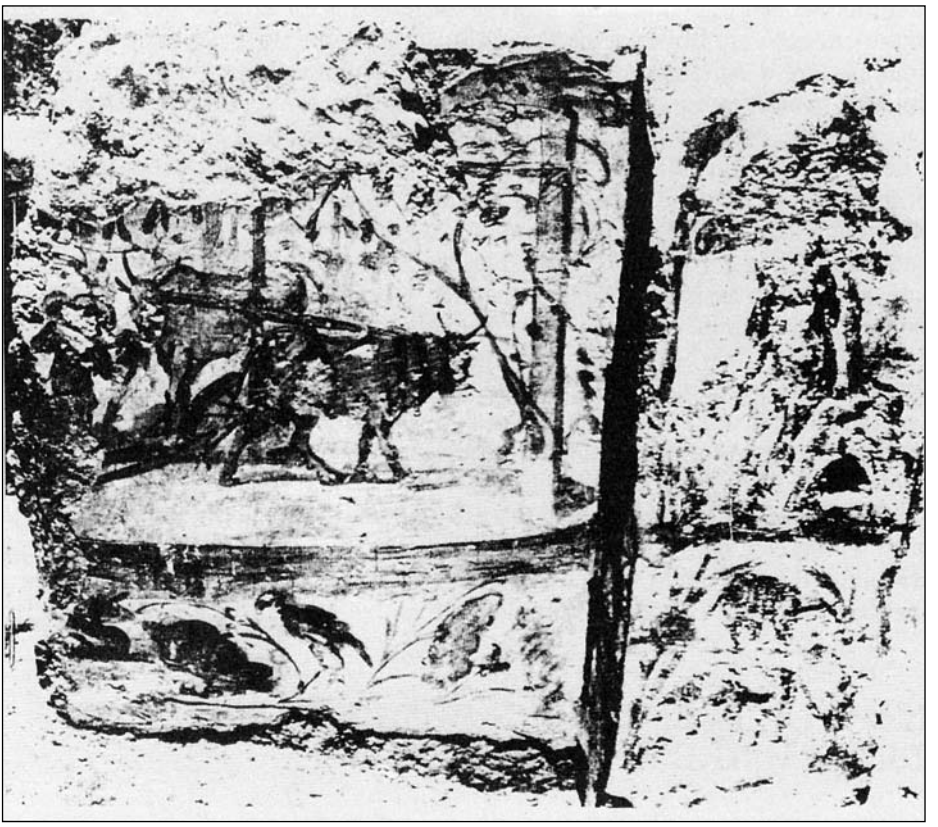

Saqia. (Source :
« Archaeology », automne 1977,
Vol. 17, n° 3).

être restée très peu peuplée jusque vers le tournant de l'ère chrétienne ; sa renaissance fut alors due vraisemblablement à l'introduction de la *saqia* (cf. chap. 11) (roue à eau). Au cœur de l'Empire, la Nubie proprement dite, étirée le long du fleuve (bassins de Napata, de Letti, de Dongola, de Kerma) fut toujours, semble-t-il, assez différente de la région des steppes de l'« île de Méroé ». En direction de l'est, le Butana recèle de nombreux sites, tandis que les pistes et les rives de la mer Rouge attendent encore d'être explorées. Les prospections archéologiques sont insuffisamment développées pour qu'on puisse indiquer les limites du royaume Koushite vers le sud, dans les savanes et les terres très fertiles de la Gezira ; on admet cependant qu'il comprenait le Soudan central et s'étendait au moins jusqu'à Sennar, sur le Nil Bleu, et à Kosti, sur le Nil Blanc ; il faut tenir compte aussi des éléments exhumés au Djebel Moya. Vers l'ouest, son influence devait gagner le Kordofan ; on peut attendre beaucoup d'explorations menées à travers la vaste bande des savanes nilo-tchadiennes.

A Napata, les tombes du cimetière de Nuri[16] sont parmi les éléments essentiels pour établir l'histoire, encore très mal connue, des rois de la dynastie napatéenne. Les premiers souverains demeurent très égyptianisés. Comme pour les rois de la XXV^e^ dynastie, leurs sépultures sont dominées par des pyramides à l'égyptienne, dont la forme rappelle plus celles des hauts dignitaires de la fin du Nouvel Empire que les pyramides royales de la IV^e^ dynastie ; le décor de leurs chambres funéraires et leurs sarcophages massifs de granit sont en tout point conformes au style égyptien : des textes religieux, dont la tradition remonte jusqu'aux Textes des Pyramides, couvrent leurs parois ; les objets du matériel mortuaire qui ont échappé au pillage des tombes, vases à libation, shaouabtis, figurines, ne diffèrent pas non plus de l'Egypte.

Les deux premiers rois ne sont guère que des noms : Atlanarsa (–653 –643), fils de Taharqa, et son fils Senkamanisken (–643 –623), dont de beaux fragments statuaires ont été retrouvés au Djebel Barkal. Les deux fils et successeurs de ce dernier, Anlamani (–623 –593), puis Aspelta (–593 –568), sont mieux connus. A Kawa, une stèle d'Anlamani[17] relate la tournée du roi à travers les provinces dont il pourvoit les temples ; il mène une campagne contre un peuple qui pourrait être les Blemmyes ; puis sont évoquées la venue de la reine-mère Nasalsa et la consécration des sœurs du roi comme joueuses de sistre devant le dieu Amon en chacun de ses quatre grands sanctuaires.

Son frère et successeur Aspelta (–593 –568) a laissé deux grands textes retrouvés depuis longtemps. Celui de l'intronisation ou du couronnement date de l'an 1[18] ; l'armée est assemblée près du Djebel Barkal ; les chefs décident de consulter Amon de Napata, qui désigne Aspelta dont la descendance par les « sœurs royales » est particulièrement glorieuse ; il prend les insignes royaux, remercie et invoque le dieu ; reçu avec joie par l'armée, il fait des donations aux temples ; tels sont les fondements militaires et religieux de

16. D. DUNHAM, 1955.
17. M.F.L. MACADAM, *op. cit.*, 1949, pp. 44-50, pl. 15-16.
18. I. HOFFMANN, 1971.

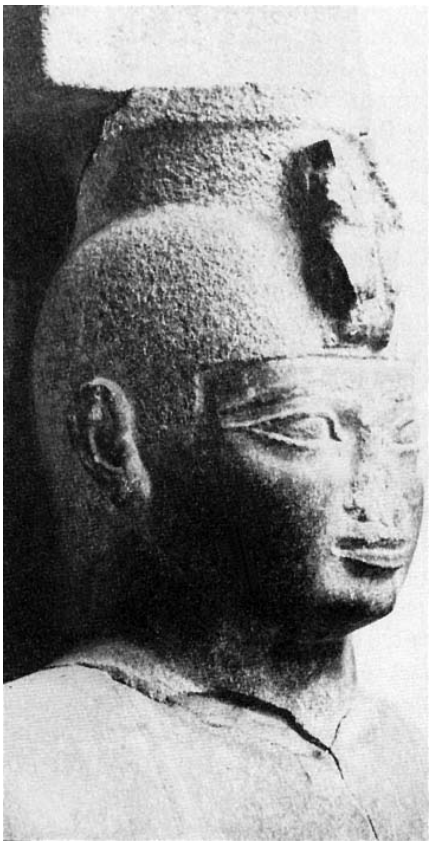

2

1

1. Statue en pied d'Aspelta, en granit noir d'Ethiopie.

2. Détail (buste).
(Photos Museum of Fine Arts. Boston.)

la monarchie koushite. La stèle de l'apanage des princesses, de l'an 3, est conservée au musée du Louvre : c'est le procès-verbal de l'investiture d'une princesse comme prêtresse. Par un autre texte découvert par G.A. Reisner au Djebel Barkal, le souverain établit un service mortuaire en l'honneur de Khaliut, fils de Peye, longtemps après sa mort. On peut douter en revanche de l'attribution faite parfois à Aspetta de la stèle de l'excommunication ; les noms du roi ont été martelés ; le texte obscur rapporte comment sont exclus du temple d'Amon de Napata les membres d'une famille qui avait projeté un meurtre ; le dieu les condamne à être brûlés ; le roi met en garde les prêtres contre le retour de pareils faits.

L'expédition de Psammétique II, la chute de Napata

Aspelta est un contemporain de Psammétique II. C'est l'un des très rares synchronismes vraiment assurés, presque l'unique, d'un millénaire d'histoire. En –591, soit l'an 2 du roi, le pays de Koush est envahi par une expédition égyptienne grossie de mercenaires grecs et cariens, sous la conduite des généraux Amasis et Potasimto[19]. Napata est prise.

Transfert de la capitale à Méroé

Les Koushites souhaitèrent dès lors mettre une distance plus grande entre eux et leurs puissants voisins du Nord ; c'est sans doute au raid égyptien dont on avait longtemps sous-estimé l'importance qu'il faut attribuer le transfert de la capitale de Napata à Méroé, c'est-à-dire beaucoup plus au sud, non loin de la VI^e^ Cataracte. Aspelta est en effet le premier souverain dont le nom soit attesté à Méroé. Napata demeura toutefois sans doute la capitale religieuse du royaume : les souverains continuèrent à se faire enterrer dans la nécropole de Nuri jusqu'à la fin du IV^e^ siècle avant notre ère.

En –525 se dessine la menace perse. On connaît la réponse du souverain nubien aux envoyés de Cambyse[20] : « Quand les Perses banderont aussi aisément que je le fais des arcs aussi grands que celui-ci, qu'ils marchent alors avec des forces supérieures contre les Ethiopiens. » Cambyse ne tint pas compte du conseil ; son armée ne put franchir le Barn el-Haggar et dut se replier avec de lourdes pertes. Pourtant, les Perses ont compté les habitants de Koush parmi leurs sujets. Un écusson leur est réservé sur le socle, décoré des peuples de l'Empire, de la magnifique statue de Darius récemment exhumée à Suse[21]. On peut admettre qu'une frange de la Nubie resta dans leur obédience. Des contingents koushites se trouvent dans les armées de Darius et de Xerxès. On mentionne également des présents d'or, d'ébène,

19. S. SAUNERON et J. YOYOTTE, 1952, pp. 157-207. Une nouvelle version de ce texte a été publiée par H.S. BAKRY, 6, 1967, pp. 225 sq., pl. 56-59.
20. HERODOTE III, 21.
21. J. PERROT et al, 1972, pp. 235-266.

de défenses d'éléphant et même d'enfants, les antiques « tributs » autrefois consignés par l'Egypte s'en seraient allés jusqu'à Persépolis et Suse.

Le transfert de la capitale s'expliquerait aussi par des raisons climatiques et économiques. Les steppes offraient à Méroé une extension beaucoup plus vaste que les bassins voisins de Napata resserrés au cœur du désert. Aux ressources de l'élevage s'ajoutaient celles de l'agriculture, fort possible dans cette zone de pluies d'été. De vastes bassins d'irrigation (*hafirs*) furent creusés à proximité des grands sites. Le commerce devait être actif: Méroé constituait un carrefour de choix pour les voies caravanières entre le mer Rouge, le haut Nil et le Tchad. Surtout, l'abondance relative des arbres et des buissons fournissait le combustible nécessaire au traitement du fer, dont le minerai se trouve dans le grès nubien. Les amoncellements de scories attestent l'ampleur de l'activité industrielle; mais les plus récents auteurs dénoncent l'exagération qu'il y aurait à appeler Méroé la Birmingham de l'Afrique[22].

Pour de longs siècles qui demeurent obscurs, l'historien ne dispose guère que des sépultures royales. Leur fouilleur, G.A. Reisner, s'est employé à faire coïncider la liste des noms royaux attestés avec les pyramides mises en évidence; travail aléatoire qui a subi depuis de nombreuses retouches et peut être encore l'objet de modifications. Le dernier souverain enterré à Nuri est Nastasen (un peu avant –300). Ensuite les cimetières de Méroé reçoivent les inhumations royales et princières. Toutefois plusieurs souverains retournent au Djebel Barkal, ce qui a pu faire croire à certains historiens qu'il y aurait eu dans la Nubie du Nord deux dynasties parallèles à celles de Méroé, l'une immédiatement après Nastasen, l'autre au Ier siècle avant notre ère[23].

Seuls quelques grands textes jettent des lueurs — bien partielles cependant. La langue égyptienne s'altère; plus exactement peut-être, sous les graphies hiéroglyphiques qui peuvent prendre des aspects quelque peu fantastiques, faut-il chercher des notations de l'état contemporain de la langue — en fait le démotique — et aussi des reflets du méroïtique, la langue propre aux Koushites.

On possède plusieurs inscriptions du roi Amannoteyeriké (un peu avant –400). La meilleure relate l'élection du roi, un « gaillard de 41 ans », puis des expéditions militaires entremêlées de festivités religieuses, une retraite aux flambeaux, la visite de la reine-mère, des restaurations d'édifices et des donations à des sanctuaires.

Puis vient Harsiotef, dont l'inscription, célèbre, se partage entre cérémonies et campagnes contre de nombreux ennemis. Il en est de même de la stèle de Nastasen, rapportée par Lepsius à Berlin; peut-être offre-t-elle un synchronisme, s'il faut bien y lire le nom de Khababash, roitelet éphémère d'Egypte (deuxième moitié du IVe siècle avant notre ère). Dans une de ses campagnes, Nastasen captura 202 120 têtes de gros bétail et 505 200 de petit bétail. On aimerait pouvoir situer tous les peuples mentionnés par les

22. Voir l'orientation bibliographique donnée *infra*, en particulier: B.G. TRIGGER, 1969, pp. 23-50 et H. AMBORN, 1970, pp. 74-95.
23. Sur la chronologie méroïtique, voir *infra* l'orientation bibliographique.

inscriptions ; les butins sont souvent énormes ; bien évidemment certaines ethnies doivent être recherchées dans la savane nilo-tchadienne. La gravure de la stèle est d'une très belle qualité et témoigne de la permanence — ou du retour — d'une influence égyptienne directe.

Ergamène le philhellène

La renaissance qui semble marquer les décennies suivantes s'affirme dans l'historiographie grecque sous le nom d'Ergamène. Après avoir mentionné la toute-puissance du clergé koushite, qui peut contraindre le roi au suicide s'il a cessé de plaire, Diodore de Sicile[24] raconte comment un souverain imprégné de culture grecque, Ergamene, osa résister et fit mettre à mort quelques prêtres. Des doutes subsistent cependant sur l'identité d'Ergamène ; lequel des trois souverains méroïtiques, Arkakamani, Arnekhamani ou Arcemani, doit-on reconnaître en lui ? Arnekhamani est le roi constructeur du Temple du Lion à Mussawarat es-Sufra[25] On y lit des hymnes en bonne langue égyptienne ptolémaïque ; artistes et scribes égyptiens ont dû être présents. Pourtant, on se trouve face à des reliefs de style proprement méroïtiques, coiffure, parure, insignes du roi sont d'inspiration locale, les visages s'écartent des canons égyptiens ; à côté des divinités pharaoniques, on adore des dieux proprement méroïtiques, Apédémak, le dieu-lion[26] et Sbomeker. Certes les relations avec l'Egypte ne sont pas coupées, puisque des sanctuaires sont dédiés en commun à Philae et à Dakka, en Basse-Nubie. Mais les révoltes au sud de l'Egypte lagide, à la fin du III^e^ siècle avant notre ère, peuvent avoir été soutenues par des roitelets nubiens ; Ptolémée V dut faire campagne dans le pays et Ptolémée VI fonda des colonies dans la Triacontaschène[27].

La langue et l'écriture méroïtiques

Avec la reine Shanakdakhete (–170 –160) semble s'affirmer pleinement la puissance d'un matriarcat[28] — typiquement local. C'est sur une construction à son nom, à Naga, que se trouvent gravées des inscriptions en hiéroglyphes méroïtiques qui sont parmi les plus anciennes connues. Ces hiéroglyphes sont empruntés à l'égyptien, mais de valeurs différentes. Par un retournement, qui peut témoigner d'une volonté délibérée de différenciation, ils

24. Diodore de Sicile III, 6. On ne possède pas d'autre indication sur une éventuelle mise à mort du roi.
25. F. HINTZE, 1976.
26. L.V. ZABKAR, 1975.
27. Les Grecs ont désigné du nom de Dodécaschène la région au sud de Philae sur une longueur de « 12 schènes », soit environ 120 km. On a discuté s'il fallait compter les 320 km environ de la « Triacontaschène » également à partir de Philae, ou au contraire à partir de la limite sud de la région précédemment définie.
28. Cf. B.G. HAYCOCK, 1965, pp. 461-480 ; I.S. KATZNELSON, 1966, pp. 35-40 (en russe) ; M.F.L. MACADAM, 1966, pp. 46-47 ; J. DESANGES, 1968, pp. 89-104 et 1971, pp. 2-5.

La reine Amanishakheto : relief de la pyramide Beg N6 de Méroé.

doivent être lus selon la direction inverse de ceux de l'Egypte. A ces hiéroglyphes correspond une écriture cursive d'une graphie souvent sommaire ; les signes semblent dériver pour une part de l'écriture démotique en usage dans l'Egypte d'alors pour les documents administratifs et privés. De toute façon, la langue méroïtique, dont la nature échappe encore, et le système graphique diffèrent totalement de l'égyptien ; les vingt-trois signes notent les consonnes, certaines voyelles et des syllabiques ; des groupes de deux points séparent généralement les mots les uns des autres. En 1909, l'Anglais F. Ll. Griffith a donné la clé de la translittération. Depuis, on a classé les différents types de textes, mettant en parallèle les formules que l'on retrouve, comparables entre elles, en particulier dans les textes funéraires. Après une invocation à Isis et Osiris, ceux-ci comportent le nom du défunt, ceux de sa mère (en tête généralement) et de son père, un certain nombre de parentage ou d'appartenance qui livrent une abondance de titres et de dignités, des noms de lieux et de divinités. Il est difficile cependant d'aller au-delà. L'analyse du jeu de l'article en particulier a permis le découpage des textes en des unités maniables pour l'analyse, les stiches. L'effort a été porté également sur le verbe pour lequel un jeu d'affixes a pu être mis en évidence. Tout récemment l'usage de l'informatique a permis l'enregistrement systématique des textes translitérés avec les éléments d'analyse correspondants[29]. Mais pour l'instant, la traduction proprement dite des quelque huit cents textes recueillis demeure dans l'ensemble impossible.

Les premiers longs textes méroïtiques figurent sur deux stèles du roi Taniydamani, que l'on date vers la fin du IIe siècle avant notre ère. Les incertitudes de la chronologie méroïtique sont particulièrement graves pour cette période. Au point, nous l'avons vu, que certains spécialistes ont cru à l'existence d'un Etat indépendant à Napata, ce qui paraît bien improbable. Deux reines tiennent alors une place prépondérante : Amanirenas et Amanishakneto. Leurs époux restent effacés — on ignore même le nom de celui de la seconde. Le trône est également occupé pendant quelques années par le prince devenu roi, Akinidad, fils de la reine Amanirenas et du roi Teriteqas. L'ordre de succession est pourtant important de ces deux reines, ces deux « Candaces » (c'est la transcription du titre méroïtique *Kdke*, dans la tradition des auteurs classiques)[30].

Rome et Méroé

L'une des deux reines eut affaire avec Auguste dans un épisode fameux, l'un des rares où Méroé apparaisse sur la scène de l'histoire universelle : à la suite du sac d'Assouan par les Méroïtes (c'est alors sans doute que fut prise la statue d'Auguste dont la tête a été retrouvée enfouie sous le seuil d'un des palais de Méroé), le préfet de l'Egypte devenue romaine, Petro-

29. Le Groupe d'études méroïtiques de Paris a entrepris l'enregistrement par les voies de l'informatique des textes méroïtiques groupés dans le Répertoire d'épigraphie méroïtique. Cf. orientation bibliographique, *infra*, en particulier les articles publiés dans *Répertoire d'épigraphie méroïtique*, Khartoum, 1974, pp. 17-60.
30. Cf. note 28.

nius, entreprend une expédition de représailles et s'empare de Napata en –23. Une garnison permanente est installée par les Romains à Primis (Qasr Ibrim), qui résiste aux attaques des Méroïtes[31]. On en arrive à un traité de paix négocié à Samos, où séjournait alors Auguste (–21 –20).

La garnison romaine semble avoir été retirée, on renonce à exiger des Méroïtes un tribut, finalement, la frontière entre l'Empire romain et celui de Méroé s'établit à Hiérasykaminos (Maharraqa). Saura-t-on jamais qui d'Amanirenas ou d'Amanishaketo était la Candace à un œil et d'apparence « hommasse », cette femme vigoureuse et héroïque qui, aux dires de Strabon, Pline et Dion Cassius, mena les négociations avec les envahisseurs romains ?

L'apogée de l'empire méroïtique

Cette période des entours de l'ère chrétienne est un des points culminants de la civilisation méroïtique, dont témoignent plusieurs constructions. Les noms d'Akinidad et de la reine Amanishakheto se lisent au Temple T de Kawa. On a attribué à la souveraine un palais mis au jour ces dernières années à Ouad ben Naga, à proximité immédiate du fleuve[32]. On admire la belle sépulture dans la nécropole Nord de Méroé[33]. Sa pyramide, précédée à l'est, de la chapelle et du pylône traditionnels est une des plus imposantes de la capitale ; elle a livré en 1834 à l'aventurier italien Ferlini les bijoux d'un luxe chargé qui font aujourd'hui la gloire des musées de Munich et de Berlin. Des parures semblables ornent les reliefs où reines et princes affichent un luxe quelque peu tapageur, qui n'est pas sans rappeler celui d'une autre civilisation de marchands enrichis aux lisières du monde hellénisé, celle de Palmyre. Il s'y ajoute une touche de violence : scènes cruelles de prisonniers déchirés par les lions, transpercés d'épieux, dévorés par les oiseaux de proie.

Natakamani, gendre et successeur d'Amanishakheto ainsi que son épouse, la reine Amanitere (–12 + 12) furent aussi de grands constructeurs : leurs noms sont sans doute les plus fréquemment mentionnés sur les monuments koushites. A travers les grandes villes de l'Empire, ils témoignent de la puissance d'une dynastie à son apogée. Au Nord, au sud de la II^e^ Cataracte, les souverains édifièrent un temple à Amara ; les reliefs en étaient de facture égyptienne, si l'on excepte le détail de la coiffure royale méroïtique, calotte qu'enserre un bandeau flottant vers l'arrière. Dans l'île d'Argo, juste en amont de la III^e^ Cataracte, les deux colosses ont longtemps passé pour ceux de Natakamani[34]. Le couple royal entreprit également la restauration de Napata, dévastée par l'expédition de Petronius, et en particulier du temple d'Amon. A Méroé même, les noms de Natakamani et de son épouse se lisent dans le grand temple d'Amon, conjointement avec celui du prince Arikankharor. A Ouad ben Naga, le temple Sud est l'œuvre des deux souverains. Ceux-ci

31. J. DESANGES, 1949, pp. 139-147 et M.J. PLUMLEY, 1971, pp. 7-24, 1 carte, 11 ill.
32. J. VERCOUTTER, 1962, pp. 263-299.
33. D. DUNHAM, IV, 1957, pp. 106-111.
34. S. WENIG propose d'y reconnaître désormais les dieux Arensnuphis et Sebiumeker, 1967, pp. 143-144.

se sont attachés à Naga, le grand centre des steppes, au sud de Méroé ; le temple d'Amon s'ouvrait en façade par un pylône dont la décoration allie influences égyptiennes et caractéristiques proprement méroïtiques ; l'édifice le plus célèbre est le temple du Lion de Naga, dont les reliefs sont parmi les plus représentatifs de l'art méroïtique. Les pyramides du roi, de la reine et des princes ont été identifiées à Méroé. Les deux souverains aiment être accompagnés sur les représentations par un des princes royaux Arikankharor, Arikakhatani ou Shorkaror, qui varie selon les monuments ; peut-être les princes étaient-ils vice-rois des provinces dans les temples principaux desquels ils étaient figurés ? Shorkaror semble être monté sur le trône à la suite de ses parents, peu après l'ère chrétienne ; un relief rupestre du Djebel Qeili, dans le sud du Butana, le montre triomphant de nombreux ennemis sous la protection d'un dieu solaire.

Méroé et les pays voisins

Dans les années suivantes, se place l'épisode fameux des *Actes des Apôtres* (VIII, 28-39) : sur la route de Jérusalem à Gaza, le diacre Philippe convertit un « Ethiopien », un eunuque, haut fonctionnaire de Candace, reine d'Ethiopie, et surintendant de tous ses trésors[35]. Quels que soient la valeur et le sens de ce témoignage, il atteste que Méroé était connu au loin.

Dans une toute autre direction, on a été longtemps tenté de chercher des connections extérieures : une représentation d'Apédémak, le dieu-lion, le montre avec un triple mufle léonin et quatre bras[36]. On a invoqué à ce sujet l'Inde, tout comme pour des reliefs de Naga qui figurent une fleur de lotus d'où jaillit un serpent ; son cou se mue en un corps humain pourvu d'un bras que surmonte le mufle d'Apédémak coiffé d'une triple couronne. Dans les ruines de Mussawarat es-Sufra, on remarque de nombreuses figurations d'éléphants ; l'une des plus curieuses est celle d'un pachyderme qui sert d'embout à un large mur. Les recherches les plus récentes tendent à éliminer l'hypothèse indienne et à considérer des faits strictement locaux, d'autant plus intéressants, du royaume de Koush[37].

Ce pays lointain continue à intriguer les Romains. Néron, vers + 60, envoie deux centurions qui remontent le Nil ; à leur retour, ils déclarent la contrée trop pauvre pour être digne de conquête[38]. Une inscription en latin est gravée sur l'un des murs de Mussawarat. Des monnaies romaines sont parvenues, en nombre d'ailleurs infiniment restreint, jusqu'en quelques points de Nubie et du Soudan : une monnaie de Claude à Méroé, une de Néron à Karanog, une monnaie de Dioctétien loin dans le Kordofan (El Obeid) ainsi qu'une autre du milieu du IVe siècle à Sennar. Ces vestiges modestes prennent leur place

35. Traduction de la Sainte Bible, dite de Jérusalem, où les notes précisent qu'il s'agit de la région : « au-delà de la Ire Cataracte : Nubie ou Soudan égyptien », c'est-à-dire le pays de Koush que nous avons défini, cf. note 7.
36. Cf. note 26.
37. Cf. orientation bibliographique *infra*. Note sur les rapports éventuels avec l'Inde, cf. A.J. ARKELL, 1951 ; I. Hoffmann, 1975.
38. Sur les sources concernant l'expédition de Néron, voir F. HINTZE, 1959, pp. 70-71.

1

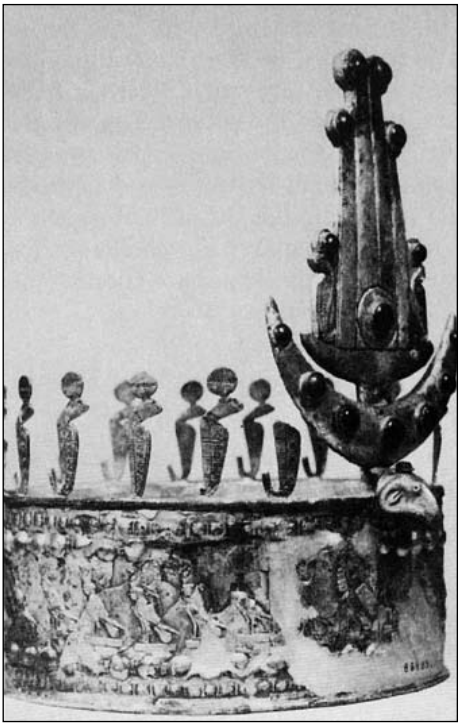

2

1. Verrerie bleue à décor peint de Sedinga.
(Photo Musée de Khartoum.)

2. Une couronne de Ballano.
(Source : W.B. Emery, « The Royal Tombs of Ballana and Qustul », Le Caire, 1938.
(Photo Musée du Caire.)

à côté des découvertes des bains de Méroé, des bronzes de certaines tombes ou du magnifique lot de verreries tout récemment trouvé à Sedinga[39].

Les rapports les plus constants de Méroé furent ceux qu'elle entretint avec le temple d'Isis de Philae ; on envoya régulièrement des ambassades avec de riches présents pour le sanctuaire de la déesse ; de nombreux graffiti y ont été conservés en démotique, en grec et en méroïtique. Ils permettent d'établir l'unique synchronisme d'un des derniers règnes méroïtiques, celui de Teqeri-deamani (+ 246/+ 266), qui, en + 253, envoya des ambassadeurs à Philae. Nous savons très peu des derniers siècles de Méroé. La part indigène devient de plus en plus considérable. Le contrôle des voies caravanières entre la vallée du Nil, la mer Rouge et la savane nilo-tchadienne — fondement économique de cet Empire — n'allait probablement pas sans difficulté. Les pyramides royales deviennent de plus en plus petites et pauvres. La rareté d'objets égyptiens ou méditerranéens indique une coupure des influences extérieures, cause ou conséquence de la décadence.

La décadence et la chute de Méroé

Les Méroïtes qui avaient jusqu'alors triomphé des incursions des tribus nomades, deviennent désormais une proie tentante pour leurs voisins : Axoumites au sud, nomades Blemmyes à Test et Noubas à l'ouest. C'est sans doute à ces derniers, cités pour la première fois par Eratosthène en 200 avant notre ère, qu'il convient d'attribuer la chute de l'Empire méroïtique.

Nous ne possédons à ce sujet qu'un témoignage indirect. Vers + 330, le royaume d'Axoum, qui s'était développé sur les hauts-plateaux de l'Ethiopie actuelle, était rapidement parvenu au faîte de sa puissance ; Ezana[40], le premier de ses souverains à embrasser le christianisme, atteint le confluent de l'Atbara et se vante d'avoir fait une expédition fructueuse de butin « contre les Noubas » ; on peut en conclure que le royaume méroïtique s'était déjà effondré lors de la campagne d'Ezana. Dès lors ont cessé les inscriptions en méroïtique ; peut-être la langue méroïtique a-t-elle alors cédé la place à l'ancêtre de l'actuel nubien. La poterie elle-même, tout en restant fidèle à sa tradition millénaire, prend des caractéristiques nouvelles.

Certains ont supposé que la famille royale koushite s'était enfuie à l'ouest et établie au Darfour, où l'on aurait des traces de survivance de traditions méroïtiques[41]. En tout cas, des recherches dans ces régions et au Soudan méridional devraient permettre de mieux comprendre comment des influences égyptiennes se sont transmises vers l'Afrique profonde par l'intermédiaire de Méroé. La gloire de Koush se reflète à coup sûr dans certaines légendes de l'Afrique du Centre et de l'Ouest. Chez les Sao se garderait le souvenir d'une initiation due à des hommes venus de l'Est. Des techniques

39. Cf. *Orientalia* 40, 1971. pp. 252-255, pl. XLIII-XLVII ; J. LECLANT, 1973, pp. 52-68, 16 fig. ; et J. LECLANT, in K. MICHALOWSKI, 1975, pp. 85-87, 19 fig.

40. L.B. KIRVAN, 1960, pp. 163-173 ; I. HOFFMANN, 1971, pp. 342-352.

41. En particulier, A.J. ARKELL, 1961, p. 174 sq., a présenté cette hypothèse, en s'appuyant sur la présence de ruines et sur les indices onomastiques. Mais il ne semble pas que le stade de la simple hypothèse ait été dépassé.

ont circulé; certains peuples coulent le bronze par le procédé de la cire perdue, comme dans le royaume koushite; mais surtout, apport capital, ce serait grâce à Méroé que l'industrie du fer se serait répandue dans le continent africain[42].

Quelle que soit l'importance de cette pénétration des influences méroïtiques à travers le reste de l'Afrique, on ne saurait sous-estimer le rôle de Koush: un millénaire durant, à Napata, puis à Méroé, s'épanouit une civilisation puissamment originale qui, sous une parure à l'égyptienne affirmée de façon plus ou moins constante, demeura profondément africaine.

La Nubie après la chute de Méroé — le «groupe X »

On peut estimer que les Noubas, revenus de l'ouest ou du sud-ouest, étaient les porteurs de la langue nubienne, dont les rameaux constituent aujourd'hui encore des parlers en usage, tant dans certaines régions montagneuses du Darfour que dans les divers secteurs de la Haute et de la Basse-Nubie.

Comme on vient de le voir, certains groupes Noubas s'étaient installés dans la partie méridionale du royaume méroïtique. Ils s'y distinguent archéologiquement par une poterie d'un type assez africain. Leurs tombes sont des tumuli; certains ont été fouillés à Tanqassi[43], près du Djebel Barkal, et à Ushara; d'autres restent à explorer, en particulier le long de la rive ouest du Nil. C'est vers + 570, semble-t-il, que ces Noubas furent convertis au christianisme par l'évêque monophysite Longin.

Dans le nord, les débris du royaume méroïtique semblent avoir connu une destinée jusqu'à un certain point différente. Depuis l'étude de G.A. Reisner en 1907, une simple lettre y désigne la phase culturelle qui fait suite à la chute de Méroé: le « groupe X » — ce qui est évidemment un aveu d'ignorance. Cette culture occupe toute la Basse-Nubie, jusqu'à Sai et Kawa au sud, en direction de la III^e^ Cataracte; dans cette aire, elle se développe de la première moitié du IV^e^ siècle jusqu'au milieu du VI^e^ siècle, c'est-à-dire jusqu'à l'introduction du christianisme et l'épanouissement rapide des royaumes chrétiens de Nubie.

Le luxe barbare des roitelets du groupe X a été révélé en 1931-1933, lorsque les archéologues anglais Emery et Kirwan fouillèrent à Ballana et Qustul[44], à quelques kilomètres au sud d'Abou Simbel, de vastes tumuli que J.-L. Burchkardt, l'infatigable découvreur de la Nubie, avait déjà aperçus, dès le début du siècle dernier. Accompagnés de leurs femmes, de leurs ser-

42. Cf. note 18 et orientation bibliographique, *infra*.
43. P.L. SHINNIE, *Kush*, 1954 et L.P. KIRWAN, 1957, pp. 37-41.
44. Cf. *infra* orientation bibliographique, et en particulier W.E. EMERY et L.B. KIRWAN, 1938.

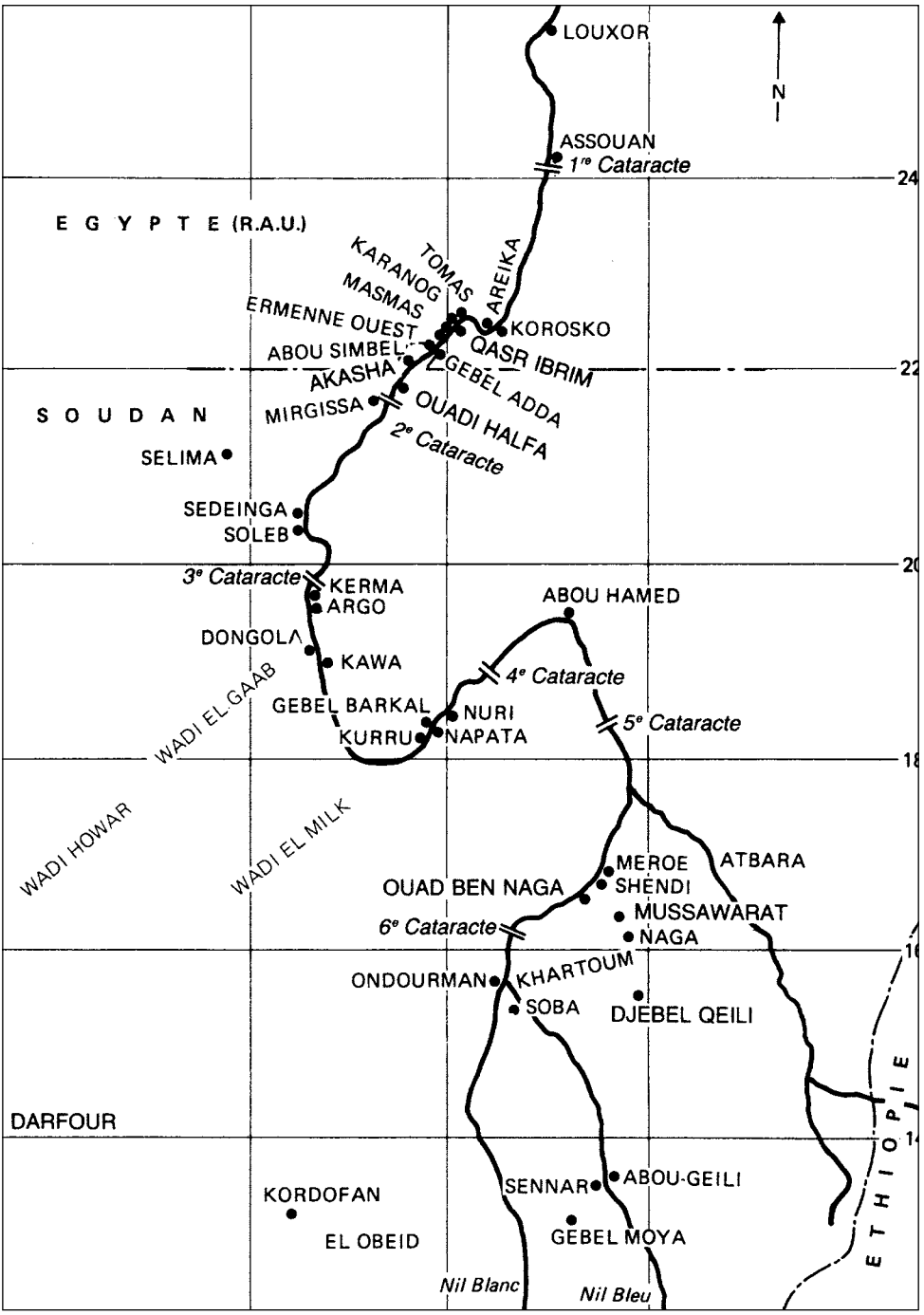
LOUXOR
N
ASSOUAN
1re Cataracte
24
E G Y P T E (R.A.U.)
KARANOG
TOMAS
AREIKA
MASMAS
ERMENNE OUEST
KOROSKO
ABOU SIMBEL
QASR IBRIM
AKASHA
GEBEL ADDA
22
S O U D A N
MIRGISSA
OUADI HALFA
2e Cataracte
SELIMA
SEDEINGA
SOLEB
20
3e Cataracte
KERMA
ARGO
ABOU HAMED
DONGOLA
KAWA
4e Cataracte
GEBEL BARKAL
NURI
WADI EL GAAB
KURRU
NAPATA
5e Cataracte
18
WADI HOWAR
WADI EL MILK
MEROE
ATBARA
OUAD BEN NAGA
SHENDI
MUSSAWARAT
6e Cataracte
NAGA
16
ONDOURMAN
KHARTOUM
SOBA
DJEBEL QEILI
ETHIOPIE
DARFOUR
14
SENNAR
ABOU-GEILI
KORDOFAN
GEBEL MOYA
EL OBEID
Nil Blanc
Nil Bleu

viteurs et de leurs chevaux richement harnachés, les défunts reposaient sur des litières, comme aux temps anciens de Kerma. Leurs lourds diadèmes et les bracelets d'argent aux cabochons de pierres de couleur sont surchargés de réminiscences égyptiennes ou méroïtiques, tels la tête du bélier d'Amon surmontée d'une grande couronne *atef*, les frises d'*uraei* ou les bustes d'Isis. Les influences alexandrines sont très nettes dans les trésors d'argenterie qui jonchaient le sol: parmi les aiguières, coupes et patènes, un plat ciselé montre Hermès assis sur un globe, flanqué d'un griffon; on remarque aussi des grandes lampes de bronze et un coffret en bois incrusté de panneaux d'ivoire gravés. Quant à la poterie, elle demeure de tradition méroïtique; ainsi persistent, à travers les millénaires, les qualités d'une technique proprement nubienne.

Nobades ou Blemmyes

Qui étaient les populations du groupe X: Nobades ou Blemmyes? Les Blemmyes[45] sont des nomades belliqueux que l'on identifie habituellement avec les tribus Bedjas du désert oriental. Quant aux Nobades — ou Nobates — après maintes controverses, on y reconnaît des Noubas; nous serions tentés de voir en eux les maîtres de Ballana et de Qustul. De toute façon, Blemmyes et Nobates ne sont guère pour nous que des noms; il semble préférable d'user du terme de groupe X ou de « culture de Ballana ».

Témoignages littéraires anciens et documents épigraphiques permettent de fixer les grandes lignes. Selon l'historien Procope, l'empereur romain Dioclétien, vers la fin du III^e^ siècle, en ramenant la frontière à la I^re^ Cataracte, avait poussé les Nobates à quitter la région des oasis et à s'installer sur le Nil; il escomptait qu'il mettrait l'Egypte à l'abri des incursions des Blemmyes. En fait, sous Théodose, vers +450, Philae fut attaquée par les Blemmyes et les Nobates; le général Maximin puis le préfet les défirent. Cependant ceux qui n'étaient pas encore convertis furent autorisés à continuer à se rendre à Philae, au sanctuaire d'Isis; ils pouvaient emprunter la statue de la déesse à l'occasion de certaines grandes fêtes. Qasr Ibrim était-il une des stations de ce pèlerinage? On y a retrouvé ce qui semble avoir été une statuette d'Isis en terre cuite peinte. C'est seulement sous Justinien, entre +535 et +537, que le général Narsès ferma le temple de Philae et en chassa les derniers prêtres.

Dans le même temps fut entreprise l'évangélisation de la Nubie. Si l'on en croit Jean d'Ephèse, les envoyés de l'empereur, des orthodoxes melkites, furent devancés par le missionnaire monophysite Julien, encouragé par l'impératrice Theodora, qui réussit en +543 à convertir le roi des Nobates. Dans une inscription en grec barbare du temple de Kalabsha, malheureusement non datée, le souverain nobate Silko se vante d'avoir vaincu, grâce à Dieu, les Blemmyes, rayés ainsi de l'histoire.

45. L. CASTIGLIONE, 1970, pp. 90-103.

CHAPITRE 11

La civilisation de Napata et de Méroé

A.M. Ali Hakem
avec le concours de I. Hrbek et J. Vercoutter

Organisation politique

Le trait le plus remarquable du pouvoir politique en Nubie et au Soudan central, du VIIIe siècle avant notre ère au IVe siècle de notre ère, semble avoir été sa stabilité et sa continuité exceptionnelles. A la différence de beaucoup d'autres royaumes de l'Antiquité, le pays a échappé aux bouleversements qui accompagnent les changements dynastiques violents. Nous pouvons considérer que c'est essentiellement la même famille royale qui a continué de régner sans interruption suivant la même tradition.

La nature de la royauté

Jusqu'à une époque récente, la théorie la plus couramment répandue était que la dynastie de Napata avait été d'origine étrangère, soit libyenne[1] ou égyptienne et qu'elle tenait cette dernière origine des Grands Prêtres de Thèbes[2]. Toutefois, les arguments sur lesquels reposaient ces théories sont assez faibles aujourd'hui et la plupart des spécialistes inclinent à penser que cette dynastie était au contraire d'origine locale[3]. Mis à part les caractéristiques somatiques que l'on retrouve sur les statues des rois[4] un grand nombre

1. G.A. REISNER, 1919, pp. 41-44; 1923, *J.E.A.*, pp. 61-64, et beaucoup de ses autres études. Cf. également F.L. GRIFFITH, 1917, p. 27.
2. G. MASPERO, 1895, p. 169; E. MEYER, 1931, p. 52; S. CURTO, 1965.
3. Un compte rendu de cette controverse est fourni par M. DIXON, 1964, pp. 121-132.
4. Cf. J. LECLANT, 1976 (b).

d'autres traits — le système d'élection, le rôle des reines-mères, les coutumes funéraires et quelques autres indications — font nettement ressortir l'existence d'une culture et d'une origine indigènes que n'a altérées aucune influence extérieure.

Un grand nombre de ces traits nous permettent d'arriver à quelques conclusions valables sur le caractère et la nature de la structure politique et sociale de l'Empire de Koush.

L'un des traits particuliers du système politique méroïtique a été l'éligibilité du nouveau souverain. Les auteurs classiques, depuis Hérodote (Ve siècle avant notre ère) jusqu'à Diodore de Sicile (Ier siècle avant notre ère), ont exprimé dans leurs relations concernant les « Ethiopiens », qui était le nom sous lequel ils connaissaient généralement les habitants de l'Empire de Koush, leur surprise devant cette pratique si différente de celle qui était en usage dans les autres royaumes de l'Antiquité. Ils insistèrent sur le choix oraculaire du nouveau roi ; Diodore affirme que « les prêtres choisissent auparavant les meilleurs d'entre eux et, parmi ceux qui lui sont présentés, le peuple prend pour roi celui que le Dieu choisit tandis qu'il est porté en procession (…). Dès lors, il s'adresse à lui et l'honore comme s'il était un dieu puisque le royaume lui a été confié par volonté divine. »[5]

Diodore décrit seulement ici, et sans aucun doute par ouï-dire, la cérémonie officielle qui accompagnait le début d'un nouveau règne et qui incorporait des symboles religieux, mais la mécanique du choix proprement dit lui est restée inconnue ainsi qu'à ses informateurs.

Heureusement, nous sommes en mesure de reconstituer la mécanique de la succession d'une part grâce à certaines inscriptions trouvées à Napata qui décrivent en détail des cérémonies du choix et du couronnement. Les plus anciennes appartiennent au roi Peye (Piankhy) (– 751/– 716) et les plus récentes à Nastasen (– 335/– 310). Peut-être existe-t-il des inscriptions de couronnement postérieures à cette date, mais l'écriture et la langue employées sont méroïtiques, et n'ont pas encore été déchiffrées, de sorte qu'elles ne nous sont d'aucune utilité. Les inscriptions du couronnement de Napata sont donc notre meilleure source pour comprendre les institutions politiques, en particulier les caractéristiques de la royauté et des institutions qui s'y rattachent ; bien que ces documents aient été écrits dans le style des hiéroglyphes égyptiens contemporains, ils présentent de grandes différences par rapport aux inscriptions similaires normales du Nouvel Empire. On les traitera donc comme un produit de leur propre culture[6].

5. DIODORE DE SICILE, livre III, 5 ; J. DESANGES, 1968, p. 90.

6. Pour la Stèle de la Conquête de Peye et la Stèle du Rêve de Tanwetamani, voir J.H. BREASTED, 1962, pp. 406-473 ; Stèle de Taharqa, Stèles du roi Anlamani, Grande Inscription du roi Amaninete-Yerike, traduites par M.F.L. MACADAM, 1949, vol. I, pp. 4-80. Pour la Stèle de l'Election d'Aspelta, la Stèle de Dédicace de la Reine Madiqen, la Stèle d'Excommunication du Roi Aspelta, les Annales d'Harsiotef et les Annales du Roi Nastasen, voir E.A.W. BUDGE, 1912.

Parmi ces inscriptions, les trois plus récentes, celles de Amaninete-Yerike (–431/–405), Harsiotef (–404/–369) et Nastasen (–335/–310) montrent que les rois étaient soucieux d'observer des pratiques traditionnelles strictes et de proclamer leur attachement aux traditions et aux coutumes de leurs ancêtres. En même temps, elles donnent plus de détails que les inscriptions plus anciennes bien que leur langue soit difficile à comprendre. Elles présentent une grande homogénéité dans leur contenu et même parfois dans leur phraséologie. C'est ainsi que, dans les trois cas, le roi avant sa nomination est décrit comme vivant à Méroé, parmi les autres « Frères Royaux ». Il accède d'abord au trône à Méroé et voyage ensuite vers le nord jusqu'à Napata pour les cérémonies. En fait, Amaninete-Yerike déclare catégoriquement qu'il fut élu roi par les chefs de ses armées à l'âge de quarante et un ans et qu'il avait effectué une campagne militaire avant de pouvoir se rendre à Napata pour y être couronné ; et même, quand il arriva à Napata, il se rendit au palais royal où il reçut la couronne de *Ta–seti* en confirmation supplémentaire de son accession à la royauté. Ensuite, il entra dans le temple pour la cérémonie au cours de laquelle il demanda au dieu (c'est-à-dire à la statue ou au sanctuaire) de lui accorder la royauté, et la divinité la lui accorda aussitôt comme une simple formalité.

Les inscriptions plus anciennes confirment les conclusions selon lesquelles la succession au trône était déjà réglée avant que le roi ne pénétrât dans le temple. Ainsi, la succession de Taharqa (–689/–664) a été décidée par Shebitku (–701/–689) qui résidait à Memphis en Egypte. Taharqa fut choisi parmi ses « Frères Royaux » et il entreprit le voyage vers le nord (en passant certainement par Napata) et rendit hommage à Gematon (Kawa) avant de parvenir à Thèbes[7].

Les faits saillants des cérémonies, tels que nous les rapporte la stèle de Tanwetamani (–664/–653), nous indiquent qu'il résidait quelque part en dehors de Napata, peut-être parmi ses « Frères Royaux » avec sa mère Qalhata ; là il fut d'abord proclamé roi, puis partit en procession en direction du nord vers Napata, puis Eléphantine et Karnak. Il est donc probable que le lieu où il se trouvait avant le départ de la procession était au sud de Napata, c'est-à-dire Méroé. Par conséquent, la décision de la succession fut prise en dehors de Napata conformément à une pratique normale. Anlamani (–623/–593) décrit les épisodes des fêtes de son couronnement à Gematon (où fut découverte la stèle) en termes identiques et ajoute qu'il s'y était fait accompagner par sa mère pour qu'elle assistât aux cérémonies comme Taharqa l'avait fait avant lui[8].

Dans une stèle célèbre, Aspelta (–593/–568) donne des détails supplémentaires sur cette cérémonie. Il confirme qu'il succéda à son frère Anlamani et qu'il fut choisi parmi ses « Frères Royaux » par un groupe de vingt–quatre hauts personnages civils et militaires. Pour justifier ses prétentions au trône, Aspelta ne se limite pas à invoquer la volonté du dieu Amon-Rê, mais aussi son origine pour affirmer ses droits héréditaires de succession par

7. M.F.L. MACADAM, 1955, p. 28.
8. M.F L. MACADAM. 1955, *op. cit.*, p. 46.

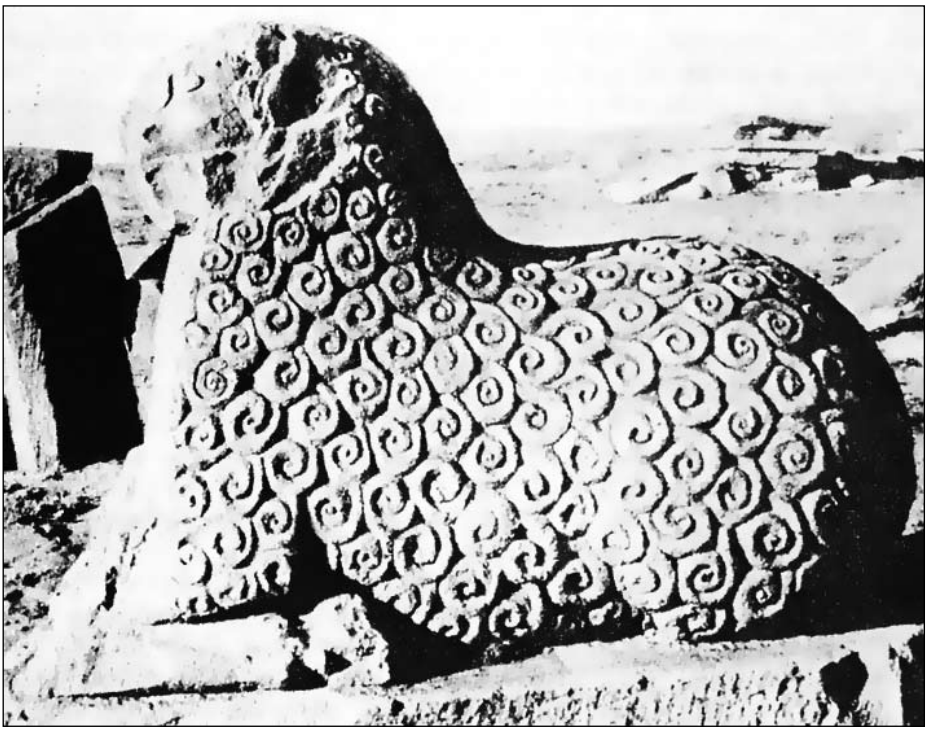

1

1. Bélier de granit à Naga

2. Pyramide du roi Natakamani à Méroé, ruines de chapelle el de pylone au premier plan. (Source des deux ill. : W.S. Shinnie, « Meroe, a civilization of the Sudan ». 1967. Photos Oriental Institute. Univ. of Chicago.)

2

les femmes. Il est donc évident que, malgré les longues actions de grâces rendues à Amon-Rê, le rôle des prêtres était limité. Aspelta donne également d'autres détails plus précis sur la manière dont il pénètre à l'intérieur du temple où il trouve les sceptres et les couronnes de ses prédécesseurs et reçoit la couronne de son frère Anlamani. Cette relation est assez semblable à celles d'Amaninete-Yerike et de Nastasen mentionnées plus haut.

D'importantes conclusions se dégagent de l'étude des inscriptions. L'une d'elles est que le voyage effectué vers le nord pour se rendre dans ces temples était une partie importante du cérémonial du couronnement que chaque roi devait observer lors de son accession au trône ; la seconde, que le temple d'Amon à Napata jouait un rôle particulier dans ce cérémonial et que sa prééminence était indiscutée. De telles conclusions sont en rapport direct avec la théorie de Reisner, récemment reprise par Hintze, concernant l'existence de deux royaumes de Napata indépendants[9].

Cette théorie a été proposée par G. A. Reisner pour expliquer la répartition des sépultures royales. Il partait du postulat que la localisation de ces sépultures était directement liée à la capitale, c'est-à-dire qu'un roi devait avoir sa tombe assez près de sa résidence. Le cimetière d'El-Kourou, qui est le cimetière royal le plus ancien, et le cimetière de Nuri qui lui succéda furent des sépultures royales jusqu'à Nastasen alors que la capitale était Napata ; ultérieurement, les deux cimetières de Begrawiya Sud et Nord devinrent cimetières royaux quand la capitale fut transférée à Méroé, après Nastasen, vers –300. Au Djebel Barkal, c'est-à-dire à Napata, il existe deux groupes de pyramides. Les considérations archéologiques et architecturales ont amené Reisner à suggérer que le premier groupe est immédiatement postérieur à Nastasen et que le second date du premier siècle avant notre ère et se termina avec le sac de Napata par les Romains en 23 avant notre ère ou peu après. Chaque groupe était rattaché à une branche de la famille royale qui régnait à Napata indépendamment de la famille régnante principale de Méroé[10].

La plupart des spécialistes ont cependant abandonné cette division du royaume[11] ; et, suivant la présente étude de la succession et des cérémonies du couronnement qui s'y rattachent, l'hypothèse de Reisner n'est plus plausible. Il est en effet inconcevable qu'un roi proclamé roi dans sa capitale se rende ensuite dans la capitale d'un royaume indépendant pour y être couronné, surtout lorsque cette capitale est celle d'un royaume tout à fait insignifiant comme le suggère l'hypothèse de Reisner. D'un autre côté, il n'existe aucun témoignage de discontinuité dans la tradition qui permette de supposer que le cérémonial ait été abandonné, même pendant la période proposée pour cette division car les auteurs grecs ont confirmé la persistance du cérémonial pendant les IIIe et IIe siècles (cf. Bion*) et le Ier siècle avant notre ère (cf.

9. F. HINTZE, 1971 (b.
10. G.A. REISNER, 1923, *J.E.A.*, *op. cit.*, pp. 34-77.
11. S. WENIG, 1967, pp. 9-27.

* Bion est l'auteur de plusieurs traités de géographie et d'histoire naturelle, dont il ne reste que des fragments connus par divers auteurs anciens. On connaît en particulier dans PLINE L'ANCIEN, *Histoire naturelle*, livre VI, une liste de cités au long du Nil dressée par Bion.

Diodore de Sicile). Il est au contraire possible d'affirmer que Napata a joué un rôle important dans le royaume méroïtique : les rois se rendaient à Napata pour recevoir les insignes de leur règne conformément à une tradition établie et y avaient parfois leur sépulture.

L'analyse de tous les textes montre que l'office du roi était héréditaire par lignage royal ; contrairement au système pharaonique et à tout autre système oriental de l'Antiquité où le fils succédait normalement à son père, le roi à Napata et Méroé était choisi parmi ses « Frères Royaux ». L'initiative du choix du nouveau souverain émanait des chefs militaires, des hauts personnages de l'administration civile et/ou des chefs de clan. Tout prétendant dont les capacités étaient mises en doute ou qui était impopulaire auprès de ces groupes pouvait fort bien en être éliminé. La confirmation oraculaire qui ne servait qu'à ratifier de façon formelle un choix qui était déjà fait, avait un caractère surtout symbolique, destiné au public qui était persuadé que c'était le dieu lui-même qui avait choisi le nouveau souverain. En outre, il est clair qu'en théorie la couronne devait passer aux frères d'un roi avant d'être remise à la génération suivante : sur les vingt–sept rois qui régnèrent avant Nastasen, quatorze furent les frères des rois précédents. Il y eut évidemment quelques exceptions quand tel ou tel roi usurpa le trône, mais, en pareil cas, il essaya toujours de justifier et de légaliser son acte. Il existe également certains signes selon lesquels le droit au trône pouvait dépendre encore davantage des prétentions fondées sur la matrilinéalité que sur la paternité royale ; beaucoup d'inscriptions témoignent du rôle de la reine–mère dans le choix d'un nouveau roi. On retrouve certaines caractéristiques très semblables dans les royaumes et les chefferies de plusieurs parties de l'Afrique[12].

Toutes les cérémonies du couronnement soulignent le caractère sacré que revêtait la royauté à Napata et Méroé ; le roi était considéré comme le fils adoptif de plusieurs divinités. Il est difficile de dire dans quelle mesure il se considérait lui-même comme un dieu ou son incarnation mais, choisi par les dieux, c'étaient les dieux qui guidaient sa main par l'intermédiaire des préceptes de droit coutumier. Nous trouvons ici un concept très élaboré d'un roi désigné par un dieu qui dispense jugement et justice conformément à la volonté du dieu (ou des dieux), concept qui constitue l'essence de toute royauté absolue ancienne et moderne. Bien qu'en théorie, son pouvoir fût absolu et sans partage, le roi devait régner en se conformant strictement au droit coutumier dont il lui était interdit de s'écarter ; il était, en outre, limité dans son action par de nombreux tabous. Strabon et Diodore de Sicile nous rapportent des cas où les prêtres, affirmant avoir reçu des instructions divines, ordonnèrent au roi de se suicider[13]. Selon eux, cette coutume aurait persisté jusqu'à l'époque d'Ergamène (environ –250/–215) qui massacra tous les membres du haut clergé pour les châtier de leur outrecuidance parce qu'il avait reçu une éducation grecque qui l'avait libéré de la superstition ; depuis, la coutume du suicide royal fut abolie[14].

12. Par exemple à Kaffa, dans le Buganda, en Ankola, chez les Shilluk, au Monomotapa et ailleurs.
13. STRABON, XVII, 2, 3 ; DIODORE DE SICILE, III, 6.
14. DIODORE, *loc. cit.*, signale que les sacrifices rituels des rois sur l'ordre des prêtres ou des notables sont fréquents en Afrique, cf. L. FROBENIUS, 1931.

Les souverains de Napata et de Méroé utilisèrent dans leurs inscriptions les titres pharaoniques traditionnels; nous ne retrouvons nulle part dans l'énoncé de leurs titres, le mot méroïtique pour « roi ». Ce titre — *kwr* (lire *qere*, *qer* ou *geren*) — n'apparaît que dans la relation que Psammétique II donne de sa conquête de Koush où il mentionne le roi Aspelta[15]. Bien que ce titre ait dû être le terme habituel par lequel on s'adressait aux souverains koushites, on ne l'a pas laissé s'introduire dans les monuments de Koush.

La Candace ou le rôle de la reine-mère

Le rôle exact joué dans le royaume par les femmes de sang royal au cours des périodes antérieures n'apparaît clairement nulle part, mais il existe cependant de nombreuses indications montrant qu'elles occupaient des postes élevés et remplissaient de hautes fonctions dans le royaume. Au cours de la domination koushite de l'Egypte, la fonction de grande prêtresse (*Dewat Neter*) du dieu Amon à Thèbes était tenue par la fille du roi, ce qui lui conférait une grande influence économique et politique. Même après la perte de l'Egypte et la disparition de cette fonction, les femmes de rang royal continuèrent à occuper des postes très importants dans le clergé des temples d'Amon à Napata et ailleurs, et à exercer en même temps un pouvoir considérable.

La reine-mère continua de jouer un rôle si important à la cérémonie de couronnement de son fils, comme l'indiquent Taharqa et Anlamani, que l'on ne peut douter de son influence décisive et de son statut spécifique. Elle jouait également un rôle important par l'entremise d'un système compliqué d'adoption dans lequel la reine-mère, portant le titre de « Maîtresse de Koush » adoptait l'épouse de son fils. Ainsi, Nasalsa adopta Madiqen, épouse d'Anlamani, qui mourut peu après et auquel succéda son frère Aspelta, dont l'épouse Henuttakhabit fut finalement adoptée à la fois par Nasalta et Madiqen. Cela est répété sur la stèle de Nastasen (–335/–310) dont la scène supérieure montre sa mère Pelekha et son épouse Sakhmakh tenant chacune un sistre qui semble avoir été l'insigne de la fonction; l'inscription d'Anlamani dit qu'il avait consacré quatre de ses sœurs à chacun des quatre temples d'Amon pour y être joueuses de sistre et prier le dieu pour lui.

L'iconographie confirme le prestige qui s'attachait à l'état de reine-mère: dans les scènes religieuses sur les murs des temples, elles occupent une position prééminente, venant immédiatement après le roi. Sur les murs des chapelles des pyramides, la reine apparaît derrière le roi défunt comme le principal porteur d'offrandes.

Plus tard, ces reines — mères ou épouses — commencèrent à assumer le pouvoir politique et se proclamèrent elles-mêmes souveraines, allant jusqu'à adopter le titre royal de « Fils de Rê, Seigneur des Deux Terres » (*sa Re*, *neb tawy*) ou « Fils de Rê et Roi » (*sa Re*, *nswbit*)[16]. Un grand nombre d'entre elles

15. S. SAUNERON et J. YOYOTTE, 1952, pp. 157-207, ont reconnu pour la première fois *kwr* comme étant le titre méroïtique pour « roi ». Le mot moderne *Alur ker* — « la qualité de chef » — se rattache probablement sur le plan étymologique au mot méroïtique, cf. B.G. HAYCOCK, 1954, p. 471, n. 34.

16. F. HINTZE, 1959, pp. 36-39.

devinrent célèbres et, à l'époque gréco-romaine, Méroé était connue pour avoir été gouvernée par une lignée de *Candaces* (*Kandake*) ou reines-mères régnantes.

Ce titre vient du mot méroïtique *ktke* ou *kdke*[17] qui signifie « reine-mère ». L'autre titre — *gere*, « chef » — n'a pas été utilisé jusqu'à l'apparition de l'écriture méroïtique; en fait, quatre reines seulement sont connues pour l'avoir utilisé: Amanishekhete, Nawidemak et Maleqereabar, et toutes par définition sont des Candaces[18]. Il est intéressant de noter ici que les sépultures royales de Nuri, dont la première est celle de Taharqa (vers –664) et la dernière celle de Nastasen (vers –310), ne fournissent aucun témoignage à propos d'une reine ayant reçu une sépulture de monarque régnant: il n'y aurait donc pas eu de reine régnante pendant cette période. La plus ancienne reine régnante attestée est Shanakdekhete, au début du IIe siècle avant notre ère, qui reçut une sépulture royale à Begrawiya Nord. Très probablement, le titre et la fonction ne signifiaient guère plus au début que reine–mère. Celle–ci est chargée de l'éducation des enfants royaux, car la stèle de Taharqa indique qu'il vécut avec sa mère la reine Abar jusqu'à l'âge de vingt et un ans ainsi que ses autres frères royaux, « ces jeunes gens d'essence divine », parmi lesquels était choisi l'héritier de la couronne. Par ce moyen, la reine disposait d'un pouvoir et d'une influence considérables comme en témoignent très tôt son rôle spécial dans la cérémonie du couronnement et l'adoption de l'épouse de son fils. Ces femmes ont dû, à un moment ou à un autre, prendre plus d'importance que leurs fils ou leur mari et, au moment favorable, s'emparer de la totalité du pouvoir. A partir de Shanakdekhete, nous avons une série de reines régnantes, mais, à partir d'Amarirenas (Ier siècle avant notre ère), il semble se produire un fait nouveau. Il s'agit de l'association étroite de la première épouse du roi et de leur fils aîné(?) sur de nombreux monuments importants, ce qui suggère l'idée d'un certain degré de co–régence, puisque l'épouse, qui souvent devient la Candace régnante, survit à son mari. Cependant, ce système ne dura pas plus de trois générations et semble se terminer après Natakamani, Amanitere et Sherakarer vers la première moitié du Ier siècle de notre ère. Il se peut donc que nous soyons ici en présence de l'évolution interne d'une institution locale et non d'un fait soudain emprunté à l'extérieur, par exemple aux Ptolémées d'Egypte (cf. Cléopâtre). Nous pouvons observer au contraire que ces institutions ont revêtu au cours des siècles une complexité croissante.

Ce système de royauté que l'on trouve à Koush présente certains avantages par rapport aux contraintes rigides de la stricte succession directe car il élimine le danger d'un successeur indésirable, qu'il s'agisse d'un mineur ou d'une personnalité impopulaire. L'injection d'un sang nouveau dans la famille royale était assurée par le système de l'adoption, tandis que les différents contrepoids et contrôles incorporés dans le système, la position prééminente de la reine–mère et l'importance accordée à la légitimité maintenaient la même famille royale au pouvoir. Il faut peut-être voir là l'une des

17. Le η est souvent élidé dans les noms propres méroïtiques, cf. F.L. GRIFFITH, 1911, p. 55.
18. M.F.L. MACADAM, 1966.

1

1. Plaque de grès représentant le Prince Arikhankerer massacrant ses ennemis (peut-être du IIe siècle de notre ère). (Source : W.S. Shinnie, 1967, pl. 33. Photo Worcester Art Museum. Massachusetts.)

2

2. Roi Arnekhamani, du temple du Lion à Mussawarat es-Sufra. (Source : F. et U. Hintze. « Alte Kulturen im Sudan », 1966, pl. 91.)

causes de la continuité et de la stabilité dont ont bénéficié Napata et Méroé pendant tant de siècles.

Administration centrale et provinciale

Notre connaissance de la structure et de l'administration centrale et provinciale est encore incomplète et fragmentaire. Nous manquons de documents biographiques relatifs à des personnes privées qui nous auraient renseignés sur le titre des postes, leur signification et les fonctions qui s'y attachaient.

Au centre de l'administration se trouvait le roi, autocrate absolu dont la parole avait force de loi. Il ne déléguait son pouvoir à personne et ne le partageait avec personne. En fait, il n'y avait pas un seul administrateur concentrant entre ses mains certains pouvoirs comme un grand prêtre pour tous les temples ou un vizir. La résidence royale était le centre du système administratif. D'après de récentes recherches[19], il semble que Méroé soit la seule ville que l'on puisse considérer comme le siège principal de la royauté et le centre de l'administration. Peye est assez imprécis quant à son lieu de résidence, alors qu'il est évident que Memphis fut la capitale de ses successeurs immédiats de la XXV^{e} dynastie d'Egypte. Toutefois, Taharqa indique clairement qu'il vivait parmi ses « Frères Royaux » avec sa mère ; selon d'autres inscriptions, il est clair que ces « Frères Royaux » constituaient un groupe résidant à Méroé. A cet égard, il est remarquable que l'on ne trouve qu'à Méroé, et en particulier au cimetière de Begrawiya Ouest, des sépultures de jeunes enfants ou d'enfants en bas âge, avec des objets funéraires montrant qu'ils avaient été des enfants vivant à la cour, alors que ces sépultures ne se retrouvent dans aucun autre des cimetières royaux d'El-Kourou et de Nuri. C'est donc bien à Méroé que résidait la famille royale et c'est cette ville qui a dû être le lieu de résidence permanent du roi.

L'administration centrale était dirigée par un certain nombre de hauts fonctionnaires dont les titres (égyptiens) nous ont été transmis par deux stèles d'Aspelta ; parmi ces inscriptions, nous trouvons — mis à part les commandants militaires — les chefs du trésor, les gardes du sceau, le chef des archives, les chefs des greniers, le scribe principal de Koush et d'autres scribes[20]. Il est difficile de dire si ces titres correspondaient aux fonctions réelles de leurs titulaires ou s'ils ne reflètent que les modèles égyptiens. Quel que soit le cas, ils jouèrent un rôle important dans l'élection d'un nouveau roi ainsi que dans l'administration du royaume ; il se peut que le déchiffrement de l'écriture méroïtique nous renseigne un jour sur ce point important.

Les chefs militaires apparaissent à plusieurs reprises sur ces inscriptions dans des moments critiques. Ils étaient chargés de proclamer l'avènement d'un nouveau roi et d'effectuer les cérémonies traditionnelles de couronnement. En fait, ils peuvent avoir joué un rôle significatif dans le choix du successeur, et très probablement la majorité d'entre eux appar-

19. A.M. ALI HAKEM, 1972 a, pp. 30 sq., Khartoum.
20. H. SCHAFER, 1905-1908, pp. 86, 103-104, *in* STEINDORFF, éd., 1903-1919.

tenaient à la famille royale et étaient peut-être même des princes de haut rang[21]. L'usage voulait que le roi n'allât pas sur le champ de bataille mais restât dans son palais tandis que la conduite de la guerre était confiée à l'un des généraux; tel fut le cas, par exemple, de la campagne de Peye en Egypte, de la guerre menée par Amaninete-Yerike contre les Rehere-has dans le Butana et de la campagne de Nastasen. Cependant, nous ne savons pas ce qu'il advenait de ces généraux; même après une campagne victorieuse, ils disparaissaient et le roi seul récoltait tous les honneurs de leurs victoires.

En ce qui concerne l'administration des provinces, l'existence de palais royaux est mentionnée dans de nombreuses localités et chaque palais constituait une petite unité administrative dirigée peut-être par un garde du sceau qui tenait les magasins et les comptes de la Résidence[22].

Cependant, pour la période plus récente, c'est-à-dire à partir de la fin du Ier siècle avant notre ère peut-être, nous disposons d'un nombre suffisant de documents d'administrateurs provinciaux pour reconstituer au moins dans les grandes lignes l'organisation de la province septentrionale du royaume qui semble s'être développée très rapidement, peut-être face aux circonstances spéciales nées de l'instabilité qui a suivi la conquête de l'Egypte par les Romains et leur tentative infructueuse de pénétrer plus au sud en Nubie. Pour faire face à cette situation, les rois méroïtiques ont installé une organisation administrative particulière en Basse-Nubie; à la tête de l'administration se trouvait l'un des principaux personnages de la cour, le *Paqar* (*pqr*) qui était peut-être le prince héritier car ce titre fut pour la première fois porté par Akinidad, fils de Teritiqas et Amanirenas, adversaires des Romains en Nubie. Le même titre a également été porté par les trois fils de Natakamani et Amanitere (en –12 et en 12) qui se nommaient Arikankharor, Arikakhatani et Sherekarer (connus comme rois par les peintures rupestres de Djebel Qeili)[23]. Leurs noms accompagnés du titre *pqr* ont été trouvés à Napata, Méroé et Naga[24]; cependant, aucun n'était associé avec la Basse-Nubie et le terme semble être un titre général pour un prince et non pas un titre spécifique pour le vice-roi du Nord.

Cependant, le *Paqar* est plusieurs fois mentionné avec d'autres titres moins importants comme *tarahebet anhararab de* la petite ville de Taketer, ou *harapan*, chef de la région de Faras[25], d'où nous pouvons conclure que le détenteur du titre était le chef provincial de la Basse-Nubie méroïtique. Sous l'autorité du *Paqar*, le principal fonctionnaire chargé de l'administration était en fait le peshte[26] qui apparaît à partir du Ier siècle avant notre ère et devint plus important pendant le IIIe siècle de notre ère.

21. E.A.W. BUDGE, 1912, pp. 105 sq.
22. M.F.L. MACADAM, 1949, p. 58.
23. F. HINTZE, 1959, pp. 189-192.
24. A.J. ARKELL, 1964, p. 163.
25. F.L. GRIFFITH, 1911, p. 62.
26. F.L. GRIFFTTH, 1911, *op. cit.*, p. 120 et Index. Il correspond à l'Egyptien p: s: *nsw*, *psentew*, cf. M.F.L. MACADAM, 1950, pp. 45-46.

La région relevant de la juridiction du *peshte* était *Akin*, soit l'ensemble de la Nubie méroïtique jusqu'à Napata au sud. Nous ne savons pas clairement comment on devenait *peshte*: héréditairement, par décret royal, ou nommé par le *Paqar*. Cependant, leur grand nombre porte à penser qu'ils n'occupaient leurs fonctions que pendant une période assez courte. Au titre de *peshte* étaient associés d'autres titres, parfois religieux de très haut rang, non seulement sur le plan local mais même à Napata ou Méroé. Deux autres postes importants dépendaient du *Peshte*: le *Pelmès-ate* (général de l'eau) et le *Pelmès-adab* (général de la terre). La fonction exacte correspondant à ces deux titres semble avoir été de veiller sur les maigres mais vitales ressources de la Nubie, c'est-à-dire les communications par terre et par eau, pour assurer le commerce avec l'Egypte, contrôler les frontières et contenir les dangereux mouvements des tribus nomades à l'est et à l'ouest du Nil. Ces fonctionnaires étaient assistés d'un personnel de scribes, de prêtres et d'administrateurs locaux. Nous ignorons si un système similaire d'administration provinciale existait dans les autres provinces. Il est certain cependant que le genre d'environnement et de peuplement du Butana appelait un type d'administration différent de celui de la Basse-Nubie le long de la vallée du Nil. Malheureusement, nous ne possédons pas de documents, si ce n'est la présence de temples imposants qui ont dû constituer une base solide pour des unités administratives en plus de leurs fonctions religieuses.

A son apogée, le royaume méroïtique était si vaste et les communications probablement si mauvaises qu'une importante dévolution de pouvoir aux gouverneurs provinciaux a dû être indispensable pour assurer le fonctionnement de l'administration. Les chefs des différents groupes ethniques extérieurs au cœur du royaume entretenaient avec le gouvernement central des relations beaucoup moins étroites; au cours des périodes plus récentes, l'Etat englobait un certain nombre de principautés. Pline écrit que, dans l'« île de Méroé », régnaient quarante-cinq autres rois éthiopiens[27] (mis à part les Candaces) et d'autres auteurs classiques parlent de « tyrannoi », qui étaient les vassaux des rois méroïtiques[28].

Au sud de Méroé s'étaient installés les Simbriti (réfugiés d'origine soi-disant égyptienne) qui avaient pour souverain une reine placée sous la souveraineté méroïtique; mais, sur la rive gauche du Nil (à Kordofan), vivaient de nombreux groupes de Nubai qui avaient pour chefs différents principicules indépendants de Méroé[29]. Il semble que la même situation se soit présentée dans le désert oriental où habitaient de nombreux groupes nomades différents des Méroïtes par la culture et la langue.

Comme l'indiquent de nombreuses inscriptions, les rois méroïtiques prenaient souvent la direction d'expéditions militaires contre ces groupes ethniques indépendants ou semi-indépendants, soit pour les obliger à accepter leur souveraineté ou afin de se livrer à des représailles pour des incursions qu'ils avaient commises, soit pour se procurer du butin sous forme de bétail

27. PLINE
28. Cf. BION et NICOLAS de DAMAS, vol. III, p. 463, vol. IV, p. 351; SÉNÈQUE, VI, 8, 3.
29. STRABON, XVII, 1, 2, qui cite Eratosthène.

ou d'esclaves. Les peuples les plus fréquemment nommés étaient les Reheres et les Majai, qui vivaient probablement entre le Nil et la mer Rouge et qui ont pu être les ancêtres des *Beja*.

Ces différentes indications montrent que Koush n'a pas été un Etat centralisé et que, au cours de la période ultérieure, ce royaume comprenait un certain nombre de principautés qui étaient placées sous la dépendance des rois méroïtiques[30].

Vie économique et sociale

Ecologie

Le royaume de Koush reposait sur une économie très diversifiée. Cette diversité économique répondait à la diversité géographique d'un territoire qui s'étendait de la Basse-Nubie au sud de Sennar et à la région du Djebel Moya dans la plaine méridionale de Jezira, et comprenait de vastes régions situées entre la vallée du Nil et la mer Rouge; de même, de larges zones à l'ouest du Nil étaient probablement sous domination méroïtique, mais leur étendue est encore inconnue. Ce vaste territoire va des zones arides à celles qui reçoivent des quantités de pluies appréciables en été. En Nubie, l'activité économique était *réglée* par le type d'agriculture de la vallée du Nil où le Fleuve est la seule source d'eau. Si, dans certaines régions, la terre arable est entièrement absente ou limitée à une bande étroite, elle s'étend en larges bassins dans certains endroits de Haute-Nubie. Ce type d'agriculture riveraine se prolonge plus au sud le long des rives du Nil et de ses affluents. Cette situation géographique de la Basse-Nubie a eu une influence directe sur la vie politique et socio-économique. Des travaux archéologiques récents ont révélé des niveaux plus bas pour le Nil et, étant donné que la Nubie se situait en dehors de la zone des pluies, l'écologie ne se prêtait pas à une agriculture qui pût nourrir une population de quelque importance. En fait, au cours de la première partie de la période de Napata, la Basse-Nubie se serait dépeuplée pendant une longue période pour se repeupler à partir du III^e^ ou du II^e^ siècle avant notre ère grâce à l'introduction de la *saqia*[31].

En Haute-Nubie, la présence de plaines d'inondation, par exemple le bassin de Kerma, le bassin de Letti, Koush, etc. — qui peuvent être cultivés grâce au débordement du Nil ou, en son absence, grâce à des dispositifs d'élévation d'eau qui peuvent être utilisés plus efficacement —, a permis l'existence de grands centres urbains d'une importance historique considérable comme à Barkal, Kawa, Tabo, Soleb, Amara, etc. Dans cette région, l'économie agraire a joué un plus grand rôle, les vergers de dattiers et de vignes en particulier étant mentionnés à plusieurs reprises dans les inscriptions de Taharqa, d'Harsiotef et de Nastasen.

30. Même dans la période de Napata, l'Empire de Koush avait un caractère fédératif, cf. chapitre 10, p. 2.
31. B.G. TRIGGER, 1965. p. 123.

Toutefois, à partir du milieu du Vᵉ siècle avant notre ère, cette région connaît une série de périodes de dessèchement et d'extension des zones de sable liés aux changements écologiques qui réduisaient des pâturages dans l'arrière–pays. Ces conditions peuvent avoir incité les nomades du désert oriental à pénétrer dans la vallée du Nil, où ils entrèrent en conflit avec la population. Telle a peut-être été la raison des guerres qui se sont étendues jusqu'aux parties nord de Méroé sous le règne d'Amaninete-Yerike (–431/–404) et des souverains suivants. Ces facteurs firent reperdre à la Haute-Nubie une grande partie de son importance au cours des derniers siècles de la monarchie méroïtique.

A partir du confluent du Nil et de l'Atbara, avec le Nil principal s'étendant vers le sud, ce fleuve n'est plus la voie obligatoire coupant à travers le désert. Chacun des affluents du Nil, Atoara, Nil Bleu, Nil Blanc, Dinder, Rahad, etc., est également important et offre les mêmes avantages agricoles et économiques, ce qui permet d'accroître l'étendue des terres cultivées. En outre, le territoire situé entre ces affluents reçoit une quantité appréciable de pluie en été, si bien que de vastes étendues peuvent servir de pâturages et être également cultivées. En fait, le Butana (c'est-à-dire l'île de Méroé entre l'Atbara, le Nil Bleu et le Nil Blanc) constituait le cœur du royaume méroïtique, et le type principal d'activité économique était une activité pastorale, nomade et semi-nomade.

Agriculture et élevage

A l'époque de l'ascension du royaume de Napata, l'élevage était déjà une tradition millénaire et formait avec l'agriculture la principale source de subsistance de la population. Mis à part le bétail à cornes longues et courtes, la population élevait des brebis, des chèvres et dans une moindre mesure des chevaux et des ânes comme bêtes de somme[32]. Le chameau n'a été introduit que relativement plus tard à la fin du Iᵉʳ siècle avant notre ère[33].

Dans la vie économique du pays, l'élevage jouait un rôle si important que le transfert de la résidence de Napata à Méroé a pu s'expliquer également par le désir de se rapprocher des régions où se trouvaient les principales zones de pâturage puisque la zone des pluies commence au sud de la nouvelle capitale. Le pâturage intensif dans les parties nord a également provoqué peu à peu l'érosion du sol sur les deux rives du Nil. Il semble que le transfert du centre de l'Etat au cours du IVᵉ siècle ait donné une nouvelle impulsion au développement de l'élevage, mais, après quelque temps, le même phénomène s'est répété, les troupeaux détruisant, en plus de l'herbe, les arbustes et les arbres, provoquant ainsi le début du processus de dessèchement. A partir du Iᵉʳ siècle de notre ère, les terres de pâturage au sud de Méroé ne purent nourrir l'ancienne population très dense de pasteurs qui émigrèrent alors vers l'ouest ou le sud. A long terme, cette évolution fut probablement l'une

32. Il existe un cimetière de chevaux à El-Kourou, D. DUNHAM, I, pp. 110-117.
33. Une figure de chameau en bronze a été découverte sur le tombeau du Roi Arikankharer (–25/–15), cf. D. DUNHAM, IV, 1957, table XLIX.

des principales raisons de la faiblesse et finalement de la chute de l'empire méroïtique.

De nombreux indices attestent la primauté de l'élevage dans l'empire de Koush : l'iconographie, les rites funéraires, les métaphores (une armée sans chef est comparée à un troupeau sans berger)[34] etc.

Les offrandes aux temples étaient constituées principalement d'animaux d'élevage et il semble que la richesse des rois, de l'aristocratie et du clergé se soit mesurée en troupeaux. Les relations des auteurs classiques (Strabon et Diodore de Sicile) ne laissent aucun doute sur le caractère pastoral de la société méroïtique qui s'apparente à de nombreux égards aux sociétés d'élevage africaines des époques ultérieures.

Pendant toute l'époque de l'histoire de Napata et Méroé, le développement de l'agriculture dans les parties nord du pays a été influencé à la fois par le climat et par la rareté des terres fertiles dans l'étroite vallée du Nil. Le manque de terre a été l'une des causes qui ont amené les habitants — contrairement à leurs voisins du nord les Egyptiens — à ne pas sentir la nécessité de mettre en place un système d'irrigation, avec toutes les conséquences que cela peut avoir sur les plans social et politique. Ceci ne veut pas dire que l'irrigation ait été inconnue dans cette partie de la Nubie ; les vestiges d'anciens ouvrages d'irrigation ont été découverts sur le plateau de Kerma et datent du XV^e siècle avant notre ère. La principale machine d'irrigation de l'époque était le *shadouf*, qui devait être remplacé par la suite par la *saqia*. Cette dernière, appelée en nubien *kole*[35], ne fit son apparition en Basse-Nubie qu'à l'époque méroïtique mais il est difficile d'en préciser la date. Les sites de Dakka et de Gammai, datés du III^e siècle avant notre ère, semblent être les plus anciens à contenir des vestiges de *saqia*[36]. L'introduction de cette machine d'irrigation a eu une influence déterminante sur l'agriculture, en particulier à Dongola, car cette roue permet d'élever de l'eau sur 3 à 8 mètres avec beaucoup moins d'efforts et de temps que le *shadouf*, qui nécessite un travail humain, tandis que la *saqia* est actionnée par le buffle ou un autre animal. Même les parties méridionales du pays, du moins à la fin du VI^e siècle avant notre ère, étaient surtout peuplées de pasteurs, si nous devons en croire Hérodote qui décrit l'île de Méroé comme habitée surtout par des éleveurs et comme ayant une agriculture assez peu développée[37]. Les travaux archéologiques semblent confirmer l'opinion d'Hérodote étant donné qu'au niveau B du Djebel Moya daté de la période de Napata et d'une période plus tardive (du VI^e au V^e siècle) on ne trouve aucune trace de travaux agricoles[38].

Avec le déplacement progressif du centre de l'Empire vers le sud et l'augmentation de la surface des terres irriguées, la situation s'est modifiée. Au cours de la période de prospérité du royaume méroïtique, l'« île de Méroé »

34. M.F.L. MACADAM, 1949, Inscr. IX.
35. Un grand nombre de noms de localités entre Shellal et es-Sebua sont formés de ce mot, tels que Kolebul, Koleyseg, Arisman-Kole, Sulwi-Kole, etc. Cf. U. MONNERET DE VILLARD, 1941, pp. 46 sq.
36. O. BATES et D. DUNHAM, 1927, p. 105 ; R. HERZOG, 1957, p. 136.
37. HERODOTE, III, 22-23.
38. F. ADDISON, 1949, p. 104.

a été cultivée de façon intensive; un réseau de canaux et de *hafirs* (bassins d'irrigation) en est le témoignage. L'un des emblèmes des rois méroïtiques de l'époque était un sceptre en forme de charrue (ou mieux de houe) semblable à celle qui était largement utilisée en Egypte.

Les principales céréales étaient l'orge, le blé, et surtout le sorgho ou dourra d'origine locale; parmi les autres cultures nous trouvons les lentilles (*lens esculenta*), le concombre, le melon et la courge.

Au nombre des cultures techniques, la première place revient au coton: cette plante était inconnue dans l'ancienne Egypte, mais de nombreux indices montrent que sa culture dans la vallée du Nil a déjà commencé dans l'empire de Koush, au cours des siècles précédant le début de notre ère. Les indices datant des époques antérieures sont rares, mais, vers le IVe siècle avant notre ère, la culture du coton et la technique de sa filature et de son tissage à Méroé avaient atteint un niveau très élevé. Certains prétendent même que l'exportation de textiles a été l'une des richesses de Méroé[39]. Le roi axoumite Ezana s'enorgueillissait dans ses inscriptions d'avoir détruit de vastes plantations de coton à Méroé[40].

Nos sources ne disent rien du régime foncier et d'exploitation des terres; mais, étant donné que la communauté villageoise a continué d'exister jusqu'à une période avancée du XIXe siècle, nous pouvons supposer qu'elle existait également au cours des périodes de Napata et de Méroé. Le roi était considéré comme seul propriétaire de toutes les terres: une caractéristique — commune à beaucoup de sociétés de l'Antiquité — qui a permis d'avoir différentes formes de régime foncier, de sorte qu'il est absolument impossible d'en tirer une conclusion en ce qui concerne les relations effectives dans le domaine de la production.

La culture des fruits et celle des raisins ont été l'un des secteurs importants de l'agriculture. Un grand nombre de ces vergers et ces vignobles appartenaient aux temples et étaient cultivés par des esclaves.

D'une manière générale, il existait aux périodes de Napata et de Méroé les mêmes branches de l'agriculture que celles que l'on retrouve dans l'ancienne Egypte mais dans un rapport différent. L'élevage l'emportait sur l'agriculture, et l'horticulture ainsi que les cultures fruitières étaient moins développées. Mais le coton a commencé d'être cultivé dans cette région beaucoup plus tôt qu'en Egypte. Pour autant qu'on le sache, les produits agricoles n'étaient pas exportés car ils suffisaient à peine à la consommation locale.

Ressources minérales

Au cours de l'Antiquité, l'empire de Koush a été considéré comme l'un des pays les plus riches du monde connu. Cette renommée était due davantage aux richesses minérales des terres frontières à l'est du Nil qu'à celles de l'intérieur du royaume lui-même.

39. J.W. CROWFOOT, 1911, p. 37.
40. E. LITTMANN, 1950, p. 116.

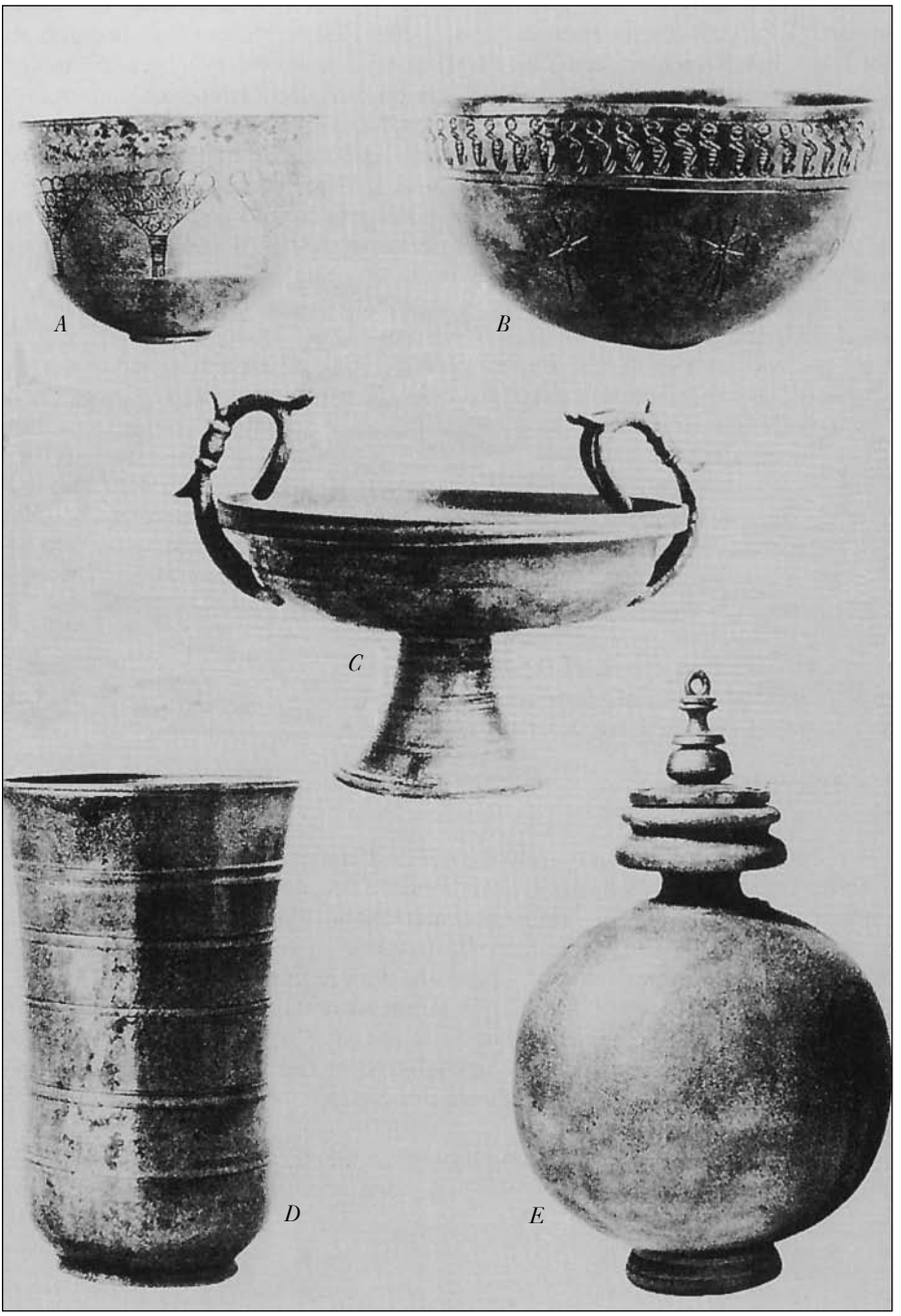

Bols et coupes de bronze provenant de Méroé. (Source : W.S. Shinnie, 1967, pl. 64–68. Photos a, c, d *Shinnie, Professor of Archaeology, Khartoum ;* b: *British Museum ;* e: *Ashmolean Museum.)*

Koush a été l'une des grandes régions productrices d'or dans le monde antique. L'or était extrait entre le Nil et la mer Rouge, surtout dans la partie au nord du dix–huitième parallèle où l'on a trouvé de nombreuses traces d'anciennes mines. La production d'or a dû être une occupation importante sous l'Empire méroïtique et les temples semblent en avoir possédé de grandes quantités ; ainsi Taharqa a doté l'un de ses nombreux temples de 110 kg d'or en neuf ans[41]. De récentes fouilles effectuées à Méroé et à Mussawarat es-Sufra ont montré des temples avec leurs murs et statues couverts de feuilles d'or. Les richesses et les exportations d'or n'ont pas été seulement l'une des principales sources de la richesse et de la grandeur du royaume mais ont influé dans une large mesure sur ses relations avec l'Egypte et Rome. On a calculé que, au cours de l'Antiquité, Koush a produit environ 1 600 000 kg d'or pur[42]. Cet or a dû être en possession des peuples nomades comme en témoignent diverses relations ; le roi Nastasen a exigé des diverses tribus qu'il avait vaincues près de Méroé la livraison de 300 kg d'or[43]. Bien que de nombreux objets en argent et en bronze aient été découverts dans les sépultures et que les offrandes aux temples aient contenu très souvent des objets d'artisanat en argent, parfois d'une haute qualité artistique, il semble que ni l'argent ni le cuivre n'aient été produits localement, mais qu'ils aient été importés de l'étranger.

En revanche, le désert oriental abondait en pierres précieuses et semi-précieuses telles que l'améthyste, l'escarboucle, la jacynthe, la chrysolithe, le béryl et quelques autres. Même si toutes ces mines n'étaient pas placées sous la domination du royaume méroïtique, tous les produits qu'on en tirait passaient finalement par le circuit commercial méroïtique, ajoutant ainsi à la renommée de Méroé en tant que l'un des pays les plus riches du monde antique.

Le travail du fer

Les importants crassiers trouvés près de l'ancienne ville de Méroé et dans d'autres régions du Butana ont fourni matière à de nombreuses spéculations sur l'importance du fer dans la civilisation méroïtique. En outre, on a soutenu que la connaissance de la technique de la fonderie et du travail du fer dans de nombreuses parties de l'Afrique saharienne était partie précisément de Méroé. Déjà en 1911, A.H. Sayce déclara que Méroé avait dû être le « Birmingham de l'ancienne Afrique »[44] ; cette opinion a été reprise jusqu'à une date toute récente par beaucoup d'autres spécialistes et est devenue une théorie généralement acceptée dans la majorité des ouvrages sur l'histoire africaine et soudanaise[45].

Ces dernières années, cette opinion généralement admise a été contestée par quelques spécialistes qui ont élevé un grand nombre de sérieuses

41. J. VERCOUTTER, 1959, p. 137.
42. H. QUIRING, 1946, p. 56.
43. H. SCHÄFER, 1901, pp. 20-21.
44. A.H. SAYCE, 1911, p. 55.
45. G.A. WAINWRIGHT, 1945. pp. 5-36 ; A.J. ARKELL, dans beaucoup de ses écrits et 1966, pp. 451 sq.; P.L. SCHINNIE, 1967, pp. 160 sq. ; I.S. KATZNELSON, 1970, pp. 289 sq. *et al.*.

objections à son égard[46]. Ces auteurs ont fait observer que les objets en fer découverts dans les nombreuses tombes l'ont été en très petites quantités. Wainwright s'est rendu compte que le fer ne se retrouvait qu'à l'état de traces vers –400 et que, même après, et jusqu'à la chute de l'Empire méroïtique (environ 320), les objets en fer sont loin d'être très répandus. De son côté, Tylecote a affirmé catégoriquement que l'on trouvait des traces de la fonte du fer avant –200 tandis qu'Amborn, grâce à une analyse minutieuse de tous les objets métalliques découverts dans la nécropole, a montré la prédominance des objets en bronze sur les objets en fer, même au cours de la période ultérieure. Il en a conclu qu'il est plus probable que toutes les découvertes de fer consistent en métal importé qui aurait été travaillé en Nubie par les forgerons locaux dont l'existence n'est cependant connue qu'à partir de la culture du Groupe X post-méroïtique. Toutefois, on ne peut en aucune manière déduire de la présence d'objets en fer travaillé qu'il existait une véritable métallurgie du fer.

En ce qui concerne les crassiers trouvés à Méroé, Amborn estime qu'il s'agit de vestiges d'autres industries que de celle du fer parce que, si ces amoncellements de déchets étaient réellement des déchets de fonderie, la région se trouvant autour de Méroé aurait été littéralement parsemée de fours, alors qu'aucun archéologue n'a jusqu'à présent découvert ne fût-ce que la trace d'un four de cette nature[47].

La controverse est loin d'être close. Des recherches archéologiques plus poussées sont nécessaires pour parvenir à une preuve catégorique de l'existence de la métallurgie du fer à Méroé; la rareté des objets en fer se trouvant dans les sites funéraires ne permet pas de conclure à une production de fer importante et infirme ainsi la théorie qui veut faire de Méroé le « Birmingham de l'Afrique ». En revanche, cela ne signifie pas que la fonte du fer ait été totalement inconnue dans cette région et qu'elle n'ait pas pu s'étendre à quelques parties avoisinantes de l'Afrique. Le problème du fer à Méroé fait partie des problèmes les plus importants de l'histoire africaine et mérite d'être étudié en profondeur au moyen de toutes les techniques modernes dont disposent l'archéologue et l'historien. Ce n'est qu'après cette étude que nous serons en mesure d'apprécier entièrement le rôle de Méroé dans l'Age du fer africain.

Villes, artisanat et commerce

Le caractère permanent de la vie le long de la vallée du Nil réglée par l'infaillible inondation annuelle rendit possible la vie sédentaire et le développement de grandes ou petites villes. Ce genre d'établissement encourageait le développement de l'artisanat; lorsque ces centres urbains de la vallée du Nil étaient situés en des points stratégiques, ils constituaient

46. Cf. B.G. TRIGGER, 1969, pp. 23-50; R.F. TYLECOTE, 1970, pp. 67-72, H. AMBORN, 1970, pp. 71-95.

47. H. AMBORN, *op. cit.*, pp. 83-87 et 92. P.L. SHINNIE et F.Y. KENSE viennent de faire à la Third International Meroitic Conference, Toronto, 1977, une communication où ils contestent l'affirmation d'H. AMBORN: des fours, pour le fer, ont bien été découverts à Méroé Begrawiya au cours de fouilles récentes.

des débouchés économiques pour l'arrière–pays et des centres commerciaux. Beaucoup de ces établissements urbains jouèrent un rôle en tant que centres administratifs et religieux[48].

On peut penser qu'en Basse-Nubie le développement urbain a été le résultat d'une évolution politique et a accru l'intérêt des Méroïtes pour leurs frontières nord avec l'Egypte. Les armées méroïtiques ont été envoyées à maintes reprises en Basse-Nubie et, finalement, les soldats se sont fixés dans cette région pour y créer une économie indépendante. Ils ont également bénéficié des relations commerciales avec l'Egypte et, de ce fait, de grands centres urbains et des communautés locales prospères se sont multipliés en Basse-Nubie en des points stratégiques tels que Qasr Ibrim ou Djebel Adda. La vie politique et religieuse se concentrait autour d'un magnat local ou d'une famille détenant à titre héréditaire des postes administratifs et/ou militaires. Cette aristocratie vivait dans des « châteaux » comme celui de Karanog ou dans des palais comme le « Palais du Gouverneur » de Mussawarat es-Sufra.

Pline (s'appuyant sur Bion et Juba) nous a déjà transmis le nom de beaucoup de villes méroïtiques sur les deux rives du Nil situées entre la Ire Cataracte et la ville de Méroé[49].

Le monument méroïtique le plus septentrional est la chapelle d'Arqamani à Dakka (ancienne Pselchis) mais la vraie ville frontière semble s'être trouvée au sud de Ouadi es-Sebua où l'on a retrouvé les vestiges d'un grand peuplement avec un cimetière. D'autres habitats urbains importants de cette région furent Karanog (près de la ville actuelle d'Aniba) et, en face d'elle, le grand fort de Qasr Ibrim, mais les bâtiments qui ont subsisté jusqu'à maintenant datent presque tous de l'époque méroïtique.

La ville de Faras (Pakhoras) a été le principal centre administratif de la province appelée *Akin*, qui correspond à la Basse-Nubie. Les fouilles ont mis au jour certains bâtiments officiels parmi lesquels le bâtiment dit « Palais de l'Ouest » (qui remonte au Ier siècle de notre ère), construction faite de briques séchées, ainsi qu'une fortification se trouvant juste sur la rive du fleuve.

Au sud de Faras, les peuplements méroïtiques sont rares, la région étant inhospitalière et la vallée trop étroite pour une importante population productive. C'est seulement au voisinage de Dongola que nous trouvons des terres plus larges et des signes plus nombreux d'ancienne occupation. Face à la ville moderne de Dongola, se trouve Kawa, où une ville importante dotée de nombreux temples atteste une longue histoire et où les fouilles ont révélé de nombreux monuments et inscriptions importantes d'origine méroïtique.

En amont de Kawa, on ne trouve aucun site important avant Napata. La place que cette ville occupe dans les cérémonies royales et les coutumes religieuses a été soulignée dans les pages précédentes; l'importance de cette ville a été rehaussée par son emplacement à l'extrémité nord de la route caravanière qui permettait d'éviter trois cataractes difficiles à franchir.

48. A.M. ALI HAKEM, 1972 b, pp. 639-646.
49. *Hist. Nat.*, VI, 178, 179.

Toutes les marchandises en provenance des régions méridionales et centrales du royaume ainsi que de l'intérieur de l'Afrique passaient par Napata. Bien que le site de la ville de Napata reste encore en partie à découvrir, les cimetières royaux d'El-Kourou, Nuri et Djebel Barkal ainsi que les temples de Djebel Barkal et de Sanam ont tous été explorés, ce qui permet d'évaluer l'importance de Napata en tant que centre royal et religieux au cours de la période antérieure de l'histoire de Koush. Jusqu'à l'époque de Nastasen, les cimetières se trouvant autour de Napata étaient utilisés pour les sépultures royales et, même après, lorsque les rois furent normalement enterrés à Méroé, certains préférèrent être transférés au Djebel Barkal.

Le centre urbain le plus important de la vallée du Nil après celui-ci se trouve à Dangeil (à environ 8 km au nord de Berber) où les vestiges de bâtiments et de murs de briques furent découverts; le site lui-même semble s'être trouvé sur une route importante qui conduisait de Méroé vers le nord.

Dans l'« île de Méroé », qui correspond à peu près à la plaine actuelle de Butana (entre l'Atbara et le Nil Bleu), on a trouvé de nombreuses traces de peuplement méroïtique[50]. Bien que la ville de Méroé soit mentionnée pour la première fois au cours du dernier quart du Vᵉ siècle avant notre ère (inscription de Amannateieriko du temple de Kawa) par le mot *B:rw:t*, les strates inférieures montrent qu'un important peuplement existait déjà sur ce site au VIIIᵉ siècle; Hérodote (II, 29) l'appelle une « grande cité » et les fouilles ont confirmé que cette ville occupait une grande superficie avec une partie centrale entourée de faubourgs, peut-être également d'une enceinte. Outre qu'elle fut pendant de nombreux siècles capitale et résidence royale, Méroé fonctionna comme l'un des grands centres économiques et commerciaux du pays, se trouvant au carrefour des routes caravanières et servant également de port fluvial. La majeure partie de la zone couverte par la ville, qui se compose de beaucoup de monticules recouverts de fragments de brique rouge, attend toujours ses archéologues[51]. Mais la partie fouillée et examinée jusqu'ici est suffisante pour que l'on en conclue que Méroé, lorsqu'elle était à son apogée, a été une cité énorme dotée de tous les éléments liés à la vie urbaine. En tant que telle, Méroé appartient aux monuments les plus importants des débuts de la civilisation du continent africain. Les principaux éléments des secteurs de la ville mis au jour contiennent la « cité royale » avec ses palais, des thermes royaux et d'autres bâtiments ainsi que le temple d'Amon. Au voisinage, on a découvert le temple d'Isis, le temple aux Lions, le temple du Soleil, un grand nombre de pyramides, des cimetières destinés à d'autres personnages que le roi.

Non loin de Méroé se trouve le site de Ouad ben Naga, qui se compose de ruines d'au moins deux temples; des fouilles récentes ont mis au jour un grand bâtiment, peut-être un palais et une structure en forme de ruche qui a peut-être été un énorme silo. Cela, ainsi que beaucoup de monticules dans

50. A.M. ALI HAKEM, *op. cit.*

51. Il faut mentionner ici les travaux récents 1972-1975 des Universités de Calgary et Khartoum au cours desquels de nombreux temples nouveaux ont été découverts.

Pièces de poterie méroïtique. a et b: *Pots peints représentant des figures caricaturales*, c: *Pot peint représentant un lion dévorant un homme*, d: *Pot peint décoré de têtes du dieu-lion Apedemak.* e: *Pot d'argile rouge décoré d'un bandeau de grenouilles assises dos à dos et séparées par des plantes. (Source: W.S. Shinnie, 1967, pl. 44-48. Photos Ashmolean Museum, Oxford.)*

le voisinage, indique l'importance de cette ville qui était la résidence des Candaces et un port du Nil[52].

Quant aux autres sites, on ne peut en signaler que quelques–uns. Basa, se trouvant dans le Ouadi Hawad, a un temple et un énorme *hafir* entouré de statues de lions en pierre. Mais le trait le plus intéressant de ce site est que cette ville ne s'est pas développée de façon anarchique mais selon un plan très strict adapté au terrain qui était recouvert à cette époque d'arbres et de broussailles[53].

A beaucoup d'égards, Mussawarat es-Sufra dans le Ouadi el–Banat, à quelque distance du Nil, revêt une importance exceptionnelle. Sa principale caractéristique, la Grande Enceinte, consiste en de nombreux bâtiments et murs d'enceinte entourant un temple construit au premier siècle avant notre ère ou un peu plus tôt. Le nombre d'éléphants représentés sur ces murs donne à penser que cet animal a joué un rôle de premier plan. Il y a un certain nombre de temples dont le plus important est le temple aux Lions dédié au dieu Apedemak. Les fouilles récentes effectuées par F. Hintze[54] apportent de nouveaux éléments sur un grand nombre d'aspects de l'histoire, de l'art et de la religion méroïtiques mais un grand nombre de leurs caractéristiques restent cependant encore mystérieuses.

Mis à part leurs fonctions administratives et religieuses, les villes méroïtiques ont également été d'importants centres d'artisanat et de commerce. Aucune étude particulière n'a été consacrée jusqu'ici à ces aspects de l'histoire économique méroïtique mais les indices dont on dispose actuellement attestent d'un haut niveau technologique et artistique des produits de l'artisanat. La présence de différents corps de métier a été nécessaire pour l'érection et la décoration de nombreux monuments (palais, temples, pyramides, etc.); bien qu'on ne puisse douter de l'importance de l'influence égyptienne au cours de la période antérieure, un grand nombre d'éléments autochtones ont fait leur apparition à partir du IIIe siècle avant notre ère et montrent que les artisans et artistes méroïtiques se sont libérés des modèles étrangers et ont commencé à produire une tradition artistique tout à fait originale et indépendante.

La poterie appartient aux produits les mieux connus de la civilisation méroïtique; elle doit sa célébrité à une haute qualité aussi bien de sa matière que de sa décoration. Nous pouvons y discerner deux traditions; la poterie faite à la main par les femmes, qui montre une remarquable continuité de forme et de style et une tradition africaine profondément enracinée[55], tandis que la poterie faite au tour par l'homme est plus variée et répond davantage aux changements de style. Cette distinction permet également de conclure que, dès les premiers temps, la poterie faite au tour s'est développée comme un art distinct produisant pour le marché et pouvant donc répondre aux changements de la mode et de la demande des classes moyennes et supérieures

52. Cf. J. VERCOUTTER, 1962.
53. J.W. CROWFOOT, 1911, pp. 11-20.
54. Cf. F. HINTZE. 1962 et 1971 (a).
55. P.L. SHINNIE, 1967. p. 116: l'auteur souligne que cette poterie est exécutée aujourd'hui dans le même style non seulement au Soudan mais dans de nombreuses autres parties de l'Afrique.

de la société méroïtique tandis que le menu peuple continuait d'utiliser la poterie traditionnelle faite à la maison par les femmes.

Un autre artisanat qui avait atteint un haut degré de développement était la joaillerie. C'est surtout dans les tombes royales qu'on en a découvert les produits en quantité considérable. Comme pour les autres objets de l'artisanat, les premiers bijoux étaient étroitement copiés sur le style égyptien et ce n'est que plus tard que l'on trouve des bijoux spécifiquement méroïtiques dans leur style et leur ornement. Ces objets étaient principalement faits en or, en argent et en pierres semi-précieuses; ils comprenaient des plaques, colliers, bracelets, boucles d'oreilles et bagues. Leurs modèles étaient aussi très variés, certains d'inspiration égyptienne, tandis que d'autres montraient clairement qu'ils étaient d'origine locale et le produit de l'artisanat et des artistes méroïtiques. La sculpture de l'ivoire était aussi un art étroitement lié à celui de la joaillerie; en raison de l'abondance et de l'accessibilité de cette matière à Méroé, il n'est pas surprenant que les sculpteurs aient mis au point leurs propres techniques et leurs propres traditions, qui utilisent principalement les motifs animaux (girafes, rhinocéros, autruches).

Les ébénistes fabriquaient différentes sortes de meubles, en particulier des lits mais également des fûts de bois, des coffres et même des instruments de musique; les tisserands fabriquaient des tissus de coton et de lin, les tanneurs traitaient les peaux et le cuir. Des vestiges de leur travail ont été découverts dans plusieurs tombes royales et non royales.

Toutes ces indications montrent qu'il existait à Méroé une classe relativement nombreuse d'artisans à laquelle appartenaient également les artistes, architectes et sculpteurs. Comment cet artisanat était organisé, on ne le sait pas encore, étant donné que les noms de métiers se trouvant dans les inscriptions méroïtiques n'ont pas encore été déchiffrés. Il est probable que des ateliers réservés au service du temple existaient comme en Egypte[56] et peut-être aussi à la cour royale.

L'empire de Koush constitua au cours de son histoire un entrepôt idéal pour les routes caravanières entre la mer Rouge, le Haut Nil et la savane nilotchadienne. Il n'est donc pas étonnant que le commerce extérieur ait joué un rôle important dans l'économie et dans la politique méroïtiques. Nous disposons d'indications suffisantes sur le commerce avec l'Egypte pour pouvoir évaluer l'importance de ce commerce et en connaître les produits et les itinéraires; en revanche, on ne peut que formuler des hypothèses pour le commerce avec les autres parties de l'Afrique et un grand nombre de questions restent encore sans réponse. Depuis les temps anciens, les principaux produits d'exportation en provenance de Nubie ont été l'or, l'encens, l'ivoire, l'ébène, les huiles, les pierres semi-précieuses, les plumes d'autruche, les peaux de léopard, etc. Bien qu'une partie de ces marchandises ait eu pour origine le territoire méroïtique, on peut constater que beaucoup d'autres provenaient de pays situés au sud.

56. On trouve ces ateliers au temple T à Kawa qui date du VII[e] ou VI[e] siècle avant notre ère, cf. M.F.L. MACADAM, 1955, pp. 211-232.

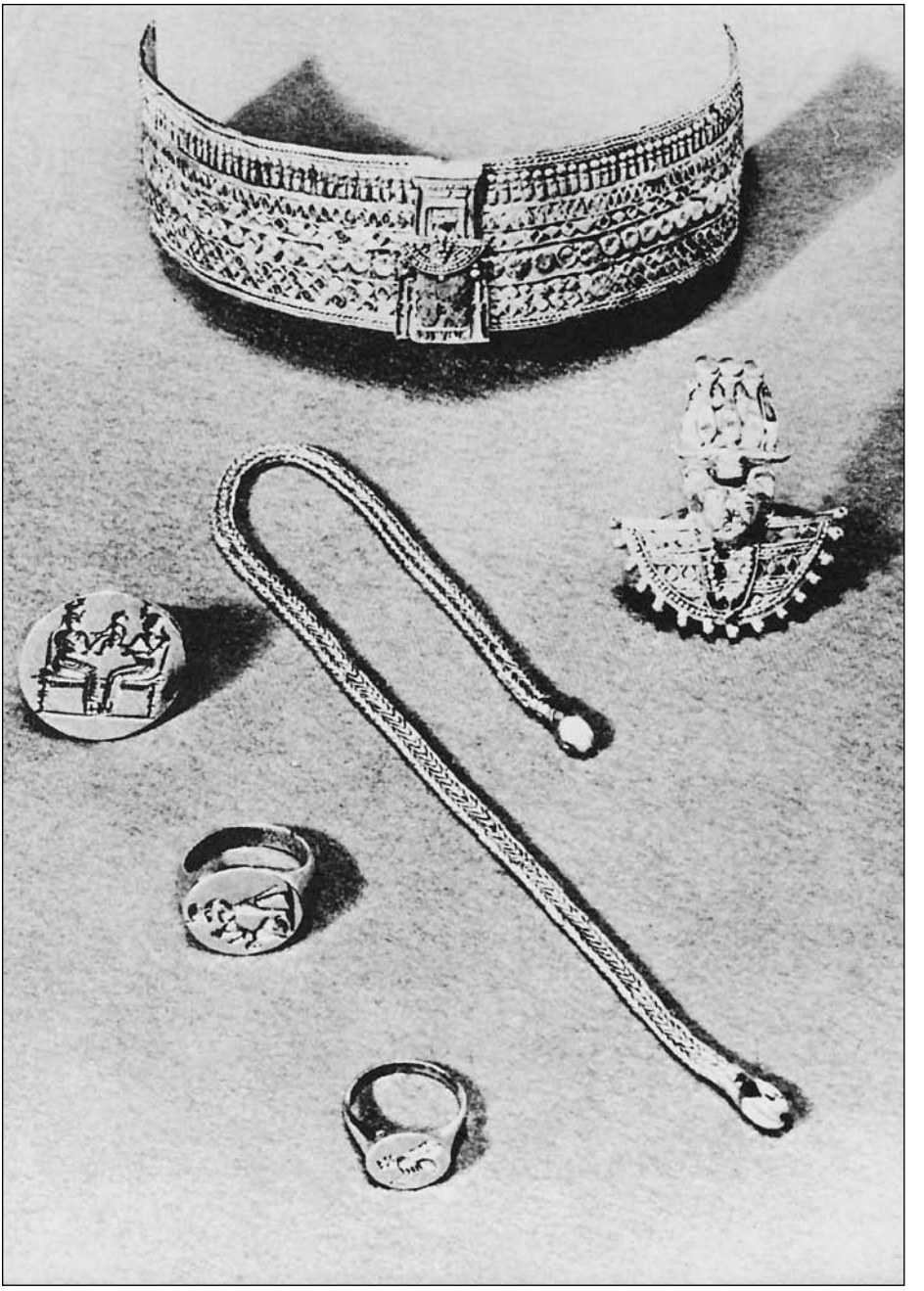

Bijoux en or de la Reine Amanishabete (41-12 avant notre ère).
(Source : F. et U. Hintze, 1966, pl. 132. Photo Staalttiche Museum, Berlin.)

Le commerce extérieur était dirigé principalement vers l'Egypte et le monde méditerranéen et peut-être plus tard vers l'Arabie du Sud. La grande route commerciale longeait le Nil, bien que, dans certaines parties, elle traversât la savane (par exemple entre Méroé et Napata et Napata et la Basse-Nubie). L'« île de Méroé » a dû être parcourue dans tous les sens par un grand nombre de caravanes; elle a été également le point de départ pour les caravanes en direction de la mer Rouge, de l'Ethiopie du Nord, du Kordofan et du Darfour. Le contrôle de ce vaste réseau de routes a été un souci constant pour les rois car les peuples nomades attaquaient très souvent les caravanes; pour assurer plus facilement la sécurité des routes commerciales, les souverains ont construit des forteresses aux points stratégiques importants (dans la steppe de Bajuda entre Méroé et Napata) et y ont fait creuser des puits.

Le peu d'indices dont on dispose ne nous permet pas de suivre de près l'évolution du commerce extérieur de Méroé au cours de toute son histoire. Nous ne pouvons que supposer que ce commerce a atteint son apogée au début de la période hellénistique, lorsque la demande de la dynastie des Ptolémées pour les produits exotiques en provenance d'Afrique s'est accrue. Plus tard, au début du Ier siècle de notre ère, la principale route a été transférée de l'axe du Nil à la mer Rouge, diminuant ainsi le volume de marchandises directement exportées de Méroé, étant donné qu'un grand nombre d'entre elles pouvaient être obtenues dans les régions de l'Ethiopie du Nord où Axoum venait juste d'amorcer son ascension. Les derniers siècles du royaume méroïtique coïncidèrent avec la crise générale de l'Empire romain, ce qui a conduit tout d'abord à un déclin brutal puis à une interruption quasi totale des relations commerciales entre Méroé et l'Egypte. Un grand nombre de villes de la Basse-Nubie qui dépendaient de ce commerce se trouvèrent ruinées; en outre, ni Rome ni Méroé n'étaient à cette époque en mesure de défendre les routes commerciales contre les attaques des Blemmyes et Nobades nomades[57].

La structure sociale

En l'absence de toute information directe, il est presque impossible de présenter un tableau cohérent de la structure sociale de Méroé. Nous savons seulement qu'il existait une classe supérieure ou dirigeante composée du roi et de sa famille, d'une cour et d'une aristocratie provinciale qui remplissait diverses fonctions administratives et militaires et d'un clergé très influent; à l'autre extrémité de l'échelle sociale, les sources dont nous disposons font état à de nombreuses reprises de l'existence d'esclaves recrutés parmi les prisonniers de guerre. Des témoignages indirects donnent à penser que, mis à part les agriculteurs et les éleveurs qui devaient former la majorité de la population méroïtique, il existait une classe moyenne d'artisans, de commerçants, de petits fonctionnaires et de domestiques mais on ignore tout de leur statut social. Tant que nous ne disposerons pas de renseignements plus

57. Pour une analyse des causes de ce déclin, voir I.S. KATZNELSON, *op. cit.*, pp. 249 sq.

précis il serait prématuré de vouloir définir le type de rapports qui existait entre les diverses classes sur le plan social et sur le plan de la production.

Les documents épigraphiques et autres permettent de supposer que les activités guerrières ont joué un rôle non négligeable dans le royaume, mais il est difficile de dire comment les armées étaient levées et organisées. Il semble que, mis à part une garde royale permanente, tous les habitants de sexe masculin étaient mobilisés en cas de besoin. Les relations datant de la période romaine indiquent que l'armée était divisée en infanterie et cavalerie mais que, comparés aux légions romaines, les soldats méroïtiques étaient peu disciplinés. Des guerres furent menées contre des groupes nomades du désert oriental, qui ne furent jamais complètement soumis et étaient prêts à s'emparer au moment opportun des terres cultivées. En même temps, de nombreuses guerres d'agression furent menées pour agrandir le territoire et s'emparer d'un butin (bétail et esclaves) qui devait constituer une source importante de richesses pour les classes dominantes et le clergé.

Un grand nombre des prisonniers de guerre était régulièrement remis par les rois aux temples, parfois même avec les territoires ou les terres nouvellement occupés. Le nombre des esclaves a dû être relativement très élevé et, à l'époque romaine, beaucoup d'esclaves noirs furent déportés en Egypte et dans les pays méditerranéens. La main-d'œuvre servile a été utilisée pour la construction de pyramides, de temples, de palais et autres monuments ainsi que pour la culture des vergers et des jardins des temples. Peut-être était-elle employée pour le creusement et la réparation des canaux et des bassins d'irrigation (*hafirs*). L'esclavage s'est développé à Méroé comme dans les autres royaumes orientaux mais il l'a fait assez lentement et n'a jamais constitué la principale base de production, étant donné que la main-d'œuvre servile avait une sphère d'utilisation relativement plus limitée; dans les inscriptions, le nombre des femmes esclaves est toujours supérieur à celui des hommes, ce qui indique que l'esclavage domestique était la forme la plus répandue.

Religion

Caractéristiques générales

Le peuple méroïtique tirait la plupart de ses idées religieuses officielles d'Egypte. La majorité des dieux qui faisaient l'objet d'un culte dans les temples méroïtiques correspondaient à ceux d'Egypte et les premiers rois considérèrent Amon comme le dieu souverain dont ils tenaient leurs droits au trône. Les prêtres d'Amon exercèrent une influence considérable, du moins jusqu'à l'époque du roi Ergamène qui semble avoir brisé leur pouvoir absolu. Toutefois, même plus tard, les rois firent preuve — du moins dans leurs inscriptions — d'une vénération pour Amon et ses prêtres qu'ils favorisaient de diverses manières en leur accordant des dons en or, en esclaves, en bétail et en terres.

En même temps que les divinités pharaoniques (Isis, Horus, Thoth, Arensnuphis, Satis, etc.) avec leurs symboles originaux, les habitants de Méroé pratiquaient le culte de dieux purement méroïtiques comme le dieu-lion Apedemak ou le dieu Sebewyemeker (Sbomeker). Le culte de ces dieux n'est devenu officiel qu'au IIIe siècle avant notre ère; il semble qu'ils aient été auparavant des dieux locaux des parties méridionales de l'empire et qu'ils n'aient accédé à la première place qu'à l'époque où l'influence égyptienne commença de décliner pour être remplacée par des traits culturels plus authentiquement méroïtiques. (Il ne faut pas oublier que c'est aussi vers cette époque que l'écriture et la langue méroïtiques furent introduites dans les inscriptions).

Le dieu guerrier Apedemak était une divinité d'une grande importance pour les Méroïtes. On le dépeint avec une tête de lion et les lions jouèrent un certain rôle dans les cérémonies du temple, surtout à Mussawarat es-Sufra[58]. Au même endroit, nous trouvons un autre dieu méroïtique n'ayant pas de correspondant égyptien: Sebewyemeker, qui était peut-être le principal dieu local à être considéré comme un créateur. Quelques déesses sont aussi dépeintes à Naga, mais leur nom et la place qu'elles occupaient dans le panthéon méroïtique nous sont encore inconnus.

La présence de deux sortes de divinités, l'une d'origine égyptienne et l'autre d'origine locale, se reflète aussi dans l'architecture des temples.

Les temples d'Amon

Le symbolisme religieux a joué un rôle important dans le plan des temples de l'ancienne Egypte. Le culte s'exprime dans des rituels complexes et élaborés et chaque partie du temple a un rôle particulier dans le déroulement du rituel. Ces différentes parties (par exemple salles, cours, chambres, chapelles, etc.) étaient disposées suivant un axe et constituaient un long corridor de procession. Des temples de ce type ont été édifiés dans la région de Dongola par Peye, Taharqa et leurs successeurs; Napata était le centre où le plus important de ces temples fut construit et dédié à Amon-Rê du Djebel Barkal. Toutefois Méroé ne figure pas dans les inscriptions de couronnement plus anciennes comme étant un lieu où fut construit un temple d'Amon.

Vers la fin du Ier siècle avant notre ère cependant, la ville de Méroé fut honorée de la construction d'un de ces temples devant lequel fut placée une longue inscription en méroïtique. Les noms les plus anciens qui lui sont associés sont ceux du roi Amanikhabale (–65/–41) et de la reine Amanishakhte (–41/–12). Ce temple devint peut-être le plus important dans la dernière moitié de l'histoire du royaume. Nous devons cependant remarquer qu'à partir de cette époque, d'autres temples d'Amon-Rê similaires et de plus petites dimensions ont été construits à Méroé, Mussawarat es-Sufra, Naga et Ouad ben-Naga. Le temple d'Amon à Méroé a joué un rôle semblable à celui de Napata et de Djebel Barkal, et a dû devenir un rival redoutable

58. L.W. ZABKAR, 1975.

pour le temple de Napata qu'il finit par supplanter. Même durant la période antérieure à la construction du temple d'Amon de Méroé, Napata n'avait pas le monopole en tant que centre religieux car il existait d'autres types de temples qui dominaient la vie religieuse dans tout le Butana et rayonnaient de là vers le nord. C'est du temple aux Lions que nous devons maintenant parler.

Le temple aux Lions

Le nom de « temple aux Lions » est dû à une prépondérance marquée de représentations de lions, sculptées en ronde-bosse, gardant les abords et l'entrée de ces temples, ou occupant une place importante dans les bas-reliefs. Le lion représente également le grand dieu méroïtique Apedemak. Cependant, il ne faut pas en conclure que ces temples étaient tous dédiés uniquement à Apedemak. L'existence de ces temples a été observée par différents auteurs[59], mais dans la description de temples particuliers il leur a été donné des noms différents[60] : temple d'Apis, temple d'Isis, temple du Soleil, temple principal d'Auguste (Fesco Chamber), etc. L'emploi de pareils termes a, dans certains cas, causé des malentendus et des conclusions erronées[61]. L'emploi de l'expression temple aux Lions éliminerait d'autres malentendus, la représentation du lion en étant la marque la plus distinctive. Les statues de bélier sont associées aux temples d'Amon (Barkal, Kawa, Méroé, Naga) alors que les statues de lion en sont complètement absentes, bien que le dieu-lion Apedemak doive peut-être figurer parmi les divinités qui y étaient adorées et que son image apparaisse parmi celle des autres dieux. De même, si les divinités à tête de bélier (Amon-Rê et Khnoum) apparaissent fréquemment sur les bas-reliefs de ces temples aux Lions, il n'existe aucun exemple de statue de bélier associée à un temple aux Lions.

Répartition et types des temples aux Lions

En plus de 32 temples aux Lions connus, il existe 14 sites où la présence d'un temple aux Lions est presque certaine. Si nous ajoutons l'existence dans les textes méroïtiques de titres religieux associés à ces temples dans des localités comme Nalete, Tiye, etc., le nombre de ces temples a dû être en fait très important. Il semble qu'ils aient été répartis sur l'ensemble du royaume de Méroé. Leur distribution présente deux caractéristiques très nettes. La première est qu'il existe quatre sites où plusieurs temples ont été découverts : Naga (huit temples), Mussawarat (six), Méroé (six) et Barkal (trois).

La présence de plusieurs temples dans une même localité dénote l'importance religieuse du site. En fait, les temples les plus élaborés et peut-être les plus importants du royaume sont celui de Mussawarat es-Sufra et le Temple du Soleil de Méroé (M.250). Néanmoins, Naga a plus de temples

59. J.GARSTANG, *et al.*, 1911, p. 57 ; M.F.L. MACADAM, 1955, p. 114 ; F. HINTZE, *op. cit.*, p. 170.
60. B. PORTER et R. MOSS, 1951, pp. 264 sq.
61. Par exemple le Temple du Soleil, ainsi appelé par Sayce sur la base d'une indication d'Hérodote à propos de la présence d'une « Table du Soleil », a amené certains auteurs à suggérer l'existence à Méroé d'un culte spécial du soleil. De même des termes comme temple d'Isis et temple d'Apis pourraient être la cause de conclusions également erronées.

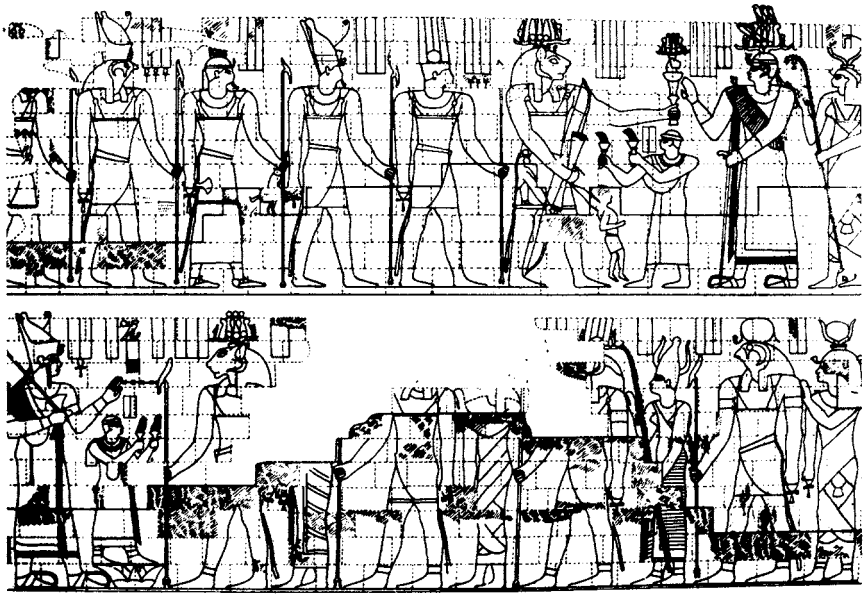

1

2

1. Le dieu Apedemak conduisant d'autres dieux méroïtiques. (Source : F. Hintze, « Die Inschriften des Löwentempels von Mussawarat es-Sufra, Abhandlungen der Deutschen Akademie der Wissenschaften zu Berlin », Kl. für Spr., Lit. und Ku. Jahrgang 1962, Nr. I, Berlin 1962, pl. II.)

2. Dieu Sebewyemeker méroïtique, du temple du Lion à Mussawarat es-Sufra. (Source : F. et U. Hintze, 1966, pl. 101.)

que tout autre site et Barkal possède les spécimens datables les plus anciens. Le premier (B.900) construit par Peye (–750/–716) possédait à l'origine deux chambres qui ont été transformées ultérieurement en un temple à pylône et à chambre unique. Le second temple est B.700, commencé par Atlanersa (–653/–643) et terminé par Senkamanisken (–643/–623).

Le deuxième trait remarquable est que les centres des deux types de temples ne coïncident pas. Il est possible d'avancer que, d'une manière générale, les temples d'Amon étaient concentrés dans la région de Napata, alors que les temples aux Lions se trouvaient dans l'île de Méroé où les temples d'Amon n'ont été construits qu'à partir du Ier siècle avant notre ère.

Tous les temples aux Lions peuvent être divisés en deux types principaux. Le premier est un temple à deux chambres ; les plus anciens temples de ce type sont en brique séchée et ne possèdent pas de pylône. Le deuxième avait une seule chambre ; la plupart avaient un pylône sur la façade, mais les plus anciens n'en possédaient pas.

Le second type de temple aux Lions pourrait remonter à deux sources locales. D'une part, il se rattache au premier type, comme le montre le fait que B.900 a été ultérieurement reconstruit sur un plan du second type. D'autre part, il existe à la fois à Barkal[62] et à Kerma[63] plusieurs petites constructions à une seule chambre qui peuvent être à l'origine du second type. Les spécimens les plus anciens de ce type se trouveraient peut-être sous Méroé M.250, datant peut-être d'Aspelta et sous le temple 100 de Mussawarat es-Sufra, datant d'avant 500 avant notre ère[64].

L'autre source qui peut avoir influencé le choix du temple aux Lions est l'Egypte, où des chapelles ont été construites à diverses époques à l'intérieur de l'enclos d'autres temples ou en bordure du désert. Ce sont des haltes pour la barque ou la statue du dieu durant diverses processions. Cependant, la plupart d'entre elles sont élaborées et comportent plusieurs chambres[65] et si, parmi les monuments thébains, la XXVe dynastie a construit ou ajouté diverses petites chapelles à Karnak et ailleurs[66], celles-ci ne rappellent pas le plan du temple aux Lions. Une origine indigène semblerait donc plus vraisemblable. Dans sa simplicité, ce type de monument était en fin de compte adaptable à des régions comme le Butana où le manque de main-d'œuvre qualifiée et de matériaux empêchait l'adoption de bâtiments élaborés comme les temples d'Amon, au moins dans la période la plus ancienne. La simplicité du temple reflète peut-être un type simple de culte, probable dans les communautés nomades du Butana et d'autres régions.

Ces deux types de temple, les temples d'Amon et les temples aux Lions, suggèrent au premier abord l'existence de deux types de religion, mais un second examen attentif montre qu'il s'agit en fait d'une religion unique. La dualité religieuse supposerait soit une grande tolérance, hautement improbable

62. G.A. Reisner, 1918, p. 224.
63. G.A. Reisner, *H.A.S.*, 1923, p. 243.
64. F. Hintze, 1970.
65. A. Badary, 1968, p., 282.
66. J. Leclant, 1965, p. 18.

à cette époque, soit une lutte farouche et des guerres religieuses continuelles dont nous ne connaissons aucune trace. Au contraire, le panthéon des temples d'Amon semble avoir été le même que celui des temples aux Lions, avec cette différence que certains dieux avaient la prééminence dans tel ou tel temple. Ces dieux sont d'ailleurs un mélange de dieux égyptiens comme Amon-Rê, la triade osiriaque, etc., et de dieux indigènes locaux comme Apedemak, Mandulis, Sebewyemeker, etc.[67] Par conséquent, la différence de plan indique une différence de rites plutôt que de religion. Ainsi le rituel des cérémonies du couronnement exigeait pour les processions et les fêtes un temple du type des temples d'Amon. Cette forme de pratique religieuse a rendu possible l'incorporation sans conflit de diverses divinités et croyances locales et a contribué de ce fait à la cohésion durable d'un substrat qui, sinon, eût été trop diversifié.

67. J. LECLANT, 1970 (b), pp. 141-153.

CHAPITRE 12

La christianisation de la Nubie

K. Michalowski

D'une part la décadence du royaume de Méroé, qui occupait le territoire de la Nubie du IIIe siècle avant notre ère au IIIe siècle de notre ère, d'autre part la romanisation puis la christianisation de l'Egypte au nord furent les deux facteurs de base à l'origine des structures sociales et des événements historiques en Nubie dans la période chrétienne. Après la chute du royaume de Méroé, se forma en Nubie septentrionale, entre la Ire Cataracte et la Dal, c'est-à-dire la région qui s'étend entre la IIe et la IIIe Cataracte, un Etat nobade. Il naquit après de longues luttes entre les peuples des Blemmyes et les Nobades, luttes achevées par la domination de ces derniers sur la vallée du Nil. Les Nobades rejetèrent les Blemmyes (Bedjas ou Buğa) vers le désert à l'est du fleuve.

Les fouilles entreprises par diverses missions internationales, à l'occasion de la campagne de sauvegarde des monuments de Nubie, ont apporté de nombreuses informations nouvelles sur cette période de l'histoire nubienne.

A Faras, les fouilles polonaises ont apporté la preuve que l'ancienne Pakhoras a bien été, vers la fin de la période des Nobades, la capitale de leur royaume. Là se trouvait le palais des souverains transformé plus tard en une première cathédrale[1].

Comme le démontrent les traces de leur culture matérielle, les contrastes dans le niveau de vie de la société étaient extrêmes. Les masses étaient relativement pauvres. Leurs modestes sépultures firent appeler leur culture faute de possibilité d'une définition historique plus précise, culture du Groupe X

1. K. MICHALOWSKI, 1967 (b), pp. 49-52.

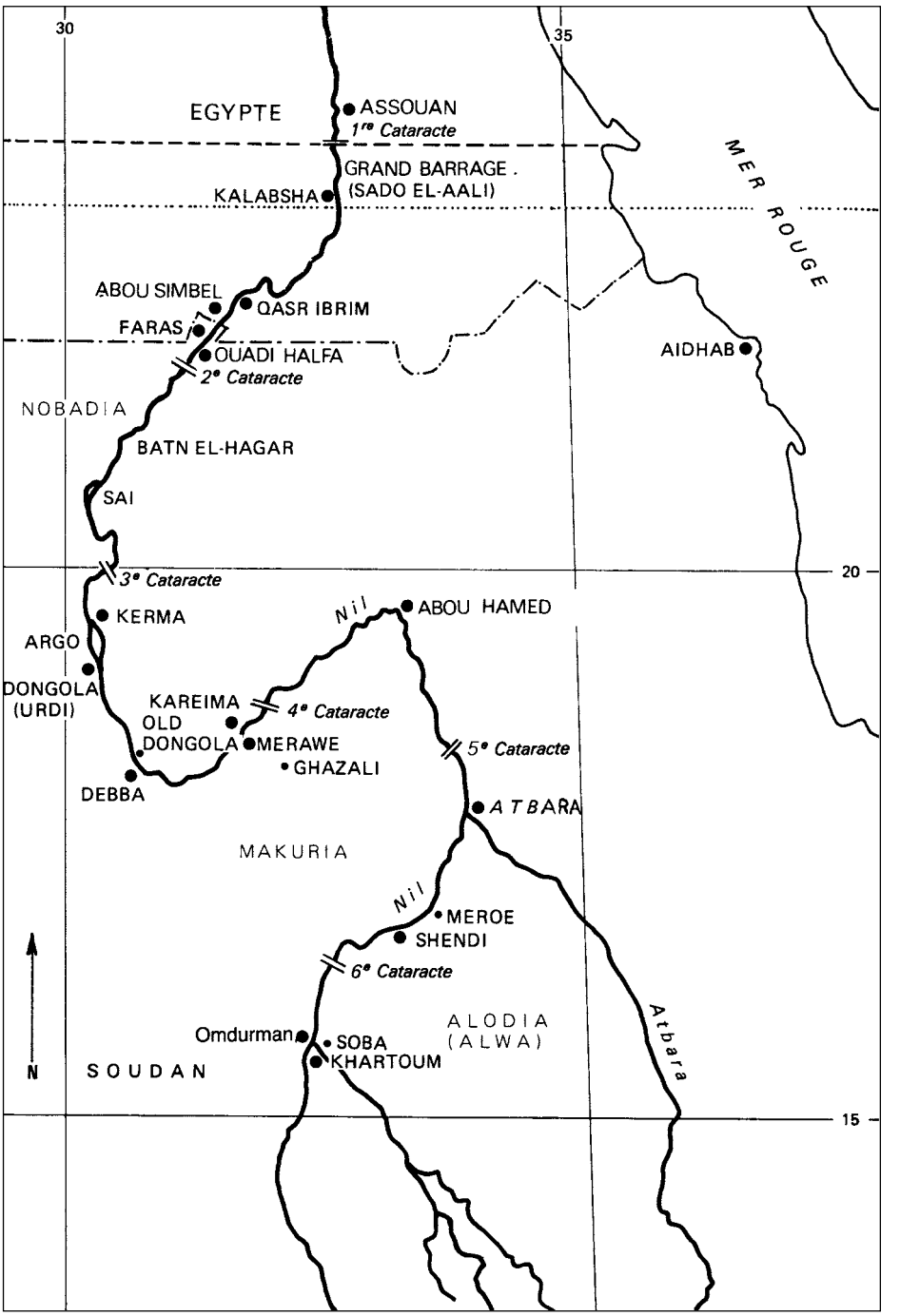

Le Nil de la Ire à la IVe Cataracte. (Carte fournie par l'auteur.)

par le premier découvreur de cette civilisation, l'archéologue américain G.A. Reisner[2]. En opposition au bas standard de vie de la population, les classes dirigeantes, les princes et la cour cultivaient les traditions de l'art et de la culture méroïtiques. Les restes les plus représentatifs de la culture matérielle de cette mince couche sociale sont les riches mobiliers funéraires des fameux tumuli de Ballana, découverts en 1938 par W.B. Emery[3], ainsi que le palais des souverains de Nobadie à Faras mentionné plus haut.

L'interdépendance entre ladite culture de Ballana et la culture du Groupe X ne fut éclaircie que récemment[4]. En effet, il y a peu de temps, cette question était encore l'objet de controverses entre les savants. Certains affirmaient que le Groupe X est, dans l'histoire de la Nubie, une énigme[5], les tumuli de Ballana étant attribués aux chefs de tribus Blemmyes[6], les autres objets de cette période à l'art et à la culture méroïtiques tardifs[7]. Il fut aussi question d'appeler toute cette période « Ballana Civilization »[8].

Les fouilles polonaises à Faras ont mené à la découverte, sous le palais des souverains des Nobades, d'une église chrétienne en briques crues qui doit remonter à avant la fin du Ve siècle. Il est vrai que la haute datation de cette construction a récemment été mise en doute[9], mais le fait est que parmi des tombes dudit Groupe X on retrouve des sépultures chrétiennes[10], que des lampes à huile chrétiennes et de la céramique décorée de graffiti en forme de croix apparaissent dans les couches du Groupe X sur l'île de Meinarti[11]. Ce sont des preuves évidentes que très tôt, même avant la christianisation officielle de la Nubie par la mission du prêtre Julien envoyée par l'impératrice Théodora de Byzance, la foi chrétienne était parvenue chez les Nobades, trouvant facilement des néophytes parmi les pauvres. Un argument supplémentaire pour une ancienne pénétration de la foi chrétienne en Nubie est l'existence en ce pays dès la fin du Ve siècle de monastères et ermitages[12]. On peut donc tranquillement affirmer que la religion chrétienne s'infiltra peu à peu en Nubie avant sa conversion officielle qui eut lieu en l'an 543 suivant l'information transmise par Jean d'Ephèse[13].

Beaucoup de facteurs expliquent cette précoce christianisation du pays des Nobades. L'Empire romain, encore hostile au christianisme au IIIe siècle, aussi bien que l'Empire chrétien des IVe, Ve et VIe siècles, persécute ceux qui n'obéissent pas aux injonctions officielles en matière de religion. Beaucoup d'Egyptiens peut-être, et aussi des Nubiens qui fuyaient l'Egypte, ont

2. G.A. Reisner, 1910, p. 345 sq.
3. W.B. Emery et L.P. Kirwan, 1938.
4. K. Michalowski, 1967 (a), pp. 104-211.
5. L.P. Kirwan, 1963, pp. 55-78.
6. W.B. Emery, 1965, pp. 57-90.
7. F.L. Griffith, 1926, pp. 21 sq.
8. B.G. Trigger, 1955, pp. 127 et suiv.
9. P. Grossmann, 1971, pp. 330-350.
10. T. Säve-Söderbergh, 1963, p. 67.
11. W.I. Adams, 1965 (a), p. 155; *id.*, 1965 (c), p. 172; *id.*, 1967, p. 13.
12. S. Jakobielski, 1972, p. 21.
13. L.P. Kirwan, 1939, pp. 49-51.

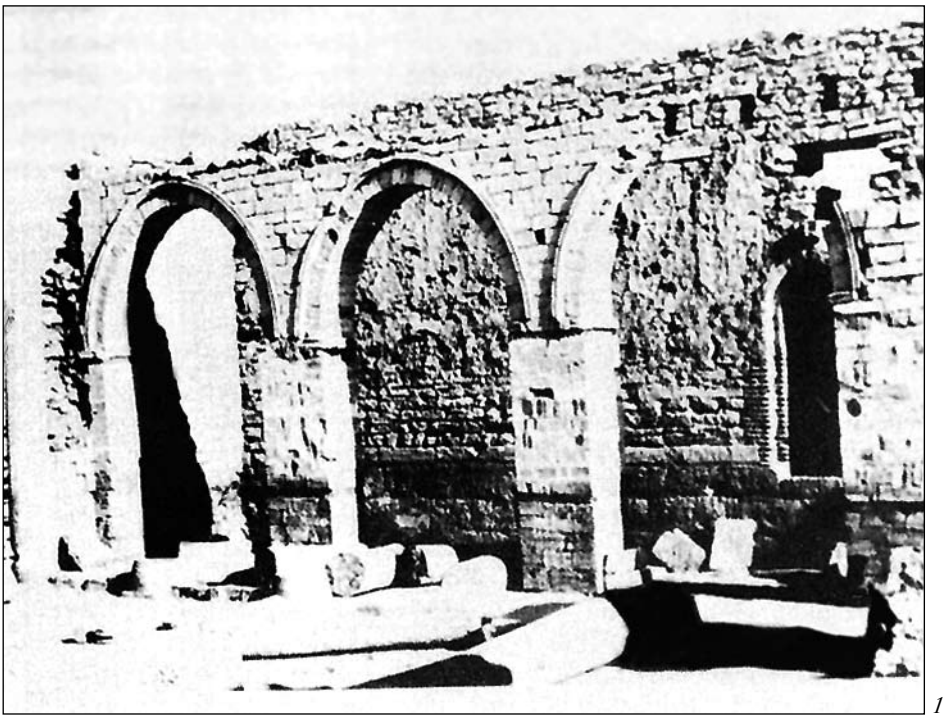

1

1. Façade est de l'église de Qasr Ibrim : « Les Arches ». (Photo fournie par le Dr Gamai Mokhtar.)

2. Cathédrale de Faras. (Photo Musée national de Varsovie.)

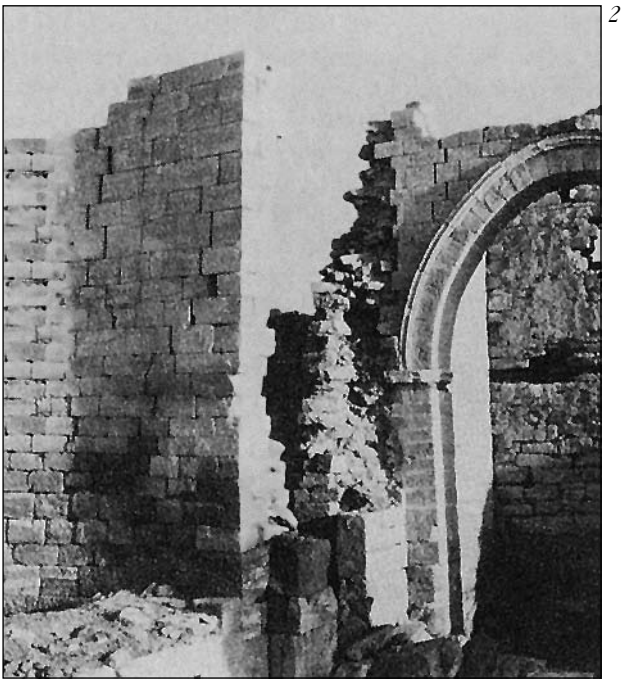

2

probablement alors porté leur foi aux Nobades résidant au sud d'Assouan. Les caravanes des commerçants gagnaient le Sud, par Assouan, transportant elles aussi les croyances en même temps que les hommes. La diplomatie byzantine des Ve et VIe siècles, soucieuse d'entente avec Axoum contre la menace perse en mer Rouge, n'a certainement pas non plus joué un rôle mineur. En 524, un traité formel avait permis à Axoum l'envoi de Blemmyes et de Nobades pour l'expédition projetée au Yémen. Les prêtres n'étaient sans doute pas inactifs dans ces tractations et relations.

En 543, sur l'ordre de l'impératrice Théodora, le prêtre Julien ne baptisa en fait, suivant le rite monophysite, que les souverains du pays. Déjà bien avant, sous l'influence de l'Egypte chrétienne, la majorité de la population avait adopté la nouvelle foi pour elle pleine d'attrait. Au VIe siècle, une église proche de la rive du Nil, dans un quartier éloigné du centre, desservait une chrétienté populaire. La conversion des souverains nobades au christianisme fut de leur part un acte politique de poids. En ce temps, ils ne disposaient plus d'une idéologie religieuse bien définie qui leur aurait facilité l'emprise sur la population. Maintenant, le christianisme leur ouvrait la voie vers l'Egypte où, depuis le IVe siècle, des évêques résidaient dans l'île de Philae[14]. Par l'intermédiaire de l'Egypte, ils pouvaient avoir accès à la Méditerranée et au centre de la civilisation de cette époque, Byzance.

Le royaume des Nobades (en arabe Nūba), la Nobadia, s'étendait de Philae à la IIe Cataracte. Il avait Faras pour capitale.

Au sud, jusqu'à l'antique Méroé, un autre royaume nubien a pris corps au VIe siècle, dont la capitale fut le Vieux Dongola (en arabe Dungula); par la suite ce royaume fut appelé Makuria (en arabe Mukurra). Contrairement à la Nubie septentrionale qui avait adopté le christianisme de rite monophysite, Makuria fut convertie par une mission de l'empereur Justin II, en 567-570, au rite orthodoxe melchite[15]. Les fouilles polonaises menées à Old Dongola depuis 1964 ont permis d'identifier quatre églises et le palais royal chrétien[16]. L'un des édifices date de la fin du VIIe ou du début du VIIIe siècle; au-dessous de lui les vestiges d'une église plus ancienne en briques crues ont été repérés. Cet édifice religieux, qui n'était pas la cathédrale, comptait cinq nefs et seize colonnes de support en granit de 5,20 m de haut. L'ampleur des vestiges découverts permet de penser que les descriptions faites, avec enthousiasme, au XIe siècle par un voyageur arabe, correspondent à la réalité historique: Dongola était une capitale importante au moins dans ses monuments.

Finalement, entre 660 et 700, les Makurites ont aussi adopté le monophysisme et le fait n'est pas demeuré sans conséquences importantes.

Au sud, dans la région de la VIe Cataracte, se forma un troisième Etat chrétien en Nubie avec pour capitale Soba, non loin de l'actuel Khartoum. Il s'appelait Alodia (en arabe Alwa).

14. U. MONNERET DE VILLARD, 1938; H. MUNIER, 1943, pp. 8 sq.
15. U. MONNERET DE VILLARD, 1938, p. 64; L.P. KIRWAN, 1966.
16. K. MICHALOWSKI, 1966. pp. 189-299; *id.*, 1969, pp. 30-33; S. JAKOBIELSKI et A. OSTRASZ, 1967: S. JAKOBIELSKI et L. KRZYANIAK, 1967; K. MICHALOWSKI, 1969. pp. 167 sq. et pp. 70-75; P. GARTKIEWICZ, pp. 49-64; M. MARTENS, 1973. pp. 263-271; S. JAKOBIELSKI, 1975. pp. 349-360.

Avec l'appui des Nobades, vers 580, une mission byzantine vint en Alodia. Son chef, l'évêque Longin, constate que le pays avait été déjà partiellement converti par les Axoumites. Ainsi donc, vers la fin du VI^e^ siècle, la Nubie était un pays chrétien composé de trois royaumes: au nord, Nobadia; au centre, Makuria; au sud, Alodia. Encore aujourd'hui leurs rapports mutuels ne sont pas entièrement clairs, tout au moins en ce qui concerne la première période de leur existence autonome[17].

Encore récemment l'histoire de la Nubie chrétienne était rangée dans la périphérie de l'égyptologie, de l'histoire ancienne et paléochrétienne. Le plus souvent elle était traitée en fonction de l'histoire de l'Egypte copte.

Une somme des connaissances sur la Nubie chrétienne jusqu'en 1938 est renfermée dans l'étude essentielle d'Ugo Monneret de Villard[18]. La publication en quatre volumes sur la Nubie médiévale du même auteur[19] fournissait un matériel illustratif riche pour ce temps; jusqu'aujourd'hui, elle sert aux chercheurs pour l'étude de nombreux points de détail. Dans ses travaux, Monneret de Villard tint compte des résultats des fouilles archéologiques mais aussi il mena des recherches minutieuses sur les textes d'écrivains arabes qui souvent jusqu'à nos jours restent les seules sources d'information sur des faits importants de l'histoire de la Nubie et pour la chronologie des rois nubiens. Parmi les plus importants, on compte les textes de Yaʿkub (874), al-Masʿudi (956), Ibn Hawkal (vers 960), Selim al-Aswāni (vers 970), Abu Sālih (vers 1200), al-Makīn (1272), Ibn Khaldun (1342-1406) et surtout Makrīsī (1364-1442)[20].

Depuis les recherches de Monneret de Villard, de nombreuses découvertes archéologiques se sont accumulées, surtout par suite de ladite campagne de Nubie, organisée sous le patronage de l'Unesco en 1960-1965 pour l'exploration des terrains destinés à être recouverts par les eaux du Nil retenues par le barrage de Sadd el-ʿĀlī.

Sur certaines portions de la Nubie septentrionale, le lent exhaussement du niveau des eaux du lac de retenue permit pour plus longtemps des fouilles, jusqu'en 1971 et, pour Qasr Ibrim qui n'est pas inondé, jusqu'à maintenant.

Le résultat des recherches de ces dernières années, souvent d'une valeur exceptionnelle, ont remis au premier plan les problèmes de la Nubie chrétienne. Les premiers rapports de fouilles furent avant tout publiés dans *Kush*, pour la Nubie soudanaise, et les *Annales* du Service des antiquités de l'Egypte, pour la Nubie égyptienne. Certains rapports de fouilles ont donné matière à des séries de publications indépendantes[21]. De nouvelles études de synthèse sont parues et les recherches archéologiques se sont déplacées au sud de la zone menacée par les eaux.

17. W.Y. ADAMS, 1955, p. 170.
18. U. MONNERET DE VILLARD, 1938, *op. cit.*
19. U. MONNERET DE VILLARD, 1935-1957.
20. Récemment une liste des plus importants textes arabes et chrétiens sur l'histoire de la Nubie chrétienne a été donnée par G. Vantini.
21. T. SÄVE-SÖDERBERGH, 1970 (c); M. ALMAGRO, 1963-1965; K. MICHALOWSKI, 1965 (c).

Une nouvelle approche du problème est due à W. Y. Adams (surtout dans le domaine de la classification de la céramique)[22], B. Trigger, L.P. Kirwan, P.L. Shinnie, J.M. Plumley, K. Michalowski, S. Jakobielski, et W.H.C. Frend[23]. Les informations détaillées sur les récentes découvertes en Nubie, publiées chaque année par J. Leclant dans *Orientalia*, méritent une attention particulière[24].

Des informations très abondantes, en partie hypothétiques, furent fournies par le premier symposium sur la Nubie chrétienne, qui se tint en 1969 à la villa Hügel d'Essen. Ces matériaux ont été publiés en un volume à part sous la direction de E. Dinkler[25]. Les résultats du second colloque, qui eut lieu en 1972 à Varsovie, ont paru en 1975[26].

Bien que la Nubie, contrairement à l'Egypte, n'ait pas fait partie de l'Empire byzantin, incontestablement il existait entre eux des liens spécifiques entamés par les missions des prêtres Julien et Longin. L'organisation des administrations nubiennes, comme le trahit la nomenclature, était strictement calquée sur la bureaucratie byzantine. Même si l'invasion perse en Egypte de l'an 616 s'arrêta à la frontière nord de la Nubie, certains faits prouvent que le royaume septentrional souffrit des incursions de détachements sassanides au sud de la I^re^ Cataracte. De toute façon l'invasion de Chosroës II mit fin aux liens directs entre la Nubie et l'Egypte alors chrétienne, et en particulier aux contacts entre le clergé nubien et le Patriarcat d'Alexandrie qui officiellement supervisait l'Eglise de Nubie.

En 641, l'Egypte passa au pouvoir des Arabes. Pour des siècles la Nubie fut séparée de la culture méditerranéenne.

Tout d'abord les Arabes n'attachèrent aucune importance à la prise de la Nubie, se limitant à des incursions armées dans le nord. Aussi, une fois l'Egypte soumise, ils signèrent avec la Nubie un traité, appelé *baqt*, prévoyant de la part des Nubiens un tribut annuel sous forme d'esclaves et de certains produits, tandis que les Arabes s'engageaient à fournir une quantité appropriée de nourriture et de vêtements. Pendant les sept siècles d'existence de la Nubie chrétienne indépendante, en principe, les deux parties considérèrent ce traité comme en vigueur. Néanmoins plus d'une fois des heurts eurent lieu. Ainsi, presque immédiatement après la signature du *baqt*, nous entendons parler d'une incursion de l'émir Abdallah ibn Abu Sarh jusqu'à Dongola en 651-652. Cela n'empêcha pas l'existence entre la Nubie et l'Egypte musulmane de liens commerciaux constants[27].

22. W.Y. ADAMS et C.J. VERWERS, 1961, pp. 7-43; W.Y. ADAMS, 1962 (a), pp. 62-75; 1962 (b), pp. 245-288; W.Y. ADAMS et A.A. NORDSTRÖM, 1963, pp. 1-10; W.Y. ADAMS, 1964 (a), pp. 227-247; 1965 (b), pp. 87-139; 1966 (a), pp. 13-30; 1967, pp. 11-19; 1968, pp. 194-215; T. SÄVE-SÖDERBERGH, 1970 (a), pp. 224, 225, 227, 232, 235; 1970 (c), pp. 11-17.

23. B.G. TRIGGER, 1965, pp. 347-387; L.P. KIRWAN, 1966, pp. 121-128; P.L. SHINNIE, 1965, pp. 87-139 et 1971, pp. 42-50; J.M. PLUMLEY. 1970, pp. 129-134 et 1971, pp. 8-24; K. MICHALOWSKI, 1965, pp. 9-25; *id*., 1967 (b), pp. 194-211; *id*., 1967 (a), pp. 104-211; *id*., 1967 (c); S. JAKOBIELSKI, 1972; W.H.C. FREND, 1968. p. 319; *id*., 1972 (a), pp. 224-229; *id*., 1972 (b), pp. 297-308.

24. J. LECLANT, *Orientalia*, 1968-1974.

25. K. MICHALOWSKI, 1975.

26. K. MICHALOWSKI, 1975, *op. cit*.

27. W.Y. ADAMS, 1965 (c), p. 173.

Sans doute par suite des premiers incidents armés entre les Arabes d'Egypte et les Nubiens, se fit l'union de la Nubie septentrionale et centrale en un seul Etat. Se référant à des sources arabes plus anciennes, Makrīsī affirme que, dès la moitié du VII^e siècle, toute la Nubie centrale et septentrionale, jusqu'aux frontières d'Alodia, se trouvait sous la domination du même roi Qalidurut[28]. Les sources chrétiennes semblent prouver que l'union de la Nubie fut l'œuvre du roi Merkurios qui monta au trône en 697. Merkurios aurait introduit le monophysisme en Makuria et installa la capitale du royaume uni à Dongola.

Jusqu'aujourd'hui la question du monophysisme en Nubie n'est pas entièrement claire, surtout en ce qui concerne ses rapports avec l'église orthodoxe melchite. Il reste possible qu'à l'intérieur du royaume le rite melchite fut d'une certaine manière continué. En effet, nous savons que, encore au XIV^e siècle, la province Maris, soit l'ancien royaume de Nubie septentrionale, était soumise à un évêque melchite qui, en tant que métropolite résidant à Tafa, contrôlait un diocèse englobant toute la Nubie. Par ailleurs, sauf au VIII^e siècle, Alexandrie a toujours eu deux patriarches, un monophysite et un melchite[29].

L'union des deux royaumes nubiens assura un net développement économique et politique du pays. Le successeur de Merkurios, le roi Kyriakos, était considéré comme un « grand » roi gouvernant par l'intermédiaire de trente gouverneurs. Tout comme les pharaons de l'Ancien Empire en Egypte, les rois de Nubie étaient aussi des prêtres de haut rang. Non seulement ils avaient droit de regard sur les questions religieuses, mais aussi ils pouvaient remplir certaines fonctions religieuses, à condition que leurs mains ne soient pas tachées de sang humain[30].

Le même roi Kyriakos, apprenant l'emprisonnement du patriarche d'Alexandrie par le gouverneur umayyade, attaqua sous ce prétexte l'Egypte et atteignit même Fustat[31]. Une fois le patriarche relâché, les Nubiens rentrèrent chez eux. L'expédition de Kyriakos jusqu'à Fustat prouve que la Nubie ne se limitait pas strictement à la défensive, mais entreprenait aussi des actions offensives contre l'Egypte musulmane.

D'importants documents sur papyrus, mettant en lumière les relations entre l'Egypte et la Nubie dans cette période, ont été récemment trouvés à Qasr Ibrim. Il s'agit de la correspondance entre le roi de Nubie et le gouverneur d'Egypte. Le plus long rouleau, daté de 758, contient une plainte en arabe de Musa K'ah Ibn Uyayna contre les Nubiens qui ne respectaient pas le *baqt*[32].

Mais les expéditions guerrières ne sont pas les seules preuves de la floraison de l'Etat nubien depuis le début du VIII^e siècle. Les trouvailles archéologiques ont fourni des témoignages de l'extraordinaire développement de la culture, de

28. K. MICHALOWSKI, 1967 (b).
29. U. MONNERET DE VILLARD, 1938, *op. cit*, pp. 81, 158-159; L.P. SHINNIE, Khartoum, 1954, p. 5.
30. U. MONNERET DE VILLARD, 1938, *op. cit.*, p. 99.
31. U. MONNERET DE VILLARD, 1938, *op. cit.*, p. 98.
32. J.P. PLUMLEY et W.Y. ADAMS, 1974, pp. 237-238; P. VAN MOORSEL, J. JACQUET, H. SCHNEIDER, 1975.

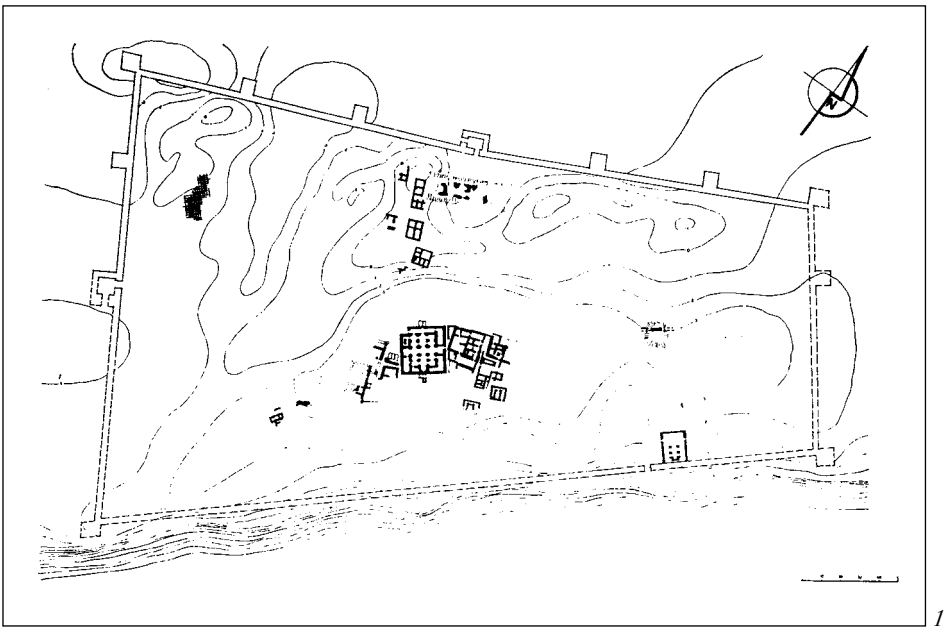

1

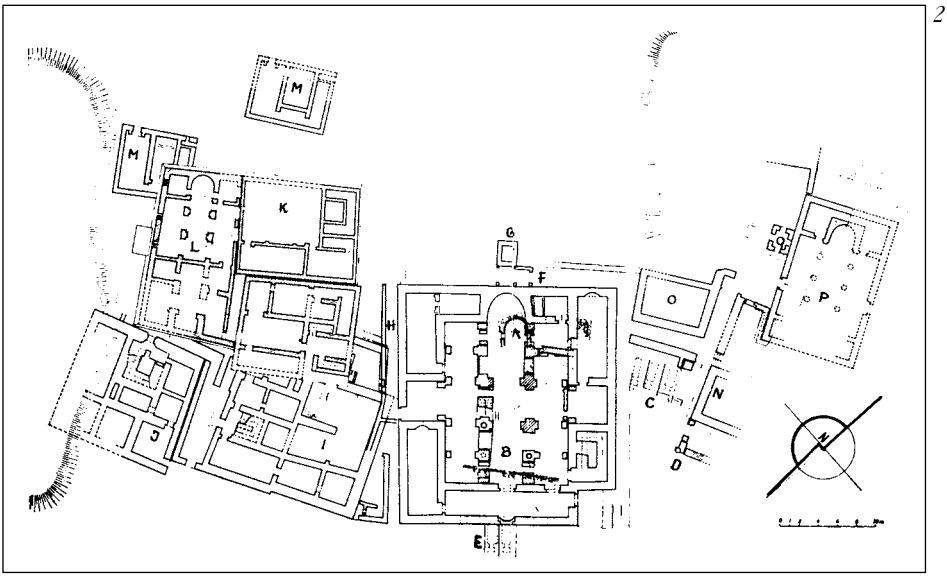

2

1. Faras. Plan général du site à l'intérieur des murs d'enceinte. Au milieu : le Grand Kom ; en haut à gauche: vestiges de la Grande Eglise ; en bas à droite : l'Eglise de la Porte du Fleuve.

2. Faras. Edifices chrétiens mis au jour par l'expédition polonaise (1961-1964). A. Eglise en pisé ; B. la cathédrale ; C. tombes d'évêques des VIII^e–IX^e siècles ; D. pilier supportant la croix ; E. tombes d'évêques du X^e siècle ; F. chapelles commémoratives de Joannes ; G. tombes de Joannes ; H. corridor nord ; I. et J. ancien monastère et palais ; K. monastère nord ; L. église du monastère ; M. maisons ; N. résidence de l'évêque (peut-être un monastère) ; O. bâtiment non identifié ; P. église sur la pente sud de Kom ; Q. tombe de l'évêque Petros.

l'art et de l'architecture monumentale en Nubie justement en cette période. En 707 l'évêque Paul refait la cathédrale de Faras, l'ornant de splendides peintures murales[33]. A la même période remontent d'importants édifices religieux à Old Dongola[34]. D'autres églises de Nubie, comme par exemple Abdallah Nirqi[35] ou es-Sebua[36] se couvrent alors d'une splendide décoration peinte qui dès lors sera un élément constant de la décoration des intérieurs d'apparat.

Plus humblement les fouilles ont révélé l'ampleur de l'implantation chrétienne dans les villages, sur des sites anciennement connus ou plus récemment explorés, dès le VIII^e siècle[37].

Vraisemblablement à la fin du VIII^e — début du IX^e siècle, le roi nubien Yoannès ajouta également au royaume uni de Nubie la province méridionale d'Alodia[38].

La période chrétienne fut pour la Nubie un temps de net développement économique. La population de la seule Nubie septentrionale s'élevait approximativement à 50 000 habitants[39]. L'introduction, dans l'agriculture, de la *saqia* dès l'époque ptolémaïque et romaine permit d'augmenter la superficie des terres cultivables, ce qui aussi était en relation avec les crues du Nil abondantes en ce temps[40]. On cultivait le blé, l'orge, le sorgho et la vigne. Les abondantes récoltes de dattes dans les plantations de palmiers assuraient aussi un niveau de vie plus élevé.

Le commerce se développait avec les pays voisins mais allait aussi bien plus loin, les habitants de Makuria vendaient de l'ivoire à Byzance, le cuivre et l'or allaient vers l'Egypte. Les caravanes de marchands allaient jusqu'au cœur de l'Afrique, et dans les Etats de la côte atlantique comme les actuels Nigeria et Ghana. Les moyens de transport étaient soit les bateaux à rames, soit les caravanes de chameaux.

Les couches aisées de la population préféraient le vêtement byzantin. Les femmes portaient de longues robes souvent ornées de broderies de couleurs[41].

Comme nous avons dit plus haut, l'organisation du pouvoir dans la Nubie chrétienne était copiée sur Byzance. Le gouverneur civil de la province était l'éparque, dont les attributs du pouvoir comportaient le diadème à cornes placé sur un casque orné d'un croissant[42]; en général il portait un vêtement bouffant serré par une écharpe. Dans le vêtement liturgique riche et complexe des évêques, l'extrémité des franges terminant l'étole était décorée de clochettes.

33. K. MICHALOWSKI. 1964. pp. 79-94; J. LECLANT et J. LEROY. 1968, pp. 36-362; F. et U. HINTZE. pp. 31-33. fig. 140-147; K. WEITZMANN. 1970. pp. 325-346: T. GOLGOWSKI. 1968. pp. 293-312; M. MARTENS. 1972. pp. 207-250; *id.*, 1973; K. MICHAIOWSKI. 1974.
34. U. MONNERET DE VILLARD, 1938, *op. cit.*
35. A. KLASENS, 1964. pp. 147-156: p. VAN MOORSEL. 1967. pp. 388-392; *id.*, 1966. pp. 297-316: *id.*, Actas VIII Congr. Intern. Arqueo. Christ., pp. 349-395; *id.*, pp. 103-110, 1970.
36. F. DAUMAS, 1967, pp. 40 sq.; M. MEDIC, 1965, pp. 41-50.
37. J. VERCOUTTER, 1970, pp. 155-160.
38. U. MONNERET DE VILLARD, 1938, *op. cit.*, p. 102; K. MICHALOWSKI, 1965, p. 17.
39. B.G TRIGGER, 1965, p. 168.
40. B.G. TRIGGER, 1965, *op. cit.*, p. 166.
41. I. HOFMANN, 1967, pp. 522-592.
42. K. MICHALOWSKI, 1974, *op. cit.*, pp. 44-45.

1

2

1. Tête de sainte Anne, peinture murale du bas-côté nord de la cathédrale de Faras (VIII^e siècle). (Photo Unesco.)

2. Faras: Linteau de porte décoré du début de l'ère chrétienne (seconde moitié du VI^e siècle ou début du VII^e siècle). (Photo Musée national de Varsovie.)

Les Nubiens étaient des archers fameux, ce qui est confirmé par de nombreux auteurs antiques et arabes. En dehors de l'arc, ils utilisaient le glaive et le javelot.

Les édifices privés, en briques crues, comportant plusieurs pièces, étaient pourvus de voûtes ou de toits plats en bois, chaume et argile. Dans la période de floraison de la Nubie, les murs de ces maisons sont plus massifs et blanchis. Les maisons à étages avaient peut-être un rôle défensif. Dans certains quartiers existait un système de canalisation. Sur les îles de la IIe Cataracte, on a retrouvé des murs de maisons en pierres non taillées. En Nubie septentrionale, souvent les agglomérations rurales étaient entourées de murs protégeant les habitants des incursions arabes. Parfois, la population prévoyait des réserves communes pour les cas de siège. Une situation centrale dans les agglomérations était occupée par l'église.

Dans l'architecture sacrée on utilisait comme matériau, en dehors de quelques rares exceptions, la brique crue. Juste dans le cas, par exemple, des cathédrales de Qasr Ibrim, Faras et à Dongola, les murs des sanctuaires étaient en pierres ou briques cuites. Dans la majorité des églises prédominait le type basilical, bien que parfois nous rencontrions dans l'architecture nubienne des églises cruciformes ou de plan central. En ce qui concerne la décoration de la première période, soit jusqu'à la fin du VIIe siècle, nous ne pouvons parler que sur la base des monumentales cathédrales citées plus haut.

En dehors d'éléments d'édifices païens réemployés comme par exemple à Faras, c'était une décoration en grès répétant le motif traditionnel du rinceau qui fut puisé par l'art méroïtique dans l'art hellénique de l'Orient romain. Il faut mentionner les belles volutes sculptées des chapiteaux aux cols ornés de feuilles. Vraisemblablement des icônes peintes sur bois ou sculptées servaient alors d'images du culte.

Les plus anciens monuments d'art chrétien en Nubie trahissent de fortes influences de l'Egypte copte[43]. Il s'agit avant tout des thèmes, par exemple la frise de colombes ou aigles rappelant les images de ces oiseaux sur les stèles coptes[44].

A partir du VIIIe siècle, les églises nubiennes sont ornées de peintures en technique *al fresco-secco*. Grâce aux découvertes de Faras en 1961-1964, on peut, sur la base de plus de 120 peintures murales dans un état parfait, dont des portraits d'évêques, et à l'aide de la liste des évêques permettant de définir les dates de leur épiscopat, définir une évolution générale du style de la peinture nubienne[45] qui s'est également confirmée sur les fragments provenant d'autres églises nubiennes.

Incontestablement, en ce temps, Faras était le centre artistique tout au moins de la Nubie septentrionale[46]. Les peintures découvertes au nord

43. P. DU BOURGUET, 1964 (b), pp. 221 sq.; KESSEL, 1964, pp. 223 sq.; *id.*, 1963; P. DU BOURGUET, 1964 (a), pp. 25-38.
44. J.M. PLUMLEY, 1970, pp. 132-133; fig. 109-119; N. JANSMA, M. DE GROOTH, 1971, pp. 2-9; L. TÖRÖK, 1971.
45. K. MICHALOWSKI, 1964, pp. 79-94; cf. aussi note 32.
46. K. MICHALOWSKI, 1967 (c).

1

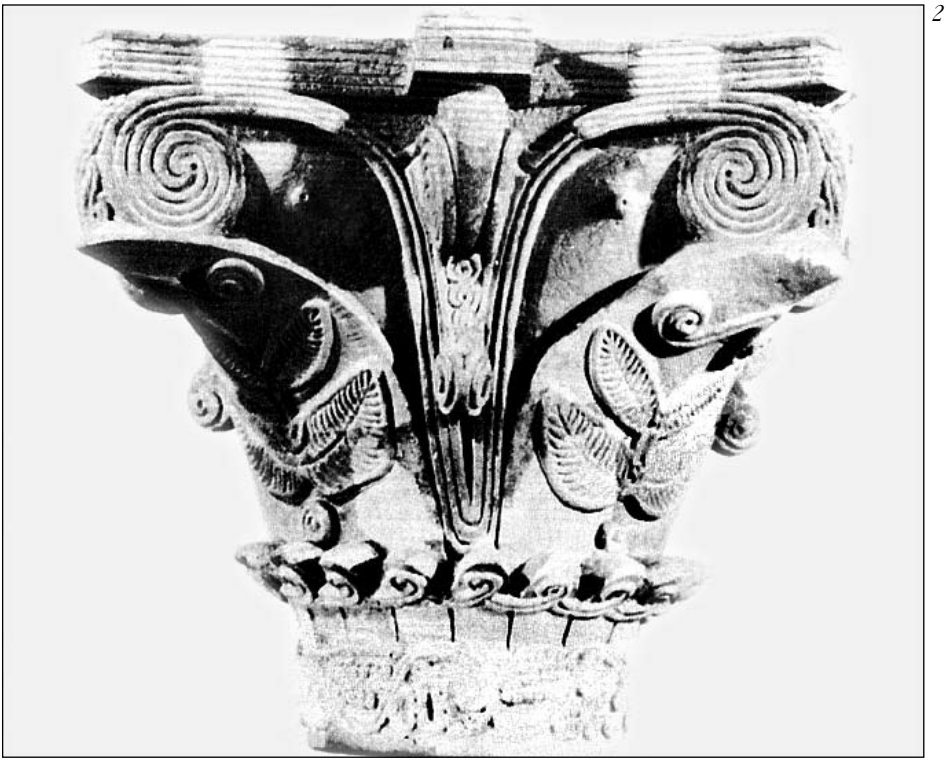

2

1. Fragment d'une frise décorative en grès de l'abside de la cathédrale de Faras (première moitié du VII^e siècle). (Photo Musée national de Varsovie.)

2. Faras : Chapiteau en grès (première moitié du VII^e siècle). (Photo Musée national de Varsovie.)

de Faras à Abdallah Nirqi[47] et Tamit[48], au sud à Sonqi Tino[49], trahissent nettement un caractère provincial de ces œuvres par rapport aux grandes compositions de Faras.

A partir du début du VIIIe siècle jusqu'à la moitié du IXe les peintres nubiens préférèrent dans leurs compositions les tonalités violettes. Cette période de la peinture nubienne reste sous la forte influence de l'art copte dont les traditions remontaient au style expressif des portraits du Fayoum. Parmi les œuvres les plus représentatives de cette période, mentionnons la tête de sainte Anne de Faras (aujourd'hui au musée de Varsovie)[50]. Mais ici aussi on remarque un apport de l'art byzantin et de ses sujets[51]. Ensuite ce style subit une évolution et jusqu'à la moitié du Xe siècle prédomine nettement la teinte blanche. Peut-être est-ce une influence de la peinture syro-palestinienne qui se remarque surtout par le rendu caractéristique des doubles plis des vêtements et certains éléments iconographiques[52]. Peut-être le fait qu'en ce temps-là Jérusalem était un but de pèlerinage de tous les pays de l'Orient chrétien explique-t-il les sources de cette évolution dans la peinture nubienne d'alors.

On sait également qu'à cette époque il existait des liens très étroits entre le royaume de Nubie monophysite et la secte monophysite des Jacobites d'Antioche. Il est mentionné par le diacre Jean[53] aussi bien que par Abu Salih[54] qu'alors, sous le règne du roi Kyriakos, le patriarche monophysite (jacobite) d'Alexandrie était le supérieur de l'Eglise de Nubie. En ce temps-là, dans la peinture nubienne apparaît pour la première fois un très fort courant réaliste dont l'illustration la meilleure est le portrait de l'évêque Kyrios de Faras (actuellement au musée de Khartoum)[55].

Les fouilles ont mis au jour de très grandes quantités d'objets. Les plus abondants sont évidemment les céramiques. W.Y. Adams en a effectué l'étude systématique[56]. Il y reconnaît les traces d'évolutions techniques, formelles et économico-sociales intéressantes.

La fabrication locale des céramiques modelées révèle, après les réussites de l'époque du Groupe X, une certaine diminution du nombre des formes et un amoindrissement des décors à l'époque chrétienne ancienne dont il est ici

47. A. KLASENS, 1967, pp. 85 sq.; L. CASTIGLIONE, 1967, pp. 14-19; P. VAN MOORSEL, 1967, pp. 388-392; *id.*, 1966, pp. 297-316; *id.*, 1970, pp. 103-110; *id.*, Actas VIII Congr. Intern. Arqueo. Christ., pp. 349-395; P. VAN MOORSEL, J. JACQUET et R. SCHNEIDER, 1975.
48. Mission archéologique de l'université de Rome en Egypte, Rome, 1967.
49. S. DONADONI, G. VANTINI, 1967, pp. 247-273; S. DONADONI et S. CURTO, pp. 123 sq.; S. DONADONI, 1970, pp. 209-218.
50. K. MICHALOWSKI, 1965, p. 188, pl. XLI b; *id.*, 1967 (b), p. 109, pl. 27 et 32; T. ZAWADZKI, 1967, p. 289; K. MICHALOWSKI, 1970, fig. 16; M. MARTENS, 1972, p. 216, fig. 5.
51. K. MICHALOWSKI, 1967 (b), p. 74; S. JAKOBIELSKI, 1972, pp. 67-69; M. MARTENS, *op. cit.*, pp. 234 et 249.
52. K. WEITZMANN, p. 337.
53. *Patrologia Orientalis*, pp. 140-143.
54. B.T.A. EVETTS et A.J. BUTLER, 1895; U. MONNERET DE VILLARD, pp. 135-136; F.L. GRIFFITH, 1925, p. 265.
55. K. MICHALOWSKI, 1967 (c), p. 14, pl. VI, 2; *id.*, 1967 (b), p. 117, pl. 37; S. JAKOBIELSKI, 1966, pp. 159-160, fig. 2 (liste); K. MICHALOWSKI, 1970, pl. 9; M. MARTENS, 1973, *op. cit.*, pp. 240-241, 248 sq.; S. JAKOBIELSKI, 1972, pp. 86-88, fig. 13.
56. En dernier lieu: W.Y. ADAMS, 1970, pp. 111-123.

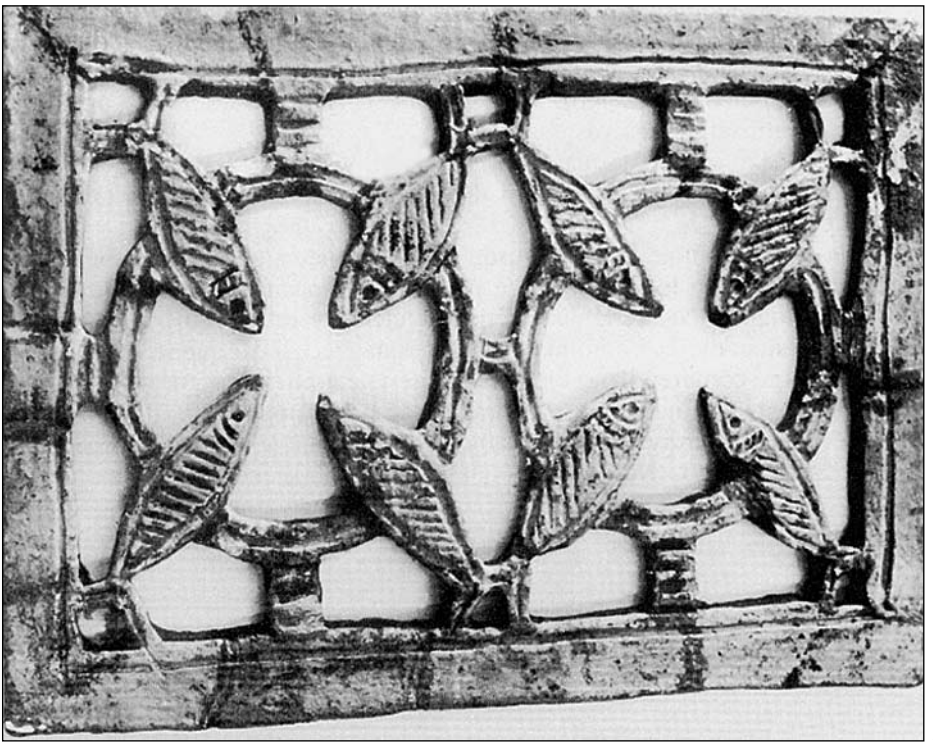

1

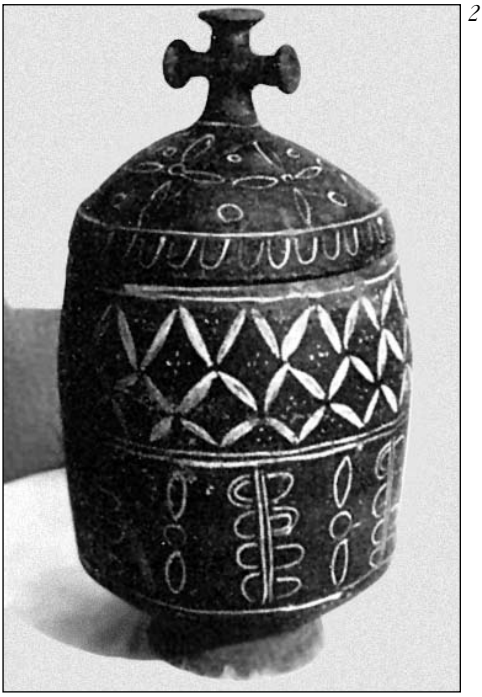

2

1. Fenêtre en terre cuite provenant de l'« Eglise des colonnes de granit », Old Dongola (Soudan), fin du VII^e siècle. (Photo Musée national de Varsovie.)

2. Nubie chrétienne : céramique. (Photo fournie par le Dr Gamai Mokhtar.)

question. Les céramiques tournées évoluent elles aussi : à cause de l'interruption des relations avec la Méditerranée, le nombre de récipients destinés à la conservation et à la consommation du vin paraît diminuer ; en même temps divers raffinements sont introduits, comme la généralisation des pieds qui facilitent l'utilisation des vases.

Avant 750 déjà, Assouan fournit au sud une part non négligeable des céramiques utilisées. L'installation des musulmans en Egypte n'a pas interrompu ce commerce.

Au total la Nubie connaît, jusqu'au IX^e^ siècle, un premier essor que ne gêne pas beaucoup le voisinage, le plus souvent pacifique, des musulmans. L'unité culturelle de la Nubie chrétienne ancienne est difficile à déceler. A Faras, l'aristocratie et l'administration parlent grec, ainsi que le haut clergé. Mais le clergé comprend aussi le copte qui est peut-être la langue de nombreux réfugiés. Quant au nubien, s'il est très parlé par la population, il ne laisse de traces écrites que tardivement, probablement pas avant le milieu du IX^e^ siècle.

L'âge d'or de la Nubie chrétienne est, vers 800, encore à venir.

CHAPITRE 13

La culture pré-axoumite

H. de Contenson

Les régions septentrionales de l'Ethiopie, qui devaient émerger de la préhistoire vers le Ve siècle avant notre ère, ne semblent pas avoir connu auparavant une forte densité de population. Leurs premiers habitants nous sont encore très mal connus; les rares indices recueillis permettent de dire que l'évolution des groupes humains n'y diffère guère de celle du reste de la Corne de l'Afrique.

Durant les dix derniers millénaires avant l'ère chrétienne, les vestiges d'outillage lithique s'intègrent dans les industries du Late Stone Age d'Afrique australe. Pendant cette période, on devine l'existence de peuples pastoraux, qui ont dessiné leur bétail sans bosse et à longues cornes sur les parois rocheuses depuis le nord de l'Erythrée jusqu'au pays de Harrar; leurs troupeaux sont semblables à ceux qui étaient élevés à la même époque au Sahara et dans le bassin du Nil. Il y a eu très tôt des relations avec le monde égyptien.

Sur le plan linguistique, il ne faut pas négliger non plus l'élément koushitique, correspondant à un fonds local, qui commence à se manifester dans d'autres domaines; en effet, des découvertes récentes à Gobedra, près d'Axoum (Phillipson, 1977), révèlent l'apparition de la culture du millet et de l'usage de la céramique au IIIe ou IVe millénaire; à côté des activités pastorales, se serait donc développée dès cette époque une agriculture spécifiquement éthiopienne. Ces techniques nouvelles seraient liées à un mode de vie plus sédentaire, qui créait des conditions plus favorables à l'élaboration d'une civilisation plus évoluée.

Si la fondation de la cité d'Axoum et l'avènement d'une dynastie royale axoumite peuvent être situés au IIe siècle de l'ère chrétienne par le témoi-

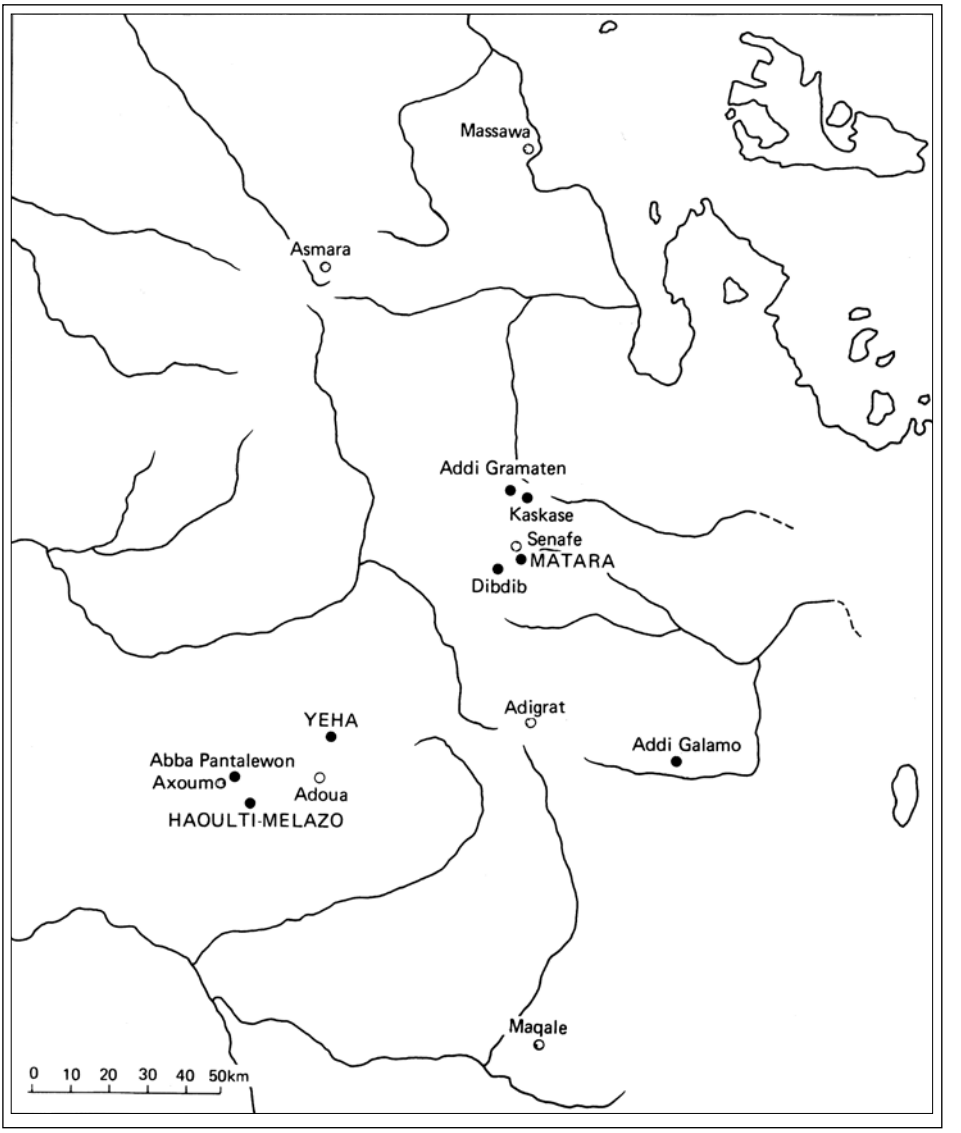

L'Ethiopie à la période sud-arabisante. Les points représentent les sites archéologiques, dont les principaux sont en majuscules. Les cercles indiquent les villes actuelles. (Carte fournie par l'auteur.)

gnage du géographe Claude Ptolémée[1], confirmé environ un siècle plus tard par celui du *Périple de la mer Erythrée*[2] ainsi que par les découvertes archéologiques[3], les auteurs anciens grecs et latins sont restés à peu près muets sur les siècles qui ont précédé ces événements.

Ils nous apprennent seulement que Ptolémée Philadelphie a fondé au milieu du IIIe siècle avant notre ère le port d'Adoulis, qui fut agrandi par son successeur Ptolémée Evergète, et que Pline, vers 75 de notre ère, considère comme une des escales les plus importantes de la mer Rouge (*maximum hic emporium Troglodytarum*, *etiam Aethiopum*); il mentionne également les nombreuses tribus des Asachae qui vivent de la chasse à l'éléphant dans des montagnes situées à cinq jours de la mer. (*Inter montes autem et Nilum Simbarri sunt*, *Palugges*, *in ipsis vero montibus asachae multis nationibus; abesse a mari dicuntur diem V itinere; vivunt elephantorum venatu*.[4]) Le rapprochement souvent proposé entre ce terme ethnique et le nom d'Axoum demeure tout à fait hypothétique.

Les autres sources écrites contemporaines, en particulier les textes sud-arabiques connus jusqu'à présent, ne semblent pas contenir la moindre allusion à ce qui se passait à cette époque sur la rive africaine de la mer Rouge.

Si l'on ne tient pas compte des récits légendaires qui n'ont pas leur place dans ce chapitre, il faut donc chercher des renseignements dans les découvertes archéologiques qui se sont succédé depuis le début du XXe siècle. Celles-ci ont fait revivre une époque pré-axoumite, à l'intérieur de laquelle on peut distinguer à la suite de F. Anfray une période sud-arabisante et une période intermédiaire[5].

Période sud-arabisante

C'est la période où « l'influence sud-arabique s'exerce fortement sur l'Ethiopie du Nord ». Cette influence se traduit surtout par la présence en Erythrée et dans le Tigré de monuments et d'inscriptions, qui sont apparentés à ceux que connaît l'Arabie du Sud à l'époque de la suprématie du royaume de Saba. Ces parallèles sud-arabiques sont datés, grâce aux études paléographiques et stylistiques de J. Pirenne, des Ve et IVe siècles avant notre ère, chronologie qui a été adoptée par l'ensemble des spécialistes de ce domaine de recherche[6]. On admet généralement que ces dates s'appliquent également aux trouvailles faites en Ethiopie, mais l'hypothèse émise par C. Conti-Rossini d'un décalage entre les deux rives de la mer Rouge ne

1. C. PTOLEMEE, 1901; H. DE CONTENSON, 1960, pp. 77, 79, fig. 2.
2. H. DE CONTENSON, 1960, pp. 75-80; J. PIRENNE, 1961, pp. 441, 459.
3. H. DE CONTENSON, 1960, pp. 80-95.
4. PLINE, éd. 1947; H. DE CONTENSON, 1960, pp. 77, 78, fig. 1.
5. F. ANFRAY, 1967, pp. 48-50; F. ANFRAY, 1968, pp. 353-356.
6. J. PIRENNE, 1955; J. PIRENNE, 1956.

peut être définitivement exclue[7]; d'après F. Anfray, « il y a des raisons de penser que dans l'avenir, on devra réduire la chronologie, ramener peut-être les dates de la période sud-arabique ».

Le seul monument architectural qui ait été conservé de cette période est le temple de Yeha, plus tard transformé en église chrétienne. Edifié en grands blocs soigneusement ajustés à refends et bossage, il se compose d'une cella rectangulaire d'environ 18,60 sur 15 m, posée sur un soubassement pyramidal à huit gradins. Comme l'a souligné J. Pirenne, le traitement des façades, préservées sur près de 9 m de haut, se retrouve sur plusieurs constructions de Marib, capitale du royaume de Saba, dont le temple principal, qui se dresse également sur des gradins; mais le plan de Yeha ne correspond à aucun des sanctuaires sud-arabes connus[8]. Un autre édifice de Yeha, très ruiné, comporte des piliers quadrangulaires mégalithiques sur une haute terrasse; situé au lieu-dit Grat-Beal-Guebri, il est actuellement en cours de dégagement et semble remonter également à cette période[9]. Des piliers semblables se retrouvent sur deux autres sites. Au sommet de la colline de Haoulti, au sud d'Axoum, ils sont dressés sans ordre apparent et ne s'y trouvent peut-être pas dans leur position originelle[10]. A Kaskasé, sur la route de Yeha à Adoulis, six piliers n'ont pas encore livré la clef de leurs alignements, car l'emplacement n'a pas encore été fouillé[11]. Ils ne sont pas sans évoquer les rangées de gigantesques piliers quadrangulaires qui ornent les sanctuaires de Mārib (Awwam, Bar'ām) et de Timna' (temple d'Ashtar).

C'est encore vers Mārib que nous orientent les autres éléments sculptés trouvés à Yeha, tels que la frise de bouquetins ou les plaques à rainures et denticules, que l'on retrouve dans la région de Melazo, à Haoulti et Enda Cerqos, et qui ont pu servir de revêtements muraux. Ce secteur de Melazo, à une dizaine de kilomètres au sud d'Axoum, s'est révélé un centre important de sculptures remontant à la période sud-arabisante. Aux stèles de Haoulti et aux plaques décorées déjà mentionnées s'ajoute un certain nombre d'oeuvres également réutilisées dans des remaniements postérieurs; les plus remarquables sont le *naos* et les statues découvertes à Haoulti.

Le monument, auquel l'appellation de *naos* proposée par J. Pirenne semble mieux convenir que celle antérieurement suggérée de trône, est sculpté en un seul morceau de calcaire fin d'origine locale d'environ 140 cm de haut[12]. Quatre pieds en forme de pattes de taureau, dont deux dirigés vers l'avant et deux vers l'arrière, soutiennent un socle sur lequel sont figurés deux barreaux et qui est surmonté d'une niche, entièrement décorée sauf au dos qui est complètement lisse. Cette niche est coiffée d'un dais en forme d'arc surbaissé de 67 cm de large sur 57 cm de profondeur; sur sa tranche, haute de 7 cm, courent deux files de bouquetins couchés qui convergent vers un arbre stylisé, dressé

7. C. Conti-Rossini, 1928, I, pp. 110-111.
8. D. Krencker, 1913, pp. 79-84, fig. 164-176; J. Pirenne, 1965, pp. 1044-1048.
9. D. Krencker, 1913, pp. 87-89, fig. 195-199; F. Anfray, 1963; *id.*, 1972 (a), pp. 57-64; R. Fattovich, 1972, pp. 65-86.
10. H. de Contenson, 1963, pp. 41-86; J. Pirenne, 1970 (a), pp. 121-122.
11. D. Krencker, 1913, pp. 143-144, fig. 298-301.
12. H. de Contenson, vol. 39, 1962, pp. 68-83; J. Pirenne, vol. 7, 1967, pp. 125-133.

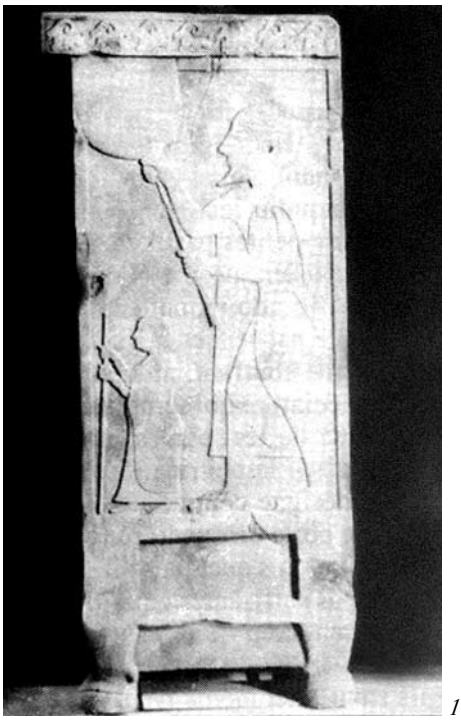

1

2

Le « trône « ou « naos » de Haoulti (1. côté gauche ; 2. de face; 3. côté droit). (Photos : Institut éthiopien d'archéologie.)

3

au point culminant du *naos*; les mêmes bouquetins, tournés vers l'intérieur de la niche, recouvrent en métopes superposées de 13 cm de large la tranche des deux flancs.

La face extérieure de chacun des côtés est ornée de la même scène sculptée en bas-relief: un petit personnage imberbe, tenant un bâton, précède un grand homme barbu, qui tient une sorte d'éventail; tous deux semblent dans l'attitude de la marche. Le nez légèrement aquilin leur donne un type sémitique, tandis que la chevelure est figurée par de petites pastilles. Le petit personnage porte une robe unie qui descend en s'évasant jusqu'aux chevilles, et un manteau qui couvre les épaules; sur le côté droit du monument, sa tête est surmontée d'un nom propre masculin en écriture sabéenne, qui se lit RFŠ (Rafash). Le grand personnage est habillé d'un pagne bouffant, muni d'un pan qui retombe par derrière et serré à la taille par une ceinture qui semble nouée à l'arrière avec une partie pendante; un manteau, posé sur les épaules, est retenu par deux de ses coins noués en un large nœud plat sur la poitrine. Sur le bas-relief de gauche, il tient des deux mains l'objet désigné comme un éventail, mais sur le bas-relief de droite, son poignet gauche porte un quadruple bracelet et sa main droite tient également une sorte de massue. Les quelques différences constatées entre les deux bas-reliefs ne paraissent pas suffisantes pour supposer qu'il ne s'agit pas dans les deux cas de la représentation de la même scène, dont l'interprétation sera examinée plus loin.

Le même site de Haoulti a livré plusieurs statues du même type, dont une seule est à peu près complète. Elle avait été trouvée en morceaux, mêlés à ceux du *naos*; faite de calcaire fin blanc à veines mauves, d'origine locale, elle mesure 82 cm de haut. Elle représente une femme assise, les mains posées sur les genoux, entièrement vêtue d'une longue robe à petits plis verticaux, figurés par des cannelures qui suivent le mouvement du corps; une ganse entoure l'encolure, légèrement échancrée par devant; au bas de la robe, une autre ganse limite une étroite bande unie. Sur cette robe, elle porte un large collier, fait de trois épais cordons annelés; un pectoral fait d'une plaque scutiforme est suspendu à ce collier, qui présente aussi entre les omoplates un contre-poids composé d'un trapèze contenant six tiges verticales. Les poignets sont enserrés dans un quadruple bracelet torique. Les mains sont posées à plat sur les genoux; les pieds nus reposent sur un petit socle rectangulaire. La tête, également nue, est intacte, à l'exception du nez et de l'oreille droite; des rangées de petites pastilles représentent la chevelure; les yeux sont soulignés par un bandeau en relief. Le menton est empâté, et les joues assez pleines dessinent autour de la bouche des fossettes, qui leur donnent l'aspect d'un bec et une physionomie souriante peut-être involontaire. Cette statue était destinée à s'encastrer sur un siège, car la partie postérieure des jambes est aplatie et munie en son milieu d'un tenon vertical, fortement endommagé.

Outre les fragments d'au moins deux statues semblables, une statue acéphale moins finement exécutée ne différait de la précédente que par le fait qu'elle ne portait que le triple collier et qu'elle faisait corps avec un petit tabouret à barreau.

L'attitude des statues de Haoulti rappelle celle d'une statuette trouvée accidentellement avec un lot d'autres antiquités à 'Addi Galamo, sur la bor-

1

2

La statue de Haoulti. 1. côté gauche ; 2. buste.

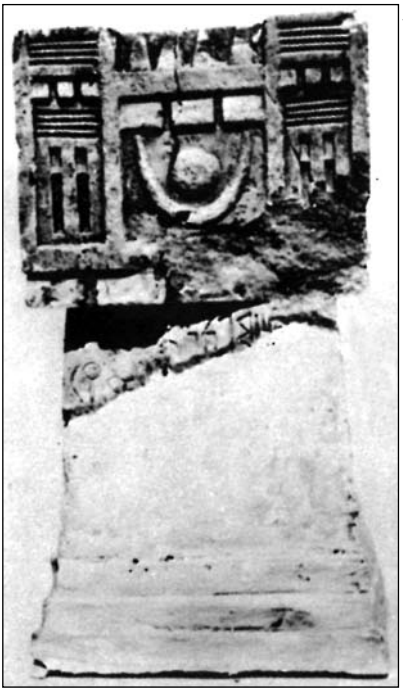

3

3. Autel à encens à Addi Galamo.
(Photos : Institut éthiopien d'archéologie.)

dure occidentale du plateau tigréen (site désigné auparavant sous les noms de Azbi Derä ou Haouilé-Assaraou)[13]. Celle-ci ne mesure qu'une quarantaine de centimètres et présente un aspect beaucoup plus fruste ; les mains sont posées sur les genoux, mais tiennent deux godets cylindriques, sans doute destinés à contenir des offrandes. Elle a également les cheveux pastillés ; des rainures gardent la trace d'un collier à contre-poids et de bracelets, peut-être en métal précieux ; la robe n'est pas plissée, mais ornée de rosaces, probablement incrustées, qui figurent peut-être des broderies, et se termine par une frange ; le siège est un simple tabouret à barreau.

Les fouilles exécutées par F. Anfray à Matara, site important dans le voisinage de Kaskasé, ont mis au jour dans une couche pré-axoumite du tertre B, un fragment de tête du type de celle des Haoulti, mais de facture plus rudimentaire et en haut-relief[14].

Une autre statuette, exposée au Musée national de Rome (MNR 12113), présente de nombreux points communs avec celles de Haoulti : elle représente une femme assise en calcaire jaunâtre, dont la tête et les bras sont brisés ; la hauteur conservée est de 13,7 cm ; elle porte une longue robe striée, un double collier annelé, auquel sont suspendus une rangée de breloques sphériques, un pectoral et un contre-poids. La partie inférieure a la forme d'un socle, sur lequel est inscrit un nom sud-arabe, Kanān, dont la graphie, d'après J. Pirenne, daterait de la fin du IVe siècle avant notre ère[15]. La provenance attribuée à cette statuette d'un style assez rude est l'Arabie du Sud, mais, en l'absence d'une localisation plus précise, il est permis de se demander s'il ne s'agit pas en réalité d'une production éthiopienne sud-arabisante.

L'Arabie du Sud n'a en effet fourni jusqu'à présent que des ressemblances aussi générales que celle de l'attitude assise qui ne présente rien de particulièrement spécifique : statuettes dites « statues d'ancêtre » dont certaines sont féminines, figurations de femmes assises sur des bas-reliefs funéraires de Mārib, Hāz ou du Musée d'Aden, et statue de « lady Bar'at » à Timna', où J. Pirenne voit la grande déesse sud-arabe[16].

Déjà aux IXe et VIIe siècles avant notre ère, le type de la déesse ou de la femme assise, tenant souvent un gobelet, est très répandu dans le domaine syro-hittite (Tell Halaf, Zindjirli, Marash, Neirab). Une impression de réelle parenté est ressentie entre les statues éthiopiennes et celles d'Asie Mineure à la fin du VIIe siècle et au début du VIe siècle avant notre ère (branchides, effigies funéraires de Milet), représentant des personnages corpulents assis, les mains posées sur les genoux et revêtus d'une longue robe. Au même moment, l'on voit dans cette région des visages aux yeux saillants, aux joues pleines et à la bouche en arc de cercle aux extrémités relevées, physionomie très proche de celle de Haoulti ; ces traits sont communs à une déesse phrygienne de Boghaz

13. A. SHIFERACU, 1955, pp. 13-15 ; A. CAQUOT et A.J. DREWES, 1955, pp. 18-26, pl. V-VIII ; J. DORESSE, 1957, pp. 64-65.
14. F. ANFRAY et G. ANNEQUIN, 1965, pp. 60-61.
15. A. JAMME, p. 67 ; H. DE CONTENSON 1962, pp. 74-75, fig. 9 ; J. PIRENNE, 1965, pp. 1046-1047.
16. H. DE CONTENSON, 1962, p. 76 ; J. PIRENNE, 1967, p. 131.

Keuy, qui nous a été signalée par H. Seyrig, à une tête de Milet et à d'autres sculptures ioniennes. Cette expression devient vraiment un sourire sur les œuvres de l'Attique dans la première moitié du VI^e^ siècle avant notre ère[17]. J. Pirenne avait déjà souligné certaines affinités entre l'art grec orientalisant du VI^e^ siècle ou les styles dérivés du V^e^ siècle et l'art sud-arabe.

Une tête de l'Acropole présente également une chevelure stylisée qui n'est pas sans rappeler celle de Haoulti. Le même traitement de la coiffure se retrouve sur une petite tête gréco-perse d'Amrit et à l'Apadana de Persépolis, où il sert à représenter indifféremment les cheveux crépus des Koushites négroïdes et les boucles calamistrées de l'huissier mède qui les précède[18]. Il est donc difficile de savoir si ces cheveux pastillés sont la stylisation de cheveux bouclés ou la reproduction fidèle de cheveux crépus, et d'en tirer des conclusions d'ordre ethnique.

Si les statues assises trouvent surtout des répondants du côté du Proche-Orient sémitique et de l'hellénisme orientalisant, il reste une influence égyptienne et plus précisément méroïtique dans les colliers à contre-poids, inspirés de la « mankhit », ainsi que dans la robe plissée qui, comme l'a remarqué J. Pirenne, rappelle la tunique des reines de Méroé et la corpulence que celles-ci ont héritée de Ati de Pount, contemporaine d'Hatshepsout[19].

Ces rapprochements mettent en valeur la diversité des influences qui se reflètent dans ces femmes assises du Tigré, mais ne fournissent pas de réponse décisive à la question de savoir ce qu'elles représentent. On ne peut guère tirer argument non plus du socle inscrit trouvé à 'Addi Galamo et qui paraît associé à la statuette, que le texte signifie, comme le pensait A. J. Drewes, « Afin qu'il accorde à YMNT un enfant », ou selon G. Ryckmans, « A celui qui prête secours à Yamanat. Walidum », voire, d'après J. Pirenne. « A la (divinité) protection du Yemen. Walidum ». On peut encore hésiter à y voir des reines ou de grands personnages ou, comme le soutient J. Pirenne, des représentations de la grande déesse. Malgré la difficulté soulevée par la présence simultanée de plusieurs effigies à peu près identiques, il faut rappeler à l'appui de cette dernière interprétation l'enchevêtrement des débris de la statue complète et du *naos*, ainsi que leurs proportions concordantes, constatations qui nous avaient fait supposer, au moment de leur dégagement, que les deux monuments s'adaptaient l'un à l'autre.

Nous serions donc disposés à renoncer à l'hypothèse d'un trône vide du type de ceux de Phénicie, d'Adoulis ou du Tacazzé, pour revenir à notre première impression et y voir, avec J. Pirenne, « la reproduction en pierre d'un *naos* de procession », le reposoir d'une statue de culte. Mis à part quelques fragments trouvés à Haoulti et qui pourraient provenir d'un monument semblable, celui-ci reste unique en son genre. Si l'Arabie du Sud n'a encore rien livré d'analogue, ce qui pourrait cependant s'expliquer par l'état actuel des recherches archéologiques au Yemen, on y reconnaît un certain nombre d'éléments avec un traitement rigoureusement identique.

17. H. de Contenson, 1962, p. 77.
18. H. de Contenson, 1962, p. 82.
19. H. de Contenson, 1962, p. 78; J. Pirenne, 1967, p. 132.

Les pattes de taureau se retrouvent sur des meubles en pierre, identifiés par G. van Beek et sur une statuette en marbre de Mārib[20]. Les bouquetins couchés, souvent disposés en métopes superposées et sur la bordure d'une stèle plate, dont un exemplaire a été découvert récemment à Matara, sont fréquents dans le domaine sabéen (Mārib, Hātz)[21]. On trouve également des bouquetins associés à un arbre stylisé, dont ils semblent manger les fruits, sur un autel de Mārib. La signification religieuse de ces bouquetins, associés ou non à un « arbre de vie », ne paraît pas douteuse : Grohmann semble avoir démontré que le bouquetin était le symbole du dieu lunaire Almaqah, auquel était également consacré le taureau[22].

Si la technique des bas-reliefs latéraux s'apparente plus à celle de la Perse achéménide qu'aux œuvres sud-arabes actuellement connues, apparemment plus tardives, il existe des parallèles entre les personnages représentés et la ronde-bosse en bronze de Mārib : chevelure, yeux, oreilles, pagne, sandale[23]. Le traitement de la coiffure, du regard et de la bouche ne diffère pas de celui de la statue de Haoulti ; le nez qui manque à cette dernière accentue le type sémitique du grand personnage, type qui est encore assez répandu dans le Tigré. Il ressemble étroitement au roi de Pount de Deir el-Bahari, avec son allure élancée, ses cheveux courts, sa barbe pointue, son nez aquilin, sa ceinture nouée par derrière et son pagne à pan retombant[24].

L'interprétation de la scène figurée prête encore à discussion. Des deux hypothèses présentes dans la toute première publication, l'une, réaliste, proposait d'y voir un serviteur portant un éventail ou un étendard et, dans la main droite, une massue ou un chasse-mouches, précédé d'un enfant, dont le sexe était déterminé par le nom masculin RFŠ. L'autre, plus conforme aux conventions antiques, suggérait d'y voir une personnalité importante, divinité ou puissant, protégeant un personnage inférieur[25]. A. Jamme adoptait ce dernier point de vue, en attribuant le nom RFŠ au grand personnage qui serait une divinité tenant un van et une massue, accordant sa protection à une femme enceinte, qui ne serait autre que la femme assise, étroitement associée au « trône »[26]. J. Pirenne conclut, pour sa part, à un personnage important, « sinon même un *moukarrib* ou un chef », du nom de RFŠ, présentant à la déesse dont la statue se trouvait à l'intérieur du *naos* les insignes du pouvoir : éventail ou parasol et massue, et précédé d'une femme plantureuse qui serait son épouse et qui offrirait le bâton[27]. Si cette explication paraît actuellement la plus plausible, il reste difficile d'admettre que le nom RFŠ s'applique au grand personnage, étant donné son emplacement. Par ailleurs, il faudrait expliquer l'association de la déesse-mère avec les symboles du dieu lunaire masculin.

20. H. DE CONTENSON, 1962, p. 79.
21. H. DE CONTENSON, 1962, p. 80 ; F. ANFRAY, 1965, p. 59, p. LXIII, 2.
22. A. GROHMANN, 1914, pp. 40, 56-67.
23. F.P. ALBRIGHT, 1958.
24. H. DE CONTENSON, 1962, pp. 82-83.
25. H. DE CONTENSON, 1962, p. 73.
26. A. JAMME, 1963, pp. 324-327 (on ne voit pas sur quoi se fonde cet auteur pour préciser que la femme serait enceinte sur la paroi droite, mais non sur la paroi gauche, les deux figures étant rigoureusement identiques).
27. J Pirenne, 1967, p. 132.

La sculpture de la période sud-arabisante est également représentée par des *sphinx*, qui, à l'exception d'un petit fragment recueilli à Melazo[28], n'ont jusqu'à présent été retrouvés qu'en Erythrée. Le mieux conservé provient de 'Addi Gramaten, au nord-est de Kaskasé; sa chevelure est nattée, comme le seront plus tard certaines têtes axoumites en terre cuite et les femmes actuelles du Tigré; il porte un triple collier[29]. Ce dernier détail se retrouve sur deux avant-trains de sphinx au visage martelé, qui se détachent sur une plaque de pierre trouvée à Matara[30]. Un autre sphinx, très mutilé, a été découvert à Dibdib, au sud de Matara[31]. J. Pirenne fait remarquer que ces lions à tête humaine n'ont rien de commun avec les griffons et sphinx ailés de tradition phénicienne, que l'on rencontre en Arabie du Sud à une époque plus tardive[32]. Peut-être faut-il leur chercher des prototypes égyptiens ou méroïtiques, origines déjà proposées pour une tête sud-arabe à cheveux nattés et collier[33].

Une catégorie d'objets sculptés en pierre particulièrement bien représentée en Ethiopie du Nord est celle des autels à encens. La plupart appartiennent à un type bien connu en Arabie du Sud, l'*autel cubique à décor architectural, souvent posé sur un socle pyramidal*; le plus bel exemple qui, d'après J. Pirenne, surpasserait tous les exemplaires sud-arabes, est celui de 'Addi Galamo, mais une série d'autels plus ou moins complets ont été trouvés à Gobochela de Melazo, plusieurs à Yeha, des fragments à Matara, ou provenant de localités non identifiées[34]. Un groupe de quatre autels découverts à Gobochela représente une variante jusqu'alors *inconnue, l'autel à encens cylindrique sur pied tronconique*[35]; le décor s'y limite au symbole divin sud-arabe du croissant surmonté du disque et à une frise de triangles. Quant au petit *autel cubique* d'Arabie du Sud, on ne peut y rattacher que deux objets qui, malgré leur caractère fruste, appartiendraient cependant à la période sud-arabisante. L'un, exhumé à Matara, est le premier en Ethiopie à être explicitement désigné comme autel brûle-parfum, « mqtr »[36]. Le second, trouvé près du site précédent au lieu-dit Zala Kesedmaï, se distingue par les bas-reliefs qui ornent ses faces: sur l'une, le symbole divin du disque et du croissant, sur la face opposée, un « arbre de vie » stylisé qui n'est pas sans rappeler celui de Haoulti, vers lequel sont tournés les bouquetins qui occupent les deux autres côtés[37].

28. J. LECLANT, 1959 (b), p. 51, pl. XLII, a.
29. A. DAVICO, 1946, pp. 1-6.
30. F. ANFRAY, 1965, p. 59, pl. LXIII, 4.
31. C. CONTI-ROSSINI, 1928, p. 225, pl. XLIII, n° 128-129; V FRANCHINI, 1954, pp. 5-16, fig. 7-8, 11-14.
32. J. PIRENNE, 1965, pp. 1046-1047.
33. A. GROHMANN, 1927. fig. 55.
34. '*Addi Galamo*: A. CAQUOT et A.J. DREWES, 1955, pp. 26-32, pl. IX-XI; *Gobochela*: J. LECLANT, 1959, pp. 47-53; A.J. DREWES, 1959, pp. 90-97, pl. XXX, XXXI, XXXIV, c, XXXVIII; J. PIRENNE, 1970 (a), p. 119, pl. XXIV, b; *Yeha*: A.J. DREWES et R. SCHNEIDER, 1970, pp. 58-59, pl. XVI, p. 62, pl. XIX; *Matara*: F. ANFRAY et G. ANNEQUIN, 1965, pp. 59, 75, 89-91, pl. LXIII, 3, LXXI; *Localités indéterminées*: R. SCHNEIDER, 1961, p. 64, pl. XXXVIII, b.
35. J. LECLANT, 1959, pp. 48-49; A.J. DREWES, 1959, pp. 88, 89, 91, 94, pl. XXXV-XXXVII.
36. A.J. DREWES et R. SCHNEIDER, 1967, pp. 89-91, pl. XLIII, 1-2.
37. F. ANFRAY et G. ANNEQUIN, 1965, pp. 76, pl. LXXIV.

Comme en Arabie du Sud, à côté de ces pyrées, on rencontre des *autels à libations*, reconnaissables à la rigole qui permettait l'écoulement du liquide offert. Yeha a livré plusieurs plateaux analogues à ceux de Hureigha ou de la région de Mārib, dont la rigole est en forme de bucrane ; sur l'un d'entre eux, il y avait bien une tête d'animal, mais l'usure ne permet pas de l'identifier[38]. D'autres portent de belles inscriptions en relief et des frises de « têtes de poutres » comme les brûle-parfum[39]. Le premier exemplaire cité, un de ceux du second groupe et un autel à libations inédit de Matara donnent le nom local de cette série d'objets, « mtryn », terme qui n'est pas attesté en Arabie du Sud. Du site de Matara proviennent également des tables d'offrandes épaisses, analogues à la première de Yeha[40]. L'autel à libations de 'Addi Gramaten ressemble beaucoup plus au type plus élaboré avec frise de « têtes de poutre » et socle à gradins[41]. Celui de Fikya, près de Kaskasé, en forme de bassin avec protomes de sphinx ou de lions, se rapprocherait plutôt, d'après J. Pirenne, de formes méroïtiques[42].

En guise de vestiges matériels, les fouilles archéologiques n'ont livré en dehors de ces sculptures qu'une céramique encore mal connue. F. Anfray attribue à cette période des vases en forme de tulipe et de grandes jarres à anse et bourrelets horizontaux de Matara et Yeha. Il rapproche ce matériel de celui recueilli à Es-Soba, à quelques kilomètres au nord d'Aden, qui daterait du VI^e^ siècle avant notre ère[43].

Les documents épigraphiques que la paléographie permet d'attribuer à la période la plus ancienne sont tous en écriture sud-arabique, mais, d'après A.J. Drewes, se répartissent en deux groupes : le premier est constitué d'inscriptions monumentales dont la langue est du sabéen authentique avec quelques particularités locales, le second groupe comprend des inscriptions rupestres dont la graphie est imitée du groupe précédent mais transcrit une langue sémitique qui serait seulement apparentée au sabéen[44]. Dans l'état actuel des recherches, l'extension géographique du second groupe serait limitée au district érythréen de l'ᶜAcchele Guzaï dans la partie nord du haut-plateau. Si l'ensemble de ces inscriptions apporte avant tout des renseignements sur l'onomastique, où l'on voit prédominer les noms propres d'aspect sud-arabe, le premier groupe donne également des aperçus sur les croyances et sur la structure sociale de l'époque.

Ces textes mentionnent non seulement, comme on l'a vu plus haut, les termes désignant des objets cultuels tels que brûle-parfum ou tables d'offrandes, mais aussi un certain nombre de divinités, qui constituent un panthéon à peu près identique à celui du royaume de Saba. La liste la plus complète actuellement connue figure sur un bloc remployé dans l'église de

38. A.J. DREWES et R. SCHNEIDER, 1970, pp. 59-60, pl. XVI, b-e.
39. A.J. DREWES et R. SCHNEIDER, 1970, pp. 60-62, pl. XVIII, a-b.
40. F. ANFRAY et G. ANNEQUIN, 1965, pp. 59, 75, 90, pl. LXXII, 1-3.
41. A. DAVICO, 1946, p. 1-3.
42. A.J. DREWES, 1956, pp. 179-182, pl. I ; F. ANFRAY, 1965, pp. 6-7, pl. III, D.
43. F. ANFRAY, 1966, pp. 1-74 et 1970, p. 58.
44. A.J. DREWES, 1962.

Enda Čerqos de Melazo: «… Astar et Awbas et Almaqah et Dāt-Himyam et Dāt-Ba'dan… »[45].

Astar est connu par deux autres inscriptions dont une de Yeha et l'autre de provenance inconnue[46]. Ce n'est autre que la forme éthiopienne du nom du dieu stellaire Athtar, qui est également associé à Almaqah dans trois textes votifs, dont un à Yeha et deux à Matara[47]. Dans ce dernier site, un autel est dédié à ShRQN, qui est une épithète de ce dieu identifié à la planète Vénus[48].

Awbas, divinité lunaire, semble-t-il, n'est connu en Ethiopie, en dehors du texte de Enda Čerqos, que sur le sphinx et l'autel de Dibdib[49].

Cependant, la divinité lunaire qui paraît la plus vénérée aussi bien chez les Sabéens qu'en Ethiopie, est Almaqah (ou Ilumquh, selon A. Jamme). Outre les inscriptions déjà citées de Matara, Yeha et Enda Čerqos, c'est à lui seul que sont dédiés tous les textes trouvés à Gobochela de Melazo, ainsi que l'autel de 'Addi Galamo et un autel à libations de Yeha[50]. C'est à lui aussi qu'était consacré le temple de cette localité comme l'étaient les grands sanctuaires Awwām et Bar'ām à Mārib. C'est Almaqah enfin qui est symbolisé par les bouquetins de Matara, Meha et Haoulti, les pattes de taureau sculptées sur le *naos* de ce dernier site, ainsi que le taureau en albâtre de Gobochela[51].

Le culte solaire est représenté par un couple de déesses, Dāt-Himyan et Dāt-Ba'Dan, qui correspondraient au « soleil d'été » et au « soleil d'hiver ». La première est mentionnée également sur l'autel à libations de 'Addi Gramaten, ainsi qu'à Yeha et Fikya. La seconde apparaît sur des inscriptions fragmentaires de Matara et Abba Penteléon, près d'Axoum[52].

D'autres divinités attestées sur des autels à libations de Yeha semblent jouer un rôle beaucoup plus effacé. NRW, associé dans un cas à Astar est cité deux fois et correspond au sud-arabe Nawraw, également dieu stellaire[53]. Le même autel qui mentionne ces deux divinités, y ajoute YF'M, qui serait, d'après Littmann, un nom de divinité. Un autre autel est dédié à SDQN et NSBTHW[54]. Enfin, le nom qui est inscrit sur le *naos* de Haoulti, NFS, est considéré par A. Jamme comme celui d'une divinité. Une religion aussi élaborée suppose une organisation sociale complexe.

Alors que les textes de dédicace ne donnent généralement que la filiation des personnages, ceux de Gobochela révèlent une population organisée en clans. Quatre textes de ce site et un de Yeha mentionnent « LHY, du clan de GRB, de la famille (ou fils de) YQDM'L FQMM, de Mārib »; ce personnage

45. A.J. DREWES, 1959, p. 99; R. SCHEIDER, 1961, pp. 61-62.
46. R. SCHEIDER, 1961, pp. 64-65 (JE 671, graphie B 1-B 2); A.J. DREWES et R. SCHNEIDER, 1970, pp. 60–61.
47. A.J. DREWES, 1959, pp. 89-91; A.J. DREWES et R. SCHNEIDER, 1970, pp. 58-59.
48. A.J. DREWES et R. SCHNEIDER, 1967, pp. 89-90.
49. C. CONTI-ROSSINI, 1928, p. 225, pl. XLIII, nº 128-129; V. FRANCHINI, 1954, pp. 5-16, fig. 7-8, 11-14; A.J. DREWES, 1954, pp. 185-186.
50. A.J. DREWES, 1959, pp. 89-94, 97-99; A.J. DREWES et R. SCHNEIDER, 1970, pp. 61-62.
51. G. HAILEMARIAM, 1955, p. 50, pl. XV; J. LECLANT, 1959, p. 51, pl. LI.
52. R. SCHNEIDER, 1965, p. 90.
53. A.J. DREWES et R. SCHNEIDER, 1970, p. 62 et p. 61.
54. A.J. DREWES et R. SCHNEIDER, 1970, pp. 59-60.

s'associe à son frère SBHHMW sur certaines dédicaces; à Yeha, il consacre à Attar et Almaqah ses biens et son fils HYRHM[55]. S'il est probable mais non certain que les termes YQDM'L et FQMM désignent des groupes ethniques, cela est assuré pour GRB. Les expressions « de Marib » ainsi que « de Hadaqan » sur deux textes de Matara[56] évoquent plutôt des toponymes que des « tribus »; il s'agit peut-être de localités fondées dans le nord de l'Ethiopie par des colons sud-arabes, mais ces termes indiqueraient plutôt, d'après L. Ricci, que ces groupes étaient originaires d'Arabie proprement dite[57].

L'organisation politique de l'Ethiopie du Nord à la période sud-arabisante est connue par quelques inscriptions, en particulier l'autel de 'Addi Galamo et un bloc retrouvé à Enda Čerqos de Melazo[58]. Il s'agirait d'une monarchie héréditaire, dont deux dynastes RBH et son fils LMN, portent la même titulature: « roi SR'N, de la tribu de YG'D, moukarrib de D'iamat et de Saba' »; le premier de ces deux souverains y ajoute, sur l'autel de 'Addi Galamo, « descendant de la tribu W'RN de Raydan ». Le second est également mentionné sur l'autel de provenance inconnue consacré à Astar; le même LMN ou un souverain homonyme est cité dans deux textes de Matara, sur l'un desquels il est associé à un certain Sumu'alay, nom porté par un moukarrib sabéen[59]. Le rattachement explicite à la tribu Waren de Raydan indique l'importance pour ces rois de leur filiation sud-arabe. Le titre de moukarrib de D'iamat et de Saba' peut s'expliquer de diverses façons; il pourrait s'agir de régions sud-arabes, dont les princes auraient également exercé leur domination sur le nord de l'Ethiopie; ces termes pourraient représenter des districts africains auxquels des colons sud-arabes auraient donné les noms de leurs provinces d'origine; ils pourraient enfin n'avoir qu'une signification politique et non territoriale. La première hypothèse paraît bien improbable et il faut penser, avec A.J. Drewes, que ces dynastes exerçaient le pouvoir de moukarrib de Saba' à l'égard de leurs sujets sud-arabes ou d'extraction sud-arabe. Les titres de « roi AR'N, de la tribu de YG'D » pourraient se lire: « roi des Tsar' ané, de la tribu des Ig'azyan »; ils indiqueraient qu'ils gouvernent aussi la partie autochtone de la population et qu'ils sont issus de la tribu locale de YG'D (ou Igz), où A.J. Drewes voit les ancêtres des Guèzes.

Trois inscriptions fragmentaires, celle de Abba Penteléon, de l'autel de 'Addi Galamo et du Panthéon de Enda Čerqos, font allusion à un événement historique qui semble s'être produit sous le règne de Rbh. Il y est question de la prise et du sac de D'iamat, « sa partie orientale et sa partie occidentale, ses rouges et ses noirs ». Malheureusement, l'identification de cette région et des agresseurs reste douteuse.

Le témoignage de l'architecture, des œuvres d'art, de l'épigraphie ainsi que les données fournies par les textes sur les croyances religieuses et l'or-

55. A.J. DREWES, 1959, pp. 89, 91, 97-99. A.J. DREWES et SCHNEIDER, 1970, pp. 58-59.
56. R. SCHNEIDER, 1965 (a), pp. 89-91.
57. L. RICCI, 1961, p. 133; A.J. DREWES et SCHNEIDER, 1970, p. 59.
58. A. CAQUOT et A.J. DREWES, 1955, pp. 26-33; R. SCHNEIDER, 1965 (b), pp. 221-222.
59. R SCHNEIDER, 1961, pp. 64-65; 1965 (a), p. 90; A.J. DREWES et SCHNEIDER, 1967, pp. 89-91.

ganisation sociale en Ethiopie du Nord s'accordent pour traduire une forte influence sud-arabique aux Ve et IVe siècles avant notre ère. Comme l'a rappelé F. Anfray, l'émergence de cette culture à prédominance sémitique a été précédée de plusieurs siècles de pénétration silencieuse ; sous l'effet sans doute de pressions économiques et démographiques, que l'on ne peut encore saisir, « des immigrants par petits groupes colportent la culture sud-arabique »[60]. Il n'est pas impossible, comme le suggère le même chercheur, que ces colons aient introduit de nouvelles techniques agricoles, et en particulier l'usage de l'araire, et construit les premiers villages en pierre de l'Ethiopie.

Les travaux de L. Ricci et A.J. Drewes donnent l'impression que l'élément sud-arabe était prépondérant dans certains centres, où un embryon de vie urbaine se constituait autour d'un sanctuaire, ainsi à Yeha, dans la région de Melazo, peut-être aussi à 'Addi Galamo et à Matara, alors que le fonds local, avec certains apports nilotiques, serait mieux représenté dans la partie érythréenne, avec les sites de l'ʿAcchele Guzai, 'Addi Gramaten et Dibdib.

L'apparition d'une unité culturelle dont la cohérence interne est évidente cependant sur toute la partie septentrionale du plateau éthiopien coïncide certainement avec l'accès au pouvoir et le maintien en qualité de classe dominante d'un groupe, dont on ne saura sans doute jamais s'il était constitué de descendants de colons sud-arabes ou d'autochtones ayant si bien assimilé cette culture supérieure qu'ils se l'étaient appropriée. C. Conti-Rossini avait surtout insisté sur la prédominance du caractère sud-arabe de cette première civilisation éthiopienne. Réagissant contre cette tendance, J. Pirenne et F. Anfray ont mis en valeur les aspects originaux de cette culture, qui représente la synthèse d'influences variées et qui, lorsqu'elle s'inspire de formes sud-arabiques, se montre supérieure à ses modèles ; le terme de « période éthiopo-sabéenne » rendrait mieux compte du caractère spécifique de cette culture. Comme le reconnaît cependant F. Anfray, la supériorité apparente des productions africaines n'est peut-être que l'effet de la discontinuité qui a caractérisé jusqu'à présent la recherche archéologique au Yemen. De nouvelles découvertes aussi bien au-delà de la mer Rouge et en Ethiopie que dans l'ancien royaume de Méroé permettront sans doute de mieux apprécier les phénomènes d'acculturation qui ont pu se produire dans la seconde moitié du dernier millénaire avant notre ère. Il n'est pas douteux que l'Ethiopie était dès ce moment un carrefour de courants commerciaux et d'influences culturelles.

Période intermédiaire

L'affirmation d'une culture locale ayant assimilé les apports étrangers se fait beaucoup plus forte dans la seconde période pré-axoumite qui a été appelée période intermédiaire.

60. F. ANFRAY, 1967, pp. 49-50 ; 1968, pp. 353-356.

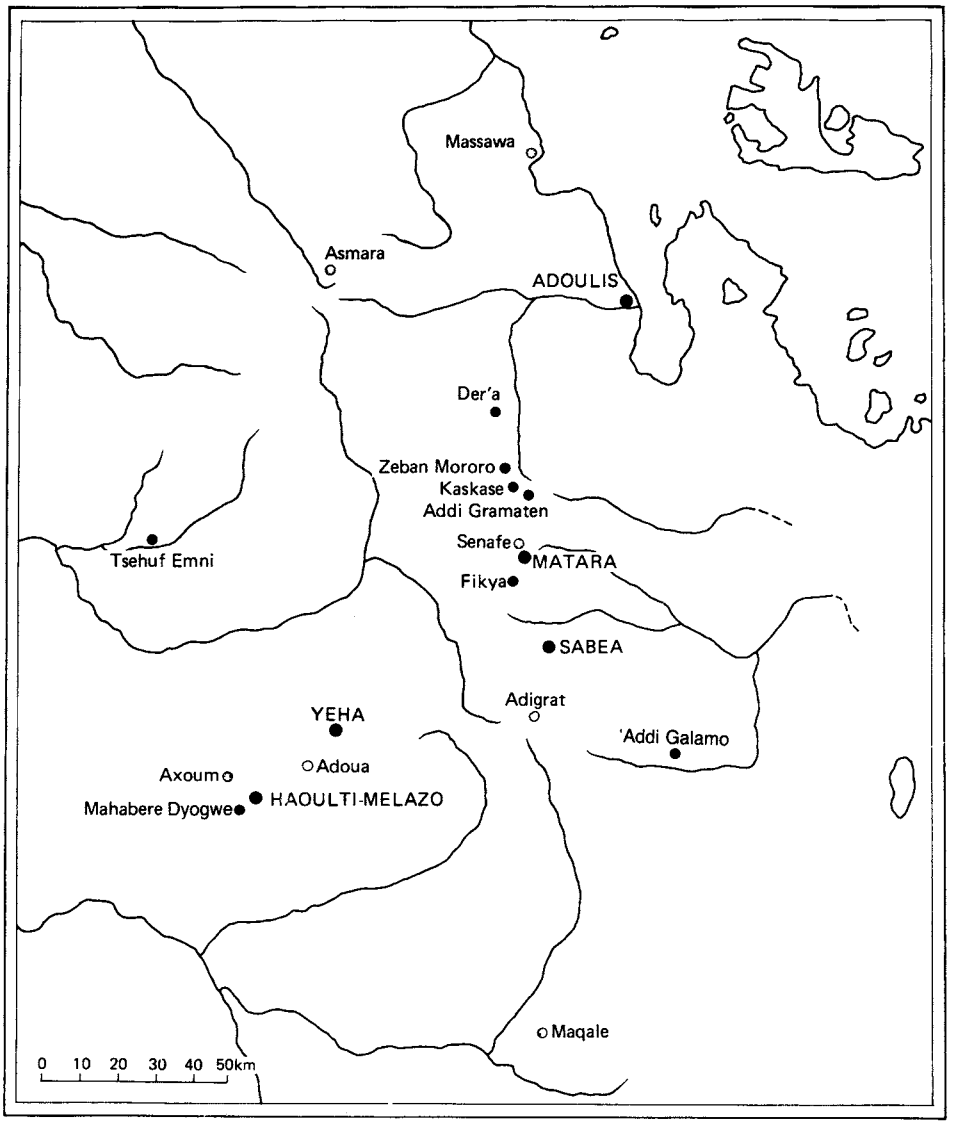

L'Ethiopie à la période pré-axoumite intermédiaire. Les points représentent les sites archéologiques, dont les principaux sont en majuscules. Les cercles indiquent les villes actuelles. (Carte fournie par l'auteur.)

Sans doute un élément d'origine sud-arabe est-il encore sensible, mais comme l'a bien souligné F. Anfray, il ne s'agit plus d'une influence directe mais d'une évolution interne à partir des apports antérieurs. Des inscriptions d'une graphie beaucoup plus fruste servent à transcrire une langue qui s'écarte de plus en plus du dialecte sud-arabe primitif[61]. Il n'est plus question de moukarribs, mais un texte trouvé à Kaskasé mentionne un roi qui porte un nom sud-arabe, Waren Hayanat (W'RN HYNT), descendant de Salamat[62]. Le clan de GRB, bien attesté à Gobochela de Melazo durant la phase sud-arabisante existe toujours, bien qu'on ne précise plus ses liens avec Mārib, puisqu'un de ses membres dédie à Almaqah un autel à encens du type cubique à pied pyramidal[63]; à la même divinité est également dédiée une statuette de taureau en schiste d'un style grossier[64]. A 'Addi Gramaten, une main tardive a ajouté sur l'autel une seconde dédicace à Dāt-Himyam et sur le sphinx un nom: « Wahab-Wadd ». La documentation épigraphique est complétée par des inscriptions en sud-arabique cursif comme celles de Der'a et Zeban Mororo et par la dalle inscrite de Tsehuf Emni, dont la langue ne serait ni du sud-arabique ni de l'éthiopien[65].

L'architecture de la période intermédiaire n'est guère représentée que par des édifices de culte dégagés dans la région de Melazo. Tous les objets de Gobochela ont été trouvés, soit réutilisés, soit *in situ*, par J. Leclant dans une construction rectangulaire orientée est-ouest; elle comporte une enceinte de 18,10 m sur 2,30 m, à l'intérieur de laquelle se trouve une esplanade précédant une cella de 8,90 m sur 6,75 m; cette dernière s'ouvre par une porte axiale à l'ouest et sa partie orientale est occupée par une banquette sur laquelle se trouvaient les objets consacrés[66].

La statue et le *naos* de Haoulti ont été trouvés dans un couloir entre deux constructions très ruinées, également orientées est-ouest[67]. Seules les dimensions est-ouest sont certaines: 11 m pour le bâtiment nord, 10,50 m pour le bâtiment sud. Chacune présente un perron sur sa face orientale, probablement au milieu, ce qui donnerait du nord au sud 13 m, pour le bâtiment nord, et 11 m pour le bâtiment sud. Chaque perron permettait d'accéder à une terrasse dont il est difficile de savoir si elle était ou non couverte. Toutes deux sont entourées d'une banquette qui n'est interrompue que par le perron et sur laquelle étaient posés des ex-voto en céramique et en métal. La plupart de ces objets votifs en terre cuite sont des animaux, généralement très stylisés mais parfois aussi d'un style tout à fait naturaliste: bovidés, parfois associés à des modèles réduits de joug, bêtes de somme portant un fardeau, quadrupèdes étranges à la langue pendante, sanglier, léopard, pintades[68]. On y rencontre aussi des plateaux à ablutions, des modèles de maisons, quelques femmes assises et, près des per-

61. L. Ricci, 1959, pp. 55-95; 1960, pp. 77-119; A.J. Drewes, 1962, *passim*.
62. *D.A.E.*, Berlin, pp. 62-63.
63. J. Leclant, 1959, p. 47; A.J. Drewes, 1959, p. 92, pl. XXXII-XXXIII.
64. A.J. Drewes, 1959, pp. 95-97, pl. XXXIX-XL.
65. C. Conti-Rossini, 1947, p. 12, pl. II-III; A.J. Drewes et R. Schneider, 1970, pp. 66-67.
66. J. Leclant, 1959, pp. 44, 45, pl. XXIII-XXVI.
67. H. de Contenson, 1963 (b), pp. 41-42, pl. XXVI-XXIX.
68. H. de Contenson, 1963 (b), pp. 43-44, pl. XXXV-XL.

rons, des sphinx également en terre cuite. Outre l'orientation d'après les points cardinaux, un autre trait commun aux diverses constructions de cette période est d'être édifiées non plus en calcaire, mais en granit bleu ou schiste local; ce caractère se retrouvera dans l'architecture axoumite et il apparaît en Erythrée dans la période 2 de Matara et dans les ruines encore vierges de Fikya, qui appartiennent peut-être également à la phase intermédiaire[69].

Une autre caractéristique de cette période est l'accumulation d'objets dans des dépôts souterrains, soit tombes à puits de Yeha ou de Matara, soit fosses de Sabéa et de Haoulti[70]. Il faut noter que sur trois fosses vidées à Sabea, dont le nom semble évoquer l'Arabie du Sud, deux paraissent d'après la description de J. Leclant avoir la même forme que les tombes à puits contemporaines. L'importance des objets en métal dans ces dépôts aussi bien que sur la colline de Haoulti autour des sanctuaires est tout à fait remarquable et suggère un développement considérable de la métallurgie locale à partir du IIIe siècle avant notre ère.

L'outillage en fer, dont la fabrication a sans doute été introduite durant cette phase, est surtout représentée à Yeha par des anneaux, des ciseaux, des épées et des poignards, auxquels s'ajoutent une épée et des anneaux de Matara. Plusieurs fragments d'objets en fer ont également été recueillis autour des temples de Haoulti.

Le bronze cependant est beaucoup plus abondant, peut-être en raison de sa meilleure résistance à la corrosion. Une autre quantité de gros anneaux ouverts à section rectangulaire a été trouvée à Sabéa, et un objet du même type reposait sur la banquette d'un des sanctuaires de Haoulti; ils ont pu servir de bracelets ou d'anneaux de cheville à la mode méroïtique; mais l'on peut se demander s'ils n'étaient pas aussi utilisés comme monnaie[71]. A Yeha et Matara, ils sont remplacés par des anneaux plus légers, qui peuvent être considérés comme des bracelets ou des boucles d'oreille. Un certain nombre d'outils à tranchant évasé ont pu être utilisés pour le travail du bois: haches de Haoulti et Yeha et herminettes courbes à tenons de Yeha et Sabéa, auxquelles on peut ajouter l'instrument de Maï Mafalu en Erythrée[72]: ciseaux droits de Yeha et ciseaux courbes du même site, dont le mode d'utilisation n'est pas clair; les travaux agricoles sont évoqués par des faucilles à rivets à Yeha, Haoulti et aussi Gobochela. L'armement est illustré par une hache ou hallebarde crescentiforme et deux poignards à rivets de Haoulti, ainsi que deux couteaux de Matara, dont un à rivets et l'autre à poignée avec pommeau crescentiforme. Les tombes de Yeha ont également livré des marmites, des plateaux de balance et un grelot; des fragments de récipients ont été aussi recueillis sur le sommet de Haoulti. Aiguilles et épingles proviennent de Haoulti, Yeha et Matara. De petites perles en bronze sont attestées à Sabéa, Haoulti et Yeha.

69. F. ANFRAY, 1965, pp. 6-7, pl. III, et pp. 59, 61, 72, 74.
70. *Yeha*: F. ANFRAY, 1963, pp. 171-192, pl. CXIV-CLVI; *Matara*: F. ANFRAY, 1967, pp. 33-42, pl. IX-XVII, XXX-XXXIV, XLII; H. DE CONTENSON, 1969, pp. 162-163; *Sabéa*: J. LECLANT et A. MIQUEL, 1969, pp. 109-114, pl. LI-LXIII; *Haoulti*: H. DE CONTENSON, 1963 (b), pp. 48-51, pl. XLIX-LX.
71. O. TUFNELL, 1958, pp. 37-54.
72. C. CONTI-ROSSINI, 1928.

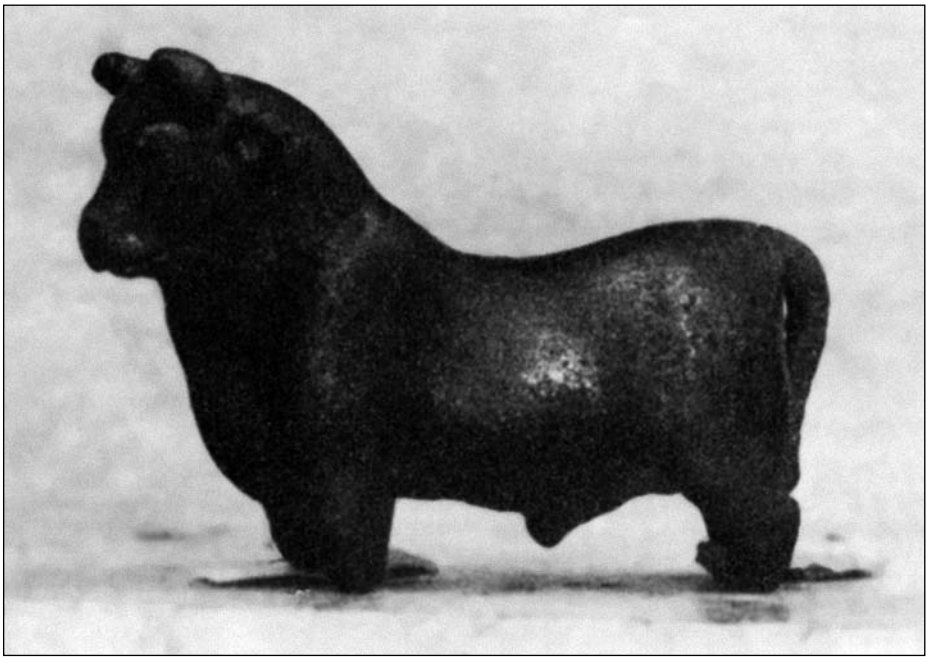

1

2

3

4

1. Taureau en bronze de Mahabere Dyogwe.

2, 3, et 4. Marques d'identité en bronze de Yeha, en forme d'oiseau, de lion et de bouquetin. (Photos : Institut éthiopien d'archéologie.).

Une dernière catégorie d'objets en bronze reflète une tradition sud-arabique : il s'agit de plaques ajourées que l'on désigne sous le nom de marques d'identité[73]. A. J. Drewes et R. Schneider y distinguent deux séries : l'une comprend des objets petits et minces, de forme géométrique, munis d'un anneau de préhension avec un remplissage symétrique, où l'on reconnaît parfois des monogrammes ou des lettres isolées ; elle groupe les documents de Sabéa, Haoulti et la majeure partie de ceux de Yeha. L'autre série qui n'est connue que sur ce dernier site est constituée d'objets plus grands et plus épais, munis d'une poignée, et dont la forme évoque un animal stylisé : taureau, bouquetin, lion, oiseau ; les plaques de cette catégorie contiennent des noms propres écrits en sud-arabique cursif ; là encore, on a l'impression d'une langue intermédiaire entre le sabéen et le guèze ; la lecture la plus claire est celle du nom « W'RN HYWT », qui est précisément celui du roi mentionné à Kaskasé. Il faut noter que des figurations analogues ont été trouvées soit sur des inscriptions rupestres, soit sur des tessons de Haoulti, non pas sous la forme d'empreintes mais en relief. En dehors de l'Ethiopie, on ne connaît que quelques objets semblables en bronze en Arabie du Sud.

Lorsqu'on considère le haut niveau technique que révèlent ces objets, il paraît plausible, en accord avec F. Anfray, d'attribuer aux bronziers éthiopiens de cette phase intermédiaire d'autres œuvres, comme une paire de sabots de taureau miniature, trouvés près des sanctuaires de Haoulti, et la puissante figurine de taureau de Mahabere Dyogwe[74] qui serait encore un témoin du culte d'Almaqah. F. Anfray en déduit judicieusement que les représentations de bovidés à bosse, tels que celles de 'Addi Galamo, Matara et Zeban Kutur, ne seraient pas antérieures à l'époque axoumite ; sur le premier de ces sites, elles seraient contemporaines des autels tripodes en albâtre et du sceptre en bronze de Gadar.

L'or sert à fabriquer des objets de parure : bagues annulaires à Yeha et Haoulti, boucles d'oreille, perles et fil enroulé sur ce dernier site. De très nombreux petits éléments de collier de diverses couleurs sont en pâte de verre ou *fritte* sur tous les sites de cette période, et également en pierre à Sabéa et Matara.

Comme autres objets en pierre, on peut signaler de petits mortiers ou brûle-parfum en grès de forme discoïde ou rectangulaire à Yeha, Matara et Haoulti, un sceau à Sabéa, un vase en albâtre et un anneau incisé en serpentine à Yeha.

Le dépôt de Haoulti contenait enfin deux amulettes en faïence représentant un Ptah-patèque et une tête hathorique, tandis que les niveaux inférieurs de Matara livraient une amulette en cornaline représentant un Harpocrate. Parmi les objets recueillis à 'Addi Galamo se trouvaient quatre récipients en bronze, dont un bol à décor finement gravé de fleurs de lotus et de grenouilles, et un fragment de vase avec défilé de bovidés au repoussé. Cette série d'objets est particulièrement intéressante, puisqu'ils sont d'origine méroïtique et attestent les relations entre l'Ethiopie ancienne et la vallée du Nil[75].

73. A.J. DREWES et R. SCHNEIDER, 1967, pp. 92-96, pl. XLIV.
74. H. DE CONTENSON, 1961, pp. 21-22, pl. XXII ; F. ANFRAY, 1967, pp. 44-46.
75. H. DE CONTENSON, 1963, p. 48, pl. XLIX, b, c ; LP. KIRWAN, 1960, p. 172 ; J. LECLANT, 1961, p. 392 ; J. LECLANT, 1962, pp. 295-298, pl. IX-X

Quelques influences méroïtiques se manifestent aussi dans la céramique caractéristique de cette période[76]. Les formes sont d'une variété et d'une élégance qu'on ne retrouvera plus par la suite en Ethiopie. La pâte est généralement micacée, de teinte noire ou rouge ; les surfaces sont souvent lustrées. Les décors géométriques sont le plus souvent incisés, mais parfois aussi peints en rouge et blanc ; on rencontre également des ornements incisés remplis d'une pâte, la plupart du temps blanche mais aussi bleue et rouge. Au matériel des fosses s'ajoute une abondante documentation, encore en grande partie inédite, du sommet de la colline de Haoulti, des couches profondes de Yeha et Matara, et probablement la poterie la plus ancienne d'Adoulis.

Si les ex-voto de Haoulti indiquent que la base de l'économie est essentiellement agricole et pastorale, l'essor de la métallurgie du bronze, du fer et de l'or, de la fabrication en série d'objets en pierre ou en pâte de verre, ainsi que de la céramique, atteste le développement d'un artisanat spécialisé. Il semble bien que le processus d'urbanisation soit en cours dans certains centres fondés à la période sud-arabisante, tels que Melazo ou Matara, ou dans des foyers plus récents, comme Adoulis. Si le souvenir des traditions sud-arabes ne s'est pas encore perdu, l'impulsion nouvelle semble venir du royaume de Méroé, qui a joué un rôle primordial pour la diffusion en Afrique des techniques du métal.

Il n'est pas impossible que le déclin de Méroé, d'une part, et l'affaiblissement des royaumes sud-arabes, d'autre part, aient permis aux Ethiopiens de contrôler le commerce de l'or, de l'encens, de l'ivoire ainsi que des produits importés de l'océan Indien, instaurant ainsi au IIe siècle de notre ère les conditions favorables à la création du royaume axoumite.

76. R. PARIBENI, 1908, p. 446-451 ; J. LECLANT et A. MIQUEL, 1959, pp. 109-114, pl. LI-LXIII ; H. DE CONTENSON, 1963, pp. 44, 49-50, pl. XLI, LIII, b-LX ; F. ANFRAY, 1963, pp. 190-191, pl. CXXVIII-CXLV ; 1966, pp. 13-15, pl. XLVII-L, fig. 1, 2, 11 ; 1967, p. 42, pl. XXX-XXXIX, XLII.

CHAPITRE 14

La civilisation d'Axoum du Ier au VIIe siècle

F. Anfray

Suivant les sources de base, l'histoire du royaume d'Axoum s'étend sur près d'un millénaire à partir du Ier siècle de notre ère. Elle enregistre un certain nombre d'événements majeurs tels que trois interventions armées en Arabie du Sud aux IIIe IVe et VIe siècles, une expédition à Méroé au IVe siècle, et, au cours de la première moitié de ce même siècle, l'introduction du christianisme.

Une vingtaine de rois, dont la plupart ne sont connus que par les monnaies qu'ils ont émises, se sont succédé sur le trône d'Axoum. Parmi eux, les noms d'Ezana et de Caleb (ou Kaleb) brillent d'un éclat particulier. D'autres monarques ont aussi leurs noms conservés par les traditions que les siècles ont léguées. Ces traditions, fâcheusement, comportent une grande part d'incertitude. Le plus anciennement attesté de ces rois est Zoskalès que mentionne un texte grec de la fin du Ier siècle. Ce nom correspond-t-il au Za-Hakalè des listes royales traditionnelles ? La question reste ouverte.

Les sources de renseignements sur la civilisation axoumite sont de nature diverse. Elles comprennent des passages d'auteurs anciens depuis Pline qui fait état d'Adoulis jusqu'aux chroniqueurs arabes, Ibn Ḥischac, Ibn Hischam et Ibn Ḥawḳal. Ces textes sont en général peu explicites. L'essentiel de la documentation est naturellement fourni par l'épigraphie locale et le matériel archéologique que le développement de la recherche accroît au fil des années. Peu nombreuses, les inscriptions ont été rassemblées dès le XIXe siècle. De grands textes d'Ezana, gravés dans la pierre, se rangent au nombre des plus importantes. Naguère, la découverte de nouvelles inscriptions d'Ezana, de Caleb et d'un de ses fils (Waazeba), en grec, en guèze et en pseudo-sabéen,

Photo aérienne d'Axoum.
(Photo Institut éthiopien
d'archéologie.)

a livré des indications multiples. Durant ces vingt dernières années, d'autres témoignages ont été réunis, notamment des inscriptions rupestres et des textes sur plaques de schiste découverts en Erythrée. Ils constituent les plus anciens écrits de la période axoumite, à dater du IIe siècle de notre ère.

L'observation archéologique et le produit des fouilles composent assurément la source majeure de documentation sur la civilisation d'Axoum. A partir du XIXe siècle, des voyageurs notent l'existence de sites, de monuments et d'inscriptions. Des études paraissent; quelques-unes du plus grand intérêt, ainsi l'ouvrage abondamment documenté de la mission allemande d'Axoum en 1906. L'Institut éthiopien d'archéologie est créé en 1952. Des travaux méthodiques sont alors entrepris. Plusieurs sites font l'objet d'enquêtes approfondies: Axoum, Melazo, Haoulti, Yeha et Matara. Dans le même temps, la carte des établissements antiques s'accroît notablement. Elle montre actuellement une quarantaine de sites majeurs et il est certain que d'autres prospections en augmenteront la liste. Mais il reste que notre information est dans l'ensemble défectueuse. C'est que les recherches ont été encore insuffisantes. Les vestiges mis au jour sont pour la plupart de datation imparfaite. Les inscriptions sont presque les seuls documents à entrer dans un cadre chronologique, pas toujours fixe. Trop de données font encore défaut pour qu'on puisse présenter autrement qu'à grands traits le panorama de la civilisation d'Axoum.

L'aire axoumite

Le territoire axoumite, selon le repérage de l'archéologie, s'inscrit dans un rectangle vertical de 300 km de longueur et de 160 km de largeur très approximativement. Ce rectangle est compris entre 13 et 17 degrés de latitude Nord, 38 et 40 degrés de longitude Est. Il s'étend de la région au nord de Keron jusqu'à l'amba Alagui au sud, d'Adoulis, sur la côte, jusqu'aux parages de Takkazé, à l'ouest. Addi-Dahno est pratiquement le dernier site connu de ce côté, à une trentaine de kilomètres d'Axoum.

Époque proto-axoumite

Le nom d'Axoum apparaît pour la première fois dans le *Périple de la mer Erythrée*, guide maritime et commercial composé par un marchand originaire d'Egypte. L'ouvrage date de la fin du Ier siècle. Ptolémée le Géographe, au IIe siècle, indique également le site.

Le *Périple* fournit aussi des informations sur Adoulis, aujourd'hui un lieu ensablé, à quelque cinquante kilomètres au sud de Massaoua. Il précise que c'est « un gros village d'où il y a trois jours de voyage jusqu'à Koloè, une ville de l'intérieur et le principal marché de l'ivoire. De cette place à la cité du peuple appelé les Axoumites, il y a cinq jours de voyage de plus. C'est là qu'est apporté tout l'ivoire de la contrée au-delà du Nil à travers la région

appelée Cyenum et de là, il va à Adoulis ». Ce village était donc le débouché d'Axoum, notamment pour l'ivoire. Le texte dit qu'on y fournissait aussi la corne de rhinocéros, l'écaille de tortue et l'obsidienne. Ce sont des articles qui d'ailleurs figurent au nombre des exportations que Pline signalait déjà avant l'auteur du *Périple* à propos du commerce d'Adoulis dont le nom est ainsi mentionné antérieurement à celui d'Axoum. Pour Pline, Adoulis est au pays des Troglodytes. « *Maximum hic emporium Troglodytarum, edam Aethiopum…* ». Ainsi, dès le Ier siècle, les Romains et les Grecs connaissaient l'existence du peuple des Axoumites et de ses « villes » dans l'arrière-pays d'Adoulis.

L'archéologie nous procure peu de renseignements sur la culture matérielle des premiers siècles de notre ère. Quelques inscriptions du IIe et du IIIe siècle constituent pratiquement les seuls témoins datables de cette époque. Peu nombreux et laconiques, ils offrent pourtant des particularités remarquables. On y découvre les premières formes de l'alphabet éthiopien dont l'usage s'est maintenu jusqu'à aujourd'hui. Certes, ces inscriptions ne sont pas les plus anciennes trouvées dans l'aire axoumite car plusieurs autres, de type sud-arabique, y ont été recueillies qui appartiennent à la deuxième moitié du dernier millénaire avant notre ère. Cette écriture sud-arabique a été le modèle de l'écriture éthiopienne. Au IIe siècle de notre ère, la forme des lettres a considérablement évolué ; elle se sépare de l'écriture sud-arabique.

Outre l'écriture, il est certain que des vestiges de ces premiers siècles existent, tels que des ruines d'édifices, de la poterie et d'autres objets. L'état actuel de la recherche n'a pas permis de les identifier. Quelques monuments du IIIe, ou du début du IVe siècle, comme les stèles de Matara et de Anza, montrent que la civilisation axoumite n'a pas été en rupture complète avec la culture de la période pré-axoumite. On y remarque, en creux ou en relief, le symbole lunaire, disque sur croissant, dans la forme même qu'on lui voit sur les brûle-parfum du Ve siècle avant notre ère. Il figure également sur les monnaies. Et une écriture d'aspect sud-arabique apparaît encore sur les grandes pierres d'Ezana et de Caleb. Cependant des transformations importantes se manifestent. D'après les inscriptions, on se rend compte que la nature de la religion a changé. Les dieux anciens ne sont plus invoqués et, à l'exception du symbole lunaire, tous les autres emblèmes ont été abandonnés, ibex, lion, sphinx par exemple. C'est qu'à cette époque véritablement une forme nouvelle de civilisation se façonne, nettement distincte de celle de la période précédente appelée pour cette raison pré-axoumite. Le phénomène se marque dans bien d'autres aspects de la vie culturelle telle que les sites permettent de l'observer.

Sites axoumites

Aux extrémités de la route antique, selon le *Périple*, Adoulis et Axoum sont les sites sans doute les plus importants. Ils sont aussi les seuls dont le nom ancien, attesté dans les textes et les inscriptions, ait été conservé aux loca-

lités même de nos jours. Adoulis est un site désert mais les habitants des villages voisins appellent encore Axouli le champ de ruines. Tous les autres lieux antiques sont désignés par des noms dont il est certain qu'ils ne sont pas ceux de l'antiquité axoumite, au moins pour la majorité d'entre eux. Ces sites se rencontrent en grand nombre principalement dans la région orientale où se trouvent, d'Aratou au nord à Nazret au sud, les grands gisements de Kohaito (identifié non sans vraisemblance à Koloè), Tokonda, Matara, Etch-Marè. (Voir carte chapitre 16.)

Axoum

Au IIIe siècle de notre ère, cette cité ainsi que le royaume du même nom possèdent une réputation affirmée si l'on en croit un texte de cette époque attribué à Mani qui qualifie ce royaume de « troisième du monde ». Il est vrai que dans la bourgade même de grands monuments et des témoins matériels nombreux gardent la mémoire d'une grande saison historique. Des stèles gigantesques — l'une d'elles est le plus haut monolithe sculpté qui se puisse voir —, une énorme table de pierre, des bases de trônes massives, des morceaux de piliers, des hypogées royaux, des vestiges qu'on devine considérables sous une basilique du XVIIIe siècle, enfin des traditions et légendes accueillent le visiteur et lui parlent d'un passé prestigieux.

Au début du siècle, une mission allemande effectuait le relevé graphique et photographique de tous les monuments visibles. Dans le secteur ouest, elle dégageait les substructions de trois ensembles architecturaux considérés à juste titre comme les restes de palais. Par la suite, d'autres travaux archéologiques, notamment ceux de l'Institut d'archéologie, ont mis au jour des monuments nouveaux et observé une masse de faits relatifs à l'ancienne cité royale.

Des trois édifices que la tradition appelle Enda-Simon, Enda-Michael, Taakha-Maryam, il ne subsistait que les soubassements. On ne les voit plus aujourd'hui si ce n'est dans les dessins et photos de la mission allemande. Le plus vaste de ces palais ou châteaux, Enda-Simon, avait 35 m de côté; Enda-Michael, 27 m, et Taakha-Maryam, 24 m. Ces châteaux étaient entourés de cours et de constructions annexes, formant des ensembles de plan rectangulaire mesurant, à Taakha-Maryam, environ 120 m de longueur et 85 m de largeur.

Les ruines d'un autre édifice aux dimensions imposantes se trouvent sous l'église Maryam-Tsion, à l'est de laquelle on distingue encore, en contrebas de la terrasse, des parties préservées: un soubassement massif large de 30 m à son extrémité et de 42 m vers le centre.

A l'ouest de la bourgade, une mission de l'Institut éthiopien d'archéologie découvrait et étudiait de 1966 à 1968 les restes d'un autre ensemble architectural. Situées au lieu-dit Dongour, au nord de la route de Gondar, ces ruines sont celles d'un autre château dont la date avoisine le VIIe siècle.

Un tertre arrondi s'élevait au-dessus du terrain déclive. Sa partie supérieure montrait une surface plane. (Une tradition locale rapportait que cette butte de pierres et de terre recouvrait le tombeau de la reine de Saba.) Les vestiges de l'édifice mis au jour occupent une superficie de quelque trois

mille mètres carrés. Les murs forment un quadrilatère irrégulier dont un côté mesure 57 m, un autre 56,50 m. Au centre des ruines, des murs ont encore 5 m de haut.

Ordonnées en quatre îlots peu symétriques, une quarantaine de pièces d'habitation, disposées en carré, enclosent un corps de logis central. Construit sur un socle à gradins, haut de 1,80 m, le pavillon central comprend sept salles auxquelles trois escaliers extérieurs donnent accès. Trois cours séparent ce pavillon de ses dépendances. Les murs du pourtour extérieur comportent des parties à redans et à recès, alternativement. Dans plusieurs pièces du corps de logis et des habitations secondaires, des piles de maçonnerie, groupées par deux ou par quatre, étaient enterrées. Elles servaient de socles à des piliers de pierre ou plus probablement à des poteaux de bois pour le soutien de structures supérieures. Dans les vestibules du pavillon central, de larges bases de maçonnerie jouaient le même rôle sous un dallage géométrique. Au nord-est et au sud-ouest, des aménagements particuliers suggèrent que, à ces emplacements, des escaliers donnaient accès à un étage où se trouvait le véritable lieu d'habitation.

Trois fours de briques cuites ont été mis au jour dans la partie ouest du monument. Dans une salle des dépendances, au sud, une installation de briques léchées par les flammes semble avoir été un dispositif de chauffage.

Ce monument de Dongour représente le plus bel exemple d'architecture axoumite visible présentement. Etant donné sa situation périphérique, et aussi ses dimensions relativement modestes, il est peu probable qu'il ait servi de demeure royale. Sans doute plus justement faut-il y voir la résidence d'un notable.

Un autre édifice de premier plan se dressait sur une colline au nord-est d'Axoum. La tradition en attribue les restes à Caleb et à son fils Guebr. Deux sortes de chapelles parallèles étaient construites sur des cryptes composées de plusieurs caveaux bâtis et couverts de grosses dalles de pierre. Cinq caveaux pour la crypte de Guebra-Masqal au sud, et trois caveaux pour celle de Caleb au nord. La partie supérieure de l'édifice est tardive. Elle présente d'ailleurs de nombreuses preuves de réaménagements. Il est à penser que les cryptes sont plus anciennes, les caveaux ayant été réutilisés vers le VII^e^ ou VIII^e^ siècle. Au tombeau de Caleb, dans l'escalier, de gros blocs de pierre à appareil polygonal évoquent certains monuments de la Syrie du nord des II^e^ et III^e^ siècles. Une vaste nécropole entourait ce monument. Plusieurs tombeaux à puits ont été naguère découverts à proximité. D'autres existent assez loin vers l'est.

A l'est de la bourgade, au lieu-dit Bazen, quelques tombeaux à four sont creusés dans le rocher, à flanc de collines. Certains ont un puits et des caveaux au fond, de part et d'autre. Un tombeau multiple à escalier de dix-sept marches, creusé lui aussi dans le rocher, est dans le même secteur que domine une stèle qui n'était pas isolée anciennement puisque, dans ce lieu, un voyageur anglais au début du XIX^e^ siècle vit quatorze « obélisques » renversés.

La ville antique se déployait dans un espace compris entre les stèles géantes et le monument de Dongour. Partout dans ce sol des ruines sont

enfouies. Des affleurements de murs ici et là indiquent des constructions axoumites. Les fouilles archéologiques, lorsqu'elles pourront être entreprises dans les endroits que la tradition nomme Addi-Kiltè et Tchaanadoug révéleront un vaste pan du passé d'Axoum.

Adoulis

Peu de vestiges en surface marquent l'emplacement de ce site qui ne se trouve pas en bordure du rivage marin, mais à environ 4 km à l'intérieur des terres. La pierre, le sable et la végétation recouvrent cependant un ensemble considérable de ruines qui s'inscrivent, autant que les éléments de surface permettent de le discerner, dans un rectangle de 500 m de long et 400 m de large, approximativement. En quelques places, des buttes signalent des déblais laissés par diverses missions archéologiques. Vers le nord-est, des morceaux de piliers traînent sur le sol que parsèment des tessons de poterie à profusion. Des travaux effectués depuis l'année 1868 où des hommes d'un corps expéditionnaire britannique débarqués non loin exhumèrent quelques vestiges de constructions, il ne subsiste guère que les murs dégagés par la mission de Paribeni en 1906 et ceux qu'un sondage de la mission de l'Institut éthiopien d'archéologie mit au jour en 1961-1962.

Au début de 1906, le Suédois Sundström découvrit dans le secteur nord un édifice de grandes dimensions. Peu de temps après, Paribeni, à l'est et à l'ouest de ce monument, dégagea deux autres ruines d'édifices de taille inférieure. Tous ces monuments sont des soubassements à gradins et redans de constructions rectangulaires. Des bâtiments latéraux les encadrent. Sundström appela « Palais » le monument qu'il déblaya. C'est un vaste ensemble de 38 m de long et 22 m de large, d'une superficie plus considérable que le château d'Axoum, Enda-Simon, dont le pavillon central mesurait 35 m en longueur. Sur le soubassement, deux rangées de piliers divisent la longueur en trois sections. Il en va de même en largeur. C'est un plan basilical qui pourrait naturellement inciter à voir dans cet édifice non un « palais » mais un sanctuaire chrétien.

Le soubassement que Paribeni dégagea à l'ouest du précédent monument présente la même forme architecturale. Sa longueur est d'environ 18,50 m. La partie supérieure était recouverte d'un pavement et montrait des vestiges de piliers de nef. A l'extrémité Est, entre deux salles, une abside semi-circulaire indiquait suffisamment que les ruines étaient celles d'une basilique. Un niveau inférieur de l'édifice appartenait à un bâtiment plus ancien que le fouilleur italien désignait sous le nom d'Autel du Soleil. A la lumière d'autres constatations, il est permis d'y voir aujourd'hui le vestige d'une construction — religieuse probablement — d'une époque antérieure à celle de la basilique superposée.

A l'est du monument de Sundström, Paribeni découvrit le soubassement d'une autre église, longue de 25 m. Dans le dessin on distingue la trace d'une abside semi-circulaire. L'édifice offrait deux particularités remarquables: la présence d'une cuve baptismale dans la pièce au sud de l'abside et, au centre

du bâtiment, des restes de huit piliers en octogone. Dans le même édifice se combinaient ainsi le plan rectangulaire et le plan carré.

Matara

Sur le plateau érythréen, à 135 km au sud d'Asmara, près de Sénafé, se trouve un des sites de la plus haute antiquité éthiopienne puisque ses niveaux profonds sont ceux d'un établissement important de la période sud-arabisante.

De 1959 à 1970, l'Institut d'archéologie a effectué une fouille méthodique du site de Matara. Il s'en faut de beaucoup que les travaux aient épuisé l'intérêt de ce site. Les niveaux pré-axoumites n'ont fait l'objet que de simples sondages, en raison principalement de l'existence, au-dessus, de structures architecturales nombreuses. Environ la moitié du niveau axoumite a été fouillée. Ont été mis au jour quatre grandes villas, trois sanctuaires chrétiens, un quartier d'habitations ordinaires formant une trentaine de logis familiaux. Les quatre villas sont construites selon le type désormais habituel : un corps de logis central sur soubassement à gradins qu'encadrent les dépendances. Comme ailleurs, des piles de maçonnerie étaient disposées dans le sol des salles du pavillon central pour soutenir les poteaux des vestibules. Le perron des grandes entrées devait être protégé par des auvents ; aux angles des perrons on observe des cavités dans lesquelles, peut-être, s'encastraient les montants de bois de ces auvents.

Les maisons ordinaires comprennent deux ou trois pièces. Les murs sont larges en moyenne de 70 cm. Des vestiges de foyers, des fourneaux de terre, de nombreux vases ont permis le repérage de sols d'habitations.

De dimensions intermédiaires entre celles de la villa et de l'habitation ordinaire, un type de maison présente certains traits du pavillon central de la villa : plan similaire et gradins extérieurs. On peut penser que cette typologie architecturale reflète une hiérarchie sociale.

Au sud et à l'est de l'agglomération, les édifices religieux ont un aspect extérieur qui les distingue peu des autres constructions : bâtiment central entouré de cours et de dépendances ; mode de construction identique. L'un de ces édifices est une sorte de chapelle funéraire non sans analogie avec le « Tombeau de Caleb » à Axoum, bien que de proportions plus restreintes. Cette chapelle, longue de 15 m, large de 10, est élevée sur une crypte à laquelle on accède par un escalier de quatorze marches.

Ailleurs, en direction Est, une autre église — troisième vers le haut d'une superposition des ruines de quatre édifices — avait une nef centrale et des collatéraux divisés par deux rangées de quatre piliers dont subsistent les bases. Une abside est enclose entre deux salles, dans l'axe de la nef orienté, comme d'ailleurs tous les édifices de ce genre. Les murs extérieurs du monument ont 22,40 m de long et 13,50 m de large. Dans une pièce située à l'est de l'église, derrière l'abside, on a découvert une cuve baptismale. Un conduit d'alimentation en eau y débouchait, composé d'amphores emboîtées les unes dans les autres et disposées verticalement contre le mur extérieur de la salle baptismale.

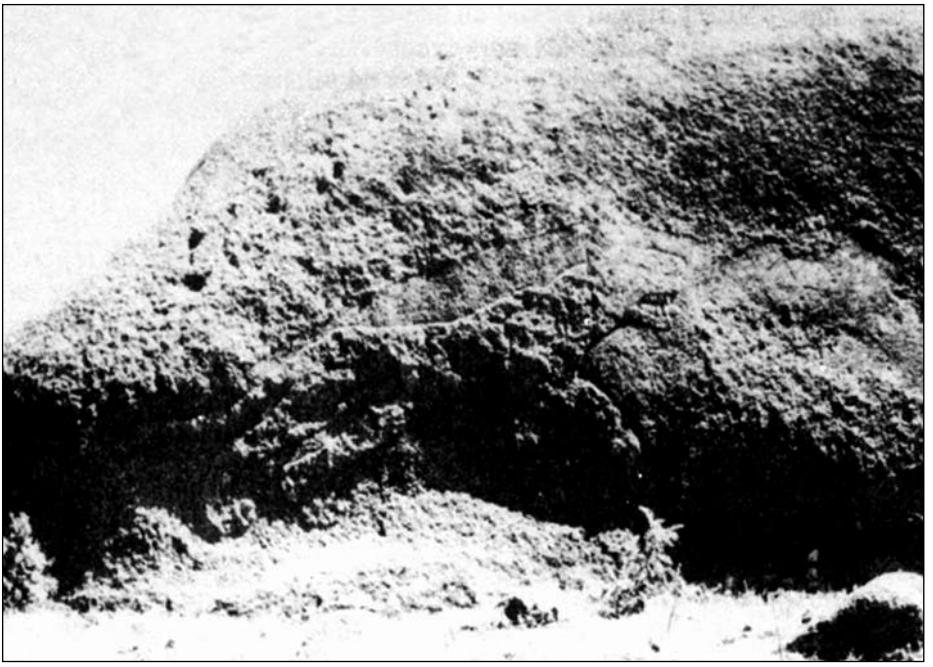

1

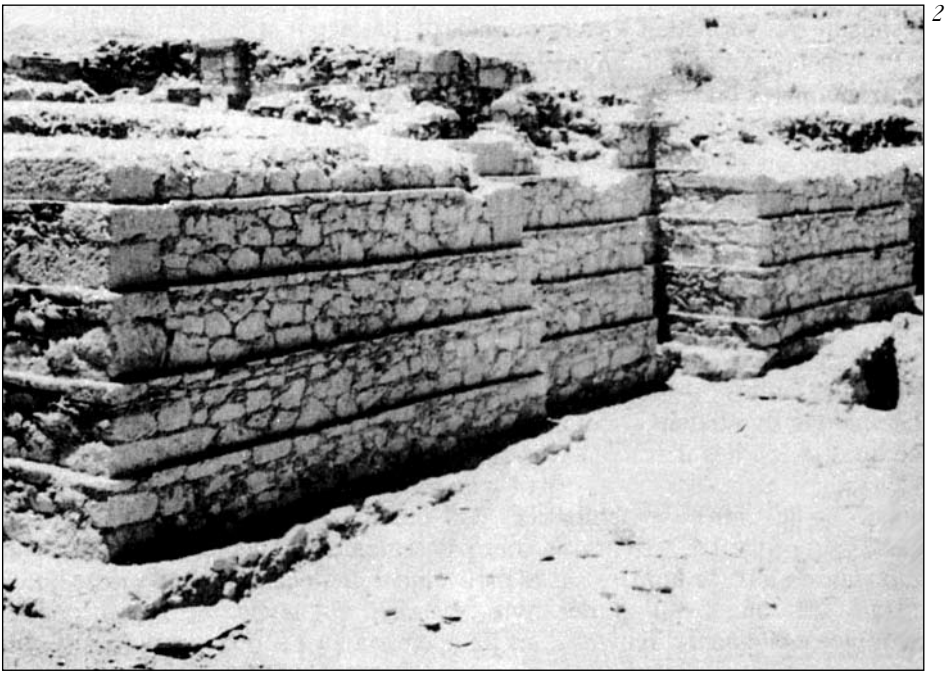

2

1. Lionne sculptée sur le flanc d'un rocher, période axoumite.

2. Matara: Embasement d'un édifice axoumite
(Photos Institut éthiopien d'archéologie.)

Une autre église s'élevait au sud du site, sur la colline de Goual-Saïm. Le plan en est à peine discernable, les murs ayant été détruits en grande partie. Les vestiges d'un dallage de schiste et des bases de piliers subsistent cependant. C'était un édifice de petites dimensions.

Kohaito

Au nord de Matara, à une altitude de 2600 m, ce lieu offre au regard de nombreux vestiges architecturaux. Une dizaine de tertres sur une assez large superficie conservent des restes de constructions importantes de la fin de la période axoumite et, la chose ne semble pas faire de doute, des ruines plus anciennes. Plusieurs piliers se dressent aujourd'hui encore sur ces tertres. On pense que pour la plupart ils appartenaient à des églises aux dimensions proches de celles de Matara. Sur tous les monticules les murs présentent l'appareil axoumite et un ordonnancement rectangulaire pareil à ceux des autres sites de l'époque. Sept de ces ensembles se distinguent aisément. Outre ces ruines d'édifices, au nord-nord-ouest, un barrage de pierres fait de blocs parfaitement ajustés en rangées régulières était destiné à retenir l'eau au sud-est d'un bassin naturel communément appelé « bassin de Safra ». Long de 67 m, ce barrage a une hauteur de 3 m environ dans sa section centrale. A cet endroit, deux séries de pierres saillantes en marches d'escalier constituaient un dispositif qui permettait l'accès du haut du barrage à la nappe d'eau.

Ailleurs, vers l'est, un tombeau à puits aménagé dans le rocher comporte deux chambres ou caveaux funéraires. Une croix de type axoumite sculptée en creux dans la roche orne une des parois du tombeau.

Dans un ravin proche du site, la roche est peinte et gravée de figures représentant des bœufs, des chameaux, etc.

Villes, marchés

Les grands établissements — ceux qui viennent d'être évoqués et plusieurs autres — forment des agglomérations denses, compactes, aux habitations se jouxtant et comportant des édifices aux fonctions variées. C'est ce que les fouilles d'Axoum, d'Adoulis et de Matara ont permis de constater. Ce sont de véritables centres urbains. Dans le quartier populaire de Matara, une ruelle sinue entre les habitations. On devine une population relativement nombreuse dont les activités ne sont pas seulement agricoles. La présence de monnaies jette une lumière sur le mouvement de l'économie, de même que la nature des objets qu'on découvre: verres, amphores méditerranéennes; présence également d'œuvres d'art (lampe en bronze et objets d'or) qui ne sont pas sans trahir un certain luxe.

Un point est à noter: la plupart des édifices habituellement visibles ou ceux qui ont été mis au jour par les fouilles appartiennent à la période axoumite tardive, mais il existe cependant des éléments plus anciens — même si

on ne peut toujours les dater avec précision — sur lesquels ont pris place les constructions de la dernière époque, et ces éléments attestent que la situation, à date ancienne, ne devait pas être très différente. L'auteur du *Périple*, au Ier siècle de notre ère, parle de « ville de l'intérieur » à propos de Koloè. Il dit aussi que c'est le « principal marché de l'ivoire ». Il désigne Adoulis comme une ville-marché. Cette ville reçoit l'ivoire de « la cité du peuple appelé Axoumite » où il est d'abord collecté; il y a donc lieu de voir dans cette cité une autre ville-marché. Et il convient de considérer comme des marchés, des lieux de négoce, les autres centres urbains (Aratou, Tokonda, Etch-Maré, Degoum, Haghero-Deragoueh, Henzat, etc.). Il n'est pas certain que les échanges se faisaient à l'intérieur des villes mais bien plutôt aux abords immédiats. On constate en effet que ces villes antiques ne sont pas entourées de remparts. Aucune indication à cet égard n'a été jusqu'à présent relevée.

L'achitecture Axoumite

L'emploi de la pierre, le plan carré ou rectangulaire, l'alternance systématique de parties saillantes et de parties rentrantes, l'élévation en gradins des soubassements sur lesquels se dressent les grands édifices, un type de maçonnerie sans mortier autre que de terre, tels sont les traits principaux de l'architecture axoumite. A quoi s'ajoute ce caractère remarquable: une reproduction généralisée de ces traits distinctifs. On a noté déjà que cette constance des formules architecturales s'étend à tous les édifices majeurs, qu'ils soient religieux ou non. Des édifices sont bâtis sur les mêmes socles à gradins. Des escaliers monumentaux, de sept marches dans beaucoup de cas, y donnent accès. Des dépendances les encadrent par-delà des courettes.

On peut tenir pour assuré que les châteaux et villas comportaient un étage au-dessus du rez-de-chaussée qu'il serait préférable d'ailleurs d'appeler étage, compte tenu de sa sur-élévation. A considérer l'exiguïté des pièces de ce premier étage, encombrées de piliers et de poteaux, il est probable que les véritables salles d'habitation se trouvaient à l'étage supérieur. Une question est de savoir si les grands châteaux d'Axoum avaient plusieurs étages. Au début du siècle, l'architecte de la mission allemande tenta une reconstitution. Le dessin du monument de Enda-Michael présente aux angles du pavillon des tours de quatre étages. A peu près rien ne subsistant de cet édifice (aujourd'hui moins encore qu'en 1906), il n'est pas facile de juger du bien-fondé de la tentative, mais si l'on observe la nature de la maçonnerie telle que les photos et dessins la montrent, telle aussi que d'autres monuments la font connaître — des murs sans grande épaisseur que la maçonnerie de pierres liées par un simple mortier de terre rendait d'une stabilité précaire —, il semble permis de douter que Enda-Michael, comme d'ailleurs les autres châteaux, ait comporté plus de deux étages. Peut-être certains d'entre eux, de solidité spéciale, en possédaient-ils trois, ce qui est douteux. En tout cas il ne paraît guère pertinent d'imaginer plus. Au VIe siècle, Cosmas Indicopleustes dans sa *Topographie chrétienne* rapporte qu'il

vit en Ethiopie (il ne dit d'ailleurs pas à Axoum où il est probable qu'il se rendit cependant) une « demeure royale aux quatre tours ». Cette succincte observation ne précise pas la position de ces tours. Il faut pourtant retenir qu'elle signale des bâtiments construits en hauteur.

Le bois entrait dans la construction axoumite. Les châssis des ouvertures étaient en bois, et en certains endroits des murs, notamment aux angles de pièces, des lambourdes s'encastraient dans la maçonnerie pour en assurer la cohésion. Les solives qui supportaient les planchers d'étage ou les toits — sans doute en terrasse — étaient naturellement en bois. A cet égard les stèles sculptées qui montrent des abouts de solives reproduisent fidèlement, on n'en peut douter, la coutume de l'époque.

Il était d'usage également pour donner une assiette aussi solide que possible aux grandes constructions de disposer aux angles des soubassements, ou en longues bandes à leur sommet, de gros blocs de pierre taillée. On voit beaucoup de ces blocs dans les constructions de la période axoumite tardive. Certains d'entre eux y sont d'ailleurs en remploi. Il est certain que les bâtisseurs de la première époque axoumite, des IIIe et IVe siècles particulièrement, avaient le goût des blocs massifs. Les stèles et la dalle gigantesque qui est devant illustrent singulièrement cette prédilection.

Monuments monolithiques

Ces stèles d'Axoum sont de plusieurs types. Beaucoup de celles qu'on voit dans la localité sont de grandes pierres simplement dégrossies. Ainsi au lieu-dit Goudit dans le secteur sud de Dongour. Eparpillées dans un labour, il ne fait pas de doute que dans l'Antiquité elles marquaient l'emplacement de tombeaux. D'autres stèles ont des faces lisses et leur sommet souvent cintré. Il en est dont la hauteur dépasse 20 m. On les trouve elles aussi en plusieurs endroits. Les plus nombreuses avoisinent l'ensemble des stèles géantes. Celles-ci sont au nombre de sept. Leur particularité est de présenter un décor sculpté. Une seule est encore debout, cinq gisent à terre, brisées. La septième a été transportée à Rome et depuis 1937 cette stèle a été érigée près du théâtre de Caracalla où elle se trouve encore.

Leur décor imite une architecture à étages multiples. La plus haute de ces stèles, qui atteignait environ 33 m, superpose neuf étages sur l'une de ses faces. Porte, fenêtres, abouts de solives, parfaitement sculptés dans une pierre dure, figurent une haute demeure. La signification de cette architecture fictive échappe complètement. Elle est pratiquement sans comparaison avec des exemples qui pourraient exister dans d'autres contrées. Au fronton de l'une de ces stèles, des lances sont sculptées. Une autre, qui n'appartient pas à cette catégorie des stèles architecturales, présente une sorte de bouclier — mais est-ce un bouclier ? — sous un toit à double pente — mais est-ce un toit ? Les cavités ou bien des clous métalliques servaient à fixer des emblèmes — disparus — dont on ne sait ce qu'ils étaient ni même s'ils n'ont pas été ajoutés tardivement. Que ces monuments soient des cippes funéraires, il

1

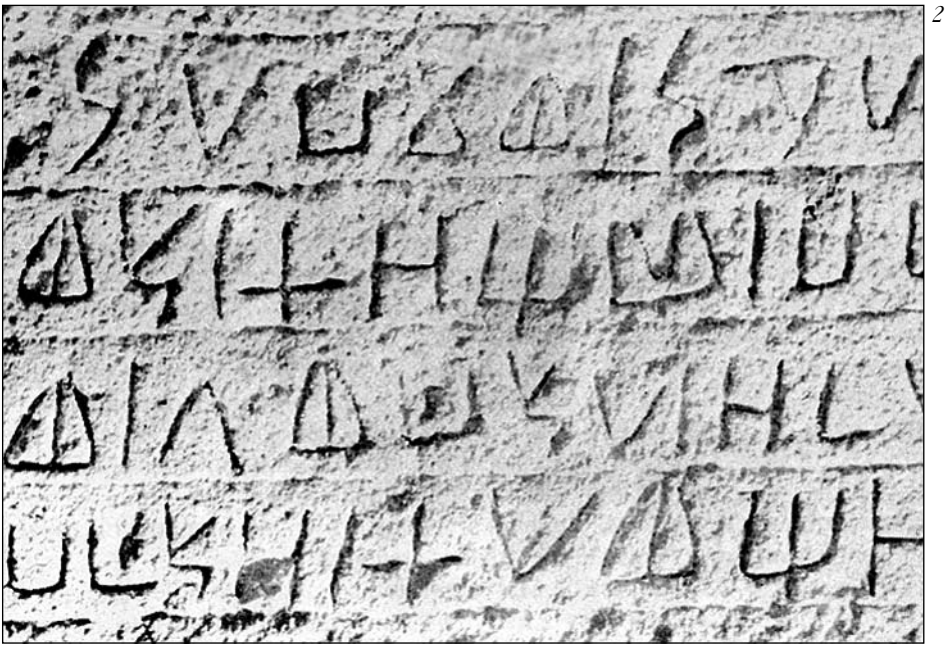

2

1. Bases de trône.

2. Matara: inscription du IIIe siècle de notre ère.
(Photos Institut éthiopien d'archéologie.)

n'y a guère lieu d'en douter. Siège d'une puissance divine ou mémorial d'une existence humaine, on hésite à préciser. Le symbolisme du décor jette dans une totale incertitude. Quant à la différence de leurs dimensions il peut ne pas être vain de dire qu'elle correspond à une hiérarchie de statuts sociaux.

L'incertitude règne également touchant le sens de cette énorme dalle de pierre, en face des grandes stèles, qui était placée, à l'origine au moins, sur de gros piliers. Ses dimensions (longueur : plus de 17 m ; largeur : 6,50 m ; épaisseur : 1,30 m) défient l'imagination si on essaie de représenter la somme d'énergie qu'a pu coûter le déplacement de cette pierre sur une distance qui s'évalue en centaines de mètres. Pas plus que pour les stèles, on ne sait d'où ces blocs ont été extraits. Un atelier de taille antique existe près d'une haute colline à l'ouest d'Axoum où d'ailleurs un grand bloc d'environ 27 m de long a reçu un début de dégrossissement. Il n'est pas assuré pour autant que la dalle gigantesque et les stèles sculptées proviennent de cet endroit, éloigné de plus de 2 km. Quoi qu'il en soit du transport, leur érection suggère l'idée d'une puissante organisation collective.

Sur le plateau oriental, à Matara et à Anza, deux stèles à sommet cintré ont environ 5 m de haut. Elles présentent deux particularités : le disque sur croissant, symbole de la religion sud-arabique ; une inscription en guèze. Ces inscriptions ont une signification commémorative, c'est au moins certain pour celle de Matara. D'après le critère paléographique, elles datent du IIIe ou du début du IVe siècle. La facture de ces monolithes est celle des stèles à faces lisses d'Axoum.

A Axoum encore, d'autres monolithes sont épars en divers endroits. Il s'agit de grands plateaux de pierre. On en voit une douzaine en groupe aligné dans le secteur des stèles géantes, près de la basilique Maryam-Tsion. Selon la meilleure des probabilités ce sont des bases de trônes. Quelques-uns de ces plateaux ont plus de 2,50 m de long, et une épaisseur moyenne de 40 à 50 cm. Au centre de la face supérieure, une proéminence est creusée de cavités pour recevoir des montants de siège. Une de ces bases existait jadis sur le site de Matara. A ce jour un total de vingt-sept a été inventorié.

Ces trônes avaient une grande place dans la culture axoumite. Deux inscriptions d'Ezana en font état. Au VIe siècle, Cosmas note à Adoulis la présence d'un trône auprès duquel se dressait une stèle. « Le trône a une base carrée », « il est d'un excellent marbre blanc », et « tout entier... taillé dans un seul bloc de pierre ». Les deux monument sont « couverts de caractères grecs ». L'inscription du trône émane d'un souverain axoumite des environs du IIIe siècle. La signification de ces monuments n'est pas claire. Trônes commémoratifs de victoires ? Chaires votives ? Symboles du pouvoir royal ? Ils sont énigmatiques comme les grandes stèles.

Le groupe disposé près de Maryam-Tsion est aligné de telle sorte que les chaires étaient tournées vers l'Est, dans la même direction que les faces sculptées des stèles. Si cette disposition est ancienne, on peut penser qu'elles étaient tournées vers un temple qui pouvait se trouver alors à l'emplacement de l'église actuelle. Il y a là des ruines considérables.

Les inscriptions elles-mêmes sont gravées dans la pierre dure, une sorte de granite. L'un des textes d'Ezana est tracé en trois écritures différentes

— éthiopienne, sud-arabique et grecque — sur les deux côtés d'une pierre haute de plus de deux mètres.

Cette prédilection pour les monuments de grandes dimensions semble avoir prévalu en ce qui concerne les statues. Au début du siècle une pierre plate a été observée à Axoum; elle offrait en creux la marque de pieds longs de 92 cm. La pierre avait été utilisée comme support d'une statue, probablement de métal. Les inscriptions d'Ezana disent qu'il dressait des statues en honneur de la divinité. L'un des textes indique: « En signe de reconnaissance à Celui qui nous a engendrés, Arès l'invaincu, nous Lui avons dressé des statues, l'une d'or et la seconde d'argent, et trois autres d'airain, à sa gloire ». Aucune statue axoumite n'a été retrouvée, mais la recherche archéologique est loin d'être achevée. Que ce soit en pierre ou en métal, peu de reproductions d'animaux ont été découvertes. Cosmas raconte qu'il vit « quatre statues de bronze » d'unicornes (rhinocéros sans doute) « dans le palais royal ».

La poterie

Les sites axoumites livrent une grande quantité de vases en terre cuite, soit entiers, soit en morceaux.

Il s'agit essentiellement d'une poterie utilitaire en terre cuite rouge et en terre cuite noire mais où la poterie en terre cuite rouge prédomine largement. Beaucoup de pots ont leur paroi extérieure de couleur mate; plusieurs ont été lissés à la pierre; certains ont un engobe rouge. Rien jamais n'indique l'usage du tour.

Les dimensions des vases sont variées, depuis de minuscules gobelets jusqu'à des cuveaux de 80 cm de hauteur. Les jarres, bols, cruches, jattes, marmites, tasses, ne sont pas toujours décorés. Quand c'est le cas, le décor se compose habituellement de motifs géométriques incisés, peints, moulés en relief ou estampés. Les dessins sont simples pour la plupart: festons, dents-de-scie, ronds groupés, guillochis, treillis, croisillons, etc., peu de sujets naturalistes apparaissent: quelques épis de blés, des oiseaux et des serpents modelés. Certains de ces décors ont une signification symbolique apparente, comme ces bras modelés sur le bord de jattes. Enfin la croix chrétienne est reproduite à profusion sur le bord, les parois ou le fond des vases.

Une différence se remarque dans les collections céramiques en provenance de l'est ou de l'ouest du plateau. Dans la région d'Axoum, on observe un type de vase dont la paroi est piquetée d'incisions linéaires. Ce type apparaît peu sur le plateau oriental. A Matara, un bol à bossette et à côtes sous le bord n'est pas à ce jour attesté dans la région d'Axoum. On y trouve au contraire une jarre au goulot en forme de tête humaine que, dans l'état actuel des recherches, on ne voit pas ailleurs.

Des travaux en cours permettent de classer des groupes de poteries en séries chronologiques. Il faudra cependant que les fouilles se développent pour qu'on soit en mesure d'arriver à des datations quelque peu précises.

1

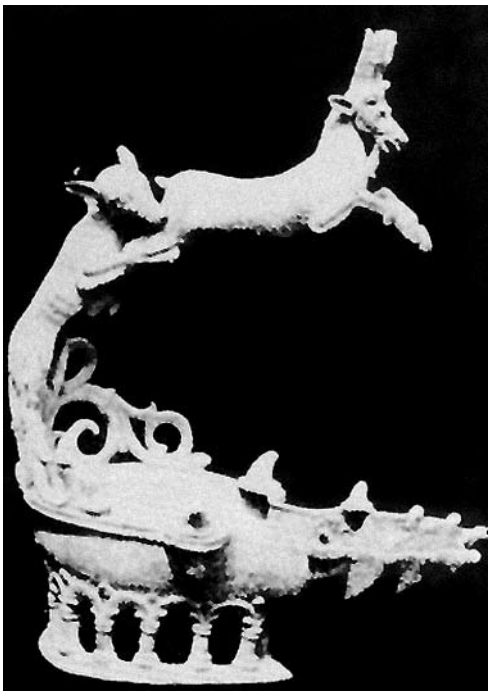

2

1. Goulot de jarre.

2. Brûle-parfum d'inspiration alexandrine.

3. Défense d'éléphant. (Photos : Institut éthiopien d'archéologie.)

3

Dans la couche axoumite de tous les sites, on découvre aussi des poteries d'importation, principalement des amphores à anses et à parois côtelées. Ces amphores, en grand nombre à Adoulis, sont d'origine méditerranéenne. Elles étaient parfois utilisées comme urnes funéraires pour les nouveaux-nés, ainsi que le fait a été observé à Adoulis, Matara et Axoum. On ne trouve pas trace de ces amphores dans les niveaux pré-axoumites. De nombreux fragments de fioles, flacons et gobelets en verre appartiennent aussi à la couche axoumite, ainsi que des vases à glaçure bleue. Ces vases à glaçure datent de la fin de la période axoumite. La majorité d'entre eux était importée de l'océan Indien. (Au vrai, on recueille plus souvent des tessons que des vases entiers.) De petites coupes offrant l'aspect de « terra sigillata » ont été probablement importées d'Egypte.

L'abondance de la poterie dans les sites suppose une importante consommation de bois. Dans l'Antiquité, le pays devait être plus boisé qu'on ne le voit aujourd'hui.

Quelques objets particuliers

Les recherches archéologiques ont entraîné la découverte d'objets divers : cachets en pierre ou en terre cuite gravés de motifs géométriques ou de profils d'animaux, petits outils en métaux, dés en terre cuite, débris de lames, figurines d'animaux, statuettes féminines analogues aux fécondités de la préhistoire, etc. Parmi ces objets il convient de faire une place à part à une lampe en bronze et à un trésor mis au jour lors de fouilles à Matara.

Une coupe oblongue reposant sur un pied imitant une colonnade de palmiers stylisés est surmontée d'un motif en ronde-bosse. Ce motif représente un chien muni d'un collier qui saisit un bouquetin à la course. Au dos de la coupe un bucrane apparaît en léger relief. L'objet est haut de 41 cm. La coupe a 31 cm de long. Si l'on en juge par son symbolisme — la chasse rituelle — que renforce la présence du bucrane, cette lampe est sans doute originaire de l'Arabie du Sud où d'ailleurs d'autres objets comparables ont été trouvés.

Le trésor était dans un vase de bronze haut de 18 cm. Il comprend : deux croix, trois chaînes, une broche, soixante-huit pendeloques, soixante-quatre perles de collier, quatorze monnaies d'empereur romain des IIe et IIIe siècles, les Antonine principalement, et deux bractéates. Le tout en or, et dans un état remarquable de conservation. D'après le lieu où ils ont été trouvés, ces objets ont dû être rassemblés aux alentours du VIIe siècle. (Les monnaies en l'occurrence ne constituent pas un critère de datation, car à l'exception d'une seule, elles sont pourvues de bélières qui en font des bijoux.)

Il arrive que les niveaux axoumites livrent des inscriptions sud-arabiques et des morceaux de brûle-parfum du Ve siècle avant notre ère. Ces pierres sont généralement brisées et remployées dans les constructions axoumites. Ces niveaux fournissent aussi, en petit nombre, des objets importés d'Egypte et de Nubie ou, comme à Haoulti, des figurines en terre cuite qui, selon Henri de Contenson, « paraissent apparentées à celles que l'on rencontre

dans l'Inde aux phases de Mathourâ et de Goupta. » Le fouilleur de Haoulti à ce propos remarque de façon pertinente que « les deux premiers siècles de notre ère sont précisément la période la plus florissante des contacts commerciaux entre l'Inde et la Méditerranée, par l'intermédiaire de la mer Rouge ».

La numismatique

Les monnaies axoumites revêtent une importance spéciale. C'est par elles seules en effet que dix-huit noms de rois d'Axoum sont connus.

Quelques milliers de ces monnaies ont été recueillies. Autour d'Axoum, les champs de labour en livrent beaucoup, notamment au temps des pluies qui délavent les terres. La plupart sont en bronze. Leurs dimensions varient de 22 à 8 mm. Les rois figurent sur ces monnaies, souvent en buste, avec ou sans couronne. Un seul est représenté assis sur un trône, de profil. On y voit des symboles divers : le disque et le croissant pour les premiers rois (Endybis, Aphilas, Casanas I, Wazeba, Ezana). A partir d'Ezana et sa conversion au christianisme, toutes les monnaies portent la croix, soit qu'elle occupe le centre d'une face, soit qu'elle se mêle aux lettres de la légende sur le pourtour. Dans certains cas deux épis courbés encadrent le buste royal ou bien un épi droit figure au centre de la monnaie. Ainsi pour les monnaies d'Aphilas et d'Ezana. Sont-ils, ces épis, l'emblème d'un pouvoir agraire?

Les légendes sont écrites en grec ou en éthiopien, jamais en sud-arabique. Le grec apparaît dès la plus ancienne des pièces ; c'est seulement à partir de Wazeba que l'éthiopien est employé. Les formules sont diverses : « Par la grâce de Dieu », « Joie et salut au peuple », « Paix au peuple », « Il vaincra par le Christ », etc. On lit naturellement le nom du roi avec la mention « Roi des Axoumites » ou « Roi d'Axoum ».

Les monnaies ne sont pas datées, ce qui pour leur classement donne lieu à de nombreuses conjectures. Le type le plus ancien — Endybis, semble-t-il — ne remonte pas au-delà du IIIe siècle. Le plus tardif — Hataza — date du VIIIe siècle.

L'écriture et la langue des Axoumites

Le plus ancien alphabet utilisé en Ethiopie dès le Ve siècle avant notre ère, est de type sud-arabique. Il transcrit une langue proche parente des dialectes sémitiques de l'Arabie méridionale.

L'écriture des Axoumites est différente de cette écriture sud-arabique. Elle en dérive cependant.

Les premiers témoins de l'écriture éthiopienne proprement dite apparaissent au cours du IIe siècle de l'ère chrétienne. Ils présentent une forme consonantique. Les caractères conservent encore un aspect sud-arabique, mais ils évoluent progressivement vers des formes particulières. Variable

au début, la direction de la graphie se fixe et va de gauche à droite. Ces premières inscriptions sont gravées dans des plaques de schiste. Elles sont peu nombreuses et ne comportent que quelques mots. La plus ancienne a été découverte à Matara en Erythrée. Du IIIe siècle, on connaît une inscription gravée dans un objet de métal. Elle mentionne le roi Gadara, et pour la première fois on trouve le nom d'Axoum dans une inscription éthiopienne. D'autres textes sont gravés dans la pierre. Au IVe siècle, appartiennent les grandes inscriptions du roi Ezana. C'est avec elles que le syllabisme fait son apparition. Il devient la règle de récriture éthiopienne. Des signes vocaliques s'intègrent au système consonantique. Ils notent les divers timbres de la langue.

Cette langue, que les inscriptions révèlent, est le guèze. Elle appartient au groupe méridional de la famille sémitique. C'est la langue des Axoumites.

Durant l'époque axoumite, les écritures sud-arabique et grecque sont en usage; d'une façon limitée cependant. L'écriture sud-arabique figure encore au VIe siècle dans les inscriptions de Kaleb et d'un de ses fils, Wazeba.

Vers le Ve siècle, la traduction de la Bible fut effectuée en guèze.

L'essor Axoumite

Cinq siècles avant notre ère, une forme particulière de civilisation marquée de l'empreinte sud-arabique, s'est établie sur le plateau éthiopien du nord. Essentiellement agricole, elle s'épanouit au cours des Ve et IVe siècles. Au cours des siècles suivants elle périclite, si du moins on en juge par l'indigence actuelle de la documentation archéologique. Cette culture ne s'efface pas cependant. Des éléments qui lui sont propres se perpétuent au sein de la civilisation axoumite. Des faits de langue et d'écriture, un emblème religieux, le nom d'une divinité (Astar apparaît encore dans une inscription d'Ezana), des traditions architecturales et agricoles (probablement, et entre autres choses, l'usage de l'araire) manifestent qu'aux premiers siècles de notre ère un vieil héritage demeure. Il est d'ailleurs remarquable que, sur le plateau oriental notamment, la plupart des établissements axoumites occupent les sites mêmes de la période pré-axoumite. Une sorte de continuité est ainsi attestée.

Néanmoins il est patent que les témoignages archéologiques des premiers siècles révèlent une abondance d'aspects nouveaux. Si elle dérive d'une écriture sud-arabique, la graphie des inscriptions dénote un changement important. La religion s'est modifiée. Astar excepté, le nom des anciennes divinités a disparu. Au contraire, d'autres noms les remplacent dans les textes d'Ezana; ceux de la triade Mahrem, Beher, Meder. La construction, si elle maintient l'emploi de la pierre et du bois et le dispositif de gradins à la base des édifices, présente plusieurs traits nouveaux. La poterie est largement dissemblable dans sa façon, ses formes et ses décors. Elle s'accompagne d'une céramique d'importation et le verre se rencontre dans tous les sites. Là où il n'y avait que des villages, des bourgades et des villes se constituent. Le nom

d'Axoum entre à cette époque dans l'histoire et il est sans doute significatif que le site semble ne pas avoir de passé appréciable avant le Ier siècle.

Facteurs économiques

Pendant l'âge axoumite, comme dans les siècles antérieurs, l'agriculture et l'élevage forment la base de la vie économique. Le développement axoumite prend cependant un aspect particulier. Deux facteurs permettent probablement de l'expliquer, qui, parmi d'autres, semblent avoir joué un rôle dans cette évolution.

Toutes les sources antiques indiquent que le trafic maritime s'intensifie en mer Rouge au cours des deux premiers siècles. Il faut mettre ce fait sur le compte de l'expansion romaine favorisée dans cette région par le progrès de la navigation. On sait que les méthodes de la navigation se sont améliorées dès le début du Ier siècle. Le pilote Hippale a fait connaître l'avantage que les navigateurs pouvaient tirer de l'utilisation des vents. Nul doute qu'une impulsion n'en soit résultée pour la circulation maritime. Strabon note que « chaque année, au temps d'Auguste, cent vingt vaisseaux partaient de Nyos Hormos ».

Les rapports commerciaux se multiplient. Le navire apporte des marchandises. Il rend possible les échanges avec l'Inde et le monde méditerranéen. Adoulis est le point de rencontre pour le trafic maritime ; il l'est aussi — c'est le deuxième facteur — pour le commerce terrestre. Dans l'arrière-pays un courant de négoce prend de l'importance ; une denrée de prix fait l'objet de ce négoce : l'ivoire. Pline et l'auteur du *Périple* ne manquent pas d'ailleurs de lui donner la première place dans la liste des exportations d'Adoulis. Axoum est le grand centre de cet ivoire. Il lui parvient de diverses régions. L'article était indispensable au luxe romain. A l'époque des Ptolémées, l'éléphant d'Ethiopie était déjà en particulière estime. Les armées l'utilisaient comme char d'assaut. Par la suite on s'en prit à ses défenses. Tous les auteurs anciens, lorsqu'ils parlent d'Adoulis, d'Axoum et de l'Ethiopie (Afrique orientale), font grand cas de l'éléphant et de son ivoire. D'autres marchandises retiennent aussi leur attention, ainsi les peaux d'hippopotames, la corne de rhinocéros, l'écaille de tortue, l'or, les esclaves, les aromates. L'éléphant est cependant l'objet d'un intérêt spécial. D'après le *Périple*, il vit à l'intérieur des terres, de même que le rhinocéros, mais il arrive qu'on le chasse « sur le rivage même, près d'Adoulis ». Sous Justinien, Nonnosus vient à Axoum ; en chemin il remarque un troupeau de cinq mille éléphants. Cosmas observe qu'il y en a « une multitude, et ce sont des éléphants ayant de grandes défenses ; de l'Ethiopie on expédie ces défenses par bateaux dans l'Inde, en Perse, au pays des Himyarites et en Romanie » (*Topographie chrétienne*, XIm 33). En 1962, la mission de l'Institut éthiopien d'archéologie découvrait à Adoulis une défense d'éléphant dans les ruines axoumites et, en 1967, une figurine (fragmentaire) en terre cuite du pachyderme dans les murs du château de Dongour.

La souche africaine

La civilisation d'Axoum se développe au cours des premiers siècles, mais ses racines lointaines plongent dans la préhistoire. On a observé aussi que ses prodromes se manifestent dans la culture des cinq siècles d'avant notre ère. L'archéologie s'emploie à discerner ses traits distinctifs. Il y a lieu de noter que les recherches n'ont encore été que parcellaires. De ce fait le recensement des réalités antiques est loin d'être complet. La tâche essentielle reste de déterminer ce qui procède des influences extérieures et ce qui est la part proprement autochtone, tant il est vrai que, comme d'autres, la civilisation axoumite est le résultat d'une évolution secondée par des conditions de milieu géographique et des circonstances historiques. Cette part autochtone est naturellement considérable car il est certain que cette civilisation est avant tout le produit d'un peuple dont l'épigraphie, la linguistique et l'étude des traditions permettent progressivement d'apercevoir l'identité ethnique. L'enquête archéologique peu à peu découvre la singularité de sa création matérielle. Il reste beaucoup à faire et les travaux futurs s'attacheront à préciser cette part des choses née du sol, mais déjà on sait que c'est la souche africaine qui a donné à cette civilisation d'Axoum sa physionomie particulière.

CHAPITRE 15

Axoum : du Ier au IVe siècle économie, système politique, culture

Y. M. Kobishanov

Des sources historiques datant des IIe et IIIe siècles font état de l'ascension rapide d'une nouvelle puissance africaine, Axoum. Vers le milieu du IIe siècle, Claude Ptolémée, qui fut le premier à citer les Axoumites parmi les peuples d'Ethiopie, connaît les villes de Méroé et d'Adoulis, mais ignore celle d'Axoum. A cette époque, la situation de l'Afrique du Nord-Est ressemble à celle que décrit Heliodore, auteur gréco-phénicien du IIIe siècle, dans son récit *Aethiopica*, où l'on voit des ambassadeurs axoumites se présenter au roi de Méroé en amis et alliés, et non pas en sujets ou tributaires. Le « Periplus maris erythraei » (*Le Périple de la mer Erythrée*), qui nous renseigne sur la période allant d'avant l'an 105 de notre ère au début du IIIe siècle, dit de la « métropole de ceux qui se nomment Axoumites » qu'elle est une ville peu connue et que le royaume de son souverain Zoscalès (il s'agit manifestement du Za-Hekalé de la liste des rois axoumites) est de fondation très récente. Zoscalès régnait sur toute la côte érythréenne de la mer Rouge, mais le désert bedja était soumis à Méroé. Cet équilibre entre les deux puissances — la vieille métropole des Méroïtiques et la jeune métropole des Axoumites — se retrouve dans le roman d'Heliodore. Le *Périple* ne fait aucune allusion à l'expansion axoumite vers l'Arabie du Sud. Les premières sources à en faire état sont des inscriptions sabéennes de la fin du IIe siècle et du début du IIIe siècle, où il est dit que les « Abyssiniens » ou Axoumites sont en guerre au Yémen, où ils occupent une partie du territoire. Il semble que, de 183 à 213, le roi axoumite Gadara et son fils aient été les souverains les plus puissants de l'Arabie méridionale et les chefs véritables de la coalition anti-sabéenne. A la fin du IIIe siècle et

au tout début du IVe siècle, Azbah, roi d'Axoum, devait aussi combattre en Arabie du Sud[1].

Par la suite, les Himyarites unifièrent le pays mais les rois axoumites prétendirent demeurer leurs souverains, ainsi que l'indiquent leurs titres.

Deux inscriptions grecques faites par des rois d'Axoum, dont nous ignorons les noms et les dates de règne, relatent aussi des guerres en Arabie méridionale. La plus longue de ces inscriptions fut recopiée au milieu du VIe siècle par Cosmas Indicopleustes. Son auteur avait conquis les régions côtières du Yemen, « jusqu'au pays des Sabéens », ainsi que de vastes territoires en Afrique, des « frontières de l'Egypte » à la région de l'encens, en Somalie[2].

Vers l'an 270, la renommée du nouvel Etat avait atteint la Perse. Le *Kephalaia* du prophète Mani (216-276) décrit Axoum comme l'un des quatre plus grands empires du monde.

De quelles ressources et de quelle organisation Axoum disposait-il pour s'assurer de tels succès ?

Activités

La grande majorité des Axoumites pratiquaient l'agriculture et l'élevage, et menaient une vie pratiquement identique à celle que mènent aujourd'hui les paysans du Tigré. Ils avaient aménagé les pentes montagneuses en terrasses et capté les eaux des torrents pour irriguer leurs champs. Sur les contreforts et dans les plaines, ils avaient construit des citernes et des barrages pour emmagasiner l'eau de pluie et creusé des canaux d'irrigation. D'après les inscriptions, ils cultivaient le blé[3] et d'autres céréales ; ils connaissaient aussi la viticulture. Ils utilisaient des charrues tirées par des bœufs. Ils possédaient de grands troupeaux de bœufs, de moutons et de chèvres, ainsi que des ânes et des mulets. Comme les Méroïtiques, les Axoumites avaient appris à capturer et à domestiquer les éléphants — mais ceux-ci étaient réservés à l'usage de la cour du roi[4]. D'après les inscriptions, ils se nourrissaient de galettes de blé, de miel, de viande, de beurre et d'huile végétale, et buvaient du vin, de la bière et de l'hydromel[5].

Les métiers artisanaux, pratiqués notamment par les forgerons et autres artisans métallurgistes, les potiers, les maçons, les tailleurs de pierre et les sculpteurs, révèlent un très haut degré d'adresse et de sens artistique. L'innovation technique la plus importante est l'utilisation d'outils de fer, alors

1. Les principales inscriptions sont contenues dans : *Corpus inscriptionum semiticarum ab Academia inscriptionum. … Pars quarta*, A. JAMME, 1962 ; G. RYCKMANS, 1955 et 1956. On trouvera quelques inscriptions dans : G. RYCKMANS et A. JAMME, 1964. Pour un exposé événementiel, voir également H. VON WISSMANN, 1964. Pour la chronologie, voir A.G. LOUIDINE et G. RYCKMANS, 1964.

2. E.O. WINSTEDT, 1909, pp. 74-74.

3. *D.A.E. 4.* 21 ; *D.A.E. 6.* 10 ; *D.A.E. 7.* 12 (E. LITTMANN. 1913 : A.J. DREWES. 73 A.B (A.J. DREWES, 1962, pp. 30 sq.).

4. L.A. DINDORFF, 1831, pp. 457-458 ; E.O. WINSTEDI, 1909, *op. cit.*, p. 324.

5. *D.A.E. 4*, 13-21 ; *D.A.E. 6*, 7-11 ; *D.A.E. 7*, 9-13.

beaucoup plus répandus qu'au premier millénaire avant notre ère; ceux-ci contribuèrent inévitablement à l'expansion de l'agriculture, du commerce et de l'art militaire. Autre innovation, l'utilisation en maçonnerie d'un mortier facilitant la cimentation, qui allait permettre l'essor d'un type de construction à base de pierre et de bois.

Structure politique

A ses débuts, Axoum semble avoir été une principauté qui, avec le temps, allait devenir la première province d'un royaume « féodal ». A ses dirigeants, l'histoire a imposé des tâches diverses, dont la plus urgente était l'affirmation de leur hégémonie sur les Etats « segmentaires » de l'Ethiopie septentrionale et la réunion de ceux-ci en un seul royaume. Le succès dépendait de la puissance du souverain d'Axoum et de sa supériorité sur celle des autres princes de l'ancienne Ethiopie. Il arrivait parfois que, lors de son accession au trône, un nouveau monarque fût dans l'obligation d'inaugurer son règne par une campagne menée d'un bout à l'autre du royaume pour obtenir des principautés ne fût-ce qu'une soumission formelle. C'est ce que dut faire Ezana dès le début de son règne, bien qu'un monarque d'Axoum, dont le nom n'est pas parvenu jusqu'à nous mais qui nous a laissé le *Monumentum Adulitanum*, l'eût déjà fait avant lui[6].

La fondation d'un royaume servit de base à l'édification d'un empire. De la fin du IIe siècle au début du IVe, Axoum a pris part aux luttes diplomatiques et militaires qui opposaient les Etats de l'Arabie méridionale. Puis les Axoumites soumirent les régions situées entre le plateau du Tigré et la vallée du Nil. Au IVe siècle, ils menaient à bien la conquête du royaume de Méroé, alors en décadence.

Ainsi s'est construit un empire, qui s'étendait sur les riches terres cultivées de l'Ethiopie septentrionale, le Soudan et l'Arabie méridionale; il comprenait tous les peuples qui occupaient les pays situés au sud des limites de l'Empire romain — entre le Sahara à l'ouest, et le désert de Rub'el Hālī au centre de l'Arabie, à l'est.

L'Etat se divise entre Axoum proprement dit et ses « royaumes vassaux », dont les monarques sont sujets du « Roi des rois » d'Axoum, auquel ils paient tribut. Les Grecs désignaient le potentat d'Axoum sous le nom de « basileus » (seuls Athanase le Grand et Philostogius l'ont qualifié de tyran): les rois vassaux sont dénommés archontes, tyrans ou ethnarques. Les auteurs syriens, tels Jean d'Ephèse, Simeon de Beth-Arsam et l'auteur du *Livre des Himyarites*, ont accordé le titre de roi (mlk') au « Roi des rois » d'Axoum, mais aussi aux rois d'Himyar et d'Alwa, qui étaient ses sujets. Il faut penser cependant que le terme axoumite qui leur était appliqué à tous était « négus ».

6. E.O. WINSTEDT, 1909, *op. cit.*, pp. 72-77; *D.A.E. 8*; *D.A.E. 9*.

Les variantes terminologiques étaient en réalité employées dans les textes destinés à des lecteurs étrangers[7].

Chaque « peuple », royaume, principauté, cité-commune ou « tribu » avait son propre « négus »[8]. Il est fait mention de négus dans l'armée axoumite (*D.A.E. 9*, 13 : nägästa särawit). En dehors du commandement des armées en temps de guerre, ces négus assument la direction des entreprises de construction[9]. Parmi les négus, les inscriptions font apparaître les noms de « rois » de quatre tribus bega (bedja) dont chacun règne sur quelque 1000 sujets (*D.A.E. 4*, 19-2 ; *D.A.E. 6*, 7-17 ; *D.A.E. 7*, 6-18), et celui du seigneur de la principauté d'Agabo, qui ne dispose guère que de 200 à 275 hommes adultes ; soit, au total, de 1000 à 1500 personnes. Les royaumes vassaux étaient situés sur le plateau du Tigré et dans la région de la baie de Zula (Agabo, Metin, Agāmē, etc.) au-delà de la rivière Takkazé (Walqu'it, Samen, Agaw), dans l'aridité des hautes terres éthiopiennes (Agwezat) et de la péninsule arabique. Après la victoire d'Ezana, ces royaumes s'étendirent jusqu'à la Haute-Nubie, entre la IV^e^ Cataracte et Sennar. Certains rois feudataires (ceux de l'Arabie méridionale et de la Haute-Nubie, par exemple) avaient leurs propres vassaux — seigneurs héréditaires d'un rang inférieur au leur. Ainsi, du Roi des rois d'Axoum jusqu'aux chefs de communautés distinctes, s'était créée une hiérarchie du pouvoir.

Il existait deux façons de collecter le tribut. Ou bien les monarques vassaux (tel Abraha, roi des Himyarites) envoyaient à Axoum un tribut annuel ; ou bien, accompagné d'une escorte nombreuse, le Roi parcourait son domaine, récoltant chemin faisant le tribut et des vivres pour sa suite. Les rois vassaux faisaient de même. On finit par aboutir à un compromis entre les deux méthodes, les vassaux apportant leur tribut à des points spécifiés du parcours royal.

Les sources sont muettes sur le système administratif d'Axoum qui semble avoir été assez peu développé. Les proches parents du roi assumaient une part importante de la gestion des affaires publiques. Dès lors, on comprend que l'empereur romain Constantin II ait adressé sa lettre non seulement à Ezana, mais également à son frère Seʿazana[10]. Il était de règle que les expéditions militaires fussent conduites par le roi, son frère[11] ou d'autres parents[12]. Des armées de moindre importance, commandées par des « rois d'armée », étaient

7. Ainsi, dans le texte grec des inscriptions bilingues d'Ezana (*D.A.E. 4* + *6* + *7*), le monarque d'Axoum a droit à l'appellation de « Roi des rois », ainsi qu'à celle de « roi des Axoumites » et à quelques autres encore, tandis que les monarques bedja sont nommés « petits rois ». Dans le texte « pseudo-sabéen », on se réfère au roi d'Axoum en utilisant des termes d'origine sabéenne — *mlk*, *mlk mlkn* — alors qu'on emploie le terme éthiopien — *nägäst* — pour les rois bedja. Dans l'inscription grecque retraçant sa campagne de Nubie, Ezana se nomme simplement « roi » et non roi des rois, peut-être pour des raisons de politique extérieure. (Voir : A. CAQUOT et P. NAUTIN, 1970.

8. *D.A.E. 8*, 7-12, 27, 29 ; *D.A.E. 9*, 9-12 ; *D.A.E. 11*, 36 ; A.J. DREWES, 1962, *op. cit.*, pp. 30 et suiv., 65-67 ; R. SCHNEIDER, 1974, pp. 771-775.

9. A.J. DREWES, 1962, *op. cit.*, p. 65 ; A.E. VASILYEV, 1907, pp. 63-64.

10. J.P. MIGNE, 1884, p. 635.

11. *D.A.E. 4*, 9 ; *D.A.E. 6*, 3 ; *D.A.E. 7*, 5.

12. PROCOPE, éd. 1876, p. 275.

composées de guerriers des communautés ou des tribus. Dans la bouche d'un roi d'Axoum, l'expression « mon peuple » est synonyme de « mes armées »[13].

Les monarques axoumites pacifièrent les « tribus » guerrières établies aux frontières de l'Etat : les « Abyssiniens », en Arabie du Su[14] ; quatre tribus bega, dans la région de Matlia ou dans le pays de « BYRN » (peut-être dans la province de Begameder) (*D.A.E. 4*, *D.A.E. 6*, *D.A.E. 7*). En outre, il est évident que le « Roi des rois » disposait d'une suite armée : sa cour en temps de paix et ses gardes en temps de guerre (ainsi qu'il en sera dans l'Ethiopie du XIVe siècle). Apparemment, le personnel au service de la cour remplissait les fonctions d'agent du gouvernement, de chargé de mission, etc. Les Syriens hellénisés, Aedesius et Frumentius (Frumence), esclaves du roi, furent promus par la suite, l'un aux fonctions d'échanson, l'autre à celles de secrétaire et de trésorier du roi d'Axoum[15].

Nous connaissons trop peu l'histoire de ce royaume pour pouvoir retracer le développement de son système politique. Il semble néanmoins probable qu'à l'apogée de la monarchie axoumite, une sorte de processus de centralisation en ait modifié la structure. Au IVe siècle, l'activité d'Ezana consistait essentiellement à soumettre ou à capturer des vassaux rebelles, souverains héréditaires de principautés distinctes d'Axoum. Mais, dès le VIe siècle, un roi d'Axoum nommait les rois d'Arabie du Sud : Ma dikarib et Sumayfa Aswa à Himyar, Ibn Harith (le fils de St Aretha) à Nagran. En outre, en installant des troupes dans les royaumes de ses vassaux, le « Roi des rois » s'assurait de la soumission directe à Axoum de leurs commandants militaires.

Les règles juridiques en vigueur dans le royaume peuvent être étudiées dans les premiers textes juridiques d'Axoum que sont les quatre lois de la Safra (Drewes, 73).

Commerce et politique commerciale

Le royaume d'Axoum tient dans le commerce mondial de l'époque la place d'une puissance de premier plan, qui frappe elle-même sa monnaie d'or, d'argent et de cuivre et s'est dotée d'un réseau de transports par embarcations de toutes tailles. Axoum fut le premier Etat de l'Afrique tropicale à battre monnaie ; à l'époque, la monnaie n'existe dans aucun des pays vassaux, pas même à Himyar ou à Alwa. Battre monnaie, en particulier la monnaie d'or, constitue un acte non seulement économique mais politique. C'est proclamer devant le monde entier l'indépendance et la prospérité de l'Etat d'Axoum, le nom de ses monarques et les devises de leur règne. Le

13. *D.A.E. 4* ; *D.A.E. 6* ; *D.A.E. 7* ; *D.A.E. 9*, 12-13 ; *D.A.E. 10*, 9-10 et 23 ; *D.A.E. 11*, 18, 30-35, 37-38 ; A. CAQUOT, 1965, pp. 223-225 ; R. SCHNEIDER, 1974, *op. cit.*, pp. 771, 774, 778, 781, 783, 784, 785.

14. PROCOPE, *op. cit.*, p. 274 ; A. MOBERG, 1924, p. CV ; *Martyrium sancti Arethae et sociorum in civitate Negran*. Acta sanctorum, octobris, t. X, Bruxelles, 1861, p. 7 ; Ry. 5044 (G. RYCKMANS, 1953.

15. T. MOMMSEN, 1908, pp. 972-973.

1. Monnaie en or du roi Endybis (III^e siècle de notre ère).

2. Monnaie en or du roi Ousanas.

premier roi d'Axoum à mettre en circulation sa propre monnaie est Endybis, dans la seconde moitié du IIIe siècle. Le système monétaire d'Axoum est comparable à celui de Byzance : qu'il s'agisse de poids, de modèle ou de forme, les pièces axoumites offrent les mêmes caractéristiques que les pièces byzantines de la même époque.

Malgré la prédominance d'une production intérieure naturelle, il existe un certain lien entre la capacité de production d'Axoum et son importance commerciale. Il s'agit d'une relation indirecte plutôt que directe, dépendant — on le verra plus loin — de la superstructure politique. Ce sont les auteurs latins et byzantins qui nous donnent une idée des exportations de l'Ethiopie axoumite. Pline mentionne les navires quittant les ports éthiopiens de la mer Rouge chargés d'obsidienne, d'ivoire, de cornes de rhinocéros, de peaux d'hippopotames, de singes (sphingia) et aussi d'esclaves. Le *Périple de la mer Erythrée* énumère les produits expédiés à partir d'Adoulis, notamment tortue, obsidienne, ivoire et cornes de rhinocéros. Nonnosius fait allusion à la poudre d'or comme étant l'un des produits exportés par l'Ethiopie axoumite. Cosmas Indicopleustes parle de parfums, d'or, d'ivoire et d'animaux vivants expédiés d'Ethiopie. Il rapporte également que les Axoumites acquéraient, chez les Blemmyes du désert de Nubie, des émeraudes qu'ils envoyaient en Inde septentrionale pour qu'elles y soient vendues. Cosmas affirme même avoir acheté en Ethiopie une défense d'hippopotame[16].

Exception faite pour l'or et les émeraudes, les articles énumérés ne peuvent provenir que de la chasse, du piégeage ou de la collecte. Il n'est question ni de produits agricoles ou laitiers, ni d'articles produits par des artisans. Ceux-ci, s'ils ont été exportés, ont dû l'être en très petites quantités et à l'intérieur des limites de l'empire romano-byzantin. Il n'est pas impossible que le fameux blé d'Ethiopie ait été exporté dans les pays voisins, bien que la première allusion extrêmement vague à ces exportations date du Xe siècle. En revanche, si l'on en croit le *Périple de la mer Erythrée*, Adoulis importait certains produits alimentaires : du vin de Laodicée (Syrie) et d'Italie, en petites quantités, ainsi que de l'huile d'olive. Les ports de la Corne de l'Afrique recevaient d'Egypte des céréales, du vin et le jus des raisins frais de Diospolis ; de l'Inde, leur venaient du blé, du riz, de la canne à sucre, de l'éleusine et de l'huile de sésame. Il est vraisemblable que certains de ces produits, la canne à sucre notamment, étaient aussi expédiés à Adoulis[17].

A cette époque, il était exclu d'exporter du bétail vers des pays relativement lointains. Cosmas Indicopleustes nous apprend que les Axoumites fournissaient des bœufs, du sel et du fer pour alimenter le commerce avec Sassou, où se trouvaient des champs aurifères (de toute évidence, dans le Sud-Ouest éthiopien). Mais Cosmas a dû s'inspirer d'une légende très répandue quand il relate l'échange de viande contre des pépites d'or[18]. Des

16. COSMAS ; *Periplus maris Erythraei*, 3-7. E.O. WINSTEDT, 1909, *op. cit.*, pp. 69, 320, 322, 324, 325 ; L.A. DINDORFF, 1870, p. 474.
17. *Periplus*…, 6, 7, 17.
18. E.O. WINSTEDT, 1909, *op. cit.*, pp. 71-72.

travaux isolés nous renseignent sur la découverte en Arabie de vestiges qui illustrent le travail des métaux à Axoum : ces vestiges comprennent une lampe d'albâtre[19], des monnaies et une lance samharienne que le poète arabe pré-islamique Labīd mentionne dans ses « mu allaqa »[20].

On en sait un peu plus sur les articles fabriqués par des artisans étrangers et importés à Axoum. Evoquant les domaines du roi Zoscalès, le *Périple* précise : « L'on importe en ces lieux des étoffes non apprêtées fabriquées en Egypte pour ces Barbaroi ; des vêtements d'Arsinoé ; des manteaux de médiocre qualité teints en diverses couleurs ; des couvertures de lin à doubles franges ; de nombreux articles en cristal, d'autres de murrhine, faites à Diospolis ; du laiton, […] des feuilles de cuivre mou, […] du fer […]. Outre cela, on importe de petites haches, des herminettes et des sabres, des coupes à boire, en cuivre, rondes et grandes ; un peu de monnaie pour ceux qui viennent au marché ; du vin de Laodicée et d'Italie, mais peu ; de l'huile d'olive, mais peu ; pour le roi, de la vaiselle d'or et d'argent faite à la mode du pays et pour l'habillement, des manteaux militaires et de minces habits de peau de peu de valeur. De même, de la région d'Ariaca de l'autre côté de cette mer, l'on obtient du fer indien, de l'acier et de la toile de coton indiens, la toile large appelée monache et celle appelée sagmatogene, des ceintures, des vêtements de peau, de l'étoffe de couleur mauve, un peu de mousseline et de la laque de couleur. »

Il est possible que cette liste omette certains des articles importés par l'Ethiopie axoumite. Ainsi, le *Périple* note qu'« un peu d'étain », de la verrerie, des tuniques, et « des vêtements assortis pour les Barbaroi », des manteaux de laine d'Arsinoé, des produits égyptiens, étaient débarqués dans les ports de la Corne de l'Afrique. Des objets de verre et de métal produits à Muza (al-Muha), en Arabie du Sud[21], étaient livrés à Azania.

Avec le temps, les grands courants d'importation se modifient. Dès la fin du Vᵉ siècle et le début du VIᵉ, l'embargo décrété par les empereurs romains sur les exportations de métaux précieux, de fer et de produits alimentaires à destination « des Omérites (Himyarites) et des Axoumites[22] » a dû modifier considérablement, pour Adoulis, la liste de ses importations en provenance de l'empire romano-byzantin, encore que sous le règne de Justinien, l'alliance entre Byzance et Axoum ait quelque peu tempéré les restrictions. Néanmoins, les Axoumites durent se tourner vers d'autres horizons pour obtenir les produits frappés d'embargo par Rome.

D'une façon générale, les données archéologiques confirment et complètent les indications du *Périple*. Les fouilles pratiquées à Axoum, à Adoulis, à Matara dans les strates datant de la période en question ainsi que les découvertes faites à Hawila-Asseraw (dans le district d'Asbi-Derä), et à Debre-Damo, ont permis de dégager de nombreux objets d'origine non éthiopienne, dont certains ne pouvaient être entrés dans le pays qu'à la faveur d'échanges

19. A. GROHMANN, Bd. XXV, pp. 410-422.
20. A. HUBER, 1891, p. 74.
21. *Periplus maris Erythraei*, 6, 7, 17 *in* R. MAUNY, 1968, pp. 19 sq.
22. *Codex Theodosianus*, XII, 2, 12.

commerciaux. La plupart de ces articles étrangers provenaient de l'empire romain de Byzance et surtout d'Egypte; on y trouve des amphores ayant de toute évidence contenu du vin et de l'huile, des fragments de verrerie, des bijoux d'or, des colliers de pièces d'argent romaines (à Matara), une superbe gemme (à Adoulis), des lampes de bronze, une balance de bronze et des poids (à Adoulis et à Axoum)[23].

On y a aussi découvert des objets originaires de l'Inde: un sceau (Adoulis), des figurines de terre cuite (Axoum)[24], 104 pièces d'or datant du règne des rois Kuchana, soit antérieures à 220 (Debre Damo)[25].

C'est l'Arabie pré-islamique qui a produit les pièces d'argent et de bronze trouvées, par hasard, en Erythrée ou celles découvertes à Axoum au cours de fouilles[26], ou encore la lampe de bronze découverte à Matara[27].

Les échantillons de l'art méroïtique abondent: fragments de récipients en céramique (en de nombreux endroits); statuettes-amulettes en faïence de Hathor et de Ptah (à Axoum), en cornaline, de Horus (Matara)[28]; stèles sculptées représentant Horus sur des crocodiles (vues à Axoum et décrites par James Bruce, au XVIIIe siècle)[29], bols de bronze (Hawila-Asseraw)[30] etc. Peut-être est-ce grâce au commerce que ces objets sont passés du Soudan en Ethiopie, mais la plupart d'entre eux proviennent probablement de prises de guerre, voire de tribut. Il est possible que les Axoumites aient importé de la région de Méroé une bonne part des articles de coton et de fer dont ils avaient besoin. D'autres pays de l'Afrique expédiaient à Axoum de l'or (en provenance de Sassou et peut-être du pays des Bedja), de l'encens et des épices (en provenance de la Somalie septentrionale).

Bientôt, l'unification, par Axoum, d'une grande partie de l'Afrique du Nord-Est enrichit l'aristocratie axoumite. C'est dans cette classe fortunée que les marchands romains, arabes et indiens trouvaient les amateurs d'articles de luxe, de beaucoup les plus profitables.

Certaines des marchandises inventoriées dans le *Périple* du pseudo-Arrianus étaient réservées, ainsi que le souligne son auteur, à l'usage exclusif du roi d'Axoum. Au début du IIIe siècle, les marchands étrangers étaient apparemment tenus d'envoyer au roi d'Axoum et au gouverneur d'Adoulis des présents correspondant à leur richesse. Du vivant du pseudo-Arrianus, ces dons n'étaient que des vases d'or et d'argent « sans grande valeur », des *abolla* et des *kaunakes*, qui n'étaient que de « grossières imitations ».

23. F. ANFRAY et G. ANNEQUIN, 1965, pp. 68 sq.; H. DE CONTENSON, 1963, p. 12, pl. XX; F. ANFRAY, 1972 (b), p. 752.
24. R. PARIBANI, 1908, fig. 49; H. DE CONTENSION, 1963 (c), pp. 45-46, pl. XL VII-XL VIII a-c.
25. A. MORDINI, 1960, p. 253.
26. A. GAUDIO, 1953, pp. 4-5; H. DE CONTENSON, 1963 (c), *op. cit.*, p. 8, pl. XIV, p. 12, pl. XIV.
27. F. ANFRAY, 1967, pp. 46 sq.
28. H. DE CONTENSON, 1963 (b), p. 43; J. LECLANT, 1965, pp. 86-87, pl. LXVII, 1.
29. B. VAN DE WALLE, 1953, pp. 238-247.
30. J. DORESSE, 1960, pp. 229-248; A. CAQUOT et J. LECLANT, 1956, pp. 226-234; A. CAQUOT et A.J. DREWES. 1955, pp. 17-41.

Il est intéressant de noter que vers 524 le patriarche d'Alexandrie fit présent au roi d'Axoum d'un vase d'argent[31]. D'après les descriptions que nous ont laissées Cosmas, Jean Malalas et Nonnosius de la prospérité croissante et des habitudes de luxe de la cour royale d'Axoum, on peut penser qu'elle attendait des présents d'une plus grande valeur et d'une meilleure qualité. Il se peut qu'un système de droits de douane ait été établi à cette époque.

L'accumulation des gains résultant de la création du puissant royaume d'Axoum n'enrichissait pas la seule aristocratie mais aussi l'ensemble du groupe ethno-social privilégié (les citoyens de la capitale). Une grande partie des importations énumérées dans le *Périple* étaient destinées à de larges couches de la population. Bracelets de cuivre importé, travaillé par des artisans locaux, lances de fer d'importation et autres articles de métal utilisés sur place, de même que des vêtements d'étoffes étrangères, venaient alimenter les marchés locaux et devenaient ainsi accessibles à l'ensemble de la population urbaine et rurale. En fin de compte, les étrangers, marchands ou autres, établis à Adoulis, à Axoum et dans différentes villes éthiopiennes, importaient de grandes quantités de marchandises. Chez eux, le vin et l'huile d'olive trouvaient vite preneurs. Les objets exhumés comme la balance, le poids, le sceau et les pièces de monnaies sont manifestement des vestiges laissés par des marchands romano-byzantins ou indiens ayant vécu à Axoum et à Adoulis. Le *Périple* est formel : des *denarii* (deniers) étaient introduits à Axoum à l'intention des étrangers qui y vivaient, c'est-à-dire de personnes qui n'étaient pas des sujets africains ou romains. Il est bien connu que le drainage de la monnaie romaine par l'Arabie méridionale, l'Inde, Ceylan et d'autres pays orientaux atteignait des proportions catastrophiques. Les étrangers qui introduisaient ces deniers pouvaient être des marchands indiens, cinghalais ou arabes.

Parmi ceux qui commerçaient avec le royaume axoumite, la tradition arabe mentionne les Banu-Kuraish de la Mecque ; Cosmas Indicopleustes parle des habitants de l'île de Socotra, et Pseudo-Callisthène d'Indiens. L'importance relative que les cités et pays d'outre-mer revêtaient dans le commerce éthiopien au début du VI^e^ siècle peut être illustrée par l'énumération des navires entrés dans le port éthiopien de Gabaza au cours de l'été 525. Cette liste se trouve dans le *Martyr d'Arétas*[32] et une analyse détaillée en a été faite par N.V. Pigulevskaya[33] : neuf navires sont décrits comme étant « indiens » — terme qui admet différentes interprétations. Sept navires viennent de l'île de Farasan-al-Kabir, habitée par les Farasiens, tribu chrétienne sud-arabique qui jouait un important rôle commercial dans la mer Rouge. Quinze navires arrivent d'Elat, en Palestine, premier port de la région syro-palestinienne. Vingt-deux navires proviennent de ports égyptiens — vingt de Clysmè et deux seulement de Bérénice. Sept autres viennent de l'île d'Iotoba (Thiran). Tous les citoyens romains dont les

31. *Martyrium sancti Arethae*…, p. 743, cf. note 14.
32. *Martyrium sancti Arethae*…, p. 747, cf. note 14.
33. N.V. PIGULEVSKAYA, 1951, pp. 300-301.

voyages à Adoulis et à Axoum nous sont connus avec certitude étaient nés en Egypte ou en Syrie.

Les principaux fournisseurs des marchands étrangers étaient les monarques axoumites et les vassaux qui gouvernaient des portions du royaume d'Axoum (à commencer par Adoulis et l'Arabie méridionale). Eux seuls disposaient de stocks suffisants de marchandises destinées à l'exportation. Il se peut que, dans ce royaume comme dans l'Arabie méridionale voisine ou à Byzance, des monopoles commerciaux aient existé à cette époque. Il est fort possible que la chasse à l'éléphant et la vente de l'ivoire et de l'or aient été en grande partie réservées aux souverains. Seuls le roi et les « archontes » d'Axoum avaient les moyens d'acheter des produits étrangers.

Les souverains possédaient d'immenses troupeaux. Dans les inscriptions d'Ezana, il est fait mention des captures opérées lors des deux campagnes axoumites — dans l'Afan et en Nubie ; au total : 32 500 têtes de gros bétail au moins et plus de 51 000 moutons, sans compter des centaines de bêtes de somme. Les inscriptions ne précisent pas si ce butin était celui de l'armée tout entière ou, simplement la part du roi, ce qui paraît plus vraisemblable. Dans les inscriptions relatives au nouvel établissement de quatre tribus bedja, Ezana déclare les avoir dotées de 25 000 têtes de bétail[34], chiffre qui nous permet de juger de l'immensité des troupeaux appartenant au roi. Il est intéressant de noter que tous les nombres relevés dans ces inscriptions figurent d'abord en lettres, puis en chiffres — exactement comme dans les effets bancaires des temps modernes. Peut-être est-ce pendant l'ère axoumite que fut créée la charge de « Préposé aux troupeaux » (sahāfē-lahm), titre qui fut en honneur jusqu'au XIVe siècle chez les gouverneurs de certaines provinces.

A Axoum, comme dans les autres royaumes africains de l'Antiquité, les troupeaux constituaient une richesse qu'il était extrêmement difficile de monnayer. Il était exclu d'exporter systématiquement les troupeaux par mer (les Axoumites réussirent pourtant à expédier isolément quelques animaux — jusqu'aux éléphants de l'armée d'Abreha). On pouvait naturellement conduire le bétail vers l'intérieur du continent, pour le vendre aux peuples de la région — Cosmas Indicopleustes raconte ainsi que des caravanes d'Axoum amenaient du bétail jusqu'à Sassou — mais une part considérable des animaux devait inévitablement servir à nourrir les caravaniers.

Il est une marchandise pour laquelle la demande n'a jamais fléchi au cours des siècles, à savoir les esclaves. Les prisonniers de guerre (dont il est fait mention dans les inscriptions d'Ezana et dans les sources concernant les guerres entre Axoumites et Himyarites) étaient particulièrement recherchés par les marchands d'esclaves étrangers.

L'or et l'argent provenant des prises de guerre ou du tribut payé par les Nubiens, les Bedja, les Agaw (ou Aguews), Himyarites et autres, ou arrivant de Sassou par caravane, étaient convertis en monnaie et servaient au paiement des produits étrangers destinés au roi et à ses nobles.

34. *D.A.E. 10*, 17-22 ; *D.A.E. 11*, 43-44 ; *D.A.E. 4*, 13-15 ; *D.A.E. 6*, 7-8 ; *D.A.E. 7*, 9-10.

Bien que la production d'Axoum n'ait pas permis d'écouler un volume important de marchandises sur le marché, l'abondance des produits agricoles et du cheptel permettait aux Axoumites d'armer des bateaux marchands et d'équiper des caravanes; ils pouvaient ainsi subvenir directement à leurs besoins alimentaires et produire des marchandises de fabrication locale, mais aussi commercer avec des pays lointains.

Le récit de Cosmas Indicopleustes relatif à l'approvisionnement d'Axoum en or de Sassou donne une idée de leur organisation commerciale: «(A Sassou) il existe de nombreux champs aurifères. Chaque année (ou peut-être tous les deux ans?), le roi d'Axoum envoie, sous la responsabilité de l'archonte d'Agaw, des messagers chargés de rapporter l'or. Beaucoup les accompagnent pour le même motif, de telle sorte que, tous ensemble, ils sont peut-être cinq cents.» Plus loin, Cosmas souligne que tout le personnel de la caravane est armé et qu'il s'efforce de parvenir à destination avant les grandes pluies; il indique, avec exactitude, le moment où l'on doit attendre ces pluies. C'est sous forme de pépites de la taille d'une graine de lupin, connues sous le nom de *tankharas*, que l'or est apporté de Sassou[35].

Il semble que les agents du roi aient constitué le noyau de ces caravanes. Ils étaient accompagnés, non par des étrangers, mais par des agents, des nobles ou de riches Axoumites. A l'époque, les monarques d'Axoum étaient loin d'ignorer leurs intérêts commerciaux. Dans le *Périple*, le roi Zoscalès est traité d'«avare et d'avide». Le commerce était considéré comme une affaire d'Etat, et il n'est point fait mystère de l'entière responsabilité assumée par l'archonte d'Agaw, à qui il incombait d'équiper et de mettre en route pour Sassou la caravane axoumite. L'inscription d'Ezana relative à la campagne de l'Afan, décrivant la défaite de quatre tribus d'Afan et la capture de leur chef, rappelle le sort qui attend les agresseurs des caravanes axoumites; les tribus d'Afan avaient, en effet, massacré les membres d'une caravane commerciale d'Axoum[36].

L'hégémonie politique du royaume d'Axoum sur les routes du commerce mondial s'avérait non moins profitable que sa participation directe à celui-ci.

Après avoir soumis la Haute-Nubie, l'Arabie méridionale, la région du lac Tana et les tribus des déserts entourant l'Ethiopie, le roi d'Axoum s'assurait le contrôle des voies de communication reliant l'Egypte et la Syrie aux pays de l'océan Indien et aux régions intérieures de l'Afrique-du Nord-Est. Le détroit de Bab-el-Mandeb, l'un des trois grands carrefours maritimes du monde antique (avec Gibraltar et le détroit de Malacca), passait lui aussi sous le contrôle d'Axoum. Dans l'Antiquité, c'est par Bab-el-Mandeb que transitait l'important trafic maritime de la mer Rouge au golfe Persique, à l'Inde et de là à Ceylan, au détroit de Malacca et aux pays de l'Asie du Sud-Est et de l'Asie orientale. Du golfe d'Aden, une autre route suivait la côte de Somalie jusqu'à l'Afrique orientale (l'Azania de Claude Ptolémée et du pseudo-Arrianus). Cette route avait été explorée par les marins de l'Arabie méridionale

35. E.O. WINSTEDT, 1909, *op. cit.*, pp. 70-71.
36. *D.A.E. 10.*

puis fréquentée également, au cours des premiers siècles de notre ère, par ceux de l'Inde et de l'Empire romain.

A l'époque qui nous intéresse, le commerce en mer Rouge était florissant, la piraterie était alors moins courante. Elle était le fait de peuples africains ou arabiques des côtes méridionales de la mer Rouge et du golfe d'Aden. Il est significatif que les auteurs romains attribuent les attaques de pirates dans cette région aux fluctuations de la politique d'Axoum et des autres Etats de la mer Rouge à l'égard de Rome[37].

Les marchands romains avaient un intérêt pressant à ce que la sûreté et la sécurité régnent sans conteste tout au long des voies commerciales situées dans la zone d'influence d'Axoum; ils étaient, par là même, intéressés à sa politique d'unification. Aussi devinrent-ils les avocats de l'alliance de l'Empire romano-byzantin avec le royaume d'Axoum. Il ne faut pas pour autant se représenter les rois d'Axoum comme de simples artisans de la politique romano-byzantine, y compris dans ses aspects religieux et commerciaux. Leur politique était indépendante, et ne coïncidait avec celle de Byzance que lorsque les intérêts, surtout économiques, des deux puissances se confondaient. Le VIe siècle en offre des exemples typiques. Malgré leurs fréquents voyages en Inde, les Byzantins considéraient que les relations commerciales des Ethiopiens avec ce pays étaient plus stables que les leurs[38].

Les Axoumites ayant jalousement dissimulé aux Byzantins leur monopole commercial avec Sassou, Cosmas Indicopleustes ne pouvait connaître ce pays que par ouï-dire, par l'intermédiaire des Ethiopiens. Il apparaît clairement que, du début du Ve siècle au début du VIe, ce sont des diacres éthiopiens (axoumites) qui sont responsables de la colonie marchande d'Ethiopiens installée en Libye[39] et à Nagran[40]. Lorsque Moïse, évêque d'Adoulis, s'embarque pour l'Inde[41], au tout début du Ve siècle, c'est probablement pour rendre visite à ses ouailles qui, à l'époque, ont des comptoirs dans les ports de l'Inde et de Ceylan. Pseudo-Callisthène et Cosmas Indicopleustes relatent les expéditions commerciales effectuées à Ceylan et en Inde méridionale et septentrionale[42] par des habitants d'Adoulis, et plus généralement par des Ethiopiens. La croissance d'Adoulis et sa position renforcée dans le commerce mondial reflètent la puissance et l'expansion du royaume d'Axoum. Aux yeux de Pline (vers l'an 60) et de Claude Ptolémée (vers 150)[43], Adoulis n'était que l'un des petits comptoirs de l'Afrique; le pseudo-Arrianus n'y voit qu'un village. Il connaissait aussi les ports de la Corne de l'Afrique[44]. Toutefois, au IVe siècle et au commencement du Ve, il est rare que ces ports retiennent l'attention des géographes romains. Au cours du Ve siècle, Adoulis deviendra la cité portuaire la plus importante

37. *Periplus*..., 4: T. MOMMSEN, *op. cit.*, p. 972.
38. PROCOPIUS, *op. cit.*, pp. 275-277.
39. A. CAQUOT et J. LECLANT, 1959, p. 174.
40. A. MOBERG, 1924, *op. cit.*, p. 14 b; S. IRFANN, 1971, p. 64.
41. B. PRIAULX, 1863, pp. 277-278.
42. *Ibid.*; E.O. WINSTEDT, *op. cit.*, p. 324.
43. C. PTOLEMAEUS, *Geographia*, IV, 7, 10.
44. *Periplus*..., 4-15.

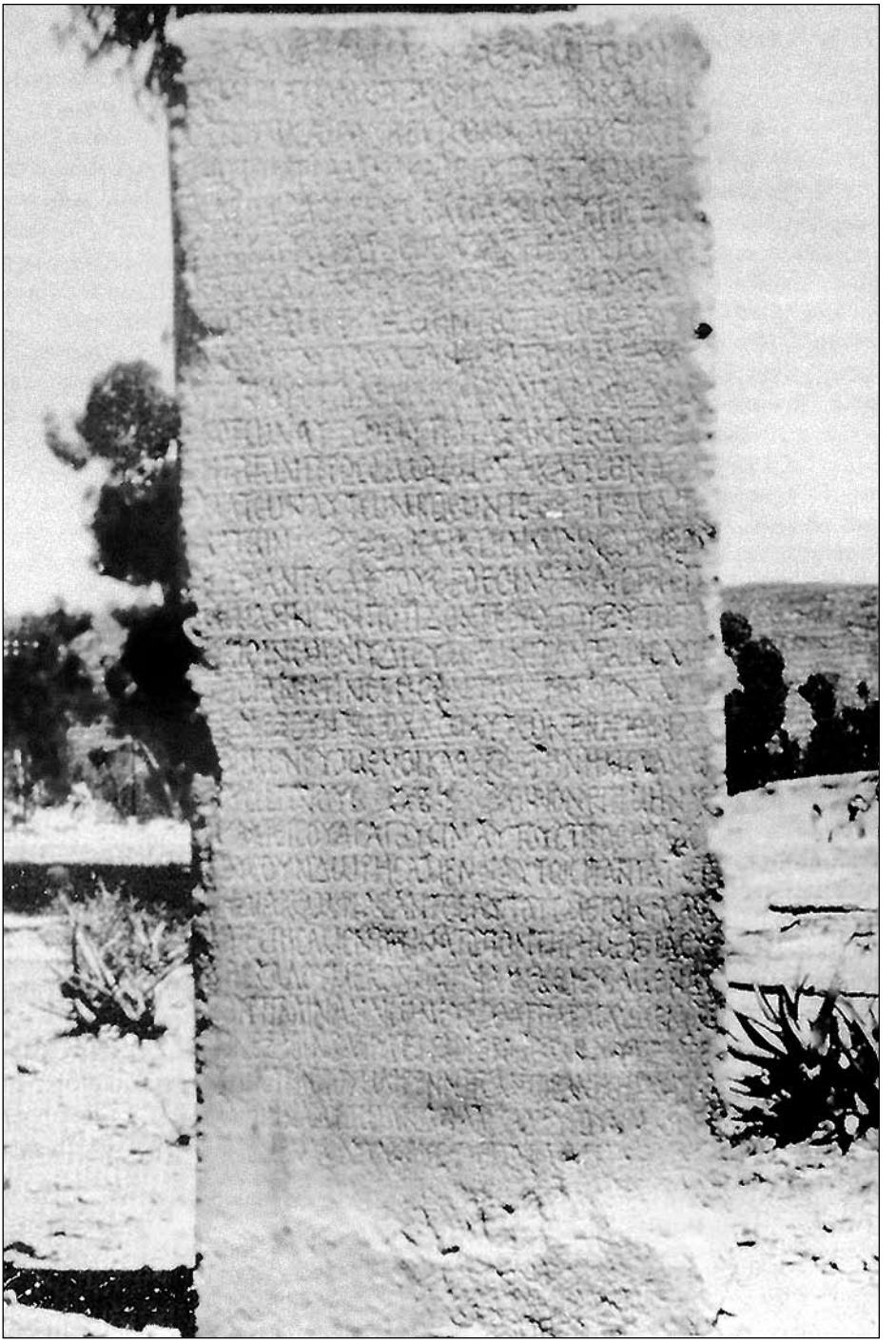

Inscriptions grecque d'Ezana (IV^e siècle de notre ère.)

entre Clysmè et les ports de l'Inde, alors que les noms d'autres ports africains ont disparu des sources écrites[45].

Le fait qu'Adoulis ait atteint un niveau de prospérité jamais connu auparavant ni revu depuis ne s'explique pas par un phénomène élémentaire de concurrence, mais il est uniquement dû au patronage actif de l'Etat protoféodal d'Axoum. Dès lors, on comprend qu'Adoulis soit appelé « comptoir officiel » dans le *Périple de la mer Erythrée*.

Culture

L'évolution de l'empire protoféodal se reflète dans l'idéologie et la culture d'Axoum pendant la période qui va du IIe au IVe siècle. Les brèves inscriptions consacrées aux dieux se transformèrent peu à peu en comptes rendus détaillés des victoires remportées par le « Roi des rois ». Dans ce domaine, les inscriptions d'Ezana, en éthiopien et en grec, sont particulièrement intéressantes. Le style de l'épigraphie y atteint son apogée avec une inscription où Ezana raconte, avec force détails, sa campagne de Nubie[46]. Il y révèle une éloquence et des sentiments religieux authentiques, ainsi qu'une parfaite aisance dans le maniement d'idées complexes. Les thèmes sous-jacents en sont la glorification d'un monarque puissant, invincible, dont ce serait folie d'évoquer le courroux, et la louange dispensée à ce dieu qui assure au roi une protection toute particulière et permanente. Des arguments pertinents sont avancés pour justifier les campagnes axoumites en Nubie, et autres représailles. Ezana lui-même est dépeint comme étant d'une objectivité et d'une magnanimité irréprochables. Cette inscription peut être justement considérée comme un chef-d'œuvre littéraire. Elle est comparable à la poésie populaire et à la littérature éthiopiennes d'une époque plus récente.

Les devises figurant sur la monnaie d'Axoum suivent une évolution parallèle. Du IIIe siècle au milieu du IVe, les pièces portent le « sobriquet » ethnique particulier à chaque monarque, formé par le mot be'esi (homme) et par un « ethnonyme » correspondant au nom de l'une des « armées » axoumites. D'une façon ou d'une autre, ce sobriquet était lié à la structure tribale et militaire de l'Etat axoumite ; peut-être émanait-il de la démocratie militaire de l'Ethiopie antique. Par la suite, la monnaie frappée sous le règne d'Ezana et de ses successeurs porte une devise grecque signifiant : « Puisse le pays être satisfait ». Il est évident que cette astuce « démagogique » reflète une doctrine officielle, dont on discerne les premiers signes dans les inscriptions d'Ezana[47] (*D.A.E. 11*, 48). Il est clair qu'il souhaitait se faire aimer de la nation, intention qui s'accordait avec l'évolution du pouvoir vers la monarchie. Par la suite, les versions grecque et éthiopienne de cette devise font place à de pieuses formules chrétiennes.

45. B. PRIAULX, 1863, *op. cit.*, p. 277 ; J. DESANGES, 1967, pp. 141-158.
46. *D.A.E. 11*.
47. *D.A.E. 7*, 24 ; *D.A.E. 11*, 48.

Grâce à cette évolution des légendes des monnaies et des inscriptions royales, nous pouvons discerner dans l'idéologie de l'administration axoumite les signes de deux tendances opposées : l'idée monarchique liée à l'unité chrétienne et le penchant « démagogique » issu des traditions locales.

Avec le concept d'empire, le gigantesque s'introduit dans l'architecture et les arts figuratifs : stèles monolithiques colossales, hautes de 33,5 m, érigées sur une plate-forme de 114 m de long ; dalle monolithique de basalte de 17,3 × 6,7 × 1,12 m ; immenses statues de métal (dont un socle a été conservé, les dimensions des autres nous étant connues grâce aux inscriptions) ; vastes palais des rois d'Axoum, Enda Michael et Enda Simon, et plus encore l'ensemble des édifices royaux, le Taakha Maryam, couvrant une superficie de 120 m sur 80 — rien de comparable n'existe en Afrique tropicale. La manie du titanesque reflète les goûts de la monarchie axoumite, dont les aspirations idéologiques se concrétisaient dans les monuments destinés à inspirer une admiration craintive pour la grandeur et la puissance du potentat auquel ils étaient dédiés. Parallèlement au goût du gigantesque, l'architecture montre une tendance de plus en plus marquée pour l'art décoratif. La combinaison de la pierre et du bois, les alternances de blocs de pierre plus ou moins travaillés à tel ou tel point de l'édifice, les pièces de bois et le blocage dressé au mortier contribuaient à simplifier considérablement la tâche des constructeurs et permettaient d'obtenir des effets hautement décoratifs. De l'assemblage de pierres brutes et de pierres taillées dans les surfaces murales avec les lourds sommiers de bois se terminant par des « têtes de singe », se dégageaient une surprenante harmonie de textures variées et une richesse plastique naturelle. L'effet décoratif était rehaussé par l'alternance de saillants et de rentrants, par des porches en retrait et de lourdes portes de bois auxquelles menait un escalier, enfin, par des chéneaux ornés de gargouilles à têtes de lion. On accordait aux intérieurs plus d'attention que par le passé. La tendance indéniable vers une architecture plus décorative répondait aux exigences de confort et de luxe de plus en plus marquées dans la classe dirigeante axoumite, enrichie par la formation de l'empire. Pendant cette période, l'architecture et la sculpture éthiopiennes firent preuve d'une originalité saisissante, qui n'excluait cependant pas une assimilation des différentes influences culturelles venues de l'Empire romain, de l'Arabie méridionale, de l'Inde et de Méroé. Les influences syriennes, nées de l'expansion du christianisme, furent particulièrement importantes à cet égard.

Cosmas Indicopleustes mentionne le « palais aux quatre tours » du roi d'Axoum[48]. D'après la reconstitution de Daniel Krencker, il s'agissait d'un château-fort et les édifices avoisinants — palais, temples et autres sanctuaires — étaient disposés d'une manière telle qu'ils en faisaient l'endroit le plus inaccessible de la cité ; endroit qui, à en juger d'après les résultats des fouilles d'Henri de Contenson, demeura fortifié même à l'époque chrétienne[49].

48. E.O. WINSTEDT, *op. cit.*, p. 72.
49. D.M. KRENCKER, 1913, pp. 107 sq., 113 sq. ; H. DE CONTENSON, 1963 (c), *op. cit.*, p. 9 pl. IX.

Le paganisme des Axoumites ressemblait beaucoup à la religion de l'ancienne Arabie du Sud. C'était un polythéisme évolué, présentant certains aspects des cultes inspirés par l'élevage et les travaux des champs. Ils adoraient Astar, incarnation de la planète Vénus, Beher et Meder (divinités chthoniennes symbolisant la Terre). Le culte d'Astar fut aussi populaire pendant la période pré-axoumite que du temps de l'Axoum païenne[50]. Il a longtemps laissé des traces. Beher et Meder (formant une seule déité) ont pris la suite d'Astar dans les inscriptions[51]. Le terme Egzi'abher (Dieu, ou littéralement le dieu Beher, ou dieu de la Terre) de l'Ethiopie chrétienne est un vestige de ce culte[52].

La divinité lunaire, Awbas, a été adorée en Arabie du Sud et en Ethiopie pré-axoumite. Carlo Conti-Rossini a établi que le « dieu Gad », dont le culte fut combattu par les Saints du Moyen Age, n'était autre que le dieu de la lune[53]. Conti-Rossini reliait ce culte de la lune au caractère sacré reconnu à l'antilope mâle dans l'Erythrée d'aujourd'hui. L'etude des croyances traditionnelles de ce pays au XXe siècle a montré que les cultes de l'Antiquité survivaient dans le nord de l'Ethiopie et que la lune y était encore adorée en tant que déité[54]. Peut-être les Axoumites associaient-ils les traits de la divinité lunaire à l'image du dieu Mahrem.

On trouve des symboles du soleil et de la lune sur des stèles d'Axoum, de Matara et d'Anza, ainsi que sur la monnaie des rois axoumites de l'époque préchrétienne. Sans doute, se réfèrent-ils à Mahrem, divinité ethnique et dynastique des Axoumites. Dans l'inscription bilingue d'Ezana, au Mahrem du texte éthiopien[55] correspond le nom grec, Arès[56]. Pendant l'époque païenne, toutes les inscriptions grecques des rois d'Axoum[57] (exception faite des inscriptions de Sembrythe, dans lesquelles le nom du dieu ne figure pas) utilisent le nom Arès. On sait qu'à Athènes, Arès était le dieu de la guerre. Il s'ensuit que son double, Mahrem, était également adoré comme le dieu de la guerre. Dans les inscriptions axoumites, Arès-Mahrem, dieu de la guerre, est qualifié d'« invincible », d'« indomptable pour ses ennemis », et il assure la victoire[58]. En sa qualité de dieu-ancêtre ethnique, Arès est appelé « le dieu des Axoumites » dans les inscriptions d'Abba-Panteléon[59]. En tant que divinité dynastique, Mahrem-Arès était appelé par les rois « le plus grand des dieux », l'ancêtre des rois[60]. Mahrem était, avant tout, considéré comme le

50. *D.A.E. 6*, 20 ; *D.A.E. 7*, 21 ; *D.A.E. 10*, 25 ; *D.A.E. 27*, 1. A.J. DREWES, 1962, *op. cit.*, pp. 26-27 pl. VI, XXI.
51. *D.A.E. 6*, 21 ; *D.A.E. 7*, 21 ; *D.A.E. 10*, 25-26.
52. W. VICHICHL, 1957, pp. 249-250.
53. C. CONTI-ROSSINI, 1947-1948.
54. E. LITTMANN, 1910, pp. 65 (no 50), 69 (no 52).
55. *D.A.E. 6*, 2, 18, 26 ; *D.A.E. 7*, 3, 19, 21, 25.
56. *D.A.E. 4*, 6, 29.
57. *D.A.E. 2*, 8 ; *Monumentum Adulitanum* ; E.O. WINSTEDT, *op. cit.*, p. 77 ; A.H. SAYCE, 1909, pp. 189, 190.
58. *D.A.E. 2*, 8 ; *D.A.E. 4*, 6 ; 29 ; *D.A.E. 6*, 2-3 ; *D.A.E. 7*, 3-4 ; *D.A.E. 8*, 4-5 ; *D.A.E. 9*, 4 ; *D.A.E. 10*, 5-6.
59. *D.A.E. 2*, 8.
60. E.O. WINSTEDT, *op. cit.*, p. 77 ; *D.A.E. 10*, 5, 29-30 ; *D.A.E. 8*, 4 ; *D.A.E. 9*, 3-4 ; *D.A.E. 6*, 2 : *D.A.E. 7*, 3.

dieu géniteur et protecteur des Axoumites ; en deuxième lieu comme l'invincible dieu de la guerre, en troisième lieu, comme l'ancêtre et le père du roi ; enfin, il semble avoir été considéré comme le roi des dieux. C'est à lui que les rois d'Axoum consacraient leurs trônes victorieux tant à Axoum même que dans les régions qu'ils avaient conquises.

Dieu de la guerre et de la monarchie, il est clair que Mahrem régnait souverainement sur les divinités astrales et chrétiennes, tout comme une monarchie consacrée règne sur un peuple. En même temps, personnifiée par Mahrem, la guerre l'emportait sur les travaux paisibles ; on la considérait comme un devoir plus honorable et plus sacré que le labeur des paysans, aussi sanctifié fût-il par les préceptes de leurs ancêtres. Ainsi apparaissent clairement dans la religion d'Axoum les caractéristiques de l'idéologie de classe de jadis, celles d'une société « féodale » en formation.

A leurs dieux, les Axoumites offraient des sacrifices. Les animaux domestiques étaient les victimes habituelles de ces immolations. L'une des inscriptions d'Ezana[61] nous apprend que cent bœufs furent offerts à Mahrem en un seul sacrifice. Selon les recherches effectuées par A.J. Drewes[62] sur l'inscription Safra, les vaches et les brebis stériles étaient l'offrande commune (ce type de sacrifice est encore en honneur chez certaines populations éthiopiennes). Cette inscription, note A.J. Drewes, contient certains des termes spécifiques utilisés pendant le sacrifice rituel, dont l'officiant était le prêtre-immolateur. On trouve, dans d'autres inscriptions, des observations sur la mise à mort des animaux brûlés en offrande à Astar. Selon l'ancienne coutume sémite, des vêtements rituellement immaculés, étaient exigés lors de la remise de certaines offrandes ; dans d'autres cas ils n'étaient pas obligatoires. Mais, déjà, à l'époque pré-axoumite, l'animal sacrificiel vivant tend à être remplacé par son image consacrée. Des reproductions, en bronze et en pierre, de taureaux, de béliers et d'autres animaux sacrificiels, dont beaucoup portent des inscriptions, ont été conservées jusqu'à nos jours.

Le culte des ancêtres, particulièrement celui des rois morts, tient une place importante dans la religion axoumite. La coutume voulait qu'on leur dédiât des stèles : *häwelt*, mot dérivé de la racine *h w l*, signifie « tourner autour » ou « adorer » ; tradition comparable à la prière islamique devant la Ka'ba. Les victimes étaient portées sur les autels et sur le piédestal des stèles, sculpté en forme d'autel, et leur sang s'écoulait dans des cavités taillées en forme de coupes. Les tombes des rois axoumites étaient considérées comme les lieux saints de la cité. Les vases et autres objets découverts dans les emplacements funéraires indiquent la croyance dans une Vie au-delà de la tombe. Certains éléments, indirectement reliés à la question, évoquent l'existence d'un culte des « souverains de la montagne », rappelant des cultes analogues d'Arabie.

Bien que notre documentation soit encore extrêmement fragmentaire, la religion païenne des Axoumites peut être considérée comme une religion

61. *D.A.E. 10*, 29-30.
62. A.J. DREWES, *op. cit.*, pp. 50-54.

Inscription grecque de Wa'azeb (VI^e siècle.)

relativement évoluée, comportant un rituel compliqué et un corps sacerdotal professionnel.

Dans les débuts de la période axoumite, les idées religieuses de pays voisins ou éloignés pénétrèrent en Ethiopie. Dans le *Monumentum Adulitanum*, il est fait mention de Poséidon, dieu marin manifestement vénéré par les habitants d'Adoulis et de la côte méridionale de la mer Rouge[63]. A Melazo et Hawila-Asseraw (ou Haouilé Assaraou), sont situés les sanctuaires d'Almaqah, dieu « national » des Sabéens révéré par le roi d'Axoum, Gadara[64]. La stèle récemment découverte à Axoum, où figure le symbole égyptien de la vie (ankh)[65], des objets ayant servi au culte de Hathor, Ptah et Horus, et des scarabées, donnent à penser que des adeptes de la religion égypto-méroïtique ont résidé, à un moment quelconque, à Adoulis, à Axoum et à Matara. Les statuettes de Bouddha trouvées à Axoum[66] y ont probablement été apportées par des marchands bouddhistes venus de l'Inde. De l'Arabie du Sud, où vivaient de nombreux groupes professant le judaïsme, certains ont dû venir s'installer en Ethiopie avant les événements du VI^e^ siècle rapportés ici. La prédominance du christianisme s'est, néanmoins, maintenue (voir chapitres 14 et 16).

Conséquence de l'influence exercée en Ethiopie et en Arabie par le christianisme et par d'autres religions monothéistes, ces pays ont acquis une vision monothéiste originale, attestée par des inscriptions en guèze comme celles d'Ezana relatives à la campagne de Nubie (*D.A.E. 11*), ou comme celle d'Abreha Tekle Axoum, à Wadi Minih[67] (personnage qu'il importe de ne pas confondre avec le roi Abreha). Il en est de même des dernières inscriptions sabéennes de l'Arabie méridionale.

Entre cette forme de monothéisme et le christianisme, il n'est point de divergences fondamentales : Ezana, dans l'inscription précitée, Wa'azeb, dans une inscription récemment découverte, et Abreha, roi d'Himyar, dans les siennes, emploient pour propager le christianisme, les termes et les concepts d'un « monothéisme indéfini ».

Sous l'effet des influences culturelles étrangères, la « sous-culture » de la monarchie axoumite présentait un caractère international autant que national. Le grec était utilisé à égalité avec le guèze comme langue nationale et internationale. Il apparaît que des rois comme Za-Hekalé ou Ezana savaient le grec (d'après le *Périple* le « roi Zoscalès » savait lire et écrire le grec, et le conseiller d'Ezana, Frumence, qui deviendra le premier évêque d'Axoum, était d'origine gréco-phénicienne). Les monnaies frappées par la majorité des rois d'Axoum du III^e^ et du IV^e^ siècle portaient des légendes grecques. Et nous connaissons six inscriptions faites en grec par des monarques d'Axoum.

63. E.O. WINSTEDT, *op. cit.*, p. 77.
64. A. JAMME, t. I; 1957, p. 79.
65. F. ANFRAY, 1972 (b), p. 71.
66. H. DE CONTENSON, 1963 (b), pp. 45-46, pl. XLVII-XLVIII a-c.
67. E. LITTMANN, 1954, pp. 120-121.

Le sabéen était-il au nombre des langues officielles du royaume axoumite naissant ? Nous n'avons aucune raison de le penser. L'un des trois textes pseudo-trilingues d'Ezana (en réalité, bilingues guèze-grec) est d'une écriture himyaritique tardive et pousse à l'extrême quelques caractéristiques propres à l'orthographie sabéo-himyaritique. On retrouve cette écriture dans trois autres inscriptions royales axoumites d'Ezana, de Caleb et de Wa'azeb (ou Waazeba)[68]. Si l'on ajoute une inscription de Tsehuf-Emni (en Erythrée)[69] nous obtenons cinq textes « pseudo-himyaritiques » provenant d'Ethiopie. Leur langue est le guèze, avec quelques rares mots sabéens.

Nous ne savons pas clairement pour quelle raison les rois axoumites utilisaient conjointement des textes « pseudo-himyaritiques » et des textes écrits en éthiopien classique dans des inscriptions à caractère strictement officiel, mais c'est en tout cas la preuve d'une influence sud-arabique.

On peut supposer que l'emploi de l'écriture himyaritique comme de l'éthiopien vocalisé, et l'introduction de chiffres sont des innovations à mettre au compte du règne d'Ezana et que ces innovations sont liées entre elles.

Les principes fondamentaux de l'écriture éthiopienne vocalisée n'ont pas d'équivalent dans tout le domaine chamito-sémitique mais sont caractéristiques des alphabets indiens. Au XIXe siècle, B. Johns, R. Lepsius et E. Glaser ont établi des rapports entre l'alphabet éthiopien et l'Inde. En 1915, A. Grohmann montrait les similitudes fondamentales qui existent entre la conception de l'alphabet éthiopien vocalisé et l'alphabet du brahmi et du kharoshti et faisait ressortir certains détails communs, tels que les signes servant à noter *u* et *e* bref[70]. L'hypothèse de l'influence indienne sur les réformateurs du vieil alphabet consonantique éthiopien est donc très probable.

L'influence de la Grèce sur la création de l'alphabet éthiopien n'a pas été établie, alors qu'elle est certaine en ce qui concerne l'origine du système numérique et des principaux chiffres éthiopiens, tels qu'ils apparaissent pour la première fois dans les inscriptions d'Ezana.

Néanmoins, l'alphabet éthiopien vocalisé reproduit si étroitement le système phonologique du guèze qu'il a nécessairement dû être inventé par un Ethiopien.

Cet alphabet (augmenté de quelques signes) a été en usage en Ethiopie jusqu'à nos jours et on le considère comme une grande réalisation de la civilisation axoumite.

Peu de temps après sa création, l'écriture éthiopienne vocalisée a commencé à exercer une influence sur les écritures de Transcaucasie. D.A. Olderogge avance l'hypothèse selon laquelle Mesrop Mashtotz aurait utilisé l'écriture éthiopienne vocalisée pour inventer l'alphabet arménien. Il est possible que l'écriture éthiopienne ait été introduite en Arménie peu de temps avant (à la fin du Ve siècle) par l'évêque syrien Daniel[71].

68. *D.A.E. 8*, 18-19 ; R. SCHNEIDER, 1974, pp. 767-770.
69. C. CONTI-ROSSINI, 1903.
70. A. GROHMANN, 1915, pp. 57-87.
71. D.A. OLDEROGGE, pp. 195-203.

C'est par l'intermédiaire de la Syrie septentrionale qu'Axoum et l'Arménie ont eu des relations culturelles à cette époque. Nous avons des témoignages de la présence de Syriens à Axoum et de l'influence syrienne sur l'architecture axoumite[72], que l'on peut également rapprocher (notamment en ce qui concerne la grande stèle monolithique d'Axoum dont le décor architectural évoque celui de maisons à nombreux étages) de l'architecture sud-arabique ou indienne de l'époque. Nous pouvons penser que l'influence méroïtique a prédominé pendant les IIe et IIIe siècles. Tous les objets artisanaux méroïtiques trouvés en Ethiopie datent de cette époque ; un sceptre de bronze avec l'inscription de Gadara, roi d'Axoum, rappelle les sceptres des rois méroïtiques[73]. Les éléphants ont pu être introduits dans le rituel royal d'Axoum sous l'influence de l'Inde ou de Méroé.

Le royaume axoumite ne fut pas seulement une importante puissance commerciale sur les routes qui unissaient le monde romain à l'Inde, et l'Arabie à l'Afrique du Nord-Est, mais aussi un grand centre de diffusion culturelle, exerçant son influence le long de ces routes, et cette position, tout comme sa domination sur les pays d'antique civilisation du nord-est de l'Afrique et du sud de l'Arabie, a déterminé nombre de traits de la culture axoumite.

72. F. ANFRAY, 1974, pp. 761-765.
73. A. CAQUOT et A.J. DREWES, 1955 ; J. DORESSE, 1960.

CHAPITRE 16

Axoum chrétienne

Tekle Tsadik Mekouria

Jusqu'au XVIIIe siècle, la religion, quelle qu'elle soit, a joué un grand rôle dans toutes les sociétés humaines. Le polythéisme a précédé en général le monothéisme. Les centres du christianisme actuel furent jadis les berceaux du paganisme. Aucune nation n'a reçu le christianisme sans préalablement passer par le paganisme.

L'Ethiopie ne constitue pas une exception et n'a pas eu le privilège d'entrer directement dans un monde monothéiste sans passer préalablement par les cultes les plus divers. Dans un pays comme celui-ci, qui n'a pas subi de domination étrangère prolongée, l'existence de plusieurs cultes transmis de père en fils est des plus naturelles.

Le culte traditionnel pré-chrétien à Axoum

Parmi les habitants de l'Ethiopie ancienne, les groupes koushitiques (Bedjas et Aguews), qui avaient échappé à l'assimilation sémitique de la classe dirigeante, adoraient différents objets de la nature : arbres gigantesques, rivières, lacs, montagnes impressionnantes, ou animaux, tous abritant plus ou moins des esprits bénéfiques et maléfiques auxquels des offrandes et des sacrifices annuels ou saisonniers de tout genre devaient être faits.

Les « tribus » d'origine sémitique qui n'avaient pas hérité le culte koushitique ou les koushitiques sémitisés, relativement évolués par rapport

aux premiers, vénéraient la nature céleste (la lune, les étoiles, le soleil) et terrestre (le pays et la terre) sous les noms de Mahrem, Beher et Meder (Triade), en concurrence avec des dieux étrangers ou semi-nationaux (sud-arabes, assyro-babyloniens) tels que Almaqah, Awbas, Astar, qui étaient assimilés, eux-mêmes, aux dieux grecs (Zeus, Arès, Poséidon)[1].

Assimilation peut-être arbitraire, proposée par des voyageurs influents qui faisaient de la propagande en faveur de leurs propres dieux, et admise par certains rois axoumites de culture hellénique, qui n'a cependant pas eu pour effet de changer le fondement de la divinité de Mahrem, qui faisait figure de dieu national. Chacun s'exprimant dans sa langue maternelle, le Mahrem des Axoumites pouvait être appelé Zeus par un Grec et Amon par un Nubien de culture égyptienne.

Lors de son entrée triomphale en Egypte, en 332, Alexandre le Grand, qui se disait fils de Zeus, fut reçu par les prêtres comme le fils d'Amon.

Les textes traditionnels éthiopiens, rédigés sur la base des traditions orales et des enquêtes à partir de l'époque du roi Amde Tsion (1312-1342), affirment l'existence d'un culte du Serpent « ARWe », à côté de la pratique de la loi de Moïse[2]. Ce serpent était considéré tantôt comme un dragon divin, tantôt comme le premier roi régnant « Arwé-Negous », père de la reine de Saba, ce qu'aucun des lecteurs actuels ne saurait prendre au sérieux.

Cette imagination populaire est digne plutôt d'être classée dans l'histoire légendaire de l'Ethiopie antique qui se situe habituellement à la veille de son histoire authentique. L'histoire ancienne et du Moyen Age de toutes les nations sont précédées également d'une histoire légendaire, comme en Ethiopie. La louve allaitant les deux premiers rois, chez les Romains, est un exemple parmi tant d'autres. Plus souvent les vraies histoires et les miracles dont elles sont chargées se trouvent si inséparablement mélangés qu'on ne peut pas facilement les distinguer.

Chez les sémites venus de l'Arabie du Sud, ancêtres des Tigréens et des Amharas, habitant sur le haut-plateau, la présence de plusieurs cultes d'inspiration sud-arabique, cités pêle-mêle par les voyageurs, est confirmée par des documents épigraphiques et numismatiques.

Après les travaux de Bruce, Salt, E. Dillmann, etc., l'ouvrage monumental de la mission allemande de 1906 (imprimé en 1913) et les découvertes successives des archéologues de l'Institut éthiopien d'archéologie, fondé à Addis Abeba en 1952, sont à la base de notre connaissance approfondie des cultes axoumites de l'époque pré-chrétienne. Le temple de Yeha, qui est encore debout, des stèles dispersées, des sites de châteaux, des objets votifs attestent la pratique de ces cultes à la cour d'Axoum avant sa conversion au christianisme.

1. E. LITTMANN et D. KRENCKER, 1913, pp. 4-35 ; C. CONTI-ROSSINI, 1928, pp. 141-144 ; E.A. DROUIN, 1882 ; LONGPERRIER, 1868, p. 28.
2. *Collection du Degiazmetch Haylou*, Tarike Neguest, déposée à Paris, N° 143, pp. 23-35 ; TADESSE TAMRAT, 1971, pp. 21-30.

Il reste cependant à bien préciser si ce genre de culte relativement évolué est exclusivement du domaine royal et aristocratique ou bien aussi populaire. En ce qui concerne l'existence du judaïsme en Ethiopie, plusieurs facteurs témoignent de la présence d'un groupe qui professait la religion hébraïque, comme l'histoire des rois, *Tarike Neguest*, le mentionne brièvement. Un groupe qui posséda même peut-être le pouvoir pendant un certain temps.

Même en laissant de côté la narration fantastique du *Kbre Neguest* (« Gloire des rois »), considéré par la masse cléricale en Ethiopie comme un livre de base historique et littéraire, où tous les rois d'Axoum sont qualifiés à tort de Salomoniens et de Moïsiens, il reste que certaines habitudes qui se sont transmises à travers les siècles font mention de la présence de fidèles de la religion juive ; les indices sont la circoncision et l'excision dès le bas âge tandis que le respect relatif du Sabbat, le chant sacré et les danses liturgiques accompagnées de tambours, de sistres et de battements des mains rappellent la danse des juifs et celle du Roi David derrière l'Arche d'Alliance.

Mais à la suite de l'introduction du christianisme qui fut précédée ou suivie d'un transfert du pouvoir entre les mains d'autres groupes (Sabéens, Habesan, etc.), les juifs furent victimes comme partout de préjudices et de violences, et se retranchèrent dans des régions difficilement accessibles. Le massacre des chrétiens de Nagran au VI^e^ siècle en Arabie du Sud, le soulèvement des Falacha au X^e^ siècle semblent liés aux mauvais traitements infligés aux juifs vivant dans l'empire très chrétien d'Axoum, ou constituer des répliques à l'hégémonie économique et politique de celui-ci en Arabie.

L'introduction du christianisme à Axoum

C'est au milieu d'un tel culte polythéiste, chez les Koushites, et de la religion d'inspiration sud-arabique chez les sémites et chez les sémitisants koushites que la nouvelle religion chrétienne fondée en Palestine par le Christ, propagée par ses militants dans tous les empires d'Orient et Occident, arrive donc à son tour dans la cour d'Axoum.

Se fondant sur les textes apocryphes des Actes des Apôtres rédigés par un certain Abdia, une partie de la population pense à tort que saint Mathieu aurait le premier apporté en Ethiopie la religion chrétienne. Cette thèse ne repose sur aucun document digne de foi.

L'histoire des rois, *Tarike Neguest*, accorde au fameux Frumence le privilège d'avoir introduit le christianisme dans notre pays. Frumence est ensuite appelé « illuminateur » (« Kessaté Brhan ») ou « Abba Selama », ce qui veut dire « père de la paix ». L'arrivée de Frumence en Ethiopie, son départ pour Alexandrie et son retour à Axoum ont été décrits en détail par Eusèbe et Rufin. L'œuvre de ce dernier concernant particulièrement l'introduction du christianisme en Ethiopie a été ultérieurement traduite en guèze, puis en amharique.

Selon Rufin, un certain Meropius de Tyr avait voulu aller aux Indes (suivant l'exemple du philosophe Métrodore) avec deux jeunes proches parents,

Frumence et Aedesius ; au retour, son bateau s'étant approché d'un port (dans la mer Rouge) fut attaqué par la population. Meropius mourut et les deux jeunes gens furent conduits chez le roi d'Axoum. Le plus jeune, Aedesius, devint échanson, tandis que Frumence, à cause de sa culture grecque, devint conseiller et trésorier du roi, en même temps que tuteur de ses enfants. Selon la date de leur arrivée, ce roi semble avoir été Elle Ameda, père du roi Izana (Ezana). Après la mort d'Elle Ameda, sa femme devint régente et pria les deux jeunes gens de rester avec elle pour administrer le pays jusqu'à ce que son fils fût en âge de régner.

Frumence éduqua donc l'enfant dans l'amour de la nouvelle religion chrétienne. Ayant ainsi préparé le terrain, il repartit avec son frère Aedesius. Cependant que Aedesius rentrait à Tyr aider ses parents qui étaient âgés, Frumence se rendit à Alexandrie, alla trouver le patriarche Athanase, lui parla des bonnes dispositions de la famille royale d'Axoum à l'égard du christianisme et le pria d'y envoyer un évêque. Le patriarche, ne voulant pas d'évêque qui ne connût pas la langue et les coutumes du pays, consacra Frumence lui-même comme évêque de l'église d'Axoum et le renvoya en Ethiopie. Frumence baptisa le roi et toute la famille royale[3].

C'est donc à partir de cette date que le christianisme se répandit à Axoum. Le premier roi chrétien, éduqué puis baptisé par l'évêque Frumence, serait Izana, fils de Elle Ameda. Et il y a tout lieu de penser que l'exemple du roi et de la famille royale fut largement suivi. Toutefois, on peut se demander comment un simple secrétaire et trésorier du roi puis assistant de la reine mère (Sophie ?) aurait pu enseigner la nouvelle religion chrétienne, qui n'était pas la religion de la cour, c'est-à-dire de l'Etat, aux enfants royaux, au détriment du Mahrem invincible, le plus grand des dieux, l'ancêtre du roi. Il se peut que Frumence ait été un secrétaire habile et un administrateur de talent et qu'il ait ainsi, comme Rufin l'affirme, indirectement influencé en faveur de la religion chrétienne les jeunes princes confiés à sa tutelle. Néanmoins, cette influence n'aurait pas été suffisante pour renverser une religion solidement implantée depuis longtemps et la remplacer par une autre sans créer des remous.

Sans nier l'action de Frumence, je pense qu'il faut attribuer le changement de religion à un autre facteur. Grâce aux documents épigraphiques et numismatiques et aux narrations de voyageurs, nous savons que la cour d'Axoum entretenait des relations amicales avec Constantinople. Les échanges commerciaux et culturels entre les deux pays étaient importants. La présence d'Ethiopiens à Constantinople durant le règne de Constantin est signalée dans le livre *Vita Constantini* d'Eusèbe. L'emploi de l'écriture et de la langue grecques à la cour d'Axoum est aussi très significatif : le roi Zoscalès, du premier siècle de notre ère, parlait et écrivait le grec comme Izana lui-même. Tout cela montre bien la prépondérance de la culture grecque dans le royaume axoumite[4].

3. Cosmas INDICOPLEUSTES, pp 77-78 ; W. BUDGE, 1966, pp. 142-150 ; C. CONTI-ROSSINI, 1928. pp. 145-160.
4. W. H. SCHOFF. 1912. pp. 60-67.

Le Roi Frumentius Abraha (Izana) et son frére Atsbaha, église d'Abraha we Atsbaha (XVII^e siècle.)

Or, l'empereur de Constantinople, Constantin le Grand, vainqueur en 312 de Maxence et président du Concile de Nicée (325), était le contemporain du roi Elle Ameda et d'Izana. Le faste de sa cour, son penchant pour le christianisme, racontés et développés par des voyageurs autres que Frumence, qui ne sont pas cités dans les Annales, tout cela exerça une grande influence sur la cour d'Axoum ; et Frumence, gréco-phénicien de naissance, fruit lui-même de cette culture et de cette religion, trouva finalement le roi et sa famille disposés à embrasser la nouvelle religion, déjà répandue à la cour de Constantinople.

Sans doute n'est-ce pas sans quelque embarras qu'ils le firent. Le départ de Frumence à Alexandrie et son retour à Axoum en tant qu'évêque me semblent se situer dans un climat de doute et de préparation sur lequel le prélat joua à fond.

En tout cas, trahi par son propre fils, le Mahrem « invincible à l'ennemi » fut vaincu par le Christ. Le triomphe du signe de la Croix sur le Croissant de lune est attesté par les inscriptions comme par les monnaies.

Certes, le transfert d'une religion à l'autre n'est jamais facile, et il dut l'être moins encore pour les rois, qui aimaient leur dieu comme leur propre père. L'honneur d'un roi était toujours lié à son dieu ; les intérêts de la cour et des chefs religieux étaient presque partout identifiés les uns aux autres. Quand un roi comme Izana qualifiait son dieu « d'invincible », il ne pensait au fond qu'à lui-même. A travers cette qualification, il recherchait sa propre invincibilité.

On voit donc quelles difficultés dut rencontrer Izana, comme son contemporain Constantin le Grand. Au reste, l'empereur de Constantinople, tout en montrant une vive sympathie pour les chrétiens, tout en présidant les conciles et arbitrant les différends religieux des patriarches, par peur d'être trahi par les adhérents des anciens cultes de Zeus, d'Arès, etc. ne reçut le baptême que sur son lit de mort[5].

De même, comme Guidi et Conti-Rossini l'ont fait remarquer, le roi Izana et sa famille, par peur ou par amour-propre, n'abandonnèrent pas d'un seul coup le culte de leur ancien dieu en faveur de la religion chrétienne. La fameuse inscription enregistrée par *D.A.E.* dans le numéro 2, qui commence par les mots « Par la force du Dieu de la terre et du ciel… » et qui est considérée par tous les Ethiopiens comme le premier témoignage donné par Izana de son christianisme, montre explicitement sa volonté d'assimiler la nouvelle religion à la vieille croyance dans les dieux Beher et Meder, en évitant de mentionner le nom du Christ, son unité avec Dieu et la trinité qu'il forme avec le Père et le Saint-Esprit[6]. L'expression « Dieu de la terre et du ciel » — IGZIA SEMAY WemDR —, énoncée au IVe siècle par le premier roi chrétien, est restée en vigueur jusqu'à nos jours.

Ni les ouvrages étrangers ni les écrits locaux parus à ce jour ne donnent d'indication précise sur la date de l'introduction du christianisme à Axoum.

5. EUSEBE de PAMPHILE, pp. 65, 366-368, 418-422.
6. E. CERULLI, 1956. pp. 16-21.

L'histoire des rois *Tarike Neguest* ainsi que le *Guedle Tekle Haymanot* affirment que l'arrivée des frères Frumence et Aedesius aurait eu lieu en 257 et le retour de Frumence à Axoum en tant qu'évêque en 315[7]. Dans d'autres sources du même ordre, on trouve 333, 343, 350, etc. Toutes ces dates semblent arbitraires. Par ailleurs, certains ouvrages étrangers signalent que le roi Elle Ameda, père de Izana, serait mort autour de 320-335. Si l'on fixe à quinze ans l'âge de la majorité et en tenant compte de l'aller et retour de Frumence, le baptême du roi Izana devrait donc se situer entre 350 et 360[8].

Faute de document authentique, les auteurs actuels, par prudence, se bornent à indiquer que l'introduction du christianisme en Éthiopie a eu lieu « au IVe siècle ».

En fait, une inscription en caractères grecs trouvée à Philae mentionne la visite faite en 360 par un vice-roi d'Axoum, de religion chrétienne, nommé Abratoeis, à l'empereur romain, qui le reçut avec tous les honneurs dus à son rang[9]. Cet empereur devait être Constance II (341-368), fils de Constantin le Grand. Quoique chrétien, il avait adopté la doctrine d'Arius, qui niait l'unité et la consubstantialité des trois personnes de la Sainte Trinité, et par conséquent l'égalité parfaite de Jésus-Christ avec le Père. Le concile de Nicée tenu en 325 et présidé par le propre père de Constantin II avait condamné cette doctrine.

L'adversaire implacable d'Arius était justement Amanase, qui consacra Frumence évêque d'Axoum. Ce patriarche fut ensuite démis de ses fonctions sur ordre de l'empereur semi-apostat, qui nomma à sa place un certain Georges, très favorable à l'arianisme.

La nouvelle de l'arrivée à Axoum de Frumence, fervent partisan du patriarche Athanase, dont il aurait reçu la consécration, ne fut pas de nature à plaire à l'empereur de Constantinople, qui dépêcha aussitôt une lettre au roi Aizana (Izana) et à son frère Saizana, en les traitant généreusement de « frères bien honorés ». Il leur demandait amicalement de renvoyer Frumence à Alexandrie auprès du nouveau patriarche, de manière que son cas fût examiné par celui-ci et par ses collègues qui, seuls, auraient le pouvoir de dire si Frumence était digne ou non de diriger l'épiscopat d'Axoum.

Malheureusement, nous ne possédons pas le document qui nous révélerait la réaction des deux frères à la réception de cette lettre. Bien que l'intérêt national les obligeât à conserver des relations amicales avec le puissant empereur de Constantinople, il ne semble pas qu'ils aient donné suite à sa demande. Toutes les sources locales affirment que Frumence poursuivit pacifiquement son œuvre épiscopale jusqu'à la fin de sa vie. Le *Synaxarium* (sorte de biographie des saints) qui raconte son apostolat se termine ainsi: « [...] Il (Frumence) arriva en pays Ag'Azi (Ethiopie) pendant le règne de Abraha et Atsbaha (Izana et son frère Atsbaha) et prêcha la paix de Notre Seigneur Jésus-Christ dans tout le pays. C'est pour cette raison qu'il est nommé

7. W. BUDGE, 1928 (b); pp. 147-150; I. GUIDI, 1896, pp. 427-430; *id.*, 1906.
8. C. CONTI-ROSSINI, 1928, *op. cit.*, pp. 148-149.
9. *Atti IV Congr. intern. Stud. Et.*, 1974. Vol. I, p. 174.

« Abba Sdama » (père de la paix). Après avoir amené le peuple éthiopien à la foi (chrétienne), il mourut dans la paix Divine […] »[10].

L'expansion du christianisme

L'introduction et la propagation du christianisme par l'évêque Frumence et les deux rois-frères (Abraha-Atsbaha) sont largement reconnues. Toutes les sources locales le confirment. Ce qui est curieux, c'est que dans les nombreux textes se rapportant à cette époque et rédigés avant la fin du XIXe siècle, on ne trouve pas le nom de Izana, qui semble avoir été son nom païen. De même, aucune inscription épigraphique et numismatique, à ma connaissance, ne mentionne le nom « Abraha », qu'on suppose être son nom de baptême. Nous avons ainsi des noms différents pour désigner le même homme, qui, par une sorte de chance ou de malchance, a été, comme Constantin le Grand, semi-païen et semi-chrétien durant son règne. Les textes sont souvent en contradiction flagrante. Les noms de plusieurs rois qui sont gravés clairement sur les stèles et sur les monnaies axoumites ne figurent pas dans les listes rédigées par les auteurs du pays. Tel qui était païen pour les uns était un croyant selon la loi de Moïse pour les autres.

Tandis que le nom d'Abraha est considéré comme le nom de baptême d'Izana par les uns, la fameuse inscription en guèze vocalisé, enregistrée N.II dans le *D.A.E.* et regardée par tous les éthiopisants comme étant l'épigraphe du temps de sa conversion au christianisme, ne mentionne que « Izana ». Dans ce cas, « Abraha » ne peut pas avoir été son nom de baptême. Evidemment nous ne savons pas quel était le système onomastique en vigueur dans le royaume d'Axoum au IVe siècle. Nous ne savons pas non plus si, en plus de leur nom de baptême et de leur nom royal, les souverains axoumites portaient un nom propre d'enfance, comme c'était le cas pour les empereurs des dynasties amhara d'origine dite salomonienne (au XIIIe et au XXe siècle).

L'influence des deux frères, particulièrement celle d'Abraha, fut immense dans le pays. La cité d'Axoum et la première construction de sa cathédrale lui sont dues. Plusieurs églises et couvents se vantent d'avoir été fondés par lui, sans oublier le grand concours dans cette œuvre de son frère Atsbaha et de l'évêque Frumence, ainsi que d'autres religieux dont les sources n'ont pas conservé la mémoire.

Il semble que le royaume chrétien d'Axoum ait été dirigé par une sorte de triumvirat de type théocratique « ABRAHA-ATSBAHA-SELAMA », Selama étant le nom attribué par les hommes d'église à Frumence.

La première action de propagande en faveur de la nouvelle religion aurait trouvé un accueil favorable auprès d'une partie de la population liée à la cour par des liens ethniques et culturels. Il s'agit des Sabéens, des Habesans, des Himyars de souche sémitique, ancêtres des Tigréens et des Amharas, qui acceptèrent sans difficulté la religion de leurs maîtres.

10. TEKLE TSADIK MEKOURIA, 1966 (a) pp. 203-217.

Après l'introduction du christianisme, à mesure que les adhésions à la nouvelle foi se multiplièrent, les voyages de religieux aux Lieux saints devinrent fréquents. Dans une lettre expédiée de Jérusalem en 386, une certaine Paola écrit à son amie, nommée Marcella, qui vit à Rome : « Que devons-nous dire des Arméniens […] du peuple indien et éthiopien, qui accourent vers ce lieu [Jérusalem] où ils montrent une vertu exemplaire […]. » De son côté, saint Jérôme, docteur de l'église latine, signale également l'arrivée continuelle d'Ethiopiens aux Lieux saints[11].

Mais l'expansion du christianisme dans le royaume d'Axoum, au cours du Ve et du VIe siècle, fut l'œuvre de religieux que tous les textes traditionnels qualifient de « TSADKAN » (Justes) ou de « TESSEATOU KIDOUSSAN » (9 saints). Leur arrivée dans le royaume d'Axoum se trouva liée aux disputes théologiques qui se déroulaient à l'époque dans les grandes villes de l'Empire byzantin.

Née dans une petite localité de Palestine, la religion chrétienne, qui semblait être la religion des pauvres et des persécutés, devint une religion des Etats à partir du moment où Constantin promulgua l'édit en faveur du christianisme à Milan en 313. Appuyées par les empereurs chrétiens, les églises s'organisèrent. Les papes et les patriarches se partagèrent les régions de l'empire chrétien d'Orient et d'Occident. L'époque des persécutions et de la chasse aux sorcières sous Dioctétien était à jamais révolue. La paix régnait à Rome, Alexandrie, Damas, Antioche et partout où jadis la persécution avait été la plus violente[12].

Les patriarches et les docteurs de l'Eglise menaient une vie relativement agréable, passant le plus clair de leur temps à lire des livres saints et à fouiller certains passages susceptibles d'éclairer sur la nature de Celui qui avait fondé la religion chrétienne. Lectures et méditations inspiraient des idées de nature à semer la division parmi les chrétiens. Et c'est ainsi que la religion fondée sur l'amour, la paix et la fraternité se transforma en un terrain de lutte, au point que les successeurs des apôtres et des martyrs en venaient de temps en temps aux mains.

La recherche approfondie sur la nature du Christ (Homme-Dieu) et sur la Trinité devint une grande source de discorde, comme nous allons le voir.

Après Arius, condamné en 325, ce fut au tour du patriarche de Constantinople, Nestorius, de susciter la polémique, en professant publiquement l'humanité du Christ, en opposition avec la doctrine, établie à Nicée, de la divinité du Christ[13]. Selon lui, les deux natures du Christ (humaine et divine) étaient bien distinctes et séparées. La Vierge Marie n'a été mère que de l'humanité, non de la divinité, et devrait être appelée non pas « mère de Dieu », (« Theotocos ») mais simplement « mère du Christ » (« Christotokos »).

11. E CERULLI. 1953. pp. 1-2.

12. Il ne faut cependant pas oublier que les Ve, VIe et VIIe siècles ont été marqués par des controverses théologiques très violentes accompagnées de nouvelles persécutions des minoritaires condamnés.

13. C'est là une réduction fatalement très schématique de l'évolution connue par l'Eglise pendant cette période.

Peinture de l'Eglise de Goh :
les Apôtres (XV^e siècle.)

Cette proposition rencontra une énergique opposition de Cyrille, patriarche d'Alexandrie, et du pape Célestin de Rome. A Ephèse (431), Nestorius jugé hérétique fut condamné à la prison.

Son successeur Flavien, patriarche de Constantinople, sans pour autant nier que le Christ soit le vrai Dieu, avança une autre idée sur les deux natures du Christ (humaine et divine), chacune étant selon lui parfaite et distincte, bien qu'elles soient unies dans la seule personne du Christ. Dioscore, patriarche d'Alexandrie, s'y opposa sur le champ. Le Christ, disait-il, n'a qu'une seule nature, à la fois humaine et divine; c'est le « monophysisme » qui eut pour principal défenseur le savant Eutyches. La discussion serrée dégénéra en tumulte lors du Concile tenu à Ephèse en 442. De ce débat houleux, Dioscore et Eutyches sortirent vainqueurs. Le perdant, après avoir subi la bastonnade de la part de ses adversaires, ne tarda pas à mourir. Dioscore retourna triomphalement à Alexandrie.

Mais cette victoire à la Pyrrhus des adeptes du monophysisme ne dura pas longtemps. Quand Théodose II, leur appui impérial, mourut, son général, Marcien, prit le pouvoir. La question brûlante de la nature du Christ fut de nouveau soulevée. Un concile groupant 636 prélats et docteurs de l'Eglise eut lieu en 451 en Chalcédoine, sous la présidence de l'empereur Marcien. La discussion fut tellement serrée que l'on ne put discerner ni le vainqueur ni le vaincu et que la question dut être portée devant le pape de Rome, qui était considéré comme le chef suprême de toutes les Eglises. Le pape Léon le Grand se déclara dans une lettre en faveur de la doctrine des deux natures séparées du Christ. Le concile condamna donc Dioscore. Ses adversaires, armés d'un côté du témoignage du chef suprême de l'Eglise universelle et de l'autre appuyés par l'empereur Marcien, allèrent jusqu'à le malmener et le battre pour venger les coups donnés auparavant au patriarche Flavien, après quoi Dioscore fut à son tour exilé dans une île de Galatie.

Or, depuis l'époque de Frumence, le royaume d'Axoum était, comme on le sait, dans la dépendance juridictionnelle du patriarcat d'Alexandrie, d'où il recevait canoniquement son évêque. Les rois et les évêques d'Axoum étaient donc naturellement des partisans du monophysisme, qui en Ethiopie prendra ultérieurement le nom de « TEW AHDO ». La nouvelle des mauvais traitements infligés à leur patriarche leur inspira une grande haine envers les partisans des deux natures du Christ. La vie leur devint insupportable dans tout l'empire de Constantinople, car les vainqueurs de Chalcédoine ne cessaient de proférer menaces et injures à leur endroit. Ne pouvant supporter une telle existence, les partisans du monophysisme furent obligés de s'enfuir vers l'Egypte et l'Arabie. C'est alors que les fameux neuf saints arrivèrent dans le royaume d'Axoum, où ils cherchèrent refuge chez ceux qui professaient la même doctrine qu'eux.

L'histoire des rois, *Tarike Neguest*, mentionne brièvement l'arrivée des neuf saints: « Salʿadoba enfanta AllʿAmeda, et pendant le règne de celui-ci sont venus de Rome (Constantinople) les neufs saints. Ils ont redressé

(Asteratʿou) la religion et les lois monastiques […]. »[14] AllʿAmeda ayant, d'après les sources locales, régné entre 460 et 470, selon les uns, ou entre 487 et 497, selon les autres, l'arrivée des saints se situa donc entre ces mêmes dates. Certains auteurs la situent au commencement du VIe siècle (à l'époque de Caleb et de Guebre Meskel), mais cela paraît moins vraisemblable.

L'arrivée et l'apostolat de certains de ces saints, Aregawi, Penteléon, Guerima et Aftsé ont été décrits ultérieurement en détail par des religieux sous forme de biographies. Malheureusement, on trouve dans ces textes tant de miracles, tant de manifestations d'austérité et de pénitence que le lecteur aujourd'hui reste quelque peu sceptique.

Les lieux de leur apostolat furent divers : Abba Aregawi monta à Debre Damo, où le culte de Python semblait être enraciné parmi la population locale. Abba Guerima s'établit à Mettera (Madera), près de Senafé, et Abba Aftsé à Yeha, où l'on voit encore l'ancien temple dédié au dieu Almaqah (du Ve siècle). Pentéléon et Likanos restèrent dans la ville d'Axoum, tandis que Alef et Tsihma allaient à Bhzan et à Tsédéniya ; Ymʾata et Gouba s'établirent dans la région de Guerealta.

Dans les lieux où ils vécurent se trouvent actuellement des couvents et des églises qui leur sont dédiés. Certains sont taillés dans de gigantesques rochers, et l'on ne peut y accéder qu'au moyen d'une corde. Dans le couvent de Abba Ymʿata, construit également sur un rocher à Goh (Guerealta), on voit une peinture en cercle représentant les neuf saints.

Introduit au IVe siècle par Frumence, le christianisme fut donc consolidé par les saints mentionnés plus haut, avec le concours bien entendu des successeurs du roi Izana, comme Caleb et Guebre Meskel qui étaient de fervents chrétiens. Dans leur enseignement de l'Evangile, les neuf saints soutenaient la thèse du monophysisme, pour laquelle tant de chrétiens avaient souffert et avaient été exilés.

Cependant, la diffusion du christianisme ne fut pas seulement le fait de ces neuf religieux venus de l'Empire byzantin. Sous la direction d'évêques tels que le fameux Abba Mettaʿe, des centaines de religieux natifs et étrangers qui n'ont pas eu le privilège, comme les neuf saints, de voir leur nom consignés dans les annales, prirent certainement part à la propagation de la foi chrétienne[15]. Partant des régions septentrionales, celle-ci s'implanta dans d'autres provinces (Beguemdr, Gogiam et Choa, etc.) parmi les Bedjas et les Amharas. Elle bénéficiait du soutien indéfectible des rois, des reines, des princes, des gouverneurs et des hautes autorités ecclésiastiques, qui faisaient en même temps construire des couvents et églises en des lieux où jadis les cultes traditionnels avaient été florissants.

Les temples des dieux de l'époque pré-axoumite ou axoumite pré-chrétienne étaient souvent construits en des lieux élevés, avec de grands arbres et des ruisseaux : Debre Damo, Abba Penteléon, Abba Mettaʿe de Chimzana,

14. Emin Bey-Studii-Storico-Dogmatici sulla chiesa giacobina. Roma Tip. Caluneta Tarique Neguest… Manusc. Déposé à la Bibl. Nat. Nº. P. 90.
15. I. GUIDI, 1896, pp. 19-30.

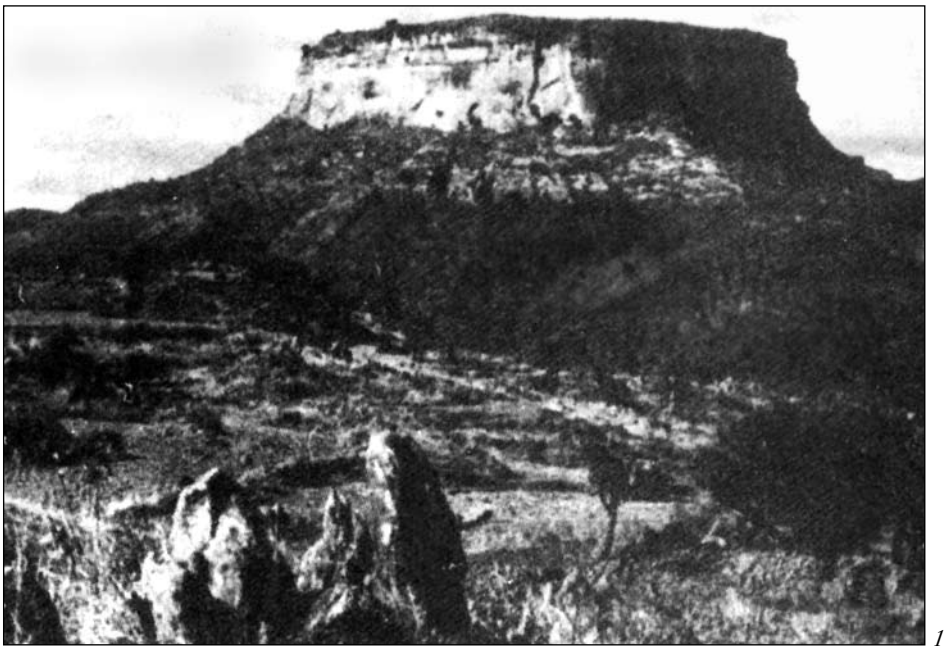

1

1. Debre Damo vu de loin.

2. Pour arriver au couvent de Debre Damo.

2

Yeha en portent témoignage. Après la conversion des rois axoumites, tous ces temples furent transformés en églises.

Reste à savoir en quelle langue ces religieux venus de tous les coins de l'Empire byzantin ont enseigné l'Evangile. Les gens des classes supérieures, liés à la cour, étaient plus ou moins polyglottes et parlaient le grec, le syrien ou l'arabe; il ne semble pas que le problème linguistique se soit posé pour eux. Mais les religieux étrangers durent étudier la langue du pays pour arriver à se faire entendre des masses. Peut-être parmi les dévôts qui se rendaient aux Lieux Saints, à Jérusalem, Constantinople et Alexandrie, s'en trouvait-il qui savaient le grec ou le syrien, qui pouvaient faire fonction d'interprètes, ou bien qui enseignaient eux-mêmes directement.

Cela expliquerait que l'on trouve dans plusieurs de nos textes religieux éthiopiens des noms à consonance grecque et des mots syriaques, comme: Arami (Aremené), Arb, Hay manot, Haiti, Mehayn, Melak, Melekot, etc. (païen, vendredi, la foi, péché, croyant, ange, divinité).

Le royaume d'Axoum et l'Arabie du Sud

On sait depuis longtemps que des groupes d'origine sémitique, probablement à la recherche de terres plus riches et fertiles que leur pays désertique, traversèrent la mer Rouge et s'installèrent en Ethiopie septentrionale. Possédant une civilisation supérieure à celle des autochtones, en majorité Bedja, Aguew, etc., d'origine koushitique, les nouveaux venus finirent par s'arroger le pouvoir central avec la fondation des villes de Yeha, Matara, Axoum, etc.

D'autres groupes de même origine (Sabéens, Himyarites) restèrent dans leur pays d'origine tandis que ceux qui avaient traversé la mer Rouge devenaient de plus en plus puissants au point que le gouvernement central d'Axoum se montra fort et acquit pour certains la renommée de « troisième puissance du monde ». Les châteaux des rois, les temples, les disques et les croissants, symboles du dieu Mahrem ou d'Almaqah, tout cela confirme l'identité des deux peuples qui vivaient de part et d'autre de le mer Rouge[16].

Dans une large mesure, c'est cette communauté ethnique et culturelle qui a été à l'origine de la conquête axoumite de l'Arabie méridionale, les Axoumites considérant ce pays comme un patrimoine ancestral. Le roi Izana, dans ses titres protocolaires, mentionnait justement avec force « Roi d'Axoum, de Himyar, de Saba […] », à côté de ceux qui s'appelaient « Kasu, Siyamo et Bedja »… et qui venaient des régions occidentales ou étaient simplement natifs du pays koushitique.

Jusqu'au début du IVe siècle, le peuple (d'origine sémitique) des deux rives de la mer Rouge professa le même culte traditionnel, c'est-à-dire le culte de la lune ayant pour symbole le Croissant, que les Etats arabo-musulmans d'aujourd'hui honorent toujours. Le prophète Mohammed n'a peut-être pas obligé à abandonner ce symbole, alors que les évêques d'Axoum pressèrent les rois chrétiens de le remplacer par la croix, symbole du christianisme.

16. C. CONTI-ROSSINI, *op. cit.*, Cap. IV.

Lutte entre les chrétiens et les juifs en Arabie du Sud

Dans cette même région de l'Arabie du Sud, d'autres groupes de religion hébraïque vivaient depuis longtemps (peut-être depuis les destructions de Jérusalem en –587 par Nabuchodonosor ou son occupation par les Lagides). Mais leur nombre augmenta surtout après la troisième destruction de la ville par l'empereur Titus en +70 : les juifs persécutés par les Romains trouvèrent alors dans cette partie de l'Arabie du Sud des compatriotes accueillants.

D'autre part, après les conciles de Nicée et surtout celui de Chalcédoine, qui furent suivis par la condamnation et la persécution des Ariens et des adeptes du monophysisme, ces derniers quittèrent l'Empire byzantin et se réfugièrent en Arabie, où, avec l'aide du royaume d'Axoum et des chrétiens de l'endroit, ils fondèrent une puissante communauté. Sous le règne de l'empereur Justin Ier (518-527), beaucoup de Syriens monophysites expulsés par ordre impérial partirent pour Hira (Najaf actuellement en Irak) et de là gagnèrent l'Arabie du Sud pour s'installer définitivement à Nagran[17].

Or, entre les deux communautés juive et chrétienne, se trouvaient les Arabes-Yéménites, Catabans, Hadramoutes, etc. — qui avaient conservé le culte traditionnel de la lune et que l'enceinte florissante de la KA'ABA attirait tout naturellement. Mohammed le fondateur de l'islam et le destructeur des idoles n'était pas encore né. Les trois confessions étaient donc condamnées à vivre côte à côte. Mais les chrétiens, grâce au soutien que leur donnaient de loin et de près les Axoumites, augmentaient en nombre, se développaient et s'organisaient. Beaucoup d'églises se construisaient. Nagran et Zafare (Tafare) étaient devenus les grands centres culturels des chrétiens[18] et des relais commerciaux importants[19].

De leur côté, les juifs, avec le talent qu'on leur connaît dans tous les domaines, avaient eux aussi formé une communauté au Saba et en Himyar et cherchaient également à contrôler le commerce. Entre les deux groupes (juifs et chrétiens), il existait donc une âpre rivalité. Les chrétiens considéraient les juifs comme des déicides qui seraient brûlés en enfer et les juifs outrageaient les chrétiens en les traitant de « Goym », de gentils et de païens adorateurs de l'homme.

Les succès remportés par les chrétiens, alliés d'Axoum et de Byzance, les mauvais traitements subis, à Byzance et dans le monde axoumite, par ceux qui pratiquaient la religion juive, développaient une capacité de riposte violente dans les communautés juives d'Arabie méridionale. Menacés eux aussi par la monopolisation des relations économiques par les christianisés[20], les Arabes, fidèles aux cultes traditionnels, se rangèrent aux côtés des juifs. Peut-être aussi le prosélytisme des chrétiens a-t-il rapproché les deux autres religions, menacées par l'impérialisme culturel et religieux du christianisme.

17. W. BUDGE, 1966, I, pp. 261-269.
18. W. BUDGE, 1928 (a), pp. 743-747.
19. Voir sur ce point la très importante étude de N. PIGULEVSKAYIA, 1969. Cette étude est traduite du russe.
20. N. PIGULEVSKAYIA, 1969, *op. cit.*, p. 211 sq.

Massacre des chrétiens de Nagran par les juifs

Pendant que règne à Byzance l'empereur Justin Ier (518-527), Caleb est empereur d'Axoum. C'est alors que les juifs, aidés des Himyarites, massacrèrent les chrétiens de Zafare et de Nagran. Ce fait est rapporté principalement par les auteurs religieux de cette époque: Procope et Sergius[21]. Dans leurs textes, le roi qui est appelé Caleb dans le texte guèze porte le nom grec d'« Hellesthaios ». Parfois, ce nom devient « Elle Atsbaha » (terme arabisé?): on trouve aussi la variante « Héllesbaios »; de même, le roi juif de Himyar qui s'appelait Zurah, ou Masruc, au moment de son accession au pouvoir, prit le nom de Yusuf, un nom juif, et les auteurs arabes l'appellent Dhu-Nuwas, ou encore Dunaas, Dimnos, Dimion ou Damianos[22]. Dans ce texte éthiopien qui raconte l'histoire des massacres de Nagran, il porte le nom de « FINHAS ». Pour ne pas semer la confusion dans l'esprit des lecteurs, nous appellerons ici le roi d'Axoum « Caleb » et le roi juif « Dhu-Nuwas ».

Sergius, qui prétend avoir obtenu ses informations de témoins oculaires, donne de l'événement la version suivante, que Conti-Rossini a traduite en italien dans sa *Storia di Etiopia*. Le roi des Himyarites Dhu-Nuwas (Masruc), appuyé par les Juifs et par les païens, persécutait les chrétiens. L'évêque Thomas se rendit alors en Abyssinie pour y trouver de l'aide et l'obtint. Les Abyssins, conduits par un certain Haywana, traversèrent la mer Rouge et se préparèrent à attaquer Dhu-Nuwas. Ce dernier, ne pouvant s'opposer à une telle force, signa un traité de paix avec le chef abyssin, qui, après avoir laissé une partie de son armée sur place, retourna dans son pays. Le gros des troupes étant parti, Dhu-Nuwas massacra traîtreusement les chrétiens de Zafare et brûla toutes les églises, avec les trois cents soldats chrétiens laissés en garnison.

Mais le massacre le plus terrible relaté par les auteurs de cette époque fut celui qui eut lieu en 523, à Nagran, qui était le centre le plus développé des chrétiens. Parmi les martyrs se trouvait un noble vénéré, le vieux Harité (Aretas) que le texte guèze appelle Hiruth[23].

Expédition maritime du roi Caleb

Caleb (Elle Atsbaha), fils de Tazena, fut le plus fameux empereur de son époque, comparable peut-être à Izana. Une des raisons de sa célébrité réside dans son expédition maritime, relatée ci-dessous.

Après le massacre de 523, un noble, nommé Umayyah, réussit à rejoindre Axoum et raconta au roi Caleb et à l'évêque ce qui était arrivé aux chrétiens. D'autres chrétiens s'enfuirent vers Constantinople afin d'en aviser l'empereur Justin, qui, par l'entremise du patriarche Timothée d'Alexandrie, envoya une lettre à Caleb où il le pressait de venger le sang chrétien.

21. D'autres sources ont été utilisées par N. PIGULEVSKAYIA, 1964.
22. C. CONTI-ROSSINI, 1928. *op. cit.*, p. 171-173.
23. C. CONTI-ROSSINI, 1928. *op. cit.*, p. 172.

On imagine l'effet que dut faire la nouvelle du massacre des chrétiens sur les deux empereurs. Cependant, le pays de Saba et de Himyar, comme on le sait, était davantage lié, sur le plan ethnique et culturel, à l'empire d'Axoum qu'à celui de Byzance. Le roi Caleb réunit donc hâtivement une armée qui pût lui assurer la victoire. On l'estime à 120 000 hommes et 60 bateaux de guerre[24], qu'il avait obtenus de l'empereur Justin[25]. Pourtant certains auteurs affirment qu'il partit avec ses propres bateaux ancrés à Adoulis et que son armée ne dépassait pas 30 000 soldats[26].

Les sources traditionnelles indiquent que le roi, après avoir terminé les préparatifs militaires, se rendit au couvent de Abba Penteléon, l'un des neuf saints, qui était encore en vie, afin d'obtenir sa bénédiction pour lui-même et pour la réussite de la bataille qui allait s'engager. Le vieux moine l'assura du succès. Le roi se dirigea vers la plage de Gabazas, près d'Adoulis, où se déroulaient d'intenses préparatifs militaires.

Vers la fin du mois de mai (525), Caleb s'embarqua et tous les bateaux se dirigèrent vers l'Arabie du Sud, où le roi himyarite les attendait, pour interdire le passage vers la terre ferme. En fait quand le roi et son armée arrivèrent, ils trouvèrent le port ennemi barré par des chaînes que gardaient des soldats prêts à se défendre.

Sans attendre l'issue de la bataille, le roi Caleb chercha un autre lieu plus propice au débarquement de ses troupes. Par chance, un des parents de Dhu-Nuwas, capturé pendant la bataille, l'informa de l'existence d'un tel lieu. Ainsi, le roi, qu'accompagnaient une vingtaine de bateaux, parvint à débarquer sur la terre ferme, ce qui lui permit de mettre en déroute le reste des soldats du roi d'Himyar. Et c'est pendant que le gros du contingent continuait à se battre que Dhu-Nuwas tomba entre ses mains avec sept de ses collaborateurs; Caleb, voulant venger le sang chrétien, n'hésita pas à le tuer sur-le-champ.

Au terme de la bataille, les troupes chrétiennes investirent les villes de Tafare (Zarare ?) d'abord, puis de Nagran.

Les soldats chrétiens dévastèrent le pays, massacrèrent à leur tour les ennemis de leur religion. Des chrétiens qui n'arrivaient pas, dans ce carnage, à se faire comprendre des soldats, dessinaient sur leurs mains une croix pour montrer qu'ils étaient chrétiens et obtenir la vie sauve[27].

A Nagran le roi assista à une cérémonie solennelle à la mémoire de tous ceux qui avaient été martyrisés dans cette ville et, avant son retour à Axoum, il fit ériger à Marib un monument commémorant sa victoire[28]. Caleb fit également élever un monument à Marib pour éterniser son nom dans la mémoire des générations futures[29].

Avant son retour à Axoum, le roi laisse à Tafare un certain Summyapha Awsa, sous la direction de Abraha, le général chrétien le plus connu à la cour d'Axoum comme en Arabie du Sud.

24. Ces chiffres sont, à juste titre, estimés inacceptables par N. PIGULEVSKAYIA, 1969, *op. cit.*, p. 243.
25. Autres estimations sur la provenance de cette flotte dans N. PIGULEVSKAYIA, 1969, p. 243.
26. A. CAQUOT, 1965, pp. 223-225.
27. S. IRFANN, 1971, pp. 242-276.
28. C. CONTI-ROSSINI, 1928, *op. cit.*, pp. 167-201.
29. W. BUDGE, 1928, pp. 261-264.

Un contingent de 10 000 hommes fut laissé en garnison. Après l'heureuse issue de sa campagne, Caleb, de retour à Axoum, reçut comme on l'imagine un accueil triomphal. Cependant, au lieu de savourer les fruits de la victoire, ce roi religieux et combattant à la fois se retira au couvent de Abba Pentéléon pour y mener une vie monastique et jura de n'en plus jamais sortir. Il envoya sa couronne à Jérusalem en priant l'évêque Yohannes de la suspendre devant la porte du Saint Sépulcre, comme il en avait fait le vœu à son départ.

Les sources anciennes, les unes d'origine grecque, les autres arabes, et les troisièmes rédigées localement à partir du XIVe siècle, se contredisent les unes les autres sur le déroulement de l'expédition, comme sur les noms propres de ceux qui jouèrent un rôle dans cette campagne maritime vengeresse. En outre, tandis que certains textes affirment qu'il n'y eut qu'une expédition, les autres relatent que Caleb fit un deuxième voyage en Arabie et que le succès final ne fut obtenu qu'à la suite de cette seconde expédition, mais ceci n'a pas grande importance pour le lecteur d'aujourd'hui.

En ce qui concerne la décision du roi de renoncer immédiatement au pouvoir après une telle victoire, elle est admirable en soi, si le fait avancé par le texte traditionnel est exact. Mais un autre texte affirme que Caleb resta au pouvoir jusqu'en 542 de notre ère. Il est bien possible en effet, si la guerre engagée entre lui et Dhu-Nuwas eut lieu en Arabie en 525 (542–525 = 17), qu'il ait régné encore dix-sept ans après son retour à Axoum, à moins qu'il ne s'agisse d'une erreur de date[30].

La littérature

Axoum était dotée de plusieurs alphabets dont la cour et les hommes de lettres se servaient pour l'administration. Parmi les stèles axoumites, il en est qui portent des inscriptions uniquement en sabéen, ou en guèze et quelquefois en grec, mais rarement dans ces trois langues à la fois. Le sabéen est l'alphabet des tribus sabéennes qui passent pour être un des groupes des ancêtres des Axoumites que le texte traditionnel appelle « Neguede Yoktan » (Tribu de Yoktan)[31], dont descendent les actuels Amharas, Tigréens, Gouragués, Argoba, et Hararis (Aderés).

Le grec n'était en quelque sorte que l'anglais de cette époque, c'était une langue étrangère, introduite dans le royaume d'Axoum grâce aux relations culturelles, économiques et politiques qu'il entretenait avec l'Empire byzantin, surtout sous le règne de ceux des rois qui semblent avoir porté des noms grecs : Zoscalès, Aphilas, Andibis, Sombrotus, etc. C'est donc, en fin de compte, le guèze, d'abord sans signe vocalique, puis vocalisé, qui devient, surtout à partir des VIe et VIIe siècles, la langue nationale et officielle des

30. TEKLE TSADIK MEKOURIA, 1966 (b), pp. 2-7 ; C. CONTI-ROSSINI, 1928, *op. cit.*, pp. 108-109.
31. E. CERULLI, 1956, pp. 18-21.

Axoumites, la langue des Agaʿizyan (un autre nom donné par les natifs, qui signifie libérateurs)[32].

Généralement, la langue fournit une trace aux chercheurs, mais ne permet pas en elle-même de dépister l'ethnie. En effet, un natif pouvait être d'origine sémitique, de nationalité axoumite et de culture grecque, et un autre Bedja, ou Blemmye d'origine, nubien de naissance ou de nationalité, et de culture égyptienne. Donc, celui qui écrivait ou qui parlait le guèze n'était pas nécessairement un Axoumite.

A la suite de la conquête arabe au Moyen-Orient et en Afrique du Nord au VII^e^ siècle, le grec et le sabéen cédèrent le pas au guèze qui ne cessa de se diffuser dans tous les cercles civils, militaires et religieux. Le grec ne retrouva de l'influence qu'à travers la traduction de la Bible du grec en guèze et certaines œuvres des anciens Pères de l'Eglise, tels que Cyrille, Jean Chrysostome, etc. Les traducteurs, comme il arrive partout, ne trouvant pas toujours le mot exact en guèze, employaient parfois des mots grecs. C'est ainsi que s'est forgée la forme d'appellation grecque employée en Ethiopie jusqu'à ce jour.

En l'absence totale de manuscrits sur parchemin datant d'avant le XIII^e^ siècle de notre ère, la vraie et l'authentique littérature axoumite connue jusqu'ici se limite aux inscriptions épigraphiques et numismatiques. Quelquefois certaines épigraphes, à moitié disparues ou mal gravées, n'arrivent pas à fournir le sens littéraire qui permette d'envisager une reconstitution continue d'une véritable littérature.

En ce qui concerne les débuts de la littérature axoumite de l'époque chrétienne, la première inscription est celle que le *D.A.E.* a enregistrée sous le numéro 2, et dans laquelle le roi Izana, nouvellement converti, raconte sa victoire sur le peuple de Noba (les Nubiens) qui avait osé contester son pouvoir au-delà du fleuve Tekezé, et tuer ses émissaires. On peut croire au sens moral de cet empereur conquérant, quand il accuse « les Noba d'avoir maltraité et opprimé les gens de Mengourto, de Hasa, de Baria, les gens de couleur noire et rouge (SEB'A TSELIME, SEB'A QUE'YH), d'avoir violé le serment donné deux fois […] ». Etait-ce le fruit de sa nouvelle religion ?

Cependant, Izana se targue d'avoir tué 602 hommes, 415 femmes et des enfants, grâce à la puissance de son nouveau Dieu, qu'il appelle « dieu du ciel et de la terre, qui fut vainqueur », mais sans avoir commis, lui, d'injustice. Par là, il semble qu'il veuille dire que le peuple perfide de Noba, qui avait provoqué le *casus belli*, méritait ce châtiment[33].

De même, l'influence du christianisme apparaît sur les nombreuses monnaies des rois d'Axoum, où la croix, symbole du christianisme, remplace le croissant, symbole de l'ancienne religion. Certains rois d'Axoum, dans leur recherche de publicité, ou pour s'attirer la sympathie de leur peuple, donnaient à leurs monnaies des légendes insolites. Ainsi, la monnaie du roi Wazeb ou Wazeba (fils du roi Caleb, VI^e^ siècle) porte d'un côté son effigie et au verso

32. W. BUDGE, 1928, pp. 136-137 ; C. CONTI-ROSSINI, 1928, *op. cit.*, Monete axoumite Tabola LX.
33. E. CERULLI, 1956, *op. cit.*, pp. 222-223.

cette inscription: « Que la joie soit au peuple ». Les plus significatives sont les monnaies du roi Iyouel qui portent d'un côté son effigie couronnée (à droite de la couronne on voit une croix de petite taille) et une croix au verso, ce qui semble indiquer qu'il était un chrétien fervent. Sur une autre monnaie, du même roi, figure l'inscription « Christ est avec nous »[34] en guèze, sans signe vocalique. C'est la première fois que le nom du Christ est mentionné.

L'Ancien Testament fut progressivement traduit du grec en guèze au cours du Ve et du VIe siècle. La Bible entra en usage en Ethiopie et son enseignement prit une importance capitale à la cour et dans la société ecclésiastique. Et peu à peu elle devint la base unique de la science et de la philosophie, sans pour autant que plusieurs œuvres des anciens Pères de l'Eglise fussent négligées.

A la suite du Concile de Chalcédoine (451), les neuf saints et leurs partisans, arrivés en Ethiopie, consolidèrent l'influence du monophysisme parmi le clergé éthiopien. C'est pourquoi l'église éthiopienne évita systématiquement toutes les autres œuvres, quelle qu'en fût la valeur, si elles étaient de provenance occidentale. On se rappelle l'entente entre Amr Ibn Al-As, le compagnon du prophète Mohammed, d'un côté, et le patriarche Benjamin et Chenouda, de l'autre, durant la conquête de l'Egypte (la prise de Héliopolis) en 640. Dans leur haine contre ceux qui professent la doctrine des deux natures du Christ, et contre le patriarche Mukaukis, les monophysites d'Egypte se rallièrent aux musulmans.

Comme nous l'avons dit plus haut, la Bible finit par devenir la base de toute la connaissance. Depuis la consolidation du christianisme jusqu'au commencement du XXe siècle, un savant éthiopien digne de ce nom n'était pas celui qui était versé dans la science et la philosophie gréco-romaine, mais celui qui connaissait la Bible ou les œuvres des patriarches Cyrille, Jean Chrysostome, etc., et les commentait en version différente, celui qui interprétait comme il le fallait les mystères de l'incarnation du Christ et de la Trinité de Dieu.

Pour la dynastie amhara d'origine dite salomonienne, héritière légitime des rois d'Axoum, les rois les plus vénérés étaient David et son fils Salomon. Puis venaient Alexandre le Grand, Constantin le Grand et Théodose II, à cause du soutien que les deux derniers avaient apporté au christianisme. On ne connaissait ni Charlemagne, ni Charles Martel, ni Charles le Gros. Les personnages les plus célèbres pour les religieux de culture biblique sont Josué, Samson ou Gédéon. Le Cantique des Cantiques, les Proverbes, le livre de la Sagesse de Salomon, le livre de Siracide, etc., étaient considérés comme les livres de la vraie Philosophie, plus que les ouvrages de Platon et d'Aristote. On ne connaissait pas du tout Virgile, Sénèque ou Cicéron et les savants occidentaux du Moyen Age.

La société chrétienne d'Ethiopie aime et admire plus que tout autre David, considéré comme l'ancêtre de Marie et de la dynastie dite salomonienne. Les Psaumes font tomber en extase tous les religieux éthiopiens qui,

34. J.B. COULBEAUX, 1928, pp. 59-60; TEKLE TSADIK MEKOURIA, 1967.

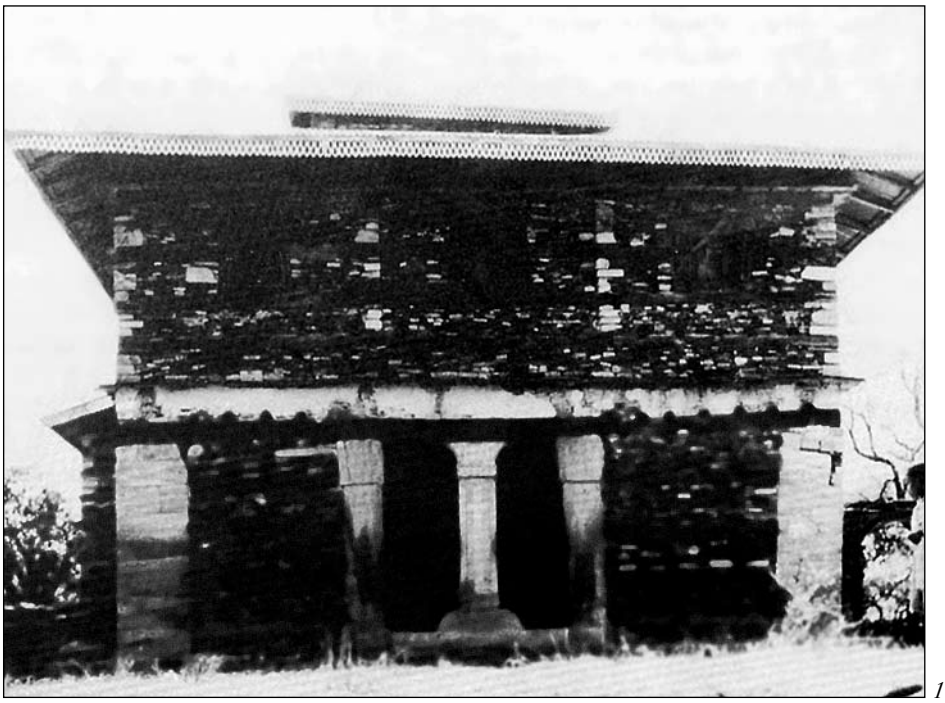

1

1. L'église de Abba Aregawi à Debre Damo.

2. Chantres s'inclinant religieusement.

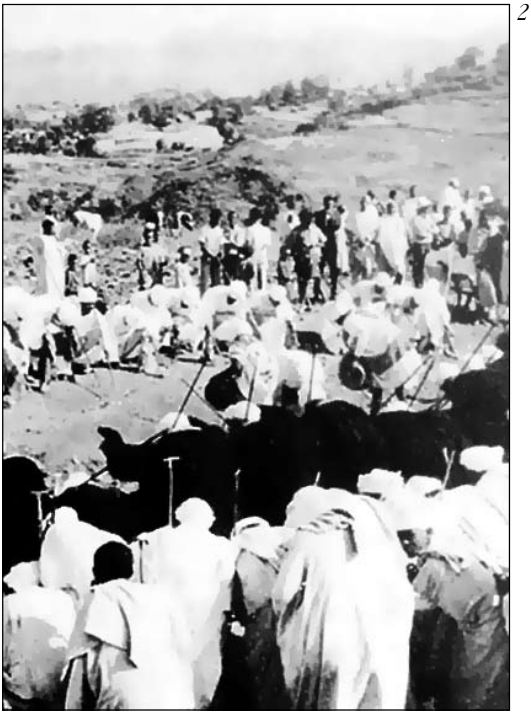

2

en lisant le matin des psaumes fixés pour chaque jour, croient être ainsi à l'abri de tout mal. En lisant constamment les psaumes, ils croient comme David que le Dieu tout puissant est leur allié exclusif.

Le Livre des Psaumes, plus que tout autre, joue un rôle dans la société chrétienne, qui cite et récite les psaumes dans les occasions les plus diverses, ainsi pendant les funérailles, les chantres « Debterotches » se partagent-ils entre eux les psaumes pour les réciter religieusement à côté du cercueil, tandis que d'autres prêtres se consacrent à la lecture du « GUENZETE » (livre d'ensevelissement), qui s'apparente beaucoup au Livre des morts des anciens Egyptiens.

Ainsi, quand les religieux recourent aux psaumes pour la prière pure, d'autres les utilisent à des fins magico-religieuses. Le savant sait par cœur les psaumes qui conviennent pour chaque circonstance, tant pour attirer le bonheur que pour éviter le malheur, pour dévier un fléau menaçant, pour être à l'abri d'un coup de feu. Généralement, il se réfère aux psaumes VI, VII, X, LVII, etc.

Pour montrer l'immense rôle des psaumes, je citerai seulement deux exemples: un paysan qui, ayant perdu sa vache (sa brebis ou son âne), ne la retrouve pas, récite ou fait réciter les Psaumes I-XVI, XVIII et X-XII.

En 1927, l'arrivée du premier avion à Addis Abeba fut considérée comme un grand événement. Le lendemain, une cérémonie fut organisée en présence de l'impératrice Zewditou et du Ras Teferi (futur Hailé Selassié). Les prêtres et les chantres au complet, vêtus de leurs habits de cérémonie, étaient là. Un chef religieux, interrogé sur ce qu'il fallait chanter à cette occasion, proposa sur le champ les versets suivants: «… Tu déploies les cieux comme une tente… faisant des nuées ton char, tu t'avances sur les ailes du vent… il inclina les cieux et descendit… il chevaucha… et vola, il plana sur les ailes du vent… il fit des ténèbres son voile » (Ps. 104.3).

Parmi l'héritage que l'Ethiopie a reçu de l'Axoum chrétienne se trouvent les chants liturgiques groupés dans ce qu'on appelle « DEGOUA » (recueil). L'auteur, selon les sources locales rédigées au XIV^e^ siècle, serait un natif d'Axoum, nommé Yared, contemporain du roi Guebre Meskel et de Abba Aregawi, un des neuf saints.

En lisant ce livre de chants religieux dans tous les détails, on remarque que les textes sont tirés de la Bible, des œuvres des anciens patriarches, des théologiens renommés de l'ancien temps (III^e^-VIII^e^ siècles), et de livres apocryphes. Ils sont arrangés de manière poétique et concise. Ils forment un grand recueil divisé en plusieurs livres, chapitres et versets. Ensuite tous les versets sont séparés (la première ligne généralement est en couleur rouge) et il y en a un pour chaque fête annuelle et mensuelle. Ils sont tous à l'intention des anges, saints, martyrs, de la Vierge Marie et de Dieu, etc., et pour le service du matin et du soir.

Le chant liturgique est divisé en quatre cadences (symbolisant les quatre bêtes qui entourent le trône de Dieu (Apoc. IV.6), de façon que le même texte destiné à une fête quelconque soit chanté et dansé de plusieurs façons différentes. J'essaierai de donner ici une idée de ces quatre cadences:

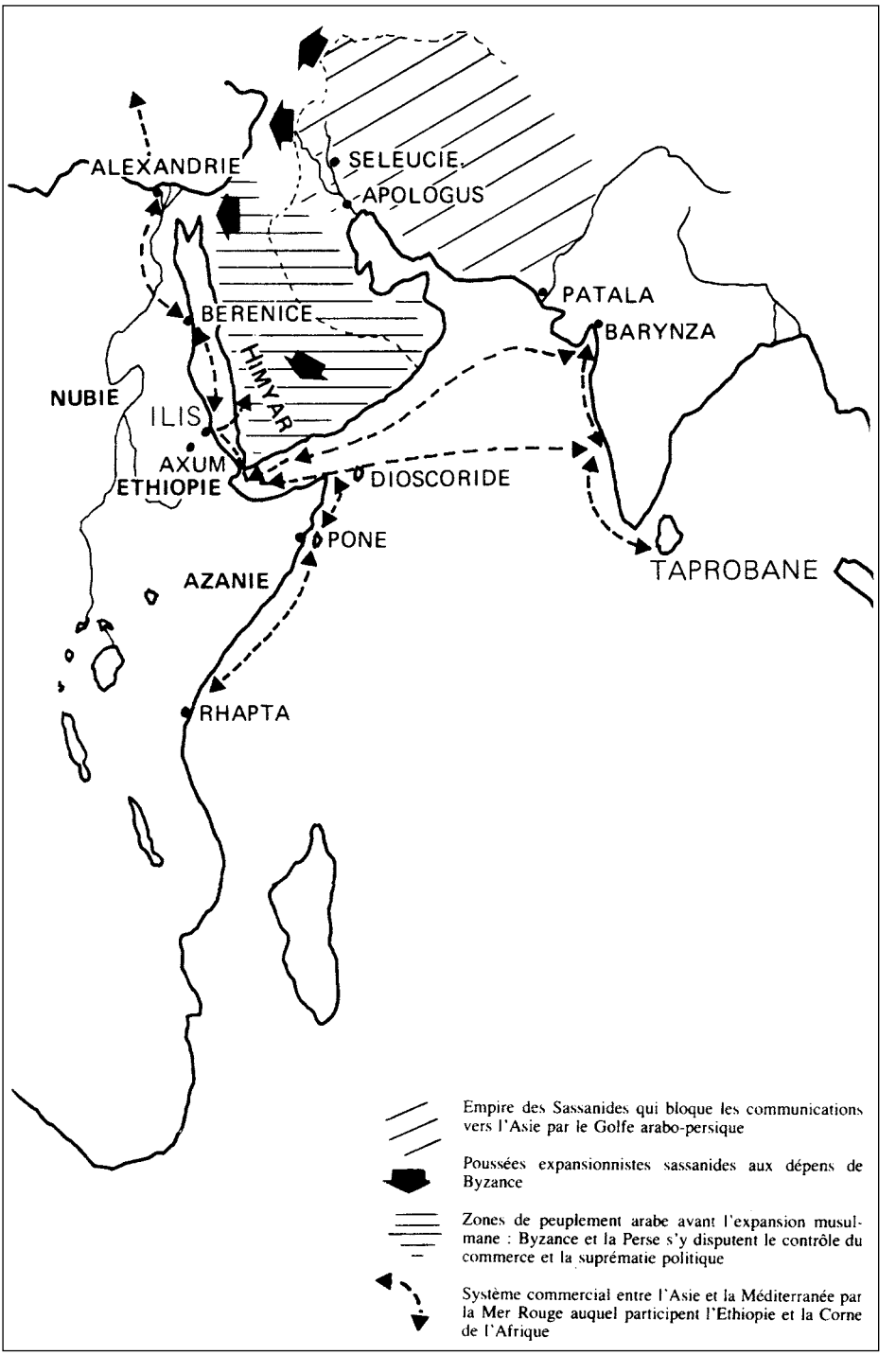

Expansion d'Axoum. (Carte fournie par l'auteur.)

1. Koum-Zema — c'est le chant direct, le chant le plus simple.

2. Zemané-Oscillé — c'est le chant le plus long, où les chantres jouent avec leur long bâton, empoigné dans la main droite, qu'ils agitent en s'agitant eux-mêmes dans tous les sens, selon la cadence plus ou moins lente du chant.

3. Meregde-Saut (Haut et bas ?) — ce chant est un peu plus accéléré que les deux autres. Ici, le chanteur-religieux tient dans sa main gauche son bâton, qui lui sert quelquefois de soutien, et dans sa main droite son sistre, qui est de fer, d'argent ou d'argent doré selon son grade. Il l'agite en haut et en bas. Deux jeunes, assis, frappent leur tambour d'accompagnement, en suivant attentivement le rythme régulier du chant. L'imprudent qui fait une fausse note est immédiatement remplacé.

4. Tsfat (« battement des mains ») — c'est le chant le plus rapide, qu'on peut continuer à jouer au son des sistres pour un certain temps. Vers la fin, le Tsfat est suivi d'un « WEREBE », sorte de modulation variée et charmante, qu'un chantre bien doué, doté d'une voix agréable, exécute seul ; les autres l'écoutent attentivement, avant de chanter en chœur avec lui et à l'unisson, en passant graduellement du moderato (« LEZEBE ») à l'allegro (« DIMKETE »), du presto au prestissimo (« TCHEBTCHEBO »). Cette fois-ci les deux jeunes qui tapaient sur leur tambour se lèvent, se passent la corde du tambour autour du cou et frappent fort pour donner à ce chant sacré de la chaleur et de la gaieté.

Alors, les chantres, la tête couverte d'une toge (en mousseline), habillés de vêtements de fête, le bâton sur l'épaule gauche et le sistre empoigné dans la main droite, chantent et dansent sur un rythme accéléré.

C'est le passage le plus mouvementé, où le chantre exécute des mouvements spectaculaires et où les femmes ravies poussent de temps en temps, de leur place, des cris de jubilation, « ILILILI ».

Ceci a lieu à l'intérieur comme à l'extérieur de l'église, durant les fêtes religieuses ou bien pour célébrer la sortie et la rentrée traditionnelle du fameux Tabot (Tablette sainte, qui, à l'exemple de l'Arche d'Alliance de Moïse, représente le saint auquel l'église est dédiée) en présence de l'empereur, de l'évêque et des autorités civiles, militaires et ecclésiastiques.

Quand le chef de l'église, d'accord avec le grand maître de cérémonie, qui est en même temps le chef ecclésiastique « LIKE KAHNAT », constate que les assistants sont satisfaits, il fait de la main le signal de s'arrêter. A ce moment-là, un grand silence remplace ce tumulte religieux. L'évêque se lève alors et donne sa bénédiction finale. La rentrée du Tabot provoque, comme la sortie, un tumulte de chants et de « ILILTA » et tout le monde se prosterne.

La littérature biblique et les chants liturgiques ont une longue histoire traditionnelle, faite d'authenticité et de légende, que nous n'osons pas présenter autrement qu'en résumé. C'est, parmi tant d'autres, l'héritage que l'Axoum chrétienne nous a généreusement légué, à travers les siècles.

CHAPITRE 17

Les Protoberbères

J. Desanges

Avant l'arrivée des Phéniciens sur les côtes d'Afrique au début du premier millénaire avant notre ère, les composantes ethniques des populations libyennes étaient à peu près fixées. Elles ne devaient pas varier sensiblement pendant toute la période antique, car du point de vue quantitatif, il ne semble pas que les apports démographiques phénicien et romain aient été importants. En effet, l'apport démographique phénicien en Afrique mineure ne peut être évalué avec précision. Toutefois, il est probable que Carthage n'aurait pas eu recours de façon si constante à des mercenaires sur les champs de bataille, si les Carthaginois de souche phénicienne avaient été nombreux. L'apport démographique romain est également difficile à apprécier. On a évalué à 15 000 le nombre des Italiens qui furent installés en Afrique à l'époque d'Auguste qui fut celle de la colonisation la plus intense[1]. Il faut ajouter à ce chiffre quelques milliers d'Italiens qui se fixèrent en Afrique de leur propre initiative. A notre avis, on ne dépasse guère 20 000 personnes pour l'époque d'Auguste. L'Afrique romaine ne fut en aucune manière une colonie de peuplement. Quant aux apports démographiques vandale et byzantin, ils furent assurément encore beaucoup plus modestes.

Treize millénaires au moins avant notre ère[2], on constate la présence d'une civilisation dite très improprement ibéromaurusienne (bien que la navigation par le détroit de Gibraltar n'ait été pratiquée que 9000 ans plus tard),

1. P. ROMANELLI, 1959, p. 207.
2. G. CAMPS, 1974 (b), p. 262 b.

dont porteurs, la race de Mechta el-Arbi, sont grands (1,72 m en moyenne), dolichocéphales, avec un front bas et des membres longs; ce serait la première race à représenter l'*homo sapiens* au Maghreb[3]. Ils pratiquent souvent l'avulsion des incisives. Une évolution vers la mésobrachycéphalie et des signes de gracilisation ont été reconnus en certains sites, à Columnata (Algérie occidentale) notamment[4], vers 6000 avant notre ère. La fin de la civilisation ibéromaurusienne proprement dite intervient à la fin du IXe millénaire. Mais elle n'est pas partout brutale. Supplanté en Cyrénaïque par le Capsien, en Algérie occidentale et au Maroc, l'Ibéromaurusien s'efface de façon plus indécise devant des cultures locales. Il est d'ailleurs absent des côtes nord-orientales de la Tunisie, des petites îles du littoral[5] et peu représenté dans la région de Tanger. Il est très probable qu'il ait atteint les Canaries, comme on le pense communément, car les Guanches, s'ils ressemblent anthropologiquement aux hommes de Mechta el-Arbi, n'avaient rien qui rappelât leur industrie et leurs usages. Cette civilisation ne peut venir d'Europe, puisqu'elle est antérieure aux débuts de la navigation dans les détroits de Gibraltar et de Sicile. On est tenté d'admettre qu'elle est d'origine orientale, peut-être plus précisément provient-elle du Nord du Soudan nilotique si l'on suit J. Tixier. Sous la pression des vagues humaines postérieures, les Ibéromaurusiens se sont sans doute réfugiés dans les montagnes, et on peut considérer qu'ils constituent une des composantes anthropologiques du peuplement des djebels.

Vers 7000 avant notre ère[6], apparaissent des hommes d'assez haute taille, de race méditerranéenne mais non exempts de caractère négroïde[7]. On les appelle Capsiens, d'après le nom du site de Capsa (Gafsa). Ils vivaient dans une aire qui n'est pas exactement définie, en pays intérieur en tout cas, sans atteindre, semble-t-il, l'extrémité occidentale de l'Afrique du Nord ni le Sahara méridional. Etablis le plus souvent sur un mamelon ou accrochés à un versant à proximité d'un point d'eau, mais parfois répandus dans des plaines lacustres ou marécageuses, ils se nourrissaient notamment d'escargots. C'est également une civilisation venue de l'Est. Elle n'a pu être propagée par la navigation. Son terme doit être fixé vers 4500. Bien que les crânes des Capsiens soient identiques à nombre de crânes des populations actuelles, on pense que les véritables Protoberbères n'apparaissent qu'au Néolithique parce que les coutumes funéraires capsiennes ne semblent pas avoir survécu dans le monde libyco-berbère[8]. On observera cependant que la coutume capsienne de l'utilisation et de la décoration de l'œuf d'autruche qui caractérisait la « Capsian way of life », selon l'énergique expression de Camps-Fabrer[9], s'est maintenue à travers le Néolithique jusqu'à des populations libyennes d'époque historique, comme les Garamantes qui, d'après Lucien (*Dips.*, 2

3. Cf. L. BALOUT, 1955, pp. 375-377; cf. aussi, G. CAMPS, 1974 (d), pp. 81-86.
4. M.C. CHAMLA, 1970, pp. 113-114.
5. L. BALOUT, 1967, p. 23.
6. G. CAMPS, 1974 (b), *op. cit.*, p. 265.
7. On notera les réserves de G. CAMPS, 1974 (d), *op. cit.*, p. 159.
8. L. BALOUT, 1955, *op. cit.*, pp. 435-437.
9. H. CAMPS-FABRER, 1966, p. 7.

et 6) utilisaient ces œufs à de multiples fins ; cette assertion a été confirmée par les fouilles de Bou N'jem en Tripolitaine intérieure[10]. Sans doute les hommes néolithiques d'Afrique mineure peuvent-ils être considérés comme les cousins des Capsiens. En tout cas, le peuplement historique du Maghreb résulte certainement de la fusion, dans des proportions qui restent à préciser, de ces trois éléments, ibéromaurusien, capsien et néolithique.

On est convenu de faire commencer l'époque néolithique avec l'apparition de la céramique. Des datations récentes par le C 14 mettent en évidence que l'emploi de la céramique s'est diffusé à partir du Sahara central et oriental. Dans cette aire, le Néolithique le plus ancien est de tradition soudanaise. Les débuts de la céramique peuvent être fixés au VIII^e millénaire de l'Ennedi au Hoggar[11]. Ceux qui la fabriquaient étaient probablement des noirs ou négroïdes apparentés aux Soudanais d'Early Khartoum. Le bœuf est sans doute domestiqué vers –4000 au plus tard. Il n'est pas impossible que les bovidés aient été domestiqués plus anciennement dans l'Acacus[12]. Le Néolithique de tradition capsienne est un peu plus tardif. Il commence aussi par le Sahara, vers -5350 à Fort Flatters[13], un peu plus tôt même dans la vallée de la Saoura, et ne s'affirme pas dans la partie nord de l'aire capsienne avant –4500. Entre ces deux courants qui intéressent « le Maghreb des hautes terres et le Sahara septentrional », le Néolithique ne se manifeste que sensiblement plus tard. Une influence européenne n'est admissible que sur une troisième civilisation néolithique mise en évidence sur les côtes du Maroc et de l'Oranie à partir du VI^e millénaire avant notre ère[14], bien qu'on hésite à faire remonter à une aussi haute époque les origines de la navigation dans le détroit de Gibraltar. L. Balout admettrait de faire remonter au IV^e millénaire avant notre ère les débuts de la navigation par le détroit de Gibraltar.

Vers le milieu du III^e millénaire, prend fin la période humide du Néolithique, comme l'atteste la datation du guano de la Taessa, dans l'Atakor, au Hoggar[15]. Les travaux d'Arkell sur la faune et la flore fossiles des sites mésolithiques et néolithiques de la région de Khartoum confirment à peu près cette date pour la haute vallée du Nil. Dès lors, l'Afrique du Nord, coupée presque totalement de l'ensemble du continent par un désert, s'est trouvée dans une position quasi insulaire, ne communiquant aisément avec le reste de l'Afrique que par l'étroit couloir tripolitain. Mais cette rupture sévère de l'ancienne unité africaine a été compensée par des rapports inaugurés précisément à cette époque aux deux ailes du Maghreb avec le sud de la péninsule ibérique, d'une part, la Sicile, la Sardaigne, Malte et le sud de l'Italie d'autre part[16].

10. Cf. R. REBUFFAT, IV, 1969-70, p. 12.
11. Cf. H.-J. HUGOT, 1963, p. 134 sq., p. 138 et note 3 et p. 185. Sur les datations récentes au C 14, cf. G. CAMPS, 1974 (b), *op. cit.*, p. 269.
12. W. RESCH, 1967, p. 52 ; cf. aussi P. BECK et P. HUARD, 1969, p. 193. Cf. F. MORI, 1964, pp. 233-241 ; J.P. MAÎTRE, 1971, pp. 57-58.
13. G. CAMPS, G. DELIBRIAS et J. TOMMERET, 1968, p. 23.
14. L. BALOUT, 1967, *op. cit.*, p. 28 et G. CAMPS, 1974 (b), p. 272.
15. A. PONS et P. QUEZEL, 1957, pp. 34-35 ; G. DELIBRIAS, H.-J. HUGOT et P. QUÉZEL, 1957, pp. 267-270.
16. G. CAMPS, 1960 (a), pp. 31-55 ; et 1961.

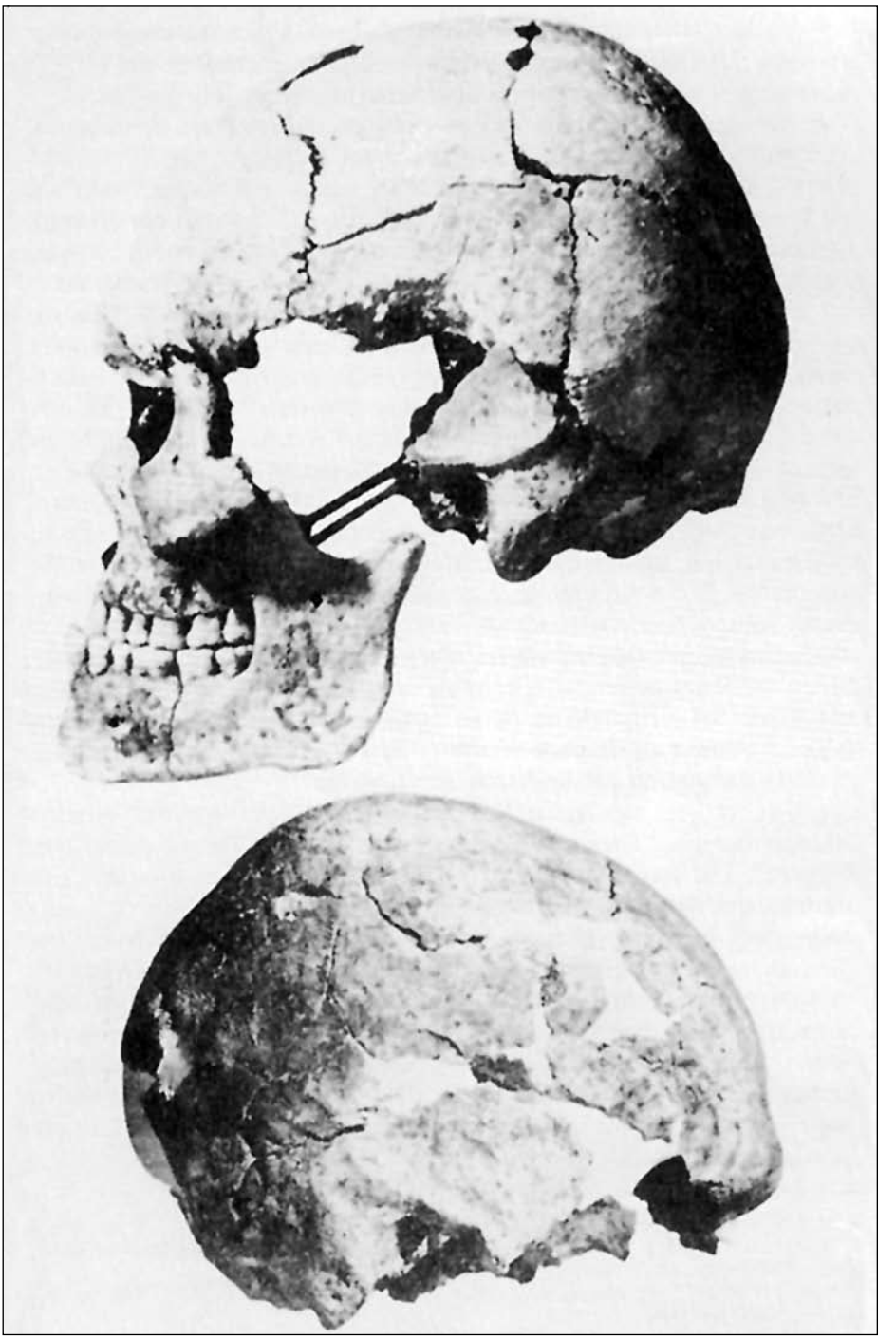

Crâne de Columnata. En haut : cranium norma lateralis; en bas : calva norma lateralis dextra. (Source : L. Balout, 1955, pl. VI, pl. 79. Photos M. Bovis, Musée du Bardo, Alger, Coll. Cadenat.)

Dès la fin du IIIe millénaire avant notre ère, les tessons peints de Gar Canal, dans la région de Ceuta, sont à rapprocher de la céramique chalcolithique de Los Hillares; il faut donc supposer des rapports par la voie maritime[17] qui remontent peut-être au IVe millénaire. A partir de –2000, ivoire et œufs d'autruche sont importés en Espagne, cependant que les vases campaniformes d'origine ibérique apparaissent dans les régions de Ceuta et Tétouan. Vers –1500, on constate dans l'ouest de l'Afrique mineure la présence de pointes de flèches en cuivre ou en bronze importées à l'origine sans doute par des chasseurs d'Ibérie. Elles ne semblent pas s'être répandues vers l'ouest au-delà de la région d'Alger. L'usage du bronze ne s'est guère développé en Afrique du Nord, en raison du manque d'étain. A l'autre extrémité de l'Afrique mineure, de Korba à Bizerte, la présence d'éclats d'obsidienne, provenant des îles Lipari et travaillée en Sicile et à Pantelleria, atteste les débuts de la navigation dans le détroit de Sicile. G. Camps[18] a souligné les nombreux emprunts faits dès lors par l'Afrique mineure orientale à ses voisins européens: les tombes rectangulaires à couloir court et baie également rectangulaire creusées dans les falaises et *haouanet* existent en Sicile dès –1300; les dolmens de l'Algérie et de la Tunisie sont d'un type répandu en Sardaigne et en Italie; la céramique de Castellucio répandue en Sicile vers –1500, avec ses motifs géométriques peints en brun ou noir sur fond plus clair, annonce la poterie kabyle, etc. Par Malte, Pantelleria et la Sicile, transitèrent de plus lointaines influences, cypriotes ou micrasiatiques, dès lors que les navigateurs égéens, puis phéniciens touchèrent ces îles. Ainsi s'insérait dans l'ensemble méditerranéen, bien avant la fondation de Carthage, cette terre d'Afrique du Nord, gigantesque péninsule qui recevait cependant par le couloir tripolitain d'autres traits de civilisation, comme ces monuments funéraires à niche et à chapelle répandus à haute époque sur le rebord méridional de l'Atlas et dans lesquels on pratiquait peut-être le rituel de l'incubation. Le tombeau de Tin Hinan est une variante de ce type de monument[19].

Il était nécessaire de souligner l'originalité profonde de l'Afrique mineure en bordure du continent africain. Elle résulte à la fois de l'assèchement du Sahara et de l'apparition de la navigation. Pourtant, tout lien ne fut pas coupé avec l'Afrique profonde. Si le climat de l'Afrique du Nord dans l'Antiquité était sensiblement ce qu'il est de nos jours, la bordure saharienne est restée longtemps mieux arrosée et plus boisée dans ses reliefs[20], avec une nappe phréatique beaucoup moins basse qui permettait un approvisionnement en eau plus facile et, partant, l'utilisation du cheval pour les liaisons sahariennes. Au Fezzan notamment ont subsisté longtemps des affleurements lacustres de la nappe phréatique, selon Pline l'Ancien (H.N. XXXI, 22) qui fait état du lac salé Apuscidamo (= apud Cidamum) et al-Bakrï (*Description de l'Afrique*

17. G. SOUVILLE, 1958-1959, pp. 315-344.
18. G. CAMPS, 1974 (d), *op. cit.*, p. 206.
19. G. CAMPS, 1974 (d), *op. cit.*, pp. 207 et 568; et1965, pp. 65-83.
20. K.W. BUTZER, 1961, p. 48, croit à une légère amélioration climatique au premier millénaire avant notre ère; avis contraire de P. QUEZEL et C. MARTINEZ, 1958, p. 224, lesquels estiment que l'aridification a été constante depuis –2700.

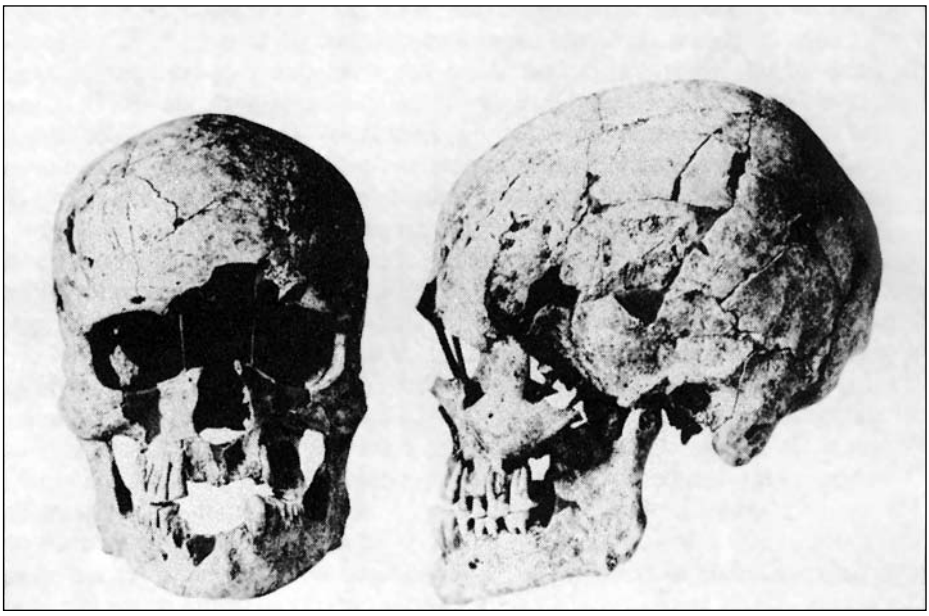

1

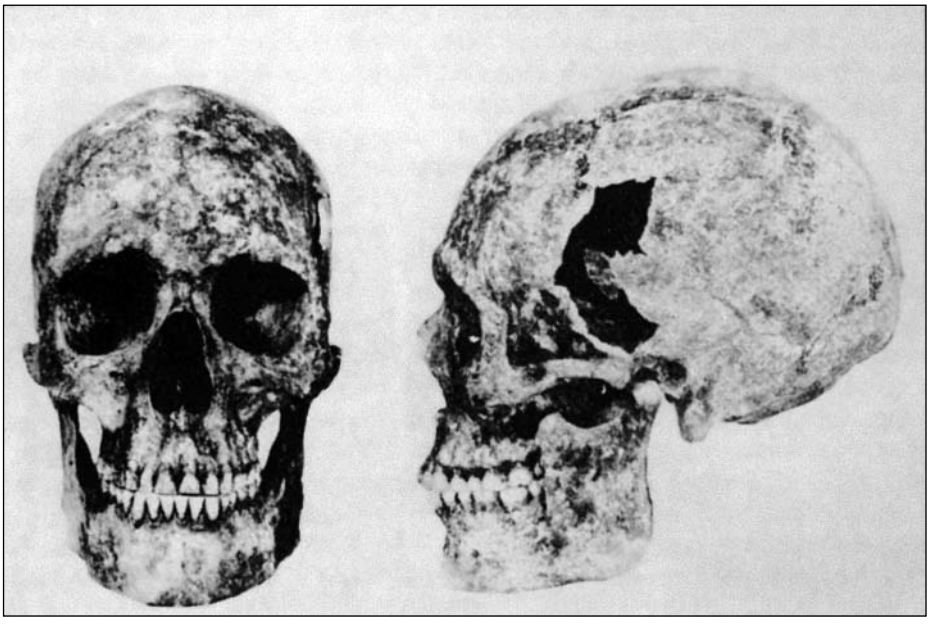

2

1. Homme de Champlain : crâne ibéromaurusien. Gauche : norma facialis, droite : norma lateralis sinistra. (Source : L. Bahut, « Les hommes préhistoriques du Maghreb et du Sahara », 1955, pl. VIII, p. 90. Photos M. Bovis, musée d'Ethnologie et de Préhistoire du Bardo, Alger.)

2. Crâne d'un homme capsien. A gauche : norma facialis, à droite : norma lateralis sinistra. (Source : L. Balout, 1955, pl. X, p. 110. Photos Delorme, Musée du Bardo, Alger.)

septentrionale, trad, de Slane, p. 116), qui mentionne des régions de marécages de Nefzaoua à Ghadamès. On peut considérer comme un souvenir vivant de l'unité africaine originelle la présence dans l'Antiquité, au contact du monde libyco-berbère, dans la plupart des oasis du Sahara, au Fezzan et sur tout le versant saharien de l'Atlas, d'hommes à peau foncée que les Grecs appelleront « Ethiopiens », c'est-à-dire « faces brûlées »[21]. Ils menaient une existence paisible consacrée non seulement à la cueillette et à la chasse, mais aussi à une agriculture fondée sur de très vieilles méthodes d'irrigation[22].

Certes, il serait erroné d'imaginer un Sahara tout à fait éthiopien au Néolithique et à l'époque protohistorique, même si l'on a soin de donner au mot « éthiopien » son sens très général d'homme de couleur, en s'interdisant de le traduire par « nègre ». M.-Cl. Chamla[23] a récemment cru pouvoir établir que le quart seulement des squelettes de cette période pouvait être attribué à des noirs, alors que plus de 40 % d'entre eux ne présentent aucun caractère négroïde. Mais la dépouille d'enfant découverte dans le dépôt d'un abri sous roche de l'Acacus[24] et datée de 3446 ± 180 avant notre ère, est négroïde.

Dans les nécropoles puniques, les négroïdes ne sont pas rares et il y avait des auxiliaires noirs dans l'armée de Carthage[25] qui n'étaient certainement pas des Nilotiques. Mieux, à en croire Diodore[26], en Tunisie du Nord, à la fin du IVe siècle avant notre ère, un lieutenant d'Agathocle soumit une population dont la peau était semblable à celle des Ethiopiens. Pendant toute l'époque classique, nombreux sont les témoignages attestant la présence d'« Ethiopiens » à la lisière méridionale de l'Afrique mineure. Mention est également faite de peuples de races intermédiaires, Mélanogétules ou Leucoéthiopiens notamment dans Ptolémée (*Géogr.* IV, 6, 5 et 6)[26].

Les Garamantes eux-mêmes étaient considérés parfois comme « quelque peu noirs », voire comme noirs: « Quelque peu noirs »: Ptol. I, 9, 7; ce sont « plutôt des Ethiopiens » d'après Ptol. I, 8, 5[25]. Un esclave garamante est évoqué comme ayant un corps de poix: *Anthologia latina*, A. Riese. Une enquête anthropologique menée dans leurs nécropoles confirme leur caractère racial composite[27]; et c'est pur préjugé et affirmation improuvable que de décréter que les squelettes négroïdes sont ceux de leurs esclaves, car il est arbitraire de considérer que seuls deux groupes de squelettes (les blancs) sur quatre représentent les Garamantes de l'Antiquité.

21. Sur les Ethiopiens d'Afrique du Nord, cf. S. GSELL, *H.A.A.N.* I, pp. 293-304. Sur le concept d'Ethiopien le nom apparaîtrait déjà sur les tablettes de Pylos sous la forme ai-ti-jo-qo, cf. F.M. SNOWDEN, 1970, pp. 1-7 et 15-16, ainsi que les observations de J. DESANGES, 1970, pp. 88-89.
22. Sur l'irrigation et la culture dans les oasis du Sud tunisien dont la population était en partie « éthiopienne », cf. Pline l'Ancien H.N. XVIII, 188 et BAKRI, p. 116. Sur l'importance des canaux souterrains (foggaras) des Garamantes, population mixte, cf. C. DANIELS, 1970, p. 17. Toutefois, réserves de H. LHOTE, 1967, pp. 67-78, qui croit que la cueillette est restée longtemps la ressource essentielle de ces « Ethiopiens ».
23. M.C. CHAMLA, 1968.
24. F. SATTIN, 1964, p. 8.
25. Lors de la campagne de Sicile en –480 (FRONTIN, éd.1888, I, 11, 18.)
26. DIODORE, XX, 57-5; PTOLÉMÉE, éd. 1901, pp. 743-745, p. 25, p. 21; A. RIESE, 1894.
27. S. SERGI, 1951.

Ces populations colorées ne paraissent avoir aucune parenté avec la plupart des populations actuelles des bords du Sénégal et du Niger. Il s'agit d'un ensemble ethnique original aujourd'hui recouvert dans une large mesure par un apport continu d'Africains occidentaux provoqué par le trafic médiéval des esclaves. S. Gsell[28], suivant R. Collignon, décrit comme suit l'« Ethiopien » de l'Antiquité d'après la postérité qu'il aurait laissée dans les oasis du sud de la Tunisie : « Taille au-dessus de la moyenne, crâne fort long et étroit dont le sommet est rejeté en arrière, front oblique, arcades sourcilières saillantes, fortes pommettes à partir desquelles le devant de la face s'allonge en triangle, nez à échancrure profonde, court et retroussé, mais non épaté, grande bouche avec de fortes lèvres, menton fuyant, épaules larges et carrées, thorax en tronc de cône renversé, très étroit au-dessus du bassin. La peau est très foncée, d'un brun rougeâtre, les yeux sont très noirs, les cheveux, qui ne sont guère crépus, de la couleur du jais ». En somme un type assez proche de certains Nilotiques. Mais le type physique des pasteurs de bovidés, les ancêtres des « Ethiopiens » du Sahara, est loin d'être uniforme. Une partie d'entre eux, d'après H. Lhote et G. Camps[29], feraient penser aux Peul actuels ; d'autres aux Toubou. H. von Fleischhacher[30] suppose parmi eux l'existence de Khoïsanides, ainsi que des descendants d'un *homo sapiens* indifférencié (ni noir ni blanc) en provenance de l'Asie.

Libyco-Berbères (Maures et Numides sur le littoral, Gétules sur les plateaux), Sahariens blancs ou métissés de la bordure du désert comme les Pharusiens, les Nigrites ou les Garamantes, « Ethiopiens » épars depuis le Sous jusqu'au Djerid, tels sont les peuples de l'Afrique mineure à l'époque des premières navigations phéniciennes, tels resteront-ils pendant toute l'Antiquité.

Les Protoberbères dans leurs relations avec les Égyptiens et les peuples de la mer

Les sources de l'histoire de la Libye au second millénaire, inscriptions ou documents figurés, sont essentiellement égyptiennes et concernent les populations libyennes en contact avec l'Egypte[31] et qui ont pu, antérieurement à l'unification de la vallée du Nil, peupler le nord-ouest du Delta.

Dès l'époque prédynastique, vers le milieu du IV^e^ millénaire, le manche en ivoire du couteau de Djebel-el-Arak aurait peut-être représenté des Libyens à la longue chevelure ayant pour tout vêtement une ceinture qui maintient l'étui phallique. Mais cette interprétation a été contestée et l'on ne peut être assuré de l'identité des Libyens dans l'iconographie qu'avec l'apparition du premier nom que leur donnèrent les Egyptiens, celui de

28. S. Gsell, *H.R.A.N.* I, p. 294.
29. H. Lhote, *op. cit.*, 1967, p. 81 ; G. Camps, 1970, pp. 39-41.
30. H. Von Fleischhacher, 1969, pp. 12-53.
31. Cf. F.F. Gadallah, 1971, pp. 43-75.

Tehenou. Selon W. Hölscher[32] le nom apparaîtrait sur un fragment de palette en schiste du roi Scorpion, puis sur un cylindre en ivoire d'Hiérakonpolis du règne de Narmer (début du IIIe millénaire). Ce dernier document représente le butin et les prisonniers du pharaon. Mais c'est surtout un bas-relief du temple mortuaire de Sahourê (Ve dynastie, *circa* –2500), qui nous renseigne sur l'aspect physique et les vêtements des Tehenou

Ces hommes de grande taille, au profil aigu et aux lèvres épaisses, avec une barbe en collier, ont une coiffure caractéristique : lourde, « coupe basse » sur la nuque, longue mèche jusqu'à l'épaule, petite mèche dressée sur le front. Outre la ceinture et l'étui phallique déjà signalés, ils se distinguent par le port de larges rubans passant sur les épaules et se croisant sur la poitrine et d'un collier orné de pendeloques. Ils peuplaient au IIIe millénaire le désert libyque et ses oasis.

Sous la VIe dynastie, vers 2300 avant notre ère, sont mentionnés des Temehou ; il ne s'agit pas d'une branche des Tehenou, comme le pensait O. Bates[33], mais d'un groupe ethnique nouveau, à la peau plus claire et aux yeux bleus, avec un pourcentage non négligeable de blonds[34]. Leur manteau de cuir laisse souvent apparaître une épaule nue. Il semble, d'après la relation du troisième voyage d'Hirkhouf, que leur pays était voisin de la Basse-Nubie ; il devait englober la Grande Oasis (Kharga)[35]. On a suggéré de les identifier avec la population du Groupe C installée en Nubie sous le Moyen Empire et le début du Nouvel Empire[36], hypothèse renforcée par la ressemblance de la céramique de ce groupe avec la céramique trouvée dans le Ouadi Howar, à 400 km au sud-ouest de la IIIe Cataracte[37].

Ces Temehou paraissent avoir été fort belliqueux et les pharaons du Moyen Empire durent souvent les combattre. Sous le Nouvel Empire, ils sont fréquemment représentés et bien reconnaissables à leur natte tressée qui pend devant l'oreille et se recourbe au-dessus de l'épaule. Ils portent souvent des plumes dans leurs cheveux et sont parfois tatoués. Ils sont armés de l'arc, quelquefois de l'épée ou du boomerang. Tous ces traits sont encore signalés par Hérodote au Ve siècle chez les Libyens des Syrtes. On peut donc admettre que les Temehou sont bien les ancêtres des Libyens que connurent les Grecs en Cyrénaïque. Mais on ne peut pour autant accepter une audacieuse hypothèse de G. Möller[38], qui les identifie aux Adurmakhidae, les voisins immédiats des Egyptiens selon Hérodote (IV, 168), bien que ces derniers aient été considérés par Silius Italicus (*Punica, IX*, vers 223-225), comme des riverains du Nil assez semblables aux Noubae et qu'ils aient peut-être à l'occasion occupé des oasis méridionales. D'après le même auteur (*Punica III*,

32. W. HÖLSCHER, 1955, p. 12.
33. O. BATES, 1914, p. 46.
34. G. MÖLLER, 1924, p. 38 ; W. HÖLSCHER, *op. cit.*, p. 24.
35. O. BATES, *op. cit.*, pp. 49-51.
36. O. BATES, *op. cit.*, p. 249, note 3 et p. 251 ; au point de vue du vocabulaire, cf. W. VYCICHL, 1961, pp. 289-290.
37. W. HÖLSCHER, *op. cit.*, pp. 54-37 ; A.J. ARKELL, éd. 1961, pp. 49-50 ; réserves de B.G. TRIGGER, 1965, pp. 88-90.
38. G. MÖLLER, *op. cit.*, p. 48 ; réfutation philologique de W. HÖLSCHER, *op. cit.*, p. 50.

268-269) leur corps serait noirci par le soleil tout comme celui des Noubae, indication qui rapprocherait les Adurmakhidae de la Basse-Nubie dont les Temehou ont été les voisins; mais elles ne s'accordent pas avec la clarté de carnation des Temehou. Leur présence à Kawa est une hypothèse qui a été envisagée[39].

Les entreprises des Temehou devinrent plus dangereuses sous la XIX^e^ dynastie. Après que Séti I les eut repoussés vers –1317, Ramsès II incorpora des contingents libyens dans l'armée égyptienne et organisa une ligne de défense le long du littoral de la Méditerranée jusqu'à el-Alamein[40]. La stèle d'el-Alamein qui nous apprend l'occupation de la région par Ramsès II, est le premier document à mentionner les Libou. A partir du nom de ce peuple, les Grecs appelèrent Libye son aire de parcours d'abord, puis de proche en proche toute l'Afrique. Sous Mineptah, en –1227, sont mentionnés les Maschwesch (ou Meshwesh), voisins occidentaux des Libou[41]. Les Libou, comme les Maschwesch, semblent faire partie du groupe plus général des Temehou[42]; mais les représentations figurées montrent que les Maschwesch portent l'étui phallique (sans doute parce qu'ils sont circoncis), tandis que les Libou portent le pagne. Après avoir occupé les oasis de Baharieh et de Farafara, les tribus coalisées furent vaincues au nord-ouest de Memphis par les Egyptiens. Une inscription du temple de Karnak signale la présence aux côtés des Libyens de divers peuples du Nord: Akaiwesh, Toursha, Shardanes et Shakalesh. Ils appartiennent au groupe des Peuples de la mer qui dévastaient alors la Palestine. Leur apparition à l'ouest de l'Egypte est assez inattendue, et on a parfois supposé que l'inscription de Karnak mêlait deux campagnes presque contemporaines menées l'une à l'est et l'autre à l'ouest du Delta[43], ou que ces contingents nordiques étaient simplement des mercenaires déserteurs de l'armée égyptienne.

Mais les deux guerres égypto-libyques les mieux connues datent du règne de Ramsès III, en –1194 et –1188. Elles sont relatées par le grand papyrus Harris et par les inscriptions et bas-reliefs du temple funéraire de ce pharaon à Médinet-Habou. Les Libou, puis les Maschwesch, tentèrent en vain de forcer sur le Nil la résistance égyptienne. Ils furent successivement vaincus. De nombreux prisonniers furent incorporés à l'armée du pharaon et leurs qualités militaires furent si appréciées que les officiers libyens, à la fin du Nouvel Empire, avaient acquis au sein de cette armée une influence pré-

39. Cf. M.F.L. MACADAM, 1949, 1, p. 100.

40. J.Y. BRINTON, 1942, vol. 35, pp. 78-81, 163-165 et pl. XX, fig. 4; A. ROWE, 1948, pp. 6 et 7, fig. 4; sur six nouvelles stèles représentant des scènes de victoire de Ramsès II sur les Libyens, découvertes depuis à Zawyet et Rackam par Labib Habachi, cf. J. LECLANT, 1954, p. 75 et pl. XVIII.

41. G.A. WAINWRIGHT, 1962, pp. 89-99. Sur les noms des chefs Libou et Maschwesch, cf. J. YOYOTTE, 1958, p. 23. J. YOYOTTE considère les Libou comme plus proches du Delta. F. CHAMOUX, 1953, p. 55, les fixe au contraire à l'ouest des Maschwesch, à tort à notre avis. La Libye, au sens strict, resta une région voisine de la Mareotis, cf. PTOLÉMÉE, éd. 1901, *op. cit.*, pp. 696-698. Les Libou avaient donc dû s'établir au plus près de l'Egypte. Sur les destinées postérieures de ces populations, cf. J. YOYOTTE, 1961, pp. 122-151.

42. W. HÖLSCHER, 1955. *op. cit.*, pp. 47-48.

43. F. CHAMOUX, *op. cit.*, p. 52.

pondérante. Parmi les Libyens qu'affronta Ramsès III, sont mentionnés les Esbet et les Beken. Il serait tentant de rapprocher de ces ethnies les Asbytes (var. Asbystes) et les Bakales d'Hérodote (IV, 170, 171). Mais la lecture Esbet est en réalité contestable[44] et le rapprochement devient dès lors fragile. Il est en tout cas peu raisonnable d'identifier les Maschwesch avec les Maxues d'Hérodote (IV, 191), sédentaires établis en Tunisie[45].

Les victoires de Ramsès III eurent, entre autres, une conséquence importante : elles lui permirent de contrôler les oasis occidentales où se répandit le culte de l'Amon de Thèbes. Ce culte s'implanta tout particulièrement dans l'oasis de Siouah, puis par les « pistes de la soif » gagna peu à peu la Tripolitaine[46] et, à l'époque punique, il ne fut pas sans influencer le culte du dieu Ba'al Hammon[47], son quasi-homonyme.

Tels sont les premiers témoignages qui nous renseignent sur les Libyens à l'extrémité orientale de leur large aire d'implantation. Il faut remarquer que les Peuples de la mer, quant à eux, ne sont mentionnés qu'une seule fois en contact avec les Libyens, sous le règne de Mineptah, en –1227, par une inscription de Karnak, et que cette mention même peut résulter de l'amalgame de plusieurs campagnes[48]. Mais en admettant la présence de détachements des Peuples de la mer parmi les Libyens, doit-on croire que ce sont ces peuples qui ont transmis l'usage des chars aux Libyens, d'abord au voisinage de l'Egypte, puis dans tout le Sahara ?

Cette thèse a la faveur d'excellents spécialistes du Sahara[49]. Pourtant il n'y a guère de ressemblance entre les représentations égéennes et les représentations sahariennes de chars, ainsi que l'ont bien montré un archéologue de l'Antiquité classique comme G. Charles-Picard[50] et un spécialiste du cheval comme J. Spruytte[51]. Les chars du Sahara sont vus dans une perspective cavalière et non de profil. Leur plate-forme n'est pas surélevée et porte au

44. H. GAUTHIER, 1927. I. pp. 104 et 217 ; J. LECLANT, 1950 (b), p. 338 ; W. HÖLSCHER, 1955, *op. cit.*, p. 65, note 2. Cette lecture fait penser aux Isebeten des récits touareg, cf. W. VYCICHL, 1956, pp. 211-220.

45. Cf. Les réserves justifiées de S. GSELL, *H.A.A.N.* I, p. 354 ; *id.*, 1915, pp. 133-134.

46. J. LECLANT, 1950 (b), pp. 193-233 ; R. REBUFFAT, 1970, pp. 1-20 ; sur le culte d'Amon autour des Syrtes, cf. S. GSELL, *op. cit.*, IV, p. 286.

47. M. LEGLAY, 1966, pp. 428-431, ne croit pas que l'Amon de Siouah ait servi d'intermédiaire entre l'Amon de Thèbes et Ba'al Hammon : il pense que les Libyco-Berbères d'Afrique mineure jusqu'en Oranie ont été touchés par des influences égyptiennes à une époque antérieure à la fondation du sanctuaire de Siouah. Le culte du Ba'al Hammon punique se serait ainsi surimposé à un culte local du bélier déjà assimilé à l'Amon égyptien.

48. Ainsi les représentations figurées de Médinet-Habou mêlent les assauts des Libyens en –1194 et –1188 et l'invasion des Peuples de la mer en –1191, cf. E. DRIOTON et J. VANDIER, 1962, pp. 434-436.

49. R. PERRET, 1936, pp. 50-51.

50. G. CHARLES-PICARD, 1958 (a), p. 46. On notera toutefois que si les observations de l'auteur sur l'originalité de l'iconographie du char au Sahara sont tout à fait judicieuses, sa thèse selon laquelle cette iconographie aurait été influencée par l'art impérial romain est inacceptable, comme l'ont souligné G. CAMPS, 1960 (b), p. 21, note 46, et H. LHOTE, 1953, pp. 225-238. De l'époque de Ramsès III aux témoignages de Diodore, XX, 38, 2 et de Strabon, XVII, 3, 7, qui dépendent de sources antérieures à l'Empire romain, les Libyens, des abords des Syrtes au sud du Maroc, ont été en possession de chars, cf. O. BATES. 1914. *op. cit.*, p. 149.

51. J. SPRUYTTE, 1968, pp. 32-42.

centre de l'essieu assez loin des roues, ce qui limite pratiquement la charge à un occupant, qui tient entre les mains une sorte de martinet et non une arme. Les chevaux, le plus souvent de race barbe, attelés par un joug de nuque, et non de garrot, sont certes représentés en extension (« galop volant »), mais sans que leurs jarrets, ni leurs genoux, ne soient figurés. D'ailleurs, sur les documents égéens, le « galop volant » n'est pas l'attitude de chevaux attelés. Les chars sahariens paraissent donc avoir une forte originalité. Il s'agit de véhicules « sportifs » assez fragiles.

Il faut par conséquent probablement dissocier les chars sahariens des chars de guerre attestés dans l'Antiquité chez les adversaires de Ramsès III, puis chez les Garamantes (chars à quatre chevaux), les Asbytes, les Zauèces, les Libyens voisins de Carthage au service d'Agathocle, les Pharusiens et les Nigrites. Plutôt que de supposer un emprunt aux Peuples de la mer, il est plus vraisemblable d'admettre avec W. Hölscher[52] que les Libyens empruntèrent le char aux Egyptiens qui en avaient l'usage depuis l'invasion des Hyksos, c'est-à-dire depuis quatre ou cinq siècles. Quant aux chars sahariens, leur origine demeure mystérieuse. Entièrement en bois et d'une conception très simple, ils peuvent avoir été fabriqués selon une technique originale[53]. Au reste, le cheval barbe (mongol), de petite taille, à la ligne front-chanfrein convexe, au dos tranchant et courbe à cinq vertèbres lombaires et à la croupe déclive, ne saurait provenir du cheval arabo-oriental, au profil rectiligne, utilisé tant par les Hyksos que par les Egéens[54]. Peut-être s'est-il diffusé à partir de l'Afrique orientale et du Soudan[55], mais ce n'est là qu'une hypothèse. Notons que sur les rupestres sahariens et les figurations d'époque romaine à l'intérieur du *limes*, les représentations du cheval arabo-asiatique sont très rares, mais qu'il en existe[56]. Toutefois, en admettant même que nous n'ayons pas à faire dans ces cas à une convention étrangère aux réalités africaines, il demeure que jusqu'à l'arrivée des Arabes, c'est le cheval barbe qui est resté l'espèce dominante en Afrique mineure.

Si l'on peut admettre que les Libyens orientaux ont emprunté la longue épée aux Peuples de la mer, celle-ci ne semble pas avoir été largement diffusée[57]. Somme toute, il ne paraît pas que les Peuples de la mer aient eu sur la civilisation libyque la grande influence que leur prêtent beaucoup d'érudits. En revanche, l'influence égyptienne, favorisée par des affinités ethniques dans le Delta à l'époque protohistorique, ne doit pas être négligée, même si sa diffusion est encore mal connue.

52. W. HÖLSCHER, 1955, *op. cit.*, p. 40 ; G. CAMPS, 1961, p. 406, note 3. Une représentation du char libyen, sous Ramsès III. est impossible à distinguer des représentations de chars égyptiens, cf. W.M. MÜLLER, 1910, p. 121.

53. J. SPRUYTTE, 1967, pp. 279-281. Toutefois P. HUARD et J. LECLANT, 1972, pp. 74-75, supposent que les chars des Equidiens du Sahara sont nés de l'imitation des chars égyptiens, mais ils seraient devenus rapidement des véhicules de sport et de prestige, selon un processus qui reste obscur.

54. J. SPRUYTTE, 1968, *op. cit.*, pp. 312-33. Les justes remarques de l'auteur aboutissent cependant, p. 35, à une hypothèse peu vraisemblable : le cheval barbe proviendrait, à très haute époque, par le détroit de Gibraltar, de l'Espagne, voire du sud-ouest de la France.

55. P. BECK et P. HUARD, 1969, p. 225.

56. G. ESPÉRANDIEU, 1957, p. 15.

57. G. CAMPS, 1960 (b), *op. cit.*, p. 112 et notes 371-373.

La vie des Berbères avant la fondation de Carthage

Ce ne sont pas les Phéniciens qui ont révélé aux Libyco-Berbères l'agriculture, comme l'ont souligné à juste titre H. Basset[58] et G. Camps[59]. Ceux-ci la pratiquaient en effet depuis la fin du Néolithique. Supposer que les Cananéens importèrent l'agriculture en Afrique mineure au cours du second millénaire avant notre ère est une hypothèse très aventurée. Des gravures et peintures de l'âge des métaux représentent plus ou moins schématiquement un araire à la Cheffia (Est constantinois) et dans le Haut-Atlas[60]. A l'ouest de Tebessa, dans la région du douar Tazbent, des quadrillages constituent de nos jours les vestiges d'installations hydrauliques primitives très antérieures à l'époque des royaumes indigènes. Les utilisateurs de ces installations avaient un outillage encore partiellement lithique.

Alors que les Phéniciens allaient introduire en Afrique mineure une charrue à soc de fer triangulaire, les Berbères usaient déjà d'un type original de charrue, d'ailleurs moins efficace, consistant en une simple pioche en bois traînée et maintenue dans le sol[61]. Cette charrue avait dû mettre fin à l'usage exclusif de la houe, puisque les Guanches, utilisateurs de la houe, ne connurent pas la charrue, Il semble qu'à l'origine les Libyens tiraient souvent eux-mêmes leur charrue au moyen de cordes passées autour de leur épaules. Mais ils connaissaient aussi depuis fort longtemps l'attelage des bœufs, qui est représenté sur les fresques égyptiennes comme sur les gravures du Haut-Atlas. En revanche, ils ne paraissent pas avoir usé avant l'époque punique de machine à dépiquer[62] : ils se contentaient de faire piétiner l'aire par le gros bétail.

Les botanistes ont établi que le blé dur (venu peut-être d'Abyssinie) et l'orge[63] existaient en Afrique du Nord bien avant l'arrivée des Phéniciens, ainsi que la fève et le pois-chiche[64], bien que ce dernier tire son nom berbère *ikiker* du latin *cicer*.

Dans le domaine de l'arboriculture, au contraire, l'influence phénico-punique fut décisive. Pourtant les Berbères savaient peut-être greffer l'oléastre longtemps avant que les Carthaginois ne répandissent la culture de l'olivier. En revanche, il n'y a pas d'indice que la vigne, qui existait depuis le début du Quaternaire dans la région d'Alger, ait été cultivée avant l'arrivée des Phéniciens. Les Berbères présahariens, tels les Nasamons d'Hérodote (IV, 172 et 182), et les « Ethiopiens » exploitaient le palmier-dattier, moins répandu à la lisière de l'Afrique mineure que de nos jours. Quant à la figue, elle était pour

58. H. BASSET, 1921, p. 340 sq.
59. G. CAMPS, 1960 (b), *op. cit.*, p. 69 sq.
60. J. BOBO et J. MOREL, 1955, pp. 163-181 ; J. MALHOMME, 1953, pp. 373-385.
61. G. CAMPS, 1960 (b), pp. 82-83, avec la bibliographie p. 82, note 287.
62. Sur le plostellum poenicum, originaire de Palestine et de Phénicie, cf. en dernier lieu J. KOLENDO, 1970, pp. 15-16.
63. J. ERROUX, 1957, pp. 239-253.
64. G. CAMPS, 1960 (b), *op. cit.*, p. 80.

les Berbères le fruit par excellence[65], même si c'est une figue punique toute fraîche qu'exhiba Caton l'Ancien à Rome, pour préconiser la destruction d'une cité rivale trop proche.

L'archéologie des monuments funéraires confirme l'existence à haute époque de groupes importants de sédentaires pratiquant l'agriculture en Afrique mineure. Certes, la datation des monuments protohistoriques est particulièrement difficile dans cette région du fait que la céramique berbère est très conservatrice. En tout état de cause, faute de documents anciens suffisamment datables, on considérera comme représentatif de la « vie précarthaginoise » des Berbères le matériel recueilli dans les nécropoles d'époque antique pré-romaine exemptes d'influences carthaginoises.

Ce mobilier funéraire, comme l'a bien mis en évidence G. Camps[66], témoigne de la grande ancienneté de la « civilisation rurale berbère ». On peut estimer, avec ce savant, qu'une carte de répartition des nécropoles protohistoriques à céramique nous donne une assez juste idée de l'aire d'extension de l'agriculture. Il est remarquable que les tumulus du sud de l'Afrique mineure ne recèlent pas de poterie, non plus que les remontées sahariennes entre Zahrez et le Hodna ou encore le Maroc oriental entre la Moulouya et la frontière algérienne. L'étude des formes de la céramique a permis à G. Camps d'éclairer quelque peu le genre de vie des Libyco-Berbères à cette époque. La typologie est très proche de celle de la céramique actuelle : bols, jattes et gobelets pour recueillir des liquides et des bouillies, assiettes plus ou moins creuses, grands plats assez semblables à ceux qui servent de nos jours à la cuisson du pain non levé, des galettes et des crêpes ; une sorte de compotier à pied est également attesté de la protohistoire à notre époque. Des perforations prouvent que dès la haute Antiquité les Berbères suspendaient la vaisselle au mur. En revanche des vases à filtrer restent sans répondants modernes et G. Camps s'est demandé s'ils n'avaient pas servi à la séparation du miel ou à la décoction de tisanes.

L'archéologie établit encore que les nomades des sites méridionaux se paraient, plus que les sédentaires, d'armes, de bracelets, de pendeloques en métal ou de perles de cornaline. Quelques débris d'étoffes attestent l'usage de bandes de couleurs alternées. Les vêtements de cuir sont fréquemment représentés sur les peintures rupestres du Sahara et confirment des informations d'Hérodote (IV, 189). Des gravures rupestres proches de Sigus attestent l'existence antique du burnous, qui est peut-être à l'origine de légendes sur les hommes acéphales ou ceux qui ont le visage dans la poitrine. Les Blemmyes du désert arabique, aux confins de la Haute-Egypte, semblent l'avoir également porté.

Numides et Maures étaient armés d'un javelot au fer long et étroit et d'un couteau de bras, mais les sédentaires, au contraire des populations plus méridionales, se firent rarement enterrer avec leurs armes. Les populations « éthiopiennes » ou mixtes (Nigrites et Pharusiens notamment) étaient armées de l'arc et de flèches. Comme le dit Strabon (XVII, 3, 7), Pline

65. G. CAMPS, 1960 (b), *op. cit.*, p. 90.
66. G. CAMPS, 1960 (b), *op. cit.*, pp. 96-97, 101-104 et 107-111.

l'Ancien (*H.N.* VI, 194) nomme une population du désert « au-dessus » de la grande Syrte, Longonpori, terme transcrit du grec et qui signifie « porteurs de javeline ».

La principale richesse des nomades était l'élevage des moutons, des chèvres et des bovins. Une scène de traite est gravée à Djorf Torba, à l'ouest de Colomb Béchar[67], dans une région aujourd'hui parfaitement désertique. Chez ces nomades, d'après Elien (*N.A.* VII. 10, 1), les chiens tenaient lieu d'esclaves, car ils ignoraient l'esclavage ; même observation pour les Troglodytes de la mer Rouge et les Ethiopiens des marais du Nil. D'autres Ethiopiens au contraire, d'après Elien (*N.A.* VII, 40), faisaient d'un chien leur roi (la source semble être Aristocréon). Bien entendu, la chasse était fort pratiquée, et dans le Sud tunisien, aux confins de l'Ethiopie, Ptolémée mentionne des chasseurs Oreipaei, voisins des Ethiopiens Nybgenites qui erraient au sud du Djerid[68].

Nous connaissons fort mal l'organisation sociale des Libyco-Berbères à l'époque antérieure aux témoignages des sources classiques, si du moins nous nous interdisons toute reconstitution récurrente à partir de témoignages postérieurs. Les proportions imposantes des tertres du Rharb au Maroc ou du mausolée du Medracen dans le Constantinois suggèrent qu'à l'ouest comme à l'est du Maghreb indépendant de Carthage, des monarchies s'étaient constituées au moins dès le IVe siècle. Mais c'est tout ce qu'il nous est permis d'affirmer, car le brillant tableau de l'organisation sociale des Libyens composé par S. Gsell repose en général sur des documents romains d'époque impériale, voire sur le témoignage du poète Corippus, un contemporain de Justinien.

Les idées religieuses des Libyco-Berbères

Il est difficile d'appréhender les idées religieuses des Libyco-Berbères avant l'impact phénico-punique, puis romain. En effet, l'archéologie protohistorique ne permet jamais de reconstituer que des rites et encore, en ce qui concerne l'Afrique mineure, cette possibilité est-elle limitée au domaine funéraire[69]. Il faut donc à nouveau faire appel au témoignage des auteurs classiques et glaner dans des inscriptions d'époque romaine, sans savoir si les usages attestés existaient à la haute époque qui est l'objet de ce chapitre. A fortiori, est-il toujours hasardeux de projeter dans le passé les survivances préislamiques qu'on croit reconnaître dans les sociétés berbères des époques médiévale et moderne.

Le sentiment du sacré chez les Libyens semble s'être fixé sur les supports les plus variés. La force surnaturelle était souvent appréhendée

67. G. CAMPS, 1960 (b), *op. cit.*, p. 115 et fig. 13, p. 116.
68. J. DESANGES, 1962, pp. 89-90, 129, 228-229. Les Oreipaei/Eropaei sont peut-être les ancêtres des Rebâya à la peau sombre.
69. G. CAMPS, 1961, *op. cit.*, p. 461.

Lions de Kbor Roumia.
(Source : M. Christofle, « Le Tombeau de la chrétienne », 1951, fig. 102, p. 124.)

comme topique, d'où les nombreux génies fluviaux ou montagnards révérés dans les inscriptions d'époque romaine[70]. Mais plus précisément localisée, cette force pouvait résider dans des objets fort communs. Des pierres rondes (galets de granit par exemple) ou pointues, symbolisant la face de l'homme ou son phallus, ont été l'objet d'un culte[71]. Pomponius Mela (Choz. I, 39) et Pline (*H.N.* II, 115) connaissaient en Cyrénaïque une roche qu'il ne fallait pas toucher sous peine de déchaîner le vent du sud. Les eaux douces, et notamment les sources et les puits, donnaient aussi lieu à un culte. Au IVe siècle de notre ère, Augustin nous apprend qu'à la Saint-Jean, les Numides se baignaient rituellement dans la mer. La dendrolâtrie était parfois pratiquée : un concile africain, au IVe siècle, demandait aux empereurs de détruire l'idolâtrie « même dans les bois, même dans les arbres ». Bains de mer au solstice d'été, culte des eaux et culte des arbres sont la manifestation d'une exaltation de la fécondité qui s'exprime de la façon la plus directe chez les Dapsolibues, selon Nicolas de Damas (fragm. 135 = Müller C, *Fragmenta Hist. Graec.* III, p. 462), un contemporain d'Auguste : peu après le coucher des Pléiades, à la tombée de la nuit, les femmes se retiraient et éteignaient les lumières. Les hommes allaient les rejoindre, chacun possédant celle à qui le hasard l'unissait. Nous croyons que ces « Dapsolibues » étaient en réalité des Dapsilolibues ou « Libyens opulents », ce qui rend bien compréhensible leur attachement aux rituels de fécondité, tels que la « nuit de l'erreur ».

Ce sont précisément les animaux symbolisant de la façon la plus évidente la force fécondante, le taureau, le lion et le bélier, qui furent révérés par les Libyens. Corippus (Iohannis IV, 666-673) nous narre comment les Laguantan (= Lewâta) des Syrtes lâchaient sur leurs ennemis un taureau représentant leur dieu Gurzil, fils d'Amon. La tombe royale de Kbor Roumia près de Cherchel, tout comme le mausolée princier de Dougga sont décorés d'images du Lion. Mais le bélier surtout fut l'objet d'un culte[72], probablement panafricain avant l'assèchement du Sahara. Athanase (*contra gentes*, 24) nous apprend que cet animal était tenu par les Libyens comme une divinité, sous le nom d'Amon. Il faut mentionner aussi le culte du poisson propre à l'aire de l'actuelle Tunisie et qui explique en partie l'abondance des représentations de poisson sur les mosaïques de Tunisie. Symbole phallique, le poisson éliminait le mauvais œil. Un phallus pisciforme est représenté éjaculant entre deux sexes de femme sur une mosaïque de Sousse. Au poisson correspondait le coquillage, symbole du sexe féminin très répandu en Afrique mineure, qui servait aux vivants d'amulette et réconfortait les morts dans leur tombeau.

D'autres parties du corps humain furent considérées comme le réceptacle de forces surnaturelles, notamment la chevelure. G. Charles-Picard[73] a attiré l'attention sur le port fréquent chez les Libyens de la natte unique

70. Cf. en dernier lieu M. LEGLAY, 1966, *op. cit.*, p. 420 et note 7, p. 421 et note 1, W. VYCICHL, 1972, pp. 623-624.
71. E. GOBERT, 1948, pp. 24-110 ; W. VYCICHL, 1972, *op. cit.*, p. 679.
72. G. CHARLES-PICARD, 1958 (a), *op. cit.*, p. 11 ; M. LEGLAY. *op. cit.*, p. 11 ; M. LEGLAY. *op. cit.*, pp. 421-423 ; G. GERMAIN, pp. 93-124 ; W. VYCICHL, *op. cit.*, pp. 695-697.
73. G. CHARLES-PICARD, 1958 (a), *op. cit.*, p. 14.

Stèle libyque d'Abizor (au sud-est de Tigzirt). (Photo musée des Antiquités d'Alger.)

Dalle irrégulière de grès; hauteur de 1,55 à 1,35; largeur de 1,10 à 0,88; épaisseur de 0,10. Découverte dans un verger, à Abizar en Kabylie.

Cette planche est la première reproduction photographique qui ait été publiée de ce monument, dont l'inscription a donné lieu à discussion. Le général Hanoteau y voyait: « A Ioukas (ou bien Ioukar); Annoures rend hommage à son maître ». Berbrugger proposait d'y lire le nom de « Iakous ». Aristide Letourneux y reconnaissait plutôt: « Babadjedel fils de Kazrouz Radji ». M. Halévy: « Ravaï Mahanradun Bab fils de Lal ». M. Masqueray, qui a lu: « Babaouadil fils de Kenroun Ravaï », a rapproché, dubitativement il est vrai, le nom de Babaouadil de celui de Boabdil, dernier roi de Grenade. Cette remarque n'a pas rencontré l'assentiment des savants, le nom de Boabdil étant, comme chacun sait, une déformation espagnole du nom arabe Abou-Abd-Illah.

Le bas-relief représente un cavalier en armes, un bouclier rond et trois javelots dans la main gauche, le bras droit étendu et la main élevée à la hauteur du front, avec un objet rond, mais incertain, entre le pouce et le second doigt. Sur la croupe du cheval est posé un personnage de petite taille, la main gauche en contact avec le guerrier et la main droite également levée: il tient dans celle-ci une arme. Le cavalier a la barbe triangulaire, pointue, descendant sur la poitrine. M. Masqueray a proposé d'y voir le voile des Touareg, le litam. Cette assimilation paraît d'autant plus difficile à admettre que la moustache est séparée de cette barbe de manière à indiquer la bouche, trait du visage que le litam a précisément pour but de cacher. Le cheval porte au cou une amulette[1] où Berbrugger voyait un phallus. En avant du cheval se trouvent deux animaux: l'un quadrupède, peut-être un chien, suivant M. Masqueray, l'autre, qui semble un volatile, peut-être une autruche, comme le pensait Berbrugger. Le sens de ces représentations est incertain. Berbrugger y voyait un chasseur, « peut-être le dieu de la chasse. Le petit bonhomme qui le suit, croyait-il, vient de battre le buisson avec son matrag et de lancer les deux animaux qui figurent comme échantillon du gibier à poil et à plume ». Cette explication anecdotique a peu de chances d'être la vraie.

Le relief est sculpté moins que gravé. On le rapprochera avec intérêt de deux monuments analogues, découverts par M. Masqueray en 1881 à Souama, chez les Beni-bou-Chaïb. Ce sont des stèles grossières figurant sans doute des chefs indigènes, ceux, dit-il, auxquels Rome avait remis l'administration des peuplades de la montagne. Badagedel, désormais célèbre grâce aux travaux que cette stèle a suscités, était un personnage de même espèce.

La stèle d'Abizar est un monument capital pour l'histoire de l'art antique indigène. Elle représente, à l'âge romain, la tradition directe de l'art berbère le plus ancien. Les procédés de sculpture, les partis pris de dessin dont elle témoigne dérivent tout droit de la pratique à laquelle sont dues les grandes sculptures rupestres de Hadjar el Khenga, comme celles de Moghar, de Tyout, d'El Hadj Mimoun et de tant de points du Souf et du Sahara.

(1) Cf. les chevaux vainqueurs de la mosaïque d'Hadrumèle, *Coll. Alaoui*. p. 20 sq., et les médaillons trouvés dans la même habitation, *ibid.*, pp. 23 et 25, et les talismans que portent encore au cou, suspendus de la même manière, les chevaux et les mules des Arabes.

formant cimier, depuis les fresques égyptiennes jusqu'à l'Hermès libyen des thermes des Antonins, en passant par les Maces d'Hérodote (IV, 175). A en croire Strabon (XVII, 3.7), les Maurusiens évitaient de s'approcher de trop près dans leurs promenades, pour préserver l'ordonnance de leur chevelure. Plutôt que de coquetterie, il s'agissait sans doute de la crainte religieuse d'une atteinte portée à leur vitalité. C'est sans doute pourquoi, chez les femmes des Adyrmachides, la capture des poux était accompagnée d'un rituel de vengeance (Hérodote, IV, 168).

Par-delà la mort, l'homme était entouré de soins. C'est le domaine de l'espace religieux libyco-berbère que l'archéologie nous décèle le mieux. La thèse monumentale de G. Camps[74] nous permet de l'évoquer brièvement. Le corps était en général enterré, en position latérale repliée ou contractée. Souvent les ossements avaient été au préalable soigneusement décharnés. Plus souvent encore, les chairs ou les os étaient revêtus d'une ocre rouge censée revivifier le cadavre. Des aliments continuaient de nourrir le défunt et des amulettes protégeaient sa vie d'outre-mort. Il recevait de nombreuses offrandes animales, par exemple, celle d'un cheval. Peut-être un meurtre rituel lui permettait-il de conserver parfois ses fidèles serviteurs. Les membres de sa famille venaient le rejoindre et très souvent, surtout en Oranie et au Maroc, son épouse, ce qui prouve que la monogamie était fort répandue, ou, à tout le moins, une polygamie sélective.

Les sacrifices étaient offerts aux morts devant leurs tombeaux ou dans des enclos spéciaux orientés à l'est, direction du soleil levant. Parfois, la puissance vitale du défunt était symbolisée par des menhirs-obélisques ou des stèles-menhirs. Hérodote (IV, 172) nous apprend que les Nasamons consultaient leurs ancêtres sur l'avenir en allant dormir sur leurs tombes. G. Camps pense que ce rituel d'incubation est la raison d'être des bazinas et tumulus à plateforme. Mais ce sont surtout les monuments à chapelle et chambre du Sahara qui paraissent appropriés à cette coutume. Elle était très répandue parmi les Sahariens, puisque l'absence de visions en songe chez les Atlantes (Hérodote, IV, 184) provoquait l'étonnement.

Hérodote (IV, 172) nous signale aussi que les Nasamons prêtaient serment en touchant les tombeaux des meilleurs et des plus justes. On peut voir là l'amorce d'un culte des morts. L'archéologie protohistorique montre qu'autour de certains tombeaux se sont constitués des cimetières entiers. Les morts particulièrement estimés de leur vivant ont pu rassembler des foules funéraires et sans doute aussi des foules de vivants. G. Camps[75] s'est demandé à juste titre si le culte de morts célèbres n'a pas entraîné la constitution ou le remodelage des ensembles de populations attestés aux époques punique et romaine. Que se forment des royaumes, et tout naturellement naîtra un culte du souverain défunt.

Les Libyens ne semblent pas avoir conçu de grandes figures divines plus ou moins humanisées, Ils ne sacrifiaient, nous dit Hérodote (IV, 188), qu'au

74. G. CAMPS, 1961, *op. cit.*, pp. 461-566. Nous ne pouvons tenter ici qu'un résumé très succinct de ce bilan des données archéologiques.
75. G. CAMPS, 1961, op. cit., p. 564.

soleil et à la lune; toutefois, ceux de la région du Djerid sacrifiaient plutôt à Athéna, à Triton et à Poséidon, et les Atarantes (ID., IV, 184), voisins occidentaux des Garamantes, maudissaient le soleil. D'après Cicerón (Rep., VI, 4), Massinissa rendait grâce au soleil et aux autres divinités du ciel. Dans diverses villes de l'Afrique romaine, Mactar, Althiburos, Thugga, Sufetula, le soleil resta révéré. Mais une influence punique est çà et là possible[76].

En dehors des deux grands astres, l'épigraphie et les sources littéraires nous révèlent une poussière de divinités, souvent une seule fois mentionnées, quelquefois même invoquées sous forme collective, comme les Dii Mauri[77]. Il est vrai qu'un relief découvert près de Béja semble figurer une sorte de panthéon à sept divinités. Mais il s'agit là sans doute d'un polythéisme organisé sous l'influence punique qui forma les Libyens à personnaliser les forces divines. De leur propre mouvement, ceux-ci furent toujours plus proches du Sacré que des dieux[78].

76. G. CHARLES-PICARD, 1957, pp. 33-39.
77. G. CAMPS, 1954, pp. 233-260.
78. Sur l'hypothèse qu'il a existé un grand dieu principal chez les Libyco-Berbères, cf. M. LEGLAY, *op. cit.*, pp. 425-431. Après avoir écarté Iolaos, Baliddir et Iush, M. LEGLAY exprime l'opinion que l'Amon de Thèbes était en passe de s'imposer à l'Afrique saharienne et à l'Afrique mineure quand les Phéniciens abordèrent ce continent. Théorie séduisante, mais qui ne nous semble pas entièrement démontrée.

CHAPITRE 18

La période carthaginoise

B.H. Warmington

L'entrée du Maghreb dans l'histoire écrite débute avec le débarquement sur ses côtes de marins et de colons venus de Phénicie. Il est d'autant plus difficile de reconstituer l'histoire de cette époque que presque toutes les sources d'information sont grecques ou romaines et que, pendant la plus grande partie de cette période, les Grecs et les Romains n'ont eu de pires ennemis que les Phéniciens de l'Ouest, notamment ceux qui étaient placés sous l'autorité de Carthage. C'est ce qui explique pourquoi l'image que nous en donnent Athènes et Rome est si négative. Rien ne subsiste d'une littérature carthaginoise malgré les progrès enregistrés au cours des deux dernières décennies; la contribution archéologique est également limitée, car, dans la plupart des cas, les établissements phéniciens sont ensevelis sous des villes romaines beaucoup plus imposantes. Nous disposons d'un nombre important d'inscriptions sous diverses versions de la langue phénicienne, mais il s'agit surtout d'inscriptions votives ou d'épitaphes tombales qui nous livrent peu d'informations.

Le développement des civilisations libyennes autochtones antérieurement au IIIe siècle avant notre ère[1] reste, à un certain degré, obscur lui aussi. Le Néolithique de tradition capsienne se prolonge très avant dans le premier millénaire avant notre ère et peu de vestiges peuvent être attribués à un Age du bronze distinct. Aussi, l'histoire archéologique du premier millénaire se caractérise-t-elle par une évolution lente et continue, où les influences phéniciennes deviennent de plus en plus marquées, à peu près à partir du

1. Dans ce chapitre, sauf indications contraires, les dates se rapportent à des périodes antérieures à notre ère.

IVe siècle. Le phénomène particulier des tombes fermées par de larges dalles disposées au niveau du sol ne semble pas avoir de rapport avec les civilisations mégalithiques beaucoup plus anciennes de l'Europe du Nord et date probablement de notre époque. Les monuments les plus importants, comme les tumulus de Mzora et de Medracen, sont sans doute liés à la croissance, aux IVe et IIIe siècles, de tribus plus importantes. On retrouve là, dans tout le Maghreb, une uniformité nettement marquée.

Les auteurs classiques grecs et romains citent, en les nommant, un grand nombre de tribus distinctes; cependant, pour la période qui nous occupe, ces historiens distinguaient trois groupes principaux dans les populations non phéniciennes du Maghreb. A l'ouest, entre la côte atlantique et la Moulouya (Mulucca) vivaient les Maures, d'où le nom de Mauritanie (ancienne Maurousia) donné à ce territoire; mais, plus tard, cette appellation s'étendit à des régions situées beaucoup plus à l'est, au-delà du Chelif. Entre le territoire des Maures et la limite occidentale extrême de la partie continentale du territoire carthaginois (voir ci-après) s'étendait le pays des Numides ou Numidie. Bien que les Grecs et les Romains aient, à tort, fait dériver le mot « Numides » du verbe grec « paître » et qu'ils y aient vu une évocation de la vie nomade propre à ces peuples, il n'y a pas de différence fondamentale entre les habitants de ces deux régions. Dans l'un et l'autre pays, prévalait une culture pastorale semi-nomade, bien qu'il existât déjà des zones de vie sédentaire et d'agriculture permanente qui continuèrent à s'étendre. En outre des contacts assez étroits s'étaient instaurés entre la Mauritanie et le sud de la péninsule ibérique, où existaient des civilisations similaires. Le troisième groupe était celui des Gétules; ainsi désignait-on les vrais nomades des confins nord du Sahara. Les noms classiques de ces groupes et des diverses tribus autonomes seront employés d'un bout à l'autre de ce chapitre.

Les premiers établissements phéniciens

Selon la tradition antique, Tyr fut le point de départ des expéditions vers l'ouest lancées par les Phéniciens, qui conduisirent à la fondation de nombreux établissements. La Bible, entre autres sources, confirme la prééminence de Tyr sur les autres villes phéniciennes durant la période qui suivit, au Proche-Orient, l'écroulement des civilisations de l'Age du bronze (XIIIe siècle). A partir de l'an 1000 environ, Tyr et les autres cités (Sidon et Byblos, par exemple) devinrent les centres commerciaux les plus actifs de la zone orientale de la mer Egée et du Proche-Orient et elles ne souffrirent guère de la croissance de l'Empire assyrien. C'est la recherche de minerais, particulièrement d'or, d'argent, de cuivre et d'étain, qui attira les marchands phéniciens en Méditerranée occidentale. Cette recherche ne tarda pas à les conduire en Espagne, qui devait demeurer l'une des grandes sources de production d'argent en Méditerranée, même à l'époque romaine. Nous devons à l'historien Diodore de Sicile (Ier siècle avant notre ère) une analyse sans doute véridique de la situation générale qui régnait à l'époque. Celui-ci

rapporte en effet que « les autochtones » (c'est-à-dire les habitants de l'Espagne) « ignorèrent l'usage de l'argent jusqu'à ce que les Phéniciens aient pris l'habitude, au cours de leurs expéditions commerciales, de troquer de petites quantités de marchandises contre ce métal. En transportant l'argent en Grèce, en Asie et ailleurs, ils firent fortune. Grâce à une longue pratique de ce commerce, leur influence s'accrut, et ils purent fonder de nombreuses colonies en Sicile, dans les îles avoisinantes, en Afrique, en Sardaigne et même en Espagne. » Selon la tradition, le plus ancien des établissements phéniciens en Occident se trouvait sur l'emplacement de la Cadix actuelle, dont le nom vient du phénicien « Gadir » (c'est-à-dire « fort »), ce qui évoque l'existence probable d'un comptoir commercial à l'origine.

La longue route maritime menant jusqu'aux nouveaux marchés d'Espagne nécessitait une protection, étant donné surtout les conditions de la navigation dans l'Antiquité, lorsqu'il était de règle de longer la côte et de jeter l'ancre ou d'échouer le navire, la nuit. Les Phéniciens empruntaient deux itinéraires. L'un passait au nord, le long des côtes méridionales de la Sicile, de la Sardaigne et des Baléares ; la route sud longeait les côtes de l'Afrique du Nord. Sur cette route les Phéniciens, pense-t-on, disposaient probablement d'un mouillage tous les 50 km environ, bien que divers facteurs expliquent la transformation de ces points d'escale en établissements permanents : les sites classiques étaient des îlots à proximité des côtes ou des promontoires abordables des deux côtés. L'utilisation de ces escales ne présentait pas de difficulté particulière pour les Phéniciens, car les populations du Maghreb et, du reste, de presque toute la Méditerranée occidentale, avaient un niveau de développement culturel, politique et militaire inférieur au leur. En outre, des facteurs stratégiques généraux avaient entraîné le développement de certains sites par rapport à d'autres. Il est en effet significatif que trois des plus importants — Carthage et Utica (Utique) en Afrique du Nord, Motyé (Mozia) en Sicile — occupent une position stratégique dans les détroits conduisant de la Méditerranée orientale à la Méditerranée occidentale, et qu'ils contrôlent les voies maritimes du nord comme du sud.

Fondation de Carthage

Le nom de Carthage (en latin, Carthago) est la traduction de « Kart Hadasht » qui signifie en phénicien « ville nouvelle ». Cela peut laisser supposer que, dès le départ, ce site fut destiné à devenir le principal établissement phénicien de l'Occident mais les données archéologiques se rapportant à ses origines sont trop incomplètes pour que nous puissions en être certains. Selon la tradition, la ville fut fondée en 814, bien après Cadix (1110) et Utique (1101). Ces deux dernières dates semblent légendaires. Quant à la naissance de Carthage, les premières données archéologiques incontestables datent du milieu du VIII^e^ siècle avant notre ère, soit deux générations d'écart par rapport à la tradition. Aucun élément historique valable ne peut être tiré des diverses légendes que les auteurs grecs et romains

nous ont transmises sur la fondation de la cité. Des indices à peu près aussi anciens ont été découverts à Utique; des datations du VI^e^ et du VII^e^ siècle ont été effectuées à Leptis Magna (Lebda), Hadrumète (Sousse), Tipasa, Siga (Rachgoun), Lixus (sur l'oued Loukkos) et Essaouira (Mogador), colonie phénicienne la plus éloignée qui ait été connue et recensée jusqu'ici. Des découvertes datées sensiblement de la même époque ont été faites à Motyé en Sicile, à Nora (Nurri ou Norax), Sulcis et Tharros (Torre di San Giovanni) en Sardaigne, à Cadix et Almunecar en Espagne. La concordance générale des indices archéologiques montre que si des expéditions isolées ont pu être effectuées à une époque plus reculée, aucun établissement permanent n'existait sur la côte du Maghreb avant 800. Il convient de souligner que, à la différence des colonies que les Grecs fondèrent en Sicile, en Italie et ailleurs aux VI^e^ et VII^e^ siècles, tous les établissement phéniciens, y compris Carthage elle-même, demeurèrent de petites bourgades qui, durant des générations, ne comptèrent sans doute tout au plus que quelques centaines de colons. En outre, ces localités restèrent longtemps politiquement dépendantes de Tyr, ce qui est normal puisqu'elles servaient essentiellement de points de mouillage et de ravitaillement.

L'hégémonie de Carthage sur les Phéniciens de l'Ouest

C'est au VI^e^ siècle avant notre ère que Carthage devint autonome et établit sa suprématie sur les autres établissements phéniciens d'Occident, prenant la tête d'un empire en Afrique du Nord dont la création devait avoir de profondes répercussions sur l'histoire de tous les peuples de la Méditerranée occidentale. Cette évolution avait été favorisée notamment par l'affaiblissement de la puissance de Tyr et de la Phénicie, la métropole, qui tombèrent sous le joug de l'empire babylonien. Mais un facteur plus déterminant encore avait été, semble-t-il, la pression croissante exercée par les colonies grecques de Sicile. Les plus importantes, comme Syracuse, avaient connu un essor démographique et économique très rapide; elles avaient été fondées surtout pour absorber l'excédent de population dont souffrait la Grèce continentale. Au VII^e^ siècle, il semble qu'aucun conflit important n'ait opposé les Grecs aux Phéniciens, et l'on a retrouvé trace d'importations grecques dans de nombreuses colonies phéniciennes du Maghreb. Mais en 580, la ville de Selinus (Sélinonte) et d'autres populations grecques de Sicile tentèrent de chasser les Phéniciens des établissements qu'ils possédaient à Motyé et à Palerme. Carthage paraît avoir dirigé les opérations défensives contre cette agression qui, en cas de succès, eût permis aux Grecs de menacer les villes phéniciennes de Sardaigne et leur eût ouvert la route du commerce vers l'Espagne, qui jusqu'alors leur avait été fermée. Ce succès consolida les colonies phéniciennes de Sardaigne. C'est également au cours de ce siècle que Carthage conclut une alliance avec les villes étrusques de la côte occidentale de l'Italie. Une victoire commune vers 535 empêcha les Grecs de

s'implanter en Corse. Enfin le dernier succès qui marqua cette période se produisit sur le sol même de l'Afrique: un Spartiate nommé Dorieus tenta de fonder un comptoir à l'embouchure du Kinyps (Oued Oukirri) en Libye. Carthage considéra l'entreprise comme une intrusion et, au bout de trois ans, parvint à chasser les Grecs, avec l'aide des Libyens.

La suprématie exercée sur les Phéniciens d'Occident entraînait des charges qui semblent avoir été trop lourdes par rapport aux effectifs dont disposait Carthage. Jusqu'au VI^e siècle, Carthage, à l'instar des cités grecques, dut compter sur ses propres citoyens. Au milieu du VI^e siècle, sous le gouvernement de Magon, fondateur d'une puissante famille de la cité, une nouvelle politique fut inaugurée: elle consistait à recruter des troupes de mercenaires sur une grande échelle et cette pratique resta en vigueur pendant le reste de l'histoire de Carthage. Les Libyens fournirent la plupart des recrues étrangères, dont les effectifs s'accrurent à mesure que Carthage étendait ses possessions vers l'intérieur et qu'elle y instaurait la conscription obligatoire (voir ci-après). Les Libyens jouèrent un rôle efficace comme infanterie légère. D'abord mercenaires, et plus tard alliées en vertu de traités, les cavaleries numide et mauritanienne (originaires du nord de l'Algérie et du Maroc actuels) fournirent d'importants contingents aux grandes armées carthaginoises. A différentes époques, on vit servir à Carthage des mercenaires venus d'Espagne, de Gaule, d'Italie et finalement de Grèce. Cette politique se révéla plus efficace qu'on ne le reconnaît généralement, et il est peu probable que Carthage eût jamais pu soutenir les longues guerres de son histoire, si elle avait dû compter sur les faibles effectifs de sa propre population.

Une génération vit le jour après la victoire contre Dorieus; de profonds changements intervinrent dans les cités grecques de Sicile, qui réagirent vigoureusement contre Carthage. Gelon, roi de Gela — et de Syracuse à partir de 405 —, entreprit une guerre pour venger Dorieus et fit campagne pour s'emparer de la zone de colonisation phénicienne autour du golfe de Gabès. Devant cette menace, Carthage rechercha des alliances en Sicile parmi les ennemis de Gelon et, en 480, une importante force de mercenaires carthaginois débarqua dans l'île, profitant peut-être du fait que, cette même année, la Grèce était elle-même envahie par les Perses. On estime à 200 vaisseaux la flotte de Carthage à cette date, ce qui la mettait à égalité avec Syracuse et presque au niveau de la flotte grecque. Cependant, cette intervention se solda par un désastre complet: l'armée et la flotte de Carthage furent anéanties à la grande bataille d'Himère. Gelon ne put ou ne sut profiter de sa victoire; il consentit à signer la paix et se contenta d'une modeste indemnité de guerre.

L'expansion en Afrique du Nord

A cette défaite succédèrent soixante-dix années de paix, durant lesquelles Carthage évita d'entrer en conflit avec les Grecs, tout en parvenant cependant à maintenir son monopole commercial. Fait plus important encore, elle se préoccupa d'étendre ses territoires sur le sol africain. Cette politique fut

adoptée alors que les Carthaginois se voyaient de plus en plus isolés par les succès des Grecs en Méditerranée, d'abord durant les guerres mediques contre les Perses où les Phéniciens subirent de lourdes pertes, puis contre les Etrusques en Italie. Il est possible que les Carthaginois aient cherché à réduire leurs propres échanges commerciaux avec le monde grec: le contenu des tombes datant du Vᵉ siècle paraît assurément pauvre et austère et l'on y a trouvé peu d'articles importés. Cela ne veut pas dire, cependant, que toute la communauté carthaginoise s'était appauvrie, le contenu des sépultures n'étant pas, en soi, un indice absolu du degré de richesse ou de pauvreté. Cette nouvelle politique territoriale est associée à la dynastie des Magonides, dirigée à cette époque par Hannon, fils d'Hamilcar, le vaincu d'Himère dont, plus tard, l'historien grec, Dion Chrysostome, rapporte sommairement que « de Tyriens, il transforma les Carthaginois en Africains ».

Bien que la superficie des territoires conquis au Vᵉ siècle et le nombre des colonies ayant atteint la dimension de villes même modestes restent mal connus, le maximum de ce que Carthage a jamais contrôlé n'est pas loin d'être atteint. Signalons la grande importance qu'eut la conquête de la péninsule du cap Bon et d'un vaste territoire situé au sud de la ville, s'étendant au moins jusqu'à Dougga, et englobant certaines des terres les plus fertiles de Tunisie. C'est dans cette région que la colonisation romaine atteindra, plus tard, une densité particulièrement forte. Ces terres fournissaient l'essentiel du ravitaillement de Carthage, et permirent à la ville d'accroître considérablement sa population. Plus tard, de nombreux Carthaginois possédèrent des domaines au cap Bon. Les terres du cap Bon étaient considérées domaine public et sans doute ses habitants étaient-ils réduits à une condition de servage. Dans les autres régions conquises, les populations devaient payer tribut et fournir des troupes.

Le nombre des établissements côtiers phéniciens s'accroissait désormais des propres colonies de Carthage dont la plupart des noms nous sont inconnus. Comme pour les premiers comptoirs, il s'agissait de petites communautés de quelques centaines de résidents, où les populations locales des régions voisines venaient vendre leurs produits, comme l'indique le nom que leur ont donné les Grecs: « emporia » ou marchés.

La frontière entre l'empire carthaginois et les colonies grecques de Cyrénaïque se situait dans le golfe de Sidra, mais les comptoirs étaient peu nombreux sur la côte de Libye. Le plus important était à Leptis, où il est probable qu'on établit un poste permanent lorsque l'expédition lancée par Dorieus sur la région voisine eut montré un risque d'invasion grecque. A Sabratha, la présence carthaginoise remontait au début du IVᵉ siècle. Leptis devint le centre administratif des diverses colonies du golfe de Gabès, et l'on sait que cette ville a été prospère à la fin de la période carthaginoise. La culture phénicienne y resta dominante durant plus d'un siècle sous l'occupation romaine. L'origine de la prospérité de Leptis est généralement attribuée au commerce transsaharien, puisque la ville était située au terminus de l'itinéraire le plus court qui, par Cydamus (Ghadamès), conduisait au Niger. Cependant, nous ignorons la nature de ce commerce, bien que mention ait été faite de pierres semi-précieuses. La région

doit sa richesse agricole, à l'époque romaine, aux colons carthaginois. Dans le golfe de Gabès, existaient d'autres sites : Zouchis, qui devint célèbre pour son poisson salé et sa teinture de pourpre ; Gigthis (Bou Ghirarah) et Tacapae (Gabès). Plus au nord, citons Thaenae (Tina) située au point où la frontière sud du territoire de Carthage rejoignait la mer. Selon la tradition, Leptis Minor et Hadrumète (Sousse) ont été fondées par la Phénicie, non par Carthage. Hadrumète devint la plus grande ville de la côte est de la Tunisie. De Néapolis (Nabeul), une route coupant la base du cap Bon menait à Carthage.

A l'ouest de Carthage s'étendait Utique, qui ne le cédait en importance qu'à la métropole. Comme Carthage, c'était un port, aujourd'hui enfoncé à dix kilomètres dans les terres. Pendant longtemps, Utique garda une indépendance au moins nominale vis-à-vis de Carthage. Au-delà et jusqu'au détroit de Gibraltar, la côte offrait un certain nombre de mouillages, mais peu atteignirent un développement comparable aux escales de la côte tunisienne, sans doute surtout parce qu'ils permettaient plus difficilement l'accès vers l'intérieur des terres. Voici quelques sites recensés ou probables : Hippo Acra (Bizerte), Hippo Regius (Annaba), Rusicade (Skikda), Tipasa et Icosium (Alger). A l'époque romaine, un certain nombre de localités côtières (outre Rusicade) ont gardé le préfixe phénicien « rus » qui signifie « cap » : exemples, Rusucurru (Dellys) et Rusguniae (Matifou). Tingi (Tanger) est mentionnée au Ve siècle mais était sans doute déjà connue des Phéniciens depuis leurs premières liaisons égulières avec Cadix.

L'empire de Carthage

Carthage fut critiquée par ses ennemis pour le dur traitement et l'exploitation auxquels elle soumettait ses sujets, qui étaient certainement répartis en différentes catégories. Les plus privilégiés furent sans doute les vieux établissements phéniciens et les colonies fondées par Carthage elle-même, dont les habitants étaient appelés par les Grecs Liby-Phéniciens, c'est-à-dire Phéniciens d'Afrique. Ces comptoirs semblent avoir calqué leur système gouvernemental et administratif sur le modèle de Carthage (voir ci-après). Ce fut le cas, nous le savons, de Gades (Cadix), de Tharros (Sardaigne) et des Phéniciens de Malte. Ces villes étaient soumises au paiement de taxes sur les importations et exportations, et elles durent parfois fournir des contingents militaires. Il est probable aussi qu'elles aient en partie contribué aux équipages de la flotte carthaginoise. Après 348, il semble qu'il leur ait été interdit de commercer avec quiconque en dehors de Carthage. La situation des sujets de Carthage en Sicile était affectée par la proximité des cités grecques. Ils avaient droit à des institutions autonomes et battaient monnaie dès le Ve siècle, à une période où Carthage elle-même n'en émettait pas encore. Leur droit de commerce ne semble pas avoir subi de restriction ; comme plus tard, lorsque la Sicile tomba aux mains des Romains, ils payaient un tribut égal à 10 % des bénéfices.

Les Libyens de l'intérieur étaient les plus durement traités, même si apparemment ils furent autorisés à conserver leur organisation tribale. Il semble que les fonctionnaires de Carthage aient directement contrôlé la perception du tribut et l'enrôlement des contingents. Le taux normal du tribut était, semble-t-il, égal au quart des récoltes, et à une période critique des hostilités contre Rome (première guerre punique) l'impôt exigé atteignit 50 %. Selon l'historien grec Polybe (IIe siècle), de nombreux Libyens participèrent à la sanglante révolte des mercenaires qui suivit la défaite de Carthage pour se venger de cette exaction et de bien d'autres. « Les Carthaginois estimaient et honoraient non pas les gouverneurs qui traitaient leurs administrés avec mesure et humanité, mais ceux qui leur extorquaient le maximum de ressources et qui les traitaient avec le plus de cruauté. » Cette critique paraît fondée, un certain nombre de révoltes s'étant produites en Libye, en dehors de celle déjà mentionnée. Ainsi, les Carthaginois semblent ne s'être jamais souciés de pratiquer une politique qui pût inciter les populations conquises à accepter leur sort.

Le commerce carthaginois et l'exploration maritime

L'Afrique de l'Ouest

Dans l'esprit des Grecs et des Romains, Carthage était tributaire du commerce plus que toute autre cité, et l'idée qu'ils avaient du Carthaginois typique était celle d'un négociant. En outre, Carthage passait à l'époque pour la plus riche cité du monde méditerranéen. Cependant, il faut convenir que ces échanges commerciaux et cette richesse supposée ont laissé à l'archéologue bien peu de vestiges, nettement moins que dans le cas des grandes villes étrusques et grecques de la même époque. Sans doute cela tient-il avant tout au fait que le gros du commerce de Carthage consistait en produits qui ne laissent pas de trace : principalement les métaux à l'état brut qui, déjà, étaient le but essentiel des premiers navigateurs phéniciens. Il faut y joindre les textiles, le trafic des esclaves et, à mesure de la mise en culture des sols fertiles, les produits agricoles. Les échanges avec les tribus arriérées, qui livraient de l'or, de l'argent, de l'étain et vraisemblablement du fer (Carthage, on le sait, fabriquait ses propres armes) contre des articles manufacturés sans valeur, rapportaient beaucoup à Carthage, comme en témoignent les grandes armées de mercenaires qu'elle put lever au IVe et au IIIe siècle, ainsi que la frappe de monnaies d'or qui fut bien plus importante que dans les autres cités de développement comparable. L'Etat dirigeait activement les grandes entreprises commerciales, comme nous l'apprennent diverses sources, notamment celles qui concernent l'Afrique occidentale. Selon Hérodote (Ve siècle), le pharaon égyptien Nékao (vers 610-594) envoya une expédition de marins phéniciens faire le tour complet du continent africain en passant par la mer Rouge. Le

périple aurait duré deux ans, les équipages ayant débarqué à deux reprises pour semer et récolter du blé. Hérodote croit que le voyage fut un succès, ce qui n'est pas impossible, mais il n'eut aucune répercussion à l'époque. Si un tel périple fut réellement effectué, l'immensité du continent ainsi révélée dut faire abandonner toute idée de rejoindre la Méditerranée par la mer Rouge. Toujours selon Hérodote, les Carthaginois qui croyaient à la possibilité de faire le tour de l'Afrique, durent être au courant de l'entreprise, ainsi que d'une autre tentative qui remonte au début du Ve siècle. Un prince persan avait en effet affrété en Egypte un navire qui reçut pour mission de tenter la circumnavigation dans le sens opposé. Le navire aurait longé les côtes du Maroc bien au-delà du cap Spartel, mais dut rebrousser chemin. Hérodote mentionne également le commerce que les Carthaginois pratiquaient sur les côtes marocaines. Dans un ouvrage datant de 430 environ, il rapporte ceci: « Les Carthaginois nous parlent aussi d'une région de l'Afrique et de ses habitants, au-delà du détroit de Gibraltar. Lorsqu'ils abordent sur ces rivages, ils déchargent leurs marchandises et les disposent sur la plage. Puis ils regagnent leurs bateaux et émettent un signal de fumée. Lorsque les indigènes aperçoivent la fumée, ils descendent jusqu'à la plage, placent à côté des marchandises une certaine quantité d'or qu'ils proposent en échange, puis ils se retirent. Les Carthaginois débarquent à nouveau et examinent l'or. S'ils jugent que sa valeur correspond à celle des produits offerts, ils l'emportent et mettent à la voile. Sinon, ils remontent à bord et attendent que les indigènes aient apporté suffisamment d'or pour leur donner satisfaction. Aucune des parties ne trompe l'autre; jamais les Carthaginois ne touchent à l'or tant que la quantité offerte n'a pas atteint la valeur correspondant à leurs marchandises. De leur côté, les indigènes ne touchent pas aux marchandises tant que les Carthaginois n'ont pas emporté l'or. »

Telle est la plus ancienne description que nous possédions de la pratique traditionnelle du « troc aveugle ». Cet échange d'or est normalement associé à un texte grec très controversé, qui prétend être la traduction du compte rendu d'un voyage qu'aurait effectué le long des côtes marocaines un certain Hannon, identifié comme étant le chef de la dynastie des Magonides, au milieu du Ve siècle, et l'homme d'Etat qui fut à l'origine de l'expansion de Carthage sur le continent africain. Les difficultés d'interprétation de ce texte empêchent de l'analyser en détail. D'une manière générale, on peut dire que la publication d'un document qui divulgue tant de faits est peu vraisemblable, d'après ce que l'on sait de la politique commerciale pratiquée par les Carthaginois qui écartaient le moindre concurrent de leurs zones d'activité. En outre, le rapport ne mentionne même pas le but du voyage. La partie la plus précise traite de l'implantation de comptoirs sur la côte marocaine. Qu'il ait existé là des colonies, nous le savons; Lixus — à l'embouchure de l'Oued Loukkos — était assurément du nombre. Hannon n'en parle pas, et l'histoire ultérieure des tribus vivant dans la région (voir plus loin) témoigne aussi de l'influence culturelle de Carthage. Le comptoir le plus méridional mentionné dans le document est appelé Cerne, que l'on associe généralement à l'île de Hern, située à l'embouchure du Rio de Oro. On retrouve ce nom dans une autre

source géographique grecque appelée Pseudo-Scylax qui date d'environ 338. « A Cerne, les Phéniciens (c'est-à-dire les Carthaginois) jettent l'ancre de leur *gauloi* (ainsi appelait-on leurs navires marchands) et plantent leurs tentes sur l'île. Après avoir déchargé la cargaison, ils transbordent celle-ci sur de petits canots jusqu'au continent. Là vivent les Ethiopiens (c'est-à-dire les Noirs) avec lesquels ils commercent. Les Phéniciens échangent leurs marchandises contre des peaux de cerf, de lion et de léopard, des cuirs et des défenses d'éléphants… Ils proposent des parfums, des pierres égyptiennes (céramique ?), des poteries et des amphores athéniennes. » Là non plus, il n'est pas question d'or. Cerne apparaît comme un lieu de mouillage plutôt qu'un comptoir. La liste des marchandises offertes par les Carthaginois semble exacte, mais l'acquisition de peaux de bêtes sauvages a été contestée car il était possible de s'en procurer beaucoup plus près de Carthage. Le compte rendu de Hannon se termine par le récit de deux expéditions menées très au sud de Cerne. On y trouve des descriptions pittoresques de populations féroces, de « tambours dans la nuit », de « rivières de feu », dans le but sans doute d'alarmer tout concurrent éventuel.

La destination atteinte par ces expéditions a été fixée aussi loin au sud que le mont Cameroun, mais cela paraît vraiment excessif. Les indices archéologiques qui constituent un témoignage des expéditions carthaginoises ne se trouvent pas au-delà d'Essaouira (Mogador), mais ils concernent des voyages occasionnels datant seulement du VI^e^ siècle, et l'on n'en retrouve aucune trace dans le rapport en question.

Si l'or était bien le but recherché, il est singulier que tout souvenir de ce commerce ait disparu avec la chute de Carthage, alors même que certains comptoirs de la côte marocaine se sont maintenus. L'historien grec Polybe navigua au sud de Cerne après 146, mais il ne découvrit rien d'intéressant. Au I^er^ siècle de notre ère, l'auteur romain Pline parle en ces termes du récit d'Hannon : « Sur la foi de ce document, de nombreux Grecs et Romains évoquent maintes contrées fabuleuses et relatent la fondation de maintes villes dont il ne subsiste en réalité nul souvenir ni vestige. » Fait singulier, Essaouira devait recevoir plus tard la visite d'autres étrangers : des marins originaires de Mauritanie (voir ci-après), Etat vassal de Rome, mais il semble que leur objectif était la pêche plutôt que l'or.

L'Atlantique

Le monde antique connaissait le récit d'une autre expédition dirigée par Himilcon, contemporain de Hannon, mais les références que nous possédons sont fragmentaires. Cette expédition explora les côtes atlantiques d'Espagne et de France et atteignit certainement la Bretagne. L'objectif était sans doute de contrôler plus directement le marché de l'étain extrait de diverses régions proches du littoral atlantique. Un certain nombre d'auteurs de l'Antiquité se sont intéressés au commerce de l'étain, probablement parce que les Carthaginois laissaient filtrer très peu d'informations à ce sujet. En fait, la période carthaginoise représente la dernière phase du commerce de l'étain le long de cette côte qui remontait à la préhistoire, le sud-ouest de l'Angleterre étant l'une des principales sources de production.

Cependant, rien ne prouve que les Phéniciens aient jamais atteint les côtes d'Angleterre; aucun objet phénicien n'y fut jamais découvert (non plus qu'en Bretagne d'ailleurs). S'ils réussirent à se procurer de l'étain d'Angleterre, ce fut vraisemblablement par l'intermédiaire de tribus de Bretagne. Il est possible que la plus grande partie de la production d'étain anglais ait été acheminée à travers la Gaule, empruntant la vallée du Rhône pour parvenir jusqu'à la Méditerranée; quant aux Carthaginois, ils se procuraient ce métal surtout dans le nord de l'Espagne. Quoi qu'il en soit, la principale richesse minière exploitée en Espagne était l'argent. Nous savons qu'au IIIe siècle, la production était considérable et dépassait assurément de loin celle de l'étain. C'est à partir du Ve siècle que Cadix prit rapidement de l'importance. Ce fut la seule possession carthaginoise d'Occident (exception faite d'Ibiza) à battre sa propre monnaie et, selon le géographe grec Strabon, ses charpentiers surpassaient tous les autres dans la construction des navires conçus aussi bien pour l'Atlantique que pour la Méditerranée.

Le commerce méditerranéen

Carthage, nous l'avons vu, possédait le monopole du commerce dans son empire, coulant tout navire intrus, ou concluant des traités de commerce avec d'éventuels concurrents, tels que Rome et les villes étrusques. En principe, aucun étranger n'était autorisé à commercer à l'ouest de Carthage: cela impliquait que toutes les marchandises importées dans cette ville étaient transbordées, puis réexportées sur des navires carthaginois. Ce fut ainsi que les produits d'Etrurie, de Campanie, d'Egypte et de diverses cités grecques atteignirent de nombreux comptoirs d'Afrique du Nord. Les produits fabriqués à Carthage sont difficiles à identifier du point de vue archéologique car ils n'ont aucune originalité ni aucune valeur. Ce fut peut-être un avantage économique au IVe siècle, surtout après les profonds bouleversements économiques et politiques provoqués en Méditerranée occidentale par les conquêtes d'Alexandre le Grand. C'est alors en effet que s'ouvrirent de vastes débouchés cosmopolites pour des articles bon marché, que les Carthaginois étaient bien placés pour exploiter. Ce fut seulement au IVe siècle que Carthage, dont les transactions avec les pays évolués se multipliaient et que l'évolution de la situation économique obligeait à payer les mercenaires en numéraire, commença à battre sa propre monnaie.

Le commerce saharien

La question de contacts entre les Carthaginois et les peuples du Sahara, et autres populations établies plus loin au sud, n'a pas encore été élucidée. Si de telles communications ont existé, elles durent s'amorcer à partir de Leptis Magna et de Sabratha, puisque cette région comporte le moins d'obstacles naturels. Le souci des Carthaginois de maintenir les Grecs à l'écart de cette zone a été donné comme preuve qu'ils pratiquaient avec l'intérieur un commerce assez important, puisque les terres agricoles propices à la colonisation y sont rares. Au Ve siècle avant notre ère, Hérodote citait deux tribus, les Garamantes et les Nasamons, qui vivaient dans l'arrière-pays, au sud du golfe

de la Syrte; il précisait également qu'il fallait trente jours pour se rendre de la côte jusqu'au territoire des Garamantes (il s'agit sans doute de la localité de Garama, ou Germa). Ce fut par l'intermédiaire des Garamantes que, des siècles plus tard, les Romains se documentèrent sur l'intérieur de l'Afrique. Selon un récit ultérieur, un Carthaginois du nom de Magon aurait accompli trois fois la traversée du désert. Malheureusement, de ce commerce — si commerce il y eut — il ne reste aucun vestige archéologique, et les auteurs ne mentionnent qu'un seul article dont il était fait commerce dans le désert: les escarboucles. La traite des esclaves était peut-être pratiquée. On disait que les Garamantes poursuivaient les Ethiopiens (c'est-à-dire les Noirs), montés sur des chars à quatre chevaux. Peut-être se livrait-on au commerce de l'ivoire et des peaux, mais il était facile de se procurer ces articles au Maghreb. Le transport d'or en provenance du Soudan est encore moins sûr, mais il n'est pas impossible qu'il ait existé. Des fouilles archéologiques récentes ont permis d'établir qu'à Germa la croissance démographique s'est amorcée dès le Ve ou le IVe siècle et que, au cours des siècles suivants, une importante population d'agriculteurs sédentaires se développa peut-être sous l'effet des influences culturelles qui s'exercèrent à partir des établissements carthaginois du littoral. Après la destruction de Carthage, les Romains pénétrèrent à Germa et à Ghadamès, et à l'occasion poussèrent même plus loin au sud. Des vestiges archéologiques témoignent de l'existence de modestes importations en provenance de la Méditerranée vers l'intérieur. L'absence de chameaux en Afrique du Nord à cette époque explique la difficulté et l'irrégularité des expéditions transsahariennes. Même si les conditions naturelles qui régnaient au Sahara dans l'Antiquité étaient moins rudes que de nos jours, le manque d'animaux de bât dut rendre extrêmement difficile tout commerce de grande ampleur. L'intégration des régions sahariennes et transsahariennes en un vaste ensemble culturel ne peut donc remonter qu'au début de l'occupation arabe.

La ville de Carthage

Bien que Carthage eût une réputation de richesse fabuleuse, nous n'en trouvons aucune trace archéologique, même en tenant compte de la destruction totale de la cité par les Romains. Cela ne signifie pas que la ville ne possédât pas d'importants monuments comme les autres agglomérations similaires de l'époque. Carthage était dotée d'un double port artificiel fonctionnant selon un système perfectionné: l'avant-port qui était destiné aux navires marchands — nous en ignorons la capacité — et l'arrière-port dont les quais et les bassins pouvaient accueillir 220 navires de guerre. Une tour de contrôle suffisamment haute avait été érigée pour commander la vue vers le large par-dessus les bâtiments de la ville. Les remparts, de dimensions exceptionnelles, résistèrent à toutes les attaques jusqu'à l'assaut final des Romains; leur longueur totale (y compris sur le front de mer) atteignait près de 40 km. Dans la partie principale défendant l'isthme de

Carthage, large de 4 km, les murs atteignaient 12 m de hauteur et avaient 9 m d'épaisseur. Une citadelle intérieure, de plus de 3 km de périmètre, enserrait la colline de Byrsa, qui constituait sans aucun doute le berceau de l'ancienne cité. Entre le port et la colline de Byrsa s'étendait une place publique correspondant à l'Agora des Grecs, mais Carthage n'eut jamais cet aspect planifié ou imposant qui devait caractériser les cités grecques. La ville paraît s'être développée de façon anarchique dans un dédale de ruelles tortueuses; certains bâtiments auraient comporté jusqu'à six étages, comme à Tyr elle-même ou à Motyé en Sicile. Quant aux temples, bien que nombreux, dit-on, il est peu probable qu'ils aient été de dimensions imposantes avant la dernière période de l'histoire de Carthage, lorsque l'influence grecque se fit nettement sentir. En effet, la plupart des indices dont nous disposons nous confirment que les Carthaginois étaient essentiellement conservateurs sur le plan religieux et qu'ils restèrent longtemps attachés au concept de simples enceintes dépourvues de monuments imposants. Quant à la population, à l'apogée de Carthage, elle ne peut faire l'objet que de suppositions raisonnées. Le chiffre de 700 000 habitants avancé par Strabon est une concentration impossible, mais il englobait peut-être la population de la ville même et de toute la région du cap Bon. Une population totale de 400 000 personnes, y compris les esclaves, paraît plus vraisemblable et correspondrait à celle d'Athènes au Ve siècle avant notre ère.

Les institutions politiques de Carthage

Le seul aspect de Carthage qui ait fait l'admiration des Grecs et des Romains était son régime politique qui paraissait garantir la stabilité à laquelle le monde antique attachait tant de prix. Le système est encore mal connu dans le détail et il n'est pas certain que l'on ait toujours correctement interprété les faits, mais dans ses grandes lignes, il fonctionnait semble-t-il de la façon suivante: la royauté héréditaire prévalut dans les cités phéniciennes jusqu'à l'époque hellénistique, et, d'après toutes les sources dont nous disposons, la royauté a existé à Carthage. Ainsi Hamilcar, vaincu à Himère, et Hannon, promoteur de l'expansion de Carthage en Afrique, sont-ils désignés par le titre de roi. Il est vraisemblable que par le terme de « roi », les auteurs classiques songeaient autant aux pouvoirs sacrés et judiciaires des titulaires qu'à leur puissance politique et militaire. La charge était, en principe, élective et non héréditaire, mais plusieurs générations de la dynastie Magonide se transmirent la couronne. Aux VIe et Ve siècles, les rois ont à l'occasion joué, semble-t-il, le rôle de chefs militaires de la nation. Au cours du Ve siècle une évolution s'amorça qui affaiblit le pouvoir des rois. Ce changement fut sans doute dû à l'influence grandissante des « suffètes », seul terme politique carthaginois que les auteurs romains nous aient transmis. Ce terme allie les notions de « juge » et de « gouverneur »; en effet, étant donné qu'à partir du IIIe siècle deux ou plusieurs suffètes étaient élus chaque année, on peut aisément comparer cette fonction à celle des consuls romains. Le titre de suffète resta en usage en Afrique du Nord dans les régions colonisées par Carthage durant plus d'un siècle après la conquête romaine; il désignait les premiers magistrats municipaux. L'af-

faiblissement du pouvoir des rois correspond à ce qui s'est produit dans les cités grecques et à Rome. Parallèlement, l'aristocratie vit croître sa richesse et sa puissance. Outre leur droit exclusif de siéger au conseil d'Etat (analogue au Sénat romain), les nobles fondèrent une « cour » de cent membres, dont le rôle spécifique consistait apparemment à contrôler tous les organes du gouvernement. Certes, les citoyens participaient dans une certaine mesure à l'élection des monarques, des suffètes et autres dirigeants, mais il ne fait pas de doute que la politique à Carthage fut toujours dominée par les riches. Aristote jugeait néfaste le rôle joué par l'argent à Carthage. La naissance et la fortune étaient des critères déterminants dans les élections. Toutes les décisions étaient prises par les rois ou les suffètes de concert avec le Conseil, et ce n'était qu'en cas de désaccord que les citoyens étaient consultés. Au IVe ou IIIe siècle, le commandement des forces armées était entièrement indépendant des autres charges; les généraux étaient nommés pour chaque campagne selon les besoins, puisque Carthage n'entretenait pas d'armée régulière qui eût exigé un chef permanent. Plusieurs familles ou dynasties, les Magonides d'abord, puis les Barcides (voir plus loin), développèrent une tradition militaire. Il est intéressant de noter que jamais Carthage ne fut victime d'un coup d'Etat de la part d'un général ambitieux, comme ce fut si fréquent dans les cités grecques, surtout en Sicile; sans doute les sytèmes de contrôle politique étaient-ils efficaces. Le fait que, à compter du début du Ve siècle, les citoyens carthaginois aient été dispensés du service militaire — sauf en de rares occasions — les empêcha probablement de prendre conscience de leur propre force, sentiment qui, en Grèce et à Rome, contribua puissamment à la formation de l'esprit démocratique.

La religion des Carthaginois

Si les institutions politiques de Carthage attirèrent les louanges, la vie religieuse fut en revanche sévèrement critiquée par les auteurs classiques, surtout en raison de la persistance des sacrifices humains. On a parlé aussi de l'intensité des croyances religieuses. Bien entendu, les cultes pratiqués à Carthage présentaient des similitudes avec les traditions héritées de la Phénicie qui en constituaient l'origine. Le dieu mâle suprême de la religion phénicienne était connu en Afrique sous le nom de Baal Hammon, l'épithète « Hammon » signifiant vraisemblablement « ardent » et évoquant l'aspect du soleil. A l'époque romaine, cette divinité fut assimilée à Saturne. Au Ve siècle Baal fut détrôné, du moins dans le culte populaire, par la déesse Tanit. Le nom semble d'origine libyenne, et le développement de son culte est associé à l'acquisition de territoires en Afrique; en effet, cette divinité possédait des caractères nettement liés à la fécondité, rappelant beaucoup les déesses grecques Héra et Déméter. Des représentations grossières d'une forme féminine aux bras levés peuvent se voir sur des centaines de stèles à Carthage et ailleurs. Ces deux divinités éclipsaient toutes les autres, mais nous connaissons aussi Astarté, Eshmoun (identifié à Esculape, dieu de la médecine) et Melqart, protecteur attitré de Tyr, la cité-mère. La pratique des sacrifices humains est attestée par les découvertes archéologiques faites non seulement

à Carthage et à Hadrumète, mais aussi à Cirta qui se trouve en Libye, où l'influence de la culture carthaginoise fut très marquée, ainsi que dans un certain nombre de colonies carthaginoises situées hors d'Afrique. La découverte, dans des enclos sacrés, d'urnes renfermant des ossements calcinés d'enfants, qui étaient souvent enfouies au pied de stèles, donne à penser qu'il s'agissait de sacrifices offerts généralement à Baal Hammon, mais souvent aussi à Tanit. D'après les sources dont nous disposons (qui demeurent, sur certains points, douteuses), les victimes étaient toujours de sexe masculin, les sacrifices avaient lieu chaque année et touchaient obligatoirement les familles influentes. Certes, cette pratique tomba en désuétude, mais elle renaissait en période de crise, comme cela c'est produit en 310, lorsque la colère divine était attribuée à l'abandon de ce rite. Il ne fait aucun doute que la ferveur religieuse des Carthaginois reposait sur la nécessité d'apaiser l'humeur capricieuse des dieux. La plupart des noms carthaginois avaient une étymologie sacrée, sans doute dans la même intention : ainsi « Hamilcar » signifie « favori de Melqart », « Hannibal » « favori de Baal ». Outre les sacrifices humains, un rituel complexe impliquant l'offrande d'autres victimes était assuré par un corps de prêtres nommés à titre permanent et autres officiants n'appartenant pas à une caste spéciale. Malgré les contacts qu'ils nouèrent avec l'Egypte, les Carthaginois semblent n'avoir guère attaché d'importance à la vie dans l'au-delà, ce qui les rapproche des premiers Hébreux. En général, ils enterraient leurs morts et les objets funéraires étaient modestes. Dans de nombreuses tombes, on a retrouvé de petits masques grotesques en terre cuite qui, pense-t-on, devaient conjurer les influences maléfiques.

Même plus tard, les Carthaginois subirent beaucoup moins l'influence de la culture grecque que les Etrusques et les Romains, sans toutefois y être complètement fermés. Le culte de Déméter et de Perséphone fut officiellement instauré à Carthage, mais les cultes traditionnels n'y furent jamais totalement hellénisés. Du point de vue artistique, les arts mineurs de Carthage ne révèlent que peu d'influences extérieures, mais les quelques vestiges qui subsistent du IIe siècle montrent qu'à cette époque l'influence de l'architecture grecque se fit sentir non seulement dans la région de Carthage (Dar Essafi au cap Bon) mais également sur le territoire libyen (à Dougga). Le phénicien était employé comme langue littéraire, mais rien n'en a subsisté. Nous connaissons l'existence d'un traité d'agriculture dû à un certain Magon, dont nous possédons une traduction latine ; or, il est bien évident que Magon a emprunté aux auteurs grecs dans ce domaine. Nous savons aussi que la philosophie grecque eut quelques adeptes parmi les Carthaginois.

Les conflits avec les Grecs de Sicile

La période d'expansion en Afrique et de paix ailleurs qui avait suivi le désastre d'Himère prit fin en 410. Les établissements grecs de Sicile étaient engagés dans l'âpre lutte pour la suprématie en Grèce qui opposait Athènes et Sparte. Bien qu'une expédition menée par les Athéniens en Sicile se fût

soldée par un échec total en 413, Carthage fut entraînée dans le conflit. En effet, la ville de Segeste, communauté autochtone de Sicile mais alliée de Carthage, qui était en partie responsable de l'arrivée des Athéniens dans l'île, et qui fut alors victime d'un vaste raid de représailles de la part de la cité grecque de Sélimonte, demanda secours à Carthage. Celle-ci répondit à l'appel, sans doute parce que la défaite de Segeste eût assuré la domination grecque et qu'elle eût réduit les colonies phéniciennes à un seul promontoire dans l'ouest de l'île. Or le général carthaginois Hannibal fit de cette expédition une guerre de revanche contre la défaite d'Himère, dans laquelle son aïeul avait péri. En 409, une armée carthaginoise forte de quelque 50 000 mercenaires assiégea Sélimonte qui, le neuvième jour, tomba sous son assaut. Peu de temps après, Himère fut prise à son tour et rasée au sol ; tous les habitants qui n'avaient pu fuir furent massacrés. Hannibal rentra alors à Carthage et licencia les mercenaires, ce qui prouve que Carthage n'avait aucune visée territoriale ; il est évident cependant qu'à partir de cette date les Phéniciens de Sicile, comme les autres territoires occupés, devinrent une véritable province carthaginoise. Toutefois, en 406, Carthage fut tentée, pour la seule et unique fois de son histoire, de conquérir toute la Sicile en réponse aux attaques qu'elle subissait des Syracusiens. Une armée encore plus puissante fut envoyée dans l'île et Acragas (Agrigente), deuxième en importance des villes grecques de Sicile, fut prise en 406 ; Gela subit le même sort l'année suivante. Mais Hannibal ne put parachever sa victoire par la prise de Syracuse elle-même. Il semble qu'une épidémie ait anéanti la moitié de l'armée carthaginoise, et le nouveau tyran de Syracuse se hâta de signer la paix pour consolider sa propre position. Le traité consacrait la domination de Carthage sur l'ouest de la Sicile, y compris sur un certain nombre de villes siciliennes et sur les survivants de Sélimonte, Acragas et Himère. Carthage se vit alors placée à la tête d'un territoire plus vaste que jamais, sur lequel elle perçut de nouveaux tributs. En outre, la cité rompit ainsi l'isolement dont elle avait été frappée durant une grande partie du V^e^ siècle. A partir de cette date, les importations et d'une manière générale les échanges avec le monde grec reprirent malgré de fréquentes périodes d'hostilités. Il faut dire que les Grecs n'étaient pas unis, un certain nombre de cités gardant jalousement leur indépendance. Même si à plusieurs reprises, les tentatives de coalition furent faites en Sicile pour chasser les Carthaginois de l'île, ces initiatives n'eurent jamais de suite, car il s'agissait de manœuvres opportunistes dictées par les intérêts particuliers de certaines cités ou de leurs dirigeants. Tel fut le cas de Denys de Syracuse qui tenta à trois reprises, en 398-392, 382-375 et 368, d'expulser les Carthaginois. A chaque fois, il connut de singuliers revers de fortune. En 368, par exemple, la ville phénicienne de Motyé fut prise et détruite, mais l'année suivante, Syracuse, à son tour investie, fut sauvée une seconde fois par une épidémie. La plupart du temps les Carthaginois réussirent à se maintenir sur le fleuve Halycus (Platini), qui marquait la frontière orientale de leur territoire. Les troupes de mercenaires, hétérogènes et hâtivement recrutées, suffisaient dans l'ensemble à tenir tête aux hoplites grecs ; la flotte de Carthage était en outre généralement supérieure. Chose plus importante encore, plus jamais

Carthage ne put être isolée du monde grec. Des Grecs résidèrent désormais à Carthage, et son intervention fut même sollicitée par des hommes politiques grecs; ainsi, elle n'allait pas tarder d'une manière générale à être reconnue comme faisant partie du monde hellénique. Au cours des années 350, Carthage était en voie d'étendre sa suprématie sur la Sicile tout entière par des moyens pacifiques à la suite des dissensions politiques qui avaient encore affaibli les cités grecques.

Les Grecs ne furent sauvés que par l'expédition menée par un idéaliste, Timoléon de Corinthe. Il est à noter qu'à la bataille du fleuve Crimisos en 341, un corps d'élite composé de 3 000 citoyens carthaginois fut anéanti. Ceci passe pour le pire désastre jamais subi par Carthage, ce qui montre à quel point elle devait compter sur des mercenaires.

L'Afrique elle-même resta naturellement à l'abri des destructions, à l'exception d'une révolte en 368-367 qui, dit-on, fut aisément réprimée. Dans les années 340, un certain Hannon tenta un coup d'Etat en faisant appel à la population d'esclaves, aux tribus africaines et mauritaniennes, mais la menace n'était, semble-t-il, pas sérieuse. Il n'en fut pas de même entre 310 et 307 à l'époque où Carthage était engagée dans une nouvelle guerre contre Syracuse, alors dirigée par Agathoclès. Durant le siège de cette ville par les Carthaginois, les Grecs firent une tentative désespérée; déjouant la flotte de Carthage, Agathoclès débarqua 14 000 hommes au cap Bon, brûla ses vaisseaux et marcha sur Carthage. A l'exception de la cité proprement dite, il n'existait ni place forte ni garnison de défense et les Grecs causèrent pendant trois ans des dégâts considérables sur le territoire carthaginois avant d'être contraints de quitter l'Afrique.

La première guerre avec Rome

Ces conflits cependant furent mineurs par rapport aux bouleversements qui allaient secouer l'Orient à la même époque quand Alexandre le Grand fonda un empire qui s'étendait jusqu'à l'Inde. Mais Carthage n'allait pas tarder à être engagée dans une lutte d'une importance historique et mondiale au moins aussi grande: les guerres contre Rome. Un traité avait été conclu entre les deux villes dès 508, alors que Rome ne constituait encore qu'une des nombreuses communautés d'Italie de modeste dimension. En 348 fut signé un nouvel accord qui réglementait le commerce entre les deux puissances; mais bien que Rome fût devenue beaucoup plus puissante, le traité avantageait nettement Carthage, du seul fait que le commerce romain était négligeable. Au cours des décennies suivantes, Rome connut une ascension foudroyante jusqu'à devenir la puissance dominante d'Italie. Les intérêts propres aux deux puissances se rapprochèrent encore lorsqu'en 293 le vieil ennemi des Carthaginois, Agathoclès, mena campagne en Italie du Sud. Quelques années plus tard, Pyrrhus, roi d'Epire, fut invité à venir en Italie afin de libérer du joug romain les villes grecques du sud de la péninsule, dont Tarente était le chef de file. Bien qu'il eût échoué dans ce projet,

Pyrrhus fut sollicité par les Grecs de Sicile qui cherchaient à faire de lui leur protecteur contre Carthage. Pour contrecarrer cette alliance, Carthage envoya une flotte impressionnante à Rome afin d'encourager les Romains à continuer la lutte contre Pyrrhus. Carthage réussit dans son entreprise, mais Pyrrhus débarqua tout de même en Sicile et se tailla quelques succès modestes, mais non décisifs, avant de retourner en Grèce en 276. Ainsi, jusqu'à cette date, aucun conflit d'intérêt n'opposait Carthage à Rome. Or, dix ans plus tard, elles se livreront une guerre qui provoqua dans les deux camps les pertes les plus lourdes encore jamais subies dans l'histoire.

Bien que ce conflit ait eu de profondes conséquences géopolitiques, il ne fait guère de doute que l'origine en fut relativement mineure et que ni Rome ni Carthage ne poursuivaient d'objectifs précis. En 264, Rome reçut la soumission de Messina (Messine) qui avait été auparavant l'alliée de Carthage contre Syracuse. Les dirigeants politiques romains étaient à l'époque sûrs d'eux-mêmes ; ils crurent, semble-t-il, que Carthage ne réagirait pas et que les villes grecques de Sicile constituaient une proie facile. En outre, certains ravivèrent les craintes des Romains que Carthage, si elle soutenait Messine, ne parvînt un jour à dominer l'Italie, pays auquel en réalité elle ne s'était jamais intéressée.

Carthage résolut de résister à l'intervention romaine, car elle risquait de modifier radicalement l'équilibre des forces existant en Sicile depuis un siècle et demi et sans doute aussi parce que la politique des Romains leur paraissait dangereusement opportuniste. La guerre qui s'ensuivit (première guerre punique) dura jusqu'en 242 et causa d'énormes pertes dans les deux camps.

Contrairement à ce que l'on eût cru, la flotte carthaginoise ne se révéla pas supérieure, bien que les Romains n'eussent jamais possédé de flotte aussi importante jusqu'en 261. La flotte romaine remporta plusieurs victoires, notamment à Mylae en 260 où Carthage perdit 10 000 rameurs, et au cap Ecnomus en 256. Mais en 255, une escadre romaine sombra dans une tempête au large du cap Camarina : 25 000 soldats et 70 000 rameurs périrent. Il y eut ultérieurement d'autres défaites dans chaque camp. Au bout de quelques années, les deux adversaires étaient épuisés, les opérations se ralentirent. Autre paradoxe, les légions romaines, qui constituaient déjà la meilleure infanterie connue, ne réussirent pas à chasser les Carthaginois de Sicile. En 256, Rome renouvela la tactique d'Agathoclès, et débarqua une armée sur la côte africaine. Les Carthaginois furent défaits à Adys (Oudna) et les légions s'emparèrent de Tunis pour s'assurer une base d'où ils attaqueraient Carthage.

Cependant, Rome ne sut pas tirer avantage des révoltes qui éclatèrent chez les Numides, sujets de Carthage. En 255, les Carthaginois firent appel aux services d'un mercenaire grec de grande expérience, le général Xanthippe, qui anéantit l'armée romaine. La guerre prit fin en 242 après la défaite subie par la flotte de Carthage au large des îles Egates. Ce revers interrompit les communications entre Carthage et la Sicile, et la paix fut signée par épuisement. Carthage dut renoncer à la Sicile et acquitter une lourde indemnité de guerre.

Hannibal et la seconde guerre avec Rome

En raison des difficultés économiques provoquées par la guerre, Carthage dut différer le paiement des soldes dues aux mercenaires, dont la moitié étaient des Libyens. Un soulèvement éclata en Afrique et fut marqué par de féroces atrocités de part et d'autre. Quelque 20 000 mercenaires y prirent part, sous la direction notamment de l'un de leurs chefs les plus capables, un Libyen nommé Mathon. Carthage elle-même fut menacée et les rebelles contrôlèrent à un moment donné Utique, Hippo Acra et Tunis. Ils étaient assez bien organisés pour émettre leur propre monnaie sous le signe *Libyon* («de Libye») en grec.

L'âpreté de la lutte, qui se termina en 237, confirme la cruauté avec laquelle les Carthaginois traitaient les Libyens. A la même époque, les Romains s'emparèrent de la Sardaigne sans coup férir, au moment où Carthage était incapable de se défendre. L'esprit de revanche devant cette agression étouffa sans doute la moindre opposition aux projets d'Hamilcar Barca, général qui s'était naguère distingué en Sicile. Celui-ci entreprit d'établir sur l'Espagne la domination directe de Carthage, qui jusqu'ici se limitait aux villes côtières. L'objectif d'Hamilcar était double: d'une part, exploiter directement les mines espagnoles de manière à compenser la perte des revenus de Sicile et, d'autre part, lever dans ce pays des troupes qui pourraient tenir tête aux Romains. En moins de 20 ans, Hamilcar et son gendre Hasdrubal conquirent plus de la moitié de la péninsule ibérique et créèrent une armée de quelque 50 000 hommes. En 221, Hasdrubal fut remplacé à la tête du nouvel empire d'Espagne par le fils d'Hamilcar, Hannibal. Peu d'indices viennent étayer la thèse avancée plus tard par les Romains, selon laquelle toute l'affaire fut un projet personnel des Barcides (comme on appelait cette famille) qui auraient voulu se venger de Rome et auraient agi sans l'accord du gouvernement de Carthage. En 220, Rome s'inquiéta de la renaissance des forces de Carthage et manœuvra pour empêcher celle-ci d'étendre ou de consolider sa puissance en Espagne.

Hannibal et son gouvernement rejetèrent les menaces romaines et estimèrent, à la lumière de la politique d'aventure déjà suivie par les Romains en 246 et en 237, que la guerre était inévitable. En 218 Hannibal franchit l'Ebre et se dirigea vers les Alpes pour descendre jusqu'en Italie. Cette stratégie reposait sur l'idée que Rome ne pourrait être vaincue que sur son propre sol, et que porter la guerre en Italie était nécessaire pour prévenir une invasion de l'Afrique par les Romains, qui était possible puisque ceux-ci possédaient désormais la maîtrise de la mer. Cette seconde guerre punique dura jusqu'en 202, avec cette fois encore, d'énormes pertes du côté romain. Grâce à son génie militaire, Hannibal cimenta la cohésion d'une superbe armée où, aux côtés de nombreux Espagnols, servaient également des contingents gaulois et africains. Le Carthaginois remporta de grandes victoires au lac Trasimène (217) et à Cannes (216), la plus grande défaite que Rome eût jamais subie. Hannibal ne put cependant briser ni la détermination du Sénat et du peuple romain ni la solidité de l'alliance des villes italiennes qui demeurèrent dans

l'ensemble fidèles à Rome malgré les dévastations qu'elles subirent pendant des années, et qui fournirent aux Romains des réserves d'effectifs apparemment inépuisables, qu'Hannibal ne put jamais égaler. Tandis qu'en Italie Fabius Maximus appliquait une politique défensive, en privant désormais Hannibal de toute occasion d'exercer son génie dans une bataille rangée, le jeune général romain Scipion l'Africain réalisait en 206 la conquête de l'Espagne. Désormais, Rome était prête à attaquer l'Afrique.

Les Romains furent aidés dans ce projet par la situation qui régnait en Numidie. Les tribus locales étaient imprégnées de culture carthaginoise depuis plusieurs siècles. Des unités politiques plus importantes s'étaient développées avec le temps, et les nombreuses campagnes de ces peuples dans les guerres de Carthage avaient accru leur puissance et favorisé leur évolution. La plus grande tribu numide, celle des Massésyliens, dont le territoire s'étendait de Ampsaga (Oued-el-Kebir) à l'est jusqu'à la Mulacha (Moulouya) à l'ouest, avait pour chef Syphax qui s'était retiré de l'alliance carthaginoise en 213, pour la rejoindre en 208, après son mariage avec la fille d'un notable de Carthage. En revanche, Gaia, chef des Massyliens, cerné entre les Massésyliens, d'une part, et le territoire de Carthage, de l'autre, était resté loyal à cette dernière après la défection de Syphax, et le fils de Gaia, Massinissa, avait brillamment servi en Espagne. Quand Rome fut victorieuse, Massinissa décida de rejoindre le parti apparemment le plus fort et il fit la paix avec Scipion. A son retour en Afrique, il ne put prendre la tête de sa tribu, mais il leva une armée personnelle et, après deux ans d'aventures épiques, il fut prêt à combattre aux côtés de Scipion lorsque celui-ci débarqua. Massinissa joua un rôle majeur dans les premiers succès des Romains en 203, avant qu'Hannibal ne fût finalement rappelé d'Italie. La dernière bataille se déroula à Zama (Sab Biar) en 202, Hannibal fut vaincu. Massinissa, qui avait entre-temps chassé Syphax de son territoire, fournit aux Romains un corps de cavalerie de 4 000 hommes qui contribua de manière décisive à la victoire de Scipion. Aux termes du traité de paix, Carthage dut livrer sa flotte et son territoire en Afrique fut désormais limité à une ligne allant approximativement de Thabraca (Tabarca) à Thaenae. Elle dut également restituer à Massinissa tous les territoires jadis possédés par ses ancêtres, source de multiples contestations. Enfin, il fut interdit aux Carthaginois de faire la guerre en dehors de l'Afrique, et même sur son sol, sans l'autorisation de Rome.

Massinissa et le royaume de Numidie

Carthage survécut encore durant un demi-siècle, mais cette période de l'histoire du Maghreb fut marquée essentiellement par un développement économique et social rapide de la plupart des tribus de la côte méditerranéenne. Il y a là un paradoxe historique, car cette évolution, qui entraîna une expansion sans précédent de la culture carthaginoise, fut principalement due au pire ennemi de Carthage, Massinissa. Personnage légendaire, d'une vigueur physique prodigieuse et comblé de dons naturels, celui-ci avait été élevé à Carthage et il comprit fort bien, sans aucun doute, ce que

la civilisation de cette ville pourrait apporter à ses propres territoires. Son individualité était si forte qu'après 206, au lieu d'être considéré comme un simple déserteur par les Romains, il noua des liens d'amitié étroits avec plusieurs de leurs hommes politiques les plus influents. En récompense du rôle qu'il avait joué à Zama, il reçut la partie orientale — la plus fertile — du royaume de Syphax, et il gouverna désormais, à partir de Cirta (Constantine), un territoire qui s'étendait de l'ouest de cette ville jusqu'à la nouvelle frontière de Carthage. (La région moins développée comprise entre le royaume de Massinissa et la Malouya fut laissée au fils de Syphax). Selon plusieurs écrivains de l'Antiquité, ce fut grâce à Massinissa que la production agricole s'accrut notablement en Numidie. Strabon rapporte qu'il transforma les nomades en cultivateurs. Comme toute généralisation, celle-ci est exagérée, mais il est certain que les quantités de céréales disponibles augmentèrent de façon sensible, laissant un surplus pour l'exportation, même si l'élevage était encore l'activité dominante. Ces progrès furent d'une grande importance pour le développement encore plus considérable que le pays devait connaître ultérieurement sous la domination romaine. Le commerce des autres produits restait limité, et les seules monnaies frappées étaient des pièces de bronze et de cuivre. Cirta devint, semble-t-il, une véritable cité (même s'il paraît exagéré de lui attribuer 200 000 habitants sous le règne du fils de Massinissa, comme on l'a fait). Son archéologie est mal connue, mais l'aspect de la ville dut être presque totalement carthaginois. On y a trouvé des stèles puniques en plus grand nombre que dans aucun autre établissement africain, à part Carthage elle-même. Il est hors de doute que la langue carthaginoise devint alors de plus en plus usuelle en Numidie et en Mauritanie.

La destruction de Carthage

A cette époque, tout allié de Rome était en fait un vassal auquel il incombait avant tout d'obéir à la volonté des Romains et de s'abstenir de toute action dont ils pussent prendre ombrage, à tort ou à raison. La sagesse politique de Massinissa nous est démontrée par la manière dont il comprit la situation. Pendant cinquante ans, il s'efforça d'exercer une pression croissante sur les possessions de Carthage, et sans doute espérait-il que finalement la ville elle-même tomberait entre ses mains avec l'accord de Rome. Au début les Romains n'avaient pas intérêt à affaiblir encore Carthage qui était devenue vassale, et jusqu'en 170 les gains territoriaux du roi de Numidie restèrent faibles. A partir de 167, cependant, Rome s'engagea dans une politique de plus en plus agressive, en Afrique comme ailleurs; elle favorisa donc Massinissa, qui la poussait à se défier de Carthage, et qui d'autre part ne manquait jamais de lui fournir des hommes et des approvisionnements quand elle le lui demandait. Grâce à cette politique, Massinissa parvint à ajouter à ses possessions les emporia (marchés) situés sur le golfe de Gabès et une bonne partie de la vallée de la Bagradas (Mejerda). Les sénateurs romains

en arrivèrent peu à peu à penser, comme Caton l'Ancien, que « Carthage devait être détruite ». En fait, quoique Carthage se fût remarquablement bien relevée après la seconde guerre punique, toute crainte de la voir un jour menacer Rome à nouveau était irrationnelle. Il fut proposé aux Carthaginois soit d'abandonner leur ville pour se retirer dans l'intérieur, soit d'affronter la guerre et ses conséquences. Comme ils adoptèrent ce dernier parti, une armée romaine débarqua en Afrique en 149; malgré l'énorme supériorité des assaillants, Carthage résista jusqu'en 146. Certains Libyens continuèrent à lui prêter main forte, et Massinissa lui-même était peu satisfait de l'initiative prise par Rome, qui le privait de son plus cher espoir; mais il dut s'incliner. La plupart des villes phéniciennes et carthaginoises les plus anciennes — Utique, Hadrumète, Thapsus, etc. — se rallièrent aux Romains, échappant ainsi à une destruction certaine. Carthage elle-même fut rasée et son site fut déclaré maudit au cours d'une cérémonie solennelle symbolisant la crainte et la haine que Rome avait accumulées depuis plus d'un siècle vis-à-vis de la puissance qui s'était opposée le plus farouchement à sa domination du monde méditerranéen.

Les États successeurs de Carthage

La Numidie

Cependant, il fallut attendre encore plus d'un siècle avant que Rome ne supplantât véritablement Carthage en tant que puissance politique et culturelle dominante au Maghreb. Pour diverses raisons (voir chapitre 20), les Romains ne prirent possession que d'une petite partie de la Tunisie du Nord-Est après la destruction de Carthage, et encore ne s'occupèrent-ils guère de ce territoire. Dans le reste de l'Afrique du Nord, ils admirent parmi leur « clientèle » une série de royaumes vassaux qui conservèrent de façon générale leur autonomie interne. Dans ces diverses principautés, l'influence culturelle de Carthage persista, et même s'accrut du fait que les anciennes colonies côtières continuaient de prospérer et à la suite de l'arrivée de nombreux réfugiés pendant les dernières années de la lutte entre Carthage et Rome. La forme tardive de la langue phénicienne appelée « néo-punique » se répandit plus largement que jamais. On rapporte même que les Romains remirent aux rois de Numidie les livres récupérés lors de la destruction des bibliothèques de Carthage: peut-être certains de ces ouvrages, comme le traité d'agriculture de Magon, présentaient-ils une valeur pratique. Aucun des monarques ultérieurs ne fut aussi puissant que Massinissa, mais il fait peu de doute que, pour l'essentiel, le développement des royaumes de Numidie et de Mauritanie se poursuivit. Il convient de souligner que dans une certaine mesure le nom de ces deux royaumes demeura une simple expression géographique, puisque beaucoup de tribus qui y habitaient gardèrent longtemps leur identité propre sous la domination romaine et même au-delà, tandis que l'unité politique y restait précaire. Cet état de choses fut aggravé par la polygamie

que pratiquaient les familles royales (Massinissa, dit-on, laissa dix fils qui lui survécurent) et plus tard par l'intervention des Romains. Massinissa mourut en 148 à l'âge de 90 ans environ; il eut pour successeur Micipsa (148-118), sous le règne duquel le commerce de la Numidie avec Rome et l'Italie devint plus actif; il nous est rapporté que de nombreux négociants italiens vivaient à Cirta. Après la mort de Micipsa, le royaume fut administré conjointement par deux des frères de celui-ci et par Jugurtha, petit-fils de Massinissa, qui était protégé par l'homme d'Etat romain Scipion Emilien, tout comme son aïeul l'avait été par Scipion l'Africain. Jugurtha était doué d'une grande énergie et il voulut prendre le pouvoir pour lui seul. Rome tenta d'abord de partager officiellement le territoire; cependant, quand Jugurtha eut enlevé la ville de Cirta à l'un de ses rivaux et tué tous les résidents italiens, elle lui déclara la guerre. Jugurtha organisa une résistance acharnée, tenant ses adversaires en échec jusqu'à ce qu'il fût trahi et livré aux Romains par Bocchus, roi de Mauritanie. Rome fit alors monter sur le trône un autre membre de la famille de Massinissa, nommé Gauda, dont le fils et successeur Hiempsal régna après avoir été un moment exilé par un rival (de 88 à 83) jusqu'en 60. On sait qu'il fut l'auteur d'un livre sur l'Afrique rédigé en langue punique, et il semble qu'il ait poursuivi l'œuvre civilisatrice amorcée par sa dynastie. Au cours des dernières années d'indépendance de la Numidie, celle-ci se trouva mêlée aux guerres civiles qui provoquèrent la chute de la République romaine. Le fils d'Hiempsal, Juba (60-46) qui dans sa jeunesse avait été publiquement insulté par Jules César, prit en 49 le parti de Pompée, auquel il rendit de grands services en Afrique, à tel point qu'il devait, dit-on, être placé à la tête de la province romaine d'Afrique si les partisans de Pompée l'avaient emporté. Il se suicida après la victoire de César à Thapsus, et Rome entreprit alors d'administrer directement la Numidie.

La Mauritanie

On admet en général que le royaume de Mauritanie s'est développé plus lentement que la Numidie; mais peut-être cette opinion est-elle due à un manque d'informations. Il est clair que le massif montagneux de l'Atlas resta fermé aussi bien à l'influence phénicienne que plus tard à la culture romaine, mais la vie sédentaire se répandit quelque peu dans les régions fertiles comme la vallée de la Moulouya et le long de la côte atlantique. C'est dans les zones montagneuses que diverses tribus conservèrent leur identité propre durant la domination romaine, et même au-delà. Le nom des Maures est cité dès l'expédition de Sicile en 406, puis lors de la révolte d'Hannon (après 350) et de l'invasion romaine de l'Afrique (256). Un roi maure aida Massinissa à une époque critique de sa vie, mais des troupes maures combattirent aussi sous les ordres d'Hannibal à Zama. Plus tard, Bocchus I^{er}, après avoir aidé Jugurtha à lutter contre Rome, le trahit ensuite et reçut en récompense un territoire assez vaste situé à l'est de la Moulouya. A la génération suivante, la région semble avoir été partagée: Bocchus II, qui gouvernait les territoires de l'est, combattit contre Juba avec le concours d'un aventurier italien P. Sittius, au profit de César, lequel avait aussi l'ap-

pui de Bogud II, qui régnait à l'ouest de la Moulouya. L'un et l'autre de ces monarques furent récompensés par César, et Bocchus élargit encore à cette occasion ses possessions aux dépens de la Numidie. Quelques années après, Bogud II, ayant pris parti pour Antoine dans la guerre civile romaine, fut chassé de son territoire par Bocchus II, qui soutenait Octave. Bocchus mourut en 33 et Bogud fut tué en 31: toute la Mauritanie se trouva alors sans maître, mais l'empereur Auguste décida que le moment n'était pas venu pour Rome de gouverner directement le pays — peut-être craignait-il que les «tribus» montagnardes n'y créent de graves difficultés militaires. En 25, il plaça donc sur le trône Juba, fils du dernier roi de Numidie, qui avait vécu dès l'âge de quatre ans en Italie, et pour lequel le royaume de Numidie avait été temporairement reconstitué en 30 et 25. Juba gouverna pendant plus de quarante ans en loyal «client» de Rome, et il accomplit dans une certaine mesure en Mauritanie ce que Massinissa avait fait pour la Numidie. C'était un homme aux goûts essentiellement pacifiques; fortement imprégné de culture hellénique, il avait écrit de nombreux livres (aujourd'hui disparus) en grec. Sa capitale Iol, rebaptisée Caesarea (Cherchell), et sans doute aussi sa seconde capitale Volubilis, devinrent sous son règne de véritables villes. Son fils Ptolémée régna après lui jusqu'en 40 de notre ère, date à laquelle l'empereur Gaius, qui l'avait convoqué à Rome, le fit mettre à mort, pour un motif qui nous est inconnu. Cette mesure qui préludait à la transformation de la Mauritanie en province romaine, déclencha une révolte d'une durée de plusieurs années. En l'an 44 de notre ère, la Mauritanie fut scindée en deux provinces, et l'ensemble du Maghreb se trouva dorénavant sous la domination directe de Rome.

L'héritage phénicien dans le Maghreb

De façon générale, la période pendant laquelle les royaumes de Numidie et de Mauritanie restèrent indépendants fut marquée par l'élaboration et la consolidation d'une culture d'origine à la fois libyenne et phénicienne, où le second élément jouait un rôle prédominant quoiqu'il représentât seulement bien entendu une minorité de la population. Les progrès de l'agriculture en Numidie, que nous avons signalés plus haut, se produisirent dans des régions relativement éloignées où les conditions géographiques étaient favorables. Sauf à Cirta et plus tard à Iol Caesarea, la croissance des villes resta faible mais elle suffit dans certaines régions à jeter les bases de l'urbanisation importante qui se produisit à l'époque romaine. La puissance de cette culture mixte est illustrée par le fait que des inscriptions du IIe siècle de notre ère sont encore rédigées en néo-punique et qu'au cours de la même période, le terme de «suffète» était, à notre connaissance, en usage dans au moins trente villes qui pouvaient être situées aussi loin l'une de l'autre que Volubilis, dans l'Ouest marocain, et Leptis Magna en Libye. La survivance de la religion phénicienne/libyenne sous la domination romaine est également un fait doté de multiples significations. L'existence dans le

Maghreb de l'époque d'une unité culturelle superficielle nous est confirmée par la mystérieuse écriture libyenne : apparue, semble-t-il, durant le IIe siècle avant notre ère (on la trouve sur deux inscriptions à Dougga), elle fut ensuite employée au temps des Romains sur des stèles (sans doute en imitation des coutumes puniques), dont un certain nombre ont été retrouvées au Maroc, à la frontière algéro-tunisienne et en Libye. Après la conquête romaine, le libyen et le néo-punique furent remplacés, en tant que langues écrites, par le latin ; une forme orale du punique restait encore très courante à la fin de la période romaine, mais il est impossible de déterminer dans quelle mesure et où l'on continuait à parler le libyen. La similitude observée entre l'écriture libyenne et l'alphabet touareg des temps modernes demeure inexpliquée.

Sur le plan de l'histoire générale, la fondation de colonies phéniciennes au Maghreb constitue le seul exemple d'extension en Méditerranée occidentale des cultures plus anciennes originaires du Proche et du Moyen-Orient auxquelles Carthage devait survivre. Ce phénomène, concurremment avec la poussée grecque vers l'Ouest, se rattache au mouvement plus général qui amena tout l'Ouest méditerranéen et aussi dans une certaine mesure l'Europe du Nord-Ouest, habitée jusque là par des « peuplades tribales » très diverses, dans la sphère d'influence des civilisations de la mer Egée et de l'Orient. En ce qui concerne l'histoire de l'Afrique proprement dite, la période phénicienne marque l'entrée du Maghreb dans l'histoire générale du monde méditerranéen, et le resserrement de ses liens avec les rivages situés au nord aussi bien qu'à l'est. Les facteurs géographiques qui, jusqu'aux temps modernes tout au moins, associaient déjà le Maghreb au monde méditerranéen se trouvèrent ainsi renforcés. En raison de la rareté des sources historiques disponibles, il faudra attendre de nouvelles découvertes archéologiques pour connaître de façon plus précise l'évolution de la culture libyenne autochtone et la manière dont elle réagit à la pénétration de la civilisation phénicienne.

Note du Comité scientifique international

Il est envisagé de rendre compte, dans une édition ultérieure, de manière plus détaillée, de l'héritage et du rôle de la Libye pendant la période couverte dans ce volume.

Il est prévu de tenir un colloque qui portera sur la contribution de la Libye dans l'Antiquité classique avec une référence particulière au rôle de la Cyrénaïque pendant la période hellénistique, de la Libye durant la période phénicienne et la civilisation des Garamantes.

CHAPITRE 19

La période romaine et post-romaine en Afrique du Nord

Partie I

La période romaine

A. Mahjoubi

Après la destruction de Carthage en 146 avant notre ère et la réduction de son territoire en province romaine, le sort de l'Afrique du Nord allait dépendre désormais de Rome et des royaumes indigènes. Il aurait été souhaitable de consacrer un chapitre particulier à l'étude de ces derniers, depuis l'avènement des royaumes numides jusqu'à la disparition, en 40 de notre ère, du dernier roi de Maurétanie. A partir de cette date, toute l'Afrique du Nord devint romaine et le resta jusqu'à l'invasion vandale.

L'occupation romaine et la résistance indigène

Toutefois, ni l'occupation du pays ni surtout ce qu'on appelle par un euphémisme colonial la « pacification » ne furent aisément réalisées. L'avance romaine vers le sud et vers l'ouest, à partir de l'ancien territoire de Carthage et de l'ancien royaume de Juba Ier, se heurta à une résistance opiniâtre, qui ne fut jamais complètement jugulée, mais dont on ne connaît malheureusement que les épisodes les plus saillants. Après l'établissement et l'affermissement de la domination romaine, une résistance incessante, qui revêtit des aspects militaires et aussi politiques, ethniques, sociaux et religieux, finit par ébranler l'unité économique et culturelle que Rome avait laborieusement créée en Afrique du Nord. Tout ce qui se rattache à cette résistance et à ces révoltes est relaté par les sources littéraires ou épigraphiques selon le seul

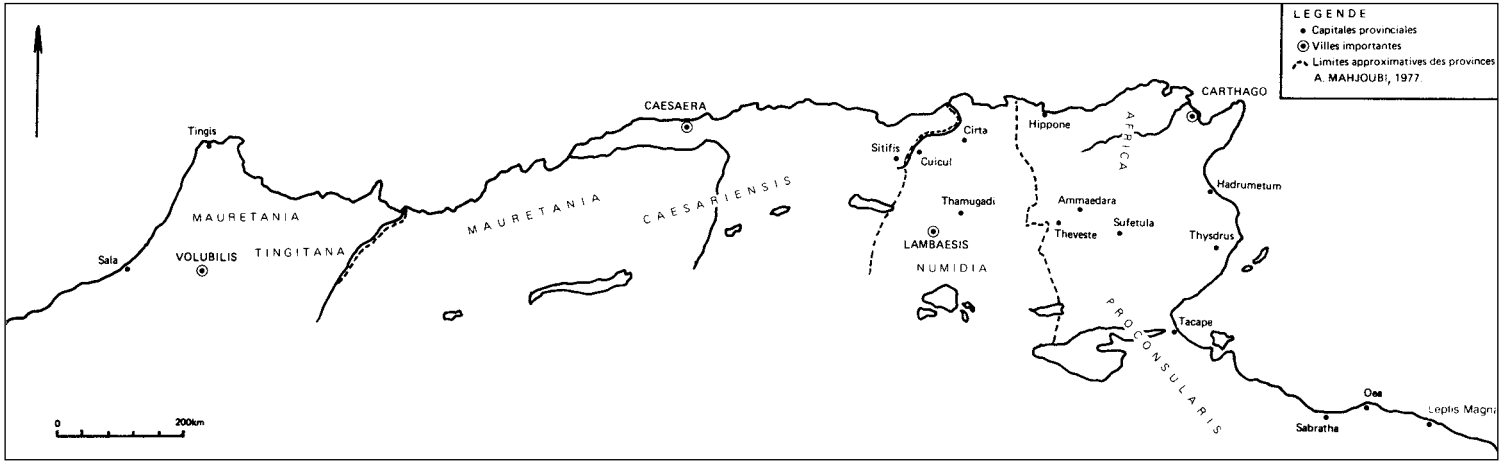

Les provinces romaines d'Afrique du Nord à la fin du IIe siècle de notre ère.

point de vue romain, et les difficultés de l'analyse historique sont encore aggravées par certaines approches de l'historiographie moderne : au début du siècle surtout, et jusqu'à une époque très récente, celle-ci n'avait pas pu ou n'avait pas voulu se dégager des visions plus ou moins influencées par l'idéologie dominante coloniale.[1]

Le caractère particulier des guerres africaines apparaît notamment durant la phase de la conquête : une série de triomphes successifs, célébrés pendant le dernier quart du Ier siècle avant notre ère par les généraux romains contre les Maures, Musulames, Gérules, Garamantes, montre bien que les populations indigènes ne furent jamais subjuguées entièrement malgré les victoires romaines[2].

La plus connue de ces guerres est celle du Numide Tacfarinas, qui se prolongea pendant huit ans, sous le règne de Tibère, et s'étendit à tous les confins méridionaux de l'Afrique du Nord, depuis la Tripolitaine jusqu'à la Maurétanie. Elle est souvent présentée par les historiens modernes, d'une façon schématique, comme une lutte entre la Civilisation et la Barbarie, une opposition des indigènes nomades et semi-nomades à l'avance romaine, à la sédentarisation et, partant, aux bienfaits d'une civilisation et d'un ordre supérieurs[3]. Pourtant, les revendications que Tacite attribua à Tacfarinas permettent d'apercevoir d'une façon plus claire les causes profondes de la résistance indigène. Les armes à la main, le chef numide réclamait des terres à l'Empereur tout-puissant, car la conquête romaine avait été immédiatement suivie d'une mainmise sur les richesses foncières du pays. Les sédentaires indigènes étaient spoliés de leurs champs ; les terrains de parcours des nomades sans cesse réduits et limités ; vétérans et autres colons romains et italiens étaient installés partout, à commencer par les régions les plus fertiles ; compagnies fermières et membres de l'aristocratie romaine, sénateurs et chevaliers, se taillaient de vastes domaines. Leur pays ainsi mis en coupe réglée, tous les autochtones nomades, tous les sédentaires qui n'habitaient pas les quelques rares cités épargnées par les guerres successives et par les expropriations, furent, soit réduits à une condition misérable, soit refoulés vers la steppe et le désert. La seule issue était donc la résistance armée et la revendication principale était la terre.

Au cours des deux premiers siècles de notre ère, les opérations militaires se poursuivirent et à la poussée romaine vers le sud-ouest répondait l'effervescence des tribus qui se rassemblaient et se dispersaient, de la vallée de la Moulouya au Djebel Amour et à l'Ouarsenis. Aisément établie dans les régions côtières et au nord-est, l'occupation romaine franchit alors des étapes successives dans le sud de la Tunisie actuelle, comme dans les Hauts-Plateaux et l'Atlas saharien. Sous les empereurs Julio-Claudiens, la frontière du territoire conquis allait de Cirta à l'ouest à Tacapae au sud, en passant par *Ammaedara*, où était installée la IIIe

1. Voir, à ce propos, l'introduction de l'ouvrage de M. BENABOU, 1976, notamment, pp. 9-15.
2. P. ROMANELLI, 1959, pp. 175 et sq.
3. P. ROMANELLI, 1959, *op. cit.*, pp. 227 et sq.

légion Auguste, Thelepte et *Capsa*. Sous les Flaviens, la légion s'installa à *Theveste* et l'avance fut poussée jusqu'à *Sitifis*; la région des Nementcha fut annexée sous Trajan et on organisa, en 100, la colonie de Timgad; enfin en 128, la légion s'établit définitivement à Lambèse; l'Aurès fut percé de routes et son accès fut interdit aux « tribus » par l'installation du camp de Gemellae. A la frontière entre les provinces romaines et les espaces désertiques du Sud, où furent refoulées les « tribus », se constitua une zone de confins — le *limes* — progressivement déplacée vers le sud-ouest, et formée, sur 50 à 100 km de profondeur, de fossés et de routes jalonnées de postes et de fortins. Les recherches d'archéologie aérienne de J. Baradez ont révélé notamment les tronçons d'un *fossatum*, bordé d'une levée de terre ou d'un mur et protégé à intervalles inégaux par des tours carrées ou rectangulaires. Pour surveiller les déplacements des tribus nomades et les empêcher de piller les centres agricoles et les caravanes qui remontaient vers le nord, pour atteindre les cités commerçantes de la côte des Syrtes, les Sévères avaient, à la fin du IIe siècle, établi une série de fortins en avant du *limes* proprement dit, comme *Dimmidi* (Messad), *Cydamus* (Ghadamès) et *Golas* (Bou N'jem). Les confins méridionaux des provinces africaines finirent ainsi par être efficacement défendus au cours des deux premiers siècles de notre ère.

Mais Rome ne fut pas en mesure d'éliminer radicalement la résistance berbère, et n'acheva jamais la fixation des nomades du sud et de l'ouest. Malgré les efforts de Trajan et d'Hadrien, malgré la sûreté de la politique de Septime Sévère aux confins de la Tripolitaine, la crise du IIIe siècle interrompit trop tôt cette entreprise. Le désert et les commodités de déplacement qu'offrait aux nomades le dromadaire, la facilité des communications d'ouest en est, le long de l'Atlas saharien, laissaient aux Berbères irréductibles des possibilités de manœuvre. A cet égard, la Maurétanie Tingitane et, plus tard, les immensités désertiques de l'arrière-pays tripolitain furent le réservoir dans lequel puisèrent les tribus qui finiront par venir à bout de la domination romaine. Jusqu'au premier quart du IIIe siècle, on opposa aux alertes locales dans le centre et le sud du pays la IIIe légion Auguste, dont l'effectif théorique de 5 à 6 000 hommes fut renforcé selon les besoins par de nombreux auxiliaires. On a calculé que le nombre maximum de soldats a pu atteindre 25 à 30 000 hommes au IIe siècle, chiffre qui n'est certes pas considérable, quoiqu'il faille tenir compte des vétérans encore mobilisables, qui s'installaient sur les terres gagnées à l'agriculture en bordure du *limes*; on faisait aussi venir, au besoin, des troupes prélevées sur les légions des autres provinces de l'Empire, notamment d'Espagne, pour la défense de la Maurétanie Tingitane. Le proconsul d'Afrique disposait également à Carthage, pour le maintien de l'ordre, de la XIIIe cohorte urbaine ainsi que d'un petit corps de cavalerie, alors que la répression de la piraterie et la surveillance des côtes étaient confiées à la flotte d'Alexandrie. Quant au recrutement des légionnaires d'Afrique, il fut d'abord très varié, mais devint presque entièrement local, avec cependant quelques corps orientaux — la *cohors chalcidenorum*, les archers palmyréniens — formés de Syriens habitués aux guerres du désert.

L'organisation administrative et les problèmes militaires

Le 13 janvier 27 avant notre ère, Octave, qui reçut trois jours plus tard le titre d'Auguste, partagea, selon la thèse classique, les provinces de l'Empire avec le Sénat. L'Afrique, conquise depuis longtemps, « pacifiée » et liée par des traditions multiples d'ordre économique autant que politique à la classe sénatoriale, échut avec d'autres provinces à l'administration du Sénat. Elle était limitée à l'ouest par la ligne *Ampsaga – Cuicul* – Zaraï – Hodna, et se prolongeait au sud-est, en Tripolitaine, par une plaine côtière jusqu'aux autels des Philènes, à la limite de la Cyrénaïque. Cette *provincia Africa*, qui fut désignée aussi par l'épithète *proconsularis*, regroupait les deux provinces que Rome avait établies successivement en Afrique du Nord : celle qui correspondait au territoire punique conquis en 146 avant notre ère et qui portait le nom d'*Africa Vetus*, et celle que César avait créée après sa campagne africaine contre les Pompéiens et leur allié le roi numide Juba Ier, et qui fut appelée *Africa Nova*. A ces territoires s'ajouta également celui des quatre colonies cirtéennes, que César avait cédées au condottiere italien P. Sittius.

Comme à l'époque républicaine, le Sénat romain continua à l'époque impériale à déléguer un gouverneur en Afrique. Celui-ci était un personnage de rang très élevé, car il était choisi parmi les deux plus anciens consulaires présents à Rome au moment du tirage au sort des provinces ; il avait donc le titre de proconsul et, à moins d'une prorogation exceptionnelle, il ne restait en fonction à Carthage que durant une seule année. A ses prérogatives judiciaires, qui en faisaient le grand juge de la province au civil comme au criminel, s'ajoutaient les tâches administratives et financières : il surveillait l'administration et les autorités municipales, en principe autonomes, et leur communiquait les lois et règlements impériaux ; il ordonnait l'exécution des travaux publics importants, ordonnançait les dépenses, avait la haute main sur l'administration chargée du ravitaillement de Rome en blé africain, sur le système fiscal dont les revenus étaient destinés en principe à l'*Aerarium Saturni*, la caisse du Sénat… Il était assisté de légats propréteurs qui résidaient l'un à Carthage même, l'autre à Hippone, et d'un questeur qui administrait les finances ; il disposait enfin, comme nous l'avons déjà indiqué, d'un petit contingent de troupes de 1600 hommes environ pour le maintien de l'ordre.

L'Empereur pouvait intervenir dans les affaires de la province sénatoriale, soit directement, soit surtout par la présence d'un procurateur équestre, fonctionnaire impérial chargé de la gestion des vastes domaines impériaux, de la perception de certains impôts indirects, comme la *vicesima hereditatium*, qui alimentait le trésor militaire placé sous le contrôle de l'empereur. Le procurateur avait aussi un pouvoir judiciaire, limité en principe au contentieux fiscal ; même remplacé peut-être, à partir de 135, par un *procurator Patrimonii*, pour l'administration domaniale, et par un *procurator IIII Publicorum Africae*, pour l'administration fiscale, il n'en reste pas moins que ce ou ces fonctionnaires impériaux entraient souvent en conflit avec le proconsul, sans qu'on puisse affirmer qu'ils étaient chargés de le surveiller.

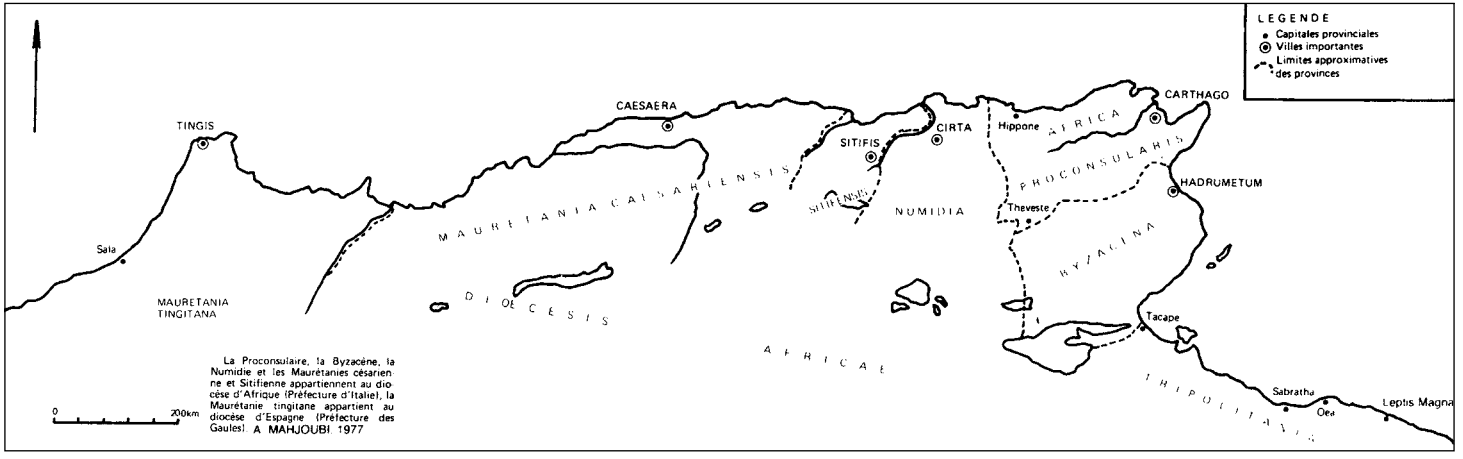

Les provinces romaines d'Afrique du Nord au IVe siècle de notre ère.

Cependant, à l'inverse de la plupart des provinces sénatoriales, l'Afrique proconsulaire ne pouvait être dégarnie de troupes. En effet, si la partie située au nord-est, qui correspondait à l'ancienne *Africa Vetus*, était très calme, ce n'était pas le cas des régions méridionales, où l'autorité avait besoin d'une garnison militaire pour assurer la défense et étendre graduellement la zone « pacifiée ». Ces troupes, constituées surtout par la IIIe légion Auguste, étaient commandées par un légat impérial subordonné au proconsul : celui-ci conservait donc, exceptionnellement, les pouvoirs militaires des gouverneurs républicains. Mais cette situation ne pouvait se prolonger sans susciter la méfiance de l'empereur. C'est ce qui ne tarda pas à se produire sous Caligula qui, dans le cadre d'une politique générale visant à limiter les pouvoirs des gouverneurs et à diminuer l'autorité et l'autonomie du Sénat, apporta un important changement d'ordre politico-militaire à l'organisation de l'Afrique proconsulaire : le commandement militaire fut séparé du gouvernement civil ; ce qui aboutit à la création, en fait sinon en droit, d'un territoire militaire de Numidie, placé sous l'autorité du légat qui commandait la IIIe légion Auguste. Ce commandement extraordinaire dut avoir, dès 39 de notre ère, une titulature intermédiaire entre celle des légats gouverneurs provinciaux et celle des légats lieutenants généraux des légions[4].

Mais la situation n'était pas très claire, et ne pouvait manquer de susciter des conflits de compétence et d'autorité entre le proconsul et le légat de la légion. Septime Sévère finit par la régulariser, en érigeant le territoire militaire en province : ce fut la création de la province de Numidie, sans doute en 198-199[5]. Elle était administrée par le légat de la légion, appelé aussi quelquefois *praeses* et directement nommé et déplacé par l'empereur, et sa frontière occidentale suivait toujours la rive gauche de l'*Ampsaga* (Oued-el-Kébir), passait à l'ouest de *Cuicul* et Zaraï, coupait la plaine du Hodna et piquait au sud dans la direction de Laghouat. A l'est, la frontière allait du nord-ouest d'Hippone à l'ouest de Calama, suivait la rive droite de l'Oued Cherf, passait à l'ouest de *Magija*, et se dirigeait vers la bordure nord-ouest de Chott-el-Jerid.

De l'*Ampsaga* à l'Atlantique s'étendait le royaume de Maurétanie, que le roi Bocchus le jeune avait légué, dès 33 avant notre ère, à l'Empire romain[6]. Octavien, le futur Auguste, accepta le legs et en profita pour installer dans le pays onze colonies de vétérans ; mais en 25 avant notre ère, il rétrocéda le royaume à Juba II, auquel succéda son fils Ptolémée en 23 de notre ère. Prudent, Octavien jugeait sans doute que l'occupation serait prématurée et qu'une préparation par chefs indigènes interposés était nécessaire. En 40, jugeant venu le moment de l'administration directe, Caligula fit assassiner Ptolémée[7]. Enfin Claude organisa, à la fin de l'année 42, les deux provinces de Maurétanie : la Césarienne à l'est, et la Tingitane à l'ouest, séparées par

4. M. BÉNABOU, 1972, pp. 61-75.
5. H.G. PFLAUM, 1957, pp. 61-75.
6. P. ROMANELLI, 1959, *op. cit.*, pp. 156 et s.
7. J. CARCOPINO, 1958, pp. 191 sq. ; *id.*, 1948, pp. 288-301 ; M. ROSTOVTZEFF, 1957, pp. 321 et s. ; T. KOTULA, 1964, XV, pp. 76-92.

la *Muluchat* (Moulouya). Comme la Numidie, toutes deux relevaient directement de l'empereur; elles étaient gouvernées par de simples procurateurs équestres qui résidaient, l'un à *Iol-Césarée*, l'autre probablement à *Volubilis*, et y commandaient des troupes auxiliaires, tout en disposant de pouvoirs civils et militaires.

L'organisation militaire et administrative des provinces africaines ne connut pas de changements majeurs jusqu'à l'époque de Dioclétien. L'Afrique, bien que moins atteinte que d'autres provinces, ne pouvait cependant échapper aux répercussions de la crise générale qui affecta l'ensemble du monde, et revêtit des aspects multiples, politique, économique, religieux et moral. Rendue possible dès la fin de l'époque antonine, elle fut loin d'être désamorcée par les transformations de l'époque sévérienne, et dégénéra à partir de 238, et jusqu'à la fin du IIIe siècle, en une tourmente d'une gravité inquiétante. En Afrique du Nord, les attaques des tribus maures, qui reprirent de plus belle, entre 253 et 262, puis de nouveau sous le règne de Dioclétien[8], annonçaient déjà le recul progressif de la domination romaine. A la crise financière, au préjudice plus ou moins important porté à la prospérité économique que la Proconsulaire et la Numidie connurent au IIe siècle et jusqu'au premier quart du IIIe siècle, à l'accentuation du déséquilibre entre les différentes catégories sociales, s'ajoutèrent les contre-coups des usurpations et de l'anarchie militaire, qui provoquèrent l'émiettement de l'autorité impériale en une multitude de règnes successifs ou simultanés.

Cependant, l'Empire eut alors des sursauts qui le sauvèrent; dès le règne de Gallien, une action multiforme, progressive et empirique, engloba tous les domaines, transforma l'armée et le commandement, réforma le gouvernement et l'administration des provinces, s'étendit à la politique sociale, à la religion et à la mystique impériale. Ce fut la première étape d'une œuvre de restauration qui progressa avec Aurélien et Probus, et finit par se systématiser dans les profondes réformes de Dioclétien. Enfin, les innovations de Constantin, tout en créant un monde nouveau, constituèrent en quelque sorte une synthèse cohérente des apports et des échecs de ces réformes, ainsi que de l'évolution religieuse de l'époque.

La séparation des pouvoirs civils et militaires fut l'un des traits dominants de l'administration provinciale au Bas Empire. Elle fut réalisée progressivement entre le règne de Gallien et celui de Constantin, qui lui donna sa forme définitive et systématique.

La refonte de l'appareil militaire en Afrique du Nord fut rendue nécessaire dès la dissolution, sous Gordien III, de la légion d'Afrique, la IIIe Augusta[9]. Le commandement fut en fin de compte confié au comte d'Afrique, dont l'autorité s'exerça sur les troupes de toutes les provinces africaines. Cette armée du IVe siècle était fort différente de celle du Haut Empire; les attaques des tribus maures imposèrent la formation d'une armée mobile, masse de manœuvre toujours prête à intervenir rapidement dans

8. Voir en dernier lieu M. BENABOU, 1976, *op. cit.*, pp. 218 et s. et pp. 234 et s.
9. M. BENABOU 1976, *op. cit.*, pp. 207 et s. et, pour la reconstitution de la légion sous le règne de Valérien, pp. 214 et s.

les zones d'insécurité. Elle était composée d'unités d'infanterie légionnaire et de détachements de cavalerie recrutés surtout parmi les populations paysannes romanisées installées au voisinage des camps. Mais le service militaire devint peu à peu une obligation héréditaire et fiscale, ce qui ne manqua pas de compromettre la valeur des contingents. A cette armée mobile, considérée comme la troupe d'élite, s'ajoutaient les *limitanei*, c'est-à-dire les soldats-paysans auxquels on distribuait des lots de terre situés sur le *limes*; ils étaient exemptés d'impôts et devaient, en contrepartie, assurer la surveillance de la frontière et repousser éventuellement les incursions des tribus. Comme ceux d'Orient, les *limitanei* de Maurétanie Tingitane étaient organisés en unités classiques, ailes, cohortes, mais tous ceux des autres provinces africaines se trouvaient en revanche répartis en secteurs géographiques, placés chacun sous les ordres d'un *Praepositus limitis*. Divers documents archéologiques, trouvés notamment dans le secteur oriental du *limes*, montrent que les paysans-*limitanei* étaient groupés autour de fermes fortifiées et s'adonnaient aux travaux agricoles; en utilisant souvent le dromadaire, ils contribuèrent ainsi au développement de l'agriculture et du peuplement aux confins du Sahara, et firent du *limes* beaucoup plus une zone d'échanges économiques et de contacts culturels qu'une ligne de séparation entre les provinces romaines et le pays resté berbère et indépendant; c'est ce qui explique comment la civilisation romano-africaine et le christianisme purent atteindre, au sud, des régions qui échappaient à l'administration directe de Rome. D'ailleurs le gouvernement romain avait toujours entretenu des rapports avec les chefs de tribu qui, moyennant des subsides et une investiture impériale qui reconnaissait leurs pouvoirs locaux, fournissaient souvent des contingents qui étaient affectés à la garde du *limes*.

Parallèlement aux réformes militaires, l'organisation territoriale des provinces fut complètement bouleversée. Mais il est maintenant établi que cette réorganisation fut installée graduellement, selon les nécessités et les conditions de chaque province. Afin de renforcer l'autorité impériale, d'amoindrir par la même occasion celle du proconsul dont la puissance faisait souvent le jeu des usurpateurs, et d'accroître les ressources fiscales pour affronter les menaces extérieures, l'Afrique proconsulaire fut morcelée en trois provinces autonomes: au nord, la Zeuginate, ou Proconsulaire proprement dite, s'arrêtait au sud à une ligne reliant *Ammaedara* à *Pupput*, près d'Hammamet; à l'ouest, elle englobait Calama, *Thubursicu Numidarum* et *Theveste*. Le proconsul demeurait cependant, à Carthage, un personnage important; c'est un *clarissime*, qui, à sa sortie de charge, arrivait souvent au sommet de la hiérarchie des consulaires et prenait rang parmi les *illustres*; il n'était pas rare que ces proconsuls du IV^e^ siècle soient de souche africaine. Ils étaient toujours assistés de deux légats qui leur étaient généralement apparentés et résidaient l'un à Carthage et l'autre à Hippone. Le proconsul conservait ses prérogatives judiciaires et administratives, mais le contrôle des affaires municipales se faisait sans cesse plus tyrannique, et l'administration tendait à se compliquer par la multiplicité des bureaux et des agents qui relevaient du proconsul et de ses légats.

Détachée de la Proconsulaire, la province de Byzacène s'étendait de la ligne *Ammaedara-Pupput* jusqu'aux portes de *Tacapae*. A l'ouest, elle englobait les régions de Mactar, *Sufetula*, Thelepte et *Capsa*. Cependant au sud, les postes du *limes* ne dépendaient pas du gouverneur de la Byzacène qui, tout comme la Proconsulaire, était dépourvue de troupes; les postes qui se trouvaient au voisinage de Chott-el-Jerid relevaient donc de la Numidie, tandis que ceux du sud-est dépendaient de la Tripolitaine. Le gouverneur de Byzacène, qui résidait à Hadrumète, fut d'abord de rang équestre, avec le titre de *praeses*; mais peut-être dès le règne de Constantin et, de toute manière, dès 340, il accéda à la dignité de consulaire.

Au sud-est, la nouvelle province de Tripolitaine comprenait deux zones différentes: une bande côtière qui s'étendait de *Tacapae* à l'autel des Philènes et qui, jusqu'au IIIe siècle, relevait du proconsul et très probablement de la légation de Carthage; en arrière, la région du *limes* de Tripolitaine était, jusqu'au IIIe siècle, sous l'autorité du commandant de la IIIe légion Auguste, gouverneur de la province de Numidie. Cette région comprenait la Djeffara, les Matmata et arrivait jusqu'à la pointe nord du Chott-el-Jerid. Contrairement à ce qu'on croyait, les recherches récentes ont montré que si les Romains avaient évacué des positions avancées comme celle de *Golas* (Bou N'jem), ils avaient maintenu leurs positions au sud de la côte pendant le IVe et le début du Ve siècle[10]. C'est pourquoi les gouverneurs de Tripolitaine purent, à différentes reprises, jouer un rôle militaire important: jusqu'en 324-326, ils jouissaient avec le titre de *praeses* de leur compétence militaire et résidaient à *Leptis Magna*. Par la suite, le commandement des troupes stationnées sur le *limes* fut récupéré par le comte d'Afrique, qui ne le garda cependant pas continuellement: peu avant 360 et en 365, le *limes tripolitanus* fut enlevé provisoirement au *Comes Africae* et confié au *praeses* de Tripolitaine, peut-être en raison de l'agitation de la tribu des *Austuriani*.

La province de Numidie avait une étroite ouverture sur la mer, entre le massif de l'Edough à l'est, et l'embouchure de l'*Ampsaga* à l'ouest; mais vers le sud, son territoire s'élargissait depuis l'extrémité orientale du Chott-el-Hodna jusqu'aux portes de *Theveste*. D'abord divisée en deux zones qui groupaient l'une la région calme des villes de l'ancienne confédération cirtéenne autour de la capitale Cirta, l'autre la région montagneuse et agitée du sud, avec le centre principal de Lambèse, elle fut réunifiée dès 314. Mais elle conserva à sa tête un gouverneur de rang équestre cumulant les pouvoirs civils et militaires, avec le titre de *praeses*, jusqu'en 316. Le gouvernement civil fut alors confié à des sénateurs dotés du nouveau titre de *consularis provinciae*, puis placés au rang des *clarissimes*; la grande majorité d'entre eux appartenait aux familles de l'aristocratie romaine, à cause des intérêts fonciers qui liaient cette dernière à cette riche province. *Cirta* devint l'unique capitale et prit, en l'honneur de l'empereur, le nom de Constantine.

10. L'abandon de la Tripolitaine intérieure, affirmé par C. COURTOIS, 1955, pp. 70-79, est démenti par l'archéologie. Voir A. DI VITA, 1964, pp. 65-98 et G. CLEMENTE, 1968, pp. 318-342.

1

1. Timgad (antique Thamugadi, Algérie) : avenue et arc de Trajan.

2. Maktar (antique Macoaris, Tunisie) : Arc de Trajan donnant accès au forum.

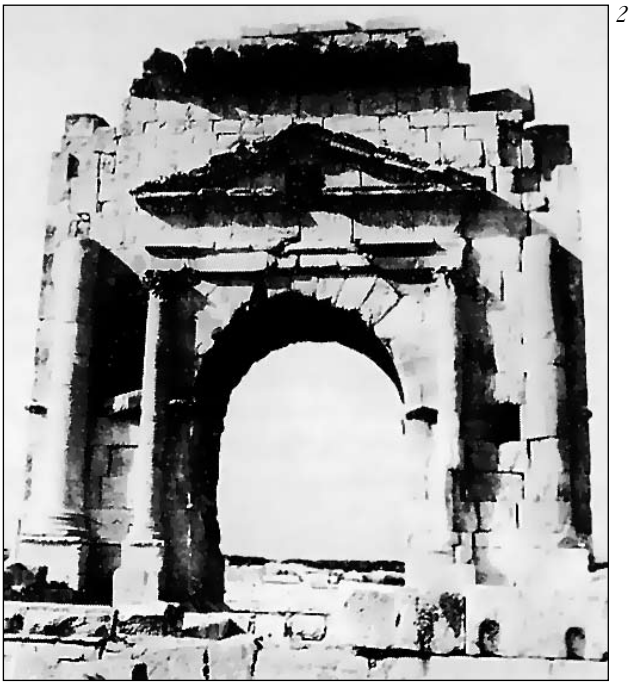

2

Le problème de la réorganisation administrative des provinces de Maurétanie au IVe siècle est dominé par une question primordiale : Dioclétien a-t-il, comme on le croit généralement, évacué très peu avant son avènement la Tingitane intérieure et toute la partie occidentale de la Césarienne ? Des travaux récents permettent de douter sérieusement de l'abandon de la région située à l'ouest de la Maurétanie césarienne[11]. En revanche, on admet que Dioclétien a évacué, en 285, tous les territoires au sud de l'Oued Loukkos en Maurétanie Tingitane ; Rome n'aurait conservé que des relations maritimes avec les villes côtières, ce qui expliquerait que des centres comme *Sala* aient pu continuer à vivre, sous Constantin, dans l'orbite romaine[12]. Dioclétien détacha d'autre part la partie orientale de la Maurétanie Césarienne, pour créer une nouvelle province : la Maurétanie Sitifienne dont Sétif fut la capitale. Enfin la Maurétanie Tingitane fut séparée administrativement du reste de l'Afrique pour être rattachée au diocèse des Espagnes.

Pour assurer la liaison entre le gouvernement central et les provinces devenues ainsi plus petites et plus nombreuses, Dioclétien augmenta le nombre des hauts fonctionnaires qui exerçaient les fonctions, naguère extraordinaires mais devenues permanentes, de vice-préfet du prétoire : ces *vicaires* étaient en principe des chevaliers *perfectissimes*, mais promus au *clarissimat* lorsqu'ils devaient contrôler des gouverneurs de classe sénatoriale.

A chaque vicaire était attribué un ressort fixe, le diocèse, qui groupait un certain nombre de provinces. Le diocèse d'Afrique rassemblait ainsi les provinces d'Afrique du Nord, à l'exception de la Maurétanie Tingitane ; les gouverneurs de ces provinces étaient placés sous l'autorité du vicaire qui résidait à Carthage et dépendait de la préfecture du prétoire d'Italie-Afrique-Illyrie, sauf le proconsul d'Afrique qui relevait directement de l'empereur.

La colonisation et l'organisation municipale

Comme la civilisation grecque, la civilisation romaine était essentiellement un phénomène urbain. Le degré de romanisation d'une province était donc fonction de la densité des villes[13] ; or dans les provinces africaines, notamment en Proconsulaire, la vie urbaine était particulièrement développée : on a dénombré au moins 500 cités pour l'ensemble de l'Afrique du Nord, dont 200 pour la seule Proconsulaire[14] ; mais on n'a pas suffisamment indiqué que cet urbanisme était en grande partie hérité de l'époque punico-numide[15].

11. Voire P. SALAMA, 1954 (a), pp. 224-229 ; *id.*, 1954 (b), pp. 1292-1311.
12. J. BOUBBE, 1959-1960, pp. 141-145 ; A. JODIN, 1966.
13. Pour le rôle et l'évolution historique des structures urbaines, voir M. CLAVEL et P. LEVÊQUE, 1971. pp. 7-94. Comme l'écrivait COURTOIS, tout se passe « comme si on ne participait valablement à la civilisation que dans la mesure où la vie quotidienne était le reflet plus ou moins éclatant de celle qu'on menait à Rome », 1955, *op. cit.*, p. 111.
14. G. CHARLES-PICARD, 1959, p. 45 et s.
15. Voir par exemple, dans l'article de G. CAMPS, 1960 (b). VIII, pp. 52-54, la liste des cités antérieures à la deuxième guerre punique, et celle des villes du royaume numide, entre la *Fossa Regia* et la *Mulucha*, pp. 275-277.

A l'époque républicaine, aucune cité de droit romain n'existait encore ; il y avait seulement sept cités d'origine phénicienne, qui jouissaient d'une autonomie guère à l'abri des vicissitudes politiques : c'étaient celles qui avaient choisi le parti de Rome, lors de la dernière guerre entre Romains et Puniques. Leurs institutions traditionnelles furent reconnues et elles furent également exemptées de la contribution foncière, le *Stipendium*. L'autorité romaine toléra cependant, mais sans aucune garantie juridique, les institutions des autres cités africaines, qui continuèrent à s'administrer à la mode phénicienne, à avoir à leur tête des suffètes et des conseils de notables, tout en s'acquittant du *Stipendium*[16]. La première tentative de colonisation officielle fut entreprise par C. Gracchus, en vertu de la *lex rubria*, en 123 avant notre ère ; 6 000 colons, Romains et Latins, devaient recevoir des lots considérables, 200 jugères par tête, c'est-à-dire 50 ha ; ce qui, avec les communaux, supposait une étendue de terre considérable. Aussi pense-t-on que les assignations atteignirent au sud de la Mejerda la *fossa regia*, frontière de la première province romaine d'Afrique. Les colons ne devaient donc pas, du moins par la suite, habiter seulement Carthage, mais essaimer dans un certain nombre de bourgs. Il fallut aussi, sans doute, exproprier et déplacer les anciens propriétaires. On connaît le sort de cette première colonisation romaine : elle échoua pour des raisons d'ordre politique, la haine des aristocrates romains pour C. Gracchus, réformateur et chef du parti populaire, et aussi pour des motifs économiques, les colons n'étant que de petites gens désargentés et, pour la plupart, sans origines paysannes ; ainsi cette colonisation ne fut au fond qu'un prétexte pour renverser le parti populaire et permettre aux riches, sénateurs et chevaliers, de dépecer les terres africaines conquises par la République, en se constituant de vastes domaines.

Après la guerre de Jugurtha, en 103 avant notre ère, Marius assigna à des vétérans et à des Gétules des terres situées peut-être en bordure de la *fossa regia*, entre *Achella* et *Thaenae*, en tout cas sûrement à l'ouest, dans la vallée moyenne de la Mejerda ; comme l'indique l'épigraphie, ce seraient ces assignations que rappelleraient l'inscription de *Thurburnica*, qui fait de Marius le *conditor* de cette colonie, et les surnoms de *Mariana* et *Marianum*, que porteront plus tard la colonie d'*Uchi Maius* et le municipe de Thibar. En 103 également eut encore lieu, semble-t-il, un établissement de colons aux îles Kerkena, par le père de Jules César. Mais la colonisation ne prit de véritable départ qu'avec la création de la *Colonia Julia Carthago* soit par Octavien seul, soit par les triumvirs en 42, ou plutôt en 44 avant notre ère, selon l'opinion communément admise. Le premier siècle d'occupation romaine fut donc pour l'Afrique une époque de régression marquée, notamment, par une exploitation éhontée de ses richesses foncières ; les lenteurs de la colonisation étaient ainsi dues à la cupidité des hommes d'affaires, chevaliers pour la plupart, et sénateurs qui opéraient par des intermédiaires, quand ils ne pouvaient se faire accorder sur place des missions politiques[17].

16. G. CHARLES-PICARD. 1959, *op. cit.*, pp. 22 sq.
17. Sur la colonisation de la province d'Afrique à l'époque républicaine, voir S. GSELL, 1913-1928, vol. V ; ainsi que P. ROMANELLI, 1959, *op. cit.*, pp. 43-71.

En reprenant l'œuvre conçue par César, son père adoptif, Octave-Auguste donna le départ à une nouvelle période dans l'histoire de l'Afrique, à une nouvelle orientation politique, à un vaste programme administratif, militaire et religieux. Bientôt il y eut, selon la liste de Pline, dont les sources sont toujours controversées[18], six colonies romaines, quinze *oppida civium romanorum*, un *oppidum latinum*, un *oppidum immune* et trente *oppida libera*. Un texte épigraphique de Dougga[19] rend autorité, au moins en partie, à la théorie de l'Allemand Kornemann au sujet des débuts de la colonisation et de l'organisation municipale[20]: soit en 29 avant notre ère, lorsqu'une nouvelle déduction de colons à Carthage donna à la *Colonia Julia* son assiette définitive, soit même plus tôt, lorsque des citoyens romains qui, à la suite d'une immigration plus ou moins importante, venaient se fixer dans le périmètre des cités pérégrines en se groupant en *pagi* et en se taillant de vastes domaines ruraux, finirent par rejoindre le territoire (*pertica*) de la colonie de Carthage. Auguste créa aussi pas moins de treize colonies entre les années 33 et 25 en Maurétanie.

Les empereurs qui succédèrent à Auguste poursuivirent sa politique; on compta ainsi, sous Marc-Aurèle, plus de trente-cinq colonies réparties sur l'ensemble des provinces africaines. Les immigrants étaient en règle générale des vétérans, des éléments venus de légions dissoutes à l'occasion de la réorganisation de l'armée; il y eut aussi des Italiens dépossédés ou ruinés par la crise de l'agriculture au point de transformer les provinces africaines en colonies de peuplement. Mais l'implantation rationnelle de ces colonies tenait le plus grand compte de considérations défensives et économiques.

La reconnaissance de fait aux autochtones d'une large autonomie dans leurs affaires municipales, en tenant compte de leurs particularités linguistiques, ethniques et religieuses, n'était nullement incompatible avec une politique d'assimilation future; car l'attraction des avantages et privilèges économiques et politiques dont bénéficiaient les citoyens romains ne cessa de s'exercer sur les classes supérieures de la société africaine. Aussi y eut-il, à côté des colonies peuplées d'immigrants, des colonies honoraires de plus en plus nombreuses; c'étaient d'anciennes communes indigènes, qui se voyaient reconnaître officiellement, par l'octroi du droit romain, leur évolution constante vers les formes de la vie romaine.

La question du statut municipal pose des problèmes complexes que nous ne pouvons que résumer sommairement[21]. Distinguons d'abord les cités pérégrines, très nombreuses, peuplées de non-citoyens; la plupart étaient stipendiaires, mais certaines étaient dotées de la *libertas*, c'est-à-

18. De plus, les renseignements fournis par Pline l'Ancien (V, 22-30) sur le statut de ces villes sont difficiles à interpréter. Une mise au point sur le problème est faite par P.A. BRUNT, pp. 581-583.

19. C. POINSSOT, 1962, pp. 55-76.

20. E. KORNEMANN, 1901.

21. Le problème de la politique municipale de Rome en Afrique a fait l'objet de deux études récentes qui renouvellent les travaux plus anciens: L. TEUTSCH, 1962; J. GASCOU, 1972.

dire que leur autonomie était juridiquement reconnue, et quelques-unes même étaient *immunes*, exonérées du *Stipendium*, l'impôt de la conquête. Il y avait ensuite les cités latines : elles avaient reçu par concession d'ensemble, ou parce qu'elles avaient été peuplées de colons latins, soit le *jus latii majoris*, qui accordait la citoyenneté romaine aussi bien aux magistrats municipaux qu'aux membres de l'assemblée des décurions, soit le *jus latii minoris* qui restreignait la citoyenneté à ceux qui étaient établis dans une magistrature ou un *honos* ; le reste des habitants avait cependant des droits civils à peu près identiques à ceux des citoyens. Enfin, dans les colonies de droit romain, dont le statut fut organisé par une loi posthume de César, les habitants étaient citoyens romains sauf, bien entendu, les esclaves, les *incolae* (étrangers domiciliés) et les *adtributi*, c'est-à-dire les populations autochtones des secteurs rattachés administrativement à ces colonies. Pour ces derniers, qui appartenaient aux communautés paysannes aux dépens desquelles les colonies d'immigrants se formaient et se développaient, la ville apparaissait bien plus comme un centre de répression que comme un centre de romanisation.

Il y avait, d'autre part, les *vici*, *pagi*, qui faisaient le plus souvent partie de la *pertica* d'une cité ; dans les grands domaines impériaux, les cultivateurs ignoraient le plus souvent la vie municipale et l'administration était assurée par des procurateurs impériaux. Enfin, au sud des provinces africaines, et surtout dans les Maurétanies, les régions dépourvues de villes et soumises au régime tribal étaient surveillées par des détachements peu importants commandés par des *praefecti*.

Toutefois, bien des questions se posent encore au sujet des institutions municipales ; pour la définition du municipe de droit romain par exemple, on a longtemps accepté l'explication qui se réclamait de l'autorité de Mommsen et qui voulait que les communautés de citoyens romains aient été appelées municipes ou colonies, la différence étant notamment d'ordre hiérarchique, et résidant dans l'honneur octroyé par le titre de colonie. Pratiquement, on ne décelait donc pas de différence entre les deux types de communautés, ce qui se serait expliqué par l'uniformisation croissante des statuts collectifs. Une proposition de Ch. Saumagne, qui est cependant loin d'être unanimement acceptée, tend à montrer qu'il n'existe de municipe romain qu'en Italie ; par voie de conséquence, tout municipe provincial serait seulement latin et il n'y aurait pas, en dehors des colonies et des *oppida civium romanorum*, d'autres communautés de droit romain en Afrique. Ce qui aurait présenté l'avantage de clarifier le problème de la naturalisation des provinciaux : le *jus latii*, qui donne le droit de cité romain aux riches, aurait constitué ainsi une étape indispensable sur la voie de l'intégration collective[22].

Tout en tenant compte de ces nuances, on constate que les cités africaines tendaient de plus en plus à se rapprocher des municipes italiens ; il y avait partout une assemblée du peuple, un sénat, des magistrats astreints

22. C. SAUMAGNE, 1965. Sa thèse est refusée notamment par J. DESANGES, 1972, pp. 253-273.

à l'annalité et à la collégialité, *duoviri*, *quattuorviri*, *aediles*, *quaestores*. On a cependant remarqué la longévité exceptionnelle du *populus* en Afrique, alors que l'Assemblée populaire était tombée en désuétude ailleurs. Les citoyens du *populus* étaient groupés en corps intermédiaires appelés curies; et celles-ci sont considérées par certains comme une survivance d'une vieille institution carthaginoise; les curies africaines n'auraient eu ainsi que le nom en commun avec celles des autres régions de l'empire. Toutefois, la réalité du pouvoir appartenait non pas au *populus*, mais au sénat municipal, composé d'une centaine de membres qui formaient l'*ordo decurionum*, un ordre sénatorial à l'échelle locale. Choisis parmi les anciens magistrats âgés de plus de 25 ans et aussi, parfois, parmi les riches citoyens, ces décurions disposaient des finances de la cité, décidaient des dépenses nouvelles, géraient les biens municipaux. Ils étaient hiérarchisés selon leur rang social; en tête venaient les membres honoraires, auxquels était confié le patronage de la cité: c'était généralement un enfant du pays que l'ascension sociale avait intégré par *adlectio* aux ordres supérieurs de l'empire; dans le cas le plus favorable, ce chevalier ou ce sénateur faisait carrière à Rome, pouvait approcher de près l'Empereur et représentait ainsi, auprès de lui, les intérêts de la ville dont il pouvait demander une amélioration du statut juridique ou une remise d'impôt, tout en intercédant pour favoriser la carrière d'un jeune citoyen. Venaient ensuite les anciens duumvirs, puis les anciens édiles; les anciens questeurs, enfin les simples décurions qui n'avaient revêtu encore aucune dignité. Tous devaient avoir une fortune supérieure à une sorte de cens, modeste dans les petites villes très nombreuses, mais fort élevé dans les grandes, notamment à Carthage où il égalait le cens équestre. Ainsi, seuls les riches pouvaient jouer un rôle dans la cité où les magistrats présidaient l'Assemblée du peuple et le Sénat, expédiaient les affaires courantes, étaient en rapport avec les autorités provinciales et exerçaient un pouvoir judiciaire limité aux délits mineurs et aux litiges peu importants.

L'exercice des charges publiques supposait de l'aisance et des loisirs: les magistrats ne recevaient pas de traitement mais, au contraire, devaient à leur entrée en charge verser à la caisse municipale une somme variable selon le rang de la magistrature et l'importance de la ville; on y ajoutait des générosités variées en offrant des festins, en organisant des jeux, en finançant la construction de monuments; la majeure partie des édifices publics (thermes, marchés, fontaines, temples, théâtres…) des villes africaines était ainsi due à une véritable émulation des notables. La plus haute charge civile dans la cité était celle des *duoviri quinquennales*, qui étaient élus tous les cinq ans et chargés du recensement, c'est-à-dire qu'ils devaient déterminer le nombre total d'habitants et celui des citoyens, évaluer les fortunes et déterminer par la même occasion la place des individus dans la hiérarchie sociale et la répartition de l'impôt.

Cette charge fiscale allait devenir de plus en plus déterminante et entraîner l'intervention du pouvoir central dans les affaires municipales. Dès le IIe siècle, les finances des cités, parfois en difficulté, furent peu à peu contrôlées par des *curatores civitatis*, afin de pallier une situation rendue difficile par les gaspillages et les dépenses de prestige. Ce furent là les

premiers symptômes d'une centralisation et d'un étatisme bureaucratique contraignant qui, avec la crise du IIIe et surtout au IVe siècle, succédèrent au libéralisme et à l'autonomie municipale.

La vie économique

La population

On ne possède aucune estimation plus ou moins précise sur le peuplement à l'époque romaine. Il y avait certes des recensements nécessaires à l'établissement de l'assiette fiscale, mais ils ne sont pas parvenus jusqu'à nous. On est donc réduit, le plus souvent, dans ce domaine, à ces hypothèses plus ou moins satisfaisantes : calcul du peuplement par application d'un coefficient de densité moyen et, surtout, emploi de l'argument topographique assorti de différentes considérations pour évaluer, notamment, le chiffre de la population urbaine. C'est ainsi que C. Courtois prend pour point de départ les listes épiscopales et s'arrête, après discussion, au chiffre de 500 cités africaines ; après de longues considérations pour adopter une superficie moyenne et une densité, il retient un nombre moyen de 5000 habitants par cité, ce qui correspond à 2 500 000 citadins sur un total de 4 millions d'habitants dans l'ensemble des provinces africaines sous le Haut Empire, et 3 millions seulement sous le Bas Empire. Ces derniers chiffres se fondent sur les estimations de J. Beloch qui, à partir des recensements effectués en Italie par Auguste, avait évalué la population de l'Empire romain. Mais Courtois avait estimé que la densité de 16 habitants au km² retenue par le savant allemand était trop forte pour l'Afrique du Nord qui, au milieu du XIXe siècle, ne comptait que 8 millions d'habitants environ ; il l'avait donc ramenée à 11 habitants au km², tout en comptant, pour les villes, 250 habitants à l'ha, comme dans les villes françaises du XVIIIe et du XIXe siècle[23]. G. Charles-Picard ne manque pas de faire à C. Courtois des objections diverses et nombreuses, pour aboutir à deux conclusions : la densité de la population africaine atteignait dans certaines régions plus de 100 habitants au km² et, malgré le chiffre considérable des villes, la majorité des habitants, dans ce pays essentiellement agricole, vivait dans les bourgs et de grandes villes dispersées dans les campagnes. Ainsi, la Proconsulaire aurait eu un total de 3 500 000 habitants ; en y ajoutant la Numidie et les Maurétanies, on aurait 6 500 000 habitants entre le milieu du IIe siècle et le premier tiers du IIIe siècle, époque de la grande prospérité africaine[24].

Plus récemment, A. Lézine a présenté, à propos de la population urbaine, un point de vue opposé à celui de G. Charles-Picard ; soutenant, après ce dernier, que les conditions de vie et de peuplement du Sahel tunisien se

23. C. COURTOIS 1955, *op. cit.*, pp. 104 et s.
24. G. CHARLES-PICARD. 1959. *op. cit.*, pp. 45 et 5.

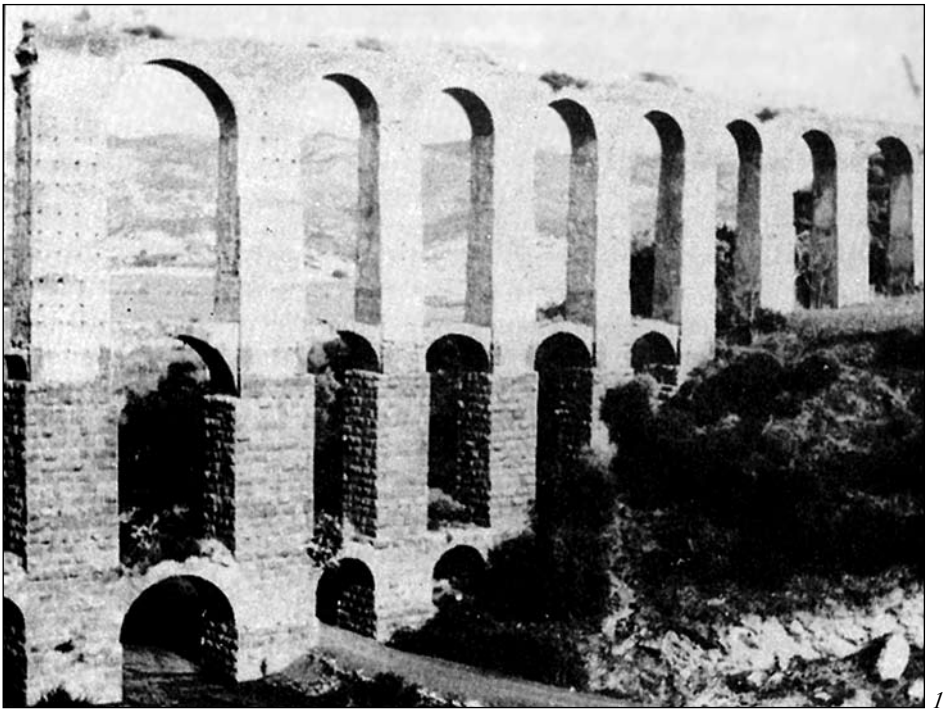

1

1. L'aqueduc de Zaghouan, qui alimentait Carthage.

2. Sabratha (Libye) : front de scène du théâtre romain.

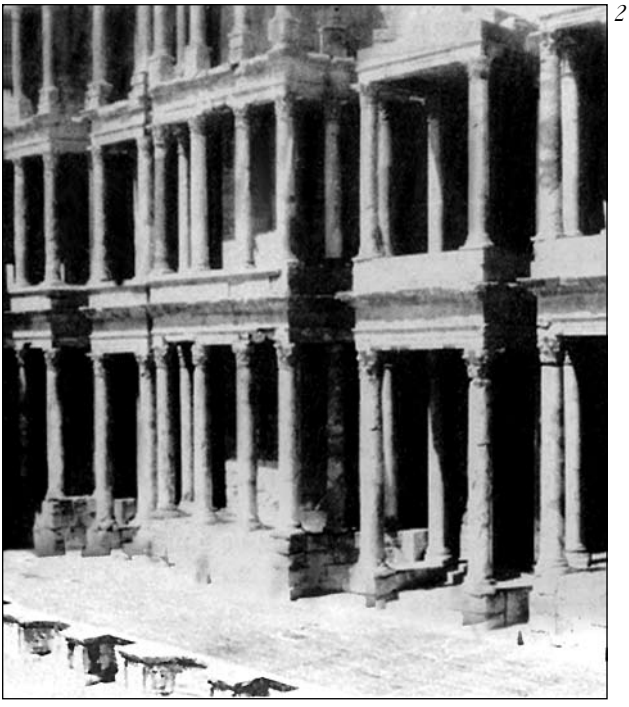

2

rapprochaient beaucoup au Moyen Age de celles de l'Antiquité, il a essayé de calculer le chiffre de la population de Sousse vers la fin du Xe siècle, et celui de la population de Carthage entre 150 et 238. Il a donc retenu en fin de compte un nombre de 1 300 000 citadins, ce qui permettrait, tout en conservant le chiffre proposé par Courtois pour l'ensemble de la population, de rendre celui des campagnards plus acceptable[25]. Les recherches récentes permettent d'étudier d'une façon plus neuve ces problèmes de démographie ; on ne fait plus intervenir seulement les chiffres antiques du *census*, les surfaces habitées, la proportion des *domus* et des *insulae* et le nombre des bénéficiaires des distributions frumentaires, mais aussi le nombre des tombes par génération et les *summae honorariae* versées par les magistrats à leur entrée en charge, dont le taux variait selon le rang et l'importance de la ville[26].

L'agriculture

On connaît la prépondérance de l'agriculture dans l'économie antique ; en Afrique, à l'époque romaine, la terre est la source principale et la plus estimée de la richesse et du prestige social. On connaît aussi le lieu commun qui fait de l'Afrique le grenier de Rome ; on a voulu parfois sous-entendre par là une richesse proverbiale qu'on a opposée à la misère moderne pour conclure, sans autre forme de procès et en méconnaissant totalement les problèmes complexes qui ont conduit au sous-développement, à la « déchéance des hommes ». En fait, on est bien obligé de répéter une vérité qui n'a pu échapper aux historiens : l'Afrique était le grenier de Rome parce que, conquise, elle était forcée de fournir à son vainqueur son blé, à titre de tribut. C'est ainsi que sous Auguste, 200 000 Romains recevaient gratuitement une ration de 44 litres de blé par mois, soit en tout un million de boisseaux environ. De toute façon, la théorie d'une prospérité extraordinaire de l'Afrique à l'époque romaine et d'un rendement en blé exceptionnel a été détruite par le géographe J. Despois[27].

La conquête romaine entraîna d'abord une régression de l'agriculture comme de l'ensemble de l'économie africaine, la dévastation et l'abandon de l'arboriculture de la *Chora* carthaginoise, car l'Italie dominait alors le marché du vin et de l'huile et veillait à écarter toute concurrence relative aux cultures rémunératrices. Seul le blé se maintint et s'étendit dès le règne d'Auguste, pour une raison politique qui prévaudra jusqu'à la fin de la domination romaine : la nécessité d'assurer le ravitaillement de la plèbe romaine. Après l'extension de la domination romaine à l'ouest et au sud, et la mise à exécution de la politique de cantonnement des tribus, associée à une politique active de mise en valeur des terres, notamment par le

25. A. LÉZINE, 1960, pp. 69-82.
26. Voir notamment la critique des méthodes d'évaluation démographique faite par R.P. DUNCAN-JONES, p. 85 et sq. Grâce à une inscription de Siagu, qui mentionne un legs à distribuer aux citoyens de la ville, l'auteur conclut que le nombre des citoyens était de 4 000 alors que celui de l'ensemble de la population de la cité se situe entre 14 000 et 17 000.
27. Pour une mise au point relative à ces problèmes de démographie, voir M. BÉNABOU, 1976, *op. cit.*, pp. 385 et s.

développement des grands travaux hydrauliques, les chiffres de la production céréalière augmentèrent considérablement. Sous Néron déjà, on voit l'Afrique fournir à la capitale de l'Empire son ravitaillement pour huit mois de l'année : ainsi la participation africaine a été calculée à 18 millions de boisseaux, soit 1 260 000 quintaux.

Considérant que ce chiffre représentait le montant de l'*annone*, c'est-à-dire le revenu des domaines impériaux, que Néron venait d'agrandir considérablement en confisquant les grandes propriétés foncières des sénateurs romains, augmenté de l'impôt en nature prélevé sur les autres terres, G. Charles-Picard estimait que l'annone couvrait un peu plus du septième du produit moyen de la céréaliculture africaine. Celui-ci atteignait donc 126 millions de boisseaux environ, soit 9 millions de quintaux. Ainsi le blé qui restait en Afrique, en soustrayant les semences, ne pouvait suffire à la consommation locale, « une bonne partie des paysans était obligée de se nourrir de millet ou d'orge, et les sécheresses entraînaient nécessairement des famines »[28]. Pendant l'époque de la grande prospérité africaine, du milieu du IIe siècle jusqu'en 238, la situation s'améliora, notamment grâce aux terres nouvelles de Numidie et aussi des Maurétanies ; mais l'Afrique dut honorer de nouvelles exigences fiscales comme la transformation, sous Septime Sévère, de l'annone militaire en impôt régulier. A partir du IIe siècle, cependant, les investissements considérables en monuments publics dénotent une prospérité des classes supérieures et, notamment, de la classe moyenne des villes. C'est que le gouvernement impérial laissa alors se développer plus librement l'initiative économique des provinces, alors que l'Italie connaissait, dès le règne des empereurs Claudiens, une crise qui ne put être enrayée. L'oléiculture et la viticulture n'étaient cependant encouragées, au début, que pour permettre la récupération des *subcessives* ou des terres impropres à la culture des céréales. Mais la rentabilité de la vigne et de l'olivier fit le reste, ce qui explique leur extension spectaculaire, particulièrement celle des olivettes qui se développèrent largement, même dans les régions steppiques.

Domaines et paysages ruraux sont représentés sur des mosaïques qui s'échelonnent de la fin du Ier siècle au milieu du IVe ; c'est généralement au milieu d'un vaste verger ou d'un parc d'agrément que se dresse la villa du maître, parfois entourée de bâtiments utilitaires où s'affairent les esclaves. Quelquefois figurée, la propriété est plus souvent symbolisée par des activités typiques ou un décor qui rappelle le paysage régional : collines, scènes de labours, de semailles, de moisson, de dépiquage, de vendanges, troupeaux de moutons, volailles, ruches d'abeilles…

Dès les débuts de l'occupation, la colonisation romaine fut matérialisée par un quadrillage agraire — la centuriation : le sol africain fut ainsi divisé en carrés de 710 mètres de côté, au moyen d'un réseau de lignes droites tirées au cordeau et se coupant à angle droit[29]. Devenues ainsi, du fait de la conquête, propriété du peuple romain (*ager publicus populi romani*), les terres,

28. G. CHARLES-PICARD, 1959, *op. cit.*, p. 91.
29. Voir R. CHEVALLIER et A. CAILLEMER, 1957, pp. 275-286.

dont le statut juridique était complexe et ne cessa d'évoluer, se répartissaient en plusieurs catégories. Sauf en Maurétanie, où le droit de parcours était resté sans restrictions, la propriété tribale ne cessa d'être limitée au profit d'une extension sans cesse croissante des terres de colonisation. Une vaste opération de cantonnement des tribus se poursuivit sans interruption sous le Haut Empire, et s'accentua même sous les Sévères, avec l'avance du *limes* en Tripolitaine, en Numidie et en Maurétanie, avance qui s'accompagna d'une expropriation violente et d'un rejet des tribus vers le désert. Les propriétaires indigènes qui habitaient les cités, et qui ne furent pas expropriés en faveur des colons romains ou latins, conservèrent cependant d'une façon générale leurs terres, contre le paiement du *Stipendium*, dont très peu de cités pérégrines furent exemptées. Une autre catégorie foncière était constituée de terres distribuées aux citoyens romains-vétérans, petits colons romains ou italiens qui s'installèrent dans les colonies, les *oppida civium romanorum*, les *pagi*. Cependant, avec le temps, le statut des terres des cités indigènes et celui des propriétés des cités romaines finirent par s'uniformiser en fonction de l'évolution du statut municipal vers une intégration des communautés autochtones. Une dernière catégorie comprenait enfin les domaines immenses que les membres de l'aristocratie romaine avaient réussi à acquérir, notamment à la fin de la République et dans les moments où l'Afrique constituait un vaste champ d'investissements fonciers. C'est ainsi qu'au Ier siècle de notre ère, six sénateurs romains possédaient, à eux seuls, la moitié du sol provincial africain ; mais Néron les mit à mort et incorpora leurs *fundi* au *Patrimonium* impérial. Il restait cependant, sous le Bas Empire, un bon nombre de grands domaines privés de l'aristocratie romaine, notamment en Numidie ; et d'une façon générale, la grande propriété tendait à absorber la petite, surtout sous le Bas Empire.

Le statut et l'organisation des grands domaines impériaux sont connus grâce à quatre inscriptions principales et à quelques autres indications fournies par la riche épigraphie africaine[30]. Elles ont transmis jusqu'à nous des textes de première importance, comme celui de la *lex manciana* et de la *lex hadriana* qui ne sont pas des lois, au sens du droit public romain, mais des règlements d'exploitation. Pour beaucoup d'auteurs, ils s'appliquent à l'ensemble de l'*ager publicus*, dans tout l'Empire selon J. Carcopino, en Afrique seulement selon M. Rostovtzeff. D'autres pensent qu'il s'agit de règlements particuliers à la région des *saltus* impériaux de la Mejerda moyenne, bien que cette interprétation soit contredite par des découvertes plus récentes. De toute façon, les modalités d'exploitation ne sont bien connues que pour les domaines impériaux ; ceux-ci sont affermés à des entrepreneurs appelés *conductores*, qui les font exploiter par des *villici*. Le *villicus* met en valeur directement une partie du domaine ; il utilise probablement des esclaves et des ouvriers agricoles, ainsi que les prestations de travail, les corvées dues par les colons. Ceux-ci, les *coloni*, sont des cultivateurs libres qui sous-louent aux *conductores* la plus grande part du domaine. Le but principal de la

30. Une abondante bibliographie se rapporte à cette question Voir G. CHARLES-PICARD. 1959, *op. cit.*, pp. 61 et s. et note 31, pp. 371-372.

lex manciana et de la *lex hadriana* est de déterminer les droits et devoirs des *conductores* et de leurs chefs d'exploitation (*villici*) d'une part, et de l'autre ceux des colons (*coloni*) ; le principe est que, moyennant la remise du tiers de leur récolte et la prestation d'un nombre déterminé de jours de corvées sur la terre mise en valeur directement par le *villicus*, les colons jouissent sur leurs parcelles respectives d'un droit d'usage qu'ils peuvent transmettre par héritage et vendre même, à condition que le nouveau détenteur n'interrompe pas la culture pendant deux années consécutives. Une administration impériale hiérarchisée surveille l'exploitation des domaines : au sommet, le *procurateur du patrimoine*, qui réside à Rome avec ses services, prépare les règlements généraux et les circulaires d'application. C'est un chevalier de rang supérieur. D'autres procurateurs, chevaliers aussi et de rang important, résident dans chaque province et supervisent les procurateurs des districts (*tractus*), qui groupent un certain nombre de domaines (*saltus*) ; à l'échelon inférieur, les procurateurs des domaines ne sont en général que de simples affranchis. La tâche de ces procurateurs de *saltus* est de passer contrat avec les *conductores*, de veiller à l'exécution des règlements, d'arbitrer les conflits entre *conductores* et *coloni*, d'aider les premiers à faire entrer les redevances. On s'aperçoit en fait, grâce à l'inscription de Souk-el-Khemis qui date de l'époque de Commode, que les *conductores* et procurateurs chargés de surveiller leur gestion s'entendent pour priver les colons des droits que leur accordent les règlements et augmenter arbitrairement les charges. C'est que ces *conductores* sont des personnages puissants, des capitalistes dont l'influence n'est pas sans effet sur les procurateurs. Beaucoup d'auteurs pensent, avec A. Piganiol, que la condition des colons décrite par cette inscription annonce déjà celle des colons du Bas Empire. En effet, à partir du IVe siècle, le terme *coloni* désigne tous les paysans qui cultivent les domaines impériaux ou privés dans l'ensemble de l'Empire. Ce sont en principe des hommes libres, mais leur liberté est de plus en plus restreinte par les lois qui leur interdisent de quitter la terre qu'ils cultivent. Le propriétaire étant responsable des impôts que le colon doit sur sa production, il ne peut s'en acquitter que si la mise en valeur n'est pas interrompue : il est amené ainsi à fixer le colon à la terre, si bien que sa condition juridique tend à se rapprocher de celle de l'esclave. L'évolution aboutira en Occident au servage médiéval, dans lequel sont confondus descendants de colons et descendants d'esclaves ruraux.

L'évolution de l'agriculture africaine sous le Bas Empire continue à alimenter la controverse ; d'une façon générale, les historiens modernes ont été frappés par l'importance des terres non soumises à prestations donc incultes, et en ont conclu à un mouvement assez rapide d'extension des friches. C. Lepelley vient de montrer récemment que le problème est plus complexe, et que la situation n'est pas aussi alarmante qu'on le croyait, du moins pour la Proconsulaire et la Byzacène ; on ne peut parler d'exode rural massif, de décadence agricole catastrophique. L'Afrique restera, jusqu'à l'invasion vandale, la source d'approvisionnement de Rome, privée depuis la fondation de Constantinople de l'appoint du blé égyptien ; de plus, la prospérité de l'Ifrīḳya aux VIIIe, et IXe et Xe siècles, attestée par les sources arabes, ne peut

pas s'expliquer si l'on retient la thèse d'un déclin caractérisé[31]. Cependant, les disettes, dues partout aux conditions naturelles, ne sont pas absentes et il faut indiquer que l'importance économique des céréales semble s'être atténuée au profit de celle de l'olivier, sauf en Numidie qui restait attachée à la céréaliculture.

L'industrie et le commerce

On a généralement remarqué que l'épigraphie et les monuments figurés donnent en Afrique beaucoup moins d'indications que dans d'autres provinces occidentales sur le monde des artisans et des ouvriers. Toutefois, si le travail du métal semble moins répandu dans les provinces africaines, il faut se méfier de toute généralisation ; car on pourrait remarquer, par exemple, que l'épigraphie se réfère très rarement aux ouvriers du bâtiment et aux architectes dont les œuvres couvrent cependant les innombrables sites archéologiques africains. De toute manière, la stagnation technologique de l'époque romaine ne pouvait permettre à l'industrie antique de se développer considérablement. Dans ces conditions, la place de choix était dévolue aux industries de transformation des produits agricoles, et notamment à l'oléiculture ; les ruines de pressoirs, répandues de façon spectaculaire, par exemple dans la région de *Sefetula* à Thelepte et Tebessa, témoignent de l'importance de l'huile dans l'économie antique, en tant que principal aliment gras, et aussi comme combustible d'éclairage unique et produit de toilette essentiel[32].

Plus ou moins liée à l'oléiculture, l'industrie de la céramique couvrait, en sus du domaine ménager, ceux de l'éclairage et de l'emballage. A l'époque punique, on fabriquait surtout, sur place, la céramique usuelle, pour importer d'abord de Grèce et d'Etrurie, puis d'Italie du Sud, les poteries les plus fines. Avec la conquête romaine, la dépendance vis-à-vis des centres de production extérieurs devint plus grande : la Campanie fut relayée par la Toscane, puis par les ateliers gaulois, qui ravitaillaient surtout les Maurétanies ; cependant, en Proconsulaire et dès le début du IIe siècle de notre ère, une nouvelle industrie de la céramique se développa en liaison avec une reprise économique générale.

Les travaux de J.P. Morel, qui a décelé des imitations africaines de la céramique à vernis noir de Campanie[33], ceux de P.A. Février et J.W. Salomonson sur la *terra sigillata*, enfin les dernières fouilles des chercheurs de l'Institut d'Archéologie de Tunis ont montré que les ateliers africains n'ont cessé d'augmenter en nombre et en importance[34]. A côté de la poterie usuelle, on produisait la céramique fine rouge-orange, puis orange clair, dont la mode s'était répandue dans tous les pays de la Méditerranée occidentale ; on décorait, dès la première moitié du IIIe siècle, de belles amphores cylindri-

31. C. LEPELLEY, 1967, pp. 135-144.
32. Voir H. CAMPS, 1953.
33. J.P. MOREL, 1968, et 1962-1965.
34. Voir, par exemple, A. MAHJOUBI, A. ENNABLI et J.W. SALOMONSON, 1970.

Mosaïque de Sousse : Virgile
écrivant l'Enéide.
(Photo musée du Bardo, Alger.)

ques et des vases biconiques de reliefs d'applique inspirés surtout des jeux de l'amphithéâtre ; on produisait des lampes de belle qualité, des statuettes qu'on plaçait dans les tombes ou dans les chapelles domestiques… Au IVe siècle encore, se développa la production d'un type de céramique que les spécialistes appellent sigillée claire D. Les importations étrangères, dans ce secteur économique primordial de la poterie, ne tardèrent pas à disparaître, même des Maurétanies, et les ventes des produits fabriqués et d'extraction (huile, céramiques, étoffes teintes de pourpre, verres, bois, produits des carrières comme le marbre numidique…) auxquels il faut ajouter bien sûr le blé et aussi les esclaves, le bois, les bêtes destinées aux jeux de l'amphithéâtre, devaient excéder largement les produits importés constitués sans doute d'objets fabriqués, surtout en métal.

Aussi l'Afrique avait-elle réussi à s'affranchir de sa dépendance économique et son commerce extérieur retrouva, en quelque sorte, l'essor qu'il connut à l'époque punique. L'équipement portuaire se développa en fonction des ressources exportables de l'arrière-pays et de l'acheminement du grain et de l'huile vers l'Italie ; les relations se faisaient surtout avec Ostie, l'avant-port de Rome : on y a retrouvé, parmi les *scholae* (bureaux) des corporations de navigations, pas moins de neuf locaux qui appartenaient aux corporations africaines de Maurétanie Césarienne, de *Musluvium*, *Hippo Diarrhytus*, Carthage, *Curubis*, *Missua*, *Gummi*, *Sullectum* et *Sabratha*. Ces *domini navium* ou *navicularii*, groupés en corporations, avaient la responsabilité collective du transport des denrées vers l'Italie[35] ; dès le règne de Claude, des privilèges leur furent accordés et ils restèrent, jusqu'à l'époque de Septime Sévère, sous le régime de la libre association. Mais bientôt le contrôle de l'Etat s'exerça dans ce domaine comme dans les autres secteurs de l'économie, d'autant que le ravitaillement de Rome était beaucoup trop important pour être laissé à la seule initiative des particuliers ; les *navicularii* furent ainsi considérés comme s'acquittant d'un service public. Le trafic avec l'Italie demeura cependant entre les mains des Africains. Quant au commerce avec l'Orient, florissant à l'époque carthaginoise, il était sous l'Empire aux mains des Orientaux qui, au IVe siècle encore, venaient trafiquer dans les ports africains. Si on ignore la nature précise des produits que ces commerçants, qu'on appelait les « Syriens », débarquaient, on peut aisément imaginer la diversité et l'abondance de leur fret de retour, si l'on en juge par les nombreuses pièces d'or à l'effigie des empereurs d'Orient livrées par les fouilles, et qu'ils devaient laisser pour équilibrer leurs comptes. Enfin, le commerce transsaharien sera traité à part, dans le cadre des relations entre les provinces africaines et les peuples du Sahara.

Les textes anciens, ainsi que l'archéologie et l'épigraphie, apportent de nombreux renseignements relatifs au commerce intérieur. Nous savons ainsi que dans les bourgs ruraux se tenaient des *nundines*, sortes de foires, qui à l'image des Souks modernes, s'échelonnaient sur les jours de la

35. C. CALZA, 1916, pp. 178 et s.

semaine. Dans les villes, on édifiait des *macella* (marchés), avec une place bordée de portiques sur lesquels ouvraient les échoppes des marchands; on en a fouillé un certain nombre, notamment celui de *Leptis* où des sortes de « kiosques » étaient équipés d'étalons pour les mesures de longueur et de capacité, contrôlés par les édiles municipaux[36]. D'autres négoces et transactions se tenaient sur la place du forum ou dans les boutiques et halles des villes (banquiers et changeurs, cabaretiers, marchands de drap, etc.). Les routes dont le rôle fut d'abord lié aux nécessités de la conquête et de la colonisation, ne tardèrent pas, naturellement, à favoriser le commerce en facilitant le transport des denrées. Sous Auguste et ses successeurs, deux routes d'intérêt stratégique relièrent Carthage au sud-ouest, par la vallée du Miliane, et au sud-est par le littoral. Le troisième côté du triangle fut fermé par la rocade *Ammaedara-Tacapae*, la première voie attestée par des bornes militaires. Sous les Flaviens et les premiers Antonins, une grande expansion routière fut marquée notamment par la construction de la voie *Carthage-Theveste*; autour de cet ancien centre militaire et de celui de Lambèse, un réseau engloba l'Aurès et les Nemencha et remonta vers Hippo-Regius. Les voies ne cessèrent alors de s'étendre et de s'éparpiller en Proconsulaire et en Maurétanie où le secteur fortifié de Rapidum fut réuni, d'une part à *Gemellae* et à Lambèse, de l'autre aux cités côtières de *Caesarea* et de *Saldae*; mais après 235, le réseau routier vieilli posa de nombreux problèmes d'entretien et de réparation[37].

Les diverses questions techniques relatives aux voies romaines: tracé, structure, ouvrages d'art, constructions annexes à l'usage des voyageurs, ont fait l'objet de nombreuses études; celles-ci font ressortir l'esprit « routier » de la domination romaine en insistant sur le rôle stratégique et colonisateur de la voie, sur son rôle administratif illustré par les relais de courrier du *cursus publicus*, sur son rôle économique enfin; à cet égard, on a distingué, par exemple, la route du marbre qui reliait *Simitthu* à *Thabraca*, et étudié la disposition des *horrea* et des *mansiones* (greniers et magasins) disposés dans des carrefours et le long des routes, pour recevoir le grain et l'huile recueillis par les percepteurs.

Les relations entre les provinces africaines et les peuples du Sahara

Dans le sud de la Tripolitaine, aux confins du désert, on connaît depuis longtemps trois grandes forteresses sahariennes romaines: celles de Bou N'jem, Gheria el-Gherbia et Ghadamès, dont le nom antique était Cidamus. Longtemps considérées seulement comme des postes avancés du *limes*, on s'est rendu compte, plus récemment, qu'elles se situaient à la frontière du désert et d'une zone contrôlée par les Romains, peuplée de sédentaires qui résidaient dans des fermes fortifiées et cultivaient principalement l'olivier dans les bassins des oueds. Cette contrée a vu se développer une civilisation,

36. N. DEGRASSI, 1951, pp. 37-70.
37. P. SALAMA, 1951.

1

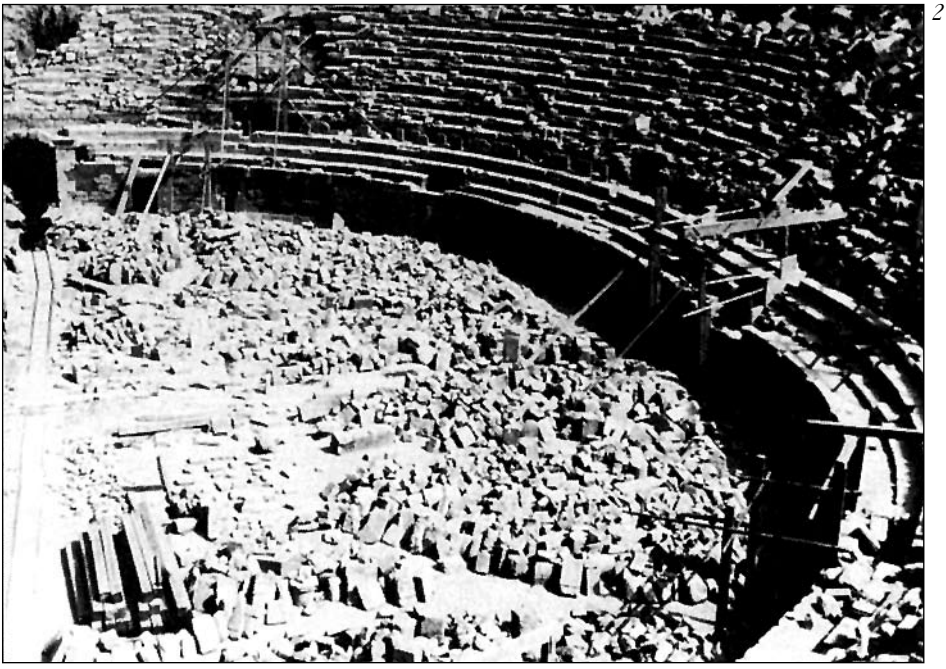

2

1. Djemila (antique Cuicul, Algérie) : quarter central de la ville.

2. Lebda (antique Leptis Magna, Libye) : travaux en cours dans l'amphithéamphithéâtre romain.

originale, très marquée de traditions locales, sur lesquelles se sont greffées les influences puniques; traditions indigènes et empreinte punique, illustrées notamment par les nombreuses inscriptions en alphabets locaux et par la survivance de la langue punique jusqu'à la veille de l'invasion arabe, se sont cependant adaptées aux apports de la civilisation romaine. Les forteresses commandaient les pistes principales qui reliaient la côte au Fezzan, le pays des Garamantes. Dès 19 avant notre ère, Cornelius Balbus s'était attaqué à ces Garamantes et y avait soumis, selon Pline, des villes et des forteresses, parmi lesquelles *Garama* et *Cidamus*. Plus tard, peut-être sous le règne de Domitien, une expédition dirigée par Julius Matemus partit de *Leptis Magna* et arriva à *Garama*; de concert avec le roi et l'armée des Garamantes, elle gagna ensuite le pays des Ethiopiens et la contrée d'Agisymba où on voyait, nous dit-on, des rhinocéros. Ce qui montre que les Romains étaient intéressés par le Fezzan dans la mesure surtout où ce port permanent des caravanes leur permettait d'aborder aux rivages de cette Afrique transsaharienne. Et cela montre aussi pourquoi les crises et les rapprochements, rapportés par des textes laconiques, ont fait du royaume des Garamantes un sujet de préoccupations permanentes pour les Romains. S'ajoutant à ces indications fragmentaires des textes, les prospections et les fouilles archéologiques de ces dernières années ont permis de préciser peu à peu notre connaissance des itinéraires caravaniers qui permettaient de gagner les confins de l'Afrique noire, de mieux suivre les progrès des Romains dans ce sens; elles ont fourni d'amples renseignements tant sur l'aspect militaire que civil et commercial de la vie, dans cette zone des confins, particulièrement à Bou N'jem[38]. Les pays transsahariens fournissaient de l'or, en premier lieu: depuis les temps puniques jusqu'à l'époque arabo-musulmane, les routes de l'or qui reliaient les placers de Guinée aux pays de la Méditerranée varièrent, mais chacune d'entre elles marqua d'une certaine façon l'histoire de l'Afrique du Nord. Le commerce caravanier apportait aussi les esclaves noirs, les plumes d'autruche, les fauves, les émeraudes et les escarboucles du Sahara. En échange, les provinces romaines fournissaient du vin, des objets en métal, des poteries, des textiles et de la verrerie, comme l'ont montré, notamment, les fouilles des nécropoles du Fezzan.

L'usage de plus en plus généralisé du dromadaire, à partir des IIe et IIIe siècles, dans la zone des confins sahariens où passent les pistes du sud et de l'est, raviva sans doute le nomadisme en facilitant les déplacements, l'élevage nomade et le pillage des caravanes et des centres de sédentaires plus ou moins acquis à la civilisation romaine. Au début, sans doute, les mêmes tribus se partageaient en sédentaires, le long des pistes et sur le *limes*, et en nomades chameliers au sud; puis, vers le milieu du IVe siècle, le gouvernement impérial fut de moins en moins capable de faire la police du désert, et, sans qu'il y eût repli délibéré, l'épanouissement que les petits centres des confins connurent au IIIe siècle ne fit que survivre pour péricliter vers le Ve siècle. Ce n'est donc pas une brusque et massive apparition du dromadaire au

38. Voir notamment, dans les *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions* des années 1969, 1972, 1975, les communications de R. REBUFFAT relatives aux fouilles de Bou-N'jem (*Goleas*).

IIIe siècle qui permit, comme le pensait systématiquement E.F. Gautier, aux nomades chameliers de venir menacer la sécurité des frontières méridionales. Il s'agit plutôt d'une évolution ; d'abord favorable à la politique romaine, qui avait su s'adapter aux conditions du milieu pour créer de véritables centres de pénétration, celle-ci finit par se retourner contre elle en permettant aux tribus nomades, qui avaient trouvé les moyens de transport nécessaires, de revenir à l'assaut des régions dont elles avaient été refoulées[39]. On peut aussi se demander si l'intelligence de la politique saharienne des Sévères ne s'explique pas par les origines lepcitaines de cette dynastie, qui lui auraient permis de disposer des renseignements de première main sur les conditions, les ressources et les itinéraires de l'arrière-pays désertique.

L'ascension des Romano-Berbères et les problèmes de la société africaine

Sous le règne d'Auguste et de ses successeurs, les provinces africaines étaient habitées par trois populations distinctes aussi bien par le droit qui les régissait que par la langue et les mœurs : Romains ou Italiens immigrés, Puniques et surtout Libyens sédentaires qui avaient intégré à leurs traditions propres les institutions ainsi que les us et coutumes puniques, et Libyens nomades sévèrement cantonnés ou rejetés et écartés du pays « utile ».

On a souvent dit, à juste titre, que les provinces africaines ne constituèrent pas des colonies de peuplement : à partir du règne d'Hadrien, la fondation des colonies de vétérans s'arrêta en Proconsulaire, et en Numidie elles profitèrent désormais à des militaires recrutés dans les villes africaines. Nous avons vu que le statut de ces dernières ne cessa d'évoluer vers une romanisation totale ; l'intégration des citadins autochtones, surtout les plus riches d'entre eux, qui s'efforcèrent ainsi d'échapper à une condition d'infériorité socio-économique autant que juridique provoquée par la conquête, était pratiquement réalisée lorsque fut promulguée en 212 la *constitutio Antonina*. Celle-ci accordait la citoyenneté romaine à tous les habitants libres de l'Empire qui ne l'avaient pas encore, sauf les déditices. Déjà Septime Sévère avait, après les Antonins, accéléré les promotions municipales et même coloniaires ; les non-citoyens devenaient une minorité, et les infériorités juridiques devenaient ainsi de moins en moins raisonnables au regard des exigences de simplification administrative et fiscale, et des tendances à l'universalisme politique, juridique, moral et religieux. Cependant, tous ceux qui n'habitaient pas un centre grand ou petit, de type municipal, notamment les membres des tribus cantonnées dans les régions steppiques ou montagneuses, durent être rangés parmi les déditices dont les institutions et l'autonomie n'avaient même pas été implicitement reconnues au moment de la capitulation ; ils restèrent donc en dehors de la Romanité.

39. E. DEMOUGEOT, mars-avril 1960, pp. 209-247.

Ainsi, les distinctions ethniques ne s'amenuisèrent jusqu'à disparaître que dans les cités, au demeurant fort nombreuses, notamment en Proconsulaire. Elles y furent cependant remplacées par les distinctions sociales. Les deux ordres sociaux supérieurs, le sénatorial et l'équestre, avaient un statut défini par le cens et manifesté par des insignes et des titres. Mais si la possession du cens était nécessaire, elle n'était pas suffisante, alors que la règle de l'hérédité était toujours appliquée ; ainsi, sauf faveur spéciale de l'empereur, on naissait sénateur ou chevalier. Pourtant, l'étude des carrières individuelles, grâce aux textes et surtout à l'épigraphie, montre le renouvellement rapide de cette aristocratie ; la vieille *nobilitas* romaine, qui menait un train princier et se ruinait peu à peu, fit une place de plus en plus large, d'abord aux provinciaux des régions occidentales de l'Empire, puis aux Gréco-Orientaux. Le premier sénateur de souche africaine était originaire de Cirta ; il remonte à l'époque de Vespasien. Mais un siècle plus tard, vers 170, les sénateurs africains, dont le nombre suivait immédiatement celui des Italiens de souche, étaient une centaine. De même, alors que le premier chevalier africain connu, originaire de Musti, reçut l'anneau d'or de Tibère, on comptait déjà sous Hadrien plusieurs milliers de chevaliers en Proconsulaire et en Numidie. Sous le Haut Empire, c'était cette demi-noblesse de l'ordre équestre qui fournissait l'écrasante majorité des fonctionnaires avec deux vocations qui se développèrent par la suite de façon peu à peu séparée : l'une civile et l'autre militaire qui, dès le IIIe siècle, se distingua difficilement d'une carrière sortie exclusivement de l'armée. Ainsi, au cours de la période antonino-sévérienne, l'ascension des Romano-Berbères devint manifeste et le rôle des Africains à Rome et dans l'Empire considérable.

La force sociale principale qui, sous le Haut Empire, et dans l'intérêt même des empereurs, avait permis le renouvellement des ordres nobles et garanti notamment à l'ordre équestre un niveau et des qualités susceptibles de lui permettre d'assurer ses deux vocations, c'était incontestablement la classe moyenne des villes, qu'on pourrait appeler la « bourgeoisie » municipale. Les individus issus de cette classe décurionale passaient, en effet, dans l'aristocratie impériale où les empereurs puisaient pour pourvoir les postes importants, compte tenu d'ailleurs de la solidarité qui, à Rome, unissait ceux qui étaient issus de la même province : ainsi s'explique la prépondérance des Espagnols au début du IIe siècle, puis celle des Africains relayés par les Syriens, puis les Pannoniens.

La classe moyenne des décurions constitua en Afrique, comme on l'a souvent dit, l'armature même de la romanité. Sous le Haut Empire, elle s'en tint surtout à une structure de propriété foncière ; le décurion vivait en ville des revenus de sa propriété, mais ce n'était ni un latifundiaire ni un paysan, et même s'il avait de l'attachement pour sa terre, il vivait plutôt en « bourgeois » ; il pouvait être très riche : pour acquérir un nom dans la cité, obtenir la gratitude de ses concitoyens, il fallait multiplier avec autant de vanité que de générosité les donations : organisation de jeux, sportules et distributions de vivres aux pauvres d'une part, édification et entretien des édifices publics de l'autre ; les cités les plus modestes manifestèrent ainsi un zèle monumen-

tal disproportionné avec leur importance. Elles tenaient toutes à avoir leur forum, avec bases et statues, leur curie, basilique judiciaire, leurs thermes, leur bibliothèque, leurs monuments des jeux superbes et coûteux ainsi que la multitude des temples des dieux officiels ou traditionnels. Mais si elle présentait certains avantages, comme la protection juridique des institutions municipales et l'amélioration du niveau de vie, la multiplication des cités grandes et petites reposait fatalement, comme la richesse des élites urbaines, sur l'exploitation du paysan.

Aussi, même si la théorie sur le déclin des villes au IVe siècle a été remise en question, puisque l'épigraphie montre une activité relativement intense dans la construction et que l'archéologie a permis de mettre au jour les habitations somptueusement décorées même pendant le IIIe siècle, y avait-il cependant de grandes différences dans la situation sociale des populations urbaines entre les époques du Haut et du Bas Empire. L'agriculture était toujours la principale source de revenus des élites citadines. Mais la place des décurions, classe moyenne qui jusque-là gouvernait collectivement les cités, fut prise par une oligarchie de grands propriétaires fonciers, les *primates* ou *principales* municipaux, enrichis grâce à l'exportation des céréales et de l'huile de leurs domaines, ce qui leur avait permis de s'intégrer à la noblesse impériale. Ces grands, soutenus par le gouvernement impérial, atteignirent les plus hautes dignités municipales et provinciales ; ils restaurèrent les monuments détruits au IIIe siècle, ou qui menaçaient ruine par vétusté, embellirent leurs cités, s'ouvrant par cette activité liturgique la voie d'une carrière. La politique des empereurs envers les villes s'adapta à ces transformations sociales ; l'essentiel était de soutenir le développement urbain, car non seulement il constituait une base principale du système fiscal de l'Empire, mais c'était surtout un solide rempart contre le danger « barbare ». Quant à la masse des curiales, terme qui sous le Bas Empire désignait l'*ordo decurionum*, elle ne cessa de s'appauvrir. Elle dut supporter, en tant que collectivité, des charges de plus en plus lourdes. Astreints à assurer obligatoirement les *numera* municipaux (ravitaillement, services publics, dépenses nécessaires à l'entretien des édifices et des cultes…), les curiales devinrent de fait les percepteurs locaux des impôts dus par la cité, et leurs propriétés furent considérées comme caution des obligations fiscales collectives. Les plus riches d'entre eux cherchèrent à passer au rang des *primates*, à se réfugier ainsi dans les ordres privilégiés, la noblesse sénatoriale ou équestre. D'autres curiales fuyaient les charges municipales en entrant dans l'armée, ou dans les *militiae* administratives, ou encore en s'infiltrant dans les rangs du clergé. Le gouvernement impérial dut recourir à des mesures draconiennes pour combattre la désertion des *curies*, qui portait atteinte à la vie municipale, c'est-à-dire aux fondements même de l'ordre romain. Les curiales furent aussi obligés d'imposer l'entrée dans leur corps à quiconque possédait la fortune adéquate, pratiquement à tous les *possessores*, qui constituèrent une véritable classe héréditaire dont le déclin progressif se traduisit par celui de la romanité. Ainsi, en accordant des privilèges à un petit groupe de *principales*, qui finirent d'ailleurs pas déserter les cités, l'Empire écrasait la masse des curiales, ce qui rendit la crise sociale plus aiguë, et plus graves ses répercussions sur le destin des cités elles-mêmes.

Mosaïque de la Chebba :
triomphe de Neptune.
(Photo musée du Bardo, Alger.)

Alors qu'à l'époque du principat les citadins enrichis par le négoce pouvaient accéder finalement aux magistratures, et devenir membres de l'*ordo decurionum*, et que la considération entourait les hommes des professions libérales, médecins ou architectes, ce ne fut plus le cas sous le Bas Empire. Au-dessous des *curiales*, toutes les catégories de la population urbaine furent nivelées au rang de la « plèbe ». Les professions indispensables devinrent héréditaires : métiers alimentaires, professions des transports… dont on ne pouvait plus légalement s'évader.

Dans les campagnes, il était encore rare, au IVe siècle, que les grands propriétaires africains s'isolassent totalement sur leurs domaines ; on a vu qu'ils continuaient à s'intéresser plus ou moins à l'embellissement des cités et à la vie municipale. Mais dès la fin du siècle s'amorça un passage progressif vers une agriculture de type seigneurial ; le *dominus*, devenu de plus en plus indépendant sur ses terres, y accapara de plus en plus les prérogatives d'un Etat défaillant, organisant la police de son domaine et y exerçant même la basse justice. Avec le système fiscal de la *jugatio-capitatio*, il devint de l'intérêt à la fois du fisc impérial et des grands propriétaires fonciers qu'il n'y eût pas de changements, dans une propriété donnée, des éléments humains et fonciers composant l'exploitation.

Les seigneurs laïcs et ecclésiastiques trouvèrent ainsi l'aide de l'administration impériale pour figer la condition des *coloni* et les asservir à la terre. Quant aux petits et moyens propriétaires qui habitaient les cités, on a vu qu'ils cherchaient à fuir leur condition de *curiales* : leur choix était simple entre le retour à la plèbe urbaine, et une sorte d'inféodation au grand domaine voisin. La tendance était d'ailleurs, depuis longtemps, à la concentration foncière ; déjà au milieu du IIIe siècle, Cyprien rapportait que « les riches ajoutent des domaines aux domaines, chassent les pauvres de leurs confins, et leurs terres s'étendent sans mesure et sans bornes »[40].

Dans le cadre de cette brève esquisse, on ne peut s'étendre sur le mouvement des circoncellions, qui est toujours l'objet de controverses entre les spécialistes. Retenons simplement que ces bandes insurrectionnelles étaient signalées en Numidie, au IVe siècle, et que tout en étant violemment anticatholique, ce mouvement qui se développa dans les campagnes présente un caractère social évident.

La vie religieuse et l'avènement du christianisme

La domination romaine n'empêcha guère les autochtones de manifester une dévotion fidèle à leurs divinités traditionnelles. Les vieux cultes berbères des génies conservèrent souvent, dans d'humbles sanctuaires ruraux, leurs formes ancestrales ; mais ils furent aussi, parfois, absorbés par ceux des divi-

40. Sur ces questions sociales, voir notamment J. GAGE, 1964.

nités gréco-romaines : le culte des génies des eaux fertilisantes ou salutifères fut par exemple recouvert quelquefois par celui de Neptune, d'Esculape ou de Sérapis. Dans les régions qui avaient appartenu aux royaumes numides, où l'influence punique fut profonde et durable, un véritable panthéon indigène fut même ébauché. Mais la majorité de la population des provinces africaines pratiquait les cultes de Saturne[41] et des équivalents gréco-romains des vieilles divinités de Carthage ; la religion de ce Saturne africain ne faisait que prolonger celle de Ba'al Hammon, de même que Junon-Caelestis, divinité de la Carthage romaine, n'était autre que Tanit, la grande déesse de la première Carthage. Le culte des divinités agraires — les *Cereres* — avait lui aussi été introduit dès l'époque numido-punique. Bien entendu, la romanisation transforma plus ou moins la religion africaine : la langue punique disparut des ex-voto, les symboles abstraits figurés sur les stèles furent remplacés souvent par des types divins dérivés en général de l'art gréco-romain, l'influence de l'architecture romaine gagna les édifices culturels. Mais le sens profond de la religion africaine garda vivace son particularisme qui se manifesta notamment dans le rituel, les représentations figurées des stèles et même le texte des dédicaces latines, qui gardaient avec une constance remarquable le souvenir des formulaires traditionnels.

Quant aux cultes officiels de l'Empire, ils ne tardèrent pas à être honorés dans les cités ; en effet, le loyalisme à l'égard de Rome devait s'exprimer notamment sous la forme religieuse, qui était partie intégrante de la civilisation romaine. Les membres de l'*ordo decurionum* qui parvenaient à l'apogée de leur carrière municipale aspiraient ardemment à revêtir la dignité de flamine perpétuel, prêtrise à laquelle était dévolu le privilège d'offrir au couple impérial divinisé les prières et les vœux des habitants de la cité. D'autre part, l'assemblée provinciale, composée des députés de toutes les assemblées municipales, se réunissait annuellement à Carthage, et choisissait le flamine provincial, grand prêtre chargé de célébrer le culte officiel au nom de toute la province. Enfin, dans chaque cité, le culte de la triade capitoline, Jupiter, Junon et Minerve, celui de Mars, père et protecteur du peuple romain, de Vénus, Cérès, Apollon, Mercure, Hercule, Bacchus, constituaient aussi des formes officielles de la religion d'Empire et du spiritualisme gréco-romain. Partout, temples et statues, autels, sacrifices célébraient des divinités, d'autres encore, comme la Paix, la Concorde, la Fortune, le génie de l'Empire, celui du Sénat romain…

Les divinités des régions orientales de l'Empire, largement accueillies à Rome, furent aussi honorées en Afrique, introduites par des fonctionnaires, des soldats, des marchands, qui répandaient autour d'eux le culte d'Isis, de Mithra ou de Cybèle, assimilés parfois à des divinités locales, comme Isis à Déméter ou Cybèle à Caelestis. Le grand courant mystique que connut l'ensemble du monde romain atteignit ainsi l'Afrique. Mais les religions de salut orientales n'eurent pas, auprès des élites africaines, autant de succès que les thiases bachiques ou démétriaques ; de même, les doctrines spiritualistes, le néoplatonisme surtout, se répandirent dans certains cercles et furent

41. M. LEGLAY, 1966 et 1967.

même conciliées avec certaines traditions puniques : les stèles de la Chorfa, par exemple, illustrent ces tendances influencées par le néo-platonisme. Certains auteurs pensent même que l'idée exprimée par ces monuments d'une divinité suprême, qui agit sur le monde terrestre par l'intermédiaire d'hypostases, avait préparé probablement la voie au monothéisme chrétien.

Ceci explique-t-il que le christianisme se soit développé en Afrique plus tôt que dans les autres provinces occidentales de l'Empire ? Les relations étroites avec Rome favorisaient cependant l'introduction rapide de la religion nouvelle, de même peut-être que l'existence de petites communautés juives, qui vivaient dans les ports, particulièrement à Carthage. Il est cependant remarquable que le latin se soit imposé dès les origines au christianisme africain, alors que l'Eglise romaine restait encore fidèle au grec. A en croire Tertullien, qui vécut à la fin du IIe siècle et au début du IIIe, les chrétiens d'Afrique étaient alors fort nombreux, dans toutes les classes et toutes les professions. Aussi put-on réunir à Carthage un concile de 71 évêques vers 220 ; un autre en groupa 90 vers 240. De petites communautés chrétiennes étaient donc réparties dans de nombreuses cités africaines, ce qui constitua sans doute un grave danger pour l'Empire. En effet, par leur refus d'accepter l'idéologie impériale, et de s'associer notamment au culte de l'Empereur, les chrétiens s'installaient résolument dans l'opposition. Malgré son libéralisme et sa tolérance habituelle pour les cultes nouveaux, Rome ne pouvait que manifester son intransigeance à l'égard d'une secte qui voulait créer, hors des cadres du régime, des groupements de plus en plus nombreux qui cultivaient un idéal différent. Les rigueurs de la répression s'abattirent donc sur les chrétiens ; dès l'année 180, le proconsul fit décapiter douze chrétiens de la ville de *Scilli*, tandis que l'année 203 fut marquée par le martyre des saintes Perpétue et Félicité et de leurs compagnons, qui furent livrés aux bêtes à Carthage, dans l'arène de l'amphithéâtre. Mais les mesures de répression, qui furent d'ailleurs sporadiques, ne pouvaient arrêter le zèle et l'ardeur des fidèles dont beaucoup recherchaient avidement le martyre.

On ne peut, dans le cadre de cette brève esquisse, faire l'historique du christianisme africain, qui s'épanouit surtout depuis la paix de l'Eglise au IVe siècle jusqu'à l'établissement des Arabes en Afrique du Nord. C'est de façon particulière que pourrait être abordée cette question complexe, qui comprend notamment l'étude du schisme donatiste et bien entendu celle de la littérature chrétienne depuis Tertullien, jusqu'à saint Augustin dont la personnalité et l'œuvre ont fait briller d'un dernier éclat la romanité africaine. Il sut recueillir et transmettre en Occident l'héritage de la culture latine, et transmit également à la Chrétienté de tous les temps sa doctrine d'une richesse rarement égalée.

La culture africaine

Après avoir été longtemps négligés par les historiens de Rome, les arts provinciaux et les cultures « périphériques » sont aujourd'hui au centre des préoccupations. C'est qu'on a compris et les limites de la romanisation, et

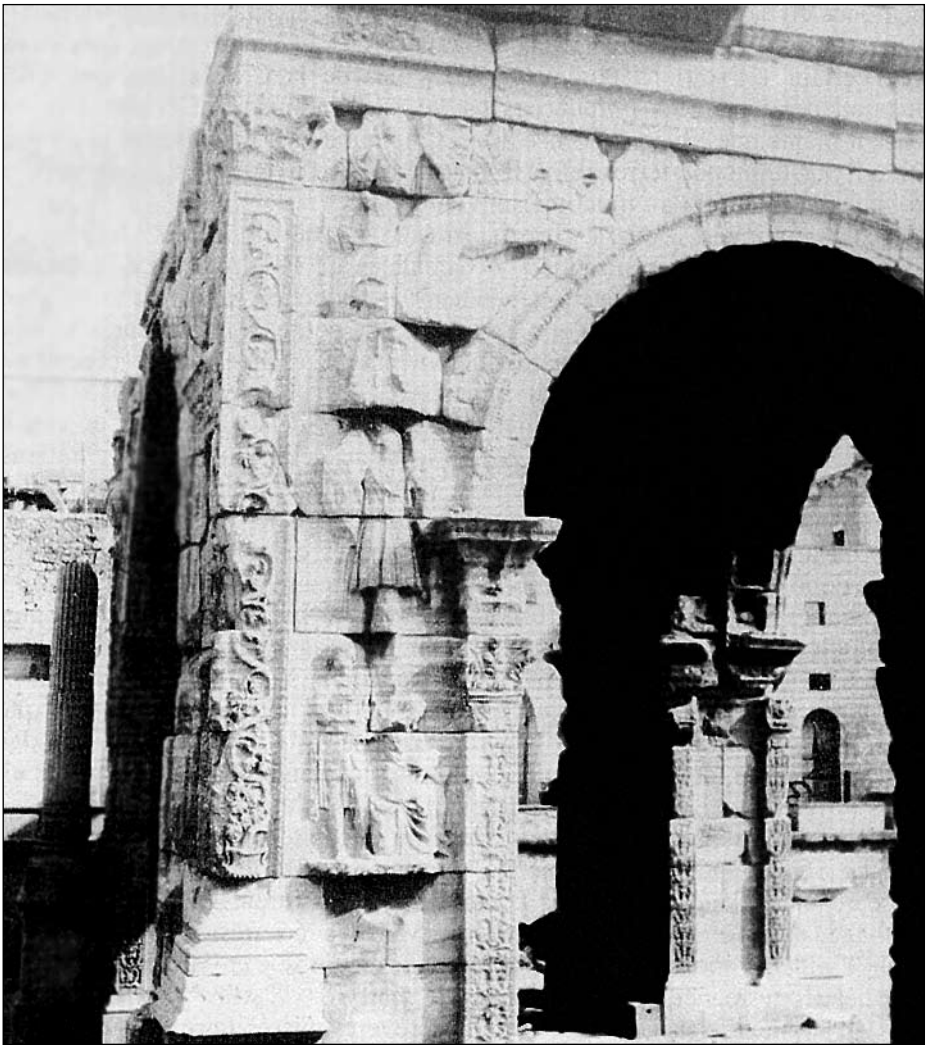

Tripoli (antique Oea, Libye) :
Arc de Triomphe de Marc Aurèle.
Détail du Triomphe.

les aspects différents qu'elle a dû prendre au contact des sociétés indigènes, tant il est vrai aussi qu'on ne peut dissocier l'art de la vie économique, sociale et religieuse d'une province donnée. A cet égard, on a admis que pour étudier et apprécier les arts qui s'étaient développés dans les provinces africaines pendant la domination romaine, il était nécessaire de tenir compte du substrat libyco-punique persistant, qui continuait d'ailleurs à vivre et à évoluer au cours des siècles.

Il n'est pas question ici de traiter des problèmes complexes abordés surtout par les archéologues, et il suffit de renvoyer à l'ouvrage de G. Charles-Picard sur la *Civilisation de l'Afrique romaine*, où un chapitre important est consacré à la littérature et à l'art africains ; nous devons nous contenter de faire seulement quelques remarques. Il faut indiquer d'abord que les premiers éléments de cette culture africaine ne sont pas dus uniquement, comme on l'a souvent prétendu, aux Phéniciens et aux Carthaginois. Lorsqu'au début du Ier millénaire avant notre ère, les navigateurs orientaux commencèrent à fréquenter les côtes africaines, ils abordèrent un pays où avaient déjà pénétré avant eux, grâce à son ouverture sur les îles méditerranéennes, différentes techniques, comme celle qui fut à l'origine de la poterie peinte appelée kabyle ou berbère. L'existence à cette époque de populations sédentaires prêtes à accueillir les éléments d'une civilisation citadine est maintenant prouvée tant par les dolmens algéro-tunisiens et les haouanets du nord de la Tunisie, que par le mobilier des monuments funéraires fouillés dans le nord-ouest du Maroc[42]. Plus tard, la culture phénicienne et punique, mêlée d'éléments égyptiens et asiatiques, imprégnés après le IVe siècle avant notre ère d'influences hellénistiques, fut adoptée et adaptée par les autochtones avant et surtout après la destruction de Carthage. Enfin les apports italico-romains, plus importants et subis d'une façon plus directe, ne manquèrent pas d'engendrer des combinaisons souvent délicates à préciser. On a cependant pris l'habitude de distinguer en Afrique deux cultures : l'une officielle, de caractère romain, et l'autre populaire, indigène et provinciale. Mais il existe bien sûr plusieurs monuments dans lesquels les deux courants se rencontrent, se contaminent et se confondent.

Les œuvres architecturales africaines reproduisaient généralement des types de monuments publics qu'on retrouvait dans tout le monde romain, et s'inspiraient ainsi d'une technique et d'un idéal essentiellement romains. De même, les sculptures décoratives, les grandes statues des dieux, des empereurs et des personnages importants ne se différenciaient que fort peu de leurs semblables, érigées en Italie ou dans d'autres provinces. Toutefois, dans les œuvres d'architecture ou de sculpture liées aux traditions religieuses ou funéraires de la population, comme dans certaines techniques de construction ou de décor particulières, l'empreinte locale devenait manifeste : ainsi en fut-il des temples de divinités restées indigènes bien qu'assimilées à des divinités romaines, de certaines sépultures monumentales, d'une technique

42. Les travaux récents ont complètement renouvelé les positions traditionnelles. Voir, par exemple, G. CAMPS, 1961 ; 1960 ; E.G. GOBERT, *Karthago*, IX, 1958, pp. 1-44 ; J. TIXERONT, 1960, pp. 1-50 ; P.A. FÉVRIER, avril-juin 1937, pp. 107-123.

particulière appelée *opus africum* dans la construction des murs, de l'architecture domestique et, enfin, des stèles votives où les influences pré-romaines restèrent toujours vivaces. A l'époque sévérienne, les sculptures de Leptis Magna, celles d'autres villes de Tripolitaine et aussi de Proconsulaire étaient très influencées par un puissant courant artistique, provenant de l'Orient asiatique, et accueilli d'autant plus favorablement qu'il correspondait à des tendances anciennes, mais encore vivantes, de l'art africain.

Les mosaïques innombrables exhumées depuis le début du siècle présentent également des tendances et des caractéristiques locales. Là aussi, nous ne pouvons que renvoyer aux périodiques spécialisés et à l'ouvrage déjà cité de G. Charles-Picard qui écrit, en conclusion du chapitre sur le « baroque africain » : « L'Afrique a donc rendu à Rome autant pour le moins qu'elle en avait reçu, et s'est montrée capable de faire fructifier ses emprunts dans un esprit qui n'est ni celui de la Grèce ni celui du Levant hellénisé. » [43]

43. G. CHARLES-PICARD, 1959, *op. cit.*, p. 353.

Partie II

De Rome à l'Islam

P. Salama

Lorsque prit fin en Afrique du Nord la domination romaine, implantée, suivant les régions, depuis quatre ou cinq siècles, la situation intérieure présentait un visage complexe. Soulèvements régionaux, conflits religieux, mécontentement social y créaient, certes, un climat dégradé, mais la solidité de l'expérience administrative, comme le prestige de la culture latine, garantissait à cette civilisation importée de nombreuses chances de survie.

Scindée en zones soumises ou indépendantes, selon les vicissitudes des conquêtes étrangères ou des résistances locales, l'Afrique du Nord post-romaine et pré-islamique vécut alors une des périodes les plus originales de son histoire[1].

Les régions sous occupation étrangère

Tour à tour, durant près de trois siècles, deux invasions étrangères prirent le relais de la tutelle romaine, sans jamais pouvoir en reconstituer intégralement les frontières.

L'épisode vandale

Rien n'était plus inattendu en Afrique du Nord que ce conquérant d'origine germanique. Aucune domination n'y fut moins adaptée aux réalités du

1. Notre titre « De Rome à l'Islam » est emprunté à une étude, surtout bibliographique, de C. COURTOIS. *Revue Africaine*, 1942, pp. 24-55.

pays. Distançant les autres peuples germaniques qui, comme eux, avaient déferlé sur l'Europe occidentale en l'année 406, les Vandales s'installèrent d'abord dans le sud de la péninsule ibérique qui, semble-t-il, conserva leur nom (Vandalusia = Andalousie). Sollicités ou non d'intervenir dans les querelles intestines du pouvoir romain en Afrique du Nord, ils franchirent le détroit de Gibraltar, au nombre de 80 000 et sous la conduite de leur roi Geiserich (Genséric) en l'année 429. Leur avance fut foudroyante. En 430, ils assiégeaient déjà la ville d'Hippone, et les Romains leur reconnurent en 435 la possession du Constantinois. Trois ans plus tard, ils s'emparaient de Carthage, et, après une brève rétrocession de territoire en 442, ils réalisaient, dès 455, trois opérations de grande envergure : l'annexion définitive de toute la zone orientale de l'Afrique romaine, la conquête de la plupart des grandes îles de la Méditerranée occidentale, Baléares, Sardaigne et Sicile, et un audacieux raid de pillage contre Rome même. L'empire d'Orient, espérant déloger ces intrus, subit un désastre naval en l'an 468, et reconnut dès lors le fait accompli : un traité de 474 consacra définitivement les bonnes relations entre Byzance et les Vandales, ceux-ci symbolisant une grande puissance maritime en Méditerranée occidentale.

Pendant un siècle, cette occupation germanique d'une partie de l'Afrique du Nord fut-elle bénéfique ? A lire les sources littéraires de l'époque, franchement hostiles aux usurpateurs, on demeure épouvanté de leurs brutalités. Mais la critique moderne a su débarrasser le sujet de son contexte passionnel. L'expression de « vandalisme », synonyme d'esprit destructeur, n'a été forgée qu'à la fin du XVIII^e^ siècle, et aujourd'hui, à la lumière de nombreux documents archéologiques, il semble bien que, dans leur mauvaise gestion du territoire, les Vandales aient péché beaucoup plus par carence que par intention.

On arrive à connaître de mieux en mieux la structure juridique de l'Etat vandale : royauté issue d'une aristocratie militaire, détentrices toutes deux des grands domaines publics et privés de l'ancienne Afrique romaine ; maintien en place des administrations romaines, tant régionales que locales, y compris même l'utilisation au profit du nouveau culte royal, des anciennes assemblées provinciales du culte impérial. Carthage devint donc la riche métropole du nouvel Etat. Ce même souci de traditionalisme latin affecta encore la structure agraire, où les vieilles lois romaines d'organisation paysanne, notamment la *lex manciana*, furent ingénieusement conservées. Le phénomène d'exode urbain vers les campagnes, amorcé déjà, comme partout, sous le Bas Empire romain, s'accentua, entraînant parallèlement la décadence et l'amenuisement de nombreuses villes. Certaines autres, comme Ammaedara, Theveste ou Hippone, poursuivirent, au contraire, leurs œuvres monumentales. Il semble même, et le maintien de l'économie monétaire en témoigne, que pendant cette période, ni l'agriculture ni le commerce n'aient connu d'appauvrissement manifeste. Les relations extérieures paraissent avoir été prospères, et l'on a pu qualifier d'« empire du blé » l'ensemble des possessions vandales. Témoins de la richesse des classes possédantes, de beaux bijoux de style germanique ont parfois été retrouvés, comme à Hippone, Carthage, Thuburbo Maius ou Mactar.

Plus négatif apparaît le bilan politique et religieux. Du côté du sud et de l'ouest de leur domaine nord-africain, les Vandales subirent de tels assauts de la part des « Maures », dénomination générale des Nord-Africains révoltés, qu'il nous est presque impossible de fixer une frontière stable à leur zone de contrôle. Celle-ci fut sans doute fluctuante, et n'excéda probablement jamais vers l'ouest la région de Djemila-Cuicul.

Dans le domaine religieux, le climat de crise fut permanent. Les Vandales étaient chrétiens mais professaient l'arianisme, hérésie que ne pouvait admettre le clergé catholique traditionnel. Il s'ensuivit une répression quasi systématique de ce dernier par un pouvoir central peu enclin à supporter des résistances dogmatiques. La fureur anticatholique atteignit son paroxysme à la suite d'un pseudo-concile tenu à Carthage en 484.

Cette situation de crise morale et sociale engageait ainsi un processus d'effondrement, hâté, en définitive, par les excès ou l'impéritie des successeurs de Genséric. En l'an 530, l'usurpation de Gélimer, évinçant le roi Hildéric allié de l'empereur d'Orient Justinien, déclencha la conquête byzantine[2].

L'épisode byzantin

S'estimant l'héritière légitime de l'Empire romain, la cour de Constantinople résolut d'expulser des territoires usurpés les nouveaux Etats germaniques d'Occident. C'est en Afrique du Nord que leur entreprise fut le moins impuissante.

En l'an 533, sur l'ordre de Justinien, un corps expéditionnaire commandé par Bélisaire élimina en trois mois l'autorité vandale ; et ce peuple lui-même disparut de l'Histoire. La première mesure byzantine, un célèbre édit de l'année 534, réorganisant les structures administratives du pays, donna le ton que l'on entendait suivre : une politique à la fois militaire et juridique, inspi-

2. Les textes littéraires antiques relatifs au séjour des Vandales en Afrique du Nord sont principalement dus à trois auteurs « engagés », d'une hostilité manifeste : d'une part l'évêque catholique Victor DE VITA (*Histoire de la persécution dans les provinces africaines*), et Fulgence DE RUSPE (*Œuvres*) ; d'autre part, l'historien byzantin PROCOPE (*la Guerre des Vandales*). Dernières éditions : J. FRAIPONT, 1968 ; O. VEH, 1971.

– Le travail moderne de base est celui de Christian COURTOIS, 1955, ouvrage considérable, corrigé et augmenté sur certains points par de nombreux apports archéologiques. La question d'ensemble est reprise par H.-J. DIESNER, 1965, pp. 957-992, et 1966.

– Le problème foncier a été illustré par la découverte d'actes juridiques écrits sur planchettes de bois ou fragments de poteries : C. COURTOIS, L. LESCHI, J. MINICONI, C. FERRAT et C. SAUMAGNE, 1952 ; P.A. FÉVRIER et J. BONNAL, 1966-1967, II, pp. 239-250.

– Sur l'extension territoriale du royaume vandale vers le sud et l'ouest de la Numidie : P.-A. FÉVRIER, 1962-1965, I, pp. 214-222 ; cf. *Ibid*, 1966-1967, II, pp. 247-248, 1965, pp. 88-91 ; H.-J. DIESNER, 1969, pp. 481-490.

– Sur les institutions : A. CHASTAGNOL, 1967, pp. 130-134 ; A. CHASTAGNOL et N. DUVAL, 1974, pp. 87-118.

– Sur l'état du royaume, et notamment la décadence urbaine : L. MAURIN, 1968, pp. 225-254.

– Sur la question religieuse : C. COURTOIS, 1954 ; C. LEPELLEY, 1968, pp. 189-204 ; nombreux travaux de H.-J. DIESNER, cités dans la Bibliographie analytique de J. DESANGES, S. LANCEL, 1970, pp. 486-487 ; J.-L. MAIER, 1973.

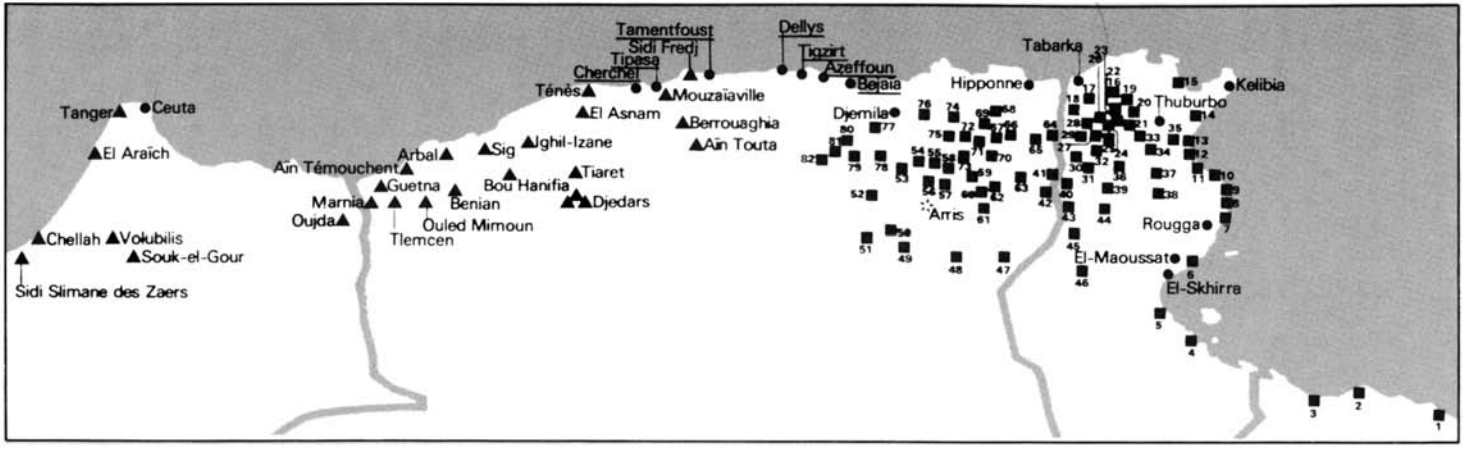

Période byzantine en Afrique du Nord : constructions utilitaires, forteresses et villes (carte fournie par P. Salama).

TOPONYMES NON SOULIGNÉS : DERNIERS TÉMOIGNAGES, DATES, DES VILLES ET MONUMENTS DE L'AFRIQUE INDÉPENDANTE

Sidi Fredj (Sidi Ferruch) : Inscription d'église ; a. 449/538

Mouzaïaville : inscription funéraire ; a. 495. Objets VI^e^ siècle

Berrouaghia = Zaba : inscription d'église ; a. 474

Aïn Touta : inscription d'église ; a. 461

El Asnam = Castellum Tingitanum ; inscription d'église ; a. 475

Ighil Izane = Mina ; texte ecclésiastique ; a. 525

Tiaret : inscription funéraire ; a. 509

Djedars de Frenda : monuments funéraires ; V^e^ au VII^e^ (?) siècle.

Sig = Tasaccura ; inscription funéraire ; post 450

Arbal = Regiae ; inscription funéraire ; a. 494

Bou Hanifia = Aquae Sirenses ; inscription funéraire ; a. 577

Benian = Alamiliaria ; inscription funéraire ; fin du V^e^ siècle

Aïn Témouchent = Albulae (Safar ?) ; inscription funéraire ; a. 544

Ouled Mimoun = Altava ; inscription funéraire ; a. 599 ; contexte épigraphique = a. 655

Tlemcen = Pomaria ; inscription funéraire ; a. 651

Guetna : inscription funéraire ; a. 524

Marnia = Numerus Syrorum ; inscription funéraire ; a. 460, mais occupation comparable à celle de Tlemcen.

Environs d'Oujda : monnaies ; première moitié du VII^e^ siècle

Volubilis (Walili) : inscription funéraire ; a. 655, relative à un personnage d'Altava

Souk el Gour : monument funéraire du VII^e^ siècle

Sidi Slimane des Zaers : monnaies ; première moitié du VII^e^ siècle

Chellah = Sala ; poids byzantin du VI^e^ siècle

El Araïch (Larache) = Lixus ; monnaies ; première moitié du VII^e^ siècle

Tanger = Tingis : monnaies ; première moitié du VII^e^ siècle.

TOPONYMES SOULIGNÉS : VILLES D'OCCUPATION BYZANTINE EXTÉRIEURES AU TERRITOIRE PROTÉGÉ

Bejaïa = Saldae, occupation probable

Azeffoun = Ruzasus, occupation probable

Tigzirt = Iomnium, rempart byzantin

Dellys = Rusuccuru, objets byzantins

Tamentfoust = Rusguniae, inscriptions byzantines

Tipasa = Tipasa, monnaies byzantines

Cherchel = Caesarea, textes

Sebta (Ceuta) = Septem, textes

[illegible] :

Frontières modernes Maroc - Algérie - Tunisie - Libye

PRINCIPAUX OUVRAGES MILITAIRES ET PLACES-FORTES DU TERRITOIRE BYZANTIN

1 - Lebda = antique Leptis Magna
2 - Tripoli = Oea
3 - Sabratha = Sabratha
4 - Bou Ghrara = Gigthis
5 - Gabès = Tacapes
6 - Bordj Iunca = Macomades Minores
7 - Ras Kaboudia = Justinianopolis
8 - Ras Salakta = Sullecthum
9 - Ras Dimass = Thapsus
10 - Lemna = Leptiminus
11 - Sousse = Hadrumetum Justiniana
12 - Hergla = Horrea Caelia
13 - Henchir Fratis = Aphrodisium
14 - Aïn Tébornok = Tubernuc
15 - Carthage = Carthago Justiniana
16 - Béja = Vaga
17 - Hammam Darradji = Bulla Regia
18 - Bordj Hellal
19 - Aïn Tpunga = Tignica
20 - Henchir Dermoulia = Coreva
21 - Henchir Tembra = Thaborra
22 - Téboursouk = Thubursicu Bure
23 - Dougga = Thugga
24 - Aïn Hedja = Agbia
25 - El Krib = Mustis
26 - Kern el Kebch = Aunobari
27 - Henchir Douamis = Uchi Maius
28 - Sidi Bellaoui
29 - El Kef = Sicca Veneria
30 - Henchir Djezza = Aubuzza
31 - Ebba = Obba
32 - Lorbeus = Laribus
33 - Sidi Amara
34 - Ksar Lemsa = Limisa
35 - Henchir Sguidam
36 - El Kessra = Chusira
37 - Djelloula
38 - Henchir = Ogab
39 - Sbiba = Sufes
40 - Haïdra = Ammaedara
41 - Gastel
42 - Tébessa = Theveste
43 - Henchir Bou Driès
44 - Sbeïtla = Sufetula
45 - Fériana = Thelepte
46 - Gafsa = Capsa
47 - Négrine = Ad Maiores
48 - Badès = Badias
49 - Thouda = Thabudeos
50 - Biskra = Vescera
51 - Tolga
52 - Tobna = Thubunae
53 - Ksar Bellezma
54 - Aïn Zana = Diana Veteranorum
55 - Aïn el Ksar
56 - Lambèze = Lambaese
57 - Timgad = Thamugadi
58 - Henchir Guesses
59 - Baghaï = Bagai
60 - Khenchela = Mascula
61 - Henchir Oum Kif = Cedias
62 - Ksar el Kelb = Vegesela ?
63 - Henchir Cheragreg
64 - Taoura = Thagora
65 - Mdaourouch = Madauros
66 - Tifech = Tipasa
67 - Khamissa = Thubursicu Numidarum
68 - Guelma = Calama
69 - Announa = Thibilis
70 - Ksar Adjeledj
71 - Ksar Sbahi = Gadiaufala
72 - Aïn el Bordj = Tigisis
73 - Djebel Ferroukh
74 - Constantine = Constantina
75 - Fedj Sila = Sila
76 - Mila = Milev
77 - Sétif = Sitifis
78 - Zraïa = Zarai
79 - Kherbet Zembia = Cellas
80 - Aïn Toumella = Thamallula
81 - Oued Ksob
82 - Béchilga = Zabi Justiniana

rée trop fidèlement de celle des Romains. C'était méconnaître qu'après plus de cent ans de relâchement, les masses rurales n'accepteraient plus la rigidité d'un conservatisme administratif; et, de fait, le siècle et demi d'occupation byzantine en Afrique du Nord se traduisit par d'indéniables réalisations monumentales, acquises dans un climat d'insécurité chronique.

La reconquête du pays fut elle-même difficile, et son processus apparaît, dans une certaine mesure, comme une anticipation des interventions arabes du VII^e^ siècle et française du XIX^e^: une fois exclue l'illusoire puissance vandale, comparable à la future administration turque, le conquérant se heurta à la résistance des chefs indigènes et dut en triompher lentement, soit par la force, soit par la ruse. De 534 à 539, le patrice Solomon, général talentueux mais violent, fut tenu en échec, puis tué, par les montagnards de Iavdas, dans l'Aurès, et les nomades de Coutzina et Antalas dans les steppes tuniso-tripolitaines. Son successeur, Jean Troglita, plus souple vis-à-vis des princes berbères, les divisa diplomatiquement ou s'en débarrassa par le meurtre, mais n'obtint qu'une pacification trompeuse (544-548). L'effervescence persista donc jusqu'à la fin du VII^e^ siècle. Il n'est que de regarder une carte de l'implantation byzantine en Afrique du Nord pour comprendre que cette « stratégie des forteresses » barrant les voies de l'invasion, occupant tous les carrefours et défendant le pays jusqu'à son cœur même, trahissait un perpétuel état d'alerte, car l'ennemi surgissait de partout. A l'esprit offensif d'antan, on substitua donc une tactique défensive synonyme d'inquiétude.

En vain, à la fin du VI^e^ siècle, et au début du VII^e^, les empereurs Maurice Tibère, puis Héraclius tentèrent-ils de raccourcir les fronts en restreignant l'occupation du territoire. Rien n'y fit. L'expansion byzantine ne put jamais dépasser vers l'ouest la région de Sétif. Seules quelques villes côtières plus excentriques reçurent des garnisons, mais, étroitement bloquées par les « Maures », elles préfigurèrent, elles aussi, une situation militaire célèbre, celle des presidios espagnols du XVI^e^ siècle.

Dans ce contexte, l'autorité byzantine eut grand mérite à s'exercer dans les domaines administratif et économique. Les villes romaines d'autrefois poursuivirent leur décadence et leur dépeuplement, à l'abri de puissantes forteresses qui en constituaient les réduits, comme à Tébessa, Haïdra ou Timgad. Les anciennes provinces, restaurées parfois artificiellement, reçurent des gouverneurs, soumis à un préfet du prétoire installé à Carthage, cependant que le pouvoir militaire en était dissocié. A la fin du VI^e^ siècle, un chef suprême, l'exarque ou patrice, concentra pratiquement dans ses mains tous les pouvoirs.

La politique intérieure, issue des méthodes romaines, tendit naturellement à recouvrer les rendements fiscaux de jadis. L'annone, impôt annuel payable en blé, fut donc rétablie. Les domaines royaux vandales une fois confisqués, on rendit les exploitations privées à leurs anciens propriétaires, recherchés, au besoin, jusqu'à la troisième génération. Nous imaginons la somme de conflits juridiques et matériels que l'opération dut créer. En tous domaines, la fiscalité fut ressentie comme écrasante. La vie économique, cependant, connut une relative prospérité. Le maintien de l'économie monétaire dans toutes les transactions, la remise du commerce extérieur à

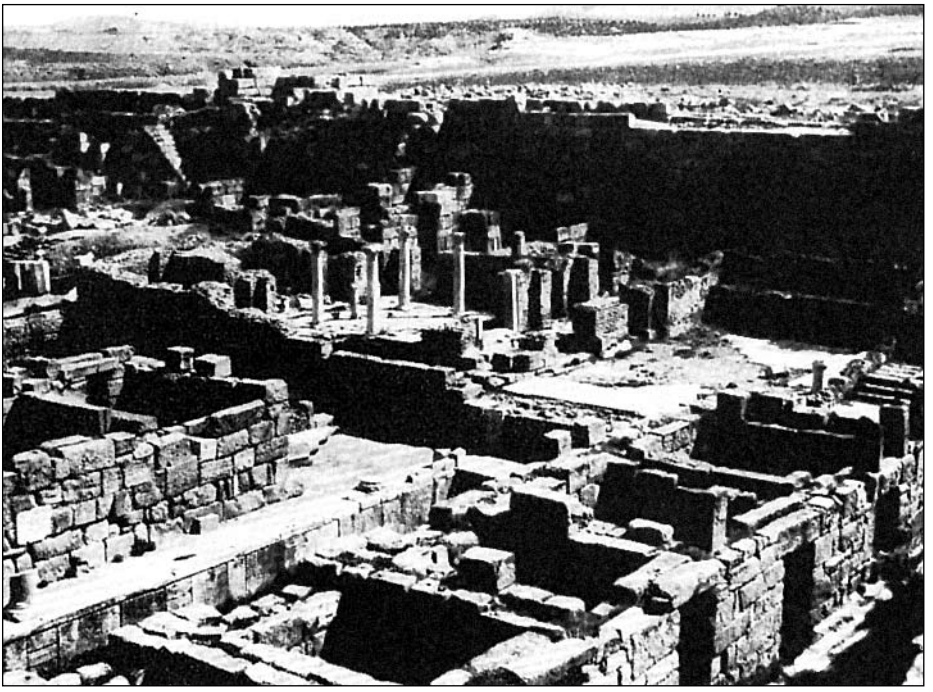

1

Timgad (Algérie). Forteresse byzantine, VIe siècle :

1. Rempart sud, casernements et chapelle de l'état-major.

2. Rempart nord, piscine, casernements et chapelle de l'état-major.
(Photos P. Salama.)

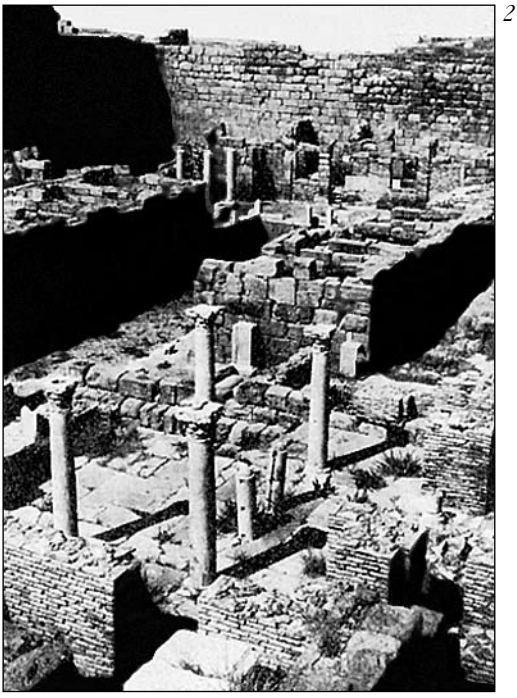

2

des agents officiels, les commerciaires, donnèrent à Carthage et à son hinterland une réputation de grande richesse dans le monde méditerranéen, d'autant plus que les deux rives du détroit de Sicile se trouvaient aux mains de l'autorité byzantine. On peut douter que les masses rurales nord-africaines aient elles-mêmes fortement bénéficié de cette situation générale.

Sur le plan religieux, le nouveau maître rétablit le culte traditionnel, c'est-à-dire le catholicisme orthodoxe, et interdit l'arianisme. Une réapparition du donatisme, qui jadis avait sévi dans l'Afrique romaine, fut durement réprimée ; on y voyait à juste titre un phénomène de contestation sociale. Byzance s'offrit même le luxe d'une crise dogmatique, celle du monothélisme, inutile discussion sur les natures divine et humaine du Christ, et, à la veille de la conquête musulmane, le clergé nord-africain en était déchiré.

Désormais, les nombreux cas d'insoumissions administratives ou militaires, les excès de pouvoir, la corruption des cadres, face à la permanence du danger berbère, annonçait l'échéance, plus ou moins lointaine, mais infaillible, de l'effondrement. Un nouveau visiteur inattendu, le conquérant arabe, mit quelque cinquante ans, de 647 à 698, pour anéantir définitivement les Byzantins.

Outre les enseignements historiques que cette période révèle, de splendides vestiges archéologiques ont subsisté. Ainsi, l'édification de forteresses considérables, la création ou l'embellissement d'églises, parfois somptueuses, comme à Sabratha ou Kelibia, démontrent un singulier élan de persévérance et de foi[3].

3. La littérature antique concernant l'Afrique byzantine est essentiellement représentée par l'historien grec PROCOPE, véritable « correspondant de guerre » de la reconquête : *la Guerre des Vandales et Des Edifices*, éd. Dewing (Londres, Loeb, 1954) ; et par le poète latin CORIPPUS, chantre de l'épopée militaire de Jean Troglita contre les Maures : *La Johannide*, éd. Partsch (Leipzig, Teubner, 1879) et éd. Diggle-Goodyear (Cambridge Univ. Press, 1970). L'ouvrage critique fondamental sur la période demeure celui de C. DIEHL, 1896, pp. 533-709. Depuis cette date, les découvertes archéologiques et publications de détail se sont multipliées. Nous ne pouvons en citer que les plus récentes.

– Sur l'histoire proprement dite : K. BELKHODJA, 1970, pp. 55-65. Sur les limites géographiques de l'occupation : J. DESANGES, 1963, XXXIII, pp. 41-69.

– Les ouvrages de fortification sont de mieux en mieux étudiés : R.-G. GOODCHILD, 1966, pp. 225-250 ; A.-H.-M. JONES, 1968, pp. 289-297 ; S. LANCEL et L. POUTHIER, 1957, pp. 247-253 ; J. LASSUS, 1956, pp. 232-239 ; P. ROMANELLI, 1970, pp. 398-407 ; J. LASSUS, 1975, pp. 463-474.

– Sur les questions religieuses : P. CHAMPETIER, 1951, pp. 103-120 ; A. BERTHIER, 1968, pp. 283-292, et surtout Y. DUVAL et P.-A. FEVRIER, 1969, pp. 257-320.

– L'architecture, la mosaïque et l'épigraphie religieuse de la même époque sont fondamentalement étudiées, pour Haïdra et Sbeitla, par N. DUVAL, 1971 ; cf. N. DUVAL et F. BARATTE, qui renvoient à la bibliographie complète. Cf. P. CINTAS et N. DUVAL, 1958, pp. 155-265 ; M. FENDRI, 1961 ; N. DUVAL, 1974, pp. 157-173 ; G. DE ANGELIS D'OSSAT et R. FARIOLI, 1975, pp. 29-56.

– Les trésors monétaires, et le numéraire byzantin émis par l'atelier de Carthage ont été inventoriés par C. MORRISSON, 1970. On a récemment découvert dans les fouilles de Rougga, près d'El Djem, en Tunisie, un trésor de monnaies d'or certainement enfoui au moment du premier raid arabe sur le pays, en 647 ; R. GUERY, 1972, pp. 318-319.

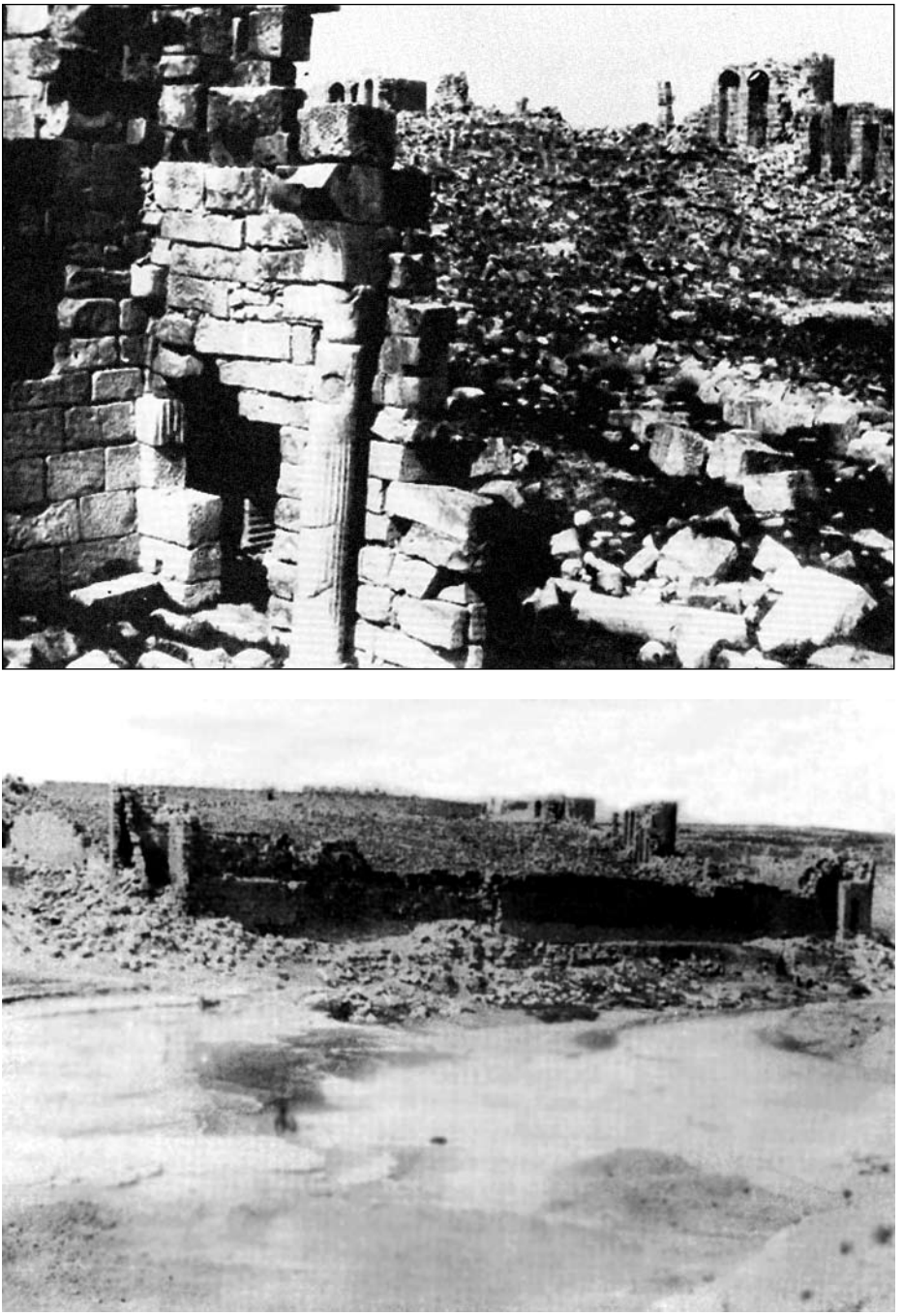

Haïdra (Tunisie). Forteresse byzantine, VII^e siècle. Vue générale et détail (photos P. Salama).

Les régions indépendantes

Si l'on se souvient que l'Afrique romaine du Bas Empire connaissait déjà un certain nombre de mutations politiques et sociales, on comprendra à quel point l'arrivée des Vandales servit de courant libérateur à ces anciennes tendances. L'« éternelle Afrique » reprit ses droits, et la présence étrangère, proche ou lointaine, ne fut plus regardée que comme un fardeau. Il serait donc illusoire de différencier, sur le plan psychologique, les régions gouvernées par des princes berbères et nominalement rattachées à la souveraineté vandale ou byzantine des régions parfaitement autonomes. Les premières, situées à la périphérie des zones d'occupation étrangère, sont à ce point décentralisées qu'elles entrent en dissidence à tout propos. Les Byzantins confèrent bien une investiture officielle à Iavdas, dans l'Aurès, à Guenfan, Antales et Coutzina, dans la Haute Steppe tunisienne, à Carcazan en Tripolitaine, tous ces « vassaux » gèrent à leur gré les territoires concédés, et il n'est guère question de jamais les leur reprendre.

Quant aux zones libres de toute ingérence extérieure, situées parfois très loin de positions vandales ou byzantines, dans les anciennes Maurétanies Césarienne et Tingitane, elles connaissent, dès l'année 429, une indépendance absolue, et leurs chefs n'interviennent dans les affaires voisines qu'au mieux de leurs avantages personnels.

On retrouve donc ici une des données essentielles de l'histoire du Maghreb classique : la vocation au morcellement et aux rivalités territoriales, dès l'instant qu'une force centralisatrice a disparu. Le fractionnement politique obéit alors aux impératifs géographiques.

On connaît malheureusement assez mal la morphologie de cette Afrique du Nord indépendante post-romaine. De grandes confédérations socio-politiques y forment quelques royaumes, que seules de rares allusions littéraires ou les hasards de l'archéologie nous ont révélés. C'est, au début du VI^e^ siècle, dans la région d'Altaya et Tlemcen, le gouvernement de Masuna, « roi des Maures et des Romains » ; un peu plus tard, dans l'Aurès, le règne d'un certain Masties, « *dux* pendant soixante-sept ans, *Imperator* pendant quarante ans », et qui n'a jamais renié sa foi « ni envers les Romains ni envers les Maures ». Vartaia, autre chef local, lui rend hommage et règne peut-être sur la zone du Hodna. La ville de Tiaret, ancienne citadelle du *limes* romain, admirablement placée à la charnière des mondes nomade et sédentaire, a certainement été aussi, dès le V^e^ siècle, la capitale d'une dynastie dont les Djedars de Frenda, grands tombeaux de prestige, symbolisent encore la puissance. Faudrait-il en rapprocher le puissant Garmul, roi de Maurétanie, qui détruisit une armée byzantine en l'an 571? Enfin, pendant les VI^e^ et VII^e^ siècles, existait dans la lointaine Tingitane, au nord du Maroc actuel, une principauté indigène dont les inscriptions de Volubilis et le Mausolée de Souk el-Gour attestent la vitalité.

Dans la plupart des cas, l'organisation socio-politique révèle une structure qui n'est ni sommaire ni anarchique. Des institutions originales y conjuguent

les traditions berbères et le modèle administratif romain. « Maures » et « Romains » se trouvent associés, formule qui, très certainement, implique une collaboration entre éléments paysans, non romanisés, et citadins, issus de plusieurs siècles d'influence latine. On ne met donc nullement en cause un héritage administratif et culturel, d'origine étrangère, dont on se plaît parfois à tirer quelque fierté. La carte historique que nous avons dressée pour ces régions montre ainsi la survivance de petits centres urbains, comme Tiaret, Altaya, Tlemcen, Volubilis, toujours christianisés, et où la pratique du latin demeure parfois courante jusqu'au VII^e siècle.

Mais il ne faut guère trop s'illusionner sur la présence de ces séquelles. Entre l'attachement nostalgique de roitelets à un prestige défunt et la force irrésistible d'indépendance et de rupture que portent en elles les masses rurales, l'avenir appartient à ces dernières. Le processus de déromanisation, et même de déchristianisation, est donc inéluctablement engagé, et revêtira, selon les lieux, des formes et durées variables. La manifestation la plus immédiate et la plus élémentaire du phénomène fut partout l'attaque par les montagnards et les nomades des symboles traditionnels de richesse, c'est-à-dire des villes et des domaines. On sait ainsi que Djémila, Timgad, Thelepte, et plusieurs cités célèbres furent dévastées avant l'arrivée des Byzantins. Un recoupement de sources archéologiques et littéraires, et notamment la découverte de plusieurs trésors monétaires, nous permettent d'entrevoir qu'entre autres troubles, une insurrection générale s'était produite à l'extrême fin du V^e siècle. Par ailleurs, l'intervention de grands nomades dans le Sud tunisien et la Tripolitaine, comme la tribu des Levathes ou Louata, témoigne du rôle considérable du chameau dans l'économie générale et la tactique guerrière aux V^e et VI^e siècles. Pour triompher de ces nomades en rase campagne, l'armée byzantine doit affronter un triple rang concentrique d'animaux attachés entre eux, véritable bastion vivant qu'il faut franchir à l'épée.

Encore ne voit-on là que des opérations d'attaque contre les étrangers, Vandales ou Byzantins. Mais le pays indépendant, lui-même, connut des tumultes comparables, guerres inter-régionales ou razzias locales.

A la lumière de ces événements agités, qui perpétuent longtemps la violence jusqu'à atteindre, finalement, un point d'équilibre, on devine tout un arrière-plan économique et social, s'acheminant vers un état de paupérisation progressive des masses populaires. Pour l'année 484, par exemple, nous possédons une statistique du nombre d'évêchés de Maurétanie Césarienne où figurent encore la plupart des villes de l'Afrique romaine classique. A supposer que beaucoup d'entre elles étaient déjà réduites au rang de bourgades, elles n'en existaient pas moins. Des constructions d'églises, parées souvent de belles mosaïques comme à El-Asnam, y font preuve d'une activité créatrice, étayée nécessairement sur un reliquat de richesses. Sans doute profite-t-on encore de la « vitesse acquise » de l'époque précédente. Or, l'archéologie ne révèle presque plus rien de tel pour les VI^e et VII^e siècles. La désertion urbaine s'est donc poursuivie, en même temps que s'est consolidée cette nouvelle société, de type essentiellement rural, qui sera partout celle du haut Moyen Age.

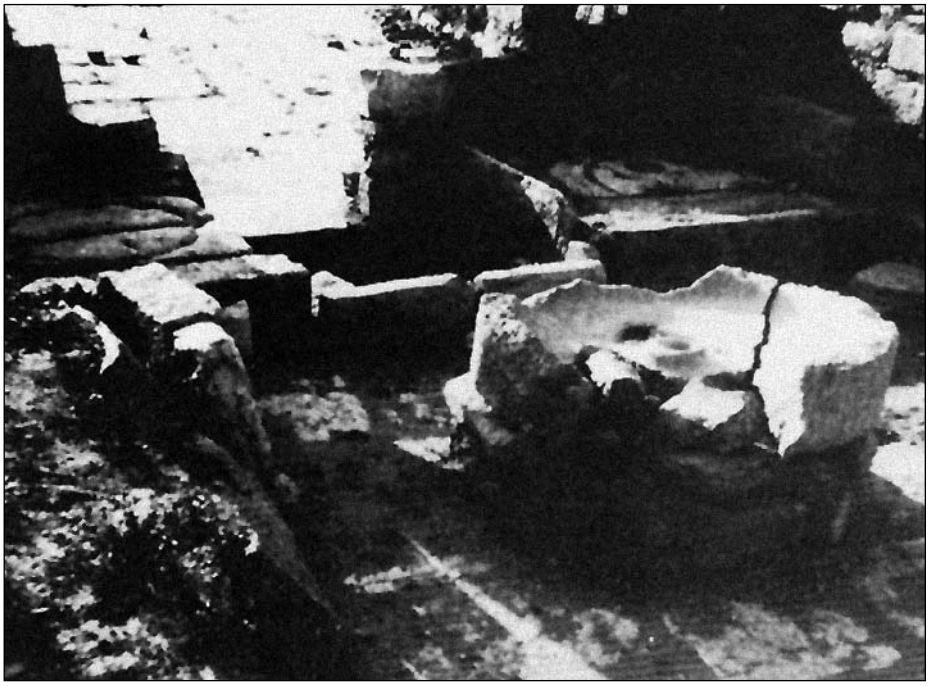

1

1. Sbeitla (Tunisie) : installation d'un pressoir à huile dans une ancienne rue de la ville romaine (VI^e-VII^e siècle).

2. Djedar de Ternaten, près de Frenda (Algérie), VI^e siècle : chambre funéraire. (Photos P. Salama.)

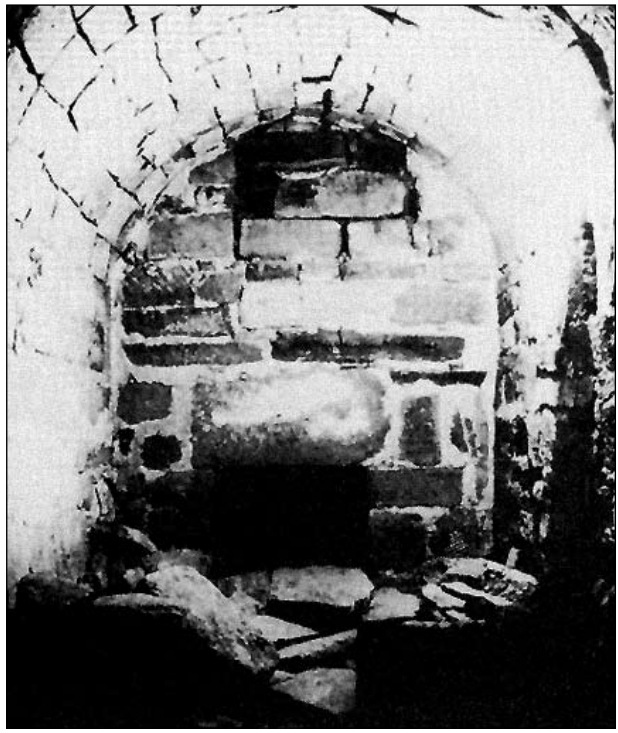

2

Quels vestiges monumentaux put donc nous laisser cette ultime période? Dans les zones proches du littoral maurétanien où les Byzantins s'accrochaient, des influences intervinrent aisément. Ainsi trouva-t-on jadis dans les ruines de Mouzaiaville, au sud de Tipasa, d'admirables candélabres de bronze du VI^e siècle. Le site même de Ténès a été rendu célèbre par la découverte d'un des plus prestigieux trésors d'orfèvrerie du monde antique, comprenant notamment des parures officielles de hauts dignitaires impériaux. Le mystère plane encore sur leur présence en ce lieu lointain. Je crois personnellement que tous ces joyaux furent le produit d'un vol, et peut-être pourrait-on les mettre en rapport avec le sac de Rome, perpétré, nous disent les textes, en l'année 455 par les troupes vandales aidées de contingents maures.

Mais dès que l'on s'éloigne du littoral et des zones d'occupation étrangère, l'activité constructrice cesse à la fin du V^e siècle. Deux exceptions d'importance échappent cependant à cette règle. Elles concernent de célèbres tombeaux de type colossal où l'art de bâtir, et de bien bâtir, retrouva ses traditions anciennes, sans subir nécessairement quelque influence étrangère. Ainsi, au Maroc, le Mausolée de Souk el-Gour, datable du VII^e siècle, en Algérie, les Djedars de Frenda, échelonnés chronologiquement du V^e au VII^e siècle (?), témoignent d'une vigueur architecturale qui ne pourrait s'expliquer si les situations locales avaient été pitoyables. Il n'est guère surprenant que les premiers royaumes musulmans du Maghreb central et occidental, celui de Rustémides de Tiaret, puis des Idrissides de Walili (Volubilis), aient précisément pris racine en ces mêmes lieux.

Ainsi finit dans ces régions la période antique, épisode hybride où le jeu des mutations politiques et sociales effaça peu à peu l'influence latine, en révélant pour toujours, dans l'histoire nord-africaine, un esprit permanent d'indépendance et l'immense fixité des âmes[4].

4. La situation de régions indépendantes n'apparaît dans les sources littéraires antiques qu'épisodiquement : PROCOPE et CORIPPUS, par exemple, y font allusion lorsque les interférences politiques des Vandales et Byzantins ont un rapport avec les Maures. Ainsi *La Johannide* contient-elle mille détails sur la sociologie indigène. Mais notre principale documentation émane des découvertes archéologiques.
– Analyse suprêmement intuitive du problème par C. COURTOIS, pp. 325-352. L'inscription honorifique de Masties, trouvée en 1941 à Arris dans l'Aurès, a été maintes fois commentée. Cf. en dernier lieu J. CARCOPINO, 1956, pp. 339-348, en réponse aux conclusions de C. COURTOIS. Les « roumis » de Volubilis, aux VI^e et VII^e siècles, ont été étudiés par J. CARCOPINO, 1948, pp. 288-301.
– Pour les derniers témoignages épigraphiques, J. MARCILLET-JAUBERT, 1968
– Sur la grande insurrection de la fin du V^e siècle, P. SALAMA, 1959, pp. 238-239 = résumé.
– La situation économique et monétaire du territoire indépendant est précisée par R. TURCAN, 1961, pp. 201-257 ; J. HEURGON, 1958, étudie remarquablement les bijoux et émet l'hypothèse de l'appartenance à une riche famille installée à Ténès. Mais le caractère hétéroclite du lot paraît plutôt correspondre à la psychologie d'un voleur.
– Pour le maintien de l'activité constructrice après 429, voir par exemple P.-A. FEVRIER, 1965.
– Les grands tombeaux dynastiques post-romains font l'objet de travaux analytiques très récents : G. CAMPS, 1974 (a), pp. 191-208 ; et surtout F. KADRA, 1978.
– Sur la survivance, pendant une grande partie du Moyen Age musulman et notamment à Tlemcen, Bedjaïa, Kairouan et Tripoli, de communautés chrétiennes qui, généralement, parlent encore le latin : C. COURTOIS, 1945, pp. 97-122 et 193-226 ; A. MAHJOUBI. 1966, I, pp. 85-104.

CHAPITRE 20

Le Sahara pendant l'Antiquité classique

P. Salama

La notion traditionnelle d'« Antiquité classique » peut paraître, a priori, inconciliable avec l'étude des problèmes sahariens. Ceux-ci se rattachent, en effet, à une classification très particulière. Pour ne citer qu'un seul exemple, l'Antiquité classique, qui, dans le domaine de l'archéologie méditerranéenne, couvre approximativement une période de mille ans, du Ve siècle avant notre ère au Ve siècle de notre ère, couvrirait, dans la Protohistoire du Sahara, la fin de l'époque « caballine » et une partie de l'époque « libyco-berbère », ces deux époques n'étant d'ailleurs pas strictement datables. Toute chronologie absolue semblerait donc être exclue dans ce cas.

Toutefois, c'est au cours de ce même millénaire que l'univers saharien fut le théâtre d'événements de haute importance, en grande partie liés à l'histoire du monde gréco-romain. Aussi n'hésitons-nous pas à nous référer aux critères chronologiques classiques, valables ainsi pour l'ensemble du monde connu.

Comment se pose pour l'historien la question du Sahara antique ? Dans un premier temps, il s'agit d'examiner les sources textuelles gréco-latines : collecte d'informations incertaines ; opération périlleuse même, mais théoriquement utile. Dans un second temps, l'intervention de méthodes scientifiques modernes se doit de corriger peu à peu les premières données, et d'éclairer l'ensemble du problème. C'est alors que le Sahara « antique » ne sera plus jugé seulement de l'extérieur. Il révélera lui-même sa personnalité.

Les sources textuelles antiques et leurs interprétations extrêmes

On connaît la méthode analytique des géographes et historiens anciens. Faute de pouvoir visiter des régions inaccessibles, ils recueillaient à leur égard des informations de seconde main où la part d'erreur et d'affabulation tenait une grande place. *Terra incognita*, le grand désert ne reçut même pas d'appellation. Il fallut l'arrivée des Arabes pour nommer Sahara cette vaste zone ressemblant à un immense bassin. Les Grecs, puis les Romains, ne parlèrent jamais que de « Libye intérieure », expression géographique très vague signifiant l'au-delà des territoires nord-africains, ou d'« Ethiopie intérieure », zone plus méridionale encore, et qui tirait son nom de la peau foncée de ses habitants. Les descriptions de ces régions qui, par leur mystère même, effrayaient les contemporains, regorgent donc de détails fabuleux où hommes et animaux revêtent souvent l'aspect de monstres ridicules ou terrifiants.

Les auteurs sérieux, cependant, s'ils ne purent pas toujours éviter les légendes, consignèrent des informations valables ; et peu à peu l'on vit s'améliorer la qualité de leurs écrits, dans la mesure, sans doute, où la progression de la colonisation gréco-romaine en Afrique prenait conscience des réalités.

Dès le milieu du Vᵉ siècle avant notre ère, Hérodote se procura en Egypte des renseignements de premier ordre sur l'existence et les mœurs des populations sahariennes habitant les confins méridionaux de la Tripolitaine et de la Cyrénaïque. On y voit les Garamantes donner la chasse aux Troglodytes sur des chars à quatre chevaux (*Histoires*, IV, 183), les Nasamons (*ibid*., IV, 172-175) s'enfoncer au-delà des solitudes de sable et découvrir, dans le pays des hommes à peau noire, un grand fleuve encombré de crocodiles semblable au Nil[1]. On y apprend encore (*ibid*., IV, 43) l'extraordinaire exploit de marins phéniciens qui, pour le compte du pharaon Nékao, vers 600 avant notre ère, accomplirent la circumnavigation totale du continent africain, dans le sens est-ouest ; puis l'échec des Perses dans la même tentative, mais en sens inverse, après avoir abordé l'Atlantique (*ibid*., IV, 43). On y voit enfin les Carthaginois échanger leur pacotille contre une précieuse poudre d'or, sur les côtes d'Afrique occidentale (*ibid*., IV, 196).

C'est alors qu'intervient dans nos sources un document célèbre, datable de la première moitié du IVᵉ siècle avant notre ère, le *Périple* d'Hannon, relation de voyage d'un Carthaginois chargé de reconnaître et de coloniser ces mêmes rivages (*Geographi Graeci minores*, I). Ce court récit, où abondent paysages pittoresques, hommes sauvages, crocodiles et hippopotames, indique toutefois deux repères importants : l'île de *Cerné*, connue par ailleurs

1. Sur cette expédition : voir R. LONIS, à propos de l'expédition des Nasamons à travers le Sahara (Hérodote II, 32-33), 1974, pp. 165-179, confirmant l'hypothèse de S. Gsell sur les itinéraires des Nasamons vers la vallée de la Saoura.

comme un entrepôt d'ivoire et de peaux de fauves (*Périple de Scylax*, IVe siècle avant notre ère, par. 112) ; et un grand volcan, dit « Char des Dieux », dernière étape de l'itinéraire d'Hannon sur les côtes africaines. L'existence de ces deux stations sera confirmée, au IIe siècle avant notre ère, par le voyage de l'historien grec Polybe, bien que sa relation ne soit connue qu'à travers un texte de seconde main (Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, V, 9-10).

Telles sont nos principales sources d'information antérieures à la colonisation romaine en Afrique. Paradoxalement, c'est la source la plus ancienne qui prête le moins à la critique. En dehors de la circumnavigation africaine, sujette à caution, la documentation d'Hérodote est solide et généralement modérée et échappe aux interprétations excessives[2]. Le *Périple* d'Hannon, en revanche, prodigue en détails topographiques, a donné lieu à des commentaires euphoriques, et la doctrine classique n'hésite pas à prêter aux Carthaginois la connaissance de toute la côte d'Afrique occidentale jusqu'au Cameroun[3].

Avec les Romains, la situation évolue. Solidement installés en Afrique méditerranéenne et en Egypte, les conquérants ne tardent pas à prendre eux-mêmes contact avec les régions limitrophes. Il s'agit, sans esprit de colonisation d'ailleurs, de campagnes militaires d'intimidation ou de reconnaissances commerciales, voire scientifiques.

Un texte très précieux de Pline l'Ancien (*Hist*, *nat*., V, 5) relate ainsi le raid mené, en 19 avant notre ère, par le proconsul d'Afrique Cornelius Balbus contre l'indiscipliné royaume des Garamantes du Fezzan. En dehors de quelques toponymes parfaitement identifiables comme *Rhapsa* (Gafsa), *Cidamus* (Ghadamès) ou *Garanta* (Djarma), nombreux sont ceux qui, dans l'énumération des victoires romaines, prêtent à équivoque et rappellent des consonances sahariennes modernes. Il n'en fallait pas davantage pour conclure à l'arrivée des Romains sur le Niger[4].

Plus éloquents encore apparaissent, dans la littérature d'époque latine, des relations qui sous-entendent d'importantes incursions romaines à l'intérieur du continent africain. L'écrivain Marinus de Tyr (fin du Ier siècle de notre ère) et son commentateur, le célèbre géographe Claude Ptolémée dont la documentation africaine remonte aux années +110, +120, rapportent que le gouverneur Septimius Flaccus « ayant fait campagne à partir de la Libye, arriva du pays des Garamantes chez les Ethiopiens en trois mois de route en direction du midi ; que, d'autre part, Julius Maternus venu, lui, de *Leptis Magna* et ayant fait route à partir de *Garanta en* compagnie du roi des Garamantes qui marchait contre les Ethiopiens, parvint en quatre mois, en se dirigeant sans arrêt vers le midi, à *Agisymba*, terre d'Ethiopie où les rhinocéros abondent » (Ptolémée, *Géographie*, 1, 8, 4). Ce récit prend d'autant plus

2. J. LECLANT, 1950 (b), pp. 193-253 ; R. CARPENTER, 1965, pp. 231-242 ; PLINE L'ANCIEN : V, 5.
3. S. GSELL, 1918, pp. 272-519 ; J. CARCOPINO, 1948, pp. 73-163. Cf. H. DESCHAMPS, 1970, pp. 203-210.
4. H. LHOTE, 1954, pp. 41-83.

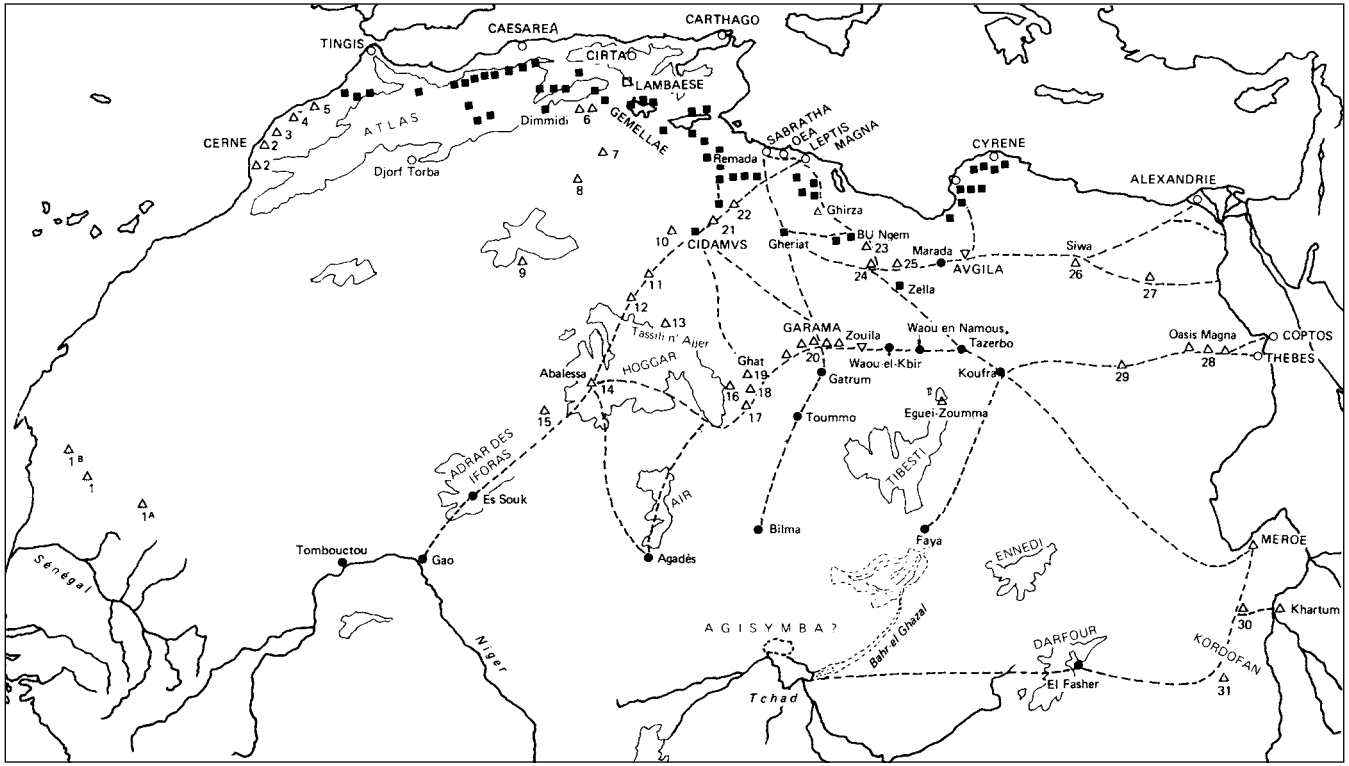

• *Le Sahara pendant l'Antiquité classique.*
(Carte fournie par l'auteur.)

■ *Forteresse du LIMES romain*
Δ *Objets romains*
○ *Etapes signalées dans les textes antiques*

--- *Itinéraire caravanier*
● *Etape médiévale ou moderne*

1 - Resseremt, près d'Akjoujt (Mauritanie) : 2 deniers AR République romaine (R. Mauny, *Libyca* B, 1956, p. 255).
1A - Tamkartkart (Mauritanie) : Denier romain du IIe s. de notre ère (*Notes africaines*, n° 115, 1967, p. 101).
1B - Akjoujt (Mauritanie) : Fibule romaine de bronze (*Antiquités afr.*, 1970, pp. 51-54).
2 - Essaouira-Mogador (Maroc) : Matériel punique et romain, VIIe s. avant notre ère/Ve s. de notre ère (A. Jodin, 1966).
2A - Cap Rhir (Maroc) : Céramique punique du IIIe s. avant notre ère (Rebuffat, *Ant. Afr.*, 1974, pp. 39-40).
3 - Safi (Maroc) : Trésor monétaire romain du IVe s. (P.S.A.M., 1934, p. 127).
Jorf el Youdi (15 km sud de Safi) : Pied de statue punique (*Ant. Afr.*, 1974, pp. 38-39).
4 - Azemmour (Maroc) : Céramique punique : monnaies romaines du IIe s. de notre ère (R. Mauny, 1956, *op. cit.*, p. 250 ; *Ant. Afr.*, 1974, p. 35).
El Jedida (Mazagran) et Meharza (15 km O. et 30 km S. d'Azemmour) : Monnaies romaines des Ier et IIe s. de notre ère (*Ant. Afr.*, 1974, p. 36).
5 - Casablanca - Roches Noires : Trésor deniers AR République romaine provenant d'une galère naufragée (R. Mauny, 1956, *op. cit.*, p. 250).
Sur 80 km de côte à l'Est de Casablanca : sites de Fedala, Sidi Slimane des Zaers, Bouznika, Skhirat, Dchira, Temara et Dar el-Soltane : Céramique romaine ; monnaies romaines et byzantines (*Ant. Afr.*, 1974, pp. 29-32).
6 - Oued Itel (Algérie) : Céramique romaine dans des tombes indigènes (*CRAI*, 1896, p. 10).
7 - Ghourd el Oucif : Trésor deniers AR, IIe s. de notre ère (R. Mauny, 1956, *op. cit.*, p. 252).
8 - Hassi el Hadjar (Algérie) : Céramiques et monnaies romaines (inédit, Favergeat).
9 - Fort Miribel (Algérie) : Fragment de lampe à bec allongé (byzantine ?) (inédit, Huqot).
10 - El Menzeha (Algérie) : Clochette de bronze, céramique romaine (Morel, *Bull. Soc. Préhist. française*, 1946, p. 228).
11 - Erg el Ouar, près de Temassinine (ex Fort Flatters) (Algérie) : Rosace de bronze romaine (Inédit, Spruytte).
12 - Issaouane Tifernine, près de Tabelbalet (Algérie) : Deux bracelets de bronze (Inédit, Spruytte).
13 - Ilezi (ex Fort Polignac) (Algérie) : Monnaies romaines (H. Lhote, *Bull. liaison saharienne*, avril 1953, p. 57).
14 - Abalessa (Algérie), ensemble monumental de Tin Hinan : Bijoux et objets romains des IIIe et IVe siècles (G. Camps, 1965);
15 - Timmissao (Algérie) : Monnaies romaines (R. Mauny, 1956, *op. cit.*, p. 252).
16 - Chaaba-Arkouya - Djanet (Algérie) : Céramique romaine et bracelet de bronze dans un tumulus (H. Lhôte, *Libyca* A, 1971, p. 187).
17 - Dider et Tadrart, Tassili N'Ajjer (Algérie) : Monnaies romaines du IVe siècle ; céramique romaine (R. Mauny, 1956, *op. cit.*, p. 251 ; inédit, Spruytte).
18 - Tin Alkoum (Algérie) : Céramique et verrerie romaine dans des tombeaux, IVe s. de notre ère (L. Leschi, 1945).
19 - Ghat (Libye) : Céramique et verrerie romaine dans des tombeaux, IVe s. de notre ère (Pace, Caputo et Sergi, 1951).
20 - Ensemble garamantique : Djerma, Zinchera, Tin Abunda, Taghit, el Charaïg, el Abiod (Libye) : Céramique punique tardive ; céramique et verrerie romaine, Ier au Ve s. de notre ère (M. Reygasse, 1950 ; H. Lhote, 1955, G. Camps, 1965 ; M. Gast, 1972).
21 - Materes (Libye) : Site romanisé au IIe s. de notre ère (R. Rebuffat, 1972, pp. 322-326).
22 - Sinaouen (Libye) : Fibule de la Tène II (IVe s. de notre ère) ; site romanisé au IIe s. de notre ère (G. Camps, *Libyca* A, 1963, pp. 169-174 ; R. Rebuffat, 1972, *op. cit.*).
23 - Oued Neina (Libye) : Site romanisé (Brogan, *Libya antiqua*, 1965, pp. 57-64).
24- Ouaddan (Libye) : Site romanisé (R. Rebuffat, 1970).
25 - Tagrift (Libye) : Site romanisé (R. Rebuffat, *ibid.*).
26 - Siouah. Oasis d'Ammon (Egypte) : Site hellénisé, puis romanisé.
27 - Ouadi Rayan (Egypte) : Site romanisé.
28 - Dakhla - Mehatta - Kharga (Egypte), Oasis Magna des Anciens : Sites hellénisés, puis romanisés.
29 - Abu Ballas (Egypte) : Céramique romaine tardive (Mitwally, *Amer. Journal of Arch.*, pp. 114-126).
30 - Kordofan (Soudan) : Site romanisé (A.J. Arkell, *ibid.*, 1951, p. 353).
31 - El-Obeid (Soudan) : Monnaies romaines (R. Mauny, 1956, *op. cit.*, p. 254).

de relief que Ptolémée étaye ses connaissances géographiques africaines, lesquelles paraissent immenses, sur un système mathématique où longitudes et latitudes authentifient les points cités. Des centaines de noms de montagnes, fleuves, tribus et villes, meublent sa carte de l'intérieur de l'Afrique et, les ressemblances phonétiques aidant, l'impression produite fut telle que l'on a cru, une nouvelle fois, tenir la preuve que les Romains avaient une parfaite connaissance des régions tropicales africaines et notamment du Niger et du Tchad[5].

Cette vision trop libérale et excessive des problèmes posés ne se soutient plus aujourd'hui. Les méthodes modernes d'analyse nous obligent à repenser l'histoire du Sahara.

L'approche scientifique actuelle

La nouvelle critique textuelle

On a bien senti que trois œuvres majeures étaient en cause : le *Périple d'Hannon*, l'épisode de Cornelius Balbus et la *Géographie* de Ptolémée.

Depuis quelques années, la véracité du *Périple* a subi des assauts quasi décisifs. On a d'abord établi que des vaisseaux antiques, aventurés au-delà du cap Juby, mais soumis, sur le trajet du retour, à la pression des forts vents alizés, n'auraient jamais pu regagner leurs bases[6]. Ceci a donc limité la portée géographique du voyage d'Hannon aux côtes atlantiques du Maroc, où des travaux archéologiques récents identifient l'île antique de *Cerné* à l'îlot d'Essaouira-Mogador[7]. Mieux encore, une subtile méthode de confrontations philologiques tend à prouver que le récit du *Périple* n'est que le malhabile plagiat d'un passage d'Hérodote, donc un faux intégral[8].

Seconde victime : le récit plinien du raid de Cornelius Balbus. L'analyse des manuscrits permet de réfuter systématiquement toute identification toponymique avec des régions du Sahara central et méridional. La victoire romaine n'a donc couvert que le sud du Maghreb et le Fezzan[9]. D'ailleurs, un proconsul, dont les fonctions ne duraient qu'un an, n'aurait guère pu aller plus avant.

La *Géographie* de Ptolémée, construction de poids, se voit enfin singulièrement bornée dans ses limites territoriales. Ses longitudes et latitudes calculées sur des critères anciens, comme ses montagnes, fleuves, villes et tribus, nous reportent aux confins méridionaux du Maghreb et le Niger, par exemple, n'est plus qu'un cours d'eau du Sud algérien. Le Fezzan aurait

5. A. BERTHELOT, 1927 ; C. PTOLÉMÉE : 1-8…
6. R. MAUNY, Dakar, 1945, pp. 503-508, thèse reprise dans *Mém. IFAN*, 1961, pp. 95-101.
7. A. JODIN, 1966 : R. REBUFFAT, 1974, pp. 25-49.
8. G. GERMAIN, 1957, pp. 207-248 ; l'authenticité de l'œuvre est encore soutenue par G. CHARLES-PICARD, 1968, pp. 27-31.
9. J. DESANGES, 1957, pp. 5-43.

donc été la zone la plus méridionale connue des Romains; le problème d'Agisymba, région limitrophe des terres inconnues, restant en suspens[10].

Le bilan de ces expériences modernes de critique textuelle est des plus intéressants, mais s'arrête néanmoins, dans la chronologie générale, au début du second siècle de notre ère. Aucun ouvrage géographique postérieur à cette date n'est arrivé jusqu'à nous. Or, l'archéologie nous prouvera qu'aux III^e^ et IV^e^ siècles, des objets d'origine romaine parvinrent beaucoup plus profondément dans l'intérieur du désert. Les connaissances géographiques antiques durent être améliorées et nous ne doutons pas que la documentation romaine n'ignorait plus l'existence de zones humides au-delà du grand désert.

Délivré ainsi de contraintes textuelles parfois pesantes, le Sahara antique peut alors essayer de s'exprimer lui-même.

Quels furent ses cadres écologique, anthropologique, sociologique? Quels vestiges archéologiques nous a-t-il révélés?

Le problème écologique

On sait que, sur le plan paléoclimatique, le Sahara a atteint, à l'époque considérée, la phase ultime de son assèchement[11]. Mais encore faut-il nuancer cette situation. Des îlots de résistance, essentiellement les régions montagneuses et les grandes vallées, conservaient encore suffisamment d'humidité pour y permettre une vie beaucoup plus intense que de nos jours. Le Hoggar, le Fezzan, le Tibesti et le Sahara septentrional accusaient encore un niveau d'habitabilité d'une certaine importance. Ceci peut expliquer la survie d'une faune sauvage disparue aujourd'hui: crocodiles dans les oueds et les guettas, félins dans les zones montagneuses: mais on doute que les grands herbivores comme l'éléphant ou le rhinocéros aient encore pu vivre en-deçà du Tibesti ou même du pays de Kouar, frange septentrionale des grandes savanes tropicales tchadiennes où, naturellement, ils abondaient[12].

La faune domestique, exception faite du chameau dont nous parlerons plus loin, se maintient avec les hommes dans les zones-refuges d'habitabilité. On y trouve des races bovines et des troupeaux de caprins et ovins. Mais il est curieux de constater que l'âne, « animal à tout faire » des oasis sahariennes ne tient presque aucune place dans les représentations rupestres.

Le problème anthropologique

D'une façon générale, la littérature antique, faute de critères scientifiques, qualifiait d'« Ethiopiens » tous les peuples de l'Afrique intérieure. On ne peut leur en faire grief. Les anthropologues et historiens modernes n'ont pas toujours eux-mêmes bien analysé le problème (les critères de la négri-

10. R. MAUNY, 1947, pp. 241-293, avec une excellent carte; J. DESANGES, 1962.
11. J. DUBIEF, 1963; R. FURON, 1972.
12. R. MAUNY, 1956 (b), pp. 246-279; *cf. id.*, 1970, pp. 124-145.

tude étant mal fixés)[13] et l'on a supposé pendant longtemps que la présence d'une population blanche au Sahara n'était qu'un phénomène récent, une véritable conquête, résultat du refoulement par les Romains de Berbères steppiens hors du territoire du Maghreb[14].

Dans ce domaine encore, la situation se clarifie, à la lumière des travaux récents menés tant au Fezzan que dans l'Algérie saharienne. On considère désormais que pendant la période protohistorique — et l'époque antique n'en est que le terme final — le Sahara central et septentrional connaissait une prédominance « d'éléments blancs de grande taille, au faciès méditerranoïde… à capacité crânienne élevée…, à face plus ou moins longue et étroite…, aux membres graciles », caractères morphologiques qui les rapprochent totalement des Touareg modernes. Or, l'origine de ce type physique semble ne devoir plus être recherchée vers le Maghreb mais en direction nord-est du continent africain[15]. Quant aux modernes Haratin des oasis sahariennes, ils seraient avant tout, malgré quelques métissages, les descendants locaux de ces « Ethiopiens » sédentaires d'Hérodote, asservis par les riches Garamantes. Le problème serait identique pour les Toubou du Tibesti[16]. On en saura peut-être davantage lorsque la technique d'étude des groupes sanguins aura apporté des conclusions définitives[17]. Mais il est probable que le Sahara méridional, pour autant qu'il ait été suffisamment peuplé, n'abritait que des éléments noirs, eux-mêmes issus des savanes tropicales.

La civilisation

Dans l'incertitude d'une chronologie parfaite, il semble a priori difficile d'apprécier les progrès de la civilisation saharienne pendant la période antique. Au surplus, les différentes zones de ce grand territoire pouvaient ne point se comporter uniformément. Une bonne base de départ, pour tenter d'appréhender le problème, est fournie par la situation culturelle du Sahara à la fin de l'époque néolithique[18]. A partir de cette donnée, on pourra dégager des phénomènes évolutifs dans de nombreux domaines.

La langue et l'écriture

C'est incontestablement pour l'époque antique que l'on saisit un événement considérable dans l'histoire de la civilisation saharienne: la présence d'une langue. On la retrouve encore de nos jours, profondément modifiée par rapport à

13. On traduit d'ordinaire le grec *Aethiops par* « homme au visage brûlé » ; une discussion très ouverte a eu lieu, lors du Colloque tenu à Dakar du 19 au 24 janvier 1976 sur le thème: Afrique noire et monde méditerranéen dans l'Antiquité, sans que les positions soient profondément modifiées.
14. S. GSELL, 1926, pp. 149-166; savante analyse de toute la littérature et iconographie antiques par F.N. SNOWDEN, 1970. Cf. J. DESANGES, 1970, pp. 87-95; L. CRACCO-RUGGINI, 1974, pp. 141-193.
15. PACE, CAPUTO et SERGI, 1951, pp. 443-504; L.G. ZÖHRER, 1952-1953, pp. 4-133; L.C. BRIGGS, 1955, pp. 195-199; M.-C. CHAMLA, 1968, pp. 181-201, avec analyse du squelette de la « reine Tin Hinan », p. 114; J. DESANGES, 1975; *id.*, 1976; *id.*, 1977. Voir l'utilisation de la littérature arabe du Moyen Age pour interpréter les origines touareg, dans BOUBOU HAMA, 1967.
16. G. CAMPS, 1969 (a), pp. 11-17. Sur les Toubou, J. KI-ZERBO, 1972.
17. R. CABANNES, 1964.
18. Etat de la question bien défini, en dernier lieu, par G. CAMPS, 1974 (d), pp. 221-261, 320-341, 345-347.

ses origines lointaines. La langue-mère, pluridialectale, et que, par commodité de langage, on dénomme « berbère », appartient au tronc commun dit « chamito-sémitique », mais s'en est détachée depuis longtemps. Sa forme antique, dite « libyque », est attestée dans tous les territoires de l'Afrique méditerranéenne et aux îles Canaries, grâce au critère de l'écriture[19]. Il n'est pas douteux que l'introduction de cette langue au Sahara se soit produite par le nord ou le nord-est avec la migration des populations blanches. On ne saurait dater l'événement; mais l'écriture saharienne, dite *tifinar*, dérivée de l'alphabet libyque maghrébin, est un phénomène assez tardif, non antérieur au Ier siècle. On admet d'ailleurs que les Berbères seraient arrivés à écrire leur langue sous l'influence carthaginoise. Le mot « tifinar » lui-même repose sur la racine FNR qui, dans toutes les langues sémitiques, désigne le peuple phénicien.

Au Sahara, l'écriture tifinar a progressivement évolué par rapport à son ancêtre libyque, le « tifinar ancien » lui étant encore assez proche. Il faut donc se montrer particulièrement prudent dans la datation des représentations rupestres dites « libyco-berbères » accompagnées de caractères écrits. De très graves erreurs peuvent être commises. D'ailleurs, la langue et l'alphabet berbères ont pu être également utilisés par des populations noires.

L'organisation socio-politique

Les contraintes climatiques réduisirent certainement la plupart des populations sahariennes au genre de vie nomade, avec foyers de sédentarisation, tels que les premiers conquérants arabes les connurent. L'organisation « tribale », inhérente à leur stade d'évolution, constituait la règle politique de base[20], mais entraînait d'incessantes guerres exactement notées chez Hérodote et Ptolémée.

Pour deux régions, cependant, nous possédons de plus solides données: le Hoggar et la zone fezzanaise.

Au Hoggar, dans la deuxième moitié du IVe siècle de notre ère, la pyramide socio-politique aboutissait à une femme. La découverte de son tombeau intact, à Abalessa, suscita immédiatement un rapprochement avec la légende locale d'une reine Tin Hinan, venue du Tafilalet marocain dans des temps reculés, et ancêtre du peuple Targui (pluriel Touareg). Tin Hinan demeurera donc son nom pour l'éternité[21]. Dans le monde berbère, l'autorité suprême attribuée à une sainte femme connut plusieurs exemples; mais, par surcroît, la société targui dénote une situation libérale à l'égard des femmes. Le mobilier funéraire de cette « princesse », sept bracelets d'or, huit bracelets d'argent, plusieurs autres bijoux précieux, peut être approximativement daté par l'empreinte d'une monnaie romaine de l'empereur Constantin, remontant aux années 313-324. Quant au lit de bois sur lequel reposait le corps, soumis au test du radiocarbone, il vient de révéler la date de 470 (plus ou moins 130) de notre ère. Comme nous le verrons,

19. GALAND, 1969, pp. 171-173; chroniques annuelles du même auteur. 1965-1970; J.-R. APPLEGATE, 1970, pp. 586-661; J. BYNON, 1970, pp. 64-77; S. CHAKER, 1973; L. GALAND, 1974, pp. 131-153; G. CAMPS, 1975.

20. R. CAPOT-REY, 1953, pp. 204-367.

21. M. REYGASSE, 1950, pp. 88-108; H. LHOTE, 1955; G. CAMPS, 1965, pp. 65-85: *id.*, 1974 (c), pp. 497-316; cf. M. GAST, 1972, pp. 395-400.

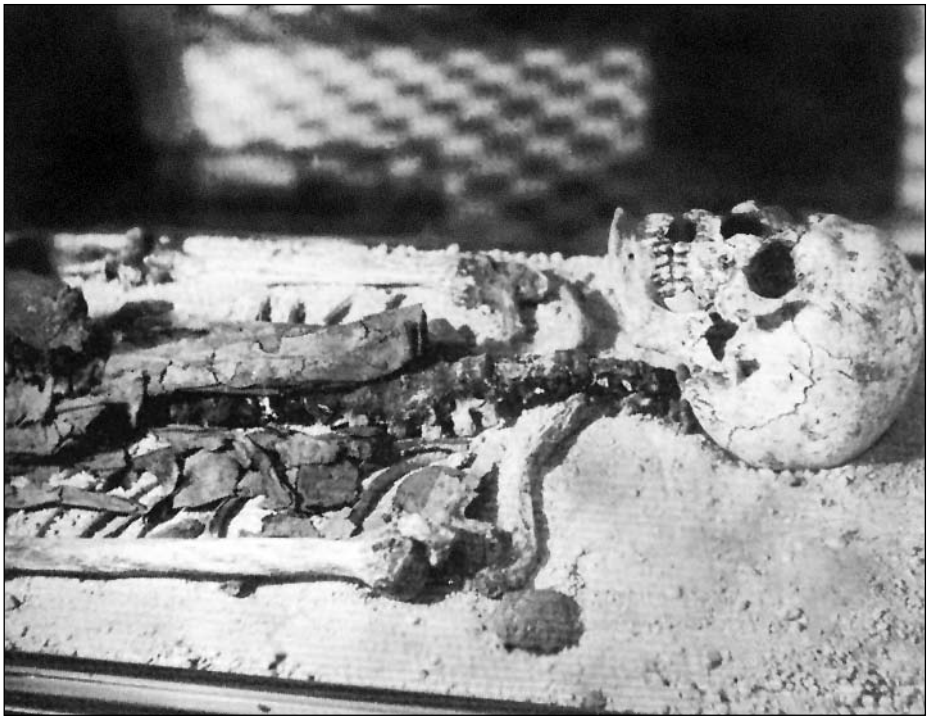

1

1. Squelette de la « Reine Tin Hinan ».

2. Bracelet d'or de la « Reine Tin Hinan » (Photos P. Salama, musée du Bardo, Alger).

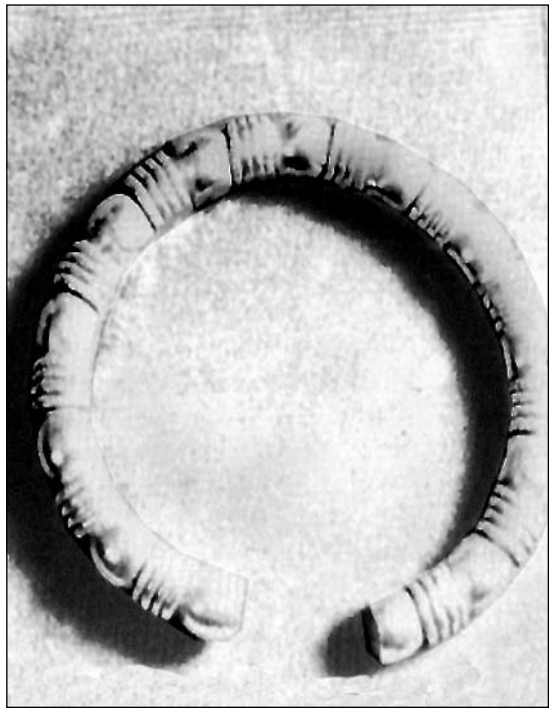

2

on ne peut s'expliquer la richesse du personnage que par sa situation privilégée, à la fois dans la hiérarchie sociale et dans le commerce transsaharien.

Dans la vallée étroite et fertile, resserrée entre l'Erg Oubari et l'Erg de Mourzouk, s'échelonnaient une série d'oasis, d'El-Abiod à Tin Abunda; la ville de *Garama*, l'actuelle Djerma, en était le chef-lieu. A partir de leur repaire, ces Garamantes ne tardèrent pas à exercer une suprématie sur tout le Fezzan (*antique Phazania*?) et à mettre à contribution un grand nombre de tribus nomades ou sédentaires d'alentour. Cette grande entité régionale, nommée royaume des Garamantes dans la littérature gréco-latine, apparaît comme le seul Etat organisé de l'Afrique intérieure, au sud des possessions carthaginoises puis romaines. Son prestige et sa richesse, confirmée par l'archéologie, lui ont valu de nos jours un grand renom, et l'on parle de « civilisation garamantique » dans les domaines les plus divers. Il s'agissait sans doute, suivant les critères socio-politiques berbères, d'une organisation hiérarchique de tribus aboutissant à l'autorité d'un aguellid suprême. Mentionnés par Hérodote dès le Vᵉ siècle avant notre ère, ces Garamantes s'opposèrent à l'avance romaine sur les confins méridionaux du Maghreb. Vaincus par Cornelius Balbus, en –19, puis définitivement vaincus par le légat Valerius Festus en l'an 69, ils devinrent, semble-t-il, une sorte d'Etat-client de l'Empire. Les recherches archéologiques menées à *Garama* et dans ses environs nous ont révélé près de dix siècles d'une civilisation, en partie fondée sur des relations extérieures, depuis la dernière époque punique (IIᵉ siècle avant notre ère) jusqu'à l'arrivée des Arabes (VIIᵉ siècle de notre ère)[22].

Ainsi, au Hoggar et au Fezzan, mais également dans tout le Sahara septentrional, le Tassili N'Ajjer pendant sa dernière période, et peut-être même l'Adrar des Iforas, il est incontestable qu'à l'époque antique on assiste à la suprématie politique d'une aristocratie de race blanche, ou peu métissée, armée de javelots, poignards et épées, vêtue d'habits guerriers, montée sur des chars de parade, chassant et guerroyant, au détriment de peuples soumis plus ou moins noirs. Faute de documents, ce phénomène n'est pas constatable dans le Sahara limitrophe des savanes nigéro-tchadiennes. Sans doute l'apport blanc ne s'y était pas manifesté.

Dans le domaine religieux, on ne doute pas que tout le Sahara central et méridional soit resté animiste. Seules les populations du Sahara septentrional, en relations directes avec le monde méditerranéen, auraient pu embrasser le christianisme dans l'Antiquité tardive. Un texte est formel à propos des Garamantes et des Maccuritae, évangélisés à la fin du VIᵉ siècle[23]. L'archéologie n'en apporte pas encore de confirmation.

L'art saharien d'époque antique

Les plus beaux monuments de Djerma, funéraires pour la plupart, trahissent une influence romaine qui les prive en partie d'originalité. Il faut chercher ailleurs pour apprécier la personnalité saharienne.

22. PACE, CAPUTO et SERGI, 1951; S. AYOUB, 1962, 1967, *id*., 1966-1967, pp. 213-219; C.M. DANIELS, 1968 (b), pp. 113-194; E. VON FLEISCHACHER, 1969, pp. 12-53; C.M. DANIELS, 1972-73, pp. 35-40.
23. Cf. J. DESANGES, 1962, *op. cit*., pp. 96 et 257.

Bon nombre de monuments funéraires dits « pré-islamiques » datent de notre époque. Le Hoggar nous a conservé le grand édifice d'Abalessa qui autour de la tombe de Tin Hinan, montre un dispositif architectural à déambulatoire, spécifiquement africain[24]. A Tin Alkoum, au débouché sud-est du Tassili N'Ajjer, une série de tombes circulaires, de facture saharienne traditionnelle, ont pu être datées par un mobilier funéraire romain du IVe siècle, particularité qui se retrouve dans la nécropole voisine de Ghat[25].

Sans être spécifiquement datés, les monuments funéraires ou culturels en pierres sèches du Tassili et du Hoggar, dallages, enclos circulaires, basinas, « trous de serrures » s'échelonnent dans le temps jusqu'au moment où l'islam leur substituera les tombes plates à simples stèles. Pour les plus originaux d'entre eux, ceux du Fadnoun, « c'est vers le Fezzan et les régions proches de l'Egypte » qu'il faudrait rechercher une origine stylistique.

Dans le Sahara du Nord-Ouest, la nécropole de Djorf Torba près de Bechar, hélas dévastée par les touristes, abritait même, à l'intérieur des édifices, de curieux ex-voto figurés : dalles plates, gravées ou peintes, revêtues parfois d'inscriptions libyques, où chevaux et personnages témoignent d'un art apparenté sans doute à l'Antiquité tardive du « Maghreb », car rien n'y est encore islamisé.

On est moins à l'aise pour dater les grands enclos de monolithes dressés du Hoggar (peut-être sont-ils déjà musulmans ?) et surtout de Gona Orka et Enneri-Mokto, situés à l'ouest du Tibesti. Inutile, à mon avis, d'y chercher des apports étrangers, l'érection de « menhirs » funéraires ou cultuels appartenant en fait à toutes les civilisations archaïques. A cet égard, rien au Sahara n'égale en valeur le site de Tondidarou près de Niafunké, à 150 km au sud-ouest de Tombouctou[26].

Mais l'art saharien le plus impressionnant, il faut surtout le rechercher dans les figurations rupestres. Suivant la classification traditionnelle des préhistoriens, l'époque antique appartient à l'avant-demier « étage » de l'art rupestre, la période « libyco-berbère » qui fait suite à l'ère « caballine » et précède l'« arabo-berbère »[27]. Si cet enchaînement est exact en soi, il manque encore de bases chronologiques précises et la datation du « libyco-berbère » entre −200 et +700 reste fragile. La présence de caractères « tifinar anciens » est peut-être le critère le moins incertain, quoique ce type d'écriture déborde sur l'époque musulmane. Le cheval et le char coexistant encore, il est bien difficile de les différencier chronologiquement. Les chars de guerre au « galop volant » du Fezzan et du Tassili relèvent-ils d'une tradition égyptisante qui pourrait remonter au XIVe siècle avant notre ère ou d'une tradition cyrénaïque grecque, acquise tout au plus vers le VIe siècle ? Les représentations de cha-

24. G. CAMPS, cf. note 21 ; *id*., 1961, *passim*.

25. L. LESCHI, 1945, pp. 183-186 ; PACE, SERGI et CAPUTO, pp. 120-440.

26. J.P. SAVARY, 1966. Sur les stèles figurées de Djorf Torba, la littérature est presque muette : M. REYGASSE, 1950, *op. cit*., pp. 104 et 107-108 ; renseignements complémentaires aimablement communiqués par L. BALOUT. Sur les mégalithes dressées du Tibesti : P. HUARD et J.-M. MASSIP, 1967, pp. 1-27 ; Pour Tondidarou : R. MAUNY, 1970, pp. 133-137.

27. Classification généralement adoptée (H. BREUIL, P. GRAZIOSI, P. HUARD, H. LHOTE, etc.). Cf. R. MAUNY, 1954. *Contra* : J.-P. MAÎTRE;, 1976, pp. 759-783.

1

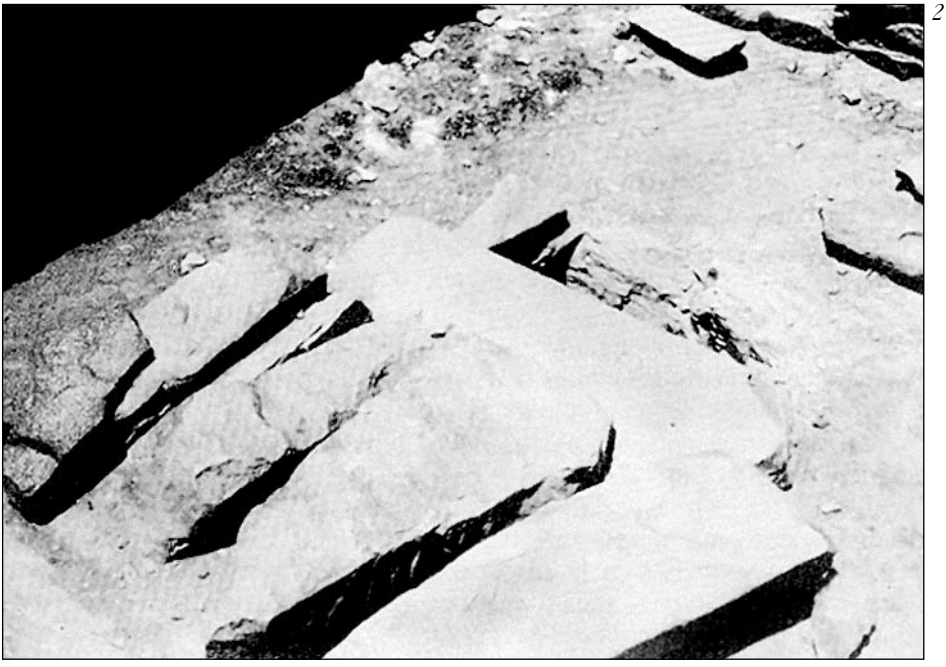

2

Le tombeau de la « Reine Tin Hinan » à Abalessa : 1. Porte d'entrée ; 2. Dalles de couverture de la fosse. (Photos P. Salama.)

meaux couvrent à peu près toutes les régions sahariennes, mais l'appréciation de leur âge est aussi aléatoire. On craint que bien peu appartiennent à notre cadre historique. Les œuvres « libyco-berbères », résidus des admirables « néolithiques » dont elles recueillent les traditions, prouvent la vigueur de l'art figuratif au Sahara, au moment où il va s'éteindre dans les territoires du nord.

La vie économique, communications internes et relations extérieures

De tout temps, la vie économique saharienne a été liée au problème de ses communications. Il existe donc, pour l'Antiquité classique, une relation entre l'enrichissement de certaines zones, comme le Fezzan, et leur rayonnement extérieur. Ceci présuppose nécessairement l'existence d'un trafic d'une certaine importance. Lorsque l'on sait que les échanges intérieurs étaient déjà limités, on recherchera les causes de ces enrichissements dans des rapports avec l'étranger. Cette situation nouvelle tranche fondamentalement avec celle du Sahara humide des époques préhistoriques.

Mais comment peut-on envisager le problème d'ensemble ? Dans nos disciplines, pour apprécier le rôle économique d'un territoire et son rayonnement, on possède un critère qui ne trompe pas : il suffit d'examiner le matériel archéologique exhumé des régions limitrophes. Ainsi, des trésors monétaires romains en nombre considérable ont-ils été découverts en Scandinavie et en Europe nord-orientale, bref sur toute la périphérie septentrionale du monde classique, et, plus loin encore, sur les rivages de l'Inde et du Vietnam, attestant partout l'immensité du commerce extérieur de Rome. Or, qu'apprend-on de nos régions ? A mesure que l'on s'éloigne de l'Afrique du Nord elle-même, le matériel archéologique romain s'amenuise (voir carte p. 556) jusqu'à disparaître totalement au Sahara méridional. En l'état actuel de la prospection, les savanes nigéro-tchadiennes n'en ont jamais révélé la moindre trace[28]. Il y eut donc, en principe, isolement des mondes romain et négro-africain dans l'Antiquité classique.

Sans doute peut-on apporter quelque tempérament à cette rigueur de vue. Nous sommes encore tributaires de découvertes archéologiques futures ; mais la part d'hypothèse restera toujours sensible.

La littérature antique, par exemple, fait bien peu état de productions sahariennes ; l'archéologie confirme ce vide. Quelques textes grecs ou latins, citent, sous le nom d'escarboucles ou calcédoines, des pierres précieuses provenant des pays des Garamantes, des Troglodytes ou des Nasamons, régions à situer au sud de la Libye actuelle. Peut-être a-t-on découvert un gisement de telles pierres sous forme d'amazonite, à Egevi, Zoumma, dans le massif du Dohone, au nord-est du Tibesti[29].

28. J.-P. LEBEUF, 1970, avec un important commentaire scientifique et bibliographique. Certaines régions de l'Afrique tropicale disposaient déjà depuis longtemps de leur propre culture (Civilisation de Nok au Nigéria septentrional : R. MAUNY, 1970, *op. cit.*, pp. 131-133 ; J. KI-ZERBO, 1970, *op. cit.*, pp. 89-90.

29. T. MONOD, 1948, pp. 151-154 ; *id.*, 1974, pp. 51-66. Des pierres identiques existent également dans la vallée du Nil.

La capture de fauves a pu être, à mon sens, la principale source de profit du territoire. Certes, à la même époque, l'Afrique du Nord regorgeait encore de félins, antilopes et autruches; mais l'importance de la demande romaine était telle qu'elle requérait obligatoirement l'intervention de l'Afrique intérieure. Nous possédons à ce sujet des statistiques éloquentes: pour l'inauguration de l'amphithéâtre Flavien à Rome à la fin du premier siècle de notre ère, neuf mille bêtes furent combattues. L'empereur Trajan, lors de son triomphe de l'année 106, en exposa onze mille. La plupart d'entre elles étaient des « libycae » ou des. « africanae », c'est-à-dire des bêtes sauvages exportées d'Afrique du Nord[30]. Dans cet inventaire, éléphants et rhinocéros pouvaient provenir des zones sahariennes les plus méridionales, ou même du Tchad et du Bahr el-Ghazal[31]. L'ivoire, en tout cas, a dû tenir une certaine place dans le commerce transsaharien, l'éléphant nord-africain ayant lui-même presque entièrement disparu dès le second siècle de notre ère. On n'oubliera pas, néanmoins, que la Nubie fournissait aussi à Rome son contingent de bêtes féroces.

Je ne crois guère à un trafic saharien d'esclaves noirs vers l'Europe. Le monde romain occidental n'en recherchait pas.

On a souvent mis l'accent sur les convois de poudre d'or, originaires du Mali actuel et du golfe de Guinée, qui auraient alimenté le marché européen, préfigurant la situation commerciale de l'époque médiévale[32]. Cette opinion n'est qu'hypothétique. Nous possédons les inventaires de toutes les régions productrices d'or aux époques romaine et byzantine, et l'Afrique n'y est jamais citée. On peut cependant soupçonner l'existence d'un trafic aurifère plus ou moins secret entre le Sénégal et le Sud marocain, zone elle-même productrice et très isolée des frontières romaines, puisqu'avec une rapidité extrême les Arabes prirent contact avec ce marché dès l'année 734.

Ces quelques relations commerciales, encore mal connues, mettent en cause l'utilisation d'itinéraires sahariens. Là encore, il faut être prudent. Nos éléments d'appréciation pour une tentative de reconstitution du réseau sont uniquement certains points d'aboutissement de voies naturelles, comme Ghadamès ou la Phazania, la dispersion territoriale des objets romains au Sahara, et enfin une comparaison avec les pistes caravanières antérieures ou postérieures à l'époque antique. Seules les deux dernières questions font difficulté.

30. G. JENNISON, 1937; J. AYMARD, 1951; J.M.C. TOYNBEE, 1973.

31. R. MAUNY (cf. note 12); à *Leptis Magna*, capitale portuaire de la Tripolitaine, le totem de la ville était précisément un éléphant: S. AURIGEMMA, 1940, pp. 67-86; J. DESANGES, 1964, pp. 713-725: monnaies de l'empereur Domitien, contemporaines de l'amphithéâtre Flavien et représentant des rhinocéros bicornes africains. On a rapproché Agisymba du mot Azbin, dénomination locale du Massif de l'Aïr; mais il n'est pas certain qu'à cette époque le rhinocéros pouvait encore survivre dans cette région saharienne. Au reste les noms d'Agisymba et Azbin pouvaient avoir des doublets phonétiques répartis sur une grande aire géographique.

32. J. CARCOPINO, 1948, *op. cit.*, avec bibliographie antérieure.

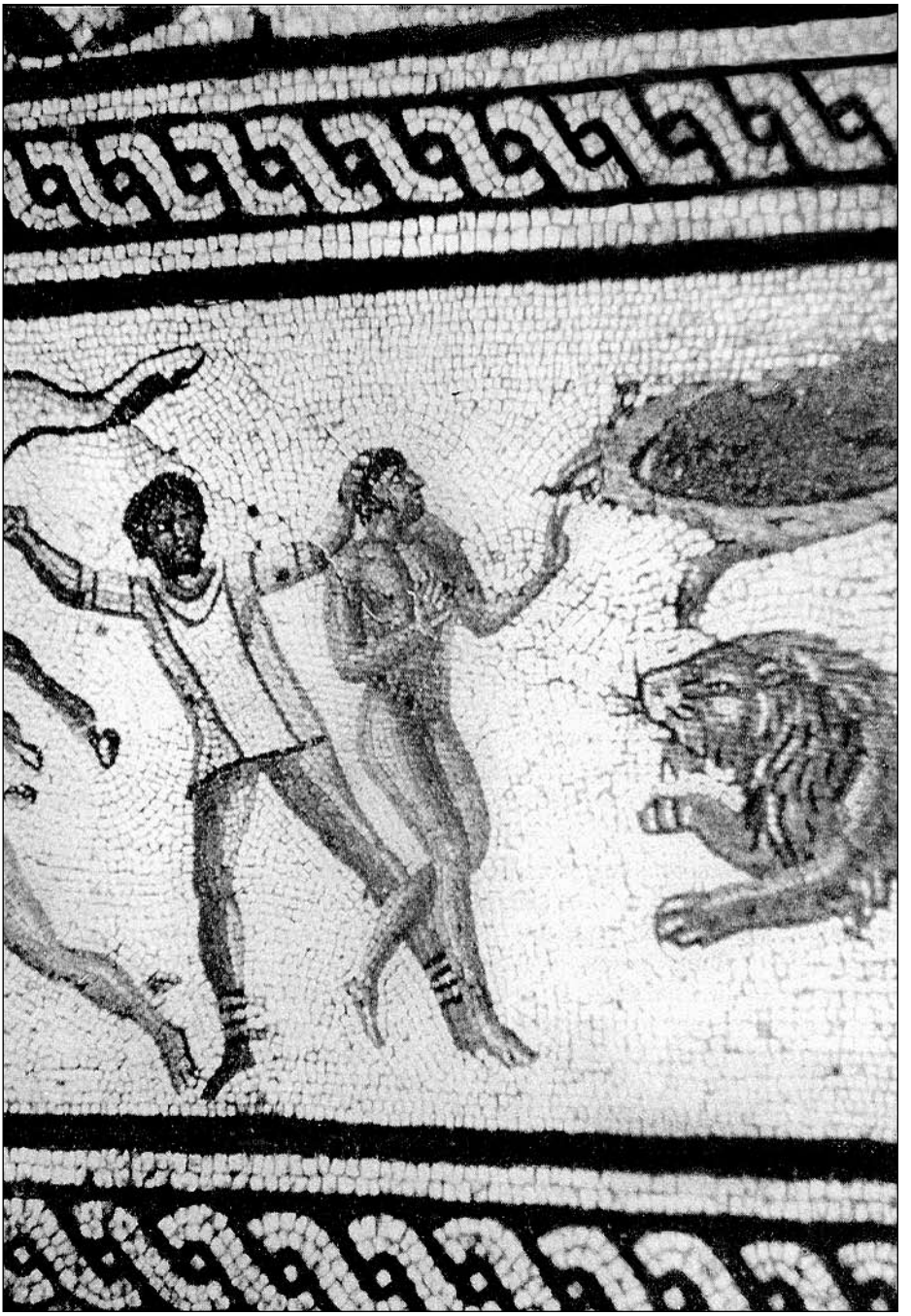

Types « garamantiques » sur une mosaïque de Zliten, Tripolitaine. On interprète généralement cette scène de captifs livrés aux fauves comme l'épilogue de l'écrasement des Garamantes par les Romains en 69 de notre ère. (Photo P. Salama, musée de Tripoli.)

Certes la découverte d'un objet romain isolé, particulièrement d'une monnaie, est peu probante en soi; les populations sahariennes septentrionales usaient encore de monnaies romaines au XIX^e siècle[33]. Mais lorsque les points de découverte de ces mêmes objets s'ordonnent de façon coordonnée dans l'espace et dessinent avec vraisemblance une piste caravanière par ailleurs connue, il y lieu de les prendre en considération; car il n'y a pas que les monnaies en cause, mais aussi les poteries enfermées dans les tombes. Aussi, l'aire de dispersion de ces témoins traduit-elle un véritable rayonnement de la civilisation garamantique, elle-même tributaire de ses rapports avec Rome, sur des centaines de kilomètres. Précisons qu'il s'agit bien d'un rayonnement garamantique, c'est-à-dire d'un foyer secondaire de diffusion d'objets romains, et non d'un rayonnement romain proprement dit. C'est ici que la personnalité saharienne antique s'affirme le plus: les peuples locaux se connaissent de proche en proche, quelle que soit la cause initiale de leurs rapports, celle-ci ayant peut-être été, en effet, une quête de marchandises au profit de Rome. Dans un tel contexte, le mobilier funéraire de Tin Hinan est symptomatique: il fait figure d'une collection d'objets exotiques au profit d'un chef local qui, sans doute, prélevait des péages sur la traversée de son territoire. Les Touareg des époques postérieures auront le même comportement.

Il semble bien que, d'une façon générale, les communications sahariennes au long cours s'orientaient surtout vers le nord et le nord-est. Les Garamantes et leurs satellites auraient ainsi drainé le trafic vers la zone fezzanaise. De là des itinéraires bien attestés menaient vers les grands ports syrtiques (*Sabratha*, *Oea* et *Leptis Magna*), villes de grande opulence dès l'époque punique. De Garama également, on pouvait joindre la vallée du Nil, soit par un itinéraire septentrional à travers les oasis de Zouila, Zella, Augila et Siwa, tous points connus déjà des auteurs antiques, soit par un trajet plus méridional où Koufra jouait le rôle de carrefour[34]. Dans ces régions orientales du Sahara, on retrouve inévitablement le vieux problème des communications néolithiques et protohistoriques où le Tibesti assurait les relais[35]. Mais il semble que les relations avec l'Egypte hellénistique puis romaine aient revêtu beaucoup moins d'importance qu'autrefois, détournées en partie au profit des rivages méditerranéens[36].

C'est encore vers le Sahara oriental qu'il faut probablement chercher le trait d'union de l'introduction du fer dans le monde noir à l'époque historique, pour autant, d'ailleurs, que le phénomène n'ait pas été autonome. Ce problème du passage de l'Age de la pierre à l'Age du métal dans les régions sahariennes et nigériennes est des plus cruciaux, et se manifeste incontestablement pendant notre période. Là encore, l'uniformité géographique ne s'affirme pas. Dans une même région, par exemple, celle de la Mauritanie, pendant les derniers siècles précédant notre ère, on constate à la fois l'existence d'un matériel lithique à Zmeilet Barka, Hassi Bernous et Oued Zegag (indications du radiocarbone sur

33. R. MAUNY, 1956 (a), pp. 249-261.
34. J. LECLANT, 1950 (b), *op. cit.*; R.C. LAW, 1967, pp. 181-200; R. REBUFFAT, 1970, pp. 1-20; *id.*, 1969-70, pp. 181-187.
35. P. BECK et P. HUARD, 1969; J. GOSTYNSKI, 1975.
36. Unesco, 1963-1967; cf. G. CAMPS, 1978, *op. cit.*

des éléments d'accompagnement) et la présence de la métallurgie du cuivre dans le secteur d'Akjoujt[37]. Peut-être y eut-il, dans ce dernier cas, influence de l'industrie du Sous (Sud marocain) qui aurait pu lui être antérieure; mais l'on ne doit pas refuser l'hypothèse d'une apparition purement locale du travail métallurgique, tout au moins pour l'or et le cuivre.

Se présente sous un autre aspect la question du fer, industrie qui nécessite des températures plus élevées et une technique plus ardue. On n'oublie pas, en effet, que la diffusion de la métallurgie du fer à partir du Caucase exigea plusieurs siècles avant d'atteindre l'Europe occidentale. L'apparition de ce métal dans le monde noir est donc un problème fort controversé où s'opposent les tenants d'une invention proprement africaine et les « interventionnistes ». Ces derniers eux-mêmes sont divisés: certains présupposent une influence méditerranéenne, parvenue à travers le Sahara central; d'autres rattachent la technique du fer au pays de Koush, et mettent en cause la grande voie naturelle unissant la vallée du Nil au Niger par le Kordofan et le Darfour. Au deuxième ou premier siècle avant notre ère en tout cas (datations obtenues par le carbone 14), la métallurgie du fer est attestée dans les régions du Tchad et du Nigeria septentrional. On ne peut rejeter a priori l'hypothèse d'inventions locales; mais, dans le cas contraire, c'est sans doute du côté de la civilisation méroïtique qu'il faut en pressentir le foyer de transmission[38]. Les routes sahariennes centrales ne seraient donc pas concernées.

Une révolution du chameau?

L'étude des moyens de transport peut aussi nous aider à mieux fixer les itinéraires sahariens et recouper certaines hypothèses. On sait que le grand désert a été conquis par le cheval avant de l'être par le chameau. Cette période « caballine » s'est d'abord traduite, comme ailleurs, par l'utilisation de chars. On ne sait à quelle époque ceux-ci disparurent mais au dire d'Hérodote, les Garamantes les utilisaient encore. L'archéologie confirme son témoignage. Les représentations les plus diverses de chars abondent au Sahara. Des inventaires méthodiques ont même permis de proposer la reconstitution cartographique de « routes de chars » transsahariennes[39]. Sans

37. N. LAMBERT, 1970, pp. 43-62; G. CAMPS, 1974 (d), pp. 322-323 et 343.

38. Exposé général avec bibliographie dans R. MAUNY, 1970, *op. cit.*, pp. 66-76; cf. J. LECLANT, 1956, pp. 83-91; B. DAVIDSON, 1962, pp. 62-67; P. HUARD, 1966, pp. 377-404; R. CORNEVIN, 1967, pp. 453-454.

39. Bibliographie générale dans R. MAUNY, 1970, *op. cit.*, pp. 61-65; H. LHOTE, 1970, pp. 83-85. Le schématisme autant que l'hétérogénéité de ces figurations suscite encore bien des réserves. Seul le style « garamantique » du char attelé de chevaux, et qui n'appartient qu'au Fezzan et au Tassili N'Ajjer, paraît explicite. Encore ne semble-t-il être qu'un véhicule de parade, en bois et cuir, dont le poids, d'après les reconstitutions de J. SPRUYTTE, ne dépasse pas une trentaine de kilos, matériel impropre, donc, au transport des marchandises G. CAMPS, 1974 (d), *op. cit.*, pp. 260-261 et J. SPRUYTTE, 1977. Je suis peu persuadé que ce style des chars « garamantiques » soit dû à l'influence d'une invasion crétoise qui se serait égarée dans les déserts de Libye vers la fin du IIe millénaire av. notre ère. Les « routes » elles-mêmes, simples orientations d'itinéraires sans doute, sont problématiques. Sans parler de l'hypothèse fantaisiste de Romains parvenant en char jusqu'au Niger (H. LHOTE, 1954, *op. cit.*), on en a contesté le principe même: R. CORNEVIN. 1967. *op. cit.*, p. 453 d'après P. HUARD; G. CAMPS, 1974 (d), *op. cit.*, pp. 346-347.

L'appréciation de l'âge des peintures rupestres repose sur des critères de style et de patine. Pour les époques tardives, cependant, la datation reste difficile. Ces trois exemples, provenant de la région de Séfar (Tassili n 'Ajjer), sont censés appartenir à l'époque « libyco-berbère ». En réalité, leurs inscriptions en « tifinar ancien » font apparaître les noms islamiques de Hakim et Mohamed. (Photos M. Gast.)

se laisser aveugler outre mesure par ces indices, on doit reconnaître que, hormis un itinéraire occidental, parallèle au littoral atlantique, et qui reste dans nos sources classiques, plusieurs trajets antiques, attestés par des textes ou du matériel archéologique, entrent en coïncidence avec ces fameuses « routes protohistoriques ». Ajoutons que tout itinéraire saharien emprunté par des chevaux, attelés ou non, nécessitait soit un aménagement de points d'eau, ce dont nous sommes sûrs pour les Garamantes, soit le transport d'importantes provisions.

Le chameau, lui — il s'agit plus exactement du dromadaire à une bosse, originaire du Proche-Orient — n'apparaît que tardivement dans l'Afrique saharienne. On a discuté à l'infini sur cet événement[40]. De fait, son introduction sur le continent africain était elle-même tardive. On ne le voit apparaître en Egypte qu'aux époques perse et hellénistique, (Ve-IVe siècles avant notre ère) et l'on suppose avec vraisemblance qu'il fut diffusé au Sahara à partir de la basse vallée du Nil. Le fait semble bien difficile à dater. On ne dispose, à cet égard, que des figurations rupestres sahariennes « libyco-berbères », peu utilisables en chronologie absolue, et d'un nombre important d'inscriptions et sculptures de l'Afrique du Nord romaine, toutes postérieures, semble-t-il, au IIe siècle de notre ère. En revanche, un monument graphique d'Ostie, port de Rome, monument daté des trente dernières années du premier siècle de notre ère, associe l'éléphant et le chameau dans les spectacles d'amphithéâtre. En 46 avant notre ère, César avait déjà capturé en Afrique vingt-deux chameaux du roi numide Juba Ier dont les Etats s'étendaient jusqu'aux lisières sahariennes. C'étaient peut-être encore des animaux rares. Mais si, cent cinquante ans plus tard, les chameaux importés à Rome sont bien africains, on comprendra que l'animal, non encore diffusé dans les territoires du Maghreb, devait déjà vivre en nombre estimable au Sahara, où on se le procurait pour les jeux.

Mentionnons, au passage, la présence symbolique de chameaux sur les fameuses monnaies romaines dites « spintriennes », émises vraisemblablement à l'usage des courtisanes, car les Anciens attribuaient à ces ruminants des instincts lubriques exceptionnels !

J'ai tendance à partager l'enthousiasme de certains historiens quant à l'importance découlant de la multiplication du chameau au Sahara. L'animal, au pied souple adaptable à tous les terrains, d'une sobriété surprenante grâce à « l'eau métabolique » sécrétée par son organisme, devenait une providence pour tous les nomades, handicapés par les inconvénients du cheval, à une époque où le climat s'asséchait de façon inquitétante. Il s'ensuivit une mobilité accrue des individus et des groupes, avantage connu de longue date en Arabie. On pense même qu'une transformation du harnachement, par déplacement de la selle, permit le dressage de « méharis », bêtes de course et de combat[41].

40. Ch. COURTOIS, 1955, pp. 98-101 ; K. SCHAUENBURG, 1955-1956, pp. 59-94 ; E. DEMOUGEOT, 1960, pp. 209-247 ; H. LHOTE, 1967, pp. 57-89 ; J. KOLENDO. 1970, pp. 287-298.
41. T. MONOD, 1967.

En quelques siècles, la diffusion fut peut-être lente, mais systématique, à en juger par l'abondance en toutes régions du grand désert des rupestres « camelins », hélas mal datables et d'une technique évidemment beaucoup plus tardive que les belles représentations « caballines ». On ne doute pas que les Garamantes et leurs sujets, auxquels aucun texte classique ne prête la possession du chameau, finirent par utiliser un auxiliaire aussi précieux. La régularité des rapports commerciaux avec les zones les plus lointaines en fut probablement le résultat. Ce n'est peut-être pas pur hasard si le matériel romain de la région du Ghat et d'Abalessa appartient en totalité au IVe siècle : à la même époque, les chameaux pullulaient également dans la Tripolitaine septentrionale où l'autorité romaine pouvait normalement en réquisitionner 4 000 au détriment de la ville de Leptis. Le potentiel offensif des nomades vis-à-vis des territoires de Rome était ainsi considérablement renforcé.

La « politique saharienne » de Rome

Nous ignorons, faute de documents, si la Carthage punique eut beaucoup à s'inquiéter de la présence de puissantes tribus sur ses frontières méridionales. Les fouilles de Garama prouvent tout au moins que, pendant les IIe et Ier siècles avant notre ère, les ports de la côte syrtique relevant, à l'époque, du royaume de Numidie, entretenaient des relations commerciales avec le Fezzan. Leur richesse en dépendait pour beaucoup.

L'histoire romaine est mieux connue. Dans ses grandes lignes, la politique latine peut se résumer brièvement ainsi : le souci d'occupation des territoires agricoles du Maghreb nécessitait une couverture stratégique méridionale. Or, dans ces régions, les nomades sahariens étaient gênants. Leurs migrations saisonnières à l'intérieur du territoire de colonisation, migrations inéluctables puisque vitales, avaient un côté utile en procurant des produits de la steppe et du désert, mais risquaient toujours de se transformer en conflits avec les sédentaires. Les Garamantes eux-mêmes, pourtant lointains, semblaient dangereux dans la mesure où ils pouvaient à tout moment renforcer le potentiel agressif des nomades. Leur seule puissance sonnait comme un défi.

L'histoire romaine, tout au long de quatre siècles, et particulièrement à l'époque tardive, abonde en exemples où les Sahariens des confins méridionaux tripolitains et cyrénaïques, nomades chameliers comme les Austuriens, les Marmarides, les Mazices surtout, réussissent à inquiéter à la fois la Libye maritime et les oasis d'Egypte[42]. On juge ainsi de leur mobilité et de l'étendue de leur champ d'action.

La stratégie romaine s'employa, pour conjurer ce double péril, à couper d'abord les nomades de leurs bases arrières, en détruisant rapidement les Etats sahariens les plus forts. Nasamons et Garamantes furent ainsi réduits à merci dès le début du Haut Empire. Il ne restait plus désormais qu'à organiser scrupuleusement, aux IIe et IIIe siècles, la protection du territoire de colonisation par un puissant réseau de forteresses, glacis et voies de commu-

42. Littérature et épigraphie réunies par J. DESANGES (note 10), et L. CRACCO-RUGGINI (note 14).

nication, implantés géographiquement en fonction des avantages locaux du terrain. De là, la configuration irrégulière du *limes* romain couvrant avec une virtuosité stratégique surprenante, toutes les provinces de l'Afrique méditerranéenne[43]. Le contrôle du nomadisme saharien septentrional promettait ainsi d'être assuré.

Il ne le fut pas toujours. A partir du IVe siècle, l'acuité du péril chamelier redoubla, affaiblissant quotidiennement les garnisons du *limes*.

On sait la suite. Dans le processus d'éviction de Rome, dû à des causes multiples, la « question saharienne » n'avait pas été absente.

Bien qu'incomplètes, nos connaissances du Sahara antique restent positives. Plusieurs points sont acquis. L'assèchement du climat n'a pas tué le désert. L'activité humaine s'y maintient. Les langues et l'écriture s'y consolident. Avec la diffusion du chameau, les moyens de transport s'accroissent. Le pays participe à sa manière à l'histoire des grands Etats méditerranéens. Peut-être en va-t-il de même du côté de l'Afrique tropicale ? Dans ce contexte évolutif, la renaissance médiévale trouvera certainement ses racines.

43. Sur la question des contacts romano-sahariens en fonction du *limes* :
Pour la Mauritanie : P. SALAMA, 1953, pp. 231-251, et 1955, pp. 329-367 ; *id.*, 1973, pp. 339-349 ; *id.*, 1976, pp. 577-595.
Pour la Numidie : J. BARADES, 1949.
Pour la Tripolitaine : A. DI VITA, 1964, pp. 65-98 ; R. REBUFFAT, 1972, pp. 319-339 ; *id.*, 1975, pp. 495-505 ; *id.*, 1977.
Pour l'ensemble des provinces : M. EUZENNAT, 1976, pp. 533-543.

CHAPITRE 21

Introduction à la fin de la préhistoire en Afrique subsaharienne

M. Posnansky

L'une des conclusions principales des recherches archéologiques récentes en Afrique subsaharienne est que des peuples contemporains les uns des autres, ayant atteint des niveaux de développement technique trés différents, ont vécu dans diverses parties de l'Afrique. L'Age de la pierre n'y a pas connu de fin uniforme, les techniques agricoles ont été adoptées à des périodes variables, et nombreuses sont les communautés auxquelles nous nous intéressons dans les chapitres à venir qui vivaient encore de chasse et de collecte, utilisant, jusqu'à la fin du premier millénaire de notre ère, une technologie caractéristique de l'Age de la pierre. Aucune société pourtant n'est restée statique et, dans la plupart des cas, des contacts culturels très intenses existèrent en dépit de distances parfois considérables. Paradoxalement, ces contacts furent singulièrement vifs à travers ce que l'on pourrait croire être une barrière des plus impénétrables, le désert du Sahara, et ils eurent un réel rôle unifiant pour l'histoire de l'Afrique.

Informations fournies par l'archéologie

Il est impossible de s'arrêter à une date précise pour clore la période que nous étudions, dans une aire pour laquelle nous ne disposons pas de dates historiques sûres. Les dates connues nous sont le plus souvent fournies par le carbone 14. Ces datations sont relativement sûres, mais la marge d'imprécision pour la période qui nous concerne ici peut atteindre plusieurs

siècles. Plutôt que de s'attacher à une date fixe pour la fin de cette période, les chapitres sur l'Afrique subsaharienne traitent essentiellement de ce que l'on appelle habituellement le « Néolithique » et le début de l'Age du fer. La période ainsi définie se termine aux alentours de l'an 1000 dans la plupart des régions. Le « Néolithique » est, en Afrique subsaharienne, un terme que l'on a utilisé autrefois de manière vague, pour désigner un certain type d'économie agricole. Le terme sert aussi à opérer des distinctions au sein d'ensembles d'instruments incluant des outils tranchants en pierre polie ou taillée, des poteries, et souvent aussi des meules de divers modèles. Il a souvent servi à ces deux fins à la fois. Les premières communautés d'agriculteurs ne se ressemblaient pas nécessairement par l'utilisation d'un jeu d'outils identiques. Des fouilles récentes effectuées dans maintes parties du continent ont établi à quel point des outils en silex taillé pouvaient traverser les millénaires; ils firent leur apparition pour la première fois chez les chasseurs-collecteurs de diverses régions d'Afrique il y a 7000 ou 8000 ans; des pièces analogues étaient sans doute encore utilisées dans certaines parties du bassin du Zaïre (Uelian) jusqu'à il y a moins de mille ans peut-être. La poterie semble de même avoir été en usage chez les chasseurs-cueilleurs vivant dans le voisinage d'agriculteurs bien avant que ces nouveaux utilisateurs deviennent eux-mêmes agriculteurs. Les meules qui se rencontrent pour la première fois en diverses régions d'Afrique, dans des sites de la fin de l'Age de la pierre, illustrent l'utilisation plus intensive des végétaux. Lorsque nous parlons de début de l'Age du fer, nous envisageons l'époque où l'on recourut durablement à une technologie fondée sur le fer, au lieu d'employer des outils en fer de loin en loin seulement. Dans l'ensemble, le début de l'Age du fer correspond, en Afrique subsaharienne, à l'apparition d'établissements à effectifs faibles, relativement dispersés, et non à la naissance d'Etats qui n'ont vu le jour qu'à la fin de l'Age du fer[1].

Il faut déplorer que nous en sachions si peu sur le type physique des habitants de l'Afrique au sud du Sahara. Il est certain qu'en Afrique occidentale des peuples présentant des traits physiques similaires à ceux de ces habitants actuels vivaient déjà dans ces contrées dès le dixième millénaire avant notre ère (Iwo-Eluru au Nigéria), et furent appelés « proto-négrides »[2]. Des fragments de squelettes négrides ont aussi été décrits tant dans le Sahara qu'aux confins du Sahel et attribués à des périodes aussi reculées que le cinquième millénaire avant notre ère[3]. En Afrique australe, les ancêtres de nos contemporains, les chasseurs-collecteurs Khoïsans et des pasteurs-éleveurs de Namibie et du Botswana (San et Khoï-Khoï), étaient plus grands de taille que leurs descendants et vivaient dans des régions aussi septentrionales que la Zambie, pour certains d'entre eux, voire dans le bassin de la rivière Semliki dans l'est du Zaïre. On en a des preuves de choix en provenance des sites de Gwisho, en Zambie, où les panoplies d'outils, ainsi que le

1. M. POSNANSKY, 1972, pp. 577-79.
2. D. BROTHWELL et T. SHAW, 1971, pp. 221-27.
3. M.-C. CHAMLA, 1968.

régime alimentaire que l'on peut en inférer, font ressortir clairement que les peuples en question étaient des ancêtres des San; à un détail près: la taille moyenne de ce groupe d'il y a 4000 ans était plus élevée que celle des San actuels qui vivent immédiatement à l'ouest dans le Botswana[4]. Des fouilles effectuées essentiellement dans le Rift, au Kenya, ont produit certains restes de squelettes datant du sixième millénaire avant notre ère. Leakey (1936) les a identifiés comme plus proches des types physiques de la zone éthiopienne, que de ceux des populations bantuphones ou de langue nilotique. Mais ces études sont vieilles de près d'un demi-siècle et le dossier aurait dû être rouvert de longue date. Des travaux de biogénétique dus à Singer et Weiner[5] ont prouvé que les San et les négrides sont plus proches les uns des autres qu'ils ne le sont de n'importe quel autre groupe extérieur, ce qui donne à penser qu'ils sont les descendants directs des occupants premiers de l'Afrique à l'Age de la pierre. Ils ont aussi mis en valeur l'homogénéité biologique des populations africaines de l'Afrique occidentale à l'Afrique du Sud; Hiernaux[6], dans une étude pénétrante et très complète des données génétiques connues à présent, le plus souvent grâce à la généralisation de la recherche médicale en Afrique, a souligné le caractère composite de la plupart des populations africaines, ce qui atteste bien l'ampleur et la longue durée des brassages physiques et culturels dont le continent fut le théâtre au sud du Sahara. Seules les régions reculées, telles que le milieu forestier des Pygmées au Zaïre, ou celui des San dans le Kalahari, abritent des populations d'un type sensiblement différent, et les raisons de ces particularités doivent être recherchées dans leur isolement génétique. Dans des régions comme les confins du Sahel, le pourtour de l'Afrique au nord-est et Madagascar, on observe des croisements entre des populations noires et d'autres, indépendamment de celles du sud telles que les Malayo-Polynésiens à Madagascar, et des peuples proches de ceux du pourtour méditerranéen ou de l'Asie du Sud-Ouest, installés en Afrique du Nord-Est et au Sahara.

L'apport de la linguistique

Une vue claire de la situation linguistique est nécessaire si nous voulons pouvoir connaître les débuts de l'Age du fer en Afrique subsaharienne. La majorité des archéologues ont dû recourir à des données linguistiques pour interpréter leurs propres matériaux. Deux séries d'événements nous intéressent principalement durant la période que nous étudions. D'abord l'éclatement de la famille des langues congo-kordofaniennes, pour reprendre la terminologie de Greenberg[7]; puis la dispersion des peuples de langue bantu, qui constituent de nos jours les 90% du peuplement total au sud

4. C. GABEL. 1965.
5. R. SINGER et J.S. WEINER, 1963, pp. 168-176.
6. J. HIERNAUX, 1968 (a).
7. Voir volume I, chapitre 12.

d'une ligne allant du golfe du Benin au littoral de l'Afrique orientale à la hauteur de Malindi. Nous ne savons que peu de choses de la première série d'événements. Tout ce qu'il est possible d'en dire est que les langues kordofaniennes sont très anciennes, relativement nombreuses, souvent parlées par des groupes d'effectifs réduits quand ils ne sont pas minuscules, chaque langue étant différente de celle des voisins ; leur totalité est présente dans ce qui est devenu la province du Kordofan moderne, avec une concentration principale autour du massif des monts Nuba. Les langues kordofaniennes se sont notablement séparées des langues nigéro-congolaises et sont, par ailleurs, isolées des autres groupes linguistiques environnants. On ne possède aucune indication utile sur l'époque de cette scission entre les langues kordofaniennes et les dialectes nigéro-congolais de la famille proto-congo-kordofanienne, sinon qu'elle fut sans doute antérieure au Xe ou au VIIIe millénaire avant notre ère.

La différenciation des langues nigéro-congolaises peut être rapprochée de l'expansion graduelle des peuples que la lente désertification du Sahara chassait du Sahel vers le sud. Painter[8] a situé cette évolution entre –6000 et –3000, mais les opinions divergent. Armstrong[9] a émis l'hypothèse que les langues du Nigeria méridional se seraient déjà formées il y a 10 000 ans, ce qui implique une migration vers le sud à une date bien plus reculée. Ces deux points de vue seraient réconciliés s'il était établi que certains locuteurs de langues nigéro-congolaises s'étaient détachés du tronc principal pour se retrouver ultérieurement isolés dans leur milieu sylvestre. Ils pourraient correspondre, sur le plan linguistique, aux habitants proto-négrides d'Iwo-Eluru. D'autres locuteurs, de parlers nigéro-congolais, auraient quitté le Sahel plus tardivement, après avoir déjà adopté un mode de vie agricole. Mais cette interprétation nous pose un problème, car il semble que les premiers producteurs de vivres du Sahel aient été des pasteurs et non pas des cultivateurs sur labours. La suggestion de Sutton, au chapitre 23[10] permettrait de contourner cette difficulté. Il est établi que les pasteurs du Sahel possédaient des harpons et d'autres objets associés aux cultures lacustres et riveraines. Le morcellement linguistique au sein de la famille nigéro-congolaise semblerait toutefois être lié à l'isolement géographique de groupes différents, vivant principalement d'agriculture. Ce cloisonnement est intervenu à une date suffisamment ancienne pour que chaque composante de cette famille nigéro-congolaise acquière une haute spécificité linguistique.

Lorsque nous abordons les langues bantu, nous rencontrons une situation tout autre. Il existe aujourd'hui plus de 2 000 langues bantu en Afrique orientale, australe et centrale, qui ont certains éléments de vocabulaire et un cadre structurel communs, et sont par conséquent apparentées. Leurs similitudes ont été remarquées en 1862 par Bleek, qui leur donna le nom générique de Bantu : le terme *Bantu*, dont le singulier est *muntu*, signifie « homme »

8. C. PAINTER, 1966, pp. 58-66.
9. R.G. AMSTRONG, 1964.
10. J.E.G. SUTTON, 1974, pp. 527-46. J.E.G. SUTTON pense qu'un mode de vie aquatique a pu se généraliser à une époque de conditions hygrométriques et hydrographiques optimales, mode de vie dont les peuples nilo-sahariens originaires auraient été les agents.

dans le sens de personne humaine. Meinhof avait, dès 1889, reconnu que les langues bantu étaient apparentées à celles de l'Afrique occidentale, appelées en leur temps langues du Soudan occidental. Les diverses langues bantu n'ont jamais autant divergé les unes des autres que ne l'ont fait les langues de l'Afrique occidentale. On estime généralement que leur différenciation est un fait vieux de deux ou trois millénaires environ. De toutes les théories linguistiques qui veulent rendre compte de la séparation des langues bantu d'avec celles de l'Afrique occidentale, deux sont plus généralement acceptées. Joseph Greenberg[11] a abordé la question sous un angle macroscopique en étudiant l'ensemble des langues africaines à partir de données à la fois grammaticales et lexicales se rapportant à quelque 800 langues. Il a retenu dans chacune d'elles une moyenne d'environ 200 morphèmes ou termes nucléaires, qu'il tient pour les éléments de base du vocabulaire, à savoir l'espèce de mots qu'une mère enseigne à son enfant, les membres les plus simples, les parties du corps, les fonctions physiologiques naturelles comme manger, boire, uriner, etc., et les composantes apparentes de l'univers physique qui entoure l'enfant, telles que la terre, l'eau ou le feu. Ces mots nucléaires lui ont fait découvrir que les langues bantu étaient plus proches des autres langues d'Afrique occidentale que l'anglais ne l'est, par exemple, du proto-germanique. Il a calculé que 42 % du vocabulaire des langues bantu se retrouvent dans les langues d'Afrique occidentale les moins éloignées, au lieu de 34 % seulement des vocables anglais dans le proto-germanique dont les linguistes ont toujours souligné l'étroite parenté. Il en conclut alors que « le bantu ne constitue pas même une sous-famille génétique unique… mais qu'il appartient à l'une des sous-familles… Bénoué-Cross ou semi-bantu[12] ». Il a donc fermement situé le domaine originaire du bantu dans la région frontalière du Nigéria et du Cameroun. Le professeur Guthrie[13], récemment décédé, avait fait des travaux microlinguistiques après s'être plongé pendant des années dans les études comparatives sur le domaine bantu dont il avait analysé quelque 350 langues et dialectes. Il avait isolé les radicaux de vocables apparentés choisis pour leur identité sémantique dans trois langues distinctes au moins. Il a constaté que sur les 2 400 séries de radicaux ainsi identifiés, 23 % étaient « généraux » à savoir qu'ils se caractérisaient par une très grande dispersion à travers le domaine bantu, tandis que 61 % d'entre eux étaient « spécifiques », propres à une aire particulière. A partir des séries générales, il a établi un « index du bantu commun », qui donnait le pourcentage de mots généraux présents dans chaque langue bantu. Les isoglosses (ou lignes reliant des points correspondants à des pourcentages identiques par rapport au bantu commun) ainsi obtenues délimitaient une zone nucléaire, où le taux de présence était supérieur à 50 %, situé dans les terres herbeuses du sud de la forêt du Zaïre qui s'étend entre les fleuves Zambèze et Zaïre. Il a supposé que le proto-bantu s'est développé dans cette zone nucléaire, l'éclatement initial, la différenciation du proto-bantu, se faisant au départ de cette zone

11. J.H. Greenberg, 1966 *id.*, pp. 189-216.
12. J.H. Greenberg, 1966 *op. cit.*, p. 7.
13. M. Guthrie, 1967-1971, Londres, pp. 20-50.

originaire. Il a conjecturé en outre l'existence de deux dialectes proto-bantu, le bantu oriental et le bantu occidental, avec un vocabulaire contenant plus de 60 % de ses termes apparentés spécifiques. Il a eu recours à certains vocables précis pour voir ce qu'aurait pu être l'environnement où le proto-bantu était employé et il a constaté que les mots signifiant « pêcher à la ligne », « canot », « rame » et « forger » étaient assez communs, tandis que le terme correspondant à « forêt » en proto-bantu désigne le fourré plutôt que la forêt dense. Il en a donc conclu que les peuples ayant parlé le proto-bantu auraient, avant leur dispersion, connu la métallurgie du fer, vécu au sud de la grande forêt proprement dite, et utilisé communément les embarcations et les voies d'eau. Sélon ce schéma de Guthrie, les langues bantu du nord-ouest (celle de l'aire originaire chez Greenberg) ne dépassent pas les pourcentages de 11 %-18 % dans son index bantu commun, et ne seraient donc que les descendants lointains du pro-bantu et non pas les ancêtres de toutes les langues bantu. Il a toutefois admis que, dans un passé très reculé, une population annonçant les Bantu avait vécu dans le bassin du Tchad-Chari. Oliver[14] a donné une représentation diagrammatique de la théorie de Guthrie et posé l'hypothèse d'un petit groupe, qui aurait précédé les Bantu, utilisé des bateaux, et qui se serait déplacé lentement à travers la forêt vers les terres herbeuses du sud, où il serait devenu plus nombreux avant sa diaspora finale.

Si l'on s'accorde ainsi sur l'origine première des langues bantu en Afrique occidentale, les avis diffèrent à propos du centre de dispersion immédiat. Ehret[15] et d'autres linguistes sont favorables aux thèses de Greenberg, dans l'ensemble, estimant que, pour des raisons spécifiquement linguistiques, la zone de plus grande diversité linguistique (celle, en l'occurence, qui se situe au nord-est du domaine bantu principal) devrait avoir été celle de l'installation la plus ancienne. Ehret a par ailleurs recommandé que l'on pondère les pourcentages de Guthrie pour les radicaux qu'il retient, dans la mesure où certains d'entre eux devraient être plus significatifs que d'autres lorsqu'il s'agit de cerner le domaine originaire du bantu. En s'appuyant ainsi partiellement sur le vocabulaire de base attribué aux premiers locuteurs du bantu, Ehret pense que les Bantu originaires auraient vécu, il y a 1000 ans, dans la forêt où ils étaient cultivateurs et aussi pêcheurs. Dalby[16], qui s'oppose vivement aux conclusions de Greenberg sur des points de détail, est l'auteur de la théorie d'une « ceinture de fragmentation » (Fragmentation Belt) en Afrique occidentale, là où se trouvent les Bantu. En dehors de cette frange, on constaterait une certaine uniformité qui contraste avec une grande diversité au-dedans. Ce serait l'indice de migrations ayant abouti à la dispersion des locuteurs de langues tant nigéro-congolaises que bantu. Les auteurs que la gageure d'une chronologie ne rebute pas ont situé l'expansion des Bantu dans une fourchette d'un millénaire, il y a deux ou trois mille ans; ils sont convenus que le fer était déjà connu de ceux qui se dispersèrent, et tous ont reconnu que cette expansion bantu aurait été rapide, sinon explosive aux yeux de certains.

14. R. OLIVER, 1966, pp. 361-76.
15. C. EHRET, 1972, pp. 1-12.
16. D. DALBY, 1970, pp. 147-171.

Place de l'agriculture

Avant d'examiner la place du fer durant la dispersion des peuples, il reste à prendre en considération un autre facteur, l'agriculture. On lui accordera une étude détaillée sur une base régionale dans des chapitres ultérieurs, et on ne fera ici que certains commentaires généraux. On se souviendra que, dans un chapitre introductif comme celui-ci, on ne pourrait faire mieux que de procéder à des généralisations, le lecteur étant renvoyé, pour plus de précisions, aux conclusions du colloque de 1972 sur l'apparition de l'agriculture en Afrique[17].

Qui dit agriculture dit une certaine maîtrise des approvisionnements en vivres et une existence relativement sédentaire contrastant avec les déplacements constants des chasseurs-collecteurs. Les effectifs des groupes auraient donc augmenté, et des structures plus complexes, sociales, puis politiques auraient pu se développer. L'agriculture, notamment celle qui se pratique sur des terres labourées, et l'horticulture impliquent une population plus dense et plus rassemblée. Les archéologues s'en remettent à des données à la fois directes et indirectes pour dire si une société fut agricole. Les preuves directes peuvent être des semences ou des graines, retrouvées dans un terrain de fouilles, ou provenir de techniques de recherche archéologique très évoluées, telles la flottation analytique ou encore la palynologie qui permet d'identifier les pollens fossilisés de plantes cultivées et les impressions de graines sur la poterie. Parmi les indices indirects ou d'appoint, il faut citer la découverte d'instruments destinés à cultiver ou à moissonner, ou encore à préparer des aliments à base de végétaux. Il faut déplorer que les conditions climatiques qui prédominent presque partout au sud du Sahara ne favorisent pas particulièrement la mise au jour de données directes. Les matières organiques abandonnées se décomposent normalement en l'espace de quelques jours. Les sols de la plupart des sites tropicaux contiennent des éléments aérobies qui nuisent à la conservation des pollens. Les sites où l'on trouve des pollens, tels les marais et lacs de haute altitude, sont trop éloignés des terres arables qui conviennent à la culture sur labours pour attester l'existence, autrefois, de l'agriculture[18]. La destination incertaine de nombreux outils et instruments agricoles fait également problème. Un couteau pour éplucher des végétaux peut servir pour d'autres usages ; les meules peuvent être utilisées pour pulvériser l'ocre des peintures, ou pour piler et broyer des aliments non cultivés, et elles se rencontrent communément dans de nombreux gisements de la fin de l'Age de la pierre. De nombreux végétaux consommés en Afrique, dont les bananes, l'igname et d'autres tubercules, ne sont pas pollinifères et nombreuses aussi sont les cultures qui se pratiquent au moyen d'un bâton à fouir en bois, afin d'éviter d'endommager les racines. L'aliment proprement

17. J.R. HARLAN, 1975.

18. Il arrive cependant que des études palynologiques livrent des renseignements précieux, Ćomme ce fut le cas pour ce noyau prélevé à Pilkington Bay, sur le lac Victoria, qui témoigne d'une mutation de la végétation deux ou trois millénaires auparavant, lorsque les espèces sylvestres furent remplacées par des herbes, ce qui est l'indice d'un écobuage extensif postérieur à l'arrivée de populations agricoles (R.L. KENDALL et D.A. LIVINGSTONE, 1972 : 380).

dit est souvent obtenu par concassage dans des mortiers au moyen d'un pilon; étant en bois, ils ne risquent guère de subsister longtemps dans les sols des régions où ils sont en usage. Les archéologues en sont donc réduits à s'appuyer sur des faisceaux de contingences pour inférer de l'existence d'établissements populeux: l'existence de pratiques agricoles, d'habitations apparemment durables, de l'utilisation de la poterie ou de l'ensevelissement des morts dans les nécropoles permanentes. Ainsi qu'il ressortira nettement du chapitre 26, les chasseurs-collecteurs d'Afrique vécurent parfois en communautés importantes; ils employaient souvent la poterie et allaient même, lorsque leurs pêches et autres activités spécialisées de chasse ou de ramassage d'aliments se révélaient d'un bon rapport, jusqu'à construire des habitations relativement permanentes, telles celles du Khartoum ancien et d'Ishango remontant à la fin de l'Age de la pierre. On peut seulement constater, en le regrettant, que les éléments en notre possession pour tirer au clair l'histoire des origines de l'agriculture en Afrique subsaharienne sont plutôt maigres, que nos conclusions ne sont que conjecturales. Avec le temps, grâce aussi à des techniques de fouille et de recherche améliorées et à l'intensification des études de botanique et de palynologie consacrées à la filiation génétique et à la répartition des plantes cultivées d'Afrique, nous aurons enfin à notre disposition des renseignements plus substantiels.

Jusqu'à la fin des années 1950, on avait plutôt coutume de supposer que l'apparition de l'agriculture n'avait été, dans la majeure partie de l'Afrique subsaharienne, qu'un événement assez tardif, contemporain en pratique de l'introduction de la technologie du fer partout, à l'exception de certaines parties occidentales de l'Afrique, et que cette innovation venue du sud-ouest de l'Asie s'était généralisée, atteignant la vallée du Nil et finalement le reste du continent. Des découvertes récentes faites au Sahara et ailleurs ne permettent toutefois plus de s'en tenir à un scénario aussi simple. C'est Murdock[19] qui avait été le premier à mettre en cause cette vue traditionnelle sur les débuts de l'agriculture en Afrique, quand il a affirmé que les cultures de végétaux étaient apparues pour l'essentiel dans cette région de l'Afrique occidentale qui correspond au bassin supérieur du Niger et du Sénégal dans le Fouta Djalon. Quoique l'hypothèse de Murdock ne soit susceptible à présent que d'une corroboration très partielle, il est manifeste que les ignames, une certaine variété de riz (*Oryza glaberrima*), le sorgho, le palmier à huile et d'autres denrées premières moins importantes sont originaires d'Afrique occidentale. Le gros point d'interrogation n'en concerne pas moins la question de savoir si la consommation de ces aliments végétaux en Afrique occidentale y a suscité le développement précoce d'une agriculture qui ne devait rien à celle pratiquée hors d'Afrique. Certains archéologues[20] se sont faits les défenseurs convaincus d'une culture de végétaux centrée sur celle de l'igname, mais il est des raisons puissantes de refuser les preuves avancées à ce jour[21]. Il est évident que des villages comme Amekni ont existé en Afrique dès le sixième millénaire avant

19. J.P. MURDOCK, 1959.
20. O. DAVIES, 1962, pp. 291-302.
21. M. POSNANSKY, 1969, pp. 101-107.

notre ère, que des communautés sylvestres du Néolithique ont connu l'usage des palmiers à huile, des pois à vaches et d'autres denrées locales de cette sorte. Et aussi que le sorgho et certaines variétés de *pennisetum* (millet) sont, à l'état sauvage, fort répandus partout dans cette large ceinture de zones de végétation de la savane et du Sahel qui s'étend de l'Atlantique à l'Ethiopie. Il est patent aussi que l'Ethiopie possédait plusieurs denrées de base comme le tef et d'autres céréales, ainsi que le bananier sauvage non fructifère (*musa ensete*) et que l'agriculture y est apparue à une date très ancienne, vraisemblablement au moins dès le troisième millénaire avant notre ère. Encore que l'on ait des raisons de penser que l'agriculture était connue au Soudan dès le quatrième millénaire, la preuve directe la plus ancienne ne permet de la faire remonter qu'au second millénaire dans des sites comme ceux de Tichitt en Mauritanie et Kintampo dans le nord du Ghana[22]. Quant à l'élevage il pourrait, s'il est permis de se fier aux témoignages de l'art pariétal[23], dater du sixième millénaire et l'on a retrouvé des vestiges de bétail dans plusieurs sites sahéliens datés avec sûreté du début du quatrième millénaire.

Bien que les origines et le mode de développement de l'agriculture en Afrique soient encore en général largement controversés, on convient dans l'ensemble que, sauf pour certaines communautés rigoureusement localisées du Rift du Kenya qui auraient pu cultiver le millet, les débuts de l'agriculture pratiquée sur labours, à tout le moins dans la plupart des régions d'Afrique où l'on parle bantu, furent contemporains de la première apparition de la métallurgie du fer. Il est également admis assez communément que bon nombre des denrées de base consommées très anciennement en Afrique bantu, telles que la banane fructifère, le colocase (igname qui croît au milieu des cacaoyers), l'éleusine cultivée et le sorgho, y furent introduits finalement en passant par l'Afrique occidentale, ou encore, s'agissant des bananes, indirectement, depuis l'Asie du Sud-Est. Le bétail le plus ancien est chronologiquement antérieur à l'Age du fer et se rencontre en Afrique de l'Est dès le début du premier millénaire avant notre ère et il semble bien, si l'on en croit la démonstration qu'en donne Parkington au chapitre 26, que le mouton était déjà parvenu jusqu'au Cap, en Afrique du Sud, dès le début du premier millénaire de cette ère. Il se pourrait que la diffusion de l'élevage ait eu des rapports avec la dispersion des sociétés lacustres et riveraines que décrit Sutton au chapitre 23, et l'on se souviendra des précisions très convaincantes qu'apporte Ehret[24] sur les interactions sociales qui produisirent l'influence des langues du Soudan central sur les langues bantu. Il a notamment décrit comment les Bantu ont emprunté à leurs voisins du Soudan central des mots pour la « vache » et des termes se rapportant à leur traite, en même temps vraisemblablement qu'ils avaient imité leurs méthodes d'élevage et de traite proprement dites. Sur la base des différences linguistiques observables chez les locuteurs de ce que l'on suppose être des langues proto-soudaniennes du centre, Ehret[25] conclut que les éleveurs

22. P.J. MUNSON et C. FLIGHT, dans J.R. HARLAN, 1975, *op. cit.*
23. F. MORI, 1972.
24. C. EHRET, 1967, pp. 1-17.
25. C. EHRET, 1973, pp. 1-71.

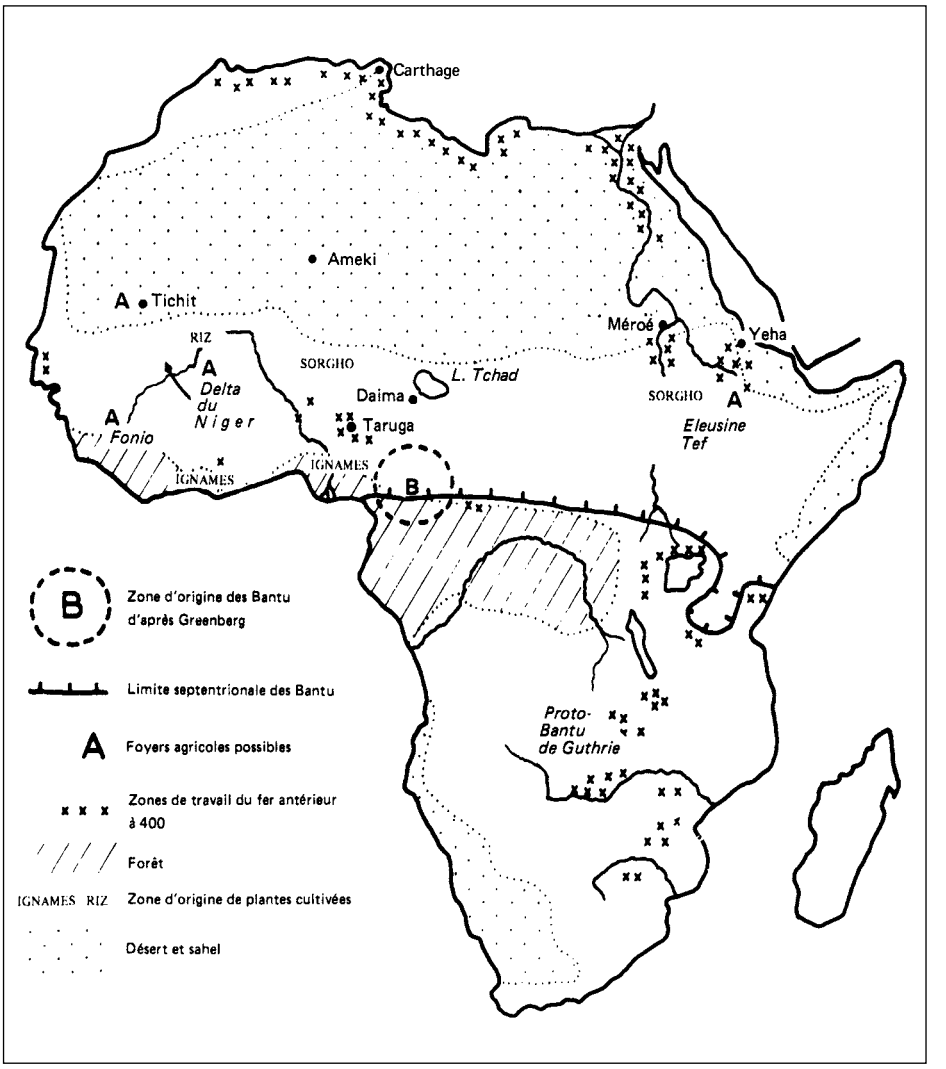

Hypothèses sur l'origine des Bantu et les débuts de la métallurgie du fer. (Carte fournie par l'auteur.)

ont précédé les laboureurs. Il considère par ailleurs que ces échanges auraient pu avoir lieu pour la première fois vers le milieu du premier millénaire avant notre ère. Il suggère, de plus[26], que la contrée entourant le lac Tanganyika fut stratégique pour la dispersion ultérieure du groupe oriental des proto-Bantu, car elle convenait bien, tant pour la culture du sorgho et de l'éleusine que pour l'élevage. Ehret[27] a en outre fait remarquer que les mots qui désignent la houe et le sorgho en proto-bantu sont dérivés des langues du Soudan central, ce qui nous amène par conséquent à envisager la double éventualité d'une interaction sociale entre les peuples nilo-sahariens et les ancêtres des Bantu et de la diffusion vers le sud d'une agriculture pratiquée au moyen de la houe ainsi que de la culture du sorgho et, ce, notamment, en direction des pays occupés par les Bantu. Bien qu'il ait pu y avoir, vers le premier millénaire avant notre ère, une certaine expansion démographique consécutive à cette évolution, les découvertes des archéologues, décrites dans les chapitres ultérieurs, montrent bien que l'expansion principale des peuples d'agriculteurs fut un phénomène datant du premier millénaire de notre ère dans la majeure partie de l'Afrique Bantu.

Le fer

Il importe, lors de toute discussion sur la conquête ancienne de l'Afrique australe par des peuples agricoles, de se pencher sur l'origine et la diffusion de la métallurgie du fer. Lorsqu'il s'agit de nettoyer fourrés et taillis, lisières et bois, un outil tranchant est l'instrument le plus commode. L'homme de l'Age de la pierre n'en possédait pas et, quand bien même les hachereaux de pierre taillée et polie des industries « néolithiques » pouvaient lui permettre d'abattre des arbres et en tout cas de travailler le bois, ils ne valaient pas à l'usage les universels coupe-coupe, machettes en fer et autres « panga » à tout faire dont on dispose aujourd'hui. L'Afrique subsaharienne n'a pas connu d'Age du bronze. L'utilisation du cuivre est attestée pour la première fois en Mauritanie et semble avoir été tributaire de l'exploitation d'un infime gisement de cuivre, aux alentours d'Akjoujt, soit par des Maghrébins, soit par des gens qui auraient été en contact avec les peuples de l'Age du bronze de l'Afrique du Nord-Ouest. Les traces les plus anciennes d'un travail du cuivre datent d'une période située entre le IXe et le Ve siècle avant notre ère[28] et ne précèdent donc que de peu les premiers vestiges d'un travail du fer attestés en Afrique occidentale, à Taruga, dans le plateau de Jos au Nigéria, où ils remontent au Ve ou au IVe siècle avant notre ère.

La spéculation est en fait allée grand train et il faut insister ici sur le caractère conjectural des arguments avancés puisqu'il n'existe pour ainsi dire pas de données qui ne soient discutables sur les fourneaux et soufflets anciens, lorsqu'il est question de voir comment la métallurgie du fer est apparue en

26. C. EHRET, 1973, *op. cit.*, p. 14.
27. C. EHRET, 1973, *op. cit.*, p. 5.
28. N. LAMBERT, 1970.

Afrique. Diverses écoles de pensée proposent des schémas, tous recevables, mais aucune n'a encore pu établir qu'elle détient la vérité. La plus ancienne avait affirmé que la métallurgie du fer se serait généralisée depuis la vallée du Nil, en particulier depuis Méroé, que Sayce[29] baptisa la « Birmingham de l'Afrique ». Trigger[30] a signalé plus récemment que les objets en fer sont relativement rares en Nubie jusqu'en –400 et que, même par la suite, seules de petites pièces, tels certains ornements légers, caractérisent la période méroïtique. Tylecote[31] a fermement affirmé qu'il n'y a pas la moindre trace de *fonte* du fer à Méroé jusqu'en 200 avant notre ère. En Egypte, où des objets en fer se retrouvent néanmoins à l'occasion dans des gisements plus anciens, acquis vraisemblablement par échange, ou fabriqués avec des météores, ils ne deviennent importants qu'après le VII^e^ siècle avant notre ère[32]. Les objets en fer météorique s'obtenaient par des méthodes laborieuses utilisées plus souvent pour le travail de la pierre[33]. Il n'existe toutefois pas de preuve irréfutable d'une diffusion de la métallurgie du fer de la vallée du Nil vers l'ouest ou le sud.

En Ethiopie, où on le trouve au V^e^ siècle dans plusieurs centres axoumites comme Yeha, le métal provenait sans doute d'Arabie, ce que confirmeraient les motifs qui ornent les fers à marquer le bétail à moins qu'il ne provienne de l'un de ces ports sur la mer Rouge, de l'époque ptolémaïque, comme Adoulis, avec lesquels ces centres étaient en rapport. Se fondant sur un fourneau trouvé à Méroé, Williams[34] a émis l'hypothèse que le fourneau courant consistait en une cuve assez étroite, où l'air circulait envoyé par des soufflets. Il en déduit que la grande extension actuelle de ces fourneaux révèle l'importance de la vallée du Nil comme foyer de dispersion initial. D'autre part, on trouve dans les régions de hauts-plateaux du Borkou-Ennedi-Tibesti, au Sahara, des gravures et peintures de guerriers armés de boucliers et de lances que l'on qualifie de « libyco-berbères », alors que d'autres présentent assurément des affinités avec les styles de la vallée du Nil. On ne connaît cependant que très peu de peintures de cette nature dont la datation soit sûre et, lorsqu'il est possible de les dater, elles semblent postérieures aux matériaux métallurgiques les plus anciens du Nigéria.

La découverte de sites attestant l'ancienne présence de la métallurgie du fer au Nigeria attira des spécialistes sur l'éventualité de son origine en Afrique du Nord. Les Phéniciens amenèrent la technologie du fer depuis le Levant jusque dans certains ports de la côte de l'Afrique du Nord durant la première partie du premier millénaire avant notre ère. La répartition géographique, de la côte de Tripolitaine jusqu'au Nil moyen en passant par le Tassili et le Hoggar, et des côtes du Maroc jusqu'en Mauritanie, des peintures et gravures où sont représentés des chariots à roues tirés par des chevaux, est

29. A.H. SAYCE, 1912, pp. 53-65.
30. B.G. TRIGGER, 1969, pp. 23-50.
31. R.F. TYLECOTE, 1970, pp. 67-72.
32. Position absolument opposée à ce point de vue dans C. A. DIOP, 1973, pp. 532-547.
33. R.J. FORBES, 1950; *id.*, 1954, pp. 572-99.
34. D. WILLIAMS, 1969, pp. 62-80.

l'indication de contacts certains entre l'Afrique du Nord et le Sahara dès le milieu du premier millénaire avant notre ère. Les chariots et les chevaux sont indiscutablement des innovations extérieures au Sahara, et Lhote[35] était allé jusqu'à suggérer que ces chevaux évoquaient la mer Egée par leur galop ailé. Connah[36] ayant constaté que la métallurgie du fer est tardive aux alentours du lac Tchad, où elle ne remonte à Daima qu'aux environs de l'an 500 de notre ère, précisément dans le corridor par où seraient parvenues les influences de la vallée du Nil, en déduit que le fer serait arrivé du nord. Sinon on aurait dû en retrouver des vestiges attestant sa présence dans la région du Tchad à une date antérieure à celle où on en trouve dans les plateaux de Jos. D'autres dates relativement anciennes, sont associées à la métallurgie du fer au Ghana, à Hani (130 ± 80), et au Sénégal. Il est certes tout aussi concevable que la métallurgie du fer ait atteint la Mauritanie depuis l'Afrique du Nord, dans le sillage des façonneurs de cuivre, pour progresser ensuite en suivant la ceinture soudanienne vers l'ouest et le sud, bien que dans ce cas les sites du Sénégal et de Mauritanie devraient logiquement être antérieurs à ceux du Nigeria. Il est évidemment possible aussi de conjecturer des cheminements multiples par lesquels la métallurgie du fer aurait pu arriver en Afrique tropicale, l'un vers la Mauritanie depuis l'Afrique du Nord, un autre vers le Nigeria à travers le Sahara, un autre encore par la mer Rouge vers l'Ethiopie, ainsi que d'autres aussi depuis les pays de la mer Rouge, l'Inde et l'Asie du Sud-Est, vers l'Afrique de l'Est par la côte orientale du continent.

On a récemment suggéré que la métallurgie du fer a pu naître en Afrique même. C.A. Diop[37] est un partisan acharné de cette thèse que reprend le Dr Wai Andah dans le chapitre 24 de ce volume. L'argument principal en faveur d'une telle innovation en Afrique même est que les archéologues ont pendant trop longtemps cherché les vestiges de la métallurgie du fer en se référant au modèle méditerranéen, alors que la manière locale de travailler le fer a pu être fort différente en Afrique. Il faut, pour fondre le fer, des températures élevées — jusqu'à 1150° C pour transformer le minerai en loupe au lieu des 1100° C qui correspondent au point de fusion du cuivre — ainsi que certaines connaissances en chimie, puisque le fer s'obtient en ajoutant du carbone et de l'oxygène au minerai en cours de fusion. Ceux qui affirment que la métallurgie du fer a été une invention unique, ponctuelle, avancent que le savoir spécialisé requis a été conquis par expérimentation à partir des techniques utilisées pour le cuivre et le bronze et la cuisson au four des poteries. Ils font valoir ensuite que la chronologie corrobore leurs dires en ce sens que l'on ne manque pas de preuves de l'existence de la métallurgie du fer en Anatolie dès le début du second millénaire avant notre ère, alors que ces techniques restent rares dans le reste de l'Asie occidentale jusqu'au tournant du premier millénaire. Mais les défenseurs de l'invention en Afrique rétorquent que la fonte du minerai a pu être découverte à l'occasion de la cuisson des poteries dans une fosse, et que les minerais des latérites africaines se laissent traiter

35. H. LHOTE, 1953, pp. 1138-1228.
36. G. CONNAH, 1969 (a), pp. 30-36.
37. C.A. DIOP, 1968, pp. 10-38.

plus aisément et sont d'un emploi plus facile que ceux des roches dures du Moyen-Orient. Enfin, on fait ressortir que dans la mesure où de nombreux sites où l'on travaillait le fer à une date ancienne en Afrique occidentale, dont ceux de la culture de Nok ou ceux de Haute-Volta, livrent simultanément des outils en pierre, il nous faut réserver notre jugement et envisager que cette première métallurgie du fer a pu exister dans des contextes rappelant pour le reste la fin de l'Age de la pierre. Les fours, récents semble-t-il, en cours de prospection au Congo n'apportent malheureusement pas de précisions nouvelles et ne donneront probablement jamais de traces de production de la première époque. Mais, trouvés et datés, ils indiqueraient éventuellement la route du fer entre le Shaba et la mer et quelques dates de cette progression tardive.

Il est malheureusement impossible de prouver entièrement la validité d'aucune des théories relatives aux origines de la métallurgie du fer. Aucun des sites où l'on a trouvé des fours à fonte anciens ne renseigne suffisamment sur leur nature et moins encore sur les types de soufflets employés. Trop peu de sites comportant un four ont été fouillés à ce jour, et il est évident que le tableau de nos connaissances restera approximatif jusqu'à ce que l'on en ait découvert d'autres et que la recherche ait progressé. De vastes régions attendent toujours d'être explorées. Les emplacements où l'on fondait le fer étant souvent assez éloignés des sites habités, ils ne sont détectés qu'à la faveur d'un hasard heureux. Les prospections au moyen de magnétomètres à protons pourraient accélérer le rythme des découvertes, à ceci près que l'une des caractéristiques des fours destinés à la fonte du minerai de fer est qu'il est exceptionnel, où que ce soit, d'en retrouver qu'il soit possible de reconstituer. On ne connaît encore, dans l'ensemble, que bien trop peu de sites datant du début de l'Age du fer pour pouvoir seulement dire avec quelque certitude quand la métallurgie du fer fut introduite dans les diverses régions de l'Afrique tropicale. Ainsi, on avait cru au début des années soixante qu'elle n'était apparue en Afrique de l'Est qu'aux alentours de l'an 1000 de notre ère, mais on sait maintenant qu'il faut encore remonter dans le passé de 750 années de plus. Il en va de même pour le Ghana où, avant la découverte du four de Hani qui date du IIe siècle de notre ère, on citait généralement l'année 900 de notre ère environ. Il est néanmoins possible de tirer certaines conclusions. Premièrement, on dispose de fort peu de preuves de contacts directs entre la vallée du Nil et l'Afrique occidentale, en sorte que la thèse selon laquelle Méroé aurait été un centre de dispersion est la moins bien attestée de toutes. Deuxièmement, on ne dispose d'aucune donnée certaine étayant la pratique de la cuisson des poteries au four ou dans une fosse avant le début de notre ère, en Afrique occidentale, et les données ethnographiques avancées à l'appui d'un développement endogène de la métallurgie du fer dans le continent n'ont toujours pas reçu de présentation systématique et ne se rapportent, dans le meilleur des cas, qu'à des situations du deuxième millénaire de notre ère, ce qui nous condamne à une regrettable prudence lorsqu'il s'agit de ses origines. Les maigres données en notre possession confirment que les sites connus en Afrique occidentale sont de date plus ancienne que ceux d'Afrique orientale ou centrale, ce qui confirmerait plutôt l'idée que c'est d'Afrique

occidentale que cette technique s'est répandue vers le sud et vers l'est. La métallurgie du fer s'est généralisée très vite, ce dont témoignent les dates les plus anciennes où elle est attestée en Afrique du Sud[38] voisines de l'an 400 de notre ère, et donc postérieures de quelques siècles seulement à celles de l'Afrique occidentale à des dates correspondantes.

Cette diffusion rapide de la métallurgie du fer, que d'aucuns qualifieraient même d'explosive, cadre bien avec ce que nous apprend la linguistique. Les données archéologiques en provenance d'Afrique orientale et centrale ne contredisent pas cette vue. La poterie du début de l'Age du fer trouvée en Afrique tropicale présente des similitudes formelles et décoratives qui ne s'expliquent que si l'on admet une provenance commune pour ces différents articles (Soper, 1971, pour l'Afrique orientale, et Huffman, 1970, pour l'Afrique australe). A ces ressemblances initiales se seront ajoutées les marques de forts particularismes régionaux. Cette tendance est particulièrement reconnaissable en Zambie (Phillipson, 1968) où la poterie de l'Age du fer a sans doute fait l'objet d'études plus méthodiques qu'ailleurs en Afrique tropicale. Ehret[39], parti de données linguistiques, pense qu'il y eut un éparpillement assez lâche de « communautés indépendantes mais en situation de s'influencer mutuellement » coexistant avec des chasseurs-collecteurs non assimilés. Cette hypothèse est compatible avec ce que disent les archéologues. A mesure que ces communautés bantu s'adaptaient à leurs environnements spécifiques, elles cessèrent d'avoir des rapports aussi fréquents avec des groupes plus lointains, et la langue et la culture des uns et des autres commencèrent à diverger.

Échanges entre les régions du continent

Il convient aussi d'insister sur cet autre facteur de l'histoire de l'Afrique tropicale, durant cette période, à savoir l'influence durable et croissante qu'exerça l'Afrique du Nord sur la ceinture soudanienne. Parler d'influence pourrait, en fait, prêter à confusion, car les marchandises et les idées s'échangeaient en réalité dans les deux sens. Ainsi qu'il a été dit dans les chapitres précédents, le Sahara ne fut ni un obstacle ni un espace mort, mais une région ayant son histoire particulière, riche, dont il reste à démêler bien des fils. Dans ce désert, la population était peu dense, nomade, et consistait sans doute principalement en pasteurs qui se déplaçaient entre le désert et les hauts plateaux comme le Hoggar, le Tassili, le Tibesti, et allaient vers le nord ou vers le sud de la ceinture sahélienne selon ce qu'exigeait la saison. Il est tout aussi difficile de donner une idée quantitative des contacts qui eurent lieu réellement que de décrire leur ampleur et leurs effets, encore que les travaux effectués dans la zone soudanienne par les archéologues durant ces dernières années aient manifestement établi la réalité de tels

38. R.J. MASON, 1974, pp. 211-125.
39. C. EHRET, *op. cit.*, 1973, p. 24.

Origine des approvisionnements en cuivre et routes de caravanes à travers le Sahara (d'après M. Posnansky, 1971).

contacts, tant indirects, comme ceux liés au nomadisme, que directs, nés des échanges commerciaux et de l'exploitation des minéraux[40]. Ce que nous en savons provient de textes de l'Antiquité, de peintures et de gravures pariétales du Sahara, et du résultat de fouilles archéologiques. Si certaines pièces versées au dossier ont déjà été mentionnées dans le volume I et dans certains chapitres précédents, il n'est pas inutile à ce stade de les résumer.

Mais avant de traiter de l'information que contiennent les textes sur les relations tissées à travers le Sahara, il est nécessaire de rappeler les deux contacts maritimes qui auraient été établis entre la Méditerranée et l'Afrique occidentale. Le premier d'entre eux fut cette circumnavigation de près de trois années que des marins phéniciens auraient effectué au service de Nékao. La relation de ce voyage, examinée au chapitre 4, nous vient d'Hérodote, qui ne lui accorde pas trop de crédit parce que les marins disaient avoir navigué en maintenant le soleil sur leur droite ; alors que c'est là précisément ce qui nous incline à la tenir pour véridique. Les rares détails contenus dans les sources écrites rendent toute vérification impossible. Il est significatif que le géographe Strabon et d'autres auteurs anciens aient refusé de tenir compte de ce récit. Il semble bien pourtant qu'un voyage eut lieu, mais il n'est pas certain que ce fut un périple autour de l'Afrique. Mauny (1960) a estimé fort improbable que les lentes embarcations à rames dont disposait l'Egypte aient pu lutter contre les courants qu'il faut surmonter, soit au Cap, soit le long des côtes occidentales de l'Afrique, où ils eussent de surcroît connu les pires difficultés pour se ravitailler en eau et en vivres le long d'un littoral souvent aride, alors qu'il leur eût fallu remonter vers le nord pendant des mois et non pas des semaines seulement[41]. Les détails secondaires ne manquent pas pour infirmer la réalité de ce périple. Le second voyage est attribué au Carthaginois Hannon. La légende qui en est donnée dans un *Périple* est pleine d'exagérations[42] et de fantaisie et ses précisions topographiques sont ambiguës et souvent contradictoires. Il s'est néanmoins trouvé des auteurs nombreux pour prendre l'histoire au sérieux et suggérer que la description d'une montagne enflammée se rapporte soit au mont Cameroun en éruption, soit à des feux de brousse dans la Sierra Leone, la mention d'hommes poilus appelés « gorilles » dans le *Périple* ayant été prise à la lettre comme étant la première description du gorille[43]. Les recherches que Germain (1957) a

40. Sans doute ne faut-il pas céder sur ce point à une vision grossissante de quelques résultats acquis.

41. Au cours d'un Colloque tenu à Dakar en janvier 1976 (Afrique noire et monde méditerranéen dans l'Antiquité), M. Raoul LONIS a présenté une communication importante dans ce domaine : les conditions de la navigation sur la côte atlantique de l'Afrique dans l'Antiquité : le problème du « retour ». En s'appuyant sur une documentation importante, écrite ou iconographique. M. LONIS s'est employé à démontrer que la thèse de R. MAUNY était probablement formulée de manière trop absolue et que les navires de l'Antiquité étaient parfaitement en mesure, techniquement, d'effectuer le voyage sud-nord le long des côtes africaines.

42. Il est dit par exemple de sa flotte qu'elle était forte de 600 bâtiments qui auraient contenu des passagers et un équipage de 30 000 personnes au total.

43. V. REYNOLDS, 1967, soutient que les auteurs de l'Antiquité connaissaient les babouins, que ces créatures étaient des singes qui ne leur étaient pas familiers, et qu'il était fort possible que le domaine du gorille qui est de même taille que l'homme, ce qui n'est pas vrai du chimpanzé, se soit autrefois étendu vers l'ouest aussi loin que la Sierra Leone.

consacrées au contexte et aux détails textuels du *Périple* nous amèneraient en revanche à en rejeter l'authenticité, et à y voir pour l'essentiel un faux datant de la fin de l'Antiquité. Mais Ferguson[44], qui n'ignorait pas les objections de Germain et qui connaît la géographie de l'Afrique occidentale, a estimé que le voyage eut bien lieu et que l'estuaire du Gabon fut le point le plus éloigné de cette navigation. Mauny (1960) a précisé que les arguments de fait qu'il avançait contre le périple de l'époque de Nékao restent vrais aussi bien que contre celui de Hannon. S'ils furent réellement effectués tous deux, il est en tout cas certain qu'ils n'eurent aucune influence en Afrique occidentale. Les fouilles n'ont livré nulle part le long de la côte occidentale de l'Afrique d'objets carthaginois, phéniciens ou égyptiens, de provenance certaine ou de date sûre et d'authenticité prouvée.

Il est certain que les Carthaginois arrivaient à se procurer de l'or sur la côte atlantique du Maroc, ainsi qu'il ressort de la relation qu'Hérodote donne du « troc silencieux », mais il est douteux que des marins de l'Antiquité soient parvenus plus loin, vers le sud, que l'embouchure du Sénégal, dont Warmington[45] a dit qu'il pourrait être ce « Bambotum » mentionné par Polybe, un écrivain grec de la fin du IIe siècle qui travaillait pour les Romains. Cette attribution pourrait elle-même être discutée. Les documents de l'époque disent le plus souvent des Carthaginois qu'ils ont au plus haut degré le sens du secret commercial, et il est donc probable que s'ils avaient réussi un voyage d'exploration ou de commerce, ils ne s'en seraient pas vantés pour éviter d'en faire profiter leurs concurrents. Rien ne prouve qu'ils se soient aventurés par voie de terre plus au sud que les Romains dont les contacts actifs semblent, sauf pour les expéditions de Septimus Flaccus et de Julius Maternus en l'an 70 de notre ère, n'avoir pas dépassé le Hoggar. On trouve dans les textes classiques des références aux déplacements des Garamantes dont rien, toutefois, n'indique qu'ils aient affecté des contrées plus méridonales que le Fezzan.

L'air pariétal et le produit des fouilles archéologiques sont à l'origine d'une documentation bien plus riche sur les échanges de l'époque préislamique. L'art fait ressortir l'existence de voies de communication avec la ceinture soudanienne dès –500. La « légende des Nasamons » que l'on trouve chez Hérodote est peut-être le récit écrit d'un voyage réel dans une contrée qui fut apparemment celle du Niger. D'un plus grand intérêt dans ce récit est la mention d'une « cité nègre » que Ferguson[46] a cru pouvoir situer dans la région de Tombouctou. Les dessins représentent, le plus souvent, des chariots ou des chars, parfois précédés d'un attelage de chevaux ou de bœufs[47]. Lhote (1953) a remarqué qu'il n'y avait pas de chariots dans l'Aïr et le Tibesti sauf aux alentours du Fezzan. Les représentations de bœufs se trouvent, pour la plupart, sur l'itinéraire occidental. Mais mieux vaut sans

44. J. FERGUSON, 1969, pp. 1-25.
45. B.H. WARMINGTON, 1969.
46. J. FERGUSON, 1969, *op. cit.*, p. 10.
47. P.J. MUNSON, 1969, pp. 62-63.

doute ne pas tirer trop de conclusions de ces dessins de chariots. Daniels[48] a proposé d'y voir « l'usage largement répandu d'un véhicule de type banal plutôt que des indications relatives à quelque réseau complexe de voies à travers le Sahara ». Lorsqu'une datation est possible, et elle l'est dans le cas de villages du Néolithique tardif[49], ils remontent à la période –1100 –400. Cet art nous force à admettre que les voies sahariennes ont dû être praticables pour les chevaux, les bœufs et, à coup sûr, pour ce quadrupède à l'aise partout qu'est l'âne. L'itinéraire par l'est apparaît plus fortement regroupé dans le Tassili, et Lhote a signalé qu'il a pu aboutir éventuellement à des points terminaux sur la côte de Tripolitaine tels que Leptis Magna, Oea et Sabratha. Bovill[50], constatant que les trois villes d'origine carthaginoise sont plus rapprochées l'une de l'autre que l'on ne s'y attendrait à en juger par les ressources naturelles de la côte ou de l'arrière-pays immédiat, estime qu'elles étaient le point de départ de l'itinéraire suivi pat les Garamantes en direction du Fezzan. On considère que les « escarboucles », qui étaient peut-être une variété de calcédoine dont on faisait des perles, furent avec les émeraudes et des pierres semi-précieuses aussi[51], l'une des raisons d'être de ce trafic. Les esclaves, quoique d'importance secondaire à cette période, ont pu en être une autre, car des squelettes d'Africains ont été retrouvés dans des nécropoles puniques et les armées de Carthage comptaient assurément des soldats africains. Parmi les autres objets de ce trafic on trouve aussi des produits tropicaux comme la civette, les œufs et les plumes d'autruche.

Précédemment, dans ce chapitre, nous avons examiné les données se rapportant au travail du cuivre en Mauritanie, et les fouilles archéologiques tendraient à faire accorder une importance directe plus grande à l'itinéraire occidental qu'à celui qui traverse le Tassili dans l'est. L'exploitation du cuivre a pu stimuler, à la même époque, le travail de l'or plus au sud. L'étude des mégalithes de Sénégambie, mentionnée au chapitre 24, a montré que l'or et le fer y étaient déjà bien connus avant la naissance de l'ancien royaume du Ghana et qu'ils avaient fort bien pu être l'un des facteurs de son essor. Mauny[52] a relevé que les termes désignant l'or (« urus ») en wolof, en sérère et en diula, dans le Soudan occidental, sont proches du punique « haras », et il est concevable que des prospecteurs encouragés par le commerce de l'or sur la côte atlantique du Maroc se soient enfoncés vers le sud pour y exploiter les gisements connus en Mauritanie, et qu'ils y aient ainsi répandu leur propre terminologie. Les trouvailles faites dans les tumulus du Sénégal prouvent abondamment l'existence d'une influence maghrébine, et il faut en déduire que les échanges commerciaux se seront progressivement accrus après leur institution initiale au premier ou au deuxième millénaire avant notre ère. Il est même possible que les chameaux aient servi de bêtes de trait sur l'itinéraire occidental de ce trafic avant même l'arrivée des Arabes, à la fin du VIII^e^

48. C.M. DANIELS, 1970.
49. P.J. MUNSON, 1969, *op. cit.*, p. 62.
50. E.W. BOVILL, 1968.
51. B.H. WARMINGTON, 1969, *op. cit.*, p. 66.
52. R. MAUNY, 1952, pp. 545-95.

siècle de notre ère, car ils étaient déjà connus en Afrique du Nord depuis au moins le Ier siècle avant notre ère, puisque César signala leur capture en –46, et fort répandus dès le IVe de notre ère. Les richesses étalées par ceux qui élevèrent les tumulus et les mégalithes des pays de la Sénégambie et de la Haute-Volta[53] vers l'an 1000, sont peut-être ce qui permet le mieux de prendre la mesure de la réalité et de l'ampleur du commerce pré-islamique. Mais il restera difficile, en attendant que de nouvelles recherches archéologiques soient entreprises, de connaître l'ancienneté exacte de ce trafic ou l'importance réelle des contacts extérieurs.

Au demeurant, particulièrement dans le domaine des contacts entre régions, l'essentiel de l'information fournie ne permet guère de dépasser le stade des prudentes hypothèses. L'existence de mégalithes anciens en Centrafrique, dans la région de Bouar, d'autres pierres fichées en terre, dans bien d'autres régions d'Afrique, nécessite, par exemple, une patiente enquête sur le mégalithisme.

53. M. POSNANSKY, 1973 (a), pp. 149-62.

CHAPITRE 22

La côte d'Afrique orientale et son rôle dans le commerce maritime

Abdul M.H. Sheriff

Une des caractéristiques remarquables de la géographie historique de la côte d'Afrique orientale a été sa relative accessibilité, non seulement depuis l'intérieur des terres, mais aussi par voie maritime. L'accessibilité depuis l'intérieur a été une considération vitale pour l'étude des mouvements de population vers la frange côtière et a aidé à expliquer la complexité ethnique et culturelle de celle-ci. La mer, d'un autre côté, a été une avenue de contacts et d'interaction avec le monde. Un des thèmes dominants de l'histoire de la côte d'Afrique orientale au cours des deux derniers millénaires a donc été non pas l'isolement, mais l'interpénétration de deux courants culturels pour constituer un amalgame nouveau, la civilisation côtière swahili. Le véhicule de ce processus fut le commerce, qui facilita l'assimilation de la côte d'Afrique orientale dans le système économique international, avec les conséquences qui en découlent.

La rareté des sources historiques, cependant, rend difficile la reconstitution de l'histoire de la côte d'Afrique orientale avant le VII^e^ siècle de notre ère. Toutes les sources dont nous disposons, documentaires ou numismatiques, sont des produits du commerce international, et nous avons peu de données permettant de reconstituer l'histoire de la côte avant l'établissement de contacts internationaux. Les sources gréco-romaines anciennes contiennent seulement des références indirectes à la côte orientale d'Afrique, mais elles sont souvent précieuses. Strabon (–58/+21?), qui a assisté à la phase d'expansion romaine sous Auguste, non seulement nous donne un témoignage contemporain et parfois oculaire sur le commerce de la région de la mer Rouge et de l'océan Indien, mais il incorpore également des fragments d'ouvrages géographiques

antérieurs qui sont maintenant complètement perdus[1]. Pline (+23/+79), décrit l'Empire romain à son apogée et il est extrêmement précieux pour sa description de la navigation et du commerce dans l'océan Indien, et de la vie de luxe et de la décadence de la Rome impériale[2].

La source la plus importante relative à l'océan Indien durant cette période et la première relation directe, quoique sommaire, concernant la côte d'Afrique orientale est le *Périple de la mer Erythrée*[3]. Ecrit apparemment par un agent commercial grec inconnu, basé en Egypte, le *Périple* est essentiellement un témoignage oculaire. Sa datation a été longtemps un sujet de controverses. De nombreux savants, dont Schoff et Miller, ont soutenu qu'il semble être la description d'un commerce romain encore prospère dans l'océan Indien à l'apogée de l'Empire romain, approximativement contemporain de la description de Pline durant la seconde moitié du Ier siècle de notre ère[4]. J. Pirenne, en revanche, est le seul à suggérer une date du début du IIIe siècle de notre ère[5]. Un groupe intermédiaire est apparu qui propose une date du début du second siècle de notre ère. Mathew estime que, si le *Périple* est plus ancien que la *Géographie* de Ptolémée, les passages relatifs à l'Afrique orientale dans cette *Géographie* ne furent pas écrits au milieu du IIe siècle de notre ère comme le reste de l'ouvrage, mais furent ajoutés plus tard. Comme il sera montré plus loin, il n'y a pas de raison d'accepter l'affirmation de Mathew, et nous sommes donc obligés de conclure que le *Périple* ne peut pas être postérieur à la fin du Ier siècle de notre ère[6].

La *Géographie* de Ptolémée, qui a été écrite vers 156 de notre ère, dénote une augmentation considérable de la connaissance de l'océan Indien en général, et de l'Afrique orientale en particulier. Mathew a suggéré que la *Géographie* a été ultérieurement remaniée et « qu'il semble plus sûr de traiter la section relative à l'Afrique orientale comme représentant la somme des connaissances acquises dans le monde méditerranéen à la fin du IVe siècle de notre ère »[7]. Cependant, Ptolémée reconnaît tout à fait explicitement qu'il

1. STRABON, éd. 1960-1970; E.H. BUNBURY, 1959, pp. 209-213.
2. PLINE, éd. 1938-63; E.H. BUNBURY, op. cit., pp. 371-372.
3. Traductions anglaises par M. VINCENT, 1809; J.W. McCRINDLE, 1879; W.H. SCHOFF, 1912, dont la traduction a généralement été utilisée; J.I. MILLER, 1969. Plus récemment: J. PIRENNE, 1970 (b); et aussi le chapitre 16 de ce volume. Mer Erythrée était le terme employé par les géographes gréco-romains pour désigner l'océan Indien, au moins depuis l'époque d'Hérodote au Ve siècle avant notre ère. Voir W.H. SCHOFF, tr., 1912, *op. cit.*, pp. 50-1; E.H. BUNBURY, 1959, *op. cit.*, vol. I, pp. 219-21. Voir aussi J. PIRENNE, *op. cit.*, 1970.
4. W.H. SCHOFF, 1912, *op. cit.*, pp. 8-15, a suggéré vers l'an 60 de notre ère mais a ensuite proposé 70-89. Voir W.H. SCHOFF, pour ce qui est de la date du Périple, 1917, pp. 827-30. E.H. WARMINGTON, 1928, p. 52 (60 de notre ère). M.H. WHEELER, 1954, p. 127 (troisième quart du Ier siècle de notre ère); M.P. CHARLESWORTH, 1951, p. 148 (50-65 de notre ère); J.I. MILLER, *op. cit.*, 1969, pp. 16-18 (79-84 de notre ère).
5. Citée dans G. MATHEW, *in* R.I. ROTBERG et N. CHITTICK. 1974. Voir aussi J. PIRENNE. 1970, *op. cit.*
6. G. MATHEW, *in* R. OLIVER et G. MATHEW, *op. cit.*, 1974, *passim*. Contre cette opinion: J. Pirenne, *op. cit.*, 1970.
7. G. MATHEW, *op. cit.*, 1963, p. 96.

doit les informations relatives à l'Afrique orientale à Marinus de Tyr qui était indiscutablement son contemporain[8].

La source documentaire finale pour la période est la *Topographie chrétienne* de Cosmas Indicopleustes composée pendant la première moitié du VI^e^ siècle de notre ère. Elle appartient de toute évidence à une époque où l'Empire romain et le commerce romain dans l'océan Indien étaient déjà entrés dans une période de déclin rapide. Elle est particulièrement utile pour les informations qu'elle donne sur l'Ethiopie, sur la suprématie des Perses dans l'océan Indien malgré l'ignorance qu'elle montre en ce qui concerne la côte d'Afrique orientale au sud du cap Gardafui[9].

Malheureusement, nous manquons encore de témoignages archéologiques solides sur la côte d'Afrique orientale pendant cette période pour confirmer et compléter les sources documentaires dont nous disposons. Nous avons un certain nombre de collections de pièces de monnaie qui ont été connues au cours des soixante-quinze dernières années. Il convient, cependant, de souligner qu'aucune de ces collections n'a été découverte dans des sites archéologiques connus ou fouillés et les circonstances de leur découverte ont, malheureusement, été mal enregistrées. Nous pouvons, au mieux, dire que le témoignage numismatique ne contredit pas les sources documentaires dont nous disposons et il est précieux comme indice du rythme du commerce international le long de la côte d'Afrique orientale.

La trouvaille la plus ancienne consistait en six pièces trouvées à Kimoni, au nord de Tanga, « dans un monticule "sous" des arbres vieux d'environ 200 ans », et qui avaient apparemment été enfouies il y a longtemps. La trouvaille couvrait une longue période entre le III^e^ et le XII^e^ siècle de notre ère. Ce trésor ne pouvait donc pas avoir été enfoui avant cette dernière date, mais nous n'avons pas la certitude que les pièces les plus anciennes furent apportées en Afrique orientale durant les temps pré-islamiques[10]. La seconde trouvaille consistait en une seule pièce d'argent de Ptolémée Soter (–116/–108) qui fut offerte à la vente à Dar es-Salam en 1901 par un marchand des rues africain à un commerçant allemand, et qui peut provenir d'un point quelconque de la côte[11].

Un certain nombre de collections de provenance inconnue furent découvertes au musée de Zanzibar en 1955. La première, placée dans une enveloppe marquée Ctesiphon (capitale des empires Parthe et Sassanide près de Bagdad), consistait en cinq pièces perses dont les dates allaient du I^er^ au III^e^ siècle de notre ère. D'après Freeman-Grenville, « le type spécial de poussière » qui est typique de Zanzibar adhérait encore sur ces pièces lorsqu'il les examina et il eut la certitude qu'elles avaient été découvertes quelque part à Zanzibar. Les deux autres groupes de pièces étaient également couvertes du même type de poussière et ont probablement été découvertes à Zanzibar ou

8. C. PTOLÉMÉE, E.L. STEVENSON, tr., 1932, sections 1.9 et 11.17. Les passages intéressants sont reproduits dans J.W.T. ALLEN, 1949, pp. 53-55. E.H. BUNBURY, 1959, op. cit., pp. 519-20, 547, 610-11.

9. J.W. McGRINDLE, tr., 1897.

10. N. CHITTICK, 1966, pp. 156-7. Ces pièces peuvent même n'avoir été ensevelies qu'au XVI^e^ siècle.

11. G.S.P. FREEMAN-GRENVILLE, 1962 (a), p. 22.

Pemba. Elles couvraient une période plus étendue, du IIe siècle avant notre ère au XIVe siècle de notre ère, ce qui suggère qu'elles ne constituaient pas des trésors mais des collections de trouvailles faites au hasard[12].

Les deux autres trouvailles qui restent posent des problèmes semblables d'interprétation. Haywood a affirmé avoir trouvé en 1913 à Bur Gao (Port Dunford) une importante collection de pièces et un récipient en forme d'amphore grecque. Le récipient fut cassé dans un orage et, malheureusement, il en jeta les morceaux. Les pièces restèrent vingt ans sans être publiées et ne furent même pas mentionnées dans le compte rendu de sa visite publié en 1927. La collection semble pouvoir être divisée en deux parties distinctes. La première, qui semble constituer le noyau de la collection, consiste en soixante-quinze pièces de l'Egypte ptolémaïque, de la Rome impériale et de Byzance, couvrant la période entre le IIIe siècle avant notre ère et la première moitié du IVe siècle de notre ère. La seconde partie consiste en treize pièces de l'Egypte mamelouke et ottomane datant du XIIIe siècle et des siècles suivants. Lors de la visite rapide du site par Wheeler et Mathew en 1955, et par Chittick en 1968, il ne fut rien trouvé en surface qui puisse être attribué à une date antérieure au XVe siècle, mais aucune fouille archéologique n'a encore été effectuée. Chittick soutient que si ces pièces constituaient un trésor, elles ne peuvent pas avoir été déposées avant le XVIe siècle. Wheeler, en revanche, suggère que « la signification de la découverte n'est pas nécessairement viciée » par l'addition des pièces égyptiennes postérieures[13]. Ces pièces peuvent avoir été ajoutées à la collection pendant le long intervalle qui s'écoula avant qu'elles ne passent aux mains du numismate. Le noyau de la collection aurait ainsi pu être déposé à un moment donné postérieur à la première moitié du IVe siècle.

La dernière collection est réputée avoir été exhumée à Dimbani, dans le sud de Zanzibar, par un vieux fermier, Idi Usi, maintenant mort, et les pièces passèrent aux mains d'un collectionneur amateur. Il n'a été procédé qu'à une identification provisoire des pièces. Le noyau semble consister en 29 pièces romaines et une pièce parthe datant du Ier au IVe siècle de notre ère. La collection comprend également une pièce chinoise de la fin du XIIe siècle, et quelques pièces islamiques, européennes et même de l'Afrique coloniale, plus récentes et allant jusqu'à la fin du XIXe siècle[14]. Comme dans le cas de la collection Haywood, il est possible de suggérer que les pièces plus récentes ont été ajoutées ultérieurement au plus anciennes.

Telles sont donc les maigres sources dont nous disposons pour reconstruire l'histoire de la côte d'Afrique orientale avant le VIIe siècle. La reconstruction que nous allons tenter ne sera pas timide mais ne pourra être que conjecturale à maints égards, tant que les travaux archéologiques sur la côte n'auront pas enregistré quelques progrès pour cette période ancienne.

12. G.S.P. FREEMAN-GRENVILLE, *op. cit.*, 1962 (a), p. 23.

13. G.S.P. FREEMAN-GRENVILLE, 1962 (a), *op. cit.*; N. CHITTICK, 1969, pp. 24-130; M.H. WHEELER, 1954, *op. cit.*, p. 114.

14. L'actuel propriétaire de la collection désire demeurer anonyme, mais je lui suis reconnaissant de m'avoir néanmoins permis d'examiner les pièces. Identification conjecturale par Mrs S. UNWIN, dans une lettre datée 23.8.72.

Le facteur continental

La région côtière d'Afrique orientale constitue une région géographique bien distincte, bordée à l'ouest par une bande de brousse mal arrosée appelée la *nyika*. Elle s'étend très près de la frange côtière au Kenya et s'étend plus à l'intérieur en Tanzanie où elle est également plus coupée par les bassins des rivières Ruana, Rufiji et Pangani, et par la bordure est des montagnes. Les mouvements de population suivirent donc, probablement, des corridors où l'environnement était plus favorable, autour ou à travers la *nyika*, comme celui qui existe le long de la Tana au Kenya, de la Pangani et de la chaîne de montagnes avoisinante au nord-est de la Tanzanie.

Le plus ancien témoignage relatif à la population de la côte d'Afrique orientale nous vient du *Périple* qui décrit les habitants de la côte comme une population « de très haute stature »[15]. Oliver suggère qu'ils étaient des Couchites, comparables aux agriculteurs de l'Age supérieur de la pierre qui habitèrent les hautes terres du Kenya à partir de – 1000, et qui étaient de grande taille suivant les témoignages archéologiques dont nous disposons. La présence des objets de fer parmi les importations suggère que les peuples côtiers ne connaissaient pas encore le travail du fer. Il existe près de la côte et dans les corridors mentionnés ci-dessus plusieurs poches de langue couchite, comme les peuples Sanye près de Tana, et les Mbugu à Usambara, qui peuvent être des vestiges de cette ancienne population côtière[16].

Le témoignage de l'archéologie indique une infiltration rapide dans l'hinterland côtier de populations connaissant l'utilisation du fer, probablement de langue bantu, pendant les premiers siècles de notre ère. II est bien possible que, venant du sud, elles aient remonté la frange côtière et occupé les régions de South Pare et Kwale en arrière de Monbasa. Elles semblent avoir ensuite, vers le milieu du premier millénaire, remonté la côte jusqu'à Barawa, et le corridor de la Pangani jusqu'à North Pare et jusqu'à la région du Kilimandjaro. Au cours de leur expansion, elles assimilèrent probablement les populations de la frange côtière qui les avaient précédées[17].

Il est difficile de tirer des témoignages dont nous disposons un tableau satisfaisant de l'économie et de la société côtières avant l'établissement des liaisons commerciales internationales. Ces populations peuvent avoir été des agriculteurs comme l'étaient peut-être les Couchites de l'Age récent de la pierre à l'intérieur. Il ressort clairement du *Périple* que la pêche jouait un rôle important dans l'économie et ce document donne une description très précise de nasses d'osier qui sont encore communes sur la côte. Cependant, la population semble avoir été essentiellement côtière. Elle possédait des canots creusés dans des troncs et de petits « bateaux de bois cousus », mais n'avait apparemment pas de bourres de haute mer. A une époque aussi tardive que

15. *Périple*, par. 16.
16. R. OLIVER, 1966, p. 368. J.E.G. SUTTON, 1966, p. 42. Le *Périple* ne fournit aucun témoignage d'immigration indonésienne sur la côte et le témoignage musicologique de A.M. JONES n'a pas été généralement accepté. A.M. JONES, 1969, pp. 131-190.
17. R. SOPER, 1967 (a), pp. 3, 16, 24, 33-34; N. CHITTICK, 1969, *op. cit.*, p. 122; K. ODNER, 1971e 1971, pp. 107, 145.

le XII^e siècle de notre ère, al-Idrisi indique que « les Zanj n'ont aucun navire pour se déplacer, mais utilisent ceux d'Oman et d'autres pays »[18]. Malheureusement, nous ne possédons aucun témoignage relatif à leur organisation socio-politique durant cette période, car si le *Périple* mentionne l'existence de chefs dans chacune des villes-marchés, le commerce international peut avoir été un facteur crucial de l'apparition des chefs aussi bien que des villes-marchés[19]. Il apparaît ainsi que la population de la côte d'Afrique orientale avant rétablissement de liens commerciaux internationaux était d'un niveau assez bas de développement technologique et aussi, probablement, socio-politique. Ainsi, lorsque s'établirent des relations commerciales internationales, l'initiative appartint aux marins venant des rivages septentrionaux de l'océan Indien, avec toutes les conséquences qui résultent de cette situation.

Le facteur océanique

Son accessibilité depuis la terre a fait de la côte orientale d'Afrique, historiquement, une partie intégrante du continent et son accessibilité depuis la mer en a fait le sujet d'une longue histoire de contact commercial, d'influence culturelle et de mouvements de population en provenance des rivages de l'océan Indien. Il est nécessaire, pour étudier cette histoire, d'examiner à la fois les possibilités et les occasions de communication interrégionale. Kirk définit, en termes très généraux, trois environnements géographiques autour de l'océan Indien: la « forêt » du sud-ouest qui couvre les côtes du Kenya, de la Tanzanie, du Mozambique et Madagascar; la région intermédiaire désertique allant de la Corne somali au bassin de l'Indus et la « forêt » du sud-est allant de l'Inde à l'Indonésie[20]. Le potentiel d'échanges entre les deux régions de « forêt » est très petit, bien qu'il puisse être augmenté si nous considérons les marchandises de luxe ou les produits manufacturés dont la provenance est plus localisée par suite de circonstances naturelles ou historiques. Le potentiel d'échanges entre le « désert » et les deux « forêts » est beaucoup plus important car, outre les échanges de marchandises de luxe et de produits manufacturés, le « désert » éprouve souvent une pénurie sérieuse de produits alimentaires et de bois qu'il peut se procurer dans la région de la « forêt ». De plus, la région du « désert » occupe une position stratégique intermédiaire entre les régions de « forêt » et entre celles-ci et le monde méditerranéen. L'histoire de l'océan Indien occidental jusqu'au VII^e siècle est donc, dans une grande mesure, celle de l'interaction suivant deux directions distinctes, entre l'Afrique orientale et le Moyen-Orient et entre celui-ci et l'Inde, ainsi que celle du rôle d'intermédiaire joué par le Moyen-Orient entre l'océan Indien et la Méditerranée.

Une telle interaction fut rendue possible par le développement d'une technologie maritime appropriée et la maîtrise des vents et des courants de

18. *Périple*, par. 15, 16; G.F. HOURANI, 1963, pp. 91-93; G.S.P. FREEMAN-GRENVILLE, éd., 1962 (b) p. 19.
19. *Périple*, par 16.
20. W. KIRK, 1962, pp. 265-6.

l'océan Indien. La plus importante caractéristique géographique de l'océan Indien est le renversement saisonnier des vents de mousson. Pendant l'hiver boréal, la mousson du nord-est souffle de manière continue et se fait sentir jusqu'à Zanzibar, mais son intensité décroît vers le sud et elle est rarement régulière au-delà du cap Delgado. Ce système de circulation est renforcé par le courant équatorial qui, après avoir frappé la côte de Somalie, coule vers le sud et facilite ainsi le voyage des boutres à partir de la côte d'Arabie. Les boutres arabes peuvent quitter leurs ports d'attache fin novembre, mais la majorité part au début de janvier, quand la mousson est bien établie, et mettent vingt-cinq à trente jours pour effectuer le voyage. En mars, la mousson commence à tomber et l'Afrique orientale se trouvant à la bordure du système, elle tombe plus tôt dans le sud. En avril, le vent a tourné pour devenir la mousson de sud-ouest. Le courant équatorial frappe alors la côte près du cap Delgado et se partage entre un fort courant dirigé vers le nord qui facilite le voyage vers le nord et un courant dirigé vers le sud qui gêne la sortie du canal du Mozambique. C'est la saison du départ des boutres d'Afrique orientale, mais il existe une interruption pendant la période de mi-mai à mi-août pendant laquelle le temps est trop fort pour la navigation dans l'océan Indien. Les boutres partent donc avec l'établissement de la mousson en avril si les transactions commerciales ont pu être terminées en temps utile, ou avec la « queue » de la mousson en août qui devient de plus en plus nécessaire avec l'allongement du voyage vers le sud de Zanzibar. Il est clair qu'au début de l'ère chrétienne les marins de l'océan Indien étaient déjà familiarisés avec l'utilisation de ces vents[21]. Ils avaient également surmonté le problème technique de la construction de navires assez grands dans une région qui manque de fer en ayant recours à la « couture » des planches entre elles au moyen de fibres végétales[22].

L'extension spatiale d'un système de mousson régulière et le niveau de l'organisation commerciale en Afrique orientale aident ainsi à définir la zone normale d'activité des boutres qui utilisaient le système des moussons. Avec une organisation commerciale relativement simple comportant des échanges directs entre les boutres étrangers et les villes-marchés, ce qui semble avoir été le cas avant le VII[e] siècle, les boutres venus du nord ne descendaient vraisemblablement pas beaucoup plus au sud que Zanzibar. Il faut attendre la période médiévale pour que s'établisse à Kilwa un entrepôt élaboré en vue d'une meilleure exploitation des côtes du sud.

Développement du commerce dans l'océan Indien occidental

Les témoignages historiques les plus anciens relatifs à l'océan Indien occidental suggèrent que, contrairement à ce qu'indiquent habituellement les manuels, il n'existait aucune relation commerciale, directe ou autre, entre

21. W. KIRK, 1962, *op. cit.*, pp. 263-5; B.A. DATOO, 1970 (a), pp. 1-10; D.N. MCMASTER, 1966, pp. 13-24; B. DATOO et A.M.H SHERIFF. 1971. p. 102.
22. G F HOURANI. 1963, p. 4-6

l'Afrique orientale et l'Inde avant le VII^e siècle de notre ère. Même le commerce entre l'Inde et le Moyen-Orient à l'époque du *Périple* semble avoir été limité à quelques produits de luxe[23]. Nous avons l'impression que, mis à part l'or et quelques autres marchandises précieuses, l'Inde se suffisait en grande partie à elle-même, particulièrement pour ce qui est des matières premières de la « forêt » qu'aurait pu fournir l'Afrique orientale. Au contraire, l'Inde semble avoir été un actif exportateur d'ivoire à cette époque, ce qui retarde probablement l'exploitation des ressources en ivoire de l'Afrique.

Cette exploitation paraît avoir été stimulée par l'intense rivalité entre les Etats grecs successeurs d'Alexandre. Le contrôle étroit exercé par les Séleucides sur les routes terrestres vers l'Inde poussa les Ptolémées à rechercher ailleurs une ouverture. Leur besoin immédiat était de se procurer des éléphants de guerre, mais les Ptolémées voulaient également briser le monopole des Séleucides sur l'approvisionnement de la Méditerranée en ivoire de l'Inde. Ils se tournèrent donc vers l'exploitation de la côte africaine de la mer Rouge et établirent une série de postes de chasse à l'éléphant jusqu'à l'entrée de la mer Rouge. La politique des Ptolémées eut pour résultat une énorme expansion du commerce de l'ivoire[24].

La perte de la Syrie sous Ptolémée V (–204/–181) et l'accroissement en Italie de la demande de produits d'Arabie et des Indes, à une époque où l'hinterland immédiat de la côte de la mer Rouge était apparemment vidé de son ivoire, força l'Egypte à se retourner vers la route maritime du sud pour maintenir un certain contact commercial avec l'Inde. Vers la fin du second siècle avant notre ère, Socotra était habité par des commerçants étrangers qui comptaient parmi eux des Cretois et Eudoxe profita d'un pilote indien naufragé pour effectuer le premier voyage direct vers l'Inde. Le commerce indien continua à se développer suffisamment pour que soient nommés des fonctionnaires « responsables des mers Rouge et Indienne » entre –110 et –51[25]. Cependant, l'initiative d'Eudoxe ne semble pas avoir été répétée de manière régulière. Strabon laisse entendre que la faute en revient à la faiblesse et à l'anarchie qui régnaient sous les derniers Ptolémées, « lorsque moins de vingt navires osaient traverser le golfe Arabique (la mer Rouge) assez loin pour jeter un œil hors des détroits »[26].

Le commerce de l'Egypte avec l'Inde était à cette époque en grande partie indirect et passait par l'intermédiaire des entrepôts du sud-ouest de l'Arabie. Nous lisons dans le Périple à propos d'Aden : « Dans les premiers temps de la cité, quand on n'effectuait pas encore le voyage de l'Inde à l'Egypte, et quand ils n'osaient pas faire le voyage de l'Egypte aux ports

23. H. M. WHEELER, 1966, p. 67 ; G.F. HOURANI, 1963, op. cit., p. 309 ; A.L. BASHAM, 1959. p. 230 ; *Périple*, par. 49, 56, 62.
24. M.F. TOZER, 1964, pp. 146-7 ; STRABON, vol. VII, pp. 319, 331 ; PLINE, vol. II, pp. 465-469 ; G.F. HOURANI, *op. cit.*, pp. 19-20 ; W. W. TARN et G.T. GRIFFITH, 1966, pp. 245-6 ; H.G. RAWLINSON, 1926, pp. 90-92.
25. STRABON, vol. I, pp. 377-9 ; DIODORE DE SICILE, tr. par C.H. OLDFATHER, 1961, pp. 213-5 ; *Périple*, par. 30 ; W.W. TARN et G.T. GRIFFITH, *op. cit.*, 1966, pp. 247-8 ; H.G. RAWLINSON, *op. cit.*, 1966, pp. 94-96. E.H. BUNBURY, op. cit., I, 649 et II, 74-78 ; E.H. WARMINGTON, 1963, pp. 61-2 ; G.F. HOURANI, p. 94.
26. STRABON, VIII, p. 53.

de l'autre côté de l'océan et venaient tous se rencontrer dans ce lieu, elle recevait des marchandises en provenance des deux pays »[27].

L'Arabie du Sud-Ouest occupait donc une position clef d'intermédiaire et s'attribuait une part du profit commercial qui devint proverbiale[28]. Les Sabéens furent supplantés vers –115 par les Himyarites qui en vinrent progressivement à centraliser le commerce d'entrepôt au port de Muza qui était sous l'autorité de l'Etat dépendant de Maafir[29].

Les habitants de l'Arabie du Sud-Ouest semblent également avoir contrôlé l'autre branche du commerce qui descendait vers la côte d'Afrique orientale. Il a déjà été suggéré que l'un des moteurs de l'expansion commerciale des Ptolémées le long de la mer Rouge était l'accroissement de la demande de marchandises de luxe en provenance de l'Orient, comme l'ivoire. Il est donc possible que les Arabes aient à cette époque étendu leurs activités commerciales vers la côte d'Afrique orientale pour répondre à cette demande d'ivoire. Il est significatif que vers la fin du second siècle avant notre ère, lorsque Eudoxe fut apparemment jeté par la mousson de nord-est sur la côte d'Afrique quelque part au sud du cap Gardafui, il put obtenir un pilote, probablement un Arabe, qui le ramena à la mer Rouge[30]. Ces liens commerciaux précédèrent sans aucun doute l'établissement de toute domination formelle des Arabes sur la côte d'Afrique orientale, que le *Périple*, dans la seconde moitié du Ier siècle avant notre ère, décrit comme « ancienne »[31]. En l'absence de témoignage archéologique, il est difficile de déterminer exactement la date d'établissement de ces liaisons commerciales et leur extension vers le sud. A ce jour, une seule pièce d'argent des Ptolémées datant de la fin du second siècle avant notre ère a été, suppose-t-on, trouvée dans le voisinage de Dar es-Salam, tandis que les vingt-deux pièces ptolémaïques de la collection Haywood ne peuvent pas avoir été déposées avant le IVe siècle de notre ère au plus tôt[32].

Dans l'état actuel de nos connaissances, nous pouvons peut-être faire remonter l'expansion commerciale arabe en Afrique orientale aussi loin que le second siècle avant notre ère. Miller, cependant, soutient que l'Afrique orientale constituait un lien vital dans le commerce du cinnamome entre l'Asie orientale, habitat naturel du cinnamome, et la côte septentrionale de la Somalie où les Gréco-Romains et aussi les Egyptiens obtenaient cette épice dès le second millénaire de notre ère. En se fondant sur la référence de Pline au transport du cinnamome « sur de vastes mers au moyen de radeaux », Miller postule des voyages transocéaniques par des Indonésiens vers Madagascar et la côte d'Afrique orientale, suivis par des transports côtiers ou terrestres jusqu'aux ports

27. *Périple*, par. 26.
28. STRABON, vol. VII et I, 143-5; voir aussi DIODORE, vol. II, 231; PLINE, vol. II, 459. La richesse des Arabes du Sud ne provenait pas entièrement du commerce, car ils ont également créé un système d'irrigation perfectionné. G. W. VAN BEEK, décembre 1969, p. 43.
29. *Périple*, par. 21-26. W.H. SCHOFF, 1912, *op. cit.*, pp. 30-32, 106-9. *Encyclopaedia Britannica*, IIe éd., New York, 1911, vol. 2, p. 264 et vol. 3, pp. 955-7; E.H. WARMINGTON, 1928, *op. cit.*, p. 11.
30. STRABON, I, 377-9.
31. *Périple*, par. 16; B.A. DATOO, 1970 (b), p. 73, adopte une date postérieure basée sur une datation postérieure du *Périple*. G. MATHEW, 1963, *op. cit.*, p. 98, suggère le IIIe siècle avant notre ère mais se fonde sur la collection Haywood dont la signification historique est douteuse. Voir p. 598 ci-dessus.
32. Voir p. 598 ci-dessus

somali[33]. Il est possible que la migration des Indonésiens vers Madagascar ait pris cette forme, mais il est admis actuellement qu'elle eut lieu au cours du premier millénaire de notre ère. De plus, rien ne permet d'établir un rapport entre cette migration et la route commerciale décrite par Pline, qui semble clairement suivre la côte septentrionale de l'océan Indien et se terminer au port d'Ocilia au sud de l'Arabie[34]. Par conséquent, rien n'appuie le circuit compliqué du cinnamome avancé par Miller, ni une aussi longue ancienneté des liens commerciaux de l'Afrique orientale avec les terres au-delà de l'océan Indien.

L'expansion du commerce sous les Romains

L'établissement de l'Empire romain sous Auguste eut pour conséquence une énorme augmentation de la demande de marchandises en provenance de l'Orient dans le monde méditerranéen. Un grand nombre d'économies séparées, à la fois à l'intérieur de l'Empire et au-delà, se trouvèrent progressivement intégrées en un vaste système de commerce international dans lequel les producteurs de matières premières et de marchandises de luxe se trouvaient engagés dans des relations d'échange avec les consommateurs situés au centre de l'Empire. Ce système élargit ainsi le marché et permit le transfert de richesses vers le centre de l'Empire[35]. La concentration de la richesse dans les mains de la classe guerrière dominante qui avait abandonné le commerce et l'industrie à des populations assujetties eut pour seul résultat un assaut effréné d'extravagances. Pline se plaint: « L'estimation la plus modeste indique que les Indes, la Chine et la péninsule (d'Arabie) tirent de notre Empire 100 millions de sesterces par an — c'est ce que nous coûtent notre luxe et nos femmes. »[36]

L'expansion du marché sous Auguste amena une politique plus agressive dans la mer Rouge en vue de briser le monopole des Arabes dans le commerce oriental. Les Romains cherchèrent à établir une route maritime directe avec l'Inde et à contrôler l'extrémité sud de la route de l'encens au moyen d'une expédition dirigée par Gallus en 24 avant notre ère. Bien que cette expédition ait été un échec, le commerce romain parvint à se développer rapidement, en partie probablement parce que la route maritime directe put concurrencer très efficacement la route arabe. Strabon apprit vers 26-24 avant notre ère que « pas moins de cent vingt navires partaient de Myos Hormos vers l'Inde alors que, précédemment, sous les Ptolémées, très rares étaient ceux qui osaient entreprendre le voyage pour effectuer le trafic des marchandises indiennes »[37]. Il est raisonnable de supposer qu'un trafic annuel aussi important impliquait une utilisation régulière de la mousson pour effectuer

33. J.I. MILLER, 1969, *op. cit.*, pp. 42-3, 53-7, 153-72. Le professeur N. CHITTICK, consulté par le Comité, exprime des réserves sur l'existence de ce commerce de cinnamome.
34. B.A. DATOO, 1970 (b), *op. cit.*, p. 71; PLINE, XII, 87-8.
35. F. ORTEIL, 1952, pp. 382-391.
36. PLINE, Vol. IV, p. 63.
37. STRABON. vol. I, 453-5; VII, 353-63.

un voyage plus direct de l'entrée de la mer Rouge au nord de l'Inde. Au cours des soixante-quinze années qui suivirent, une meilleure connaissance du tracé de la côte occidentale de l'Inde permit aux navigateurs romains de couper à travers la mer d'Arabie vers la côte de Malabar, la source du poivre, principale richesse de l'Inde[38].

Malgré l'entrée des Romains dans le commerce de l'océan Indien, le *Périple* lui-même donne le tableau d'un commerce encore très vivant entre les mains des Indiens et des Arabes. Les Indiens faisaient un commerce actif dans le golfe Persique et la mer Rouge, mais n'allaient apparemment pas au sud du cap Gardafui. Ils exportaient du poivre de la côte de Malabar, de l'ivoire du nord-ouest, du sud et de l'est de l'Inde, et de grandes quantités de tissus de coton pour le marché romain; du fer et de l'acier pour les ports au nord de la Somalie et de l'Ethiopie. En retour, ils prenaient divers métaux, des tissus « de qualité inférieure », du vin et « une grande quantité de pièces de monnaie »[39]. Les Arabes, d'un autre côté, en dehors de l'exportation de l'encens et de la myrrhe, étaient les intermédiaires les plus importants dans le commerce entre l'océan Indien et la Méditerranée. Alors qu'ils partageaient le commerce de l'Inde avec les Indiens et, de plus en plus, avec les Romains, ils semblent avoir bénéficié d'un monopole virtuel dans le commerce avec la côte orientale d'Afrique. Ce monopole est corroboré par l'ignorance des Romains en ce qui concerne la côte africaine au sud du cap Gardafui avant le *Périple*. De plus, si ce dernier document est indiscutablement un témoignage oculaire sur une portion mal déterminée de la côte d'Afrique orientale, les quatre paragraphes seulement qui sont consacrés à celle-ci semblent indiquer que cette région se trouvait encore à l'extérieur des limites des activités normales des Gréco-Romains[40].

L'intégration de la côte d'Afrique orientale dans le système économique romain

Quel qu'ait été le niveau des activités commerciales arabes le long de la côte d'Afrique orientale durant la période pré-romaine, il est presque certain que l'unification économique et l'opulence de l'Empire romain leur donnèrent une impulsion nouvelle. La demande d'ivoire augmenta de manière énorme, non seulement pour la fabrication de statues et de peignes, mais aussi pour celle de tables, de sièges, de cages à oiseaux, de chars et même d'une écurie d'ivoire pour le cheval impérial[41]. Au premier siècle de notre ère, l'ivoire venait seulement de régions situées très loin à l'intérieur sur le Nil supérieur, d'où il était amené à Adoulis. L'importation d'ivoire de la côte orientale d'Afrique prit plus d'importance, bien qu'il ait été considéré

38. PLINE, Vol. II, pp. 415-419.
39. *Périple*, par. 6, 14, 36, 49, 56, 62. J.I. MILLER, 1969, *op. cit.*, pp, 136-7.
40. STRABON, Vol. VII, p. 333; *Périple*, par. 15-18.
41. E.H. WARMINGTON, 1928, *op. cit.*, p. 163.

de qualité inférieure[42]. La région se trouva ainsi encore plus intégrée dans le système de commerce international centré sur la Méditerranée, par l'intermédiaire de l'Etat de Himyar au sud-ouest de l'Arabie. Le *Périple* indique que chacune des villes-marchés de la côte d'Afrique orientale possédait son propre chef, mais que Himyar exerçait sa suzeraineté par l'intermédiaire de son « dépendant » de Muza qui, à son tour, l'affermait aux gens de Muza. Ces derniers « envoyaient là-bas de grands vaisseaux et utilisaient des capitaines et des agents arabes, qui sont familiers avec les indigènes et se marient avec eux, connaissent toute la côte et comprennent la langue »[43]. L'assimilation de la côte orientale d'Afrique ne se produisait donc pas seulement au niveau du commerce, mais impliquait une domination politique et une pénétration sociale. Cette dernière peut ainsi avoir amorcé le processus de création d'une classe de population côtière métissée et orientée vers la navigation et le commerce, qui servait d'agent local du système commercial international.

L'Azania[44], nom donné par les Romains à la côte orientale d'Afrique au sud de Ras Hafun, n'était probablement pas unifiée sur le plan économique. Elle consistait plutôt en une série de villes-marchés, possédant chacune leur propre chef, dépendant de leur propre hinterland restreint pour les marchandises qu'elles exportaient et visitées directement par les boutres qui naviguaient avec la mousson. Le *Périple* mentionne un certain nombre de lieux comme Sarapion, probablement quelques milles au nord de Merca, Nikon, probablement Bur Gao (Port Dunford) et les îles Myraléennes, qui ont été identifiées comme étant l'archipel de Lamu. Les navires pouvaient y mouiller mais il n'y a encore aucune mention d'activités commerciales. Au sud de l'archipel de Lamu, la tendance est nettement différente, comme le *Périple* le décrit de manière si précise. Deux jours de mer plus loin se trouvait l'île de Menouthias, « à environ 300 stades du continent (environ 55 kilomètres), basse et boisée »[45]. Pemba est la première île importante que les navigateurs venus du nord puissent rencontrer et probablement la seule qui puisse être atteinte en deux jours de mer depuis Lamu. De plus, Pemba est en fait à 50 kilomètres du continent contre 36 kilomètres dans le cas de Zanzibar. Menouthias, cependant, n'était pas un port commercialement important. Il fournissait de l'écaille de tortue qui était la plus recherchée après celle en provenance de l'Inde, mais la seule activité économique de l'île que décrit le *Périple* est la pêche[46].

42. *Périple*, par. 4, 17.
43. *Ibid*., par. 16.
44. Le terme apparaît pour la première fois dans PLINE, VI. 172, où il semble se référer vaguement à la mer qui est à l'extérieur de la mer Rouge. Dans le *Périple*, par. 15, 16 et 18 et dans C. PTOLÉMÉE, I. 17, 121, le terme se réfère spécifiquement à la côte orientale d'Afrique. Il a été suggéré qu'il s'agit d'une corruption de *Zanj* qui a été plus tard utilisée par les géographes arabes et qui apparaît dans C. PTOLÉMÉE et COSMAS sous la forme *Zingisa* et *Zingion* respectivement. G. FREEMAN-GRENVILLE, 1968. Voir aussi W.H. SCHOFF, p. 92. Je n'ai pas pris en considération les ports du golfe d'Aden qui constituaient une région économique séparée dont les principales activités économiques comprenaient l'exportation de l'encens et de la myrrhe et la réexportation du cinnamome du Sud-Ouest asiatique qui ne constituaient pas une caractéristique du commerce de la côte au sud de Ras Hafun. Voir B.A. DATOO, 1970 (b), p. 71-2, *op. cit.*
45. *Périple*, par. 15; B.A. DATOO, *op. cit*., 1790 (b), p. 68; G. MATHEW. *op. cit*., 1963, p. 95.
46. *Périple*, par. 15.

La seule ville-marché sur la côte au sud de Ras Hafun que mentionne le *Périple* est Rhapta. Suivant ce document, cet emporium se trouvait à deux jours de mer de Menouthias, et Ptolémée indique qu'il se trouvait sur une rivière du même nom « non loin de la mer »[47]. Baxter et Allan soutiennent que si le voyage de deux jours commence à l'extrémité nord de Pemba et se termine à une rivière à quelque distance de la mer, la localisation la plus probable de Rhapta devrait être quelque part sur la rivière Pangani qui avait autrefois une embouchure au nord. Datoo soutient qu'en raison des conditions de navigation, Rhapta se trouvait probablement entre Pangani et Dar es-Salam[48]. Rhapta était probablement gouvernée par un chef local qui était sous la domination générale de l'Etat du sud-ouest de l'Arabie. Cependant, le *Périple* donne l'impression que cette domination n'était pas plus qu'un monopole sur le commerce effectué par les capitaines arabes et les agents de Muza. La plus importante fonction économique du port était l'importation « d'une grande quantité d'ivoire », de défenses de rhinocéros, d'écaille de grande qualité et d'un peu d'huile de coco. Ces marchandises étaient échangées contre des articles de fer, particulièrement « des lances fabriquées à Muza spécialement pour ce trafic », des hachettes, des poignards et des poinçons, divers articles de verre, et « un peu de vin et de froment, non pas pour le commerce mais pour se concilier les bonnes grâces des sauvages »[49].

Le long de la côte de Somalie était apparu un nouvel emporium appelé Essina, et Sarapion et Nikon (Toniki) sont maintenant décrits comme, respectivement, un port et un emporium. Mais le développement le plus spectaculaire s'était produit à Rhapta qui est décrite comme « une métropole » ce qui, suivant l'usage ptolémaïque, désigne la capitale d'un Etat et il n'est plus fait aucune référence à la domination arabe. Bien qu'il s'agisse d'une preuve négative, il est très vraisemblable que la croissance du commerce avait permis à Rhapta d'acquérir suffisamment de richesse et de puissance pour abolir la domination arabe et établir un Etat politiquement indépendant. Cette croissance du commerce fut probablement rendue possible par l'extension de l'hinterland de Rhapta à l'époque de Ptolémée. Celui-ci situait à l'ouest de Rhapta, non seulement les montagnes de la Lune souvent citées, mais aussi le mont Maste près des sources de la rivière, sur laquelle se trouvait Rhapta, et les monts Pylae quelque part au nord-ouest[50]. Les informations au sujet de ces montagnes doivent être parvenues aux navigateurs gréco-romains par l'intermédiaire d'Africains ou d'Arabes locaux et semblent indiquer certaines formes de contact commercial avec l'intérieur depuis Rhapta. Le corridor le plus évident à travers les étendues sauvages de la *nyika* depuis la moitié nord de la côte de Tanzanie, et l'hinterland le plus naturel pour tout port important dans cette région, est constitué par la vallée de la Pangani et la chaîne de montagnes allant de Usumbura et Upare aux cimes enneigées du

47. *Périple*, par. 16; C. PTOLÉMÉE, I. 17, cité dans J.W.T. ALLEN, *op. cit.*, 1949, p. 55.
48. H.C. BAXTER, 1944, p. 17; J.W.T ALLEN, 1949, *op. cit.*, pp. 55-59; B.A. DATOO, 1970 (b), *op. cit.*, pp. 68-69.
49. *Périple*, par. 16, 17.
50. C. PTOLÉMÉE, I, 17, 121; IV, 7, 31; E.H. WARMINGTON, 1963, *op. cit.*, pp. 66-8.

Kilimandjaro où, en fait, prend naissance la Pangani. Des fouilles récentes dans les Pare Hills ont livré à Gonja des coquillages marins et des perles de coquillage qui suggèrent des liens commerciaux avec la côte, mais les témoignages dont nous disposons actuellement ne peuvent pas être datés d'avant environ 500 de notre ère[51]. Toutes ces considérations plaideraient en faveur d'une localisation de Rhapta près de Pangani[52]. Le commerce semble également s'être étendu le long de la côte vers le sud jusqu'au cap Delgado. Alors que, pour l'auteur du *Périple*, Rhapta était à l'extrémité du monde connu, Ptolémée cite un navigateur grec à propos de l'étendue qui va aussi loin au sud que le cap Prason à l'extrémité d'une vaste baie peu profonde, probablement la côte concave de la Tanzanie méridionale autour de laquelle vivaient des « sauvages mangeurs d'hommes »[53].

Ainsi, au milieu du IIe siècle de notre ère, une grande partie de la côte d'Afrique orientale, et au moins une portion du corridor de la Pangani, avaient été incorporées dans le système du commerce international. L'élan qui avait poussé la frontière commerciale dans les eaux d'Afrique orientale commença à s'affaiblir avec l'entrée de l'Empire romain dans une longue période de déclin, au IIIe siècle. Les richesses de la classe dominante furent dissipées par la décentralisation économique de l'Empire et les confiscations des Empereurs, la classe de consommateurs urbains commença à dépérir et la classe moyenne bourgeoise fut appauvrie, ce qui eut pour conséquence une contraction considérable du marché spécialement en ce qui concerne les articles de luxe et un retour à une économie féodale de subsistance. Un déplacement du commerce international se produisit, au détriment des épices, des pierres précieuses, de l'ivoire, au profit du coton et des produits industriels. Le commerce direct peut avoir cessé entièrement, comme le suggère une coupure marquée dans le témoignage numismatique, mais une brève renaissance se produisit à la fin du IIIe siècle et au commencement du IVe siècle avec la consolidation politique de l'Empire. Le témoignage numismatique dont nous disposons pour l'Afrique orientale n'est pas satisfaisant, mais il semble indiquer une fluctuation similaire. La collection Haywood, déjà mentionnée, comprenait six pièces de la Rome impériale allant jusqu'au milieu du IIe siècle de notre ère ; la collection reprend de la fin du IIIe siècle au IVe siècle et comporte soixante-dix-neuf pièces. La collection de Dimbani semble ne comporter qu'une seule pièce du Ier siècle et le reste de ces pièces romaines identifiées semble appartenir au IIIe et au IVe siècle de notre ère[54].

Quelles furent les conséquences de l'assimilation de l'Afrique orientale dans ce système commercial ? A son apogée, il peut avoir stimulé la croissance économique par la fourniture d'objets de fer (bien que la plupart sem-

51. SOPER, pp. 24, 27. Communication personnelle datée du 13.10.1972.
52. Tous les auteurs ne sont pas d'accord sur cette localisation, loin de là. Aucune ruine ancienne n'a été repérée, à ce jour, près de Pangani. On a parfois proposé d'identifier Rhapta avec un site disparu de l'estuaire de la rivière Rufiji.
53. *Périple*, par. 16. 18. C. PTOLÉMÉE, 1. 9, 1-3, I. 17, 121.
54. F. ORTEIL, 1956, pp. 250, 266-7, 273-5, 279 ; M.P. CHARLESWORTH, 1926, pp. 61, 71. Pour les témoignages numismatiques en Afrique orientale, voir p. 597-598 ci-dessus.

blent avoir été des instruments de guerre), et peut-être par la connaissance de la métallurgie qui aurait été d'une importance essentielle pour l'histoire de l'Afrique orientale[55]. D'autre part, la demande d'ivoire, de défenses de rhinocéros et d'écailles de tortue a valorisé des ressources qui, probablement, avaient localement peu de valeur et a ainsi augmenté les sources de richesse des habitants de l'Afrique orientale, tandis que la référence à l'exportation d'huile de coco suggère à la fois l'introduction de cette importante plante en provenance de l'est et la création d'une certaine activité industrielle pour l'extraction de l'huile. Le commerce international peut aussi avoir provoqué l'urbanisation naissante dans les villes-marchés qui recevaient la visite des commerçants étrangers mais étaient principalement habitées par des Africains et la classe en développement des métis de la côte, qui étaient à la fois de plus en plus orientés vers l'étranger et dépendants du commerce extérieur dont ils étaient le contact local. La richesse apportée par ce commerce profite à cette classe et peut avoir amené une concentration de richesse et de puissance suffisante pour permettre à Rhapta de proclamer son autonomie. Mais elle ne cherchait en aucune manière à se dégager du commerce international dont dépendait sa prospérité. Dans la mesure où elle en était venue à dépendre du commerce international, son économie peut avoir été déformée et déséquilibrée par une importance trop grande donnée à l'exportation de quelques produits de luxe vers l'opulent Empire romain et rendue ainsi vulnérable à toute fluctuation du commerce international. Lorsque les Goths commencèrent à investir Rome (qui succomba en 410), ils tuaient également un système économique centré sur Rome avec des conséquences à lointaine portée pour toutes les régions qui en étaient venues à dépendre de ce système. La lointaine Rhapta peut, en conséquence, avoir dépéri. Aucune trace de cette « métropole » n'a encore été découverte sur la côte d'Afrique orientale.

Le réajustement des relations extérieures de l'Afrique orientale

La désintégration du système de commerce international eut probablement un effet catastrophique semblable sur un Etat qui était venu à en dépendre, Himyar au sud-ouest de l'Arabie. Le déclin de la demande de Rome pour l'encens qu'il produisait et pour d'autres produits de luxe pour lesquels il servait d'intermédiaire affecta sans aucun doute son équilibre, le laissant à la merci d'invasions venues d'Ethiopie et, plus tard, de Perse. Sur mer, il doit avoir perdu la plus grande part de sa position d'intermédiaire, en partie en faveur des Ethiopiens dont le port d'Adoulis apparut alors comme centre d'exportation de l'ivoire du Nil supérieur, non seulement vers la Méditerranée, mais vers l'est en direction de la Perse et même de l'Inde qui avait

55. M. POSNANSKY, 1966 (a), pp. 87. 90.

jusque-là suffi à ses propres besoins, ce qui marque un déplacement important des courants du commerce de l'ivoire[56].

Les Ethiopiens, cependant, ne semblent pas avoir pu supplanter entièrement les Arabes comme agents du commerce dans l'ouest de l'océan Indien. Plus à l'est, la Perse faisait son apparition en tant que puissance maritime. Les Sassanides commencèrent au IIIe siècle de notre ère à encourager la navigation de leurs nationaux, à monopoliser le commerce avec l'Inde au VIe siècle, et à étendre leur commerce jusqu'à la Chine au moins au VIIe siècle. Ils s'étendirent vers l'ouest pour prendre le contrôle de l'autre route du commerce par la mer Rouge, effectuant au début du VIIe siècle la conquête à la fois du sud-ouest de l'Arabie et de l'Egypte. Bien que l'Empire perse se soit écroulé sous l'assaut musulman vers 635, il existe beaucoup de témoignages de la prolongation pendant très longtemps de la domination du commerce de l'océan Indien par les navigateurs perses qui ont légué à l'ensemble du monde riverain de l'océan Indien un important vocabulaire nautique et commercial[57].

Cette domination de l'ouest de l'océan Indien par les Perses au VIe et au VIIe siècle, particulièrement en considération du déclin des Arabes et de l'incapacité des Ethiopiens à prendre leur place, suggère fortement une influence commerciale dominante sur la côte d'Afrique orientale. Si la côte peut ne pas être tombée sous l'hégémonie perse comme on l'a un moment cru, il n'est pas improbable que la forte tradition d'une migration Shirazi (perse) vers la côte de l'Afrique orientale puisse avoir son origine dans cette période. Malheureusement, il existe un hiatus dans les sources documentaires entre les auteurs gréco-romains et les écrivains arabes à partir du IXe siècle et aucun témoignage archéologique relatif à la période pré-islamique n'a été découvert sur la côte, à l'exception des quatre pièces de monnaie parthes et sassanides des trois premiers siècles de notre ère qui peuvent avoir été exhumées quelque part à Zanzibar. Il existe, cependant, des témoignages de contacts commerciaux entre la côte d'Afrique orientale et le golfe Persique au moins à partir du VIIe siècle, qui se situent déjà dans la période islamique mais peuvent s'être étendus également à la période pré-islamique. Nous trouvons déjà des références à quelques importations d'esclaves d'Afrique orientale (Zanj) et d'ailleurs, pour servir de soldats, de domestiques et de travailleurs agricoles pour la mise en valeur des régions marécageuses du sud de l'Irak. A la fin du siècle, ils se trouvaient apparemment en nombre suffisant pour se révolter pour la première fois, bien que la révolte la plus spectaculaire se soit produite environ deux siècles plus tard. Il existe également des indications d'esclaves zanj qui auraient été amenés en Chine dès le VIIe siècle[58].

56. G. W. VAN BECK, 1969, *op. cit.*, p. 46 ; R. PANKHURST, 1961, pp. 26-27 ; Cosmas, éd. Londres 1897 ; éd. Paris 1968 ; G.F. HOURANI, *op. cit.*, pp. 42-46.

57. H. HASAN, 1928 ; G.F. HOURANI, *op. cit.*, pp. 38-41, 44-65 ; PROCOPE DE CESARÉE, New York, 1954, 9-12 (Vol. I, 193-5). T.M. RICKS, 1970, pp. 342-3 ; une source chinoise du IXe siècle mentionne les activités commerciales des Perses sur la côte de Somalie. J.L. DUYVENDAK, 1949.

58. T.M. RICKS, 1970, *op. cit.*, pp. 339, 343 ; S.A. RIZVI, 1967, pp. 200-201 ; G. MATHEW, 1963, *op. cit.*, pp. 101. 107-8. Pour les trouvailles numismatiques. voir p. 597-598 ci-dessus.

Les Perses et le golfe Persique peuvent aussi avoir commencé à jouer un rôle important d'intermédiaires entre l'Afrique orientale et l'Inde. La chute de l'Empire romain avait privé l'Afrique orientale de son principal marché pour l'ivoire à un moment où l'Inde se suffisait encore largement à elle-même. Déjà au début du VI^e^ siècle, cependant, la demande indienne d'ivoire pour la fabrication des parures de mariage semble avoir commencé à excéder les disponibilités locales. Cette demande était garantie par la destruction rituelle régulière de ces parures lors de la dissolution du mariage hindou à la mort de l'un des partenaires. Au X^e^ siècle, l'Inde et la Chine étaient les plus importants marchés pour l'ivoire d'Afrique orientale[59].

A la fin du VII^e^ siècle, par conséquent, des liens commerciaux solides avaient été rétablis entre la côte d'Afrique orientale et les rives septentrionales de l'océan Indien. La demande croissante d'ivoire en Inde avait au moins permis la création de liens commerciaux entre les deux régions de « forêt » et l'Afrique orientale recevait probablement en échange une variété d'articles manufacturés, dont des tissus et des perles. Ces échanges soutinrent les cités-Etats qui se fondaient de nouveau sur la côte. Cependant, dans une grande mesure durant cette période, la côte d'Afrique orientale enregistra seulement un changement de l'orientation de son commerce, dont le caractère resta le même : elle diversifia le marché de son ivoire mais ne libéra pas son économie de sa dépendance de l'échange de quelques matières premières contre des articles manufacturés de luxe. L'exportation d'esclaves, bien qu'elle ne fût pas à cette époque une saignée ininterrompue, réduisait les ressources humaines et peut avoir été un facteur d'importance critique dans certains milieux et à certaines époques avant même le XIX^e^ siècle. Le commerce, cependant, était sous le contrôle d'une classe de population côtière qui était elle-même un produit du commerce international et dépendait pour sa prospérité du maintien de celui-ci. Il était difficile d'attendre qu'elle prenne l'initiative de se dégager de ces relations de dépendance et de sous-développement.

59. COSMAS. p. 372 ; G. FREEMAN-GRENVILLE. 1962 (a). *op. cit.*, p. 25 al-Masʿūdī. *in* G. FREEMAN-GRANVILLE 1962 (b). *op. cit.*, pp.15-16.

CHAPITRE 23

L'Afrique orientale avant le VII^e siècle

J.E.G. Sutton

Il est plus aisé de connaître la situation, en Afrique orientale, des peuples et des sociétés après +100 que pour les périodes plus anciennes. Pour ces dernières, beaucoup de recherches sont en cours, dont les résultats amènent à modifier, au fur et à mesure, tout ou partie des conclusions antérieures.

L'enquête sur les deux millénaires (–1000 à +1000) est difficile. Elle réclame des méthodes très affinées et une grande quantité d'informations que l'archéologie est loin d'avoir, aujourd'hui, toutes rassemblées.

L'étude qui suit est donc, sur plus d'un point, conjecturale, hypothétique, voire « provocante », et a pour but de stimuler la réflexion et la recherche. La méthode à laquelle on aura recours pour aborder l'histoire ancienne de l'Afrique de l'Est sera essentiellement culturelle ; nous tenterons de recréer le ou les modes de vie autant que pourront le permettre l'ensemble des témoignages archéologiques, anthropologiques et linguistiques. Nous aurons fréquemment recours aux groupes linguistiques. Il se peut qu'ils soient, en soi, moins importants que des considérations culturelles et économiques plus larges. Néanmoins, le langage est un élément de la culture et de l'histoire, un élément transmis (malgré d'incessantes modifications) de génération en génération dans une même communauté ; c'est un moyen grâce auquel les populations s'identifient clairement en tant que groupes et se distinguent les unes des autres. (Ces « autres » peuvent être considérés comme apparentés, d'une certaine manière, pour peu que les langues soient partiellement comprises, ou qu'elles présentent certains traits communs ; ou inversement, s'il n'est aucune parenté évidente, ils peuvent être considérés

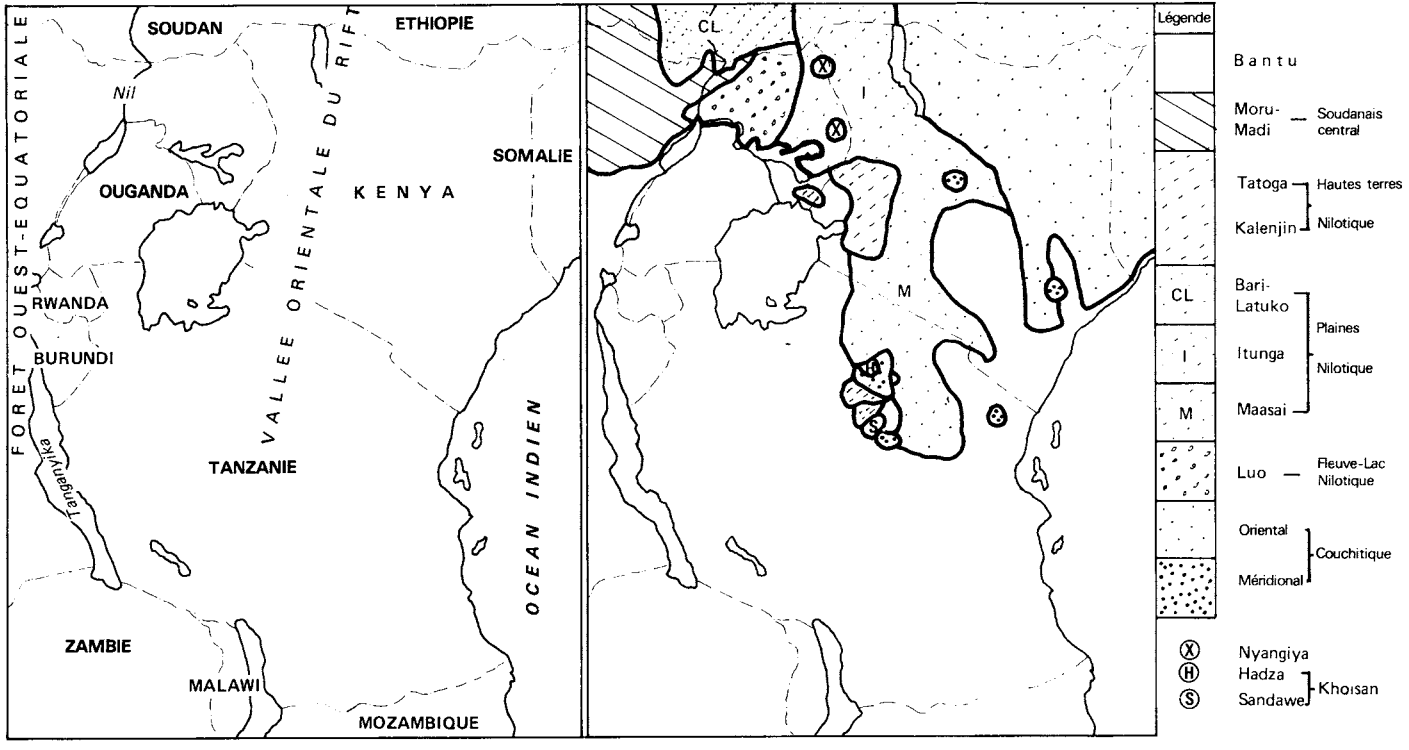

Afrique orientate : carte politique et carte ethno-linguistique. (Cartes fournies par l'auteur.)

comme complètement étrangers.) C'est en grande partie pour ces raisons que les définitions linguistiques et les classifications des populations offrent généralement aux anthropologues et aux historiens un maximum de clarté et de commodité. Celles dont il est question dans ce chapitre sont précisées dans la carte et le tableau qu'on trouvera ci-contre. Elles s'inspirent généralement du schéma reproduit dans *Zamani*[1], fondé sur la classification des langues africaines de Greenberg.

La civilisation de la chasse dans la savane australe

D'un bout à l'autre des savanes et de la forêt claire qui recouvrent la plus grande partie de l'Afrique à l'est et au sud de la grande forêt équatoriale, la population, pendant de nombreux millénaires avant l'Age du fer, était essentiellement constituée de chasseurs-collecteurs, utilisant l'arc, la flèche et les techniques avancées du travail de la pierre (principalement celles de la grande culture « wiltonienne » des archéologues — voir volume I). Ces populations appartenaient généralement à un type dont les descendants sont, de nos jours, les Khoi Khoi et les San, qui habitent le Kalahari et ses alentours. Leur langue se classerait parmi celles de la famille khoisane, qui se distingue par ses « clicks ». Actuellement ces langues se limitent aux Khoi et aux San de l'Afrique du Sud et du Sud-Ouest, ainsi qu'à deux petits groupes indépendants de l'Afrique orientale, vivant dans le nord de la Tanzanie centrale, les Sandawé et les Hadza[2].

Les Hadza en sont restés au stade de la cueillette et de la chasse. Peu nombreux, doués d'une mobilité relative, ils sont experts dans l'art de repérer et de se procurer les ressources alimentaires sauvages existant sur leur territoire[3]. Depuis quelque temps, les Sandawé cultivent la terre et élèvent des chèvres et du gros bétail; mais ils gardent un attachement culturel pour la brousse et conservent un sens instinctif de ses possibilités. Par leur type physique général, ces deux « tribus » sont noires.

Toutefois, certains spécialistes estiment avoir retrouvé chez les Sandawé, et peut-être aussi chez les Hadza, des traces d'une autre ascendance; un métissage avec les populations noires voisines expliquerait un glissement dans cette dernière direction.

Il est non moins intéressant de noter que, contrairement au reste de l'Afrique orientale, le territoire des Hadza et des Sandawé, de même que celui qui les sépare, offre de nombreux spécimens de peintures rupestres. On

1. B.A. OGOT et J.A. KIERAN, 1968.
2. Ces Hadza, qui ne sont que quelques centaines, sont souvent désignés sous le nom moins précis de « Tindiga ». On a constaté la classification de leur langue parmi les langues khoisanes, mais elle est probablement exacte. Quant au Sandawé, on ne saurait sérieusement mettre en doute son appartenance à la famille khoisane.
3. Le gouvernement tanzanien tente actuellement de fixer les Hadza dans des villages en leur donnant une instruction agricole.

les trouve sur les parois des abris naturels qui servaient de temps à autre de campements temporaires et de bases familiales au cours de l'Age de la pierre récent. Ces peintures[4] ont une signification sociale et souvent religieuse, encore mal comprise ; elles donnent également des indications intéressantes sur les méthodes de chasse, l'alimentation et la vie quotidienne. On retrouve dans plusieurs secteurs de l'Afrique du Sud des manifestations artistiques de cette même époque, également peintes sur les parois d'abris sous roche ; bien qu'on puisse y discerner quelques différences manifestement régionales, on peut établir un certain nombre de parallèles entre les styles, les sujets et les techniques utilisés en Afrique du Sud et en Tanzanie. Les parallèles artistiques sont complétés par l'air de famille existant généralement dans les techniques « wiltoniennes » employées pour tailler la pierre par les occupants des abris sous roche des deux régions. Bien qu'aujourd'hui ni les Hadza ni les Sandawé ne pratiquent plus sérieusement la peinture — de même qu'ils ont les uns et les autres abandonné la fabrication d'outils de pierre — il paraît qu'à un moment donné de l'Age de la pierre récent, cette région a partagé avec les contrées plus méridionales une même tradition ethnique et culturelle.

Ce mode de vie largement répandu des chasseurs-collecteurs de la savane, avait sa culture et ses possibilités économiques propres. Si c'est la cueillette qui procurait l'essentiel des aliments consommés (ainsi que l'indiquent de récentes études sur les San et d'autres groupes analogues) la quête de viande, tâche la plus difficile et la plus respectée, était indispensable pour l'établissement d'un régime équilibré et la satisfaction de l'appétit. Tout cela impliquait une certaine mobilité, avec des camps saisonniers mais non des établissements permanents, les hommes suivant les déplacements du gibier et exploitant les ressources végétales d'un territoire ; sans doute, ces pratiques ont-elles pu restreindre l'accroissement de la population et, peut-être, freiner l'évolution. Cela permet d'expliquer pourquoi cette antique population de la savane s'est trouvée, au cours des millénaires récents, assimilée dans la plupart des régions par les communautés de pêcheurs, de pasteurs et d'agriculteurs qui, utilisant des méthodes plus intensives et productives pour se procurer leur nourriture, ont pu conserver des bases plus stables, s'accroître en nombre et agrandir leur territoire.

Ainsi la plus grande partie de la vaste région jadis occupée par les chasseurs-collecteurs est-elle devenue par la suite le domaine des cultivateurs bantu. Dans un certain nombre de ces régions bantu, la tradition orale mentionne des rencontres accidentelles avec de curieux petits hommes qui auraient, jadis, vécu et chassé dans la brousse et dans la forêt. Ces légendes n'offrent aucun gage de précision historique. Il est pourtant vraisemblable qu'elles reflètent, au fond, de vagues souvenirs transmis depuis un millier d'années et plus, et datant de la période au cours de laquelle les Bantu ont colonisé ce secteur du sud de l'Afrique centrale, débordant et assimilant peu à peu les populations de type San, plus clairsemées, dont le mode de vie était très différent du leur. Par contraste, cette antique tradition de la chasse se

4. Voir volume I, chapitre 26.

reflète à l'époque agricole plus récente grâce à la préémience accordée par la légende bantu à l'art et aux exploits de la chasse. Le fondateur d'une lignée royale est très souvent un archer errant ou un chef de troupe. Cela vient vraisemblablement d'une ancienne idéologie exaltant la force et le courage, le jugement et la persévérance du chasseur victorieux, capable de rapporter à son foyer la viande tant appréciée.

Cependant, l'Afrique orientale n'est pas entièrement devenue partie intégrante du monde bantu. Ainsi qu'on le verra plus loin, l'Ouganda du Nord, une grande partie du Kenya et des secteurs du nord de la Tanzanie centrale ont été longtemps occupés par des populations distinctes, parlant les langues couchitiques, nilotiques et autres. Certaines s'y établirent durant l'Age du fer, d'autres plus tôt encore. Ici, comme plus au sud, existent des traces indiscutables, ethnographiques et archéologiques, de l'existence à des époques à la fois lointaines et récentes, de nombreuses communautés ayant tiré leur subsistance de la chasse et de la cueillette. Pour la plupart, elles ne présentaient vraisemblablement plus les caractéristiques des traditions de la brousse des savanes méridionales. Bien que la limite septentrionale de cette tradition soit malaisée à définir, il n'y a pas lieu de la situer au-delà du lac Victoria et de l'Equateur. La documentation donne parfois à penser que les populations typiques de la brousse se sont jadis étendues jusqu'à la Corne de l'Afrique et à la hauteur du Moyen-Nil; mais cette thèse repose sur une argumentation et des preuves précaires — quelques fragments de squelettes insuffisamment probants ou appartenant à des époques très antérieures à la différenciation complète des types africains plus récents; assemblages d'outils de l'Age de la pierre récent dans l'Ouganda du nord, le Kenya, l'Ethiopie et la Somalie, présentant quelques vagues ressemblances avec les industries wiltoniennes des régions du sud; existence, enfin, en certains endroits disséminés de ces petites communautés de chasseurs récentes et d'habitants des régions boisées. La caractéristique de ces différents groupes est que peu d'entre eux se montrent socialement ou économiquement indépendants. Ils vivent souvent en bordure, voire à l'intérieur, du territoire des agriculteurs et des pasteurs que sont les Couchites et les Nilotiques; ils en parlent la langue et leur fournissent les produits de la brousse et de la forêt — miel, peaux, viande, etc. Quelques-uns de ces groupes — certaines bandes *dorobo* dans les hautes terres du Kenya, par exemple — ne sont pas obligatoirement des aborigènes chasseurs et collecteurs, mais plutôt le résultat de possibilités de spécialisations plus récentes tout autant que du retour à la forêt d'individus qui n'ont pu s'adapter à la vie en société. Dans certaines régions de langues ou de forte influence couchitiques, au Kenya et en Ethiopie, de tels groupes tendent à englober les castes distinctes du groupe principal plutôt que des populations ayant acquis une identité marquée; elles s'adonnent communément à des activités « impures », telles que celles du potier et du forgeron, pour le bien de l'ensemble de la communauté. Les occupations de ce genre étaient, naturellement, totalement étrangères aux vieilles traditions de la chasse et de la cueillette dans les savanes.

Toutefois, il se peut fort bien que ces régions septentrionales de l'Afrique de l'Est aient constitué pendant une grande partie de l'Age de la

pierre récent une zone frontière mouvante, partiellement déterminée par les changements climatiques, entre les cultures des populations de type San des savanes méridionales et d'autres établies en Afrique du Nord-Est ou du Centre. De ces régions, il reste encore beaucoup à apprendre. Cependant, il est possible d'identifier, en bordure de l'Afrique orientale, au moins deux autres traditions culturelles et entités ethniques ayant ignoré à la fois l'agriculture et l'élevage du bétail au cours des récents millénaires. Elles seront l'objet des deux sections suivantes.

La civilisation de la cueillette et du piégeage en forêt équatoriale

Dans la forêt pluviale du bassin du Congo, et spécialement dans ses bordures orientales qui aboutissent au Rwanda et au sud-ouest de l'Ouganda, vivent des Pygmées. Leur importance et leur nombre ont diminué au cours des temps par suite de l'expansion continue des agriculteurs sédentaires, principalement bantu, qui ont défriché une bonne partie de la forêt et réduit les ressources alimentaires naturelles dont les Pygmées tiraient leur subsistance. Beaucoup d'entre eux ont été assimilés; mais il en est qui survivent en troupes indépendantes tout en entretenant des relations avec leurs voisins dont ils parlent la langue.

Bien que l'économie des Pygmées vivant dans la forêt ait été, comme celle des San, fondée sur la chasse et la cueillette, elle exigeait un type très différent d'ajustement écologique et de spécialisation technologique. Classer Pygmées et San dans la même catégorie de « chasseurs-collecteurs » serait ignorer la différence de leurs modes de vie et de pensée, aussi étrangers l'un à l'autre qu'ils le sont à ceux des cultivateurs bantu. Le mode de vie des Pygmées, comme celui des San, doit représenter une tradition culturelle et économique liée à un certain environnement, en l'espèce la forêt dense, dont la nature permet d'expliquer les particularités physiques et la petite taille de ces populations.

Toutefois, il n'existe que fort peu de données historiques relatives aux Pygmées et à leur répartition géographique antérieure, bien que l'on ait tenté, dans le bassin du Congo, d'établir une corrélation entre certains vestiges de l'Age moyen et récent de la pierre (complexe Lupembo-Tshitolien). La distribution et la datation de ce complexe indiquent tout au moins une importante tradition forestière d'origine ancienne, ayant survécu jusqu'à une époque récente. A l'est du Rwanda, on retrouve peu de traces de ses dernières phases; aussi, s'agirait-il du travail des Pygmées qu'il serait difficile de soutenir la thèse de leur expansion en Afrique orientale pendant l'Age récent de la pierre, même aux époques où les précipitations étaient plus abondantes et la forêt plus étendue. On rencontre, il est vrai, çà et là, dans des ouvrages historiques et anthropologiques, des allusions à la présence antérieure de Pygmées disséminés en diverses régions de l'Afrique équatoriale. Certaines paraissent être fondées sur des conceptions ethnographiques erronées,

d'autres sur des données folkloriques ou de vagues traditions orales mentionnant des populations peu nombreuses vivant de chasse et de cueillette dans les temps anciens. Pour autant que ces récits se réfèrent à des populations précises et à des périodes déterminées, ils se rapportent probablement, dans la plupart des cas, aux chasseurs de type San se rattachant à la tradition de la savane ou, dans la région septentrionale de l'Afrique de l'Est, à des groupes distincts, les Dorobo et autres peuples sylvestres déjà mentionnés.

Parmi ces peuples légendaires de la forêt, les Gumba, dont parlent les Kikuyu du Haut-Kenya oriental, méritent une mention spéciale. La confusion est grande en ce qui concerne les Gumba et leur mode de vie. Elle est imputable tout d'abord à l'absence de précision des témoignages et à la tendance des informateurs à rationaliser les légendes et, en second lieu, aux erreurs d'enregistrement et d'analyse des historiens. Néanmoins il existe en pays kikuyu des vestiges archéologiques indiscutables de populations qui, au cours des deux derniers millénaires, ont vécu à une époque donnée dans la forêt dense où elles ont construit et, apparemment, habité des groupes de curieuses cavités circulaires sur les crêtes. Bien qu'elles aient taillé la pierre, il est probable qu'elles ne constituaient pas seulement un vestige local, et sur le déclin, de l'Age récent de la pierre. Leur poterie et l'utilisation possible du fer suggèrent qu'elles ont entretenu quelques relations culturelles avec les anciens Bantu des hautes terres, pour qui elles accomplissaient vraisemblablement des tâches économiques particulières.

S'agit-il des Gumba des légendes ? La question reste entière. Ce qui est sûr, c'est que lorsque ces populations auront été mieux étudiées, elles offriront l'exemple d'une ethnie localisée ayant produit une culture forestière distincte, bien qu'à des époques très récentes et plus ou moins en symbiose avec celles des populations agricoles voisines. A ce niveau très général d'adaptation à l'environnement, il est possible de faire une comparaison avec les Pygmées du bassin du Congo. Mais, en dépit des spéculations de certains auteurs, rien ne permet de supposer que ces premiers habitants des forêts du pays Kikuyu, Gumba ou autres, aient eux-mêmes appartenu à la souche pygmée.

La civilisation aquatique de l'Afrique moyenne

Cette question si longtemps méconnue a été examinée dans le précédent volume de cette *Histoire*[5]. Il suffit donc ici d'étudier l'évolution finale de cet intéressant mode de vie.

Vers – 5000, le climat était devenu sensiblement plus sec. Alimentées par des rivières moins nombreuses et de moindre débit, les eaux des lacs étaient descendues très au-dessous des cotes maximales antérieures. Ainsi

5. Cf. chapitre 20.

la continuité géographique et, par endroits, les fondements économiques du mode de vie aquatique étaient-ils menacés. Les jours de son hégémonie culturelle étaient révolus. Cependant aux alentours de –3000, le climat redevint pour un temps humide et, par voie de conséquence, les niveaux des lacs recommencèrent à monter (sans atteindre, toutefois, les cotes du VIIIe millénaire). Au Kenya, dans la Rift Valley orientale, il y eut, à cette époque, une résurrection d'une culture aquatique modifiée sans doute par suite de nouvelles migrations, de nouveaux contacts avec le Moyen et le Haut-Nil. On a découvert, au-dessus des lacs Rodolphe et Nakuru, des vestiges de cette phase aquatique récente. Ils comprennent des poteries de style original et des bols de pierre peu profonds. Ils semblent généralement dater de –3000. Malgré l'absence apparente de harpons dans les sites de cette période, il paraît certain que les populations s'adonnaient à la pêche. Mais il est vraisemblable que le régime était moins résolument aquatique que lors de la phase principale antérieure de quelque trois à cinq mille ans. Vers –2000, parallèlement au retour de la tendance à l'aridité, les possibilités d'une culture aquatique furent définitivement anéanties dans la plus grande partie de la Rift Valley orientale.

Il semble que la population de cette dernière phase aquatique ait été, elle aussi, fondamentalement noire. Nous manquons de données indiscutables sur sa langue. Mais il est raisonnable de penser qu'elle appartenait à l'une ou l'autre des branches de la famille Chari-Nil (branche orientale du Nilo-Saharien).

On s'attendrait à ce que la grande civilisation aquatique, qu'il s'agisse de la phase principale (entre –8000 et –5000) ou de son renouveau (aux environs de –3000), se retrouve le long des rivières et des marais du bassin du Haut-Nil, en particulier sur les rives du plus grand lac de l'Afrique orientale, le Victoria Nyanza. Curieusement, les vestiges semblent manquer pour les millénaires en question. Cependant, au cours du premier millénaire avant notre ère, des hommes ont campé sur les îles et dans des abris sous roche ou en rase campagne sur les bords du lac et des rivières de la région. Ils se nourrissaient de poissons et de mollusques, mais aussi de gibier de la brousse et peut-être de bovins et de moutons. On ne sait si certains d'entre eux cultivaient la terre ; mais on a observé des traces intéressantes de coupes effectuées à l'époque dans la forêt entourant le lac Victoria, ce qui indique tout au moins une forme nouvelle et relativement intensive d'utilisation des terres. Connue sous le nom de « Kansyoré », la céramique de ces populations présente quelques affinités marquées avec les poteries bien plus anciennes de la première civilisation aquatique, les poteries « à ligne sinueuse de pointillés ». Pour autant qu'on le sache, il y a longtemps que ces poteries avaient été remplacées par d'autres dans la vallée du Nil ; il est donc peu probable que les types « Kansyoré » n'aient été introduits dans la région du lac Victoria qu'au premier ou second millénaire avant notre ère. La tradition aquatique remonte à plusieurs millénaires ici comme ailleurs, mais il est plus vraisemblable que tout ce qui est considéré comme lui appartenant ne concerne que sa phase la plus récente, celle qui a périclité juste avant l'Age du fer. Dans ce cas, on peut se demander si des vestiges de l'antique vie aquatique n'atten-

dent pas qu'on vienne les découvrir sur les rives des lacs plus méridionaux de l'Afrique orientale — notamment sur toute la longueur du lac Tanganyika.

Aucun indice précis ne permet de déterminer le groupe linguistique auquel appartenaient ces populations du lac Victoria au premier millénaire avant notre ère, mais il est possible qu'il s'agisse du groupe soudanais central (branche du Chari-Nil). Cette région et celle située plus au sud ont été peuplées par des Bantu depuis les débuts de l'Age du fer. D'après certains linguistes, ces Bantu auraient assimilé, au cours de leur installation, une population plus ancienne et moins nombreuse parlant une langue du groupe soudanais central; ils en auraient appris l'élevage des ovins et des bovins. N'ayant pas de mots qui leur soient propres pour désigner ces « nouveautés », les Bantu les ont empruntés aux habitants antérieurs de ces régions, dont la langue s'est éteinte. On n'a encore rien découvert, au sud du lac Victoria, qui puisse apporter à cette hypothèse une confirmation archéologique; mais autour du lac même, on peut associer les sites contenant de la céramique « Kansyoré » avec le groupe linguistique soudanais central, spécialement si, en certains endroits, on retrouve des vestiges de moutons et de gros bétail remontant au premier millénaire avant notre ère. Peut-être à cette époque une civilisation aquatique isolée et très affaiblie s'est-elle trouvée revigorée par des contacts établis à l'est avec une civilisation pastorale nouvelle qui se serait implantée sur les hautes terres du Kenya.

La civilisation pastorale des Couchites

En effet, tandis qu'un régime climatique plus sec s'établissait aux environs du II^e millénaire avant notre ère, les eaux des lacs commençaient à baisser jusqu'à atteindre, approximativement, leur niveau actuel (dans certains cas les poissons disparurent), les forêts cédaient elles aussi du terrain, faisant place, surtout dans la Rift Valley orientale et sur les plateaux avoisinants, à d'excellents pâturages de montagne. Bien qu'on pût toujours pêcher sur les rives du lac Victoria et de plusieurs autres lacs et rivières, et préserver ainsi certains des éléments de l'ancien mode de vie aquatique, cette civilisation avait désormais perdu sa grande continuité géographique et l'assurance culturelle qui s'y rattachait auparavant. Dans la plus grande partie de l'Afrique moyenne et spécialement vers son extrémité orientale, le prestige s'attachait désormais à l'élevage: continuer à vivre près des eaux et grâce à elles était considéré comme rétrograde et comme un signe de stagnation intellectuelle. Ce n'était pas seulement un mode de vie archaïque; c'était, aux yeux des groupements pastoraux plus favorisés, barbare et impur. Les premiers pasteurs de l'Afrique orientale se reconnaissaient non seulement à leur langue couchitique et à l'importance qu'ils accordaient à la circoncision, mais aussi à l'interdit dont ils frappaient le poisson.

Depuis longtemps dans cette zone de l'Afrique de l'Est où l'herbe est de bonne qualité et pousse en quantité suffisante, épargnée en outre par la mouche tsé-tsé et les maladies endémiques, le bétail est objet de prestige

et signe de richesse; mais il importe de comprendre que cette idéologie du bétail est fondée sur un sens aigu des réalités économiques. Le bétail est dispensateur de viande et, surtout, de lait. Même chez les populations qui tirent de leurs champs la plus grande partie de leur alimentation, le bétail est une importante source de protéines ainsi qu'une assurance contre les famines qu'engendrent périodiquement la sécheresse ou d'autres fléaux. En outre, il convient de ne pas sous-estimer le rôle important des chèvres et des moutons qui sont généralement les principaux fournisseurs de viande des populations qui vivent à la fois d'agriculture et d'élevage.

Il ne s'est pas écoulé moins de trois mille ans depuis que les premiers bovins est-africains ont été introduits dans les hautes terres et la Rift Valley du Kenya. Il s'agissait sans doute d'une espèce à longues cornes et sans bosse. Des os de vaches et de chèvres (ou de moutons) ont été découverts sur plusieurs sites archéologiques antérieurs à l'Age du fer; la datation les fait remonter au premier millénaire avant notre ère. Quelques-uns de ces sites ont été habités, mais le plus souvent ce sont des sépultures, découvertes dans des grottes ou, plus communément, sous des cairns (monticules de pierres). Il est évident qu'une étude plus complète de l'économie de ces populations doit attendre la découverte et l'examen minutieux d'un plus grand nombre de sites ayant été occupés par l'homme; quoi qu'il en soit, les objets déposés dans les tombes, bien qu'ils aient de toute évidence été choisis spécialement et liés à quelque signification religieuse, sont souvent beaucoup mieux conservés et doivent, d'une façon ou d'une autre, refléter le mode de vie de la population ou son attitude devant l'existence. Parmi les découvertes effectuées à ce jour, figurent des meules et des pilons, des bols et des pots de pierre profonds, des calebasses et des récipients en bois qui ont dû contenir du lait, des paniers et de la corde, des haches de pierre polie, des fragments d'ivoire taillé, des colliers de différentes sortes de pierres, d'os, de coquilles ou de matière végétale. En tant que complexe culturel, c'est à peu près l'équivalent de ce qu'on a jadis appelé la *Stone bowl culture* (culture des bols de pierre) dans sa principale et dernière phase; mais on découvrira sans doute que ce complexe englobe, en réalité, toute une série de groupes et de variantes culturelles.

L'économie n'était plus exclusivement pastorale. On chassait l'antilope et d'autres espèces de gibier, surtout peut-être chez les populations les plus pauvres. La culture de certaines variétés de millet ou de sorgho, ou d'autres plantes, n'est pas attestée avec certitude, mais elle est très probable. Tout d'abord l'abondance de poteries découvertes sur certains de ces emplacements indique qu'une partie au moins de la population était plus sédentaire que s'il s'était agi d'une société uniquement pastorale; et les meules supposent la culture, la préparation et la consommation de céréales. Cependant, ces grandes meules plates et les pilons qui les accompagnent peuvent avoir servi à moudre des plantes sauvages et même des produits non alimentaires. Ainsi, certaines de celles que l'on a découvertes dans les tombes sont-elles teintées de l'ocre rouge dont les corps avaient été parés. Mais cela n'élimine pas nécessairement la possibilité d'un emploi utilitaire dans la vie quotidienne. Il est un autre argument, plus décisif, en faveur d'une certaine agriculture: si ces populations n'avaient pu faire appel à d'autres sources d'alimentation

en cas de crise grave consécutive à des longues périodes de sécheresse ou à des épizooties, il est peu vraisemblable qu'elles aient pu survivre longtemps ; la chasse et la cueillette n'auraient pu servir de substitut temporaire et de principale ressource alimentaire que pour des groupes très peu nombreux et très disséminés[6]. Néanmoins la prédominance de l'élevage et d'une économie fondée sur le bétail est illustrée par la répartition géographique de ces populations qui se sont virtuellement confinées dans les régions riches en pâturages extensifs. Dans la Tanzanie du Nord, les hautes terres où se trouve la cuvette verdoyante du cratère de Ngorongoro avec ses cimetières datant de cette période, formaient la limite méridionale de cette vaste zone pastorale. Une population plus habituée à combiner son élevage avec l'agriculture se serait étendue au-delà, sur les terres fertiles qui les bordaient à l'est et à l'ouest ; elle aurait sans doute poursuivi sa route plus au sud.

Les différents styles de céramiques et certaines autres caractéristiques de la culture matérielle de ces premiers pasteurs des hautes terres et de la *Rift Valley* du Kenya et de la Tanzanie septentrionale semblent trahir des influences de la région du Nil moyen. Mais ce sont des influences probablement indirectes qui ne donnent qu'un pâle reflet du modèle original. Elles ne signifient pas nécessairement que les troupeaux et leurs pasteurs soient originaires de cette région. Il semblerait plutôt qu'ils soient le produit de contacts, suivis d'assimilation avec l'ancienne population de civilisation aquatique et les populations nilotiques avec lesquelles elles étaient depuis longtemps en relation par les lacs de la *Rift Valley*. On peut en trouver une illustration dans le fait que les étranges bols de pierre aient persisté dans cette région pendant près de deux mille ans, de la fin de la période aquatique jusqu'au début de la période pastorale.

Les contrastes régionaux ne sont pas moins significatifs. En effet, il s'est créé, depuis le II^e millénaire avant notre ère, une ligne de partage culturelle courant du nord au sud entre les hautes terres de l'Ethiopie et du Kenya (avec leurs plaines arides) à l'est, où s'est retranchée la tradition pastorale et, à l'ouest, le bassin supérieur du Nil, avec le lac Victoria, où une économie aquatique est demeurée praticable pour des populations numériquement peu importantes. A aucun moment, cette ligne de partage n'a constitué une barrière infranchissable entre les peuples et les idées qui, en fait, n'ont pas cessé de la traverser dans les deux sens avant et pendant l'Age du fer. Toutefois, elle représente la

6. Il est vrai que pendant ces derniers siècles, certaines sociétés pastorales ont réussi à se passer complètement de l'agriculture (et même à faire également fi de la chasse). Ce résultat n'a pu être atteint que grâce à un système de troc avec des voisins agriculteurs qui leur fournissaient des céréales et autres végétaux, ou à des razzias au détriment d'autres peuples à économie mixte agro-pastorale. Cette dernière solution était essentielle pour les tribus centrales des Masaï qui, malgré le contrôle qu'ils exerçaient sur de grandes étendues de riches pâturages montagnards, considéraient souvent que leurs ressources en viande n'étaient pas à la hauteur de leurs appétits et qui, de surcroît, se voyaient dans l'obligation, après des pertes de bétail ou de mauvaises années, de se procurer de nouveaux taureaux reproducteurs et de reconstituer sans délai leurs troupeaux de vaches laitières, ne serait-ce que pour assurer la survie de leur communauté et de son mode d'existence. Ni l'une ni l'autre de ces possibilités n'étaient offertes aux éleveurs de bétail de l'Afrique de l'Est au cours du premier millénaire avant notre ère.

rencontre de deux traditions culturelles importantes et généralement distinctes. On en trouve le reflet dans les données linguistiques et, avec moins de précision, dans les observations de l'anthropologie physique.

Aussi difficile qu'il soit de généraliser à partir de types physiques, on a la nette impression que les populations situées à l'ouest de cette ligne de partage sont typiquement noires, tandis que celles des hautes terres et des plaines orientales semblent l'être beaucoup moins.

Les études linguistiques font ressortir des influences provenant de l'Ethiopie vers les hautes terres de l'Afrique orientale, tout en se maintenant constamment un peu à l'est de la ligne de partage culturelle. L'Ethiopie est l'ancien berceau de la famille des langues couchitiques et la plupart des langues bantu et nilotiques actuelles, au Kenya et dans la Tanzanie du Nord-Est et du Centre-Nord, portent les traces d'emprunts pratiqués dans les langues couchitiques. En quelques endroits, notamment à l'extrémité méridionale de cette zone, ces langues couchitiques ont persisté de nos jours, bien qu'elles se soient, naturellement, considérablement écartées des formes couchitiques primitives. Parmi les messages historico-culturels engendrés par les emprunts de mots d'une langue à l'autre, on trouve la contribution à l'élevage des animaux domestiques apportés par les populations couchitiques primitives de l'Afrique orientale.

L'élément culturel couchitique en Afrique de l'Est se manifeste aussi sous d'autres formes et se reflète jusqu'à un certain point dans les institutions qui ne sont pas principalement sociales et politiques et qui se fondent sur une organisation en classes d'âge des peuples des plaines et des hautes terres du Kenya et de secteurs de la Tanzanie septentrionale. Toutefois, cette remarque est d'ordre très général, et tous les aspects de ces systèmes ne remontent pas nécessairement au peuplement couchitique initial[7]. Ce qui paraît plus proprement d'origine couchitique est la coutume de la circoncision au moment de l'initiation. Sa répartition coïncide de très près avec celle de nombreux emprunts lexicaux au couchitique; il en est de même pour l'aversion dont le poisson est normalement l'objet dans la même région; sa signification dans l'expérience historique est-africaine a été soulignée plus haut.

Ainsi acquérons-nous l'image d'une population pastorale de langue couchitique à la taille élevée et au teint clair. Elle se déplace vers le sud et se rend maîtresse des riches prairies, des plaines, et plus encore des plateaux du Kenya et de la Tanzanie du Nord, il y a trois mille ans environ. Toutes ces considérations peuvent paraître réaffirmer le « mythe chamitique », aujourd'hui rejeté. En fait, si les aspects les plus illogiques et les plus romantiques des hypothèses « chamitiques », aussi diverses que vagues, dérivent des préjugés universitaires européens et des idées grotesques sur l'Afrique

7. Certains de ces aspects peuvent résulter de contacts ultérieurs avec les populations couchitiques orientales de l'Ethiopie méridionale et de la frontière du Kenya, notamment dans la région du lac Rodolphe. Au cours du présent millénaire l'expansion de quelques populations est-couchitiques, entre autres des groupes de Gallas et de Somalis, s'est manifestée en profondeur au nord et à l'est du Kenya. Il convient de distinguer ces migrations de l'expansion couchitique méridionale, beaucoup plus ancienne, dont il est question ici.

et les populations noires, les faits sur lesquels elles se fondent ne sont pas entièrement fictifs. Certaines observations frappent par leur justesse et certaines interprétations historiques sont très judicieuses. L'erreur de l'école « chamitique » réside dans ses présupposés et dans son obsession des *origines* des peuples et des idées. Faute d'avoir compris les conditions locales, elle a privilégié un faisceau particulier d'influences extérieures, tels l'élément couchitique et le prestige pastoral, au lieu d'y voir l'une des nombreuses composantes de l'expérience historique et culturelle de l'Afrique de l'Est — expérience dans laquelle l'antique civilisation des chasseurs de la savane, la civilisation aquatique établie au cours des millénaires humides et, plus récemment, l'attachement des Bantu au fer et à l'agriculture, ont successivement apporté des compléments d'égale importance.

La civilisation Bantu : l'agriculture et l'utilisation du fer

Tandis que, pendant le I^er millénaire avant notre ère, le pastoralisme et le tabou du poisson dont il était accompagné donnaient leur marque distinctive aux Couchites dans l'une des zones de l'Afrique orientale, le travail et l'utilisation du fer caractérisèrent les Bantu au cours du millénaire suivant. On sait encore mal comment et d'où leur est venue cette notion : ce problème est examiné au chapitre 21. Beaucoup plus important que cette question de l'origine est le fait évident que les premiers Bantu dépendaient du fer et étaient considérés comme le peuple détenteur des secrets de sa métallurgie. Des populations plus anciennes de l'Afrique orientale n'en avaient sans doute pas eu connaissance. Elles fabriquaient leurs outils et leurs armes à l'aide de pierres qu'elles travaillaient selon des techniques remontant à la plus haute Antiquité. Dans la zone couchitique, la Rift Valley orientale, par exemple, est heureusement dotée de gisements d'une pierre exceptionnelle, l'obsidienne (roche volcanique opaque) dont on pouvait facilement tirer d'excellentes lames de différentes tailles propres à toutes sortes d'usages, y compris les pointes de lance et probablement les couteaux de circoncision. Les communautés contemporaines mais distinctes qui vivaient autour du lac Victoria, et chez lesquelles la tradition aquatique s'était en partie conservée, étaient moins favorisées que celles de la Rift Valley en ce qui concerne les pierres qu'elles pouvaient utiliser; néanmoins, elles ont réussi à fabriquer des outillages perfectionnés à partir du quartz, du silex noir et d'autres pierres faciles à tailler. Il en était de même, plus au sud, chez les chasseurs de la savane. Chez toutes ces populations, le premier contact avec des étrangers pratiquant une technologie du fer a dû causer un choc intellectuel.

L'expansion principale des Bantu fut à la fois rapide et étendue, et ne s'est pas faite par phases progressives comme l'ont soutenu certains auteurs. Mais ce ne fut pas davantage un vagabondage de nomades errants, ni une entreprise de conquête militaire. Ce fut un remarquable processus de *colonisation* — au plein sens du terme — l'ouverture de l'accès à des terres

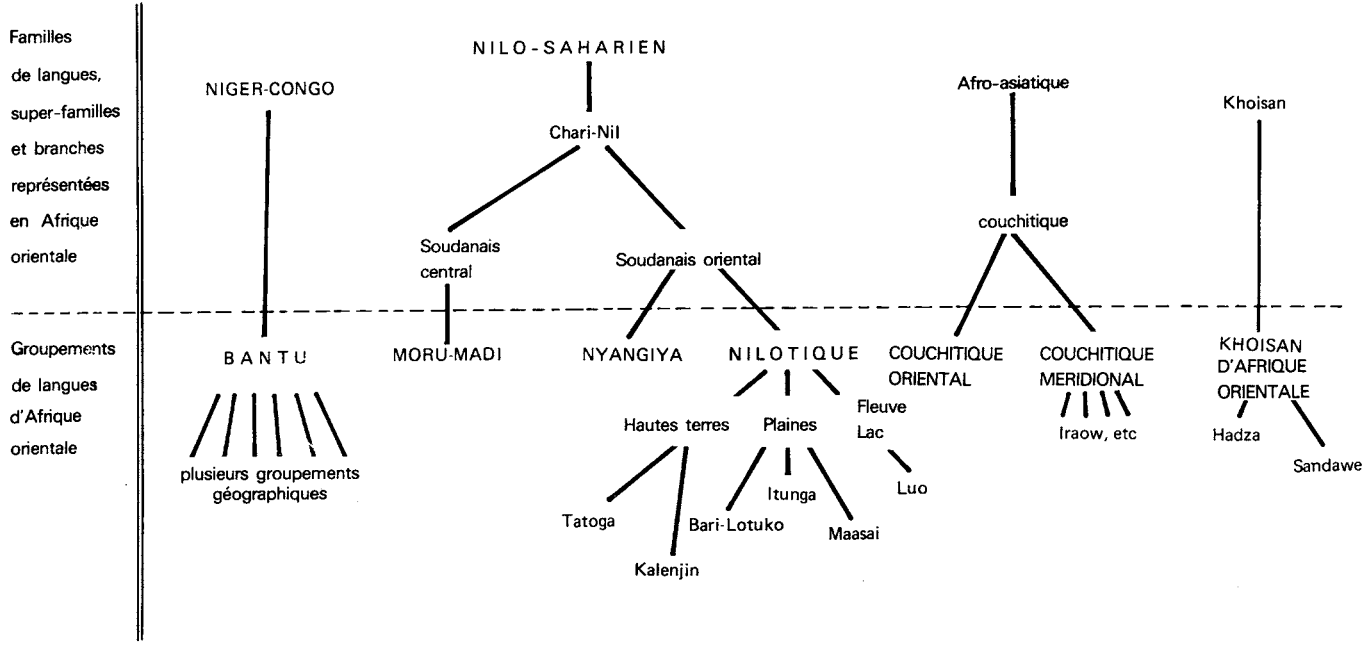

Groupements de langues d'Afrique orientale et relations entre ces groupements. (Document fourni par l'auteur.)

essentiellement vacantes. Cette expansion bantu n'a pas englouti la totalité du territoire étudié ici. Près d'un tiers de l'Afrique orientale est demeuré non-bantu par suite de la résistance et de l'adaptabilité de quelques-unes des populations primitives, en particulier dans la longue bande de la Rift Valley orientale avec ses anciennes populations couchitiques, grossies pendant l'Age du fer par l'arrivée de certains contingents nilotiques (voir la carte linguistique, ainsi que les sections qui précèdent et qui suivent).

Cela ne signifie pas que, pendant ces deux millénaires, aucune interaction n'ait existé en Afrique de l'Est, entre les Bantu et divers Couchites ou Nilotes. Il y eut de temps à autre miscégénation et assimilation dans les deux sens, de même que des emprunts culturels et toutes sortes d'enrichissements économiques. Dans ces régions de bons pâturages, exemptes de mouches tsé-tsé, les Bantu n'ont pas tardé à compléter leur régime agricole par le lait et la viande du bétail. Chez les Bantu vivant autour du lac Victoria et dans les riches pâturages montagnards de l'Ouest, le bétail jouait depuis longtemps un rôle primordial. Inversement le rôle de la culture des céréales chez les populations couchitiques et nilotiques des hautes terres du Kenya et de la Tanzanie du Nord s'est, avec le temps, considérablement développé, ne serait-ce que pour répondre à la nécessité d'alimenter une population toujours plus nombreuse, à laquelle s'ajoutait l'influence ou l'exemple des Bantu voisins et de leurs techniques. Certains secteurs des hautes terres sont devenus linguistiquement bantu tout en reflétant, par certains aspects culturels, l'assimilation d'un important substrat couchitique. Le fait est tout à fait frappant chez les Kikuyu dont la population est remarquablement nombreuse et dense. Ils parlent une langue bantu et, dans leurs collines et leurs clairières fertiles, l'agriculture intensive peut être considérée comme une adaptation locale des modes de vie bantu traditionnels. Mais fondé sur les classes d'âge et la circoncision, sans oublier l'aversion pour le poisson, le système politique kikuyu se rattache davantage aux anciennes coutumes couchitiques des hautes terres.

La zone couchitique des régions montagneuses et de la *Rift Valley*, bien qu'elle ait conservé sa configuration fondamentale (en devenant, d'après la répartition linguistique actuelle, plus nilotique que couchitique pendant l'Age du fer), a par conséquent subi quelques empiètements de la part des Bantu, particulièrement dans les secteurs de la forêt humide, dotés d'un potentiel agricole exceptionnellement riche (ce qui expliquerait, éventuellement, que la population y soit plus dense). En revanche, en d'autres endroits, l'extension des parlers bantu a marqué un recul au cours du II^e millénaire avant notre ère, en particulier en certains points de la côte, de l'arrière-pays de la Somalie méridionale et du nord-est du Kenya — il en est de même dans les régions touchées par l'expansion lwoo au centre et à l'est de l'Ouganda et, au Kenya, sur les rives du lac Victoria. Les mouvements et processus d'assimilation revêtent une grande importance pour l'histoire ultérieure de ces régions: ils seront étudiés plus à fond dans les volumes suivants. Toutefois, relativement parlant, il ne s'agit là que de considérations secondaires. Il est plus important d'observer ici que les éléments principaux de la carte linguistique et des traditions raciales et culturelles de l'Afrique orientale étaient déjà fixés.

L'expansion bantu était pratiquement terminée et sa limite septentrionale en Afrique de l'Est s'est approximativement stabilisée voici 1500 ans. Sur cette ligne irrégulière et élastique, la colonisation bantu a été contenue par des cultures et des économies vigoureuses et suffisamment adaptables qui s'étaient fixées antérieurement. Toutefois, la situation était différente autour du lac Victoria et dans toute la région qui s'étend au sud.

A la veille de l'expansion bantu, les populations installées sur les rives du lac Victoria et des rivières avoisinantes descendaient, nous l'avons vu, de l'ancienne population de tradition aquatique. Tout en demeurant distinctes, à l'est, des pasteurs couchitiques des hautes terres, elles s'étaient quelque peu initiées à la chasse, peut-être à un peu d'élevage, voire à l'agriculture. Quelle qu'ait été la faculté d'adaptation de ces populations, elles paraissent avoir été très rapidement absorbées par les sociétés des colons bantu. Il se peut néanmoins que leur héritage n'ait pas été à dédaigner. En particulier, plusieurs aspects des croyances et des techniques de pêche des Bantu installés sur les rives et les îles du lac Victoria proviennent très vraisemblablement de ces habitants qui les y avaient précédés. Le culte de Mugasa, dieu du lac et maître des tempêtes, dont la bienveillance assure les pêches miraculeuses et dont le courroux suscite des cataclysmes, remonte indiscutablement à l'Antiquité.

Tout aussi intéressants sont les témoignages apportés par les découvertes archéologiques et les datations de plus en plus nombreuses. Ils indiquent que c'est autour du lac Victoria et dans les hautes-terres qui dominent la *Rift Valley* occidentale que les Bantu orientaux se sont solidement établis; c'est là qu'ils ont adopté leur mode de vie de la savane après avoir quitté la forêt congolaise. C'est là que, dans une zone de précipitations favorables, en bordure de la forêt, ont été tentées les toutes premières expériences de culture du sorgho et du millet (la savane se prêtant à une culture extensive); c'est là qu'ont été acquises les premières notions d'élevage; que la céramique caractéristique des Bantu a acquis ses traits et son décor particuliers (« fossettes basales »); que la métallurgie a été perfectionnée, sinon créée. Il est significatif que de légers fourneaux de briques, signes d'une industrie du fer hautement évoluée et productive, aient vu le jour dans le nord-ouest de la Tanzanie, du Rwanda et de la province kivu du Zaïre, qui comprennent les régions fertiles situées le long de la bordure orientale de la grande forêt pluviale. S'il s'avère possible de distinguer deux phases dans l'expansion des Bantu au-delà de leur forêt d'origine, celle-ci serait la première, la phase de formation, qui remonte à quelque deux mille ans — plutôt plus que moins[8].

Plus au sud, en Tanzanie et au-delà, l'expansion bantu trouve au cours de la première moitié du premier millénaire de notre ère, un pays dans un état plus sauvage, mais peut-être plus simple. Rayonnant à partir d'une région très peuplée dans la partie occidentale de l'Afrique orientale, armés des outils techniques et semences indispensables, les Bantu pénétraient désormais

8. Pour savoir s'il s'agit d'un phénomène propre au seul secteur oriental de la forêt, ou bien s'il s'applique également à son long prolongement méridional qui s'étend entre le lac Tanganyika et l'embouchure du Congo, il conviendra d'attendre une étude plus poussée de cette dernière région (voir chapitre 25).

dans des forêts claires et des savanes relativement peu peuplées jusqu'alors et exploitées par les chasseurs-collecteurs de la brousse. Bien qu'elle n'ait pas été sans conséquence, l'influence de ces chasseurs sur les Bantu semble avoir été moindre que celle de populations déjà rencontrées en Ouganda et au Kenya. Néanmoins, souplesse et adaptation étaient nécessaires dans chacun des nouveaux secteurs colonisés et dépendaient de l'altitude et des sols, des pluies et de leur répartition annuelle[9]. Aussi loin qu'on allât, on conservait le sens de la « bantuité » : être bantu, c'était essaimer perpétuellement, transportant avec soi un sac de semences et quelques outils pour défricher et cultiver, se fixer temporairement au lieu de s'établir définitivement dans des villages permanents. Ce processus ne prit pas fin le jour où les Bantu eurent atteint les rivages opposés du sous-continent et les bords du désert du Kalahari ; il restait dans les régions traversées de nombreuses terres non défrichées, de telle sorte que l'on pouvait pendant quelque temps encore faire face à l'accroissement de la population sans avoir à recourir à des méthodes de culture plus intensives. Très souvent l'histoire bantu locale est axée sur le clan le plus ancien, dont le fondateur aurait découvert et défriché telle parcelle de brousse.

Il n'en résulte pas que les chasseurs aient été expulsés par la force ou la persécution ; il est plus vraisemblable que leur connaissance du pays et leur habileté au maniement de l'arc leur ont valu le respect. Mais plus le peuplement se faisait dense, plus il devenait difficile de mener une vie communautaire fondée sur la chasse et la cueillette. Une grande partie des chasseurs ont été tôt ou tard absorbés par la société bantu — mais ils l'ont été en tant qu'individus, par le mécanisme du mariage, ou peut-être de la clientèle : il n'était pas possible à une troupe ou à un groupe de chasseurs de franchir le pas culturel et de se « bantuiser ».

Avec la nouvelle technologie, la maîtrise magique du sol qui produisait des céréales[10], la céramique permettant de les cuisiner de façon savoureuse, les outils de fer et les pointes de flèche (qui pouvaient être vendues aux chasseurs), la réussite et la supériorité bantu devenaient assurées. Ils pouvaient se permettre d'assimiler les chasseurs sans crainte de perdre leur identité ou de diluer leur culture. Il ne semble pas qu'il ait été nécessaire de conserver des marques distinctives et artificielles ou des interdits : il n'existe pas apparemment de mutilations corporelles ou de tabous communs aux Bantu. Leur nouvelle langue, qui codifiait leur mode de vie, suffisait. L'économie, autant qu'on en puisse juger, ne manquait pas de souplesse ; dépendant des conditions locales, elle pouvait inclure la chasse, la pêche ou l'élevage de bovins. Lorsqu'aucune de ces ressources n'était disponible ou suffisante pour assurer les besoins en protéines, il est vraisemblable que l'élevage des chèvres ou la culture de certaines légumineuses devaient y pouvoir. L'élément de base normal était probablement le sorgho : cette hypothèse se fonde sur le fait observé que la culture de cette céréale et de ses nombreuses variétés adaptées aux différents

9. Dans les régions septentrionale et côtière de l'Afrique orientale, les semailles auraient normalement pu s'effectuer deux fois par an. Or, plus au sud, le climat dominant ne permettait qu'une seule récolte.

10. Le rôle du faiseur de pluie était partout essentiel.

terrains est depuis longtemps traditionnelle en Afrique orientale et en pays bantu, alors qu'en Zambie, on a identifié des semences de sorgho calcinées lors de fouilles archéologiques d'établissements du premier Age du fer[11].

Cette interprétation de l'expansion et de l'établissement des Bantu en Afrique orientale (et dans les pays situés au sud et à l'ouest) au début de l'Age du fer est fondée sur un ensemble de données linguistiques et archéologiques ainsi que sur des considérations ethnographiques générales. La caractéristique la plus évidente des nombreuses langues bantu, particulièrement de celles qui sont extérieures à la forêt congolaise, est leur étroite parenté, qui indique une séparation et une différenciation très récentes, remontant à mille ou deux mille ans environ. L'étude comparative des langues bantu fait aussi apparaître une relation avec le fer et ses techniques depuis l'Antiquité. C'est une des raisons qui permettent d'associer, dans de nombreux secteurs de l'Afrique orientale et du sud de l'Afrique centrale, les sites archéologiques de l'Age du fer ancien, datés de la première moitié du Ier millénaire de notre ère, avec la colonisation bantu. Mais il est une raison plus pressante encore d'être certain que ces sites sont ceux des premiers Bantu : c'est tout simplement que leur distribution coïncide parfaitement avec celle des populations bantu actuelles. Aucun argument majeur ne permet de supposer qu'une population totalement différente aurait vécu dans cette même vaste région pour disparaître complètement il y a mille ans.

Les objets caractéristiques le plus fréquemment rencontrés sur ces anciens sites bantu ne sont ni des outils ni des armes de fer (ceux-ci étaient généralement trop précieux pour être jetés et, même dans ce cas, ils eussent été probablement rongés par la rouille), mais des fragments de poterie. Il en a été question plus haut. Depuis les tout premiers débuts, cette poterie était loin d'être identique d'un bout à l'autre de l'immense territoire habité par les Bantu. Les archéologues ne cessent d'en découvrir de nouveaux types. Peut-être les plus connus sont-ils les spécimens à fossette basale (ou « Uréwé ») mis au jour autour et à l'ouest du lac Victoria ; on les rencontre jusqu'à l'extrémité nord du lac Tanganyika et jusqu'aux savanes arborées situées au Zaïre, au sud de la forêt. En dehors des « fossettes », certains de ces vases offrent des bords aux contours compliqués et une remarquable décoration d'arabesques et autres dessins. Au sud et à l'est de la zone caractérisée par les vases à fossette basale, la poterie de l'Age du fer ancien se classe en deux groupes principaux. Dans la Tanzanie du Nord-Est et le Kenya du Sud-Est, soit

11. Certains auteurs ont beaucoup débattu du rôle des bananes dans l'expansion bantu. Originaire de l'Asie du Sud-Est, cette culture ne semble pas avoir été introduite sur la côte orientale de l'Afrique avant le premier millénaire de notre ère. Elle n'a donc pu être connue des Bantu qu'une fois leur grande expansion terminée. Il s'agit, à l'évidence, d'une culture pratiquée par des populations installées plutôt que par des colonisateurs. Au cours de l'histoire bantu plus récente, les bananeraies permanentes ont acquis une importance de plus en plus grande dans les régions humides à population sédentaire dense, telles que les rives méridionale et occidentale du lac Victoria et différents massifs des hautes terres. En fait, pendant le dernier millénaire, l'expansion de la banane a été plus marquée en Afrique orientale que dans le reste du monde. Les aliments américains à base d'amidon, comme le maïs et le manioc, étaient inconnus en Afrique orientale jusqu'à une époque très récente.

au-delà du grand saillant couchitique, on rencontre la poterie dite de Kwalé depuis les versants montagneux en descendant jusqu'à la plaine côtière. A l'extrémité méridionale du lac Tanganyika et dans les pays situés plus au sud, on a identifié une très grande quantité de céramiques régionales. (Elles comprennent celles que l'on a antérieurement connues en Zambie sous le nom de poteries à « cannelures ».)

Nul ne conteste que toutes ces céramiques ont généralement un « air de famille » ; mais l'on a beaucoup débattu de ce qu'on pouvait en déduire au sujet des directions de l'expansion bantu. Ce ne sont pas les pots appartenant à la « moyenne » ni les plus « typiques » qui semblent devoir apporter le plus de révélations, mais ceux dont les caractéristiques sont les plus extrêmes et les plus singulières. En jetant un coup d'œil sur une collection de céramiques du premier Age du fer provenant de sites éparpillés entre l'équateur et les frontières de l'Afrique du Sud, on a immédiatement l'impression que les poteries du nord, particulièrement les vases à fosette basale en provenance des pourtours et de l'ouest du lac Victoria, ont un cachet d'originalité qui tend à disparaître à mesure que l'on descend vers le sud. Tout se passe comme si les potiers du nord avaient consciencieusement signé leurs céramiques « bantu », tandis que, séparés du grand courant de la tradition, ceux du sud avaient considéré ce point comme si bien acquis qu'il s'était produit une simplification progressive des formes, des bords et des motifs décoratifs. C'était assez naturel : partout, de la Tanzanie centrale vers le sud où la céramique paraît être un art nouveau introduit par les premiers colons bantu, la moindre poterie était automatiquement considérée comme bantu. Mais dans les hautes terres du Kenya et autour du lac Victoria, d'autres populations avaient depuis longtemps fabriqué leur propre céramique. Aussi, bien que moins originale que le type à fossette basale, la poterie « kwalé » de l'est avait-elle besoin de garder et de souligner certaines caractéristiques bantu. En fait, au nord-est de la Tanzanie, en quelques endroits où les collines boisées se rencontrent avec les plaines, on trouve à la fois le kwalé et une autre céramique de la même époque. Est-ce là le point de rencontre des Bantu et des Couchites ?

Il est impossible d'établir une carte détaillée de l'expansion bantu à partir de ces vestiges de céramique, d'autant plus que les données archéologiques font défaut dans certaines régions, dont la Tanzanie méridionale et le Mozambique. Toutefois une telle carte indiquerait un rayonnement dans les savanes à partir d'un noyau commun situé quelque part à l'ouest du lac Victoria, près de la lisière de la forêt. Les mises au point les plus récentes sur les relations linguistiques des Bantu non forestiers actuels font apparaître un schéma absolument identique de l'évolution historique des Bantu et de leur dispersion au sortir de la forêt. Partout où cette sortie de la forêt a été opérée avec succès, que ce soit au sud ou à l'est, il apparaît nettement qu'elle s'est d'abord faite le long de ses lisières, dans l'une ou dans les deux directions jusqu'aux régions tout aussi humides entourant le lac Victoria. Ce n'est que plus tard que les Bantu se sont hardiment portés vers les savanes pratiquement illimitées du sud et du sud-est.

La région entourant l'extrémité sud du lac Tanganyika, ou le « corridor » qui le sépare du lac Nyassa, a peut-être été un second centre de dispersion,

commun aux Bantu du sud et du nord-est, c'est-à-dire aux peuples de la céramique kwalé. Mais pour reconstituer utilement l'histoire de cette dernière région, il faut attendre d'avoir recueilli des informations plus précises sur ce qui s'est passé en Tanzanie méridionale au Ier millénaire avant notre ère. Il est une thèse selon laquelle des peuples de langue couchitique se seraient étendus des hautes terres du nord à celles du sud en passant par la Tanzanie centrale.

Chez les Bantu actuels de l'Afrique orientale, la poterie est généralement une occupation féminine. Mais d'après des indications ethnographiques recueillies dans les pays situés à l'ouest et au sud, la tradition originale de la poterie bantu aurait été diffusée par des artisans mâles qui accompagnaient les envahisseurs. Cette thèse est purement conjecturale mais peut se déduire de témoignages archéologiques recueillis par D.W. Phillipson en Zambie[12].

Dans ce cas, elle était très vraisemblablement associée aux autres grands métiers bantu, la métallurgie du fer et le forgeage des outils. Aucune colonie nouvelle ne pouvait réussir sans spécialistes détenteurs des secrets de la céramique et de la forge. Il semble toutefois que, pour limités qu'ils aient été, il y ait eu des échanges commerciaux dès ce stade précoce. Bien qu'il n'ait pas été rare, le minerai de fer n'était cependant pas universellement disponible, et les gisements vraiment riches étaient peu nombreux. Il se peut que sa répartition ait influé sur la colonisation bantu. L'exploitation très ancienne de minerais riches et les fourneaux perfectionnés du Rwanda et de la partie adjacente de la Tanzanie ont déjà été mentionnés. Dans la Tanzanie du Nord-Est, également, les sites anciens des monts Paré et de leurs environs traduisent peut-être l'intérêt manifesté pour les riches minerais de ce secteur. Non loin de là sur les contreforts du Kilimandjaro, où le minerai de fer est inconnu, les sites de cette période sont plus nombreux. Le type de commerce caractéristique d'une époque récente qui consistait à transporter des barres de fonte (et de la poterie) de Paré jusqu'au Kilimandjaro pour les échanger contre des produits alimentaires et du bétail, est peut-être vieux de quelque quinze cents ans. Quoi qu'il en soit, il ne faut pas imaginer les premières sociétés de colons bantu se livrant sur un vaste territoire à un commerce de grande envergure. Il s'agissait pour elles de se fixer et de subsister. Ce commerce ne s'est vraiment développé qu'à partir de la période « intermédiaire » de l'histoire des Bantu. Quant à la période antérieure même, les sites où ont été découvertes les poteries kwalé dont certains sont très proches de l'océan Indien, n'ont livré aucun objet d'origine côtière ou étrangère.

Ces sociétés agricoles avaient aussi besoin de sel. Dans les temps modernes, on a utilisé différents moyens pour se procurer ce produit indispensable dans de nombreuses régions de l'Afrique orientale. Une méthode consiste à brûler certains roseaux et certaines herbes qui absorbent le sel contenu dans le sol. Les cendres sont dissoutes dans l'eau, et la saumure qui en résulte est filtrée puis on la laisse évaporer. Des procédés d'extraction similaires sont utilisés en divers endroits sur les sols salés. On peut obtenir de la soude pour la cuisson des légumes durs en recourant à des techniques analogues. La productivité

12. D.W. PHILLIPSON, 1974, pp. 1-25, en particulier pp. 11-12.

est généralement faible; la qualité du sel laisse souvent à désirer. En outre, dans certains secteurs ces opérations n'étaient même pas possibles et il fallait recourir au commerce. C'est là que les riches gisements de sel de l'intérieur de l'Afrique orientale — sels salins concentrés, sources salées et lacs d'eau minérale de la *Rift Valley* — prirent toute leur importance. Parmi ces sources, seules les sources salées d'Uvinza, en Tanzanie occidentale, paraissent jusqu'ici avoir été exploitées au cours du premier Age du Fer. Les recherches menées sur d'autres salines, à Kibiro, près du lac Albert, en Ouganda et à Ivuno, dans la Tanzanie du Sud-Ouest, n'ont révélé aucune trace d'activité antérieure au présent millénaire. Mais il est possible que des travaux ultérieurs entrepris aux mêmes endroits, spécialement sur les rives des lacs salés de Kasenyi et de Katwé dans le sud-ouest de l'Ouganda, apportent de plus amples renseignements sur la période ancienne. En outre, les Bantu les plus orientaux pouvaient sans aucun doute s'approvisionner dans les petits cours d'eau côtiers.

Les Nilotes: adaptation et changement

Outre les Bantu, un autre groupe linguistique, ou plus exactement, plusieurs séries de groupes linguistiques apparentés de loin, ont occupé une grande partie de l'Afrique orientale pendant l'Age du fer. Ce sont les Nilotes. Si leurs caractéristiques physiques diffèrent à bien des égards de celles des Bantu, les Nilotes sont très nettement des Noirs. Il est cependant exact que les populations de langue nilotique, qui ont pénétré le plus profondément à l'est et au sud dans l'ancienne zone couchitique du Kenya et de la Tanzanie septentrionale, ont assimilé une partie de la population « éthiopoïde » antérieure — ce qui permet d'expliquer les traits originaux des groupements itunga, masaï, kalenjin et tatoga d'aujourd'hui, populations jadis classées comme « Nilo-chamites ». Leur ascendance couchitique partielle se manifeste aussi dans leur héritage culturel — mais différemment selon les groupes. Il en est résulté de très nombreux emprunts aux langues couchitiques. Leurs langues cependant demeurent foncièrement nilotiques[13].

On ne sait rien de précis sur la proto-histoire des Nilotes. Cependant, la répartition et les relations internes de leurs trois rameaux actuels indiquent que leur patrie d'origine se situerait dans les basses prairies du bassin du Haut-Nil et sur les rives de ses lacs et de ses cours d'eau. On peut imaginer que leur apparition en tant que groupe dominant dans la branche « soudanaise orientale » de la famille linguistique « Chari-Nil » et leurs expansions périodiques rapides, sinon explosives, dans diverses directions, résultent de leur adoption de l'élevage dans cette partie de l'ancienne zone aquatique, il y a trois mille ans. Il se peut que le bétail provienne des Couchites des

13. A l'origine le mot « nilotique » avait naturellement une acception géographique: « fleuve Nil ». Mais, ici comme dans les travaux historiques contemporains, le terme « nilotique » désigne un groupe de langues défini exclusivement au moyen de critères linguistiques, en dehors de toute idée de localisation. Voir la carte p. 626

hautes terres éthiopiennes de l'Est ou plus probablement des populations établies en aval sur le Nil. Là, dans le bassin du Nil Blanc, la pratique de la pêche s'est poursuivie, parallèlement à l'élevage et à la culture des céréales. Cette exploitation économique tripartite de l'environnement reste celle des populations actuelles riveraines du Nil Blanc et de ses affluents.

Les divisions entre langues nilotiques — entre les Nilotes des hautes terres, ceux des lacs et des rivières et ceux des plaines[14] — sont anciennes et profondes (beaucoup plus, par exemple, que celles qui séparent les langues bantu). Et, bien qu'il soit difficile d'avancer une date précise pour la scission de la langue nilotique mère, celle-ci ne peut remonter à moins de deux mille ans. Il est vraisemblable que cette scission se produisit quelque part dans le Soudan méridional, probablement près de la frontière éthiopienne. De l'ensemble de cette région, des représentants de chacune des trois divisions ont émigré vers les secteurs septentrionaux ou même centraux de l'Afrique de l'Est, au cours des deux derniers millénaires. Cependant, les rameaux issus des Nilotes des plaines (notamment le groupe Itunga en Ouganda oriental et au nord-est du Kenya, et les Masaï du Kenya et de la Tanzanie septentrionale) et des Nilotes des rivières et des lacs (les Lwoo de l'Ouganda et des rives lacustres du Kenya) appartiennent au millénaire actuel et relèvent par conséquent des volumes ultérieurs de cette *Histoire*. Dans le présent volume, notre sujet se limite au Nilotique des hautes terres, représenté de nos jours par les Kalenjin des montagnes occidentales du Kenya et les Tatoga disséminés dans les prairies de la Tanzanie septentrionale.

Les premiers Nilotes des hautes terres ne sont pas encore connus sur le plan archéologique; cependant leur répartition actuelle et des comparaisons linguistiques internes montrent qu'ils ont dû s'installer au Kenya il y a un bon millier d'années. Il est possible que leur apparition en tant que groupe ayant son identité, sa culture et sa langue, ait coïncidé avec l'arrivée du fer dans le bassin du Haut-Nil et les confins de l'Ethiopie. Dans ces régions et dans la zone couchitique, la connaissance et le travail du fer sont vraisemblablement venus du nord[15]. Ce processus aurait été indépendant de leur adoption par les anciens Bantu, à qui l'on doit probablement, on l'a vu, la diffusion du travail du fer au sud et à l'ouest de l'Afrique orientale.

Quelles qu'aient été les raisons du succès des Nilotes des hautes terres au cours du Ier millénaire de notre ère, ils sont arrivés à contrôler progressivement une grande partie, mais non la totalité, de la *Rift Valley*, des régions montagneuses adjacentes et des plaines qui avaient été naguère territoire couchitique. L'assimilation y joua un rôle aussi grand que l'invasion et l'explosion; le processus a dû se poursuivre probablement assez avant dans le

14. Tels sont les termes utilisés en *Zamani*. Ils correspondent à la nomenclature de J.H. Greenberg: Nilotique «méridional», «occidental» et «oriental» respectivement. Voir la bibliographie

15. Le fer commence à être connu dans le nord de l'Ethiopie et dans les régions du Moyen-Nil vers le milieu du premier millénaire avant notre ère. Des articles de fer ont été importés sur la côte d'Afrique dans les premiers siècles de notre ère (voir chapitre 22). Mais aucun élément n'indique que l'art du forgeron ait été emprunté à ces sources extérieures ou importé vers l'intérieur.

II^e millénaire. Ces Nilotes connaissaient déjà l'élevage du gros bétail et la culture des céréales : cependant, ils avaient sans doute beaucoup à apprendre des Couchites en ce qui concerne l'adaptation de ces formes d'activité à leur nouvel environnement montagneux. En outre, leur organisation sociale et ses classes d'âge successives paraît être un amalgame des éléments nilotiques et couchitiques, tandis que la coutume de la circoncision, qui marque l'entrée de l'initié dans une classe d'âge nommément désignée, est spécifiquement couchitique. Il en est de même de l'interdit frappant le poisson. Celui qui gravissait les escarpements avec ses troupeaux abandonnait délibérément derrière lui les lacs, les marais et les rivières de l'ouest.

La majorité des Nilotes sont restés dans le bassin du Nil, principalement dans le Soudan méridional. Ils n'y ont pas subi directement l'influence des modes de vie couchitiques et ont utilement combiné l'élevage, la culture des céréales et la pêche. Néanmoins, les Nilotes des plaines ont fini par se scinder en trois branches principales et il est intéressant d'observer comment, du nord-ouest au sud-est, leur culture s'est modifiée et comment ils se sont adaptés à l'environnement. Un mode de vie assez typiquement nilotique s'est maintenu dans le groupe Bari-Lotuko, au Soudan méridional et aux frontières de l'Ouganda septentrional. Dans les collines et les plaines plutôt sèches qui s'étendent du nord de l'Ouganda au Kenya, dominées par le groupement Itunga (Karamojong, Turkana, Tesso, etc.), la pêche est peu pratiquée — mais cela peut être dû autant à des contraintes naturelles qu'à un interdit culturel. Au-delà des Itunga, la troisième branche des Nilotes des plaines, les Masaï, se sont établis sur une très grande partie des régions montagneuses et des plateaux herbeux du Kenya et de la Tanzanie septentrionale. Au cours des siècles derniers ils ont assimilé les Nilotes qui les y avaient précédés. Ils ont fortement subi leur influence ainsi que, directement ou indirectement, celle des Couchites du sud. Ils ont alors adopté non seulement le tabou du poisson, mais aussi la circoncision. Dans ces riches pâturages, ce sont, en fait, les Masaï du centre qui ont récemment réussi à porter l'éthique pastorale à son plus haut niveau.

Ce ne sont là que quelques-uns des nombreux exemples d'expansion des Nilotes et d'assimilation, souvent dues au hasard : assimilation d'autres branches et sub-divisions de peuples nilotiques ou non nilotiques, et processus d'expansion exigeant fréquemment une adaptation à la fois écologique et culturelle. Au Soudan méridional et au nord et à l'est de l'Ouganda, les interactions qui se sont produites au cours du présent millénaire (et probablement aussi du précédent) entre certaines branches des Nilotes des plaines et des groupes des rivières et des lacs, ont été tout aussi complexes que celles qui viennent d'être exposées entre Nilotes et Couchites ainsi qu'entre Nilotes anciens et récents, que ce soit au Kenya ou dans les montagnes de la Tanzanie septentrionale. Les historiens ont traité davantage des pressions exercées par les Lwoo, branche des Nilotes du groupe des rivières et de lacs, sur les Bantu de l'Ouganda et des rives lacustres du Kenya pendant les six ou sept derniers siècles. Ils se sont moins intéressés à deux autres groupes non nilotiques établis, l'un au nord-est de l'Ouganda, l'autre au nord-ouest de ce pays et dans les pays avoisinants dont le territoire est aujourd'hui limité

mais qui ont connu, il y a un millier d'années et plus, une extension et une importance beaucoup plus grandes.

Le premier se compose des groupes ethniques de langue nyangiya (ils incluent les Tepeth, les Teuso et les Ik actuels) dont certains chassent, tandis que d'autres pratiquent une culture intensive dans des zones montagneuses isolées non loin de la frontière nord-est de l'Ouganda. Cette région a certainement connu une grande diversité culturelle, et l'on pense que certaines des techniques de fabrication des outils de l'Age de la pierre récent ont survécu parmi les communautés montagnardes jusqu'au présent millénaire. La contrée avoisinante, assez sèche pour la plus grande part, est celle des Itunga, population nilotique des plaines, qui, peut-être après d'autres groupements nilotiques antérieurs, ont contenu et, dans une grande mesure, assimilé ces Nyangiya. Il se peut que la langue de ces derniers soit apparentée d'assez loin avec le Nilotique (dans la branche soudanaise orientale de la famille Chari-Nil)[16]. Peut-être, antérieurement aux mouvements nilotiques, les Nyangiya ont-ils constitué une importante population agro-pastorale occupant une partie du territoire compris entre la zone couchitique orientale et celle des derniers peuples aquatiques du Haut-Nil.

Ces derniers représentants de l'antique tradition aquatique assez décadente peuvent avoir appartenu, ainsi qu'il a été suggéré plus haut, au groupe linguistique soudanais central (qui constitue une branche distincte de la famille Chari-Nil). Il s'agit aujourd'hui d'une sous-famille fragmentée, consistant en groupes séparés disséminés autour de la lisière nord-est de la forêt équatoriale. L'un de ces groupes (les Moru-Madi) est établi des deux côtés de la frontière, au nord-ouest de l'Ouganda. Avant l'expansion des Bantu en Ouganda central, voici près de deux mille ans, et les mouvements des Nilotes en provenance du nord et du nord-est, il est vraisemblable que l'usage des langues du groupe soudanais central était très répandu dans le bassin du Haut-Nil et du lac Victoria. Certaines des bases culturelles de cette zone très peuplée de l'Afrique orientale sont plus anciennes que les langues bantu et lwoo qui y sont actuellement parlées.

Le problème du « mégalithique » est-africain

Les ouvrages jadis consacrés à l'Afrique orientale et à son histoire faisaient une large place aux grandes civilisations qui se seraient développées dans l'Antiquité.

On les situait dans la région interlacustre, plus particulièrement dans les hautes terres du Kenya et de la Tanzanie du Nord (il est intéressant de noter qu'il s'agit de l'ancienne zone couchitique). Ces phases historiques étaient fondées sur des « traditions orales » recueillies en dehors de toute

16. Cette classification a été contestée : d'après certains auteurs, le Nyangiya serait plus proche de la grande famille afro-asiatique (à laquelle appartient, notamment, le Couchitique).

méthode scientifique, ou des observations archéologiques portant sur les vestiges d'ouvrages supposés relever de l'art de l'ingénieur et sur les ruines de constructions et de terrasses de pierre sèche. Malheureusement, une grande partie des données ont été inexactement relevées, ou, en tout cas, interprétées sans grande logique ou rattachées à des faits sans rapport avec elles pour cadrer avec des thèses historiques fantaisistes, alors à la mode, telle la fameuse thèse « chamitique ». Cette tendance n'a été que trop facilement adoptée par des auteurs d'ouvrages de seconde main qui ont accepté sans discernement des données présentées comme originales et, dans certains cas, en ont exagéré la portée. Tout aussi illogique est l'hypothèse si souvent avancée que divers types de caractéristiques archéologiques, authentiques ou fantaisistes, avec ou sans artefacts, disséminés sur une vaste région, pouvaient être attribués à un peuple ou à une culture unique à une époque donnée du passé. Une telle hypothèse sous-tend la théorie de Huntingford sur la « civilisation azanienne » du Kenya et du nord de la Tanzanie, qu'il attribuait aux « Chamites » et celle de Murdock sur les « Couchites mégalithiques » qui auraient jadis peuplé cette même région. (Signalons au passage que Murdock s'est expressément opposé aux préjugés « chamitiques » des auteurs qui l'avaient précédé.)

Le mot « mégalithique » est donc un mot trompeur, sans signification culturelle ni scientifique en Afrique orientale. Il n'est cependant pas sans intérêt de rappeler brièvement les données sur lesquelles on se fondait pour établir l'existence de « cultures mégalithiques » anciennes. Il ne s'agit pas toujours de constructions de pierre ! Nous avons déjà mentionné dans ce chapitre les cairns (ou monticules de pierres) qui représentent des tombes ; on les rencontre souvent dans les pâturages du Kenya et du nord de la Tanzanie. Beaucoup, si ce n'est la plupart, datent de la fin de l'Age récent de la pierre (soit de deux ou trois mille ans) et sont probablement l'œuvre de populations ayant parlé une langue couchitique. D'autres peuvent être plus récents. Il est possible, mais non point certain, que quelques-uns des puits creusés dans le roc des prairies arides du sud du pays Masaï en Tanzanie, ainsi qu'au nord et à l'est du Kenya, remontent à la même période, au moment de l'introduction du bétail. Ainsi en est-il de certaines de ces « routes anciennes » des hautes terres, qui ne sont en fait rien d'autre que des « pistes de bétail » accidentellement érodées par le passage continuel, pendant de longues périodes, des troupeaux traversant les crêtes et descendant les pentes jusqu'à l'eau. Nombreuses sont celles qui s'élargissent encore, et de nouvelles apparaissent. Remontant moins loin dans le temps, on retrouve aussi les traces de l'agriculture irriguée pratiquée sur les escarpements de la *Rift Valley* et les massifs montagneux de la Tanzanie septentrionale et du Kenya. Mais on peut démontrer que, par endroits, celles-ci datent au moins de quelques siècles. Les cultures en terrasses le long des pentes sont, en dépit de tout ce qu'on a pu écrire à leur sujet, beaucoup moins rares et beaucoup moins importantes historiquement. Elles n'ont été aménagées que sur des emplacements tout à fait particuliers ou marginaux. Certaines publications mentionnent même dans l'intérieur est-africain des « monolithes » et des « pierres phalliques » dont la présence dans ces contrées est extrêmement douteuse !

Le problème du « mégalithique » de l'Afrique orientale ne se limite cependant pas aux considérations qui précèdent. Il a également été question de « maisons de pierre », d'« enclos » et d'« habitations creusées dans le sol ». Bien qu'on se heurte, là encore, à des descriptions inexactes et à une interprétation erronée, il existe cependant quelques faits archéologiques dont il faut tenir compte. Les vestiges en question sont des murs et revêtements de pierres sèches que l'on rencontre dans deux secteurs distincts. Ces deux ensembles sont totalement différents l'un de l'autre sur le plan culturel, bien qu'ils soient à peu près contemporains, l'un et l'autre remontant au milieu du présent millénaire (donc bien en dehors de la période étudiée dans ce volume).

Le premier de ces complexes comprend ce que l'on nomme les « Sirikwa Holes » qui sont très nombreux sur l'ensemble des hautes terres occidentales du Kenya. Ils représentent les ruines de kraals à bétail fortifiés, aménagés par les populations kalenjin primitives : ce ne sont pas des habitations creusées dans le sol comme on l'a cru jadis. Mais les maisons, rattachées aux kraals, étaient construites en bois et en chaume, non en pierre. En fait, les kraals eux-mêmes étaient normalement construits sans pierre et entourés de terre levée et de palissades. Ce n'est que dans les endroits pierreux que dalles et blocs ont été employés comme revêtements des talus de clôture et des systèmes d'accès. Ainsi cette observation montre bien comment la présence ou l'absence de constructions en pierres doit être expliquée aussi bien par l'environnement que par des considérations culturelles.

Le second ensemble, lui aussi, est situé sur le versant occidental de la grande *Rift Valley*, mais un peu plus au sud, au-delà de la frontière de la Tanzanie. Il comprend plusieurs sites — dont le plus important et le plus connu est Engaruka[17] — situés auprès de rivières propres à l'irrigation au pied des escarpements des « Crater Highlands ». Là les constructions de pierre ont été utilisées à des fins différentes : entre autres, diverses sortes de travaux de défense, notamment de vastes parcs à bestiaux et des enceintes de village. A l'intérieur de ces villages resserrés, bâtis sur le versant de l'escarpement, chaque maison était construite sur un enclos en plate-forme, retenu par un magnifique revêtement de pierres, auquel on accédait par un chemin en terrasses également revêtu de pierres. Cependant, là encore, les maisons n'étaient pas en pierre mais en bois et en chaume. Ce qu'il y a de plus remarquable à Engaruka, c'est l'utilisation de la pierre pour revêtir et épauler les parois de centaines de canaux d'irrigation, et pour diviser et aplanir des milliers de champs s'étendant sur plus de vingt kilomètres carrés.

L'identité et l'apparentement linguistique des habitants d'Engaruka n'ont pas encore été définitivement établis. Ils formaient un ensemble qui a été démembré et assimilé par fragments il y a deux siècles environ. Malgré la remarquable qualité et l'étendue des constructions de pierre sèche, il semble que la population de cultivateurs qui a vécu sur ce site ait stagné dans un isolement relatif, forcée de surexploiter les ressources de son sol et de ses

17. On trouvera une récente mise au point sur Engaruka et les sites qui s'y rattachent dans des articles de H.N. CHITTICK et J.E.G. SUTTON, *Azania*, 1976.

réserves d'eau sur des espaces très restreints. Son mode de vie s'était à ce point spécialisé dans une direction donnée qu'elle n'a pu s'adapter.

Telle est vraisemblablement la réponse qu'il convient de faire aux historiens à l'esprit romantique qui tendront à rechercher à Engaruka plus qu'ils ne pourront y découvrir. Ce site ne peut être invoqué pour étayer des théories sur des « grandes civilisations mégalithiques ». Ce n'était pas davantage une ville de trente mille habitants et plus, comme on l'a jadis cru — et comme on l'a répété dans plusieurs ouvrages. Il s'agissait plutôt d'une communauté paysanne concentrée, vivant d'une agriculture exceptionnellement intensive. Engaruka est remarquable, mais dans son contexte local et comme un exemple de développement et d'effondrement d'une culture rurale dans une situation très particulière. En outre, la principale datation qui le fait remonter au II^e millénaire de notre ère semble maintenant suffisamment précis à la suite de recherches et d'essais au radiocarbone. Dater certains de ces vestiges du I^er millénaire comme on l'a proposé dans les années 1960, l'emploi du radiocarbone ayant donné des dates d'une ancienneté inattendue, est aujourd'hui considéré comme une erreur, du moins pour l'ensemble du site.

CHAPITRE 24

L'Afrique de l'Ouest avant le VII^{e} siècle

B. Wai Andah

L'examen critique des données archéologiques et autres dont nous disposons ne corrobore pas la croyance populaire selon laquelle les sociétés néolithiques et de l'Age du fer en Afrique de l'Ouest devraient essentiellement leurs origines, leur développement et leur caractère général à des facteurs culturels extérieurs. C'est une erreur, en particulier, d'affirmer que, dans la plupart des cas, des idées et des populations venues de l'extérieur, généralement du nord à travers le Sahara, ont stimulé ou provoqué tous les grands événements des premiers temps de la production alimentaire ou du travail du fer et du cuivre. Il ressort plutôt des données disponibles que plusieurs catégories complexes d'ordre régional, sous-régional ou local ont joué un rôle plus ou moins important: que les sites du Néolithique et de l'Age du fer en Afrique de l'Ouest s'expliquent mieux, à une plus ou moins grande échelle, en tant que parties constituantes de systèmes de sites autant que possible intégrés dans le jeu des grandes contraintes écologiques.

Origine de l'agriculture en Afrique de L'Ouest

On ne saurait trop insister sur le fait que, pour avoir une idée exacte de l'histoire et de l'évolution de l'acclimatation des plantes et de la domestication des animaux sous les tropiques, il convient de revoir fondamenta-

lement et dans certains cas, d'abandonner complètement les conceptions et les systèmes de référence traditionnels, c'est-à-dire européens. Des expériences devront être faites pour aider à découvrir combien de temps il a dû falloir pour obtenir les cultigènes africains actuels à partir de leurs divers ancêtres sauvages et dans les différentes niches écologiques. Il est en outre nécessaire d'élargir la portée des travaux archéologiques. Les études sur la succession des plantes et sur les sols dans les sites préhistoriques (par trop négligées jusqu'ici) sont essentielles (pour la raison principale que l'on manque souvent d'indications « directes ») si l'on veut comprendre quand et comment d'autres activités ont pris le pas sur la chasse et la cueillette en Afrique de l'Ouest.

Dans ce contexte, la domestication signifie les mesures qui consistent à soustraire les animaux aux processus de sélection naturelle, à diriger leur reproduction, à les mettre au service de l'homme en les faisant travailler ou donner leurs produits, et à leur faire acquérir, par l'élevage sélectif, de nouveaux caractères en échange de la perte de certains de ceux qu'ils possédaient. La culture des plantes s'entend ici comme la plantation de tubercules ou le semis de graines, la protection des arbres fruitiers et des plantes grimpantes, etc., en vue d'obtenir, à l'usage de l'homme, une quantité appréciable de ces mêmes tubercules et graines.

On s'abstiendra, dans cette étude, d'utiliser des termes comme *vegéculture* et *arboriculture*, d'usage courant dans les textes, mais qui impliquent l'idée d'une évolution graduelle de réalisations culturelles. De même, on ne tiendra pas compte de la définition de l'agriculture (par exemple : Spencer[1]) au sens technologique du terme : « systèmes de production alimentaire qui font intervenir des outils *perfectionnés*, des animaux de trait ou des moyens mécaniques, des méthodes de culture *évoluées* et des techniques de production *éprouvées* ». (Nous avons souligné certains mots pour faire ressortir le caractère relatif d'une telle définition.)

Des études écologiques indiquent, en premier lieu, que la domestication des animaux est réalisable dans les zones tropicale et subtropicale semi-arides de la savane[2] parce que le pH des sols y est assez élevé (± 7,0) ; en conséquence, les macro-éléments, azote et phosphore, sont assez facilement assimilables et les pâturages offrent un apport de protéines relativement élevé. Au contraire, ces études montrent que les animaux domestiques ne constituent pas un élément important de la production alimentaire dans les régions tropicales humides, parce que, notamment, le pH des sols y est généralement faible et que les possibilités d'assimilation des macro-éléments, azote, phosphore et calcium, sont insuffisantes ; il s'ensuit que les pâturages abondent en fibres de cellulose indigestes et présentent une valeur d'échauffement élevée. La production et la déperdition de chaleur chez les animaux posent ainsi de sérieux problèmes pour l'élevage du bétail dans les régions tropicales humides. Pour maintenir un certain équilibre thermique, le bétail de ces régions est

1. J.E. SPENCER, 1968, pp. 501-502.
2. J.C. BONSMA, 1970, pp. 169-172.

généralement de petite taille, d'où l'avantage d'une grande surface par poids unitaire facilitant la déperdition de chaleur. Là où il y a eu effectivement élevage de bétail, le problème des températures élevées a été apparemment résolu par la sélection de bêtes (de petite taille) capables de s'adapter aux conditions tropicales.

En second lieu, les études écologiques révèlent que, contrairement à celles du Moyen-Orient, les plantes annuelles cultivées dans la plus grande partie de l'Afrique de l'Ouest étaient et sont encore adaptées à la croissance dans un climat saisonnier comportant température élevée et forte humidité. Sauf dans les hautes terres fraîches et relativement sèches, l'incapacité des céréales du Moyen-Orient à résister aux microbes pathogènes qui pullulent aux hautes températures fait que leur culture est un échec complet. Des recherches botaniques[3] ont expressément indiqué que certaines plantes telles que le millet (*Pennisetum typhoideum*); des légumineuses comme le pois à vache (*Vigna sinensis*) et le pois voandzou (*Voandzeia subterranea*); des tubercules comme l'igname de Guinée (*Dioscorea cayenensis* et *D. rotundata*); le palmier à huile (*Elaies guinensis*); le fonio (*Digitaria exilis*); l'arachide (*Kerstingiella geocarpa*) et le riz (*Oryza glaberrima*) sont aborigènes et ont été probablement cultivés dès une époque fort reculée dans différentes régions de l'Afrique de l'Ouest[4].

Des données paléontologiques, botaniques, écologiques, ethnographiques et archéologiques s'accordent pour indiquer que, sur le plan général, les premiers complexes de production alimentaire adoptés ont été l'exploitation du sol (cultures), le pâturage et l'exploitation mixte (autrement dit la combinaison de la culture et de l'élevage). Au niveau particulier, ces complexes différaient selon les espèces de plantes cultivées, les races d'animaux élevés, la façon dont étaient pratiqués la culture et l'élevage, ainsi que les types de peuplement et les systèmes sociaux adoptés.

Des données archéologiques et ethnographiques suggèrent, en fait, l'existence en Afrique de l'Ouest des éléments suivants: 1. un élevage de bétail très ancien dans le Sahara septentrional et oriental; 2. des complexes primaires de cultures de graminées, peut-être permanentes, sur les pentes et les escarpements des hautes terres du Sahara central; 3. des complexes de cultures de graminées dans certaines parties du Sahel et des savanes septentrionales, sujettes à des influences en provenance à la fois du nord et du sud. A cet égard, il apparaît que le delta intérieur du Niger, la bordure du massif du Fouta Djalon dans les bassins supérieurs du Sénégal, du Niger et de la Gambie, et les abords soudanais en général ont pu constituer le noyau à partir duquel ont rayonné les cultures du riz (*Oryza glaberrima*), du millet (*Digitaria*), du sorgho et du millet roseau; 4. l'exploitation mixte et l'élevage du bétail dans les régions centrale et orientale du Sahel et dans certaines parties septentrionales de la savane, activités à l'égard desquelles

3. R. PORTERES, 1950, pp. 489-507; *id*., 1951 (a), pp. 16-21; *id*., 1951 (b), pp. 38-42; *id*., 1962, pp. 195-210; H. DOGGET, 1965, pp. 50-59; M.A. HAVINDEN, 1970, pp. 532-555.
4. Voir volume I, chapitre 25.

la dessiccation du Sahara a pu jouer un rôle important ; 5. des complexes de cultures de racines et d'arbres à la lisière des forêts dans l'extrême sud[5].

Ces complexes primitifs « néolithiques » sont caractérisés par des catégories très variées d'objets fabriqués, ainsi que (pour une grande part selon des déductions) par divers types de peuplement et systèmes sociaux, et par diverses méthodes d'utilisation des sols. Dans certaines zones, cependant (par exemple Tiemassas, au Sénégal ; Paratoumbia, en Mauritanie), on constate la rencontre et le chevauchement de deux traditions ou davantage.

En règle générale, les entités chasseresses et pastorales du Nord ont des industries lithiques à base de lames et sont caractérisées par des microlithes géométriques, des pointes projectiles, un très petit nombre ou l'absence d'outils lourds, des gravures sur pierre ou sur coquille d'œuf d'autruche et un choix réduit de poteries assez primitives. D'autre part, les complexes à culture de semis du Sahara central et des prairies septentrionales sont riches en outils de pierre taillée et polie ; ils possèdent un outillage taillé varié, une gamme étendue de poteries morphologiquement diversifiées, mais peu ou point de microlithes et de pointes projectiles. Les complexes de plantation (de racines) du Sud présentent aussi des outils polis et meulés, mais se distinguent principalement par des industries fondées sur la taille et dont les produits consistent surtout en lourds bifaces et couperets taillés. Cette originalité de l'équipement technique est également évidente dans le présent ethnographique ; elle se manifeste dans la culture par l'emploi de la houe et du bâton à fouir, comme aussi par la façon dont on laboure la terre (en sillons profonds ou non) et dont on la prépare, en tenant soigneusement compte du type de plantes cultivées, de la nature du sol, ainsi que de l'humidité potentielle locale.

Premiers complexes d'élevage au Néolithique dans le Nord

On a retrouvé à Uan Muhuggiag (dans le sud-ouest de la Libye)[6] et à Adrar Bous (Aïr)[7] des restes de brévicornes domestiques, et les dates obtenues situent cette domestication du bétail à partir de -5590 ± 200 dans le premier site et de -3830 -3790 dans le second. A Uan Muhuggiag, des restes de moutons étaient également présents. Or, si l'on possède des indices de l'existence, en Egypte et à Kom Ombo, d'animaux à longues cornes contemporains du Pléistocène, il ne semble pas que le bétail brévicorne soit apparu dans la vallée du Nil avant la construction de la grande pyramide de Chéops (-2600).

Le fait que les brévicornes aient été présents dans le Sahara central au moins 1200 ans avant de se manifester sur le Nil exclut toute possibilité qu'ils soient originaires de l'Egypte ou du Proche-Orient. A l'heure actuelle, on ne

5. J. ALEXANDER et D.G. COURSEY, 1969, pp. 123-9.
6. F. MORI, 1965.
7. J.D. CLARCK, 1972.

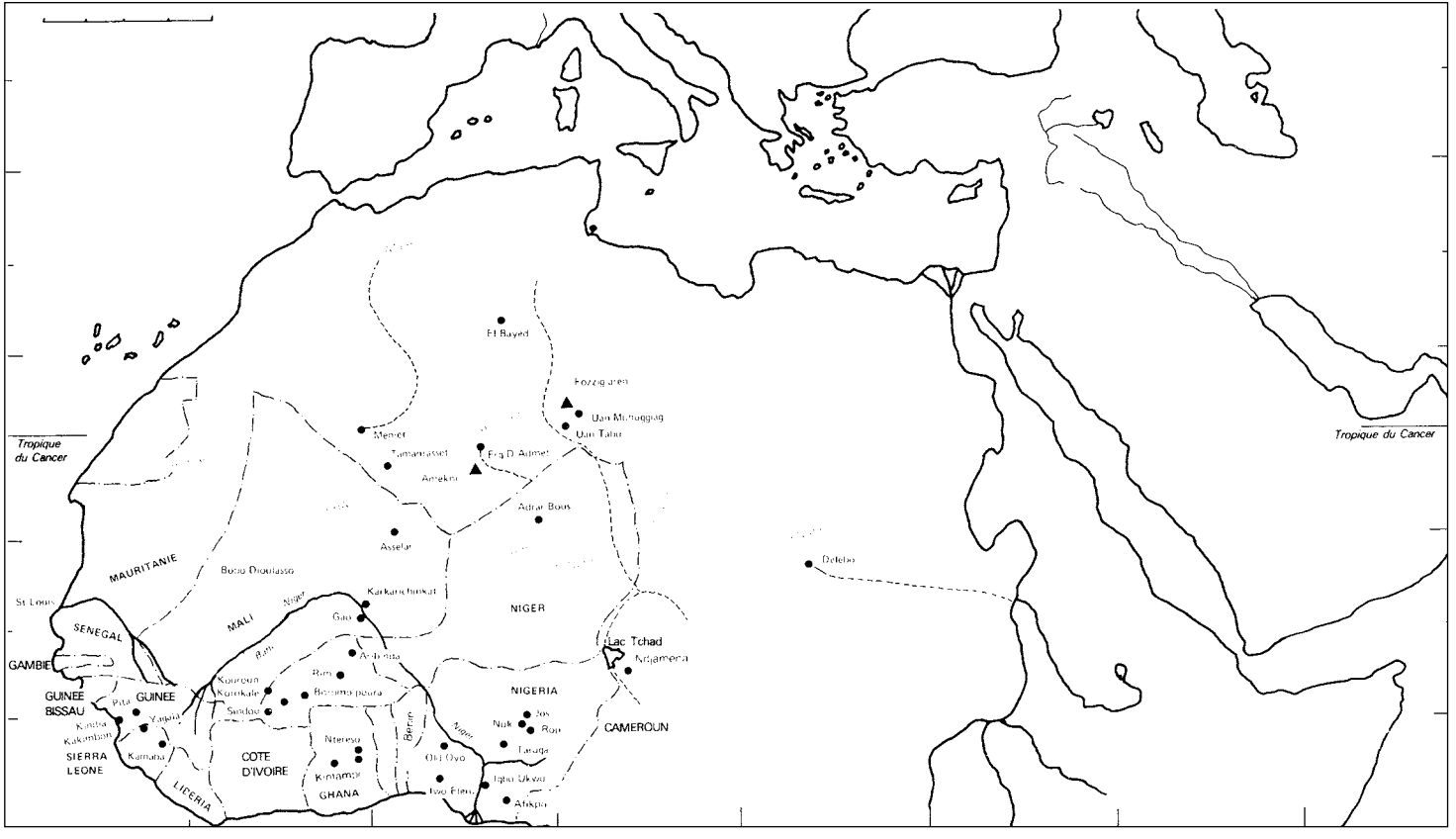

Figure 1. Afrique de l'Ouest : sites préhistoriques importants. (Carte fournie par l'auteur.)

sait pas encore si les progéniteurs du bétail saharien à cornes courtes provenaient du Sahara ou du Maghreb. Toutefois, des mesures des métapodes des animaux de ces deux régions[8] indiquent clairement une diminution de leur taille au cours des âges, les animaux du Pléistocène ayant possédé les plus grands métapodes.

Cependant, des vestiges culturels donnent à penser qu'il a pu exister en Libye un premier exemple de passage de la chasse et de la cueillette au pâturage, étendu en direction du sud-est jusqu'à Adrar Bous (Ténéré – 4000 – 2500), et du sud-ouest jusqu'à Tichitt (phase Khimiya postérieure à – 1500). Dans ces autres zones, les pasteurs ont été apparemment les descendants directs des premiers habitants ; à Tichitt, en particulier, cette nouvelle forme d'existence a probablement supplanté celle de Néolithiques pratiquant la culture de graminées, à moins qu'elle ne l'ait amalgamée. Et s'il en fut ainsi, c'est que le concept de la domestication du bétail a été transféré à ces zones ou que celles-ci se sont trouvées en bordure d'un vaste centre d'une telle domestication. La datation au radiocarbone de sites présentant le *bos* domestiqué (figure 1) indique la possibilité que l'élevage du bétail se soit étendu du cœur du Sahara jusqu'aux confins du Sahara méridional et du Sahel ouest-africain, extension qui ne serait pas sans rapport avec la dessiccation de la région désertique.

Premiers complexes de cultures de graminées au Néolithique

En l'état actuel de nos connaissances, il semble que les premières cultures de graines, *à l'exclusion de toute autre forme de culture*, soient apparues dans les hautes terres du Sahara central (fig. 2), beaucoup plus tôt que n'importe où au sud. Les premiers signes de ces manifestations primitives du Néolithique proviennent principalement des abris sous roche d'Amekni et de Meniet, au Hoggar (fig. 1). A Amekni, Camps[9] a retrouvé deux grains de pollen qui, étant donné leur taille et leur forme, sont considérés comme appartenant à une variété domestique de *Pennisetum* et que la datation situe entre – 6100 et – 4850. Sur le site de Meniet, Pons et Quezel[10] ont également identifié deux grains de pollen appartenant à un niveau remontant à environ – 3600 et qui paraissent provenir d'une céréale cultivée. Hugot[11] pense qu'il s'agit de blé.

D'autres indices, moins concluants, relatifs à la culture de graminées dans cette région proviennent de l'Abri sous roche de Sefar, dans le Tassili ; le radiocarbone les situe vers – 3100. Dans cet abri, des peintures rupestres[12] ont apparemment pour sujet le travail de la terre, tandis que des témoignages linguistiques attribuent à la culture du sorgho dans le

8. A.B. SMITH, 1973, communication personnelle.
9. G. CAMPS, 1969 (a), pp. 186-188.
10. A. PONS et P. QUEZEL, 1957, pp. 27, 35.
11. H.J. HUGOT, 1968, p. 485.
12. H. LHOTE, 1959, p. 118.

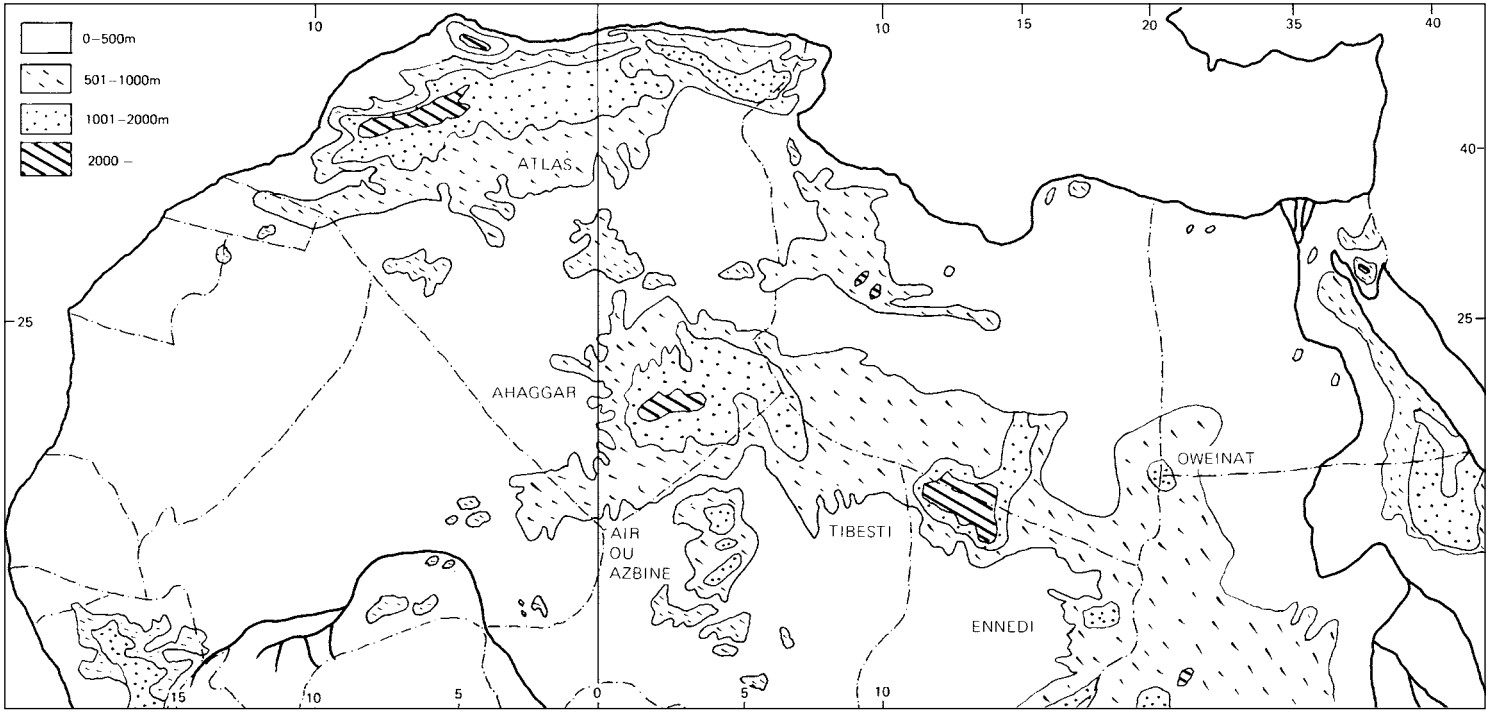

Figure 2. Sahara : carte du relief.
(Carte fournie par l'auteur.)

Sahara central[13] une très lointaine antiquité. Indépendamment de leur utilisation d'abris sous roche, les populations préhistoriques de cette région habitaient des villages relativement étendus et permanents, ou des installations situées à flanc de coteau ou au bord d'escarpements dominant des lacs ou des oueds[14]. Les produits de leur technologie comprenaient en abondance des haches en pierre taillée ou polie, des broyeurs et des meules, des galets évidés, des frottoirs, des poteries et toutes sortes d'outils sur éclats.

On a trop souvent suggéré sans grandes preuves à l'appui[15] que ce complexe de cultures était l'indice d'une diffusion-stimulation en provenance du Proche-Orient via l'Egypte. Avant tout, le complexe culturel, associé aux graines probablement récoltées découvertes dans les sites du Sahara central, est très différent de ceux d'Egypte et du Proche-Orient. Ensuite, les datations des récoltes les plus lointaines sur le plan archéologique retrouvées en Egypte sont apparemment postérieures à celles d'Amekni. Enfin, les similitudes culturelles (par exemple le grand nombre de meules), entre le complexe du Sahara central et le complexe précéramique découvert par Hobler et Hester[16] au voisinage des oasis de Dungal et de Dineigil dans le sud-ouest de la Libye, sont bien insuffisantes pour laisser supposer une proche parenté quelconque. Par opposition au complexe du Hoggar, celui de Libye offre une industrie de lames, non d'éclats; il comprend plusieurs lames arquées, un choix de projectiles, des outils en formes de forets et des bifaces en forme de couteaux. Ce complexe, qui remonte au moins à –6000 et peut-être jusqu'à –8300, présente une plus grande similitude avec les industries épipaléolithiques du nord-est de l'Afrique et de la région nubienne du Nil. Ainsi, bien que le complexe libyen soit situé à l'extrémité nord-est du vaste plateau semi-circulaire qui s'étend à travers le Sahara central, il ne peut en aucune façon être tenu comme le précurseur direct du « Néolithique » du Hoggar qui se présente à l'extrémité sud-ouest de ce même plateau. Il semble que les archéologues qui travaillent dans la région auraient avantage à rechercher le précurseur d'abord dans cette même région du Hoggar.

Il est courant de considérer le Néolithique dans les diverses parties de l'Ouest africain sous l'angle d'influences septentrionales, et cela non sans raison, puisque, dans cette région, certaines des industries de l'Age de la pierre récent présentent des affinités avec les complexes postpaléolithiques du Hoggar ou ceux du Sahara oriental et du Maghreb. Cependant, les principales traditions archéologiques caractéristiques du Néolithique primaire (Age de la pierre récent) de cette région présentent des traits qui leur sont propres, notamment dans la céramique, l'outillage, et les dimensions et l'ordonnance des habitats. A l'époque, ces derniers étaient pour la plupart installés sur des escarpements ou en terrain plat près de lacs ou d'oueds. On distingue trois

13. G. CAMPS, 1960 (b), p. 79.
14. J.P. MAITRE, 1966, pp. 95-104.
15. P.J. MUNSON, 1972.
16. P.M. HOBLER et J.J. HESTER, 1969, pp. 120-130.

traditions principales qui correspondent probablement à des différences dans le cadre économique et social :
— sur la bordure nord de cette région, on trouve des industries comme celles du Ténéré et de Bel-Air (Sénégal) ; elles sont fondées sur les lames et comprennent une variété de microlithes géométriques et/ou de projectiles, et peu ou point d'éléments de pierre polie ou meulée ; quant aux installations, elles sont groupées et relativement réduites
— dans les parties centrales comme celles de Borkou, de l'Ennedi, du Tilemsi, de Ntereso et Daima, on trouve des industries où les microlithes géométriques font défaut, mais qui offrent une variété de projectiles, d'hameçons et de harpons, et des éléments de pierre polie ou meulée. Les zones d'habitat sont relativement étendues ;
— le troisième groupe d'industries, au sud, est représenté surtout par les complexes de Nok et de Kintampo ; il est pratiquement dépourvu de lames, de microlithes géométriques et de projectiles, mais est riche en outils de pierre polie ou meulée. Il est caractérisé par des installations plus vastes et apparemment plus permanentes.

Les indications recueillies à propos sur les sites de Karkarichinkat[17] (figure 3) révèlent que, pendant au moins les derniers temps de la phase humide la plus récente du Sahara (– 2000 à – 1300), cette zone a été habitée par des pasteurs qui vivaient d'une façon peu différente de celle des pasteurs semi-nomades d'aujourd'hui, tels les Nuer du Soudan[18] et les Peul d'Afrique occidentale[19]. Les sites de la partie sud de Karkarichinkat ressemblent à des camps de pêcheurs ou de bergers, comme en témoigne l'abondance de coquilles bivalves et d'arêtes de poissons, ainsi que de restes de *bos* ; mais, mis à part des hameçons, il n'y a que peu ou point d'objets lithiques façonnés. Au contraire, l'abondance de poteries, de figurines d'animaux en argile, d'objets lithiques façonnés (notamment d'une grande variété de projectiles) dans la partie nord de Karkarichinkat fait penser à un abandon de la passivité et un engagement plus marqué dans la voie de l'élevage, de la chasse, et peut-être aussi, dans une certaine mesure, de l'agriculture.

Les groupes culturels qui vivaient dans le nord du Tilemsi, aux alentours d'Asselar, avaient une industrie tout à fait semblable à celle du Ténéré dans la région saharienne (Tixier, 1962[20]) et qui date au moins de la même époque (des restes de squelettes remontent à – 4440). Les deux groupes contiennent des meules, des haches polies et des grattoirs. Les formes géométriques sont plus rares dans le Bas-Tilemsi et des différences sont apparentes dans des éléments tels que les pointes projectiles et la poterie. A Asselar et Karkarichinkat, en dehors de l'élevage du bétail, il semble que ces peuples aient chassé le gibier (gazelles, sangliers, girafes, etc.) Ils ont également pratiqué la pêche, le ramassage de mollusques et la récolte de plantes (*Grewia sp.*, *Celtis*

17. A.B. SMITH, 1974, pp. 33-56.
18. E.E. EVANS-PRITCHARD, 1940.
19. M. DUPIRE, 1962 et 1972.
20. Cet auteur n'est pas cité dans la bibliographie.

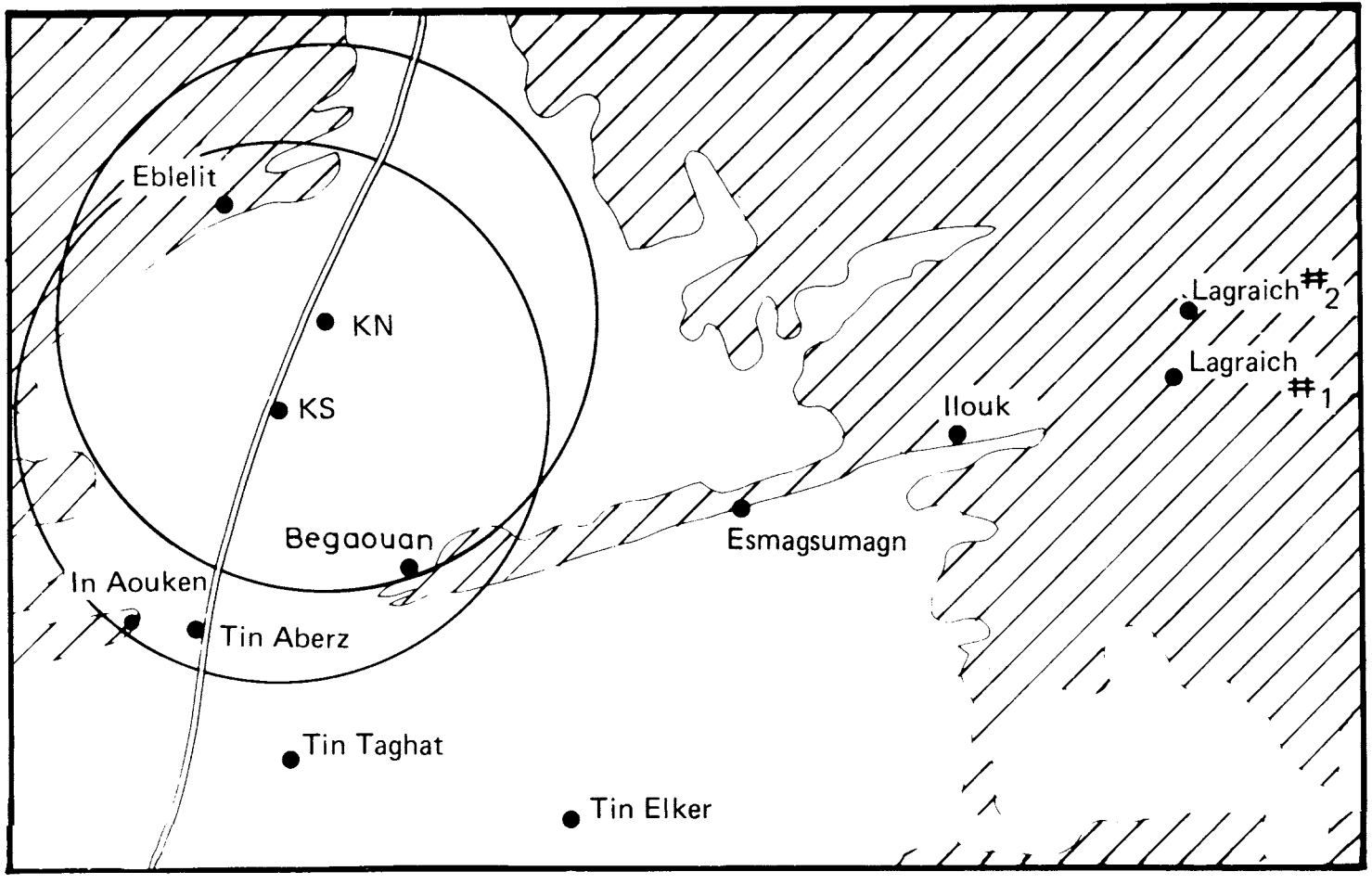

Figure 3. Complexe de la Vallée de Tilemsi (d'après A.B. Smith, 1974).

integrifolia, *Vitex sp.*, et *Acacia nilotica*). L'écologie actuelle de ces plantes laisse supposer des précipitations d'environ 200 mm, ce qui représente le double de celles des temps présents dans la vallée du Bas-Tilemsi. Les études de Camps[21] dans l'erg d'Admer, au sud du Tassili N'Ajjer, donnent à penser que des pasteurs disposant d'industries semblables à celles du Ténéré ont vécu à une latitude aussi septentrionale et qu'ils ont également occupé le Tassili N'Ajjer et les plaines avoisinantes dès le IV^e millénaire, si ce n'est avant.

Les recherches effectuées dans la région du Dhar Tichitt, Mauritanie méridionale (figure 4), ont révélé une séquence en huit phases, bien datées, de l'Age de la pierre récent[22] contenant des données vivrières qui éclairent quelque peu le problème des premières productions alimentaires dans cette zone en particulier et dans la région des cours supérieurs du Sénégal et du Niger en général.

Une explication de la tendance en matière d'agriculture à Tichitt, plausible parce qu'elle concorde beaucoup mieux avec les données archéologiques, voudrait qu'une culture et une propagation spéciales de *Cenchrus biflorus* aient eu lieu depuis la phase Khimyia (–1500), l'intensification et l'extension de cette pratique initiale de production et propagation des plantes s'étendant à plusieurs autres plantes au cours de la phase sèche de Naghez (–1100). Munson et de nombreux autres archéologues semblent oublier que la forme cultivée d'une plante représente l'*aboutissement* et non les débuts du processus d'amélioration. Le temps requis par le processus de sélection des cultigènes diffère selon la plante et les facteurs culturels et écologiques propres à la région. Le fait que seuls le *Pennisetum* et le *Brachiaria deflexa* apportent les ultimes témoignages des efforts d'acclimatation déployés par l'homme indique simplement que c'est avec ces plantes qu'il a obtenu les meilleurs résultats et non pas qu'elles ont été les seules plantes cultivées. Ainsi s'explique aisément l'expansion marquée du *Pennisetum* et la continuité de la présence du *Brachiaria deflexa* au cours des phases ultérieures.

Parfois nommée le *firki*, la région au sud du lac Tchad comprend des plaines d'argile noire qui s'étendent à partir des rivages méridionaux du lac Tchad et dont la formation pourrait être due à des sédiments lacustres amassés en bordure d'un ancien lac plus grand[23]. C'est également la région où Portères pense que le *Sorghum arundinaceum* et le *Pennisetum* (millet perlé ou millet roseau) ont été acclimatés pour la première fois. Cette zone est relativement fertile et bien irriguée. Bien que la moyenne des précipitations annuelles soit faible (655 mm à Maiduguri) et la saison sèche suffisamment longue et chaude (jusqu'à 43°C) pour assécher la plupart des cours d'eau, la région est inondée et impraticable pendant les pluies, par suite, principalement, de l'imperméabilité des plaines parfaitement horizontales. D'autre part, les sols retiennent bien l'humidité une fois qu'ils l'ont absorbée; actuellement, cette rétention est culturellement facilitée par la construction de levées de

21. G. CAMPS, 1969 (a), *op. cit.*
22. P.J. MUNSON, 1967, p. 91; *id.*, 1968, pp. 6-13; *id.*, 1970, pp. 47-48; *id.*, 1972, *op. cit.*; R. MAUNY, 1950, pp. 35-43.
23. R.A. PULLAN, 1965.

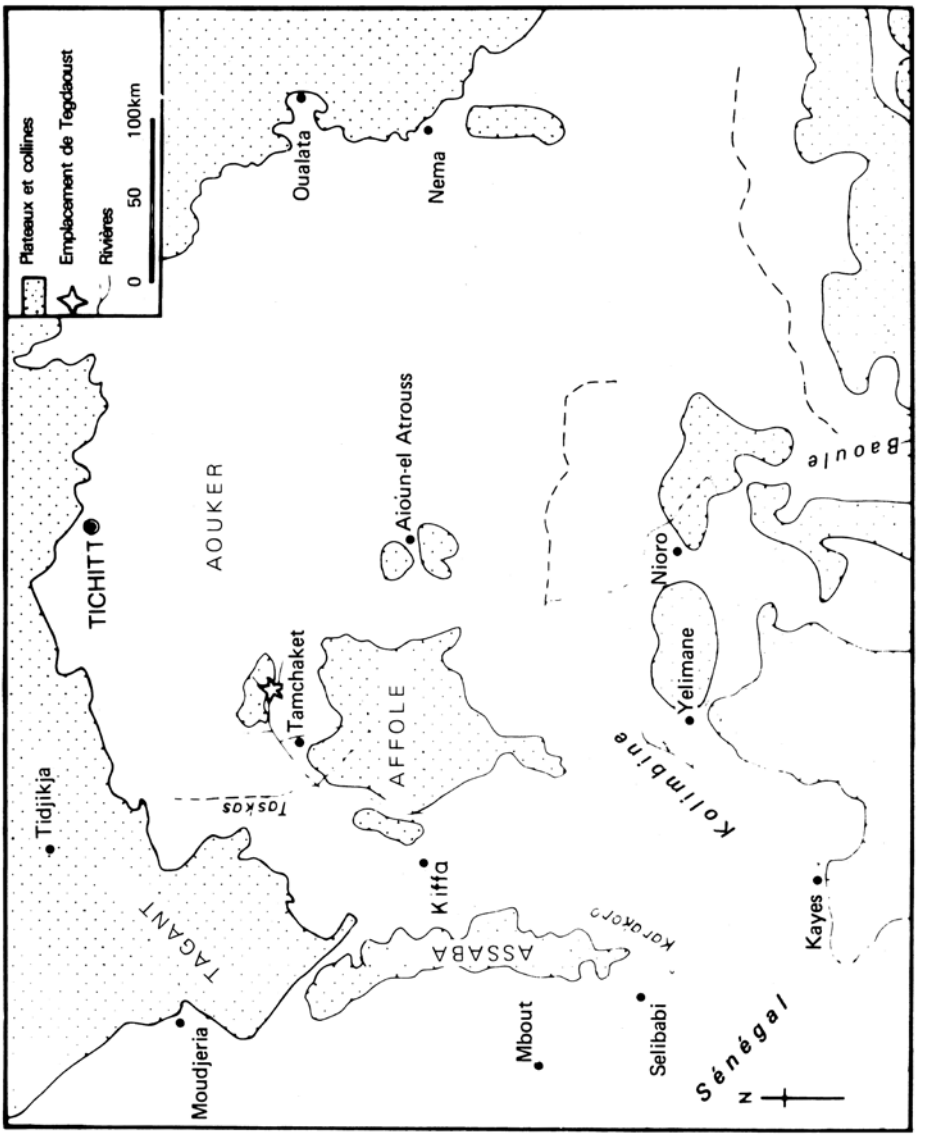

Figure 4. Région de Tichitt.
(Carte fournie par l'Auteur.)

terre de faible hauteur autour des champs. Les inondations saisonnières ont fait de cette région une zone d'habitat favorable, tant pour des cultivateurs que pour des pasteurs, mais les extrêmes saisonniers ont considérablement réduit le nombre des sites habitables, et l'utilisation constante de ces zones dans le passé a entraîné l'accumulation d'habitations sous forme de tertres ou tells.

Les fouilles pratiquées sur certains de ces tertres disséminés dans le Nord du Nigeria, au Cameroun et au Tchad ont jusqu'ici permis de mettre au jour des vestiges d'occupations échelonnées sur de longues périodes, dont on sait que, dans certains cas, elles ont approché et même dépassé 2000 ans. Lebeuf[24] qui a surtout travaillé au Tchad, est convaincu que ces tertres sont liés aux Sao de la tradition orale. Même si ce terme présente une grande signification culturelle ou ethnique, l'auteur de la présente étude éprouve le même scrupule que Connah[25] à s'en remettre à la tradition orale pour identifier des populations dont certaines vivaient voilà 2500 ans.

Connah[26] a procédé également à l'étude systématique d'un des plus remarquables de ces tertres, celui de Daima (14°30′E et 12°12,5′N). Ces vestiges de Daima donnent à penser que des pasteurs de l'Age de la pierre récent ont vécu dans cette région au début du VI^e siècle avant notre ère, gardant des troupeaux de bêtes à cornes, de moutons et de chèvres. Ils auraient utilisé des haches de pierre polie — dont le matériau a dû nécessairement être transporté sur de longs parcours jusqu'à cette région complètement dépourvue de pierres — et fabriqué des outils et des armes en os poli. Parmi les découvertes les plus frappantes faites à ce niveau figurent de grandes quantités d'ossements d'animaux qui témoignent de l'importance de l'élément pastoral, ainsi que de nombreuses figurines d'argile représentant apparemment des animaux domestiques. Les premiers habitants de ce site n'ont vraisemblablement construit qu'en bois et en végétaux, tout métal leur faisant totalement défaut.

A la suite des découvertes faites dans des sites tel que Rop[27] et Dutsen Kongba[28] on a de fortes raisons de croire qu'une phase néolithique parfaitement familiarisée avec l'usage de la pierre a précédé immédiatement la fameuse civilisation de Nok de l'Age du fer (c'est-à-dire avant – 2500) dans la mosaïque de savanes du plateau de Jos. S'il en est ainsi, le niveau correspondant comprenait probablement des produits d'une industrie microlithique en plus des outils de pierre taillée et polie également trouvés aux niveaux de l'âge du fer récent. Les populations de Nok ont fort bien pu faire le commerce de ces outils avec celles qui occupaient, au nord, les régions dépourvues de pierres, et il en est peut-être de même des poteries dont, à Daima, la meilleure représentation consiste en une fine céramique aux surfaces rouges satinées souvent décorées au peigne ou avec la roulette.

24. J.P. LEBEUF, 1962.
25. G. CONNAH, 1969 (b), p. 55.
26. G. CONNAH, 1967 (a), pp. 146-147 ; *id.*, 1967 (b).
27. E. EYO, 1964-1965, pp. 5-13 ; *id.*, 1972, pp. 13-16.
28. R.N. YORK, F. BASSEY, et *al.*, 1974.

Des vestiges archéologiques qui indiquent l'existence d'un groupe de Noirs produisant des denrées alimentaires dès –1400 –1300 et peut-être même avant ont été découverts dans quatre régions principales du Ghana central: à l'est des monts Banda, dans les hautes terres qui entourent Kintampo, dans des sites fluviatiles disséminés dans les étendues boisées du bassin intérieur de la Volta, et dans les plaines d'Accra à l'extrême sud. Il s'agit des complexes de Kintampo-Ntereso.

Sans doute est-ce sur le plan de l'environnement plutôt que sur celui du matériel culturel que ces groupes de sites peuvent être maintenant différenciés. Les enduits cuits sont assez courants à Kintampo et indiquent des habitations plus ou moins fixes. Les planches polies et les « râpes » (également dénommées cigares en terre cuite) largement répandues dans des secteurs où la pierre propre à la taille est absente sont révélatrices d'une sorte de commerce interrégional. Sur trois des sites de Kintampo, des vestiges montrent également que le complexe de Kintampo a succédé à un autre possédant une tradition toute différente du travail de la céramique et renfermant un ensemble d'objets lithiques aussi bien que d'origine animale suggérant la pratique à une grande échelle de la chasse, de la cueillette et d'une culture alimentaire naissante.

Ntereso représente dans la région de Kintampo un site assez particulier, dont la portée est difficile à déterminer. Il se trouve sur une petite élévation de terrain dominant un site fluviatile où les ressources aquatiques (coquillages, poissons) avaient une grande importance. Il est donc probable que la présence de harpons et d'hameçons dans cette industrie indique une adaptation spéciale à une situation riveraine. On trouve également une grande variété de pointes de flèches fort bien travaillées, uniques dans les parages et qui témoignent d'affinités sahariennes. Les datations au radiocarbone (en moyenne –1300) situent ce site approximativement à la même époque que Kintampo (c'est-à-dire postérieurement à –1450). Les ossements d'animaux découverts appartiennent pour la plupart à des espèces sauvages, des antilopes en particulier. Toutefois, on a également identifié des chèvres naines[29]. Davies[30] a affirmé que les épis de *Pennisetum* servaient de roulettes pour décorer certaines céramiques, mais cette observation n'est guère concluante, puisque, ainsi qu'on l'a fait remarquer[31], de petites oscillations rapides d'un peigne aux dents fines peuvent produire les mêmes effets.

Les lisières de la forêt

Un complexe industriel nettement local et dont le caractère diffère de celui des industries antérieures de l'Age de la pierre récent a succédé directement à ces dernières dans les zones en bordure de la forêt en Afrique de l'Ouest, ainsi que dans les grandes prairies du nord de la Haute-Volta centrale. Cette industrie empiète sur un complexe néolithique plus septentrional de certaines parties du Sénégal, du Mali et de la Mauritanie (le Paratoumbien de Vaufrey).

29. P.L. CARTER et C. FLIGHT, 1972, pp. 277-82.
30. O. DAVIES, 1974.
31. C. FLIGHT, 1972.

Les premiers producteurs d'aliments de la région de la forêt (appelés Néolithiques de Guinée) habitaient des abris sous roche et des grottes aussi bien que des installations en plein air. Comme abris, on peut citer Yengema[32], Kamabai et Yagala, tous en Sierra Leone[33], Kakimbon, Blande et les « Monkey Caves » en Guinée, Bosumpra au Ghana, Iwo Eleru et Ukpa au Nigeria. D'Iwo Eleru proviennent des indices qui permettent de penser que les prédécesseurs de ces populations étaient, comme les populations néolithiques, noirs. Les plus connus des habitats en plein air comprennent les sites de la vallée et des contreforts du Rim, dans le nord de la Haute-Volta centrale, et les sites de Rarenne, de Tiemassas et du cap Manuel, sur le littoral du Sénégal.

Dans nombre de ces zones, les « Néolithiques de Guinée » occupaient ou exploitaient des sols rocheux contenant des affleurements de quartz, de la dolérite et des silex métavolcaniques. En outre, il apparaît que, dans des sites tels que Rim, les versants des collines étaient utilisés pour des cultures en terrasses. Les caractéristiques les plus courantes de ce complexe sont de lourds outils en forme de pics taillés en bifaces, des bifaces semi-circulaires (les houes de Davies) et d'autres bifaces également primitifs, un grand nombre et une grande variété de haches polies, de meules, quelques pilons et de petits fragments de quartz, notamment des « outils esquilles », et de la céramique décorée à la roulette. Les bifaces en forme de pics et en demi-lune paraissent procéder des bifaces et pics nucleiformes Sango, et l'on a émis l'avis[34] qu'ils servaient probablement pour la plantation et la récolte des tubercules et pour creuser des pièges à gibier. Les pilons et les mortiers (qui avaient sans doute leur réplique en bois) devaient être utilisés pour broyer les tubercules tropicaux fibreux à peu près comme on le fait encore de nos jours[35].

Là où ce complexe se rencontre avec une tradition plus septentrionale, comme dans le Paratoumbien du Mali et de la Mauritanie, et au Sénégal (entre Pointe-Sarenne et Tiemassas), on trouve généralement les types précités d'objets façonnés mêlés à des pointes foliacées, des lames à entailles et des lames aux bords retouchés. A Tiemassas, le complexe local (Néolithique méridional), situé grâce à la stratigraphie naturelle à une époque comprise entre −6000 et −2000[36], précède nettement le Néolithique septentrional (Belairien) surimposé; il découle directement des traditions locales de l'Age de la pierre récent.

Il est significatif que ces indices archéologiques de la jonction Mali-Mauritanie-Sénégal semblent étayer la thèse de Portères selon laquelle les riz africains à gaine rouge (*Oryza glaberrima* et *Oryza stapfili*) pourraient avoir été initialement acclimatés grâce à une méthode indigène de culture humide vieille d'au moins 3500 ans dans les vastes plaines inondées du Haut-Niger entre Ségou et Tombouctou, région du Mali où le Niger se ramifie en de nombreux cours d'eau et lacs (delta intérieur du Niger). De là, cette culture

32. C.S. COON, 1968.
33. J.H. ATHERTON, 1972, pp. 39 sq.
34. O. DAVIES, 1968, pp. 479-482.
35. T. SHAW, 1972.
36. C. DESCAMPS, D. DEMOULIN et A. ABDALLAH, 1967, pp. 130-132.

a pu se répandre le long du cours de la Gambie et de celui de la Casamance jusqu'aux populations côtières de la Sénégambie. Il est non moins intéressant de noter que l'idée que la culture du riz a pu résulter de l'importation de connaissances en matière de cultures céréalières ne résiste pas à l'examen des indices botaniques. Portères[37] a fait remarquer que, si la forme ancestrale du blé (*emmer*) produisait des graines comestibles qui pouvaient être récoltées à maturité, ce qui permettait de les cultiver ensuite, tel n'était pas le cas pour le riz africain, dont les formes ancestrales ne produisaient pas de graines récoltables.

Plus à l'est, en particulier dans le cas des sites de la Sierra Leone, d'Iwo Eleru et de Bosumpra, les datations et la nature des stratifications archéologiques dans les zones des lisières de la forêt donnent à penser que de grands changements sont intervenus dans la technologie (céramique, outils de pierre polie, etc.), concordant vraisemblablement avec les débuts de la culture indigène de plantes locales telles que les ignames à noix et les palmiers à huile. Ces changements ont remonté de là vers le nord.

Ainsi l'ensemble des informations tendent à montrer que le Sahara central et les hautes terres avoisinantes du Sahel ont constitué le centre des premières cultures spontanées de certaines graminées, en particulier du *Pennisetum* et du sorgho, tandis que les zones du Nigeria à la lisière de la forêt ont été le lieu des premières cultures indigènes de certaines racines (ignames, ignames à noix) et de certains arbres (palmier à huile). D'autre part, les confins de la forêt à l'extrême ouest constituaient le point de départ de la culture du riz. Traitant plus spécialement du sorgho, Portères[38] a noté que, des trois régions qui possédaient des réserves substantielles de sorgho non cultivé (Afrique de l'Ouest, Ethiopie et Afrique de l'Est), l'Afrique de l'Ouest présente un intérêt particulier, parce que, à la différence de l'Afrique de l'Est (et de l'Asie), ses spécimens actuels sont uniques au lieu de résulter de croisements entre les trois formes primitives. Plus récemment, cependant, Stemler et ses collaborateurs[39] ont proposé de considérer *Candatum* comme une variété relativement nouvelle de sorgho, obtenue pour la première fois peu après 350 de notre ère par des populations de l'actuelle République du Soudan parlant une langue de la famille Chari-Nil.

Alors qu'elles indiquent que l'homme du Néolithique du Sahara central (environ –7000) est le premier de tous les néolithiques cultivateurs primitifs, les datations au radiocarbone révèlent aussi que, dans les zones à la lisière de la forêt, le passage à la production alimentaire a eu lieu beaucoup plus tôt que dans les zones du Soudan et du Sahel, au nord. A Iwo Eleru, cette transition s'est étendue sur une période allant de peu après –4000 –3620, jusqu'à –1500. Dans l'abri sous roche d'Upka, près d'afikpo (5°54′N; 7°56′E)[40] la datation de la couche renfermant de la poterie et des houes néolithiques indique une période comprise entre –2935 ± 140 et –95.

37. R. PORTÈRES, 1962, pp. 195-210.
38. R. PORTÈRES, 1962, *op. cit.*,
39. A.B.L. STEMLER, J.R. HARLAN et J.M.J. DEWET, 1975, pp. 161-183.
40. T. SHAW, 1969 (b), pp. 364-373.

C'est un peu plus tard que le Néolithique de Guinée apparaît en Sierra Leone, à l'est, et en Haute-Volta, au nord. Dans la grotte de Yengema, une datation thermoluminescente pratiquée sur de la poterie représentant « plus ou moins le commencenment et la fin du Néolithique de la céramique » indique une époque s'étendant de – 2500 à – 1500. A Kamabai, les niveaux néolithiques couvrent également une période allant de – 2500 à + 340 ± 100. Dans le centre nord de la Haute-Volta (Rim), ce même type d'industrie se situe entre – 1650 et + 1000.

Le caractère spécifique du Néolithique guinéen des lisières de la forêt et sa datation par rapport aux premiers complexes culturels de production alimentaire dans la savane et le Sahel suggèrent non seulement que le passage à la production alimentaire est survenu plus tôt dans les zones forestières, mais encore qu'il a été indépendant des influences septentrionales. Ces indices viennent ainsi à l'appui de l'idée que des cultures indigènes telles que le riz (à l'Ouest), les ignames et le palmier à huile (à l'est) dans la région forestière sont le résultat d'initiatives anciennes prises indépendamment par les populations locales. A cet égard, il convient aussi de remarquer que l'usure des dents du squelette d'Iwo Eleru[41] peut s'expliquer par la mastication de tubercules enduits de sable appartenant à une espèce telle que les ignames. Il n'est pas moins significatif que les sites néolithiques guinéens prédominent nettement en bordure de la forêt, dans les forêts-galeries le long des cours d'eau, ou dans les clairières, lieux qui sont tous l'habitat naturel de l'igname.

Le fait que les Néolithiques de Guinée se soient avancés vers le nord jusqu'en Haute-Volta et qu'on les y trouve encore plus tard (tandis qu'ils se mêlent à des éléments du nord dans certaines parties du Mali, de la Mauritanie et du Sénégal) indique que des influences méridionales ont bien pénétré au nord. A l'instar de nombreux cultivateurs de la forêt tropicale de nos jours, il se peut que les Néolithiques cultivateurs d'arbres et de tubercules aient pratiqué, au moins dans les débuts, l'agriculture semi-nomade et aient, par conséquent, vécu en petits groupes et dans des installations relativement petites plutôt que le contraire.

Affirmer ainsi que les complexes des premiers Néolithiques de l'Ouest africain présentaient des caractéristiques locales bien déterminées, dont beaucoup témoignaient d'un effort d'adaptation économique et social indépendamment développé, en réponse à des conditions écologiques pariculières, ne signifie pas que chacun de ces complexes constituait une enclave isolée. Les quelques restes de squelettes découverts font penser que les populations de la plupart de ces zones étaient noires.

Au Sahara, le Néolithique apparaît comme un mélange de Méditerranéens et de Noirs; ce sont eux qui peuplent le Tassili néolithique. En se repliant vers le sud, ils ont probablement donné naissance à plusieurs des groupes mélanodermes peuplant la savane actuelle.

Que les premières populations néolithiques noires de l'Afrique de l'Ouest n'aient pas vécu dans des enclaves culturelles isolées, c'est ce qui

41. T. SHAW, 1971, p. 65.

ressort également de similitudes dans les caractéristiques de la poterie (par exemple la technique « oscillante » et la décoration par empreintes de peigne). Si la datation est exacte, il est vraisemblable que ces particularités de la poterie se sont propagées à partir du Sahara central (où était connue la culture de graminées) jusqu'à des régions du Sahel et de la savane. D'autre part, la roulette était plus spécifiquement un objet du sud, alors que les lignes ondulées pointillées ou continues, typiques des régions nilotiques, sont totalement absentes dans le sud et n'apparaissent que dans quelques complexes du Sahara oriental et central (Hoggar, Bornou-Tchad et Sud-Ennedi).

Il est également important d'insister sur le fait que les changements survenus dans la production alimentaire n'ont pas obligatoirement entraîné l'utilisation d'un outillage visiblement nouveau. Des exemples ethnographiques incitent l'auteur de la présente étude à penser qu'une telle évolution a pu dépendre de changements dans les méthodes de travail et d'utilisation des sols, sans nécessairement impliquer une modification des outils. On peut citer comme exemples la construction de terrasses et le billonnage amélioré, l'utilisation du fumier, le binage et le sarclage, le repiquage, la polyculture, l'utilisation rationnelle des ressources en eau et la conservation des sols. Il est possible qu'on ait eu recours à de tels changements en divers lieux et à diverses époques, lorsque, pour une raison ou une autre, les terres cultivées venaient à se faire vraiment rares. Cette évolution des méthodes agricoles n'a pas laissé d'influencer l'organisation sociale et les caractéristiques de peuplement, mais on ne saurait généraliser, attendu que ce facteur a agi concurrremment avec d'autres dont le type et le caractère variaient probablement d'une région à l'autre.

Selon les données dont on dispose aujourd'hui, il a existé au moins quatre zones principales de développement au Néolithique, dont deux se situaient à l'extrême nord de l'Afrique de l'Ouest. C'est surtout dans les vastes plaines de la région septentrionale que la forme pastorale de la transhumance s'est établie de très bonne heure. Dans les régions lacustres, dans les vallées et sur les pentes des collines avoisinantes, la culture de graminées et, dans certains cas, l'élevage associé à la culture ont prédominé. D'autre part, au sud, les terres basses et les lisières des forêts ont été des centres principaux de cultures de plantes et d'arbres.

On distingue, en Afrique de l'Ouest, deux foyers principaux: l'un au nord, dans la zone intermédiaire Sahel-Soudan, l'autre au sud, en bordure de la région forestière. Ces deux zones clés étaient ainsi comprises dans des régions à saisons opposées, avec une saison défavorable à la croissance végétale (chaleur, sécheresse, froid). Dans un tel cadre écologique, les plantes accumulent des réserves qui leur permettent de résister et de reprendre avec vigueur une vie nouvelle quand revient la saison « favorable ». Ces réserves prenaient la forme de racines et de tubercules dans le sud, et de graines dans le nord de la zone soudanaise.

Dans la forêt et la savane, où les variations climatiques saisonnières sont inexistantes ou presque, les plantes croissaient à un rythme lent et régulier. Elles n'avaient pas à lutter pour vivre, ni à accumuler de réserves, et c'est ce

qui a probablement encouragé les essais d'acclimatation dans les deux zones clés. Enserrée entre celles-ci, la savane centrale a été, selon toute apparence, le point de rencontre des influences du nord et du sud.

Un facteur important est constitué par le fait que la saison de pousse des plantes était plus longue dans la région des terres basses forestières, tandis que les sols des zones lacustres et fluviatiles du nord étaient à la fois plus fertiles et tout aussi faciles à travailler. Le genre de vie de l'homme dans ces régions en était influencé dans une certaine mesure, comme l'était son action sur la nature. Si, dans les régions du nord, il suffisait de défricher quelques arpents de brousse pour pouvoir ensuite travailler le sol à la houe, une activité agricole en expansion dans les zones de la forêt entraînait souvent une déforestation plus intense (ou plus étendue), ce qui n'allait pas forcément de pair avec l'agrandissement et la permanence des installations. Là où, dans le premier système, une surface limitée de terrain pouvait être exploitée de façon continue, il fallait souvent, dans le second, pratiquer un type de culture semi-nomade. Ces différences fondamentales de systèmes d'exploitation ont eu, au cours des âges préhistorique et historique, des répercussions importantes sur les dimensions et le caractère des groupes sociaux de l'Afrique de l'Ouest, ainsi que sur la nature de leurs installations. Mais le développement des premières productions alimentaires ainsi que ses conséquences ont varié dans une certaine mesure avec le cadre écologique.

Cependant, dans les trois principales régions culturelles, le passage de la cueillette à la culture alimentaire a modifié de diverses façons l'attitude de l'homme envers son environnement naturel et son groupe. De cueilleur il est devenu producteur et « conservateur » et a pu, par la suite, échanger (grâce au commerce à grande distance) les produits qui manquaient à ses voisins contre les denrées dont avait besoin son propre groupe. L'évolution économique a, en outre, encouragé l'homme à se livrer à des activités artisanales et à mettre au point de nouvelles techniques (céramique, travail des métaux, etc.), ainsi qu'à jeter les bases de réseaux commerciaux actifs et complexes et de transformations profondes de la société. Mais ces transformations ont différé, par leur nature et leur ampleur, avec le type de base agricole qui avait été créé.

l'Age du fer primitif

Les étapes du développement de l'Age du fer ne semblent pas avoir beaucoup différé de celles du Néolithique, si ce n'est que les premiers exemples du passage à l'Age du métal, et en particulier du fer, en Afrique de l'Ouest, ont été constatés aux deux extrémités de la zone Sahel-savane plutôt que dans les secteurs forestiers du sud. A cet égard, de même que pour les débuts de la production alimentaire, l'ensemble des indices culturels et chronologiques permet de penser que, dans cette entreprise qui aboutit au travail du métal, la part indigène est loin d'avoir été négligeable.

Ainsi qu'il a été exposé en détail ailleurs[42], les traces de l'Age du fer primitif en Afrique de l'Ouest se répartissent, sur le plan typologique et,

42. B.W. ANDAH (ex. Wai-Ogosu B.), 1973.

dans une certaine mesure, chrono-stratigraphique, en collections d'objets comprenant: 1. des poteries et des outils en fer et en pierre polie; 2. des poteries et du fer ou d'autres métaux, parfois en relation avec des coutumes funéraires particulières (jarres); 3. des poteries exclusivement.

Les sites où des traces du travail du fer sont mélangées avec celles d'une industrie de la pierre plus ou moins florissante constituent ordinairement les types d'assemblage les plus anciens de l'Age du fer et illustrent probablement le passage de l'Age de la pierre à l'Age du fer. Des sites correspondant à ces industries traditionnelles ont été découverts dans plusieurs parties de l'Afrique de l'Ouest et aussi ailleurs (par exemple dans la région des Grands Lacs, en Afrique de l'Est). Ces industries ont généralement laissé des scories de fer, des lames de couteau, des fragments de flèches et de pointes de lances, des hameçons et des bracelets, des pierres-marteaux, un choix d'outils en forme de hache ou d'herminette, des disques ou des anneaux de pierre, des meules et des polissoirs. Il existe également différentes tendances régionales. Ainsi, les figurines en terre cuite sont particulièrement caractéristiques du Nigeria septentrional, mais sont également présentes dans quelques sites du Ghana. Des tuyères et des fragments de ce que l'on pense être des parois de fours ayant servi à la fusion du fer ont été découverts dans le Nigeria septentrional. D'autre part, des outils bifaces grossièrement taillés sont tout à fait typiques des sites de Kamabai et Yagala en Sierra Leone. A Rim, en Haute-Volta, de lourds outils bifaces du même genre, ainsi que des haches et des herminettes, sont présents avec des jarres funéraires, ce qui témoigne d'une parenté avec le Néolithique de Guinée des temps antérieurs.

Les caractéristiques régionales sont également manifestes dans la céramique de l'Age du fer primitif. Ainsi, la séquence de Bailloud[43] concernant l'Ennedi et comprenant deux styles apparentés, Telimorou et Chigeou, qui s'étendent sur la période de transition entre le Néolithique récent et l'Age du fer primitif, est apparemment liée à la « céramique cannelée » de Coppens[44] pour le Tchad et au style Taimanga de Courtin[45] pour Borkou. Telimorou est associé avec les plus anciens emplacements de villages à l'air libre et daterait, suppose-t-on, du premier millénaire avant notre ère. Bailloud et Courtin soulignent les points communs qui existent entre ces styles de céramique et ceux du groupe C de Nubie, encore que ces derniers paraissent remonter beaucoup plus loin (ayant commencé vers –2000). La plupart des caractéristiques de la décoration de ces styles: bandes d'impressions obliques au peigne, hachures gravées entrecroisées, entrelacs, triangles hachurés gravés, chevrons en faux relief, rainures parallèles, etc., sont également typiques des complexes de l'Age du fer primitif découverts à Taruga, sur les sites reconnus par Lebeuf au lac Tchad, à Sindou, dans les niveaux 2 et 3 de Ntereso, ainsi que dans les grottes de la Sierra Leone. Certaines des caractéristiques du style Taruga primitif semblent annoncer

43. G. BAILLOUD, 1969, pp. 31-45.
44. Y. COPPENS, 1969, pp. 129-146.
45. J. COURTIN, 1960, pp. 147-159.

le « complexe d'Ife » en ce qui concerne les traditions en matière tant de céramique que de figurines.

Contrastant avec ce qui précède, les styles des poteries plus récentes de Taruga ressemblent davantage à ceux des niveaux du Néolithique et de l'Age du fer inventoriés à Rim. Dans l'un et l'autre cas prédominent une grande quantité de décorations obtenues au moyen de roulettes gravées et en spirale et l'on trouve quelques exemples de l'usage de la roulette en épi de maïs. Peut-être la mieux connue à ce jour des sociétés de l'Age du fer primitif en Afrique de l'Ouest est-elle celle de Nok. Il semble que cette société ait été aussi une des plus anciennes et des plus influentes. Les gens de Nok travaillaient le fer sans aucun doute dès –500 et probablement même un peu auparavant. Ce qu'on connaît le mieux de leur culture, c'est sa très remarquable tradition artistique et, en particulier, les figurines de terre cuite. Malgré leur connaissance du travail du fer, les populations de Nok ont continué à se servir d'outils de pierre lorsqu'ils les considéraient plus appropriés. Parmi ceux-ci, on note des meules, des galets évidés, ainsi que des haches taillées ou polies. Même lorsqu'ils ont coexisté à la même époque et dans le cadre de la même tradition artistique, certains des sites de Nok ont présenté des caractéristiques originales laissant supposer des variantes régionales. C'est ainsi que les haches en pierre polie étaient totalement absentes de Taruga et qu'il existe des différences dans la poterie domestique de Samum Dukiya, de Taruga et de Katsina Ala[46].

Outre qu'elle était fermement établie il y a largement plus de 2500 ans, la culture Nok a eu, de toute évidence, une influence profonde. Ainsi, on retrouve certains des traits propres au style de Nok dans les figurines d'argile de Daima, où le travail du fer n'a commencé que vers les V^e ou VI^e siècles de notre ère.

Connah pense que, aux environs du VIII^e siècle de notre ère, les premiers habitants de Daima ont été remplacés par un peuple qui faisait un ample usage du fer, cultivait surtout les céréales et avait avec ses voisins de plus larges contacts que ses prédécesseurs. Mais la tradition de l'inhumation dans la position accroupie a continué, de même que la fabrication de figurines en argile. A aucun moment ces populations n'ont enterré leurs morts dans les énormes jarres généralement dénommées vases Sao, bien que ce type de poterie ait été présent dans la partie supérieure des tertres funéraires.

Dans un rayon de 100 km autour de Ndjamena (ex-Fort-Lamy), en République du Tchad, de nombreux et importants tertres d'anciens villages, certains atteignant jusqu'à 500 m de long, ont été découverts sur des collines naturelles ou artificielles longeant les rives des cours d'eau de la vallée du Bas-Chari. Ils renfermaient à peu près les mêmes objets qu'à Nok et à Daima. Parmi ces objets se trouvaient de belles figurines en terre cuite, représentant des personnages ou des animaux, des ornements de pierre, des armes en cuivre et en bronze, et des tessons par milliers. D'énormes vases funéraires étaient également utilisés dans ces villages, qui étaient clos de murs défensifs.

46. A. FAGG, 1972, pp. 75-79.

Pour ces sites Sao, Lebeuf (1969) a obtenu des datations au radiocarbone allant de –425 à +1700, ce qui semblerait couvrir la période entière de Sao I, II et III. Toutefois, Shaw[47] estime que ces délimitations ne sont pas définies de façon satisfaisante par la stratigraphie et le matériel culturel. Si la datation –425 devait correspondre à un niveau contenant du fer, son importance serait évidente.

Pour le Nigeria méridional, Willett[48] fait remarquer que « tant de traits de la culture de Nok, et notamment de son art, se retrouvent dans les cultures ultérieures ailleurs en Afrique de l'Ouest qu'il est difficile de ne pas croire que, telle que nous la connaissons, cette culture représente la souche ancestrale dont découle l'essentiel des traditions sculpturales de cette partie de l'Afrique ». Que cette observation soit juste ou non, il est certain que les nombreuses similitudes constatées dans les arts de Nok et d'Ife ne sont pas dues au hasard[49]. Comme à Nok, on trouve à Ife, à Benin et, à un moindre degré, dans d'autres anciennes villes du pays Yoruba une tradition sculpturale naturaliste qui remonte au moins à +960 (±130), ainsi que des pendeloques et colliers compliqués.

La poterie domestique que l'on trouve à Ife représente un progrès sur les spécimens de Nok, surtout en ce que la décoration en est plus variée; celle-ci faisait appel, notamment, à la gravure (lignes droites, zigzags, pointillisme, motifs curvilignes), au polissage, à la peinture, à l'empreinte de roulettes en bois sculpté ou corde tressée. L'application de bandes d'argile servait également à la décoration, et des fragments de poterie pavaient le sol des habitations.

Les fouilles d'Igbo Ukwu[50] ont révélé que l'on travaillait certainement le fer dans le Nigeria du Sud-Est dès le IXe siècle de notre ère, mais rien n'empêche de penser qu'on ait pu le faire plus tôt. L'art du forgeron exigeant une grande habileté, sa pratique est restée l'apanage de certaines communautés et de certains lignages. Les forgerons Igbo les plus renommés sont ceux d'Awka (à l'est d'Onitsha), qui ont apparemment obtenu d'abord leur fer (ou leur minerai?) des fondeurs Igbo d'Udi, à l'est d'Awka, et n'ont été ravitaillés que beaucoup plus tard en fer européen. D'autres foyers de métallurgie chez les Igbo étaient ceux des Abiriba — fondeurs Igbo de la Cross River (à l'est) —, des forgerons du fer et du bronze établis près de la chaîne de collines Okigwe-Arochuku, et des forgerons Nkwerre, dans la partie méridionale de cette région.

En raison du nombre trop restreint de travaux archéologiques entrepris dans cette zone, il est difficile de commenter en détail les modalités de l'évolution du travail du fer. Le voisinage des sites d'Akwa et d'Igbo Ukwu et, en général, la similitude de beaucoup de spécimens suggèrent la possibilité de relations, mais l'écart dans le temps est très grand entre les deux complexes, et les forgerons d'Akwa n'ont pas fait montre, tout au moins à des époques

47. T. SHAW, 1969 (a), pp. *226-229*.
48. F. WILLET, 1967, p. 117.
49. F. WILLET, 1967, *op. cit.*, p. 120.
50. T. SHAW, 1970 (a).

plus récentes, de certaines des qualités artistiques et techniques — notamment en ce qui concerne la fonte du bronze — caractéristiques des produits d'Igbo Ukwu.

Dans la zone d'Akwa[51] des fouilles ont mis au jour quinze gongs en fer et un glaive du même métal semblable à ceux que fabriquent encore de nos jours les ferronniers d'Awka, ainsi qu'un grand nombre de cloches en bronze coulé et d'autres objets qu'on ne peut attribuer aussi aisément aux artisans d'Awka et qui datent de + 1495 (± 95).

Nous n'avons pas non plus de précisions sur l'époque où ont pu être entretenues des relations culturelles entre Ife et Igbo Ukwu, bien que Willett pense qu'Ife remonte peut-être beaucoup plus loin que nous ne l'imaginons aujourd'hui et qu'elle puisse même être beaucoup plus proche de Nok que ne le suggèrent les informations actuellement en notre possession (vers le XIII^e ou XIV^e siècle de notre ère). Si, comme tendent à le démontrer des indices ethnographiques découverts au Nigeria méridional, et comme l'estime Frobenius, les colliers d'Ife sont bien les mêmes que les « akori » de la côte de Guinée, il est alors concevable que les colliers de verroterie d'Igbo Ukwu aient été confectionnés à Ife. Dans ce cas, la culture d'Ife remonterait au moins aussi loin que les découvertes faites à Igbo Ukwu (IX^e siècle de notre ère). A cet égard, il n'est pas moins significatif qu'une discontinuité de tradition enregistrée à Ife dans la sculpture sur pierre, l'industrie du verre et les figurines en argile se retrouve en grande partie à Daima[52] et que la discontinuité culturelle constatée à Daima se situe entre les VI^e et IX^e siècles de notre ère. Et si certains objets funéraires découverts à Daima tendent à indiquer l'existence de relations commerciales entre Ife et Daima, il est très possible qu'il y ait à la fois parallèle culturel et coïncidence chronologique. Il y aurait de grandes chances pour qu'Ife remonte au moins au VI^e siècle de notre ère.

L'Age du fer en extrême Occident

L'Age du fer dans la partie extrême-occidentale de l'Afrique est encore moins connu qu'il ne l'est à Nok et dans les zones avoisinantes. Ainsi, le peu d'informations que nous possédons en ce qui concerne la Mauritanie porte non pas sur un Age du fer, mais sur un « Age du cuivre ». Dans la région du moyen Niger, et particulièrement en Sénégambie, nous ne disposons que d'une séquence chronologique partielle[53].

Les fouilles effectuées par N. Lambert à Akjoujt (Mauritanie)[54] ont révélé que la fonte du cuivre dans le Sahara occidental date au moins de – 570 à – 400. Cette période peut être aussi celle du commerce du cuivre à travers le Sahara. A l'un des gisements, on a évalué à 40 tonnes la quantité cuivre extraite, et il est possible qu'une partie de cette production ait été exportée

51. D. HARTLE, 1966, p. 26; *id.*, 1968, p. 73.
52. G. CONNAH, (a), *op. cit.*, pp. 146-147.
53. O. LINARES DE SAPIR, 1971, pp. 23-54.
54. E.W. HERBERT, 1973, pp. 170-194.

du Sahara occidental au Soudan. Bien que l'importance d'Akjoujt ait décliné dans les débuts des temps historiques, peut-être à la suite de l'épuisement des ressources en bois utilisable pour la fusion des métaux (ce qui fut le cas à Méroé), le négoce transsaharien continuera d'assurer les approvisionnements en cuivre et objets de cuivre à travers le Soudan central.

Les innombrables objets de cuivre provenant des sites archéologiques ou figurant dans les collections des musées, sans compter ceux qui sont mentionnés dans les écrits, donnent à penser que l'utilisation de ce métal, pour rare qu'il fût, a été longtemps fort répandue en Afrique de l'Ouest, bien qu'elle n'ait pas donné lieu à la fabrication d'autant d'objets que le bois, le fer et l'argile. Les importations de cuivre et d'alliages de cuivre avaient lieu sous des formes qui n'ont guère changé au cours des siècles : lingots, manilles, bagues, fils, cloches et récipients, produits destinés probablement, les uns à alimenter en matière première l'industrie locale, les autres à être fondus à cire perdue, martelés, étirés, torsadés, etc.

Les populations africaines distinguaient le cuivre rouge, c'est-à-dire le cuivre à son état pur, du bronze et du cuivre jaune ou laiton. Malheureusement, cette précision fait défaut dans la plupart des écrits. En fait, il est indispensable de procéder à l'analyse spectrographique pour déterminer la teneur réelle en tel ou tel métal d'un objet et la préférence marquée par les premiers utilisateurs du cuivre et de son alliage (le bronze).

La région du Moyen-Niger

On a trouvé des tertres artificiels, lieux d'habitat ou sépultures (tumulus), dans trois secteurs principaux de la région du moyen Niger qui sont situés :
— au confluent Niger-Bani, dans la vallée de la Bani ;
— au nord et au nord-est du Macina et de Ségou ;
— à l'extrême est à l'intérieur de la boucle du Niger, en Haute-Volta.

Dans ces trois zones, on a trouvé des poteries volumineuses et épaisses fréquemment employées comme jarres funéraires et le plus souvent décorées au moyen de roulettes de corde tressée. Par endroits, ces jarres funéraires se rencontrent par deux ou par trois, avec de l'outillage domestique. En Haute-Volta (Rim), les principaux outils ainsi découverts sont en fer et en pierre polie ; il s'y mêle de la poterie ménagère. On a trouvé également des objets en bronze et en cuivre dans la boucle du Niger. Dans le Macina et la région de Ségou, mais non à Bani ni à Rim (à l'extrême est, en Haute-Volta), on a découvert une poterie moulée caractéristique se présentant sous diverses formes, de beaux plats et bols de faible épaisseur et dont certains sont nervurés, avec un socle ou à fond plat, des gobelets à pied, des cruches et des vases tronconiques[55].

A Ségou et à Tombouctou, certaines de ces populations de l'Age « du fer » étaient composées principalement d'agriculteurs qui cultivaient le millet et le riz ; d'autres s'adonnaient surtout à la pêche en utilisant, de préférence à

55. G. SZUMOWSKI, 1957, pp. 225-257.

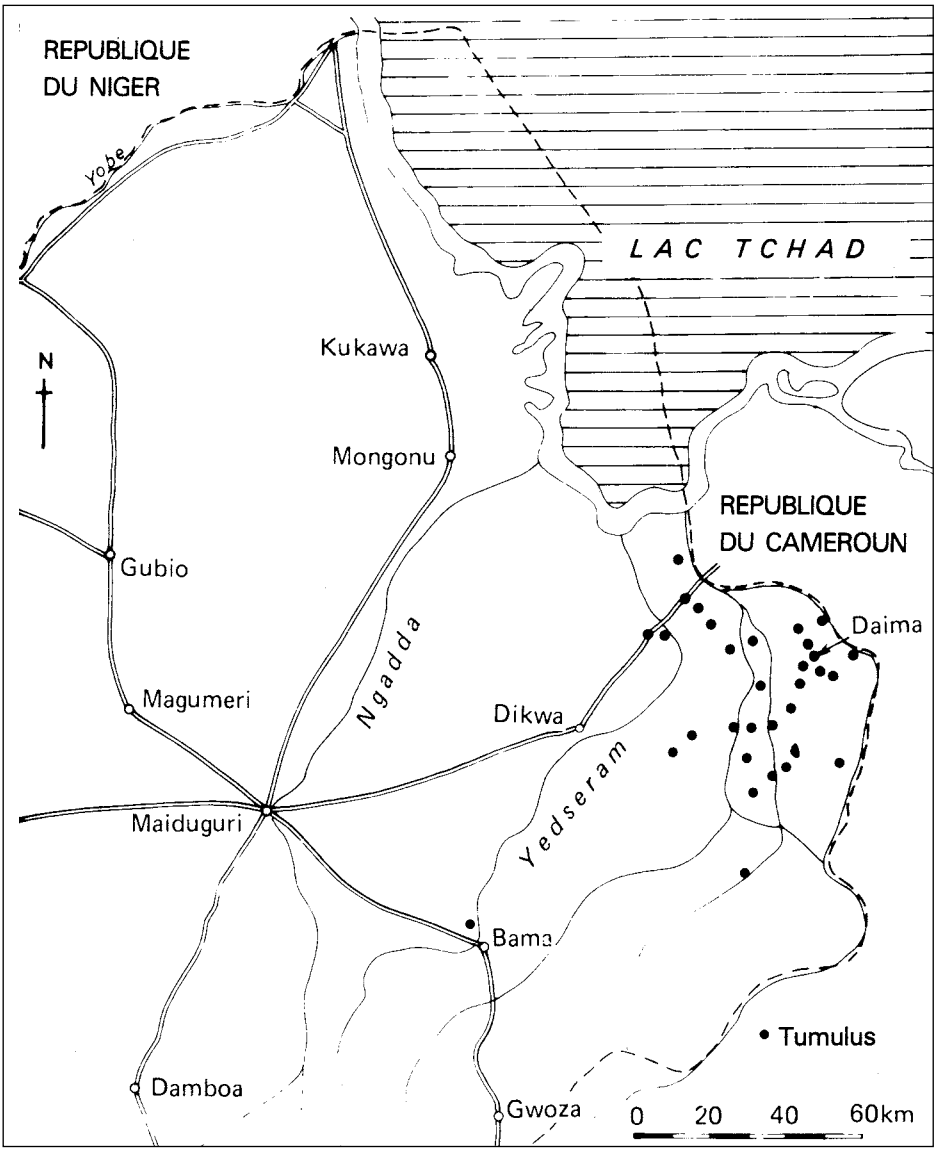

Figure 5. Tumulus de débris du Firki.
(D'après G. Connah, 1969 (b).)

des harpons en os, des filets lestés de morceaux de terre cuite. Il existait dans cette région de remarquables monuments pré-islamiques, aux pierres artistiquement dressées au marteau, et quelques-unes des découvertes s'étendent sur des dizaines d'hectares, témoignant de concentrations importantes de population. Mais très peu de ces sites ont été inventoriés ou, quand ils l'ont été, ce fut seulement de façon superficielle. Beaucoup, cependant, ont été soumis à un pillage en règle par les Français[56].

Seules des fouilles étendues permettront de déterminer les dimensions exactes et la nature de ces installations, et le genre d'économie des populations qui y ont vécu. Il n'a pas encore été établi de séquence chronologique à propos de ces sites. Monod pense que ces cultures à jarres funéraires ont fait partie d'un « complexe lehim » plus étendu, centré sur la Méditerranée et confinant aux régions de la boucle du Niger, ce qui implique que ces cultures de l'Age du fer en Afrique de l'Ouest sont postérieures à l'avènement du monde arabe (C'est-à-dire +1000 et +1400). Toutefois, les résultats de recherches récentes ne confirment pas cette opinion.

A Kouga, par exemple, les fouilles pratiquées dans un tumulus ont permis d'attribuer une datation de +950 (±120) à un niveau relativement récent contenant de la poterie peinte en blanc sur fond rouge. Des tessons trouvés en surface portaient des empreintes de millet, de blé et peut-être de maïs. Les indications recueillies à ce site et dans d'autres de cette partie de l'Afrique de l'Ouest évoquent un niveau de l'Age du fer plus ancien principalement caractérisé par des tessons porteurs d'empreintes ou dépourvus de toute décoration, par des outils en os et en pierre, et par des bracelets. En Haute-Volta, une tradition culturelle apparentée remonte encore plus loin, au Ve ou VIe siècle de notre ère[57].

La région de la Sénégambie

Des tumulus funéraires ont été également découverts dans certains secteurs de cette région, en particulier à Rao, situé à l'embouchure du Sénégal[58], et dans le nord du Sénégal, le long du fleuve. Dans ce cas aussi, la plupart n'ont pas encore été inventoriés en détail; toutefois, une étude superficielle a indiqué que les défunts étaient ensevelis dans des habitacles en bois recouverts de tertres d'au moins quatre mètres de hauteur et contenant des outils en fer, des bracelets en cuivre, des colliers, des bijoux en or et plusieurs sortes de poteries aux formes simples: pots, bols, gobelets et jarres, non peints, mais surchargés de motifs décoratifs compliqués, surtout réalisés par entaillages et piqûres, sans utilisation du peigne.

D'après les fouilles récentes, ces mégalithes dateraient de 750 de notre ère[59], c'est-à-dire d'une période postérieure à celle qui nous intéresse principalement dans le présent chapitre.

56. O. DAVIES, 1967 (a), p. 260.
57. B.W. ANDAH (ex. Wai-Ogosu B.), 1973, *op. cit.*
58. J. JOIRE, 1955, pp. 249-333.
59. C. DESCAMPS et G. THILMANS, 1972.

Les principaux sites du littoral de cette région concernent plus directement notre période. Ils comportent surtout des amas de coquillages. Près de Saint-Louis et sur le cours de la Casamance, d'énormes baobabs y ont parfois poussé. Les amas de Saint-Louis étudiés par Joire[60] ont révélé, comme plusieurs autres, une industrie dont subsistent çà et là des tessons portant des empreintes au peigne, un anneau de cuivre et fer tressés, une hache en os et quelques autres objets façonnés, également en os. Entre autres choses, les populations dont il nous reste ces amoncellements de débris péchaient les huîtres et en faisaient commerce avec les populations de l'intérieur. Entre Saint-Louis et Joal, le littoral de dunes et de rochers considéré comme impropre à l'ostréiculture[61] était à l'Age du fer et depuis le Néolithique habité par une population dense. A Dakar (par exemple à Bel-Air), on trouve des vestiges de l'Age du fer nettement stratifiés au-dessous du Néolithique. Les formes et l'ornementation des poteries ont peu varié au cours des siècles, en sorte que les sites non stratifiés ne peuvent être classés d'une manière satisfaisante.

Dans la Basse-Casamance, une étude de plusieurs amas de coquillages effectuée sur une superficie de 22 km sur 6 a révélé une séquence culturelle s'étendant de −200 à +1600 et imbriquée avec des éléments du début de la culture matérielle moderne dyula. Sapir pense que la phase la plus ancienne connue jusqu'ici (période de −1200 à +200), mise au jour uniquement dans les sites de Loudia et de Quolof, appartient au Néolithique récent plutôt qu'à l'Ancien. Les contacts et les influences culturels sont révélés par la poterie de cette époque, qui partage des techniques décoratives comme la gravure en lignes ondulées avec la poterie néolithique largement répandue du cap Vert[62] à l'Algérie méridionale[63] et même jusqu'en Afrique centrale. On n'a pas trouvé dans ces sites d'outils de pierre, mais des concrétions de fer des marais s'y rencontrent fréquemment, laissant supposer une utilisation du fer. On a toutefois signalé dans les environs de Bignona la présence de haches de pierre préhistoriques qui avaient dû être extraites d'amas de coquillages.

Les données archéologiques de cette période évoquent des installations éparses constituées en petits camps sur des arêtes sablonneuses peu élevées, probablement recouvertes d'herbes et d'arbustes et entourées de forêts. On n'y pratiquait pas la pêche aux crustacés et il est difficile de se représenter comment ces populations assuraient leur subsistance, les rares ossements d'animaux découverts appartenant à quelques mammifères qu'il est impossible d'identifier.

L'absence totale de traces de mollusques et d'arêtes de poissons (dans quatre sites représentant environ 400 ans d'occupation de terrain), et la présence de fragments de poterie dont la matière ne renferme pas de coquilles broyées, sont considérées par les premiers chercheurs comme révélatrices de l'inadaptation de ces « premiers habitants » de la côte à la vie en

60. J. JOIRE, 1947, pp. 170-340.
61. O. DAVIES, 1967 (a), *op. cit.*, *id.*, 1967 (b), pp. 115-118.
62. R. MAUNY, 1951, pp. 165-180.
63. H.J. HUGOT, 1963.

milieu littoral. Pour Aubreville[64], des forêts denses ont jadis recouvert toute la région entourant le plateau d'Oussouye avant d'être détruites par le feu puis converties en champs de paddy. Si cette opinion est fondée, il se peut que, déjà, ces habitants de la Période I aient été des agriculteurs, cultivant peut-être le riz de montagne en culture au sec.

Au cours des occupations qui suivirent (Périodes II à IV), c'est-à-dire postérieures à +300, la faune abondante des mangroves et des marigots a été mise à contribution et il est possible qu'on ait pratiqué également l'agriculture. Une recherche systématique de traces de riz et d'autres plantes n'a toutefois pas encore été effectuée. A ces niveaux, les archéologues considèrent leurs découvertes comme « correspondant bien aux pratiques dyula anciennes et modernes », cependant que la séquence des types de poterie rattache les anciens amas de détritus alimentaires aux amas modernes avoisinants.

Cette séquence, on s'en aperçoit aujourd'hui, semble trop récente pour bien nous renseigner sur les origines de la culture du riz aquatique dans cette région. Toutefois, il peut être utile de noter ici que Portères[65] voit la Sénégambie comme un centre secondaire de propagation de l'*Oryza glaberrima*, le centre principal se situant quelque part au voisinage du Moyen-Niger.

Les sites de la Basse-Casamance représentent apparemment une étape avancée de la culture du riz aquatique. A cette époque, l'utilisation d'outils en fer a permis de mettre en valeur les lagunes à mangrove et de quadriller les terrains alluviaux d'argile lourde pour en faire des champs de paddy. En réalité, il conviendrait de chercher les premiers centres de la culture de l'*Oryza glaberrima* dans les sols plus meubles des vallées intérieures asséchées, où il aurait été possible de cultiver le riz de montagne qu'on aurait pu semer à la volée ou planter au plantoir après avoir déboisé le terrain au moyen d'outils en pierre.

Seules des recherches archéologiques de plus grande ampleur effectuées dans les zones clés permettront de déterminer ce qu'il en était exactement en matière d'agriculture. De toute façon on sait maintenant que des aspects identifiables de la culture dyula étaient présents dès la Période II. Des groupes vivaient, tout comme aujourd'hui, sur des arêtes sablonneuses dans les vallées alluviales ou non loin de celles-ci, jetant leurs déchets en des endroits déterminés. Là se formaient de volumineux amoncellements contenant des fragments de poterie et d'autres détritus qui rappellent la culture matérielle dyula. Pendant toute la période, la céramique traditionnelle de la Basse-Casamance a pratiqué les décorations gravées, ponctuées et imprimées, plutôt que peintes, et les formes utilitaires plutôt qu'ornementales ou propres aux cérémonies. Quant à savoir si ces populations de la Casamance enterraient de la poterie avec leurs morts, voilà qui demeure une inconnue, puisqu'il n'a été trouvé aucune tombe dans ces sites ou dans leurs environs.

Arkell, parmi d'autres, a émis l'avis que les traditions du travail du fer, dont il a été question plus haut, se sont introduites en Afrique de l'Ouest à partir de la sphère égypto-nubienne, tandis que certains, comme Mauny, les

64. A. AUBREVILLE, 1948.
65. R. PORTÈRES, *op. cit.*, 1950.

font provenir de Carthage. Mais entre autres choses, les tenants de ces thèses n'estiment pas à leur juste valeur les différences fondamentales qui apparaissent dans la façon dont la métallurgie du fer s'est développée dans les deux régions. Dans la sphère égypto-nubienne, le passage à l'Age du fer s'est opéré par les étapes du travail du cuivre, de l'or et de l'argent, du fer météorique dans la période dynastique, et ensuite du fer terrestre. En revanche, les centres du travail primitif du fer en Afrique au sud du Sahara sont passés directement de la pierre au fer sans l'intermédiaire ou presque du travail du cuivre ou du bronze, sauf, peut-être, en Mauritanie. En fait, le cuivre et le bronze ont reçu par la suite un traitement à peu près semblable à celui du fer, alors que, dans la sphère égypto-nubienne, le cuivre et, plus tard, le fer, ont été travaillés selon des méthodes très différentes. Les datations auxquelles on a pu procéder n'étayent pas plus les deux variantes de la théorie de la diffusion que ne le font les indices culturels recueillis directement. C'est ainsi que les Garamantes de Libye et les populations méroïtiques ont apparemment commencé à se servir de chars et, sans doute, d'outils en fer approximativement à l'époque (– 500) où le travail du fer a commencé dans la région de Nok, dans le nord du Nigeria. Du reste, la datation de certains sites autorise à penser que le travail du fer a même pu débuter dans la région de Nok dès – 1000.

En réalité, la thèse selon laquelle la métallurgie du fer se serait propagée de l'extérieur à l'Afrique de l'Ouest n'attribue pas assez d'importance aux nombreux problèmes relatifs aux modalités, à l'époque et aux lieux (il n'y en a pas eu nécessairement qu'un seul) de l'accomplissement des premiers pas qui ont été faits pour passer du matériau roche ou terre aux métaux qui, résistants et durables, se révélaient plus efficaces que la pierre en tant qu'armes et se prêtaient à de nombreuses autres utilisations. A cet égard Diop[66] et Trigger[67] ont très justement fait remarquer que « les premières datations relatives aux sites de l'Age du fer en Afrique occidentale et méridionale devraient nous rappeler qu'il ne faut pas rejeter la possibilité que le travail du fer ait pu se développer indépendamment dans un ou plusieurs endroits au sud du Sahara ». Trop souvent, on a confondu la question des débuts avec celle du degré de raffinement des techniques. Qui plus est, les chercheurs qui ont défendu la thèse selon laquelle le travail du fer se serait propagé du Proche-Orient en Afrique ont généralement supposé (à tort semble-t-il) que les étapes de la métallurgie relevées au Proche-Orient et en Europe ont dû obligatoirement exister dans toute l'Afrique.

Le commerce préhistorique et les premiers États de l'Afrique de l'Ouest

Des articles découverts dans les tombes au Fezzan nous apprennent que, entre le I^er^ et le IV^e^ siècle de notre ère, des marchandises romaines étaient

66. C. A. DIOP, 1968, pp. 10-38.
67. B.G. TRIGGER, 1969, p. 50.

importées dans cette région. Apparemment, après avoir remplacé les Carthaginois sur la côte tripolitaine dans la seconde moitié du IIe siècle avant notre ère, les Romains, à leur tour, importèrent du Soudan de l'ivoire et des esclaves, les Garamantes continuant à jouer le rôle d'intermédiaires. Des sources littéraires mentionnent également des expéditions de chasse et des raids dans le sud, et l'on a découvert des objets d'origine romaine le long de la « route des chars » au sud-ouest du Fezzan. Après le déclin de Rome, le commerce périclita, mais connut un renouveau avec la restauration de l'Empire byzantin après 533 de notre ère et avant l'invasion du Fezzan par les Arabes[68]. Ainsi, de récentes études archéologiques montrent clairement l'importance, aux temps préhistoriques, des relations commerciales à grande distance avec les populations du Sahara et de l'Afrique septentrionale. Mais des affirmations comme celle de Posnansky[69], selon laquelle « pour découvrir les origines du commerce lointain en Afrique de l'Ouest, nos recherches doivent commencer dans les sables du Sahara », ne s'en trouvent pas pour cela justifiées. Pour bien intentionnée qu'elle puisse être, une telle assertion est erronée et peut avoir des conséquences néfastes. Elle tend, entre autres choses, à négliger le fait qu'un système interne de commerce sur de grandes distances existait en Afrique de l'Ouest longtemps avant le commerce transsaharien et avait facilité le développement de celui-ci.

Selon l'auteur, les indices recueillis témoignent de l'existence, depuis les débuts de l'Age du fer, de liaisons commerciales florissantes formant un réseau complexe et fort étendu, alimenté par les produits d'industries locales et exploité entre les populations du littoral (poisson, sel) et les agriculteurs de l'intérieur, d'une part, et entre ces populations méridionales et les sociétés plus spécifiquement pastorales du nord, de l'autre. Ce commerce portait sur d'importants produits locaux : le fer et la pierre (pour les outils et les armes), le cuir, le sel, les céréales, le poisson séché, les tissus, la céramique, les bois travaillés, les noix de cola et les parures en pierre et en fer.

Comme Posnansky lui-même l'admet, dans de nombreuses communautés de l'Afrique de l'Ouest, des haches de pierre polie, connues au Ghana sous le nom local de *nyame akume*, et des poteries étaient transportées sur des centaines de kilomètres au Néolithique et à l'Age du fer. Les râpes en pierre de la « culture » de Kintampo, que la datation situe vers –1500, étaient taillées dans une marne dolomitique manifestement transportée sur de grandes distances, puisqu'il en a été trouvé à la fois dans la plaine d'Accra et dans le nord du Ghana. A Rim, près de Ouahigouya, les niveaux de l'Age du fer/Néolithique sont liés à l'existence de fabriques de haches et le site a été selon toute apparence un centre important du commerce des haches à destination de régions dépourvues de la matière première nécessaire.

Une autre preuve d'un commerce local de matières premières datant de l'Age du fer nous est fournie par la présence, dans la matière utilisée pour la

68. Point de vue opposé à celui-ci dans les chapitres 17, 18 et 20 du présent volume. Note du directeur de volume.
69. M. POSNANSKY, 1971, p. 111.

fabrication des pots, d'argiles étrangères à la région où on les a découverts. Et sans doute ce commerce local nous révèle-t-il certains aspects du mécanisme des principaux faits économiques, sociaux et politiques inhérents à la fondation de l'antique empire du Ghana. Il est certain que son importance ne se limite pas à indiquer des contacts culturels à l'échelon régional et démontrer que très peu de sociétés agricoles ont jamais été totalement indépendantes.

Les modalités du développement du commerce et de l'artisanat (industrie) internes en Afrique de l'Ouest ont déterminé le tracé des routes commerciales entre le monde de cette partie de l'Afrique et celui du Sahara et les ont alimentées en trafic. Ce commerce intérieur a également favorisé la formation de villages et de villes de plus grandes dimensions au cours du Néolithique récent et de l'Age du fer. Des informations archéologiques de plus en plus nombreuses, même en ce qui concerne les régions forestières de l'Afrique de l'Ouest, continuent d'indiquer que l'apparition ultérieure des royaumes Asante, du Benin et Yoruba, ainsi que de la culture d'Igbo Ukwu ont dépendu essentiellement d'une exploitation pleinement satisfaisante de leur environnement par des peuples primitifs qui utilisaient le fer et, dans certains cas, par des hommes n'en connaissant pas l'usage.

CHAPITRE 25

L'Afrique centrale

F. Van Noten
D. Cohen et P. de Maret

La diffusion de la métallurgie et l'étonnante expansion des langues bantu constituent deux problèmes fondamentaux pour l'histoire de l'Afrique. Depuis longtemps, il existe une nette tendance à lier les deux questions, à les expliquer l'une par l'autre. La diffusion de la métallurgie serait une conséquence de l'expansion des populations de langue bantu et, réciproquement, cette expansion aurait été facilitée par la possession d'outils en fer qui permettaient de s'attaquer à la forêt équatoriale.

Les premiers, les linguistes[1] ont émis l'hypothèse d'une origine des langues bantu sur les plateaux nigéro–camerounais. A leur suite, les archéologues, les historiens et les anthropologues ont tenté de faire coïncider cette hypothèse avec les données relevant de leurs disciplines respectives[2].

Cependant, les domaines explorés par ces différentes sciences ne se recouvrent pas exactement. On peut ainsi regretter le glissement du « bantu », notion linguistique, à celle, ethnologique, de populations ou de sociétés bantu, et, par là, à la notion archéologique d'un âge du fer bantu[3].

La région envisagée dans ce chapitre est constituée par l'Afrique centrale, c'est-à-dire la République du Zaïre et quelques pays limitrophes: Gabon, Congo, Centrafrique, Rwanda, Burundi et nord de la Zambie. Elle

1. J.H. GREENBERG, 1955.
2. R. OLIVER, 1966: D.W. PHILLIPSON, 1968 (a); M. POSNANSKY, 1968; T.N. HUFFMAN, 1970; R.C. SOPER, 1971.
3. Dans ce chapitre, nous n'utiliserons le terme de bantu que comme un concept linguistique par opposition à celui, archéologique, d'Age du fer.

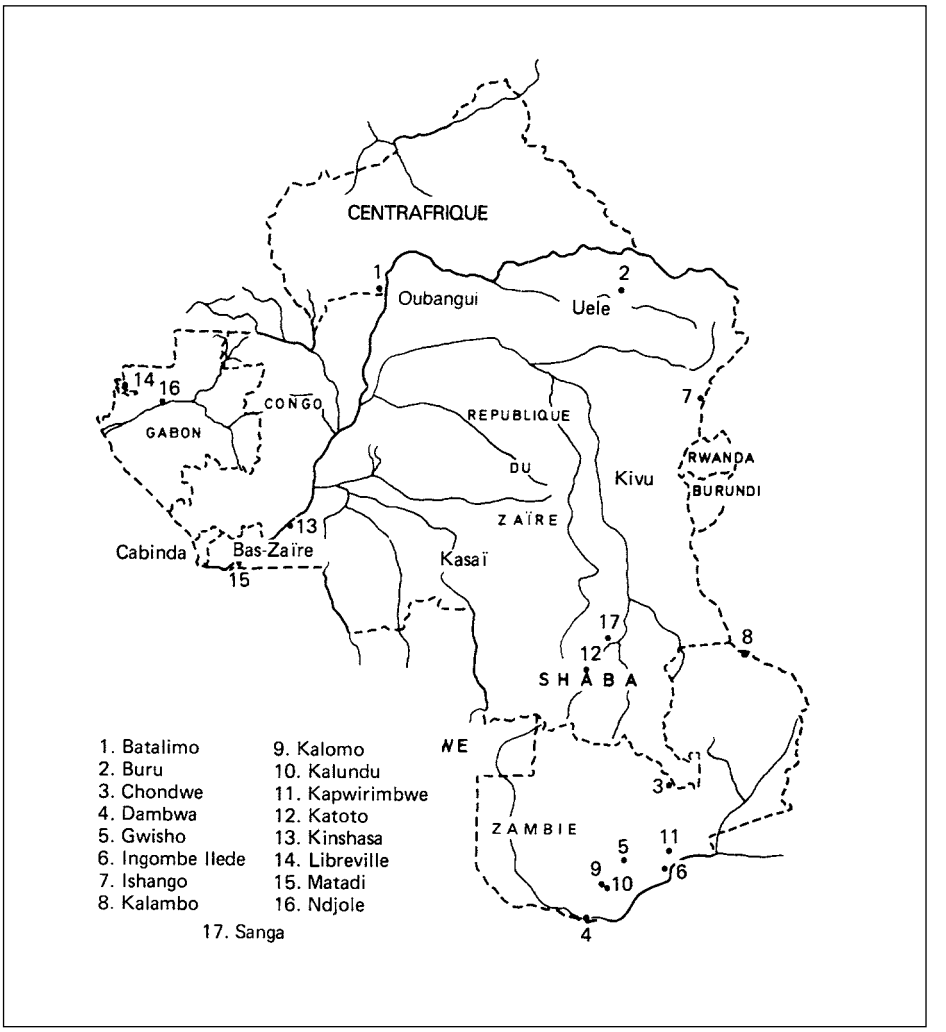

Figure 1. Carte de l'Afrique centrale avec l'indication des lieux mentionnés dans le texte. (Carte fournie par l'auteur.)

se présente comme une vaste cuvette d'une altitude moyenne de 400 m. Autour de cette immense plaine intérieure, le sol s'élève par paliers successifs pour former des montagnes ou des hauts plateaux. Les régions proches de l'équateur connaissent des pluies abondantes toute l'année. Plus au nord et au sud apparaissent des zones à deux saisons de pluies qui se confondent en une seule à partir de 5° ou de 6° de latitude environ. Les températures moyennes annuelles sont assez élevées et leur amplitude augmente au fur et à mesure que l'on s'éloigne de l'équateur.

La cuvette centrale est recouverte par la forêt équatoriale dense, en bordure de laquelle on rencontre la savane. Dans les régions à saison sèche bien marquée, la couverture herbeuse prédomine mais les cours d'eau sont souvent bordés de galeries forestières.

Fin de l'Age de la pierre

Les sociétés de chasseurs-récolteurs de l'Age de la pierre récent utilisent un outillage de plus en plus spécialisé. On distingue en général deux traditions opposées, celle du complexe industriel tshitolien et celle du complexe des industries microlithiques dont le Nachikufien et le Wiltonien sont les exemples les mieux connus.

On oppose fréquemment l'Age de la pierre récent au Néolithique, cette opposition étant soit de nature technologique (outils polis associés ou non à de la céramique), soit de nature socio-économique (élevage et agriculture, sédentarisation et urbanisation éventuelle). Actuellement, vu la rareté des données socio-économiques, nous sommes réduits à inférer cette opposition à partir des seuls éléments technologiques qui s'avèrent peu pertinents. En effet, des haches polies et de la céramique apparaissent déjà dans des contextes archéologiques de l'Age de la pierre récent.

Le Tshitolien se distingue assez nettement des autres industries de l'Age de la pierre récent de l'Afrique centrale. Géographiquement, il est réparti dans les régions sud et surtout sud-ouest du bassin du Zaïre. Le Tshitolien semble prolonger la tradition du complexe Lupembien dont il se sépare essentiellement par une tendance à la diminution des dimensions des instruments et par l'apparition de formes nouvelles: pointes de flèches foliacées et pédonculées retouchées par pression, microlithes de forme géométrique (segments, trapèzes). On rencontre également, vers la fin du Tshitolien, quelques instruments polis[4]. Chronologiquement, le Tshitolien serait compris approximativement entre –12000 et –4000, peut-être jusqu'à – 2000 ou même, localement, jusqu'au début de notre ère[5].

Le Nachikufien, essentiellement microlithique, semble installé depuis plus de 16000 ans au nord de la Zambie[6]. Trois stades s'y sont succédé. Au

4. D. COHEN et G. MORTELMANS, 1973.
5. J.P. EMPHOUX, 1970.
6. S.F. MILLER, 1971.

plus ancien apparaît l'outillage microlithique associé à de nombreuses pierres trouées et à du matériel de broyage. Le second stade qui débute vers 8000 est caractérisé par la présence d'outils polis. Enfin, à partir de – 2000, le stade final de cette industrie est marqué par une grande abondance de petits segments, de poteries puis de quelques objets de fer; ces derniers provenant sans doute d'échanges commerciaux. La tradition nachikufienne paraît avoir perduré jusqu'au XIX[e] siècle[7].

Le Wiltonien est attesté en Zambie méridionale ainsi que dans une bonne partie de l'Afrique du Sud. Il s'agit d'une industrie purement microlithique. Vers la fin de son développement apparaissent également des outils polis. On attribue en général cette industrie à des groupes Proto-San. A Gwisho, en Zambie centrale, des conditions exceptionnelles de préservation ont permis de reconstituer le mode de vie d'une telle population au cours du second millénaire avant notre ère[8]. L'industrie, extrêmement abondante et complète, comporte des instruments de pierre, de bois et d'os. L'outillage microlithique était essentiellement destiné au travail du bois, à garnir des pointes de flèches, des harpons ou des couteaux. L'outillage macrolithique comporte entre autres quelques haches polies, des broyeurs et des meules dormantes. Parmi les instruments de bois, on rencontre des bâtons à fouir et des pointes de flèches comparables à ceux des San actuels. L'outillage en os comprend des aiguilles, des perçoirs, des pointes de flèches.

L'habitat paraît constitué d'auvents de branches et d'herbes analogues à ceux des San du désert du Kalahari. Les morts étaient enterrés sur place. Il s'agit de sépultures sans mobilier. Les défunts gisaient dans diverses positions. Ni l'agriculture ni l'élevage n'étaient pratiqués. Les fouilles ont révélé que l'alimentation était comparable à celle des populations actuelles, fondée sur une grande variété de produits végétaux, la chasse et la pêche assurant le complément indispensable. Les habitants de Gwisho exploitaient un territoire assez vaste et chassaient aussi bien des espèces animales de plaine herbeuse que de forêt.

Il existe, en Afrique centrale, un grand nombre d'industries microlithiques mal décrites qui n'ont pu être assimilées à l'une de celles qui précèdent. Il est vraisemblable que certaines ne constituent qu'un faciès local, à un matériau, ou à des activités spécialisées.

Nous avons vu qu'il n'existait guère de données justifiant l'opposition entre l'Age de la pierre récent et le Néolithique. Cependant les éléments technologiques traditionnellement attribués au Néolithique prédominent dans certains régions, telles que, par exemple, l'Uélé[9], l'Oubangui et, dans une moindre mesure, le Bas-Zaïre. Ceci a conduit les premiers archéologues de l'Afrique centrale à distinguer un Néolithique uélien, oubanguien et léopoldien. Toutefois, ces prétendues industries ne sont pratiquement connues que par leurs outils polis ramassés en surface ou achetés. Chaque fois que des

7. S.F. MILLER, 1969.
8. B.M. FAGAN et F. VAN NOTEN, 1971.
9. F. VAN NOTEN, 1968.

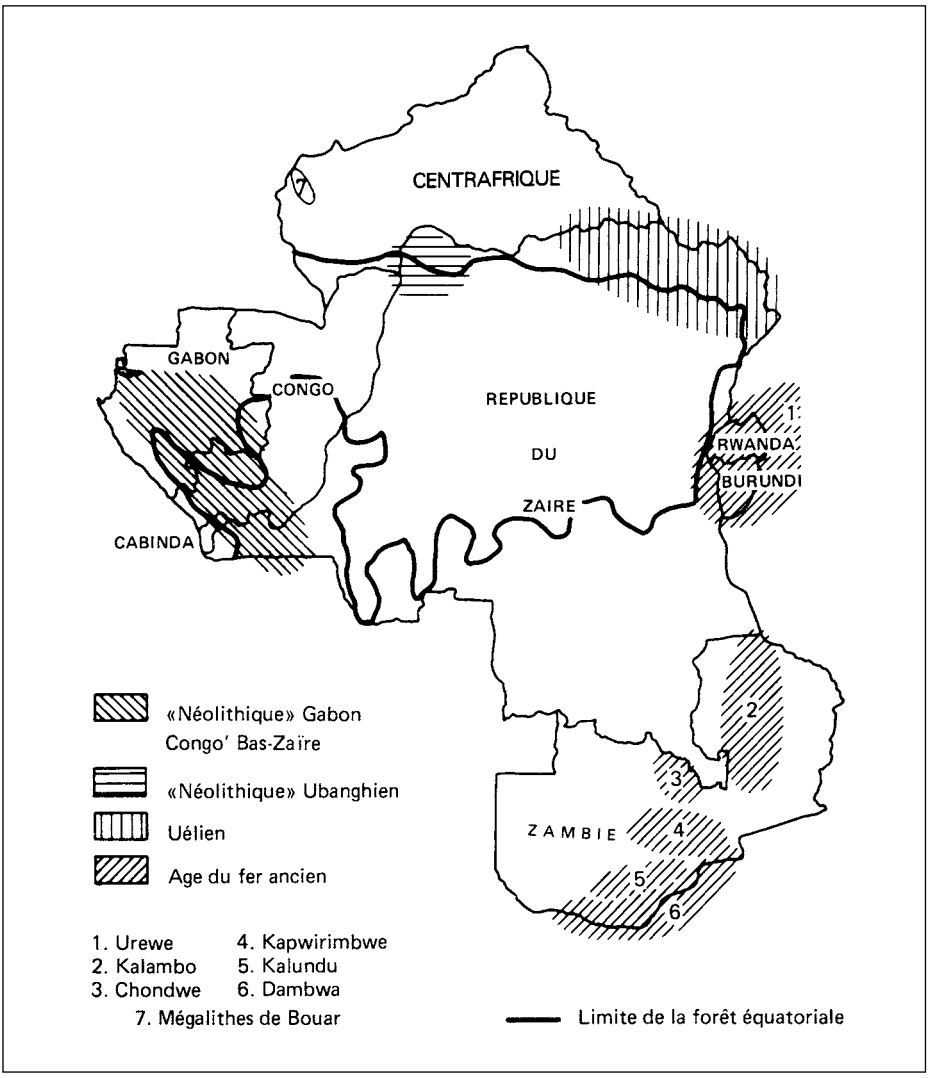

Figure 2. Carte de l'Afrique avec l'indication des régions à occupations « néolithiques » et « âge du fer ancien ». (Carte fournie par l'auteur.)

recherches plus approfondies ont été effectuées, elles ont permis de modifier sensiblement l'idée que l'on s'en était faite. Ainsi, l'Uélien, célèbre par ses belles haches d'hématites polies (fig. 3) appartiendrait, au moins partiellement, à l'Age du fer. Récemment, un atelier de taille a été découvert à Buru en Uélé. Deux dates au radiocarbone calibrées indiquent la première moitié du XVII^e siècle pour cet atelier où des ébauches de haches reposaient à côté de fragments de tuyères, de scories de fer et de poteries.

En ce qui concerne l'Oubanguien, il existe maintenant un gisement fouillé, Batalimo, au sud de Bangui, en Centrafrique. On y trouve des hachettes ou des herminettes taillées, une hache au tranchant partiellement poli, une abondante industrie non microlithique et une céramique richement décorée, des grands vases à large ouverture (fig. 4), des pots et des bols à fond plat[10]. Cette céramique a été datée par la thermoluminescence de + 380 ± 200. En l'absence d'autres données, cette date, qui paraîtra trop récente à certains, ne peut être rejetée.

Au Bas-Zaïre, de Matadi à Kinshasa, on retrouve également des haches à tranchant plus ou moins poli associées parfois à de la céramique à fond plat[11]. Récemment, au cours d'un sondage dans une grotte de cette région, une hache polie a été trouvée associée à cette céramique et à du charbon de bois dont un échantillon, daté par le radiocarbone, a donné un âge calibré de – 390 – 160. Un sondage dans une autre grotte distante de la précédente d'une dizaine de kilomètres a également fourni une hache polie associée à cette même céramique[12]. Au Gabon, divers sites[13], tel celui de Ndjole, à deux cents kilomètres à l'est de Libreville, auraient révélé en stratigraphie un niveau néolithique comportant des haches à tranchant poli, de la poterie et des éclats de quartz[14].

Age du fer ancien

Des contacts eurent lieu entre les populations de l'Age de la pierre finissant et les premiers métallurgistes. Le fait est assez généralement établi. Cependant, nous ignorons si ce changement technologique entraîna des bouleversements profonds dans la structure des sociétés qu'il touchait. Pour l'Afrique centrale, nous ne disposons, pour éclairer la période correspondant à l'Age du fer ancien, d'aucune source, ni historique (telle que, par exemple *le Périple de la mer Erythrée*) ni anthropologique. Nos seules données sont donc de nature archéologique.

On associe habituellement l'Age du fer ancien à la céramique à fossette basale (dimple based pottery)[15]. Cette céramique (fig. 4a), décrite pour la

10. R. DE BAYLE DES HERMENS, 1972 (a).
11. G. MORTELMANS, 1962.
12. P. DE MARET, 1975.
13. Y. POMMERET, 1965.
14. B. BLANKOFF, 1965.
15. Au Rwanda, cette céramique est celle du type A (J. HIERNAUX et E. MAQUET, 1960).

première fois en 1948[16], est connue actuellement sous le nom de Urewe[17]. Elle est attestée dans une partie du Kenya, en Ouganda et dans la région interlacustre (fig. 2). Quelques poteries, trouvées au Kasai, rentreraient également dans cette vaste aire de distribution[18]. La majorité des dates pour ces types de céramiques sont comprises entre 250 et 400 de notre ère. Toutefois, dans un site au moins, à Katuruka, au Buhaya, en Tanzanie, des dates notablement plus anciennes ont été obtenues[19]. Malheureusement, la portée de cette découverte est encore difficile à apprécier. La céramique d'Urewe semble assez homogène et on a souvent avancé l'idée d'une origine commune pour les différents faciès reconnus. Il s'agirait plutôt de variantes locales que de stades chronologiques. En effet, ces faciès ne se superposent jamais en stratigraphie.

Dès l'origine, il semble que la métallurgie du fer soit associée à un certain nombre de traits culturels, tels que la fabrication de poteries et l'établissement de villages aux constructions de torchis. En outre, on admet généralement que l'élevage et l'agriculture étaient pratiqués.

Dans la zone interlacustre (Kenya, Ouganda, Rwanda, Burundi, Tanzanie) ainsi qu'au Zaïre, dans la région du Kivu, la présence de céramique Urewe est bien attestée. La poterie de l'Age du fer ancien de Zambie (Channel–decorated ware) a été longtemps rapprochée de la céramique à fossette basale. En fait, il semble que l'on puisse distinguer plusieurs unités régionales. Pratiquement, seuls J. Hiernaux et E. Maquet ont étudié l'Age du fer ancien de ces régions. Dans une première publication (1957), ils décrivent deux sites du Kivu. A Tshamfu, de la poterie Urewe typique était associée à des restes de fonte ainsi qu'à des briques façonnées à la main. A Bishange, un fourneau destiné à la fonte du fer a été fouillé. Ce fourneau était édifié en briques façonnées à la main. Celles-ci présentaient souvent un côté légèrement concave décoré d'impressions digitales. La poterie de Bishange appartient également au type Urewe. Ultérieurement (1960), ces auteurs ont décrit plusieurs sites de l'Age du fer découverts au Rwanda et au Burundi. La poterie a été classée en trois groupes : A, B et C. Seul le premier, A, identique à la céramique Urewe, appartiendrait à l'Age du fer ancien, les deux autres seraient plus récents.

La poterie du type A est associée à des scories de fer, des tuyères ainsi qu'à des briques façonnées à la main, parfois décorées, semblables à celles du Kivu. Dans deux sites au moins, ces briques auraient appartenu à un fourneau destiné à la fonte du fer. Deux dates ont été publiées : site de Ndorwa, 250 ±100 de notre ère, et site de Cyamakuza, localité dans la commune de Ndora, préfecture du Butaré, 300 ±80 de notre ère[20]. A Mukinanira, la poterie de type A reposait juste au-dessus et partiellement mélangée à une

16. M.D. Leakey, W. E. O wen et L.S.B. Leakey, 1948.
17. M. Posnansky, 1967.
18. J. Nenquin, 1959.
19. J.E.G. Sutton, 1972.
20. J. Hiernaux, 1968 (b).

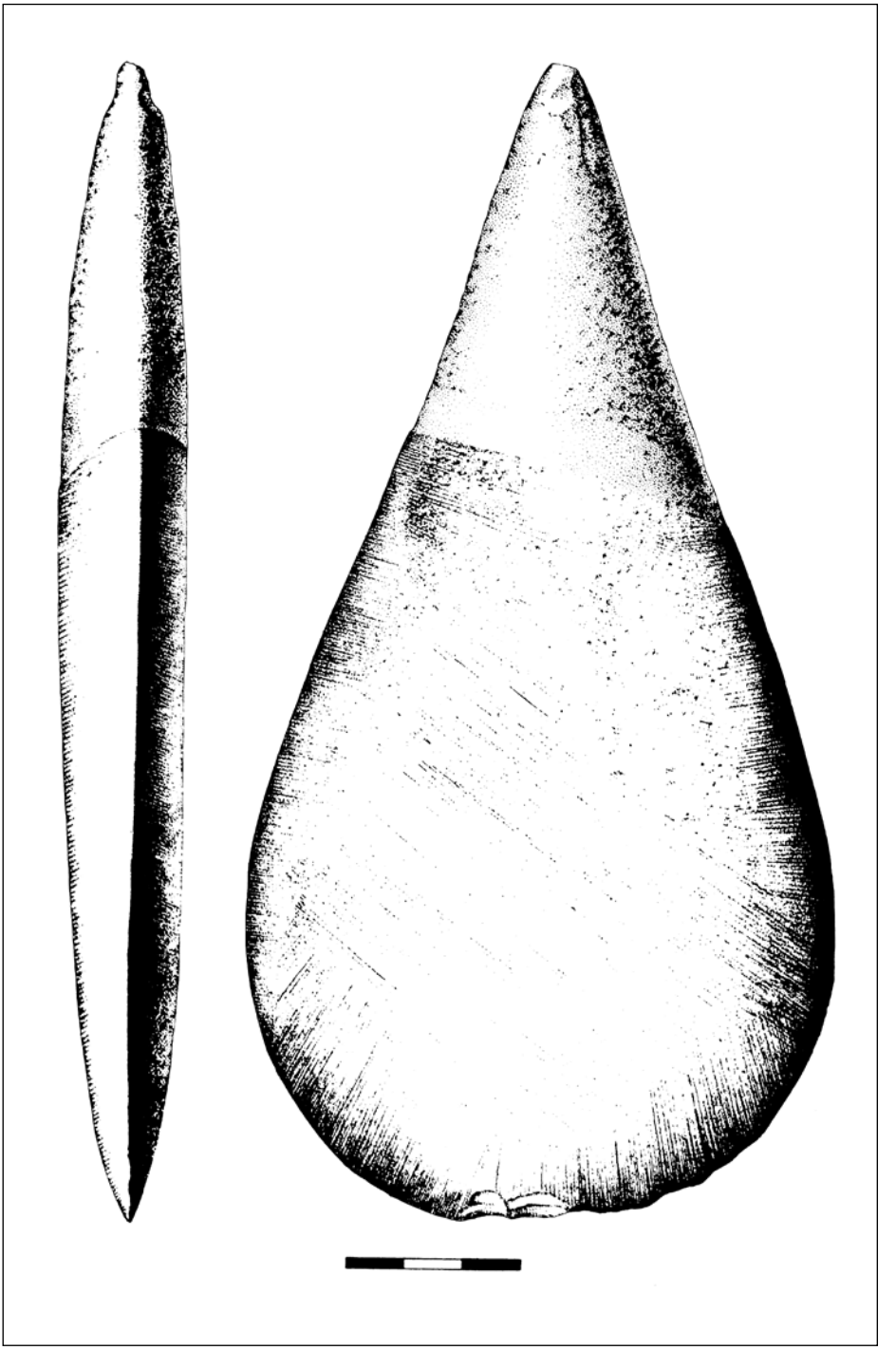

Figure 3. Hache polie en hématite appartenant à l'Uélien.

industrie lithique de l'Age de la pierre récent[21]. De même, à Masangano, les deux groupes de vestiges étaient mêlés. De ceci, on pourrait déduire que les fabricants de la céramique de type A ont apporté la métallurgie dans cette partie de l'Afrique à une époque où la région était encore habitée par les chasseurs-récolteurs de l'Age de la pierre récent. La coexistence de groupes de populations technologiquement aussi différents est assez largement attestée[22]. De nos jours, les Twa mènent encore une vie de chasseur dans la forêt équatoriale de cette région.

Des fouilles récentes dans des sites indiqués par la tradition orale comme l'emplacement de tombes royales Tutsi ont révélé parfois des structures de l'Age du fer ancien. Ainsi, à Burembo, un trou creusé dans la latérite contenait du charbon de bois daté de 230 ± 50 avant notre ère. Au-dessus de ce trou reposait un vase du type A. Un trou semblable, à Rambura, a fourni des scories de fer, des fragments de tuyères, quelques tessons d'allure Urewe, quelques pierres taillées de l'Age de la pierre récent ainsi que du charbon de bois daté de 295 ± 60 de notre ère[23]. Ce dernier résultat correspond bien à ceux obtenus précédemment par J. Hiernaux.

Les artisans de cette industrie paraissent être arrivés vers 300 de notre ère dans la vallée de la Kalambo et y être restés pendant 600 et peut-être même 1000 ans. La population qui semble avoir été assez dense menait une vie pacifique dans les villages dépourvus de palissades ou de fossés. L'aire d'occupation dont le plan est inconnu couvre une superficie approximativement comprise entre quatre et dix-sept hectares. Certains vestiges de structures d'habitat ou de grenier ont été préservés. Une série de huit fosses à bords parallèles et droits, d'un diamètre d'1 m environ et d'une profondeur moyenne d'1,60 m, contenaient des pots et des tessons de céramique, des fragments de meules, des objets et des scories de fer. Quatre de ces fosses étaient entourées d'un fossé circulaire, peut-être les restes d'une superstructure. Seules des preuves indirectes laissent supposer l'existence d'activités agricoles. En outre, il n'y a aucune trace certaine d'élevage.

De nombreuses scories de fer, en particulier un gros bloc de laitier provenant de la base d'un four ainsi que plusieurs fragments de tuyères indiquent que la fonte du fer était pratiquée sinon dans, du moins aux environs des habitats. Parmi les objets de fer exhumés des fosses, mentionnons des pointes de lance ou de couteau, des pointes de flèche, des anneaux de bras ou de jambe, des bagues pour les doigts ou les orteils. Le cuivre était également utilisé pour la fabrication de bracelets ou d'anneaux de cheville ou d'autres parures.

L'usage de la pierre s'était maintenu, ainsi qu'en témoignent de nombreuses meules et molettes, des pilons, des marteaux (dont un marteau de forgeron), une enclume ainsi que de nombreux artefacts informes mais utilisés pour gratter, couper ou frotter. Enfin de l'argile blanche et de l'ocre rouge étaient utilisées comme pigments.

21. F. VAN NOTEN et J. HIERNAUX, 1967
22. S. F. MILLER, *op. cit.*, 1969.
23. F. VAN NOTEN, 1972 (b).

Pour la céramique, dans la majorité des cas, la lèvre est arrondie et évasée, épaissie à son extrémité. Toutes les bases sont arrondies à l'exception de deux pots munis d'une fossette déprimée avec les doigts. La décoration, appliquée avant cuisson, apparaît le plus souvent sur ou au-dessus de l'épaule. Les motifs consistent en bandes de cannelures parallèles et horizontales interrompues de chevrons et de spirales. Un réseau d'incisions obliques et croisées ainsi que des lignes d'impressions et de ponctuations triangulaires, formant parfois le motif du chevron en faux relief, couvrent le col et l'épaule.

Des poteries similaires à celles de Kalambo Falls ont été retrouvées dans onze sites répartis dans la province nord de Zambie. L'aire de distribution couvre approximativement 97 000 km^2 [24].

Exception faite des nécropoles de Sanga et de Katoto (que, vu leur importance, nous analyserons plus loin), aucun site de l'Age du fer ancien n'a encore été découvert au Shaba. Cependant, l'ensemble des vestiges exhumés dans ces deux cimetières paraissent tellement évolués qu'il serait fort étonnant qu'ils n'aient pas été précédés par un Age du fer plus ancien. De plus, dans la zone cuprifère du nord-ouest de la Zambie, le long de la frontière du Zaïre, plusieurs habitats de plein air ont été explorés ; certains dateraient du IV^e siècle de notre ère [25]. Faute de fouilles étendues et de datations absolues, les quelques données dont on dispose sont très conjecturales. Quatre pots dont deux à fossette basale trouvés près de Tshikapa appartiendraient au type Urewe[26] ; d'autre part, de nombreux vases et tessons découverts dans une grotte près de Mbuji-Mayi[27] rappellent d'assez près la céramique de l'industrie de Kalambo Falls.

En dehors de la zone interlacustre et de la Zambie, le Bas-Zaïre est l'une des seules régions où ont été découverts des vestiges que l'on peut vraisemblablement attribuer à l'Age du fer ancien. Les récoltes effectuées dans des grottes ont permis de mettre provisoirement en évidence six groupes de céramiques (fig. 6, a,b) et quelques objets de fer [28]. Une étude plus approfondie de la céramique dans les collections confirme l'existence de nombreux groupes dont certains assez largement répandus[29]. Il apparaît également qu'aucun de ces groupes ne s'apparente à la céramique Urewe. Faute de fouilles étendues, il n'est pas encore possible de tenter une chronologie de ces types de céramiques et d'y associer les objets métalliques.

A Kinshasa, près des sources de la Funa, du charbon de bois accompagné d'un petit tesson atypique a été daté de 270 ± 90 avant notre ère. Bien qu'on ne puisse exclure que cette date appartienne à l'Age du fer ancien, il convient de la considérer avec la plus grande prudence, l'association du charbon de bois daté avec le tesson n'étant pas plus formellement établie que pour une autre date qui vient de Kinshasa, de l'île des Mimosas, au milieu du fleuve. Là, des

24. J.D. CLARK, 1974.
25. D.W. PHILLIPSON, *op. cit.*, 1968.
26. J. NENQUIN, *op. cit.*, 1959.
27. A. HERIN, 1973.
28. G. MORTELMANS, *op. cit.*, 1962.
29. P. DE MARET, 1972.

charbons associés à de la céramique ont été datés de 410 ± 100 de notre ère. Malheureusement les tessons ainsi datés n'ont jamais été publiés[30].

Cependant, de cette île des Mimosas provient une céramique identique à celle trouvée dans les couches supérieures de la pointe de Gombe (ex-pointe de Kalina), site éponyme du Kalinien fouillé par J. Colette en 1925 et 1927. Refouillé en 1973 et 1974[31] ce site devait révéler un important niveau d'occupation à l'Age du fer dont les vestiges se rencontrent sur tout le promontoire. Au sommet de la plupart des coupes, des alignements de charbon de bois, de la céramique, des pierres et de la terre brûlée, quelques scories et des morceaux de meules gisaient sur un sol d'habitat. A celui-ci sont rattachées diverses structures archéologiques, de grands foyers, et, surtout, des fosses dont la profondeur peut atteindre deux mètres. Ces fosses contenaient parfois un pot plus ou moins complet et, dans deux cas, de menus fragments d'un objet de fer. Il pourrait donc s'agir d'un habitat de l'Age du fer ancien. Ici aussi des datations au radiocarbone en cours permettront bientôt d'en savoir plus.

Dans la région de Bouar, en Centrafrique, existent plusieurs monuments, tumulus de dimensions variables, surmontés de pierres dressées dépassant parfois trois mètres de hauteur. Des rangées de caveaux peuvent y être associées. D'après les observations effectuées, il semble qu'il s'agisse de monuments à usage funéraire. Aucun ossement n'y a cependant été découvert[32]. Toutefois on y a trouvé une série d'objets de fer[33]. Nous disposons de six datations au radiocarbone. Deux se situent aux Ve et VIe millénaires avant le début de notre ère, les quatre autres s'échelonnent du VIIe siècle avant notre ère jusqu'au Ier siècle de notre ère[34]. La première date serait celle de la construction des monuments, la deuxième, celle d'une réutilisation à l'Age du fer.

Les cimetières de Sanga et de Katoto sont localisés dans la haute vallée du Zaïre, dans le *graben* de l'Upemba. Ces deux nécropoles constituent les sites les mieux connus pour l'Age du fer ancien en République du Zaïre. Situé en bordure du lac Kisale, près de Kinkonda, ce cimetière découvert il y a assez longtemps fut fouillé systématiquement en 1957 et 1958. Des nouvelles fouilles y furent entreprises en 1974. Même si, au total, 175 tombes ont été exhumées, il est clair qu'une grande partie du cimetière reste à explorer[35].

Après les fouilles de 1958, trois groupes de céramique avaient été reconnus, entre lesquels il semblait possible d'établir une chronologie. Ainsi, le groupe Kisalien (le plus abondant) paraissait le plus ancien, suivi du groupe Mulongo (du nom d'une localité au nord-est de Sanga), et, enfin, du groupe de la poterie à engobe rouge (red slip ware). Les fouilles de 1958 ont montré que ces trois groupes étaient, au moins partiellement, contemporains.

30. E. GILOT, N. ANCION et P.C. CAPRON, 1965.
31. D. COHEN et P. DE MARET, 1974.
32. Sauf conditions très exceptionnelles, l'acidité des sols d'Afrique centrale détruit très rapidement les ossements, dans les sites en plein air.
33. P. VIDAL, 1969.
34. R. DE BAYLE DES HERMENS, 1972 (b).
35. J. NENQUIN, 1963; J. HIERNAUX, E. DE LONGRÉE et J. DE BUYST, 1971.

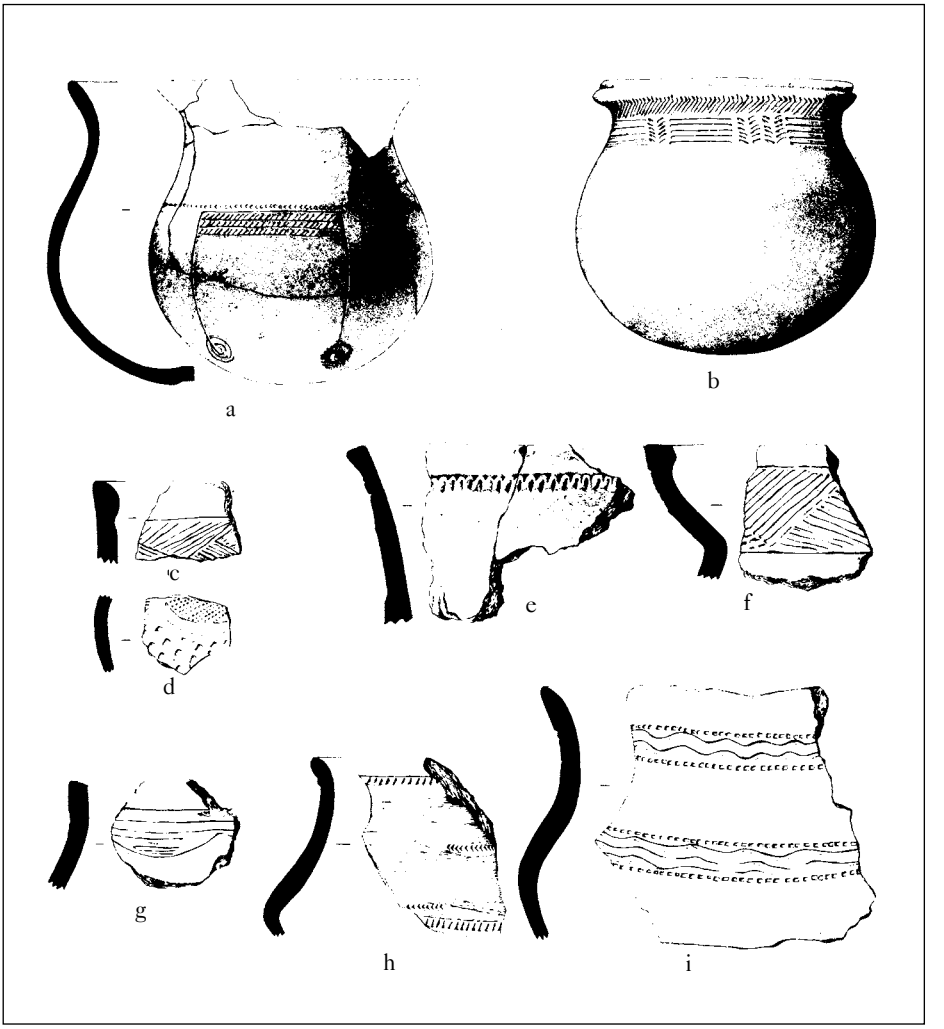

Figure 4. Objets trouvés au site de Batalimo, au sud de Bangui (Centrafrique): a. Pot du type Urewe. (Source: M.D. Leakey, W.E. Owen, L.S.B. Leakey, 1948, pl. IV.)
b. Pot de Kalambo
c. et d. Tessons provenant de Kangonga, site Chondwo. (Source: D. W. Phillipson, 1968, fig. 4.)
e., f. Tessons trouvés à Kapwirimbwe.
g. Tesson de Kaiundu. (Source: B. M. Fagan, 1967, fig. 122.)
h., i. Tessons de Dambwa.

En l'absence de chronologie interne, deux dates au radiocarbone permettent néanmoins une estimation de l'âge de ce cimetière :
— 710 de notre ère ± 120 ans
— 880 de notre ère ± 200 ans.

Notons que la date la plus ancienne a été obtenue pour une tombe dont la position du corps était tout à fait inhabituelle et dont le seul pot, bien que kisalien, est peu typique. L'autre date provient d'une tombe dépourvue de mobilier caractérisant l'une des trois cultures[36]. Nous ne savons donc pas exactement ce qui est daté. En outre, l'imprécision de ces dates leur enlève beaucoup de crédit. Tout ce qu'il est permis d'affirmer, c'est qu'à deux siècles près, une partie des tombes de Sanga remonte à une période comprise entre le VII^e^ et le IX^e^ siècle de notre ère.

Les fouilles nous donnent une idée du cimetière et, par là, un aperçu de la société du Sanga antique (fig. 5). Malgré la contemporanéité des trois groupes de céramiques, il ne semble pas qu'ils aient appartenu à la même population. Ainsi, les tombes qui renferment de la poterie Mulongo ou à engobe rouge détiennent un quasi-monopole des petites croisettes de cuivre (sorte de monnaie), celles-ci étant pratiquement absentes des sépultures kisaliennes. En revanche, toutes les tombes sont également riches en objets de fer et de cuivre bien travaillés. On peut supposer que la minorité des inhumés accompagnés de croisettes était différente de la population « kisalienne » et qu'elle assurait peut-être l'approvisionnement en cuivre dont les plus proches gisements sont situés à près de 300 km plus au sud.

Le rituel funéraire semble assez complexe. La majorité des tombes sont orientées vers le nord-est, vers le sud pour les tombes Mulongo-Red slip. Le défunt gisait en général en décubitus dorsal. En outre, le mort était accompagné d'objets destinés sans doute à faciliter sa vie dans l'au-delà. La poterie ne porte pas de traces d'usage et les très grandes ressemblances entre certains récipients d'une même tombe semblent indiquer que cette céramique fut réalisée dans un but uniquement funéraire. Ces vases étaient vraisemblablement remplis d'aliments et de boissons. Le mort était paré de bijoux en cuivre, en fer, en ivoire. Il semble aussi que l'on enterrait des prématurés. Dans certains cas, des paquets de croisettes étaient déposés dans la main du défunt. Enfin, on a pu constater une nette tendance à proportionner les dimensions des récipients à l'âge du mort.

L'image que l'on peut se former de la civilisation de Sanga est celle d'une population accordant plus d'importance à la chasse et la pêche qu'à l'agriculture. Cependant, des houes et des meules dormantes ont été trouvées dans les tombes ainsi que les restes de chèvres et de volailles. Aucune tombe ne révèle une richesse particulière qui signalerait la dépouille d'un chef important. Néanmoins le degré de raffinement du mobilier funéraire atteste la grande habileté des artisans de Sanga qui travaillaient l'os, la pierre,

36. En plus, il semble qu'on ait, en laboratoire, ajouté à l'échantillon des ossements provenant d'une tombe du groupe Mulongo.

le bois, qui tréfilaient le cuivre et le fer et pratiquaient la fonte au moule ouvert[37]. Leur céramique paraît très originale.

En l'absence d'examens ostéologiques, nous ne possédons aucune donnée anthropologique, si ce n'est une étude odontologique d'une partie des restes humains. Cette étude montre notamment la fréquence des mutilations dentaires[38]. Nous ignorons l'étendue du cimetière qui aurait pu servir à mesurer l'importance de la population.

La civilisation de Sanga apparaît donc comme une manifestation brillante mais qui, provisoirement, demeure isolée. Il est vraisemblable que l'ensemble des découvertes correspond à une période plus étendue que celle indiquée par les deux datations au radiocarbone. Pour ces raisons, de nouvelles fouilles ont été entreprises en 1974. Elles avaient essentiellement pour but de préciser la durée d'utilisation du cimetière et sa chronologie interne, de délimiter son étendue et de tâcher de trouver le site d'habitat. Trente nouvelles tombes ont été fouillées, elles permettront vraisemblablement de compléter la chronologie et de se former une idée de l'extension de la nécropole. En revanche, en raison de l'expansion du village moderne, le site d'habitat n'a pu être retrouvé.

Cependant, à une dizaine de kilomètres de Sanga, à Katongo, les fouilles ont, semble-t-il, livré un niveau d'habitat, situé au pied d'une colline, à 500 m d'un cimetière; la fouille devait montrer également l'existence des groupes de céramiques reconnus à Sanga. Situé sur la rive droite du Lualaba, près de Bukama, à quelque 130 km de Sanga, il a été fouillé partiellement en 1959, ce qui permit de dégager quarante-–sept tombes[39].

Les fouilles ont révélé trois ensembles archéologiques différents. En premier lieu, les tombes; ensuite, des fosses qui contiennent un matériel différent des tombes; enfin, la couche superficielle qui livre une céramique distincte de celle des tombes et des fosses.

Par rapport à la nécropole de Sanga, celle de Katoto se distingue en premier lieu par l'existence de tombes à inhumations multiples pouvant renfermer jusqu'à sept individus. Dans certaines d'entre elles, on a retrouvé un marteau de forgeron, des enclumes, des amas de pointes de fer ainsi qu'une hache de guerre. Il s'agirait de personnages puissants, vraisemblablement des forgerons en l'honneur desquels on avait sacrifié, dans un cas, deux femmes et quatre enfants, dans un autre, deux femmes et un enfant.

Le mobilier funéraire est aussi riche que celui de Sanga. Il évoque également une société prospère ayant atteint un haut niveau de développement technologique. La présence de nombreuses houes et de meules indique sans doute l'importance de l'agriculture, mais la chasse et la pêche devaient également être à l'honneur. Les petites croisettes de cuivre sont totalement absentes de Katoto de même que la poterie Mulongo et celle à engobe rouge. Par contre, trois bols kisaliens trouvés sont apparemment la seule preuve de contacts entre Sanga et Katoto. La présence de perles de verre et de parures

37. J. NENQUIN, 1961.
38. H. BRABANT, 1965.
39. J. HIERNAUX, E. MAQUET, J. DE BUYST, 1972.

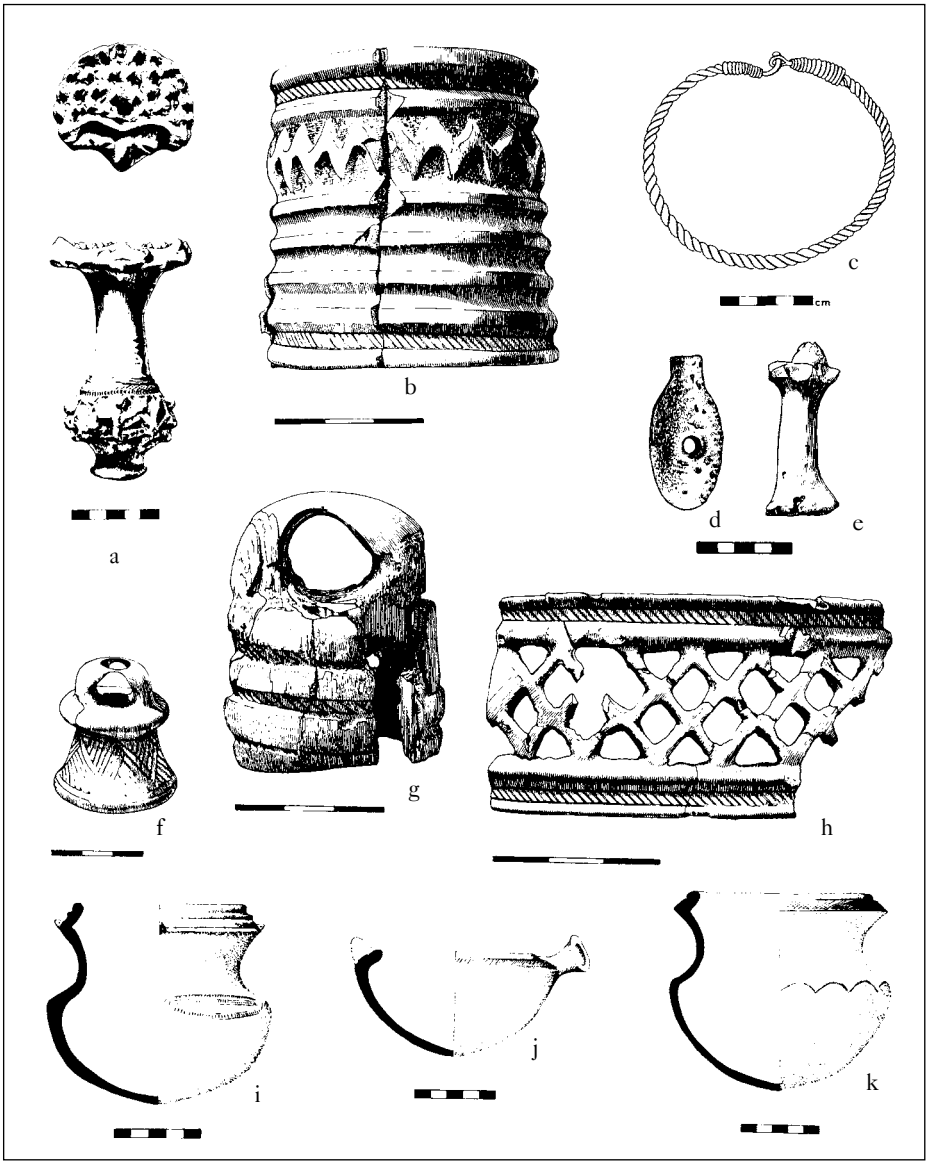

Figure 5. Objets trouvés à Sanga : a. Récipient à décoration anthropomorphe ; vue supérieure et vue latérale, b. Bracelet en ivoire, c. Collier en cuivre. d. Sifflet en fer. e. Pion en terre cuite. f. Pendentif en pierre. g. Pendentif en ivoire. h. Fragment de demi-collier en ivoire. i, j, k. Types de poteries. (Source : J. Hiernaux, E. de Longrée, J. de Buyst, 1971, Musée de Tervuren.)

de coquillages provenant aussi bien de l'Atlantique que de l'océan Indien indique l'existence de relations commerciales assez étendues.

Tout comme celle de Sanga, la poterie de Katoto est originale. Elle paraît d'ailleurs un peu moins stéréotypée. Une partie du répertoire des motifs décoratifs évoque la céramique Urewe. Cependant, en l'absence de toute découverte de cette céramique dans la région du Shaba, il est difficile d'affirmer qu'il s'agit d'une évolution du type Urewe, plutôt que d'un simple phénomène de convergence. En effet, la plupart de ces motifs communs tels que la spirale, l'entrelac, les chevrons et les cercles concentriques appartiennent au répertoire universel. Les fosses sont postérieures aux tombes qu'elles perturbent parfois. L'une d'entre elles a été datée par le radiocarbone : 1190 de notre ère ± 60 ans. Parmi les rares tessons contenus dans ces fosses, certains sont munis d'une fossette basale, caractéristique qui, à nouveau, évoquerait la céramique Urewe.

En conclusion, le cimetière de Katoto complète les fouilles de Sanga. Il peut paraître étonnant que deux localités aussi importantes, voisines et apparemment contemporaines, aient entretenu tellement peu de relations.

Malgré une grande richesse mobilière, nous ne connaissons en fait pas grand-chose des populations qui furent enterrées dans ces nécropoles. Nous ignorons qui elles étaient, d'où elles venaient, de quoi elles mouraient et nous n'avons que peu de données pour imaginer comment elles vivaient. L'importance de ces deux cimetières indique que, vers la fin du premier millénaire de notre ère, les rives du Haut-Lualaba furent le lieu de grandes concentrations humaines qui donnèrent naissance à de brillantes civilisations que les fouilles, en cours, de plusieurs nouveaux sites devraient permettre de mieux connaître.

Origine des Bantu

Comme nous l'avons déjà dit, le terme « Bantu » désigne, initialement, une communauté de langues. Ce n'est que par la suite qu'il a progressivement acquis une connotation ethnographique, voire anthropologique. En effet, ce sont les classifications linguistiques qui ont servi de base aux études des autres disciplines.

En l'absence d'écriture, l'archéologie ne permet pas d'établir de corrélations directes entre les documents de l'Age du fer et la notion linguistique de bantu. Les fouilles nous révèlent des céramiques, des objets de fer, de cuivre, des restes de cuisine et de rares squelettes. Tout comme il est impossible d'affirmer qu'un pot est plus spécifiquement indo-européen qu'un autre, il est impossible de désigner un vase « bantu ».

C'est la linguistique qui a fourni jusqu'à présent le plus de précisions sur l'origine et l'expansion des « Bantu ». Pour certains linguistes, suite principalement aux travaux de Greenberg (1955, 1966, 1972) et de Guthrie (1962, 1967 à 1971, 1970), les langues bantu, qui se sont actuellement répandues sur près de la moitié du continent, trouvent leur origine dans la région de la moyenne Bénoué, aux confins du Nigeria et du Cameroun.

On a souvent voulu lier le succès des groupes « bantu » à la connaissance du travail du fer. Or, on constate, en comparant, dans les langues bantu, les termes en rapport avec la métallurgie, qu'il existe une grande diversité pour des termes importants du vocabulaire de la forge. Cependant, quelques reconstructions font penser à un usage du fer au niveau du Proto-bantu, tels forger, marteau et soufflet. Ces mots étaient–ils dans la langue avant la division, ou ont-ils pénétré, à un stade de ramification imprécis, sous forme d'emprunts ? Il n'est pas impossible que les seuls vocables largement attestés résultent d'un glissement de sens du Proto-bantu aux langues actuelles. Ainsi le mot « forger » ne serait qu'une spécialisation à partir de « battre ». Enfin d'autres termes de la métallurgie paraissent avoir une origine identique dans les langues bantu et non bantu, ce qui semble indiquer qu'il s'agit d'emprunts dans les unes et dans les autres. Quand on sait l'importance que revêt la maîtrise des métaux dans des sociétés traditionnelles en Afrique, il est difficile d'admettre que, si les « Bantu » travaillaient le fer avant leur expansion, nous n'en trouvions pas de traces linguistiques évidentes.

D'autre part, si l'on examine les travaux ethnologiques, on s'aperçoit que s'il est possible de distinguer des aires culturelles dans le monde « bantu » rien ne permet de trouver un ensemble de traits communs aux « Bantu » qui les différencierait des autres populations africaines.

Enfin, très peu de recherches ont été effectuées sur les « Bantu » en anthropologie physique. Seul, un article de J. Hiernaux (1968) fournit quelques précisions. Cet auteur a mis en évidence la proximité biologique des populations parlant une langue bantu. Mais il s'agit là de conclusions à propos de populations actuelles. Le manque de recherches dans ce domaine de la paléontologie humaine explique que l'on ne puisse que très difficilement distinguer un squelette « bantu » actuel et complet de celui d'un autre groupe humain d'Afrique, voire d'Europe. Que dire alors des squelettes en mauvais état ou fragmentaires qui sont souvent les seules découvertes archéologiques ? Les seuls restes d'hommes fossiles, bien étudiés, proviennent d'Ishango, dans le parc des Virunga, au Zaïre[40]. Malheureusement, l'attribution de ces trouvailles, d'âge imprécis, à un type physique déterminé, n'a pas été possible.

Nature des sociétés à l'Age du fer ancien

La vie des populations du début de l'Age du fer est mal connue. Nos renseignements varient selon l'intensité des recherches. Les gisements de Zambie et les nécropoles de Sanga et de Katoto, au Shaba, nous livrent le plus d'éléments concrets. Les sites d'habitat sont rares en Afrique centrale. Seuls sont connus ceux de Gombe, Kalambo Falls et, peut-être, celui de Katango.

Le seul indice probant d'une activité agricole aux débuts de l'Age du fer réside dans l'existence de houes en fer dont la forme ne diffère guère des houes actuelles. D'autre part, des cavités aménagées dans le sol ont été

40. F. TWISSELMANN, 1958.

considérées comme des silos souterrains, des restes de petites constructions de torchis, comme des greniers. La présence de nombreuses meules est moins convaincante car les sociétés de chasseurs-récolteurs disposent également de matériel de broyage.

Comme pour les végétaux, les restes d'animaux domestiqués au début de l'Age du fer sont très rares et difficiles à déterminer. Nous ne disposons d'aucun élément concret pour l'Afrique centrale si ce n'est les restes d'os canons de chèvres dans certaines tombes de Sanga. La présence de mouches tsé-tsé dans certaines régions constitue un sérieux obstacle à l'élevage. Or les zones infestées par cet insecte ont dû varier au cours du temps. Il est donc difficile de délimiter les endroits où l'élevage pouvait être pratiqué à des époques aussi anciennes. L'alimentation restait largement tributaire de la chasse et de la pêche.

Les fouilles ont livré des pointes de flèches et de lances, des restes de chiens qui devaient participer à la chasse. Il est vraisemblable que des pièges et des filets étaient également utilisés. Les hameçons des tombes de Sanga et Katoto attestent l'importance de la pêche. Les braseros trilobés de Sanga ressemblent étrangement à ceux utilisés dans leurs pirogues par les gens d'eau dans la région équatoriale du Zaïre.

Un certain nombre d'objets, trouvés en fouilles, montrent que dès l'Age du fer ancien il existait de vastes réseaux d'échange. Ce commerce semble avoir été, à cette époque, principalement limité aux zones proches des grands fleuves, le Zaïre et le Zambèze. Les sites éloignés des axes fluviaux ou de la zone interlacustre fournissent fort peu d'objets importés.

Il faut distinguer deux sortes de circuits d'échanges. Un commerce régional de métaux, de poteries, de vanneries, de poissons séchés et de sel principalement, et un commerce à longues distances[41], ce dernier portant sur des coquillages (cauris et conus), des perles de verre et certains métaux comme le cuivre. Au Zaïre, à Sanga et à Katoto, tous les coquillages et les perles proviennent de la côte Est, sauf un conus de Katoto venant de l'Atlantique soit à près de 1 400 km en ligne droite. Enfin, des croisettes, sorte de monnaie en cuivre, ont été découvertes assez loin des zones cuprifères. Malgré les lacunes de notre information, rien n'indique que l'économie des populations du début de l'Age du fer différait sensiblement de celle des sociétés traditionnelles d'aujourd'hui.

Elle était fondée sur l'agriculture et l'élevage mais dépendait sans doute encore largement de la chasse, de la pêche et des produits sauvages. Ces sociétés vivaient presque en autarcie.

Les restes de métallurgie, même les plus anciens, découverts en fouilles ne diffèrent pas fondamentalement de ceux des sociétés décrites par l'ethnographie[42]. Cependant, dans une même région on peut constater des variations contemporaines dans les techniques et les produits de la forge. Les dissemblances entre des objets métalliques ou des outils de forge ne sont donc pas forcément chronologiques mais peuvent aussi bien être culturelles. Pour la

41. J. VANSINA, 1962; B.M. FAGAN, 1969.
42. B.M. FAGAN, 1961.

fonte du fer, des fourneaux en briques, associés à de la céramique à fossette basale, ont été découverts au Kivu, au Rwanda, au Burundi, au Buhaya et en Tanzanie nord–occidentale[43]. Notons toutefois que dans la seule description de la fonte du fer au Rwanda, donnée par Bourgeois[44], il est question d'une couronne de briques cuites pour l'édification d'un fourneau ayant des caractéristiques assez proches des restes récoltés par Hiernaux et Maquet. L'emploi du cuivre est, jusqu'à présent, toujours attesté en même temps que celui du fer. Le métal était extrait au Shaba, dans le nord de la Zambie[45] et sans doute aussi au Bas-Zaïre. Le travail du cuivre atteignait déjà un grand raffinement comme le montrent les objets trouvés à Sanga et à Katoto. Dès cette époque, il semble aussi que l'on utilisait parfois le plomb[46]. Ce métal était encore extrait par les Kongo au début de ce siècle.

La céramique ne constitue pas un fossile directeur pour l'Age du fer puisque, comme nous l'avons vu, elle apparaît aussi bien dans le contexte de l'Age de la pierre récent qu'au « Néolithique ». Généralement, il est impossible de distinguer par elle-même la poterie de l'Age du fer de celle des époques antérieures. Toutefois, dans la région interlacustre et en Zambie, il existe un certain nombre de céramiques typiques de l'Age du fer, telles celles de Urewe, Kalambo, Chondwe, Kapwirimbwe, Kalundu et Dambwa. Les vases étaient façonnés par modelage et étirement, souvent en colombins. La variété des formes et des décors est si grande que nous nous contenterons de reproduire ici quelques-uns des plus caractéristiques (fig. 25.5).

Pour autant que l'archéologie permette d'en juger, la nature des sociétés de l'Age du fer ancien ne différait pas essentiellement de celles de l'époque actuelle et devaient présenter une diversité comparable. Les techniques agricoles ne favorisaient pas l'établissement d'importantes agglomérations et entraînaient une certaine mobilité des populations. Les nécropoles de Sanga et de Katoto constituent toutefois une exception puisqu'elles résultent soit d'une occupation de très longue durée, soit d'une importante concentration humaine sur les rives du Lualaba. La richesse du mobilier funéraire de certaines sépultures, particulièrement à Katoto, pourrait être le signe d'inégalités sociales. L'abondance et la qualité des objets de fer, de cuivre, de pierre, de bois, d'os ou de céramique reflètent vraisemblablement, outre l'habileté des artisans, une certaine spécialisation du travail.

Toutes les tombes découvertes témoignent de pratiques funéraires élaborées. Les morts portaient de nombreux ornements corporels, bracelets, bagues, colliers, pendentifs, parures de perles et de coquilles. Des cauris, des conus, des perles de verre ou de pierre peuvent avoir servi, entre autres, de « monnaie » tout comme les croisettes. Enfin, la plus ancienne sculpture en bois datée de l'Afrique centrale provient d'Angola et a été datée en 750 de notre ère.[47]

43. J. HIERNAUX et E. MAQUET, 1957 ; *id.*, 1960
44. R. BOURGEOIS, 1957.
45. J.D. CLARK, 1957.
46. B.M. FAGAN, D.W. PHILLIPSON et S.G.H. DANIELS, 1969.
47. F. VAN NOTEN, *op. cit.*, 1972 (b).

Conclusion

A plusieurs reprises, nous avons souligné le danger d'utiliser les renseignements provisoires d'une science pour étayer les conclusions dans une autre partie du champ scientifique. Des corrélations hâtives mènent, trop souvent, à des théories générales difficilement soutenables dans le cadre strict des disciplines respectives. Néanmoins, toute tentative d'interpréter la nature des sociétés de l'Age du fer ancien ou l'origine des populations de langue bantu implique de confronter les données archéologiques et non archéologiques.

Certaines théories, telle celle de Guthrie[48], nous proposent une interprétation d'ensemble, extrêmement élaborée. L'édifice historico-géographique de Guthrie a manifestement influencé, peut-être inconsciemment, toute une série d'archéologues et d'anthropologues. L'interprétation anthropologico-linguistique, qui liait l'expansion des langues bantu et la diffusion de la métallurgie du fer, complétait harmonieusement le schéma de l'évolution à partir du Croissant fertile, tout en déniant à l'Afrique la possibilité d'inventions autonomes.

Les développements récents permettent de reconsidérer l'ensemble des hypothèses. Les linguistes remettent en cause les méthodes et les résultats de la glotto-chronologie. De nouvelles datations éclairent d'un jour nouveau l'origine de la métallurgie en Afrique centrale. En effet, au site de Katuruka, des vestiges d'un travail du fer ont été datés aux environs de 500 - 400 avant notre ère[49]. Au stade actuel de notre ignorance, compte tenu de ces nouvelles données, il devient clair que les problèmes liés à la diffusion du fer et à l'origine des langues bantu sont plus complexes qu'on ne l'avait cru et ne peuvent être réduits à un schéma trop simpliste, exposé à de nombreuses contradictions. Il nous semble donc vain de continuer à échafauder de nouvelles hypothèses pour les migrations et pour l'origine de la métallurgie chaque fois qu'une fouille apporte de nouvelles datations. Tentons néanmoins de mettre en relation certains faits. Pour l'origine du travail du fer, les nouvelles dates de Katuruka semblent devoir être mises en rapport avec celles, presque contemporaines, de Méroé. Une diffusion de la métallurgie vers le sud à partir de Méroé peut donc être envisagée mais paraît cependant bien rapide; on ne peut donc exclure actuellement une autre origine qui pourrait même être locale.

Il paraît difficile de continuer à lier indissolublement la diffusion de la métallurgie à l'expansion des « Bantu », même s'il n'est pas encore prouvé que ces deux phénomènes soient totalement indépendants. Ne pourrait-on admettre que les « Bantu » n'aient pas connu le fer au début de leurs périgrinations et qu'ils ne l'aient découvert qu'au cours de leur expansion ?

48. M. GUTHRIE, 1962 et 1970, *op. cit.*

49. Les dates indiquées ici sont calculées en années radiocarbone qui ne correspondent pas exactement aux années du calendrier. En fait, il faudrait toutes les vieillir, dans une proportion variable, pour la période concernée.

Comme on a pu le constater, nos informations sur le début de l'Age du fer en Afrique centrale sont de valeur inégale et très fragmentaire; les premières recherches avaient permis de bâtir des hypothèses qui chancellent maintenant devant l'accumulation de données nouvelles. De nombreux travaux plus étendus, plus systématiques et mieux coordonnés seront nécessaires avant de parvenir à une explication cohérente des événements qui se sont déroulés durant cette période cruciale pour l'histoire de l'Afrique centrale.

CHAPITRE 26

L'Afrique méridionale : chasseurs et cueilleurs

*J.E. Parkington**

Des recherches récentes ont établi que des peuples utilisant le fer étaient allés s'installer au sud du fleuve Limpopo dès le IVe ou le Ve siècle de notre ère au moins[1]. Bien que nombre de détails n'en aient pas encore été publiés, il semble acquis que durant l'Age du fer les habitants du Transvaal et du Swaziland étaient des cultivateurs et des éleveurs, et fabriquaient une poterie semblable à celle que l'on a trouvée au Zimbabwe, en Zambie et au Malawi à peu près pour la même époque[2]. On ignore si l'expansion apparemment rapide de ces peuples s'est poursuivie vers le sud dans la foulée, mais la date la plus ancienne à laquelle est attestée la métallurgie au Natal est sensiblement plus tardive, voisine de l'an –1050[3]. De même, il n'est pas encore possible de préciser l'époque où des groupes travaillant le fer atteignirent les confins méridionaux de leur aire géographique, près de la rivière Fish, dans les districts orientaux de la province du Cap. En dépit

* **Note du Comité scientifique international** — Le Comité scientifique international aurait souhaité que ce chapitre fût présenté, comme tous les autres, dans le cadre chronologique strictement défini dans le volume II. Il a demandé au directeur de volume d'en faire remarque à l'auteur. Celui-ci n'a pas jugé possible de modifier profondément son texte. Le Comité le publie donc tel qu'il a été rédigé, après discussion avec l'auteur. Il n'en maintient pas moins des réserves sérieuses sur la méthode ici employée, en particulier dans le paragraphe I et sur l'inconvénient qui en résulte, pour le lecteur, de voir amalgamer des informations concernant le Paléolithique et l'époque contemporaine.

1. P.B. BEAUMONT et J.O. VOGEL, 1972, pp. 66-89 ; R.J. MASON, 1973, p. 324 ; M. KLAPWLIK, 1974.
2. D. W. PHILLIPSON (ce volume, chapitre 27).
3. O. DAVIES, 1971, pp. 165-178.

de ces incertitudes, qui stimuleront certainement à l'avenir la curiosité de chercheurs nombreux, on sait déjà que ces mêmes peuples de l'Age du fer bousculèrent et dispersèrent des populations locales qui vivaient de la chasse et de la collecte et qui, pour l'essentiel, ignoraient la métallurgie, la domestication des animaux et la culture des plantes. Et ce n'est que sur les terres qui ne convenaient pas à l'agriculture mixte, comme les territoires escarpés de la chaîne du Drakensberg, que les chasseurs parvinrent à se maintenir devant l'arrivée des maîtres du fer. Ces retraites elles-mêmes se révélèrent illusoires à leur tour pour les défendre contre les dépossessions de la seconde moitié du dernier millénaire.

Une deuxième vague de nouveaux arrivants, à maints égards plus dévastatrice encore que la précédente, prit naissance il y a cinq cents ans au départ du Cap. Les premiers contacts avaient été le fait de voyageurs portugais de la fin du XV^e^ siècle, mais le mouvement s'accéléra à la suite de la décision de la Compagnie hollandaise des Indes orientales, en 1652, d'installer une base d'avitaillement dans la baie de la Table. En l'espace de 60 ans, la plupart des habitants originels du Cap dans un rayon de 100 kilomètres alentour avaient changé de vie et émigré dans la colonie qui grandissait pour y devenir des domestiques, ou succomber à des maladies introduites par les colons[4]. Avant que le XVII^e^ siècle ne touche à sa fin, cette escale était devenue une colonie et les colons avaient, à deux reprises au moins, livré de longs combats à la suite de litiges fonciers avec des groupes indigènes. Initialement, les populations autochtones avaient été confondues et désignées d'un terme unique, « Ottentoo » ou « Hottentot », mais on apprit peu à peu à les reconnaître et à distinguer les pasteurs (les Hottentots dont on savait le nom des tribus d'origine) des chasseurs (Bochimans, ou Bushmen, du hollandais Bosjesman — homme de la brousse — appelés aussi Hottentots « Sonqua »). Ces groupes étaient manifestement apparentés, puisque parlant des langues semblables, ayant des techniques de subsistance et une culture matérielle très largement communes, et étant peu différenciés par leur type physique. Comme en tout ceci ils se détachaient bien au milieu des autres populations locales, ces agriculteurs installés au nord et à l'est qui possédaient le fer, ils furent identifiés comme constituant des éléments ethniques originaux que l'on appela les Khoï, s'agissant des pasteurs, et les San, lorsqu'ils étaient chasseurs, la juxtaposition fréquente des deux noms donnant le terme Khoïsan[5].

Pour des raisons évidentes de documentation, il est impossible de s'en tenir, dans un tel cas, aux limites chronologiques strictement fixées dans ce volume. L'auteur a cherché à décrire un mode de vie, dans ce qu'il a pu avoir de durable et de relativement stable. Il appartiendra aux auteurs des autres volumes travaillant sur les mêmes régions, de souligner, au contraire, les changements apportés, au cours des siècles, à la vie de ces groupes par les contacts extérieurs; et aussi la part qu'ils ont eux-mêmes prise à l'évolution d'ensemble de l'Afrique méridionale. Dans ces conditions, les risques de double emploi se trouvent strictement limités.

4. R. H. ELPHICK, 1972; S. MARKS, 1972, pp. 55-80.
5. I. SHAPERA, 1930.

Les Khoïsan

Ce chapitre est consacré à la description de ce que l'on sait du mode de vie de ces chasseurs et collecteurs pris entre les cultivateurs de l'Age du fer et les colons européens dans les contrées méridionales de l'Afrique australe. Dans la mesure où les colons savaient écrire, mais pas les cultivateurs de l'Age du fer, notre documentation sur la vie traditionnelle des San et des Khoï et sur les relations entre les Khoïsan et les autres ethnies repose massivement sur les régions occidentales du Cap. Ce point de vue partiel est complété progressivement par la richesse de ce que livrent et livreront encore les fouilles archéologiques dans les montagnes bordières du Cap, en comparaison de maintes autres parties de l'Afrique australe. Les observations retenues ici, bien que souvent effectuées dans le sud et l'ouest, devraient néanmoins aider à éclairer d'un jour neuf les modes de vie des Khoï et des San dans l'ensemble de la région, même s'il manque au tableau de nombreux détails authentiquement locaux.

Pour des raisons diverses, nous sommes bien renseignés sur la façon dont vivaient ces groupes de Khoïsan. Ils ont survécu jusqu'à une date relativement récente, et les archéologues trouvent donc quantité d'objets matériels et de résidus alimentaires d'origine végétale ou animale. Ils étaient entrés en relation avec des sociétés qui connaissaient l'écriture, et nous disposons par conséquent d'un ensemble de documents historiques qui décrivent la vie de ces populations. De plus, certains d'entre eux au moins nous ont légué des matériaux de première main sous forme de peintures et de gravures pariétales, qui sont une source appréciable de données sur la société, l'économie, les techniques, et sans doute la religion. Et l'environnement qui, dans de nombreuses régions d'Afrique australe, n'a connu aucune mutation radicale, est une autre source de données de grande valeur. Après 250 années d'exploitation agricole, il est toujours possible de rechercher et d'interpréter les facteurs spatiaux et saisonniers du milieu qui, pour une part à tout le moins, ont déterminé la nature des établissements préhistoriques.

Les observations sur la présence de ressources alimentaires de base, sur les affleurements de certains matériaux ou les variations cycliques affectant les pâturages et les eaux de surface permanentes, sont autant d'indications qui aident à conjecturer les stratégies d'installation dans le milieu qui auront sans doute eu la faveur des chasseurs et des éleveurs. Enfin, même s'il ne reste plus de chasseurs et de pasteurs dans la province du Cap, on connaît encore des groupes apparentés en Namibie et au Botswana qui y ont survécu suffisamment longtemps pour que les ethnologues aient pu les étudier de manière systématique. Les détails qu'ils rapportent sur leurs techniques, leur économie et leur organisation sociale sont à l'origine de modèles globaux très utiles pour l'archéologue qui doit interpréter ailleurs les vestiges culturels laissés par des peuples disparus.

Puisque ni les pasteurs khoï ni les chasseurs san n'ont recouru aux métaux pour fabriquer les outils dont ils se servaient pour couper, gratter ou fendre, ils relèvent par leur culture des travaux sur le paléolithique et leur étude passée

a porté principalement sur les objets de pierre qu'ils avaient produits. Il en a découlé que les historiens ou les ethnologues qui souhaitaient s'appuyer sur les inventaires établis par les archéologues devaient se frayer un chemin à travers leurs listes de productions matérielles et faire cadrer les descriptions des industries wiltoniennes et smithfieldiennes avec le tableau qu'ils brossaient des conditions de vie antérieures à l'arrivée des Européens. Du point de vue qui sera le nôtre ici, les différences secondaires constatées dans les assemblages d'objets retrouvés d'un chantier de fouilles à l'autre ne seront ni signalées ni utilisées comme critère pour constituer les chasseurs et pasteurs en groupes culturels distincts. On supposera au contraire que ce sont tous les habitants de l'Afrique australe au Paléolithique supérieur qui utilisaient un outillage microlithique consistant en grattoirs, pointes d'armes de jet, herminettes et perçoirs. Les écarts en pourcentage dans la composition de cet outillage selon les gisements, et la rencontre occasionnelle d'instruments de forme différente seront tenus pour refléter les besoins d'outils particuliers chez des gens qui devaient effectuer en divers endroits toutes sortes de tâches quotidiennes. Les occupants de terroirs éloignés l'un de l'autre ont pu avoir accès à des matières premières très variées, ou pratiquer des activités de subsistance sensiblement différentes, ce qui explique le contenu dissemblable de chaque ensemble d'outils de pierre. Ils n'en constituaient pas moins des communautés unifiées par des techniques somme toute très similaires et par un faisceau de traits non technologiques tels que la langue, le type physique et l'économie.

Les chasseurs-collecteurs san

Les travaux ethnographiques consacrés récemment aux chasseurs-collecteurs ont fait ressortir toute l'importance, si considérable dans l'alimentation des groupes appartenant à cette catégorie économique, de ce qui était obtenu par ramassage ou cueillette[6]. Les comptes rendus de recherches sur le terrain, relatifs aux Kung et aux G/wi du Kalahari[7] montrent clairement que ce sont les aliments rassemblés par les femmes qui assurent la subsistance du groupe de jour en jour, même si les hommes et les enfants rapportent eux aussi de tels « veldkos ». La caractéristique majeure de ces aliments ramassés ou cueillis qui sont pour l'essentiel, si ce n'est en totalité, d'origine végétale, est que l'on sait à l'avance où les trouver, et qu'il est possible de s'y fier entièrement pour l'alimentation quotidienne. Les viandes riches en protéines, produits de la chasse ou du piégeage, qui sont activités d'hommes, comptent aussi, mais leur apport est moins prévisible et elles ne sont donc pas une nourriture de base quotidienne. Il ne découle pas de ces données que les « chasseurs » devraient être rebaptisés « collecteurs » mais plutôt qu'il faut reconnaître l'équilibre qui s'établit entre des ressources alimentaires complémentaires provenant du double système de la chasse

6. R.B. LEE, 1968.
7. R.B. LEE, 1972; G.B. SILBERBAUER, 1972.

et de la collecte. Les populations en question se maintiennent ainsi en vie grâce aux aliments collectés, tout en profitant au surplus, périodiquement, des bonnes fortunes de la chasse.

Que ce mode d'alimentation typique ait été autrefois la règle partout en Afrique australe est attesté explicitement par les témoignages de voyageurs européens du XVII[e] ou du XVIII[e] siècle, et par la documentation fragmentaire que réunissent les archéologues. Ainsi, Paterson relata en août 1778 que « certains Hottentots » du Namaqualand « ne possédaient pas de bétail et […] se nourrissaient de racines et de gommes; ils festoyaient parfois d'une antilope qu'ils abattaient à l'occasion d'une de leurs flèches empoisonnées »[8]. Et Thompson, parcourant le district de Crodock près du cours supérieur du fleuve Orange en juin 1823 et y visitant un « kraal de bochimans », dit de ses habitants que: « ces pauvres créatures se nourrissent principalement de certains bulbes sauvages qui poussent dans les plaines et aussi de locustes, de fourmis blanches et d'autres insectes […] C'est là tout ce dont ils peuvent subsister, sauf si, de loin en loin, les hommes ont réussi à tuer du gibier avec leurs flèches empoisonnées »[9].

D'autres citations, analogues, qui embrassent un espace géographique allant de Cape Town aux confins de la Colonie du Cap à cette époque, et une chronologie qui va des toutes premières années 1650 jusqu'à la décennie 1820, confirment unanimement ce tableau moyen de la base de subsistance des San. Rares sont les descriptions qui font état de gibier sans le qualifier de « prise occasionnelle » et toutes signalent que bulbes et racines sont des nourritures essentielles. En pratique, les auteurs mentionnent de nombreux aliments végétaux et notamment des herbes, des baies et des gommes, mais ce sont les « racines bulbeuses » (les « uyntjes », oignons littéralement) qui sont le plus fréquemment citées dans les textes de l'époque. Il ne s'agit pas d'oignons à proprement parler, mais du « cormus », de la tige souterraine bulbeuse de diverses variétés de la famille de l'iris, comme l'*Iris* lui-même, le *Gladiolus*, l'*Ixia*, la *Moraea*, plantes qui sont toutes désignées nommément. En même temps qu'elles, on trouve des références nombreuses à des nourritures collectées d'origine animale, telles que les chenilles, les fourmis, les sauterelles, les tortues et le miel aussi. Aucune de ces nourritures ne saurait être tenue pour négligeable dans la lutte de tous les jours contre la faim.

Les fouilles archéologiques donnent une importance démesurée aux types d'aliments qui laissent, après consommation, des résidus durables. C'est là ce qui amena les archéologues à insister sur le rôle de la chasse chez les San de l'Afrique australe. Mais dès lors que des conditions de conservation favorables ont permis de retrouver et d'analyser des traces de matières organiques, la part du végétal dans l'alimentation est devenue reconnaissable. Des abris sous roche et des grottes en Namibie[10], dans le

8. W. PATERSON, 1789, p. 59.
9. G. THOMPSON, 1827, pp. 55-58.
10. W.E. WENDT, 1972, pp. 1-45.

sud-ouest du Cap[11], dans l'est du Cap[12], au Natal[13], et au Lesotho[14], ont assuré la préservation de dépôts végétaux, où se rencontrent surtout des tiges, et les tuniques et plateaux des bulbes de diverses iridacées. La nature des aliments végétaux ainsi consommés a certes varié en fonction de la richesse de chaque paysage végétal, mais les racines et rhyzomes, « cormus », bulbes et tubercules, complétés par les graines d'espèces fructifères[15], prédominent dans l'ensemble des données recueillies.

La plupart des relations historiques traitant de la part du règne animal dans l'alimentation de ces descendants de l'homme préhistorique parlent de « gibier » sans autre précision, d'où l'impression que les prises pouvaient être des spécimens de multiples espèces. C'est ce que confirment les inventaires fauniques établis à l'occasion de fouilles de grande envergure comme celles de Die Kelders[16] et de Nelson Bay Cave[17], où l'éventail va de la musaraigne à l'éléphant et même à la baleine. Les vestiges de faune retrouvés dans ces gisements montrent toutefois la prépondérance marquée de petits animaux, comme la tortue, le lapin (dassie), le rat-taupe des dunes (dune mole rat), et de certains petits herbivores territoriaux comme le steenbock, le grysbok, le duikerbok (variétés australes d'antilopes raphicères). Les ossements de carnivores sont rares, indice peut-être de chasses occasionnelles seulement pour obtenir certaines peaux; les herbivores de grande taille, comme le « caama » (hartebeest), l'élan du Cap et le buffle, y sont peu représentés, en comparaison du nombre des animaux plus petits; les restes d'éléphants, d'hippopotames ou de rhinocéros sont infiniment rares. Si ces chiffres sont en partie le reflet du fait que les populations préhistoriques avaient plutôt coutume de ne rapporter vers leurs camps que les os des petits animaux, les grosses pièces étant désossées au loin, il est incontestable que le gibier à poil était la cible préférée des chasseurs et fournissait leurs victimes les plus fréquentes.

Les ressources de la mer avaient été pleinement mises à contribution par ces groupes de San comme l'attestent les nombreuses fosses de coquillages du littoral, tant au dedans qu'au dehors des grottes. Les rapports entre les « batteurs de grèves » (strandlopers) et les groupes de San et de Khoï seront examinés ultérieurement, mais ce que nous en savons nous convainc que nombre de ces grottes du bord de mer et de ces camps de fosses en terrain découvert avaient été l'habitat de San. Bien que les coquillages en soient la caractéristique la plus voyante, la composition des restes fauniques prouve qu'il y était aussi consommé toutes sortes d'animaux marins, notamment des phoques, des homards, des poissons et des oiseaux. Les résidus d'aliments végétaux sont rares dans les gisements de la côte. Plus loin dans l'intérieur, les découvertes dans les régions tant orientales qu'occidentales du Cap

11. J.E. PARKINGTON et C. POGGENPOEL, 1971, pp. 3-36.
12. H.J. DEACON, 1969, pp. 141-169; H.J. et J. DEACON, 1963, pp. 96-121.
13. O. DAVIES, Communication personnelle.
14. P.L. CARTER, Communication personnelle.
15. J. DEACON, 1969, *op. cit.*; J.E. PARKINGTON, 1972, pp. 223-243.
16. F.R. SCHWEITZER, 1970, pp. 136-138; F.R. SCHWEITZER et K. SCOTT, 1973, p. 347.
17. R.G. KLEIN, 1972, pp. 177-208.

démontrent que l'on s'intéressait aux coquillages et crustacés d'eau douce[18]; et des poissons d'eau douce ont été identifiés à la fois dans l'ouest du Cap et au Lesotho[19]. Des scènes de pêche sont en effet le thème de plusieurs peintures rupestres du Lesotho et du Griqualand oriental[20].

Les documents historiques et les descriptions archéologiques nous permettent ainsi de bien connaître le mode d'alimentation des San, même si la répartition géographique des chantiers de fouilles est très inégale et si certaines régions n'ont pour ainsi dire pas été explorées, ou ne recèlent pas de gisements assez bien conservés. De manière générale, le fonds de l'alimentation quotidienne consistait en produits de la cueillette ou du ramassage, dont des racines et rhizomes, d'autres aliments végétaux, du miel et des insectes comme les locustes, les sauterelles, les termites et les chenilles. Le complément était fourni par de petits animaux comme les tortues, les lapins et les rats-taupes des dunes, certains petits herbivores, et des animaux plus gros moins fréquemment. Les groupes installés suffisamment près de la mer pour en exploiter les ressources y prenaient du poisson, des langoustes, des phoques, attrapaient des oiseaux marins et ramassaient quantité de coquillages, notamment des bernicles et des moules. Les cours d'eau n'étaient pas oubliés et fournissaient notamment des mollusques et des poissons, et l'on trouve une référence à du poisson séché dans un récit historique[21]. Thunberg, dans son carnet d'observations effectuées dans l'ouest du Cap, après 1770, décrit une boisson que préparaient les chasseurs, ou les pasteurs, voire les deux indifféremment: « Le mot « gli » désigne, dans la langue des Hottentots, une plante ombellifère dont la racine, séchée et réduite en poudre, mélangée à de l'eau et du miel dans un bac, donne après une fermentation d'une nuit une sorte d'hydromel qu'ils boivent afin de parvenir à l'ébriété »[22].

Les techniques permettant d'acquérir ces ressources alimentaires sont illustrées par les ensembles d'objets de pierre, d'os, de bois et de fibres trouvés dans les grottes et les abris de l'Afrique australe, et par les témoignages des premiers voyageurs qui parcoururent cette contrée. Les bulbes et les tubercules étaient déterrés au moyen de bâtons à fouir, en bois, à l'extrémité façonnée par abrasion et calcination pour lui donner la forme d'une spatule, et dont la tenue en main était équilibrée par une pierre perforée qui était fichée à mi-hauteur. Ces instruments ont été décrits par plusieurs explorateurs[23] et des fragments en ont été retrouvés à De Hangen et Diepkloof dans l'ouest du Cap[24] et à Scotts Cave dans le sud du Cap[25]. Il existe de nombreuses peintures rupestres représentant des femmes, munies de tels bâtons à fouir reconnaissables à leur dispositif d'équilibrage (voir figure 1), qui semblent souvent porter des sacs en

18. H.J. DEACON, septembre 1972; J. RUDNER, 1968, pp. 441-663.
19. J.E. PARKINGTON et C. POGGENPOEL, 1971, *op. cit.*; P.L. CARTER, 1969, pp. 1-11.
20. H.S. SMITS, 1967, pp. 60-67; P. VINNICOMBE, 1965, pp. 578-581.
21. H.B. THOM, 1952.
22. C.P. THUNBERG, 1975, p. 31.
23. A. SPARRMAN, 1789; G. THOMPSON, 1827, *op. cit.*, vol. I, p. 57; J. DE GREVENBROEK, cité dans I. SCHAPERA, 1933, p. 197, qui lui attribue une longueur de trois pieds.
24. J.E. PARKINGTON et C. POGGENPOEL, 1971, *op. cit.*; J.E. PARKINGTON, thèse inédite.
25. H.J. et J. DEACON, 1963, *op. cit.*

cuir destinés très certainement au transport vers le camp des aliments collectés. Des articles en cuir se retrouvent assez communément dans le milieu sec des abris sous roche et des grottes du Cap, mais il n'est pas possible, habituellement, de déterminer si les fragments ont appartenu à des sacs, des cuirasses ou des pagnes. On connaît deux types de sacs ou de filets en ficelle nouée ; le premier, découvert à Melkhoutboom et à Windhoek Farm Cave[26], est à maille fine (d'environ 10 mm) et a pu servir au transport des racines et des tubercules, le second, à maille plus grosse, n'est connu que par un fragment de la grotte de Diepkloof dans l'ouest du Cap (Parkington, non publié) et une illustration dans l'ouvrage de Paterson[27]. Ce dernier type a pu être utilisé pour le transport des œufs d'autruche servant de récipients à eau, si l'on en juge par l'excellente reproduction signalée ci-dessus. Tous les vestiges recueillis par les archéologues ont été fabriqués avec une ficelle provenant des fibres de la tige d'un roseau, *Cyperus textilis*, ainsi baptisé par Thunberg au XVIII^e^ siècle, en raison de cet emploi précisément. Les pierres trouées ou percées sont des trouvailles de surface des plus banales partout en Afrique australe.

La quasi-totalité des auteurs qui ont traité des techniques de chasse des San signalent principalement l'arc et les flèches empoisonnées. Barrow visita, en 1797, une partie des territoires qui constituent le Cap oriental actuel et il écrivit ceci : « L'arc était une pièce de bois brut provenant du « guerrie bosch », une espèce de *Rhus*, apparemment […] ; la corde, longue de trois pieds, était faite de nerfs torsadés des tendons dorsaux du « springbok ». Le tronc d'un aloès avait fourni le carquois. La flèche consistait en un jonc dans l'extrémité duquel était inséré un éclat d'os dur, poli très finement, pris dans le pied d'une autruche, rond et long de cinq pouces […]. La longueur totale de la flèche était tout juste de deux pieds […] le poison, prélevé dans la tête des serpents et mélangé aux sucs de certaines plantes à racines bulbeuses, est ce à quoi ils se fient principalement. »[28]

Bien que les fouilles ne livrent que rarement des exemplaires intacts de ce matériel, on en possède toutes les parties composantes, trouvées dans les grottes des provinces occidentale et orientale du Cap. Des fragments ayant pu appartenir à un arc, au trait de flèches en roseau, et des brisures de jonc encoché, des pointes d'os poli, des morceaux d'aloès peint constituent autant de débris abandonnés ou perdus de l'attirail de chasse des San. D'autres pièces d'os, en forme de croissant de lune ou d'arc de cercle, sont peut-être les vestiges d'une deuxième catégorie de pointes d'arme de jet, fixées au moyen d'un mastic végétal pour être l'arête tranchante des flèches, comme l'avaient démontré à Cape Town des San capturés dans les années 1920[29]. L'art pariétal de l'Afrique australe nous donne fréquemment des reproductions d'arcs, de flèches et de carquois (voir figure 2).

De nombreux animaux n'étaient pourtant pas tirés à l'arc, mais pris dans des pièges faits de corde végétale que l'on tendait en des endroits appropriés

26. H.J. DEACON, 1969, *op. cit.* ; C.S. GROOBELAAR et A.J.H. GOODWIN, 1952, pp. 95-101.
27. W. PATERSON, 1789, *op. cit.*
28. J. BARROW, 1801.
29. Voir A.J.H. GOODWIN, 1946, p. 195.

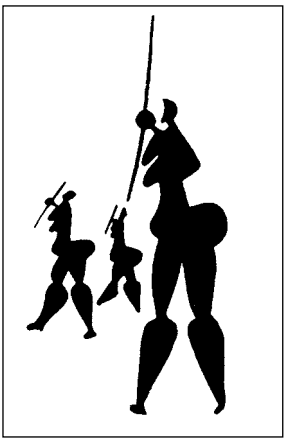

1

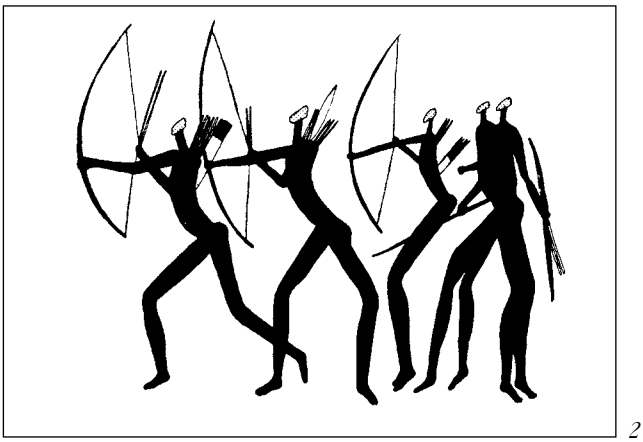

2

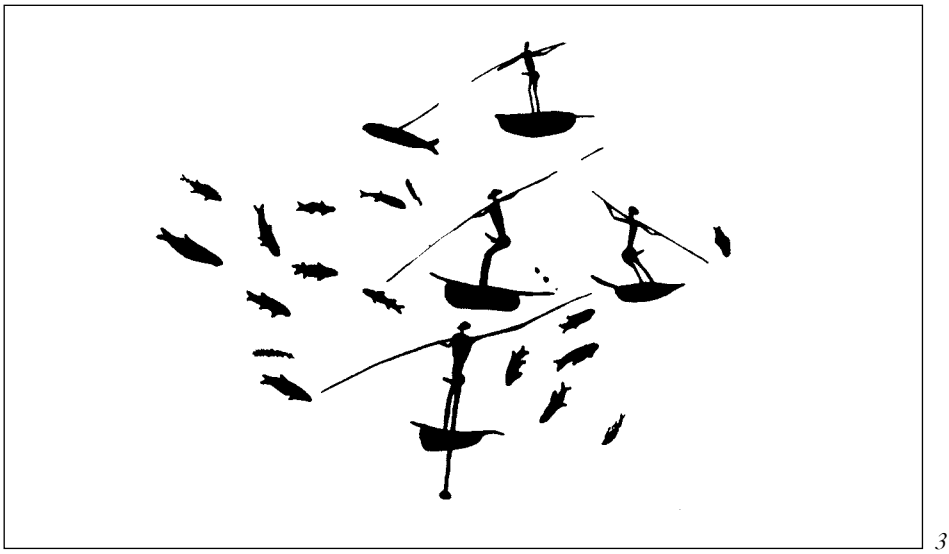

3

Figure 1. Peinture rupestre : femmes tenant des bâtons à fouir lestés d'une pierre évidée. C'étaient les femmes qui étaient chargées de déterrer racines, tubercules et autres nourritures sûres lorsqu'elles allaient chaque jour dans le veld (peintures en rouge passé).

Figure 2. Groupe d'hommes munis d'arcs, de flèches et de carquois. C'était aux hommes qu'il incombait de chasser et de tendre des pièges pour compléter la nourriture, surtout végétale, fournie par les femmes.

Figure 3. Scène de pêche de Tsoelike, Lesotho. Les chasseurs-cueilleurs d'Afrique australe étaient aussi des pécheurs d'espèces marines et de poissons d'eau douce, qui utilisaient un certain nombre de techniques différentes. Ici, ils se servent apparemment de petites barques ou radeaux.

dans le « veld ». Paterson observa « plusieurs pièges posés pour la capture des bêtes sauvages »[30] durant ses pérégrinations aux alentours du fleuve Orange, en 1779, et il est presque certain que les restants de ficelle à deux brins retrouvés dans des sites comme De Hangen 31[31], Scotts Cave[32] et Melkhoutboom[33] sont des bouts abandonnés de corde qui servit à poser des collets et autres pièges à lacets. Ces techniques étaient sans doute particulièrement utiles pour prendre les petits herbivores comme le steenbok qui gîtent sur un domaine dont ils suivent constamment les mêmes pistes et qu'au moyen de haies de branchages l'on pouvait rabattre vers des pièges déjà apprêtés. Deux pièces curieuses, fourchues, en bois, trouvées à Windhoek Farm Cave[34] et à Scotts Cave[35] pourraient bien avoir été les déclics employés dans ces pièges.

D'autres techniques de chasse, bien que mentionnées dans les documents d'époque, n'ont toutefois pas encore été attestées dans les gisements fouillés par les archéologues. Plusieurs voyageurs du XVIII^e siècle ont, par exemple, décrit de grandes fosses creusées près de la berge des rivières et plantées intérieurement de pals verticaux taillés en pointe. On a généralement estimé qu'elles étaient destinées au gros gibier, tel que l'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame et le buffle; leur distribution géographique les fait retrouver du fleuve Orange au sud jusqu'au fleuve Gamtoos dans l'est. A l'occasion d'une visite des territoires frontaliers de la colonie, près de Graaff Reinet, Barrow dépeignit encore une autre technique: les San construisaient des aires de rabattage, faites de piles de pierres avec des intervalles vides ou des rangées de bâtons à l'extrémité garnie de plumes d'autruche, dans lesquelles ils rabattaient le gibier appartenant aux espèces plus grégaires des plateaux de l'intérieur[36].

Les chasseurs-collecteurs recouraient manifestement à diverses techniques de pêche dont la plupart ont été retrouvées par les archéologues. La plus impressionnante peut-être en est la nasse de roseau tressé en forme d'entonnoir du cours inférieur du fleuve Orange, que décrivent à la fois Lichtenstein et Barrow et qu'ils attribuèrent dans les deux cas à des « bosjesmans », qui furent à coup sûr des San[37]. Ces pièges étaient disposés dans le courant et il en est dit avec précision qu'ils étaient d'« osier, de ramille et de roseau » et de forme conique, comme un entonnoir, très certainement analogues à ces nasses que l'on voit encore dans la rivière Kafue et dans le Limpopo[38]. Quoique l'on n'en ait pas trouvé trace durant les fouilles, des peintures rupestres du Lesotho et du Griqualand oriental représentent sans conteste des séries de pièges reliés par des claies de roseau ou de bois, et leurs pêches fructueuses de poissons d'eau douce, singulièrement d'un

30. W. PATERSON, 1789, *op. cit.*, p. 114.
31. J.E. PARKINGTON et C. POGOENPOEL, 1971, *op. cit.*
32. H.J. et J. DEACON, 1963, *op. cit.*
33. H.J. DEACON, 1969, *op. cit.*
34. C.S. GROBBELAAR et A.J.H. GOODWIN, 1952, *op. cit.*, pp. 95-101.
35. H.J. and J. DEACON, 1963, *op. cit.*
36. J. BARROW, 1801, *op. cit.*, vol. I, p. 284.
37. H. LICHTENSTEIN, 1812, p. 44; J. BARROW, 1801, *op. cit.*, vol. I, pp. 290 et 300.
38. L. SMITS, 1967, *op. cit.*

Barbus (yellowfish)[39]. Des arêtes de poisson d'eau douce ont été retrouvées dans des sites aussi distants que ceux du Cap occidental et du Lesotho, mais les méthodes de pêche employées ne sont pas toujours évidentes. Carter[40] suggère que certains crochets d'os ténus en forme de V pourraient avoir été des hameçons, tout en admettant que d'autres interprétations aussi sont concevables. Dans les scènes de pêche de Tsoelike, au Lesotho, les pêcheurs sembleraient avoir été représentés avec de longs épieux qui pourraient être barbelés, debout dans des embarcations (voir figure 3). C'est là sans doute ce qui donna à Vinnicombe le sentiment que ce seraient des scènes d'époque « tardive », mais leur datation reste une énigme. Les fouilles n'ont jamais permis de mettre au jour des vestiges de bateau d'aucune forme, même s'il est vrai sans doute que le contraire aurait eu de quoi surprendre.

Lichtenstein rapporte, pour ces mêmes emplacements du cours inférieur de l'Orange d'où proviennent les engins de pêche en forme de nasse, que « lorsqu'ils (les Bochimans) s'attendent à un gonflement du fleuve, ils érigent sur la grève, pendant que les eaux restent basses, une manière de vaste bassin dont l'enceinte est une digue de pierres qui fait barrage et où, pour peu que la chance leur ait souri, une grande quantité de poissons sera retenue quand les eaux reflueront ».[41] A ces pièges à poisson en pierre reposant sur l'utilisation de la crue et de la décrue des cours d'eau on connaît des homologues, profitant des marées, qui ont été signalés sur le littoral de l'Afrique australe depuis St-Helena Bay jusqu'à Algoa Bay[42]. Dans la mesure où de nombreux exemplaires sont encore en état de fonctionner (certains même sont toujours utilisés), on est en droit de supposer que les populations côtières ont continué à s'en servir depuis l'Age de la pierre jusqu'à une époque très récente. Les variétés de poissons appartenant à des espèces côtières que l'on a trouvées dans des sites proches de ces engins donnent à penser que ces dispositifs étaient très productifs lorsque le flux était assez ample pour submerger les digues abondamment.

Goodwin relate la découverte, dans la paroi de l'un de ces barrages en pierre, d'un petit leurre à poisson, en os, attaché à une ligne faite de nerfs, ce qui suggérerait que d'autres formes de pêche auraient pu être pratiquées. De petites esquilles d'os, polies en pointe aux deux extrémités, et longues de deux à six centimètres, ont en fait été retrouvées en grand nombre tant à Elands Bay Cave (Parkington, non publié) qu'à Nelson Bay Cave (Klein, non publié). Ces objets ont toutefois été à chaque fois déterrés dans des strates d'il y a sept ou dix mille ans, et devenaient extrêmement rares, sans en être cependant totalement absents, dans les niveaux supérieurs. Il est possible que l'on y ait accroché les appâts, mais une comparaison s'impose avec les Ona de la Terre de Feu qui fabriquaient des objets semblables en bois, au siècle dernier, pour attraper les cormorans. Or ces mêmes palmipèdes étaient fort communs aux alentours des deux grottes citées.

39. L. SMITS, 1967, *op. cit.*; P. VINNICOMBE, 1960, pp. 15-19; *id.*, 1965, *op. cit.*
40. P.L. CARTER, communication personnelle.
41. H. LICHTENSTEIN, 1812, *op. cit.*, vol. II, p. 44.
42. A.J.H. GOODWIN, 1946, pp. 1-8; G. AVERY, 1974.

Les fouilles sur la côte de l'Afrique australe n'ont rien livré qui soit indiscutablement un hameçon, ou dont nous soyons persuadés qu'il s'agit de la pointe d'un harpon, bien que, pour ce deuxième engin, Barrow en ait signalé des exemplaires en bois sur le cours inférieur du fleuve Orange. Il en dit textuellement ceci : « Nous avons trouvé plusieurs harpons en bois, dont certains avec des pointes en os, qui étaient fixés à des lignes faites apparemment de quelque fibre végétale. »[43] Il semble donc qu'ils aient été de bois, avec une pointe d'os pas nécessairement barbelée. Deux pointes barbelées en os ont en revanche été découvertes dans les dunes du cap Agulhas, mais les détails de ces trouvailles n'ont pas été publiés ; tout au plus sait-on que l'une d'elles était plantée dans la vertèbre lombaire d'un squelette de femme adulte (Parkington, non publié). Des objets perforés en céramique ou en pierre ont été décrits comme ayant pu être des cliquettes de lestage, ce qui prouverait que les San côtiers ont aussi pratiqué la pêche au filet, si cette interprétation se révèle correcte. Sachant que la ficelle fibreuse est abondante et que les sites de l'intérieur ont indiscutablement attesté l'existence des filets, il n'y aurait peut-être pas lieu de s'en étonner. On dispose de peu d'éléments pour aider à la connaissance des autres techniques de prise ou de ramassage des ressources du littoral. Les objets spatules en os que l'on trouve en certains endroits ont fort bien pu servir pour détacher les bernicles de leur habitat rocheux mais on attend encore la preuve irréfutable. On n'a pas davantage pu vérifier comment étaient pris langoustes, oiseaux de mer et phoques, tout au plus existe-t-il un témoignage historique qui fait état de phoques tirés à l'arc[44] et un autre qui décrit des Khoï assommant des phoques à coups de gourdins sur un promontoire rocheux isolé près de Saldanha Bay.[45] Il est concevable que ce procédé-là soit responsable de l'état très morcelé des fragments crâniens recueillis à Elands Bay Cave et dans d'autres sites.

Quoique les San n'aient, de façon générale, pas eu d'animaux domestiqués ou de plantes cultivées, on a néanmoins des raisons de penser qu'au XVII^e^ siècle au moins ils possédaient des chiens dont ils se servaient apparemment pour la chasse. Dapper, qui n'avait jamais visité le Cap personnellement, mais qui était bien renseigné par ceux qui y étaient allés, rapporta en 1668 que les Sonqua « élèvent de nombreux chiens de chasse dressés pour débucher les lapins des rochers, qui constituent leur nourriture principale »[46]. Il est bien certain que les os de ce lapin (dassie) se rencontrent à profusion dans les abris sous roche fouillés dans le Cap occidental, et l'on signale[47] qu'il pourrait se trouver des os de chien domestique parmi les dépôts d'ossements les plus importants.

Outre les aliments obtenus par une chasse active, il ne fait guère de doute que les charognes pourvoyaient en partie aux besoins des San. Il est rapporté en particulier que des poissons morts et des baleines échouées

43. J. BARROW, 1801, *op. cit.*, p. 300.
44. W. PATERSON, 1789, *op. cit.*, p. 116.
45. H.B. THOM, 1952, *op. cit.*
46. I. CHAPERA, 1933, *op. cit.*, p. 31.
47. K. COTT, communication personnelle.

sur la grève auraient été mangés par les occupants du littoral. Un dernier aspect, non négligeable évidemment, de leur technologie est la gamme des récipients utilisés pour transporter l'eau. Les gourdes à eau en coquille d'œuf d'autruche parfois revêtues d'incisions décoratives sont mentionnées dans les relations historiques, et furent retrouvées en maints endroits, mais le plus souvent sous forme de fragments. Car si on en connaît aussi d'intactes, voire des « nids » entiers de plusieurs de ces récipients manifestement enterrés à quelque endroit stratégique, leur découverte s'est toujours faite dans des circonstances qui ne donnent pas suffisamment de garanties scientifiques. L'eau était aussi transportée dans les vessies de certains animaux, fonction que ne semblent avoir jamais eue les récipients en terre. La poterie fera l'objet d'une discussion détaillée dans la section consacrée aux pasteurs Khoï.

Somme toute, les San semblent avoir disposé d'une gamme assez vaste de méthodes de chasse ou de ramassage pour lesquelles ils utilisaient, d'une part, des instruments confectionnés avec une matière première unique, comme la pierre, l'os, le bois, les fibres, le jonc, le cuir, l'écaille, l'ivoire, le nerf et les feuilles[48]; d'autre part, ils usaient souvent d'outils complexes dans la fabrication desquels entraient plusieurs matières combinées. La pierre semble n'avoir fourni que la pointe ou le tranchant, servant à gratter, couper ou racler, des outils les plus élaborés, et il est établi que les objets en pierre ont été le plus souvent montés sur un manche en bois ou en os[49]. Pour les fabriquer, la préférence allait apparemment aux roches homogènes à grain fin comme la calcédoine, l'agate, les croûtes siliceuses, l'argile indurée, mais aussi le quartz plus cassant, dont des galets petits et gros fournissaient les éléments supérieur et inférieur de meules à pigments ou à aliments. Notons la rareté des voyageurs du XVII^e ou du XVIII^e siècle qui signalent ou décrivent la fabrication d'objets de pierre, ce qui pourrait être le reflet d'un mouvement progressif de remplacement, partiel au moins, de la pierre, par l'os, le bois ou le métal, dans les productions de l'homme. La conclusion à laquelle on parvient ainsi d'une large gamme de matériaux employés ne saurait être ignorée par ceux dont les principes de classification ou de différenciation des groupes ethniques ne reposeraient que sur la seule comparaison des compositions de différents gisements d'objets en pierre.

Des recherches archéologiques de plus en plus nombreuses se proposent d'expliquer comment les San combinaient ces techniques en une stratégie globale dans leur environnement. Elles aident à décrire les modes d'exploitation des ressources du milieu qui sont ceux de ces chasseurs-cueilleurs en des termes qui, par leur orientation écologique, n'avaient pas été perçus clairement par les premiers explorateurs. Et il n'est pas interdit pour autant d'ajouter l'information trouvée dans les documents historiques et les représentations pariétales aux données que livrent petit à petit les fouilles de grande ampleur et l'analyse minutieuse des vestiges animaux et végétaux.

48. Voir J.E. PARKINGTON et C. POGGENPOEL, 1971, *op. cit.*
49. H.J. DEACON, 1966 pp. 87-90; H.J. DEACON, 1969, *op. cit.*

4

5

Peinture rupestre :
Figure 4. Groupe de chasseurs dans leur cæverne, entourés d'une rangée de bâtons à fouir, de sacs, de carquois, d'arcs et des pierres évidées qui servent de lest aux bâtons.
Figure 5. Grand groupe de figures, dont la plupart visiblement masculines, dans ce qui pourrait être une scène de danse. Les scènes de ce genre, auxquelles participent un grand nombre de personnages et qui n'ont aucun rapport avec une activité économique, font songer à des réunions occasionnelles, peut-être saisonnières, de petits groupes rassemblés pour participer à des activités d'échange ou autres cérémonies.
Figure 6. Les rencontres occasionnelles de groupes se soldaient plutôt par la rivalité que par la coopération. Scène d'affrontement entre deux groupes, d'hommes apparemment, qui sont de force égale.

6

Par analogie avec les chasseurs-collecteurs du Kalahari ou de contrées plus éloignées encore, il est vraisemblable que les San étaient répartis en groupes peu nombreux et très mobiles. Il ne faut donc pas s'étonner de lire que les premières expéditions qu'avait lancées Van Riebeeck aient rencontré tant d'abrivents inoccupés, ce que Paterson vérifia à nouveau cent ans plus tard à proximité de l'embouchure du fleuve Orange[50]. Les « huttes » en question, simples écrans de branchages destinés à protéger leurs occupants contre l'inclémence des éléments, étaient manifestement abandonnées après usage, peut-être au bout de quelques jours. On ne sera, de même, pas surpris que ces groupes de San aient rarement compté plus de vingt individus en moyenne, et que leur rencontre ait eu lieu le plus souvent sous forme de bandes de moins de dix hommes ou femmes au travail, parfois aussi dans des camps comportant des individus des deux sexes, enfants inclus, un peu plus nombreux. On considère comme exceptionnels les groupes de 150 et de 500 personnes que décrivit Barrow, et le camp de 50 huttes que signala Thunberg, tous deux dans les dernières années du XVII^e siècle, lorsque les chasseurs se rassemblèrent en nombre inhabituellement important afin de se défendre contre les incursions de « commandos » d'Européens[51]. Les effectifs des groupes représentés dans les peintures rupestres tendraient plutôt à confirmer que l'unité sociale la plus typique ne dépassait pas vingt personnes, même si des groupes plus étoffés y ont aussi été notés (voir figure 4).

De nombreux auteurs ont relaté que les San occupaient les grottes et les abris sous roche là où ils les trouvaient, et ce sont ces sites qui fournissent la matière des comptes rendus archéologiques. A Great Elephant Shelter, dans les monts Erongo, en Namibie, ce sont trois, et peut-être quatre, abrivents analogues à ceux que décrivaient les premiers voyageurs du Veld, qui ont été repérés, portés sur la carte, et décrits[52]. Plusieurs sites du Cap ont fourni la preuve que des groupes de San rapportaient des brassées d'herbe qu'ils déposaient contre les parois latérales et arrière de leurs grottes pour s'en faire une litière spongieuse. Dans deux cas au moins, on a observé, pour recevoir cette litière, un léger évidement du rocher ou des dépôts accumulés[53]. Dans des sites du littoral, les couches étaient faites de végétaux aquatiques de l'estuaire, de *Zostera* notamment, et les fouilles y ont montré que des emplacements spéciaux étaient prévus pour le couchage, la confection des aliments, le foyer et les rebuts.

Le taux élevé des corrélations entre femmes et bâtons à fouir, entre hommes et arcs, dans l'art pariétal, confirme amplement l'existence d'une division des tâches assez stricte à l'intérieur des groupes de San. On en trouve la confirmation répétée dans les textes historiques, chez Thompson par exemple, qui, dans les années 1820, « vit de nombreuses femmes bochimans déterrant des racines dans les terrains plats », et chez Dapper qui décrivit

50. H.B. THOM, 1952, *op. cit.*; W. PATERSON, 1789, *op. cit.*, p. 117.
51. J. BARROW, 1801, *op. cit.*, pp. 275 et 307; C.P. THUNBERG, 1796, *op. cit.*, p. 174.
52. J.D. CLARK et J. WALTON, 1962, pp. 1-16.
53. J.E. PARKINGTON et C. POGGENPOEL, 1971, *op. cit.*

une certaine espèce de bulbe qui « constitue la provende quotidienne que les femmes vont de jour en jour arracher au fond des rivières »[54]. Il est à peu près certain que les hommes rapportaient eux aussi des aliments végétaux de leurs expéditions de chasse, mais le rôle vital des femmes dans la garantie d'une alimentation quotidienne doit être souligné.

Tout porte à croire que l'essentiel de l'approvisionnement des San en aliments collectés ou chassés, ainsi qu'en eau, subissait des fluctuations saisonnières. Ainsi, la zone de pluviosité hivernale dans le sud-ouest du Cap est un milieu très changeant selon la saison, où de soixante-dix à quatre-vingts pour cent des pluies annuelles tombent de mai à octobre, période qui coïncide avec les températures mensuelles moyennes les plus basses et des gelées localisées. Cette situation a des répercussions nombreuses et importantes, dont la moindre n'est pas l'instauration d'un cycle relativement rigide de la végétation, avec alternance de croissance en hiver, de floraison au printemps, de fructification en été, et de persistance ou de dormance des organes souterrains de rétention des substances nutritives durant l'été chaud et sec. Plus frappante encore, peut-être, est la façon dont varient les quantités d'eau de surface, et les superficies de pâturages, de l'été sec à l'hiver humide. Outre qu'elle se traduit par la fluctuation des ressources selon la saison, il faut alors examiner l'approvisionnement local de certaines d'entre elles. Si l'on en prend à nouveau pour exemple le Cap occidental, de nombreux peuplements végétaux ou animaux sont caractérisés par les variations de leur distribution selon les diverses microzones physiographiques, tels les franges côtières, l'avant-pays proche du littoral, la ceinture de montagnes, les vallées qui les traversent, et le bassin aride de l'intérieur. Il serait logique que les San qui y vivaient aient, comme ailleurs en Afrique australe, recouru à des stratégies d'installation dans le milieu assurant une exploitation optimale de certaines ressources localement ou temporairement abondantes et l'ingestion de rations alimentaires variées et suffisantes tout au long de l'année. Les témoignages historiques, les résultats accumulés par les fouilles archéologiques, et l'imagerie léguée par l'art pariétal, sont autant de sources qui nous permettent, dans une certaine mesure, d'illustrer certaines de ces stratégies.

Connaissant la place importante des bulbes dans l'alimentation des San, un ravitaillement instable à cet égard devrait avoir influé sur le choix de l'habitat. Ces fluctuations, aperçues dans certaines descriptions historiques, sont dues au cycle végétatif décrit précédemment. Un bulbe est en fait un réservoir de substances nutritives accumulées par la plante en été, en prévision des nouvelles périodes de croissance et de floraison de l'hiver et du printemps suivants; ses dimensions, sa visibilité et sa sapidité devraient en toute logique présenter des variations en cours de cycle. En pratique, une fois que ce réservoir nutritif a été épuisé par le développement et la poussée des parties vertes et des fleurs de la plante, bulbes et tubercules, vides ou ratatinés, ne sont plus d'un grand secours pour nourrir ceux qui les auraient ramassés. Et Lichtenstein semble bien avoir noté des inégalités dans l'approvisionnement

54. G. THOMPSON, 1827, *op. cit.*, p. 58; I. SCHAPERA, 1933, *op. cit.*, p. 55.

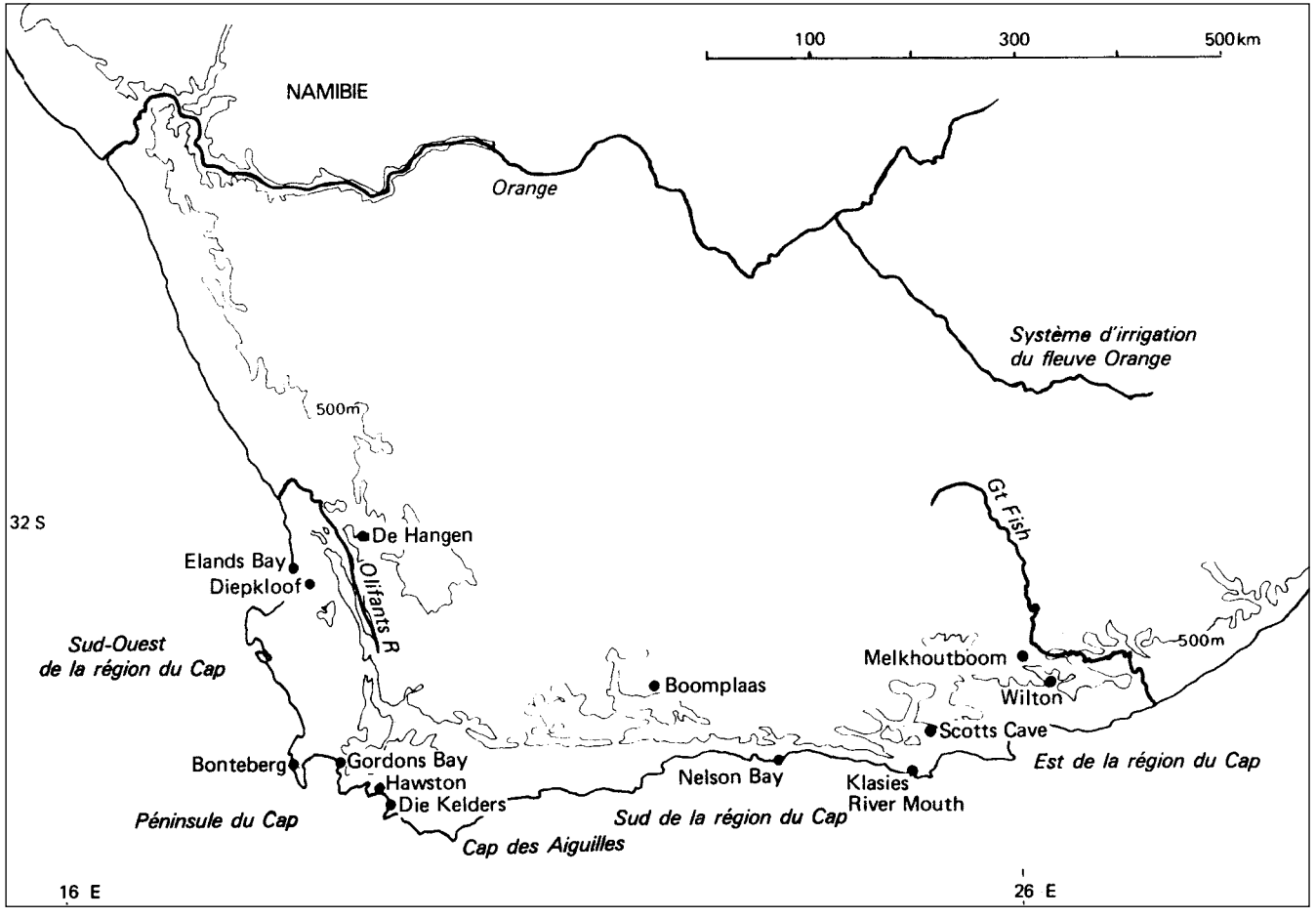

Figure 7. Carte de l'Afrique australe montrant la répartition des sites de la fin de l'âge de pierre, dont la plupart révèlent l'existence de fragments de poterie ou de restes de bétail domestique remontant aux premiers siècles de notre ère.

lorsqu'il dit du « bosjesman » que « durant des mois d'affilée il subsistera grâce à quelques bulbes infimes qu'à certaines époques de l'année l'on peut trouver dans les terres basses de la contrée »[55]. A propos de ces « bulbes », il précise qu'il « convient de les manger de préférence lorsque la fleur sera tombée »[56]. Cette interprétation est encore corroborée par la manière unique de mesurer le temps qui était celle des San (attribuée aux « Hottentots », mais en fait commune sans doute aux San et aux Khoï), telle que la décrivent Sparrman, Barrow et Thuńberg à la fin du XVIII[e] siècle[57]. Selon les termes mêmes de Barrow, « l'époque de l'année est précisée par le nombre de mois dont elle précède ou suit le moment appelé "uyntjes tyd" (littéralement "temps des oignons") ou par référence à celui où les racines de l'*Iris edulis* sont de saison; ce moment retient toute son attention, car ces bulbes ont constitué une part considérable de son alimentation végétale ». Ces commentaires, relus à la lumière des observations modernes sur la croissance et le développement du bulbe, suggèrent qu'à tout le moins dans la ceinture montagneuse de la « Cape Folded Belt », l'approvisionnement de base était soumis à des fluctuations importantes.

En d'autres régions de l'Afrique australe, où la pluviosité est soit faible et bien répartie sur l'année, soit caractérisée par la conjonction de ses maxima avec les fortes températures de l'été, le ravitaillement a pu présenter des pointes et des creux différents peut-être, mais ayant une incidence tout aussi certaine. Les déplacements des herbivores grégaires comme l'élan du Cap, le bubale « caama » et le springbok, qui entrent ou sortent des plateaux des Karroo ou se déplacent entre leurs pâturages selon qu'ils reçoivent les pluies d'été ou d'hiver, appartenant à ces régularités systémiques, n'ont pu manquer d'avoir un effet sur la distribution spatiale des populations de San dans la région. Parmi les tactiques employées pour se prémunir contre ces fluctuations, on a relevé la mobilité saisonnière, la consommation programmée de certaines ressources réservées pour certains moments de l'année, la modification de l'effectif des unités sociales, la mise en réserve d'aliments et l'institution d'un vaste réseau de relations de parenté qui sont autant de parades contre les défaillances du ravitaillement local.

On a avancé l'hypothèse d'une occupation saisonnière des sites au Lesotho[58] comme dans le sud-ouest du Cap[59] après une étude du potentiel de ressources exploitables alentour et une analyse des débris de plantes et d'ossements qui s'y trouvaient. Il est vraisemblable que les groupes de San du Cap occidental se tournaient vers la côte pour y ramasser des aliments tels que crustacés et coquillages aux époques où bulbes, tubercules et fruits se faisaient rares, c'est-à-dire en hiver et au début du printemps. Si sa démonstration est loin d'être achevée, l'hypothèse semblerait cependant coïncider

55. H. LICHTENSTEIN, 1812, *op. cit.*, p. 193.
56. H. LICHTENSTEIN, 1812, *op. cit.*, p. 45.
57. A. SPARRMAN, 1789, *op. cit.*, p. 104; J. BARROW, 1801. *op. cit.*, p. 159; C.P. THUNBERG, 1796, *op. cit.*, p. 197.
58. P.L. CARTER (P.L.), 1970, pp. 55-58.
59. J.E. PARKINGTON, 1972, op. cit.

avec les expertises de l'âge des phoques et des lapins au moment de leur abattage. D'autres indications relatives à des mouvements saisonniers nous viennent des travaux de Shackleton sur les coquillages de Nelson Bay Cave dans l'extrême sud du Cap[60]. La mesure des teneurs en isotopes d'oxygène des coquillages des fosses à rebut et une comparaison avec les fluctuations modernes de la température à la surface de l'océan ont persuadé ce spécialiste que les dépôts des fosses qu'il a étudiées n'ont pu être accumulés qu'en hiver. Il faudra encore bien des recherches sur la nature précise des comportements d'ajustement des San désireux de s'assurer une répartition égale de leurs ressources sur toute l'année. Mais le point de vue écologique déjà de Lichtenstein nous vaut une remarque qui pourrait être une illustration de la réalité de telles stratégies. Il rapporte comment « les individus même les plus maigres et les plus misérables qui se puissent imaginer » pouvaient se transformer en êtres tout à fait différents rien qu'en « changeant leurs quartiers »[61].

Dans le Kalahari, tant les Kung que les G/wi s'organisent pour n'exploiter certaines ressources que durant les périodes de l'année où il n'est pas possible de s'en remettre à des substituts moins régulièrement disponibles. Ainsi qu'il convient de s'y attendre, la valeur d'une ressource est étroitement liée au nombre de celles qui pourraient la remplacer, mais aussi à sa sapidité, sa valeur nutritive, et son obtention plus ou moins aisée. Il semble normal que les San installés plus au sud aient ménagé leurs ressources de pareille façon, prévoyant de donner à l'assortiment des vivres collectés une composition telle qu'ils soient assurés d'une alimentation régulière. Les résultats des fouilles n'en ont encore apporté que de maigres preuves, mais on relèvera néanmoins l'exemple des différences constatées dans la fréquence des ossements de petites prises telles que les lapins et les tortues selon qu'il s'agit d'un gisement sur la côte ou dans l'intérieur du Cap occidental. Dans les terres, à De Hangen par exemple, les tortues et les lapins sont les animaux que l'on trouve le plus fréquemment, cependant qu'à Elands Bay Cave ils deviennent tous deux très rares[62]. Si l'une des raisons pourrait en être la présence ou l'absence saisonnière de certaines espèces, notamment d'hivernants comme la tortue, l'écart est vraisemblablement dû aussi à la présence sur le littoral de toutes sortes d'aliments de remplacement tels les poissons, les langoustes et les oiseaux marins. On ne connaît pas encore d'exemple correspondant pour les nourritures végétales, encore qu'il se pourrait que ce raisonnement soit aussi l'explication des différences de composition constatées dans les dépôts végétaux des gisements de l'intérieur comme De Hangen en Diepkloof dans la province occidentale du Cap (Parkington, non publié).

Il a été montré à plusieurs reprises[63] comment les chasseurs-collecteurs avaient tendance à se déplacer en groupes d'effectifs variables afin d'utiliser au mieux les ressources disponibles: la fission en petites unités familiales lorsque celles-ci se font rares, la réunion en groupements plus nombreux

60. N.J. SHACKLETON, 1973, pp. 133-141.
61. H. LICHTENSTEIN, 1812, *op. cit.*, p. 45.
62. J.E. PARKINGTON, 1972, *op. cit.*
63. R.B. LEE et DE VORE, 1968, *op. cit.*

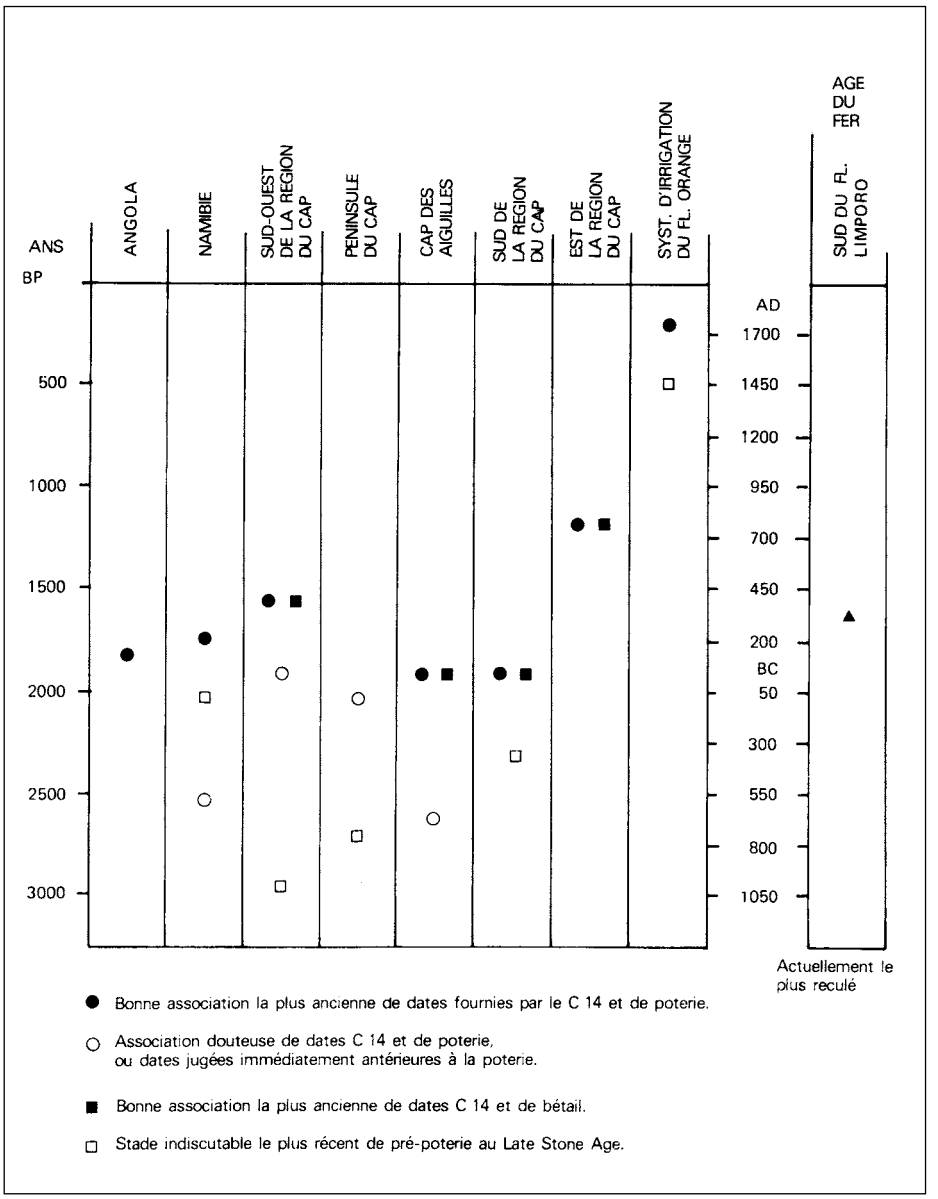

Figure 8. Les dates d'apparition de poterie et de bétail domestique les plus anciennes connues à la fin de l'âge de pierre en Afrique australe.

lorsque le type de vivres exige une main-d'œuvre plus importante ou que les ressources sont si abondantes en un lieu qu'elles suffisent pour assurer la subsistance d'une grosse population. Ces stratégies servent en même temps à renforcer le réseau des liens de parenté entre groupes voisins pour qui ces grandes retrouvailles occasionnelles sont le moment d'échanger des nouvelles, des objets ou des innovations, voire des femmes, grâce auxquelles est déterminé l'entrelacement des obligations liées à la parenté. En temps de calamités locales, ces obligations sont le cordon nourricier qui permet à un groupe de survivre temporairement en profitant des ressources d'un autre. En outre, lorsque naissent des conflits de personnes, l'une ou l'autre partie concernée peut quitter le groupe et se joindre provisoirement ou définitivement à un autre où il a des parents. Alors que l'archéologie devra s'obstiner encore dans sa quête d'indices où l'on pourrait reconnaître les traits de cette reconstitution, les données les plus explicites que l'on en possède à présent proviennent des récits historiques, mais aussi, soutiennent d'aucuns, de l'art pariétal.

Lichtenstein qui fut peut-être, de tous les voyageurs de la période de contact, l'observateur le plus perspicace des faits d'organisation sociale des San, relevait que « seules les familles s'associent étroitement en de petites hordes particulières […] les peines qu'ils endurent pour satisfaire même les nécessités les plus élémentaires de la vie excluent qu'ils puissent former des sociétés plus nombreuses : ces familles sont elles-mêmes obligées parfois de se séparer puisque un même lieu ne produira pas de quoi les faire subsister toutes »[64]. Parlant toujours des groupes de chasseurs-collecteurs, il écrit : « Une horde ne comprend en général que les membres d'une seule famille et nul n'a de pouvoir ou de distinction qui le place au-dessus des autres […] chacun quitte sa horde et s'attache à une autre entièrement selon son propre plaisir ; […] les hordes distinctes ont très peu de rapports entre elles ; elles s'unissent rarement si ce n'est en vue de quelque entreprise extraordinaire, pour laquelle les forces combinées d'un grand nombre sont nécessaires. Pour l'essentiel, les hordes conservent leurs distances l'une avec l'autre puisque, moins grand sera leur nombre, d'autant plus aisé leur sera-t-il de se procurer des aliments. »[65] Il est remarquable que ces commentaires sur les effectifs des groupes, leur composition, leur fission ou leur fusion, leurs arrangements territoriaux et leur organisation sociale égalitaire soient virtuellement identiques à ceux qu'en donnent des ethnologues professionnels, deux cents ans plus tard, lorsqu'ils séjournent au milieu de populations manifestement apparentées dans le Kalahari[66].

Une étude des groupes représentés dans les peintures rupestres du Cap occidental a conduit à leur attribuer en moyenne quatorze personnes, chiffre très comparable à ceux qui sont donnés dans les carnets de route des « commandos » de la fin du XVIII[e] siècle[67]. Il correspond sans doute à la « horde » de Lichtenstein, qui a pu varier de dix à trente personnes, les groupes plus

64. H. LICHTENSTEIN, 1812, *op. cit.*, p. 193.
65. H. LICHTENSTEIN, *op. cit.*, vol. II, pp. 48-49.
66. E.M. THOMAS, 1959 ; R.B. LEE, 1968.
67. T.M. MAGGS, 1971, pp. 49-53.

réduits rencontrés à l'occasion ayant été selon toute apparence des équipes d'hommes et de femmes qui s'acquittaient de leurs tâches quotidiennes. Mais on connaît aussi des illustrations pariétales de trente et même de quarante hommes figurant dans une même scène, qui correspondaient peut-être à un rassemblement d'une centaine de personnes ou davantage (voir figure 5). On est ainsi très tenté d'interpréter ces peintures qui se distinguent de la norme comme des images des fusions périodiques entre plusieurs groupes que l'on a décrites plus haut. Leur intérêt serait encore augmenté s'il apparaissait que les groupes nombreux qui y sont représentés se livraient le plus souvent à des activités de caractère « non économique » comme la danse, ou qu'ils étaient installés dans des lieux auxquels il serait possible d'attribuer un potentiel alimentaire saisonnier particulièrement élevé (voir figure 6). Nous ne disposons malheureusement pas encore de tels renseignements, et l'hypothèse n'est pas démontrée. Les montagnes bordières du Cap occidental sont en fait une zone d'une nature telle que l'abondance des ressources à collecter (miel, chenilles, fruits, bulbes et tubercules, tortues) a pu permettre à plusieurs groupes de camper à proximité les uns des autres durant les mois d'été, de renforcer ainsi leurs liens traditionnels et d'échanger des cadeaux matériels. Un petit lot d'écailles de moules enveloppées dans une feuille qui fut découvert dans la grotte de De Hangen semble avoir été un article d'échange de grande valeur destiné à être transporté encore plus loin vers l'intérieur[68]. Il est certain que le potentiel que recèlent les bassins des Karroo et du « strandveld » (littoral) en hiver est le complément de celui, en été, de la frange montagneuse qui les sépare. La possibilité de démontrer l'existence de tels systèmes complémentaires dépendra des résultats des travaux en cours sur les plantes et les animaux.

La mise en réserve de nourriture en temps d'abondance en prévision des périodes de pénurie n'est pas une caractéristique des groupes installés actuellement dans le Kalahari, qui semblent avoir considéré leur milieu comme un entrepôt naturel qui livrerait toujours quelque combinaison d'aliments sans qu'il faille grand-chose de plus en fait de nourriture complémentaire. L'impression qui prévaut est que le fait pour eux d'avoir soigneusement planifié les battues annuelles autour des ressources disponibles en gardant les vivres les plus communs pour les périodes difficites permet de ramener à l'essentiel les besoins d'aliments conservés. La nourriture était habituellement ramassée et consommée dans la journée, ou en l'espace de quelques jours pour des mannes exceptionnelles comme les prises de gros gibier. Plus au sud, la situation était vraisemblablement analogue, car les comptes rendus de fouilles font état de quelques rares fosses d'emmagasinage seulement, et les premiers voyageurs n'ont jamais eu l'air de croire que la conservation des aliments était un aspect important de l'alimentation des San. Kolb, qui avait accès à une riche information sur la vie des Khoï et des San que lui transmettaient de nombreux observateurs de la fin du XVII[e] siècle, nota que « tandis que les champs abondent en fruits sains et très nourrissants qui pourraient être mis de côté en suffisance dans l'éventualité d'un jour pluvieux, les fem-

68. J.E. PARKINGTON et C. POGOENPOEL, 1971, *op. cit.*

mes ont cependant coutume […] de n'en ramasser que la quantité […] qui servira aux besoins de leurs familles durant une journée »[69]. D'autres auteurs du temps des premiers contacts mentionnent la conservation de sauterelles séchées, des racines broyées d'une plante appelée Cana (une variété de *Salsola*) et d'abricots séchés, articles dont l'importance économique était certainement moindre que celle des racines, des tubercules et des bulbes. Dans le Cap méridional on a noté l'existence, qui n'a pas encore fait l'objet d'une publication, de nombreuses fosses d'ensilage rattachées aux emplacements des grottes des San[70]. Des rapports qu'il reste encore à confirmer suggèrent que les graines retrouvées dans ces anfractuosités auraient pu être recueillies pour l'huile qu'elles contenaient plutôt qu'en tant qu'aliment.

Les éléments de preuve qui ont été présentés portent à conclure que les groupes de San étaient fort bien organisés et très mobiles, mais petits, et qu'ils connaissaient intimement les ressources dont ils pouvaient disposer et leur variations dans le temps et l'espace. Les bases de l'alimentation, l'éventail des techniques de chasse, de pêche et de collecte, et les stratégies d'installation dans le milieu sont de mieux en mieux connus grâce à une documentation d'origines très variées. Ainsi que l'a souligné Lee, il est avéré que l'idée que nous nous faisions de chasseurs-collecteurs qui survivraient au bord de la catastrophe est en général bien éloignée de la vérité. Une vieille femme (dont on ne sait si elle fut une Khoï ou une San) avait été interrogée par Barrow dans le « Bokkeveld », en 1789, et il résume sa réponse ainsi: « Lorsque nous lui demandons si sa mémoire pourrait la reporter au temps où les chrétiens arrivèrent chez eux pour la première fois, elle répondit, avec un hochement de tête, qu'elle avait de puissantes raisons de s'en souvenir, puisque avant qu'elle eût ouï des chrétiens, elle avait ignoré ce qu'était la privation d'une bonne ventrée, tandis qu'il est à présent difficile de trouver rien qu'une bouchée. »[71]

Les Khoï pasteurs

Notre connaissance de la chasse et de la collecte dans leur environnement particulier devient certes singulièrement lacunaire lorsque nous nous replaçons dans la période précédant directement la colonisation, qui s'ouvre en –2000 environ. Dans chacun des sites de la figure 7 — à l'exception de Bonteberg et de Gordon's Bay, où les fouilles n'ont pas été très actives — se rencontrent les restes d'espèces domestiquées parmi les vestiges du Paléolithique supérieur. Or, il faut bien admettre, en l'absence de races ovines, caprines ou bovines d'origine locale et puisque les dates de constitution de ces gisements sont antérieures à l'arrivée des éleveurs européens ou noirs, que nous sommes en présence d'espèces domestiques venues d'ailleurs. Les dates les plus anciennes qu'ait fournies le C14 et qui soient associées

69. I. SCHAPERA, 1933, *op. cit.*
70. H.J. DEACON, communication personnelle.
71. J. BARROW, 1801, *op. cit.*, pp. 398-399.

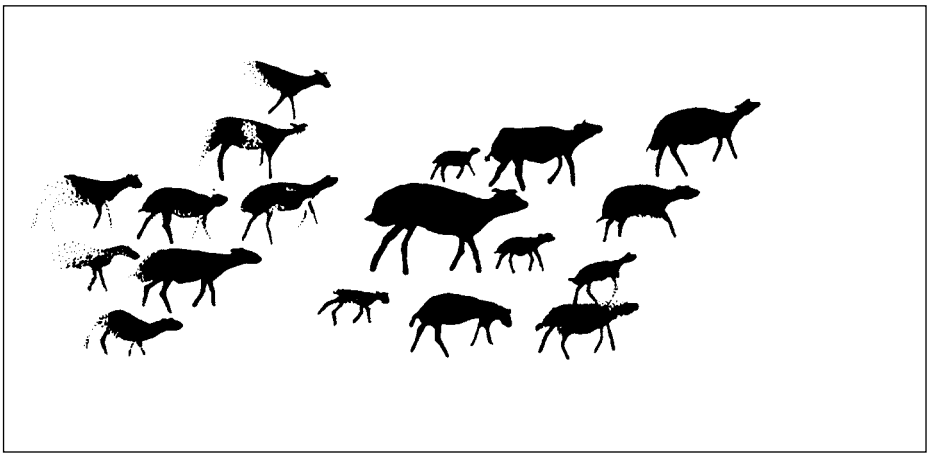

9

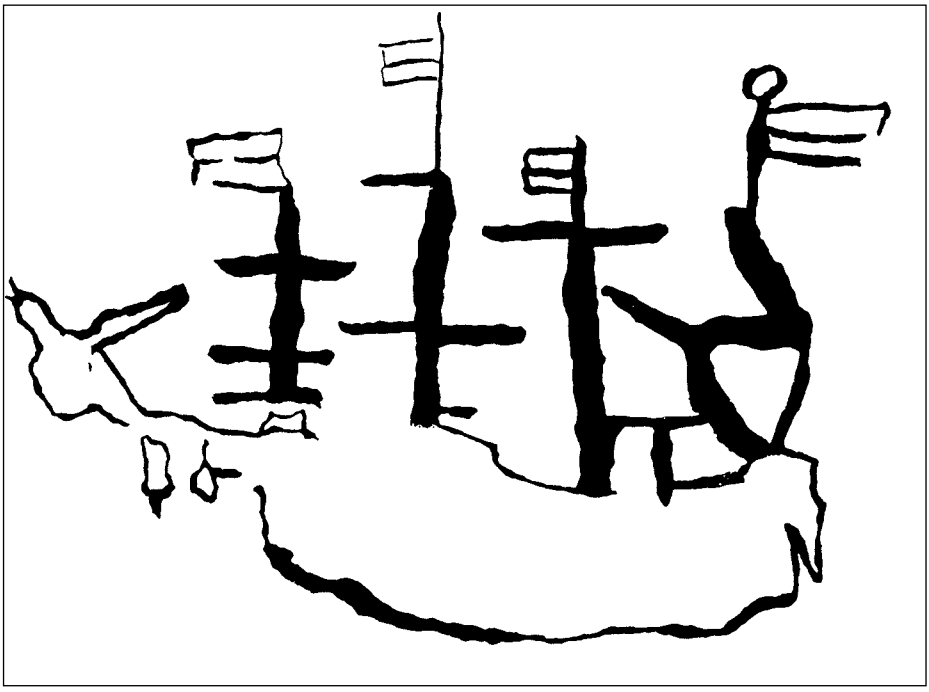

10

Figure 9. Troupeau de moutons à grosse queue, du type de ceux qu'élevaient les pasteurs Khoi et que les premiers colons devaient observer au Cap.

Figure 10. Galion peint dans les montagnes du Cap occidental, vraisemblablement de ceux qui firent régulièrement escale à Saldanha Bay ou Table Bay à partir du début du XVII^e siècle.

à la domestication des animaux et à la poterie dans les sites dispersés entre l'Angola et le Cap oriental sont énumérées dans la figure 8, qui donne en plus les rares informations homologues en provenance de l'intérieur et, de même, pour facititer les comparaisons, les dates les plus reculées que l'on connaisse pour la pénétration en Afrique australe des groupes de langue bantu qui pratiquaient l'agriculture mixte et utilisaient le fer. Ce canevas chronologique pourrait exiger des retouches en fonction de recherches ultérieures, mais il serait néanmoins bon de hasarder dès à présent quelques conjectures sur l'origine et l'expansion des pasteurs Khoï (figure 9).

Ce qui nous frappe d'emblée est que dans les gisements situés entre l'Angola et le sud du Cap, les tessons de poterie apparaissent pour la première fois durant la période – 2000 – 1600. Cette fourchette tend elle-même, manifestement, à se resserrer encore à mesure que les données se font plus nombreuses, et il se pourrait que la datation par le carbone radioactif soit finalement impuissante à préciser l'antériorité relative de cette innovation en différents points de la région. Seulement quatre dates plus anciennes que – 2000 ont été signalées, et certains arguments conduisent à supposer que l'on est pour chacune d'elles en présence d'un phénomène de contamination [72] ou qu'il s'agit de proto-poterie[73].

On peut ensuite faire ce constat, fondamental aussi, qu'à chaque fois que l'on s'est intéressé spécifiquement aux espèces domestiques, on les a trouvées dans les inventaires chronologiques des archéologues avec la même ancienneté que les tessons. Sans que ce soit nécessairement vrai *pour chaque gisement*, le fait de réunir en une série locale les dates se rapportant à des sites voisins permet effectivement de le vérifier. Et si le procédé peut paraître difficite à justifier, ce qui le fonde est qu'il est une façon de surmonter les difficultés nées purement du mécanisme de l'échantillonnage. Il semble bien ainsi que la diffusion de la poterie et de la domestication fut rapide, qu'elles se généralisèrent à la même époque et dans l'ensemble de la région. Le terme « diffusion » s'impose, indéniablement, car si la poterie a, en effet, pu avoir été inventée sur place, tel n'a pas pu être le cas des animaux domestiques. On n'a pas le sentiment, au demeurant, que cette poterie soit le résultat de premières tentatives techniques grossières.

Encore que ce ne soit pas définitivement établi, il importe aussi de noter que ces dates des premiers témoignages de la domestication d'animaux et de la poterie sont associées à des sites dont la distribution géographique couvre les plaines côtières et les chaînes bordières adjacentes tout au long des rives de l'Atlantique et de l'océan Indien. Si l'on peut voir là le reflet du souci bien naturel des archéologues de vouloir connaître les séquences de constitution des gisements dans les grottes gréseuses de la Folded Belt du Cap, on a des raisons de penser que l'absence de dates aussi reculées à l'est du fleuve Gamtoos et au nord de cette ceinture montagneuse n'a rien de fortuit[74]. Telle quelle, cette

72. C.G. SAMPSON, 1974.

73. F.R. SCHWEITZER et K. SCOTT, 1973, *op. cit.*; T.M. MAGGS, communication personnelle; WADLEY, communication personnelle.

74. C.G. SAMPSON, 1974, *op. cit.*; R.M. DERICOURT, 1973 (a), pp. 280-284; P.L. CARTER, 1969, pp. 1-11; P.L. CARTER et J.O. VOGEL, 1971.

distribution coïncide bien avec la répartition, dans les récits historiques, des populations de pasteurs connus collectivement sous le nom de Khoï[75].

Pendant que se poursuivent les recherches sur la pénétration de l'Afrique australe par le fer et l'animal domestique selon un itinéraire oriental, les faits déjà disponibles tendent à suggérer le IVe ou le Ve siècle comme époque de leur apparition au sud du fleuve Limpopo[76]. C'est ainsi que la série de dates du Paléolithique supérieur où l'on trouve cette concomitance entre poterie et domestication précède de bien deux ou trois siècles l'Age du fer plus au nord ou à l'est, intervalle qui ne saurait être dû artificiellement à la datation par le carbone radioactif.

Il découle de cette mise en ordre contextuelle, distributive et chronologique, que les peuples de pasteurs qui connaissaient la poterie pourraient s'être installés très rapidement dans le sud de la province du Cap en suivant la côte occidentale environ deux mille ans avant notre ère. Des groupes de chasseurs auront certainement été incorporés à ces sociétés de pasteurs et il y eut à coup sûr d'importantes répercussions sur la démographie et l'économie, encore que l'on en connaisse très mal le détail[77]. Il semble peu discutable que ces envahisseurs furent les pasteurs Khoï.

Il est évidemment très intéressant de se livrer à des hypothèses sur les origines, les causes et les circonstances de cette invasion, mais nos conjectures seront nécessairement hasardeuses tant qu'elles reposeront sur des données aussi minces. Pour les recherches effectuées en Zambie et au Zimbabwe, on a eu tendance à établir une distinction tranchée entre l'Age du fer et l'Age de la pierre, de sorte que les couches superficielles dégagées dans des grottes, des abris ou des sites à découvert qui contenaient de la poterie ont souvent été décrites comme appartenant « à l'Age de la pierre, avec une contamination de l'Age du fer ». Et de fait, il peut fort bien y avoir eu dans ces régions des populations qui, tout en appartenant techniquement à l'Age de la pierre, pratiquaient une économie comportant l'élevage de certaines races domestiques et fabriquaient une poterie nettement différente de celle des agriculteurs locaux connaissant le fer. Au Zimbabwe la poterie dite de Bambata est, ainsi qu'on l'admet assez généralement, distincte de la poterie de l'Age du fer et a souvent été recouverte par des objets « wiltoniens », c'est-à-dire néolithiques. La thèse selon laquelle ce phénomène doit s'interpréter comme l'indice d'une expansion des pasteurs antérieure à l'Age du fer reste contestée, mais elle peut être corroborée par la répartition des peintures qui représentent des moutons à queue épaisse originaires du Zimbabwe et qui sont généralement considérés comme associés à l'Age de la pierre. C'est cette race de moutons que les pasteurs khoï élevaient au Cap aux XVe, XVIe et XVIIe siècles de notre ère.

Si ces peuples de l'Age de la pierre qui pratiquaient l'élevage du mouton se sont répandus à travers le Zimbabwe et la Zambie, il est permis de supposer qu'ils venaient d'Afrique orientale où, selon certaines hypothèses, on

75. L.F. MAINGARD, 1931, pp. 487-504 ; R.H. ELPHICK, 1972, *op. cit.*
76. M. KLAPWIJK, 1974, *op. cit.* ; R.J MASON, 1973, *op. cit.* ; P.B. BEAUMONT et J.C. VOGEL, 1972, *op. cit.*
77. Voir cependant J. DEACON, 1972, *op. cit.*

leur trouverait des antécédents culturels linguistiques et même biologiques. L'existence de peuples d'éleveurs fabriquant des poteries à anses, la persistance de « langues à click » chez les Hatsa et les Sandawe et la présence de traits prétendument « chamitiques » chez les populations « hottentotes » ont toutes été invoquées, à un moment ou à un autre, pour prouver que les populations d'éleveurs d'Afrique australe qui ignoraient l'usage du fer seraient originaires du nord-est de l'Afrique. Ces liaisons sont peut-être sujettes à caution; dans certains cas, elles ont même été écartées; il n'en demeure pas moins que la continuité de caractéristiques telles que la céramique, l'élevage du mouton, les races d'ovins et de bovins, une technologie ignorant l'usage du fer, l'existence d'objets en pierre meulée et peut-être la langue, plaiderait tout à fait, si elle était établie, en faveur de la thèse selon laquelle les pasteurs khoï seraient originaires de l'Afrique de l'Est. On pourrait alors penser que les bouleversements qui ont amené des populations de langue bantu à se déplacer vers le sud en passant principalement par l'est ont pu également entraîner des peuples d'éleveurs qui ne pratiquaient pas l'agriculture dans une migration soit légèrement antérieure, soit tout simplement plus rapide, qui les a poussés vers l'ouest en direction du Cap. L'absence de poteries « hottentotes » ou « de la région côtière du Cap » au Transvaal, au Swaziland, au Natal, dans l'Etat libre d'Orange ou au Transkei traduit peut-être tout simplement le « fait » que l'agriculture est plus facite à pratiquer dans ces régions mieux arrosées par les pluies d'été et que les peuples extrêmement mobiles d'éleveurs ne pratiquant pas l'agriculture étaient plus aptes à envahir les contrées arides de la Namibie et du nord de la province du Cap pour gagner ensuite les pâturages des régions occidentales et méridionales du Cap. On peut supposer que les ovins ont été introduits par la route de l'ouest, tandis que les pasteurs khoï se seraient procuré les bovins dans la région du Transkei auprès de populations de langue bantu originaires de l'est. Cette thèse serait confirmée par l'abondance de peintures considérées comme néolithiques qui représentent des moutons à grosse queue et par l'absence de peintures analogues représentant des bovins alors qu'on trouve de telles peintures dans les régions où sont actuellement établies des populations de langue bantu. En outre, la présence d'ossements de bovins aussi anciens que les ossements d'ovins dans les fouilles des sites néolithiques qui ont été effectuées dans le sud de la province du Cap n'est pas encore tout à fait établie.

Il y a donc des raisons de supposer que des peuples qui pratiquaient l'élevage d'ovins, qui étaient apparentés aux chasseurs utilisateurs de pierre, qui présentent un physique distinct de celui des populations de langue bantu et qui auraient emprunté la domestication des animaux et la poterie à des voisins de l'Afrique de l'Est, auraient gagné l'ouest, puis le sud de l'Afrique, en quête de pâturages, et seraient finalement arrivés au Cap, il y a près de 2000 ans. Il est possible que ces populations se soient incorporées aux chasseurs qui vivaient dans ces régions, qu'elles les aient combattues ou qu'elles aient tout simplement appris à coexister avec eux et qu'elles se soient ensuite mêlées avec des populations de langue bantu dans la région qui constitue l'actuel Transkei. Le fait qu'on trouve relativement peu de poteries, d'objets faits de

pierre meulée et d'ossements d'animaux le long de la route hypothétique que ces peuples auraient empruntée signifie peut-être tout simplement que ces peuples étaient d'une extrême mobilité et laissaient derrière eux des débris si épars qu'ils devaient pratiquement échapper à l'oeil de l'archéologue.

Mais il faut déplorer le trop petit nombre de fouilles sur des sites ayant été l'habitat indiscutable de tels pasteurs, à moins que des fosses de coquillages en terrain découvert, des objets de pierre éparpillés en surface ou des vestiges de l'occupation d'abris sous roche ne se révèlent être les traces de leur existence. L'écologie des Khoï relève des recherches archéologiques à venir, et pour ce qui est de données sur leur alimentation, leur technologie et leur organisation, il ne reste qu'à s'en remettre aux témoignages des premiers colons et voyageurs européens. Willem Ten Rhyne, qui fut botaniste et médecin au service de la Compagnie hollandaise des Indes orientales décrivit ainsi les Khoï du Cap durant un bref passage dans la colonie en 1673 :

« Leur alimentation est végétale […] dans les marais et sur les terres sèches ils déterrent iris et glaïeuls ; avec les feuilles ils couvrent leurs huttes, et les bulbes leur servent de pain quotidien […]. Ce régime n'est interrompu qu'à l'occasion d'un mariage ou d'une naissance, lorsqu'ils sacrifient un bœuf ou au moins un mouton pour inviter leurs amis à festoyer, à moins que quelque animal sauvage ne vienne à être pris […]. Ils boivent le lait des vaches et des brebis. »[78]

On pourrait citer d'autres descriptions analogues qui indiquent que les Khoï n'étaient pas disposés à tuer leur bétail en dehors de circonstances spéciales et qui illustrent bien la base lactée et végétale de leur alimentation. Dans une très large mesure leur régime alimentaire était celui des San, en ce sens qu'il reposait sur le ramassage de racines et de bulbes, complété à l'occasion par des apports carnés fournis par des animaux domestiques ou du gibier, et qu'il n'en différait que par la consommation régulière de lait. Ce dernier aliment pourrait bien expliquer que les chasseurs, qui ne bénéficiaient par de la valeur nutritive du lait, ont été régulièrement décrits par les premiers voyageurs comme étant plus petits que les pasteurs[79].

Sachant que les Khoï étaient à ce point dépendants de vivres ramassés ou cueillis et du complément qu'ils rapportaient de leurs chasses, il ne faut alors pas s'étonner que leurs techniques matérielles aient été si semblables à celles des San, même s'il est normal que le recours à telle méthode particulière ait naturellement été fonction des autres traits propres à leur économie. Et en effet, l'arc et les flèches sont mentionnés plus fréquemment dans les récits concernant les San, mais il est certain aussi que les Namaqua, à la fin du XVII^e siècle, et les Gonaqua, à la fin du XVIII^e, eux aussi employaient ce même attirail de chasse consistant en arcs, flèches, carquois et pièges[80]. Il est à remarquer, toutefois, que ces textes accordent tous deux une importance égale aux « assegays » (lances), alors que ce n'avait jamais été le cas dans

78. I. SCHAPERA, 1933, *op. cit.*, p. 129.
79. Par exemple, H.B. THOM, 1952, *op. cit.*, p. 305.
80. H.B. THOM, 1952, *op. cit.*, vol. III, pp. 350-353 ; F. LE VAILLANT, 1790, éd. 1952, pp. 306-309.

les récits consacrés aux San. Le Vaillant rapporta que les Gonaqua avaient des pièges et des collets qu'ils posaient en des endroits appropriés pour prendre du gros gibier[81], tandis que des pièges à fosse de bonne dimension près de la rivière Brak dans le sud du Cap, et ailleurs, ont été attribués aux « Hottentots », qui furent sans doute des pasteurs Khoï[82]. De même, certains voyageurs des premiers temps mentionnent très précisément des pasteurs qui pèchent à la nasse dans le fleuve Orange, déterrent bulbes et tubercules avec des bâtons à fouir, transportent leurs vivres dans des sacs, et assomment les phoques avec des massues en bois, tout un ensemble de pratiques qui ne les distinguent pas des San, chasseurs et collecteurs.

Les trois caractéristiques qu'ils ne partageaient peut-être pas avec ces derniers sont la construction de huttes un peu plus durables en roseau, la poterie et le façonnage des métaux. Dans la mesure où les Khoï parcouraient leurs pâturages en groupes relativement nombreux, il ne leur était ordinairement pas possible de s'installer dans des grottes, et ils semblent avoir construit des huttes à dôme ayant une armature en baliveaux sur laquelle étaient étendues des nattes de roseau, voire des peaux. La réunion de ces huttes en villages suivait généralement un plan circulaire, et il est souvent précisé que, la nuit, le bétail était parqué dans ce village en cercle. Lorsqu'il fallait à nouveau se déplacer, baliveaux et nattes étaient tout simplement bâtés sur le dos des bœufs et transportés vers les lieux du nouvel habitat[83]. Pour la poterie et la métallurgie, les choses ne sont pas aussi claires. Plusieurs des premiers auteurs parlent de la fabrication d'ustensiles en terre, extrêmement fragiles, et de forme presque toujours identique[84], sans qu'aucune de ces relations ne les attribue expressément à des San. Ten Rhyne remarqua en fait que seuls « les plus riches d'entre eux fabriquent des pots », observation dont le sens toutefois est obscur[85]. Les Namaqua de la fin du XVII^e^ siècle et les Gonaqua de la fin du XVIII^e^ étaient deux peuples de potiers, et il est probable que les remarques de Kolb, de Gravenbrock et de Ten Rhyne se rapportent à des Khoï du Cap vers la fin du XVII^e^ siècle[86]. Il est donc infiniment tentant de supposer que l'apparition de la poterie dans les abris sous roche et les grottes du Cap, il y quelque 2000 ans, témoigne de l'arrivée des pasteurs potiers dans la région. Les cols coniques et les si caractéristiques anses à renforcement intérieur sont peut-être cette forme par trop banale que décrivit Le Vaillant. C'est là un des modèles, mis au jour communément dans les gisements de la côte ou de son arrière-pays immédiat[87], dont le gabarit et les anses pourraient être nés du besoin de récipients pour le transport du lait. D'autres emplois, dont la fonte de graisses, sont aussi signalés dans les textes anciens[88].

81. F. LE VAILLANT, 1790, *op. cit.*, p. 306.
82. C.P. THUNBERG, 1796, *op. cit.*, p. 177.
83. A. SPARRMAN, 1789, *op. cit.*, pp. 138-139.
84. F. LE VAILLANT, *op. cit.*, p. 311.
85. I. SCHAPERA, 1933, *op. cit.*
86. P. KOLB, 1731, p. 49; I. SCHAPERA, *op. cit.*, 1933, p. 251.
87. J. RUDNER, 1968, *op. cit.*
88. F. LE VAILLANT, 1790, *op. cit.*, p. 311.

Rien ne prouve que les Khoï du Cap aient habituellement travaillé les métaux avant l'arrivée des colons européens, mais les Namaqua, de toute évidence, savaient dès le XVII^e siècle donner au cuivre la forme de perles et de disques. Lorsqu'en 1661 Van Meerhoff rencontra les Namaqua de la Colonie du Cap pour la première fois, il releva leurs « disques de cuivre […] chaînes de cuivre et perles de fer »[89], omettant toutefois de préciser d'où et comment ils étaient obtenus. Traitant des Khoï du Cap, Elphick a notre adhésion lorsqu'il soutient que les Namaqua savaient probablement travailler le cuivre et qu'ils en exploitaient activement les minerais dans le Namaqualand[90]. Il ajoute que « l'on peut en dire autant, avec à peine un peu moins de certitude seulement, des Khoï du Cap »[91].

Les effectifs des groupes de Khoï ont fort bien pu varier selon la saison, mais qu'ils aient été, en règle générale, plus nombreux que ceux des San chasseurs et collecteurs ne fait aucun doute. Paterson nota des villages de 19, 18, 11 et 6 huttes chez les Namaqua[92] et Le Vaillant décrivit une « horde de Gonaqua, près du fleuve Great Fish », où quelque 400 personnes vivaient dans « 40 huttes, construites sur un emplacement d'environ 600 pieds carrés » qui « étaient disposées en plusieurs croissants et communiquaient toutes l'une avec l'autre par de petits enclos qui les complètent »[93]. Les Cochoqua, observa Dapper, « habitent le plus souvent dans les vallées de Saldanha Bay ou à proximité […] ils y occupent quinze ou seize villages que l'on relie en un quart d'heure, et comptent au total quatre cents ou quatre cent cinquante huttes […] chaque village consiste en 30, 36, 40 ou 50 huttes, plus ou moins toutes disposées en cercle à faible distance les unes des autres »[94]. Il estima l'ensemble de leur cheptel à 100 000 bovins et 200 000 ovins.

Dans la mesure où ils vivaient en communautés numériquement fortes, les Khoï devaient nécessairement se déplacer constamment afin d'être assurés que leurs bêtes ne manqueraient pas de pâturages, ni eux-mêmes d'aliments d'origine végétale. Quarante femmes khoï épuisaient les ressources d'un lieu bien plus rapidement que cinq de leurs consœurs san. Le Vaillant releva « ces migrations indispensables auxquelles les condamne (les Khoï) la succession des saisons »[95], tandis qu'à propos des Namaqua le gouverneur Van Der Stel remarqua que « selon la saison dans l'année, ils vont dans les montagnes puis retournent dans les vallées et sur le littoral, pour rechercher les meilleurs herbages »[96]. Il était devenu évident dès les premiers temps de l'établissement fondé dans la baie de la Table que les puissants « hommes de Saldanha » occupaient les pâturages de la baie durant les sécheresses de l'été, pour remonter vers le nord en direction de Saldanha Bay à d'autres moments de l'année. En bref, les Khoï étaient sans cesse par monts et par vaux et

89. H.B. THOM, *op. cit.*, 1952, p. 353.
90. R.H. ELPHICK, 1972, *op. cit.*
91. R.H. ELPHICK, 1972, *op. cit.*, p. 115.
92. W. PATERSON, 1789, *op. cit.*, pp. 57, 104, 122, 125.
93. F. LE VAILLANT, 1780, *op. cit.*, p. 289.
94. I. SCHAPERA, 1933, *op. cit.*, p. 23.
95. F. LE VAILLANT, 1790, *op. cit.*, p. 328.
96. G. WATERHOUSE, 1932, p. 162.

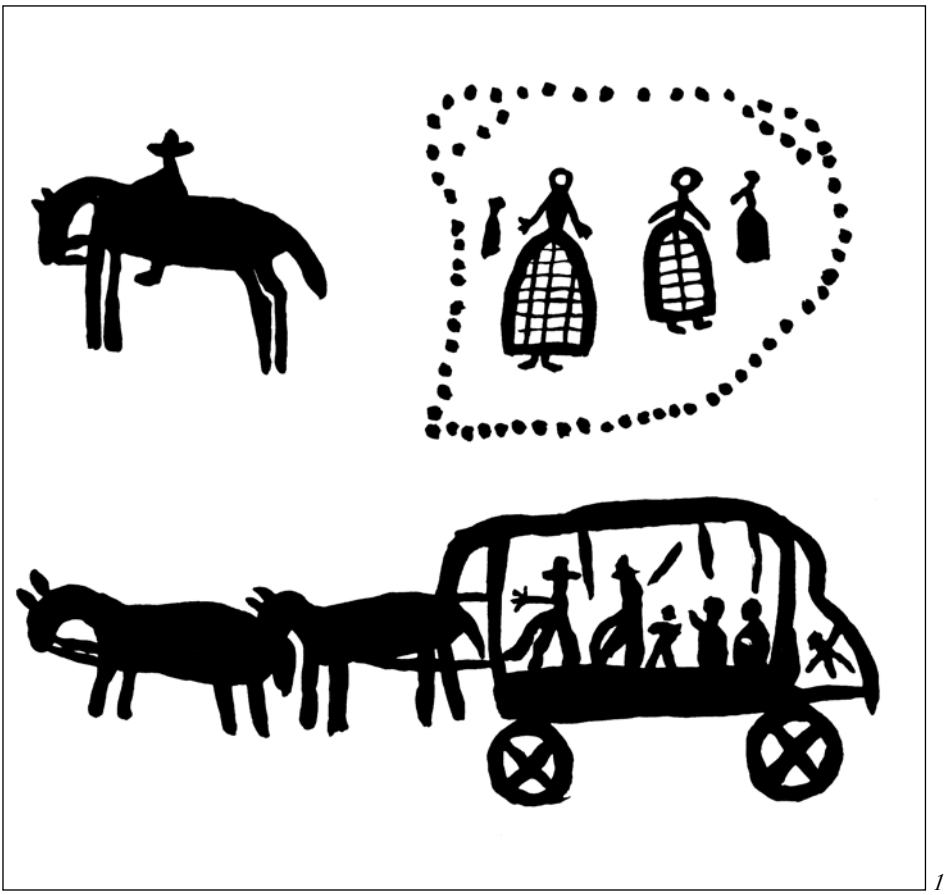

11

Figure 11. Chariots, chevaux et emigrants pénétrant dans les pâturages des vallées entre les montagnes du Cap occidental au tout début du XVIIIe siècle de notre ère.

12

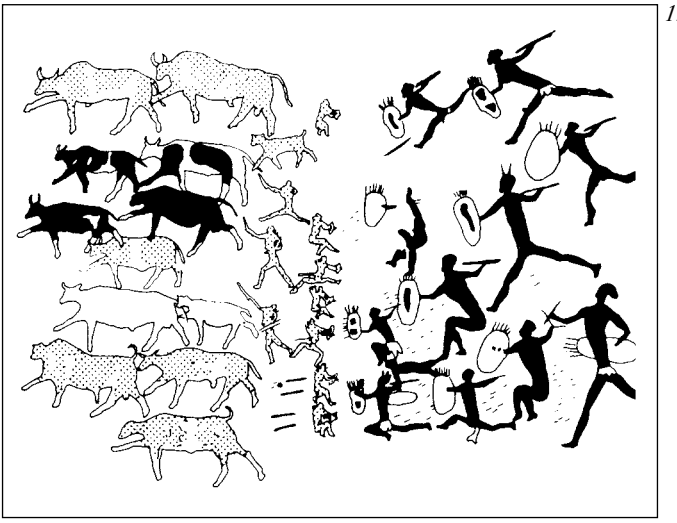

Figure 12. Groupe de petits voleurs de bétail armés d'arcs et de flèches et défendant leur butin contre des personnages plus grands munis de boucliers et de lances. Cette différence de taille correspond vraisemblablement à celle qui existait entre les chasseurs San et les propriétaires de bétail noirs dans les territoires du centre et de l'est de l'Afrique australe.

transhumaient sur les vastes étendues de savanes herbeuses qui leur étaient ouvertes, notamment dans les plaines du littoral et les vallées qui s'enfoncent dans sa ceinture montagneuse. Sparrman signala des mouvements vers les plateaux des Karroo, sans doute après les pluies d'hiver, ajoutant que « l'expérience constante et sans équivoque des colons à cet égard concorde avec le résultat de la pratique des Hottentots »[97].

Durant un séjour dans le Longkloof au-delà de Swellendam, en 1775, Sparrman fit des observations détaillées dont il ressort que les pasteurs khoï semblent avoir brûlé le Veld régulièrement afin de favoriser la croissance des herbes à fourrage et des géophytes. Cette façon d'exploiter la savane avait pour conséquence de maintenir la végétation à un stade préclimatique et d'y favoriser la prépondérance des plantes utiles. Dans sa description, il mentionna « Le feu, auquel recourent les colons et les Hottentots pour essarter les champs. La terre, il est vrai, est par là […] pratiquement dénudée ; mais ce à seule fin qu'elle se présente ensuite dans des atours bien plus beaux, parée de diverses sortes de graminées et d'herbes annuelles, de lis majestueux, qui étaient auparavant étouffés par des arbustes et des plantes pérennes […] formant ainsi avec leurs jeunes pousses et leurs feuilles les ravissants et verdoyants pâturages que fréquenteront le gibier et le bétail »[98]. Ce procédé semble avoir été antérieur à l'installation des colons, car nombreux furent les premiers visiteurs du Cap qui notèrent combien courants étaient les grands incendies de brousse, tandis que le commandant Van Riebeeck apprit à déduire l'arrivée imminente de groupes de Khoï des feux qu'il observait sur les montagnes du lointain.

Les rapports entre les San et les Khoï se caractérisaient à la fois par leurs conflits et leur coopération. Durant les premières années qui suivirent la fondation de l'établissement de la baie de la Table, Van Riebeeck entendit souvent parler « d'un certain peuple de très petite stature, qui survit chichement, très sauvage, sans huttes et sans bétail ou rien en ce monde »[99]. Ces gens, connus alors sous le nom de « Sonqua » ou « Soaqua », vivaient pour part de vols de bétail chez les pasteurs, et un groupe précis, installé sur le fleuve Berg, était nommément appelé les Obiqua, ce qui signifie « les hommes voleurs ». Mais au fur et à mesure que les colons pénétraient dans l'intérieur et comprenaient mieux les relations de tous ces groupes entre eux, on trouve d'occasionnelles références aux relations de clientèle où des chasseurs San finissaient subordonnés à des groupes de Khoï plus nombreux. Van der Stel écrivit : « Ces Sonqua sont ce que sont les pauvres en Europe, chaque tribu de Hottentots en ayant quelques-uns qu'ils emploient comme guetteurs pour annoncer l'approche d'une tribu étrangère. Ils ne prennent rien dans les kraals de leurs patrons, mais volent régulièrement dans d'autres kraals. »[100] Kolb, quelque vingt années plus tard, confirma que les « Sonqua […] assurent leur existence le plus souvent dans la carrière militaire, et sont

97. A. SPARRMAN, 1789, *op. cit.*, p. 178.
98. A. SPARRMAN, 1789, *op. cit.*, p. 264.
99. H.B. THOM, *op. cit.*, 1952, p. 305.
100. G. WATERHOUSE, 1932, *op. cit.*, p. 122.

les mercenaires d'autres nations hottentotes en temps de guerre, servant tout juste pour une ration quotidienne de vivres »[101]. Ces Sonqua étaient des San qui avaient été intégrés dans des sociétés de Khoï. Elphick est très convaincant lorsqu'il affirme que l'occupation de territoires des San par des groupes de Khoï se sera effectuée selon le cycle d'une intégration dont les phases étaient la guerre, les relations de clientèle, les alliances matrimoniales et l'assimilation[102]. Il semble vraisemblable que l'introduction de l'élevage en Afrique australe se sera faite à la fois par les mouvements de population et l'assimilation des chasseurs-collecteurs locaux, comme le suggère Elphick, mais la démonstration de ce double phénomème sera une tâche délicate pour les archéologues.

Les rapports entre les San, les Khoï, et d'autres populations telles que les cultivateurs qui possédaient le fer, furent sans doute aussi divers que ceux entre les San et les Khoï eux-mêmes. Dans l'ouest, San et Khoï furent également chassés de leurs terres et exterminés ou assimilés dans la société coloniale. Des peintures rupestres du Cap occidental représentent les chariots bâchés, les cavaliers sur leurs chevaux et les armes des paysans sur leur « trek » de pionniers (voir figures 10 et 11). Dans l'est, le conflit entre les agriculteurs de l'Age du fer et les chasseurs est très mal connu, mais là encore nous avons des représentations pariétales de vols de bétail où de petits archers pillent des silhouettes plus grandes armées de lances et de boucliers (voir figure 12). Les étapes ultérieures de ces relations font l'objet de comptes rendus datant du temps où les colons qui savent écrire s'installent dans le Natal et sur les pentes de la chaîne du Drakensberg (Wright, 1972). Les pasteurs khoï, plus proches peut-être des populations de langue bantu pratiquant l'agriculture mixte que ne l'étaient les San, semblent avoir établi des rapports plus harmonieux avec, notamment, les groupes de Xhosa et de Tswana. La description que Le Vaillant nous laisse des Gonaqua suggère qu'il existait entre eux et leurs voisins Xhosa une tradition de liens étroits allant jusqu'à l'intermariage très largement pratiqué[103]. Il serait donc assez inexact, sans doute, de penser qu'il existât des différences nettes, sur les plans économique, linguistique, physique ou culturel, entre les diverses populations préhistoriques de l'Afrique australe, et il serait encore bien plus surprenant qu'il ait pu y avoir coïncidence ou recoupement parfait entre plusieurs distinctions de cet ordre[104].

101. P. KOLB, 1731, *op. cit.*, p. 76.
102. R.H. ELPHICK, *op. cit.*, 1972.
103. F. LE VAILLANT, 1790, *op. cit.*, p. 264.
104. R.M. DERICOURT, 1973 (b), pp. 449-455.

CHAPITRE 27

Les débuts de l'Age du fer en Afrique méridionale

D.W. Phillipson

En Afrique australe[1], l'épisode culturel connu des historiens sous le nom de premier Age du fer a vu l'introduction d'un mode de vie qui contrastait nettement avec ceux qui l'avaient précédé et qui a marqué l'histoire ultérieure de toute la région. Vers le début du premier millénaire de notre ère, une importante migration amena en Afrique australe une population négroïde d'agriculteurs dont l'économie, le type d'établissement, peut-être même l'apparence physique et la langue étaient très différents de ceux des autochtones. Ils apportaient avec eux l'art de la métallurgie et celui de la poterie, inconnus jusque-là dans la région. Ce chapitre traitera de la nature, de l'origine et du développement de ces sociétés du premier Age du fer.

Les archéologues reconnaissent maintenant une parenté culturelle générale aux sociétés qui ont introduit en Afrique la culture matérielle de l'Age du fer. Les vestiges que nous ont laissés ces sociétés se rattachent à un complexe commun au premier Age du fer en Afrique australe[2] qui se distingue des industries postérieures, tant par la cohérence de sa chronologie que par l'appartenance manifeste de la poterie qui lui est associée, à une tradition commune. L'extension de ce complexe dépasse largement la région de l'Afrique australe dont il question ici[3]. A l'intérieur de ce complexe, il

1. L'aire géographique dont il est question dans ce chapitre (voir carte) comprend l'Angola, la partie sud de la Zambie, le Malawi, le Mozambique, le Botswana, le Zimbabwe, le Swaziland et des parties de la Namibie et de l'Afrique du Sud. Le lecteur notera que les datations au radiocarbone sont données non corrigées.
2. R.C SOPER, 1971, pp. 5-37.
3. Sur le dernier état de la question, voir R.C. SOPER, *op. cit.*

Afrique méridionale : sites.
(Carte fournie par l'auteur.)

est possible de distinguer de nombreuses subdivisions régionales, fondées principalement sur les variations stylistiques de la céramique ; et, dans de nombreux secteurs, des caractères culturels indépendants viennent en confirmer l'existence. La céramique du premier Age du fer semble avoir été introduite dans toute la région où elle s'est répandue (voir carte) pendant les premiers siècles de notre ère. Elle paraît avoir subsisté presque partout jusqu'à ce qu'elle laisse la place à des traditions différentes et plus hétérogènes, datant d'une période postérieure de l'Age du fer, généralement du début du présent millénaire. Cette date terminale est variable : dans certaines régions, le premier Age du fer disparaît dès le VIII[e] siècle, tandis que d'autres présentent une étonnante continuité typologique entre le premier Age du fer et la poterie traditionnelle moderne[4]. Pour plus de commodité dans le cadre de cet ouvrage en plusieurs volumes, j'ai pris sur moi de traiter des cultures du premier Age du fer jusqu'à l'époque où elles ont fait place à d'autres, mais sans aller au-delà du XI[e] siècle de notre ère. J'ai donc laissé de côté les survivances plus tardives de ces cultures. Il en sera question à propos des périodes postérieures de l'Age du fer.

C'est dans le cadre du complexe industriel du premier Age du fer qu'apparaissent pour la première fois en Afrique australe de nombreuses caractéristiques culturelles d'importance capitale[5]. Ce sont, essentiellement, l'agriculture, la métallurgie, la poterie et les villages semi-permanents de maisons faites de boue appliquée sur une charpente de clayonnage ou de lattes (pieux et *daga*). Dans la mesure où s'y prêtent le terrain et la répartition des dépôts minéraux, ces quatre caractères se rencontrent partout dans les sites de la région datant du premier Age du fer. La culture matérielle des sociétés de cette époque marque une rupture soudaine par rapport à celle des sociétés du Late Stone Age qui les ont précédées ou en sont les contemporaines. Que ce soit dans ses différentes composantes ou en tant qu'entité viable, il est possible de démontrer que cette culture était entièrement constituée quand elle a été introduite en Afrique australe, et il est clair que ses antécédents ne doivent pas être recherchés à l'intérieur de cette région, mais beaucoup plus au nord. Aucun site d'Afrique australe n'a par exemple livré de poterie qui puisse être considérée comme l'ancêtre de la poterie du premier Age du fer. La métallurgie paraît avoir été introduite comme une technologie achevée et efficace dans une région où la connaissance de ces rudiments faisait jusqu'alors complètement défaut. Les animaux domestiques et les plantes cultivées du premier Age du fer appartenaient à des espèces précédemment inconnues dans la partie australe du subcontinent. Dans ces conditions, et compte tenu de son apparition à peu près simultanée sur toute l'étendue d'une immense région, il est difficile de ne pas conclure que le premier Age du fer a été introduit en Afrique australe par un important et rapide mouvement de population, porteur d'une culture pleinement constituée, mais étrangère, qui s'était formée ailleurs.

Il paraît donc évident que le premier Age du fer ne représente que l'un des secteurs de l'activité humaine pendant le premier millénaire de notre

4. D.W. PHILLIPSON, 1974, pp. 1-25 ; *id.*, 1975, pp. 321-342.
5. Certains de ces traits n'ont pas tardé à se répandre au-delà de la zone considérée.

ère. Dans de nombreuses régions, des populations néolithiques ont maintenu leur genre de vie traditionnel tout au long de cette période ; tandis que certains de leurs homologues vivant plus au sud, au-delà de la limite méridionale de l'expansion du premier Age du fer, semblent avoir adopté certaines caractéristiques culturelles nouvelles qui doivent plutôt être considérées comme résultant du contact, direct et indirect, avec les nouveaux venus. Ces populations néolithiques et celles qui s'y rattachent sont étudiées par M. Parkington, au chapitre 26.

La reconstitution du premier Age du fer en Afrique australe doit donc se fonder, d'abord et surtout, sur les données archéologiques. A la différence des périodes ultérieures de l'Age du fer, celle qui nous intéresse ici, et qui correspond approximativement au premier millénaire de notre ère, échappe à la tradition orale. Nous avons vu dans un précédent chapitre que des tentatives ont été effectuées en vue de fonder sur des témoignages purement linguistiques la reconstitution des sociétés sans écriture, établies dans la région lors du premier Age du fer. Dans l'état actuel de nos connaissances, il semble donc sage de considérer d'une manière générale les données linguistiques comme secondaires par rapport aux séquences déterminées en premier lieu par l'archéologie.

Inventaire régional des témoignages archéologiques

Zambie du Sud, Angola, Malawi

Une étude régionale du premier Age du fer en Zambie a été récemment entreprise par l'auteur de ces lignes ; un certain nombre de groupes distincts ont été reconnus, essentiellement sur la base d'une typologie de la poterie mise au jour[6]. Nous ne nous occuperons ici que des pièces recueillies dans le sud du pays. Il est possible de distinguer deux groupes dans la région du Copperbelt et sur le plateau de Lusaka. Dans le Copperbelt, le groupe Chondwé est caractérisé par des récipients en poterie à bords épaissis ou non différenciés, les motifs décoratifs les plus fréquents étant des rangées d'impressions triangulaires alternées formant un motif en chevron en faux relief et, également, des zones cordiformes d'impressions au peigne délimitées par de larges sillons. La vingtaine de sites de villages qui ont, jusqu'ici, livré de la poterie de ce type se répartissent le long de rivières et de cours d'eau généralement proches de l'altitude maximale des arbres dans les *dambos* bordant le cours supérieur des affluents de la haute Kafué. La datation au carbone 14 des sites Chondwé, à Kagonga et à Chondwé, les situe entre les VI^e^ et XI^e^ siècles de notre ère, mais l'étude typologique de la poterie suggère que d'autres sites sont plus anciens. Le travail du fer et du cuivre est manifeste pendant toute la période correspondant aux sites en question.

6. D.W. PHILLIPSON, 1968 (a), pp. 191-211.

Afrique méridionale : Gisements du premier âge du fer et gisements connexes mentionnés dans le texte. (Carte fournie par l'auteur.)

Cependant, l'exploitation des gisements de cuivre de la région semble avoir été limitée pendant le premier Age du fer, bien qu'elle ait entraîné une grande extension des relations commerciale[7].

Au sud, concentrés sur le plateau de Lusaka, se trouvent les sites attribués au groupe de Kapwirimbwé, dont la poterie se distingue de celle de Chondwé par un épaississement plus marqué et plus fréquent des bords et l'extrême rareté de tout décor au peigne, celui-ci étant remplacé par divers motifs incisés. Au village de Kapwirimbwé, à 13 km à l'est de Lusaka, l'occupation, apparemment brève, a été datée avec certitude des environs du Vᵉ siècle de notre ère. On a découvert d'importants vestiges de constructions en *daga* écroulées, dont beaucoup semblent avoir été des fours servant à la fonte du fer. D'énormes quantités de scories et de fer en loupes ont confirmé que la métallurgie du fer était très répandue dans le voisinage immédiat. Les outils de fer sont d'une fréquence inhabituelle sur les sites de l'Age du fer en Zambie, alors que le cuivre semble avoir été inconnu. Des fragments d'os attestent la présence de bétail[8]. La meilleure illustration du développement ultérieur du groupe de Kapwirimbwé est offerte par le site de Twickenham Road dans un faubourg oriental de Lusaka. Ses habitants y ont élevé des chèvres domestiques et chassé des animaux sauvages. Comme à Kapwirimbwé, la métallurgie du fer était très développée, mais le cuivre n'apparaît à Twickenham que dans la phase terminale du premier Age du fer[9]. Le groupe de Kapwirimbwé s'étend vers le sud-est dans la vallée du Zambèze, près de Chirundu et, au-delà, jusqu'au plateau du Mashonaland, autour d'Urungwé, où il est surtout connu grâce à un site adjacent à la grotte de Sinoia, que la datation situe dans la seconde moitié du premier millénaire de notre ère[10].

En Zambie occidentale, les sites du premier Age du fer découverts jusqu'à présent sont peu nombreux. A la Mission de Sioma sur le haut Zambèze, un établissement humain est daté du milieu du premier millénaire de notre ère[11] ; un autre, au-delà de la Lubusi, à l'ouest de Kaoma, appartient au dernier quart de ce millénaire. Les fouilles effectuées sur ces sites ont mis au jour une poterie qui, tout en appartenant indiscutablement au premier Age du fer, est nettement distincte de celle des groupes qui ont été reconnus plus à l'est. On a trouvé d'autre part, sur ces deux sites, des vestiges d'une industrie du fer[12]. Physiquement, il convient de considérer la région du Haut-Zambèze comme étant plutôt une extension de la zone de sable du Kalahari angolais. Dans cette région, il n'existe pratiquement aucun ensemble archéologique de poterie daté qui puisse servir de terme de comparaison, mais la petite collection provenant de l'aéroport de Dundo, dont les dates s'échelonnent entre les VIIᵉ et IXᵉ siècles de notre ère, par conséquent virtuellement contemporaine de Lubusi, présente de nombreux traits communs avec les

7. E.A.C. MILLS et N.T. FILMER, 1972, pp. 129-145 ; D.W. PHILLIPSON, 1972 (b), pp. 93-128.
8. D.W. PHILLIPSON, 1968 (b), pp. 87-105.
9. D. W. PHILLIPSON, 1970 (a), pp. 77-118.
10. K.R. ROBINSON, 1966 (a), pp. 131-135 ; P.S GARLAKE, 1970, XXV : 25-44.
11. J.O. VOGEL, 1973.
12. D.W. PHILLISON, 1971, pp. 51-57.

pièces qui y ont été trouvées[13]. Dans le secteur de Dundo, s'il est possible d'ajouter foi à la datation au carbone 14 de graviers de rivière à la mine de Furi, la poterie paraît avoir été fabriquée dès les premiers siècles de notre ère[14]. Nous pouvons raisonnablement supposer que des groupes humains de l'Age du fer occupaient des régions étendues de l'Angola pendant le premier millénaire, mais nous manquons de données précises.

Il convient de noter ici que des sites de l'Age du fer, datés du premier millénaire, ont été reconnus dans des régions plus méridionales de l'Angola, comme à Feti la Choya, où la première occupation est datée du VII^e^ ou du VIII^e^ siècle[15]. Il est impossible d'établir la relation de ce site avec le complexe industriel du premier Age du fer dès lors que rien n'a été publié jusqu'ici sur les artefacts associés, sinon qu'on a trouvé du fer et de la poterie[16]. A l'extrême nord de la Namibie, le site de Kapako a livré de la poterie, décrite dans un compte rendu préliminaire et provisoire comme étant apparentée à celle de Kapwirimbwé et remontant d'après une datation au carbone 14 à la fin du premier millénaire de notre ère[17].

Au sud de la Kafué, sur les plateaux fertiles de la Zambie méridionale, on a maintenant mis au jour de grands villages du premier Age du fer. Certains sites ont été, semble-t-il, occupés beaucoup plus longtemps qu'il n'était de règle ailleurs. Les plus anciennes de ces occupations semblent remonter aux environs du IV^e^ siècle. Ce peuplement du premier Age du fer semble avoir été plus dense que dans la plupart des autres cas, où les populations ont longtemps survécu à l'arrivée de l'agriculture et de la métallurgie[18]. La culture matérielle atteinte à l'époque par le groupe de Kalundu sur le plateau de Kalula présente de nombreuses similitudes avec celui de Kapwirimbwé, mais la poterie s'en distingue facilement, essentiellement par la rareté des chevrons imprimés en faux relief et des bols à épaississement marqué du bord interne. Des coquilles de *cauris* indiquent des rapports avec le commerce côtier, mais on ne trouve point de verroterie. Près de Kalomo, les niveaux inférieurs du site de Kalundu contenaient un grand assortiment d'ossements animaux dont moins de 40 % proviennent d'animaux domestiques et de petit bétail; il est évident que la chasse jouait toujours un rôle important dans l'économie. Le fer était utilisé pour la fabrication d'objets tels que rasoirs, pointes de flèches et, probablement touches de sanza[19]. On a également retrouvé des fragments de cuivre[20]. Sur le plateau, l'occupation du groupe de Kalundu a duré jusqu'au IX^e^ siècle[21]; dans la vallée de la Kafué, autour de

13. J.D. CLARK, 1968, pp. 189-205.
14. C.J. FERGUSON et W.F. LIBBY, 1963, p. 17.
15. B.M. FAGAN, 1965, pp. 107-116.
16. J. VANSINA, 1966.
17. J.E.G. SUTTON, 1972, pp. 1-24.
18. Le lecteur trouvera diverses opinions sur l'interaction entre les populations du premier Age du fer et du Néolithique dans D.W. PHILLISON, 1968 (a), *op. cit.*, pp. 191-211; *id.*, 1969, pp. 24-49; S.F. MILLER, 1969, pp. 81-90.
19. *Sanza*: instrument de musique composé de languettes de fer disposées sur un support en bois et pincées avec les doigts.
20. B.M. FAGAN, 1967.
21. Comme, par exemple, à Gundu. B.M. FAGAN, 1969, pp. 149-169.

Manwala, la datation situe les occupations du premier Age du fer à Basanga et Mwanamaimpa, entre le Ve et le IXe siècle[22].

Sur le plan de l'archéologie de l'Age du fer, la partie de la vallée du Zambèze proche de Livingstone est probablement la région la mieux explorée de l'Afrique australe. Le groupe de Dambwa présente des traits communs tant avec le groupe de Kalundu qu'avec le site de Gokoméré, au Zimbabwe[23]. L'idée a été avancée qu'après une phase initiale et assez mal connue, dont la meilleure illustration semble être le petit ensemble de tessons mis au jour à Situmpa, près de Machili, le rameau principal du groupe de Dambwa a pu provenir d'un centre secondaire de diffusion de la culture de l'Age du fer situé au sud du Zambèze[24]. A Kamudzulo, que la datation situe entre les Ve et VIIe siècles, on a découvert des vestiges de maisons presque rectangulaires faites de pieux et de *daga*. Un petit fragment de verre d'importation, trouvé dans l'une de ces maisons, indique que dès le VIIe siècle il y avait des contacts avec le commerce du littoral. C'est à Chundu que les coutumes funéraires de cette période sont le mieux illustrées. Là les morts ont été enterrés individuellement dans des fosses: le corps étroitement replié sur lui-même, les genoux au menton. Les objets funéraires semblent avoir été disposés à côté, dans des cavités séparées, contenant généralement, par paires, des vases formant la cache funéraire qui, sur ce site, comportait invariablement une houe de fer à laquelle s'ajoutaient souvent une hache, des bracelets de fer ou de cuivre, des cauris ou des perles faites d'un disque de coquillages. L'une de ces caches contenait également deux graines provisoirement identifiées comme un pépin de courge et un haricot[25]. De même que celles de Kalundu plus au nord, les installations de Dambwa ont livré des vestiges ostéologiques témoignant de l'élevage d'animaux domestiques, ainsi que de moutons et/ou de chèvres, mais la prépondérance d'os d'animaux sauvages confirme l'importance conservée par la chasse. Les outils de fer de fabrication locale comprennent des poinçons, des couteaux, des houes, des haches, des bracelets, des pointes de flèche et des fers de lance. Il n'y a pas de cuivre dans la région; sans doute a-t-il été apporté par voie d'échange, les deux gisements les plus proches se trouvant en Zambie, dans la région de Kafué Hook, et au Zimbabwe, autour de Wankie. Les objets de cuivre trouvés sur les sites de Dambwa comprennent des bracelets et des lingots à usage commercial.

Au cours du VIIIe siècle, une accélération de l'évolution typologique de la céramique a conduit à l'apparition du style de la poterie de Kalomo, aujourd'hui considérée comme une variante locale de la région des chutes Victoria issue de la poterie de Dambwa du premier Age du fer. Vers le milieu du IXe siècle, les potiers Kalomo ont introduit leurs produits sur le plateau

22. Basanga et Mwanamaimpa ont été fouillés par B.M. FAGAN. Pour la datation au radiocarbone 14, voir D.W. PHILLIPSON, 1970 (b), pp. 1-15.
23. S.G.H. DANIELS et D.W. PHILLIPSON, 1969.
24. Cet exposé sur le premier Age du fer dans la région des chutes Victoria s'inspire largement des recherches de J.O. VOGEL, 1971 (a) et 1971 (b) et quelques autres cités plus loin.
25. J.O. VOGEL, 1969, pp. 524; *id.*, 1972, pp. 583-586.

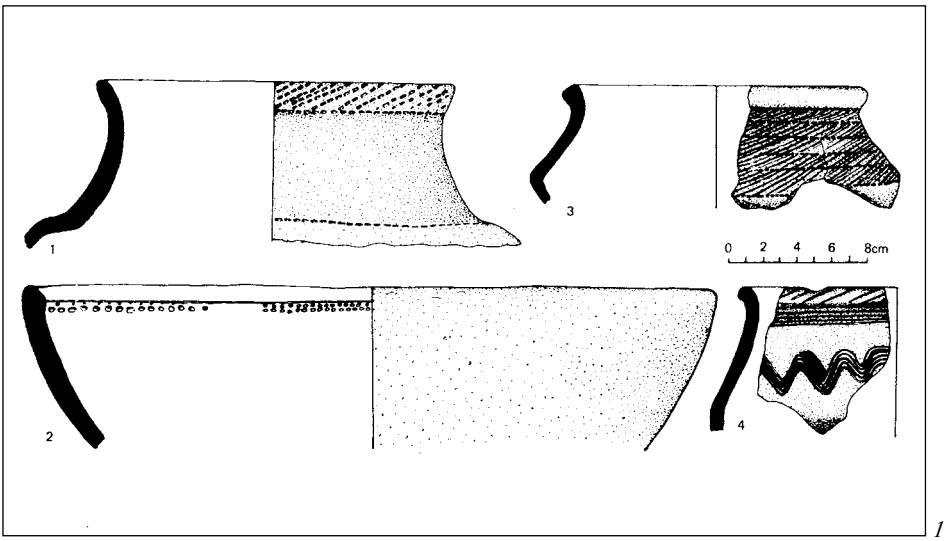

1

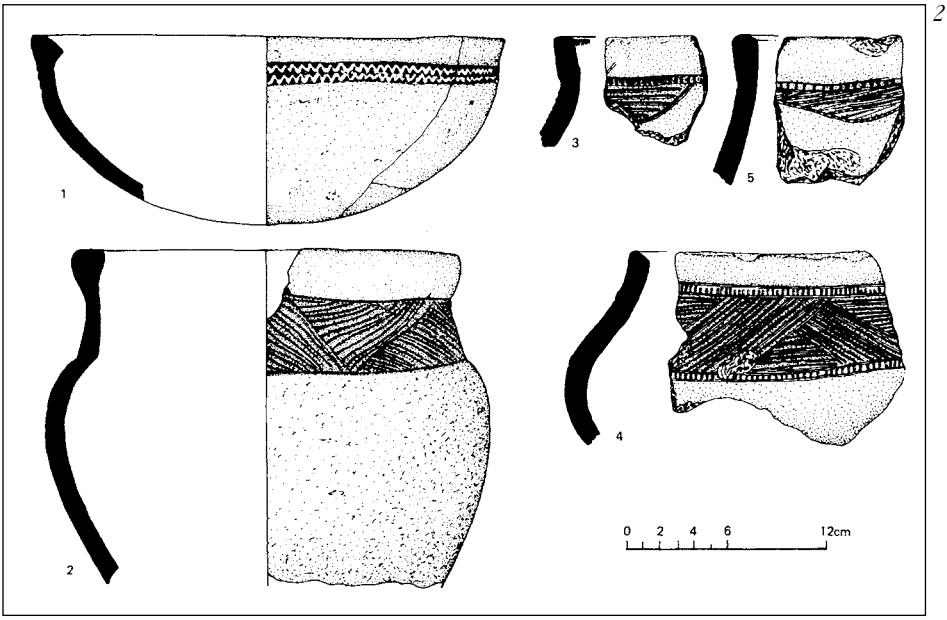

2

1. Poterie provenant de Maboni (1, 2 : d'après K.R. Robinson, 1961) et de Dambwa (3, 4 : d'après S.G.H. Daniels et D.W. Phillipson, 1969).

2. Poterie du premier âge du fer, provenant de Twickenham Road (1, 2 : d'après D. W. Phillipson, 1970) et de Kalundu (3 à 5 : d'après B.M. Fagan, 1967).

de Bakota où ils semblent avoir rapidement dispersé les derniers éléments Kalundu[26].

En Zambie orientale, la population du premier Age du fer paraît installée dès le IIIe siècle de notre ère, mais elle était très clairsemée; la plupart des habitants de la région ont probablement conservé leur mode de vie néolithique pendant une bonne partie du présent millénaire, longtemps après le début de l'Age du fer récent[27]. La poterie des sites de Kamnama est de toute évidence étroitement apparentée à celle des établissements contemporains des régions adjacentes du Malawi où nous possédons maintenant une séquence archéologique sommaire pour l'Age du fer dans la plus grande partie du pays située à l'ouest du lac.

Dans le Malawi septentrional, un site riverain du cours méridional de la Rukuru, près de Phopo Hill, apporte le témoignage d'une occupation prolongée que l'on a datée d'une période qui se situe entre le IIe et le Ve siècle de notre ère. On y a découvert des fragments de poterie, des os d'animaux sauvages et des traces de métallurgie du fer, ainsi que des colliers de disques de coquillages, mais pas de verroterie. La poterie est nettement apparentée à celle de Kamnama, et les affinités de ces vestiges avec ceux du premier Age du fer de l'Afrique orientale, tels ceux de l'île de Kwalé, à Monbaza, ne sont pas douteuses[28]. On a daté des environs du milieu du premier millénaire de notre ère un matériel comparable provenant de Lumbule Hill près de Livingstone. Dans le nord du Malawi, le site de Nwavarambo semble représenter la forme locale du premier Age du fer, et montre une certaine parenté avec le groupe Kalambo de la Zambie septentrionale[29]. La datation indique pour Mwavarambo les XIe et XIIIe siècles de notre ère[30]. Dans le sud du Malawi, les objets mis au jour sur les nombreux sites attribués au groupe de Nkope[31] indiquent des établissements comparables pendant la période du IVe au XIe siècle.

Au Malawi, et dans les régions limitrophes de la Zambie, les céramiques de ce premier Age du fer constituent un lien typologique très net entre la poterie contemporaine de l'Afrique orientale et celle du Zimbabwe; elles se différencient, toutefois, non moins nettement de celles de Chondwé, Kapwirimbwé et Kalundu dans les régions situées à l'ouest de la Luangwa. Nous ne disposons, malheureusement, d'aucune donnée sur les sites de même époque qui pourraient, éventuellement, se trouver à l'est du lac Malawi.

L'Afrique au sud du Zambèze

Au Zimbabwe, nous retrouvons de même un premier Age du fer aux industries différenciées par région, mais appartenant à un même complexe industriel. Nous avons déjà fait allusion aux industries des deux régions

26. J.O. VOGEL, 1970, pp. 77-88.
27. D.W. PHILLIPSON, 1973, pp. 3-24.
28. R.C. SOPER, 1967 (a), pp. 1-18.
29. D.W. PHILLIPSON, 1968 (a), *op. cit.*, pp. 191-211.
30. Cet aperçu sur le premier Age du fer au Malawi est fondé sur la recherche de K.R. ROBINSON qui l'a décrit dans les publications suivantes: 1966 (c), pp. 169-188; *id.*, 1970; avec B. SANDELOWSKY, 1968, pp. 107-146.
31. K.R. ROBINSON, 1973.

septentrionales du pays, toutes deux nettement apparentées aux groupes de Zambie. Sur presque tout le reste de Zimbabwe, les cultures du premier Age du fer sont fondamentalement semblables. On admet généralement que la poterie qui leur est associée se divise en trois catégories. La poterie de Ziwa paraît concentrée sur les Eastern Highlands, autour d'Inyanga; elle s'étend à la fois vers l'ouest, en direction de Salisbury, et vers le sud, le long de la frontière du Mozambique, en direction de Lowveld. La poterie Zhiso (précédemment appelée Leopard's Kopje I[32]) se trouve dans le sud-ouest, aux alentours de Bulawayo. La poterie de Gokoméré est abondamment répartie dans la partie sud du centre du pays. La typologie montre que ces trois groupes sont étroitement apparentés; d'après des travaux récents, il existe même dans plusieurs régions un important chevauchement typologique entre les groupes, et ceux-ci pourraient bien ne pas être aussi strictement délimités que ceux de l'époque correspondante en Zambie[33].

Dans le district de Chibi, les fouilles de Mabveni donnent une bonne idée de ce qu'était un établissement du premier Age du fer au Zimbabwe. Elles ont mis au jour les restes de trois structures de pieux et de *daga*, dont l'une serait un grenier qui à l'origine reposait sur des pierres, de manière à être surélevé. Des traces d'un mur de pierres sèches ne peuvent être attribuées avec certitude à l'établissement de l'Age du fer, mais l'architecture en est différente de celle des constructions plus récentes. La poterie est caractérisée par des vases à col dont le rebord épaissi est décoré d'impressions au peigne en diagonale et par diverses coupes. On a également trouvé des figurines d'argile, représentant des moutons et des personnages ainsi que des perles de fer, de cuivre et de coquillage. La présence de coquillages et de perles de verroterie indique des contacts avec le commerce du littoral[34]. Dans les figurines, le mouton est le seul animal représenté. La datation de ce site le place dans les deux premiers tiers du premier millénaire. Les découvertes effectuées dans un abri sous roche à la Mission de Gokoméré, au nord de Fort Victoria, où les débris d'animaux comprenaient un cornillon de chèvre domestique, confirment une grande partie de ce qui précède. L'établissement de Gokoméré date des Ve-VIIe siècles de notre ère[35]. L'occupation de l'« Acropole » du grand Zimbabwe est un autre exemple de l'industrie du premier Age du fer de Gokoméré, dont la fin se situe entre les IIIe et Ve siècles[36].

Au nord-est de Zimbabwe, c'est dans la région d'Inyanga que l'on a d'abord identifié la poterie du premier Age du fer dite de Ziwa[37]. La céramique de Ziwa la plus ancienne présente de nombreux points communs avec celles de Gokoméré; mais la décoration en est plus élaborée. Actuellement, c'est le

32. Pour la culture Leopard's Kopje, consulter K.R. ROBINSON, 1966 (b), pp. 5-51. Les arguments en faveur de la division de sa première phase ont été exposés par D.W. PHILLIPSON, 1968 (b), *op. cit.*, et par T.N. HUFFMAN, 1971 (b), pp. 85-89.
33. T.N. HUFFMAN, IV, 1971 (a), pp. 20-44.
34. K.R. ROBINSON, 1961, pp. 75-102.
35. T. GARDNER, L.H. WELLS et J.F. SCHOFIELD, 1940, pp. 219-253; K.R. ROBINSON, 1963, pp. 155-171.
36. R. SUMMERS, K.R. ROBINSON et A. WHITTY, 1961.
37. R. SUMMERS, 1958. Pour le « Lieu des offrandes », voir aussi R. MACIVER, 1906.

« Lieu des offrandes », vaste site en surface, non daté, voisin d'Inyanga dans les monts Ziwa qui permet le mieux de la connaître. Les objets fouillés comprennent des outils de fer, des objets de cuivre, des perles de coquillage et un fragment de cauris importé. Des grains de mil et des pépins de citrouille sont apparemment associés à l'occupation humaine du premier Age du fer.

Dans les versions ultérieures de la poterie de style Ziwa, les caractéristiques les plus flamboyantes sont atténuées en même temps qu'apparaît l'emploi des finitions à l'hématite et au graphite. La datation au radiocarbone indique que la poterie de Ziwa s'est étendue sur la plus grande partie du premier millénaire. A Nyahokwe, non loin du mont Ziwa, un enclos de pierre que la datation situe au Xe ou XIe siècle est attribué à la phase terminale du style de Ziwa. Plusieurs squelettes humains ont été découverts dans le site de Ziwa de cette région; ces vestiges du premier Age du fer présenteraient des traits physiques négroïdes[38].

La poterie apparemment associée aux phases finales du style de Ziwa est beaucoup plus répandue que celle qui l'a précédée, puisqu'on la retrouve sur un vaste secteur de Zimbabwe du Nord-Est qui s'étend à l'ouest jusqu'au district de Salisbury. La poterie découverte à Arcturus, dans la mine d'or de Golden Shower, serait plutôt un produit tardif de la tradition de Ziwa; peut-être date-t-elle de la fin du premier millénaire, mais cette attribution et cette datation doivent être tenues jusqu'à plus ample informé comme provisoires[39]. Nous étudierons ci-après et plus en détail les relations de cette poterie avec les mines de la préhistoire.

Dans le nord du Mashonaland, c'est à une centaine de kilomètres au nord-ouest de Salisbury, à Chitopé et à Maxton Farm, près de Shamvahill, que la phase finale du premier Age du fer est le mieux représentée[40]. Les deux sites dateraient à peu près du XIe siècle et leur occupation aurait précédé de peu l'introduction dans ce secteur de la céramique Musengezi, au deuxième Age du fer. Le site de Maxton Farm se trouve sur un *kopje* dont le sommet est entouré d'un mur bas, « fait de gros blocs de diorite grossièrement entassés, non dégrossis, non triés, sans remplissage ou blocage »[41]. Des monolithes peu espacés se dressent sur tout le pourtour. Il n'y a pas lieu de douter de l'appartenance de ce mur à l'établissement dont il forme la clôture.

Cette région apparaît donc comme le théâtre d'un développement économique important pendant les derniers siècles du premier Age du fer. Ce n'est que dans ses formes les plus récentes que la poterie de Ziwa se trouve associée à des perles de verroterie importées. Une poterie analogue se retrouve sur des sites comprenant de simples terrasses et des murs de pierre aussi bien que dans des mines d'or ou de cuivre, ce qui indique que ses artisans s'employaient plus activement que leurs prédécesseurs à la mise en valeur des ressources naturelles de leur territoire, et qu'ils étaient en contact avec le réseau d'échanges commerciaux de l'océan Indien.

38. F.O. BERNHARD, 1961, pp. 84-92; F.O. BERNHARD, 1964; H. de VILLIERS, 1970, pp. 17-28.
39. J.F. SCHOFIELD, 1948; T.N. HUFFMANN, 1974, pp. 238-242.
40. P.S. GARLAKE, 1967; *id.*, 1969.
41. P.S. GARLAKE, 1969, *op. cit.*, p. 3.

C'est à la même époque que l'on trouve, dans les relevés archéologiques de Zimbabwe, les premiers vestiges de bovidés domestiques. Les restes de ces animaux sont manifestement absents du site appartenant à l'établissement de la première phase de l'Age du fer au sud du Zambèze, où les seules espèces représentées sont les ovins et les caprins. Le gros bétail ne commence à être signalé que sur des sites du VIIIe siècle; il demeure rare jusqu'au début du deuxième Age du fer[42].

Concentrés autour de Bulawayo, les sites où l'on a mis au jour de la poterie du style de Zhiso ont de nombreux traits communs avec les industries du premier Age du fer rencontrées plus à l'est. Il apparaît maintenant que cette poterie n'est pas représentative de l'occupation initiale de la région à cette époque. On la trouve probablement dans les sites des Matopo Hills, tels Mandau et Madiliyanga, où les tessons présentent une étroite parenté typologique avec les premières poteries de Gokoméré et les poteries de Dambwa des débuts de l'Age du fer, aux alentours des Chutes Victoria[43]. Il paraît probable que, dans une grande partie de Zimbabwe du Sud-Ouest, la population du premier Age du fer est restée clairsemée jusqu'au développement de l'industrie de Zhiso vers la fin du premier millénaire. Des études de l'art rupestre indiquent une survivance importante des populations du néolithique tout au long de cette période, surtout dans les Matopo Hills[44].

Dans la chaîne des Matopo, des fouilles effectuées à Zhiso Hills ont livré des fragments de structures faites de pieux et de *daga*, ainsi que des assemblages de pierres interprétés comme des supports de greniers, et de la poterie principalement décorée de motifs imprimés au peigne; la datation situe ce matériel entre le IXe et le XIIe siècle de notre ère[45]. Sur d'autres sites qui ont livré de la poterie Zhiso — à Pumbaje et à Ngwapani, notamment — il est possible que les murs de pierre formant terrasses soient contemporains; leur association demeure cependant incertaine[46]. Au site de Leopard's Kopje, à 24 km à l'ouest de Bulawayo, un horizon[47] de Zhiso du VIIIe ou IXe siècle représente la plus ancienne occupation de l'Age du fer. On y a découvert toute une collection de vestiges: perles de verroterie et de coquillage, scories de fer, bracelets de cuivre, dents de chèvre ou de mouton, et restes de pois chiches, dont l'association paraît moins manifeste — communs dans les dépôts supérieurs de l'industrie Leopard's Kopje (phase mambo), les ossements de gros bétail sont absents de l'échantillonnage relativement récent de l'horizon fondamental de Zhiso[48].

A l'extrémité sud-est de Zimbabwe, un village du premier Age du fer situé à Malapati sur la Nuanetsi, a été daté du dernier quart du premier millénaire[49]. On y a recueilli des ossements de bétail, et la poterie de ce site

42. T.N. HUFFMANN, 1973.
43. N. JONES, 1933, pp. 1-44.
44. Voir ci-dessus chapitre 26.
45. K.R. ROBINSON, 1966 (b), pp. 5-51.
46. K.R. ROBINSON, *op. cit.*, 1966.
47. Horizon: couche géologique particulièrement caractérisée (N.d.T.).
48. T.N. HUFFMANN, 1971 (b), *op. cit.*, pp. 85-89.
49. K.R. ROBINSON, 1963, *op. cit.*, pp. 155-171; *id.*, 1961 (a)

est apparentée à celle de Gokoméré et de Zhiso et, par cette dernière, à des vestiges trouvés dans l'est du Botswana, à Maokagani Hill, par exemple[50].

L'expansion du complexe du premier Age du fer au sud de Limpopo pendant le premier millénaire de notre ère nous est maintenant à peu près connue, mais les témoignages sont rares et incomplets. A Matakoma, dans le Soutspanberg du Transvaal du Nord, on a découvert de la poterie semblable à celle de Malapati; il n'est pas possible de fixer, pour ce site, une date définitive, mais la similitude de la céramique avec les pièces datées de Malapati permet de situer cette céramique avec quelque probabilité dans la seconde moitié du premier millénaire[51]. Dans le Transvaal du Nord-Est, près de Tzaneen, des poteries du premier Age du fer ont été datées du IIIe ou du IVe siècle, ce qui indique que l'expansion de ce complexe au sud du Limpopo n'a pas été longue à suivre son introduction au Zimbabwe[52]. Des restes plus abondants ont été récemment découverts à Broederstroom, à l'ouest de Pretoria. R. J. Mason y a mis au jour les restes de treize huttes effondrées et des traces de travail du fer. La poterie du premier Age du fer trouvée sur place a été datée du Ve siècle. Elle est associée à des os de gros bétail, de chèvres et de moutons[53].

Plus au sud encore, plusieurs échantillons d'objets de l'Age du fer ont été datés du premier millénaire, mais leur attribution au complexe industriel du premier Age du fer demeure incertaine[54]. Au Castle Peak, à Ngwenta, dans le Swaziland occidental, les vestiges de l'Age du fer datent très probablement du IVe ou Ve siècle. Le premier rapport de l'archéologue[55] indique que la poterie associée à des outils de pierre servant à creuser, à quelques rares objets de fer et artefacts de type néolithique, peut être attribuée au premier Age du fer. A Lydenburg, on a découvert sur un site, vraisemblablement contemporain, une remarquable représentation en terre cuite d'une tête humaine, grandeur nature, associée à des céramiques du type NC3 de J.F. Schofield, dont le rapport avec le premier Age du fer reste à démontrer. La répartition de la poterie NC3 s'étend vers le sud jusqu'au Natal où, à Muden, on en trouve des vestiges sur un site qui a aussi livré des os de gros bétail et de petit bétail[56].

Synthèse archéologique

Si, comme on vient de le voir, la répartition et la qualité des recherches sont inégales, il est possible cependant de discerner plusieurs tendances généra-

50. J.F. SCHOFIELD, *op. cit.*, 1948.
51. J.B. DE VAAL, 1943, pp. 303-318.
52. M. KLAPWIJK, 1973, p. 324.
53. R.J. MASON, 1973, pp. 324-325; *id.*, pp. 211-216.
54. J'exclus ici du complexe industriel du premier Age du fer des découvertes telles que celles de Uijkomst et de Phaloborwa typologiquement apparentées à un matériel plus récent. De même, les associations culturelles du four du VIIe siècle découvert au Natal ne sont pas établies. Ce four a été décrit par T. P. DUTTON, 1970, pp. 37-40.
55. Cité par B.M. FAGAN, 1967. *op. cit.*, pp. 513-527.
56. J.F. SCHOFIELD. *op. cit.*, 1948; R.R. INSKEEP et K.L. VON BEZING, 1966, p. 102; R.R. INSKEEP. 1971. p. 326.

les. Dans l'aire géographique examinée, l'étude typologique de la poterie permet de reconnaître deux grandes divisions dans le premier Age du fer. L'une, mieux connue dans le centre et le sud de la Zambie où elle est représentée par les groupes de Chondwé, de Kapwirimbwé et de Kalundu, s'étend vers l'ouest sur une distance considérable mais inconnue. L'autre occupe le Malawi, l'est de la Zambie et la région des établissements du premier Age du fer connus au sud du Zambèze[57]. Le groupe de Dambwa, dans la région des chutes Victoria, présente des traits communs avec les deux divisions. Cette classification est confirmée dans une certaine mesure par l'étude de quelques aspects économiques du premier Age du fer, ainsi que nous allons tenter de le faire.

Une économie de production alimentaire

Les preuves archéologiques d'une économie de production alimentaire, dans des sociétés du premier Age du fer, sont rares. Sans doute, l'existence d'assez grands villages, semi-permanents, suggère-t-elle une économie en grande partie fondée sur la production alimentaire, tandis que la présence de quelques houes de fer et d'un grand nombre de pierres à moudre témoigne d'une certaine forme d'agriculture. Cependant, l'identité des plantes cultivées et des animaux domestiqués n'est établie que sur des sites relativement peu nombreux.

Dans le cadre de l'espace et du temps englobés par ce chapitre, les seuls sites du premier Age du fer qui aient livré quelques vestiges physiques identifiables de plantes cultivées sont Chundu (où les trouvailles ont été, provisoirement, reconnues comme *courge* et *haricot*), le « Lieu des offrandes » à Inyanga (qui nous a donné des grains de mil et des pépins de citrouille) et Leopard's Kopje (où l'on a signalé des pois chiches). A Kalundu et à Isamu Pati, des graines de sorgho ont été retrouvées dans les niveaux de la tradition Kalomo[58]. Le site de Ingombe Ilede, près de Kariba (qui n'est pas rattaché culturellement au premier Age du fer) a également fourni des restes de sorgho que l'on a datés, directement, du VII^e^ ou VIII^e^ siècle[59]. Ces rares témoignages indiquent certaines des cultures auxquelles se livraient, en Afrique australe, les agriculteurs du premier Age du fer, mais il n'y a pas de raison de penser que la liste en soit exhaustive.

Quant aux vestiges d'animaux domestiques, ils ne sont guère plus substantiels. Des restes de mouton et/ou de chèvres ont été recueillis à Twickenham Road, Kalundu, Kumadzulo, Mabveni, Gokoméré, Leopard's Kopje, Makuru et Broederstroom. Ces sites très dispersés s'étendent sur toute la durée du premier Age du fer en Afrique australe. Toutefois, on ne trouve d'ossements d'animaux domestiques en provenance des contextes les plus anciens qu'en Zambie, sur les sites de Kapwirimbwé, Kalundu et Kumadzulo. Au sud du Zambèze, le gros bétail ne semble pas apparaître

57. D.W. PHILLIPSON, 1975, *op. cit.*, pp. 321-342.
58. B.M. FAGAN, *op. cit.*, 1967.
59. B.M. FAGAN, D.W. PHILLIPSON et S.G.H. DANIELS, 1969.

avant le VIIIe siècle, comme à Coronation Park, Makuru et Malapati[60]. De l'étude des peintures rupestres de cette région, dans lesquelles les moutons à queue épaisse sont souvent représentés mais dont le gros bétail est toujours absent, il est possible d'inférer que, au Zimbabwé, le mouton a précédé le gros bétail[61]. Pourtant, des témoignages récents en provenance de Broederstroom paraissent accorder, au Transvaal, une antériorité au gros bétail; il est probable qu'il y soit venu de l'ouest[62].

Même au sud du Zambèze, le gros bétail paraît avoir été relativement rare pendant le premier Age du fer, ce qui contraste avec l'importance qu'il a prise dans l'économie de périodes postérieures. Pendant la seconde moitié du premier millénaire, l'économie de l'Age du fer se modifie progressivement. A Kalundu, on note, sur des horizons successifs, que les os d'animaux domestiques sont plus nombreux par rapport à ceux des espèces sauvages, signe d'un passage graduel de la chasse à l'élevage[63]. Dans la région des chutes Victoria, et à peu près à la même époque, les houes de fer deviennent de moins en moins fréquentes et il semble raisonnable d'en déduire une évolution parallèle de l'agriculture vers l'élevage[64].

Les mines et la métallurgie

Trois métaux seulement ont été travaillés sur une échelle appréciable pendant l'Age du fer en Afrique australe. Ce sont par ordre d'importance décroissante, le fer, le cuivre et l'or[65].

Sous une forme ou sous une autre, le minerai de fer est extrêmement répandu dans toute la région. Lorsque le minerai riche faisait défaut, il semble qu'on ait, malgré son faible rendement, utilisé la limonite ou fer des marais. L'introduction du travail du fer dans l'ensemble de la région semble contemporaine de l'apparition des autres traits qui caractérisent la culture de l'Age du fer telle qu'elle est définie ici. Rien n'indique que le fer ait été extrait autrement que par le creusement de puits peu profonds; souvent le minerai était simplement ramassé à la surface. Nous ne possédons pas de détails sur les premiers fours d'Afrique australe[66], mais il est intéressant de noter que la fonte semble avoir été fréquemment opérée à l'intérieur du village, comme si n'existaient pas encore les tabous qui, plus tard, exigeront que toute opération de ce genre soit conduite loin de tout contact avec les

60. T.N. HUFFMANN, *op. cit.*, 1973.
61. C.K. COOKE, 1971, pp. 7-10.
62. R.G. WELBOURNE, 1973, p. 325. Il est possible que la présence du gros bétail dans l'Afrique du Sud du premier Age du fer date du premier millénaire de notre ère, précédant peut-être son apparition au Zimbabwe. Aussi, l'arrivée en Afrique du Sud à partir de l'ouest parait-elle probable; ce qui correspondrait aux témoignages linguistiques cités par C. EHRET, 1967, pp. 1-17; et aussi C. EHRET *et al.*, 1972, pp. 9-27.
63. B.M. FAGAN, *op. cit.*, 1967.
64. Sans doute cette évolution s'est-elle manifestée au cours de plusieurs siècles.
65. L'étain, aussi, a été travaillé sur une petite échelle en Zambie du Sud, au XIXe siècle tout au moins.
66. L'appartenance au premier Age du fer d'un four découvert par F.O. BERNHARD à Inyanga est toujours l'objet de controverses.

femmes. Il semble que, pour la fonte, des tuyères aient été utilisées — sans que le fait implique l'utilisation de soufflets, les tuyères ayant été également utilisées dans les fours à tirage naturel[67]. Les objets de fer étaient fabriqués à des fins utilitaires locales; ce sont généralement des couteaux, des pointes de flèche, des fers de lance, etc. Il est probable que le commerce à longue distance du fer ait été pratiquement inexistant.

La répartition des gisements de cuivre est beaucoup plus restreinte que celle des gisements de fer. En Afrique australe, ces gistements sont en grande partie situés sur la ligne de partage des eaux Congo/Zambèze; ils s'étendent, à l'ouest, depuis le Copperbelt moderne jusqu'à Solwezi, dans la boucle de la Kafué; au Zimbabwe, dans les régions de Sinoia et de Wankie; dans le Botswana oriental limitrophe du Zimbabwe; dans la vallée du Limpopo, autour de Messina et dans le Transvaal de l'Est, dans la zone de Phalaborwa.

Nous ne tiendrons pas compte ici des gisements situés plus à l'ouest, en Angola et en Namibie, en raison de la quasi-absence de recherches archéologiques dans la région. Il est probable que des gisements de cuivre étaient exploités dans toutes ces régions pendant l'Age du fer, mais il est très difficile de faire la part respective du premier et du deuxième Age du fer. De nombreux chantiers préhistoriques ont été détruits ou considérablement modifiés par des extractions récentes. Cependant des objets de cuivre se rencontrent sur de nombreux sites du premier Age du fer, bien qu'ils soient plus rares sur ceux des périodes ultérieures. Il est impossible de démontrer que les techniques du cuivre ont été partout pratiquées d'aussi bonne heure que les techniques correspondantes du fer. Dans la région de Lusaka, par exemple, le cuivre paraît avoir été inconnu jusqu'à une date tardive du premier Age du fer. La connaissance du cuivre apparaît beaucoup plus tôt dans les secteurs proches des gisements, comme dans les sites du groupe de Chondwé et dans la plus grande partie de Zimbabwe. Il est clair que le cuivre était considéré comme un luxe relatif, et son utilisation était généralement limitée à la confection de petites parures, comme des perles ou des bracelets faits de fines bandes entrecroisées. Le métal se négociait en barres; le meilleur exemple, dans le contexte qui nous occupe, étant celui de Kumadzulo. Aucun four de cette époque n'a encore été étudié. Des tessons caractéristiques des poteries de plusieurs régions très éloignées ont été signalés sur des sites voisins des mines de la Copperbelt, en Zambie; on peut donc en inférer que l'on venait de très loin se procurer le cuivre à ces divers endroits, comme on a continué à le faire aux périodes plus récentes de l'Age du fer[68]. Il est possible de conclure que, dans une grande partie de l'Afrique australe, le cuivre a été travaillé sur une petite échelle au cours du premier Age du fer, mais que l'exploitation de ce métal sur une grande échelle est un phénomène du deuxième Age du fer[69].

67. Pour illustrer ce passage, voir D.W. PHILLIPSON, 1968 (c), pp. 102-113.
68. D.W. PHILLIPSON, 1972 (b), *op. cit.*, pp. 93-128.
69. Des recherches sur le travail du cuivre à l'époque préhistorique au centre de l'Afrique australe, en particulier en Zambie, viennent d'être entreprises par M.S. BISSON.

A l'Age du fer, l'extraction de l'or en Afrique australe paraît avoir été limitée au Zimbabwe et aux régions limitrophes[70]. On a signalé de petits chantiers préhistoriques en Zambie, en Afrique du Sud et ailleurs. Mais ils n'ont donné lieu à aucune recherche systématique. En revanche, plus de mille mines d'or de la préhistoire ont été recensées au Zimbabwe et dans les régions limitrophes du Botswana et du Transvaal[71]. Au cours des quatre-vingts dernières années, la plupart des mines anciennes ont été détruites par des exploitations récentes; et nous ne disposons que dans très peu de cas de descriptions détaillées. Il est par conséquent difficile de dater l'exploitation des gisements aurifères de Zimbabwe. Les mines les plus anciennes sont celles d'Aboyne et de Geelong dont le radiocarbone situe l'exploitation aux environs du XII[e] siècle de notre ère. A quatre reprises, la découverte de poteries du premier Age du fer dans les anciennes mines ou leurs environs immédiats a été signalée. Dans chaque cas, c'est d'une manifestation tardive de la tradition de Ziwa que cette poterie semble le plus se rapprocher. On a déjà noté la présence de cette poterie à la mine de Golden Shower, près d'Arcturus. La concession des Three Skids offre un matériel analogue. Ces deux sites se trouvent dans la vallée de la Mazoe. Plus au sud près d'Umkondo, dans la vallée de la Sabi, une poterie comparable a été découverte dans la concession de Hot Springs. Enfin, la poterie Ziwa la plus tardive provient d'un site sur lequel s'opérait le traitement du minerai avec caves de lavage et cavités de broyage à Three Mile Water, près de Qué Qué. C'est le site le plus proche des anciennes et importantes mines de Gaika, Globe et Phoenix. Dans les temps préhistoriques, toutes les mines étaient exploitées à ciel ouvert et en gradins — méthode d'exploitation la plus répandue au Zimbabwe. La mine de Golden Shower et la concession de Hot Springs possèdent chacune des gradins de ce genre. Les mines de Qué Qué étaient beaucoup plus importantes: à Gaika, on compte plus de 160 gradins, et ceux de Phoenix atteignent une profondeur de près de 40 mètres. Il n'en est pas moins certain que ces derniers sites ont été exploités pendant plusieurs siècles et rien ne prouve que les exploitations du premier Age du fer aient été très développées.

Bien qu'on ait pu, au Zimbabwe, récolter de nombreux objets d'or sur divers sites de l'Age du fer, ce sont les chasseurs de trésors qui ont enlevé la plupart d'entre eux pendant les premières années de l'occupation européenne; nous manquons donc presque toujours de données sur l'origine et le contexte archéologique de ces objets. Les quelques échantillons d'or, découverts au cours de fouilles archéologiques menées scientifiquement, proviennent tous de périodes ultérieures de l'Age du fer[72].

Le peu de précisions chronologiques apportées par la datation des anciennes mines d'or ne permet que de tirer des conclusions provisoires des données fournies par les quatre sites où l'on a mis au jour des objets d'or du premier

70. L'exposé ci-dessous s'inspire largement de celui de R. SUMMERS, 1969.

71. Le nombre réel de mines est sans doute égal à plusieurs fois ce chiffre.

72. On sait aujourd'hui que les sépulcres d'Ingombe Ilede dont le mobilier funéraire comprend des objets en or, sont sans rapport avec l'occupation de ce site à la fin du premier millénaire. D.W. PHILLIPSON et B.M. FAGAN, 1969, pp. 199-204.

Age du fer. Aucun de ces sites n'est daté, mais la poterie semblerait indiquer une date qui n'est pas antérieure au IXe siècle ni postérieure au XIe[73] Il n'existe aucune preuve convaincante d'une exploitation des mines d'or de Zimbabwe antérieure à cette époque. Cette conclusion s'accorde avec le témoignage des textes arabes où la première mention de l'or provenant de cette région et acheté sur la côte de l'Afrique orientale apparaît dans un contexte du Xe siècle[74].

Les quatre sites de mines d'or qui ont fourni de la poterie du premier Age du fer se trouvent à l'est de Zimbabwe, dans les vallées de la Mazoe et de la Sabi. Ces deux rivières permettent des communications relativement faciles entre l'intérieur et la côte. Les écrits des géographes arabes attestent sans aucun doute possible que, dès le début de son exploitation, cet or a été exporté. Il n'est pas encore possible d'affirmer qu'à l'époque il a été utilisé localement. Dans ce contexte, il est significatif que l'extraction de l'or et l'importation de colliers de verroterie aient été à peu près contemporaines. Si les deux faits sont véritablement liés, il est vraisemblable que la mise en valeur des mines d'or a été surtout stimulée de l'extérieur. L'affirmation de Summers[75] selon laquelle les techniques et, par déduction, certains des mineurs venaient plus particulièrement de l'Inde, paraît peu convaincante dans l'état actuel de nos connaissances. S'il est à peu près certain que les mines d'or de Zimbabwe sont exploitées depuis une époque tardive du premier Age du fer, l'extraction ne s'est véritablement développée qu'à une date plus récente.

Architecture

Seuls quelques sites ont fourni des éléments permettant de reconstituer des plans architecturaux et des détails de construction datant du premier Age du fer dans cette région; et il est encore difficile de savoir dans quelle mesure ces sites sont caractéristiques de l'ensemble de l'Afrique australe pendant cette période. Kumadzulo a livré le plan de onze maisons construites au moyen de pieux et de *daga*. Elles étaient à peu près rectangulaires avec de forts poteaux d'angle; la longueur des murs ne dépassait pas deux à trois mètres. Rien d'analogue n'a jamais été retrouvé, en Afrique australe, sur des sites du premier Age du fer; néanmoins, sur d'autres sites, Damwa et Chitopé par exemple, des traces ou des fragments de traces suggèrent que la méthode utilisée à Kumadzulo a été fréquemment utilisée bien que la forme presque rectangulaire de ses maisons n'ait nulle part d'équivalent.

A l'Age du fer la construction en pierre était largement répandue au sud du Zambèze, mais elle ne semble pas avoir été pratiquée en Zambie, sinon sur une très petite échelle, pendant les derniers siècles du deuxième Age du fer supérieur[76].

73. R. SUMMERS et T.N. HUFFMANN.
74. AL-MAS'UDI cité par G.S.P. FREEMAN-GRENVILLE, 1962 (b), p. 15.
75. R. SUMMERS, 1969.
76. En Zambie, on a signalé des murs en terrasse près de Mazabuka sur le plateau de la province méridionale; il semble qu'on puisse les dater du XVIIIe ou du XIXe siècle, de même que les murailles de pierres brutes trouvées sur les sites défensifs de la région de Lusaka et dans la partie sud de la province orientale.

Cependant, comme nous l'avons noté plus haut, il est établi que la construction en pierre était de pratique courante au Zimbabwe au cours du premier Age du fer, sans atteindre toutefois l'importance et le degré de perfectionnement ultérieurs. La construction en pierre, nous l'avons vu, peut être associée aux sites de Gokoméré et à ceux plus récents de Ziwa et de Zhiso. A l'époque, il était surtout fait usage de pierre brute pour la construction de murs en terrasses et de simples enclos. La forme la plus élaborée atteinte par les constructeurs du premier Age du fer est probablement du type décrit ci-dessus à propos de Maxton Farm. Les périodes postérieures ont apporté un perfectionnement et une expansion accrus de cette construction dont la tradition était, cependant, solidement ancrée bien avant la fin du premier millénaire. Au Grand Zimbabwe, la séquence de constructions en pierre date exclusivement du deuxième Age du fer[77].

Le résumé qui précède n'a pu présenter que certains aspects de l'économie et de la technologie du premier Age du fer. Il a, cependant, permis de souligner à quel point celui-ci constitue la base de l'évolution culturelle des époques ultérieures en Afrique australe.

Conclusion

Telles sont, dans leurs grandes lignes, nos connaissances actuelles sur le premier Age du fer en Afrique australe. L'explication des événements de cet épisode culturel est considérée ici comme relevant essentiellement de l'archéologie. La linguistique historique peut, elle aussi, apporter une contribution importante à l'étude de cette période; il en a été question dans un chapitre précédent.

A l'intérieur de l'Afrique australe étudiée ici, les données de l'archéologie permettent de distinguer dans le premier Age du fer deux divisions importantes. Elles peuvent être considérées comme des divisions primaires du complexe industriel commun au premier Age du fer; elles se distinguent aisément l'une de l'autre grâce à la typologie de la poterie qui leur est associée. La première s'étend au sud de la vallée de la Luanga et du lac Malawi au Zimbabwe et au nord du Transvaal. La population est constituée de pasteurs de moutons et de chèvres et semble avoir manqué de gros bétail. La seconde est surtout connue en Zambie centrale et méridionale, mais il semble qu'elle soit étendue plus à l'ouest à perte de vue. Dans ces régions, le gros bétail était connu dès le premier Age du fer et il est probable que leurs populations ont transmis son élevage aux pasteurs khoïsan autochtones, des parties les plus australes du continent, où le complexe industriel du premier Age du fer n'a, lui-même, jamais pénétré.

La répartition très inégale des travaux archéologiques ne permet pas un aperçu plus détaillé des grandes subdivisions du premier Age du fer. En particulier, le Mozambique tout entier est totalement vierge sur la carte des

77. R. SUMMERS, K.R. ROBINSON et A. WHITTY, 1961, *op. cit.*; P.S. GARLAKE, 1973.

recherches, si bien que nous n'avons aucune connaissance des événements intéressant l'aire située entre l'océan Indien et le lac Malawi. La plus grande partie de l'Angola et de l'Afrique du Sud a été jusqu'à maintenant explorée de façon tout à fait insuffisante. Quand il aura été remédié à ces déficiences, il est probable que la synthèse proposée ici devra subir d'importantes révisions.

Il a été montré que la culture introduite en Afrique australe par les populations du premier Age du fer est à l'origine d'un grand nombre des profondes orientations culturelles et historiques de la région jusqu'aux époques les plus récentes. Il est particulièrement intéressant pour l'historien, dans ce contexte, de savoir dans quelle mesure il est possible de faire remonter au premier Age du fer les caractéristiques, différenciées par région, de périodes plus récentes. La tradition de la construction en pierre au Zimbabwe et au Transvaal, l'extraction de l'or au Zimbabwe, le travail du cuivre du Copperbelt, semblent, entre autres, avoir pris naissance, dans leurs régions respectives, au cours du premier Age du fer, même s'ils n'ont atteint que plus tard leur plein épanouissement. Il est donc probable que dans de nombreux secteurs, la continuité entre le premier et le deuxième Age du fer a été souvent plus marquée qu'on ne l'a supposé; mais ce n'est que lorsque des recherches plus poussées auront été effectuées, en particulier dans les régions que les archéologues n'ont pas encore vraiment explorées, que l'on pourra évaluer toute la contribution du premier Age du fer à l'histoire de l'Afrique australe.

CHAPITRE 28

Madagascar

P. Vérin

Madagascar, dont les populations ont fait l'objet de nombreuses études, garde encore bien des secrets relatifs aux origines de son peuplement. Nombre d'hypothèses, souvent valables, ont cependant déjà été émises sur ce sujet. La plupart des auteurs s'accordent pour dire que si le continent africain voisin a fourni sa contribution ethnique, il convient de mettre en relief l'apport malayo-polynésien, tout aussi manifeste, surtout sur les Hautes-Terres. Cette double origine des Malgaches explique les disparités physiques des habitants qui parlent tous une langue indonésienne dont l'unité n'est pas entamée par la fragmentation en trois groupes de dialectes.

Sciences auxiliaires de l'histoire culturelle malgache

Avant que l'archéologie ne vienne, surtout à partir de 1962, apporter ses matériaux historiques arrachés à la terre, d'importants résultats avaient été acquis, grâce aux travaux effectués dans les domaines de la linguistique, de l'ethnologie, de la musicologie et de l'anthropologie physique comparées. Aussi convient-il de faire une brève rétrospective des investigations réalisées dans ces sciences auxiliaires de l'histoire culturelle malgache avant d'aborder les données sur les premiers peuplements.

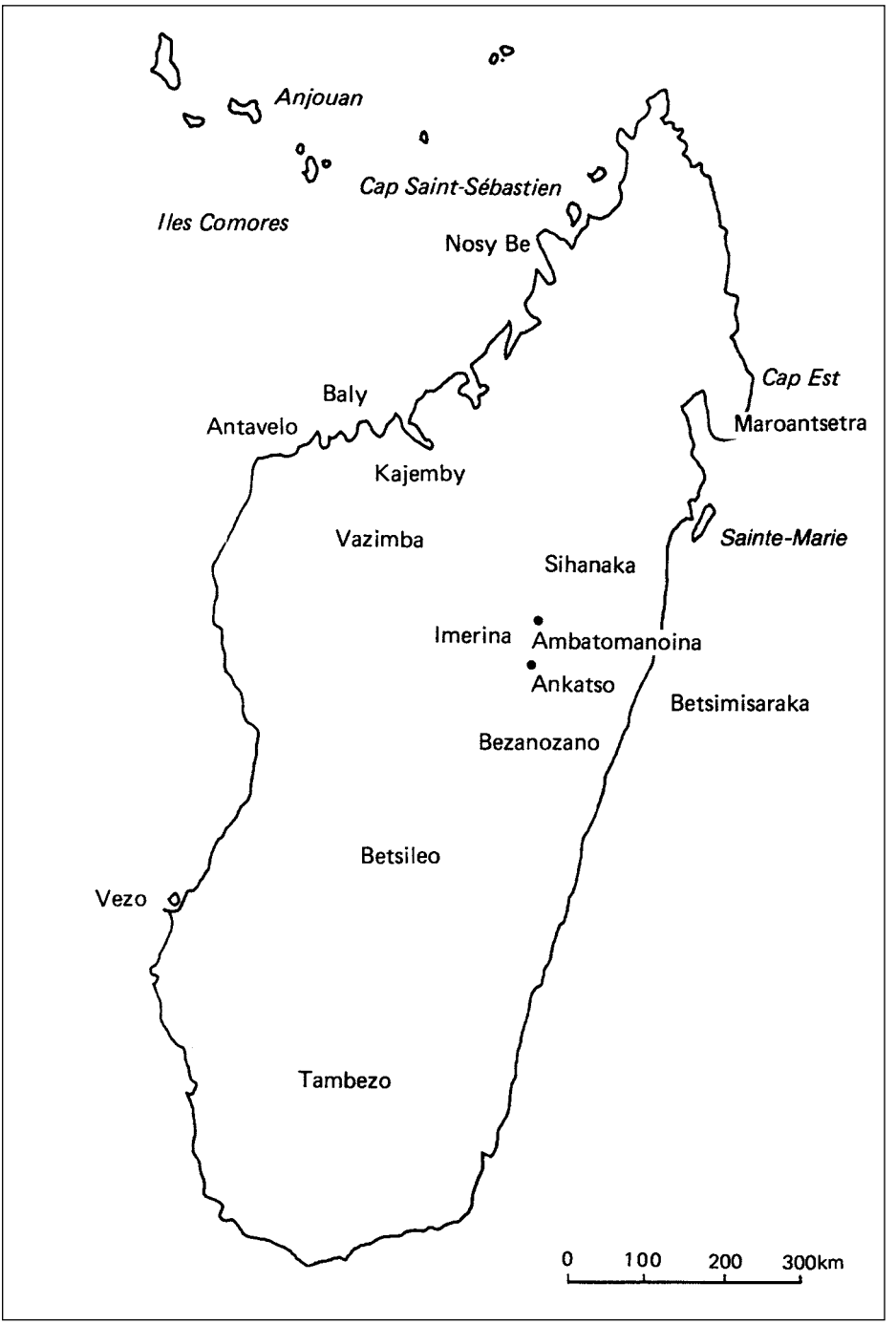

Madagascar : lieux cités dans le texte. (Document fourni par l'auteur.)

Linguistique

L'appartenance du malgache au groupe linguistique malayo-polynésien, pressentie en 1603 par le Hollandais F. de Houtman qui publia des dialogues et un dictionnaire malais-malgache[1], était réaffirmée par le Portugais Luis Moriano qui reconnaissait une dizaine d'années plus tard l'existence dans le nord-ouest d'une langue « cafre » (le swahili) parlée sur les côtes du nord-ouest, distincte d'une langue « bouque » (le malgache) « dans tout l'intérieur de l'île et sur le reste des côtes [...] très semblable au malais ».

Van der Tuuk[2] devait établir scientifiquement cette parenté du malgache avec les langues indonésiennes par ses travaux auxquels succédèrent les recherches de Favre, Brandstetter, Marre, Richardson et surtout Dempwolf. Les constructions du proto-indonésien de Dempwolf montrent que le Merina, qu'il appelle Hova, ne diverge pas sensiblement des autres langues de la famille indonésienne. Dahl a ultérieurement fait ressortir que le malgache avait subi une influence du bantu, non pas seulement dans le vocabulaire, mais aussi dans la phonologie. Cette constatation est de première importance pour la discussion des interférences africano-indonésiennes qui seront évoquées plus loin. Hébert, dans plusieurs de ses travaux, a fait observer que, parmi les termes indonésiens à Madagascar, il y a souvent une bipartition qui traduit l'hétérogénéité des sources du Sud-Est asiatique. Dez a effectué une analyse du vocabulaire d'origine indonésienne permettant d'inférer le type de civilisation apportée par les émigrants[3]. Enfin, la glotto-chronologie a confirmé l'aspect profondément indonésien du vocabulaire de base (94 %) et donne une idée des temps de séparation depuis le proto-langage[4]. Le fait que l'essentiel du corpus linguistique malgache de base se rattache au sous-groupe indonésien ne peut cependant nous faire perdre de vue d'autres apports qui s'y sont greffés : indiens, arabes et africains. Les contacts qu'ils supposent aident mieux à comprendre ce que fut la diaspora indonésienne vers l'ouest dans les rencontres et les mélanges qu'elle a pu connaître.

Anthropologie physique

Les travaux dans ce domaine sont venus confirmer la double appartenance des Malgaches aux fonds mongoloïde et négroïde. Rakoto-Ratsimamanga avait tiré d'importantes conclusions sur la répartition et la nature de la tache pigmentaire, plus fréquemment rencontrée chez les sujets des Hauts-Plateaux. Il distingue quatre types morphologiques qui se partageraient la population selon les proportions suivantes :

— type indonésien-mongoloïde : 37 % ;
— type négro-océanien : 52 % ;

1. R. DRURY, 1731, pp. 323-392.
2. VAN DER TUUK, 1864.
3. J. DEZ, 1965, pp. 197-214.
4. P. VERIN, C. KOTTAK et P. GORLIN, 1970 (b).

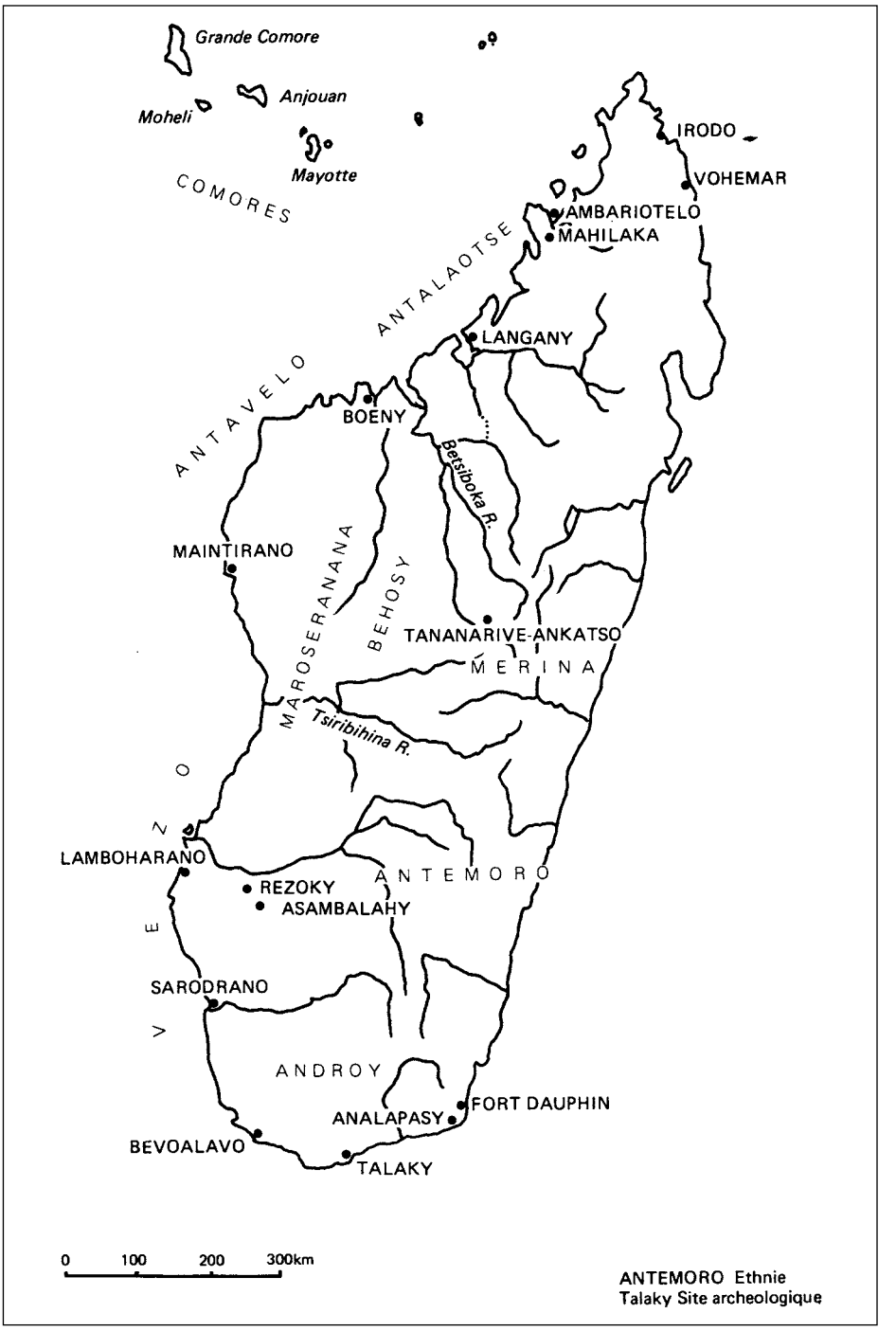

Carte de Madagascar avec indication des sites importants. (Document fourni par l'auteur.)

— type négro-africain : 2 % ;
— type europoïde : 9 %.

On peut mettre en doute l'origine océanienne d'une grande fraction de l'élément négroïde[5]. Plus récemment, Mme Chamla, sur la base de mensurations de crânes conservés au musée de l'Homme, a proposé de distinguer trois types :
— un type brun clair, asiatique, proche des Indonésiens ;
— un type noir africain plutôt que mélanésien ;
— un type mixte qui, dans l'ensemble, paraît le plus fréquent.

Les recherches hématologiques de Pigache[6] montrent très clairement que les Noirs malgaches sont d'origine africaine et non pas mélanésienne.

Le type physique indonésien est dominant parmi les individus issus des anciennes castes libres d'Imerina. En revanche, les descendants des captifs de jadis qui venaient des côtes ou de l'Afrique ont un type franchement noir. Les Indonésiens semblent avoir également contribué à l'élaboration biologique des Sihanaka, des Bezanozano, de certains Betsimisaraka et des Betsileo du Nord. On discute encore pour savoir s'ils ont aussi une participation dans la constitution du fonds biologique des autres groupes côtiers où le type négroïde est très répandu et, parfois, quasi général.

L'étude des anciens restes osseux à Madagascar devrait aider à comprendre le processus des mélanges, et en particulier le point de savoir si la fusion entre les éléments africain et indonésien s'est produite dans l'île ou ailleurs. L'absence quasi totale de squelettes obtenus dans un contexte archéologique n'a pas, jusqu'à présent, permis de recueillir des renseignements de cette nature[7].

Ethnologie et musicologie

H. Deschamps[8] a, le premier, cherché à départager les apports indonésiens et africains de la civilisation malgache. Parmi les traits culturels africains, on relève bien des éléments du complexe de l'élevage, le culte du serpent adressé au roi défunt dans l'Ouest et en Betsileo, des formes d'organisation socio-politique des côtes. L'organisation sociale de l'Imerina est, au contraire, franchement d'allure indonésienne.

La civilisation malgache doit encore à l'Est la plupart de ses types d'habitation, la culture du riz en terrasses inondées, des aspects de la religion ancestrale, ainsi que tout un complexe technologique comprenant le soufflet à double piston, la pirogue à balancier, le four souterrain garni de pierres volcaniques poreuses ainsi que des objets moins connus tels que le perçoir

5. A. RAKOTO-RATSIMAMANGA a été dans la définition de ses catégories fort influencé par les théories « sud-asiatiques » de A. GRANDIDIER. Il n'indique pas clairement les paramètres permettant de définir ces types.
6. J.P. PIGACHE. 1970, pp. 175-177.
7. A l'exception des études faites sur les ossements des sites de Vohémar et du Nord-Ouest, qui sont des vestiges arabes postérieurs au premier peuplement.
8. H. DESCHAMPS, 1960.

rotatif à arc et la râpe sur support pour le fruit du cocotier, étudiés sur les côtes ouest de Madagascar, que l'on retrouve jusqu'en Polynésie orientale absolument identiques sous les noms de *hou* et de *'ana* (dialecte tahitien).

Hornell et Gulwick ont étudié les résonances culturelles indonésiennes sur la côte orientale d'Afrique et plus récemment G.P. Murdock a pu parler de « complexe botanique malaisien » qui, à ses yeux, inclut les plantes anciennement introduites depuis l'Asie du Sud-Est parmi lesquelles il cite : le riz (*Oryza sativa*), l'arrow-root polynésien (*Tacca pinnatifida*), le taro (*Coloca-casia antiquorum*), l'igname (*Discorea alata*, *D. bulbifera* et *D. esculenta*), le bananier (*Musa paradisiaca* et *M. sapientium*), l'arbre à pain (*Artocarpus incisa*), le cocotier (*Coco nucifera*), la canne à sucre (*Saccharum officinarum*), etc. Murdock estime que les migrations indonésiennes qui ont transporté ce complexe botanique ont pris place pendant le premier millénaire avant notre ère et ont emprunté un itinéraire le long des côtes de l'Asie méridionale avant d'atteindre celles de l'Afrique orientale.

Murdock a certainement raison d'exclure l'itinéraire rectiligne sans escale à travers l'océan Indien comme voie de migration et l'époque à laquelle il situe celle-ci est vraisemblable. Cependant, en ce qui concerne les preuves d'ordre ethno-botanique, Deschamps et, plus récemment, Hébert constatent que certaines plantes importées de longue date à Madagascar portent tantôt un nom indonésien, tantôt un nom africain, tantôt les deux à la fois. Hébert insiste sur le fait que « des appellations identiques entre pays distincts n'apportent pas la preuve de l'emprunt botanique ». Pour en citer un exemple, le fait que le bananier soit désigné sur la côte ouest malgache par un nom indonésien (*fontsy*) ne nous donne pas la certitude que cette plante ait été amenée par des immigrants indonésiens. En effet, sur les Hautes-Terres, le bananier porte un nom bantu (*akondro*). Les deux origines peuvent donc être défendues, chacune avec des arguments valables. Hébert cite ensuite Haudricourt dont le point de vue est encore plus explicite. Dans son étude sur l'origine des plantes cultivées malgaches, Haudricourt écrit en effet : « L'existence d'un nom d'origine indonésienne ne signifie pas à coup sûr qu'elle [la plante] est originaire d'Indonésie, car les émigrants ont reconnu dans la flore indigène des plantes analogues à celles de leur pays natal, et leur ont donné les mêmes noms. » Il convient d'ajouter que les plantes nouvelles et inconnues ont pu recevoir des noms inspirés par les ressemblances avec les espèces du pays d'origine des immigrants.

Ces quelques arguments montrent à quel point le maniement des preuves ethno-botaniques est délicat. On pourrait en dire autant dans le domaine musicologique. C. Sachs a montré qu'à Madagascar se rejoignaient diverses influences : indonésienne, africaine et arabe. Jones a été bien au-delà. Pour lui, les influences indonésiennes se sont diffusées, non seulement à Madagascar, mais à travers toute l'Afrique. Je crois que, sans rejeter certaines découvertes de Jones, il ne faut pas exclure la possibilité que des trouvailles similaires aient été faites indépendamment de part et d'autre de l'océan Indien.

La conclusion à tirer de ce qui précède quant aux origines malgaches se résume en ceci : les ancêtres sont d'origine indonésienne *et* africaine ; la nature indonésienne prédominante de la langue ne minimise pas forcément

1

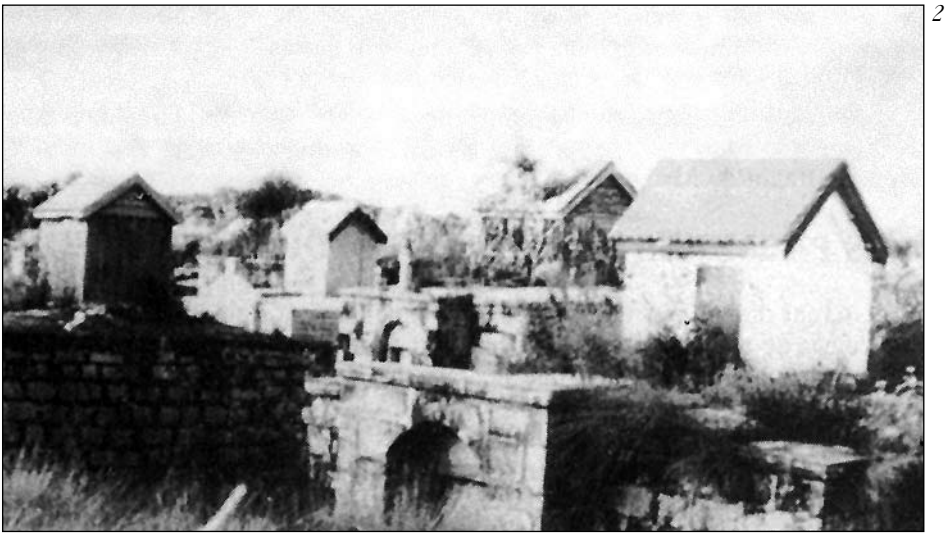

2

1. Village d'Andavadoaka au sud-ouest ; constructions en végétal analogues à celles des premières installations.

2. Cimetière d'Ambohimalaza (Imerina) ; les « maisons froides » sur les tombeaux reproduisent la case traditionnelle.
(Documents fournis par l'auteur.)

le rôle de l'Afrique dans le peuplement. Le grand continent voisin est présent par une contribution physique majoritaire, par de nombreux traits de la culture et des systèmes socio-politiques. Cette situation hybride n'est pas du tout réalisée aux Comores et sur la côte d'Afrique où l'on a aussi soupçonné des venues indonésiennes.

Les diverses théories sur l'origine des Malgaches hésitent en fait entre deux pôles : celui de l'Afrique et celui de l'Indonésie avec, il est vrai, quelques points de vue aberrants comme celui de Razafintsalama qui croyait, sur la base de plusieurs milliers d'étymologies douteuses, que la Grande Ile avait été colonisée par des moines bouddhistes. A. Grandidier avait privilégié de façon exagérée l'Asie puisque pour cet auteur, mis à part les venues récentes des Makoa, tous les ancêtres des Malgaches venaient d'Asie du Sud-Est, y compris les Noirs appelés, pour les besoins de la cause, Mélanésiens. G. Ferrand[9] relevait ce défi à la géographie, et un peu au bon sens, en insistant sur les aspects plutôt africains de l'origine des Malgaches. Ferrand distinguait les phases suivantes :

— une période pré-bantu possible ;
— une période bantu antérieure à notre ère ;
— une époque indonésienne prémerina, du IIe au IVe siècle : émigration originaire de Sumatra au cours de laquelle les nouveaux venus imposèrent leur suprématie aux Bantu ;
— les venues arabes du VIIe au IXe siècle ;
— une nouvelle émigration de Sumatranais au Xe siècle, parmi lesquels figuraient Ramini, ancêtre des Zafindraminia et Rakuba, ancêtre des Hova ;
— enfin, des Persans et, vers 1500, les Zafikasinambo.

G. Julien[10] donnait, lui aussi, une place capital à l'Afrique et, inversement, Malzac[11] croyait que les Hova avaient enseigné leur langue à tous les Bantu de Madagascar…

Les premiers peuplements de Madagascar

Avant d'aller plus au fond dans cet examen des origines indonésiennes et africaines du peuple malgache, il convient de faire un sort à toutes les théories qui ont voulu faire venir à une époque très reculée des migrants issus des cultures méditerranéennes.

Phéniciens, Hébreux ou gens du « Périple » ?

Dans l'histoire de ces pays qui, pour les Anciens, étaient le bout du monde, Phéniciens, Egyptiens, Sabéens, Grecs et Hébreux se voient souvent attribuer un rôle dépassant nettement ce qu'il fut en réalité. C'est ainsi que

9. G. FERRAND, 1908, pp. 489-509.
10. G. JULIEN, 1908, pp. 644 et 375.
11. R.P. MALZAC, 1912.

Bent attribuait la paternité de Zimbabwe à des Phéniciens (1893) et que Ch. Poirier fait l'équation entre la région de Sofala et les pays de Pount et d'Ophir.

Des voyageurs d'une très haute antiquité, pour certains auteurs, ont touché Madagascar. F. de Many croyait avoir retrouvé des vestiges phéniciens à Majunga, ce que Ferrand et nous-mêmes ne pouvons confirmer. A. Grandidier[12] fait état de visites de Grecs et naturellement d'Arabes. Selon lui, « dès les temps anciens, cette île était connue des Grecs et des Arabes, mais les noms de Ménouthias, de Djafouna, de Chezbezat sous lesquels ils la désignaient, et la description, très courte, quoique exacte, qu'ils nous ont laissée, n'avaient pas frappé l'attention des géographes européens qui n'en ont appris l'existence que par les Portugais, en 1500 ».

En fait, le seul nom grec, celui de Menouthias, que l'on trouve dans Ptolémée et dans le *Périple*, désigne plus probablement l'île de Pemba ou peut-être Zanzibar ou Mafia. Un certain Mesgnil a cru bon de rédiger un ouvrage dont le titre, *Madagascar*, *Homère et la tribu mycénienne*, donne à lui tout seul une idée de la spéculation entreprise.

Plus tenaces sont les légendes sur des immigrations juives; le Père Joseph Briant[13] dans sa plaquette *l'Hébreu à Madagascar*, croit fermement qu'il y aurait eu, non une, mais deux immigrations juives à Madagascar. Briant appuie sa démonstration par plusieurs centaines de rapprochements entre des mots malgaches et des mots hébreux. En fait, ce genre de démonstration fondée sur une linguistique facile comparant ce qui peut se ressembler est hélas trop répandue à Madagascar où J. Auber l'a développée dans de nombreux travaux, tous contestables, mais qu'on a édités à l'Imprimerie officielle.

Les recherches sur l'origine juive de certains Malgaches remontent à Flacourt[14] qui croit que les premiers étrangers venus à la côte est de Madagascar sont les « Zaffe-Hibrahim, ou ceux de la lignée d'Abraham, habitants de l'Isle de Sainte-Marie, et des terres voisines », et dans son avant-propos à l'*Histoire de la Grande Isle de Madagascar*, Flacourt[15] explicite son hypothèse par l'usage de noms bibliques, de la circoncision, l'interdiction du travail le samedi.

G. Ferrand conteste formellement la possibilité de ces migrations juives. Il pense que certains noms sémitiques de l'île sont imputables aux Malgaches qui s'étaient convertis à l'islam[16]. Quant à l'abstention du travail le samedi, il s'agit tout simplement d'un jour *fady* (interdit), fort courant dans les coutumes malgaches; sur la côte est, on trouve encore des *fady* le mardi, le jeudi et le samedi, selon les régions. En outre, il semble qu'au XVII^e^ siècle l'existence de la circoncision chez certains peuples exotiques ait incité des auteurs français chrétiens à rechercher une origine juive. On trouve au XVII^e^

12. A. GRANDIDIER, 1885, p. 11.
13. R.P. J. BRIANT.
14. L. FLACOURT, 1661
15. L. FLACOURT, *op. cit.*
16. G. FERRAND, 1891-1902, pp. 109-110.

Porte ancienne de Miandrivahiny Ambohimanga (Imerina). (Document fourni par l'auteur.)

siècle un autre exemple de cette recherche dans une autre région : le dictionnaire français-caraïbe et caraïbe-français du Père Raymond Breton.

Plus récemment, la théorie des pré-islamiques malgaches a été reprise par J. Poirier sous une autre forme. Cet auteur retrouve une dualité dans les apports musulmans à Madagascar. Alors que pour ses prédécesseurs, les survivances atténuées de l'islam malgache évoquaient des origines juives, Poirier considère qu'il s'agirait là d'une forme primitive de religion qui serait venue d'Arabie dans la Grande Ile. Cependant, les données archéologiques acquises en Afrique orientale et à Madagascar n'apportent aucune indication en ce sens. Les infiltrations massives d'Arabes qui fertilisent la culture swahili interviennent au VIIIe siècle. Au IIe siècle de notre ère, on circulait bien sur la côte d'Afrique orientale, mais le terminus de la navigation après Menouthias (qui ne peut avoir été Madagascar) était Rapta. Selon l'auteur du *Périple*, le tout dernier marché du pays d'Azania était appelé Rapta, dont le nom dérive des bateaux cousus (*rapton plorarion*) ; il y avait là de l'ivoire en grande quantité et de l'écaille.

Rapta n'a pas encore été localisé, mais on pense qu'il doit se situer entre Pangani et le delta de la rivière Rufiji. Il est probable que Madagascar n'était pas intéressé par ce commerce sur les côtes, non seulement parce qu'il n'allait que jusqu'à Rapta, mais encore parce que l'île était inhabitée.

Sur la base de la documentation historique et archéologique dont on dispose, on est en droit de penser que Madagascar a été touché par des Indonésiens et des Africains entre le Ve et le VIIIe siècle, en tout cas pas plus tard que le IXe siècle. Il convient donc d'examiner maintenant les péripéties de ce qui est connu sur ces premiers peuplements afro-asiatiques.

Les premiers immigrants indonésiens

Bien qu'il soit aventureux de fixer la date relative de la migration des premiers Indonésiens, on peut supposer, pour des raisons qui vont être exposées plus loin, que leur départ s'est effectué à partir du Ve siècle de notre ère. Les mouvements ont pu se poursuivre jusqu'au XIIe siècle comme le pense Deschamps. Les premiers migrants qui sont entrés en contact avec des Africains et se sont sans doute alliés à eux sont appelés par nous Paléo-Indonésiens. Les venues plus tardives sont celles des Néo-Indonésiens, ancêtres des Merina. Cette dernière vague, peut-être parce qu'elle a suivi un itinéraire plus direct a mieux préservé son identité biologique originelle ; mais sans doute, parce qu'elle était moins nombreuse, elle a dû s'initier à la langue des premiers venus Paléo-Indonésiens.

La dichotomie entre les Paléo-Indonésiens et les Néo-Indonésiens n'est pas seulement d'ordre chronologique et biologique, elle se reflète aussi dans l'organisation sociale. Ainsi que l'a montré Ottino, les sociétés des Hautes-Terres ont à l'origine une organisation qui se rapproche beaucoup de celle de l'Indonésie. Sous le nom de *funkun*, on retrouve à Timor une forme analogue au *foko*, unité sociale de l'Imerina, que Bloch appelle *deme*. Les sociétés malgaches côtières, au contraire, ont beaucoup de points communs avec celles de l'Afrique bantu.

Hébert qui a observé, pour un certain nombre de termes malgaches d'origine indonésienne, une bipartition est-ouest, fait des remarques d'un intérêt considérable en ce qui concerne les calendriers (1960); ceux des Sakalava contiennent peu de mots sanscrits, mais ceux des descendants des Néo-Indonésiens beaucoup plus[17].

Les Néo-Indonésiens paraissent posséder des traditions, fort vagues il est vrai, sur leur origine indonésienne. Les *Tantaran'ny Andriana*, chroniques de l'histoire Merina recueillies par le Père Callet, font allusion au débarquement sur la côte est, quelque part entre Maroantsetra et le Mangoro. Ramilison, dans son *Histoire des Zafimamy*, reprend cette tradition de débarquement qu'il situe à Maroantsetra.

Le pays d'origine des Indonésiens qui émigrèrent vers l'ouest de l'océan Indien aux époques les plus anciennes ou lors de temps plus récents est encore une énigme. A mon avis, une comparaison glotto-chronologique du malgache, ou plutôt de ses divers dialectes, avec un grand nombre de langues indonésiennes de l'archipel et du continent indochinois, apporterait de précieuses indications; la langue possédant la proportion la plus élevée de termes communs avec le malgache nous ramènerait au tronc commun sud-est asiatique d'où s'est faite la divergence. O. Dahl a mis en lumière l'étroite parenté avec le Maajan de Bornéo, parenté que I. Dyen a confirmée par des calculs de glotto-chronologie, indiquant une rétention commune plus importante pour le couple malgache-maajan que pour le couple malgache-malais. Ceci ne veut pas dire forcément que le malgache est issu de Bornéo, d'autres langues sont peut-être plus proches. Ferrand, dans ses *Notes de phonétique malgache*, croyait à une parenté étroite entre le malgache et le batak, puis il a fait des rapprochements avec le kawl et le javanais.

Les Protomalgaches du Sud-Est asiatique, auteurs de cette version océan Indien de l'épopée polynésienne, pouvaient avoir, selon Solheim[18], un genre de vie bien comparable à celui des Iban de Bornéo, qui partagent leur année en une période sédentaire occupée par les défrichements sur brûlis et une autre durant laquelle ils naviguent et s'adonnent même à la piraterie. Hébert[19] se demande si ces intrépides navigateurs n'étaient pas des Bougi dont le nom déformé aurait servi par la suite à désigner Madagascar dans les récits arabes et jusqu'à aujourd'hui (Swahili *Bunki* ou *Bukini*).

J'ai été frappé par la similitude des villages fortifiés à fossé des Néo-Indonésiens (16000 sites dénombrés par A. Mille en Imerina) avec ceux qui existent en Indochine et en Thaïlande. Ces sites fortifiés apparaissent en Indonésie dès le Néolithique, mais on en connaît qui datent du milieu du premier millénaire de notre ère. De toute façon, il ne serait pas absurde de rechercher aussi au nord du Sud-Est asiatique l'origine de nos Indonésiens de

17. Cet argument paraîtra contestable à ceux qui avanceront que la diffusion des calendriers peut se faire sans migration. En outre, les Sakalava ont pu subir l'influence des islamisés pour modifier leur calendrier.
18. W. SOLHEIM, 1965 pp. 33-42.
19. J.C. HEBERT, 1971, pp. 583-613.

Madagascar : il y a quinze siècles, l'extension des civilisations indonésiennes incluait largement la péninsule indochinoise. Les descendants de cette protoculture à laquelle nous voudrions remonter peuvent très bien avoir eu, par la suite, un habitat insulaire, certains à Bornéo, d'autres à Madagascar.

L'incertitude dans laquelle nous nous trouvons pour préciser le ou les pays indonésiens de la protoculture ne signifie pas que nous soyons dans le domaine de la seule spéculation. A partir du Ve siècle, et sans doute bien avant, les navigations indonésiennes vers l'Inde notamment sont très actives et, dès le VIIe siècle jusqu'au XIIe siècle, de grandes puissances maritimes se développent en Indonésie, notamment les empires hindouisés de Crivijaya (VIIe au XIIIe) établis à Sumatra, des Cailendra (VIIIe), de Mataram (IXe au XIe) et de Modjapahit (XIIIe) à Java, de Jambi (XIIe) en pays malais.

Une datation précise des départs indonésiens n'est pas plus aisée à établir, dans l'état des connaissances actuelles, que l'aire d'origine. Ferrand, puis Dahl ont remarqué que, s'il existe bien des mots sanscrits en malgache, leur nombre est bien moins important que dans les langues étroitement apparentées (malais ou plutôt maajan). On peut en déduire que les départs vers Madagascar ont dû avoir lieu lorsque l'hindouisation de l'Indonésie était commencée[20]. L'hindouisation, si elle est bien attestée dès le IVe siècle de notre ère, a dû commencer avant ; mais cette influence a été très inégale à l'intérieur de l'Indonésie et du Sud asiatique.

La glotto-chronologie entre le malais et le malgache et à l'intérieur des dialectes issus du protomalgache nous fournit un éventail de possibilités chronologiques un peu avant et à l'intérieur du premier millénaire de notre ère[21]. L'intérêt de l'étude de la divergence du vocabulaire de base tient aux classifications qu'on peut faire entre les dialectes et aux inférences sur les migrations à l'intérieur de Madagascar que l'on peut en tirer. La constatation de Deschamps que les itinéraires maritimes étaient à l'est de l'Inde frayés depuis longtemps et à l'ouest connus dans les premiers siècles de notre ère a, à mon avis, plus de poids que les incertitudes de la glotto-chronologie.

La présence d'objets en pierre devrait aider, si elle était vérifiée, à remonter jusqu'à l'aube de l'histoire malgache. Jusqu'ici on n'a aucun élément en ce sens, et je crois que les premiers Malgaches qui ont vécu dans l'île connaissaient le métal. Sur la côte d'Afrique, on le sait, l'Age du fer succède à l'Age de la pierre entre le Ier et le IVe siècle de notre ère. En Indonésie, le bronze est bien antérieur[22] et, surtout, des civilisations très différentes ont coexisté ; même des groupes isolés conservaient des outils en pierre après le Xe siècle en Indonésie.

L'existence d'objets en pierre à Madagascar est sujette à controverse. Jusqu'ici, deux trouvailles d'objets ressemblant à des herminettes ont été faites : l'une dans la région d'Ambatomanoina par Bloch[23], l'autre par Marimari Kellum-Ottino à Tambazo à l'est de Malaimbady. Pour l'instant,

20. O. DAHL, 1951, p. 367.
21. P. VERIN, C. KOTTAK et P. GORLIN, 1970, pp. 26-83 ; DYEN, 1953.
22. H.R. VAN HEEKEREN, 1958.
23. M. BLOCH et P. VERIN, 1966, pp. 240-241.

1

1. Pirogue de pêche vezo de type indonésien à balancier.

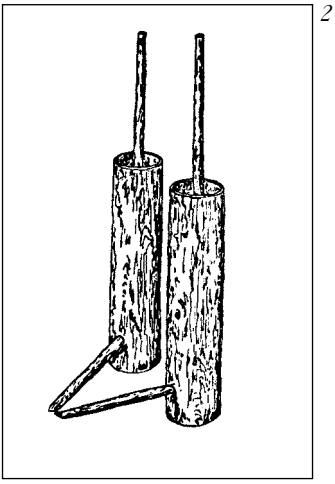

2

2. Soufflet de forge à deux positions de type indonésien. (Documents fournis par l'auteur.)

on doit rester sur la réserve, car ces deux morceaux travaillés proviennent de lieux où l'on a pu tailler des pierres à fusil; mais si apparaissait une confirmation, cela pourrait placer la venue des premiers Indonésiens au moins au milieu du premier millénaire de notre ère. L'indication de G. Grandidier (1905) que des pierres taillées ressemblant à des pierres à fusil ont été découvertes dans le gisement de subfossiles de Laboara, nous paraît du plus haut intérêt; en effet, lors de l'extinction des subfossiles, les armes à feu n'étaient pas encore introduites à Madagascar et il pourrait réellement s'agir d'industrie lithique.

La poterie malgache du centre et de l'est a beaucoup d'affinités avec les objets du complexe Bau-Kalanay, mais les poteries trouvées en Afrique à cette période archaïque sont encore trop mal connues pour départager avec précision ce qui est africain de ce qui est indonésien. La religion malgache des ancêtres, par ses monuments de pierres levées, évoque beaucoup l'Indonésie. Ferrand (1905) rattache par une étymologie solide le mot désignant la divinité (*Zanahary*) à des homologues malais et cham.

En ce qui concerne l'instrument des migrations, on s'est souvent posé la question de savoir si les Indonésiens du premier millénaire possédaient des navires capables de parcourir d'aussi longues distances. L'on sait qu'existaient à cette époque, dans l'ouest de l'océan Indien, des bateaux cousus, les *mtepe*, qui figurent parmi les ancêtres des boutres (néanmoins, leur coque était ligaturée au lieu d'être chevillée et la voilure n'était pas la même). Dans l'est de l'océan Indien, ainsi que l'a montré Deschamps, il y avait des navires capables de tenir la haute mer; l'image la plus ancienne nous est donnée par la sculpture du temple de Borobudur (Java, VIII[e] siècle) représentant un navire à balancier à deux mâts et voile.

La contribution indonésienne au peuplement étant admise, il reste à découvrir les itinéraires qu'elle a pu prendre. De nombreux auteurs ont fait observer qu'il existe une première route, celle du Grand Sud équatorial qui peut théoriquement porter de Java vers Madagascar; ce courant sud-équatorial est particulièrement bien établi entre les rivages méridionaux de Java et la zone du voisinage du cap d'Ambre pendant la période d'août-septembre. Sibrée avait observé que les ponces provenant de l'explosion du Krakatau avaient ainsi voyagé suivant des trajets qui les avaient fait échouer sur les côtes malgaches.

Cette route directe Insulinde-Madagascar, sans être absolument inutilisable, reste néanmoins difficile à concevoir pour des raisons qu'a parfaitement explicitées Donque. « Un tel itinéraire direct Java-Madagascar ne rencontre donc pas, a priori, d'obstacle insurmontable au cours de l'hiver austral, saison pendant laquelle les cyclones tropicaux sont absents de cette zone. Cependant, il convient de noter des présomptions de preuves pouvant infirmer cette hypothèse », car le trajet direct représente une distance de près de 6 000 km dans un désert marin sans escale. II faut donc envisager un relais par l'Inde du Sud et Ceylan. Deschamps[24] fait allusion à des références concernant des

24. H. DESCHAMPS, 1960, *op. cit.*, p. 27.

incursions de pirates de la mer dans ces régions dans la première moitié du premier millénaire de notre ère.

Le trajet Inde méridionale-Madagascar ne pose pas a priori de gros problèmes. L'itinéraire par les côtes sud de l'Asie occidentale était connu dès l'époque du *Périple* et plus tard l'abondance des monnaies chinoises que l'on trouve à Siraf atteste l'intensité des échanges entre l'Extrême-Orient et le Moyen-Orient par voie de mer. Du Moyen-Orient, la descente le long des côtes africaines a eu lieu comme au temps de la prospérité de Rapta et la découverte de Madagascar s'est, sans doute, faite par l'intermédiaire de celle des Comores. Par temps clair, lorsqu'on est au large du cap Delgado, on devine la silhouette du Kartala de la Grande Comore. Les reliefs du Moheli se voient depuis la Grande Comore et ainsi de suite jusqu'à Mayotte ; faut-il imaginer qu'un navire à destination d'une de ces îles de l'archipel comorien a pu manquer celle-ci et s'est retrouvé vers Nosy-Be ou vers le cap Saint-Sébastien comme cela s'est produit souvent au XIX^e siècle pour des boutres de Zanzibar déportés par gros temps ?

Effectivement, il se pourrait que le peuplement des îles Comores soit ancien. Les chroniques des écrivains locaux, en particulier celle de Said Ali, font état de la présence de populations « païennes » à l'ère des *bedja* avant la venue des musulmans. Certes, on ne sait pas s'il s'agit d'Indonésiens ou d'Africains, mais il n'y en a pas moins là un indice fort intéressant. D'après certains auteurs, notamment Repiquet[25] et Robineau[26], la population des Hauts d'Anjouan, les Wamatsa, inclurait une certaine proportion de descendants de ces premiers habitants pré-islamiques. Cette supposition n'a pas encore été réellement examinée. Des éléments de la toponymie (*Antsahe* par exemple, qu'on peut rapprocher du malgache *Antsaha*) ou de la technologie traditionnelle permettraient d'envisager la possibilité de migrants protomalgaches d'origine indonésienne. A Ouani, survit une tradition potière dont la forme et la décoration des marmites évoquent singulièrement les objets similaires malgaches[27]. Hébert a indiqué que, toujours à Anjouan, il existe des interdits sur les anguilles des lacs de montagnes, interdits très similaires à ceux que les Malgaches respectent sur la même anguille qui porte à Madagascar un nom d'étymologie indonésienne comme à Anjouan. Barraux[28] signale aussi une tradition originale, peut-être malayo-polynésienne de l'habitat à Vouéni. Naturellement la culture comorienne possède, comme sur la côte d'Afrique, des objets venus du Sud-Est asiatique, telles la pirogue à balancier et la râpe à coco.

Le substrat indonésien d'Anjouan sera peut-être révélé un jour par les fouilles du Vieux Sima. Ce site, où subsiste une mosquée datant du XV^e siècle, a été traversé par une tranchée de route à la base de laquelle on note l'existence d'une couche archéologique contenant des tessons de poterie ocrée rouge et une grande abondance de coquillages marins provenant de déchets

25. J. REPIQUET, 1902.
26. C. ROBINEAU, 1966, pp. 17-34.
27. P. VERIN, 1968, pp. 111-118.
28. M. BARRAUX, 1959, pp. 93-99.

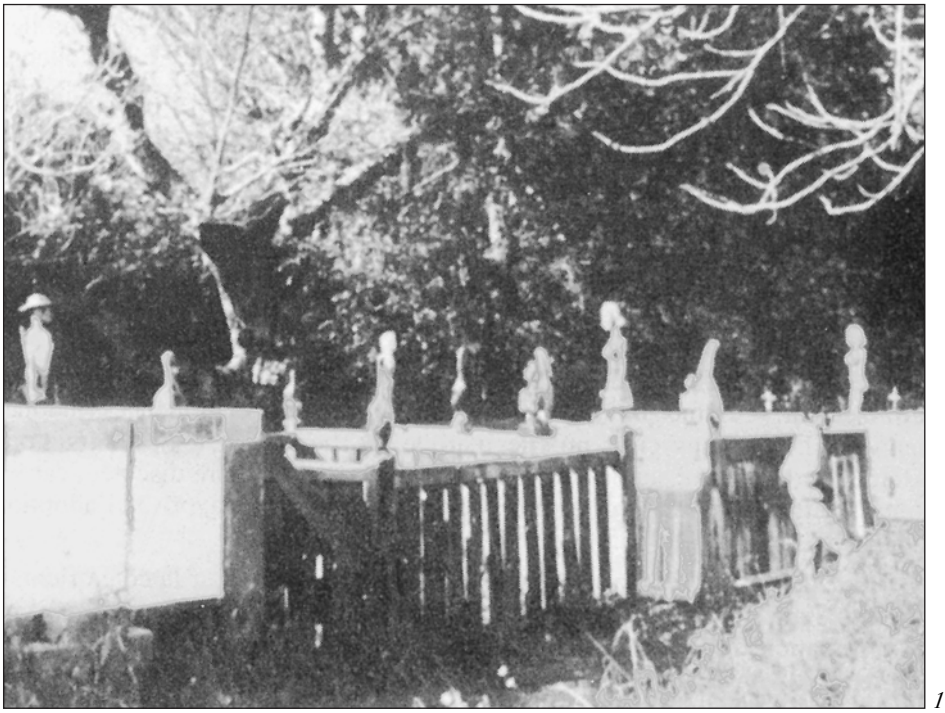

1

1. Cimetière de Marovoay près de Morondava.

2

2. Statue d'Antsary : art antanosy, près de Fort-Dauphin. (Documents fournis par l'auteur.)

de cuisine. Une datation au carbone 14 faite sur un tridacne des couches profondes indique une ancienneté de 1500 années ± 70 (laboratoire Gakushuin). Des fouilles seront naturellement nécessaires à cet endroit difficile à atteindre; les couches pré-islamiques de Sima contiennent probablement des éléments pour résoudre l'énigme des Protomalgaches.

Les Indonésiens séjournant sur la côte africaine ont peut-être formé le noyau du peuplement de Madagascar, ainsi que l'ont supposé Deschamps, puis Kent sous une forme quelque peu différente mais tout aussi hypothétique. On a exagéré les influences indonésiennes sur la côte d'Afrique. Le « complexe malayen » des plantes importées du Sud-Est asiatique en Afrique n'est pas forcément lié aux Indonésiens; d'après le récit du *Périple*, la canne à sucre et probablement le cocotier étaient venus sans eux.

L'aire de diffusion de la pirogue à balancier dans l'océan Indien est certainement, comme l'avait vu Hornell, un indice d'influences indonésiennes; Deschamps croit qu'elle marque le cheminement des migrations jusqu'à Madagascar; supposition vraisemblable, mais encore discutée, car les contacts étroits des cultures swahili et malgache ont pu favoriser l'adoption d'emprunts.

Lorsqu'on fait le bilan des influences indonésiennes sur la côte orientale d'Afrique, on s'aperçoit qu'elles sont relativement peu importantes. Or, s'il y a eu installation d'Indonésiens sur la côte orientale, on devrait en trouver des vestiges. Aucun n'a jusqu'ici été révélé. Ceci donnerait à penser que le point d'impact des Asiatiques sur la côte, s'il a existé, est relativement localisé et n'a jamais constitué une colonisation de large étendue. Dans cette discussion, il convient de faire état des renseignements que nous fournissent les premiers géographes arabes. Le texte le plus ancien et aussi le plus stimulant sur la question est sans conteste celui qui rapporte l'incursion des gens de Waqwaq sur les côtes africaines dans la deuxième moitié du Xe siècle. J. et M. Faublée[29] et R. Mauny[30] considèrent ce texte à juste titre comme fort important, mais l'interprètent de façon différente. Il est extrait du *Livre des Merveilles de l'Inde* par Bozorg ibn Chamriyar, un Persan de Ramhormoz[31]. Voici le passage en question: « Ibn Lakis m'a rapporté qu'on a vu les gens du Waqwaq faire des choses stupéfiantes. C'est ainsi qu'en 334 (945-946), ils leur arrivèrent là dans un millier d'embarcations et les combattirent avec la dernière vigueur, sans toutefois pouvoir en venir à bout, car Oambaloh est entourée d'un robuste mur d'enceinte autour duquel s'étend l'estuaire plein d'eau de la mer, si bien que Oambaloh est au milieu de cet estuaire comme une puissante citadelle. Des gens de Waqwaq ayant abordé chez eux par la suite, ils leur demandèrent pourquoi ils étaient venus précisément là et non ailleurs. Ils répondirent que c'était parce qu'ils recherchaient les Zeng, à cause de la facilité avec laquelle ils supportaient l'esclavage et à cause de leur force physique. Ils dirent qu'ils

29. J. et M. FAUBLEE, 1963.
30. R. MAUNY, 1968, pp. 19-34.
31. DEVIC, 1878; VAN DER LITH, 1883-1886; repris par G. FERRAND, 1913-1914, pp. 586-587.

étaient venus d'une distance d'une année de voyage qu'ils avaient pillé des îles situées à six jours de route de Oambaloh et s'étaient rendus maîtres d'un certain nombre de villages et de villes de Sofala des Zeng, sans parler d'autres qu'on ne connaissait pas. Si ces gens-là disaient vrai et si leur rapport était exact, à savoir qu'ils étaient venus d'une distance d'une année de route, cela confirmait ce que disait Ibn Lakis des îles du Waqwaq ; qu'elles étaient situées en face de la Chine. »[32]

Oambaloh est probablement l'île de Pemba ; du récit de cette incursion, on peut supposer que les pirates venaient du Sud-Est asiatique, peut-être via Madagascar à « six jours de route ». Toujours est-il que, dans la première moitié du Xe siècle, les Indonésiens sont dans cette région de l'océan Indien. Pour l'instant, nous n'avons aucun élément pour affirmer que ces venues sont bien antérieures au début du Xe siècle.

En faisant usage d'autres textes arabes retrouvés et traduits par Ferrand, on se rend bien compte que ces habitants du Waqwaq sont des Noirs, mais incluent peut-être des Indonésiens et forment déjà le complexe Protomalgache biologiquement et linguistiquement mixte. De toute façon, les navigations indonésiennes semblent se poursuivre vers la côte africaine jusqu'au XIIe siècle, ainsi que l'atteste un passage d'Idrīsī : « Les Zendj n'ont point de navires dans lesquels ils puissent voyager. Mais il aborde chez eux des bâtiments du pays d'Oman et autres, destinés aux îles Zobadj (Zabedj, c'est-à-dire Sumatra) qui dépendent des Indes. Ces étrangers vendent leurs marchandises et achètent des produits du pays. Les habitants des îles Zabadj vont chez les Zendj dans de grands et de petits navires et ils leur servent pour le commerce de leurs marchandises, attendu qu'ils comprennent la langue les uns des autres. »[33]

Dans un autre passage du même manuscrit d'Idrīsī, il est précisé : « Les gens de Komr et les marchands du pays de Maharadja (Djaviga) viennent chez eux [chez les Zendj], sont bien accueillis et trafiquent avec eux. »[34]

Dans les relations arabes, une confusion semble parfois surgir entre Waqwaq et Komr ; or, les routiers d'Ibn Majid et de Salaimān al-Mahrī du XVe siècle montrent fort bien que ce terme géographique de Komr désigne Madagascar et quelquefois même les Comores et Madagascar ensemble ; cette confusion est intéressante puisque ce sont probablement les Waqwaq qui ont peuplé le pays de Komr.

La fin des migrations indonésiennes vers l'ouest

Il est possible que le renforcement des Echelles islamiques au début du deuxième millénaire ait eu pour conséquence l'arrêt des voyages des Indonésiens. Un passage d'Ibn el-Mudjawir (XIIIe siècle) rapporte à ce sujet une intéressante tradition recueillie en Arabie, traduite par Ferrand[35]

32. SAUVAGET, 1954, p. 301, cité par J. et M. FAUBLEE, 1963.
33. IDRĪSĪ, manuscrit *2222* de la Bibliothèque nationale, fol. 16, vol. L. 9-12 et aussi G. FERRAND, 1913-1914, *op. cit.*, p. 552.
34. Fol. 21. vol. L. 1-2.
35. G. FERRAND, *op. cit.*, 1913-1914.

1

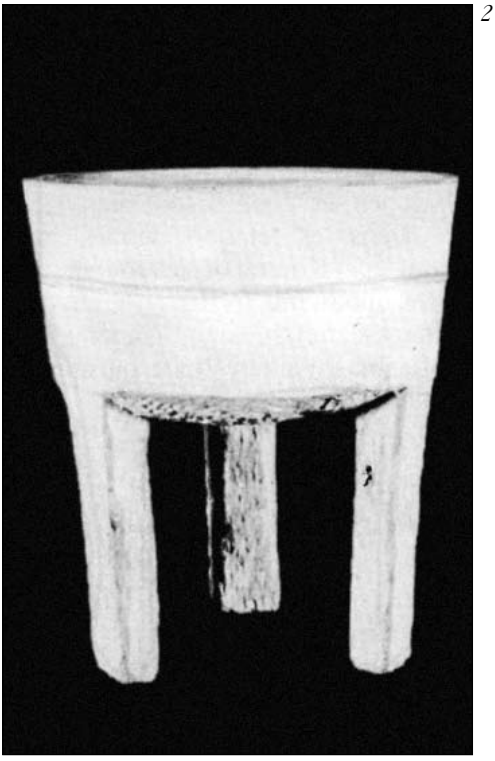

2

1. Céramique chinoise de Vohémar.

2. Marmite en pierre, civilisation de Vohémar. Photos Coll. musée d'Art et d'Archéologie de Madagascar.

et que Deschamps considère à juste titre comme fondamentale : « Le site d'Aden fut habité par des pêcheurs après la chute de l'Empire des Pharaons [probablement l'Empire romain, dont le centre oriental était Alexandrie]. Une invasion des gens d'Al Komr prit possession d'Aden, en expulsa les pêcheurs, et établit des constructions de pierre sur les montagnes. Ils naviguaient ensemble en une seule mousson. Ces peuples sont morts et leurs migrations sont fermées. D'Aden à Mogadiscio, il y a une mousson, de Mogadiscio à Kiloa, une deuxième mousson, de Kiloa à Al Komr une troisième. Le peuple d'Al Komr avait réuni ces trois moussons en une seule. Un navire d'Al Komr s'était rendu à Aden par cet itinéraire en 626 de l'Hégire (1228) ; en se dirigeant vers Kiloa, on arriva par erreur à Aden. Leurs navires ont des balanciers, parce que les mers sont dangereuses et peu profondes. Mais les Barabar les chassèrent d'Aden. Actuellement, il n'y a personne qui connaisse les voyages maritimes de ces peuples, ni qui puisse rapporter dans quelles conditions ils ont vécu et ce qu'ils ont fait. »

Si les navigations indonésiennes s'arrêtèrent sur la côte d'Afrique assez tôt, cela ne signifie pas la suspension des relations entre l'Extrême-Orient et l'ouest de l'océan Indien. Au contraire, le grand commerce transocéanique paraît s'être développé, mais il est probable qu'il était surtout assuré par les musulmans qui devinrent de plus en plus familiers avec les itinéraires. Le routier d'Ibn Majid donne avec précision les latitudes des villes de la côte d'Afrique et celles des territoires et comptoirs indonésiens en face ; la traversée de l'océan Indien pouvait alors se faire en 30 à 40 jours.

Par ailleurs, il n'est pas interdit de penser que si les Indonésiens ne fréquentaient plus la côte d'Afrique, ils n'en ont pas moins continué à se rendre directement à Madagascar, peut-être depuis les régions méridionales de l'Inde. Les Néo-Indonésiens pourraient avoir emprunté cet itinéraire. Nous savons qu'il est parfaitement praticable, puisqu'en 1930, sont arrivés sains et saufs au cap Est des pêcheurs des îles Laquedives qui avaient dérivé directement depuis leur archipel d'origine jusqu'à Madagascar. Ces Néo-Indonésiens ont appris le dialecte malgache des gens de l'Est et ont eu des contacts avec les islamisés qui possédaient alors des Echelles sur la côte est.

Si la période pionnière des Néo-Indonésiens à Madagascar paraît avoir effectivement eu lieu sur la côte est, on discute encore de la région d'installation des premiers Indonésiens. Dahl a découvert que la terminologie des points cardinaux en malgache et dans les langues indonésiennes est étroitement apparentée, mais que les termes coïncident à condition que l'on fasse pivoter la rose des vents malgache de 90 degrés. Ainsi, si en Maanjan, *barat* signifie l'ouest, et *timor* l'est, les mots malgaches correspondants, *avaratra* et *atsimo* signifient respectivement le nord et le sud. Le décalage s'explique si l'on considère que pour les peuples marins, les points cardinaux se définissent en fonction des vents ; le vent du nord qui apporte les orages sur la côte nord-ouest de Madagascar correspond au vent d'ouest humide de l'Indonésie, tandis que le vent sec du sud a été identifé à l'alizé sec

de l'Est indonésien. Cette explication de Dahl ne vaut que pour la côte nord-ouest de Madagascar où, estime-t-il, les immigrants auraient abordé en premier lieu. Selon Hébert, cette hypothèse séduisante ne résiste pas à un examen critique. Si l'on s'attache plus aux caractéristiques générales des vents (de pluie, de saison sèche) qu'à leur direction, on comprend que les Protomalgaches, qui dénommaient *barat laut* le vent d'ouest porteur de pluie en Indonésie, aient appliqué à Madagascar le mot *avaratra* au nord d'où viennent les pluies, adoptant d'ailleurs une commune mesure entre l'est et l'ouest. En effet, les pluies et orages de saison chaude viennent plutôt du nord-est sur la côte est, et plutôt du nord-ouest sur la côte ouest. Rien ne permet donc de dire que les Malgaches se soient d'abord installés sur la côte nord-ouest[36].

Les immigrations africaines et swahili

La discussion des diverses hypothèses sur les aspects indonésiens de l'origine des Malgaches ne nous a pas fait perdre de vue qu'une contribution importante, voire majoritaire, du peuplement était d'origine africaine. Pour expliquer cette symbiose afro-asiatique, Deschamps a mis en avant deux hypothèses : celle du mélange ethnique et culturel sur la côte orientale d'Afrique d'une part, et la possibilité de razzias indonésiennes sur le littoral du continent voisin, d'autre part. Kent y voit également un impact indonésien important en Afrique et une colonisation ultérieure vers Madagascar. Dans l'état actuel d'un total manque d'informations archéologiques sur les sites côtiers africains du Sud (Tanzanie-Mozambique) antérieurs au VIII^e^ siècle, je me refuse à considérer ces théories autrement que comme des hypothèses. Il est d'ailleurs tout à fait possible que la symbiose africano-indonésienne ait commencé dans les îles Comores ou dans le nord de Madagascar.

La supposition d'un peuplement pygmée archaïque à Madagascar reprise périodiquement par des auteurs fait fi des données de la géologie (la Grande Ile est isolée depuis le tertiaire) et des navigations (les Pygmées ne sont pas navigateurs et n'ont pas participé à l'éclosion de la civilisation maritime des Swahili). Les populations que l'on a cru « résiduelles » de ce peuplement « pygmoïde », les Mikes par exemple, ne sont d'ailleurs pas de petite taille.

A mon avis, ces populations d'origine africaine à Madagascar sont bantu ; il est vraisemblable que leurs venues commencent dans l'île au plus tard à partir du IX^e^ siècle, comme pour les Indonésiens ; mais les migrations africaines se sont probablement poursuivies jusqu'à l'aube des temps historiques (XVI^e^ siècle) ; on peut supposer qu'une grande partie des Africains est venue en même temps et de la même façon que les islamisés ou les Swahili non islamisés.

L'aspect prédominant indonésien du vocabulaire malgache ne peut faire oublier la contribution des langues bantu ; elle existe comme il y a dans

36. J.C. HEBERT, 1968 (a), pp. 809-820 ; 1968 (b), pp. 159-205 ; 1971, *op. cit.*, pp. 583-613.

1

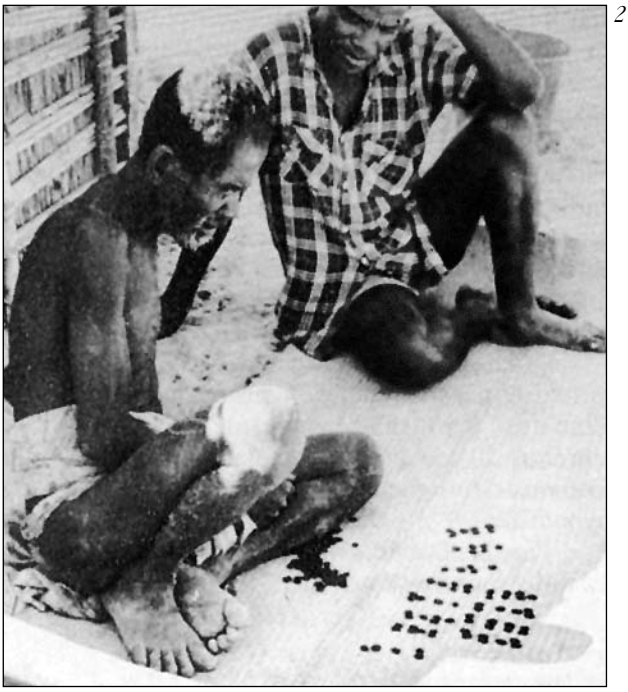

2

1. Rizières en terrasses près d'Ambositra. A comparer avec celles de Luçon aux Philippines.

2. Exercice de géomancie, extrême sud. (Documents fournis par l'auteur.)

le créole des Antilles un vocabulaire essentiellement français (95 %) et des éléments africains. La contribution bantu se situe donc sur deux plans : celui du vocabulaire d'abord, mais aussi celui de la structure des mots. L'existence des mots bantu dans tous les dialectes de Madagascar nous assure que les Africains ne peuvent être considérés comme ayant joué un rôle tardif dans le peuplement. Leur participation doit se trouver aux racines même de la civilisation malgache. La langue malgache porte des traces d'une influence bantu très forte. Cette influence est si grande et d'un tel caractère qu'elle est inexplicable si l'on ne suppose pas un substrat bantu. Mais il y a plus. O. Dahl démontre très clairement qu'en malgache le changement des finales consonantiques (indonésiennes) en finales vocaliques a été causé par un substrat bantu. Et, dans ce cas, ce changement a eu lieu peu de temps après l'installation des Indonésiens parmi les Bantu, pendant la période où ceux-ci s'adaptaient à la nouvelle langue[37].

Il y a donc lieu de chercher la cause de la transformation du malgache en langue à finales vocaliques non pas en Indonésie, mais à Madagascar même. Si la langue parlée à Madagascar avant l'arrivée des Indonésiens était une langue bantu, cette transformation est très compréhensible. Parmi les langues bantu, celles qui tolèrent des consonnes finales sont de rares exceptions, et je n'en connais aucune dans l'Est africain. Les gens qui parlent une langue sans consonnes finales ont toujours des difficultés à prononcer les consonnes finales d'une autre langue, tout au moins sans une voyelle d'appui. Tous ceux qui ont enseigné le français à Madagascar en ont fait l'expérience !

Je suppose donc que le changement des finales consonantiques en finales vocaliques a été causé par un substrat bantu. Et, dans ce cas, ce changement a eu lieu peu de temps après l'installation des Indonésiens parmi les Bantu, pendant la période où ceux-ci s'adaptaient à la nouvelle langue. C'est donc un des premiers changements phonétiques après l'immigration à Madagascar.

On sait peu de choses de la place qu'occupa Madagascar dans l'expansion bantu. On connaît beaucoup de Bantu marins, dont les Bajun de Somalie étudiés par Grottanelli, les Mvit du Kenya, les anciens Makoa du Mozambique, mais, sans témoignages archéologiques, il est difficile d'établir des corrélations avec Madagascar. Pour Anjouan, on a récemment découvert que le fonds linguistique de l'île devait être rattaché au Pokomo de la côte kenyane (région de l'embouchure du fleuve Tana). Cette île comorienne a pu être un relais, mais aussi l'île Juan de Nova aujourd'hui fréquentée par les pêcheurs de tortues et par les boutres[38]. Les Bantu ont dû venir à Madagascar par les îles Comores. Il est donc naturel de penser que la ou les langues bantu parlées autrefois à Madagascar, étaient étroitement apparentées à celles des îles Comores. Les vieux mots bantu et malgaches viennent à l'appui de cette hypothèse.

Par Ibn Battūta, nous savons qu'au début du XIVe siècle, la civilisation swahili, sans être totalement islamique, était en plein essor ; ces marins de la

37. O. DAHL, 1951, *op. cit.*, pp. 113-114.
38. *Instructions nautiques*, GROTTANELLI, 1969, p. 159.

civilisation swahili primitive, islamisée ou non, ont eu, à notre avis, un rôle fondamental dans les migrations africaines à Madagascar.

Il ne nous est pas possible de démêler, pour l'instant, les apports successifs, mais bien des auteurs ont ressenti l'hétérogénéité du peuplement de l'ouest et du nord de Madagascar. Mellis, tout au long de son livre sur le nord-ouest, souligne le contraste entre les gens de la mer (*antandrano*) et ceux de l'intérieur (*olo boka antety*), contraste qui se retrouve à l'occasion de certains rites funéraires.

Parmi les populations au physique africain dominant, certaines reconnaissent leur origine ultra-marine et en tirent la conséquence pour leurs coutumes : c'est le cas des Vezo-Antavelo sur tout le littoral ouest et nord-ouest. Les Kajemby ont toujours leurs cimetières sur les dunes du littoral, ils se reconnaissent apparentés aux Sangangoatsy ; ceux-ci habitent maintenant à l'intérieur, vers le lac Kinkony ; il n'en a pas toujours été ainsi, car les cartes et les récits portugais du début du XVII^e^ siècle indiquent la mention *Sarangaço* ou *Sangaço* (une déformation de Sandagoatsy) sur les bords de la baie de Marambitsy. Depuis trois siècles et demi, les Sandagoatsy ont tourné le dos à leurs origines marines. Il en a été de même, sans doute, pour les Vazimba du Moyen-Ouest et des Hautes-Terres.

Les déplacements de Bantu marins à partir du IX^e^ siècle nous rendent compte, certes, de la contribution africaine au peuplement malgache ; il reste à expliquer comment la langue indonésienne est devenue *lingua franca* ; certes, il y a eu rencontre avec les Indonésiens et on peut penser qu'entre les populations africaines parlant des langues ou dialectes différents, l'indonésien est devenu peu à peu une langue véhiculaire ; mais un damier linguistique et ethnique a dû se maintenir assez longtemps au moins sur la côte vers Baly et Maintirano (le Bambala de Moriano), sur la Tsiribihina (selon Drury) et parmi certains groupes Vazimba de l'intérieur (selon Birkeli et Hébert). Ces Vazimba de l'époque archaïque avaient un genre de vie assez primitif sur le plan économique. Ils étaient pêcheurs sur les côtes, mais dans l'intérieur ils dépendaient probablement très largement de l'exploitation brute des ressources du milieu naturel. La cueillette, la chasse et la récolte du miel suffisaient, sans doute, à leurs besoins. Selon Drury, les Vazimba de la Tsiribihina étaient des pêcheurs en rivière. On a trouvé dans les fouilles des accumulations très importantes de coquillages consommés par ces populations au genre de vie cueilleur vers Ankazoabo et vers Ankatso. La symbiose entre les Indonésiens et les Africains s'est faite dès l'aube du peuplement malgache. Quelques Bantu marins devaient être islamisés avant le X^e^ siècle. Je suis frappé par le fait que les personnes islamisées à Madagascar et toutes les populations des côtes ouest et nord-ouest partagent en commun le même mythe sur leur origine, celui de Mojomby ou de « l'île disparue ». J'ai d'ailleurs rapporté ce mythe sous une forme littéraire telle que me l'ont présenté les Antalaotse de la baie de Boina. Selon les informateurs, Selimany Sebany et Tonga, les ancêtres des Kajemby et ceux des Antalaotse habitaient jadis ensemble dans une île située entre la côte d'Afrique et les Comores. Ils vivaient de commerce et pratiquaient la religion musulmane. Lorsque l'impiété et la discorde s'ins-

1

1. Tombeau antalaotse d'Antsoheribory.

2. Céramiques de Kingany et de Rasoky (XV^e siècle).

3. Hameçons de Talaky (XII^e siècle) (Documents fournis par l'auteur.)

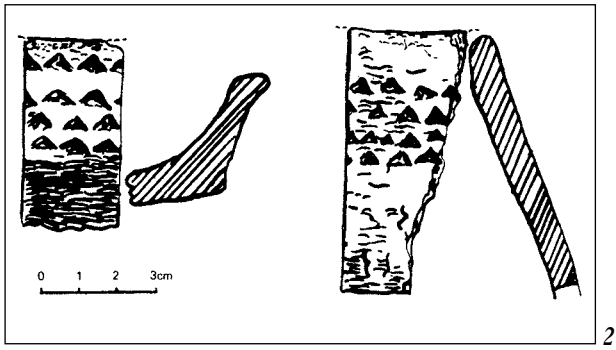

2

3

tallèrent dans l'île, Allah résolut de les punir ; l'île fut submergée par une mer furieuse et quelques justes échappèrent au châtiment, certains disent qu'ils furent miraculeusement épargnés, d'autres prétendent que Dieu envoya une baleine pour les porter ; Kajamby et Antalaotse sont descendus de ce contingent de justes. Il est donc vraisemblable que les islamisés n'ont pas participé à un phénomène superimposé, mais qu'ils ont pu jouer un rôle catalytique dans les migrations africaines à Madagascar.

CHAPITRE 29

Les sociétés de l'Afrique subsaharienne au premier Age du fer

M. Posnansky

Nous avons examiné dans les chapitres précédents l'archéologie des différentes régions de l'Afrique sub-saharienne au cours du dernier millénaire avant notre ère et du premier millénaire de notre ère. Dans le présent chapitre, nous essaierons de dégager certaines des grandes tendances de l'histoire de l'Afrique au cours de cette période. Celle-ci se caractérise par des changements fondamentaux dans tous les domaines. L'économie passe du stade du parasitisme à celui de la maîtrise des moyens de production alimentaire végétale et animale. De même, la technologie rudimentaire en grande partie fondée sur l'utilisation de la pierre et du bois fait place à une technologie beaucoup plus complexe fondée sur l'emploi de divers métaux parallèlement à celui de la pierre. C'est pendant cette période qu'ont été jetées les fondations des sociétés africaines que nous connaissons aujourd'hui; par la suite, les frontières entre les différents groupes linguistiques se modifieront légèrement, la population s'accroîtra considérablement et les groupements sociaux et politiques se feront plus complexes avec l'apparition des Etats; mais, d'une manière générale, la démographie et l'économie de l'Afrique subsaharienne sont fixées dans leurs grands traits dès le dernier quart du premier millénaire de notre ère.

L'une des difficultés auxquelles se heurte tout essai de reconstituer cette histoire dans ses grandes lignes est l'inégale densité des recherches archéologiques. De vastes régions restent encore archéologiquement inexplorées, en partie dans certains des pays les plus étendus comme l'Angola, le Mozambique, le Zaïre, le Centrafrique, le Cameroun, le Bénin, la Côte d'Ivoire, le

Mali, la Haute-Volta, le Niger, la Sierra Leone et Madagascar. Là même où des recherches sérieuses ont pu être entreprises, elles restent extrêmement localisées, comme au Sénégal et au Tchad. Il convient de remarquer que s'il existe des Services des antiquités depuis le XIXe siècle dans certaines parties du nord de l'Afrique (depuis 1858 en Egypte), dans de nombreux pays de la région sub-saharienne les recherches n'ont commencé qu'avec l'indépendance et la création d'universités et de musées nationaux. Quoi qu'il en soit, l'établissement d'une chronologie par le radiocarbone a radicalement modifié notre connaissance du premier Age du fer au cours des dix dernières années et permet de se faire une idée très générale de la dimension temporelle des diverses transformations économiques.

L'exploitation des minéraux

Quatre minéraux d'importance plus que locale étaient exploités pendant la période qui nous intéresse; ce sont, dans l'ordre de leur mise en exploitation, le cuivre, le sel, le fer et l'or. L'utilisation de la pierre s'est naturellement poursuivie même après l'emploi des métaux pour la fabrication des outils et des armes les plus importants.

Le cuivre

L'extraction du cuivre a commencé en Mauritanie probablement pendant le premier quart du dernier millénaire avant notre ère. Il semble, d'après la forme des objets de cuivre découverts dans cette région, qu'elle ait été encouragée par des contacts avec le Maroc. L'aspect de ces premières mines est très mal connu, mais on peut penser qu'elles étaient relativement peu profondes[1]. Les mines de Mauritanie sont les seules dont nous sachions de manière certaine qu'elles étaient en activité avant l'an 1000. Il existe d'autres gisements de cuivre au Mali et au Niger, dans les régions de Nioro et de Takkeda et ils étaient certainement exploités au début du deuxième millénaire, mais nous ignorons depuis combien de temps et nous ne savons pas quand ils ont été découverts.

D'après le témoignage d'auteurs arabes et de textes classiques[2], le cuivre semble avoir été un élément du commerce transsaharien dès le premier millénaire; acheminé vers le sud, il était peut-être échangé contre de l'or transporté vers le nord. Les lingots découverts à Macden Ijafen attestent l'importance de ce commerce à une époque légèrement postérieure (XIe ou XIIe siècle). Les objets trouvés à Igbo Ukwu, à l'est du Nigeria, présentent un intérêt capital pour l'appréciation de l'échelle de ces échanges. S'ils datent vraiment du IXe siècle, comme l'affirment à la fois le directeur des fouilles, Thurstan Shaw[3], et M. Wai-Andah au chapitre 24, le grand nombre des

1. N. LAMBERT, 1971, pp. 9-21.
2. M. POSNANSKY, 1971, pp. 110-25.
3. Th. SHAW, 1970 (a).

objets déjà découverts et le nombre encore plus grand de ceux qui devraient normalement l'être dans des sites similaires, démontrent que ce commerce était très développé dès le VIIIe ou le IXe siècle. De nombreux spécialistes[4], cependant, n'acceptent pas une date aussi ancienne et attribuent ces objets à une époque avancée du deuxième millénaire. La répartition des minerais de cuivre en Afrique étant, pour des raisons géologiques, extrêmement localisée, l'abondance des trouvailles d'Igbo ne peut s'expliquer que par des échanges commerciaux. Shaw pense que la technique de la fonte à la cire perdue est venue du nord et qu'elle est probablement d'origine arabe. Avec l'exception possible d'Igbo Ukwu, les objets de cuivre sont d'une rareté surprenante en Afrique de l'Ouest avant l'an 1000, sauf au Sénégal et en Mauritanie, qui se trouvent à proximité soit des mines d'Akjoujt, soit de la route commerciale du Sahara occidental. La vallée du Niger en amont de Ségou, où se trouvent des tumulus spectaculaires comme ceux d'el-Ouladji et de Killi, est une région où il est possible de dater des objets de cuivre de la fin du premier millénaire. Le cuivre ayant servi à leur fabrication peut provenir de gisements situés au Sahel (Mali ou Niger), ou avoir été obtenu par le moyen d'échanges commerciaux. La plupart de ces objets ont malheureusement été découverts au début du siècle et sont maintenant perdus. Seules nous restent les illustrations des rapports de fouilles qui ne font qu'exciter notre curiosité. L'analyse spectrographique devrait aider à déterminer la provenance du métal, mais la difficulté avec les objets de cuivre est qu'ils sont souvent constitués d'un mélange de métal vierge et de métal de réemploi. La détection de certains oligo-éléments pourrait cependant permettre de déterminer si les minerais de Nioro et Takkeda étaient exploités au moment de l'édification des tumulus.

D'autres gisements cuprifères étaient exploités à cette époque dans la région du Shaba au Zaïre où les fouilles de Sanga et de Katoto ont livré des objets de cuivre en abondance. Il convient cependant de noter que, suivant la division tripartite suggérée par Nenquin qui a fouillé des sites[5], la phase la plus ancienne, ou Kisalien, est représentée par 27 tombes dont deux seulement contenaient des lingots de cuivre. Ceci semble indiquer que, pendant le Kisalien qui s'étend du VIIe au IXe siècle, le cuivre était exploité pour la fabrication de parures mais n'était pas du tout abondant. La zone cuprifère de la Zambie du Nord était également exploitée à cette époque; la datation de l'exploitation minière de Kansanshi[6] indique 400 ±90 de notre ère. Néanmoins, les objets de cuivre étaient alors plus nombreux en Zambie du Sud qu'en Zambie du Nord. Les premiers objets de cuivre trouvés dans le sud du pays, encore bien peu nombreux, provenaient probablement de la région de Sinoia au Zimbabwe et de gisements situés en Zambie orientale. Nous ignorons encore tout des méthodes d'exploitation utilisées dans ces deux régions. Ailleurs en Afrique, le cuivre était très rare et il n'apparaît dans les sites d'Afrique orientale qu'à une époque bien postérieure.

4. B. LAWAL, 1973, pp. 1-8; M. POSNANSKY. 1973 (b), pp. 309-11.
5. J. NENQUIN, 1963.
6. M.S. BISSON, 1975. pp. 276-92.

Le sel

Le sel était un minéral très recherché, en particulier au début de l'agriculture. Les chasseurs et les collecteurs trouvaient probablement dans le gibier et les végétaux frais la plus grande partie du sel qu'ils absorbaient. Le sel ne devient un complément indispensable que dans les régions très sèches où il est impossible de trouver des aliments frais et où la transpiration est généralement excessive. Un apport de sel devient cependant extrêmement souhaitable dans les sociétés d'agriculteurs à régime alimentaire relativement limité. Nous n'avons aucune idée de la date à laquelle furent exploités pour la première fois les gisements de sel saharien de Taghaza d'Awlil. Les textes arabes du dernier quart du premier millénaire attestent cependant l'existence d'un commerce saharien du sel au premier millénaire. Il est probable que l'extraction du sel est, en partie, aussi ancienne que celle du cuivre et que le développement des établissements de Tichitt, en Mauritanie — région où un mode de vie sédentaire propre à ces deux zones peut avoir imposé le besoin d'un apport de sel. Nous sommes assez bien documentés sur les activités minières de la période médiévale dont il sera question dans les volumes ultérieurs, mais, pour cette époque, les informations nous font défaut. Sans doute les opérations d'extraction étaient-elles alors assez simples. Le sel devait se présenter en dépôts superficiels dans diverses régions du Sahara, à la suite du processus de dessèchement qui s'était produit après – 2500. L'homme avait peut-être observé les lacs, marais et étangs desséchés qui attiraient les animaux sauvages. Les dépôts superficiels de sel, d'autre part, ont souvent une couleur très caractéristique.

Plusieurs sites primitifs d'exploitation du sel ont été repérés en Afrique: à Uvinza[7] à l'est de Kogoma en Tanzanie, à Kibiro[8] sur les bords du lac Mobutu Sese Seko en Ouganda, à Basanga en Zambie[9] et probablement aussi à Sanga[10] au Zaïre et dans la vallée de Gwembe en Zambie. A Uvinza, l'extraction du sel était probablement rudimentaire car les découvertes du Ve et du VIe siècle faites aux sources salées n'étaient pas associées avec les réservoirs à saumure de pierre qui caractérisaient l'occupation du second millénaire. Le sel provenait également de sources salées à Kibiro, où un système perfectionné d'ébullition et de filtrage pourrait dater du premier millénaire, car l'occupation du site serait autrement difficilement explicable. A Basanga, les bas-fonds salés ont été occupés dès le Ve siècle et bien que le fait n'ait pas encore été définitivement établi, il est possible que le sel ait été exploité très tôt, probablement par évaporation. Ailleurs, le sel était vraisemblablement obtenu par les divers procédés qui se sont conservés jusqu'au XIXe siècle et qui consistaient à calciner ou à faire bouillir des herbes ou même des fientes de chèvre, recueillies dans des régions connues pour la salinité de leurs sols,

7. J.E.G. SUTTON et A.D. ROBERTS, 1968, pp. 45-86.
8. J. HIERNAUX et E. MAQUET, 1968.
9. A.D. ROBERTS, 1974, p. 720.
10. B.M. FAGAN, 1969, p. 7.

puis à faire évaporer la saumure ainsi obtenue et à éliminer les plus grosses impuretés par filtrage.

Les passoires employées au cours de ces opérations sont très communes à l'Age du fer, mais ces vases pouvaient aussi servir parfois à d'autres préparations alimentaires ; et il est souvent très difficile de les lier avec certitude à la fabrication du sel.

Le fer

Le minerai de fer a été utilisé au Swaziland[11] dès le Mésolithique comme pigment. Il semble que les pigments corporels, puis les ocres et les oxydes de fer destinés à la décoration de surfaces rocheuses aient été activement recherchés dès le Paléolithique. Un morceau de matière colorante composée d'hématite a même été apporté dans le bassin d'Olduvai par des hommes utilisant un outillage du Paléolithique ancien. Au Néolithique, des mines de manganèse[12], de fer spéculaire[13] et d'hématite étaient régulièrement exploitées en Zambie, au Swaziland et dans le nord de la région du Cap[14]. Des fouilles effectuées sur certains chantiers de Doornfontein ont mis au jour une véritable exploitation minière avec galeries et salles souterraines qui aurait permis l'extraction de près de 45 000 tonnes de fer spéculaire à partir du IXe siècle, probablement par des populations de langue Khoisan. Il est vraisemblable que l'existence de mines de ce genre et la connaissance qu'elles supposent des minerais métalliques et de leurs propriétés ont contribué au développement rapide d'une technologie du fer durant la première moitié du premier millénaire.

Les mines de fer ne sont pas aussi clairement attestées dans les autres régions de l'Afrique sub-saharienne, où la croûte latéritique des régions tropicales semble avoir été la source de minerai de fer la plus probable. Le fer des marais, cependant, était utilisé dans la vallée inférieure de la Casamance au Sénégal[15] et à Machili en Zambie,[16]. Le fer ainsi obtenu était concassé en très petits fragments qui étaient ensuite triés à la main pour être fondus. Il est possible qu'il y ait eu véritable extraction minière et non plus simple collecte en surface de latérite, au nord de la Gambie, dans la région des mégalithes de Sénégambie qui sont eux-mêmes des blocs de latérite. L'utilisation de ces mégalithes comme structures rituelles et le développement d'une technologie du fer au premier millénaire dans la région indiquerait qu'il n'y a qu'un pas à franchir pour passer à une véritable extraction minière de la latérite à des fins métallurgiques. Il est possible que le développement de la fonte de la latérite ait donné l'idée d'extraire la latérite pour la construction. Un processus analogue peut également s'être produit en Centrafrique où il existe également des mégalithes. D'après

11. R.A. DART et P. BEAUMONT, 1969 (a), pp. 127-128.
12. R.A. DART et P. BEAUMONT, 1969 (b), pp. 91-96.
13. A. BOSHIER et P. BEAUMONT, 1972, pp. 2-12.
14. P. BEAUMONT et A. BOSHIER, 1974, pp. 41-59.
15. O. LINARES DE SAPIR, 1971, p. 43.
16. J.D. CLARK et B.M. FAGAN, 1965, pp. 354-371.

Wai-Andah (chapitre 24), le fait que l'exploitation de la latérite est plus facile que l'extraction de l'hématite peut étayer la théorie, jusqu'à maintenant non confirmée, d'une origine indigène de la technologie du fer en Afrique. La latérite, lorsqu'elle est humide et recouverte d'une couche de sel, est relativement friable et beaucoup plus facile à creuser qu'une roche normale. Malheureusement, à l'exception des mines d'Afrique australe, aucune zone indiscutable d'exploitation minière du fer n'a encore été découverte ou datée de manière précise. Il est possible que les haches d'hématite uéliennes du nord-est du Zaïre et de l'Ouganda datent de l'Age du fer et soient des imitations de haches de fer forgé.

L'or

L'or était presque certainement extrait du sol ou recueilli par orpaillage en Afrique de l'Ouest à l'époque qui nous intéresse. Les sources arabes permettent de penser qu'il existait des mines d'or, mais aucune de celles-ci n'a été localisée, fouillée ou datée et nous n'avons recueilli aucun témoignage des procédés de raffinage employés. Ceux-ci devaient cependant être similaires à ceux que nous connaissons bien pour des périodes ultérieures[17]. Les principales régions pour lesquelles il existe des témoignages, en partie non contemporains, d'une exploitation de l'or, étaient situées près des sources du Niger et du Sénégal (Guinée et Mali actuels) et sont connues sous le nom de Bambouk et Bouré. L'extraction de l'or au nord-est du Zimbabwe dans des mines à ciel ouvert en galeries peu profondes ou en gradins, dont traite Phillipson au chapitre 27, est relativement mieux attestée, mais il n'existe aucune preuve indiscutable permettant d'affirmer que cette exploitation est antérieure au VIII^{e} ou IX^{e} siècle. Il semble que les minerais extraits étaient broyés au moyen de pilons de pierre.

Il est possible que les essais de différents minerais au cours de l'Age de pierre aient servi de base par la suite à l'extraction sur une plus grande échelle du cuivre et de l'or. Les nombreux objets de cuivre découverts sur les sites fouillés nous permettent de déterminer la date à partir de laquelle le cuivre a été utilisé pour la fabrication d'outils et de parures, mais il a été trouvé peu d'or dans des sites du premier millénaire. Ce métal était trop précieux pour être purement et simplement perdu. Les seuls objets d'or de haute époque sont ceux des tumulus du Sénégal et datent de la fin de la période qui nous intéresse.

La pierre

La pierre était presque certainement extraite à des fins variées, la plus importante étant la fabrication d'outils de pierre polie et de meules. De nombreuses sociétés utilisaient des meules dormantes et portaient leurs graines jusqu'à un affleurement rocheux où elles pouvaient à la fois faire sécher leurs provisions et moudre des graines ou broyer des aliments végétaux. Ces

17. N. LEVITZION, 1973.

affleurements, cependant, ne se trouvent pas partout, et il est évident que les roches pour la fabrication des meules dormantes ou courantes devaient être recherchées et souvent acheminées sur de longues distances. Cet aspect de l'archéologie n'a malheureusement guère attiré l'attention en Afrique jusqu'à maintenant. Dans les années à venir, lorsque les archéologues et les géologues seront plus nombreux et lorsque la carte géologique du continent aura été bien établie, l'analyse pétrographique de tous les types de roches insolites et la recherche de leur région géologique d'origine se feront couramment. Divers ateliers de fabrication de haches ont été découverts, tel celui de Buroburo[18] au Ghana, ainsi qu'un atelier de fabrication de meules datant du Ier siècle avant notre ère à Kintampo[19], également au Ghana. Dans ce dernier site, un grand nombre d'outils de broyage partiellement terminés ont été découverts avec des meules dans un abri sous roche créé en grande partie par l'homme en disloquant la roche par le feu. Les curieuses râpes à section ovale (également appelées « cigares »), si caractéristiques de l'archéologie du Ghana, semblent pour une partie avoir été façonnées dans un seul type de roche qui faisait l'objet d'échanges commerciaux sur un vaste territoire[20]. Dans l'ensemble de l'Afrique sub-saharienne, des rainures ayant généralement de 10 à 12 centimètres de large et dont la longueur peut atteindre 50 centimètres signalent les endroits où des pierres dégrossies et convenablement débitées étaient polies et transformées en haches, en herminettes et en ciseaux. Il est probable que le processus d'extraction, même sur une petite échelle, de meulage, de polissage et d'échange des ébauches ou des produits finis s'est poursuivi tout au long de la période qui nous intéresse, en décroissant à mesure que le fer remplaçait la pierre. Dans certaines régions, cependant, les outils de pierre polie étaient encore en usage au second millénaire. De manière assez surprenante, peu d'outils de pierre polie ont été découverts en Afrique orientale et australe, alors qu'ils sont très communs en Afrique occidentale.

La lave vacuolaire grise, qui, comme la latérite, est plus facile à façonner à sa première exposition à l'air, était extraite au Kenya et peut-être en Tanzanie, au premier millénaire avant notre ère, et servait à fabriquer des bols de pierre. L'usage de ceux-ci est inconnu, et ils ont été découverts en grand nombre associés à des sépultures. Leur matière est trop tendre pour qu'ils permettent de broyer autre chose que des aliments végétaux. Des bols similaires ont été découverts en Namibie, mais partout ailleurs ils sont rares.

Il est une autre activité relativement peu étudiée mais dont l'existence ne fait pas de doute : la recherche de pierres semi-précieuses pour la fabrication de perles. Les pierres le plus communément utilisées étaient les cornalines et diverses formes de calcédoine comme l'agate et le jaspe ainsi que des quartz cristallins (ou cristal de roche). Elles servaient à fabriquer des perles qu'on trouve dans toute l'Afrique sub-saharienne, souvent dans des tombes comme celles des grottes de la rivière Njoro au Kenya, qui datent du Xe siècle

18. R. NUNOO, 1969, pp. 321-333.
19. P.A. RAHTZ et C. FLIGHT, 1974, pp. 1-31.
20. M. POSNANSKY, 1969-1970, p. 20.

avant notre ère, ainsi que dans des sites d'habitation. A Lantana, au Niger[21], une mine d'où l'on extrait une pierre rouge (jaspe) encore vendue actuellement pour la fabrication de perles est réputée d'origine très ancienne, mais il est impossible, en pareil cas, de déterminer une date exacte. Les perles de pierre sont rarement abondantes mais elles témoignent d'une recherche systématique de certains types de roches bien connus. La fabrication de ces perles a naturellement commencé à l'Age de pierre et s'est poursuivie pendant l'Age du fer, pour être ensuite progressivement remplacée par les perles de traite en verre, moins coûteuses, plus faciles à fabriquer et finalement plus accessibles.

Le commerce[22]

Certaines formes d'échange entre groupes humains existaient probablement dès une époque relativement ancienne de l'Age de pierre. L'échange de pierres brillantes ou utiles, de miel contre de la viande, et parfois même de femmes, marquait probablement les rencontres entre peuples collecteurs, si nous en jugeons d'après l'étude des chasseurs et ramasseurs modernes. Ces échanges, d'importance à la fois rituelle et économique, ont dû devenir réguliers avec le développement d'un mode de vie agricole mais, dès l'Age de la pierre récente, les individus spécialisés dans la pêche, la collecte des produits de la mer ou la chasse devaient mener une existence relativement sédentaire et avoir donc besoin de pierres et autres matériaux qu'ils ne pouvaient pas se procurer localement. Il est possible que certains outils en os comme les harpons, dont la fabrication demandait une habileté supérieure à la moyenne, aient fait l'objet d'un commerce. Il est cependant raisonnable de conclure que l'apparition d'une agriculture impliquant une existence sédentaire, ou des déplacements saisonniers ou périodiques, a entraîné un développement du commerce. Ce commerce, de caractère sans doute relativement restreint et local, devait porter sur des articles comme le sel, certains types de pierres et, plus tard, sur des outils de fer, des perles, des coquillages, peut-être des plantes à usage médicinal ou rituel, de la viande pour les communautés agricoles, des graines et des tubercules pour les groupes pastoraux, des outils spécialisés ou des substances comme des poisons pour la pêche et la chasse, des poissons séchés et toutes sortes d'objets ayant une valeur de rareté comme des graines peu communes, des griffes et des dents d'animaux, des pierres curieuses, des os, etc., pouvant avoir une valeur magique et qui garnissent encore aujourd'hui certains étals des marchés d'Afrique de l'Ouest. A l'exception des outils de pierre polie, des meules et du sel mentionnés ci-dessus, nous ne savons rien de ce commerce.

Le commerce a changé de caractère avec l'apparition du métal. Le cuivre et l'or sont plus localisés que les pierres et ils ont été recherchés à la fois par des communautés situées au nord du Sahara et des communautés situées à l'est, le long de l'océan Indien. Les cauris et autres coquillages de

21. M.C. DE BEAUCHENE, 1970. p. 63.
22. Voir chapitre 21 et M. POSNANSKY, 1971, *op. cit.*

l'océan Indien dont la présence est attestée du IVe au VIe siècle en Zambie dans des sites comme Kalundu et Gundu, à Gokomere au Zimbabwe et à Sanga au cœur du continent, témoignent d'un commerce dépassant le cadre local. Il est certain que ces objets souvent découverts isolément pouvaient n'être que des curiosités transmises de groupe à groupe de la côte vers l'intérieur, mais il est significatif qu'ils apparaissent dans des régions dont les ressources présentaient un intérêt pour le monde extérieur. La présence de lingots de cuivre dans les sites d'Afrique centrale et du Sud est le signe d'une complexité croissante des échanges commerciaux, et l'abondance des objets découverts dans les tumulus du Sénégal et à Sanga souligne la prospérité de ce commerce ainsi que le développement de structures sociales et politiques qui tiraient profit de la richesse ainsi créée. Rien ne permet de supposer que le volume de ce commerce ait été très important à cette époque, même à travers le Sahara, mais les réseaux étaient désormais établis. Nous disposons également de peu d'indications sur l'existence de marchés ou de centres de distribution en Afrique sub-saharienne, bien que des références arabes à l'ancienne capitale du Ghana suggèrent qu'il en existait probablement avant l'intensification du commerce provoquée par la conquête de l'Afrique du Nord par les Arabes. Les cours des chefs jouaient certainement le rôle de centres de redistribution, comme semblent l'indiquer les objets variés découverts dans les tumulus du Mali et du Sénégal. Nous devons malheureusement, pour cette période, nous borner à des conjectures fondées sur une information très fragmentaire.

Des perles de verre, datant de la dernière moitié du premier millénaire et certainement importées, ont été découvertes dans différents sites de Zambie, au Shaba (Zaïre) et à Zimbabwe. Une tentative récente[23] en vue de déterminer à la fois la date et l'origine de ces perles de la « route des alizés » de l'océan Indien s'est révélée assez décevante. Ces perles se rencontrent tout autour de l'océan Indien, des Philippines à la côte de l'Afrique orientale. Il a été suggéré qu'elles pouvaient venir du Levant, où Hébron était un centre ancien de fabrication de perles, comme d'Alexandrie ou des Indes. Ces perles sont habituellement de petites perles en tube recuites et d'une variété de couleurs unies.

Nous savons que certaines fabriques des Indes ont exporté ces perles à partir du IXe siècle, mais il est très difficile de les rattacher à des fabriques précises sans des analyses approfondies. Plus de 150 000 perles similaires ont été trouvées à Igbo Ukwu et, si l'on attribue à ce site une date ancienne, on peut admettre l'existence d'un important commerce de perles à travers le Sahara vers la fin du premier millénaire de notre ère.

Selon Summers[24], c'est le commerce de l'océan Indien qui a amené à adopter les méthodes indiennes de prospection et d'extraction dans l'industrie de l'or de Zimbabwe, mais cette théorie n'a guère suscité d'écho. L'or était probablement déjà exploité au moment où le commerce en provenance de la

23. C.C. DAVIDSON et J.D. CLARK, 1974, pp. 75-86.
24. R. SUMMERS, 1969, pp. 236.

côte d'Afrique orientale a atteint la région de Zimbabwe. Nous savons trop peu de choses à la fois des méthodes primitives d'extraction et du commerce de l'or au premier millénaire pour les rattacher à une influence extérieure. Le commerce de la côte de l'Afrique orientale a été étudié au chapitre 22 et il montre l'étendue des contacts de l'Afrique avec les régions riveraines de l'océan Indien. Ce commerce étendu n'était cependant pas intensif et il a à peine affecté l'intérieur du continent avant l'an 1000, à l'exception, au Mozambique, des vallées des rivières Mazoe et Ravi qui donnent accès à Zimbabwe.

Les thèmes principaux, de l'histoire de l'Afrique, subsaharienne

Pendant le dernier quart du premier millénaire de notre ère

Il convient maintenant d'examiner la possibilité d'aboutir à des conclusions sur l'état de la société africaine à la fin du premier Age du fer à partir de la masse d'informations descriptives présentées au long des huit derniers chapitres. Cette période a été témoin de l'évolution de l'économie subsaharienne depuis le stade de la chasse et de la cueillette jusqu'à celui d'une vie dépendant principalement de l'agriculture. Il est certain que la population s'accroissait: il en est résulté une vie plus stable, des villages et des unités sociales plus importantes. Il est difficile de définir les structures sociales qui s'ébauchent; mais, dans presque toute l'Afrique, il s'agit vraisemblablement de villages relativement modestes, comprenant une ou plusieurs lignées ayant elles-mêmes des ramifications plus étendues, fondées sur des rapports entre clans. Dans la plupart des secteurs, la densité de la population est faible; elle est de l'ordre d'une poignée d'habitants au kilomètre carré. Succédant aux rapides mouvements initiaux consécutifs à l'apparition du fer, assumant le défrichage des régions africaines les plus boisées, des communautés se sont établies. Nous possédons des preuves de leur isolement par suite de la divergence des différents membres des mêmes familles linguistiques et de la diversité croissante des formes et des décorations des céramiques qui se manifestent dans la plupart des régions aux alentours de l'an 600 à l'an 1000 de notre ère. Des estimations démographiques, fondées à la fois sur les données historiques offertes par l'Afrique du Nord et sur une extrapolation à partir de faits ethnographiques et de statistiques de recensement coloniales, indiquent, avant l'an 1000, une population sensiblement inférieure à 10 millions pour l'ensemble de l'Afrique sub-saharienne. Si nous pouvons nous fier aux indications orales relatives au passage, particulièrement en Afrique orientale, de sociétés matriarcales à des sociétés patriarcales, au cours des cinq derniers siècles, alors nous nous trouvons presque sûrement en présence de sociétés matriarcales dans la plus grande partie de l'Afrique tropicale.

D'après la répartition des vestiges archéologiques, la forêt ouest-africaine semble n'avoir été occupée que d'une façon très clairsemée, bien que certaines parties du Nigeria méridional paraissent avoir constitué une exception. Des régions qui, tel le plateau de Jos, sont aujourd'hui moins recherchées par suite de l'amincissement de leur sol et du peu d'abondance des précipitations, semblent, à cette époque, avoir offert plus d'attraits à des populations ne disposant que d'une technologie moins sophistiquée. La plus grande densité se rencontre dans la savane boisée et dans les zones dites de forêt sèche. Le grand nombre de sites découverts dans les méandres du delta du Niger au Mali, entre Ségou et Tombouctou — où plus de dix millions de kilomètres carrés sont inondés chaque année, inondations dispensant l'eau (et une fertilité accrue) dans un environnement par ailleurs marginal —, indique que ce territoire était également propice aux agriculteurs et aux pasteurs de jadis. C'est une région où la pêche n'a cessé d'être fructueuse et où le commerce s'est développé avec rapidité. Cette dernière activité a été facilitée par les commodités offertes par le mouvement du fleuve et l'obligation de transporter des éléments de première nécessité tels que le bois de chauffage ou de construction, ou l'herbage, vers des régions n'ayant que peu de ressources végétales. Il semble peu probable que la « brousse » plus sèche de Tanzanie centrale, de l'Ouganda du Nord ou du Kenya ait été occupée par des agriculteurs et il en est certainement de même pour les secteurs plus arides et les secteurs de haute altitude (tel le Lesotho) de l'Afrique du Sud. Les vallées fluviales — comme celles du Zambèze, du Kafué, du Haut-Nil — et certains points du littoral des lacs Nyasa, Victoria, Kivu et même d'autres, plus petits, semblent avoir provoqué l'établissement de colons. Toutefois les situations de transition, présentant la possibilité d'exploiter les ressources alimentaires de deux secteurs écologiques ou plus (forêts et savane, plaine et piémont), ont été particulièrement favorisées. De tels avantages se rencontrent indéniablement à la limite méridionale de la savane de l'Afrique de l'Ouest ou en bordure de la forêt du Zaïre, d'où il était plus aisé de pénétrer lentement dans les lisières de la forêt où l'on trouverait des terres de culture tout en tirant parti de ses ressources naturelles : gibier, richesse du bois sous toutes ses formes, y compris l'écorce pour les vêtements, et fruits sauvages. La forêt présentait une véritable frontière mouvante et les nouveaux groupes y ont pénétré lentement ; d'abord pour la chasse et la cueillette, puis pour s'y établir. D'une façon générale, il s'agit d'établissements agricoles, principalement dans les zones où les précipitations se chiffrent entre 600 et 1400 mm par an. Les activités pastorales et des cultures saisonnières de courte durée étaient naturellement possibles dans une région comme le Sahel où la moyenne des pluies ne dépasse pas 150 mm. Bien que, dès le début du millénaire, les moutons se rencontrent dans le sud, aussi loin que le Cap, et qu'il y ait eu des pasteurs tant au Cap que dans certains secteurs du Sahel et du Soudan, les sociétés purement pastorales n'ont pas dominé au cours de cette époque. Lorsqu'on en découvre, les Kraals sont de petite taille. Il semble que les cultivateurs du Nord aient été mieux adaptés que ceux du monde bantu à s'accommoder des régimes de faible pluviométrie, ce qui est, peut-être, un vestige de leur ascendance néolithique et des premiè-

res cultures de plantes comme les millets et le sorgho. Il semble que, nulle part, les côtes n'aient compté beaucoup d'établissements et on ne trouve pas de lointaines traditions de pêche liées à l'utilisation de bateaux. Il existe des monceaux de détritus de coquilles, d'arêtes et, dans certaines localités, d'os d'animaux, comme on en trouve le long de la Casamance et d'autres estuaires ou anses des régions sénégambiennes; le long des lagunes marines de la côte de Guinée jusqu'à la Côte d'Ivoire; autour du Cap et sur la rive orientale du lac Victoria (l'antique Wilton C., de L.S.B. Leakey.) Toutefois, ces amateurs du littoral marin n'ont jamais été très nombreux et n'ont eu que très peu d'influence sur les populations de l'intérieur. Selon la documentation dont le chapitre 22 a fait état, il semble qu'il ait existé quelques établissements disséminés sur la côte de l'Afrique orientale, mais il n'existe virtuellement aucune trace archéologique d'établissements avant le VIII^e^ siècle de notre ère, époque à laquelle il semble que soient arrivés des colons plus stables en provenance du golfe Persique et/ou de la côte Benadir de la Somalie.

Curieusement, il est plus difficile de découvrir des précisions sur les croyances religieuses de cette époque que sur celles des groupes vivant de la chasse et de la cueillette à la fin de l'Age de pierre. L'art rupestre de ceux-ci permettait de nombreuses évocations[25]. Peut-être les premiers agriculteurs ont-ils peint les rochers; peut-être sont-ils à l'origine de l'art schématique d'une bonne part de l'Afrique orientale et centrale, en particulier dans les régions voisines du lac Victoria[26] et en Zambie[27]. Bien que nous sachions à peu près à quelle époque disparaît cette tradition artistique, nous n'avons aucune idée de celle à laquelle elle apparaît. L'ensevelissement des morts est souvent, en soi, une manifestation de croyances religieuses et, dans bien des cas, les objets enterrés avec eux indiquent l'idée du besoin qu'on pourrait en ressentir dans l'autre monde. Certes, ce n'est pas là la seule explication. Les dimensions de la sépulture, la splendeur des objets qu'on y découvre, la magnificence de la cérémonie peuvent également servir à indiquer le statut — qu'il soit politique, rituel, économique ou social — de la famille du défunt. L'échelle des activités funéraires peut également aider à établir la généalogie des principaux meneurs du deuil. Il convient, toutefois, de remarquer (et le XX^e^ siècle fournit d'excellents points de comparaison) que les sociétés agnostiques élèvent souvent des mausolées somptueux. L'existence de tertres d'inhumation ou de monuments funéraires impressionnants n'implique pas nécessairement une croyance en un dieu ou un groupe de dieux donné; en revanche, elle indique indiscutablement une confiance en quelque sorte « sociale » en l'avenir, et elle représente une manifestation politique d'un groupe prédominant ou d'une élite. Néanmoins, les cimetières proches du lac Kisale, au Zaïre, dans la région du Shaba, les énormes tumulus le long du Moyen-Niger, les mégalithes et les tertres funéraires de Sénégambie attestent tous l'existence de populations qui ne se contentent pas d'occuper les lieux mais qui acceptent de consacrer une part de leurs richesses et une bonne part

25. M. POSNANSKY, 1972 (a), pp. 29-44.
26. J.H. CHAPLIN, 1974, pp. 1-50.
27. D.W. PHILLIPSON, 1972.

de leur travail à des monuments et/ou à des objets et à des denrées funéraires. Avant de donner une interprétation plus complète de ces manifestations, il convient d'attendre le résultat de nouvelles fouilles et la publication de comptes rendus archéologiques appropriés. Les règles observées au cours des funérailles, en ce qui concerne l'orientation des corps ou l'alignement des sépultures, indiquent un faisceau de croyances dogmatiques. La seule importance des tumulus maliens témoigne probablement de l'institution d'une royauté qui, sans être nécessairement divine, était certainement dotée de beaucoup des attributs propres au souverain suprême. Dans une zone de population réduite, de tels monarques devaient évidemment être en mesure d'obtenir — de bon gré ou par la force (et nous ne sommes pas à même d'en juger) — les laborieux efforts de masses de travailleurs pour ériger des tumulus de 12 mètres de hauteur sur un diamètre de 65, comme celui de el-Ouladzi[28].

Il semble qu'au cours de la période considérée, des Etats soient apparus sous une forme ou sous une autre. Les deux zones clefs sont le Soudan et l'Afrique centrale autour des sources du Lualaba. Dans la région du Soudan, il se peut qu'il ait existé trois « noyaux » : autour du Ghana, dans la Mauritanie méridionale et au Sénégal ; dans le delta intérieur du Niger, en amont de Ségou ; et autour du lac Tchad. Dans ces trois zones, le commerce avec les contrées lointaines commençait à prendre de l'essor, et l'agriculture connaissait un développement plus précoce que dans des régions plus méridionales. Quant à la naissance des Etats, plusieurs hypothèses ont été avancées. Une idée bien acceptée, initialement fondée sur des suggestions offertes par Frazer[29] dans son *Golden Bough*, il y a plus de 80 ans, tend à attribuer la royauté de droit divin — considérée par beaucoup comme l'une des caractéristiques des sociétés africaines centralisées à l'Egypte antique d'où elle aurait, peut-être, été diffusée grâce au truchement du Faiseur de pluie. C'est ainsi qu'auraient été inspirés les premiers chefs, guides spirituels charismatiques, qui tenaient cette inspiration des sociétés voisines où opéraient des systèmes analogues et, en dernier ressort, d'une source commune : l'Egypte. Cette théorie a été, plus tard, améliorée par Baumann[30] qui a décrit les caractéristiques de l'Etat soudanais ; et, plus récemment, par Oliver[31]. Le concept, ainsi élaboré, de l'Etat soudanais est confirmé par des citations de descriptions, dans l'arabe médiéval du Ghana et d'autres Etats de l'Afrique occidentale, ainsi que par des récits portugais du XVI^e^ siècle relatifs aux Etats de l'Afrique centrale. Tous ces comptes rendus font ressortir le mystère entourant le roi, l'extrême déférence de ses sujets, et la pratique du régicide en cas de défaillance ou de mauvaise santé. Pour Oliver, l'utilisation — qui se répand — de guerriers à cheval et armés de fer est un facteur capital de la diffusion des idées de l'Etat, de la création de l'élite dirigeante, du contrôle et de l'expansion des frontières. Cependant,

28. R. MAUNY, 1961.
29. J.G. FRAZER, 1941.
30. H. BAUMANN et D. WESTERMANN, 1957.
31. R. OLIVER et B.M. FAGAN, 1975.

il existe d'autres conceptions ; et la plupart des érudits africains voient dans les idées « diffusionnistes » un essai pour adopter des éléments culturels plus avancés, à partir de l'étranger, sans dresser l'inventaire des possibilités d'un développement autonome de l'autorité étatique. Les critiques de ce point de vue diffusionniste, parmi lesquels se range l'auteur[32], estiment que bien qu'il existe des similitudes entre le cérémonial et le rituel de nombreux États africains, des différences substantielles se font jour.

Bon nombre de similitudes tendent à devenir des acquis, en particulier lorsque l'expansion du commerce a suivi celle de l'islam en Afrique. D'autres raisons, avancées à propos de la formation de l'Etat, font jouer les effets du commerce au loin et la précarité de l'exploitation minière — qui furent, probablement, les facteurs de la croissance du Ghana — ainsi que les résultats de la compétition pour les maigres ressources des secteurs de fertilité incertaine. Ce point de vue a été soutenu par Carneiro[33] à l'égard de l'expansion de l'Egypte de l'Antiquité ; il peut également s'appliquer à un contexte sahélien. D'après cette théorie, un groupe peut, souvent grâce à une technologie militaire supérieure, se développer aux frais de voisins plus faibles qui deviendraient alors dépendants du groupe conquérant. Avec le temps, d'autres régions pourraient être absorbées, et le groupe conquérant finirait par se trouver à la tête d'une vaste région dans laquelle il était précédemment minoritaire. Il lui faudrait alors renforcer son autorité, non seulement au prix de prouesses militaires, mais par la structuration sociale de la société, sous l'égide de l'élite militaire. Les traditions orales et les rituels du groupe au pouvoir mettraient en place la religion d'Etat, qui aiderait ainsi à assurer et à rationaliser la mystique de leur autorité. Le chef de l'élite deviendrait alors, s'il ne l'était en fait, le descendant unique ou la réincarnation du conquérant originel, avec assimilation de caractéristiques divines. Dans un modèle de ce genre, la divinité du monarque n'est pas originelle mais acquise ; parfois lentement, le plus souvent délibérément, mais parfois, aussi, accidentellement, à titre de mécanisme de défense, en vue de préserver l'intégralité propre au chef.

L'idée que le développement du commerce a conduit à la formation d'Etats a été largement discutée. Essentiellement, la théorie est que le commerce conduit à un accroissement de richesses, et cet accroissement se manifeste éventuellement par une stratification sociale. La richesse conduit à la possibilité de patronner d'autres activités, telles l'exploitation des minerais, la manufacture de biens de consommation, la production alimentaire, et à la faculté de les contrôler. Toutes ces activités conduisent à une richesse accrue et à la centralisation de plus en plus de possibilités. Il est certain que l'archéologie est en mesure de découvrir plusieurs de ces éléments, tels que l'acquisition de la richesse et la stratification sociale, présente dans la région Sanga, du Shaba. Toutefois, Bisson[34] a fait observer que les vestiges des VIII^e^ et IX^e^ siècles de notre ère découverts à Sanga précèdent l'établissement dans

32. M. POSNANSKY, 1966, pp. 1-12.
33. R.L. CARNEIRO, pp. 733-738.
34. M.S. BISSON, 1975, *op. cit.*, pp. 268-89.

la région du commerce avec les pays lointains. Bien que la prospérité semble régner, il y a carence d'importations. Bisson estime que les lingots de cuivre en forme de croix servaient généralement de monnaie, rehaussant ainsi le prestige et le statut du groupe dominant. En pareil cas, celui-ci pouvait avoir été mis en place en raison de ses connaissances particulières en métallurgie; ou de son autorité sur les artisans indispensables; ou, simplement, du besoin ressenti par la communauté d'être gouvernée à la suite de l'accroissement de la population dans un environnement particulièrement favorable.

Passant de l'hypothèse à la certitude, le seul secteur où nous soyons en mesure d'affirmer, avec conviction, l'existence d'un royaume au cours de la période considérée se situe à la limite occidentale du Soudan, là où le royaume du Ghana existait, sans conteste, en + 700; là où il est possible qu'il ait été en « devenir » pendant près d'un millier d'années. Les raisons de sa croissance, on les trouve dans la possession de précieuses richesses minérales: le cuivre, le fer et l'or (pour respecter l'ordre probable de leur exploitation), dans son contrôle du commerce du sel et, probablement, dans sa localisation dans une aire où se développait précocement un mode de vie agricole, tel qu'il ressort du contexte de Tichitt. Le prochain volume s'attachera à une étude approfondie de cet Etat, mais il est probable que la coexistence dans le temps de la croissance du Ghana antique, de l'érection des mégalithes de Sénégambie et des somptueux tertres funéraires du Sénégal, ne peut s'expliquer par une simple coïncidence — sans doute ces manifestations font-elles partie d'un même contexte d'expansion économique.

Ainsi que nous l'avons vu dans les précédents chapitres, la période qui se termine n'a pas connu la conclusion uniforme de l'Afrique du Nord; cependant, la conquête de celle-ci par les Arabes ne laissera pas d'avoir sur l'Afrique occidentale et l'Afrique orientale des conséquences importantes — que ce soit directement ou indirectement. Nous avons vu que vers + 800 la plus grande partie de l'Afrique était fermement installée dans l'Age du fer. Les lisières de la forêt dense étaient peu à peu dégradées par l'avance de l'agriculture, en Afrique occidentale comme au sud de l'Afrique centrale. La population augmente. La première phase de la révolution agricole a largement contribué à la rapide expansion de petits groupes d'agriculteurs-laboureurs qui récoltent probablement une part de leurs protéines en utilisant les méthodes antiques, et plus qu'éprouvées, de leurs ancêtres de l'Age de pierre, adeptes de la chasse et de la cueillette. Presque tout leur équipement de chasse est resté celui de leurs prédécesseurs: filets, hameçons d'os et de corne, lances et flèches de bois; peut-être même ces flèches sont-elles encore armées de barbes, fournies par des microlithes ou les extrémités aiguisées de cornes d'antilopes, ou de toute autre substance similaire. Ici et là, l'équipement de chasse est complété par des pointes de flèches en fer, plus coûteuses mais plus efficaces, et des hameçons plus vite façonnés. L'essentiel de leur mythologie et de leur religion doit aussi leur venir de leurs lointains ancêtres, mais, la vie tendant à se stabiliser, ils se tournent vers de nouvelles croyances fondées sur les mystères de l'agriculture et du travail des métaux. Il est probable que certaines de ces croyances leur aient été transmises par ceux-là même qui les ont initiés aux nouveaux mystères. Les fermiers de

l'Age du fer deviennent plus entreprenants ; ils moulent des poteries, taillent des tambours, tressent des paniers, fondent le fer, forgent des outils. Leur religion se concentre sur des déités créatrices, et leurs systèmes de croyances tendent à assurer la délivrance des vicissitudes de la nature auxquelles les agriculteurs sont le plus vulnérables. Il est non moins probable que leurs rites et leur musique deviennent plus complexes ; leur culture matérielle, plus diversifiée ; leur sens de la tradition et de la pérennité sociale, plus fermement établi. Des changements fondamentaux viennent de se produire dans la société. Ils exerceront, en fin de compte, leur influence sur toutes les périodes postérieures de l'histoire africaine.

ANNEXE

Le peuplement de l'Egypte ancienne et le déchiffrement de l'écriture méroïtique

Colloque, le Caire 28 janvier-3 février 1974
Rapport de synthèse[1]

Le colloque s'est déroulé en deux temps: la première partie du 28 au 31 janvier 1974 a été consacrée au « Peuplement de l'Egypte ancienne »; la seconde partie a porté sur « Le déchiffrement de l'écriture méroïtique »; elle a eu lieu du 1er au 3 février 1974.

Y ont participé :

Professeur Abdelgadir M. Abdalla (Soudan); Professeur Abu Bakr (Egypte); Mme N. Blanc (France); Professeur F. Debono (Malte); Professeur Cheikh Anta Diop (Sénégal); Professeur G. Ghallab (Egypte); Professeur L. Habachi (Egypte); Professeur R. Holthoer (Finlande); Mme J. Gordon-Jacquet (USA); Professeur S. Husein (Egypte); Professeur W. Kaiser (Allemagne); Professeur J. Leclant (France); Professeur G. Mokhtar (Egypte); Professeur R. el-Nadury (Egypte); Professeur Th. Obenga (République populaire du Congo); Professeur S. Sauneron (France); Professeur T. Säve-Söderbergh (Suède); Professeur P.L. Shinnie (Canada); Professeur J. Vercoutter (France).

Les professeurs Hintze (République démocratique allemande), Knorossov, Piotrovski (URSS) et Ki-Zerbo (Haute-Volta) avaient été invités mais se sont fait excuser.

Conformément aux décisions du Comité scientifique, le professeur J. Devisse, rapporteur du Comité, était présent et a établi le rapport final du Colloque.

1. Il s'agit ici d'une version abrégée du rapport final du colloque, version établie par le rapporteur du Comité scientifique international, à la demande du Comité, aux fins d'insertion dans le présent volume. Les Actes du colloque ont été publiés dans la série: Histoire générale de l'Afrique — Etudes et Documents 1, Unesco — Paris 1978.

L'Unesco était représentée par M. Maurice Glélé, spécialiste du programme, Division de l'étude des cultures, représentant le Directeur général, et Mme Monique Melcer, Division de l'étude des cultures.

Colloque sur le peuplement de l'Egypte ancienne

Le débat avait été préparé par deux documents préalablement demandés par l'Unesco au professeur J. Vercoutter et à Mme N. Blanc[2].

La discussion a connu trois étapes importantes:

— Résumé des documents introductifs
— Déclarations liminaires de la plupart des participants
— Débat général

Résumé des documents introductifs

J. Vercoutter développe quelques points de son rapport écrit et apporte quelques compléments:

I. *a)* L'anthropologie physique, malgré des progrès récents, fournit, sauf en Nubie, trop peu d'informations en qualité et en quantité. Ces renseignements ne sont homogènes ni dans le temps ni dans l'espace; les historiens sont souvent en désaccord sur leur interprétation, aussi bien d'ailleurs que sur les méthodes utilisées.

Les recherches sont encore très superficielles dans plusieurs régions: pour l'ensemble du Delta pendant le prédynastique et le protodynastique, pour la Haute-Egypte avant le néolithique et le protodynastique. De même, sont encore très mal étudiées les liaisons anciennes entre le Sahara, le Darfour et le Nil. Les travaux sont de ce point de vue en retard sur ceux qui ont été menés en Afrique du Nord ou dans la zone syro-palestinienne.

Dans l'état actuel des choses, rien ne permet d'affirmer que les populations du nord de l'Egypte aient été différentes de celles du sud. De même, la coupure entre paléolithique et néolithique est-elle probablement due à l'insuffisance actuelle des recherches dans ce domaine.

b) L'iconographie est insuffisamment exploitée et elle l'est mal; les études faites reposent essentiellement sur des critères culturels. Or, cette iconographie a des caractères très expressifs à partir de la XVIIIe dynastie.

c) Rappel des deux thèses en présence dans leur formulation extrême:

— l'Egypte ancienne est peuplée de leucodermes, même si leur pigmentation est foncée et peut aller jusqu'au noir dès le prédynastique. Les Nègres n'apparaissent qu'à partir de la XVIIIe dynastie. A partir du protodynastique, il y aurait, pour les uns, maintien du peuplement préalable, pour les

2. Ces documents figurent en annexe du Rapport final de 1974.

autres, apparition d'apports étrangers à l'Afrique qui auraient modifié profondément les conditions de vie culturelle ;
— l'Egypte ancienne était peuplée, « des balbutiements néolithiques à la fin des dynasties indigènes », par des Noirs d'Afrique.
II. *a)* Sensible au fait que, pour des raisons elles-mêmes historiques, l'histoire des vallées du Nil a été décrite à partir du postulat qu'il existait une vallée égyptienne civilisée et riche en témoignages historiques et une vallée plus méridionale, noire et primitive, relevant du seul domaine de l'anthropologie, Mme Blanc souhaiterait rééquilibrer la recherche historique dans l'ensemble de la Vallée. Cela suppose que l'on renonce aux méthodes historiques traditionnelles pour élargir l'enquête à une méthodologie nouvelle. Mme Blanc voit dans les travaux entrepris en Nubie, depuis deux décennies environ, une première ouverture vers le réexamen de la question posée à ce colloque.

b) Soucieuse de dégager l'histoire de la vallée du Nil de la vision traditionnelle qui procède toujours du Nord au Sud, du « plus civilisé » au « moins civilisé », Mme Blanc attire l'attention sur les régions nilotiques situées entre le 23e parallèle et les sources du fleuve en Ouganda. Elle introduit dans cet examen une division, pour elle radicale aujourd'hui sur le plan écologique : celle du 10e parallèle, où s'est arrêtée la progression de l'islam.

Entre le 23e et le 10e parallèle, le Nil, utilisable comme voie de circulation, aurait pu semble-t-il jouer un rôle comparable à celui qu'il a joué plus au nord, en Egypte. Il n'en est rien et les conditions écologiques dans cette section du cours du fleuve en sont sans doute d'abord responsables.

Ce constat conduit Mme Blanc à s'interroger, d'une manière globale, sur l'apport respectif des sédentaires et des nomades dans toute la zone considérée. Mais surtout, après avoir reconstitué l'histoire du peuplement depuis l'arrivée des Arabo-musulmans, à examiner les hypothèses relatives au peuplement de cette même zone antérieurement à cette arrivée. L'auteur souligne que l'axe nilotique a offert une voie de communication avec l'Afrique occidentale et subsaharienne et qu'on peut formuler l'hypothèse que les civilisations qui s'y sont développées pourraient être véritablement africaines et non point des civilisations intermédiaires entre monde méditerranéen et Afrique noire.

Le Darfour à l'ouest, dont on connaît mal l'organisation sociale et politique avant le XVIIe siècle, a cependant joué un rôle important comme pôle régional de développement économique.

A l'est, la région de Sennar où vivent les Funj, a été le siège d'un « sultanat noir », qui n'était ni arabe ni musulman à l'origine.

La zone occupée entre Nil et mer Rouge par les Bedja ne permet guère la sédentarisation, tant les conditions écologiques y sont rudes.

Au sud du 10e parallèle, les conditions écologiques sont totalement différentes. Des populations « bloquées » y vivent sur lesquelles ni l'archéologie ni les traditions orales n'apportent encore d'informations. Les hypothèses sur le peuplement et l'histoire de cette zone sont aujourd'hui très peu fondées et il faut gagner des régions plus méridionales, en Afrique orientale dans la zone interlacustre, pour retrouver des enquêtes historiques relativement avancées.

Déclarations liminaires des participants

I. Le professeur Säve-Söderbergh donne quelques informations sur les fouilles Scandinaves au Soudan (1960-1964). Ces fouilles établissent les interrelations de la vallée du Nil avec l'Afrique septentrionale et saharienne. Les publications[3] portent entre autres sur 7 000 dessins rupestres et sur l'analyse de 1546 individus humains découverts. Van Nielsen (vol. IX) a établi les relations entre les groupes A, C, Nouvel Empire, etc. Les comparaisons donnent des résultats différents selon que l'on utilise seulement la craniométrie ou l'ensemble des facteurs anthropologiques et technologiques. Les enquêtes d'anthropologie physique et iconographiques permettent de dire qu'il y a eu migration des Sahariens *et* de groupes venant du Sud; les uns et les autres ont eu de grands rapports avec les anciens Egyptiens. Pour le mésolithique, les comparaisons portent sur moins d'une centaine de squelettes: c'est insuffisant pour conclure valablement. On obtient des résultats plus précis pour le néolitique.

Il n'est plus possible aujourd'hui de s'attacher à la notion désuète de race pour caractériser la population de l'Egypte ancienne. Il convient, bien davantage, d'étudier les relations de l'homme avec son environnement écologique.

Différentes cultures, contemporaines les unes des autres mais isolées, peuvent cependant appartenir à un même *techno-complexe*. Par cette méthode nouvelle, il est confirmé que l'Egypte est africaine. Mais au-delà de ce résultat, bien des problèmes apparaissent. Nagada I et II n'appartiennent pas au même techno-complexe que la Nubie ou le Soudan contemporains. Au Soudan, une grande unité techno-complexe concerne la zone qui va de Kassala au Tchad et de Ouadi Haifa à Khartoum. Le groupe A constitue un autre techno-complexe plus récent de la I^re^ jusqu'à la III^e^ Cataracte et peut-être plus loin.

II. Le professeur Cheikh Anta Diop s'appuie très largement sur le texte du chapitre 1 de ce volume pour étayer son argumentation.

a) Sur le plan anthropologique, les travaux poursuivis après les découvertes du professeur Leakey conduisent à admettre que l'humanité a pris naissance en Afrique, dans la zone des sources du Nil. La loi de Gloger, qui s'appliquerait aussi bien à l'espèce humaine qu'aux autres, veut que les animaux à sang chaud qui se développent sous un climat chaud et humide aient une pigmentation noire (eumélanine). Le premier peuplement humain de la Terre était donc ethniquement homogène et négroïde. De la zone primordiale, le peuplement a gagné d'autres régions de la terre par deux voies exclusivement: la vallée de Nil et le Sahara.

Dans la vallée du Nil, ce peuplement a eu lieu du sud au nord, du paléolithique supérieur au protohistorique, dans un mouvement progressif. La totalité de la population égyptienne d'origine prédynastique était nègre, à l'exception d'une infiltration d'éléments nomades blancs.

3. Voir: Scandinavian Joint Expedition to Sudanese Nubia. Publications (en particulier, Vol. 1, Rock Pictures; Vol. 2, Preceramic Sites; Vol. 3, Neolithic and A-Group Sites et Vol. 9, Human Remains).

Même le Dr Massoulard conclut que, peut-être, la population ancienne de l'Egypte se composait d'au moins trois éléments raciaux différents : des Négroïdes pour plus d'un tiers, des « Méditerranéens » et des Cromagnoïdes. Le professeur Diop en retire la conclusion que le fonds de la population égyptienne était nègre à l'époque prédynastique, ce qui renverse la thèse selon laquelle l'élément nègre se serait infiltré en Egypte tardivement.

Pour les époques très anciennes où n'existait pas encore la momification, Elliot Smith a découvert des fragments de peau sur les squelettes. Ces fragments, affirme le professeur Diop, contiennent une quantité suffisante de mélanine pour caractériser une peau de Nègre.

Soucieux d'apporter des preuves positives, le professeur Diop a étudié un ensemble de préparations examinées en laboratoire à Dakar. Il s'agit d'échantillons de peau prélevés sur les momies provenant des fouilles de Mariette. Ils révèlent tous — et le professeur Diop propose l'examen des échantillons aux spécialistes présents — la présence d'un taux de mélanine considérable entre épiderme et derme. Or, la mélanine, absente des peaux des leucodermes, se conserve, contrairement à ce qui est souvent affirmé, des millions d'années, comme l'ont révélé des peaux des animaux fossiles. Le professeur Diop souhaite être mis en mesure d'effectuer le même type de recherche sur les peaux des pharaons dont les momies sont conservées au musée du Caire.

Il souligne encore que les mensurations ostéologiques et l'étude des groupes sanguins complètent les possibilités d'une enquête anthropologique décisive. Il est remarquable, par exemple, que les Egyptiens d'aujourd'hui, surtout en Haute-Egypte, appartiennent au même groupe sanguin B que les populations d'Afrique occidentale et non au groupe A2 caractéristique de la race blanche.

b) Iconographie : A partir d'un important dossier iconographique et des définitions qu'on a pu lire dans cet ouvrage, le professeur Diop demande que l'on ne s'arrête pas à des détails différenciant, par exemple, certains Noirs d'autres personnages, dans une même tombe : il s'agit là d'une différence de représentation d'origine sociale. Les gens du peuple sont distingués iconogra-phiquement des représentants de la classe dominante.

c) Abordant ensuite les témoignages apportés par les *sources antiques*, le professeur Diop affirme que les auteurs grecs et latins ont parlé des Egyptiens comme de Nègres. Il invoque le témoignage d'Hérodote, Aristote, Lucien, Apollodore, Eschyle, Achille Tatius, Strabon, Diodore de Sicile, Diogène Laerce, Ammien Marcellin. L'érudition moderne, dit-il, refuse de prendre ces textes en considération. Un auteur du XVIIIe siècle, Volney, cependant, parle encore des Egyptiens en les considérant comme des Nègres. Les traditions bibliques elles aussi classent l'Egypte dans l'héritage de Cham. Le professeur Diop met en cause l'égyptologie, née de l'impérialisme, et qui a voulu nier tous les faits qu'il vient de rappeler.

d) Ensuite le professeur Diop étudie la manière dont les Egyptiens se sont eux-mêmes décrits. Ils n'avaient qu'un mot pour ce faire : *kmt*[4] « terme le plus fort qui existe en langue pharaonique pour indiquer la noirceur » et que le professeur Diop traduit par « les Nègres ». De ce fait, ce hiéroglyphe n'est pas écrit avec des écailles de crocodile mais avec un morceau de bois charbonneux. Le professeur Diop étudie le cas de mots composés à partir de *kmt*. C'est en s'appelant eux-mêmes *kmtjw* (*kemtiou*) que les Egyptiens se distinguaient des autres peuples. Mais, dit le professeur Diop, les Egyptiens ne se distinguaient pas des Nubiens par une qualification relative à la couleur. Enfin, « noir » qualifie les principaux dieux égyptiens : Osiris, Apis, Min, Thot, Isis. Au contraire, Seth est qualifié de rouge comme tous les êtres maléfiques.

III. Le professeur Shinnie a consulté, avant de venir à cette réunion, les spécialistes canadiens d'anthropologie physique. Il leur a soumis les thèses dont il est fait mention dans le rapport préliminaire du professeur Vercoutter. Ils ont considéré que la discussion sur ces thèses, dans leur forme rigide et absolue, constitue un pas en arrière d'une trentaine d'années et ne peut conduire qu'à quelques coups d'épée dans l'eau.

IV. Le professeur Debono apporte, dans un exposé détaillé, les informations qu'on a pu lire dans le volume I.

V. Le professeur Leclant insiste, tout d'abord, sur le caractère africain de la civilisation égyptienne. Mais il convient de bien distinguer, comme l'a fait le professeur Vercoutter, « race » et culture.

L'anthropologie physique, en Egype, n'en est qu'à ses débuts. On ne peut s'en tenir aux enquêtes totalement dépassées de Chantre, d'Elliott Smith, de Sergi ou du Dr Derry. Il y a déjà eu, par contre, d'importantes mises au point comme celle de Wierczinski[5]. Il faut aussi souligner l'intérêt porté à l'anthropologie physique par les groupes qui ont travaillé en Nubie. Si bien que, paradoxalement, la Nubie « pauvre » risque d'être déjà bien mieux connue que l'Egypte dans ce domaine[6]. Désormais, les missions accordent une grande place aux études ostéologiques, ce qui constitue une heureuse nouveauté[7].

Sur le plan culturel, il convient de prêter une grande attention aux gravures rupestres qui forment une très vaste unité, de la mer Rouge à l'Atlantique. Ces traces ont été laissées par des couches culturelles successives, provenant de peuples chasseurs, pasteurs ou autres.

Le problème du peuplement de l'Egypte ancienne est considérable et ne peut être résolu, pour le moment, par une approche synthétique encore très

4. Le mot est à l'origine du mot « chamite » qui a proliféré depuis. Il serait aussi passé dans la Bible sous la forme KAM.

5. *Bulletin de la Société de géographie d'Egypte*, 31, 1958, pp. 73-83.

6. Le professeur LECLANT cite les études de NIELSEN, STROUHAL, ARMELAGOS, de Mmes ROGALSKY, PROMINSKA, CHEMLA, BILLY.

7. Important article récent : D.P. VAN GERVEN, D.S. CARLSON et G.J. ARMELAGOS, « Racial History and Biocultural Adaptation of Nubian Archaeological Populations », *Journal of African History*, 14, 1973, pp. 555-564.

prématurée. Il convient de l'étudier par examens fractionnés et précis. Pour cela, le concours de spécialistes de disciplines non représentées au colloque est indispensable. Seuls sont présents des historiens « généralistes » capables de rassembler et de synthétiser les informations fournies par les spécialistes ; et ces informations sont, pour le moment, très insuffisantes.

En tout cas, il est archaïque de recourir à des autorités aujourd'hui totalement dépassées, telles que Lepsius ou Petrie. Si on peut leur rendre un hommage « historique », l'égyptologie a beaucoup progressé depuis leurs travaux.

Quant aux témoignages iconographiques, le seul problème est de savoir comment les Egyptiens se sont situés eux-mêmes par rapport aux autres hommes. Ils s'appellent eux-mêmes *rmt* (Rame), c'est-à-dire « les hommes » ; les autres constituent le chaos réparti selon les quatre points cardinaux. Par exemple, les statues de prisonniers de Saqqarah (VI^e^ dynastie, 2300 avant notre ère) se répartissent entre gens du nord (Asiatiques, Libyens) et gens du sud (Nubiens, Nègres). Sous les sandales de Pharaon, des types stéréotypés d'hommes du nord (Blancs) et du sud (Nègres) confirment cette représentation.

VI. Le professeur Ghallab parle des éléments successifs que l'on peut identifier dans le peuplement de l'Afrique, du paléolithique au III^e^ millénaire avant notre ère.

En Afrique du Nord-Est, pour le second âge pluvial, on trouve une grande quantité d'objets de pierre dans la vallée du Nil et les oasis. Le professeur Ghallab distingue, au mésolithique, au moins six groupes ethniques dans le peuplement égyptien unis cependant par une culture homogène. Pour lui, à l'époque paléolithique, l'humanité était plus ou moins homogène et « caucasienne » ; les premiers types nègres en Afrique sont l'homme d'Asselar et celui d'Ondurman. Au paléolithique tardif, la race noire s'est manifestée de l'Atlantique à la mer Rouge. Mais parmi les premiers Egyptiens on a retrouvé la trace de « Bushmen » dont certaines caractéristiques étaient transformées par suite de leur adaptation à l'écologie méditerranéenne. Il reste encore des vestiges aujourd'hui de ce type « Bushmen » dans la population égyptienne. Une culture nègre n'apparaît vraiment qu'au néolithique.

VII. Pour le professeur Abdelgadir M. Abdalla, il importe peu de savoir si les Egyptiens anciens étaient noirs ou « négroïdes » : l'important est le degré de civilisation auquel ils sont parvenus.

L'iconographie montre, pour Napata, que les créateurs de cette culture n'avaient rien de commun avec les Egyptiens : les caractères anatomiques sont tout à fait différents. Si les Egyptiens sont noirs, que sont alors les hommes de la culture de Napata ?

Dans le domaine de la linguistique, *km* (Kern) ne veut pas dire « Noir » et ses dérivés ne se réfèrent pas à la couleur des individus. Le professeur Abdalla effectue à son tour une démonstration linguistique pour illustrer sa thèse différente de celle du professeur Diop. Il conclut que la langue égyptienne n'est pas une langue africaine directe : elle appartient à un groupe

protosémitique et de nombreux exemples peuvent être cités à l'appui de cette définition. Pour le professeur Abdalla, les exemples linguistiques fournis par le professeur Diop ne sont ni convaincants ni concluants et il est dangereux d'associer rigoureusement une langue à une structure ethnique ou à un individu. Il est équivoque d'effectuer la comparaison entre une langue morte et des langues vivantes; les similarités signalées sont accidentelles et l'on ne connaît pas, pour le moment, l'évolution des langues africaines anciennes. Les preuves fournies de parenté plaident bien plus en faveur de la dispersion de l'égyptien ancien en Afrique que de sa parenté avec les langues africaines actuelles. Pourquoi n'y aurait-il de parenté qu'entre l'égyptien ancien et le wolof et pas entre l'égyptien ancien et le méroïtique par exemple? Or la langue de Napata et l'égyptien sont aux antipodes l'un de l'autre.

Le professeur Abdalla souhaite que l'enquête soit poursuivie avec rigueur.

a) Il lui paraît impossible d'établir une corrélation automatique entre un groupe ethnique, un système économico-social et une langue.

b) Il est impossible d'aboutir à des conclusions de valeur scientifique en travaillant à « grande échelle ». L'histoire ne montre guère d'exemples purs de grandes migrations qui ne soient accompagnées de grandes transformations culturelles.

c) Le « Nègre » n'est pas une notion claire aujourd'hui pour l'anthropologie physique. Le squelette ne permet pas de savoir quelle était la couleur de la peau. Seuls les tissus et la peau elle-même sont importants.

d) Il est urgent de s'attaquer à l'étude de la paléopathologie et des pratiques funéraires.

VIII. Le professeur Sauneron intervient au cours d'une vive controverse entre les professeurs Abdalla et Diop, sur le plan linguistique. Le professeur Sauneron expose qu'en égyptien *km* signifie Noir; le féminin *kmt* signifie Noire; le pluriel est *kmu* (*Kernu*): Noirs, ou *kmwt*: Noires.

Une forme *kmtyw* ne peut désigner que deux choses: « ceux de *Kmt*», « les habitants de *Kmt*» (« le pays noir »). C'est un nisbé formé sur un terme géographique devenu nom propre; il n'est pas nécessairement « ressenti » avec son sens original (comparer avec Francs, France, Français).

Pour dire « les Noirs », les Egyptiens auraient dit *Kmt* ou *Kmu*, pas *Kmtyw*. Ils n'ont d'ailleurs jamais utilisé ce terme de couleur pour désigner les Noirs d'Afrique intérieure qu'ils ont connus à partir du Nouvel Empire; ni d'ailleurs plus largement utilisé les termes désignant les couleurs pour distinguer les peuples.

IX. Le professeur Obenga reprend à son tour la démonstration linguistique commencée par le professeur Diop[8].

8. Le texte intégral, tel qu'il a été communiqué au rapporteur, par le professeur OBENGA, figure en Annexe II du Rapport final du Colloque.

a) Après avoir critiqué la méthode du professeur Greenberg en s'appuyant sur les travaux récents du professeur Istvan Fodor[9] et noté que, depuis les travaux de Ferdinand de Saussure, « il est acquis que pour relier deux ou plus de deux peuples culturellement, les preuves linguistiques sont les plus évidentes », le professeur Obenga cherche à prouver l'existence d'une parenté linguistique génétique entre l'égyptien (ancien égyptien et copte) et les langues négro-africaines modernes.

Il faut, avant toute comparaison, se garder de confondre parenté linguistique typologique qui ne permet pas de retrouver l'ancêtre prédialectal commun aux langues comparées, et parenté génétique. Par exemple, l'anglais moderne s'apparente, du point de vue typologique, au chinois; mais du point de vue génétique, ces deux langues appartiennent à des familles linguistiques différentes. De même, le professeur Obenga rejette comme un non-sens linguistique la notion de langue mixte.

La parenté génétique cherche à établir les lois phonétiques découvertes par comparaison de morphèmes et de phonèmes des langues rapprochées. A partir des correspondances morphologiques, lexicologiques et phonétiques ainsi retenues, il s'agit de restituer des formes antérieures communes. Ainsi a-t-on procédé, abstraitement, à la restitution d'un « indo-européen » théorique qui a servi de modèle opérationnel. Il est significatif d'une macrostructure culturelle commune à des langues qui ont ensuite évolué séparément. Il est légitime d'appliquer le même traitement aux langues africaines. L'égyptien ancien joue dans ce cas le rôle que joue le sanscrit pour les langues indo-européennes. La discontinuité géographique conduit à exclure l'hypothèse de l'emprunt dans les temps anciens.

b) Rencontres typologiques importantes, d'ordre grammatical: genre féminin formé à l'aide du suffixe *t*, pluriel des substantifs par suffixation d'un *w* (ou *u*). Formes complètes et rencontres entre l'égyptien ancien et bon nombre de langues africaines: entre l'égyptien et le wolof, la superposition est totale.

De cette série de démonstrations, le professeur Obenga tire la conclusion que les rencontres morphologiques, lexicologiques et syntaxiques obtenues constituent une preuve péremptoire de la parenté étroite de l'égyptien ancien et des langues négro-africaines d'aujourd'hui. De telles rencontres sont impossibles entre le sémitique, le berbère et l'égyptien.

On en vient ensuite aux comparaisons portant sur le verbo-nominal « être »: la forme archaïque connue du bantu est ici la même que celle de l'égyptien ancien le plus archaïque. L'analyse des morphèmes négatifs, du futur emphatique, des particules de liaison conduit aux mêmes conclusions que dans les cas précédents. Il existe donc, pour le professeur Obenga, la possibilité de retrouver une structure génétique commune.

c) Le professeur Obenga en vient à ce qu'il estime le plus intéressant dans la comparaison entreprise.

9. Istvan FODOR, *The problems in the classification of the African languages*, Center for Afro-asian Research of the Hungarian Academy of Sciences, Budapest, 1966, 158 p.

La comparaison porte maintenant sur des mots: palme, esprit, arbre, lieu. Et aussi sur de petits phonèmes: par exemple *km* (*Kern*), noir en égyptien ancien, donne *Kame kenti*, *kem* en copte, *ikama* en bantu (avec le sens de charbonné par excès de combustion), *kame* en azer (cendre); *Romé* (homme en égyptien ancien) donne *lomi* en bantu… Les mêmes phonèmes ont les mêmes fonctions dans les diverses langues comparées.

Pour le professeur Obenga, l'ensemble de ces comparaisons permet de dégager à l'avenir un « négro-égyptien », comparable à l'« indo-européen ». C'est dans ce contexte, à partir de la certitude qu'existe un univers culturel commun entre toutes ces langues, que peuvent valablement se développer les enquêtes futures.

X. Le professeur Gordon-Jaquet déclare que l'on pourrait peut-être faire intervenir l'étude de la toponymie égyptienne pour étayer l'assertion suivant laquelle il ne s'est produit en Egypte aucune immigration ou invasion massive de populations étrangères depuis l'époque néolithique au moins. Les noms de lieu sont extrêmement vivaces et chacun des groupes linguistiques qui se succèdent dans une région y laisse sa marque sous la forme de toponymes, plus ou moins nombreux suivant sa propre importance numérique et la durée de sa prédominance dans la région. Tout apport permanent important qui serait venu de l'extérieur s'ajouter à la population égyptienne n'aurait pas manqué de se refléter dans la toponymie du pays. Or, ce n'est pas le cas. La toponymie égyptienne est extrêmement homogène: elle se compose de noms dont l'étymologie peut, dans presque tous les cas, s'expliquer par la langue égyptienne elle-même. Ce n'est qu'à la période ptolémaïque et plus tard encore, après la conquête arabe, que des noms d'origine grecque et arabe sont venus s'ajouter au fonds de noms égyptiens. Ce n'est que dans les régions périphériques, Nubie, Oasis occidentales et Delta oriental, c'est-à-dire dans les régions qui se trouvaient directement en contact avec des peuples voisins parlant d'autres langues, que l'on trouve des noms dont l'étymologie peut se rattacher à ces langues étrangères.

XI. Le professeur Devisse abandonne un instant sa fonction de rapporteur pour communiquer au colloque les résultats d'une enquête iconographique[10].

L'examen de trois manuscrits [11] fournit des représentations d'Egyptiens noirs qui méritent qu'on s'y arrête. Lorsqu'on élimine la part de la tradition biblique (descendance de Cham) des représentations allégoriques antiquisantes (Hadès, la Nuit), il reste qu'une proportion variable des Egyptiens représentés l'est sous les traits et la couleur de Noirs. Certes, dans quelques cas, il s'agit de serviteurs. Mais, et sur ce point les scènes retenues sont extrêmement intéressantes, il s'agit aussi d'Egyptiens libres. Certains — un tiers environ des participants — sont à la table de Joseph qui offre un banquet à

10. Cette très large enquête internationale donnera lieu à une publication en plusieurs volumes au cours de l'année 1976. L'enquête a été menée par la Fondation Ménil (Houston, Etats-Unis) dont une antenne à Paris a centralisé une énorme documentation iconographique.
11. Paris BN Nouvelles Acquisitions latin 2334 (VI-VII^{e} ?). Vatican grec 747 (XI^{e}) Vatican grec 746 (XII^{e}).

ses frères israélites, placés à une autre table; d'autres participent à la vente de Joseph à Putiphar, représenté, lui, comme Blanc. Sans doute le côté le plus remarquable de cette iconographie, toujours très réaliste dans les détails, consiste-t-il dans le costume spécifique de ces Egyptiens noirs (en particulier dans l'Octateuque du XI^e siècle). Nettement différenciés d'Egyptiens porteurs de barbes et de turbans, les Noirs portent souvent la lance et sont vêtus d'une « peau de panthère » qui laisse l'épaule droite nue. Ces remarques sont d'autant plus intéressantes que les contacts entre Byzantins et Egyptiens étaient importants, à l'époque fatimide, et que les représentations en cause sont beaucoup plus réalistes, justement, pour cette époque que dans le cas du manuscrit plus ancien.

L'interprétation de ces documents est très difficile: ils font référence à la fois au fonds culturel byzantin et à la tradition biblique. Il n'en reste pas moins qu'ils apportent, de l'Egyptien « vu du Nord », une image non conforme à la thèse « leucoderme » uniforme.

Discussion générale

Le débat général a fait ressortir, à des degrés divers, le désir chez quelques participants de procéder, dans l'état actuel des connaissances, à des macro-analyses relatives à l'ensemble de l'histoire ancienne de l'Egypte, voire parfois à l'échelle du continent africain; chez d'autres, au contraire, le souci de développer encore considérablement les micro-analyses géographiques, par discipline ou interdisciplinaires, est apparu comme un réflexe de prudence nécessaire.

Analyse chronologique des résultats acquis

Le professeur Cheikh Anta Diop a amorcé la discussion sur ce point. Depuis le paléolithique supérieur, l'humanité a enregistré une disparition progressive de son homogénéité initiale; la population de l'Egypte n'a ni plus ni moins d'homogénéité que celle des autres zones du monde. Les origines actuellement reconnues de l'humanité se situent 5 300 000 avant l'époque actuelle (BP); ces origines sont africaines.

Vers 150 000 avant notre ère, est apparu l'homo sapiens. Celui-ci peupla progressivement toutes les parties alors habitables du bassin du Nil. Les hommes égyptiens de ce moment étaient des Noirs.

Rejetant la thèse opposée, rappelée par le professeur Vercoutter dans son rapport concernant le peuplement de l'Egypte à l'époque prédynastique, le professeur Diop déclare que les 33% d'Egyptiens « leucodermes à peau plus ou moins foncée pouvant aller jusqu'au noir » sont en fait des Noirs, au même titre que les 33% de métis; ajoutant les derniers 33% du D^r Massoulard, reconnus pour Noirs, le professeur Diop considère que l'ensemble de la population de l'Egypte était donc toujours noire au protodynastique.

Il confirme encore la thèse générale développée dans son exposé sur le peuplement noir et lentement métissé de l'Egypte. A un autre moment du débat, le professeur Diop précise même qu'en Haute-Egypte, les Noirs n'ont régressé qu'à partir de l'occupation perse.

Il complète enfin par deux remarques générales. L'une est relative à l'emploi du mot *negroïde* considéré comme inutile et péjoratif. L'autre concerne l'argumentation qui lui est opposée et qu'il estime négative, insuffisamment critique et non fondée sur des faits.

La thèse du professeur Diop a été refusée globalement par un seul participant.

Aucun des participants n'a explicitement déclaré qu'il soutenait l'ancienne thèse d'un peuplement « leucoderme à pigmentation foncée pouvant aller jusqu'au noir ». Le consensus à l'abandon de cette thèse ancienne n'a été que tacite.

De nombreuses objections ont été faites aux propositions du professeur Diop; elles révèlent l'étendue d'un désaccord qui est demeuré profond même s'il n'a pas été clairement exprimé. Ces objections partent, pour certaines séquences, du raisonnement proposé.

Pour les époques très anciennes — antérieures à ce que l'on appelle encore dans la terminologie française « néolithique » — les intervenants s'accordent pour considérer que les réponses sont très difficiles à dégager. Le professeur Debono note une grande identité de la culture à galets aménagés dans les diverses régions où elle a été découverte (Kenya, Ethiopie, Ouganda, Egypte). Il en est de même pour l'époque acheuléenne dont les bifaces sont semblables dans plusieurs régions africaines. Par contre l'industrie sangoenne retrouvée dans l'Afrique de l'Est montre une homogénéité qui se perd progressivement en remontant vers le nord. A Khor Abou Anga (île de Saï au Soudan), elle est assez complète dans les divers outils qu'elle comporte. A partir de Ouadi Haifa, elle perd, semble-t-il, plusieurs de ses éléments. En Egypte, elle garde une seule de ses caractéristiques typologiques, entre Thèbes et Dachour près du Caire.

Au Paléolithique moyen, le débitage Levallois avec des variantes moustéroïdes est fort différent en Egypte de celui des contrées africaines plus méridionales ou plus occidentales.

Avec le Paléolithique, pour des raisons que nous ignorons, probablement de caractère climatique et écologique nouveau, l'Egypte s'isole du reste de l'Afrique, au point de vue de l'industrie lithique. Elle crée des industries originales (Sébilien, Epilevalloisien ou Hawarien, Khargnien).

On assiste d'autre part à la même époque à un essai de pénétration étrangère par les Atériens de l'Afrique du Nord-Est, dont on a retrouvé les traces jusqu'au sud du Sahara. Ayant pénétré à l'oasis de Siwa et sur grande échelle à celle de Kharga, on constate un éparpillement dans la vallée du Nil. Leurs traces se retrouvent à Thèbes. D'autres documents de la même époque ont été notés au Ouadi Hamamat (désert oriental) à Esna, mêlés au Khargnien, à Dara au Djebel Ahmar, près du Caire et jusqu'au Ouadi Toumilat, au Delta oriental mélangé avec l'Epilevalloisien. Il y eut sans doute à cette occasion, sur petite échelle, des mélanges raciaux, rapidement absorbés par les autochtones.

Une intrusion aussi intéressante en Egypte, concernant les peuples étrangers, est celle des Natoufiens de Palestine, dont on connaissait depuis longtemps la présence à Hélouan près du Caire. Des prospections plus récentes

élargissent l'aire d'extension de cette peuplade. Les vestiges lithiques de ces Natoufiens au Fayoum, et au désert oriental, représentent une bande géographique s'étendant de l'est à l'ouest de la Vallée nilotique en ce point.

Le professeur Sauneron estime qu'en raison de la présence de galets aménagés dans les couches du Pléistocène ancien de la Montagne thébaine, on doit supposer que la présence humaine dans la vallée du Nil est très ancienne. Le professeur Ghallab expose que les habitants de l'Egypte, au Paléolithique, étaient des Caucasoïdes. Il dit aussi que les fouilles récentes ont montré l'existence de l'homme de type « Bushman » dans la population de la période prédynastique.

Le professeur Shinnie est d'accord pour admettre l'installation de l'homo sapiens, sans mention de la couleur de sa peau, et date d'environ 20 000 ans la sédentarisation de la population dans la vallée du Nil. Ensuite, des groupes humains différents sont venus de diverses régions augmenter cette population et en modifier la composition.

La discussion n'est pas moins vive pour les périodes néolithique et prédynastique.

Le professeur Abu Bakr insiste sur l'idée que les Egyptiens n'ont jamais été isolés des autres peuples. Ils n'ont jamais constitué une race pure et il n'est pas possible d'accepter l'idée qu'à l'époque néolithique, la population de l'Egypte était purement noire. La population égyptienne mêle, à l'époque néolithique, des hommes venus de l'ouest et de l'est, improprement appelés hamitiques. C'est aussi la thèse du professeur el-Nadury : les migrations venues de toutes les régions du Sahara ont assuré, au Néolithique, en s'infiltrant parmi les sédentaires installés dans le nord-ouest du Delta, un large mixage humain. Ensuite, il n'y a pas discontinuité dans le peuplement jusqu'à l'époque dynastique. Le site de Mérimdé montre, grâce à un abondant matériel archéologique clairement stratifié, que l'installation de la population a été progressive dans cette zone.

Le professeur Vercoutter exprime positivement sa conviction, en ce qui concerne le peuplement ancien de l'Egypte : pour lui, le peuple qui a occupé la vallée du Nil a toujours été mixte ; en particulier, à l'époque prédynastique, les apports sont nombreux de l'ouest et de l'est.

Pour l'époque prédynastique et le début de l'époque dynastique, un apport, qualifié de sémitique par le professeur el-Nadury, est venu du nord-est. Comme le professeur Abu Bakr, le professeur el-Nadury est frappé par le fait que, pendant la première dynastie, des fortifications ont été construites à Abydos qui cherchaient probablement à empêcher l'immigration depuis le sud vers le nord.

Le professeur Abu Bakr cite comme exemple de la présence de « non-Noirs » en Egypte le cas de la femme de Chéops aux cheveux jaunes et aux yeux bleus. Sur ce point, le professeur Cheikh Anta Diop pense que ce cas isolé montre qu'il s'agit d'une exception.

Le professeur Obenga apporte d'importants compléments en cours de discussion et souligne l'intérêt des sources écrites antiques, relativement à la population de l'Egypte. Hérodote, dans un passage relatif aux Colches, que

ni l'érudition moderne ni la critique comparative des manuscrits ne contestent, cherche à montrer par une argumentation critique que les Colches sont semblables aux Egyptiens : « Ils parlent de la même manière qu'eux, ils sont les seuls à pratiquer, comme les Egyptiens, la circoncision, ils tissent le lin comme les Egyptiens ; ces ressemblances s'ajoutent à deux autres caractères communs, la couleur noire de la peau et les cheveux crépus. »

Le professeur Leclant soutient que les auteurs anciens utilisent l'expression « face brûlée » pour les Ethiopiens, les Nubiens et les Noirs, non pour les Egyptiens.

Le professeur Obenga répond que les Grecs employaient le mot Noir (melas) pour les Egyptiens. Le professeur Vercoutter demande dans quel contexte exact Hérodote en parle à trois reprises, à propos de l'origine des Colches, lorsqu'il évoque l'origine des crues du Nil et lorsqu'il parle de l'oracle de Zeus Amon.

Pour le professeur Leclant, l'unité du peuple égyptien n'est pas d'ordre racial mais culturel. La civilisation égyptienne a été stable durant trois millénaires ; les Egyptiens se sont définis eux-mêmes comme *remet* (Romé en copte) en distinguant, spécialement par l'inconographie, les peuples du Nord et ceux du Sud différents d'eux. Le professeur Obenga conteste que par le mot *remet* les Egyptiens se distinguent sur le plan racial de leurs voisins ; il s'agit, pour lui, d'une distinction de même nature que celle qui conduisait les Grecs à se différencier des autres peuples, désignés comme Barbares.

Le professeur Leclant note que des traits paléoafricains importants méritent d'être étudiés dans la vie culturelle de l'Egypte. Il cite par exemple le babouin du dieu Thot et la constance, dans l'iconographie, de peaux de « panthère » comme vêtement rituel lors du culte que rend Horus à Osiris. Mais, pour le professeur Leclant, le peuple égyptien, culturellement stable pendant trois millénaires, n'est pas plus blanc que nègre.

Le professeur Sauneron met en cause la notion même d'homogénéité du peuplement, surtout si l'on parle de cette homogénéité depuis la première apparition de l'homme en Egypte jusqu'à l'époque prédynastique. Dans l'état actuel des connaissances, pour le professeur Sauneron, l'hétérogénéité du peuplement de l'Egypte est indiscutable.

La conclusion des experts qui n'admettent pas la théorie d'un peuplement uniforme de la vallée du Nil des origines jusqu'à l'invasion perse, énoncée par les professeurs Cheikh Anta Diop et Obenga, est que le peuplement de base de l'Egypte est mis en place au Néolithique, en grande partie en provenance du Sahara et qu'il unit des hommes venus du nord et du sud du Sahara et différenciés par leur couleur. A cette autre théorie, les professeurs Diop et Obenga opposent la leur, qui souligne l'unité du peuplement de la vallée par des Noirs et les progrès de ce peuplement du sud au nord.

Existence ou non-existence de migrations importantes vers la vallée du Nil

Sur ce point les travaux du Colloque sont demeurés fort confus. Plus d'un débat n'a pas été mené à son terme.

En général, les participants estiment qu'il faut renoncer au schéma des « grandes migrations » pour expliquer le peuplement de la vallée du Nil, du

moins jusqu'à l'époque des Hyksos où apparaissent des échanges linguistiques avec le Proche-Orient (professeur Holthoer). Au contraire les échanges de population avec les régions immédiatement adjacentes de la Vallée sont évidents pour plusieurs experts, encore que soit apprécié très diversement le rôle d'obstacle, de fait ou de nature, joué par les facteurs géographiques ou écologiques dans ces mouvements de peuples.

En tout cas, tous sont d'accord pour considérer que « l'éponge ethnique » égyptienne a absorbé ces divers apports. Il s'ensuit qu'implicitement, les participants au Colloque admettent qu'au total le substrat humain de la vallée du Nil a été stable et n'a été affecté qu'assez faiblement par des mouvements migratoires durant trois millénaires.

Cet accord théorique et très général disparaît dès que l'on arrive à l'examen des périodes successives.

Pour le Paléolithique, le professeur Cheikh Anta Diop émet l'hypothèse que l'homo sapiens s'est progressivement installé dans la vallée jusqu'à la latitude de Memphis. Le professeur Abu Bakr dit qu'on manque d'informations pour cette période et que le nord de la vallée du Nil n'était peut-être pas du tout habité. Au contraire, le professeur Obenga estime que du Paléolithique supérieur au Néolithique, il y a continuité et unité du peuplement ; les Egyptiens l'ont eux-mêmes souligné dans leurs traditions orales, en donnant les Grands Lacs comme origine de leurs migrations et la Nubie comme un pays identique au leur.

A la charnière du Mésolithique et du Néolithique pour le professeur Vercoutter, au Néolithique pour les professeurs Habashi et Ghallab, on peut estimer que des mouvements de groupes humains relativement importants ont eu lieu du Sahara vers la vallée du Nil. Le professeur Vercoutter souhaite que ces mouvements, pour le moment très mal connus, soient datés avec précision et que le matériel archéologique qui les concerne soit rassemblé et étudié. Le professeur Cheikh Anta Diop fournit des éléments de réponse. Pour le Sahara occidental, les datations obtenues par le carbone 14 indiquent une période humide allant des environs de 30 000 BP à 8 000 BP, avec des alternances de sécheresse ; de la même manière, la datation de la période sèche qui suit commence à se préciser. Il convient d'effectuer les mêmes types de datation pour le Sahara oriental ; en combinant les gravures, on obtiendra les informations souhaitées.

Les migrations sahariennes sont admises, pour le Néolithique, par les professeurs Habashi et el-Nadury. Pour le professeur Säve-Söderbergh, la plupart des cultures néolithiques de la vallée du Nil appartiennent à un technocomplexe de cultures sahariennes et soudanaises ; cependant les mouvements migratoires seraient intenses surtout avant et à la fin de la période subpluviale néolithique.

A l'hypothèse du peuplement venu du Sahara pour une large part, à l'époque néolithique, le professeur Diop juxtapose celle d'un peuplement venu du sud vers le nord. Il revient sur l'idée, plusieurs fois évoquée dans la discussion, qu'au Capsien une vaste aire est couverte par cette culture du Kenya à la Palestine.

Pour les époques proto et prédynastiques, les professeurs Diop et Vercoutter sont d'accord pour reconnaître l'homogénéité du peuple habitant la vallée égyptienne du Nil jusqu'aux limites sud du delta. L'accord est encore relatif entre ces deux experts pour admettre difficilement (professeur Vercoutter) ou refuser (professeur Diop) l'hypothèse de migrations du nord au sud. Le désaccord apparaît lorsqu'il s'agit de définir plus précisément ce peuple.

Le professeur Diop, contredit sans concession par les professeurs Vercoutter et Sauneron, propose de retrouver dans ce peuple les Anu et de les identifier par l'image relevée par Petrie au Temple d'Abydos.

Pour l'époque dynastique, la stabilité de la population de la vallée égyptienne est attestée par celle de sa culture :

Le professeur Diop montre que le calendrier égyptien est en usage depuis 4236 et possède dès ce moment un rythme cyclique de 1461 ans. Pour lui et jusqu'à l'invasion perse, cette stabilité n'est mise en cause que par un séisme très puissant vers –1450; celui-ci a provoqué une série de migrations qui ont modifié, dans tout le bassin oriental de la Méditerranée, l'équilibre des pays riverains.

Les Peuples de la mer ont alors attaqué le delta égyptien, en même temps que disparaissaient les Hittites et qu'apparaissaient les Proto-Berbères en Afrique septentrionale. En dehors de cette grande commotion, seule la conquête, depuis le sud, du nord de l'Egypte par le pharaon unificateur Narmer vers –3300 constitue un épisode important dans la vie du peuple égyptien, même s'il n'est pas accompagné d'une migration.

Cette analyse n'a pas été discutée. D'autres lui ont été opposées: le professeur Säve-Söderbergh cherche à établir, à partir des fouilles de Nubie, à quels moments et dans quelles conditions l'Egypte pharaonique est coupée du sud. En Nubie, la culture la plus ancienne s'efface à la fin de la première dynastie, peut-être au début de la deuxième. Le groupe C qui lui succède n'apparaît pas avant la VI^{e} dynastie. Il y a là un « trou chronologique » de 500 ans environ, de –2800 à –2300, sur lequel on n'a aujourd'hui aucun renseignement. Il est évident que cette situation a entraîné la destruction ou la disparition des contacts actifs entre l'Egypte pharaonique et le sud.

La même situation se présente à nouveau entre 1000 et l'époque du Christ, il n'existe aucune trace archéologique en Basse-Nubie. Des traces méroïtiques n'y apparaissent que vers le I^{er} siècle de notre ère. Les échanges entre l'Egypte et le sud ont donc varié considérablement de –2800 à l'époque méroïtique.

Les professeurs Vercoutter et Leclant notent l'apparition, à partir de la XVIII^{e} dynastie, d'un type de représentation du Nègre entièrement différent de celui qui existait auparavant (tombe de *Houy* ou tombe de *Rekhmaré*). Comment ces populations nouvelles apparaissent-elles alors dans l'iconographie égyptienne? Est-ce par contact des Egyptiens avec le sud ou par des migrations d'habitants du sud vers la Nubie? Le professeur Shinnie objecte que ces informations ne permettent pas de penser à une migration du sud au nord qui aurait affecté le peuplement de l'Egypte.

Le professeur Leclant, en dehors du cas déjà signalé pour la XVIII^{e} dynastie, ne voit aucun changement important à signaler avant la XXV^{e} dynastie

qui fait apparaître les Koushites de la région de Dongola dans la vie de l'Egypte. Le professeur Leclant pense moins d'ailleurs, à cette occasion, à des migrations de peuples qu'au gonflement épisodique de telle ou telle influence dans la vie du peuple égyptien.

Deux constats surtout se sont imposés avec beaucoup d'évidence au cours des débats qui, eux, n'ont pas entraîné de contestations très fortes :

— le delta du Nil[12], en Basse-Egypte, pose un double problème pour les époques préhistoriques. D'une part, le professeur Debono signale que cette région est très mal connue, contrairement à la Haute-Egypte, les fouilles faites à Merimdé, à El-Omari et Meadi-Héliopolis n'étant pas encore achevées. Pour ces époques et l'époque archaïque, les restes humains trouvés jusqu'ici se révèlent différents de ceux de Haute-Egypte. D'autre part, il apparaît évident que les phénomènes humains qui ont affecté la vie en Basse-Egypte ou Delta, pour autant qu'on les perçoit antérieurement à l'époque dynastique, n'ont pas les mêmes caractéristiques que celles de la Vallée au sud de cette région ;

— l'étude du substrat ancien de la population a été rendue possible, en Nubie septentrionale, par l'intense recherche archéologique organisée sous les auspices de l'Unesco. Pour beaucoup de raisons de types très divers, il n'en est pas de même dans le reste de la vallée égyptienne du Nil où les résultats de la recherche pour les époques prédynastiques et pour les cultures matérielles anciennes sont beaucoup moins nombreux qu'en Nubie septentrionale. L'hésitation à conclure et les réserves de certains des experts s'expliquent probablement en partie par là.

Sans aucun doute aussi un autre facteur a au moins contribué à compliquer une discussion qui a, dans la forme, consisté souvent en monologues successifs et opposés. Ce facteur a été rendu apparent par une phrase du professeur Obenga qui n'a cependant fait l'objet d'aucune remarque. Le professeur Obenga considère comme une évidence qu'un substrat culturel homogène est lié nécessairement à un substrat ethnique homogène.

Si on les dégage de toute référence raciale, deux grands thèmes ont fait tout de même, finalement, l'accord à peu près unanime, au moins comme hypothèse de travail :

— le Néolithique est probablement la période où les forts mouvements de peuples en direction de la vallée égyptienne du Nil ont concerné le peuplement de celle-ci. Deux thèses sont en présence : l'une fait provenir ces peuples essentiellement de toute la partie orientale du Sahara, du nord au sud ; l'autre fait provenir ces mouvements du sud, par le Nil ;

— la stabilité du peuplement de l'Egypte est grande depuis le protodynastique. Les mouvements de natures diverses qui ont affecté la vie politique de l'Egypte, sa situation militaire, les conséquences qu'ont eues ses relations commerciales, les efforts internes de colonisation agricole ou les infiltrations depuis les régions voisines n'ont pas modifié fondamentalement

12. Le professeur HOLTHOER signale l'ouvrage suivant : D.G. REDER, « The economic development of the Lower Egypt (Delta) during the archaic period (V-IV B.C.) », recueil d'articles parus dans le *Journal de l'Egypte ancienne*, Moscou 1960 (traduction du titre russe).

la nature de ce peuplement. Cette stabilité ethnique s'accompagne d'une grande stabilité culturelle.

Le désaccord redevient total lorsque apparaît le débat entre l'hypothèse, soutenue par le professeur Diop, d'un peuplement homogène et celle d'un peuplement mixte, défendue par plusieurs experts.

L'enquête d'anthropologie physique

Les débats ont sans cesse achoppé sur des mots trop insuffisamment précis pour que chacun leur accorde une valeur identique et cependant quotidiennement utilisés. Le représentant du Directeur général de l'Unesco, M. Glélé, est intervenu pour rassurer ceux des experts qui préconisent de bannir les termes de Nègre, Noir ou négroïde, parce que le concept de race serait dépassé et parce qu'il faudrait travailler au rapprochement des hommes en répudiant toute référence à une race. M. Glélé a rappelé que l'Unesco, dont la mission est d'œuvrer à la compréhension et à la coopération internationales dans le domaine culturel, n'a pas, en décidant la tenue du présent colloque, voulu susciter des tensions entre peuples ou races mais élucider, clarifier en l'état actuel des connaissances, un point qui, entre autres, pose question, celui du peuplement de l'Egypte ancienne, du point de vue de son origine ethnique et de ses appartenances anthropologiques. Il s'agit donc de confronter les thèses en présence en les étayant d'arguments scientifiques et de faire le point en soulignant le cas échéant les lacunes. Il a souligné qu'en tout état de cause, ces concepts de Nègre, négroïde, Noir ont été jusqu'à présent utilisés, qu'ils figurent dans toutes les études scientifiques, de même que le mot « hamite » ou « chamite » même s'ils sont au cours du présent colloque assortis de réserves; que, de même, les rédacteurs de l'*Histoire générale de l'Afrique* useront de ces mots auxquels les lecteurs sont de leur côté accoutumés. Quoi qu'on en pense, aux niveaux les plus larges de la lecture des ouvrages scientifiques ou de vulgarisation, ces mots gardent une résonance plus ou moins significative, plus ou moins chargée de jugements de valeur implicites ou non.

L'Unesco n'a pas répudié la notion de race; elle a consacré un programme spécial à l'étude des relations raciales et multiplie ses efforts contre la discrimination raciale. Plusieurs travaux et ouvrages ont été publiés sur cet important problème. Il était donc impossible pour le colloque d'examiner les problèmes relatifs au peuplement de l'Egypte ancienne en rejetant, sans autre forme de procès et sans aucune proposition nouvelle, la typologie classique de classification des peuples entre Blancs, Jaunes et Noirs, typologie dont se sert l'égyptologie classique pour situer le peuple d'Egypte. Au surplus, si le vocabulaire classique et courant en histoire doit être révisé, il devrait l'être non seulement pour l'histoire de l'Afrique mais pour le monde entier; si la question retient l'attention du colloque, elle pourrait être soumise au plan international à l'Association des historiens. En bref, et en attendant de nouvelles définitions, il faudrait ici préciser celles actuellement encore utilisées de Noir, Nègre, négroïde et hamite.

Le professeur Vercoutter introduit le débat sur ce point. Il rappelle que le problème s'est posé à partir des travaux de Junker, lorsque ce dernier a employé le mot « Nègre » pour définir le type de représentations apparu à la

XVIII[e] dynastie et caricaturé par la suite par les Egyptiens. Junker a utilisé le mot Nègre essentiellement par référence à l'Afrique occidentale en insistant à la fois sur la couleur et sur certains traits caractéristiques du visage.

Dépassant cette vision ancienne, le professeur Vercoutter demande si des critères plus précis en matière de définition scientifique de la race noire ne sont pas indispensables, en particulier un critère sanguin, quel rôle exact joue la pigmentation plus ou moins forte de la peau et si, par exemple, les Nubiens sont à considérer comme des Nègres.

En face de ces questions, diverses attitudes se sont dessinées. Plusieurs participants ont souhaité que l'on use avec prudence du mot race qui a suscité des drames récents. Le professeur Obenga leur a répondu que la notion de race est reconnue comme valide par la recherche scientifique et que l'étude des races peut théoriquement se poursuivre hors de tout racisme.

Le débat a mis en lumière la difficulté rencontrée à donner un contenu scientifique aux mots étudiés. Et peut-être plus encore la répugnance, pour des raisons parfaitement honorables, de plus d'un expert à user de ces mots dont la charge peut être, à bon droit, considérée comme dangereuse ou péjorative. Certains experts ont du reste fait remarquer que les réponses de base ne pourront être demandées, sur ce point, aux historiens et archéologues, mais uniquement aux spécialistes d'anthropologie physique. Approuvé par un bon nombre de participants, le professeur Säve-Söderbergh souhaite que la terminologie raciale soit soumise à des spécialistes de l'anthropologie physique moderne. Une définition scientifique rigoureuse est utile non seulement pour l'Afrique, mais pour l'Asie peut-être davantage encore, de même que doivent être précisés les concepts de population mélangée, population mixte, groupes de populations. L'Unesco a déjà été saisie d'une demande de cette nature à propos des recherches effectuées en Nubie.

Pour M. Glélé, si les critères qui font d'un être un Noir, un Blanc ou un Jaune sont aussi peu sûrs, si les notions dont il a été débattu sont aussi peu claires, et peut-être aussi subjectives ou chargées de souvenirs culturels, il convient de le dire nettement et de réexaminer, à partir de critères scientifiques nouveaux, l'ensemble de la terminologie de l'histoire mondiale afin que le vocabulaire soit le même pour tous, que les mots aient les mêmes connotations, ce qui éviterait les malentendus et favoriserait la compréhension et l'entente.

Les professeurs Diop et Obenga ont tort, cependant, de rappeler les critères retenus par les anthropologues pour caractériser les Noirs : peau noire, prognathisme facial, cheveux crépus, nez épaté (les indices facial et nasal étant très arbitrairement choisis par différents anthropologues), ostéologie nigritique (rapport des membres inférieurs et supérieurs), etc. Selon Montel, le « Nègre » a une face plate « horizontale ». Le professeur Abu Bakr fait remarquer que s'il en est bien ainsi, les Egyptiens ne sauraient en aucun cas être considérés comme des Nègres.

L'accord est général sur le fait que la craniométrie ne permet en aucune façon d'établir l'existence de volumes encéphaliques caractéristiques d'une race ou d'une autre.

Pour le professeur Diop, il existe deux races noires, l'une à cheveux lisses, l'autre à cheveux crépus et lorsque la couleur de la peau est noire, la probabilité est faible de ne pas rencontrer aussi les autres caractéristiques fondamentales qu'il a rappelées plus haut. Enfin, si le groupe sanguin A2 est caractéristique des Blancs, le groupe B l'est des Noirs et, à un moindre degré, le groupe O.

Le professeur Shinnie répond que les spécialistes américains qu'il a consultés pour préparer ce colloque lui ont dit que l'étude du squelette est un élément important mais non suffisant pour la détermination de l'appartenance raciale et que les critères, définis comme suffisants par le professeur Diop, ne le sont plus, à tort ou à raison, pour les spécialistes américains.

Le professeur Obenga, lui, estime qu'il y a deux groupes à l'intérieur d'une seule race noire, l'un aux cheveux lisses, l'autre aux cheveux crépus. Le professeur Obenga revient à la question d'ensemble qui est posée à ce colloque. Si la validité de la notion de race est reçue, si celle de race noire n'est pas niée, qu'en est-il des rapports de cette race avec les Egyptiens anciens ?

Pour le professeur Diop, les résultats actuellement acquis par l'enquête anthropologique sont suffisants pour conclure. Le Grimaldi négroïde apparaît vers – 32 000, le Cromagnon — prototype de la race blanche — vers – 20 000, l'homme de Chancelade — prototype de la race jaune au Madgalénien — vers – 15 000. Les Sémites constituent un phénomène social caractéristique d'un milieu urbain et d'un métissage entre Noirs et Blancs. Sa conviction est donc totale : les hommes qui ont d'abord peuplé la vallée du Nil appartiennent à la race noire, telle que les résultats actuellement reçus par les spécialistes de l'anthropologie et de la préhistoire la définissent. Seuls, selon le professeur Diop, des facteurs psychologiques et d'éducation empêchent de reconnaître cette évidence.

Les recherches effectuées en Nubie, puisqu'elles participent d'un *a priori* favorable à une conception universaliste, sont d'une faible utilité dans cette discussion. S'opposant à ce que l'on crée des commissions pour vérifier cette évidence, le professeur Diop déclare qu'il suffit aujourd'hui de la reconnaître : tout, pour lui, dans l'information que nous possédons, même à travers les examens superficiels du XIX^e^ siècle, converge vers l'idée que les Egyptiens les plus anciens étaient de peau noire et qu'ils le sont restés jusqu'à ce que l'Egypte perde définitivement son indépendance. Aux diverses questions qui lui sont posées, le professeur Diop répond que l'échantillonnage déjà fourni par l'archéologie est suffisant pour étayer son argumentation. Il ne saurait retenir la proposition du professeur Vercoutter de considérer comme caduque, pour insuffisance de rigueur scientifique, la documentation anthropologique antérieure à 1939 environ.

L'affirmation vigoureusement soutenue du professeur Diop suscite de nombreuses critiques. La principale est celle du professeur Sauneron pour qui l'estimation globale du nombre des hommes qui ont occupé la vallée du Nil entre le début de l'époque historique et les temps modernes porte, raisonnablement, sur plusieurs centaines de millions d'individus. Quelques centaines de sites ont été examinés et la disproportion est monstrueuse entre

les résultats apportés par les quelque 2000 corps qu'on a étudiés et l'ambition des conclusions générales qu'on veut, en tout état de cause, en tirer. L'échantillonnage n'est pas du tout représentatif. Il faut attendre qu'une enquête rigoureuse, incontestable pour tous, ait concerné des ensembles caractéristiques et assez nombreux.

Validité de l'enquête iconographique

Dans ce domaine aussi, deux hypothèses se sont affrontées. Celle du professeur Diop pour lequel, les Egyptiens étant de couleur noire, leur iconographie peinte, dont il n'a d'ailleurs pas fait usage dans son argumentation, ne saurait représenter que des Noirs. Pour le professeur Vercoutter, appuyé en cela par les professeurs Labib et Leclant, l'iconographie égyptienne, à partir de la XVIII^{e} dynastie, offre des représentations caractéristiques de Noirs qui n'apparaissent qu'à ce moment; ces représentations signifient donc au moins qu'à partir de cette dynastie, les Egyptiens ont été en relation avec des peuples considérés comme différents d'eux par des caractères ethniques.

Le professeur Diop a rappelé qu'il a présenté, lors de son exposé liminaire, une série de représentations empruntées exclusivement au domaine de la sculpture. Pour lui, toutes représentent des Noirs ou des traits caractéristiques des sociétés noires. Il demande que ces documents soient critiqués et que soient proposées, en regard, des représentations de Blancs en posture de dignité ou de commandement pour les périodes anciennes de l'époque pharaonique. Il lui est répondu sur ce point, par divers membres du colloque, qu'il n'a jamais été question de découvrir en Egypte des représentations comparables à celles d'un Grec par exemple. Le professeur Vercoutter dit, de son côté, qu'il est possible de produire de nombreuses représentations où l'homme est peint en rouge, non en noir, mais qu'elles seront refusées comme non noires par le professeur Diop. Le professeur el-Nadury, à cette occasion, ne nie pas qu'il y ait eu des éléments noirs dans la population égyptienne à l'Ancien Empire, mais dit qu'il lui est difficile d'admettre que toute cette population était noire.

Le professeur Vercoutter estime que la reproduction photographique du pharaon Narmer est considérablement agrandie et qu'elle déforme probablement les traits. En tout état de cause il s'agit, lorsqu'on voit en ce personnage un Noir, d'une appréciation subjective. Tel est aussi l'avis du professeur Säve-Söderbergh qui, lui, reconnaîtrait volontiers dans la photo présentée un Lapon…

Le professeur Vercoutter ne conteste pas qu'il y ait eu des éléments Noirs à toute époque en Egypte et il propose lui-même quelques exemples complémentaires de leur représentation. Mais il conteste deux éléments dans le dossier présenté : il est, sans distinctions ni références claires à travers toute l'époque pharaonique, il constitue un choix sélectif destiné à démontrer une thèse. Sur ce point, le professeur Diop répond qu'il a tenu à ne présenter que des objets ou scènes sculptés pour échapper aux débats probables sur la signification des couleurs, mais qu'il a été obligé de se servir de ce dont il disposait à Dakar. La liste n'est pas partielle; elle s'étend depuis l'Ancien Empire jusqu'à la fin de l'époque pharaonique. Elle démontre une thèse et

rend nécessaire la production d'une iconographie contradictoire d'Egyptiens « non Noirs ».

Une longue discussion sur les couleurs a encore opposé les professeurs Vercoutter, Sauneron, Säve-Söderbergh, d'une part, et Diop, d'autre part. Elle n'a conduit ni les uns ni l'autre à faire des concessions au point de vue opposé. Le seul accord paraît avoir été que la question mérite d'être reprise, en particulier avec l'aide de laboratoires spécialisés.

Le professeur Vercoutter admet — et il en propose des exemples — qu'il y a, sous l'Ancien Empire, des représentations de Noirs dans la sculpture égyptienne. Mais il ne considère pas qu'elles soient représentatives de l'ensemble de la population égyptienne, également représentée d'ailleurs par des sculptures de même époque sous des traits différents.

Le professeur Vercoutter se demande pourquoi, si les Egyptiens se percevaient comme Noirs, ils n'ont pas utilisé le noir de charbon — ou très rarement — pour se représenter, mais une couleur rouge. Le professeur Diop estime que cette couleur rouge est significative de la race noire des Egyptiens et que la coloration des épouses de ceux-ci en jaune illustre, elle, la loi mise en évidence par les anthropologues américains que les femmes sont, dans plusieurs groupes raciaux étudiés, toujours plus claires que leurs époux.

Analyses linguistiques

Sur ce point, à la différence des précédents, l'accord entre les participants s'est révélé large. Les éléments apportés par les professeurs Diop et Obenga ont été considérés comme très constructifs.

La discussion a eu lieu à deux niveaux :

Contre l'affirmation du professeur Diop que l'égyptien n'est pas une langue sémitique, le professeur Abdalla rappelle que l'opinion inverse a souvent été exprimée.

Une discussion grammaticale et sémantique a opposé le professeur Diop au professeur Abdalla à propos de la racine que le premier interprète comme *kmt*, qui viendrait de *km* (« Noir ») et serait un nom collectif signifiant « Noirs, c'est-à-dire Nègres ». Le professeur Abdelgadir M. Abdalla adopte l'interprétation admise de *kmtyu*, pluriel de *kmty* « Egyptien », qui voudrait donc dire « Egyptiens » et qui serait un *nisbé* formé à partir de *kmt* (« pays noir, c'est-à-dire Egypte »). Le professeur Sauneron a corroboré l'interprétation et la traduction du professeur Abdalla.

Plus largement, le professeur Sauneron a souligné l'intérêt de la méthode proposée par le professeur Obenga après le professeur Diop. L'égyptien est une langue stable durant au moins 4500 ans. L'Egypte étant placée au point de convergence d'influences extérieures, il est normal que des emprunts aient été faits à des langues étrangères ; mais il s'agit de quelques centaines de racines sémitiques par rapport à plusieurs milliers de mots. L'égyptien ne peut être isolé de son contexte africain et le sémitique ne rend pas compte de sa naissance ; il est donc légitime de lui trouver des parents ou des cousins en Afrique. Mais, en bonne méthode, un hiatus de 5000 ans est difficile à combler : c'est le temps qui sépare l'égyptien ancien des langues africaines actuelles.

Le professeur Obenga rappelle que l'évolution libre d'une langue non fixée par l'écriture lui permet de conserver des formes anciennes; il en a fourni des exemples dans sa communication du premier jour.

Le professeur Sauneron, après avoir noté l'intérêt de la méthode utilisée puisque la parenté en ancien égyptien et en wolof des pronoms suffixes à la troisième personne du singulier ne peut être un accident, souhaite qu'un effort soit fait pour reconstituer une langue paléo-africaine à partir des langues actuelles. La comparaison serait alors plus commode avec l'égyptien ancien. Le professeur Obenga considère cette méthode comme recevable. Le professeur Diop pense qu'il est indispensable de tirer des comparaisons linguistiques une méthode de recherche dont il fournit un exemple précis. Pour lui, il y a parenté ethnique et, à un moindre degré, linguistique entre les groupes dinka, nuer et shillouk et leurs langues, d'une part, et le wolof d'autre part. Les noms propres sénégalais se retrouvent dans les groupes en question à l'échelle des clans. Plus précisément encore, le professeur Diop pense avoir retrouvé parmi les Kaw-Kaw, repliés sur les montagnes de Nubie, le maillon le plus caractéristique des relations entre l'égyptien ancien et le wolof.

Le professeur Vercoutter signale incidemment que dans la tombe de Sebek-Hotep figurent trois Nilotes qui sont indiscutablement des ancêtres des Dinka ou des Nuer.

Développement d'une méthodologie inter et pluridisciplinaire

Dans ce domaine, l'accord est total sur la nécessité d'étudier le mieux possible toutes les zones périphériques à la vallée du Nil susceptibles de fournir des informations nouvelles sur la question mise à l'ordre du jour du colloque.

Le professeur Vercoutter estime nécessaire de prêter attention à une paléoécologie du delta et à la vaste région dénommée Croissant fertile africain par le professeur Balout.

Le professeur Cheikh Anta Diop considère qu'il convient de suivre, du Darfour vers l'ouest, une migration de peuples qui, en deux branches, a gagné la côte de l'Atlantique par la vallée du Zaïre au sud et vers le Sénégal au nord en enfermant les Yoruba. Il a encore fait remarquer à quel point il peut être intéressant d'étudier plus précisément qu'on ne l'a fait jusqu'ici les relations de l'Egypte avec le reste de l'Afrique et il rappelle la découverte d'une statuette d'Osiris datant du VII^e^ siècle avant notre ère dans la province du Shaba.

De même peut-on étudier largement, comme hypothèse de travail, que les grands événements qui ont affecté la vallée du Nil comme le sac de Thèbes par les Assyriens ou l'invasion perse de –525 ont eu de profondes répercussions, à plus ou moins longue échéance, sur l'ensemble du territoire africain.

Conclusion générale sur le Colloque et recommandations

Les résultats d'ensemble de ce colloque seront certainement appréciés de manière fort différente par les divers participants.

La très minutieuse préparation des interventions des professeurs Cheikh Anta Diop et Obenga n'a pas eu, malgré les précisions contenues dans le document de travail préparatoire envoyé par l'Unesco, une contrepartie toujours égale. Il s'en est suivi un réel déséquilibre dans les discussions.

Les discussions n'en sont pas moins très positives pour plusieurs raisons:
— dans nombre de cas, elles ont fait apparaître l'importance que revêt l'échange d'informations scientifiques nouvelles;
— elles ont mis en lumière, aux yeux de presque tous les participants, l'insuffisance des exigences méthodologiques jusqu'ici utilisées dans la recherche égyptologique;
— elles ont fait apparaître des exemples de méthodologie nouvelle qui permettent de faire progresser, de manière plus scientifique, la question proposée à l'attention du colloque;
— en tout état de cause, cette première confrontation doit être considérée comme le point de départ de nouvelles discussions internationales et interdisciplinaires, comme le point de départ de nouvelles recherches dont il est apparu qu'elles étaient nécessaires. Le nombre même des recommandations reflète le désir du colloque de proposer un programme futur de recherches;
— ce colloque enfin a permis à des spécialistes qui n'avaient jamais eu l'occasion de confronter et d'affronter leurs points de vue de découvrir d'autres approches problématiques, d'autres méthodes d'information et d'autres pistes de recherches que celles auxquelles ils sont accoutumés. De ce point de vue aussi, le bilan du colloque est incontestablement positif.

Recommandations

Le colloque attire l'attention de l'Unesco et des autorités compétentes sur les recommandations suivantes:

Anthropologie physique

a) Il est souhaitable qu'une enquête internationale soit organisée par l'Unesco, soit par consultations universitaires dans un nombre suffisant de pays, soit par consultations individuelles d'experts internationalement réputés, soit par la réunion d'un colloque, en vue de fixer des normes très précises et aussi rigoureuses que possible relativement à la définition de races et à l'identification raciale des squelettes exhumés.

b) Que le concours des services médicaux de plusieurs pays membres de l'Unesco soit demandé aux fins d'observations statistiques, lors des autopsies, sur les caractéristiques ostéologiques des squelettes.

c) Qu'un nouvel examen de matériel humain déjà entreposé dans les musées du monde entier et l'examen rapide de celui qu'ont dégagé des fouilles récentes en Egypte, en particulier dans le Delta, permettent d'enrichir le nombre des informations disponibles.

d) Que les autorités égyptiennes facilitent, dans toute la mesure du possible, les enquêtes à entreprendre sur les vestiges de peau examinables. Et qu'elles acceptent de créer un département spécialisé d'anthropologie physique.

Etude des migrations

Il est souhaitable que soient entreprises :

a) Une enquête archéologique systématique sur les périodes les plus anciennes de l'occupation humaine du delta. Cette opération pourrait être précédée par l'analyse d'une « carotte » prélevée dans le sol de ce delta. L'étude et la datation de cette carotte géologique pourraient être effectuées simultanément au Caire et à Dakar.

b) Une enquête comparable dans les régions sahariennes proches de l'Egypte et dans les oasis. Cette enquête devrait consister en une étude simultanée des dessins et peintures rupestres et de l'ensemble du matériel archéologique disponible. Elle pourrait, là encore, être accompagnée de prélèvements géologiques à dater et à analyser.

c) Une enquête dans la Vallée elle-même, comparable à celle qui a été menée en Nubie septentrionale et qui porterait sur les sépultures non pharaoniques et sur l'étude des cultures matérielles anciennes et en général sur la préhistoire de l'ensemble de la Vallée.

d) Une enquête sur les vestiges paléoafricains dans l'iconographie égyptienne et leur signification historique : les exemples du babouin et de la peau de léopard (« panthère ») ont été retenus déjà par le colloque. D'autres pourraient, sans aucun doute, être découverts.

Linguistique

Le colloque recommande qu'une enquête linguistique soit rapidement menée sur les langues africaines menacées de disparition prochaine : l'exemple du Kaw-Kaw a été proposé comme très significatif.

En même temps, la coopération des spécialistes de linguistique comparée devrait être mise à contribution sur le plan international pour établir toutes les corrélations possibles entre les langues africaines et l'égyptien ancien.

Méthodologie inter et pluridisciplinaire

Le colloque souhaite vivement que :

a) Des études interdisciplinaires régionales soient entreprises dans plusieurs régions, en priorité :

— le Darfour ;
— la région entre Nil et mer Rouge ;
— la bordure orientale du Sahara ;
— la région nilotique au sud du 10^{e} parallèle ;
— la vallée du Nil entre la II^{e} et la VII^{e} Cataracte.

b) Soit effectuée d'urgence une enquête interdisciplinaire sur les Kaw-Kaw qui sont menacés de disparition rapide.

Colloque sur le déchiffrement de la langue méroïtique

Rapport préliminaire

Un rapport préliminaire avait été établi, à la demande de l'Unesco, par le professeur J. Leclant[13].

a) La langue méroïtique, utilisée par les cultures de Napata et de Méroé n'a jusqu'à présent pas été comprise, même si l'écriture est déjà déchiffrée.

Les inscriptions recueillies au fur et à mesure, au hasard des fouilles, n'ont fait l'objet de recherches systématiques que ces dernières années. On peut s'attendre à une augmentation future du nombre des inscriptions disponibles ; la région entre la II^e^ et la IV^e^ Cataracte n'en a guère fourni jusqu'ici ; il en est de même pour les zones de passage vers la mer Rouge, les grandes vallées de l'ouest, le Kordofan et le Darfour.

Il serait d'autant moins bon de renoncer à l'archéologie que l'espoir de découvrir une inscription bilingue est raisonnable.

b) La publication complète des résultats est assurée par les *Meroitic Newsletters*, parvenues au numéro 13, qui permettent la diffusion rapide des résultats parfois encore provisoires. Des réunions régulières de spécialistes ont eu lieu à Khartoum en décembre 1970, à Berlin-Est en septembre 1971 et à Paris en juin 1972 en juillet 1973 ; sur cette dernière, le bilan des résultats a été présenté dans la note d'information n^o^ 3A du Comité scientifique international pour la rédaction d'une Histoire générale de l'Afrique, Unesco.

Depuis plusieurs années aussi, a commencé le travail d'analyse du méroïtique par l'informatique. Les résultats ont permis, dans ce domaine, des progrès considérables et rapides. Le répertoriage des stiches a permis de commencer les analyses de structure de la langue. Aujourd'hui, l'index des mots enregistrés comporte 13 405 unités et le langage de l'interrogation de la machine est trouvé.

On a, à partir de là, cherché à utiliser les mots qui avaient une signification connue ou supposée et tenté la comparaison avec l'égyptien ou le nubien.

c) Le professeur Leclant achève sa présentation en montrant dans quelles voies s'oriente la recherche :

Le professeur Hintze travaille sur les structures.

Le professeur Schaenkel, lui, améliore les données à fournir à l'enregistrement informatique.

Le professeur Abdelgadir M. Abdalla développe une enquête dont il va dire quelques mots et dont les résultats sont concordants avec ceux de l'équipe internationale.

13. Le document figure en Annexe IV du Rapport final du Colloque (1974).

On cherche désormais à comparer le méroïtique avec d'autres langues africaines et à découvrir la place qu'il tient dans un ensemble de langues africaines, en particulier par rapport au nubien, à comparer aussi avec les langues des bordures du domaine éthiopien. Il est souhaitable, enfin, d'entreprendre la comparaison avec l'ensemble des langues africaines.

Débats

I. Le professeur Abdalla souligne les lacunes de notre connaissance : ignorance presque complète du système des pronoms, du jeu des pronoms démonstratifs, de la nature des préfixes et suffixes. Il est nécessaire de connaître l'appartenance linguistique du méroïtique. Il convient de procéder à une sorte de dissection et à la recherche des composants, très mobiles dans les noms de personnes, par exemple. Dans les noms de personnes, ces éléments présentent un aspect social : les mêmes éléments mobiles se retrouvent dans les noms de plusieurs membres d'une même famille ; certains enfants sont nommés d'après les éléments empruntés au nom de leur mère et de leur père ; certains noms constituent des titres ; d'autres contiennent des noms de lieux.

II. Pour le professeur Shinnie, il y a trois méthodes d'approche possibles : la découverte d'un bilingue, l'analyse interne de la structure de la langue, l'étude comparée avec d'autres langues africaines.

La comparaison directe entre les deux principales langues non arabes du Nord-Soudan et celle du groupe M n'a donné aucun résultat : peut-être le méroïtique pourrait-il aider à cette comparaison.

III. Le professeur Kakosy, observateur, confirme à quel point était nécessaire l'étude documentaire. Il indique la présence à Budapest de fragments de tables d'offrandes provenant d'un site proche d'Abou Simbel, fragments qu'il propose d'intégrer, dès à présent, dans le Répertoire d'épigraphie méroïtique.

IV. Le professeur Cheikh Anta Diop dit sa satisfaction des progrès accomplis. En attendant l'éventuelle découverte d'un bilingue, il propose de s'inspirer des méthodes qui ont permis le déchiffrement partiel des hiéroglyphes maya par l'équipe de Léningrad, dirigée par le professeur Knorossov, grâce à l'utilisation de l'ordinateur. La plupart des écritures ont été déchiffrées à l'aide de textes bi ou multilingues. La bonne méthode consisterait, dans le cas du méroïtique, à combiner le plurilinguisme à la puissance de la machine de la manière suivante :

a) Postuler, par une démarche purement méthodique, une parenté du méroïtique avec les langues négro-africaines, ce qui est une manière de retrouver le multilinguisme ;

b) Puisqu'on dispose à l'heure actuelle de 22 000 mots méroïtiques de lecture plus ou moins certaine, sur cartes perforées, établir un vocabulaire de base de 500 mots par langue pour cent langues africaines judicieusement choisies par une équipe de linguistes dûment composée. Les mots retenus pourraient

caractériser, par exemple, les parties du corps, les relations de parenté, le vocabulaire religieux, les termes relatifs à la culture matérielle, etc.

c) Imposer des conditions appropriées à la machine, par exemple : trois consonnes identiques, deux consonnes identiques, etc.

d) D'après les résultats obtenus, comparer les structures des langues ainsi apparentées.

Cette méthode est plus rationnelle que celle qui consisterait à comparer au hasard les structures des langues, d'autant que l'on ne connaît pas encore suffisamment la grammaire du méroïtique. Elle est encore plus efficace que celle qui consisterait à attendre un résultat de l'étude de la structure interne du méroïtique, indépendamment de tout comparatisme.

Le professeur Leclant se rallie à cette procédure investigatoire et opérationnelle susceptible de fournir des indices très précieux. Il pense que sont utiles non seulement les concordances des présences, mais aussi des exclusives (absences de certaines structures ou de certaines séquences).

M. Glélé demande dans quelle mesure peuvent servir les méthodes de déchiffrement utilisées pour d'autres langues, pour percer le mystère de la langue méroïtique. M. Glélé précise que le professeur Knorossov et le professeur Piotrovski avaient d'ailleurs été invités à cette réunion au même titre que le professeur Holthoer et le professeur Hintze pour apporter toutes les informations nécessaires.

Le professeur Leclant indique que, dans cette voie, on a procédé à un très large examen, à l'occasion de réunions tenues à Paris et à Londres durant l'été 1973. On n'en est encore qu'à de simples hypothèses de travail, tant pour l'écriture de Mohenjo Daro que pour le Maya.

Le professeur Diop souhaite cependant qu'on ne renonce pas pour autant à utiliser les méthodes du comparatisme tout en poursuivant l'étude des structures. Sa proposition est approuvée par le professeur Sauneron, celui-ci saisit en même temps l'occasion de souligner l'importance du travail déjà accompli par l'équipe du R.E.M.

V. La discussion a été ensuite consacrée plus spécialement aux langues du Soudan. **Le professeur Säve-Söderbergh** insiste sur l'importance qu'il y a, en tout cas, à les étudier. Au-delà même de la comparaison avec le méroïtique, leur connaissance permettra de faire progresser la linguistique africaine. Le professeur Säve-Söderbergh présente déjà les éléments d'une recommandation dans ce sens. Il souligne aussi que même avec des sommes peu importantes, il est possible d'installer un secrétariat efficace et d'accélérer la collecte du matériel, son traitement par l'informatique et la redistribution de l'information.

Recommandations

I. *a)* Le colloque se déclare satisfait des travaux accomplis par le groupe d'études méroïtiques de Paris en collaboration avec des érudits de nombreux autres pays; il estime que ces travaux reposent sur des bases solides et promettent de donner de bons résultats.

b) Le colloque a décidé à l'unanimité de proposer les mesures suivantes pour poursuivre le projet:
— Accélérer les travaux d'informatique en dégageant des crédits supplémentaires et communiquer les informations, sous une forme révisée et améliorée, aux principaux centres d'études méroïtiques.
— Etablir des listes de noms de personnes et, partout où c'est possible, de noms de lieux et de titres méroïtiques, et une classification des structures linguistiques, et poursuivre la collaboration avec les spécialistes de linguistique africaine.
— Rassembler et publier une somme complète des textes méroïtiques, avec bibliographie, photographies, fac-similés et transcriptions, en se fondant sur la documentation existante (Répertoire d'épigraphie méroïtique).
— Etablir un vocabulaire critique complet du méroïtique.

c) Etant donné que le projet a donné jusqu'ici des résultats scientifiquement valables qui laissent prévoir une suite heureuse et que le plus gros des dépenses a déjà été couvert par des fonds provenant de sources diverses, le colloque considère qu'il est impératif de le poursuivre et de le mener à terme en ouvrant des crédits en vue d'assurer:
— les frais de secrétariat et de personnel pour la documentation et la publication scientifique des travaux;
— les frais de recherches dans les collections et musées;
— les frais de voyage des spécialistes;
— les frais de perforation des cartes et d'utilisation d'ordinateur.

II. La prochaine étape de la recherche sera constituée par des études structurales et lexicographiques comparées des langues africaines et, en premier lieu, des langues du Soudan et des régions limitrophes de l'Ethiopie, dont certaines sont maintenant en voie d'extinction. La meilleure solution à cet égard serait de donner une formation linguistique à des étudiants soudanais de l'Université de Khartoum, de préférence à ceux qui ont l'une de ces langues pour langue maternelle.

Cette formation serait également précieuse à bien d'autres points de vue. Pour appliquer ce projet, qui viendrait compléter les travaux intéressants déjà en cours au Soudan, il faudra entamer des négociations avec l'Université de Khartoum et dégager des crédits pour accorder les bourses nécessaires.

III. En outre, il conviendrait d'entreprendre une étude linguistique plus large de toutes les langues africaines en vue de recueillir les mots clés. Cette étude devrait être effectuée en collaboration avec le groupe d'études méroïtiques et sous la direction de spécialistes choisis par l'Unesco en coopération avec le Comité scientifique international pour la rédaction d'une Histoire générale de l'Afrique. La liste devrait se limiter à quelque 500 mots d'un certain nombre de catégories pris dans une centaine de langues.

Une fois mise en mémoire, elle constituerait un outil précieux, non seulement pour déchiffrer le méroïtique mais aussi pour résoudre de nombreux autres problèmes linguistiques de l'Afrique moderne.

Conclusion

G. Mokhtar

Dans ce volume, on a tenté de dégager les principales caractéristiques des débuts de l'histoire de l'Afrique: grandes transformations, contacts fondamentaux entre les diverses régions, état des sociétés et collectivités africaines au cours de la période considérée.

Ainsi se trouvent définis un cadre général et de grandes orientations de recherches et d'études. Mais il semble d'ores et déjà possible de tirer certaines conclusions, de formuler certaines hypothèses, encore que — on ne saurait trop le souligner — un travail considérable reste à faire.

Les chapitres consacrés à l'Egypte ancienne montrent qu'avant le troisième millénaire avant notre ère, l'Egypte avait atteint un niveau intellectuel, social et matériel plus élevé que la plupart des autres régions du monde. Remontant à la nuit des temps, originale et riche d'initiatives, la civilisation de l'Egypte ancienne est aussi presque trois fois millénaire. Elle est née de la conjonction d'un milieu favorable et d'un peuple résolu à le maîtriser et l'utiliser à bon escient. En effet, si les éléments naturels ont sans aucun doute joué un rôle important et remarquable dans son développement, ils ne l'ont fait que dans la mesure où les Egyptiens ont lutté pour maîtriser leur environnement, surmonter les difficultés et les problèmes qu'il posait et le mettre au service de leur prospérité.

Avec l'invention de l'écriture au cours de la période prédynastique, l'Egypte ancienne a fait un grand pas vers la civilisation. L'écriture a élargi le champ de la communication humaine, ouvert les esprits, étendu les connaissances; son invention a été plus importante que n'importe quel succès, militaire ou autre, des Egyptiens. Les premiers caractères remon-

tent à peu près à l'an 3200 avant notre ère et la langue copte est encore utilisée aujourd'hui dans les églises coptes du pays. On peut donc dire que cette langue, qui a traversé près de cinquante siècles, est la plus ancienne de toutes les langues du monde. L'invention de l'écriture a été la grande étape des Egyptiens sur la longue route qui mène à la civilisation et à la prospérité.

Notre connaissance de l'ancienne Egypte est due principalement à la découverte de l'écriture et à l'établissement d'une chronologie. Aujourd'hui, nous n'utilisons pas le même système, car les anciens Egyptiens dataient les événements dont ils souhaitaient conserver le souvenir en fonction du roi qui régnait à l'époque. Mais à l'aide de ce système, l'historien Manéthon de Sebennytos a pu classer les souverains d'Egypte en trente dynasties, de Ménès à Alexandre le Grand. Les érudits modernes ont regroupé plusieurs dynasties sous le nom d'Empire: il y a donc l'Ancien Empire, le Moyen Empire et le Nouvel Empire.

Bien que l'Egypte fût ouverte aux courants culturels venant surtout de l'Orient, ce volume montre que la civilisation repose dans une large mesure sur des bases africaines; il montre également que l'Egypte, qui est une partie de l'Afrique, a jadis été le principal centre de la civilisation universelle d'où rayonnaient la science, l'art et la littérature, influençant la Grèce notamment. Dans les domaines des mathématiques (géométrie, arithmétique, etc.), de l'astronomie et de la mesure du temps (calendriers, etc.), de la médecine, de l'architecture, de la musique et de la littérature (narrative, lyrique, dramatique, etc.), la Grèce a reçu, développé et transmis à l'Occident une grande partie de l'héritage égyptien — de l'Egypte pharaonique et ptolémaïque. Par l'intermédiaire de la Grèce, la civilisation de l'ancienne Egypte est entrée en contact, non seulement avec l'Europe, mais aussi avec l'Afrique du Nord et même le sous-continent indien.

Les avis sont très partagés sur la question du peuplement de l'Egypte, qui fait l'objet d'études sérieuses et approfondies. On espère que les grands progrès réalisés dans la méthodologie de l'anthropologie permettront d'établir, dans un avenir proche, des conclusions définitives sur ce sujet.

D'après les sources mentionnées dans ce volume, la Nubie a été, dès les tout premiers temps, étroitement liée à l'Egypte par une série de similitudes: physique d'abord, notamment entre la Nubie et l'extrême sud de la Haute-Egypte, similitude historique et politique, dont l'importance intrinsèque a été considérablement renforcée par l'aspect physique: similitude sociale, de culture, de religion. Ainsi, du début de la première dynastie et jusqu'à la fin de l'Ancien Empire, les Egyptiens se sont beaucoup intéressés au nord de la Nubie, qu'ils considéraient comme un élément complémentaire de leur propre pays. Ils ont organisé des échanges commerciaux avec les Nubiens, exploité les ressources naturelles du pays et répondu à toute résistance nubienne par l'envoi de missions militaires. Certaines expéditions de l'Ancien Empire dirigées par de grands pionniers du voyage et de l'exploration comme Ony, Mekhu, Sabni et Khuefeher (Herkhouf) ont pénétré dans le Sahara et peut-être en Afrique centrale.

L'intérêt que l'Egypte portait à la Nubie s'est traduit en particulier par la construction de nombreux temples qui étaient destinés, outre leur fonction religieuse, à illustrer la civilisation et la force de l'Egypte, la puissance et la sainteté de son souverain. Cet intérêt s'explique principalement par le fait que, depuis les temps les plus reculés, la Nubie était le lieu de passage des échanges commerciaux entre la Méditerranée et le cœur de l'Afrique. On y voit d'ailleurs les ruines d'un certain nombre de forteresses datant des périodes pharaoniques destinées à protéger les commerçants et à faire respecter la paix dans ces régions.

Toutefois, depuis les temps préhistoriques, la Nubie constituait une unité géographique et sociale. Elle était depuis toujours habitée par des peuples dont la culture était semblable à celle de la haute vallée du Nil. Mais à partir de 3200 avant notre ère, les Egyptiens ont commencé à dépasser leurs voisins du sud dans le domaine culturel et à progresser à pas de géant vers la civilisation, la Nubie ne suivant que très tard. La civilisation Kerma, riche et prospère, a fleuri en Nubie dans la première moitié du deuxième millénaire avant notre ère. Bien qu'elle fût fortement influencée par la culture égyptienne, elle avait ses propres caractéristiques locales. Après le début du premier millénaire avant notre ère, au moment du déclin de la puissance égyptienne, une monarchie indigène fut instaurée (avec Napata pour capitale) qui a ultérieurement régné sur l'Egypte. La domination nubienne en Egypte, qui a duré cinquante ans au cours de la septième période (première partie de la XXV^{e} dynastie), a réalisé l'union entre les deux pays. La renommée de cette grande puissance africaine était exceptionnelle, comme en témoignent les auteurs classiques.

Après le transfert de la capitale à Méroé, la Nubie connut une période de progrès et de prospérité et rétablit certains contacts avec ses voisins, presque jusqu'au IX^{e} siècle. L'expansion à l'ouest et au sud de la monarchie méroïtique, son rôle dans la diffusion des idées et des techniques et sa transmission des influences orientales et occidentales sont encore à l'étude. D'autre part, même après la publication de ce volume, il conviendrait de ranimer les efforts entrepris pour déchiffrer l'écriture méroïtique. On aurait ainsi accès à des renseignements divers contenus dans quelque 900 documents et l'on disposerait, à côté de la langue pharaonique, d'une nouvelle langue classique qui était strictement africaine.

A partir du IV^{e} siècle de notre ère, le christianisme a commencé à s'étendre en Nubie, où les temples furent transformés en églises. Le rôle de la Nubie chrétienne fut actif, ses succès nombreux et son influence sur ses voisins remarquable. La Nubie chrétienne a connu l'âge d'or au VIII^{e} siècle avec sa première période de développement et de prospérité.

La Nubie resta monarchie chrétienne jusqu'à ce que l'islam s'y répande. Elle fut alors envahie par la culture islamique arabe et perdit beaucoup de son caractère traditionnel.

En raison de sa situation géographique, la Nubie a joué un rôle spécial — parfois involontairement — comme intermédiaire entre l'Afrique centrale et la Méditerranée. Le royaume de Napata, l'empire de Méroé et le royaume chrétien ont fait de la Nubie le lien entre le Nord et le Sud. Grâce à elle, la

culture, les techniques, les instruments se sont répandus dans les régions voisines. En poursuivant sans relâche nos recherches, nous découvrirons peut-être que la civilisation égypto-nubienne a joué un rôle semblable à celui de la civilisation gréco-romaine en Europe.

L'histoire de la Nubie ancienne resurgit récemment au moment de l'élaboration du projet du barrage d'Assouan. Il fut tout de suite évident qu'un tel barrage impliquerait la submersion de seize temples, de toutes les chapelles, églises, tombes, inscriptions dans le roc et de tous les autres sites historiques de Nubie, que le temps avait jusque-là laissés presque tous intacts. A la demande de l'Egypte et du Soudan, l'Unesco lança en 1959 un appel à toutes les nations, à toutes les organisations et à tous les hommes de bonne volonté, leur demandant leur aide technique, scientifique et financière pour sauver les monuments de Nubie. Le succès de la campagne internationale qui suivit a sauvé la plupart des monuments de Nubie, qui représentent des siècles d'histoire et détiennent la clef des premières civilisations.

D'abord sous l'influence de l'Arabie du Sud, l'Ethiopie se forgea une culture dont on peut reconnaître la force unitaire. Des sources matérielles remontant à la deuxième période pré-axoumite prouvent l'existence d'une culture locale ayant assimilé des influences étrangères.

Le royaume d'Axoum qui a duré à peu près mille ans à partir du premier siècle de notre ère, prit une forme tout à fait particulière, différente de celle de la période pré-axoumite. Comme celle de l'Egypte ancienne, la civilisation d'Axoum était le fruit d'un développement culturel dont les racines plongeaient dans la préhistoire. C'était une civilisation africaine, produite par un peuple d'Afrique. Néanmoins, on peut trouver dans la poterie de la deuxième période pré-axoumite les traces d'une influence méroïtique.

Aux deuxième et troisième siècles, l'influence méroïtique fut predominante en Ethiopie. La stèle d'Axoum, découverte récemment, avec le symbole égyptien de la vie (Ankh) et des objets liés à Hathor, Ptah et Horus ainsi que des scarabées, montre l'influence de la religion égyptienne de Méroé sur les croyances axoumites.

Le royaume d'Axoum était une grande puissance commerciale sur les itinéraires qui allaient du monde romain à l'Inde et de l'Arabie à l'Afrique du Nord; c'était aussi un grand centre d'information culturelle. Jusqu'à présent, on a étudié quelques aspects seulement de la culture axoumite et de ses racines africaines et il reste encore beaucoup à faire.

L'arrivée du christianisme provoqua, comme en Egypte et à Méroé, de grands changements dans la culture et la vie des Ethiopiens. Le rôle du christianisme et sa persistance en Ethiopie, son influence à l'intérieur et à l'extérieur de ce pays, sont des sujets intéressants qui méritent une étude approfondie.

Compte tenu des limites de nos sources historiques, nous devons attendre, pour mieux connaître l'évolution de la culture libyenne et sa réaction à l'introduction de la civilisation phénicienne, que les archéologues et les historiens aient progressé dans leurs travaux.

Considérons, en conséquence, que l'entrée du Maghreb dans l'histoire documentée commence avec l'arrivée des Phéniciens sur la côte d'Afrique du Nord, encore que les contacts carthaginois avec les peuples du Sahara et même avec des peuples vivant plus au sud restent mal connus. A noter, d'ailleurs, que la culture de l'Afrique du Nord n'est pas redevable aux seuls Phéniciens, son inspiration originelle est essentiellement africaine.

C'est au cours de la période phénicienne que le Maghreb est entré dans l'histoire générale du monde méditerranéen, la civilisation phénicienne comportant des éléments égyptiens et orientaux et étant tributaire de ses relations commerciales avec les autres pays méditerranéens. Dans la dernière période des royaumes de Numidie et de Mauritanie, on constate une évolution vers une civilisation où les influences libyennes et phéniciennes se mêlent.

Bien que nous sachions très peu de choses sur le Sahara et ses aspects culturels dans l'Antiquité, nous avons quelques certitudes : la sécheresse du climat n'a pas privé le désert de toute vie ni de toute activité humaine, les langues et l'écriture s'y consolidaient et, grâce aux chameaux, de plus en plus répandus, il existait des moyens de transports qui permettaient au Sahara de jouer un rôle important dans les échanges culturels entre le Maghreb et l'Afrique tropicale.

Nous pouvons donc conclure que le Sahara, loin d'être une barrière ou une zone morte, avait sa culture et son histoire propres, qui restent encore à étudier si l'on veut découvrir l'influence permanente du Maghreb sur la ceinture soudanienne. En effet, il y a toujours eu entre les pays situés au nord du Sahara et l'Afrique sub-saharienne, des contacts culturels actifs qui ont grandement influencé l'histoire de l'Afrique[1].

Jusqu'ici, on situait généralement le début de l'histoire de l'Afrique subsaharienne au XV^e^ siècle de notre ère[2], et ce pour deux raisons principales : la pénurie de documents écrits et le clivage dogmatique que font mentalement les historiens entre cette région du continent africain, d'une part, l'ancienne Egypte et l'Afrique du Nord, de l'autre.

Malgré les lacunes et les insuffisances des recherches effectuées, ce volume contribue à montrer qu'il est possible qu'une unité culturelle de l'ensemble du continent ait existé dans les domaines les plus divers.

On a avancé la théorie d'un lien génétique entre l'ancien égyptien et les langues africaines. Si les recherches la confirment, on aura la preuve d'une unité linguistique profonde du continent. La similarité des structures royales, les rapports entre les rites et les cosmogonies (circoncision, totémisme, vitalisme, métempsychose, etc.), l'affinité des cultures matérielles, les instruments de culture, par exemple, toutes questions qui méritent une étude approfondie.

1. Voir chapitre 29. « Les sociétés de l'Afrique sub-saharienne au premier Age du fer », par le professeur Merrick POSNANSKY. qui traite des résultats obtenus dans les dix derniers chapitres de ce volume, concernant l'Afrique sub-saharienne.

2. Certains auteurs d'Afrique francophone et anglophone ont accordé beaucoup d'attention à l'Afrique subsaharienne avant le XV^e^ siècle

Le patrimoine culturel que nous ont légué les sociétés qui vécurent en Egypte, en Nubie, en Ethiopie et dans le Maghreb est très important. Le monothéisme imposé dans ces régions par les chrétiens et, avant eux, par les juifs, d'une grande force expressive, a sans aucun doute facilité l'introduction de l'Islam en Afrique.

Ceci est bien connu et doit être porté à l'actif des Africains ; en revanche, il subsiste des zones d'incertitude et il reste à accomplir un immense travail et à élucider de nombreux points obscurs.

De même, si la troisième condition préalable à la rédaction des volumes l et II est réalisée, à savoir la reconstitution de la densité de l'ancien réseau routier africain depuis la proto-histoire, ainsi que la détermination de l'étendue des superficies cultivées au cours de la même période, par interprétation de photographies prises par satellite, notre connaissance des relations culturelles et commerciales intra-continentales de cette époque et de la densité d'occupation du sol s'en trouvera considérablement élargie et approfondie.

Le séminaire sur les ethnonymes et les toponymes permettra de déterminer des courants migratoires et des relations ethniques insoupçonnées d'une extrémité à l'autre du continent.

J'espère que ce volume incitera les Africains à s'intéresser et à contribuer davantage à l'archéologie de l'Afrique ancienne.

Notice biographique des auteurs du volume II

Introduction
G. MOKHTAR (Egypte). Archéologue; auteur de nombreuses publications sur l'histoire de l'Egypte ancienne; ancien directeur du Service des antiquités.

Chapitre 1
Cheikh Anta DIOP (Sénégal). Spécialiste des sciences humaines; auteur de nombreux ouvrages et articles sur l'Afrique et l'origine de l'humanité; directeur du laboratoire de Radiocarbone de l'université de Dakar.

Chapitre 2
A. Abu BAKR (Egypte). Spécialiste de l'histoire ancienne de l'Egypte et de la Nubie; auteur de nombreuses publications sur l'Egypte ancienne; professeur à l'université du Caire; décédé.

Chapitre 3
J. YOYOTTE (France). Egyptologue; nombreux ouvrages sur l'égyptologie; directeur d'études à l'Ecole pratique des Hautes Etudes.

Chapitre 4
A.H. ZAYED (Egypte). Spécialiste de l'égyptologie et de l'histoire ancienne; auteur de nombreux ouvrages et articles sur l'Egypte ancienne.

Chapitre 5
R. El NADOURY (Egypte). Spécialiste d'histoire ancienne; auteur de nombreux ouvrages et articles sur l'histoire du Maghreb et de l'Egypte; professeur d'histoire ancienne et vice-président de la faculté des Arts de l'université d'Alexandrie.

Chapitre 6
H. RIAD (Egypte). Historien et archéologue; auteur de nombreux ouvrages sur l'époque pharaonique et gréco-romaine; conservateur en chef du musée du Caire.

Chapitre 7
S. DONADONI (Italie). Spécialiste de l'histoire de l'Egypte ancienne; auteur de plusieurs ouvrages sur l'histoire culturelle; professeur à l'université de Rome.

Chapitre 8
Sh. ADAM (Egypte). Spécialiste d'histoire et d'archéologie égyptiennes; auteur de nombreuses publications sur l'Egypte ancienne; directeur du Centre de documentation et d'études sur la civilisation de l'ancienne Egypte du Caire.

Chapitre 9
N.M. SHERIF (Soudan). Archéologue; auteur de nombreux ouvrages sur l'archéologie du Soudan; responsable du Musée national de Khartoum.

Chapitre 10
J. LECLANT (France). Egyptologue; auteur de nombreux ouvrages sur l'Egypte ancienne; professeur au collège de France; membre de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres.

Chapitre 11
A. HAKEM (Soudan). Spécialiste de l'histoire ancienne; auteur de nombreux ouvrages sur l'ancien Soudan; chef du département d'histoire de l'université de Khartoum.

Chapitre 12
K. MICHALOWSKI (Pologne). Spécialiste d'archéologie méditerranéenne; auteur de nombreuses publications sur l'art de l'Egypte ancienne; professeur d'archéologie; vice-directeur du Musée national de Varsovie.

Chapitre 13
H. DE CONTENSON (France). Spécialiste d'histoire africaine; ouvrages sur l'archéologie éthiopienne et la Nubie chrétienne; maître de recherche au Centre national de la recherche scientifique.

Chapitre 14
F. ANFRAY (France). Archéologue; auteur de plusieurs articles sur les recherches archéologiques en Ethiopie; chef de la Mission française d'archéologie en Ethiopie.

Chapitre 15
Y. KOBISHANOV (URSS). Historien; auteur de nombreux articles d'anthropologie africaine; membre de l'Académie des sciences d'URSS.

Chapitre 16
TEKLE TSADIK MEKOURIA (Ethiopie). Historien; écrivain; spécialiste de l'histoire politique, économique et sociale de l'Ethiopie des origines jusqu'au XX^e siècle; en retraite.

Chapitre 17
J. DESANGES (France). Spécialiste de l'histoire de l'Antiquité africaine; auteur de nombreux ouvrages et articles sur l'Afrique antique; chargé de conférences à l'université de Nantes.

Chapitre 18
H. WARMINGTON (Royaume-Uni). Spécialiste de l'histoire de l'Antiquité romaine; auteur de nombreux ouvrages sur l'Afrique du Nord; « lecturer » en histoire ancienne.

Chapitre 19
A. MAJHOUBI (Tunisie). Spécialiste de l'histoire ancienne de l'Afrique du Nord; ouvrages et articles sur l'archéologie de la Tunisie; maître-assistant à l'université de Tunis.
P. SALAMA (Algérie). Archéologue; historien des institutions anciennes du Maghreb; professeur à l'Université d'Alger.

Chapitre 20
P. SALAMA (Algérie).

Chapitre 21
M. POSNANSKY (Royaume-Uni). Historien et archéologue; auteur d'importants ouvrages sur l'histoire archéologique de l'Afrique de l'Est.

Chapitre 22
A. SHERIFF (Tanzanie). Spécialiste des questions relatives à la traite sur la côte est-africaine; maître de conférences à l'université de Dar-es-Salaam.

Chapitre 23
J.E.G. SUTTON (Royaume-Uni). Spécialiste de la Préhistoire; auteur de nombreux ouvrages sur la Préhistoire africaine; ancien président du département d'archéologie de l'université d'Oxford.

Chapitre 24
B. WAI-ANDAH (Nigeria). Archéologue; chargé de cours à l'université d'Ibadan; ouvrages sur l'archéologie de l'Afrique de l'Ouest.

Chapitre 25
P. VAN NOTEN (Belgique). Préhistorien et archéologue; auteur de nombreux ouvrages et publications sur la Préhistoire de l'Afrique centrale; conservateur au Musée royal de Préhistoire et d'Archéologie.

Chapitre 26
J.E. PARKINGTON (Royaume-Uni). Archéologue; ouvrages sur la préhistoire de l'Afrique australe; professeur d'archéologie.

Chapitre 27
D.W. PHILLIPSON (Royaume-Uni). Archéologue; auteur d'ouvrages sur l'archéologie de l'Afrique de l'Est et australe.

Chapitre 28
P. VERIN (France). Historien et archéologue; auteur de nombreuses publications sur Madagascar et les civilisations de l'océan Indien; chercheur à Madagascar.

Chapitre 29
M. POSNANSKY (Royaume-Uni). Historien et archéologue; auteur d'importants ouvrages sur l'histoire archéologique de l'Afrique de l'Est.

Conclusion
G. MOKHTAR (Egypte).

Membres du comité scientifique international pour la rédaction d'une Histoire générale de l'Afrique

Professeur J.F.A. AJAYI (Nigeria) — 1971-1979
Directeur du volume VI

Professeur F.A. ALBUQUERQUE MOURAO (Brésil) — 1975-1979

Professeur A. ADU BOAHEN (Ghana) — 1971-1979
Directeur du volume VII

S. Exc. M. BOUBOU HAMA (Niger) — 1971-1978

H.E. Mrs. Mutumba BULL (Zambie) — 1971-1979

Professeur D. CHANAIWA (Zimbabwe) — 1975-1979

Professeur Ph. CURTIN (Etats-Unis d'Amérique) — 1975-1979

Professeur J. DEVISSE (France) — 1971-1979

Professeur Manuel DIFUILA (Angola) — 1978-1979

Professeur H. DJAIT (Tunisie) — 1975-1979

Professeur Cheikh Anta DIOP (Sénégal) — 1971-1979

Professeur J.D. FAGE (Royaume-Uni) — 1971-1979

S. Exc. M. Mohammed EL FASI (Maroc) — 1971-1979
Directeur du volume III

Professeur J.L. FRANCO (Cuba) — 1971-1979

M. M. H.I. GALAAL (Somalie) — 1971-1979

Professeur Dr. V.L. GROTTANELLI (Italie) — 1971-1979

Professeur E. HABERLAND (Rép. féd. d'Allemagne) — 1971-1979

Dr. AKLILU HABTE (Ethiopie) — 1971-1979

S. Exc. M. A. HAMPATE BA (Mali) — 1971-1978

Dr. I. S. EL-HAREIR (Libye) — 1978-1979

Dr. I. HRBEK (Tchécoslovaquie) — 1971-1979

Dr. (Mrs.) A. JONES (Libéria) — 1971-1979

Abbé A. KAGAME (Rwanda) — 1971-1979

Professeur I.M. KIMANBO (Tanzanie) — 1971-1979

Professeur J. KI-ZERBO (Haute-Volta) — 1971-1979
Directeur du volume I

M. D. LAYA (Niger) — 1979

Dr. A. LETNEV (URSS) — 1971-1979

Dr. G. MOKHTAR (Egypte) — 1971-1979
Directeur du volume II

Professeur Ph. MUTIBWA (Ouganda) — 1975-1979

Professeur D.T. NIANE (Sénégal) — 1971-1979
Directeur du volume IV

Professeur L.D. NGCONGCO (Botswana) — 1971-1979

Professeur Th. OBENGA (R. P. du Congo) — 1975-1979

Professeur B.A. OGOT (Kenya) — 1971-1979
Directeur du volume V

Professeur Ch. RAVOAJANAHARY (Madagascar) — 1971-1979

M. W. RODNEY (Guyana) — 1979

Professeur M. SHIBEIKA (Soudan) — 1971-1979

Professeur Y.A. TALIB (Singapour) — 1975-1979

Professeur A. TEIXEIRA DA MOTA (Portugal) — 1978-1979

Mgr. Th. TSHIBANGU (Zaïre) — 1971-1979

Professeur J. VANSINA (Belgique) — 1971-1979

The Rt. Hon. Dr. E. WILLIAMS (Trinité-et-Tobago) — 1976-1978

Professeur A. MAZRUI (Kenya)
Directeur du volume VIII (n'est pas membre du Comité)

Secrétariat du Comité scientifique international pour la rédaction d'une Histoire générale de l'Afrique : M. Maurice GLÉLÉ, Division des études de cultures, Unesco, 1, rue Miollis, 75015 Paris

Abréviations utilisées dans la bibliographie

Ä.A. Agyptoogische Abhandlungen, Wiesbaden. Harrassowitz
A.A. American anthropologist, Washington DC.
A.A.W. Abhandlungen der Akademie der Wissenschaften, Berlin.
A.B. Africana Bulletin, Varsovie, Université de Varsovie.
A.C.P.M. Annal of the Cape provincial museums. Le Cap.
Actas VIII Congr. Intern. Arqueo. Christ. Actas del VIII congreso internacional de arqueología Christiana, Barcelone. 1972.
Actes Coll. Bamako I Actes du premier colloque international de Bamako organisé par la fondation S.C.O.A. pour la recherche scientifique en Afrique noire (Projet Boucle du Niger), Bamako, 27 janv.-1er fév. 1975.
Actes Coll. Intern. Biolog. Pop. Sahar. Actes du colloque international de biologie des populations sahariennes. Alger. 1969.
Actes Coll. Intern. Fer. Actes du colloque international: le fer à travers les âges. Nancy 3–6 oct. 1956. Annales de l'Est. Mém. no 16. Nancy, 1956.
Actes Ier Coll. Intern. Archéol. Afr. Actes du 1er colloque international d'archéologie africaine, Fort-lamy, 11-16 déc. 1966. Etudes et documents tchadiens, Mém. 1. Fort-Lamy, 1969.
Actes VIIe Coll. Intern. Hist. Marit. Actes du VIIe colloque international d'histoire maritime, Lourenço Marques. 1962. publié en 1964, Paris. S.E.V.P.E.N.
Actes VIIIe Coll. Intern. Hist. Marit. Actes du VIIIe colloque international d'histoire maritime. Beyrouth. 1966, publié. en 1970. Paris. S.E.V.P.E.N
Actes Coll. Nubiol. Inten. Actes du colloque nubiologique international au musée national de Varsovie. Varsovie, 1972.
Actes Conf. Ann. Soc. Phil. Soudan Actes de la conférence annuelle de la société philosophique du Soudan.
Actes Ire Conf. Intern. Afr. Ouest. Actes de la Ire Conférence internationale des africanistes de l'Ouest. Dakar. 1945.

Actes II^e Conf. Intern. Afr. Ouest. Actes de la II^e conférence internationale des africanistes de l'Ouest. Bissau. 1947

Actes XIV^e Congr. Intern. Et. Byz. Actes du XIV^e Congrès international d'études byzantines, Bucarest, 1971.

Actes II^e Congr. Intern. Et. N. Afr. Actes du II^e Congrès international d'études nord-africaines. Revue de l'occident musulman et de la Méditerranée, Aix-en-Provence. 1968. publié en 1970, Gap, Ophrys.

Acts III^re Congr. P.P.S.Q. Acts of the III^rd panafrican congress of préhistory and quaternary study, Livingstone, 1955, Londres, Chatto.

Actes IV^e Congr. P.P.E.Q. Actes du IV^e Congrès panafricain de préhistoire et de l'étude du Quaternaire, Léopoldville. 1959, *A.M.R.A.C.* 40.

Actes VI^e Congr. P.P.E.Q. Actes du VI^e Congrès panafricain de préhistoire et de l'étude du Quaternaire, Dakar, 1967. Chambéry, Impr. Réunies.

Actes VII^e Congr. P.P.E.Q. Actes du VII^e Congrès panafricain de préhistoire et de l'étude du Quaternaire, Addis-Abeba. 1971.

A.E. Annales d'Ethiopie, Paris, Klincksieck.

A.E.P.H.E. Annuaire de l'Ecole pratique des hautes études, IV Section, Paris.

A.F.L.S.D. Annales de la faculté des lettres et sciences humaines de Dakar

Ä.F.U. Ägyptologische Forschungen, Glückstadt-Hamburg-New York.

A.H.S. African historical studies, Boston (devient *I.J.A.H.S* en 1972).

A.I. Africana italiana, Rome.

A.I.E.S.E.E. Association internationale d'études du Sud-Est européen. Académie de la République populaire de Roumanie, Bucarest.

A.J.A. American journal of archaeology, The journal of archaeological institute of America, Boston. Mass.

A.K.M. Abhandlungen für die Kunde des Morgenlands, Leipzig.

Akten XI Intern. Limeskong. Akten des XI internationalen Limeskongresses, Budapest. Akademia. Kiado 1976.

A.L.O.S. Annual of the Leeds orientaciety. University of Leeds.

A.L.S. African langage studies, Londres.

American Neptune, Salem, Mass

A.M.R.A.C. Annales du musée royal de l'Afrique centrale, série in 8^e, sciences humaines. Tervuren.

Ann. Afr. Annuaire de l'Afrique du Nord, Université d'Aix-en-Provence.

Annales Annales: économies, sociétés, civilisations. Paris.

Ant. Afr. Antiquités africaines. Paris.

Antananarivo The Antananarivo annual and Madagascar magazine.

Ant. Pub. Ac. Naz Lincei Antichita Publicati per cura della Accademia nazionale dei Lincei.

Anthropologie. Anthropologie, Paris

Antiquity. Antiquity, Gloucester.

A.Q. African quarterly. New Delhi.

Archaeology. Archaeology, Archaelogical Institute of America, Boston, Mass.

Archaeometry. Archaeometry, Research Laboratory of archaeology on the history of art, Oxford.

A.R.S.C. Académie royale des sciences coloniales, classe des sciences morales et politiques, nouvelle série. Bruxelles.

A.S. African studies.

A.S.A.E. Annales du service des antiquités d'Egypte. Le Caire.

A.S.A.M. Annals of the South African museum.

Asian Perspectives. Far Eastern Prehistory Association, Hong Kong.

A.S.R. African social research.
A.T. L'agronomie tropicale, Nogent-sur-Marne.
Atti IV Congr. Intern. Stud. Et. Atti del IV congresso internazionale di studi etiopici, Roma. 10-15 aprile 1972. Rome, Accademia nazionale dei Lincei.
A.U.E.I. Avhandlinger Utgitt av. Egede instituttet, Oslo. Egede instituttet.
Azania. Journal of the British Institute of History and Archaeology in E. Africa. Nairobi.
B.A.A. Bulletin d'archéologie algérienne. Alger.
B.A.M. Bulletin de l'académie malgache, Tananarive.
B.A. Maroc. Bulletin d'archéologie marocaine, Casablanca.
B.H.M. Bulletin of historical metallurgy.
B.I.A. Bulletin of Institute of Archaeology, Londres.
B.I.F.A.N. Bulletin de l'institut français (puis fondamental) d'Afrique noire, Dakar.
B.I.F.A.O. Institut français d'archéologie orientale, Bibliothèque d'étude. Le Caire.
B.M. Bulletin de Madagascar, Tananarive.
B.O. Bibliotheca orientalis. Leiden, Nederlands instituut voor Het Nabije Oosten te Leiden.
B.S. Bulletin scientifique. Ministère de la France d'Outre-Mer, Direction de l'agriculture.
B.S.A.C. Bulletin de la société d'archéologie classique.
B.S.A. Copte Bulletin de la société d'archéologie copte, Le Caire.
B.S.F.E. Bulletin de la société française d'Egyptologie, Paris.
B.S.H.N.A.N. Bulletin de la Société d'histoire naturelle de l'Afrique du Nord.
B.S.N.A.F. Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France, Paris.
B.S.N.G. Bulletin de la Société neuchâteloise de géographie, Neuchâtel.
B.S.P.F. Bulletin de la Société préhistorique française. Etudes et travaux, Paris.
B.S.P.P.G. Bulletin de la Société préhistorique et protohistorique gabonaise, Libreville.
B.S.R.A.A. Bulletin de la Société royale d'archéologie d'Alexandrie.
B.W.S. 56 Burg Wartensteen symposium n° 56 on the origin of African plant domesticated, August 19-27, 1972.
Byzantinische Zeitschrift. Byzantinische Zeitschrift, Leipzig.
Byzantinoslavica. Byzantinoslavica, Prague.
Byzantion. Byzantion, Bruxelles.
C.A. Current anthropology, a world journal of science of man, Chicago.
C.A.M.A.P. Etudes et travaux du Centre d'archéologie méditerranéenne de l'académie polonaise des Sciences, Varsovie.
C.C. Corsi di cultura, Ravenne, 1965.
C.E.A. Cahiers d'études africaines, Paris.
Chroniques d'Egypte. Cimbesia, State Museum, Windhoek.
C.H.E. Cahiers d'histoire égyptienne. Le Caire.
C.M. Civilisation malgache, Antanana-Paris.
C.Q. Classical Quaterly, Londres
C.R.A.I. Académie des inscriptions et belles lettres, compte rendu des séances, Paris.
C.R.G.L.C.S. Compte rendu des séances du groupe linguistique d'études chamito-sémitiques. Ecole pratique des Hautes Etudes, Paris.
C.R.S.B. Compte rendu sommaire des séances de la société de biogéographie, Paris.
C.S.A. Cahiers de la société asiatique, Paris.
C.S.S.H. Comparative studies in society and history, Oxford, Cambridge Univ. Press.

C.T.L. Current trends in linguistics, La Haye.
D.A.E. Deutsche Aksum Expedition.
E.A.G.R. East African geographical review, Kampala.
E.E.F.E.M. Egypt exploration fund excavation memoirs, Londres.
E.H.R. The economic history review. Welwyn garden city, Broadwater press, New York.
Encyclopédie berbère Encyclopédie berbère. Laboratoire d'anthropologie et de préhistoire des pays de la Méditerranée occidentale. Aix-en-Provence.
F.H.P. Fort Hare Papers.
Gazette des Beaux arts. Paris.
G.J. The geographical journal, Londres.
G.N.Q. Ghana notes and queries. Legon.
H.A.S. Harvard African studies, Cambridge (Mass.), Harvard univ. Press.
H.B.Z.A.K. Hamburger Beitrager zur Africa-Kunde, Deutches Institut für Africa Forschung. Hambourg.
Hesperis. Hesperis, Institut des Hautes Etudes marocaines. Rabat
Homo. Université de Toulouse.
H.Z. Historische Zeitschrift. Munich.
I.J.A.H.S. The international journal of African historical studies. New York (autrefois *A. H. S.*).
J.A. Journal asiatique, Paris.
J.A.H. Journal of African history, Cambridge-Londres.
J.A.O.S. Journal of the American oriental society. New Haven.
J.A.R.C.E. Journal of the American research center in Egypt, Boston puis Cambridge.
J.A.S.A. Journal of African science association.
J.C.H. Journal of classical history, Londres.
J.E.A. The journal of Egyptian archaeology, Londres.
J.G.S. Journal of-glass studies, Corning N.Y.
J.H.S.N. Journal of the historical society of Nigeria, Ibadan.
J.R.A.I. Journal of the royal anthropological institute of Great Britain and Ireland, Londres.
J.R.A.S. Journal of the royal asiatic society of Great Britain and Ireland, Londres.
J.R.S. Journal of Roman studies, Londres.
J.S. Le journal des savants. Paris.
J.S.A. Journal de la société des africanistes. Paris.
J.S.A.I.M.M. Journal of the South African institute of mining and metallurgy. Johannesbourg.
J.T.G. Journal of tropical geography, Singapour.
Karthago. Khartago. Revue d'archéologie africaine. Tunis.
Kush Kush, journal of the Sudan antiquities services. Khartoum.
L.A.A.A. Liverpool annals of archaeology and anthropology, Liverpool.
Latomus. Latomus, Bruxelles.
Libyca. Libyca, Bulletin du Service des antiquités d'Algérie, direction de l'Intérieur et des Beaux-Arts. Alger.
Libyca Libyca. anthropologie, préhistoire, ethnologie, centre de recherches anthropologiques et ethnologiques. Alger.
M.A.D.P. Malawi antiquities department publications. Zomba.
M.A.G.W. Mitteilungen der anthropologischen Gesellschaft in Wien.
M.A.I. Mitteilungen des deutschen archäologischen Instituts. Budapest.
Man. Man, Bruxelles.
M.C.R.A.P.E. Mémoires du centre de recherches anthropologiques, préhistoriques et

ethnographiques. Alger.
M.E.J. Middle East journal, Washington D.C.
M.I.O.D. Mitteilungen des Instituts für Orientforschung Deutsche Akademie der Wissenschaften zu Berlin
M.N. Meroitic newsletter.
Le Muséon Muséon, Revue d'études orientales. Louvain.
N.A. Notes africaines. Bulletin d'informations de l'I.F.A.N.. Dakar.
N.A.D.A. Native affairs department annual (Rhodesia). Salisbury. Government printer.
N.A.S. Nigerian archaeology seminar. July 3-5. 1974.
N.K.J. Nederlandsch Kunsthistorisch Jaarboek, s'-Gravenhage.
Numismatic Chronicle. Numismatic Chronicle. Numismatic Society. Londres.
O.A. Opuscula atheniensia. Lund.
O.C.A. Orientalia Christiana analecta. Rome.
Odú. Odú. Journal of Yoruba and related studies. Western Region Literature Committee. Nigeria.
O.L. Oceanic Linguistics. Department of Anthropology. Southern Illinois University. Carbondale. U.S.A.
Optima. Optima. Johannesbourg.
Orient Antiquus. Orient Antiquus. Ventro per le antichità et 1a storia dell'arte del Vicino Oriente. Rome
Orientalia. Orientalia. Amsterdam.
O.I.C.P. Oriental Institute of Chicago Publications
O.P.N.M. Occasional papers of the national museum of Southern Rhodesia
P.A. Probleme der Ägyptologie. Leyde
Paideuma Paideuma. Mitteilungen zur Kulturkunde. Wiesbaden
Plaisirs équestres. Paris
Proc. P.S. Proceedings of the prehistoric society, Cambridge.
Proc. Rhod. Sei. Ass. Proceedings of the Rhodesian Science Association.
Q.A.L. Quaderni di archeologia della Libia, Rome.
R.A. Revue africaine. Bulletin de la Société historique algérienne, Alger.
R.A.C. Rivista di archeologia cristiana della pontificia. Commissione di archeologia sacra, Rome.
R. Anth. Revue anthropologique, Paris.
R. Arch. Revue archéologique, Paris.
R.E. Revue d'égyptologie, Paris, Klincksieck.
R.E.A. Revue des études anciennes, Bordeaux.
R.E.L. Revue des études latines, Paris.
R.E.S.E.E. Revue des études du sud-est européen. Académie de la République populaire roumaine. Institut d'études du sud-est européen. Bucarest.
R.F.O.M. Revue française d'histoire d'outre-mer, Paris.
R.H. Revue historique, Paris.
R.H.R. Annales du Musée Guimet, Revue de l'histoire des religions, Paris, Leroux.
R.O.M.M. Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée, Aix-en-Provence.
R.R.A.L. Rendiconti della reale accademia dei Lincei, Rome.
R.S.E. Rassegna di studi etiopici, Rome. Instituto per l'Oriente.
R.S.O. Rivista degli studi orientali publicala a cura dei professiori della scuola orientale della universita di Roma, Rome.
R.U.B. Revue de l'université de Bruxelles.
S.A. Scientific American, New York.
S.A.A.A.S. South African association for the advancement of Science. Johannesburg.

S.A.A.B South African archaeological bulletin. Cape Town.
Le Saharien. Le Saharien, Revue d'action touristique, culturelle, économique et sportive, Paris. Association de la Rabla et des Amis du Sahara.
S.A.A.J. South African archaeological journal.
S.A.J.S. South African journal of Science, Johannesburg.
S.A.K. Studien zur altägyptischen kultur, Hamburg, H. Buske Verlag.
S.As. Société asiatique, Paris.
S.A.S.A.E. Supplément aux Annales du Service des antiquités d'Egypte, Le Caire.
S.C. South Africa, Science South Africa.
S.J.A. Southwestern journal of anthropology, Albuquerque, New Mexico.
S.L.S. Society for Libyan studies.
S.M. Studi magrebini, Napoli. Instituto universario orientale.
S.N.R. Sudan notes and records, Khartoum.
Syria. Syria. Revue d'art oriental et d'archéologie. Paris.
T.J.H. Transafrican journal of history.
T.N.R. Tanganyika (Tanzania) notes and records, Dar-es-Salam.
T.R.S.S.A. Transactions of the royal society of South Africa.
Trav. I.R.S. Travaux de l'institut de recherches sahariennes. Alger. Université d'Alger.
Trav. R.C.P. Travaux de la Recherche coordonnée sur programme. Paris, CNRS.
Ufahamu. Ufahamu. Journal of the African Activist Association. Los Angeles.
U.J. Uganda journal, Kampala.
W.A. World archaeology. Londres.
W.A.A.N. West african archaeological newsletter, Ibadan.
W.A.J.A. West african journal of archaeology. Ibadan.
W.Z.K.M. Wiener Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes, Vienne.
Z.Ä.S. Zeitschrift für ägyptische Sprache und Altertumskunde, Osnabrück. Zeller.
Z.D.M.G. Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft. Leipzig.
Zephyrus. Zephyrus. Crónica del Seminario de Arqueologia, Salamanca.
Z.K. Zeitschrift für Kirchengeschichte. Gotha
Z.M.J. Zambia museum journal. Lusaka.
Z.M.P. Zambia museum papers. Lusaka
Z.Z.S.K. Zbornik zastite Spomenika kulture.

Bibliographie générale

Toutes les références ont été vérifiées avec le plus grand soin possible, mais étant donné la complexité et le caractère international de l'ouvrage, des erreurs ont pu subsister. (N.D.L.R.).

ABEL (A.). 1972. « L'Ethiopie et ses rapports avec l'Arabie pré-islamique jusqu'à l'émigration de Ca.615, *IV C.I.S.E.* (14).

ABRAHAM (D.P.). 1951. « The principality of Maungure », *N.A.D.A.* 28 (27).

—. 1959. « The Monomotapa dynasty in Southern Rhodesia », *N.A.D.A.* 36 (27).

—. 1961. « Maramuca, an exercise in the combined use of Portuguese records and oral tradition », *J.A.H.* II, *2*: 211-25 (27).

—. 1962. « The early political history of the Kingdom of Mwene Mutapa, 850-1589 », *Historians in Tropical Africa*, Salisbury, Univ. Coll. of Rhodesia and Nyasaland (27).

—. 1964. « The ethnohistory of the empire of Mutapa, problems and methods », *in* J. VANSINA, R. MAUNY et L.V. THOMAS (éd.), *The Historian in Tropical Africa*, Londres-Accra-Ibadan, Oxford Univ. Press for the International African Institute: 104-126 (27).

ABU SALCH. 1969. *The Churches and Monasteries of Egypt and some neighbouring countries*, trad. B.T. EVETTS et A.J. BUTLER, Oxford, Clarendon Press (réimpression).

ADAMS (W.Y.). 1962. « Pottery kiln excavations », *Kush X:* 62-75 (12).

—. 1962. « Pottery kiln excavations », *Kush X:* 62-75 (12).

—. 1962. « An introductory classification of Christian Nubian pottery ». *Kush X:* 245-88 (12).

—. 1964. « Sudan antiquities service excavations at Meinarti, 1962-63 », *Kush* XII: 227-47 (12).

—. 1964. « Sudan antiquities service excavations at Meinarti, 1962-63 », *Kush* XII: 227-47 (12).

—. 1964. « Post-pharaonic Nubia in the light of archaeology I », *J.E.A.* 50: 102-20 (12).

—. 1965. « Sudan antiquities service excavations at Meinarti, 1963-64 », *Kush* XIII: 148-76 (12).

—. 1965. « Architectural evolution of the Nubian Church 500-1400 A.D. », *J.A.R.C.E.* 4: 87-139 (12).

—. 1965. « Post pharaonic Nubia in the light of archaeology, II », *J.E.A.* 51 : 160-78 (12).
—. 1966. « The Nubian campaign : retrospect », *Mélanges offerts à Mi-chalowski,* Varsovie : 13-30 (12).
—. 1966. « Post pharaonic Nubia in the light of archaeology », *J.E.A.* 52 : 147-62 (12).
—. 1967. « Continuity and change in Nubian cultural history », *S.N.R.* XLVIII : 11-19 (12).
—. 1968. « Invasion, diffusion, evolution? », *Antiquity XLII :* 194-215 (12).
—. 1970. « The Evolution of christian pottery », *Nubische Kunst,* pp. 111-123 (12).
ADAMS (W.Y.) et NORDTRÖM (H.A.). 1963. « The archaeological survey on the west bank of the Nile, third season 1961-62 », *Kush* XI : 10-46 (12).
ADAMS (W.Y.) et VERWERS (C.J.). 1961. « Archaeological survey of Sudanese Nubia », *Kush* IX : 7-43 (12).
ADDISON (F.S.A.). 1949. *Jebel Moya,* Londres, Oxford Univ. Press, 2 vol (11).
ALBRIGHT (F.P.). 1958. *Archaeological discoveries in South Arabia,* Baltimore (13).
ALBRIGHT (W.F.). 1973. « The Amarna letters from Palestine », *Cambridge Ancient History,* Cambridge, Vol. II, part 2, chap. XX (2).
ALFRED (C). 1952. *The Development of Ancient Egyptian Art from 3200 to 1315 BC* Trois parties : *Old Kingdom Art in Ancient Egypt* (1949), *Middle Kingdom Art in Ancient Egypt 2300-1590 BC* (1950), *New Kingdom Art in Ancient Egypt during the Eighteenth Dynasty, 1590-1315 BC* (1951), Londres, Tiranti (3).
—. 1965. *Egypt to the end of the Old Kingdom,* Londres, Thames and Hudson (5).
—. 1968. *Akhenaten, pharaoh of Egypt : a new study,* Londres, Thames and Hudson (2).
ALEXANDER (J.) et COURSEY (D.G.). 1969. « The origins of yam cultivation », *in* P.H. UCKO et G.W. DIMBLEBY (éds.), *The domestication and exploitation of plants and animals,* Londres, Duckworth : 123-9 (24).
ALI HAKEM (A.M.). 1972. « The city of Meroe and the myth of Napata. A new perspective in Meroitic archaeology » *in* S. BUSHRA (éd.), *Urbanization in the Sudan,* proceedings of Annual Conference of the Philosophical Society of the Sudan, Khartoum (11).
—. 1972. « Meroitic seulement of the Butana, Central Sudan », *in* Ph. UCKO, R. TRINGHAM et G.W. DIMBLEBY (éd.), *Man, Settlement and Urbanism,* Londres, DUCKWORTH : 639-46 (11).
ALLEN (J.W.T.). 1949. « Rhapta », *T.N.R.* 27 : 52-9 (22).
ALLEN (T.G.). 1960. *The Egyptian Book of the Dead,* Documents in the Oriental Institute Museum at the University of Chicago, no LXXXII, Chicago, University of Chicago Press (2) (3).
ALMAGRO-BASCH (A.). 1963-1965. *Comite español de la Unesco para Nubia, Memorias de la Mission Arqueológica,* Madrid, 14 vol. (12).
AMBORN (H.). 1970. « Die Problematik der Eisenverhüttung im Reiche Meroe », *Paideuma XVI :* 71-95 (10) (11).
AMELINEAU (E.). 1908. *Prolégomènes à l'étude de la religion égyptienne,* Paris, Bibliothèque de l'Ecole pratique des Hautes Etudes (1).
AMMIEN MARCELLIN. *Ammien Marcellin, ou les dix-huit livres de son Histoire qui nous sont restés,* trad. G. MOULINES, (1778), Lyon, J.M. BRUYSET, 3 vol. (1).
ANDAH (B.W.). 1973. *Archaeological reconnaissance of Upper-Volta,* thesis, Berkeley, Univ. of California (24).

ANFRAY (F.). 1963. « Une campagne de fouilles à Yeha (fév. - mars 1960) », *A.E.* 5 : 171-92 (13).
—. 1965. « Chronique archéologique (1960-64) », *A.E.* 6 : 3-48 (13).
—. 1966. « La poterie de Matara », *R.S.E. 22* : 1-74 (13).
—. 1967. « Matara », *A.E.* 7 : 33-97 (13) (15).
—. 1968. « Aspects de l'archéologie éthiopienne », *J.A.H. 9 :* 345-66 (13) (14).
—. 1970. « Matara », *Trav. R.C.P. 230* Fasc. 1, Paris, C.N.R.S. : 53-60(13).
—. 1971. « Les fouilles de Yeha en 1971 », *Trav. R.C.P.* 230, Fase. 2, Paris, C.N.R.S. : 31-40 (13).
—. 1972. « Les fouilles de Yeha (mai-juin 1972) ». *Trav. R.C.P.* 230, Fase. 3, Paris, C.N.R.S. : 57-64 (13).
—. 1972. « L'archéologie d'Axoum en 1972 », *Paideuma* XVIII : 71 pl. VI (15).
—. 1974. « Deux villes axoumites : Adoulis et Matara » *Atti IV Congr. Intern. Stud. Et.* 752-65 (15).
ANFRAY (F.) et ANNEQUIN (G.). 1965. « Matara. Deuxième, troisième et quatrième campagnes de fouilles », *A.E.* 6 : 49-86 (13) (15).
ANFRAY (F.), CAQUOT (A.) et NAUTIN (P.). 1970. « Une nouvelle inscription grecque d'Ezana, roi d'Axoum », *J.S.* 260-73 (14).
ANGELIS D'OSSAT (G. DE) et FARIOLI (R.). 1975. « II complesso paleocristiano di Brevigliere Elkhadra », *Q.A.L.* 29-56 (19).
APOLLODORE. éd. 1921. *The Library,* trad. Sir J.G. FRAZER, Cambridge, Mass., Harvard Univ. Press ; Londres, Heinemann (1).
APPLEGATE (J.R.). 1970. « The Berber languages », C.*T.L.* VI : 586-661 (20).
ARISTOTE. 1908-52. *The Works of Aristotle,* trad, anglaise, J . A . SMITH et W.D. ROSS, éd., Oxford, Oxford Univ. Press, 12 vol. (1).
—. 1961-62. *Aristotelis opera,* Berlin. 5 vol. (1).
—. *Œuvres,* trad, française par B. SAINT-HILAIRE. Paris. 1837-1892 (35 vol.).
ARKELL (A.J.). 1949. *Early Khartoum. An Account of the Excavations of an Early Occupation Site Carried Out by the Sudan Government Antiquities Service 1944-1945,* Oxford, Oxford Univ. Press (9).
—. 1950. « Varia Sudanica », *J.E.A.* 36 : 27-30 (9).
—. 1951. « Meroe and India, Aspects of archaeology in Britain and Beyond », essays presented to O.G.S. Crawford, Londres, Grimes (10).
—. 1961. *A History of the Sudan from the earliest times to 1821,* Londers, Univ. of London, Athlone Press. 2e édition (Ier éd., 1955). 252 p. (6) (9) (10) (11) (17).
—. 1966. « The iron age in the Sudan », *C.A.* 7. 4 : 451-78 (11).
ARMSTRONG (R.G.). 1964. *The study of West African languages.* Ibandan. Ibadan Univ. Press (21).
ASCHER (J.E.), 1970. « Graeco-roman nautical technology and modern sailing information. A confrontation between Pliny's account of the voyage to India and that of the Periplus Maris Erythraei in the light of modern knowledge », *J.T.G.* 31 : 10-26 (22).
ATHERTON (J.H.). 1972. « Excavations at Kambamai and Yagala rock shelters, Sierra Leone ». *W.A.J.A. 2,* pp. 39 ss. (24).
AUBER (J). 1958. *Français. Malgaches. Bretons. Arabes. Turcs. Chinois. Canaques : parlons-nous une même langue?.* Tananarive, Impr. off., Paris, Maisonneuve (28).
AUBREVILLE (A.). 1948. « Etude sur les forêts de l'Afrique équatoriale française et du Cameroun », *B.S. :* 131 p. (24).
AURIGEMMA (S.). 1940. « L'elefante di Leptis Magna », *A.I. :* 67-86 (20).
AVERY (G.). 1974. « Discussion on the age and use of tidal fish traps » . *S.A.A.B.* 30 (26).

AYMARD (J.). 1951. *Essai sur les chasses romaines des origines à la fin du règne des Antonins*, Paris, de Brocard (20).
AYOUB (J.). 1962. *Excavations at Germa, the capital of the Garamantes. Sheba. I* (*20*)
—. 1967. *Excavations at Germa, the capital of the Garamantes, Sheba, II* (*20*)
—. 1966-1967. « The royal cemetary of Germa ». *Libya antiqua*, Tripoli. p. 213-9 (20).
BADAWY (A.). 1965. « Le grotesque, invention égyptienne », *Gazette des Beaux Arts :* 189-98 (6).
—. 1968. *A History of Egyptian Architecture* (*The New Kingdom*): *from the eighteenth dynasty to the end of the twentieth dynasty 1580-1085 BC*, Berkeley-Los Angeles, University of California Press (11).
BAILLOUD (G.). 1969. « L'évolution des styles céramiques en Ennedi (République du Tchad) ». *Actes I^er^ Coll. intern. Archéol. Afr. :* 31-45 (24).
BAKRY (H.S.K.). 1967. « Psammetichus II and his newly-found stela at Shellae », *Oriens Antiquus* 6: 225-44 (10).
BALL (J.). 1942. « Egypt in the classical geographers », Le Caire, Government Press, Bulaq (6).
BALOUT (L.). 1955. *Préhistoire de l'Afrique du Nord*, Paris, A.M.G.: 435-57 (17).
—. 1967. « L'homme préhistorique et la Méditerranée occidentale », *R.O.M.M.* 3 (17).
BARADES (J.). 1949. *Vue aérienne de l'organisation romaine dans le Sud algérien. Fossatum Africae*, Paris, A.M.G. (19) (20).
BARGUET (P.). 1967. *Le Livre des morts des anciens Egyptiens*, Paris, Le Cerf (Littératures anciennes du Proche-Orient) (3).
BARRAUX (M.). 1959. « L'auge de Sima », *A.M.* N.S. XXXVII: 93-9 (28).
BARROW (L). 1801-1804. *Travels into the interior of the Southern Africa in the years 1797 and 1798*, 2 vol., Londres (26).
BASHAM (A.L.). 1959. *The wonder that was India. A survey of the Indian sub-continent before the coming of the Muslims*. New York. Grove Press (22).
BASSET (H.). 1921. « Les influences puniques chez les Berbères », *R.A.* 62: 340 (17).
BATES (O.). 1914. *The Eastern Libyans*, Londres, Macmillan, pp. 46, 49-51, 249; 2^e^ éd.: 1970 (4) (17).
BATES (O.) et DUNHAM (D.). 1927. « Excavations at Gammai », *H.A.S.* 8: 1-122 (11).
BAUMANN (H.) et WESTERMANN (D.). 1962. *Les Peuples et les Civilisations de l'Afrique*, Paris, Payot (29).
BAXTER (H.C). 1944. « Pangani: The trade centre of ancient history », *T.N.R.* 17: 15-26 (22).
BAYLE DES HERMENS (R. DE). 1967. « Premier aperçu du paléolithique inférieur en R.C.A. », *Anthropologie* 71: 135-66 (21).
—. 1971. « Quelques aspects de la préhistoire en R.C.A. », *J.A.H.* XII: 579-97 (21).
—. 1972. « Aspects de la recherche préhistorique en République centrafricaine », *Africa-Tervuren* XVIII, 3/4: 90-103 (25).
—. 1972. « La civilisation mégalithique de Bouar. Prospection et fouille 1962-66 par P. Vidal. Recension », *Africa-Tervuren* XLII, 1: 78-9 (25).
BEAUCHENE (M.C. DE). 1963. « La préhistoire du Gabon », *Objets et Mondes* III, 1: 16 (21).
—. 1970. « The Lantana mine near the Rapoa/Niger confluence of Niger », *W.A.A.N.* 12: 63 (29).
BEAUMONT (P.B.) et BOSHIER (A.K.). 1974. « Report on test excavations in a prehistoric pigment mine near Postmasburg, Northern Cape », *S.A.A.B.* 29: 41-59

(29).
BEAUMONT (P.B.) et VOGEL (J.C.). 1972. « On a new radiocarbon chronology for Africa South of the Equator », *A.S.* 31 : 66-89 (26).
BECK (P.) et HUARD (P.). 1969. *Tibesti, carrefour de la préhistoire saharienne*, Paris, Arthaud (17) (20).
BECKERATH (J.V.) 1965. « Untersuchungen zur politischen Geschichte der Zweiten Zwischenzeit in Ägypten », *Ä.F.U.* 23 (2).
—. 1971. *Abuss der Geschichte des alten Ägypten*, Munich, Oldenbourg (2).
BEEK (G.W. VAN). 1967. « Monuments of Axum in the light of South Arabian archaeology », *J.A.O.S.* 87 : 113-22 (14).
—. 1969. « The rise and fall of Arabia Felix », *S.A.* 221, 6 : 36-46 (22).
BELKHODJA (K.). 1970. « L'Afrique byzantine à la fin du VP siècle et au début du VII^e siècle », *R.O.M.M.* n° spécial : 55-65 (19).
BELL (H.I.). 1948. *Egypt from Alexander the Great to the Arab Conquest. A Study in the Diffusion and Decay of Hellenism*, Oxford, Clarendon Press (6).
—. 1957. *Cults and Creeds in Graeco-Roman Egypt*, Liverpool, University Press, 2^e éd. : 1966 (6).
BENABOU (M.). 1972. « Proconsul et légat. Le témoignage de Tacite », *Ant. Afr.* T. VI, pp. 61-75, Paris, C.N.R.S. (19).
—. 1976. *La Résistance africaine à la romanisation*, Paris, Maspero (17) (19).
BERNAND (A.). 1966. *Alexandrie la Grande*, Paris, Arthaud (6).
BERNAND (E.). 1969. *Inscriptions méroïtiques de l'Egypte gréco-romaine*, Besançon-Paris, Les Belles Lettres (6).
BERNHARD (F.O.) 1961. « The Ziwa ware of Inyanga », *N.A.D.A.* XXXVIII : 84-92 (27).
—. 1964. « Notes on the pre-ruin Ziwa culture of Inyanga », Rhodesiana XII (27).
BERTHELOT (A.). 1931. « L'Afrique saharienne et soudanaise. Ce qu'en ont connu les Anciens », Paris, Les Arts et le Livre (20).
BERTHIER (A.) et CHARLIER (R.). 1955. *Le Sanctuaire punique d'El Hofra à Constantine*, Paris, Direction de l'Intérieur et des Beaux-Arts, Service des Antiquités, missions archéologiques (18).
—. 1968. « La sépulture du lecteur Georges à Sila », *B.A.A.* II : 283-92 (19).
BEVAN (E.). 1968. *A History of Egypt under the Ptolemaic dynasty*, Chicago (6).
BIEBER (M.). 1955. *The sculpture of the Hellenistic age*, New York, Columbia Univ. Press ; 2^e éd. : 1961 (6).
BIERBRIER (M.). 1975. *Late new Kingdom in Egypt* (*C. 1300-664 B.C*). *A geneological and chronological investigation*, Warminster, Arris and Phillips (2) (3).
BIETAK (M.). 1965. « Ausgrabungen in der Sayala District », *Nubien* 1961-65, Vienne : 1-82 (9).
BION et NICOLAS DE DAMAS, *in* C. MÜLLER (éd.). *Fragmenta Historicum Graecorum*, vol. 3, p. 463 ; vol. 4, p. 351 (11).
BISSON (M.S.). 1975. « Copper currency in Central Africa : the archaeological evidence », *W.A.* 6 : 276-92 (29).
BLANKOFF (B.) 1965. « La préhistoire au Gabon », *B.S.P.P.G.* 1 : 4-5 (25).
BLOCH (M.) et VERIN (P.). 1966. « Discovery of an apparently neolithic artefact in Madagascar », *Man* 1, 2 : 240-1 (28).
BOBO (J.) et MOREL (J.) 1955. « Les peintures rupestres de l'abri du Mouflon et la station préhistorique du Hamman Sidi Djeballa dans la Cheffia (Est-Constantinois) », *Libyca* 3 : 163-81 (17).
BONSMA (J.C.). 1970. « Livestock production in the sub-tropical and tropical African countries », *S.A.J.S.* 66, 5 : 169-72 (24).

BORCHARDT (L.). 1938. *Annales du Service des Antiquités de l'Egypte* 38 : 209-215 (2).
BORGHOUTS (J.F.). 1973. « The evil eye of Apopis », *J.E.A.* 59 : 114-50 (3).
BOSHIER (A.) et BEAUMONT (P.). 1972. « Mining in Southern Africa and the emergence of modern man », *Optima 22* : 2-12 (29).
BOUBBE (J.). 1959-1960. « Découvertes récentes à Sala Colonia (Chellah) », *B.A.C.*, pp. 141-145 (19).
BOUBOU HAMA . 1967. Recherches sur l'histoire des Touareg sahariens et soudanais, Paris, Présence africaine (20).
BOURGEOIS (R.). 1957. « Banyarwanda et Barundi, Tombe I - Ethnographie », *A.R.S.C.* XV : 536-49 (25).
BOURGUET (P. DU). 1964. *L'art copte*, Catalogue, Paris, Petit-Palais, 17 juin-15 sept. (12).
—. 1964. « L'art copte pendant les cinq premiers siècles de l'Hégire », *Christentum am Nil*, Recklinghausen : 221 et ss. (12).
BOVILL (E.W.). 1968. *The Golden trade of the Moors*, Oxford, 2e éd. (21).
BOWDICH (T.E) 1821. *An essay on the superstitions, customs and arts common to the Ancient Egyptians, Abyssinians and Ashantees*, Paris (4).
BOWEN (R. Le Baron). 1957. « The Dhow sailor » *American Neptune*, Vol. II (22).
BOWEN (R. Le Baron) et ALBRIGHT (F.P.). 1958. *Archaeological discoveries in South Arabia*, Baltimore, John Hopkins Press.
BRABANT (H.). 1965. « Contribution odontologique à l'étude des ossements trouvés dans la nécropole protohistorique de Sanga, République du Congo », *A.M.R.A.C.* 54 (25).
BRAHIMI (C). 1970. *L'Ibéromaurusien littoral de la région d'Alger*, M.C.R.A.P.E. XIII, Paris, p. 77 (17).
BREASTED (J.H.). 1906-7. *Ancient records of Egypt. Historical documents from the earliest times of the Persian conquest*, Chicago, University of Chicago Press - Londres, Luzac and Co - Leipzig, Harrassowitz, 5 vol. (4) (9) (10) (11).
—. 1930. *The Edwin Smith surgical papyrus*, Chicago, University of Chicago Press, 2 vol. (5).
—. 1951. *A history of Egypt from the earliest times to the Persian conquest*, 2e éd. révisée, Londres, Hodder and Stoughton (2).
BRECCIA (W.). 1922. *Alexandrea ad Aegyptum. A guide to the Ancient and Modern town and to its Graeco-Roman museum*, Bergamo, Instituto italiano d'artigraficho (6).
BRETON (R.). 1892. *Dictionnaire caraïbe-français…*, Auxerre-Leipzig, Platzmann, Réimpr. (28).
BRIANT (R.P.). 1945. *L'Hébreu à Madagascar*, Tananarive, Pitot de la Beaujardière (28).
BRIGGS (L.C.). 1957. « Living tribes of the Sahara and the problem of their prehistoric origin », *Acts IIIrd P.P.S.Q.*, pp. 195-9 (20).
BRINTON (J.Y.). 1942, *B.S.R.A.*, pp. 35. pp. 78-81, 163-165 et pl. XX, fig. 4 (17).
BROTHWELL (D.) et SHAW (T.). 1971. « A late Upper Pleistocene proto-west African negro from Nigeria », *Man* N. sp. 6, 2 : 221-27 (21).
BROUGHTON (T.R.S.). 1968. *The Romanization of Africa Proconsularis*. New York (19).
BROWN (B.) 1957. *Ptolemaic paintings and mosaics and the Alexandrian style*, Cambridge, Mass., Archaeological Institute of America (6).
BRUNNER (H.). 1957. *Altägyptische Erziehung*, Wiesbaden, O Harrasso-witz (3).
—. 1964. « Die Geburt des Gottkönigs. Studien zur Uberlieferung eines altägyptischen Mythos », *Ä.A.* 10 (3).
BRUNNER-TRAUT (E.). 1974. *Die alten Ägypter Verborgens. Leben unter Pharaonen. 2*

duchagegehene Aufl., Stuttgart-Berlin-Köln-Mainz, W. Kohlhammer, 272 p. (3).

BRUNT (P.A.). 1971, *Italian manpower 225 BC-AD 14*, Londres, Oxford University Press, pp. 581-583 (19).

BÜCHELER (F) et RIESE (A.) éd.. 1894. *Anthologia latina*, Leipzing, n° 183 (17).

BUCK (A. DE). 1952. *Grammaire élémentaire du moyen égyptien*, trad. VAN DE WALLE et J. VERGOTE, Leyde, E.J. Brill (1).

—. 1935-61. « The Egyptian coffin texts », *O.I.C.P.*, 34, 49. 64, 67. 73. 81. 87 (2) (3).

BUDGE (E.A.W.). 1912. *Annals of Nubian Kings, with a sketch of the story of the Nubian kingdom of Napata*, Londres, Kegan Paul (11).

—. 1928. *The book of the Saints of the Ethiopian church : a translation of the Ethiopic synaxrium made from the oriental manuscripts, n° 660 and 661 in the British museum*, Cambridge C.U.P. (16).

—. 1928. *A History of Ethiopia, Nubia and Abyssinia according to the hieroglyphic inscriptions of Egypt and Nubia and the Ethiopian chronicles* Londres, Methuen & Co (16).

—. 1966. *A History of Ethiopia*, Vol. I, Anthropological Publications. Costerhout N-B, The Netherlands (16).

BUNBURY (E.H.). éd. 1959. *A history of ancient Geography among the Greeks and the Romans from the Earliest Ages to the fall of Roman Empire*, New York, Dover Publications (1re éd. 1883), 2 vol. (22).

BUSHRA (S.). 1972. « Urbanization in the Sudan ». *Actes Conf. Ann. Soc. Phil. Soudan* (11).

BUTZER (K.W.). 1961. « Les changements climatiques dans les régions arides depuis le pliocène », *Histoire de l'utilisation des terres arides*, Paris. Unesco : 31-56 (17).

BYNON (J.). 1970. « The contribution of linguistics to history in the field of Berber studies », *in* D. DALBY (éd.) : *Language and History in Africa*, Londres : 64-77 (20).

CABANNES (R.). 1964. *Les types hémoglobiniques des populations de la partie occidentale du continent africain : Maghreb, Sahara, Afrique noire occidentale*, Paris, C.N.R.S. (20).

CALLET (F.). 1908. *Tantaran'ny Andriana nanjaka teto Imeria*, Tananarive (28).

—. 1974. *Histoire des rois de Tantaran'ny Andriana*, trad. G.-S. CHAPUT et E. RATSIMBA, Tananarive, Librairie de Madagascar, 3 vol. (28).

CALZA (G.). 1916. « Il Piazzale delle Corporazioni », *Boll. Comm.*, p. 178 et seq. (19).

CAMINOS (R.A.). 1954. *Late Egyptian Miscellanies*, Londres, Oxford Univ. Press (3).

—. 1964. « Surveying Semna Gharbi », *Kush* 12 : 82-6 (9).

—. 1964. « The Nitocris adoption Stela », *J.E.A.* 50 : 71-101 (10).

—. 1974. *The New Kingdom temples of Buhen*, Londres, Egypt Exploration Society, 2 vol. (2).

CAMPS (G.). 1954. « L'inscription de Beja et le problème des Dii Mauri », *R.A.* 98 : 233-60 (17).

—. 1960. « Les traces d'un âge du bronze en Afrique du Nord », *R.A.* 104 : 31-55 (17).

—. 1960. « Aux origines de la Berbérie : Massinissa ou les débuts de l'histoire », *Libyca* 8, 1 (17) (19) (24).

—. 1961. *Aux origines de la Berbérie. Monuments et rites funéraires protohistoriques*, Paris, A.M.G. (17) (20).
—. 1965. « Le tombeau de Tin Hinan à Abalessa », *Trav. I.R.S.* vol. 24: 65-83 (17) (20).
—. 1969. « Amekini, néolithique ancien du Hoggar », *Mém. C.R.A.P.E.* 10: 186-88 (24).
—. 1969. « Haratin-Ethiopiens, réflexions sur les origines des négroïdes sahariens », *Coll. Intern. Biolog. Pop. Sahar.*: 11-17 (20).
—. 1970. « Recherches sur les origines des cultivateurs noirs du Sahara », *R.O.M.M.* 7: 39-41 (17).
—. 1974. « Le Gour, mausolée berbère du VII^e siècle », *A.A.* VIII: 191-208 (19).
—. 1974. « Tableau chronologique de la préhistoire récente du nord de l'Afrique », *B.S.P.F.* 71, 1: 262, 265 (17).
—. 1974. « L'âge du tombeau de Tin Hinan, ancêtre des Touareg du Hoggar », *Zephyrus* XXV: 497-516 (20).
—. 1974. *Les Civilisations préhistoriques de l'Afrique du Nord et du Sahara*, Paris, Doin (17) (20).
—. 1975. « Recherches sur les plus anciennes inscriptions libyques de l'Afrique du Nord et du Sahara », *Encyclopédie berbère* 24 (20).
—. 1978. *Les Relations du monde méditerranéen et du monde sud-saharien durant la préhistoire et la protohistoire*, Aix-en-Provence (20).
CAMPS (G.), DELIBRIAS (G.) et THOMMERET (J.). 1968. « Chronologie absolue et succession des civilisations préhistoriques dans le Nord de l'Afrique », *Libyca*, vol. XVI, p. 16 (17).
CAMPS-FABRER (H.). 1953. *L'Olivier et l'huile dans l'Afrique romaine*, Alger, Impr. officielle, In–8°, 95 p., pl. cartes, plans (19).
—. 1966. *Matière et art mobilier dans la préhistoire nord-africaine et saharienne*, Paris, Mém. CRAPE (17).
CAPOT-REY (R.). 1953. *Le Sahara français*, Paris, P.U.F. (20).
CAQUOT (A.). 1965. « L'inscription éthiopienne à Marib », *A.E.* VI: 223-5 (15) (16).
CAQUOT (A.) et DREWES (A.J.). 1955. « Les monuments recueillis à Maqallé (Tigré) », *A.E.* I: 17-41 (13) (15).
CAQUOT (A.) et LECLANT (J.). 1956. « Rapport sur les récents travaux de la section d'archéologie », *C.R.A.I.*: 226-34 (15).
—. 1959. Ethiopie et Cyrénaïque ? A propos d'un texte de Synésius. *A.E.* III: 173-7 (15).
CAQUOT (A.) et NAUTIN (P.). 1970. « Une nouvelle inscription grecque d'Ezana, roi d'Axoum. Description et étude de l'inscription grecque », *J.S.*: 270-1 (15).
CARCOPINO (J.). 1948. *Le Maroc antique*, Paris, Gallimard, La suite des temps n° 10, 337 p. (17) (18) (19) (20).
—. 1956. « Encore Masties, l'empereur maure inconnu », *R.A.*: 339-348 (19).
—. 1958. *La mort de Ptolémée, roi de Maurétanie*, Paris, p. 191 et seq. (19).
CARNEIRO (R.L.). 1970. « A theory of the origin of the State ». *American Association for the Advancement of Science* 169, 3947: 733-8 (29).
CARPENTER (R.). 1958. « The Phoenicians in the west », *A.J.A.* LXVII (15).
—. 1965. « A trans-Saharan caravan route in Herodotus. *A.J.A.*: 231-42 (20).
CARTER (H.) et MACE (A). 1923-33. *The tomb of Tut-Ankh-Amen discovered by… Carnarvon and H. Carter*, Londres-New York-Toronto-Melbourne, Cassel and Co, 3 vol. (2).
CARTER (P.L.). 1969. « Moshebi's shelter: excavation and exploitation in Eastern

Lesotho », *Lesotho* 8 : 1-23 (26).
—. 1970. « Late Stone Age exploitation patterns in Southern Natal », *S.A.A.B.* 25, 98 : 55-8 (26).
CARTER (P.L.) et FLIGHT (C). 1972. « A report on the fauna from two neolithic sites in northern Ghana with evidence for the practice of animal husbandry during the 2nd m. B.C. », *Man* 7, 2 : 277-82 (24).
CARTER (P.L.) et VOGEL (J.). 1971. « The dating of industrial assemblages from stratified sites in Eastern Lesotho », *Man* (n° Sp.) 9 : 557-70 (26).
CASTIGLIONE (L.). 1967. « Abdallah Nirqi. En aval d'Abou Simbel, fouilles de sauvetage d'une ville de l'ancienne Nubie chrétienne », *Archéologia* 18 : 14-9 (12).
—. 1970. « Diocletianus und die Blemmyes », *Z.Ä.S.* 96, 2 : 90-103 (10).
CATON-THOMPSON (G). 1929. « The Southern Rhodesian ruins : recent archaeological investigations », *Nature* 124 : 619-21 (27).
—. 1929-30. « Recent excavations at Zimbabwe and other ruins in Rhodesia », *J.R.A.S.* 29 : 132-8 (27).
CENIVAL (J.L. DE). 1973. « L'Egypte avant les pyramides, 4e millénaire », Grand-Palais, 29 mai-3 sept., Paris, Musées nationaux (2).
CERNY (J.). 1927. « Le culte d'Aménophis I chez les ouvriers de la nécropole thébaine », *B.I.F.A.O.* 41 : 159-203 (2).
—. 1942. « Le caractère des oushebtis d'après les idées du Nouvel Empire », *B.I.F.A.O.* 41 : 105-33 (3).
—. 1973. *A community of workmen at Thebes in the Ramesside period*, Le Caire, IFAO VI + 383 p. (3).
CERULLI (E.). 1943. *Etiopi in Palestina ; storia della comunità etiopica di Gerusalemme*, vol. I, Rome, Libreria dello Stato (16).
—. 1956. *Storia della litteratura etiopica*, Rome, Nuova accademica edit. (16).
CHACE (A.B.) *et al.* 1927-1929. *The Rhind mathematical Papyrus*, British Museum, 10057 et 10058, 2 vol., Oberlin (5).
CHAKER (S.). 1973. « Libyque : épigraphie et linguistique », *Encyclopédie berbère 9* (20).
CHAMLA (M.-C). 1958. « Recherches anthropologiques sur l'origine des malgaches », *Museum* (28).
—. 1968. « Les populations anciennes du Sahara et des régions limitrophes. Etude des restes osseux humains néolithiques et protohistoriques », *Mém. C.R.A.P.E.* IX : (17) (20) (21).
—. 1970. « Les hommes épipaléolithiques de Columnata (Algérie occidentale) », *Mém. C.R.A.P.E.* XV : 113-4 (17).
CHAMOUX (F.). 1953. *Cyrène sous la monarchie des Battiades*, Paris, De Broccard (17).
CHAMPETIER (P.). 1951. « Les conciles africains durant la période byzantine », *R.A.* : 103-20 (19).
CHAMPOLLION-FIGEAC (J.J.). 1839. *Egypte ancienne*, Paris, Didot (1).
CHAPLIN (J.H.). 1974. « The prehistoric rock art of the lake Victoria region », *Azania* IX : 1-50 (29).
CHARLES-PICARD (G.). 1954. *Les Religions de l'Afrique antique*, Paris, Plon (18).
—. 1956. *Le Monde de Carthage*, Paris, Corrêa.
—. 1957. « Civitas Mactaritana », *Karthago* 8 : 33-39 (17).
—. 1958. « Images de chars romains sur les rochers du Sahara », *CRAI* (17).

CHARLES-PICARD (G. et C). 1958. *La Vie quotidienne à Carthage au temps d'Hannibal*, Paris, Hachette (18).
—. 1959. *La Civilisation de l'Afrique romaine*, Paris, Plon (19).
—. 1968. « Les Cahiers de Tunisie », *Mélanges Saumagne*, pp. 27-31 (20).
CHARLESWORTH (M.P.). 1926. *Trade routes and commerce of the Roman Empire*, Cambridge, Cambridge Univ. Press (22).
—. 1951. « Roman trade with India : a resurvey », *in* A.C. JOHNSON, *Studies in Roman economic and social history in honour of Allen Chester Jonson*, Princeton (22).
CHASTAGNOL (A.). 1967. « Les gouverneurs de Byzacène et de Tripolitaine », *A.A.* I : 130-4 (19).
CHASTAGNOL (A.) et DUVAL (N.). 1974. « Les survivances du culte impérial dans l'Afrique du Nord à l'époque vandale. Mélanges d'histoire ancienne offerts à W. Seston », *Publications de la Sorbonne, Etudes* IX : 87-118 (19).
CHEVALLIER (R.) et CAILLEMER (A.). 1957. « Les centuriations romaines de Tunisie », *Annales*, n° 2, pp. 275-286, Paris, Armand-Colin (19).
CHEVRIER (H.). 1964-70-71. « Techniques de la construction dans l'ancienne Egypte », vol. I : « Murs en briques crues », *RE.* 16 : 11-7 ; vol. II : « Problèmes posés par les obélisques », *R.E. 22* : 15-39 ; vol. III : « Gros œuvre, maçonnerie », *R.E. 23* : 67-111 (3).
CHITTICK (N.). 1966. « Six early coins from New Tanga », *Azania* : 156-7 (22).
—. 1969. « An archaeological reconnaissance of the Southern Somali Coast », *Azania* IV : 115-130 (22).
CINTAS (P.). 1950. *Céramique punique*, Tunis (18).
—. 1954. « Nouvelles recherches à Utique », *Karthago* V (18).
CINTAS (P.) et DUVAL (N.). 1958. « L'église du prêtre Félix, région de Kélibia », *Karthago* IX : 155-265 (19).
CLARK (J.D.). 1957. « Pre-European copper working in South Central Africa », *Roan Antelope* : 2-6 (25).
—. 1967. « The problem of Neolithic culture in Sub-Saharan Africa », *in* W.W. BISHOP et J. D. CLARK (éd.) : *Background to Evolution in Africa*, Chicago, Chicago Univ. Press : 601-27 (25).
—. 1968. « Some early Iron age pottery from Lunda », in J.D. CLARK (éd.). *Further palaeo-anthropological studies in Northern Lunda*, Lisbonne : 189-205 (27).
—. 1970. *The prehistory of Africa*, Londres, Thames and Hudson (23).
—. 1972. « Prehistoric populations and pressures favouring plant domestication in Africa », *B.W.S. 56* (24).
—. 1974. « Iron age occupation at the Kalambo Falls », J.D. CLARK (éd.), *Malambo falls prehistoric site* II, Cambridge : 57-70 (25).
CLARK (J.D.) et FAGAN (B.M.). 1965. « Charcoal, sands and channel-decorated pottery from Northern Rhodesia », *A.A.* LXVII : 354-71 (29).
CLARK (J.D.) et WALTON (J.). 1962. « A Late Stone Age site in the Erongo mountains, South West Africa », *Proc. P.S. 28* : 1-16 (26).
CLARKE (S.) et ENGELBACH (R.). 1930. *Ancient Egyptian masonry, the building craft*, Oxford : Oxford Univ. Press, Londres : H. Milford, XII + 243 p. (5).
CLAVEL (M.) et LÉVÊQUE (P.). 1971. *Villes et structures urbaines dans l'Occident romain*, Paris, Armand Colin : 7-94 (19).
CLEMENTE (G.). 1968. La *Noticia Dignitatum*, Cagliari : 318-342 (19).
CODEX THEODOSIANUS. éd. 1905. *Theodosiani libri XVI cum constitutionibus sirmondianis et leges novellae ad Theodosianum pertinentes*, Th. MOMMSEN et P. MEYER (éd.), Berlin, Societas Regia Scientarum (15).
CODINE (J.). 1868. *Mémoire géographique sur la mer des Indes*, Paris, Challamel (28).

COHEN (D.) et MARET (P. DE). 1974. « Recherches archéologiques récentes en République du Zaïre », *Forum U.L.B.* 39 : 33-7 (25).
COHEN (D.) et MARTIN (Ph.). 1972. « Classification formelle automatique et industrie lithiques ; interprétation des hachereaux de la Kamoa », *A.M.R.A.C.* 76 (21).
COHEN (D.) et MORTELMANS (G.). 1973. « Un site tshitolien sur le plateau des Batéké », *A.M.R.A.C* 81 (25).
CONNAH (G.). 1967. « Excavations at Daima, N.E. Nigeria », *Actes VI^e cong. P.P.E.Q.* : 146-7 (24).
—. 1967. « Radiocarbon dates for Daima », *J.H.S.N.* 3 (24).
—. 1969. « The coming of iron : Nok and Daima », *in* Th. SHAW : *Lectures on Nigerian prehistory and archaeology,* Ibadan : 30-62 (21).
—. 1969. « Settlement mounds of the Firki : the reconstruction of a lost society », *Ibadan* 26 (24).
CONTENSON (H. DE). 1960. « Les premiers rois d'Axoum d'après les découvertes récentes », *J.A.* 248 : 78-96 (13) (14).
—. 1961. « Les principales étapes de l'Ethiopie antique », *C.E.A.* 2, 5 : 12-23 (13) (14).
—. 1962. « Les monuments d'art sud-arabes découverts sur le site Haoulti (Ethiopie) en 1959 », *Syria* 39 : 68-83 (13).
—. 1963. « Les subdivisions de l'archéologie éthiopienne. Etat de la question », *R. Arch.* : 189-91 (13).
—. 1963. « Les fouilles de Haoulti en 1959. Rapport préliminaire », *A.E.* 5 : 41-86 (13) (14) (15).
—. 1963. « Les fouilles à Axoum en 1958. Rapport préliminaire », *A.E.* 5 : 3-39 (15).
—. 1969. « Compte rendu bibliographique de "Annales d'Ethiopie" », vol. 7, *Syria* 46 : 161-7 (13).
CONTI-ROSSINI (C). 1903. « Documenti per l'archeologia d'Eritrea nella bassa valle dei Barca », *R.R.A.L.* 5, XII (15).
—. 1928. « Storia d'Etiopia », Milan, 335 p., 70 pl. (13) (14) (16).
—. 1947. Ieha, Tsehuf Enni e Dera. *R.S.E.* 6 : 12-22 (13).
—. 1947-48. Gad et il dio Luna in Etiopia, Studi e materiali di storia delle religione, Rome (15).
COOKE (C.K.). 1971. « The rock art of Rhodesia », *S.A.J.S.*, n° sp. 2 : 7-10 (27).
COON (C.S.). 1968. *Yengema cave report,* Philadelphia, Univ. of Pennsylvania (24).
COPPENS (Y.). 1969. « Les cultures proto-historiques et historiques du Djourab », *Actes I^er Coll. Intern. Archéol. Afr.* : 129-46 (24).
CORNEVIN (R.). 1967. *Histoire de l'Afrique. I – Des origines au XVI^e siècle,* Paris, Payot, 2^e éd. (20).
Corpus inscriptionum semiticarum ab academiae inscriptionum et litterarum Humaniorum contitum atque digestum (1881-1954), Paris, Académie des Inscriptions et Belles Lettres (15).
COSMAS INDICOPLEUSTES. *Topographie chrétienne, trad.* Wanda WALSCA, Paris, Le Cerf, pp. 77-78 (16).
—. éd. 1897. *The Christian topography,* trad. J.W. MCCRINDLE, Londres, Hakluyt (22).
COULBEAUX (J.B.). 1929. *Histoire politique et religieuse d'Abyssinie depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'avènement de Menelik II,* tome I, Paris, Geuthner (16).
COURTIN (J.). 1969. « Le néolithique du Borkou, Nord-Tchad », *Actes I^er Coll. Intern. Archéol. Afr.* : 147-59 (24).
COURTOIS (C). 1945. « Grégoire VII et l'Afrique du Nord. Remarques sur les communautés chrétiennes d'Afrique du XI^e siècle », *R.H.* CXCV : 97-122 ; 193-226 (19).

—. 1954. *Victor de Vita et son œuvre*, Alger, Impr. off. (19).
—. 1955. *Les Vandales et l'Afrique*, Paris, A.M.G. (19) (20).
COURTOIS (C), LESCHI (L.), MINICONI (J.), FERRAT (C) et SAUMAGNE (C). —. 1952. *Tablettes Albertini : Actes privés de l'époque vandale, fin du Ve siècle*, Paris, A.M.G. (19).
CRACCO-RUGGINI (L.). 1974. « Leggenda e realtà degli Etiopi nella cultura tardo imperiale », *Atti Congr. Intern. Stud. Et.* 1911 : 141-93 (20).
CROWFOOT (J.W.). 1911. « The island of Meroe », *Archaeological survey of Egypt*, Mémoire n° 19 : 37, Londres (11).
—. 1927. « Christian Nubia », *J.E.A.* XIII : 141-50 (12).
CULWICK (A.I. et G.M.). 1936. « Indonesian echoes in Central Tanganyika », *T.N.R. 2* : 60-6 (28).
CURTO (S.). 1965. *Nubia. Storia di una civiltà favolosa*, Novare, Instituto geografico, 371 p. (11).
—. 1966. *Nubien. Geschichte einer rätselhaften Kultur*, Munich (9).
CUVILLIER (A.). 1967. *Introduction à la sociologie*, Paris, Armand Colin (1).
DAHL (O. Ch.). 1951. « Malgache et Maanjan, une comparaison linguistique », *A.U.E.I.* 3 (28).
DAHLE (L.). 1889. « The Swahili element in the new Malagasy-English dictionary ». *Antananarivo* III : 99-115 (28).
DALBY (D.). 1970. « Reflections on the classification of African languages », *A.L.S.* 11 : 147-71 (21).
—. 1975. « The prehistorical implications of Guthrie's comparative Bantu, I. Problems of internal relationship », *J.A.H.* XVI : 481-501 (23).
—. 1976. « The prehistorical implications of Guthrie's comparative Bantu. Interpretation of cultural vocabulary », *J.A.H.* XII : 1-27 (23).
DANIELS (C.M.). 1968. *Garamantian excavations : Zinchecra 1965-1967*, Tripoli, Department of Antiquities (20).
—. 1968. « The Garamantes of Fezzan », *Libya in History*, Beyrouth, (4).
—. 1970. *The Garamantes of Southern Libya*, Stroughton (Wise), Oleander Press (17) (21).
—. 1972-73. « The Garamantes of Fezzan. An interim report of research, 1965-73 », *S.L.S.* IV : 35-40 (20).
DANIELS (S.G.H.) et PHILLIPSON (D.W.). 1969. « The early iron age site at Dambwa near Livingstone », *in* B.M. FAGAN, D.W. PHILLIPSON et S.G.H. DANIELS (éd.) : *Iron age cultures in Zambia*, II, Londres, Chatto and Windus : 1-54 (27).
DARBY (W.J.), GHALIOUNGUI (P.) et GRIVETTI (L.). 1977. *Food. The gift of Osiris*, Londres-New York-San Francisco, Academic Press, 2 vol. (3).
DARIS (S.). 1961. *Documenti per la storia dell' esercito romano in Egitto*, Milan, Universita Cattolica del Sacrocuore (7).
DART (R.A.) et BEAUMONT (P.). 1969. « Evidence of Ore mining in Southern Africa in the Middle Stone Age », *C.A.* 10 : 127-8 (29).
—. 1969. « Rhodesian engravers, painters and pigment miners of the fifth millennium B.C. », *S.A.A.B.* 8 : 91-6 (29).
DATOO (B.A.). 1970. « Misconception about the use of Monsoons by dhows in East African waters », *E.A.G.R.* 8 : 1-10 (22).
—. 1970. Rhapta : the location and importance of East Africa's first port. *Azania* V : 65-75 (22) (28).
DATOO (B.A.) et SHERIF (A.M.H.). 1971. « Patterns of ports and trade routes in different periods, *in* . BERRY : *Tanzania in maps*, Londres, Univ. of London Press : 102-5 (22).
DAUMAS (F.). 1967. « Ce que l'on peut entrevoir de l'histoire de Ouadi es-Sebua,

Nubie », *C.H.E.* X : 40 et ss. (12).
—. 1976. *La Civilisation de l'Egypte pharaonique*, Paris, Arthaud, 2e éd. (2) (5).
DAVICO (A.). 1946. « *Ritrovamenti sud-arabici nelle zona del Cascase* », *R.S.E. 5* : 1-6 (13).
DAVIDSON (B.) 1962. *Découverte du passé oublié de l'Afrique*, Paris, P.U.F. (4) (20).
DAVIDSON (C.C.) et CLARK (J.D.). 1974. « Trade wind beads : an interim report of chemical studies », *Azania* IX : 75-86 (29).
DAVIES (N.M.). 1936. *Ancient Egyptian paintings*, 3 vol. Chicago, Univ. of Chicago Oriental Institute (5).
—. 1958. *Picture writing in Ancient Egypt*, Londres, Oxford Univ. Press for Griffith Institute (5).
DAVIES (N.M.) et GARDINER (A.H.). 1926. *The tomb of Huy, Viceroy of Nubia in the reign of Tutankhamun*, Londres, Egypt Exploration Society, 41 p. (9).
DAVIES (O). 1962. « Neolithic culture in Ghana », *Proc. 4th PCP. 2* : 291-302 (21).
—. 1964. *The Quaternary in the Coast lands of Guinea*, Glasgow, Jackson and Son (24).
—. 1967. *West Africa before the Europeans*, Londres, Methuen (24).
—. 1967. « Timber construction and wood carving in west Africa in the 2nd millenium B.C. », *Man* (no sp.) 2, 1 : 115-8 (24).
—. 1968. « The origins of agriculture in West Africa ». *C.A.* 9, 5 : 479-82 (24).
—. 1971. « Excavations at Blackburn », *S.A.A.B.* 26 : 165-78 (26).
DAWSON (R.A.). 1938. « Pygmies and dwarfs in Ancient Egypt », *J.E.A.* 25 : 185-9 (2).
DEACON (H.J.). 1966. « Note on the x-ray of two mounted implements from South Africa », *Man* 1 : 87-90 (26).
—. 1969. « Melkhoutboom Cave, Alexandra district, Cape Province : a report on the 1967 investigation », *A.C.P. M.* 6 : 141-69 (26).
DEACON (H.J. et J.). 1963. « Scotts Cave ; a Late Stone Age site in the Gamtoos valley », *A.C.P. M.* 3 : 96-121 (26).
DEACON (J.). 1972. *Archaeological evidence for demographic changes in the Eastern Cape during the last 2000 years*, Communication à l'A.G.M. de l'Association des archéologues de l'université de Witwatersrand, Johannesburg (26).
DEGRASSI (N.). 1951. « Il mercato Romano di Leptis Magna », *Q.A.L.* pp. 37-70 (11) (19).
DELIBRIAS (G.), HUGOT (H.J.) et QUEZEL (P.). 1957. « Trois datations de sédiments sahariens récents par le radio-carbone ». *Libyca* 5 : 267-70 (17).
DEMOUGEOT (E.). 1960. « Le chameau et l'Afrique du Nord romaine ». *Annales*, pp. 205-247 (19) (20).
DERCHAIN (Ph. J.). 1962. *Le Sacrifice de l'oryx*. Bruxelles, Fondation égyptologique reine Elisabeth (3).
DERRICOURT (R.M.). 1973. « Radiocarbon chronology of the Late Stone Age and Iron Age in South Africa », *S.A.J.S.* 69 : 280-4 (26).
—. 1973. « Archaeological survey of the Transkei and Ciskei : interim report for 1972 », *F.H.P.* 5 : 449-55 (26).
DESANGES (J.). 1949. « Le statut et les limites de la Nubie romaine », *Chronique d'Egypte* 44 : 139-47 (10).
—. 1957. « Le triomphe de Cornelius Balbus, 19 av. J.-C. », *R.A.* : 5-43 (20).
—. 1962. *Catalogue des tribus africaines de l'Antiquité classique à l'Ouest du Nil*, Dakar (17) (20).
—. 1963. « Un témoignage peu connu de Procope sur la Numidie vandale et byzantine », *Byzantion* XXXIII : 41-69 (19).

—. 1964. « Note sur la datation de l'expédition de Julius Maternus au pays d'Agisymba », *Latomus* VII : 713-25 (20).
—. 1967. « Une mention altérée d'Axoum dans l'exposition "Totius mundi et gentium" », *A.E.* VII : 141-58 (15).
—. 1968. « Vues grecques sur quelques aspects de la monarchie méroïtique », *B.I.F.A.O.* LXVI : 89-104 (10) (11).
—. 1970. « L'Antiquité gréco-romaine et l'homme noir », *R.E.L.* XLVIII : 87-95 (17) (20).
—. 1971. « Un point de repère chronologique dans la période tardive du royaume de Méroé », *M.N.* 7 : 2-5 (10).
—. 1972. « Le statut des municipes d'après les données africaines », *Revue historique de droit français et étranger*, Paris, Sirey : 253-273 (19).
—. 1975. « L'Afrique noire et le Monde méditerranéen dans l'Antiquité. Ethiopiens et Gréco-romains », *R.F.H.O.M.* 228 : 391-414 (20).
—. 1976. « L'iconographie du Noir dans l'Afrique du Nord antique », *L'Image du Noir dans l'art occidental. I. Des pharaons à la chute de l'empire romain*, Fribourg, Menil Foundation : 246-68 (20).
—. 1977. « Aethiops », *Encyclopédie berbère* (20).
DESANGES (J.) et LANCEL (S.). 1962-74. « Bibliographie analytique de l'Afrique antique », *B.A.A.* 1 à 5 (19) (20).
DESCAMPS (C), DEMOULIN (D.) et ABDALLAH (A). 1967. « Données nouvelles sur la préhistoire du cap Manuel (Dakar) », *Actes VIe Congr. P.P.E.Q. :* 130-2 (24).
DESCAMPS (C) et THILMANS (C). 1972. *Excavations at De Ndalane* (*Sine Saloum*) *27 nov.–16 janv. 1972* (24).
DESCHAMPS (H.). 1960. *Histoire de Madagascar*, Paris, Berger-Levrault, 3e éd. : 1965 (28).
—. 1970. (dir.). *Histoire générale de l'Afrique noire*, I. Des origines à 1800, Paris, P.U.F. : 203-10 (20).
DESPOIS (J.). « Rendements en grains du Byzacium », *Mélanges F. Gauthier :* 187 et sq. (19).
DESROCHES-NOBLECOURT (Ch.). 1962. *L'Art égyptien*, Paris, P.U.F. (3).
—. 1963. *Vie et mort d'un pharaon. Toutankhamon*, Paris, Hachette, 312 p. (2) (3).
DESROCHES-NOBLECOURT (Ch.) et KUENTZ (Ch.). 1968. *Le Petit Temple d'Abou-Simbel « Nofretari pour qui se lève le soleil »*, Le Caire, 2 vol. (3).
DEVIC (L.M.). 1883. *Le Pays des Zendj d'après les écrivains arabes*, Paris (28).
DEZ (J.). 1965. « Quelques hypothèses formulées par la linguistique comparée à l'usage de l'archéologie », *Taloha 2 :* 197-214 (28).
DICKE (B.H.). 1931. « The lightning bird and other analogies and traditions connecting the Bantu with the Zimbabwe ruins », *S.A.J.S.* 28 : 505-11 (27).
DIEHL (C). 1896. *L'Afrique byzantine. Histoire de la domination byzantine en Afrique*, Paris, Leroux (19).
DIESNER (H.J.). 1965. *Vandalen*, Pauly-Wissowa, Real encyclopedie, Supp. X : 957-92 (19).
—. 1966. *Das Vandalenreich, Aufstieg und Untergang*, Leipzing (19).
—. 1969. *Grenzen und Grenzverteidigung des Vandalenreiches*, Studi in onore di E. Volterra III : 481-90 (19)
DILLMAN (A.). 1878. *Über die Anfange der axumitischen Reiches*, *A.A.W.* 223 (14).
—. 1880. *Zur Geschichte des axumitischen Reiches in vierten bis sechsten Jahrhundert*, Berlin, K. Akademie der Wissenschaften (14).
DINDORFF (L.A). 1831. Ioannis Malaiae chronographia. Ex recensione Ludovici Dindorfii (Corpus scriptorum historiae byzantinae. Ioannes Malalas). Bonn,

Weber (15).
—. 1870. *Historia graeci minores*, Leipzing, Tenbrerri (15).
DIODORE DE SICILE. éd. 1933-67. *The library of History of Diodorus of Sicily*, trad.: C.H. OLDFATHER *et al*, Cambridge, Mass.: Harvard Univ. Press, Londres: Heinemann, 12 vol. (1) (6) (10) (11) (22).
DIOGENE LAËRCE. éd. 1925. *Lives of eminent philosophers*, R.D. HICKS, trad., Cambridge, Mass.: Harvard Univ. Press, Londres: Heinemann, 2 vol. (1).
DIOP (Ch. A.). 1955. *Nations nègres et culture*, Paris, Présence africaine (1).
—. 1967. *Antériorité des civilisations nègres: Mythe ou vérité historique*, Paris, Présence africaine, 301 p. (1).
—. 1968. « Métallurgie traditionnelle et âge du fer en Afrique. », *B.I.F.A.N.* B . XXX. 1: 10-38 (21) (24).
—. 1973. « La métallurgie du fer sous l'Ancien Empire égyptien », *B.I.F.A.N.* B. XXXV: 532-47 (21) (24).
—. 1977. *Parenté génétique de l'égyptien pharaonique et des langues négro-africaines: processus de sémitisation*, I.F.A.N. (1).
—. 1977. « La pigmentation des anciens Egyptiens, test par la mélanine ». *B.I.F.A.N.* (1).
DITTEMBERGER (G.). 1898-1905. *Sylloge inscriptionum graecarum*, *5* vol., Leipzig (6).
DIXON (D.M.M.). 1964. « The origin of the Kingdom of Kush (Napata-Meroe) », *J.E.A.* 50: 121-32 (11).
—. 1969. « The transplantation of Punt incense trees in Egypt », *J.E.A.* 55: 55 (4).
DOGGET (H.). 1965. « The development of the cultivated sorghums », *in* E. HUTCHINSON (éd.): *Essays on crop plant evolution*, Cambridge: 50-69 (24).
DONADONI (S). 1970. « Les fouilles à l'église de Sonqi Tino », *in* E. DINKLER (éd.): *Kunst und Geschichte Nubiens in christlicher Zeit*, Recklinghausen. Verlag Aurel Bongers: 209-18 (12).
DONADONI (S.) et CURTO (S). 1965. « Le pitture murali della chiesa di sonqi nel Sudan », *La Nubia Christiana*, Quaderno N° *2* del Museo eglizio di Torino, Turin, Fratelli Pozzo-Salvati (12).
DONADONI (S.) et VANTINI (C). 1967. « Gli Scavi nel Diff di Sonqi Tino (Nubia Sudanese) », *R.R.A.L.* 3, XL: 247-73 (12).
DORESSE (J.). 1957. « Découvertes en Ethiopie et découverte de l'Ethiopie », 14: 64-5 (13).
—. 1960. « La découverte d'Asbi-Dera », *Atti conv. Intern. Stud. Et. 1959: 229*-48 (15).
DORNAN (S.S.). 1915. « Rhodesian ruins and native tradition ». *S.A.J.S.* 12: 502-16 (27).
DREWES (A J). 1954 « The inscription from Dibbib in Eritrea », *B.O.* 11: 185-6 (13).
—. 1956. « Nouvelles inscriptions de l'Ethiopie », *B.O.* 13: 179-82 (13).
—. 1959. « Les inscriptions de Mélazo », *A.E.* 3: 83-99 (13).
—. 1962. *Inscriptions de l'Ethiopie antique*, Leyde, Brill, 111 p. (13) (14) (15).
DREWES (A.J.) et SCHNEIDER (R.). 1967-70-72. « Documents épigraphiques de l'Ethiopie I, II, III », *A.E.* VII: 89-106; *A.E.* VIII: 57-72; *A.E.*, IX: 87-102 (13) (14).
DRIOTON (E.) et VANDIER (J.). 1962. *Les Peuples de l'Orient méditerranéen*, 4° éd. augmentée, I., *Introduction aux études historiques*; II. *L'Egypte*, Paris, P.U.F., Clio (2) (17).
DROUIN (E.A.). 1882. « Les listes royales éthiopiennes et leur autorité historique », *R.A.* août-oct. (16).

DRURY (R.). 1731. *The adventures of Robert Drury during fifteen years of captivity in the island of Madagascar*, Londres, 464 p. (28).
DUBIEF (J.). 1963. « Le climat du Sahara », *Mém. I.R.S.*, Alger (20).
DUNBABIN (T.J.). 1948. *The western Greeks*, Oxford, Clarendon Press (18).
DUNCAN-JONES (R.P.). « City population in Roman Africa », *J.R.S.* 53 : 85 (19).
DUNHAM (D.) et BATES 1950-57. *Royal cemeteries of Kush*, I. *El-Kurru*, II. *Nuri*, III. *Royal tombs at Meroe and Barkal*, Cambridge, Mass. (10) (11).
DUPIRE (M.). 1962. *Peuls nomades*, Institut d'ethnologie, Paris (24).
—. 1972. « Les facteurs humains de l'économie pastorale », *Etudes nigériennes* n° 6 (22).
DUTTON (T.P.). 1970. « Iron-smelting furnace date 630 ± 50 years A.D. in the Ndumu Game Reserve », *Lammergeyer* XIII : 37-40 (27).
DUVAL (N). 1971. *Recherches archéologiques à Sbeitla*, Paris, Bibl. Ecoles françaises d'Athènes et Rome (19).
—. 1974. « Le dossier de l'église d'El-Monassat au sud-ouest de Sfax, Tunisie », *A.A.* VIII : 157-73 (19).
DUVAL (N.) et BARATTE (F.). 1973. *Les Ruines de Sufetula-Sbeitla*, Tunis, S.T.D. (19).
—. 1974. *Les Ruines d'Ammaedara-Haidra*, Tunis, S.T.D. (19).
DUVAL (Y.) et FEVRIER (P.A.). 1969. « Procès-verbal de déposition des reliques de la région de Télerma, VII^e siècle », *Mélanges, Ecole française de Rome* : 257-320 (19).
DUYVENDAK (J.L.). 1949. *China's discovery of Africa*, Londres, Probsthain (22).
EBBELL. (B.). 1937. *The papyrus Ebers The greatest Egyptian medical document*. Copenhague : Levin and Hunksgaard, Londres, H. Milford, 135 p. (5).
EDKINS (Rev. J.). 1885. « Ancient navigation in the Indian Ocean », *J.R.A.S.* XVIII : 1-27 (22).
EDWARDS (I.E.S.). 1961. *The pyramids of Egypt*, Londres, M. Parrish, 258 p. (2).
EHRET (C.) 1967. « Cattle-keeping and milking in eastern and southern African history : the linguistic evidence », *J.A.H*, VIII : 1-17 (21) (27).
—. 1971. *Southern Nilotic history linguistic approaches to the study of the past*, Evanston (23).
—. 1972. « Bantu origins and history : critique and interpretation », *T.J.H.* II : 1-19 (21).
—. 1973. « Patterns of Bantu and Central Sudanic settlement in Central and Southern Africa (C. 1000 B.C. –500 A.D.) ». *T.J.H.* III : 1-71 (21) (23).
—. 1974. *Ethiopians and East Africans the problems of contacts*. Nairobi, East African Publishing House (23).
EHRET (C.) *et al*,. 1972. « Outling Southern African history : a re-evaluation A.D. 100-1500 », *Ufahamul* III : 9-27 (27).
ELGOOD (P.G.). 1951. *Later dynasties of Egypt*, Oxford, B. Blackwell (2).
ELPHICK (R.H.). 1972. *The Cape Khoi and the first phase of South African race relations*, Yale, Thèse (26).
EMERY (W.B.). 1960. « Preliminary report on the excavations of the Egypt Exploration Society at Buhen, 1958-59 », *Kush* 8 : 7-8 (9).
—. 1961. *Archaic Egypt*, Edimbourg (2).
—. 1963. « Preliminary report on the excavations at Buhen, 1962 », *Kush* II : 116-20 (9).
—. 1965. *Egypt in Nubia*. Londres, Hutchinson (4) (9) (12).
EMERY (W.B.) et KIRWAN (L.P.). 1935. *The excavations and survey between Wadi es-Sebua and Adindan, 1929-31. 2* vol., Le Caire. Government Press, 492 p. (9).
—. 1938. *The royal tombs of Ballano and Qustul*, Service des antiquités de l'Egypte.

Mission archéologique de Nubie, 1929-34, Le Caire, 2 vol. (10) (12).
EMIN-BEY. *Studii-storico-dogmatici sulla chiesa giacolina Roma Tip Caluneta Tanque Neguest… Manus*, déposé à la B.N. nº P.90 (16).
EMPHOUX (J.P.). 1970. « La grotte de Bitorri au Congo-Brazzaville ». *Cah. O.R.S.T.O.M.* VII, 1 : 1-20 (25).
EPSTEIN (H.). 1971. *The origin of the domestic animals in Africa*, New York, Africana Publishing (21) (Conci.).
ERMAN (A.). 1927. *The literature of the Ancient Egyptians*, trad. A.M. BLACKMAN, Londres. Methuen (5).
—. 1966. *The Ancient Egyptians, A source book of their writings*, trad. A.M. BLACKMAN, New York, Harper and Row (3).
ERROUX (J.). 1957. « Essai d'une classification dichotomique des blés durs cultivés en Algérie », *B.S.H.N.A.N.* 48 : 239-53 (17).
ESCHYLE. éd. 1955. *Tragédies*. P. MAZON, trad., Paris (1).
ESPERANDIEU (G.). 1957. *De l'art animalier dans l'Afrique antique* Alger, Imp. Officielle (17).
EUSÈBE DE PAMPHTLE. *Vie de l'empereur Constantin*, traduction 1675, Paris (16).
EUZENNAT (N.). 1976. « Les recherches sur la frontière romaine d'Afrique. 1974-76 », *Akten XI inter, Limeskong* : 533-43 (20).
EVANS-PRITCHARD (E.E.). 1940. *The Nuer. A description of the modes of Livelihood and political institutions of a Nilotic people*, Londres, Oxford Univ. Press (24).
EVETTS (B.T.A.) et BUTTER (A.J.). 1895. *The churches and monasteries*, Oxford (12).
EYO (E.). 1964-5. « Excavations at Rop rock Shelter », *W.A.A.N.* 3 : 5-13 (24).
—. 1972. « Excavations at Rop rock Shelter, 1964 », *W.A.J.A. 2* : 13-6(24).
FAGAN (B.M.). 1961. « Pre-European Iron working in Central Africa with special reference to Northern Rhodesia », *J.A.H.* II, *2* : 199-210 (25).
—. 1965. « Radiocarbon dates for sub-Saharan Africa. III », *J.A.H.* VI : 107-16 (27).
—. 1967. « Radiocarbon dates for sub-Saharan Africa. V », *J.A.H.* VIII : 513-27 (27).
—. 1969. « Early trade and raw materials in South Central Africa », *J.A.H.* X, 1 : 1-13 (25) (29).
—. 1969. « Radiocarbon dates for sub-Saharan Africa. VI », *J.A.H.* X : 149-69 (27).
FAGAN (B.M.) et NOTEN (F.L. VAN). 1971. « The hunter-gatherers of Gwisho », *A. M.R.A.C.* 74, XXII + 230 p. (25).
FAGAN (B.M.), PHILLIPSON (D.W.) et DANIELS (S.G.H.). 1969. *Iron Age cultures in Zambia*, Londres (25) (27).
FAGG (A.). 1972. « Excavations of an occupation site in the Nok Valley, Nigeria », *W. A.J.A. 2* : 75-9 (24).
FAIRMAN (H.W.). 1938. « Preliminary report on the excavations at Sesebi and Amaran West, Anglo-Egyptian Sudan, 1937-8 », *J.E.A.* XXIV : 151-6 (9).
—. 1939. « Preliminary report on the excavations at Amarah West, Anglo-Egyptian Sudan, 1938-9 », *J.E.A.* XXV : 139-44 (9).
—. 1948. « Preliminary report on the excavations at Amarah West, Anglo-Egyptian Sudan, 1947-8 », *J.E.A.* XXXIV : 1-11 (9).
FATTOVICH (R.). 1972. « Sondaggi stratigrafici. Yeha », *A.E.* 9 : 65-86 (13).
FAUBLEE (J. et M.). 1964. « Madagascar vu par les auteurs arabes avant le XIXe siècle », *Actes VIIe Coll Intern. Hist. Marit.*, et *Studia* nº 11, 1963 (28).
FAULKNER (R.O.). 1962. *A concise dictionary of middle Egyptian*, Oxford, Griffith Institute, XVI + 328 p. (1).
—. 1969. *The ancient Egyptian pyramid texts*, Oxford. Clarendon Press (2) (3).
—. 1974-1978. *The ancient Egyptian coffin texts*, Warminster, Arris and Philips, 3 vol. (3).

—. 1975. « Egypt from the inception of the nineteenth dynasty to the death of Rameses III », *The Cambridge Ancient History* II, 2, chap. XXIII, Cambridge (2).
FENDRI (M.). 1961. *Basilique chrétienne de la Skhira*, Paris, P.U.F. (19).
FERGUSON (J.). 1969. « Classical contacts with West Africa » *in* L.A. THOMPSON et J. FERGUSSON (éd.): *Africa in classical Antiquitx*, Ibadan: 1-25 (21).
FERGUSON (J.) et LIBBY (W.F.). 1963. « Ugla radiocarbon dates. II ». *Radiocarbon* V: 17 (27).
FERRAND (G). 1891-1902. *Les Musulmans à Madagascar et aux îles Comores*. Paris, Leroux, 2 vol. (28).
—. 1904. « Madagascar et les îles Uaq-Uaq », *J.A.*: 489-509 (28).
—. 1908. « L'origine africaine des Malgaches », *J.A.*: 353-500 (28).
—. 1913-14. *Relation des voyages et textes géographiques arabes, persans et turcs relatifs à l'extrême-Orient du VIII^e au XVIII^e siècle* Paris, Leroux. 2 vol. (28).
FEVRIER (P.A.). 1962-7. « Inscriptions chrétiennes de Djemila-Cuicul ». *B.A.A.* I: 214-22; *B.A.A.* II: 247-8 (19).
—. 1965. *Fouilles de Sétif. Les basiliques chrétiennes du quartier Nord-Ouest*. Paris, C.R.N.S. (19).
FEVRIER (P.A.) et BONNAL (J.). 1966-7. « Ostraka de la région de Bir Trouch », *B.A.A.* II: 239-50 (19).
FIRTH (C.M.). 1915. *Archaeological survey of Nubia. Report for 1907-1908-1910-1911*, Le Caire, National Print Dept. (9).
FLACOURT (E.). 1661. *Histoire de la Grande Ile de Madagascar*, Paris, Gervais Clougier (28).
FLEISCHHACHER (H. VON). 1969. « Zur Rassen-und Bevölkerungsge-schichte Nördafrikas unter besonderer Beriichsichtigung der Aethiopiden, der Libyer und der Garamanten », *Paideuma* 15: 12-53 (17) (20).
FLIGHT (C). 1972. « Kintampo and West African Neolithic civilizations », *B.W.S.* 56 (24).
FONTANE (M.E.). 1882. « Les Egyptes (5000 à 715 av. J.-C.) », vol. III de l'*Histoire universelle*, 1838-1914, Paris, A. Lemerre (1).
FORBES (R.J.). 1950. *Metallurgy in Antiquity*: *a notebook for archaeologists and technologists*. Leyde, Brill (21).
—. 1954. « Extracting, smelting and alloying », *in* Ch. SINGER, E.J. HOLMYARD et A.R. HALL (éd.): *History of technology*, Oxford, Clarendon Press: 572-599 (21).
FRAIPONT (J.). 1968. (trad.) *Sancti Fulgentii episcopi ruspensis opera. Corpus auctorum christianorum*, n° 91, 91 A (19).
FRANCHINI (V.). 1954. « Ritrovamenti archeologici in Eritrea ». *R.S.E.*12: 5-28 (13).
FRANKFORT (H.). 1929. *The mural painting of El-Amarneh*, Londres. Egypt Exploration Society (5).
FRAZER (P.W.). 1967. « Current problems concerning the early history of the cult of Serapis », *O. A.* VII: 23-45 (6).
—. 1972. *Ptolemaic Alexandria*, Oxford, Clarendon Press, 3 vol. (6).
FRAZER (J.G.). 1941. *The golden Bough*: *A study of magic and religion*, New York-Londres: Macmillan (29).
FREEMAN-GRENVILLE (G.S.P.). 1960. « East African coin finds and their historical significance ». *J.A.H.* I: 31-43 (22).
—. 1962. *The medieval history of the coast of Tanganyika*, Londres, Oxford Univ. Press (22).
—. 1962. *The medieval history of the coast of Tanganyika*, Londres, Oxford Univ. Press (22).
—. 1962. *The East african coast. Selected documents from the first to the earlier 19th century*,

Oxford, Clarendon Press (22) (27).
—. 1968. *A note on Zanj in the Greek authors*, Seminar on language and history in Africa, Londres (22).
FREND (W.H.C). 1968. « Nubia as an outpost of Byzantine cultural influence », *Byzantinoslavica* 2 : 319-26 (12).
—. 1972. « Coptic, Greek and Nubian at Qasr Ibrim », *Bvzantinoslavica* XXXIII : 224-9 (12).
—. 1972. *The rise of the monophysite movement : chapters in the history of the church in the fifth and sixth centuries*, Cambridge (12).
FROBENIUS (L.). 1931. *Erythräa Länder und Zeiten des Heiligen Königsmordes*, Berlin-Zurich : Atlantis (11).
FRONTIN (S.J.). éd. 1888. *Strategemata*, I, 11, 18, éd. G. Gundermann (17).
FURON (R.). 1972. *Eléments de paléoclimatologie*. Paris, Vuibert (20).
GABEL (C). 1965. *Stone Age hunters of the Kafue*, Boston, Boston Univ. Press (21).
GADALLAH (F.F.). 1971. « Problems of pre-Herodotan sources in Libyan history », *Libya in History*, 2e partie : 43-75 (en arabe, avec résumé en anglais : 78-81), s.l.s.d. (Benghazi) (17).
GAGE (J.). 1964. *Les Classes sociales dans l'Empire romain*, Paris, Payot (19).
GALAND (L.) 1965-70. « Les études de linguistique berbère », *Ann. Afr.* (20).
—. 1969. « Les Berbères ; la langue et les parlers », *Encyclopedia universalis*, Paris : 171-3 (20).
—. 1974. « Libyque et berbère », *A.E.P.H.E.* : 131-53 (20).
GARDINER (A.H.). 1909. *The Admonitions of an Egyptian sage. From a hieratic papyrus in Leiden*, Leipzig, J.C. Hinrichs, VIII + 116 p. (2).
—. 1950. *Egyptian Grammar*, 2e édition, Londres, p. 512 (4).
—. 1961. *Egypt of the pharaohs, an introduction*, Oxford, Clarendon Press, X + 461 p. (2) (9).
GARDNER (T.), WELLS (L.H.) et SCHOFIELD (J.F.). 1940. « The recent archaeology of Gokomere, Southern Rhodesia », *T.R.S.S.A.* XVIII : 215-53 (27).
GARLAKE (P.S.). 1967. « Excavations at Maxton Farm, near Shamwa Hill, Rhodesia », *Arnoldia* III, 9 (27).
—. 1969. « Chiltope : an early iron age village in Northern Mashonaland », *Arnoldia* IV, 19 (27).
—. 1970. « Iron age sites in the Urungwe district of Rhodesia », *S.A.A.B* XXV : 25-44 (27).
—. 1970. « Rhodesian ruins. A preliminary assessment of their styles and chronology », *J.A.H.* XI, 4 : 495-513 (27).
—. 1973. *Great Zimbabwe*, Londres, Thames and Hudson (27).
GARSTANG (J. *et al.*) 1911. *Meroe the city of the Ethiopians. Account of a first season's excavations on the site 1909-10*, Liverpool (11).
GARTKIEWICZ (P.). 1970-72. « *The central plan in Nubian church architecture* ». *Nubian recent research* : 49-64 (12).
GASOU (J.). 1972. *La Politique municipale de l'Empire romain en Afrique proconsulaire de Trajan à Septime-Sévère*, Rome, Ecole française de Rome (11) (19).
GAST (M.). 1972. « Témoignages nouveaux sur Tin Hinan, ancêtre légendaire des Touareg Ahaggar. Mélanges Le Tourneau », *R.O.M.M.* 395-400 (20).
GAUCKLER (P.). 1925. *Nécropoles puniques de Carthage*. Paris (18).
GAUDIO (A.). 1953. « Quattro ritrovamenti archeologici e paleografici in Eritrea », *Il Bolletino*, I : 4-5 (15).
GAUTHIER (H.). 1925-31. *Dictionnaire des noms géographiques contenus dans les textes hiéroglyphiques*, Le Caire, 7 vol. (17).

GAUTIER (E.F.). 1952. *Le Passé de l'Afrique du Nord*, Paris, Payot (18).
GERMAIN (G.). 1948. « Le culte du bélier en Afrique du Nord », *Hespéris* XXXV: 93-124 (17).
—. 1957. « Qu'est-ce que le périple d'Hannon ? Document, amplification littéraire ou faux intégral ? », *Hespéris*: 205-48 (20) (21).
GHALIOUNGUI (P.). 1963. *Magic and medical science in Ancient Egypt*, Londres, Hodder and Stoughton, 189 p. (3).
—. 1973. *The house of Life, Per Ankh, magic and medical science in Ancient Egypt*, Amsterdam, B.M. Israël, XIV + 198 p. (5).
GILOT (E.), ANCIEN (N.) et CAPRON (P.C.). 1965. « Louvain natural radiocarbon measurements. III », *Radiocarbon* II: 118-22 (25).
GIORGINI (M.S.). 1965. « Première campagne de fouilles à Sedeinga 1963-64 », *Kush* XIII: 112-30 (10).
GIRGIS (M.). 1963. « The history of the shipwrecked sailor », texte et traduction, *Bull. Fac. Lettres*, Univ. du Caire, XXI, I: 1-10 (4) (11).
GLANVILLE (S.K.R.). 1942. *The Legacy of Egypt*, Oxford, Clarendon Press, XX + 424 p. (2).
GLASER (E.). 1895. *Die Abessiner in Arabien und Afrika auf grundneuentdecken Inschriften*, Munich (11).
GOBERT (E.). 1948. « Essai sur la litholâtrie », *R.A.* 89: 24-110 (17).
GOLENISCHEFF (M.W.). 1912. *Le Conte du naufragé*, Le Caire (4).
GOLGOWSKI (T.). 1968. « Problems of the iconography of the Holy Virgin murals from Faras », *Etudes et travaux* II: 293-312 (12).
GOMAA (F.). 1973. « Chaemwese, Sohn Rameses II und hoher Priester von Memphis », *Ä, A.* 27 (3).
GOODCHILD (R.G.). 1962. *Cyrene and Apollonia, an historical guide*, Department of antiquities of Cyrenaica (6).
—. 1966. « Fortificazioni e palazzi bizantini in Tripolitania e Cirenaica, *C.C.* XIII: 225-50 (19).
GOODWIN (A.J.H.). 1946. « Prehistoric fishing methods in South Africa », *Antiquity* 20: 134-9 (26).
GOSTYNSKI (T.). 1975. « La Libye antique et ses relations avec l'Egypte », *B.I.F.A.N.* 37, 3: 473-588 (10) (20).
GOYON (G.). 1957. *Nouvelles Inscriptions rupestres du Wadi-Hammamat*, Paris, Imprimerie Nationale (3).
—. 1970. « Les navires de transport de la chaussée monumentale d'Ounas », *B.I.F.A.O.* LXIX: 11-41 (3).
GOYON (J.C.). (trad.) 1972. *Rituels funéraires de l'Ancienne Egypte*: « Le rituel de l'embaumement », « Le rituel de l'ouverture de la bouche », « Le livre des respirations », Paris, Le Cerf, 359 p.
GRANDIDIER (A.). 1885. *Histoire de la géographie de Madagascar*, Paris, Imprimerie nationale (28).
GRAPOW (H.). 1954-63. *Grundriss der Medizin der alten Ägypter*, Berlin, Akademie Verlag, 9 vol. (5).
GREENBERG (J.H.). 1955. *Studies in African linguistic classification*, New Haven, Compass (25).
—. 1966. *The languages of Africa*, 2e éd. Bloomington, Univ. of Indiana Press (3e éd. 1970), VIII + 180 p. (21) (23) (25).
—. 1972. « Linguistic evidence regarding Bantu origins », *J.A.H.* XIII, 2: 189-216 (21) (25).
GRIFFITH (F.L.). 1911. *Karanog. The Meroitic inscriptions of Shablul and Karanag*,

Philadelphie : 62 (11).
—. 1911-1912. *Meroitic inscriptions*, 2 vol., Londres, Archaeological Survey of Egypt (11).
—. 1913. *The Nubian texts of the Christian period*, Berlin, Könige Akademie der Wissenschaften… 134 p. (12).
—. 1917. « Meroitic studies. III-IV », *J.E.A.* 4 : 27 (11).
—. 1921-28. « Oxford excavations in Nubia », *L.A.A.A.* VIII. 1 ; IX, 3-4 ; X, 3-4 ; XI, 3-4 ; XII, 3-4 ; XIII, 1-4 ; XIV, 3-4 ; XV, 3-4 (9) (12).
—. 1925. « Pakhoras-Bakharas-Faras in geography and history », *J.E.A.* XI : 259-68 (12).
GRIFFITH (J.G.). 1970. *Plutarch* : *De Iside et Osiride*, Cambridge (2).
GROAG (E.). 1929. *Hannibal als Politiker*, Vienne (18).
GROBBELAR (C.S.) et GOODWIN (A.J.H.). 1952. « Report on the skeletons and implements in association with them from a cave near Bredasdorp, Cape Province », *S.A.A.B* 7 : 95-101 (26).
GROHMANN (A.). 1914. *Göttersymbole und Symboltiere auf südarabische Denkmaler*, Vienne (13).
—. 1915. « Über den Ursprung und die Entwicklung der äthiopischen Schrift », *Archiv für Schriftkunde* 1, 2-3 : 57-87 (15).
—. 1927. *in* d. NIELSON, *Handbuch des altarabische Altertumskunde*, vol. I, Copenhague (13).
—. « Eine Alabasterlampe mit einer Ge'ezschrift », *W.Z.K.M.* Bd XXV, pp. 410-422 (15).
GROSSMAN (P.). 1971. « Zur Datierung der frühen Kirchenlagen aus Faras », *Byzantinische Zeitschrift* 64 : 330-50 (12).
GROSS-MERTZ (B.). 1952. *Certain titles of the egyptian queens and their bearing on the hereditary right to the throne*, Dissert. Univ. of Chicago (3).
GSELL (S.). 1913-28. *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, Paris, Hachette, 8 vol. (17) (19) (20).
—. 1915. *Herodotus*, Alger, pp. 133-134 (17).
—. 1926. « La Tripolitaine et le Sahara au III^e^ siècle de notre ère », *M.A.I.* XLIII : 149-66 (20).
GUERY (R.). 1972. *in Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France*, Paris : 318-9 (19).
GUIDI (I.). 1895. *Guelde Aregawi*, *Vita Ze-Mikael Aregawi*, Rome (16).
—. 1906. *The life and miracles of Tekle Haymanot*, Londres, vol. II (16).
GUMPLOWICZ (L.). 1883. *Der Rassenkampf*, *sociologische Untersuchungen*, Innsbrück (1).
GUTHRIE (M.). 1962. Some developments in the pre-history of the Bantu languages, *J.A.H.* III, *2* : 273-82 (25).
—. 1967-71. *Comparative Bantu* : *an introduction to the comparative linguistics and prehistory of the Bantu languages*, 4 vol., Farnborough, Gregg International (21) (25).
—. 1970. « Contributions from comparative Bantu studies to the Prehistory of Africa », *in* D. DALBY (éd.), *Language and history in Africa*, Londres, Franck Cass : 20-49 (21) (25).
HABACHI (L). 1955. « Preliminary report on Kamose stela and other inscribed blocks found reused in the foundations of two statues at Karnak. *A.S.A.E.* 53 : 195-202 (9).
HAILEMARIAM (G). 1955. « Objects found in the neighbourhood of Axum », *A.E.* I : 50-1 (13).

HALFF (G). 1963. « L'onomastique punique de Carthage », *Karthago* XIII (18).
HAMY (E.T.). 1969. *in* Geoffey PARRINDER: *African mythology* 2e éd., Paul Hamlyn, Londres (4).
HANI (J). 1976. *La Religion égyptienne dans la pensée de Plutarque* Paris, les Belles Lettres (2).
HARDEN (D.B.). 1963. *The Phoenicians*, Londres, Thames and Hudson, éd. révisée (18).
HARDY (E.R.). 1931. *The large estate of Byzantine Egypt*, New York, Ams Press; éd. révisée: 1968 (7).
HARLAN (J.R.). WET (J.M.J.) et STEAMLER (A. DE). 1976. *The origin of African plant domestication* Paris-La Haye. Mouton, World anthropology series (21).
HARRIS (J.R.). 1966. *Egyptian art* Londres, Spring Books, 44 p. (5).
—. 1971. *The legacy of Egypt* 2e éd., Oxford, Clarendon Press (3) (5).
HARTLE (D.). 1966. « Bronze objects from the Ifeka gardens site, Ezira », *W.A.A.N.* 4: 26 (24).
—. 1968. Radiocarbon dates. *W.A.A.N.* 13: 73 (24).
HASAN (H.). 1928. *A history of Persian navigation*, Londres (22).
HAVINDEN (M.A.). 1970. « The history of crop cultivation in West Africa: A bibliographical guide », *E.H.R.* 2e série, XXIII, 3: 532-55 (24).
HAYCOCK (B.G.). 1954. « The Kingship of Kush in the Sudan », *Comparative studies in society and history*, 4: 461-80 (10) (11).
HAYES (W.C.). 1955-59. *The sceptre of Egypt* Part. I and II, Cambridge, U.S.A. (2) (3).
—. 1965. *Most ancient Egypt*, Chicago-Londres, Univ. of Chicago Press (2).
—. 1971. « The Middle Kingdom in Egypt internal history », *The Cambridge ancient history*, I, 2, Cambridge (2).
—. 1973. « Egypt, internal affairs from Thutmosis I to the death of Amenophis III », *The Cambridge ancient history*, II, 1 (2).
HAYWOOD (R.M.). 1938. *An economic survey of ancient Rome* vol. IV: « Roman Africa », Baltimore, John Hopkins Press (19).
HEARST (P.A.). 1905. « Medical Papyrus », *Egyptian archaeology*, vol. I, Berkeley, California, Univ. of California (5).
HEBERT (J.C.). 1968. « Calendriers provinciaux malgaches », *B.M.* 172: 809-20 (28).
—. 1968. « La rose des vents malgache et les points cardinaux », *C.M.* 2: 159-205 (28).
—. 1971. « Madagascar et Malagasy, histoire d'un double nom de baptême », *B.M.* 302-3: 583-613 (28).
HEEKEREN (H.R. VAN). 1958. *The Bronze and Iron Age in Indonesia*, Amsterdam, Nartinus, Nijhoff (28).
HELCK (W.). 1939. *Der Einfluss der Militärführer in der 18 ägyptischen Dynastie* Leipzig, J.C. Hinrichs, VIII + 87 p. (5).
—. 1958. « Zur Verwaltung des mittleren und neuen Reichs », *Probleme der Ägyptologie* 3, 3 A (3).
HELCK (W.) et OTTO (E.). 1970. *Kleines Wörterbuch der Ägyptologie* 2e éd. révisée, Wiesbaden, O. Harrassowitz, 428 p. (3).
—. 1973. *Lexikon der Ägyptologie* Wiesbaden, Harrassowitz (3).
HERBERT (E.W.). 1973. « Aspects of the uses of copper in pre-colonial West Africa », *J.A.H.* XIV, 2: 170-94 (24).
HERIN (A.). 1973. *Studie van een Verzameling Keramiek uit de Bushimaie Vallei « Kasai-Zaire » in Het Koninklijk museum voor Midden Afrika te Tervuren*, Mém. Licence,

Université de Gand (25).
HERODOTE. *Histoires* (livres 1-9), texte établi et trad, par Ph. E. LEGRAND, 3e éd. rev. et corr. (1948-1961), Paris, les Belles lettres, 10 vol. (1) (10).
HERZOG (R.). 1957. *Die Nubier Untersuchungen und Beobachtungen zur Gruppengleiderung, Gesellschaftsform und Wirtschaftsweise*, Berlin, Akademie der Wissenschaften (11).
—. 1968. « Punt », *Proceedings of the German Archaeological Institute of Cairo*, vol. 6, Glückstadt (4).
HEURGON (J.). 1958. *Le Trésor de Ténès* Paris. A.M.G. (19).
—. 1966. « The inscriptions of Pyrgi », *Journal of Roman Studies* LVI (18).
HEUSS (A.). 1949. « Der Erste Punische Krieg und das Problem des römischen Imperialismus », *Historische Zeitschrift* CLXIX (18).
HEYLER (A.) et LECLANT (J.). 1966. *In Orientalistische Literaturzeitung*: 552 (10).
HIERNAUX (J.). 1968. *La Diversité humaine en Afrique subsaharienne*, Bruxelles, Institut de sociologie (21).
—. 1968. « Bantu expansion: the evidence from physical anthropology confronted with linguistic and archaeological evidence ». *J.A.H.* IX. 4: 505-15 (25).
HIERNAUX (J.). LONGREE (E. DE) et BUYST (J. DE). 1971. « Fouilles archéologiques dans la vallée du Haut-Lualaba I, Sanga, 1958 », *A.M.R.A.C.* 73: 148 (25).
HIERNAUX (J.) et MAQUET (E.). 1957. « Cultures préhistoriques de l'âge des métaux au Rwanda-Urundi et au Kivu (Congo belge) », Ire partie, *A.R.S.C.* 1126-49 (25).
—. 1960: 2e partie: *A.R.S.C.* X, 2: 5-88 (25).
—. 1968. « L'âge du fer au Kibiro (Ouganda) », *A.M.R.A.C.* 63: 49 (29).
HIERNAUX (J.), MAQUET (E.) et BUYST (J. DE). 1973. « Le cimetière protohistorique de Katoto (vallée du Lualaba. Congo-Kinshasa) », *Actes VIe Congr P.P.E.Q.* 148-58 (25).
HINTZE (F). 1959. *Studien zur meroitischen Chronologie und zu den Opfertafeln aus den Pyramiden von Meroe*. Berlin, Akad. Verlag, 72 p. (10).
—. 1959. « Preliminary report of the Butana expedition 1958 made by the Institute for Egyptology of the Humboldt university, Berlin », *Kush*: 171-96 (11).
—. 1962. *Die Inschriften des Löwentempels von Musawwarat es-Sufra* Berlin. Akademie Verlag, 50 p. (11).
—. 1964. « Das Kerma-Problem ». *Z.Ä.S.* 91: 79-86 (9).
—. 1965. « Preliminary note on the epigraphic expedition to Sudanese Nubia, 1963 », *Kush* 13: 13-6 (9).
—. 1968. *Civilizations of the Old Sudan*, Leipzig, 145 p. (9).
—. 1971. *Musawwarat es-Sufra* (*2*) *Der Löwentempel* unter Mitwirkung von U. HINTZE, K.H. PRIESE, K. STARK, Berlin, Akad. Verlag (11).
—. 1971. *Stand und Aufgaben der chronologischen Forschung* Internationale Tagung für meroitischen Forschungen, September 1971 in Berlin, Humboldt Universität zu Berlin, Bereich Ägyptologie und Sudanologie Meroitistik (11).
—. 1976. « Die Grabungen von Musawwarat es-Sufra », Bd. I. 2: *Tafelband Löwentempel*, Berlin (10).
HINTZE (F. et U). 1967. *Alte Kulturen im Sudan*, Munich, G.D.W Callwey, 148 p. (6) (9) (12).
—. 1970. « Einige neue Ergebnisse der Ausgrabungen des Instituts für Ägyptologie der Humboldt Universität zu Berlin in Musuwwarat es-Sufra », *in* E. DINCKLER: *Kunst und Geschichte Nubiens* in *Chrislicher Zeit*, Recklinghausen, Verlag Aurel Bongers. 49-70 (11).
HISTOIRE ET TRADITION ORALE. 1975. « L'Empire du Mali » *Actes Coll Bamako, I*

Fondation SCOA (21).
HOBLER (P.M.) et HESTER (J.J.). 1969. « Prehistory and environment in the Libyan desert », *S.A.A.J.* 23, 92 : 120-30 (24).
HOFMANN (I.). 1967. *Die Kulturen des Niltas von Aswan bis Sennar* Hamburg (12).
—. 1971. *Studien zum meroitischen Königtum* MRE (2), Bruxelles (10).
—. 1971. « Bemerkungen zum Ende des meroitischen Reiches. Afrikanische Sprache und Kulturen, ein Querschnitt », Hambourg, Deutsches Institut für Afrika Forschung, 1971, *Hamburger Beiträge zur Afrika-Kunde* 14 : 342-52 (10).
—. 1975. *Wege und Möglichkeiten eines indischen Hinflusses auf die meroitische Kultur*, Bonn, Verlag des Anthropos-Instituts (10).
HÖLSCHER (W.). 1937. « Libyer und Ägypter, Beiträge zur Ethnologie und Geschichte libyscher Völkerschaften », *Ägyptischen Forschungen* 5 (2) (17).
HORNELL. 1934. « Indonesian influences on East African culture », *J.R.A.I.* (28).
HORNUNG (E.). 1965. *Grundzug der Ägyptischen Geschichte*, Darmstadt (2).
—. 1971. *Der Eine und die Vielen ägyptische Göttesvorstellungen*, Darmstadt, Wissenchaftliche Buchgesellchaft, VIII + 282 p. (3).
—. 1972. *Ägyptische Unferwettbücher* Zurich-Munich, Artemis Verlag, 526 p. (3).
HOURANI (G.F.). 1963. *Arab Seafaring in the Indian Ocean* Beyrouth (22).
HUARD (P.). 1966. « Introduction et diffusion du fer au Tchad », *J.A.H.* VII : 377-404 (20) (21).
HUARD (P.) et LECLANT (J.). 1972. *Problèmes archéologiques entre le Nil et le Sahara* Le Caire, 100 p. (17).
HUARD (P.) et MASSIP (J.M.). 1967. « Monuments du Sahara nigéro-tchadien », *B.I.F.A.N.* B. 1-27 (20).
HUBER (A.). 1891. *Die Gedichte des Labib nach der wiener Ausgabe übersetzt und mit Anmerkungen versehen aus dem Nachlasse des A. Huber* Leyde (15).
HUFFMAN (T.N.). 1970. « The Early Iron Age and the Spread of the Bantu ». *S.A.A.B* XXV : 3-21 (25) (27).
—. 1971. « A guide to the Iron Age of Mashonaland », *O.P.N.M.* IV : 20-44 (27).
—. 1971. « Excavations at Leopard's Kopje main Kraal : a preliminary report », *S.A.A.B* XXVI : 85-9 (27).
—. 1973. « Test excavations at Makuru, Rhodesia », *Arnoldia* V, 39 (27).
—. 1974. « Ancient mining and Zimbabwe », *J.S.A.I.M.M.* LXXIV : 238-42 (27).
HUGOT (H.J.). 1963. « Recherches préhistoriques dans l'Ahaggar nord occidental », 1950-7. *M.C.R.A.P.E.* 1 (17) (24).
—. 1968. « The origins of agriculture : Sahara ». *C.A.* 9, 5 : 483-9 (24).
HUGOT (H.J.) et BRUGMANN (M.). 1976. *Les Gens du matin. Sahara, dix mille ans* d'art *et d'histoire*, Paris, Bibliothèque des Arts (4).
HUNTINGFOD (G.W.B.). 1963. *History of East Africa* (*in* R. OLIVER et G. MATHEW, dir.), vol. I : 88-89 (4).
INSKEEP (R.R.). 1971. « Letter to the Editor », *S.A.J.S.* LXVII : 492-3 (27).
INSKEEP (R.R.) et BEZING (K.L. VON). 1966. « Modelled terra-cotta head from Lydenburg, South Africa », *Man* (n° sp.) I : 102 (27).
IRFANN (S.). 1971. *The martyrs of Najran. New documents*,, Bruxelles, Société des Bollandistes (15) (16).
ISSERLIN (B.S.J.) *et al.* 1962-3. « Motya, a Phoenician-Punic site near Marsala », *A.L.O.S.* IV : 84-131 (18).
JAFFEY (A.J.E.). 1966. « A reappraisal of the Rhodesian Iron Age up to the fifteenth Century », *J.A.H.*, VII, 2 : 189-95.
JAKOBIELSKI (S.). 1966. « La liste des évêques de Pakhoras », *C.A.M.A.P.* III : 151-70 (12).

—. 1970. « Polish excavations at Old Dongola, 1969 », *in* E. DINKLER (éd.): *Kunst und Geschichte Nubiens in christlicher Zeit*, Recklinghausen, Verlag Aurel Bongers: 171-80 (12).
—. 1972. *Faras III. A history of the Bishopric of Pachoras on the basis of Coptic inscriptions*, Varsovie (12).
—. 1975. « Polish excavations at Old Dongola 1970-72 », *Actes Coll. Nubiol. Intern.*: 70-5 (12).
—. 1975. « Old Dongola, 1972-73 », *Etudes et travaux*, VIII: 349-60 (12).
JAKOBIELSKI (S.) et KRZYZANIAK (L.). 1967-8. « Polish excavations at Old Dongola, third season, dec. 1966-feb.1967 », *Kush* XV: 143-64 (12).
JAKOBIELSKI (S.) et OSTRASZ (A.). 1967. « Polish excavations at Old Dongola, second season, dec. 1965-feb. 1966 », *Kush* XV: 125-42(12).
JAMES (T.G.H.). 1973. *Egypt from the expulsion of the Hyksos to Amenophis I*, Cambridge Ancient History, vol. II, partie I, chap. VIII et ss., Cambridge (2).
JAMME (A.). 1956. « Les antiquités sud-arabes du Museo nazionale romano », *Ant. Pub. Acc. Naz. Lincei*, 43: 1-120 (13).
—. 1957. « Ethiopia, Annales d'Ethiopie E.I. », *B.O.* 14: 76-80 (15).
—. 1962. *Sabaean inscriptions from Mahram Bilqis* (*Márib*), Baltimore, John Hopkins Press XIX + 480 p. (15).
—. 1963. « Compte rendu bibliographique des Annales d'Ethiopie », vol. 3. *B.O.* 20: 324-7 (13).
JANSMA (N.) et GROOTH (M. DE). 1971. « Zwei Beiträge zur Iconographie der nubischen Kunst », *N.K.J.*: 2-9 (12).
JANSSEN (J.J.). 1975. « Prolegomena to the study of Egypt's economic history during the New Kingdom », *S.A.K.* 3: 127-85 (3).
JENKINS (G.K.) et LEWIS (R.B.). 1963. *Carthaginian gold and electrum coins*, Londres, Royal Numismatic Society (18).
JENNISON (G.). 1937. *Animals for show and pleasure in Ancient Rome*, Manchester, Manchester Univ. Press (20).
JEQUIER (G.). 1930. *Histoire de la civilisation égyptienne des origines à la conquête d'Alexandre*, Paris, Payot (2).
JODIN (A.). 1966. *Mogador, comptoir phénicien du Maroc atlantique*, Rabat, Direction des Antiquités (18) (20).
JOHNSON (A.C.). 1936. *Roman Egypt to the reign of Diocletian. An economic survey of Ancient Rome*, Baltimore, John Hopkins Press (7).
JOHNSON (A.C). 1951. « Egypt and the Roman empire », *Ann. Arbor.*, Univ. of Michigan Press (7).
JOHNSON (A.C.) et WEST (L.C.). 1949. *Byzantine Egypt. Economics studies*, Princeton, Princiton Univ. Press (7).
JOIRE (J.). 1947. « Amas de coquillages du littoral sénégalais dans la banlieue de Saint-Louis », *B.I.F.A.N.*, B, IX, 1-4: 170-340 (24).
—. 1955. « Découvertes archéologiques dans la région de R.A.O. » *B.I.F.A.N.*, B XVII: 249-333 (24).
JONES (A.H.M.). 1937. *The cities of the Eastern Roman provinces*, Oxford, Clarendon Press (6).
—. 1964. *The Late Roman Empire 284-602*, Oxford, Blackwell (7).
—. 1968. « Frontier defence in Byzantine Libya », *Libya in History*, Benghazi, University of Benghazi: 289-97 (19).
—. 1969. « The influence of Indonesia: the musicological evidence reconsidered », *Azania*, IV: 131-90 (22) (28).
JONES (N.). 1933. « Excavations at Nswatugi and Madiliyangwa », *O.P.N.M.* I, 2:

1-44 (27).
JOUGUET (P.). 1947. *La Domination romaine en Egypte aux deux premiers siècles après J.-C.*, Alexandrie, Publications de la Société royale d'archéologie (7).
JULIEN (C.A.). 1964. *Histoire de l'Afrique du Nord*, «I. Des origines à la conquête arabe (647 après notre ère)», Paris, Payot, éd. révisée 1978 (19).
JULIEN (G.). 1908. *Institutions politiques et sociales de Madagascar d'après des documents authentiques et inédits*, Paris, E. Guilmoto, 2 vol. (28).
JUNKER (H.). 1919-22. *Bericht über die Grabungen der Akademie der Wissenschaften in Wien auf den Friedhöfen von El-Kubanieh*, Vienne, A. Holder, VIII + 181 p. (9).
—. 1921. *Der nubische Ursprung der sogenannten Tell el-Jahudrye Vasen*, Vienne, Akad, der Wissenschaften, V + 136 p. (9).
—. 1933. *Die Ägypter* (*Völker des Antiken Orient*), Freiburg in Breisgau, Herder (2).
JUVENAL. *Satires*, texte établi et trad, par Pierre DE LABRIOLLE et François VILLENEUVE, 5e éd. rev. et corr. (1951), Paris, les Belles Lettres, XXXII + 203 p. (1).
KADRA (F.). 1978. *Les Djedars, monuments funéraires berbères de la région de Farenda*, Alger (19).
KATZNELSON (I.S.). 1966. «La Candace et les survivances matrilinéaires au pays de Koush». *Palestinskij Sbornik*. XV, 78: 35-40 (en russe) (10).
—. 1970. *Napata i Meroe-drevniye tzarstva Sudana* (Napata et Meroe Anciens royaumes du Soudan), Moscou: 289 sq (11).
KEES (H.). 1926. *Totenglauben und Jenseitsvorstellung en der alten Ägypter*. Leipzig; 2e édition, Berlin, 1956 (2) (3).
—. 1933. *Kulturgeschichte des alten Orients*. I. «Ägypten» (Handbuch des Altertums III. Abt, l. Teil, 3. Band), Munich (3).
—. 1941-1956. *Götterglaube im alten Ägypten*, Leipzig. 1941, Berlin, 1956 (2) (3).
—. 1953. Das Priestertum im ägyptischen Staat (Problème der Ägyptologie 1), Leyde (3).
—. 1958. *Das alte Ägypten. Eine kleine Landeskunde*. Berlin.
—. 1961. *Ancient Egypt, a cultural topography*, T.G. H. James, Londres (2).
KENDALL (R.L.) et LIVINGSTONE (D.A.). 1972. «Paleo-ecological studies on the East African Plateau», *Actes VIe P.P.E.Q.* (21).
KENT (R.). 1970. *Early kingdoms in Madagascar, 1500-1700*. Holt. Rinhardt and Winston, New York (28).
KIERAN (J.A.) et OGOT (B.A.). 1968. *Zamani: a survey of the East African History*, Nairobi et Londres, éd. rév. 1974, ch. 4, 7, 10 (23).
KIRK (W). 1962. «The North-East Monsoon and some aspects of African history», *J.A.H.*, vol. III (22).
KIRWAN (L.P.). 1939. *Oxford University excavations at Firka*, Oxford; *The Royal Tombs of Ballana and Qustul*, Le Caire (12).
—. 1957. «Tanqasi and the Noba», *Kush* V (10).
—. 1960. «The decline and fall of Meroe». *Kush* VIII (10) (13).
—. 1963. «The X-group enigma. A little known people of Nubian Nile». *Vanished civilizations of the ancient world*, New York: 57-78 (12).
—. 1966. «Prelude to Nubian Christianity» (Prélude à la chrétienté nubienne). *Mélanges K. Michalowski*, Varsovie, abr. Nubian Christianity (12).
—. 1972. «The Christian Topography and the Kingdom of Axum». *The Geographical Journal*, Londres, vol. 138. 2e partie: 166-177 (14).
KITCHEN (K.A.). 1971. Article *in Orientalia* (4).
—. 1973. *The Third Intermediate Period in Egypt*, Warminster (2) (5).

KI-ZERBO (J). 1972. *Histoire de l'Afrique noire*, Paris, Hatier (20) (21).
KLAPWIJK (M.). 1973. « An Early Iron Age site near Tzaneen, North-Eastern Transvaal », *S. Afr. Journ. Sc.* LXIX (27).
—. 1974. « A preliminary report on pottery from the North-Eastern Transvaal, South Africa », *S. Afr. Archaeol. Bull. 29* (26).
KLASENS (A.). 1964. « De Nederlandse opgravingen in Nubie. Tweede seizoen 1962-64 », *Phoenix*, X, 2: 147-56 (12).
—. 1967. « Dutch archaeological mission to Nubia. The excavations at Abu Simbel North 1962-64. Fouilles en Nubie (1961-63). Service des Antiquités de l'Egypte: 79-86 (12).
—. 1970. « Die Wandmalereien der zentralen Kirche von Abdallah Nirqi », *Nubische Kunst*: 103-110 (12).
KLEIN (R.G.). 1972. « Preliminary report on the July through September 1970 excavations at Nelson Bay Cave. Plettenberg Bay, Cape Province. South Africa », E.M. VAN ZINDEREN-BAKKER, *Palaeocology of Africa*, Cape Town. VI: 177-208 (26).
KOBISCHANOV (Y). 1966. *Aksum*, Moscou, Nauka (14).
KOLB (P.). 1731. *The present state of the Cape of Good Hope…*, Londres, Innys, 2 vol. (26).
KOLENDO (J.). 1970. « L'influence de Carthage sur la civilisation matérielle de Rome », *Archéologia* XXI, Varsovie (17).
—. 1970. « Epigraphie et archéologie: le *praepositus camellorum* dans une inscription d'Ostie », *Klio*: 287-98 (20).
KORNEMANN (E). 1901. in *Philologue* LX (19).
KÖRTE (A.). 1929. *Hellenistic poetry*, traduit, par J. HAMMER et M. HODAS, New York, Columbia University Press (6).
KOTULA (T.). 1964. « Encore sur la mort de Ptolémée, roi de Maurétanie », *Archéologia* XV (19).
KRAKLING (C.H.). 1960. *Ptolemais, city of the Libyan Pentapolis*, Chicago (6).
KRAUS (J.). 1930. « Die Anfänge des Christentunns in Nubien », *in*. J. SCHMIDLIN, *Missionswissenschaftliche Studien*, Neue Reihe III (12).
KRENCKER (D.). 1913. *Deutsche Aksum Expedition, ältere Denkmäler Nordabessiniens*, Band II. Berlin: 107-113 sq (13) (15).
KRENCKER (D.) et LITTMANN (E). 1913. *Deutsche Axum Expedition*, Band IV, Berlin: 4-35 (16).
KRZYZANIAK (L.) et JAKOBIELSKI (S.). 1967. « Polish Excavation at Old Dongola, Third Season, 1966-1967 », *Kush* XV (12).
LAMBERT (N.). 1970. « Medinet Sbat et la protohistoire de Mauritanie occidentale », *Ant. Afr.* IV: 43-62 (20) (21).
—. 1971. « Les industries sur cuivre dans l'Ouest saharien », *W.A.J.A.* I: 9-21 (29).
LAMBERT (R.). 1925. *Lexique hiéroglyphique*, Paris, Geuthner, IV + 445 p. (1).
LANCEL (S.) et POUTHIER (L.). 1957. « Première campagne de fouilles à Tigisis », *Mélanges de l'école française de Rome*: 247-53 (19).
LAPEYRE (G.G.) et PELLEGRIN (A.). 1942. *Carthage punique* (*814-146 av. J.C.*) , Paris, Payot (18).
LASSUS (J.). 1956. Fouilles à Mila. Une tour de l'enceinte byzantine, *Libyca* IV, 2: 232-9 (19).
—. 1975. « La forteresse byzantine de Thamugadi », *Actes XIV^e Congr. Intern. Et. Byz.*: 463-74 (19).
LAUER (J.P.). 1938. *La pyramide à degrés* (*Fouilles à Saqqarah*), Le Caire, Impr.

I.F.A.O., 5 vol. (5).
LAW (R.C.). 1967. « The Garamantes and transsaharan entreprise in classical times », *J.C.H.* : 181-200 (20).
LAWAL (B.). 1973. « Dating problems at Igbo Ukwu », *J.A.H.* XIV : 1-8 (29).
LEAKEY (M.D.), OWEN (W.E.) et LEAKEY (L.S.B.). 1948. « Dimple-based pottery from central Kavirondo, Kenya », *Coryndon Mem. Mus. Occ. Papers* 2 : 43 (25).
LEBEUF (J.P.). 1962. *Archéologie tchadienne ; les Sao du Cameroun et du Tchad*, Paris, Hermann, 147 p. (21) (24).
—. 1970. *Cartes archéologiques des abords du lac Tchad au 1 : 300 000*, Paris, C.N.R.S. (20).
LEBEUF (J.P.) et GRIAULE (M.). 1948. « Fouilles dans la région du Tchad », *J.S.A.* 18 : 1-116 (21).
LECA (A). 1971. *La Médecine égyptienne au temps des pharaons*, Paris, R. Da Costa (5).
LECLANT (J). 1950. Voir ROWE Alan (17).
—. 1950. « Per Africae Sitientia, témoignage des sources classiques sur les pistes menant à l'oasis d'Ammon », *B.I.F.A.O.* 49 : 193-253 (17) (20).
—. 1954. « Fouilles et travaux en Egypte, 1952-1953 », *Orientalia*, 23, 1 : 64-79 (12) (17).
—. 1956. « Egypte-Afrique, quelques remarques sur la diffusion des monuments égyptiens en Afrique », *B.S.F.E.* 21 : 29-41 (4).
—. 1956. « Le fer dans l'Egypte ancienne, le Soudan et l'Afrique », *Actes Coll. Intern. Fer* : 83-91 (10) (20).
—. 1958-1974. Fouilles et travaux en Egypte et au Soudan, *Orientalia*, Rome (12).
—. 1959. « Les fouilles à Axoum en 1955-1956, Rapport préliminaire », *A.E.* 3 : 3-23 (14).
—. 1959. « Haoulti-Mélazo (1955-56) », *A.E.* 3 : 43-82 (13).
—. 1961. « Découverte de monuments égyptiens ou égyptisants hors de la vallée du Nil, 1955-60 », *Orientalia* 30 : 391-406 (13).
—. 1962. *in Bulletin de la Société d'archéologie copte*, vol. 16 : 295-8 (13).
—. 1964-67. « Au sujet des objets égyptiens découverts en Ethiopie », *Orientalia* 33 : 388-9 ; 34 : 220 ; 35 : 165 ; 36 : 216 (14).
—. 1965. « Le Musée des Antiquités à Addis-Abeba », *B.S.A.C.* 16 : 86-7 (13).
—. 1965. *Recherches sur les monuments thébains de la XXV*e *dynastie, dite éthiopienne*. Le Caire (10) (11).
—. 1965. « Note sur l'amulette en cornaline : J.E. 2832 », *A.E.* VI : 86-7 (15).
—. 1970. « L'art chrétien d'Ethiopie. Découvertes récentes et points de vue nouveaux », *in* E. DINKLER : *Kunst und Geschichte Nubiens in christlicher Zeit*, Recklinghausen, Verlag Aurel Bongers : 291-302 (12).
—. 1970. « La religion méroïtique », *Histoire des religions*, Paris, Encyclopédie de la Pléiade, I : 141-53 (11).
—. 1973. « Glass from the meroitic necropolis of Sedeinga (Sudanese Nubia) », *J.G.S.* XV : 52-68 (10).
—. 1973. *Lexikon der Ägyptologie*, 1, 2, collection 196-9, Wiesbaden (10).
—. 1974. « Les textes des pyramides. Textes et langages de l'Egypte pharaonique II », *B.I.F.A.O.* 64, 2 : 37-52 (10).
—. 1975. « Les verreries de la nécropole méroïtique de l'ouest de Sedeinga (Nubie soudanaise) », *in* K. MICHALOWSKI (dir.) : *Nubie, récentes recherches*, Varsovie, Musée national : 85-7 (10).
—. 1976. « Koushites et méroïtes. L'iconographie des souverains africains du Haut-Nil antique », *l'Image du Noir dans l'art occidental*, tome I : *Des pharaons à la chute*

de l'Empire romain, Paris, The Menil Foundation : 89-132 (11).
—. 1976. « L'Egypte, terre d'Afrique dans le monde gréco-romain », *l'Image du Noir dans l'art occidental, tome I :* 269-85 (6).
LECLANT (J.) et LEROY (J.). 1968. *« Nubien » in Propyläen Kunstge-schichte III, Byzanz und christlischen Osten*, Berlin (12).
LECLANT (J.) et MIQUEL (A.). 1959. « Reconnaissances dans l'Agamé : Goulo-Makeda et Sabéa (oct. 1955 et avr. 1956) », *A.E.* III : 107-30 (13).
LEE (R.B.). 1968. « What hunters do for a living : or how to make out on scarce ressources », *in* R.B. LEE et I. DE VORE : *Man the hunter*, Chicago, Aldine Press : 30-48 (26).
—. 1972. « The Kung bushmen of Botswana », M.G. BICCHIERI : *Hunters and gatherers today*, Holt, Rinehart and Winston (26).
LEFEBVRE (G.). 1949. *Romans et contes égyptiens de l'époque pharaonique*, Paris (2) (5).
—. 1956. *La Médecine égyptienne de l'époque pharaonique*, (5).
LEGLAY (M.). 1966. *Saturne africain, Histoire*, Bibliothèque de l'Ecole française d'archéologie de Rome, fasc. 205, Paris (17) (19).
—. 1967. *Saturne africain, Monuments*, Paris, 2 vol. (19).
LEPELLEY (C). 1967. « L'agriculture africaine au Bas-Empire », *Antiquités Africaines* 1, pp. 135-144 (19).
—. 1968. « Saint Léon le Grand et l'église mauritanienne. Primauté romaine et autonomie africaine au Ve siècle », *Mélanges Saumagne*, Tunis : 189-204 (19).
LESCHI (L.). 1945. « Mission au Fezzan », *Trav. I.R.S.* : 183-6 (20).
LESQUIER (J.). 1918. *L'Armée romaine en Egypte d'Auguste à Dioclétien*, Le Caire, Imp. I.F.A.O. (7).
LEVAILLANT (F.). 1790. *Voyage de Monsieur Le Vaillant dans l'intérieur de l'Afrique par le Cap de Bonne Espérance, dans les années 1780, 81, 82. 83, 84 et 85*, Paris, Le Roy, 2 vol., trad. angl. (26).
LEVTZION (N.). 1973. *Ancient Ghana and Mali*, Londres, Methuen (29).
LEZINE (A.). 1959. *Architecture punique : recueil de documents*, Paris, PUF (18).
—. 1960. « Sur la population des villes africaines ». *Antiquités africaines* 3 : 69-82 (19).
LHOTE (H.). 1953. « Le cheval et le chameau dans les peintures et gravures rupestres du Sahara », *B.I.F.A.N.* XV (17) (21).
—. 1954. « L'expédition de C. Balbus au Sahara en 19 av. J.-C. d'après le texte de Pline », *R.A.* : 41-83 (20).
—. 1955. *Les Touareg du Hoggar*, 2e éd. Paris, Payot (20).
—. 1958. *A la recherche des fresques du Tassili*, Paris, Arthaud (20).
—. 1959. *A la découverte des fresques du Tassili*, Grenoble (24).
—. 1963. « Chars rupestres au Sahara ». *CRAI* : 225-38 (17).
—. 1967. « Problèmes sahariens : l'outre, la marmite, le chameau, le délou, l'agriculture, le nègre, le palmier », *B.A. Maroc* VII : 57-89 (17) (20).
—. 1970. « Découverte de chars de guerre en Aïr », *N.A.* : 83-5 (20).
LICHTENSTEIN (H.). *Travels in southern Africa in the years 1803, 1804, 1805 and 1806*, trad. A Plumptre (1928-30), Cape Town, Van Riebeeck Society (26).
LIEBLEIN (J. VON). 1886. « Der Handel des Landes Pun ». *Z.Ä.S.* XXIV : 7-15 (4).
—. 1886. *Handel und Schiffahrt auf dem Roten Meere in alten Zeiten*, Christiana (4).
LINARES DE SAPIR (O.). 1971. « Shell middens of Lower Casamance and problems of Diola protohistory », *W.A.J.A.* 1 : 23-54 (24) (29).
LITTMANN (E.). 1910. *Publications of the Princeton Expedition to Abyssinia*. 4 vol., Leyde, Brill (15).

1950. *Ethiopische Inschriften*, Miscellanea academica Berlinensia, Berlin (11).
—. 1954. « On the old Ethiopian inscription from the Berenice road », *J.R.A.S.*: 120-1 (15).
LITTMANN (E.), KRENKER (D.) et LUPKE (Th. VON). 1913. *Deutsche Aksum Expedition*, Berlin, 5 vol. (13) (14) (15) (16).
LONGPÉRIER (A. DE). 1868. *Revue numismatique*, vol. I. Paris: 28 (16).
LONIS (R.). 1974. « A propos de l'expédition des Nasamons à travers le Sahara », *A.F.L.S.D.* 4: 165-79 (20).
LOUIDINE (A.G.). 1972. Sur les rapports entre l'Ethiopie et le Himyar du VI^e^ siècle », *Atti IV Congr. Intern. Stud. Et.* (15).
LOUIDINE (A.G.) et RYCKMANS (G.). 1964. « Nouvelles données sur la chronologie des rois de Saba et du Du-Raydan ». *Le Muséon*, LXXVII, 3-4 (15).
LUCAS (A). 1962. *Ancient Egyptian building materials and industries*, Londres, E. Arnold, 4^e^ éd. (3).
LUCIEN. *Works*, trad. A. HARMAN, K. KILBURN et D. MACLEOD, (1913-67), 8 vol., Cambridge, Mass., Harvard Univ. Press; Londres, Heinemann (1).
MACADAM (M.F.L.). 1949. *The temples of Kawa*, I. « The Inscriptions ». In-fol., XVI + 143 p. et un vol. de pl. Xa – VIII b. Oxford University Press (9) (10) (11).
—. 1950. « Four Meroitic inscriptions », *J.E.A.* 36: 43-7 (11).
—. 1955. *The temples of Kawa*, II. « History and archaeology of the sites ». Oxford, Griffith Institute, Ashmolean Museum, fig., cartes, pl., Oxford Univ. Press (11).
—. 1966. « Queen Nawidemak », *Allen Memorial Art museum bulletin* XXIII: 46-7 (10) (11).
MCCRINDLE (J.W.). éd. 1879. *The commerce and navigation of the Erythraean Sea*, Calcutta (22).
MACIVER (D.R.). 1906. « The Rhodesian ruins, their probable origins and significance », *G.J.* 27, 4: 325-47 (27).
—. 1906. *Medieval Rhodesia*, Londres-New York, MacMillan (27).
MACIVER (D.R.) et WOLLEY (C.L.). 1911. *Buhen*, Philadelphia, University Museum, 2 vol. (9).
MCMASTER (D.N.). 1966. « The Ocean-going dhow trade to East Africa », *E.A.G.R.* 4: 13-24 (22).
MAGGS (T.M.O'C). 1971. « Some observations on the size of human groups during the Late Stone Age », *S.A.J.S.* 2: 49-53 (26).
—. 1973. « The NC_3 Iron Age tradition », *S.A.J.S.* LXIX: 326 (27).
MAHJOUBI (A.). 1968. *Les Cités romaines de la Tunisie*, Tunis, STD (19).
—. 1966. « Nouveau témoignage épigraphique sur la communauté chrétienne de Kairouan au XI^e^ siècle », *Africa* I: 85-104 (19).
MAHJOUBI (A.), ENNABLI (A.) et SALOMSON (J.W.). 1970. *La Nécropole de Raqqada*, Tunis (19).
MAHY (F. DE). 1891. *Autour de l'île Bourbon et de Madagascar*, Paris, 290 p. (28).
MAIER (J.L.). 1973. *L'Episcopat de l'Afrique romaine, vandale et byzantine*, Rome, Institut suisse de Rome (19).
MAINGARD (L.F.). 1931. « The lost tribes of the Cape », *S.A.J.S.* 28: 487-504 (26).
MAÎTRE (J.P.). 1966. « Etat des recherches sur le Néolithique de l'Ahaggar », *Trav. I.R.S.*: 95-104 (24).
—. 1971. *Contribution à la préhistoire de l'Ahaggar*, Paris, AMG (17).
—. 1976. « Contribution à la préhistoire récente de l'Ahaggar dans son contexte saharien », *B.I.F.A.N.* 38: 759-83 (20).
MALHOMME (J.). 1953. « Les représentations anthropomorphes du Grand Atlas », *Libyca* I: 373-85 (17).

MALLON (A.). 1926. *Grammaire copte*, 3e éd., Beyrouth (1).
MALZAC (R.P.). 1912. *Histoire du royaume Hova depuis ses origines jusqu'à sa fin*, Tananarive, 2e éd. 1930, Impr. Catholique (28).
MARCILLET-JAUBERT (J.). 1968. *Les Inscriptions d'Altava*, Aix-en-Provence, Gap, Ophrys (19).
MARET (P. DE). 1972. *Etude d'une collection de céramiques protohistoriques du Bas-Zaïre*, Mém. licence, Bruxelles, Univ. libre de Bruxelles (25).
—. 1975. « A carbon-14 date from Zaïre », *Antiquity*, XLIX, 2 : 133-7 (25).
MARKS (S.). 1972. « Khoisan resistance to the Dutch in the seventeenth and eighteenth centuries », *J.A.H.* XIII, 1 : 55-80 (26).
MARLIAC (A.). 1973. *Etat des connaissances sur le Paléolithique et le Néolithique du Cameroun*, Yaoundé, O.R.S.T.M., 34 p. ronéo (21).
MARTENS (M.). 1972. « Observations sur la composition du visage dans les peintures de Faras (VIIIe-IXe siècle) », *C.A.M.A.P.* VI : 207-50 (12).
—. 1973. « Observations sur la composition du visage dans les peintures de Faras (IXe-XIIe siècle) », *C.A.M.A.P.* VI : (12).
MASON (R.J.). 1973. « First Early Iron Age Settlement in South Africa : Broederstroom 24/73, Brits District, Transvaal », *S.A.J.S.* LXIX : 324-5 (26) (27).
—. 1974. « Background to the Transvaal Iron Age discoveries at Olifantspoort and Broederstroom », *J.S.A.I.M.M.* LXXXIV, 6 : 211-6 (21) (27).
MASPERO (G). 1895. *Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique*, 5e éd. 1904, Paris (11).
MASPERO (J.). 1912. *L'Organisation militaire de l'Egypte byzantine*, Paris, Champion (7).
—. 1923. *Histoire des patriarches d'Alexandrie depuis la mort de l'empereur Anastase jusqu'à la réconciliation des églises jacobites 516-616*, Paris, bibliothèque de l'Ecole des Hautes Etudes (7).
MASSOULARD (E.). 1949. *Préhistoire et Protohistoire d'Egypte*, Paris, Institut d'ethnologie (1).
MATHEW (G). 1963. « The East African Coast until the coming of the Portuguese », R. OLIVER et G. MATHEW : *History of East Africa*, Oxford, Clarendon Press, vol. I (22).
—. 1975. « The dating and significance of the Periplus of the Erythraean Sea », R. ROTBERG et N. CHITTICK : *East Africa and the Orient*, New York, Africana publishing Co (22).
MAUNY (R.). 1940. *Leptis Magna, capitale portuaire de la Tripolitaine*, Africa italiana, Rome (20).
—. 1945. « Notes sur le Périple d'Hannon », *Actes Ire Conf. Intern. Afr. Ouest*, II : 503-8 (20).
—. 1947. « L'Ouest africain chez Ptolémée ». *Actes IIe Conf. Intern. Afr. Ouest*, I : 241-93 (20).
—. 1950. « Villages néolithiques de la falaise (dhar), Tichitt-Oualata », *N.A.* 50 : 35-43 (24).
—. 1951. « Un âge de cuivre au Sahara occidental », *B.I.F.A.N.* XIII : 165-80 (24).
—. 1952. « Essai sur l'histoire des métaux en Afrique Occidentale », *B.I.F.A.N.* XIV : 545-95 (21).
—. 1954. « Gravures, peintures et inscriptions de l'Ouest africain », *I.F.A.N.* XI (20).
—. 1956. « Monnaies antiques trouvées en Afrique au sud du Limes romain », *Libyca* B : 249-61 (20).
—. 1956. « Préhistoire et géologie : la grande faune éthiopienne du Nord-Ouest

africain du Paléolithique à nos jours », *B.I.F.A.N.* A: 246-79 (20).
—. 1960. *Les Navigations médiévales sur les côtes sahariennes antérieures à la découverte portugaise*, Lisbonne (21).
—. 1961. « Tableau géographique de l'Ouest africain au Moyen Age d'après les sources écrites, la tradition orale et l'archéologie », *Mém. I.F.A.N.* 61, 587 p. (20) (29).
—. 1968. « Le périple de la mer Erythrée et le problème du commerce romain en Afrique au sud du Limes », *J.S.A.* 38, 1: 19-34 (28).
—. 1970. *Les Siècles obscurs de l'Afrique noire*, Paris, Fayard: 39-137 (20).
MAURIN (L.). 1968. « Thuburbo Majus et la paix vandale », *Mélanges Ch. Saumagne*, Tunis: 225-54 (19).
MEDIC (M.). 1965. « Vadi es Sebua », *Z.Z.S.K.* XVI: 41-50 (12).
MEILLASSOUX (C). 1960. « Essai d'interprétation du phénomène économique dans les sociétés traditionnelles d'auto-subsistance », *C.E.A.* 4: 38-67 (21).
MEKOURIA (Tekle Tsadik). 1966. *Yeityopia Tarik Axum Zagoué*, vol. II, Brehanena Selam, Matemiya Bete (D. ETH: 203-217 (16).
—. 1966. *Yeityopia Tarik Nubia* (*Napata-Méroé*): 2-7 (16).
—. 1967. *L'Eglise d'Ethiopie*, Paris, Promotion et Edition (16).
MELLIS (J.V.). 1938. *Nord et Nord-Ouest de Madagascar « Volamena et Volafotsy », suivi d'un vocabulaire du Nord-Ouest expliqué, commenté et comparé au Merina*, Tananarive, Impr. moderne de l'Emyrne (28).
MELTZER (O.) et KAHRSTEDT (U.). 1879-1913. *Geschichte der Karthager*, I-III, Berlin (18).
MESGNIL (F. DE). *Madayana, Homère et la tribu mycénienne*, Tananarive (28).
MEYER (E.). 1931. *Geschichte des Altertums*, 5 vol., Berlin (11).
MEYEROWITZ (E.L.R.). 1960. *The divine kingship in Ghana and Ancient Egypt*, Londres (4).
MICHALOWSKI (K.) 1962. *Faras, fouilles polonaises, 1961*, Polish academy of Science, Varsovie (12).
—. 1964. *Die wichtigsten Entwicklungsetappen der Wandmalerei in Faras in Christentum am Nil*, Recklinghausen: 79-94 (12).
—. 1965. « La Nubie chrétienne », *Africana bulletin* 3: 9-25 (12).
—. 1965. « Polish excavations at Faras, fourth season, 1963-64 », *Kush* XIII: 177-89 (12).
—. 1966. « Polish excavations at Old Dongola: First season (nov.-dec. 1964) », *Kush*, XIV: 289-99 (12).
—. 1966. *Faras, Centre artistique de la Nubie chrétienne*, Leyde (12).
—. 1967. « Pro-Prezhnemu-li ostayetya zagadkoy gruppa X? », *Vestnik drevney Istoryi*, 2: 104-211 (12).
—. 1967. *Faras, Die Kathedrale aus dem Wüstensand*, Zurich-Cologne, Benziger (12).
—. 1968. *L'Art de l'Ancienne Egypte*, Paris (5).
—. 1970. *Open problems of Nubian art and culture in the light of the discoveries at Faras*, éd. E. DINCKLER, Recklingausen (12).
—. 1974. *Faras, Wall paintings in the collection of the National Museum in Warszawa*, Varsovie (12).
—. 1975. dir., « Nubia, récentes recherches », *Actes Coll. Nubiol. Intern.* (10) (12).
MIGNE (J.P.). 1884. *Patrologia graeca*, t. XXV. *Athanasius. Apologia ad Constantinum imperatorem*, Paris: 635 (15).
MILLER (J.I.). 1969. *The spice trade of the roman empire.* Oxford, Clarendon Press (22).
MILLER (S.F.). 1969. « Contacts between the Later Stone Age and the Early Iron Age in Southern Central Africa », *Azania* 4: 81-90 (25) (27).

—. 1971. « The age of Nachikufan industry in Zambia », *S.A.A.B.* 26 : 143-6 (25).
MILLS (E.A.C.) et FILMER (N.T.). 1972. « Chondwe Iron Age site, Ndola, Zambia », *Azania* VII : 129-47 (27).
MILNE (J.G.). 1924. *A history of Egypt under Roman rule*, 3e éd. rév.. Londres, Methuen XXIV-332 p. (7).
MØBERG (A.). 1924. *The book of Himyarites. Fragments of a hitherto unknown Syriac work on the Himyarite martyrs*, Lund, Gleerup (15).
MÖLLER (G.). 1924. « Die Ägypten und ihre libyschen Nachbaren », *Z.D.M.G* 78 : 38 (17).
MOMMSEN. 1908. *Eusebius : Historia ecclesiastica*, t. II, 2. *Rufinus Turanius*, Leipzig, Tübner : 972-3 (15).
MONNERET DE VILLARD (U). 1935-57. *La Nubia medioevale*, vol. 1-4, Le Caire (12).
—. 1938. Storia della Nubia Christiana », *O.C.A.* 118 (12).
—. 1941. *La Nubia romana*, Rome (11).
MONOD (T.). 1948. *Mission de Fezzan*, « II. Reconnaissance au Dohone » (20).
—. 1967. Notes sur le harnachement chamelier ». *B.I.F.A.N.* (20).
—. 1974. « Le mythe de l'émeraude des Garamantes », *A.A.* VIII : 51-66 (20).
MONTAGU (M.F.A). 1960. *An introduction to physical anthropology*, 3e éd., Springfield (Illinois. USA), Ch. G. Thomas (1).
MONTET (P.). 1946. *La Vie quotidienne en Egypte au temps de Ramsès*, Paris (2) (3)
—. 1970. *l'Egypte éternelle*, L'aventure des civilisations, Paris (3) (4).
MONTEVECCHI (O.). 1973. *La papirologia*, Turin. Societa Editrice Internazionale (7).
MOORSEL (P. VAN). 1966. « Une téophanie nubienne », *R.A.C.* XLII. 1-4 : 297-316 (12).
—. 1967. « Abdallah Nirqi ». *Spiegel historiaeli* II : 388-92 (12).
—. 1970. « Die Wandmalereien der Zentralen Kirche von Abdallah Nirqi », *in*. E. DINKLER (éd.) : *Kunst und Geschichte Nubiens in christlicher Zeit*. Recklinghausen, Verlag Aurel Bongers : 103-111 (12).
—. 1972. « Gli scavi olandesi in Nubia ». *Actas VIII Congr. Inter. Arqueo. Christ.* : 349-95 (12).
MOORSEL (P. VAN). JACQUET (J.) et SCHNEIDER (H.). 1975. *The central church of Abdallah Nirqi*, Leyde, Brill (12).
MORDINI (A). 1960. « Gli aurei Kushana del convento di Dabra-Dammo ». *Atti. Conv. Inter. Stud. Et.* : 253 (15).
MOREL (J.P.). 1962-1965. Céramique d'Hippone ». *B.A.A.* 1 (19).
—. 1968. « Céramique à vernis noir du Maroc », *A.A.* 2 (19).
MORET (A.) 1926. *Le Nil et la civilisation égyptienne*. « VII. Evolution de l'humanité ». Paris (2).
MORI (F.). 1964. « Some aspects of the rock art of the Acacus (Fezzan, Sahara) and dating regarding it », L. PERICOT-GARCIA et E. RIPOLL-PARELLO : *Prehistoric art of the Western Mediterranean and the Sahara*, New York : 247-59 (17).
—. 1965. *Tadrart Acacus : Arte rupestre e culture del Sahara prehistorico*, Turin, Einaudi, 260 p. (24).
—. 1972. *Rock art of the Tadrart Acacus*. Graz (21).
MORRISON 1970. *Catalogue des monnaies byzantines de la bibliothèque nationale*, Paris (19).
MORTELMANS (G.). 1957. « La préhistoire du Congo belge », *R.U.B.* 2-3 (25).
—. 1962. « Archéologie des grottes Dimba et Ngoro (région de Thysville, Bas-Congo) », *Actes IVe Congr. P.P.E.Q.* : 407-25 (25).

MOSCATI (S.). 1971. *L'Epopée des phéniciens*, Paris, Fayard (18).
MÜLLER (W.M.). 1910. *Egyptological researches*, II – « Results of a journey in 1906 », Washington, Carnegie Institution (17).
MUNIER (H.). 1943. *Recueil des listes épiscopales de l'Eglise copte*, Le Caire, X + 92 p. (12).
MUNSON (P.J.). 1967. « A survey of the neolithic villages of Dhar Tichitt (Mauretania) and some comments on the grain impressions found on the Tichitt pottery », *6 Congr. P.P.E.Q.* (24).
—. 1968. « Recent archaeological research in the Dhar Tichitt region of South Central Mauretania », *W.A.A.N.* 10 : 6-13 (24).
—. 1969. « Engravings of Ox-drawn chariots », *N.A.* 122 : 62-3 (21).
—. 1970. « Corrections and additional comments concerning the Tichitt tradition », *W.A.A.N.* 12 : 47-8 (24).
—. 1972. « Archaeological data on the origin of cultivation in the Southwestern Sahara and its implications for West Africa », *B.W.S.* 56 (24).
MURDOCK (J.P.). 1959. *Africa : its peoples and their culture history*, New York (21) (23).
NAVILLE (E.). 1907-13. *The XI^th^ dynasty temple at Deir-el-Bahari*, office of the Egypt exploration Fund, Londres, Paul Trench, 3 vol, (2).
NENQUIN (J.). 1959. « Dimple-based pots from Kasai, Belgian Congo », *Man*, 59, 242 : 153-5 (25).
—. 1961. « Protohistorishe Metaaltechnick in Katanga », *Africa-Tervuren* VII, 4 : 97-101 (25).
—. 1963. « Excavations at Sanga. 1957. The protohistoric necropolis », *A.M.R.A.C.* 45, 277 p. (25) (29).
NIBBI (A). 1975. *The Sea peoples and Egypt*, Park Ridge, New Jersey, Noyes Press, XIV-161 p. (2).
NICOLAUS (R.A.). 1968. *Melanins*, Hermann, Paris (1).
NOSHY (I). 1937. *The arts in Ptolemaic Egypt : A study of Greek and Egyptian influences in Ptolemaic architecture and sculpture*, Londres (6).
NOTEN (F. VAN). 1968. « The Uelian. A culture with a neolithic aspect, Uele-Basin (N.-E. Congo Republic) », *A.M.R.A.C.* 64, XIV + 154 p. (25).
—. 1972. Les tombes du roi Cyitrima Rujugira et de la reine-mère Nyirayuhi Kanjogera », *A.M.R.A.C.* 77, XIV ± 82 p. (25).
—. 1972. « La plus ancienne sculpture sur bois de l'Afrique centrale », *Africa-Tervuren*, XVIII, 3-4 : 133-5 (25).
NOTEN (F. VAN) et HET (E). 1974. « Ijzersmelten bij de Madi », *Africa-Tervuren* XX, 3-4 : 57-66 (25).
NOTEN (F. VAN) et HIERNAUX (J.). 1967. « The Late Stone Age industry of Mukinanira, Rwanda », *S.A.A.B. 22*, IV : 151-4 (25).
NUNOO (R.). 1969. « Buroburo factory excavations », *Actes I^er^ Coll. Intern. Archéol. Afr.* : 321-33 (29).
OBENGA (Th.). 1973. *L'Afrique dans l'Antiquité*, Paris, Présence africaine (4) (21).
ODNER (K.). 1971. « Usangi hospital and other archaeological sites in the North Parc Mountains, North-Eastern Tanzania », *Azania* VI : 89-130 (22).
—. 1971. « A preliminary report of an archaeological survey on the slopes of Kilimanjaro », *Azania*, VI : 131-50 (22).
OGOT (B.A.) et KIERAN (J.A.). 1974. Zamani : a survey ot the East African History (I^re^ éd. 1968), Nairobi-Londres (23).
OLDEROGGE (D.A.). 1972. « L'Arménie et l'Ethiopie au IV^e^ siècle (à propos des sources de l'alphabet arménien) », *IV Congr. Intern. Stud. Et.* : 195-203 (15).

OLIVER (R.). 1963. « Discernible developments in the interior 1500-1840 », R. OLIVER et G. MATHEW : *The Oxford history of East Africa*, Londres, I : 169-211 (28).
—. 1966. « The problem of the Bantu expansion », *J.A.H.* VI, 3 : 361-76 (21) (22) (23) (25).
OLIVER (R.) et FAGAN (B.M.). 1975. *Africa in the Iron Age C. 500 B.C. to A.D. 1400*, Cambridge (29).
ORTEIL (F.). 1952. « The economic unification of the Mediterranean region : industry, trade and commerce », S.A. COOK *et al. : The Cambridge Ancient history*, Cambridge, Cambridge Univ. Press (22).
—. 1956. « The economic life of the Empire », S.A. COOK *et al. : The Cambridge Ancient history*, Cambridge, Cambridge Univ. Press (22).
OTTO (E.). 1969. « Das Goldene Zeitalter in einem ägyptischen Text », *Religions en Egypte héllénistique et romaine* (Colloque de Strasbourg, 16-18 mai 1967), Paris : 93-100 (3).
PACE, CAPUTO et SERGI. 1951. *Scavi Sahariani, Monumenti antichi*, Rome, Acad, dei Lincei (20).
PAINTER (C). 1966. « The Guang and west African historical reconstruction », *G.N.Q.* 9 : 58-66 (21).
PALMER (J.A.B.). 1947. « Periplus maris Erythraei ; the Indian evidence as to its date », *The classical quaterly*, XLI : 136-41 (22).
PANKHURST (R.K.P.). 1961. *An introduction to the economic history of Ethiopia from early times to 1800*, Londres, Lalibela House (22).
PAPYRUS RHIND. *The Rhind mathematical papyrus*, British museum 10057 and 10053 ; photographie facsimile, hieroglyphic transcription, literal translation, free translation, mathematical commentary and bibliography, Oberlin, O. Mathematical association of America (5).
PARIBENI (E.). 1959. *Catalogo delle sculture de Cirene : statue e rilievi di carattere religioso*, Roma, Monografie die Archeologia libica n° 5 (6).
PARIBENI (R.). 1908. *Richerche nel luogo dell' antica Adulis*, Ant. Pub. Ac. Naz. Lincei, 18 : 438-572 (13) (15).
PARKINTON (J.E.). 1972. « Seasonal mobility in the Later Stone Age », *A.S.* 31 : 223-43 (26).
PARKINTON (J.E.) et POGGENPOEL (C). 1971. « Excavations at De Hangen 1968 », *S.A.A.B.* 26 : 3-36 (26).
PATERSON (W.). 1789. *A narrative of four journeys into the country of the Hottentots and Caffraria in the years 1777, 1778 and 1779*, Londres (26).
PEDRALS (D.P. DE). 1950. *Archéologie de l'Afrique noire*, Paris, Payot (1).
PERRET (R.). 1936. « Recherches archéologiques et ethnographiques au Tassili des Ajjers », *J.S.A.* 6 : 50-1 (17).
PERROT (J. *et al.*). 1972. « Une statue de Darius découverte à Suse », *J.A.* : 235-66 (10).
PERROY (L.). 1969. *Gabon, cultures et techniques*, Libreville, O.R.S.T.O.M., Musée des arts et traditions, 275/195, 83 p. (21).
PESCE (G.). 1961. *Sardegna punica*, Cagliari (18).
PETRIE (W.M.F.). 1901. *Diospolis Parva, The cemeteries of Abadiyeh and 1898-9*, Londres-Boston, Mass., Egypt Exploration (9).
—. 1939. *The making of Egypt*, Londres, Sheldon Press, New York, Macmillan (1).
PETTIGREW (T.J.). 1834. *A History of Egyptian mummies, and an account of the worship and embalming of sacred animals by the Egyptians*, Londres, Longman (1).
PFLAUM (H.G.). 1957. « A propos de la date de la création de la province de Numi-

die », *Libyca* : 61-75 (19).
PHILLIPSON (D.W.). 1968. « The Early Iron Age in Zambia. Regional variants and some tentative conclusions », *J.A.H.* IX, 2 : 191-211 (21) (25) (26) (27).
—. 1968. « The Early Iron Age Site at Kapwirimbwe, Lusaka », *Azania* III : 87-105 (27).
—. 1968. « Cewa, Leya and Lala iron-smelting furnaces », *S.A.A.B.* XXIII : 102-13 (27).
—. 1969. « Early Iron-using peoples of Southern Africa », *in* L.THOMSON : *African societies in Southern Africa*, Londres, Heinemann : 24-49 (27).
—. 1970. « Excavations at Twickenham Road, Lusaka ». *Azania* V : 77-118 (27).
—. 1970. « Notes on the later prehistoric radiocarbon chronology of Eastern and Southern Africa », *J.A.H.* XI : 1-15 (27).
—. 1971. « An Early Iron Age site on the Lubusi river, Kaoma district, Zambia », *Z.M.J.* II : 51-7 (27).
—. 1972. *Prehistoric rock paintings and rock engravings of Zambia*, Livingstone, Exhibition catalogue of Livingstone museum (29).
—. 1972. « Early Iron Age sites on the Zambian copperbelt », *Azania* VII : 93-128 (27).
—. 1973. « The prehistoric succession in Eastern Zambia : a preliminary report », *Azania*, VIII : 3-24 (27).
—. 1974. « Iron Age history and archaeology in Zambia », *J. A H.* XV : 1-25 (23) (27).
—. 1975. « The chronology of the Iron Age in Bantu Africa », *J.A.H.* XVI : 321-42 (23) (27).
—. 1977. *The later prehistory of Eastern and Southern Africa*, Londres, Heinemann (27).
PHILLIPSON (D.W.) et FAGAN (B.M.). 1969. « The date of the Ingombe Ilede burials », *J.A.H.* X : 199-204 (27).
PIGACHE (J.P.). 1970. « Le Problème anthropobiologique à Madagascar », *Taloha* 3 : 175-7 (28).
PIGULEVSKAYA (N.V.). 1951. *Vizantiya na putyah V Indiyu*, Leningrad, Izdatelstvo akademii, Nauk (15).
—. 1969. *Byzanz auf den Wegen nach Indien*, Deutsche Akademie der Wissenschaften zu Berlin, Berliner Byzantinische Arbeiten, Bd. 36. Berlin (D.D.R.) Akademie Verlag (16).
PIRENNE (J.). 1955. *La Grèce et Saba : Une nouvelle base pour la chronologie sud-arabes*, Paris, Imprimerie Nationale (13).
—. 1956. *Paléographie des inscriptions sud-arabes*, Bruxelles, vol. I (13).
—. 1961. « Un problème clef pour la chronologie de l'Orient : la date du « Périple de la mer Erythrée », *J.A.* 249 : 441-59 (13).
—. 1961-63. *Histoire de la civilisation de l'Egypte ancienne*, Paris-Neuchâtel, 3 vol. (2) (5).
—. 1965. « Arte Sabeo d'Ethiopia », *Encyclopedia dell'Arte antica*, Rome, vol VI (13).
—. 1967. « Haoulti et ses monuments. Nouvelle interprétation ». *A.E.* 7 : 125-33 (13).
—. 1969. « Notes d'archéologie sud-arabe, VI », *Syria*, 46 : 308-13 (13).
—. 1970. « Haoulti. Gobochela (Mélazo) et le site antique », *A.E.* 8 : 117-27 (13).
—. 1970. « Le développement de la navigation Egypte-Inde dans l'Antiquité, sociétés et compagnies de commerce en Orient et dans l'océan Indien ». *Actes 8 Coll. Intern. Hist. Marit.*, 101-19 (22).
PLINE. éd. 1938-1963. *Natural history*, trad. H. RACKHAM *et al.*, Cambridge, Mass. : Harvard Univ. Press, Londres : Heinemann, 11 vol. (11) (13) (15) (17) (22).

PLUMLEY (J.M.). 1970. « Some examples of Christian Nubian art from the excavations at Qasr Ibrim ». *in* E. DINCKLER : *Kunst und Geschichte Nubiens in christlicher Zeit*. Recklinghausen, Verlag Aurel Bongers : 129-40 (12).
—. 1971. « Pre-Christian Nubian (23 BC - 535 AD) Evidence from Qasr Ibrim », *Et. Trav.* 5 : 7-24 (10) (12).
PLUMLEY (J.M.) et ADAMS (W.A.). 1974. « Qasr Ibrim, 1972 », *J.E.A.* 60 (12).
POINSOT (L.) et LANTIER (R.). 1923. « Un sanctuaire de Tamit à Carthage », *R.H.R.* LXXXVII (18).
POINSSOT (C.). 1962. « Immunitas Perticae Carthaginiensium », *CR.A.I.*, pp. 55-76 (19).
POIRIER (Ch.). 1954. « Terre d'Islam en mer malgache », *B.A.M.* n° sp. Cinquantenaire : 71-115 (28).
—. 1965. « Données écologiques et démographiques de la mise en place des protomalgaches », *Taloha* : 61-2 (28).
POMMERET (Y). 1965. *Civilisations préhistoriques au Gabon. Vallée du Moyen-Ogooné*, Libreville, Centre culturel français Saint-Exupéry, 2 vol., vol. II : « Notes préliminaires à propos du gisement lupembien et néolithique de Ndjolé » (25).
PONS (A.) et QUEZEL (P.). 1957. « Première étude palynologique de quelques paléosols sahariens », *Trav. I.R.S.* 16, 2 : 27-35 (17) (24).
PORTER (B.) et MOSS (R.). 1951. *Topographical bibliography of ancient Egyptian hieroglyphic texts, reliefs and paintings*, Oxford, Clarendon Press, vol. VII : 264 sq. (11).
PORTÈRES (R.). 1950. « Vieilles agricultures de l'Afrique intertropicale : centre d'origine et de diversification variétale primaire et berceaux d'agriculture antérieure au XVI^e siècle », *A.T. 5*, 9-10 : 489-507 (24).
—. 1951. « Géographie alimentaire, berceaux agricoles et migrations des plantes cultivées, en Afrique intertropicale ». *C.R. Soc. Biogéograph.* 239 : 16-21 (24).
—. 1951. « Une céréale mineure cultivée dans l'Ouest africain (Brachiarta deflexa C.E. Hubbard *var* sativa nov. var.) », *A.T.* 6, 1-2 : 38-42 (24).
—. 1962. « Berceaux agricoles primaires sur le continent africain », *J.A.H.* 3, 2 : 195-210 (24).
POSENER (G). 1936. « La première domination perse en Egypte. Recueil d'inscriptions hiéroglyphiques », *B.I.F.A.O.* XI, 241 p. (2).
—. 1956. *Littérature et politique dans l'Egypte de la XII^e dynastie*, Paris, H. Champion, XI + 172 p. (2) (5).
—. 1958. « Pour une localisation du pays Koush au Moyen Empire », *Kush*, 6 : 39-65 (4) (9).
—. 1960. « De la divinité de Pharaon », *C.S.A.* XV (2) (3).
POSENER (G.), SAUNERON (S.) et YOYOTTE (J.). 1959. *Dictionnaire de la civilisation égyptienne*, Paris (2) (3) (4).
POSNANSKY (M). 1966. « The origin of agriculture and iron-working in Southern Africa », *in* M. POSNANSKY (éd.), *Prelude to East African History*, Londres, Oxford Univ. Press : 82-94 (22).
—. 1966. « Kingship, archaeology and historical myth », *U.J.* 30 : 1-12 (29).
—. 1967. « The Iron-Age in East Africa », *in* W.W. BISHOP et J.D. CLARK : *Background to evolution in Africa* : 629-49 (25).
—. 1968. « Bantu genesis : archaeological reflexions », *J.A.H.* IX, 1 : 1-11 (23) (25).
—. 1969. Yams and the origins of West African agriculture », *Odu*, 1 : 101-7 (21).
—. 1969-70. « Discovering Ghana's past », *Annual Museum lectures*, p. 20 (29).
—. 1971. « Ghana and the origins of West African trade », *A.Q.* XI : 110-25 (24) (29).
—. 1972. « Archaeology, ritual and religion », *in* T.O. RANGER et I. KIMAMBO : *The historical study of African religion*, Londres, Heinemann : 29-44 (29).

—. 1972. « Terminology in the Early Iron Age of East Africa with particular reference to the dimple-based wares of Lolui Island, Uganda », *Actes VI^e Congr. P.P.E.Q.* 577-9 (21).
—. 1973. « Aspects of Early West African trade », *W.A.* 5 : 149-62 (21).
—. 1973. « Review of T. Shaw "Igbo Ukwu" », *Archaeology*, 25, 4 : 309-11 (29).
PRÉAUX (C.) 1939. *L'Economie royale des Lagides*, Bruxelles, Fondation égyptologique Reine Elisabeth, 646 p. (6).
—. 1943. « Les Egyptiens dans la civilisation hellénistique d'Egypte », *Chronique d'Egypte* XVIII : 148-60 (6).
—. 1950. « La singularité de l'Egypte dans le monde gréco-romain », *Chronique d'Egypte* XXV : 110-23 (6).
—. 1952. « Sur la communication de l'Ethiopie avec l'Egypte hellénistique ». *Chronique d'Egypte* XXVII : 257-81 (6).
—. 1954. « Sur les origines des monopoles lagides », *Chronique d'Egypte*, XXIX : 312-27 (6).
—. 1957. « Les Grecs à la découverte de l'Afrique par l'Egypte », *Chronique d'Egypte*, XXXII : 284-312 (4) (6).
PRIAULX (B). 1863. « On the Indian embassies to Rome, from the reign of Claudius to the death of Justinian », *J.R.A.* XX : 277-8 (15).
PRIESE (K.H.). 1968. « Nichtägyptische Namen und Wörter in den ägyptischen Inschriften der Könige von Kuoh ». *M.I.O.D.* 14 : 165-91 (10).
—. 1970. Article dans *Z.Ä.S.*, 98, 1 : 16-32 (10).
PRITCHARD (J.B.). éd. 1969. *The Ancient Near East : supplementary texts and pictures relating to the Old Testament*. Princeton, Princeton Univ. Press, 274 p. (5).
PROCOPE. éd. 1876. « De bello persico ». Destunio, Spiridon et Gavriil (éd.). *Istoriya voyn rimlan Spersami*, Kniga I. S. Peterburgskago. Akad. Nauk : 274-7 (15).
—. éd. 1953 et 1961. *History of the wars, Secret history*, trad. B.H. DEWING *et al.* (1914-40). 7 vol., Cambridge. Mass. : Harvard Univ. Press. Londres : Heinemann (22).
PTOLÉMÉE. éd. 1901. *Geographia*, éd. C.MILLER. Paris. Firmin-Didot, IV. 6. 5. 6 : 743-5 (17).
—. éd. 1932. *The Geography*, trad. E.L STEVENSON. New York (13) (15) (22).
PULLAN (R.A.). 1965. « The recent geomorphological evolution of the south central part of the Chad basin », *J.A.S.A.*, 9, 2 (24).
QUEZEL (P.) et MARTINEZ (C). 1958. « Le dernier interpluvial au Sahara central », *Libyca* 6-7 : 224 (1).
QUIRING (H.). 1946. *Geschichte des Goldes. Die Goldenen Zeitalter in ihren kulturellen und wirtschaftlichen Bedeutung*, Stuttgart (11).
RACHET (M.). 1970. *Rome et les Berbères : un problème militaire d'Auguste à Dioclétien*, Bruxelles, Latomus, Revue d'études latines (19).
RAKOTO-RATSIMAMANGA (A.). 1940. « Tache pigmentaire et origine des malgaches », *R. Anth* : 6-130 (28).
RAMILISONINA. 1951-2. *Histoire du Zafimamy* (Ny loharon'ny Andriamamilaza), Tananarive, impr. Volamahitsy (28).
RANKE (H.). 1933. *Medicine and surgery in Ancient Egypt*, History of Science, Philadelphia, Univ. of Pennsylvania (bicentennial conference) (5).
RAHTZ (P.A.) et FLIGHT (C). 1974. « A quern factory near Kintampo, Ghana », *W.A.J.A.* 4 : 131 (29).
RAUNING (W.). 1964. *Die kulturellen Verhältnisse Nord und Ost Afrika im ersten nach christlichem Jahrhundert entworfen an Hand des Periplus des Erythraischen Meeres*,

Vienne (22).
—. 1965. « Die Bedeutung des Periplus des Erythraischen Meeres für Afrika », *M.A.G.W.* XCV : 55-60 (22).
RAWLINSON (H.G.). 1926. *Intercourse between India and the Western world from the earliest times to the fall of Rome*, Cambridge, Cambridge Univ. Press (22).
REBUFFAT (R.). 1969-70. « Zella et les routes d'Egypte », *Libya antiqua* VI-VII : 181-7 (20).
—. 1970. « Route d'Egypte et de la Libye intérieure », *S. M.* 3 : 1-20 (17) (20).
—. 1972. « Nouvelles recherches dans le Sud de la Tripolitaine », *C.R.A.I.* 319-39 (20).
—. 1974. « Vestiges antiques sur la côte occidentale de l'Afrique au Sud de Rabat », *A.A.* VIII : 25-49 (20).
—. 1975. « Trois nouvelles campagnes dans le sud de la Tripolitaine », *C.R.A.I.* 495-505 (20).
—. 1977. « Bu Ngem », *LA.P.P.M.O.* Cah. n° 20 (20).
REDFORD (D.W.). 1967. « History and chronology of the eighteenth dynasty of Egypt », *N.A.S.* (2)
REICHHOLD (W). 1978. « Les Noirs dans le livre du prophète Isaïe », *Afrique noire et monde méditerranéen dans l'Antiquité*, Colloque de Dakar 19-24 janv. 1976, Dakar-Abidjan, N.E.A. : 276-85 (4).
REINACH (A.). 1913. *Egyptologie et histoire des religions*, Paris, 56 p. (1).
REINAUD (J.T.). 1863. « Relations politiques et commerciales de l'Empire romain avec l'Asie orientale », *J.A.* 6, 1 : 93-234 ; 297-441 (22).
REISNER (G.A. VON). 1910. *The archaeological survey of Nubia*, *Report for 1907*, *1908*, Le Caire, National printing department, vol I, V + 373 p. (9) (12).
—. 1918. « The Barkal temples in 1916 », *J.E.A.* V (11).
—. 1918-19. « Outline of the ancient history of the Sudan », *S.N.R.* I : 3-15, 57-79, 217-37 ; II : 35-67 (11).
—. 1923. « Excavations at Kerma », *H.A.S.*V, VI (9) (11).
—. 1923. « The Meroitic kingdom of Ethiopia : a chronological outline », *J.E.A. 9 :* 33-77 (11).
—. 1929. « Excavations at Simna and Uronarti by the Harvard Boston expedition », *S.N.R.* XII : 143-61 (11).
—. 1931. « Inscribed monuments from Gebel Barkal », *Z.Ä.S.* 66 : 100 (10).
—. 1936. *The development of the Egyptian tomb down to the accession of Cheops* Cambridge, Mass. : Harvard Univ. Press (5).
—. 1955. *A History of the Giza Necropolis* Cambridge, Mass. : Harvard University Press), Vol. II (complété et rév. par W.S. Smith) *The tomb of Hetep-herès*, *the mother of Cheops* (2).
REPIQUET (J.). 1902. *Le Sultanat d'Anjouan*, Paris (28).
RESCH (W). 1967. *Das Rind in den Felsbilddarstellungen Nordafrikas*, Wiesbaden, Franz Steiner Verlag (17).
REUSCH (R). 1961. *History of East Africa*, New York. F. Ungar Pub. Co. (22).
REYGASSE (M.). 1950. *Monuments funéraires pré-islamiques de l'Afrique du Nord* Paris, A.M.G. (20).
REYNOLDS (V.). 1967. *The apes : their history and their world*, New York, Dutton (21).
RICCI (L.). 1955-58. « Ritrovamenti archeologici in Eritrea ». *R.S.E.* 14 : 51-68 (13).
—. 1959-60. « Iscrizioni rupestre dell'Eritrea », *RS.E.* 15 : 55-95 ; 16 : 77-119 (13).
—. 1960. « Notizie archeologiche », *R.S.E.* 16 : 120-23 (13).
—. 1960. « Iscrizioni rupestre dell'Eritrea ». *Atti Conv. Intern. Stud. Et.* : 447-60 (13).

—. 1961. « Antichita nello Agame », *R.S.E.* 17 : 116-8 (13).
RICKS (T.M.). 1970. « Persian gulf seafaring and East Africa. Ninth-twelfth centuries », *A.H.S.* III : 339-58 (22).
RIESE (A). 1894. *Anthologia latina*, éd. F. BÜCHELER. Leipzig. Teubner, n° 183 : 155-156 (17).
RIZVI (S.A.). 1967. « Zanj : its first known use in Arabic literature ». *Azania* II : 200-1 (22).
ROBERTS (A.D.). 1974. « Precolonial trade in Zambia », *A.S.R.*, 10 : 720 (29).
ROBINEAU (C). 1966. « Une étude d'histoire culturelle de l'île d'Anjouan », *R.H.* 35 : 17-34 (28).
ROBINSON (E.S.G.). 1956. « The Libyan hoard ». *Numismatic chronicle* LVI : 94 (18).
ROBINSON (K.R.). 1961. *Archaeological report in Rhodesian school boys' exploration society expedition to Buffalo Bend*, Salisbury (27).
—. 1961. « An Early Iron Age site from the Chibi district, Southern Rhodesia », *S.A.A.B.* XVI : 75-102 (27).
—. 1963. « Further excavations in the Iron Age deposits at the tunnel site, Gokomere Hill, Southern Rhodesia », *S.A.A.B.* XVIII : 155-71 (27).
—. 1966. « The Sinoia caves, Lomagundi district, Rhodesia », *Proc. Rhod. Sci. Assoc.* LI : 131-55 (27).
—. 1966. « The Leopard's Kopje culture : its position in the Iron Age in Southern Rhodesia », *S.A.A.B.* 21 : 81-5 (27).
—. 1966. « A preliminary report on the recent archaeology of Ngonde, Northern Malawi », *J.A.H.* VII : 169-88 (27).
—. 1966. « Iron Age in Southern Rhodesia », *S.A.A.B.* XXI : 5-51 (27).
—. 1970. « The Iron Age in The Southern Lake Area of Malawi », *M.A.D.P.* 8 (27).
—. 1973. « The Iron Age of the Upper and Lower Shire Malawi », *M.A.D.P* 13 (27).
ROBINSON (K.R.) et SANDELOWSKY (B.). 1968. « The Iron Age in Northern Malawi : recent work », *Azania* III : 107-46 (27).
ROEDER (G.). 1961. *Der Ausklang der ägyptischen Religion mit Reformation, Zauberei und Jenseitsglauben*, Zurich : Artemis Verlag, Stuttgart : die Bibliotek der alten Welt (3).
ROEDER (K.G.). 1912. « Die christliche Zeit Nubiens und des Sudans », *Z.K.* XXXIII : 364-98 (12).
—. 1913. « Geschichte Nubiens ». *Klio* XII : 51-82 (12).
ROMANELLI (P.). 1959. *Storia delle province romane dell' Africa*, Rome (17) (19).
—. 1970. « Mura e fortesse bizantine in topografia e archeologia dell'Africa romana », *Enciclopedia classica*, X, 7 : 398-407 (19).
ROSEMBAUM (E.). 1960. *A catalogue of Cyrenaican portrait sculpture*, Londres, Oxford Univ. Press (6).
ROSTOVTZEFF (M.J.). 1941. *The social and economic history of the hellenistic world*, 2e éd. : 1959, 3 vol. Oxford, Clarendon Press (6).
—. 1957. The economic and social history of the Roman Empire, 2e éd., Oxford, pp. 321 et sq. (19).
ROUILLARD (G.). 1853. *La Vie rurale dans l'Egypte byzantine*, Paris, Adrien Maisonneuve (7).
—. 1928. *L'Administration civile de l'Egypte byzantine* 2e éd. rev., Paris, Geuthner (7).
ROWE (A.). 1948. « A history of Ancient Cyrenaica. New light on Aegypto-cyrenaean relations. Two Ptolemaic statues found in Tolmeita ». *Supplément A.S.A.E.* n° 12 ; compte rendu par J. LECLANT, *R.E.A.* 52, 1-2 : 337-9 (17).
RUDNER (J.). 1968. « Strandloper pottery from South and South-West Africa »,

A.S.A.M. 49 : 441-663 (26).
RUFINUS (T.). 1908. *Historia ecclesiastica*, Leipzig, Teubner (15).
—. 1910. *Opera*, éd. A. Engelbrecht. Vienne (15).
RYCKMANS (G.). 1953, 1955, 1956. « Inscriptions sud-arabes », *Le Muséon*, X, LXVI, 3-4 ; XII, LXVIII, 4-4 ; XIV, LXIX, 1-2, 3-4 (15).
—. 1964. « Compte rendu de A. Jamme : Sabaean inscriptions from Mahram Bilqis (Marib) », *B.O.* XXI, 5-6 : 90 (15).
SALAMA (P.). 1951. *Les Voies romaines de l'Afrique du Nord*, Alger (19).
—. 1953-55. « Nouveaux témoignages de l'œuvre des Sévères dans la Maurétanie césarienne », *Libyca* B : 231-51 et 329-67 (20).
—. 1954. « Hypothèse sur la situation de la Maurétanie occidentale au IVe siècle », *Libyca* II : 224-229 (19).
—. 1954. « L'occupation de la Maurétanie césarienne occidentale sous le Bas-Empire », *Mélanges Piganiol :* 1292-1311 (19).
—. 1959. « Deux trésors monétaires du Ve siècle en Petite Kabylie », *B.S.N.A.F.* : 238-9.
—. 1973. *Un point d'eau du limes maurétanien* (*Maghreb et Sahara*) Etudes géographiques offertes à J. Despois, Paris, Société de Géographie (20).
—. 1976. « Les déplacements successifs du Limes en Maurétanie césarienne. Essai de synthèse », Akten XI Intern. Limeskong. : 577-95 (20).
SAMPSON (C.G.). 1974. *The Stone Age Archaeology of Southern Africa*, New York, Academic Press (26).
SATTIN (F.) et GUSMANO (G.). 1964. *La cosidetta "Mummia" infantile dell'Acacus : nel quadro delle costumanze funebri prehistoriche mediterranee e sahariane*, Tripoli, Direction générale des archives (17).
SAUMAGNE (C). 1965. *Le droit latin et les cités romaines sous l'Empire*, Paris, Syrey (19).
SAUNERON (S.). 1957. *Les Prêtres de l'Anciennce Egypte*, Paris, Seuil, 192 p. (3).
SAUNERSON (S.) et STERLIN (H.). 1975. Derniers temples d'Egypte : Edfou et Philae, Paris, Chêne (3).
SAUNERON (S.) et YOYOTTE (J.). 1952. « La campagne nubienne de Psammétique II et sa signification historique », *B.I.F.A.O.* 50 : 57-207 (2) (10) (12).
—. 1959. *La Naissance du monde selon L'Egypte ancienne*, Paris, Seuil, 72 p. (3).
SAVARY (J.P.). 1966. « Monuments en pierres sèches du Fadnoun (Tassili N'Ajjer) », *Mém. C.R.A.P.E.* VI (20).
SÄVE-SÖDERBERGH (T.). 1941. *Ägypten und Nubien Ein Beitrag zur Geschichte Alt ägyptischer Aussenpolitik*, Lund, Hakan Ohlssons, VIII + 276 p. (4) (9).
—. 1953. Article *in B.I.F.A.O.* 52, Le Caire, p. 177 (4).
—. 1956. « The Nubian Kingdom of the second intermediate period », *Kush* 4 : 54-61 (9).
—. 1960. « The paintings in the tomb of Djehuty-Hetep at Debeira », *Kush*, 8 : 25-44 (9).
—. 1963. « Preliminary report of the Scandinavian Joint expedition : Archaeological investigations between Faras and Gemai, nov. 1961-march 1962 ». *Kush* XI : 47-69 (12).
—. 1965. *The C group Nubia Abu-Simbel*, Stockholm, Kungl. (9).
—. 1970. « Christian Nubia. The excavations carried out by the Scandinavian Joint expedition to Sudanese Nubia », *in* E. DINKLER, *Kunst und Geschichte Nubiens in christlicher Zeit*, Recklinghausen, Verlag Aurel Bongers : 219-44 (12).
—. 1970. *Scandinavian Joint Expedition to Sudanese Nubia*, 9 vol., Oslo, Universitets-

forlaget (12).
—. 1972. « The Twilight of Nubian Christianity », Nubia, Récentes Recherches, *Actes Coll. Nubiol. Intern.* pp. 11-17 (12).
SAYCE (A.H.). 1909. « A greek inscription of a king of Axum found at Meroe », *Proceedings of the Society of biblical Archaeology*, t. XXXI, Londres (15).
—. 1911. « Second interim report on the excavations at Meroe in Ethiopia II. The historical results », *L.A.A.A.* IV : 53-65 (11) (21).
SAYYD (Abd al-Halim). 1976. *Mana'im*, Alexandrie, thèse (4).
SCHÄFER (H.). 1901. *Die äthiopische Königinschrift des berlinen Museums*, Berlin (11).
—. 1905-8. *Urkunden der alteren Äthiopenkönige*, Lief 1-2, Leipzig, Hinrichs (11).
SCHAPERA (I.). 1930. *The Khoisan peoples of South Africa : Bushmen and Hottentots*, 2e éd. 1951, Londres, Routledge and Kegan Paul ; New York, The Humanities Press (26).
—. 1933. *The Early Cape Hottentots described in the writings of Dapper 1668 W. Ten Rhyne 1686 and J. de Grevenbroek*, 1695, Cape Town, Van Riebeeck society (26).
SCHARFF (A.) et MOORTGAT (A.). 1950. *Ägypten und Vorderasien im Altertum*, Munich (5).
SCHAUENBURG (K.). 1955-6. « Die Cameliden in Altertum », *Bonner Jahrbücher :* 59-94 (20).
SCHENKEL (W.). 1973. *Lexikon der Ägyptologie*, I, 5, Wiesbaden, O. Harrassowitz, coll. 775-82 (3).
SCHNEIDER (R.). 1961. « Inscriptions d'Enda Cerqos », *A.E.* 4 : 61-5 (13).
—. 1965. « Notes épigraphiques sur les découvertes de Matara », *A.E.* 6 : 89-142 (13).
—. 1965. « Remarques sur les inscriptions d'Enda Cerqos », *A.E.* 6 : 221-2 (13).
—. 1974. « Trois nouvelles inscriptions royales d'Axoum », *IV Congr Intern Stud Et.* I : 87-102 (15).
SCHOFF (W.H.) (trad.). 1912. *The periplus of the Erythraean sea*, New York (16) (22).
—. 1917. « As to the date of the periplus », *J.R.A.S.* 827-30 (22).
SCHOFIELD (J.F.). 1948. *Primitive Pottery : an introduction to South African ceramics, prehistoric and protohistoric*, Cape Town, Rustica Press (27).
SCHÖNBÄCK (B.). 1965. *The Late Stone Age and the A-Group, Nubia Abu Simbel* Stockholm : Kungl. Boktryekeriet, P.A. Norstedt, Soner (9).
SCHUBART (W.). 1918. *Einführung in die Papyrunskunde*, Berlin, Weidmann (7).
SCHWEITZER (F.R.). 1970. « A preliminary report of excavation of a cave at Die Kelders », *S.A.A.B.* 25 : 136-8 (26).
SCHWEITZER (F.R.) et SCOTT (K.). 1973. « Early appearance of domestic sheep in Sub-Saharan Africa », *Nature* 241 : 547-8 (26).
SÉNÈQUE. éd. 1930. *Questions naturelles* Texte établi et trad. par P. OLTRAMARE, Paris, Les Belles Lettres, 2 vol. (1) (11).
SERGEW HABLE SELLASSIE. 1972. *Ancient and medieval Ethiopian history to 1270*, Addis Abeba, United Printers, 340 p. (14).
SERGI (S). 1951. « Scavi Sahariani » (Sahara Excavations), *Monumenti Antichi*, 41, Academia dei Lincei XLI, Rome, Coll. 443-504 (17).
SETERS (J. VAN). 1964. « A date for the admonitions in the Second Intermediate Period. *J.E.A.* 50 : 13-23 (3) (9).
—. 1966. The Hyksos, a new investigation. New Haven, Londres (2).
SETHE (K). 1930. « Urgeschichte und älteste Religion der Ägypter », *A.K.M.*, Leipzig, F.A. Brockhaus, XII + 196 p. (2).

SHACKLETON (N.J.). 1973. « Oxygen isotope analysis as a means of determining season of occupation of prehistoric midden sites », *Archaeometry* 15, 1 : 133-41 (26).
SCHAHID (I.). 1971. *The martyrs of Nagran*, new documents. Société des Bollandistes. Bruxelles : 242-76 (16).
SHAW (T.). 1969. « On radio chronology of the Iron Age in sub-Saharan Africa ». *C.A.* 10 : 226-8 (24).
—. 1969. « The Late Stone Age in the Nigerian forest ». *Actes I^er Coll intern. Archéol, Afr.* : 364-73 (24).
—. 1970. *Igbo Ukwu : an account of archaeological discoveries in Eastern Nigeria*, Londres. Faber and Faber, 2 vol. (24) (29).
—. 1970. « Those Igbo Ukwu radiocarbon dates : Facts, fictions and probabilities ». *J.A.H.* XVI : 503-17 (29).
—. 1971. « Africa in Prehistory ; leader or laggard ? ». *J.A.H.* XII. 1 : 143-53 (24).
—. 1972. « Early crops in Africa : a review of evidence ». *B.W.S.* 56 (24).
SHERIF (N.M.). 1971. *A short guide to the Antiquities garden*, Khartoum. Antiquities Service (9).
SHIFERACU (A.). 1955. « Rapport sur la découverte d'antiquités trouvées dans les locaux du gouvernement général de Magallé ». *A.E.* 1 : 13-5 (13).
SHINNIE (P.L.). 1954. *Medieval Nubia*, Khartoum. Sudan Antiquities Service (12).
—. 1954. « Excavations at Tanqasi. 1953 ». *Kush* II : 66-85 (10).
—. 1965. « New light on medieval Nubia ». *J.A.H.* VI. 3 : 263-73 (12).
—. 1967. *Meroe. A civilization of the Sudan*, New York : Praeger, Londres : Thames and Hudson (6) (9) (11).
—. 1971. *The culture of medieval Nubia and its impact on Africa*, Khartoum (12).
—. 1971. « The legacy to Africa », *in* J.R. HARRIS (éd.), *The legacy of Egypt*, Oxford : 434-55 (4).
SILBERBAUER (G.B.). 1972. « The G/wi Bushmen », *in* M.G. BICCHIERI (éd.), *Hunters and gatherers today*, New York, Holt, Rinehart and Wiston (26).
SIMPSON (W.K.). 1963. *Heka-Nefer and the dynastic material from Toshka and Armina*, New Haven-Philadelphie, The Peabody museum of natural history, Yale University XIV + 56 p. (4).
—. éd. 1972. *The literature of Ancient Egypt, An anthology of stories, instructions and poetry*, trad. : E.H. et R.D. FAULKNER, E.F. WENTE and W.K. SIMPSON, New Haven-Londres (2) (3).
SINGER (R.) et WEINER (J.A.). 1963. « Biological aspects of some indigenous African populations », *S.J.A.* 19 : 168-76 (21).
SLIM (H.), MAHJOUBI (A.) et BELKODJA (Kh.). 1968. *Histoire de la Tunisie*, I. « L'Antiquité », Tunis (19).
SMITH (A.B.). 1974. « Preliminary report on excavations at Karkarichinkat North and South. Tilemsi valley, 1972 », *W.A.J.A.* 4 : 33-55 (24).
SMITH (Sir G.E.) et DAWSON (W.R.). 1924. *Egyptian Mummies*, Londres, G. Allen et Unwin (5).
SMITH (H. S). 1966. « The Nubian B-group », *Kush* 14 : 69-124 (9).
—. 1976. *The Fortress of Buhen ; the inscriptions*, Londres, Egypt Exploration Society (2).
SMITH (W.S.). 1949. A history of Egyptian sculpture and painting in the old Kingdom, 2^e *éd.*, Boston Museum of Fine Arts, 212 p. (3).
—. 1965. *Interconnections in the ancient Near East, A study of the relationships between the arts of Egypt, the Aegean and Western Asia*, New Haven-Londres, Yale University

Press (5).
—. 1965. The art and architecture of Ancient Egypt, Harmondworth-Baltimore, Penguin Books, Pelican History of Art (3) (5).
—. 1971. « The Old Kingdom in Egypt and the beginning of the First Intermediate Period », *Cambridge Ancient History*, I, 2, chap. XIV (3e éd.), Cambridge (2).
SMITS (L.). 1967. « Fishing scenes from Botsabelo, Lesotho », *S.A.A.B.* 22 : 60-7 (26).
SNOWDEN (F.M.). 1970. *Blacks in Antiquity*, *Ethiopians in the Grecoroman experience*, Cambridge, Mass., Harvard Univ. Press, XXII + 364 p. (6) (17) (20).
SNOWDEN (F.M.Jr). 1976. « Témoignages iconographiques sur les populations noires dans l'Antiquité gréco-romaine », *l'Image du Noir dans l'art occidental*, Paris, Menil Foundation, vol. I : « Des pharaons à la chute de l'Empire romain », pp. 135-245 (6).
SOLHEIM (W.). 1965. « Indonesian culture and Malagasy origin », *Taloha*, Tananarive, I : 33-42 (28).
SOPER (R.C.). 1967. « Kwale : an Early Iron Age site in Southeastern Kenya », *Azania* II : 1-17 (22) (27).
—. 1967. « Iron Age sites in North Eastern Tanzania », *Azania* II : 19-36 (22).
—. 1971. « A general review of the Early Iron Age in the southern half of Africa », *Azania* III : 5-37 (21) (25) (27).
SOUVILLE (G). 1958-9. « La pêche et la vie maritime au Néolithique en Afrique du Nord ». *B.A.M.* III : 315-44 (17).
SPARRMAN (A.). 1789. *A voyage to the Cape of Good Hope*, *towards the Antarctic Polar Circle*, *and round the world*, *but chiefly into the country of the Hottentots and Caffres*, *from the year 1772 to 1776*, Perth (26).
SPENCER (J.E.). 1968. « Comments on the origins of agriculture in Africa ». *C.A.* 9, 5 : 501-2 (24).
SPIEGEL (J). 1950. *Soziale und weltanschauliche Reformbewewungen im alten Ägypten*, Heidelberg. Kerle (2).
SPRUYTTE (J). 1967. « Un essai d'attelage protohistorique ». *Plaisirs équestres*. 34 : 279-81 (17).
—. 1968. « Le cheval de l'Afrique ancienne ». *Le Saharien*, 48 : 32-42 (17).
—. 1977. *Etudes expérimentales sur l'attelage*, Paris, Crepin-Leblond (20).
STEIN (A). 1915. *Untersuchungen zur Geschichte und Verwaltung Ägyptens unter römischer Herrschaft*, Stuttgart (7).
STEIN (E). 1949. *Histoire du Bas Empire*, vol. II « De la disparition de l'Empire de l'Occident à la mort de Justinien, 476-565 », Paris-Bruxelles-Amsterdam : de Brouwer (7).
STEINDORFF (G. VON). éd. 1903-19. *Urkunden des ägyptischen Altertums*, Leipzig, Hinrichs (11).
STEMLER (A.B.L.), HARLAM (J.R.) et DEWET (J.M.J.). 1975. « Caudatum sorghums and speakers of Shari-Nile languages in Africa ». *J.A.H.* XVI. 2 : 161-83 (24).
STOCK (H.). 1949. *Die Erste Zwischenzeit Ägyptens*, *Untergang der Pyramidenzeit. Zwischenreich'e von Abydos und Herakleopolis*, *Aufstieg Thebens*, Roma, Pontificium Institutum Biblicum. XX + 110 p. (2).
STRABON. 1917-32. *The geography of Strabo*, édité et traduit par H.L. JONES, Cambridge, Mass. ; Harvard Univ. Press, Londres : Heinemann Ltd. 8 vol (1) (6) (11) (22).
SUMMERS (R). 1958. *Inyanga prehistoric settlements in Southern Rhodesia*. Cambridge, Cambridge Univ. Press (27).

—. 1969. « Ancient mining in Rhodesia », *M.M.* 3 : 256 (27) (29).
SUMMERS (R.), ROBINSON (K.R.) et WHITTY (A.). 1961. Zimbabwe excavations. *O.P.N.M.* III, 23a (27).
SUTTON (J.E.G.). 1966. « The archaeology and early peoples of the Highlands of Kenya and Northern Tanzania », *Azania* I : 37-57 (22).
—. 1971. « The interior of East Africa ». P.L. SHINNIE (éd.). *The African Iron Age*. Oxford, Clarendon Press (23).
—. 1972. « New radiocarbon dates for Eastern and Southern Africa ». *J.A.H.* XIII. 1 : 1-24 (25) (27).
—. 1973. *The archaeology of the Western Highlands of KenYa*, Nairobi-Londres, British Institute of Eastern Africa (23).
—. 1974. « The aquatic civilization of Middle Africa », *J.A.H.* XV : 527-46 (21) (23).
SUTTON (J.E.G.) et ROBERTS (A.D.). 1968. « Uvinza and its salt industry », *Azania* III : 45-86 (29).
SZUMOWSKI (G.). 1957. « Fouilles du Nord du Macina et dans la région de Segou », *B.I.F.A.N.* B. 19 : 224-58 (24).
TADESSE TAMRAT. 1972. *Church and state in Ethiopia 1270-1527*, Oxford, Clarendon Press (16).
TAMIT. 1967. *Missione archeologia in Egitto dell'universita di Roma*, Rome (12).
TARN (W.W.). 1966. *The greeks in Bactria and India*, Cambridge, Cambridge Univ. Press (22).
TARN (W.W.) et GRIFFITH (G.T.). 1966. *Hellenistic civilization* (Ire éd. 1930) 3e éd., Londres, E. Arnold (6) (22).
TEUTSCH (L.). 1962. *Das Stadtewesen in Nordafrika in der Zeit von C. Gracchus bis zum Tode des Kaisers Augustus*, Berlin, De Gruyter (19).
TE VELDE (H.). 1967. *Seth, God of confusion. A study of his role in Egyptian mythology and religion*, Leyde, E.J. Brill, XII + 168 p. (3).
THABIT (H.T.). 1957. « Tomb of Djehuty-Hetep (Tehuti-Hetep), Prince of Semna », *Kush* 5 : 81-6 (9).
THOM (H.B.). éd. 1952-1958. *The journal of Jan Van Riebeeck*, Cape Town, Balkema, 3 vol. (26).
THOMAS (E.M.). 1959. *The harmless people* (*on the Bushmen of the Kalari Desert*) Londres, Secker and Warburg (26).
THOMAS (W.R.). 1931. « Moscow mathematical papyrus no 14 », *J.E.A.* XVII : 50-2 (5).
THOMPSON (G.). 1827. *Travels and adventures in Southern Africa*, éd. V.S. Forbes (Cape Town, Van Riebeeck Society) (26).
THUNBERG (C.P.). 1795. *Travels in Europe, Africa, and Asia performed between 1770 and 1779*, vol. II, Londres (26).
TIXERONT (J.). 1960. « Réflexions sur l'implantation ancienne de l'agriculture en Tunisie », *Khartago* X : 1-50 (19).
TÖRÖK (L.). 1971. « Fragment eines spätantiken roten Tongefässe mit Stempel Verzierung aus Nubien und dessen Problemkreis », *M.A.I.* 2 (12).
TOUNY (A.D.) et WENIG (S.). 1969. *Der Sport im alten Ägypten, Leipzig-Amsterdam* (3)
TOYNBEE (J.M.C.). 1973. *Animals in Roman Life and art ; aspects of Greek and Roman life*, Londres. Thames and Hudson (20).
TOZER (H.F.). 1964. *History of ancient geography*, 2e éd., Biblo and Tannen, New York (22).
TRIGGER (B.G.). 1965. *History and settlement in Lower Nubia*, New Haven, Yale Univ. Pub. in anthropology, 69, VIII + 224 p. (9) (11) (12) (17).

—. 1969. « The myth of Meroe and the African Iron Age », *I.J.A.H.S.* II, 1 : 23-50 (10)(11) (21) (24).
—. 1970. « The cultural ecology of Christian Nubia », in E. DINKLER (éd.), *Kunst und Gechichte Nubiens in christlicher Zeit*, Recklinghausen, Verlag Aurel Bongers : 347-87 (12).
TUFNELL (O). 1959. « Anklets in Western Asia ». *B.I.A.* 37-54 (13).
TURCAN (R). 1961. « Trésors monétaires trouvés à Tipasa. La circulation du bronze en Afrique romaine et vandale aux Ve et VIe siècles ap. J.-C. », *Libyca* 201-57 (19).
TWISSELMANN (F). 1958. *Les Ossements humains du site mésolithique d'Ishango*, Exploration du Parc national Albert, Mission J. de Heinzelin de Braucourt (1950), Fasc. 5, Bruxelles, 125 p. (25).
TYLECOTE (R.F.). 1970. « Iron working at Meroe, Sudan », *B.H.M.* 4 : 67-72 (11) (21).
UNESCO. 1963-1967. *Fouilles de Nubie, 1959-1963*, Le Caire (20).
VAAL (J.B. DE). 1943. « Soutpansbergse Zimbabwe », *S.A.J.S.* XL : 303-18 (27).
VALBELLE (D.). 1974. *Lexikon der Ägyptologie* I, Lief 7, Col. 1028-34 (3).
VANSINA (J). 1962. « Long-distance trade routes in Central Africa ». *J.A.H.* III. 3 : 375-90 (25).
—. 1966. *Kingdoms of the Savanna*, Madison, Univ. of Wisconsin Press (27).
VANTINI (G.). 1970. *The excavations at Faras, a contribution to the history of Christian Nubia*, Bologne, Nigrizia (12).
VASILYEV (A.A.). éd. 1907. « Zhitiye grigentiya, yepiscopa Omiritskago (Vita Sancti Gregenti) », *Vizantiyskiy vremennik* XIV : 63-4 (15).
VEH (O.) (éd.). 1971. *Vandalenkriege von Procopius Caesariensis*, Munich, Heimeran (19).
VERCOUTTER (J.). 1945. *Les Objets égyptiens ou égyptisants du mobilier funéraire carthaginois*, vol. 40, Paris. Bibliothèque archéologique et historique (9).
—. 1956. « New Egyptian inscriptions from the Sudan », *Kush*, 4 : 66-82 (9).
—. 1957. *Kush*, V. pp. 61-69 (12).
—. 1958. « Excavations at Sai 1955-57 », *Kush*, VI : 144-69 (9).
—. 1959. « The gold of Kush. Two gold-washing stations at Faras East ». *Kush*, VII : 120-53 (9) (11).
—. 1962. « Un palais des Candaces contemporain d'Auguste ; fouilles à Wad-ban-Naga, 1958-60 », *Syria*, 39 : 263-99 (10) (11).
—. 1964. « Excavations at Mirgissa I (oct.-déc. 1962) », *Kush*, XII : 57-62 (2) (9).
—. 1970. « Les trouvailles chrétiennes françaises à Aksha, Mirgissa et Sai », *in* E. DINKLER (éd.). *Kunst und Geschichte Nubiens in christlicher Zeit*, Recklinghausen, Verlag Aurel Bongers : 155-62.
—. 1976. *L'Egypte ancienne*, 8e éd., Paris. P.U.F., Que sais-je ? no 247 (2).
VERCOUTTER (J.). LECLANT (J.) et SNOWDEN (F.). 1976. *L'Image du Noir dans l'art occidental*, Vol. I : « Des pharaons à la chute de l'empire romain ». Fribourg, Menil Foundation.
VERIN (P.). 1967. « Les antiquités de l'île d'Anjouan ». *B.A.M.* XLV. 1 : 69-79 (28).
—. 1968. « Several types of obsolete Madagascar pottery », *Asian perspectives* XI : 111-8 (28).
—. 1970. « Un conte antalaotse, Mojomby, la ville disparue », *B.M.* 293-94 : 256-8 (28).
VERIN (P.), KOTTAK (C.) et GORLIN (P.). 1970. « The glottochronology of Malagasy dialects », *Oceanic linguistics* VIII, 2 (28).
VIDAL (P.). 1969. *La Civilisation mégalithique de Bouar, Prospections et fouilles 1962-66*,

Paris, Didot, 132 p. (25).
VILLIERS (A.). 1949. « Some aspects of the Dhow trade », *M.E.J.* : 399 : 416 (22).
VILLIERS (H. DE). 1970. « Dieskettreste der Ziwa », *Homo* XXI : 17-28 (27).
VINCENT (W.). 1807. *The commerce and navigation of the Ancients in the Indian Ocean*, Londres, 2 vol. (22).
—. 1809. *The voyage of Nearchus and the periplus of the Erythraean Sea*, Oxford (22).
VINICOMBE (P.). 1960. « A fishing scene from the Tsoelike, South Eastern Basutoland », *S.A.A.B.* 15 : 15-9 (26).
—. 1965. « Bushmen fishing as depicted in rock paintings », *S.S.A.* 212 : 578-81 (26).
VILA (A.). 1970. « L'armement de la forteresse de Mirgissa-Iken », *R.E. 22* : 171-99 (3).
VITA (A. DI). 1964. « II limes romano di Tripolitania nella sua concretezza archeologica e nella sua realta storica », *Libya antiqua* : 65-98 (19) (29).
VITTMANN (G.). 1974. « Zur Lesung des Königsnamens », *Orientalia* 43 : 12-6.
VOGEL (J.O.). 1969. « On early evidence of agriculture in Southern Zambia », *C.A.* X : 524 (27).
—. 1970. « The Kalomo culture of Southern Zambia : some notes towards a reassessment », *Z.M.J.* I : 77-88 (27).
—. 1971. « Kamangoza : an introduction to the Iron Age cultures of the Victoria Falls region », *Z.M.P.* II (27).
—. 1971. « Kumandzulo : an Early Iron Age village site in Southern Zambia », *Z.M.P.* III (27).
—. 1972. « On early Iron Age funerary practice in Southern Zambia », *C.A.* XIII : 583-6 (27).
—. 1973. « The Early Iron Age at Sioma mission, Western Zambia », *Z.M.J.* IV (27).
VOLNEY (M.C.F.). 1787. *Voyages en Syrie et en Egypte pendant les années 1783, 1784 et 1785*, Paris, Volland, Desenne, 2 vol. (1).
VUILLEMOT (G.). 1955. « La nécropole punique du phare dans l'île de Rachgoum ». *Libyca* III : 7-76 (18).
VYCICHL (W). 1956. « Atlanten, Isebeten, Ihaggaren », *R.S.O.* 31 : 211-20 (17).
—. 1957. « Egzi'abeher "Dieu" ». *A.E.* II : 249-50 (15).
—. 1961. « Berber words in Nubian », *Kush* IX : 289-90 (17).
—. 1972. *Die Mythologie der Berber*, Stuttgart, H.W. Haussig (17).
WAINWRIGHT (G.A.). 1945. « Iron in the Napatan and Meroitic ages », *S.N.R. 26* : 5-36 (11).
—. 1947. « Early foreign trade in East Africa », *Man*, XLVII : 143-8 (22).
—. 1951. « The Egyptian origin of a ram-headed breast plate from Lagos ». *Man* LI : 133-5 (4).
—. 1962. « The Meshwesh », *J.E.A.* 48 : 89-99 (17).
WALLACE (L.). 1938. *Taxation in Egypt from Augustus to Diocletian*, Princeton (7).
WALLE (B. VAN DE). 1953. « La cippe d'Horus découverte par J. Bruce à Axoum », *Chronique d'Egypte* 56 : 238-47 (15).
WALLERT (I). 1962. *Die Palmen im alten Ägypten, Eine Untersuchung ihrer praktischen, symbolischen und religiösen Bedeutung*, Berlin. B. Hessling, 159 p. (17).
WALSH (P.). 1965. « Massinissa », *J.R.S.* LV (18).
WARMINGTON (B.H.). 1954. *The North African provinces from Diocletian to the Vandal conquest*, Cambridge (19).
—. 1969. *Carthage*, 1re éd. : 1964, Londres, Robert Hale (18) (21)

WARMINGTON (E.H.). 1928. *The commerce between the Roman empire and India*, Cambridge, Cambridge Univ. Press. 2e éd.: 1974, Londres, Curzon Press (22).
—. 1963. « Africa in ancient and medieval times ». in E.A. WALKER (éd.), *Cambridge History of the British Empire*, Cambridge, Cambridge University Press, vol. VIII (22).
WATERHOUSE (G.) (éd.). 1932. *Simon Van der Stel's journal of his expedition to Namaqualand. 1685-1686*, Dublin. Dublin Univ. Press. 162 p. (26).
WEBSTER (T.B.L.). 1964. *Hellenistic poetry and art*, Londres, Methuen (6).
WEITZMANN (K). 1970. « Some remarks on the sources of the fresco paintings of the cathedral of Faras ». *in* E. DINKLER (éd.), *Kunst und Geschichte Nubiens in christlicher Zeit*, Recklinghausen, Verlag Aurel Bongers: 325-46 (12).
WELBOUNE (R.G.). 1973. « Identification of animal remains from the Broederstroom 24/73 early iron age site », *S.A.J.S.* LXIX: 325 (27).
WENDT (WE.). 1972. « Preliminary report on an archaeological research programme in South West Africa ». *Cimbebasia B.* 2, 1: 1-45 (26).
WENIG (S). 1967. « Bemerkungen zur meroitische Chronologie ». *M.I.O.D.* 13: 9-27 (10) (11).
—. 1967. *Die Frau im alten Ägypten*, Leipzig (3).
—. 1974. Article *in Z.Ä.S.* 101: 143-4 (10).
WESSEL (K). 1963. *Koptische kunst*, *Die Spätantike in Ägypten*, Recklinghausen, A. Bongers (7) (12).
—. 1964. *Zur Ikonographie der koptischen Kunst*, *Christentum am Nil*, Recklinghausen. Verlag A. Bongers (12).
WESTENDORF (W.). 1968. *Das alte Ägypten*, Stuttgart-Baden Baden, Holle (2).
WHEELER (R.E.M.). 1954. *Rome beyond the imperial frontiers*, Londres, Bell (22).
—. 1966. *Civilizations of the Indus Valleyand beyond*, Londres, Thames and Hudson (22).
WILCKEN (U.) et MITTEIS (L.). 1912. *Grundzüge der Papyruskunde*, Leipzig (7).
WILL (E.). 1966. *Histoire politique du monde hellénistique*, *323-30 av.*, *J.C.* 2 vol., Nancy, Berger-Levrault (6).
WILLET (F.). 1967. *Ife in the history of West African sculpture*, Londres, Thames and Hudson (24).
WILLIAMS (D.). 1969. « African iron and the classical world », *in* L.A. THOMPSON et J. FERGUSON (éd.), *Africa in classical antiquity*, Ibadan: 62-80 (21).
WILSON (J.A.). 1951. *The Burden of Egypt*, *An interpretation of ancient Egyptian culture*, Chicago, Univ. of Chicago Press, XX + 332 p (2).
—. 1969. *Ancient Near East Texts*, in J.B. PRITCHARD, Princeton: 409 (4).
WINLOCK (H.E.). 1947. *The rise and fall of the Middle Kingdom in Thebes*, New York, Macmillan (2).
—. 1955. *Models of daily life in Ancient Egypt from the tomb of Meket-Rê at Thebes*, Cambridge, Harvard Univ. Press (5).
WINSTEDT (E.O.). 1909. *The Christian topography of Cosmos Indico-pleustes*, Cambridge, Cambridge University Press (15).
WISSMANN (H. VON). 1964. « Ancient history », *Le Muséon*, LXXVII, 3-4 (15).
WISSMANN (H. VON) et RATHJENS (C). 1957. « De Mari Erythraeo: Sonderdruck aus der Lauten sich », *Festschrift Stuttgarter geographische Studien*, 69 (24).
WOLDERING (I.). 1963. *Egypt*, *the art of pharaohs*, Londres, Methuen (5).
WOLF (W.). 1957. *Die Kunst Ägyptens: Gestalt und Geschichte*, Stuttgart, Kohlhammer (3).
—. 1971. *Das alte Ägypten*, Darmstadt-Munich, Deutscher Taschenbuch Verlag (2).
WOLSKA-CONUS (W.). éd. 1968-70-73. *Cosmas Indicopleustes. Topographie chrétienne*,

Paris, Le Cerf. 3 vol. (14) (16) (22).
WORD (W.). 1965. *The spirit of Ancient Egypt*, Beyrouth (3).
Wörterbuch der ägyptischen Sprache, *fünfter Band* (1971), Berlin, Akademie Verlag (1).
YORK (R.N.), BASSEY (F.) *et al.* 1974. « Excavations at Dutsen Kongba », *N.A.S.* (24).
YOYOTTE (J.). 1958. « Anthroponymes d'origine libyenne dans les documents égyptiens », *C.R.G.L.C.S.* 8 (4) (17).
—. 1958. *in Dictionnaire de la Bible*, supplément VI, I, Paris, Le Touzey et Ane : 370 (4).
—. 1961. « Les principautés du delta au temps de l'anarchie libyenne », *Mélanges Maspero* 1, 4 : 122-51 (2) (17).
—. 1965. « Egypte ancienne », *Histoire universelle*, Paris, Gallimard, Encyclopédie de la Pléiade : 104-285 (2).
—. 1975. « Les Sementiou et l'exploration des régions minières de l'Ancien Empire », *B.S.F.E.* 73 : 44-55 (3).
ZABA (Z.). 1953. L'Orientation *astronomique dans l'Ancienne Egpyte et la précession de l'axe du monde*, Prague (5).
ZABKAR (L.W.). 1975. *Apedemak*, *Lion god of Meroe*, Warminster (10) (11).
ZAWADZKI (T.). 1967. « Les fouilles de la mission archéologique polonaise à Faras leur importance pour l'histoire de l'art byzantin », *R.E.S.E.E.* V. (12).
ZEISSL (H. VON). 1944. *Äthiopen und Assyer in Ägypten*, Glückstadt-Hamburg, J.J. Augustin (2) (10).
ZIBEUUS (K.). 1972. *Afrikanische Arts und Volkernamen in hieroglyphischen und hieratischen Texten*, Wiesbaden (4).
ZÖHRER (L.G.). 1952-3. « La population du Sahara antérieure à l'apparition du chameau », *B.S.N.G.* 51 : 3-133 (20).

Index

A

Abalessa 563, 566, 575
Abba Pentéléon 377-378, 442, 447-448
Abraha 412, 437-438, 447
Abydos 18, 35, 42, 47, 49, 79, 93, 103, 179, 299, 809, 812
'Addi Galamo 370, 373, 375, 377-379, 384
'Addi Gramaten 375-377, 379, 381
Aden 376, 604, 774
Adoulis 373, 385, 389-391, 393, 397, 400, 403, 406, 415-418, 419, 421, 428, 447, 588, 607
Afrique australe 578, 701, 704, 712, 721, 729, 731, 733-734, 745-751
Afrique centrale 241, 246, 253-255, 259, 618, 632, 669, 678, 691, 694-695, 789, 828
Afrique du Nord 449, 459, 467, 479-481, 488-489, 503, 507, 510, 537, 541-543, 546, 550, 588, 596, 618, 798
Afrique du Sud 579, 585, 591, 618, 678, 748, 751, 791
Afrique occidentale 246, 484, 556, 578, 581-582, 584, 587, 590, 591-594, 649, 671, 787, 795
Afrique orientale 246, 406, 420, 466, 580, 603, 605, 615, 620, 632, 639, 758, 763, 789, 792, 795, 799
Afrique tropicale 424, 589, 591, 790
Agathocle/Agathoclès 461, 466, 493-494
Âge de la pierre 571, 577, 579, 583-584, 587, 601, 618-619, 638, 650, 655-656, 680, 722, 788
Âge du bronze 478, 587
Âge du fer 578-579, 591, 617, 623-625, 629, 632-633, 635, 675, 680, 684, 731-751, 781-796
agriculture 156, 196, 218, 247, 306, 330, 332, 358, 406, 468, 521, 583, 625, 641, 643, 653, 723, 745, 790
Ahmosis I 95-96, 121, 258, 285
Akan 136, 154
Akasha 268, 290
Akjoujt 572, 587, 665-666, 783
Alexandre le Grand 24, 54, 108, 193, 199, 201, 211, 214, 432, 450, 487, 493
Alexandrie 163, 194-197,199, 202, 204-206, 211-212, 215, 219, 222, 224, 226, 228-229, 234-235, 237, 356, 362, 433-434, 436, 439, 441, 506, 773
Algérie 456, 459, 481, 553, 562, 669
Alodia/Alwa 353-354, 356, 358, 411, 413
Amaninete-Yerike 319, 321, 327, 330
Amanirenas 307, 309-310, 324, 327
Amanishaketo/Amanishakhte 309-310, 344
Amanitere 310, 324, 327
Amara 290, 310, 329
Amenemhat I 93-94, 272-273, 277

Aménophis I 49, 96, 121
Aménophis II 98, 122, 287
Aménophis III 98, 120-121, 183, 287, 289
Aménophis IV/Akhanaton 98-99, 101, 127, 289
anachoresis 229, 232, 237
Ancien Empire 23-24, 28, 36-37, 39, 85, 89-91, 93, 113-114, 118, 142-143, 159, 166, 170, 172-173, 251, 253, 263, 268, 817, 828
Angola 693, 734, 737, 747
Anlamani 303, 319, 321, 323
Anou/Anu 45, 47-48, 812
anthropologie 42, 44, 50, 246, 461, 561, 691, 755, 820
Antioche 234, 239, 439
Antiquité 12, 14, 53, 81, 394, 398, 462, 465, 468, 555, 568, 627
Antonins 474, 528, 531
Aphilas 404, 448
Arabie 375-376, 384, 387, 410, 416, 425, 428, 430, 433, 445, 447-448, 574, 771
architecture 72, 179, 185, 292, 360, 381, 397-398, 424, 539, 749
arianisme 235, 437, 543, 548
Arikakhatani 311, 327
Arikankharor 310-311, 327
Asie 114, 130, 141, 156, 194, 208, 243, 372, 462, 579, 584, 589, 605, 758, 768
Aspelta 303, 305, 319, 321, 323, 326, 347
Assouan 76, 83, 113, 183, 208, 210, 241, 243, 253, 277, 309, 353, 364
Athanase 411, 434, 437, 471
Athènes 108, 210, 215, 425, 477, 489, 491
Atlantique (océan) 486-487, 509, 556, 585, 690, 692, 721, 802-803, 819
Atlas 459, 461, 467, 499, 505-506
Auguste 220, 223-224, 228, 232, 309-310, 345, 406, 455, 500, 506-507, 509, 512, 516, 519, 521, 528, 531, 597, 606
Aurélien 163, 206, 229, 510
Aurès 506, 528, 546, 550
Axoum 342, 353, 365, 367-368, 377, 387-454, 830

B

Bahr el-Ghazal 14, 17, 139, 153, 569
Ballana 259, 314, 316, 351
Bantu 154, 580-582, 585-587, 618-623, 627, 629-638, 675, 690-691, 694, 721-723, 755, 760, 763, 774, 776-777, 805
Barcides 490, 495
Basse-Égypte 33, 35, 44, 76, 79, 83, 94-95, 108, 257, 281, 283
Batn-el-Haggar 243-244, 255-256, 261, 268
Bedjas 316, 349, 419, 431, 442, 444
Bénin 580, 664, 673, 781
Berbères 667-669, 674, 506, 511, 531-532, 535, 548, 550-551, 563, 565, 568, 574
Bérénice/Bengazi 194, 214, 418
Bible 64, 146, 233, 300, 405, 119-450, 452, 478
Bibliothèque d'Alexandrie 17, 201, 204-206, 215
Blemmyes 229, 231, 303, 313, 316, 342, 349, 351, 353, 415, 468
Bon (cap) 482-483, 489, 491, 493
Borkou 588, 651, 662
Botswana 578-579, 699, 744, 747-748
Bouhen 94, 144, 146, 159, 250-251, 266, 273, 275, 281, 285, 290, 294
Buhaya 681, 693
Burundi 675, 681, 693
Butana 303, 311, 327-328, 330, 334, 337, 345, 347
Byblos 89, 91, 116, 141, 191, 478
Byzacène 512, 524
Byzance 239, 353, 358, 415-417, 419, 421, 445-447, 542, 548, 600

C

Cadix 479-480, 483, 487
Caire (Le) 35, 76, 86, 88, 94, 157, 183, 808
Caleb 387, 390, 392, 394, 429, 442, 446-449
calendrier 21-23, 177, 210, 764, 81
Caligula 232, 509
Callimaque 204-205, 215
Cambyse 108, 172, 305
Cameroun 486, 557, 581, 593, 655, 690, 781
Canaries 456, 563
Candace 309-311, 323-324, 328, 339
Cap (Le) 585, 593, 697-699, 701-704, 707-708, 711-726, 729, 785, 791-792
Caracalla 228-229, 398
Carthage 195, 455, 459, 461, 466-467, 469, 477-501, 503, 506-507, 511-512, 514-516, 518, 521, 527-528, 536-537, 539, 542-543, 548, 575, 595, 671
Casamance 658, 669-670, 785, 792
Cataractes
I^re^ 13, 36-38, 89, 106, 141-142, 183, 210,

220, 243, 247, 249-250, 253, 256, 261, 265, 267, 272-273, 316, 336, 349, 355, 800
IIe -12, 38, 94, 144, 183, 243-244, 249-250, 253, 256, 258-259, 266-268, 272-273, 275, 281, 291, 297, 310, 349, 353, 360
IIIe 94, 96, 243, 250, 255, 275, 285, 297, 310, 314, 349, 463, 800
IVe 106, 142, 144, 243-244, 249-250, 258-259, 281, 291, 297, 412
Ve 38, 259
VIe 38, 166, 249-250, 258, 305, 353
Caton l'Ancien 468, 498
Centrafrique 596, 675, 680, 685, 781, 785
céramique 255, 263, 351, 355, 362, 364-365, 376, 381, 385, 401, 457, 459, 463, 468, 525, 527, 622, 630, 633, 655, 659, 662, 670, 680-681, 683-685, 687, 693, 733, 738, 740, 744
César 204, 206, 499-500, 507, 515-516, 557, 574, 596
Ceylan 418, 420-421, 767
Chalcolithique 75, 157, 263, 268, 459
chameau 115, 330, 358, 488, 551, 572, 574-576, 595, 831
chasse 194, 367, 419, 469, 584, 604, 617-620, 625, 631, 648, 651, 656, 678, 687, 692, 738, 746, 791, 795
Chéops 49, 86, 168, 266, 646, 809
Chéphren 86, 88, 157, 166
Chine 163, 606, 612-613
Chondwé 693, 734, 736, 740, 745, 747
Chosroës II 239, 355
christianisme 199, 206, 232-235, 237, 313-314, 387, 404, 424, 428, 433-434, 436-439, 442, 444-445, 449-450, 511, 535, 537, 565, 829-830
Chundu 738, 745
Chypre 57, 170, 191
circoncision 53, 64, 72, 433, 623, 626-627, 629, 637, 761, 810, 831
circumnavigation 151, 485, 556-557, 593
Cirta 491, 497, 499-500, 505, 512, 532
classes 49, 90-91, 118, 132, 156, 165, 195, 197, 223-224, 229, 233, 294, 340, 342, 351, 417, 426, 507, 516, 532-533, 606, 610-611
classes d'âge 626, 629, 637
Claude 311, 509, 527
Cléopâtre 219, 232
colonisation 12, 95, 138, 455, 481-482, 487, 514-516, 522-523, 528, 556, 575, 627, 630, 632, 719, 774
commerce 89, 115, 199, 267, 306, 335, 340, 358, 413, 421, 484-485, 499, 527, 595, 597-599, 602, 609, 672, 692, 794
Comores 760, 768, 771, 774, 776-777
Congo 14, 590, 620-621, 675, 747
Constantin le Grand 434, 436-439, 450, 510, 512, 514, 563
Copperbelt 734, 747, 751
Coptes 165, 233, 238, 354, 360, 362, 364, 828
Corne de l'Afrique 147, 195, 365, 415-416, 421, 602, 619
Cornelius Balbus 530, 557, 560, 565
Cosmas Indicopleustes 397, 410, 415, 418-421, 424, 599
Couchites 601, 619, 623, 627, 629, 633, 635, 637, 639
Cyrénaïque 212, 214-216, 456, 463, 471, 482, 507, 556, 566
Cyrène 205, 214-216
Cyrille 235, 441, 449-450

D

Daima 589, 651, 655, 663, 665
Dakka 216, 266-267, 307, 331, 336
Dal (cataracte) 244, 247, 249, 273, 349
Dambwa 693, 738, 743, 745
Dar es-Salam 599, 605, 609
Darfour 139, 142, 153, 243, 246, 253, 258, 260, 313-314, 342, 572, 798-799, 819
Dashour 136, 432
datations 457, 480, 572, 650, 656, 658, 664, 671, 685, 694, 811
Debeira 146, 256, 294
De Hangen 703, 706, 715, 718
Deir el-Bahari 93, 146-147, 149-150, 374
Deir el-Medineh 117, 146
Diepkloof 703-704, 715
Dinder 243, 330
Dioclétien 231, 323, 311, 316, 510, 514
Diodore de Sicile 57, 206, 208, 307, 318, 322, 331, 461, 478

Dioscore 235, 441
Djebel Barkal 192, 290, 299, 301, 303, 305-306, 314, 321, 337, 344
Djebel Moya 244, 303, 329, 331
Djebel Qeili 311, 327
Djer 250, 265-266
Djeser 48-49, 86, 173, 179
Djof Torba 469, 566
Domitien 232, 530
Dongola 244, 281, 289, 297, 303, 331, 336, 344, 353, 355-356, 358, 360
Dongour 391-392, 398, 406
Dorieus 481-482
Dougga 471, 482, 491, 501, 516
Drakensberg 698, 729

E

écologie 13, 24, 27, 150, 329, 644, 653, 724
économie 109-117, 156, 195-196, 294, 329, 396, 406, 409, 521, 542, 546, 578, 606, 620, 631, 692, 722, 731, 745, 781, 790
écriture 13, 17, 29, 31-37, 85, 109, 114, 117, 130, 138, 185, 191, 247, 261, 307, 309, 326, 376, 390, 400, 404, 429, 501, 562-563, 797
Elands Bay Cave 707-708, 715
élevage 24, 36, 113, 215, 247, 255, 330, 406, 410, 469, 497, 585, 623, 625, 631, 635, 644-646, 692, 722, 729
Éléphantine 89, 91, 127, 208, 250, 268, 281, 283, 285, 298, 319
Elle Ameda 434, 436-437
Enda Cerqos 368, 377-378
Enda-Michael 391, 397, 424
Enda-Simon 391, 393, 424
Ennedi 15, 253, 257, 588, 651, 660, 662
Ératosthène 205, 210, 215, 313
Ergamène 216, 307, 322, 343
Érythrée 151, 365, 367, 375, 382, 389, 405, 409, 415, 417, 423, 425, 429, 598, 680
Eschyle 54, 58, 204
esclavage/esclaves 58, 116-117, 195-196, 290, 342-343, 355, 419, 462, 469, 484, 488, 524, 595, 612-613, 672, 770
Espagne 459, 478-481, 486-487, 495-496, 506, 514
Essaouira 480, 486, 560
Éthiopie 142, 246, 311, 342, 365, 367, 375, 377-379, 384-385, 404, 406, 409, 411, 413, 415-417, 420, 423, 425, 428-434, 437, 444, 450, 585, 588, 599, 607, 911, 619, 625-626, 636, 658
Ezana/Izana 313, 322, 387, 390, 400-401, 404-405, 411-413, 419-420, 423, 425-426, 428-429

F

Faras 246, 261, 265, 287, 289, 327, 336, 349, 351, 353, 358, 360, 362, 364
Fayoum 94, 106, 143, 196, 223, 362
femmes 121, 132, 161, 323, 343, 563, 700, 703, 711, 788
Fezzan 139, 459, 461, 530, 557, 560-562, 565-566, 568, 575, 594-595, 671-672
Fikya 376-377, 382
Flaviens 506, 528
Frumence 413, 428, 433-434, 436-438, 441-442

G

Gabès (golfe de) 481-483, 497
Gabon 594, 675, 680
Gadara 405, 409, 428, 430
Gallien 229, 510
Garamantes 456, 461-462, 466, 475, 487-488, 505, 530, 556-557, 562, 565, 568, 571-575, 594-595, 671-672
Gardafui (cap) 147, 149, 208, 599, 605, 607
Gétules 462, 478, 515
Ghadamès 139, 461, 482, 488, 506, 528, 557, 569
Ghana 154, 358, 585, 589-590, 595, 656-657, 662, 672-673, 787, 789, 793-795
Gibraltar 151, 420, 455-457, 483, 485, 542
Gizeh 86, 181, 266
Gobochela 375, 377, 381-382
Gokoméré 738, 741, 743-745, 750, 789
Gonaqua 724-726, 729
Grands Lacs 41, 241, 258, 662, 811
Grèce 191, 195, 208, 211, 215, 235, 429, 479-481, 490-491, 494, 525, 828
Groupe A 143, 250-251, 255, 261, 263, 265
Groupe B 263, 265
Groupe C 143-144, 254-255, 268, 270, 275, 281, 463, 662
Guebre Meskel 442, 452
guerre punique (première) 484, 494

guerre punique (seconde) 495, 498
Guinée 530, 569, 645, 657, 659, 662, 665, 786, 792

H

Hadrien 226, 228, 506, 531-532
Hadrumète/Sousse 471, 480, 483, 491, 498, 512, 521
Hamilcar 482, 489, 491, 495
Hannibal 219, 491-492, 495-496, 499
Hannon 151, 482, 485-486, 489, 493, 499, 556-557, 560, 593-594
Haoulti 368, 370, 372-375, 377, 381-382, 384-385, 389, 403-404
Hatshepsout 96, 121-122, 146-147, 149-150, 285, 287, 290, 294
Haute-Égypte 28, 33, 36, 38, 44, 50, 76, 79, 89-91, 108, 118, 141, 166, 220, 222, 224, 231, 251, 257, 272, 281, 289, 291, 296, 298, 468, 798, 801, 813, 828
Hautes-Terres 753, 758, 763, 777
Haute-Volta 590, 596, 656-657, 659, 662, 666, 668, 782
Hawila-Asseraw/Haouilé-Assaraou/Azbi Derä 372, 416-417, 428
Héliopolis 35, 47, 127, 450
Hérakléopolis 90, 108
Hérihor 105-106, 296
Herkhouf/Hirkhouf 89, 152, 267, 463, 828
Hermopolis 108, 298
Hérodote 24, 53-54, 58, 64, 151, 173, 175, 187, 204, 208, 318, 331, 337, 463, 465, 467-468, 474, 484-485, 487, 556-557, 560, 562-563, 565, 572, 593-594
Hiérakonpolis 48, 266, 463
Himère 481-482, 489, 491-492
Himyar/Himyarites 411-413, 416-419, 428, 438, 444-447, 605, 608, 611
Hippale 194, 406
Hippone 507, 509, 511, 542
Hoggar 457, 561, 563, 565-566, 588, 591, 594, 648, 650, 660
Horemheb 101, 289
Hyksos 95, 132, 141, 144, 255-259, 275, 277, 279, 281, 283, 285, 466

I

Ife 664-665
Igbo Ukwu 664-665, 673, 782-783, 789
Imerina 757, 763-764
Imhotep 86, 172-173, 179
Inde 65, 68, 789, 136, 194, 311, 404, 406, 415, 418, 424, 430, 568, 602, 607, 623, 749, 765, 768, 789
Indien (océan) 12, 15, 147, 195, 208, 243, 255, 385, 403, 420, 597-599, 602-603, 606-607, 612-613, 634, 690, 721, 751, 758, 764, 767, 770, 788-790
Indonésie 602, 758, 760, 763-765, 767, 773-774, 776
interdits alimentaires 111, 113, 129, 623, 626, 637, 768
Inyanga 741-742, 745
irrigation 25, 76, 94, 109, 111, 250, 306, 331, 343, 410, 461, 640
Ishango 584, 591
islam 445, 541, 566, 761, 763, 794, 799, 829, 832
Italie 195, 415, 457, 480, 493-496, 517, 522, 527, 604
itinéraires 139, 479, 482, 530-531, 569, 571-572, 574, 594-595, 722, 758, 763, 765, 768, 773, 830
Itunga 636-638

J

Jean d'Éphèse 316, 351, 411
Jérusalem 106, 226, 299, 311, 362, 439, 444-445, 448
Jos (plateau de) 587, 589, 655, 791
Juba 336, 499-500, 503, 507, 574
Jugurtha 499, 515
Julien 316, 351, 353, 355
Julius Maternus 557, 594
Justin Ier 445-446
Justinien 17, 316, 406, 416, 469, 543

K

Kalb (El-) 33, 127, 166, 243, 246, 285
Kafué 706, 734, 737-738, 747, 791
Kalahari 706, 734, 737-738, 747, 791
Kalambo 683-684, 691, 693, 740
Kalenjin 635-636, 640
Kalundu 693, 737-738, 740, 745-746, 789
Kamabai 657, 659, 662
Kamose 144, 281, 283, 285
Kapwirimbwé 693, 736-737, 740, 745

Karnak 18, 96, 98-99, 103, 287, 299, 319, 347, 464-465
Karroo 714, 718, 728
Kaskasé 368, 372, 375-376, 381, 384
Katoto 684-685, 688, 690-693, 783
Katuruka 681, 694
Kawa 289, 299, 301, 303, 310, 314, 319, 329, 336-337, 345, 464
Kenya 579, 585, 601-602, 619, 621-626, 629, 631-640, 681, 776, 787, 791
Kerma 94, 144, 244, 255-258, 275, 277, 279, 281, 283, 285, 297-298, 303, 316,329, 331, 347, 829
Kharga 139, 253, 463, 808
Khartoum 142, 241, 243-244, 247, 255, 265, 353, 457, 584
Khasékhem 48, 266
Khoï 578, 617, 699, 702, 708-709, 714, 718-719, 721-729
Kintampo 585, 651, 656, 672, 787
Kinshasa 680, 684
Kivu 630, 681, 693, 791
Koloè 389, 391, 397
Kordofan 144, 243, 246, 253, 258-260, 303, 311, 328, 342, 572, 580
Kourou/Kurru (El-) 192, 297, 299, 321, 326-327
Koush 116, 130, 144, 153, 192, 255-258, 273, 279, 281, 283, 285, 287, 290-292, 297-347, 572
Kumadzulo 745, 747, 749
Kung 700, 715
Kyriakos 356, 362

L

Lagides 194-196, 204, 210, 212, 445
Lambèse 506, 512, 528
langues 61, 64, 67, 73, 246, 306, 309, 428, 448, 581, 617, 626, 632
Leopard's Kopje 741, 743, 745
Leptis Magna 216, 480, 487, 500, 512, 530, 540, 555, 571, 595
Lesotho 702-703, 706-707, 714, 791
Letti- 303, 329
Liban 37, 89, 96
Libye 44, 47, 54, 105, 130, 143, 151, 208, 212, 267-268, 521, 462, 464, 481-482, 491, 495, 500-501, 556-557, 568, 575, 646, 648, 650, 671
Limpopo 697, 706, 722, 744, 747
littérature 61, 76, 81, 122, 124, 132, 165, 185, 215, 226, 238, 448-449, 454, 537, 557
Livre des morts 47, 85, 133, 216, 452
Lixus 480, 485
Longin 314, 354-355
Lusaka 734, 736, 747
Lwoo 629, 636-638

M

Maât 18, 126, 129-130, 132, 139
Madagascar 12, 579, 601, 605-606, 753-779
Maghreb 12, 229, 456-457, 469, 477-480, 488, 496, 500, 550, 560, 565, 575, 648, 650
Magonides 482, 485, 490
Makuria 353-354, 356, 358
Malawi 697, 734, 740, 745, 750-751
Mali 569, 656-657, 659, 782-783, 786, 789, 791
Manéthon 17, 79, 90, 95, 106, 197, 206, 828
Mani 391, 410
Marc Aurèle 228, 516
Mārib 368, 372, 374, 376-378, 381, 447
Marinus de Tyr 557, 599
Maroc 147, 456-457, 468-469, 474, 481, 485, 501, 539, 550, 553, 560, 588, 594-595, 782
Maschwesch/Meshouesh 124, 464-465
Massinissa 475, 496-500
Matara 372-379, 382, 384-385, 389-391, 394, 396, 400-405, 416-417, 425, 428, 444, 765
mathématiques 159, 170, 174-175, 177, 179, 205, 828
Maures 462, 468, 478, 499, 505, 510, 543, 546, 551, 553
Maurétanie 505, 509, 514, 516-517, 519, 522-523, 525, 527-528
Maurétanie Césarienne 514, 527, 550-551
Maurétanie Tingitane 506, 511, 514, 550
Mauritanie 147, 478, 486, 497-500, 571, 585, 587-589, 595, 646, 653, 656-657, 659, 665, 671, 782-784, 793, 831
Maxton Farm 742, 750
Mazoe 748-749, 790
médecine 86, 172-173, 206, 828
Meggido 96, 191
Mélazo 368, 375, 377-379, 381, 385, 389, 428
Melkhoutboom 704, 706
Memphis 22, 79, 89-90, 94, 108, 127, 172, 201, 222-223, 290-291, 299-300, 319, 326, 464
Ménès/Narmer 29, 35, 48-49, 79, 463, 812, 828

Mentouhotep I 49, 93
Mentouhotep II 93, *272*
Mentouhotep III 144, *272*
Mérenrê 89, *267*
Méroé 135-136, 192, 208, 210, 216, 218, 220, *226*, 241, 244, 259, *297-347*, 353, 373, 379, 385, 387, 409, 411, 417, 424, 430, 588, 590, 666, 694, 830
Meropius de Tyr 433-434
Mésopotamie 33, 37, 98, 156, 163, 181
métallurgie du cuivre 159, 251, *572*, 746, 782-783
métallurgie du fer 335, 385, 572, 582, 585, 587-591, 627, 634, 671, 681, 694, 736, 740, 746, 785
métallurgie de l'or 159, 161, 251, 334, 385, 746, 786
migrations 14, 103, 254, *268*, 563, 575, 582, 606, *726*, 731, 758, *763*, 767, 571, 574, 810, 821
Mineptah-Siptah 103, 105, *295*, 464-465
Mirgissa *272*, 281
mobilier funéraire 38, 83, *249*, *255*, 468, 563, 566, 571, 687-688, 693
Mohammed 444-445, 450
Moïse 421, 432, 438, 454
momification 133, 170, 172, 187
monnaies 196, *231*, 382, 396, 403-4, 413, 418, 424, 428, 449, 483-484, 487, 495, 795
monophysisme *237*, *239*, 353, 356, 441-442, 445, 450
Motyé/Mozia 479-480, 489, 492
Moulouya 468, 478, 496, 499-500, 505, 510
Moyen Empire 39, 75, 85, 93, 109, 113, 121, 143-144, 157, 161, 174-175, 187, 253, *257*, 270, *273*, *275*, *279*, 281, 285, 463
Moyen-Orient 449, 501, 590, 602, 604, 645, 768
Mozambique 602-603, 633, 741, 750, 774, 776, 781, 790
Mussawarat es-Sufra 244, 307, 311, 334, 336, 339, 344-345, 347
Muza 416, 605, 608-609
mythe 124, 127, 174, 205-206, 777

N

naos 368, 370, 373-374, 377, 381
Naga 307, 311, *327*, 344-345
Nagran 413, 421, 433, 445-447
Namibie 578, 669, 701, 711, *723*, *737*, 747, 787
Napata 141, *244*, *259*, *261*, *287*, *297-347*, *829*
Narmer voir Ménès
Nasalsa 303, *323*
Nasamons 467, 474, 487, 556, 568, 575, 594
Nastasen 306, 318-319, *321-324*, *327*, *329*, 334, 337
Natakamani 310, *324*, *327*
Natal 697, 702, *723*, *729*, 744
navigation 115, 149, 151-152, 168, 170, 183, 194, 210, 241, 406, 456-459, 479, 485, 527, 556, 593-594, 598, 603, 608, 763, 765, 771, 774
Nehesyou 142-143, *246*, *257*, *266*
Nelson Bay Cave 702, 707, 715
Néolithique 24, *27*, 37, 75, 81, 139, 142, 156-157, 161, *244*, *246*, 250, 456-457, 477, 562, 578, 585, 595, 643, 646, 648, 650, 655, 657-659, 661, 669, 673, 677-678, 734, 740, 785
Néron *220*, *226*, 311, 522-523
Nestorius 235, 439-441
Niger 14, 139, *243*, 462, 482, 557, 560, 572, 584, 594, 645, 653, 657, 665-666, 668, 670, 782-783, 786, 788, 792-793
Nigéria 153, 358, 572, 578, 580-581, 587-589, 655, 657-658, 662, 664-665, 671, 690, 782, 791
Nigrites *246*, 462, 466, 468
Nil Blanc 142, *243*, 255, 303, 330, 636
Nil Bleu *210*, *243-244*, 255, 303, 330, 337
Nobades *231*, 316, *342*, 349, 351, 353-354
Nok 153, 590, 651, 655, 663-665, 671
nomades/nomadisme 75, 90-91, *229*, *231*, 250, *254*, *263*, 313, 316, *328*, 330, 334, *342-343*, 347, 469, 478, 505-506, 530-531, 551, 563, 574-576, 691-593, 651
nomes 33, 76, 90, 121-122, *129*, 196, *222-224*
Nonnosus 406, 415, 418
Noubas 313-314, 316
Nouvel Empire 39, 85, 90, 96, 98, 105, 111, 114, 116-121, 124-130, 146, 163, 183, 191, *253*, 258-259, *279*, *283*, *291-292*, *294-295*, 303, 318, 463-464

Numidie 478, 496-500, 509-510, 512, 519, 522-523, 525, 531-532, 535, 575
Nuri 299, 303, 305-306, 321, 324, 326, 337

O

Olduvai 13, 785
Omdurman 241, 261
Orange 701, 706-708, 711, 723, 725
organisation administrative/militaire 93, 117, 122, 174, 220, 223, 327, 355, 412, 507, 509-510, 514, 516
organisation politique/sociale 118, 121, 247, 317, 358, 377-378, 469, 550, 563, 565, 602, 637, 660, 699, 717, 757, 763, 799
Ouad ben Naga 244, 310, 337, 344
Ouadi-el-Alaki 290, 295
Ouadi Haifa 266, 270, 272, 287, 290, 294
Ouadi Howar 243, 258, 463
Ouadi el-Milk 241, 243, 258
Ouaouat 143, 267-268, 272, 287, 291-292, 295
Ouganda 619-620, 629, 631, 635-638, 681, 784, 786, 791
Ouni 89, 143
Ouserkaf 88, 192
outils 114, 159, 161, 166, 218, 270, 382, 410, 578, 631, 638, 644, 646, 655, 657, 660, 663, 670, 678, 692, 709, 786-787

P

Paléolithique 27-28, 42, 43, 699-700, 719, 722
Palestine 37, 53, 88-89, 95-96, 101, 103, 106, 170, 191, 258, 299, 418, 433, 439, 464
papyrus 85, 90-91, 111, 114, 165, 185, 195, 222, 226, 229, 238, 275, 356
Papyrus Carlsberg 177
Papyrus Ebers 173, 177
Papyrus Edwin Smith 172-173, 177
Papyrus Harris 147, 464
Papyrus de Moscou 174, 177
Papyrus Rhind 174-175, 177
Papyrus Royal de Turin 18, 21, 23
Papyrus de Westcar 88, 131
Paré 610, 634
Pemba 600, 608-609, 761, 771
Pepi I 89, 277
Pepi II 89-90, 152, 253-254, 267-268, 277
Périple d'Hannon 151, 556-557, 560, 593-594
Périple de la mer Érythrée 367, 389-390, 397, 406, 409, 415-418, 420, 423, 428, 598, 601-610, 680, 761, 763, 768, 770
Perse 124, 193, 374, 406, 410, 611-612
Persique (golfe) 420, 607, 612-613, 792
Petronius 220, 310
Peuples de la mer 103, 105, 141, 462, 464-466, 812
Peye 106, 141, 298-299, 305, 318, 326-327, 344, 347
pharaon 49, 79, 81, 83, 91, 95 115-116, 118, 120-121, 139, 147, 150, 170, 192, 254, 258, 300
Pharusiens 462, 466, 468
Phénicie 189, 191, 373, 477, 480, 483, 490
Philae 216, 285, 287, 307, 313, 316, 353, 437
Philon 235, 237
Pierre de Palerme 18, 21, 23-24, 86, 266
Pline 210, 310, 328, 336, 367, 387, 390, 406, 415, 421, 459, 468, 471, 486, 516, 530, 557, 598, 605-606
Polybe 484, 486, 557, 594
Pount 89, 96, 116, 146-152, 170, 254, 373-374, 761
Probus 220, 231, 510
Proche-Orient 94-95, 114, 150, 173, 189, 192, 243, 258, 299, 373, 478, 574, 646, 650, 671
Proconsulaire 509-512, 514, 519, 524-525, 528, 531-532, 540
Psammétique I 108, 300
Psammétique II 305, 323
Psammétique III- 108
Ptolémaïs 214, 216, 224
Ptolémée I^er^ Soter 201, 204, 206, 599
Ptolémée II Philadelphe 194, 196, 201-202, 210, 219, 233, 367
Ptolémée III Évergète 194, 204, 214, 367
Ptolémée (Claude) 210, 367, 389, 409, 420-421, 461, 469, 557, 560, 563, 598, 609-610, 761
Ptolémées 161, 193-194, 196, 199, 208, 214-216, 219-224, 301, 324, 342, 406, 604-606
Pygmées 152, 212, 253-254, 579, 620-621, 774
pyramides 86, 88, 93, 146, 166, 175, 177, 181, 321
pyramide à degrés 86, 179
Pyrrhus 493-494

Q

Qasr Ibrim 310, 316, 336, 354, 356, 360
Qena 249
Qustul 259, 314, 316

R

race (notion de) 27-28, 42, 48-63, 73
Rahad 243, 330
Ramsès I 289-290
Ramsès II 50, 103, 120-122, 141, 258, 290-291, 464
Ramsès III 105, 120, 141, 147, 295, 464-466
Ramsès IV 105, 120, 150
Ramsès XI 105, 295-296
Ras Shamra 103, 191
religion 189, 197, 216, 232, 292, 339, 343, 425-426, 431, 433, 490, 500, 536, 763, 767
Rift 579, 585, 622-625, 627, 629-630, 635-636, 639-640
Rim 657, 659, 662-663, 666, 672
Roi Scorpion 45, 48, 250, 463
Rome 93, 183, 219, 222, 224, 228, 232, 309, 334, 342, 416, 421, 439, 477, 484, 487, 490, 493-500, 503, 507, 511, 515, 527, 532, 537, 541, 553, 569, 574-575, 598, 600, 611, 672
Rouge (mer) 14-15, 37, 44, 115, 141, 144, 150, 152, 168, 194-195, 226, 239, 243, 255, 306, 311, 329, 334, 340, 342, 367, 379, 404, 406, 409, 415, 418, 421, 428, 444, 485, 588-589, 597, 604, 606-607, 612
routes 14, 142, 226, 243, 246, 253, 255, 259, 337, 340, 342, 420, 430, 506, 528, 530, 572, 574, 604, 639, 673
Rwanda 620, 630, 634, 675, 681, 693

S

Saba 367-368, 376, 391, 432, 445, 447
Sabéa 382, 384
Sabéens 377, 433, 438, 444, 605
Sabratha 216, 482, 487, 527, 548, 571, 595
Sadd el- Alī 244, 354
Sahara 15, 24, 37-38, 42, 138, 153, 241, 253, 365, 411, 456-457, 459, 461, 465, 471, 478, 487-488, 528, 555-595, 643, 646, 648, 650-651, 658-660, 665, 671-673, 783-784, 788-789
Sahel 578-580, 585, 645, 648, 658-661, 783, 791
Sahouré 88-89, 168, 192, 266, 463
Saldanha Bay 708, 726
Salomon 106, 450
Sanga 684, 687-688, 690-693, 783, 789, 794
saqia 218, 303, 331, 358
Saqqarah 86, 88, 179, 185, 803
San 578-579, 617-618, 620-621, 678, 698-699, 701-709, 711-712, 714-715, 717-719, 724-729
Sao 313, 655, 663-664
Sardaigne 457, 459, 479-480, 483, 495, 542
Sassou 415, 417, 419-421
Scipion l'Africain 496, 499
Scotts Cave 703, 706
scribe 18, 23, 29, 31-32, 36, 117-118, 121, 131, 174-175, 222-223, 326, 328
Sedinga 289, 299, 313
Ségou 684, 687-688, 690-693
Séleucides 193-194, 604
Selima 253, 258
Semneh 183, 256, 258, 272-273, 275, 277, 287
Sénégal 14, 462, 569, 584, 589, 594-595, 645-646, 651, 653, 656-657, 659, 668, 782-783, 785, 788-789, 793, 795
Sénégambie 595-596, 658, 665, 668, 670, 785, 792, 795
Senkamanisken 303, 347
Sept merveilles du monde 88, 181, 202
Septime Sévère 228, 235, 506, 509, 522, 527, 531
Septimus Flaccus 557, 594
sépulture 120, 132-133, 161, 166, 168, 250, 255, 263, 270, 277, 283, 303, 310, 321, 324, 326, 349, 351, 482, 624, 678, 693, 792
Sésostris I -49, 94, 256, 273, 277
Sésostris II 94, 183, 287
Sésostris III 23, 29, 94, 168, 256, 272, 275, 287
Séthi I 50, 101, 103, 120, 141, 290
Sévères 193-194, 604
Shaba 590, 684, 690-691, 693, 783, 789, 792, 794
Shabaka 106, 299
Shanakdakhete 307, 324
Sherakarer 324, 327
Sicile 456-457, 459, 479-481, 483, 489-495, 542, 548
Sierra Leone 593, 657-659, 662, 782
Sima 768, 770

Sinaï 47, 88, 113-114, 122, 159, 185, 251
Siouah 139, 201, 214, 465
Snéfrou 86, 183, 250, 266, 272
Socotra 418, 604
Soleb 98, 146, 149, 287, 289, 329
Somalie 147, 194, 410, 417, 420, 603, 605, 607, 609, 619, 629, 776, 792
Soudan 38-39, 106, 130, 143-144, 146, 187, 208, 218, 220, 261, 285, 297-300, 311, 313, 317, 411, 417, 456, 466, 488, 581, 585, 587, 636-637, 651, 658, 666, 672, 791, 793, 795
Sousse 471, 480, 483, 521
Sparte 108, 491
Strabon 175, 199, 204-205, 208, 210, 310, 322, 331, 406, 468, 474, 487, 489, 497, 593, 597, 604, 606
Suez 15, 37-38
Swahili 597, 755, 763-764, 770, 774, 776
Swaziland 697, 723, 744, 785
Syphax 496-497
Syrie 89, 96, 98, 103, 170, 191, 194, 204, 226, 228, 235, 238, 291, 392, 415, 419-420, 430, 604

T

Taakha Maryam 391, 424
Table (baie de la) 698, 726, 728
Taharqa 146, 299-300, 303, 319, 323-324, 326, 329, 334, 344
Tana 420, 601, 776
Tanganyika 587, 623, 632-633
Tanger 456, 483
Tanzanie 601-602, 609-610, 617-619, 625-626, 629-640, 681, 693, 774, 784, 787, 791
Taruga 587, 662-663
Ta-Seti 243, 249-250, 266, 272, 319
Tassili N'Ajjer 565-566, 653
Tchad 139, 142, 152, 243, 253, 258, 260, 306, 560, 569, 572, 589, 653, 655, 662-663, 782, 793
Tell el-Amarna 98-99, 181, 183, 185
Temehou 94, 463-464
temple aux Lions 337, 339, 345, 347-348
temple d'Amon 99, 287, 290, 305, 310-311, 321, 323, 337, 344-345, 347-348
temple de Louxor 98, 103
Ténéré 648, 651, 653
Tera-Neter 47-48
Teriteqas 309, 327
Textes des Pyramides 85, 254, 303
Thèbes 54, 93, 95, 99, 106, 118, 127, 146, 150, 157, 181, 208, 219, 237, 243, 272, 287, 291-292, 296, 298, 300-301, 317, 319, 323, 465
Théodora de Byzance 351, 353
Théodose 234-235, 316, 441, 450
Thinis/Tinis 47, 79, 91
Thoutmosis I 96, 258, 281, 285
Thoutmosis II 96, 285
Thoutmosis III 23, 50, 96, 98, 135, 146, 258, 287, 295
Thoutmosis IV 98, 259, 287, 291
Tiaret 550-551, 553
Tibesti 15, 139, 253, 561-562, 566, 568, 571, 588, 591, 594
Tichitt 585, 648, 653, 784, 795
Tiemassas 646, 657
Tigré 367, 373-375, 410-412
Tilemsi 651, 653
Timgad 506, 546, 551
Tin Hinan 459, 563, 566, 571
Tipasa 480, 483, 553
Tlemcen 550-551
Tokonda 391, 397
Tombouctou 566, 594, 657, 666, 791
totémisme 64, 72, 831
Touareg 473, 501, 562-563, 571
Toubou 462, 562
Toutankhamon/Toutankhaton 101, 146, 163, 289, 295
tradition orale 36, 187, 432, 618, 621, 638, 655, 683, 734, 794, 799
Transvaal 697, 723, 744, 746-748, 750-751
Tripolitaine 216, 457, 465, 505-507, 512, 523, 528, 540, 550-551, 556, 575, 588, 595
Tunisie 456, 459, 461-462, 465, 471, 482-483, 498, 505, 539
Tyr 478, 480, 489-490

U

Uélé 678, 680
Ukpa 657-658
Urewe 681, 683-684, 690, 693, 632
Utique 479-480, 483, 495, 498

V

Vandale 455, 503, 524, 541, 542-543, 546, 550-551

Vespasien 226, 532
Victoria (lac) 619, 622-623, 625-627, 629-630, 632-633, 638, 738, 791-792
Volubilis 500, 510, 550-551, 553

W

Waazeba/Wazeba 387, 404-405, 429, 449
Wiltonien 677-678, 722
Windhoek Farm Cave 704, 706

X

Xanthippe 494
Xerxès 165, 305
Xhosa 729

Y

Yagala 657, 662
Yam 89, 143, 152, 267
Yeha 368, 375-379, 382, 384-385, 389, 432, 442, 444, 588
Yémen 353, 373, 379, 409-410
Yengema 657, 659
Yoruba 153, 664, 673

Z

Zafare/Tafare 445-447
Zaïre 135, 578-579, 581, 630, 632, 675, 677-678, 680-681, 684-685, 691-693, 781, 783-784, 786, 789, 791-792
Zambèze 135, 581, 692, 736, 738, 740, 743, 745-747, 749, 791
Zambie 578, 591, 632-634, 675, 677-678, 681, 684, 691, 693, 697, 722, 731, 734, 736-738, 740-741, 747-750, 783-785, 789, 792
Zanzibar 599-600, 603, 608, 612, 761, 768
Zhiso 741, 743-744, 750
Zimbabwe 697, 722, 738, 740-744, 746-751, 761, 783, 786, 789-790
Ziwa 741-742, 748, 750
Zoscalès/Zoskalès 387, 409, 416, 420, 428, 434, 448